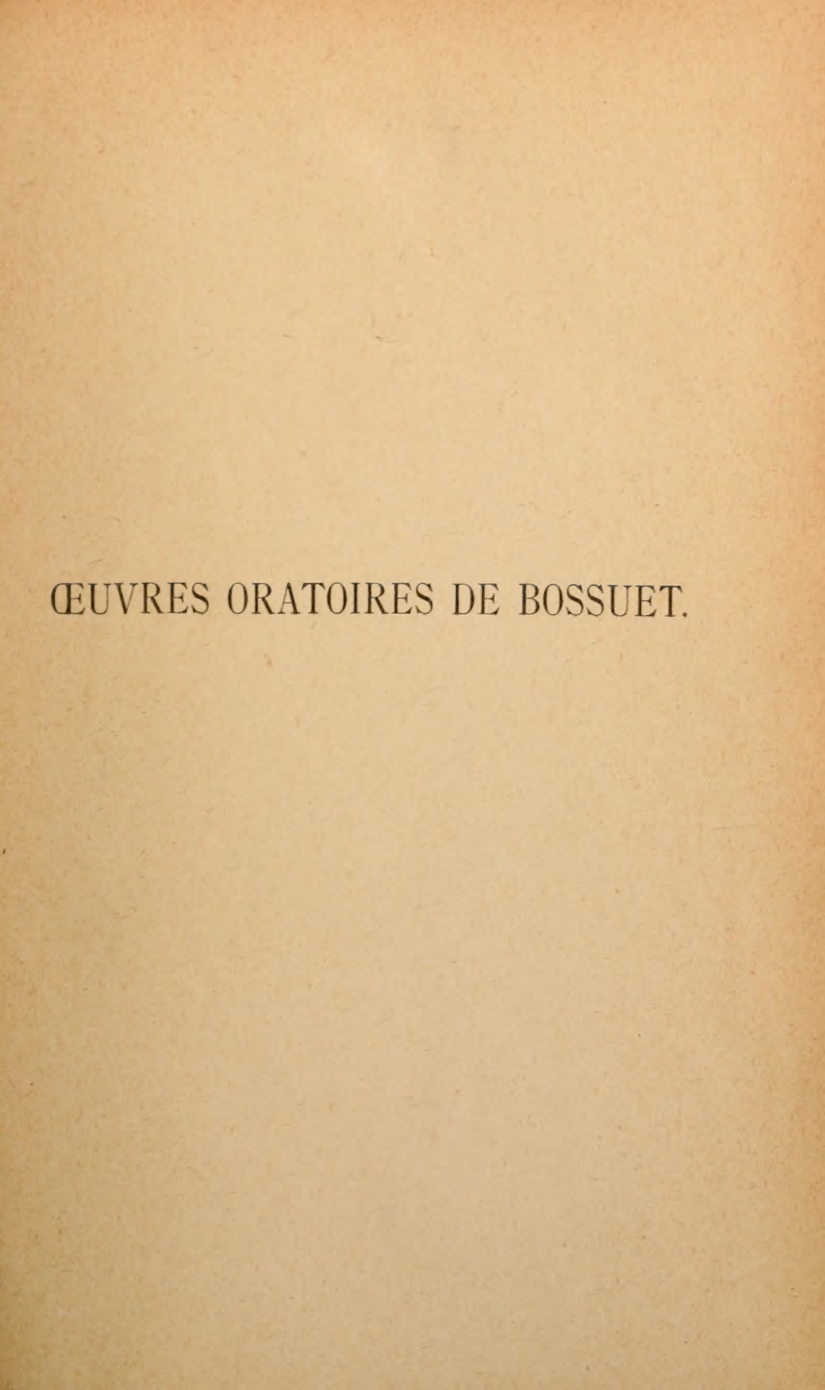




ŒUVRES ORATOIRES DE BOSSUET.



ÉGLISE DES CARMÉLITES DE LA RUE SAINT-JACQUES.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

BOSSUET

ÉDITION CRITIQUE

DE L'ABBÉ J. LEBARQ

REVUE ET AUGMENTÉE

PAR

CH. URBAIN ET E. LEVESQUE

TOME TROISIÈME

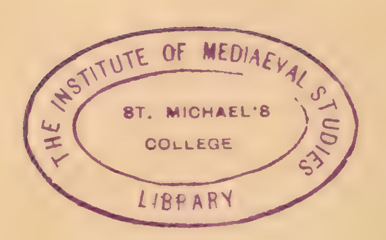
(1659-1661)

PARIS

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

30, RUE SAINT-SULPICE, 30

1916


THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S
COLLEGE
LIBRARY


ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

Les sermons contenus dans ce volume inaugurent une nouvelle manière dans l'éloquence de Bossuet. Ces œuvres pleines et vigoureuses, exubérantes même, sont écrites d'inspiration et improvisées sur le papier : le jeune orateur y laisse déborder librement sa science de la religion et de l'âme humaine.

Sans parler des carêmes des Minimes et des Carmélites, on peut se rendre compte des changements survenus dans ses habitudes oratoires, en prenant un petit nombre d'œuvres de nature similaire, panégyriques de saints, sermons de vêture, etc. Qu'on les compare avec celles de l'époque antérieure, on trouvera, sur un thème uniforme, des développements toujours renouvelés, du moins sur quelque point, et avec ce caractère constant que les compositions plus récentes s'élèvent toujours en perfection au-dessus de celles qui les ont précédées.

La découverte d'autographes inconnus de M. Lebarq nous a permis d'améliorer le texte de plusieurs sermons, tels que le discours pour la vêture de Mlle de Bouillon, et le panégyrique de saint François de Sales, qui paraît cette fois avec son sommaire retrouvé par nous.

Un texte recueilli à l'audition nous a mis à même de restituer au sermon du 13 mars 1661, sur la Parole de Dieu, son exorde, dont nous avons aussi recouvré l'original.

On pourra lire en appendice : 1° le second point d'un sermon sur la Visitation de la sainte Vierge, dont l'autographe a été récemment découvert par M. E. Griselle,

et dont Bossuet s'est servi, en 1659, pour composer sur le même sujet le discours imprimé en tête de ce troisième volume ; 2° un sermon pour la fête de l'Annonciation, pris à l'audition, et qui permettra d'établir une comparaison pleine d'intérêt avec la rédaction primitive.

Nous avons dû placer ici deux discours, le panégyrique de sainte Catherine et celui de saint François de Sales, que M. Lebarq avait, par erreur, assignés aux années 1661 et 1662. A notre grand regret, cette nécessité nous a forcés, sous peine de grossir démesurément ce volume, de renvoyer au tome IV plusieurs sermons du carême des Carmélites, qui ont des rapports si étroits avec ceux du carême des Minimes.

La gravure placée en tête de ce volume représente la chapelle du grand couvent des Carmélites de Paris, au faubourg Saint-Jacques, où Bossuet se fit souvent entendre, en particulier durant le carême de 1661. Comme le constate un ancien mémoire rédigé par ces religieuses, « on venait en foule admirer l'éloquence du prédicateur... On ne peut voir un plus grand concours de monde et plus d'applaudissements. Les gens doctes s'attroupaient ensuite dans notre cour pour en parler ensemble ». (Revue Bossuet, 1900, p. 242).

2 février 1916.

Ch. Urbain et E. Levesque.

POUR LA FÊTE

DE LA VISITATION DE LA SAINTE VIERGE,

1659.

On a peu de renseignements sur ce sermon, dont le manuscrit fait défaut. Nous donnerons, au 2 juillet 1660, une seconde rédaction du troisième point, qui est datée avec certitude par des allusions historiques manifestes : nous en avons d'ailleurs retrouvé l'original. Sous sa première forme, le discours est un peu plus ancien. Une variante du troisième point, tel qu'il fut rédigé pour le discours primitif, nous parle de la paix « que l'on désire », de « ce grand ouvrage qui se négocie : » l'année 1659 est ainsi assez clairement indiquée.

Intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth.

Marie entra en la maison de Zacharie, et salua Élisabeth.

(Luc., I, 40.)

C'est principalement aujourd'hui, et dans la sainte solennité que nous célébrons, que les fidèles doivent reconnaître que le Sauveur est un Dieu caché, dont la vertu agit dans les cœurs d'une manière secrète et impénétrable. Je vois quatre personnes unies dans le mystère que nous honorons : Jésus et la divine Marie, saint Jean et sa mère sainte Élisabeth ; c'est ce qui fait tout le sujet de notre évangile. Mais ce que j'y trouve de plus remarquable, c'est qu'à la réserve du Fils de Dieu, toutes ces personnes sacrées y exercent visiblement quelque action particulière. Élisabeth, éclairée d'en haut, reconnaît la dignité de la sainte Vierge et s'humilie profondément devant elle : *Unde hoc mihi* [1] ? Jean sent la présence de son divin Maître jusque dans le sein de sa mère, et témoigne des transports incroyables : *Exultavit infans* [2]. Cependant l'heureuse Marie, admirant en elle-même de si grands effets de la toute-puis-

1. Luc., I, 43. 2. *Ibid.*, 44.

sance divine, exalte de tout son cœur le saint nom de Dieu, et publie sa munificence. Ainsi toutes ces personnes agissent, et il n'y a que Jésus qui semble immobile : caché dans les entrailles de la sainte Vierge, il ne fait aucun mouvement qui rende sa présence sensible ; et lui, qui est l'âme de tout le mystère, paraît sans action dans tout le mystère.

Mais ne vous étonnez pas, Ames chrétiennes, de ce qu'il nous tient ainsi sa vertu cachée ; il a dessein de nous faire entendre qu'il est ce moteur invisible qui meut toutes choses sans se mouvoir, qui conduit tout sans montrer sa main : de sorte qu'il me sera aisé de vous convaincre que, si son action toute-puissante ne nous paraît pas aujourd'hui en elle-même dans le mystère, c'est qu'elle se découvre assez dans l'action des autres, qui n'agissent et ne se remuent que par l'impression qu'il leur donne. C'est ce que vous verrez[1] plus évidemment dans la suite de ce discours, où, devant vous entretenir des opérations de son Saint-Esprit[2] sur trois différentes personnes, j'ai besoin plus que jamais du secours de ce même Esprit qui les a remplies ; et je dois tâcher d'attirer ses grâces par l'intercession[3] de celle à laquelle il se communique si abondamment qu'il se répand sur les autres par son entremise : c'est la bienheureuse Marie, que nous saluerons avec l'ange : *Ave, gratia...*

L'un des plus grands mystères du christianisme, c'est la sainte société que le Fils de Dieu contracte avec nous, et la manière secrète dont il nous visite. Je ne parle pas, mes très chères Sœurs, de ces communications particulières dont il honore quelquefois des âmes choisies, et je laisse à vos directeurs et aux livres spirituels de vous en instruire. Mais, outre ces visites mystiques, ne savons-nous pas que le Fils de Dieu s'approche tous les jours de ses fidèles : intérieurement, par son Saint-Esprit, et par l'inspiration de sa grâce ; au dehors, par sa parole, par ses sacrements et surtout par celui de l'adorable Eucharistie ?

1. Var. : ce que je me propose de vous faire voir ...

2. Var. : de l'Esprit de Dieu.

3. Var. : par les prières.

Il importe aux chrétiens de connaître quels sentiments ils doivent avoir lorsque Jésus-Christ vient à eux ; et il me semble qu'il lui a plu de nous l'apprendre nettement dans notre évangile. Pour bien entendre cette vérité, remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, que le Fils de Dieu, visitant les hommes, imprime trois mouvements dans leurs cœurs, et je vous prie de vous y rendre attentifs : premièrement, sitôt qu'il approche, il nous inspire, avant toutes choses, une grande et auguste idée de sa majesté, qui fait que l'âme, tremblante et confuse de sa naturelle bassesse, est saisie devant Dieu d'un profond respect, et se juge indigne des dons de sa grâce : tel est son premier sentiment. Mais, Chrétiens, ce n'est pas assez : car cette âme, ainsi abaissée, n'osera jamais s'approcher de Dieu ; elle s'en éloignera toujours par respect, en reconnaissant son peu de mérite. C'est pourquoi, par un second mouvement, il presse au dedans son ardeur fidèle de s'approcher avec confiance et de courir à lui par de saints désirs ; c'est le second sentiment qu'il donne. Enfin le troisième et le plus parfait, c'est que, se rendant propice à ses vœux, il fait triompher sa paix dans son cœur, comme parle le divin Apôtre : *Pax Christi exultet in cordibus vestris* [1], et la comble d'une sainte joie par ses chastes embrassements. Vous le savez, mes très chères Sœurs, vous qui êtes si exercées dans les choses spirituelles, que c'est par ces degrés que Dieu s'avance, que tels sont les sentiments qu'il inspire aux âmes : se juger indignes de Jésus-Christ, c'est par cette humilité qu'il les prépare ; désirer ardemment Jésus-Christ, c'est par cette ardeur qu'il les avance ; enfin posséder en paix Jésus-Christ, c'est par cette tranquillité qu'il les perfectionne. Ces trois sentiments paraissent [2] dans notre évangile nettement et distinctement, et avec un ordre admirable.

En effet, ne voyez-vous pas sainte Élisabeth qui, considérant Jésus-Christ qui l'honore de sa visite en la personne de sa sainte Mère, reconnaît humblement son indignité, en disant d'une voix si respectueuse : « *Et unde hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me* [3] ?

1. Coloss., III, 15.
2. Var. : Et n'est-ce pas ce qui nous paraît...
3. Luc., I, 43.

Et d'où me vient un si grand honneur, que la mère de mon Seigneur me visite? » D'autre part, ne voyez-vous pas que ce sont des désirs ardents qui pressent impétueusement le saint Précurseur, lorsque, tressaillant au sein de sa mère, il veut [1], ce semble, rompre les liens qui l'empêchent de se jeter aux pieds de son Maître, et ne peut souffrir la prison qui le sépare de sa présence : *Exultavit infans in utero ejus* [2]? Enfin n'entendez-vous pas la voix ravissante de la bienheureuse Marie, qui, étant pleine de Jésus-Christ, et possédant en paix ce qu'elle aime, s'épanche toute en actions de grâces et nous témoigne la joie de son cœur par son admirable cantique : « *Magnificat anima mea Dominum* [3] : Mon âme exalte le Seigneur, et mon esprit se réjouit en Dieu mon Sauveur? » Ainsi je ne craindrai pas de vous assurer que j'aurai expliqué tout le mystère de cette journée [4], si je vous fais voir en ces trois personnes, sur lesquelles Jésus caché agit aujourd'hui, l'abaissement d'une âme qui s'en juge indigne, c'est ce que vous remarquerez en Élisabeth ; le transport d'une âme qui le cherche, c'est ce que vous reconnaîtrez en saint Jean ; la paix d'une âme qui le possède, c'est ce que vous admirerez en la sainte Vierge : et c'est le partage de ce discours.

Premier Point.

Il est bien juste, Ames chrétiennes, que la créature s'abaisse lorsque son Créateur la visite ; et le premier tribut que nous lui devons, quand il daigne s'approcher de nous, c'est la reconnaissance de notre bassesse. Aussi est-ce pour cela que je vous ai dit qu'aussitôt qu'il vient à nous par sa grâce, le premier sentiment qu'il inspire, c'est une crainte religieuse qui nous fait en quelque sorte retirer de lui par la considération du peu que nous sommes. Ainsi lisons-nous en saint Luc, que saint Pierre n'a pas plus tôt reconnu la divinité de Jésus-Christ, par les effets miraculeux de sa puissance, qu'il se jette incontinent à ses pieds, et : « Retirez-vous,

1. Var. : il semble par ce mouvement se forcer pour...
2. Luc., I, 41.
3. *Ibid.*, 46.
4. Deforis : tout mon Évangile, tout le mystère... — Var. probable : tout mon Évangile.

Seigneur, lui dit-il ; gardez-vous bien d'approcher de moi, parce que je suis un homme pécheur : *Exi a me, quia homo peccator sum, Domine*[1]. » Ainsi ce pieux centenier que Jésus veut honorer d'une visite, surpris d'une telle bonté, croit ne la pouvoir reconnaître qu'en confessant aussitôt qu'il en est indigne : *Domine, non sum dignus*[2]. Ainsi, pour venir à notre sujet, et n'aller pas rechercher bien loin ce qui se trouve si clairement dans notre évangile, dès la première vue de Marie, dès le premier son de sa voix, sa cousine, sainte Élisabeth, qui connaît la dignité de cette Vierge et contemple par la foi le Dieu qu'elle porte, s'écrie, étonnée et confuse : « D'où me vient un si grand honneur, que la mère de mon Seigneur me visite ? *Unde hoc mihi ?* »

C'est, mes Sœurs, cette humilité, c'est ce sentiment de respect, que l'exemple d'Élisabeth devrait profondément graver dans nos cœurs ; mais, pour cela, il est nécessaire que nous concevions sa pensée, et que nous pénétrions les motifs qui l'obligent à s'humilier de la sorte. J'en remarque deux principaux dans la suite de son discours, et je vous prie de les bien comprendre. *D'où me vient cet honneur*, dit-elle, *que la mère de mon Seigneur me visite ?* C'est sur ces paroles qu'il faut méditer ; et ce qui s'y présente d'abord à ma vue, c'est qu'Élisabeth nous témoigne que, dans la visite qu'elle reçoit, il y a quelque chose qu'elle connaît et quelque chose qu'elle n'entend pas. La mère de mon Seigneur vient à moi, voilà ce qu'elle connaît et ce qu'elle admire ; d'où vient qu'elle me fait cet honneur, c'est ce qu'elle ignore et ce qu'elle cherche. Elle voit la dignité de Marie ; et, dans une telle inégalité, elle la regarde de loin, s'humiliant profondément[3] devant elle. C'est la bienheureuse entre toutes les femmes ; c'est la mère de mon Seigneur, elle le porte dans ses bénites entrailles : *Mater Domini mei* : puis-je lui rendre assez de soumission ?

Mais pendant qu'elle admire toutes ces grandeurs, une seconde réflexion l'oblige à redoubler ses respects. La mère de son Dieu la prévient par une visite pleine

1. Luc., v, 8.
2. Matth., VIII, 8.
3. Var.: s'abaissant humblement.

d'amitié : elle sait bien connaître l'honneur qu'on lui fait, mais elle n'en peut pas concevoir la cause ; elle cherche de tous côtés en elle-même ce qui a pu lui mériter cette grâce : D'où me vient cet honneur, dit-elle, d'où me vient cette bonté surprenante ? *Unde hoc mihi?* Qu'ai-je fait pour la mériter ? ou quels services me l'ont attirée ? *Unde hoc ?* Là, mes Sœurs, ne découvrant rien qui soit digne d'un si grand bonheur, et se sentant heureusement prévenue par une miséricorde toute gratuite, elle augmente ses respects jusqu'à l'infini, et ne trouve plus autre chose à faire, sinon de présenter humblement à Jésus-Christ, qui s'approche d'elle, un cœur humilié sous sa main et une sincère confession de son impuissance.

Voilà donc deux motifs pressants qui la portent aux sentiments de l'humilité, lorsque Jésus-Christ la visite. Premièrement, c'est qu'elle n'a rien qui puisse égaler ses grandeurs ; secondement, c'est qu'elle n'a rien qui puisse mériter ses bontés : motifs en effet très puissants, par lesquels nous devons apprendre à servir notre Dieu en crainte, et à nous réjouir devant lui avec tremblement [1]. Car quelle indigence pareille à la nôtre, puisque, si nous n'avons rien par nature et n'avons rien encore par acquisition, nous n'avons aucun droit d'approcher de Dieu, ni par la condition, ni par le mérite ? Et n'étant pas moins éloignés de sa bonté par nos crimes que de sa majesté infinie par notre bassesse, que nous reste-t-il autre chose, lorsqu'il daigne nous regarder, sinon d'apprendre d'Élisabeth à révérer sa grandeur suprême par la reconnaissance de notre néant, et à honorer ses bienfaits en confessant notre indignité ?

Mais, afin de ne le pas faire seulement de bouche, et d'avoir ce sentiment imprimé au cœur, considérons avant toutes choses ce qu'exige de nous la grandeur de Dieu ; et encore que nulle éloquence ne le puisse assez exprimer, pour nous en former quelque idée, posons d'abord ce premier principe : que ce qui gagne le respect des hommes, ce sont les dignités qui tirent du pair, qui donnent un rang particulier, qui sont uniques et singulières. Voilà ce que les hommes révèrent. Et, ce

1. Ps. II, 11.

fondement étant supposé, qui pourrait nous dire, mes Sœurs, le respect que nous devons au souverain Être? Il est seul en tout ce qu'il est ; il est le seul sage, le seul bienheureux, roi des rois, seigneur des seigneurs, unique en sa majesté, inaccessible en son trône, incomparable en sa puissance. De là vient que Tertullien, tâchant d'exprimer magnifiquement son excellence incommunicable, dit qu'il est « le souverain Grand, qui, ne souffrant rien qui s'égale à lui, s'établit lui-même une solitude par la singularité de sa perfection : *Summum magnum, ex defectione æmuli solitudinem quamdam de singularitate præstantiæ suæ possidens*[1]. » Voilà une manière de parler étrange ; mais cet homme, accoutumé aux expressions fortes, semble chercher des termes nouveaux pour parler d'une grandeur qui n'a point d'exemple. Et surtout n'admirez-vous pas cette solitude de Dieu, *solitudinem de singularitate præstantiæ :* solitude vraiment auguste, et qui doit inspirer de profonds respects?

Mais cette solitude de Dieu nous donne encore, ce me semble, une belle idée. Toutes les grandeurs ont leur faible : grand en puissance, petit en courage ; grand courage et petit esprit ; grand esprit dans un corps infirme qui empêche ses fonctions. Qui peut se vanter d'être grand en tout? Nous cédons, et on nous cède ; tout ce qui s'élève d'un côté s'abaisse de l'autre. C'est pourquoi il y a entre tous les hommes une espèce d'égalité : tellement qu'il n'y a rien de si grand, que le petit ne puisse atteindre par quelque endroit. Il n'y a que vous, ô souverain Grand, ô Dieu éternel, qui êtes singulier en toutes choses, inaccessible en toutes choses, seul en toutes choses : *Solitudinem quamdam*, etc. Vous êtes le seul auquel on peut dire : *O Seigneur, qui est semblable à vous*[2] *: profond en vos conseils*[3], *terrible en vos jugements, absolu en vos volontés, magnifique et admirable en vos œuvres*[4]. Que si vous êtes si grand, si majestueux, malheur à qui se fait grand devant vous! malheur, malheur aux têtes superbes qui vont hautes et levées devant votre face! Vous frappez sur ces cèdres,

1. *Ad Marcion.*, lib. I, n. 4.
2. Ps. XXXIV, 10.
3. Var. : pensées.
4. Exod., XV, 11.

et vous les déracinez ; vous touchez ces orgueilleuses montagnes, et vous les faites évanouir en fumée. Heureux ceux qui, vous sentant approcher par vos saintes inspirations, craignent de s'élever devant vous, de peur de vous exciter à jalousie ; mais qui s'écrient aussitôt avec le Prophète : *Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu, que vous vous en souvenez ? ou qui sont les enfants des hommes, que vous leur faites l'honneur de les visiter*[1] ? Ils se cachent, et votre face les illumine ; ils se retirent par respect, et vous les cherchez ; ils se jettent à vos pieds, et votre Esprit pacifique repose sur eux.

Apprenez, ô enfants de Dieu, de quelle sorte il faut recevoir cette souveraine grandeur ; mais, pour vous humilier plus profondément, sachez que sa bonté vous prévient en tout, et que sa grâce se montre grâce en ce qu'elle n'est attirée par aucuns mérites. Rendez, rendez ici témoignage à sa miséricorde surabondante, vous, pécheurs qu'il a convertis, vous, brebis perdues, qu'il a ramenées, vous, autrefois enfants de ténèbres, que sa grâce a faits enfants de lumière. Ne s'est-il pas souvenu de vous dans le temps que vous l'oubliiez ? Ne vous a-t-il pas poursuivis, quand vous le fuyiez avec plus d'ardeur ? Ne vous a-t-il pas attirés, quand vous méritiez le plus sa vengeance ? Et vous, âmes saintes et religieuses, qui marchez dans la voie étroite, qui vous avancez à grands pas dans le chemin de la perfection ; qui vous a inspiré le mépris du monde et l'amour de la solitude ? N'est-ce pas lui qui vous a choisies, et ne lui confessez-vous pas tous les jours que vous n'avez pas mérité ce choix ? Je n'ignore pas cependant que vous n'amassiez des mérites : anathème à ceux qui le nient ! mais tous ces mérites viennent de la grâce. Si vous usez bien de la grâce, il est vrai que ce bon usage en attire d'autres ; mais il faut qu'elle vous prévienne, pour vous sanctifier par ce bon usage. Ne voyez-vous pas, dans notre évangile, que ce n'est pas Élisabeth qui vient à Marie ; c'est Marie qui cherche[2] sainte Élisabeth, c'est Jésus qui prévient saint Jean. Quel est, mes Sœurs, ce nouveau miracle ? Jean doit être son précurseur, il doit marcher devant sa face, il lui doit préparer les voies ; et néanmoins nous

1. Ps. VIII, 5. 2. Var. : qui visite.

voyons manifestement qu'il faut que Jésus-Christ le prévienne. Et qui donc ne prévient-il pas, s'il prévient même son précurseur? Que si nous sommes ainsi prévenus, de quoi pouvons-nous nous glorifier? Sera-ce peut-être du commencement? Mais c'est là que la grâce nous a éclairés sans que nous l'ayons mérité. Quoi! sera-ce donc du progrès? Mais la grâce s'étend dans toute la vie, et dans toute la vie elle est toujours grâce : *Fons aquæ salientis* [1]; c'est [2] un fleuve qui retient, durant tout son cours, le nom qu'il a pris dans son origine : c'est « la grâce elle-même qui mérite d'être augmentée, afin que, par cet accroissement, elle mérite d'arriver à sa perfection : *Ipsa gratia meretur augeri, ut aucta mereatur perfici,* » dit saint Augustin [3].

Que s'il est ainsi, Chrétiens, que nous ne vivions que par grâce, que nous ne subsistions que par grâce, que tardons-nous à imiter sainte Élisabeth? Que ne disons-nous du fond de nos cœurs : « *Unde hoc mihi?* D'où me vient un si grand bonheur? » d'où me vient cette faveur extraordinaire? Ha! je ne l'ai point méritée; je ne la dois, ô Seigneur, qu'à votre bonté. C'est le premier sentiment que la grâce inspire, parce que son premier ouvrage, c'est de se faire reconnaître grâce. Confessons donc, avant toutes choses, que nous sommes indignes des dons de Dieu : Dieu alors nous en croira dignes, si nous avouons ne l'être pas; si nous reconnaissons qu'il ne nous doit rien, il se confessera notre débiteur. Il est allé chez le centenier, parce qu'il se juge indigne de le recevoir. Pierre se juge indigne d'approcher de lui : il le fait le fondement de son corps mystique. Paul se trouve indigne qu'on le nomme apôtre, et il le fait le plus illustre [4] de tous ses apôtres. Jean-Baptiste s'estime indigne de lui délier ses souliers, qui est le plus vil office d'un serviteur, et il le fait son meilleur ami : *Amicus Sponsi* [5]; et cette main, qu'il juge indigne des pieds du Sauveur, est élevée jusqu'à sa tête, qu'il arrose des eaux baptismales. Tant il est vrai, âmes chrétiennes, que ce qui nous mérite les dons

1. Joan., IV, 14.
2. Var. : elle ressemble à un fleuve.
3. *Epist.* CLXXXVI, n. 10.
4. Var. : le plus célebre.
5. Joan., III, 29.

de la grâce, c'est de confesser humblement que nous ne les pouvons mériter ; tellement que l'humilité est l'appui de la confiance. Quiconque s'est préparé par l'humilité, peut ensuite s'abandonner aux désirs ardents dont nous allons voir les sacrés transports en la personne de saint Jean-Baptiste.

Second Point.

Ce n'est pas assez à l'âme fidèle de s'humilier devant Dieu et de s'en retirer en quelque sorte par le sentiment de sa bassesse. Après ce premier mouvement, par lequel elle reconnaît son indignité, elle en doit ensuite ressentir un autre, c'est-à-dire un chaste transport, par lequel elle coure à Dieu et s'efforce de s'unir à lui. Mais est-il possible, mes Sœurs, qu'un tel désir soit raisonnable, et que des mortels comme nous puissent porter si haut leurs pensées? Il n'est pas permis d'en douter ; et en voici la raison solide, prise de la nature de Dieu nécessairement bienfaisante. Je vous ai représenté sa grandeur suprême, qui éloigne de lui les créatures ; il vous faut maintenant parler de sa bonté, qui leur tend la main et qui les invite. L'une et l'autre sont inconcevables ; et comme, me défiant de mes forces, je me suis aidé pour la première d'une forte expression de Tertullien, je me servirai pour la seconde d'un excellent discours d'un autre docteur de l'Église : c'est le grand saint Grégoire de Nazianze, qui a mérité parmi les Grecs le surnom auguste de Théologien, à cause des hautes conceptions qu'il a de la nature divine.

Ce grand homme invite tout le monde à désirer Dieu, par la considération de cette bonté infinie qui prend tant de plaisir à se répandre ; ce qu'ayant expliqué avec soin, il conclut enfin par ces mots : *Ce Dieu*, dit cet excellent théologien [1], *désire d'être désiré ; il a soif*, le pourriez-vous croire? au milieu de son abondance. Mais quelle est la soif de ce premier Être? c'est « que les hommes aient soif de lui : *Sitit sitiri.* » Tout infini qu'il est en lui-même, et plein de ses propres richesses, nous pouvons néanmoins l'obliger : et com-

1. *Orat.*, XL, 27.

ment pouvons-nous l'obliger? C'est en lui demandant qu'il nous oblige ; parce *qu'il donne plus volontiers que les autres ne reçoivent :* ce sont les paroles de saint Grégoire.

Ne diriez-vous pas, Chrétiens, qu'il vous représente une source vive, qui, par la fécondité[1] continuelle de ses eaux claires et fraîches, semble présenter à boire aux passants altérés? Elle n'a pas besoin qu'on la lave de ses ordures, ni qu'on la rafraîchisse dans son ardeur ; mais se contentant elle-même de sa netteté et de sa fraîcheur naturelle, elle ne demande, ce semble, plus rien, sinon que l'on boive, et que l'on vienne se laver et se rafraîchir de ses eaux. Ainsi la nature divine, toujours riche, toujours abondante, ne peut non plus croître que diminuer[2], à cause de sa plénitude ; et la seule chose qui lui manque, si l'on peut parler de la sorte, c'est qu'on vienne puiser en son sein les eaux de vie éternelle, dont elle porte en elle-même une source infinie et inépuisable. C'est pourquoi saint Grégoire a raison de dire *qu'il a soif que nous ayons soif de lui ;* et qu'il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons le moyen de nous bienfaire.

Cela étant ainsi, Chrétiens, c'est faire injure à cette bonté que de n'avoir pas du désir pour elle. De là les transports de saint Jean dans les entrailles de sa mère. Il sent que son Maître le vient visiter, et il voudrait s'avancer pour le recevoir : c'est le saint amour qui le pousse, ce sont des désirs ardents qui le pressent. Ne voyez-vous pas, Ames saintes, qu'il tâche de rompre ses liens par son mouvement impétueux? Mais s'il demande la liberté, ce n'est que pour courir au Sauveur ; et s'il ne peut plus souffrir sa prison, c'est à cause qu'elle le sépare de sa présence.

C'est donc avec beaucoup de raison que nous nous adressons à saint Jean-Baptiste pour apprendre à désirer le Sauveur des âmes, puisqu'il lui doit préparer les voies. C'est à lui de nous inspirer des désirs ardents ; et si vous recherchez[3], Chrétiens, quel est le ministère

1. Var. : l'abondance. — Ici. et plus loin. Lachat préfère la variante au texte, sans nécessité, et en l'absence du manuscrit.

2. Nous dirions aujourd'hui : « Ne peut *pas* plus croître que... »

3. Var. : si vous comprenez.

du saint Précurseur, vous découvrirez aisément [1] qu'il est envoyé sur la terre pour faire désirer Jésus-Christ aux hommes, et que c'est en cette manière qu'il lui doit préparer ses voies. En effet, il faut vous faire entendre quel est le sujet de sa mission ; et il faut qu'un autre saint Jean, disciple et bien-aimé du Sauveur, vous explique la fonction [2] de saint Jean-Baptiste. Écoutez comme il parle dans son Évangile : *Il y eut un homme envoyé de Dieu, dont le nom était Jean : cet homme n'était point la lumière, mais il venait sur la terre pour rendre témoignage de la lumière*, c'est-à-dire de Jésus-Christ : *Non erat ille lux sed ut testimonium perhiberet de lumine* [3]. N'êtes-vous pas étonnées, mes Sœurs, de cette façon de parler de l'évangéliste? Jésus-Christ est la lumière, et on ne le voit pas ; Jean-Baptiste n'est pas la lumière, et non seulement on le voit, mais encore il nous découvre la lumière même! Qui vit jamais un pareil prodige? quand est-ce que l'on a ouï dire qu'il fallût montrer la lumière aux hommes, et leur dire : Voilà le soleil? N'est-ce pas la lumière qui découvre tout? N'est-ce pas elle dont le vif éclat vient ranimer toutes les couleurs et lever le voile obscur et épais qui avait enveloppé toute la nature? Et voici que l'Évangile nous vient enseigner que la lumière était au milieu de nous sans être aperçue, et, ce qui est beaucoup plus étrange, que Jean, qui n'est pas la lumière, est envoyé néanmoins pour nous la montrer : *Non erat ille lux.*

Dans cet événement [4] extraordinaire, Chrétiens, n'accusons pas la lumière de ce que nos yeux infirmes ne la peuvent voir [5] : accusons-en notre aveuglement ; accusons la faiblesse d'une vue tremblante, qui ne peut souffrir le grand jour. C'est ce que le grand Augustin nous explique délicatement [6] par ces excellentes paroles : *Tam infirmi sumus, per lucernam quærimus diem* [6]. Saint Jean n'était qu'un petit flambeau : *Erat lucerna*

1. Var. : il vous sera aisé de connaître.
2. Var. : la mission. — Ce mot vaut bien celui qui le remplace ; mais il formait redite. (Voyez deux lignes plus haut.)
3. Joan., I, 8.
4. Var. : accident.
5. Var. : ne la voient pas.
6. Var. : admirablement.
7. *In Joan.* Tract. II, n. 8.

ardens et lucens[1] ; et *telle est notre infirmité, qu'il nous faut*[2] *un flambeau pour chercher le jour :* il nous faut Jean-Baptiste pour chercher Jésus, *per lucernam quærimus diem ;* c'est-à-dire, mes très chères Sœurs, qu'il fallait à nos faibles yeux une lumière douce et tempérée, pour nous accoutumer au jour du midi, et qu'il nous fallait montrer de petits rayons pour nous faire désirer de voir le soleil, que nous avions entièrement oublié dans la longue nuit de notre ignorance : car c'est en ceci principalement qu'était déplorable l'aveuglement de notre nature, et je vous prie de le bien entendre.

Nous avions premièrement perdu la lumière : « le soleil de justice ne nous luisait plus : *Sol intelligentiæ non est ortus nobis*[3]. » Non seulement nous l'avions perdue ; mais nous en avions même perdu le désir, et « nous aimions mieux les ténèbres : *Dilexerunt homines magis tenebras, quam lucem*[4]. » Nous en avions non seulement perdu le désir ; mais nous nous plaisions tellement dans l'obscurité, l'ignorance de la vérité nous était de telle sorte passée en nature, que nous craignions de voir la lumière ; nous fuyions devant la lumière, nous haïssions même la lumière : car « celui qui fait le mal hait la lumière : *Qui male agit, odit lucem*[5]. » D'où nous venait cet aveuglement, ou plutôt cette haine de la clarté ? Il faut que saint Augustin nous le fasse entendre, en remarquant certain rapport de l'entendement aux yeux corporels, et de la lumière spirituelle à la lumière sensible. Les yeux ont été faits pour voir la lumière, et tu es faite, âme raisonnable, pour voir la vérité éternelle, *qui illumine tout homme qui naît au monde.* « Les yeux se nourrissent de la lumière : *Luce quippe pascuntur oculi nostri,* » dit saint Augustin[6] ; et « ce qui fait voir, poursuit ce grand homme, que la lumière les nourrit et les fortifie, c'est que, s'ils demeurent trop longtemps dans l'obscurité, ils deviennent faibles et malades : *Cum in tenebris fuerint, infir-*

1. Joan., V. 35.
2. Var. : que nous cherchons le jour avec un flambeau, nous cherchons Jésus-Christ par Jean-Baptiste.
3. Sap., V. 6. Deforis : *ortus est eis*
4. Joan., III, 19.
5. *Ibid.*, 20.
6. *In Joan.* Tract. XIII. n. 5.

mantur. » Et cela, pour quelle raison, si ce n'est, dit le même saint, « qu'ils sont privés de leur nourriture, et comme fatigués par un trop long jeûne? *Fraudati oculi cibo suo defatigantur et debilitantur, quasi quodam jejunio lucis.* » D'où il arrive encore un effet étrange, c'est que, si l'on continue à leur dérober cette nourriture agréable, ou vous les verrez enfin défaillir, manque d'aliment, ou, s'ils ne meurent pas tout à fait, ils seront du moins si débiles, qu'à force de discontinuer de voir la lumière, ils n'en pourront plus supporter l'éclat, ils ne la regarderont qu'à demi, d'un œil incertain et tremblant. Ha ! rendez-nous, diront-ils, notre obscurité ; ôtez-nous cette lumière importune. Ainsi la lumière, qui était leur vie, est devenue l'objet de leur aversion.

Chrétiens, ne sentons-nous pas qu'il nous en est arrivé de même? Qui ne sait que nous sommes faits pour nous nourrir de la vérité? C'est d'elle que doit vivre l'âme raisonnable : si elle quitte cette viande céleste, elle perd sa substance et sa force ; elle devient languissante et exténuée ; elle ne peut plus voir qu'avec peine ; après, elle ne désire plus de voir ; enfin, elle ne hait rien tant que de voir. Ha ! qu'il n'est que trop véritable, qu'il n'est que trop constant par expérience ! On s'engage à des attachements criminels, on ne cherche que les ténèbres ; les fumées s'épaississent autour de l'esprit, et la raison en est offusquée : celui qui est en cet état ne peut pas voir, « la lumière de ses yeux n'est plus avec lui : *Lumen oculorum meorum et ipsum non est mecum* [1]. » Voulez-vous être convaincus qu'il ne veut pas voir? Au milieu de ces ombres qui l'environnent, un sage ami s'approche de lui ; il observe s'il n'y a point quelque endroit par où on lui puisse faire entrevoir le jour ; mais il en détourne la vue ; il ne veut point voir la lumière, qui lui découvre une erreur qu'il aime et dont il ne veut pas se désabuser : *Oculos suos statuerunt declinare in terram* [2].

C'est ainsi que sont les pécheurs, c'est ainsi qu'était tout le genre humain : la lumière s'était retirée, et avait

1. Ps. XXXVII, 11. 2. Ps. XVI, 11.

laissé les hommes malades dans un long oubli de la vérité. Que ferez-vous [1], ô divin Jésus, splendeur éternelle du Père? Montrerez-vous d'abord à nos yeux infirmes votre lumière si vive et si éclatante? Non, mes Sœurs, il ne le fait pas; il se cache encore en lui-même; mais il se réfléchit sur saint Jean. Il envoie [2] premièrement des rayons plus faibles pour fortifier peu à peu notre vue tremblante et nous faire insensiblement désirer la beauté du jour. Divin Précurseur, voilà votre emploi; et vous commencez aujourd'hui ce saint exercice.

Et en effet, ne voyez-vous pas que Jésus n'agit pas? Il ne remue pas, il ne se montre pas, il ne paraît pas encore en lui-même, et il brille déjà en saint Jean. C'est pourquoi le bon Zacharie compare Jésus-Christ au soleil levant : « *Visitavit nos Oriens ex alto* [3]. L'Orient, dit-il, nous a visités. » Et comment nous a-t-il visités, puisqu'il est encore au sein de sa mère, et qu'il ne s'est pas encore découvert au monde? Il est vrai, nous dit Zacharie; mais c'est un soleil qui se lève : on ne le voit pas encore paraître, il n'est pas sorti de l'autre horizon; toutefois ne voyez-vous pas qu'il nous a déjà visités? Nous voyons déjà poindre sa lumière, luire ses rayons; en sorte qu'il éclaire déjà les montagnes, parce qu'il a déjà lui sur son précurseur [4] : *Visitavit nos Oriens*. Voyez comme il se réjouit de ce nouveau jour; considérez avec quel transport il adore cette lumière naissante. C'est qu'il nous veut apprendre à la désirer. Car ne semble-t-il pas qu'il nous dise par ce tressaillement admirable : Que tardez-vous, mortels misérables, à courir au divin Jésus? pourquoi fuyez-vous sa lumière, qui est la vie des cœurs, la paix des

1. Var. : Que fallait-il faire, mes Sœurs, pour guérir ces aveugles volontaires, qui se plaisaient dans l'obscurité? Sans doute, le commencement de leur guérison, c'était de leur faire désirer le jour : c'est l'emploi du saint Précurseur; c'est pourquoi il marche devant Jésus-Christ.

2. Var. : Jésus-Christ envoie donc Jean-Baptiste aux hommes, afin que voyant sur ce grand prophète une réflexion de sa lumière, c'est-à-dire de sa vérité, ils fussent excités par son ministère à désirer la lumière même. C'est ce qu'a fait le saint Précurseur par ses divines prédications : c'est ce qu'il commence à faire aujourd'hui, et dès le sein de sa mère. Les célestes transports qu'il ressent nous apprennent à désirer le Sauveur du monde.

3. Luc., I, 78.

4. Var. : en la personne de saint Jean-Baptiste.

esprits, la joie unique des yeux épurés, la viande incorruptible des âmes fidèles? que n'allez-vous donc à Jésus? que ne courez-vous à Jésus? Celui qui se fait sentir au cœur d'un enfant, quels charmes aura-t-il pour les hommes faits! Il le fait tressaillir de joie jusque dans l'obscurité du sein maternel; que sera-ce donc dans son sanctuaire? et si ses premières approches causent des transports si aimables, que feront ses embrassements?

Je ne me lasserai point de le répéter. Quoi! mes Sœurs, il ne paraît pas, il n'agit pas, il ne parle pas, et déjà sa sainte présence remplit tout de joie et de l'Esprit de Dieu! Quel bonheur, quel ravissement de recevoir de sa bouche divine les paroles de vie éternelle; d'en voir couler un fleuve d'eau vive, pour rafraîchir les cœurs altérés; de lui voir miséricordieusement chercher les pécheurs; d'entendre résonner sa voix paternelle, qui appelle à soi tous ceux qui travaillent, et leur promet un si doux repos! mais, quoi? de le contempler jusque dans sa gloire, de regarder à découvert sa divine face, et rassasier ses yeux éternellement de ses beautés immortelles!

Ha! que tardons-nous, Ames chrétiennes? que n'excitons-nous nos désirs, que ne pressons-nous nos ardeurs trop lentes? Ce n'est pas seulement Jean qui sent de près ce divin Sauveur, qui désire ardemment sa sainte présence : de si loin que Jésus-Christ a été prévu, il a été désiré avec ferveur. « Mon âme, disait David, languit après vous : quand viendrai-je? quand m'approcherai-je de la face de mon Seigneur? *Quando veniam, et apparebo ante faciem Dei*[1]? » Quelle honte, quelle indignité, si, lorsqu'on soupire à lui de si loin, ceux dont il s'approche, qui le possèdent, ne s'en soucient pas! Car, mes Frères, n'est-il pas à nous, ne l'avons-nous pas sur nos saints autels? Lui-même, en sa propre substance, ne s'y donne-t-il pas à nous? S'il ne nous est pas encore donné de l'embrasser dans son trône, que ne courons-nous du moins à ses saints autels? Courons donc à cette table mystique, prenons avide-

1. Ps. XLI. 3.

ment ce corps et ce sang; n'ayons de faim que pour cette viande, n'ayons de soif que pour ce breuvage : car, pour bien désirer Jésus, il ne faut désirer que lui. Désirons Jésus-Christ avec transport : nous trouverons en lui la paix de nos âmes, cette paix qu'il vous faut montrer en la bienheureuse Marie ; et c'est par où je m'en vais conclure.

Troisième Point.

Voici l'accomplissement de l'œuvre de Dieu dans les âmes qu'il a choisies. Il les purifie par l'humilité, il les enflamme par les désirs ; enfin lui-même il se donne à elles, et leur amène avec lui une paix céleste [1]. Ce sont [2], mes Sœurs, les chastes délices de cette sainte et divine paix qui réjouissent la sainte Vierge en Notre-Seigneur,

1. Var. : une paix céleste, qu'il faut vous représenter en la sainte Vierge.

2. *Première rédaction :* « Vous avez vu, Ames chrétiennes, Jésus-Christ s'approchant des hommes : vous avez vu sainte Élisabeth qui se juge indigne de le recevoir ; et vous avez vu le saint Précurseur dans l'impatience de l'embrasser. Marie a ressenti ces deux mouvements ; mais elle est maintenant élevée plus haut. Elle a été saisie au commencement de cette crainte que l'humilité inspire, elle a été troublée à l'abord de l'ange : elle était bien éloignée de croire qu'elle fût digne d'être mère, puisqu'elle s'est si humblement reconnue servante : *Ecce ancilla.* A cette crainte respectueuse ont bientôt succédé les désirs, et elle a assez souhaité Jésus-Christ. Et n'est-ce pas ce qui lui a fait dire avec tant d'ardeur : « Qu'il me soit fait selon votre parole : *Fiat mihi secundum verbum tuum !* » Mais maintenant qu'elle le possède, qu'elle le porte dans ses entrailles, elle s'abandonne, mes Sœurs, à des mouvements plus divins. Cette paix qui surpasse tout entendement, dont elle jouit avec lui, la remplit d'une joie inconcevable, qui éclate enfin en ces mots : *Mon âme glorifie le Seigneur.*

Voilà donc cette paix divine qui doit faire notre partage, et dont il faut vous entretenir. Mais comme je ne puis vous en expliquer les incomparables douceurs, apprenez-les de la sainte Vierge, en parcourant avec moi les points principaux de cet admirable cantique, dont la ravissante harmonie charme aujourd'hui le ciel et la terre : vous y verrez un ordre admirable.

Pour bien entendre une vérité, il faut la rechercher jusque dans sa cause, et la reconnaître dans ses effets : et aussi les paroles de la sainte Vierge nous vont, mes Sœurs, expliquer par ordre et la cause et les effets de cette paix céleste et divine. Voyons donc avant toutes choses quelle a été la cause de cette paix, qui réjouit son esprit en Notre-Seigneur. « *C'est*, dit-elle, *qu'il m'a regardée, c'est qu'il a daigné arrêter les yeux sur mon néant et sur ma bassesse : Quia respexit humilitatem.* » Entendons ceci, Chrétiens ; apprenons de la sainte Vierge que ce qui fait naître dans les cœurs cette paix céleste que le monde ne peut donner, c'est le regard particulier de Dieu sur les justes : *Oculi Domini super justos.* Mais, afin de vous en convaincre, je vous prie d'abord de considérer ce que veut dire la paix.

Maintenant que toute l'Europe l'attend, qu'elle se réjouit dans cette espérance, que ce grand ouvrage qui se négocie tient tous les esprits en suspens, qu'est-ce que cette paix que l'on désire ? » — (Voy. plus loin, 2 juillet 1660, un nouveau 3e point.)

et qui lui font dire d'une voix contente : « Mon âme exalte le nom du Seigneur, et mon esprit se réjouit en Dieu mon Sauveur : *Magnificat anima mea Dominum*[1].» Certainement son âme est en paix, puisqu'elle possède Jésus-Christ. Et c'est aussi pour cette raison que, ne pouvant assez expliquer cette paix inconcevable des âmes pieuses, je m'adresse à la sainte Vierge, et je vous prie d'en apprendre d'elle les incomparables douceurs, en parcourant ce sacré cantique qui ravit aujourd'hui le ciel et la terre. Mais, pour en comprendre la suite, il faut vous représenter, comme en raccourci, les instructions qu'il contient, que nous examinerons ensuite en détail dans le peu de temps qui nous reste.

Pour cela, je partage ce cantique en trois. Marie nous dit, avant toutes choses, les faveurs que Dieu lui a faites. *Il a*, dit-elle, *regardé mon néant ; il m'a fait de très grandes choses, il a déployé sur moi sa puissance.* Elle parle secondement du mépris du monde et considère sa gloire abattue : *Dieu a dissipé les superbes, Dieu a déposé les puissants ; et, pour punir les riches avares, il les a renvoyés les mains vides.* Enfin elle conclut son sacré cantique en admirant la vérité de Dieu et la fidélité de ses promesses : « Il s'est souvenu de sa miséricorde, ainsi qu'il l'avait promis à nos pères : *Sicut locutus est ad patres nostros*[2]. » Voilà trois choses qui semblent bien vagues, et n'ont pas apparemment grande liaison ; néanmoins elle est admirable, et je vous prie, mes Sœurs, de le bien entendre, car il me semble que le dessein de la sainte Vierge, c'est d'exciter les cœurs des fidèles à aimer la paix que Dieu donne.

Pour leur en montrer la douceur, elle leur en découvre d'abord le principe, principe certainement admirable ; c'est le regard de Dieu sur les justes, sa bonté qui les accompagne, sa providence qui veille sur eux : *Respexit humilitatem ancillæ suæ*[3] ; c'est ce qui fait naître la paix dans les saintes âmes. Mais, parce que l'éclat des faveurs du monde et les vaines douceurs qu'il promet les pourraient détourner de celles de Dieu, elle leur montre secondement le monde abattu, et sa gloire détruite et

1. Luc., I, 46.
2. Luc., I, 55.
3. *Ibid.*, 48.

anéantie. Enfin, comme ce renversement des grandeurs humaines et l'entière félicité des âmes fidèles ne nous paraît pas en ce siècle ; de peur qu'elles ne se lassent d'attendre, elle affermit leur esprit dans la paix de Dieu par la certitude de ses promesses. Voilà l'ordre et l'abrégé du sacré cantique : peut-être ne paraît-il pas encore assez clair ; mais j'espère bien, Chrétiens, que je vous le ferai aisément entendre.

Considérons donc, avant toutes choses, le principe de cette paix, et comprenons-en la douceur par la cause qui la fait naître. Dites-la-nous, ô divine Vierge ! dites-nous ce qui réjouit votre esprit en Dieu. « C'est, dit-elle, qu'il m'a regardée ; c'est qu'il lui a plu de jeter les yeux sur la bassesse de sa servante : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.* » Il nous faut entendre, mes Sœurs, ce que signifie ce regard de Dieu, et concevoir les biens qu'il enferme. Remarquez, dans les Écritures, que le regard de Dieu sur les justes signifie, en quelques endroits, sa faveur et sa bienveillance, et qu'il signifie, en d'autres passages, son secours[1] et sa protection. Dieu ouvre sur eux un œil de faveur ; il les regarde comme un bon père, toujours prêt à écouter leurs demandes ; c'est ce que veut dire le Roi-Prophète : « *Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum*[2] : Les yeux de Dieu sont arrêtés sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières ; » voilà le regard de faveur. Mais, mes Sœurs, le même prophète nous expliquera, dans un autre psaume, le regard de protection : « *Ecce oculi Domini super metuentes eum, et in eis qui sperant super misericordia ejus*[3] : Voilà, dit-il, que les yeux de Dieu veillent continuellement sur ceux qui le craignent ; » et cela, pour quelle raison ? « *Ut eruat a morte animas eorum, et alat eos in fame*[4] : Pour délivrer leurs âmes de la mort, et les nourrir dans la faim. » Voilà ce regard de protection par lequel Dieu veille sur les gens de bien pour détourner les maux qui les menacent. C'est pourquoi le même David ajoute aussitôt : « Notre âme attend après le Seigneur, parce qu'il est notre protecteur et notre

1. Var. : sa conduite...
2. Ps. XXXIII, 16.
3. Ps. XXXII, 18.
4. *Ibid.*, 19.

secours : *Anima nostra sustinet Dominum, quoniam adjutor et protector noster est*[1]. » Une âme assurée de ce double regard, que peut-elle souhaiter pour avoir la paix ? C'est ce que veut dire la très sainte Vierge, lorsqu'elle nous apprend que Dieu la regarde.

En effet, c'est elle, mes Sœurs, qui est singulièrement honorée[2] de ce double regard de la Providence : Dieu l'a regardée d'un œil de faveur, lorsqu'il l'a préférée à toutes les autres femmes ; et que dis-je à toutes les femmes ? mais aux anges, mais aux séraphins et à toutes les créatures. Le regard de protection a veillé sur elle, lorsqu'il en a détourné bien loin la corruption du péché, les ardeurs de la convoitise et les malédictions communes de notre nature : c'est pourquoi elle chante avec tant de joie. Écoutez comme elle célèbre la faveur de Dieu : *Fecit mihi magna qui potens est*[3]. Il m'a, dit-elle, comblée de ses grâces. « Le Tout-puissant m'a fait de grandes choses. » Mais voyez comme elle se loue de sa protection : « *Fecit potentiam in brachio suo*[4] : Son bras a montré en moi sa puissance » ; il m'a remplie de ses grâces, et m'a fait de si grandes choses, que nulle créature ne les peut égaler, ni nul entendement les comprendre : *Fecit mihi magna.* Mais, s'il a ouvert sur moi ses mains libérales pour combler mon âme de biens, il a pris plaisir d'étendre son bras pour en détourner tous les maux : *Fecit potentiam.* C'est donc particulièrement l'heureuse Marie qui est favorisée de ces deux regards de bienveillance et de protection : *Quia respexit humilitatem.*

Mais néanmoins, Ames chrétiennes, Ames saintes et religieuses, vous en êtes aussi honorées ; et c'est ce qui doit mettre votre esprit en paix. Pourrai-je bien exprimer cette vérité ? Sera-t-il donné à un pécheur de pouvoir parler dignement de la paix des âmes innocentes ? Disons, mes Sœurs, ce que nous pourrons ; parlons de ces douceurs inconcevables, pour en rafraîchir le goût à ceux qui les sentent et en exciter l'appétit à ceux qui ne les ont pas expérimentées. Oui,

1. Ps. XXXII, 20.
2. Var. : Je sais bien que la sainte Vierge est singulièrement honorée...
3. Luc., I, 49.
4. *Ibid.*, 51.

certainement, ô enfants de Dieu, il vous regarde avec bienveillance, il découvre sur vous sa face bénigne. Il montre un visage terrible, lorsqu'une conscience coupable, nous reprochant l'horreur de nos crimes, fait que Dieu nous paraît en juge, avec une face irritée. Mais lorsque, au milieu d'une bonne vie, il fait naître dans les consciences une certaine sérénité, il montre alors un visage ami et tranquille, il calme tous les troubles, il dissipe tous les nuages. Le fidèle qui espère en lui ne le regarde plus comme juge : il ne le voit plus que comme un bon père, qui l'invite doucement à soi ; de sorte qu'il lui dit plein de confiance : « O Dieu, vous êtes mon protecteur : *Dicam Deo : Susceptor meus es*[1] ; » et il lui semble que Dieu lui réponde : « O âme fidèle, je suis ton salut : *Dic animæ meæ : Salus tua ego sum*[2] : » tellement qu'il jouit d'une pleine paix, parce qu'il est à couvert sous la main de Dieu ; et de quelque côté qu'on le menace, il s'élève du fond de son cœur une voix secrète qui le fortifie et lui fait dire avec assurance : « *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous[3] ? » *Le Seigneur est mon salut, qui craindrai-je? le Seigneur est le protecteur de ma vie, devant qui pourrais-je trembler*[4] ?

Telle est, mes Sœurs, cette paix cachée que Dieu donne à ses serviteurs ; paix que le monde ne peut entendre, et qui, chassée du milieu du siècle par le tumulte continuel, semble s'être retirée dans vos solitudes. Mais n'en disons rien davantage : n'entreprenons pas de persuader par nos discours ce que la seule expérience peut faire connaître ; et ne pouvant vous la représenter en elle-même, finissons enfin ce discours en vous en disant quelque effet sensible. C'est, mes Sœurs, le mépris du monde qui paraît, dans la suite de notre cantique, de la fausse paix qu'il promet, des vaines douceurs qu'il fait espérer. Car cette âme appuyée sur Dieu, qui goûte les douceurs de sa sainte paix, qui a mis son refuge dans le Très-Haut, jetant ensuite les yeux sur le monde, qu'elle voit bien loin à ses pieds, du haut de son refuge inébranlable, ô Dieu ! qu'il lui

1. Ps. XLI, 10.
2. Ps. XXXIV, 3.
3. Rom., VIII, 31.
4. Ps. XXVI, 1.

semble petit, et qu'elle le voit bien d'une autre manière que ne fait pas le commun des hommes ! Mais en quel état le voit-elle ? Elle voit toutes les grandeurs abattues, tous les superbes portés par terre ; et dans ce grand renversement des choses humaines, rien ne lui paraît élevé que les simples et humbles de cœur. C'est pourquoi elle dit avec Marie : « *Dispersit superbos* [1], il a dissipé les superbes ; *deposuit potentes* [2], il a déposé les puissants ; *exaltavit humiles*, et il a relevé ceux qui étaient à bas. »

Entrez, mes Sœurs, dans ce sentiment, qui est le sentiment véritable de la vocation religieuse ; et afin de le bien entendre, représentez-vous, s'il vous plaît, cette étrange opposition de Dieu et du monde. Tout ce que Dieu élève, le monde se plaît de le rabaisser ; tout ce que le monde estime, Dieu se plaît de le détruire et de le confondre : c'est pourquoi Tertullien disait si éloquemment « qu'il y avait entre eux de l'émulation: *Est æmulatio divinæ rei et humanæ* [3]. » Et en effet, nous le voyons par expérience. Qui sont ceux que Dieu favorise ? Ceux qui sont humbles, modestes et retenus. Qui sont ceux que le monde avance ? Ceux qui sont hardis et entreprenants. Ne voyez-vous pas l'émulation ? Qui sont ceux que Dieu favorise ? Ceux qui sont simples et sincères. Qui sont ceux que le monde avance ? Ceux qui sont fins et dissimulés. Le monde veut de la violence pour emporter ses faveurs : Dieu ne donne les siennes qu'à la retenue ; et il n'est rien ni de plus grand [4] devant Dieu, ni de plus inutile selon le monde que cette médiocrité tempérée en laquelle la vertu consiste. Voilà donc une émulation entre Jésus-Christ et le monde : ce que l'un élève, l'autre le déprime ; et ce combat durera toujours, jusqu'à ce que le siècle finisse.

Et c'est pourquoi, mes Sœurs, le monde a deux faces. Il y en a qui le considèrent dans les biens présents, et il y en a qui jettent les yeux sur la dernière décision du siècle à venir. Ceux qui regardent le bien présent, ils donnent, mes Sœurs, l'avantage au monde ; ils s'imaginent déjà qu'il a la victoire, parce que Dieu, qui

1. Luc., I. 51.
2. *Ibid.*, 52.
3. *Apolog.*, n. 50.
4. Var. : de plus puissant.

attend son temps, le laisse jouir un moment d'une ombre de félicité ; ils voient ceux qui sont dans les grandes places, ils admirent leur abondance : « Voilà, disent-ils, les seuls fortunés, voilà les heureux : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt*[1]. » C'est le cantique des enfants du monde. Juges aveugles et précipités! que n'attendez-vous la fin du combat, avant d'adjuger la victoire? Viendra le revers de la main de Dieu, qui brisera comme un verre, qui fera évanouir en fumée toutes ces grandeurs que vous admirez. C'est ce que regarde la divine Vierge, et avec elle les enfants de Dieu, qui jouissent de la douceur de sa paix. Ils voient bien que le monde combat contre Dieu ; mais ils savent que les forces ne sont pas égales. Ils ne se laissent pas éblouir de quelque avantage apparent, que Dieu laisse remporter aux enfants du siècle : ils considèrent l'événement, que la justice de Dieu leur rendra funeste. C'est pouquoi ils se rient de leur gloire ; et au milieu de la pompe de leur triomphe, ils chantent déjà leur défaite. Ils ne disent pas seulement que Dieu dissipera les superbes, mais il les a, disent-ils, déjà dissipés, *dispersit*, réduits à rien ; ils ne disent pas seulement qu'il déposera les puissants, ils les voient déjà à ses pieds, tremblants et étonnés de leur chute. Et pour vous, ô riches du siècle, qui vous imaginez avoir les mains pleines, elles leur semblent vides et pauvres, parce que ce que vous tenez ne leur paraît rien : ils savent qu'il s'écoule ainsi que de l'eau: *Divites dimisit inanes*. Voilà donc toute la grandeur abattue : Dieu est triomphant et victorieux. Quelle joie à ses enfants, Chrétiens, de voir ses ennemis tombés à ses pieds, et ses humbles serviteurs qui lèvent la tête! Eux que le monde méprisait si fort, les voilà mis et établis dans les hautes places : *Exaltavit humiles ;* eux que le monde croyait indigents, Dieu les a remplis de ses biens : *Esurientes implevit bonis*[2].

O victoire du Tout-Puissant ! ô paix et consolation des âmes fidèles ! Chantez, chantez, mes Sœurs, ce divin cantique : c'est le véritable cantique de celles qui ont méprisé le siècle ; chantez la défaite du monde, l'anéan-

1. Ps. CXLIII, 15. 2. Luc., I, 53.

tissement des grandeurs humaines, leurs richesses détruites, leur pompe évanouie en fumée ; moquez-vous de son triomphe d'un jour et de sa tranquillité imaginaire. Et vous qui courez après la fortune, qui ne trouvez rien de grand que ce qu'elle avance, ni rien de beau que ce qu'elle donne, ni rien de plaisant que ce qu'elle goûte ; pourquoi vous entends-je parler de la sorte ? N'êtes-vous pas les enfants de Dieu ? Ne portez-vous pas la marque de son adoption, le caractère sacré du baptême ? La terre, n'est-ce pas votre exil ? Le ciel n'est-il pas votre patrie ? Pourquoi vous entends-je admirer le monde ? Si vous êtes de Jérusalem, pourquoi vous entends-je chanter le cantique de Babylone ? Tout ce que vous me dites du monde, c'est un langage barbare, que vous avez appris dans votre exil. Oubliez cette langue étrangère, parlez le langage de votre pays. Ceux que vous voyez jouir des plaisirs, ne les appelez pas les heureux ; c'est le langage de l'exil : *Beatum dixerunt*. Ceux dont le Seigneur est le Dieu, voilà les véritables heureux[1] ; c'est ainsi qu'on parle en votre patrie.

Consolez-vous dans cette pensée, vivez en paix dans cette pensée ; et apprenez de la sainte Vierge, pour maintenir en paix votre conscience, premièrement, que le Seigneur vous regarde ; secondement, assurés sur cet appui immuable, ne vous laissez pas éblouir aux grandeurs du monde, dites qu'il est déjà abattu, regardez la gloire future ; troisièmement, si le temps vous semble trop long, regardez la fidélité de ses promesses : *Sicut locutus est*. Ce qu'il a dit à Abraham sera accompli deux mille ans après : il a envoyé son Messie, il achèvera le reste successivement ; et enfin nous verrons un jour l'éternelle félicité qu'il nous a promise. *Amen*.

1. Ps. CXLIII. 15.

POUR LA

VÊTURE D'UNE POSTULANTE BERNARDINE,

le 28 août 1659.

Le jour est clairement indiqué par l'orateur lui-même (p. 35) ; l'année est fixée d'après l'écriture et l'orthographe. Rien n'indique quelle est la « grande ville » où Bossuet prononça ce discours [1]. Peut-être sommes-nous, cette fois encore, au Petit-Clairvaux, de Metz. L'orateur, il est vrai, aurait dû repartir de cette ville aussitôt après la profession de la Sœur Maillard (15 mai) : nous le trouvons à Paris dès le 25, prêchant, aux Petits-Augustins, le panégyrique, aujourd'hui perdu, de saint Thomas de Villeneuve [2]. Il sera de nouveau présent à Paris, dès le 8 septembre [3].

SOMMAIRE [4]. *Si vos Filius liberaverit. Exorde.* Liberté. Le monde, une prison (Tertullien). — Trois servitudes : la loi du péché, la loi des convoitises, la loi de la coutume [5] et de la bienséance mondaine.

Premier point. Trois sortes de liberté : des animaux, sans lois ; des rebelles, contre les lois ; des enfants, sous les lois. — Liberté des animaux, par mépris : *Solutis a Deo* [6] *et ex fastidio liberis* (Tertull., *adv. Marc.*, lib. II, n. 4). — Lois, marque que Dieu nous conduit : estime (p. 7). — Contre la loi, rébellion, non liberté. — Liberté se perd. Forge ses fers par l'usage de cette liberté licencieuse (p. 7). *Volens quo nollem perveneram* (S. Aug.) (p. 9).

L'homme libre, non indépendant : 1° Liberté, indépendance, propre à Dieu ; 2° liberté : ne dépendre que de lui et [être] au-dessus de tout (p. 7, 8). — S. Augustin (p. 9, 10) ; conversion. (Nota.) Liberté à malfaire, que ne puis-je te retrancher ! — Liberté dans la contrainte. — Lui donner des bornes deçà et delà, de peur qu'elle ne s'égare ; comme un fleuve : c'est la conduire, et non la gêner (p. 11).

Second point. Sévérité, nécessaire. Pour nous dégoûter. S. Augustin (p. 12). — Maux qui nous plaisent, maux qui nous affligent. Les derniers, remèdes aux autres. S. Augustin. — Souffrir les uns, modérer les autres. Ps. *Usquequo, Domine, usquequo ?* (p. 14). — Il importe d'avoir des maux à souffrir, tant [qu']il

1. Ms. au Grand séminaire de Meaux.

2. Floquet, *Études*..., t. II, p. 19. — Bossuet renvoie à ce panégyrique dans ceux de saint François de Sales (1660) et de saint Benoît (1665).

3. Si la cérémonie a eu lieu à Paris, ce serait à l'Abbaye-aux-Bois, ou chez les Bernardines du Précieux Sang.

4. Donné par Lachat, mais peu exactement.

5. Exemple d'inexactitude : « la loi de la *contrainte*... »

6. Ms. : *ex Deo*.

y a des maux à modérer, des biens où il faut craindre de se plaire trop. — Nécessité de la mortification et des afflictions (*Ibid.*, 17).

Troisième point. Contrainte du monde et des affaires. — Empressements. Notre esprit inquiet ne peut pas goûter le repos. — Liberté dans le repos, liberté dans le mouvement : liberté, le loisir de se reposer, faculté de se mouvoir (p. 20). Enfants qui s'égarent (p. 20). *Ut olivæ pendentes ab arbore, ducentibus ventis* (p. 21). — Habillement, curiosité, coiffure (p. 22, 23).

Si vos Filius liberaverit, vere[1] *liberi eritis.*

Vous serez vraiment libres, lorsque le Fils vous aura délivrés.

(Joan., VIII, 36.)

Encore[2] qu'il n'y ait rien dans le monde que les hommes estiment tant que la liberté, j'ose dire qu'il n'y a rien qu'ils conçoivent moins, et ils se rendent eux-mêmes tous les jours esclaves par l'affectation de l'indépendance. Car la liberté qui nous plaît, c'est sans doute celle que nous nous donnons en suivant nos volontés propres. Et, au contraire, nous lisons dans notre évangile que jamais nous ne serons libres jusqu'à ce que le Fils de Dieu nous ait délivrés ; c'est-à-dire[3] qu'il faut être libre, non point en contentant nos désirs, mais en soumettant notre volonté à une conduite plus haute. C'est ce que le monde a peine à comprendre ; et c'est ce que votre exemple nous montre aujourd'hui, ma très chère Sœur en Jésus-Christ, puisque, renonçant volontairement à la liberté de ce monde, vous venez vous présenter au Sauveur afin d'être son affranchie, et tenir de lui seul votre liberté. Et vous ne refusez pour cela ni la dureté ni la contrainte de cette clôture, vous ressouvenant que Jésus, cet aimable libérateur de nos âmes, afin de nous retirer de la servitude dans laquelle nous gémissions, n'a pas craint de[4] se renfermer lui-même jusque dans les entrailles de la sainte Vierge, après que l'Ange l'eut saluée par ces mots, que nous

1. Ms. : *tunc vere.*

2. Cet *Ave* est celui de 1656 (t. II, p. 194), repris pour cette circonstance, avec quelques modifications.

3. Ici, et dans la phrase suivante, se rencontrent les corrections apposées en 1659 sur cet ancien avant-propos. (Cf. t. II, p. 195.)

4. Var. : n'a pas eu horreur de..., — a bien voulu.

lui allons encore adresser pour implorer le Saint-Esprit par son assistance : *Ave,* [*gratia plena*].

[P. 1] Lorsque l'Église persécutée voyait ses enfants traînés en prison pour la cause de l'Évangile, et que les empereurs infidèles, désespérant de les pouvoir vaincre par la cruauté des supplices, tâchaient du moins de les fatiguer et de les abattre par [l'ennui d']une longue captivité, un célèbre auteur ecclésiastique soutenait leur constance par cette pensée. Ce grand homme, c'est Tertullien, leur représentait tout le monde comme une grande prison, où ceux qui aiment les biens périssables sont captifs et chargés de chaînes durant tout le cours de leurs vies [1]. « Il n'y a point, dit-il, une plus obscure prison que le monde, où tant de sortes d'erreurs éteignent la véritable lumière ; ni qui contienne plus de criminels, puisqu'il y en a presque autant que d'hommes ; ni de fers plus durs que les siens, puisque les âmes mêmes en sont enchaînées ; ni de cachot plus rempli d'ordures, par l'infection de tant de péchés et de convoitises brutales: *Majores tenebras habet mundus, quæ hominum præcordia excæcant ; graviores catenas induit mundus, quæ ipsas animas hominum constringunt ; pejores immunditias exspirat mundus, libidines hominum.* Tellement, poursuivait-il, ô très saints martyrs, que ceux qui vous arrachent du milieu du monde [2], en pensant vous rendre captifs, vous délivrent d'une captivité plus insupportable ; et quelque grande que soit leur fureur, ils ne vous jettent pas tant en prison comme ils vous en tirent : *Si recogitemus ipsum magis mundum carcerem esse, exisse vos e carcere quam in carcerem introisse intelligemus* [3]. »

Permettez-moi, Madame [4], d'appliquer à l'action de cette journée cette belle méditation de Tertullien. Cette jeune demoiselle se présente à vous pour être admise dans votre clôture comme dans une prison volontaire : ce ne sont point des persécuteurs qui l'amènent, elle vient touchée du mépris du monde ; et sachant qu'elle a

1. Ici, nous employons le singulier.
2. Édit. : « pour vous mettre dans des cachots. » Souligné, comme inutile, je crois ; ou même comme susceptible d'une application pénible en la circonstance.
3. *Ad Mart.*, n. 2.
4. Ceci s'adresse à l'abbesse.

une chair qui, par la corruption de notre nature, est devenue un empêchement à l'esprit, elle s'en veut rendre elle-même la persécutrice par la [p. 2] mortification et la pénitence. La splendeur d'une famille opulente [1] n'a pas été capable de la rappeler [2] à la jouissance des biens de la terre. Bien qu'elle sache [3] qu'aux yeux des mondains, un monastère, c'est une prison, ni vos grilles, ni votre clôture ne l'étonnent pas ; elle veut bien renfermer son corps, afin que son esprit soit libre à son Dieu ; et elle croit, aussi bien que Tertullien, que, comme le monde est une prison, en sortir, c'est la liberté. Que reste-t-il donc maintenant, sinon que nous fassions parler le Fils de Dieu même, pour la fortifier dans cette pensée, et que nous lui fassions entendre aujourd'hui que la profession religieuse, à laquelle elle va se préparer, donne la véritable liberté d'esprit aux âmes que Jésus-Christ y appelle ?

Je n'ignore pas, Chrétiens, que la proposition que je fais semble un paradoxe incroyable ; que nous appelons liberté ce que le monde appelle contrainte. Mais, pour faire paraître en peu de paroles la vérité que j'ai avancée, distinguons, avant toutes choses, trois espèces de captivités, dont la vie religieuse affranchit les cœurs. Et premièrement il est assuré que le péché nous rend des esclaves ; c'est ce que nous enseigne le Sauveur des âmes, lorsqu'il dit dans son Évangile : « *Qui facit peccatum, servus est peccati* [4] : Celui qui fait un péché en devient l'esclave. » Secondement il n'est pas moins vrai que nos passions et nos convoitises nous jettent aussi dans la servitude : elles ont des liens secrets qui tiennent nos volontés asservies. Et n'est-ce pas cette servitude que déplore le divin Apôtre, lorsqu'il parle de cette loi qui est en nous-mêmes, qui nous contraint et qui nous captive, qui nous empêche d'aller au bien avec une liberté tout entière ? *Perficere autem* [*bonum*] *non invenio* [5]. Voilà donc deux espèces de captivités : la pre-

1. Var. : La splendeur de la maison d'où elle est sortie. — Les éditeurs ont mêlé ici texte et variante.
2. Var. : de l'attirer. — Édit. : ... de l'attirer *et* de la rappeler.
3. Deforis, Lachat : « des biens de la terre, bien qu'elle sache...... prison : » c'est ici une des nombreuses erreurs causées par une ponctuation vicieuse.
4. Joan., VIII, 34.
5. Rom., VII, 18.

mière par le péché, la seconde par la convoitise. Mais il faut remarquer, en troisième lieu, que le monde nous rend esclaves d'une autre manière : par l'empressement des affaires et par tant de lois différentes de civilité et de bienséance que la coutume introduit et que la complaisance autorise. C'est là ce qui nous dérobe le temps ; c'est là ce qui nous dérobe à nous-mêmes ; c'est [1] ce qui rend notre vie tellement captive dans cette chaîne continuelle de visites, de divertissements, d'occupations, [p. 3] qui naissent perpétuellement les unes des autres, que nous n'avons pas la liberté de penser à nous, parmi tant d'heures du meilleur temps que nous sommes contraints de donner aux autres. Et c'est, mes Sœurs, cette servitude dont saint Paul nous avertit de nous dégager, en nous adressant ces beaux mots : « *Pretio empti estis, nolite fieri servi hominum* [2] : Vous êtes rachetés d'un grand prix, ne vous rendez pas esclaves des hommes : » c'est-à-dire, si nous l'entendons, que nous nous délivrions du poids importun [3] de ces occupations empressées, et de tant de devoirs différents où nous jettent presque nécessairement les lois et le commerce du monde. Parmi tant de servitudes diverses qui oppriment de toutes parts notre liberté, ne voyez-vous pas manifestement que jamais nous ne serons libres, si le Fils ne nous affranchit, et si sa main ne rompt nos liens : *Si vos Filius liberaverit, vere* [4] *liberi eritis ?*

Mais, s'il y a quelqu'un dans l'Église qui puisse aujourd'hui se glorifier d'être mis en liberté par sa grâce, c'est vous, c'est vous principalement, chastes Épouses du Sauveur des âmes ; c'est vous que je considère comme vraiment libres, parce que Dieu vous a donné des moyens certains pour vous délivrer efficacement de cette triple servitude qu'on voit dans le monde : du péché, des passions, de l'empressement. Le péché est exclu du milieu de vous par l'ordre et la discipline religieuse ; les passions y perdent leur force par l'exercice de la pénitence ; cet empressement éternel où nous engagent les devoirs du monde ne se trouve point

1. Passage souligné, pour l'importance, à l'époque des sommaires.
2. I Cor., VII, 23.
3. Var. : empêchant
4. Ms. : *tunc vere...*

parmi vous, parce que sa conduite y est méprisée et que ses lois n'y sont pas reçues. Ainsi l'on y peut jouir pleinement de cette liberté bienheureuse que le Fils de Dieu nous promet dans les paroles que j'ai rapportées, et c'est ce que j'espère de vous faire entendre avec le secours de la grâce.

Premier Point.

[P. 4] Dès le commencement de mon entreprise, il me semble, ma chère Sœur, qu'on me fait un secret reproche, que c'est mal entendre la liberté que de la chercher dans les cloîtres, au milieu de tant de contraintes et de cette austère régularité qui, ordonnant si exactement de toutes les actions de votre vie, vous tient si fort dans la dépendance qu'elle ne laisse presque plus rien à votre choix. La seule proposition en paraît étrange, et la preuve fort difficile ; mais cette difficulté ne m'étonne pas ; et j'oppose à cette objection ce raisonnement invincible, que je propose d'abord en peu de paroles pour vous en donner la première idée, mais que j'étendrai plus au long dans cette première partie, pour vous le rendre sensible. Je confesse qu'on se contraint dans les monastères, je sais que vous y vivrez dans la dépendance ; mais à quoi tend cette dépendance, et pourquoi vous soumettez-vous à tant de contraintes? N'est-ce pas pour marcher plus assurément dans la voie de Notre-Seigneur, pour vous imposer à vous-même une heureuse nécessité de suivre ses lois, et pour vous ôter, s'il se peut, la liberté de malfaire et la liberté de vous perdre? Puis donc que la liberté des enfants de Dieu consiste à se délivrer du péché, puisque toutes ces contraintes ne sont établies que pour en éloigner les occasions et en détruire le règne [1], ne s'ensuit-il pas manifestement que la vie que vous voulez embrasser et dont vous allez aujourd'hui commencer l'épreuve, vous donne la liberté véritable, après laquelle doivent soupirer les âmes solidement chrétiennes? Un raisonnement si solide est capable de [2] convaincre les plus obsti-

1. Deforis : le règne et la tyrannie. 2. Var. : peut.

nés ; il faut que tous les esprits cèdent à une doctrine si chrétienne [1]. Mais encore qu'elle soit très indubitable, il n'est pas si aisé de l'imprimer dans les cœurs ; on ne persuade pas en si peu de mots des vérités [2] si éloignées des sens, si contraires aux inclinations de la nature : mettons-les donc dans un plus grand jour, voyons-en les principes et les conséquences ; et puisque nous parlons de la liberté, apprenons avant toutes choses [p. 5] à la bien connaître.

Car il faut vous avertir, Chrétiens, que les hommes se trompent ordinairement dans l'opinion qu'ils en conçoivent ; et le Fils de Dieu ne nous dirait pas, dans le texte que j'ai choisi, qu'il veut nous rendre vraiment libres : *Vere liberi critis*, si, en nous faisant espérer une liberté véritable, il n'avait dessein de nous faire entendre qu'il y en a aussi une fausse. C'est pourquoi nous devons nous rendre attentifs à démêler le vrai d'avec le faux, et à comprendre nettement et distinctement quelle doit être la liberté d'une créature raisonnable. C'est ce que j'ai dessein de vous expliquer. Et pour cela, remarquez, mes Sœurs, trois espèces de liberté que nous pouvons nous imaginer dans les créatures. La première est celle des animaux, la seconde est la liberté des rebelles, la troisième est la liberté des enfants de Dieu. Les animaux semblent libres, parce qu'on ne leur a prescrit aucunes lois ; les rebelles s'imaginent l'être, parce qu'ils secouent l'autorité des lois ; les enfants de Dieu le sont en effet, en se soumettant humblement aux lois : telle est la liberté véritable ; et il nous sera fort aisé de l'établir très solidement par la destruction des deux autres.

Car, pour ce qui regarde cette liberté dont jouissent les animaux, j'ai honte de l'appeler de la sorte. Il est vrai qu'ils n'ont pas de lois qui répriment leurs appétits, ou dirigent leurs mouvements ; mais c'est qu'ils n'ont pas d'intelligence qui les rende capables d'être gouvernés par la sage direction des lois. Ils vont où les entraîne un instinct aveugle, sans conduite et sans jugement ; et appellerons-nous liberté cet aveuglement

1. Var. : si évangélique.

2. Var. : une vérité.

brut et indocile, incapable de raison et de discipline? A Dieu ne plaise, ô Enfants des hommes, qu'une telle liberté vous plaise, et que vous souhaitiez jamais d'être libres d'une manière si basse et si ravalée!

[P. 6] Où sont ici ces hommes brutaux qui trouvent toutes les lois importunes, et qui voudraient les voir abolies, pour n'en recevoir que d'eux-mêmes et de leurs désirs déréglés? Qu'ils se souviennent du moins qu'ils sont hommes, et qu'ils n'affectent pas une liberté qui les range avec les bêtes. Qu'ils écoutent ces belles paroles que Tertullien semble n'avoir dites que pour confirmer mon raisonnement : *Il a bien fallu*, nous dit-il, *que Dieu donnât une loi à l'homme :* et cela, pour quelle raison? était-ce pour le priver de sa liberté? « Nullement, dit Tertullien[1]; c'était pour lui témoigner de l'estime : *Lex adjecta homini, ne non tam liber quam abjectus videretur.* » Cette liberté de vivre sans lois eût été injurieuse à notre nature. Dieu eût témoigné qu'il méprisait l'homme, s'il n'eût pas daigné le conduire et lui prescrire l'ordre de sa vie[2]. Il l'eût traité comme les animaux, auxquels il ne permet de vivre sans lois qu'à cause du peu d'état qu'il en fait, et qu'il ne laisse libres que par mépris : *Æquandus cæteris animantibus, solutis a Deo et ex fastidio liberis*[3], dit Tertullien. Si donc il nous a établi des lois, ce n'est pas pour nous ôter notre liberté, mais pour nous marquer son estime; c'est qu'il a voulu nous conduire comme des créatures intelligentes; en un mot, il a voulu nous traiter en hommes. « *Constitue, Domine, legislatorem super eos :* O Dieu, donnez-leur un législateur; » modérez-les par des lois : « *Ut sciant gentes quoniam homines sunt*[4] : Afin qu'on sache que ce sont des hommes » capables de raison et d'intelligence, et dignes d'être gouvernés par une conduite réglée : *Constitue, Domine* [*legislatorem super eos*].

Par où vous voyez manifestement que la liberté convenable à l'homme n'est pas d'affecter de vivre sans

1. *Adv. Marcion.*, lib. II, n. 4.

2. Beaucoup d'hésitation et de tâtonnements, qui indiquent que c'est ici l'origine de ces pensées, qui se retrouveront au début du Carême de Saint-Germain *(pour la fête de la Purification)*, 1666.

3. *Ibid.* Ms. : *ex Deo.*

4. Ps. IX, 21.

lois. Il est juste que Dieu nous en donne : mais, mes Sœurs, il n'est pas moins juste [p. 7] que notre volonté s'y soumette. Car dénier son obéissance à l'autorité légitime, ce n'est pas liberté, mais rébellion ; ce n'est pas franchise, mais insolence. Qui abuse [1] de sa liberté jusqu'à manquer de respect, mérite justement de la perdre. Et il en est ainsi arrivé. « L'homme ayant mal usé de sa liberté, il s'est perdu lui-même, et il a perdu tout ensemble cette liberté qui lui plaisait tant : *Libero arbitrio male utens homo, et se perdidit et ipsum* [2]. » Et cela, pour quelle raison? C'est parce qu'il a eu la hardiesse d'éprouver sa liberté contre Dieu : il a cru qu'il serait plus libre, s'il secouait le joug de sa loi. Le malheureux! Sans doute, mes Sœurs, il a mal connu quelle était la nature de sa liberté. C'est une liberté, remarquez ceci, mais ce n'est pas une indépendance. C'est une liberté, mais elle ne l'exempte pas de la sujétion qui est essentielle à la créature! Et c'est ce qui a abusé le premier homme. Un saint pape a dit autrefois qu'Adam avait été trompé [3] par sa liberté : *Sua in æternum libertate deceptus* [4]. Qu'est-ce à dire, trompé par sa liberté? C'est qu'il n'a pas su distinguer entre la liberté et l'indépendance ; il a prétendu d'être [5] libre, plus qu'il n'appartenait à un homme né sous l'empire souverain de Dieu. Il était libre comme un bon fils sous l'autorité de son père. Il a prétendu d'être [6] libre jusqu'à perdre entièrement le respect et passer les bornes de la soumission. Ma Sœur, ce n'est pas ainsi qu'il faut être libre : c'est la liberté des rebelles. Mais la souveraine puissance de celui contre lequel ils se soulèvent ne leur permet pas de jouir longtemps de cette liberté licencieuse : bientôt ils se verront dans les fers, réduits à une servitude éternelle, pour avoir voulu étendre trop loin leur fière et indocile liberté.

1. Souligné pour l'importance.
2. S. Aug., *Enchir.*, cap. XXX, n. 9. — Ms. : *libertate sua male usus, ... et ipsam.*
3. Var. : qu'il avait été trompé.
4. Innocent. I, *Epist.* XXIV, *ad Conc. Carth.*
5. Var. : il a voulu être.
6. Var. : il a voulu être. — Tout ce passage est encore souligné.

Quelle étrange franchise [1], mes Sœurs, qui les rend captifs du péché et sujets à la vengeance divine! Voyez donc combien les hommes se trompent dans l'idée qu'ils se forment de la [p. 8] liberté; et adressez-vous au Sauveur, afin d'être vraiment affranchies : *Si vos Filius liberaverit*, [*vere liberi eritis*]. C'est de là que vous apprendrez que la liberté véritable, c'est d'être soumis aux ordres de Dieu et obéissant à ses lois, et que vous la bâtirez solidement sur les débris de ces libertés ruineuses. Et il est aisé de l'entendre par là [2]. Car, comme nous l'avons déjà dit, étant nés [3] sous le règne souverain de Dieu, c'est une folie manifeste de prétendre d'être indépendants ; ainsi notre liberté doit être sujette, et elle aura d'autant plus de perfection [4] qu'elle se rendra plus soumise à cette puissance suprême.

Apprenez donc, ô enfants des hommes, quelle doit être votre liberté, et n'abusez pas de ce nom pour favoriser le libertinage. Le [5] premier degré de la liberté, c'est la souveraineté et l'indépendance ; mais cela n'appartient qu'à Dieu. Et c'est pourquoi le second degré où les hommes doivent se ranger, c'est d'être immédiatement au-dessous de Dieu [6], de ne dépendre que de lui seul, de s'attacher tellement à lui, qu'ils soient [7] par ce moyen au-dessus de tout. Voilà, mes Sœurs, dit Tertullien, la liberté qui convient à l'homme ; une liberté raisonnable, qui se sait tenir dans son ordre, qui ne s'emporte ni ne se rabaisse [7], qui tient à gloire de céder à Dieu, qui s'estimerait ravilie de se rendre esclave des créatures, qui croit ne se pouvoir conserver [8] qu'en se

1. Var. : liberté.

2. Var. : par là, si vous savez comprendre la suite des principes que j'ai posés.— Les éditeurs mêlent texte et variante, comme dans vingt autres passages de ce discours.

3. Var. : puisque nous sommes nés.

4. Var. : elle sera d'autant plus parfaite.

5. *Première rédaction :* « Ce que je vous prie de comprendre par cette comparaison : nous voyons que dans un État le premier degré de l'autorité, c'est d'avoir le maniement des affaires ; et le second, de s'attacher tellement à celui qui tient le gouvernail, qu'en ne dépendant que de lui, nous voyions tout le reste au-dessous de nous. Ainsi le premier degré de la liberté, c'est... » — Les éditeurs ont reporté cette comparaison après la citation de Tertullien. Bossuet indique par deux renvois qu'il passe outre.

6. Var. : de lui, ... de s'y attacher tellement. — de nous y attacher tellement...

7. Ms. : qu'il soit.

8. Var. : sans s'emporter ni se rabaisser.

9. Var. : et qui ne veut s'assujettir.

soumettant à celui qui lui a soumis toutes choses. C'est ainsi que les hommes doivent être libres : *Ut animal rationale, intellectus et scientiæ capax, ipsa quoque libertate rationali contineretur, ei subjectus qui subjecerat illi omnia* [1].

Après avoir si bien établi l'idée qu'il faut avoir de la liberté, je ne crains plus, ma Sœur, qu'on vous la dispute ; et je demande hardiment aux enfants du siècle ce qu'ils pensent de leur liberté à comparaison de la vôtre.

Mais pourquoi les interroger, puisque nous avons devant nous un homme qui, ayant passé par les deux épreuves de la liberté des pécheurs et de la liberté des enfants de Dieu, [p. 9] peut nous en instruire par son propre exemple ? C'est vous que j'entends, ô grand Augustin. Car peut-on se taire de vous aujourd'hui que toute l'Église ne retentit que de vos louanges et que tous les prédicateurs de l'Évangile, dont vous êtes le père et le maître, tâchent de vous témoigner leur reconnaissance ? Que j'ai de douleur, ô très saint évêque, ô docteur de tous les docteurs, de ne pouvoir m'acquitter d'un si juste hommage ! Mais un autre sujet me tient attaché ; et néanmoins je dirai, ma Sœur, ce qui servira pour vous éclaircir de cette liberté que je vous prêche [2]. Augustin a été pécheur, Augustin a goûté cette liberté dont se vante[nt] les enfants du monde ; il a contenté ses désirs, il a donné à ses sens ce qu'ils demandaient. C'est ainsi que les pécheurs veulent être libres. Augustin aimait cette liberté ; mais depuis il a bien conçu que c'était un misérable esclavage.

Quel était cet esclavage, mes Sœurs ? Il faut qu'il vous l'explique lui-même par une pensée délicate, mais pleine de vérité et de sens. J'étais dans la plus dure des captivités. Et comment cela ? Il va vous le dire en un petit mot : « Parce que, faisant ce que je voulais, j'arrivais où je ne voulais pas : *Quoniam volens, quo nollem perveneram* [3]. » Quelle étrange contradiction ! Se peut-il faire, âmes chrétiennes, qu'en allant où l'on veut,

1. *Adv. Marc.*, lib. II, n. 4. — Ms. : *uteretur, subjectus illi qui subjecit....*

2. Var. : dont je parle.

3. *Confes.*, lib. VIII, cap. V.

l'on arrive où l'on ne veut pas? Il se peut, et n'en doutez pas : c'est saint Augustin qui le dit ; et c'est où tombent tous les pécheurs [1]. Ils vont où ils veulent aller, ils vont à leurs plaisirs, ils font ce qu'ils veulent : voilà l'image de la liberté qui les trompe ; mais ils arrivent où ils ne veulent pas arriver, à la peine et à la damnation qui leur est due, et voilà la servitude véritable, que leur aveuglement leur cache. Ainsi, dit le grand Augustin, étrange misère! en allant par le sentier que je choisissais, j'arrivais au lieu que je fuyais le plus ; en faisant ce que je voulais, j'attirais ce que je ne voulais pas, la vengeance, la damnation, une dure nécessité de pécher que je me faisais à moi-même par la tyrannie de l'habitude : *Dum consuetudini non resistitur, facta est necessitas* [2]. Je croyais être libre ; et je ne voyais pas, malheureux, que je forgeais mes chaînes. Par l'usage de ma liberté prétendue, je mettais un poids de fer sur ma tête, que je ne pouvais plus secouer ; et je me garrottais tous les jours de plus en plus par les liens redoublés de ma volonté endurcie. Telle était la servitude [p. 10] du grand Augustin, lorsqu'il jouissait dans le siècle de la liberté des rebelles. Mais voyez maintenant, ma Sœur, comme il goûte dans la retraite la sainte liberté des enfants.

Quand il eut pris la résolution que vous avez prise, de renoncer tout à fait au siècle, d'en quitter tous les honneurs et tous les emplois, de rompre d'un même coup tous les liens qui l'y attachaient, pour se retirer avec Dieu, ne croyez pas qu'il s'imaginât qu'une telle vie fût contrainte. Au contraire, ma chère Sœur, combien se trouve-t-il allégé! quelles chaînes crut-il voir tomber de ses mains! quel poids de dessus ses épaules! Avec quel ravissement s'écria-t-il : *O Seigneur, vous avez rompu mes liens !* Quelle douceur inopinée se répandit tout à coup dans son âme, de ce qu'il ne goûtait plus de ces vaines douceurs qui l'avaient charmé si longtemps! *Quam suave subito mihi factum est carere suavitatibus nugarum* [3]! Mais avec

1. Var. : c'est ce qui arrive à tous les pécheurs.
2. *Confes.*, lib. VIII, cap. v.
3. Ps. cxv. 16.
4. *Ibid.*, lib. IX, cap. 1.

quel épanchement de joie vit-il naître sa liberté, qu'il n'avait pas encore connue, liberté paisible et modeste, qui lui fit baisser humblement la tête sous le fardeau léger de Jésus-Christ et sous son joug agréable : *De quo imo altoque secreto evocatum est in momento liberum arbitrium meum, quo subderem cervicem levi jugo tuo !* C'est lui-même qui nous raconte ses joies, au IXe livre de ses *Confessions*, avec un transport incroyable.

Croyez-moi, ma très chère Sœur, ou plutôt croyez le grand Augustin, croyez une personne expérimentée : vous éprouverez les mêmes douceurs et la même liberté d'esprit dans la vie dont vous commencez aujourd'hui l'épreuve, si vous y êtes bien appelée. Vous y serez dans la dépendance ; mais c'est en cela que vous serez libre, de ne dépendre que de Dieu seul, et de rompre tous les autres nœuds qui tiennent les hommes asservis au monde. Vous y souffrirez de la contrainte ; mais c'est pour dépendre d'autant plus de Dieu. Et ne vous avons-nous pas montré clairement que la liberté ne consiste que dans cette glorieuse dépendance ? Vous perdrez une partie de votre liberté au milieu de tant d'observances de la discipline religieuse : il est vrai, je vous le confesse ; mais si vous savez bien entendre quelle liberté vous perdez, vous verrez que cette perte est avantageuse.

[P. 11] En effet, nous sommes trop libres, trop libres à nous porter au péché, trop libres à nous jeter dans la grande voie qui nous mène à perdition. Qui nous donnera que nous puissions perdre cette partie malheureuse de notre liberté, par laquelle nous nous dévoyons [1], par laquelle nous nous rendons captifs du péché ! O liberté dangereuse, que ne puis-je te retrancher de mon franc arbitre ! que ne puis-je m'imposer moi-même cette heureuse nécessité de ne pécher pas ! Mais cela ne se peut durant cette vie. Cette liberté glorieuse [2] de ne pouvoir plus servir au péché, c'est le partage des saints, c'est la félicité des bienheureux. Nous aurons toujours à combattre cette liberté de pécher, tant que nous vivrons en ce lieu d'exil et de tentation.

1 Var. : nous nous égarons. 2. Var. : bienheureuse.

Que faites-vous ici, mes très chères Sœurs, et que fait la vie religieuse? Elle voudrait pouvoir s'arracher cette liberté de malfaire. Elle voit qu'il est impossible; elle la bride du moins autant qu'il se peut; elle la serre de près par une discipline sévère, de peur qu'elle ne s'échappe. Elle se retire, elle se sépare, elle se munit par une clôture; c'est pour détourner les occasions et pour s'empêcher, s'il se peut, de pouvoir jamais servir au péché [1]. Elle se prive des choses permises, afin de s'éloigner d'autant plus de celles qui sont défendues. Elle est bien aise d'être observée; elle cherche des supérieurs qui la veillent, elle veut qu'on la conduise de l'œil, qu'on la mène toujours par la main, afin de se laisser moins de liberté de s'écarter de la droite voie; et elle a raison de ne craindre pas que ces salutaires contraintes lui fassent perdre sa liberté [2]. Ce n'est pas s'opposer [3] [à] un fleuve, [ni] bâtir une digue en son cours pour rompre le fil de ses eaux, que d'élever des quais sur ses rives, pour empêcher qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne; au contraire, c'est lui donner le moyen de couler plus doucement dans son lit, et de suivre plus certainement son cours naturel. Ce n'est pas perdre sa liberté que de lui donner des bornes deçà et delà, pour empêcher qu'elle ne s'égare; c'est l'adresser plus assurément à la voie qu'elle doit tenir. Par une telle précaution, on ne la gêne pas, mais on la conduit. Ceux-là la perdent, ceux-là la détruisent, qui la détournent de son naturel, c'est-à-dire d'aller à son Dieu.

Ainsi la discipline religieuse, qui travaille avec tant de soin à vous rendre la voie du salut unie, travaille par conséquent à vous rendre libre; et j'ai eu raison de vous dire dès le commencement de ce discours, que la clôture que vous embrassez n'est pas une prison où votre liberté soit opprimée: c'est plutôt un asile fortifié, [p. 12] où elle se défend contre le péché, pour s'exempter de sa servitude. Mais [4], pour s'affermir da-

1. Var.: de pouvoir pécher.
2. Var.: de croire, ma Sœur, que ces salutaires contraintes ne sont pas contraires à la liberté.
3. Var.: Ce n'est pas perdre un fleuve, que d'élever des quais sur ses rives...
4. Var.: Et. — Les éditeurs mêlent dans cette phrase texte et variantes.

vantage, si elle prend garde au péché par la discipline, elle fait quelque chose de plus [1], elle va jusques à la source, et elle dompte les passions par les mortifications et la pénitence [2]. C'est ma seconde partie.

Second Point.

Je ne m'étonne pas, Chrétiens, si les sages instituteurs de la vie religieuse et retirée ont jugé à propos de l'accompagner de plusieurs pratiques sévères, pour mortifier les sens et les appétits. C'est qu'ils ont considéré l'homme comme un malade, qui avait besoin de remèdes forts, et par conséquent violents ; c'est qu'ils ont vu que ses passions le tenaient captif par une douceur pernicieuse, et ils ont voulu la corriger [3] par une amertume salutaire. Que cette conduite soit sage, il est bien aisé de le justifier. Dieu même en use de la sorte, et il n'a pas [4] de moyen plus efficace de nous dégoûter des plaisirs où nos passions nous attirent, que de les mêler de mille douleurs qui nous empêchent [5] de les trouver doux. C'est ce qu'il nous a montré par plusieurs exemples ; mais le plus illustre de tous, c'est celui de saint Augustin. Il faut qu'il vous raconte lui-même la conduite de Dieu dans sa conversion, qu'il vous dise par quel moyen il a modéré l'ardeur de ses convoitises [6], et abattu leur tyrannie. Écoutez, il vous le va dire : nous nous sommes trop bien trouvés de l'entendre pour lui refuser notre audience.

Voici qu'il élève à Dieu la voix de son cœur, pour lui rendre ses actions de grâces. Mais de quoi pensez-vous qu'il le remercie? Est-ce de lui avoir donné tant de bons succès, de lui avoir fait trouver des amis fidèles et tant d'autres choses que le monde estime? Non, ma Sœur, ne le croyez pas. Autrefois ces biens le touchaient, il témoignait de la joie en la [7] possession de ces

1. Var. : elle monte encore plus haut.
2. Var. : par les exercices de la pénitence.
3. Var. : qu'ils ont voulu corriger.
4. Var : point.
5. Var. : point de moyen plus efficace pour nous dégoûter des plaisirs que nos passions nous proposent, que de les mêler de mille douleurs pour nous empêcher....
6. Var. : de ses passions.
7. Var. : en les possédant ; maintenant il parle....

biens ; il parle maintenant un autre langage. Je vous remercie, dit-il, ô Seigneur, non des biens temporels que vous m'accordiez, mais des peines et des amertumes que vous mêliez dans[1] mes voluptés illicites. J'adore votre rigueur miséricordieuse, qui, par le mélange de cette amertume, travaillait à m'ôter le goût de ces douceurs empoisonnées. Je reconnais, ô divin Sauveur, que vous m'étiez d'autant plus propice que vous me troubliez dans la fausse paix que mes sens cherchaient hors de vous, et que vous ne me permettiez pas de m'y reposer : *Te propitio tanto magis, quanto minus sinebas mihi dulcescere* [p. 13] *quod non eras tu*[2].

Connaissons par ce grand exemple combien la sévérité nous est nécessaire. Les liens dont nos passions nous enlacent ne peuvent être brisés sans effort, les nœuds en sont trop mêlés[3] et trop délicats pour pouvoir être défaits doucement : il faut rompre, il faut déchirer, il faut que l'âme sente de la violence, de peur de se plaire trop dans ses convoitises. C'est ainsi que Dieu délivre ses amis fidèles de la servitude de leurs passions. Vous le voyez en saint Augustin ; et[4] si vous voulez savoir la raison de cette conduite admirable, le même saint Augustin vous l'expliquera par une excellente doctrine du livre V contre Julien. C'est de là que nous apprenons qu'il y a en nous deux sortes de maux. Il y a en nous des maux qui nous plaisent, et il y a des maux qui nous affligent. Qu'il y ait des maux qui nous affligent, ha ! nous l'éprouvons[5] tous les jours. Les maladies, la perte des biens, les douleurs d'esprit et de corps, tant d'autres misères qui nous environnent, ne sont-ce pas des maux qui nous affligent ? Mais il y en a aussi qui nous plaisent, et ce sont les plus dangereux ; par exemple, l'ambition déréglée, la douceur cruelle de la vengeance, l'amour désordonné des plaisirs, ce sont des maux et de très grands maux, mais ce sont des maux qui nous plaisent, parce que ce sont des maux

1. Var. : que vous répandiez sur...
2. *Confess.*, lib. VI, cap. VI.
3. Var. : trop serrés.
4. Deforis supprimait ici deux grandes pages, de peur qu'on ne criât aux répétitions. (Cf. Vêture de Mlle de Bouillon, 1660.) Il en avertissait.
5. Lachat : nous l'apprenons. — Il y avait ici deux pages à transcrire : attendons-nous à trouver des fautes.

qui nous flattent. Il y a donc des maux qui nous blessent, « et ce sont ceux-là, dit saint Augustin, qu'il faut [1] que la patience supporte ; [p. 14] et il y a des maux qui nous flattent, et ce sont ceux-là, dit le même saint, qu'il faut que la tempérance modère [2] : *Alia mala sunt quæ per patientiam sustinemus, alia quæ per continentiam refrenamus* [3]. »

Au milieu de ces maux divers dont il faut supporter les uns, dont il faut modérer les autres, et qu'il faut surmonter tous deux, Chrétiens, quelle misère est la nôtre ! O Dieu, permettez-moi de m'en plaindre : « *Usquequo, Domine, usquequo oblivisceris me in finem* [4] ? Jusqu'à quand, ô Seigneur, nous oublierez-vous dans cet abîme de calamités ? » Jusqu'à quand détournerez-vous votre face de dessus les enfants d'Adam, pour n'avoir point de pitié de leurs maladies ? *Avertis faciem tuam in finem* [5] ? Est-ce pas assez, ô Seigneur, que nous soyons pressés [6] de tant de misères qui font trembler nos sens, qui donnent de l'horreur à nos esprits ? Pourquoi faut-il qu'il y ait des maux qui nous trompent par une belle apparence, des maux que nous prenions pour des biens, des maux qui nous plaisent et que nous aimions ? Est-ce que ce n'est pas assez [7] d'être misérable ? Faut-il pour surcroît de malheur que nous nous plaisions en notre misère, pour perdre à jamais l'envie d'en sortir [8] ? *Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort* [9] ? Écoute la réponse, homme misérable : ce sera « la grâce de Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum* [10]. »

Mais admire l'ordre qu'il tient pour ta guérison. Il est vrai que tu éprouves [p. 15] deux sortes de maux : les uns qui piquent, les autres qui flattent. Mais il a

1. Var. : que nous devons souffrir par la patience.
2. Var. : que nous devons modérer par la tempérance.
3. *Contra Jul.*, lib. V. cap. v, n. 22.
4. Ps. XII, 1.
5. Les éditeurs ajoutent ici huit lignes empruntées, croyons-nous, à un passage analogue de la Vêture de Mlle de Bouillon, 1660 (2e point). Cette interpolation a été maintenue par M. Lachat dans son texte.
6. Var. : accablés.
7. Var. : Est-ce pas assez... ?
8. Cette distinction des deux sortes de maux revenait fréquemment dans les sermons de 1656 ; mais elle n'avait pas encore été rendue avec cette vivacité et ce mouvement.
9. Rom., VII, 24.
10. *Ibid.*, 25.

disposé par sa providence que les uns servissent de remède aux autres ; je veux dire que les maux qui blessent servent pour modérer ceux qui plaisent, les douleurs pour corriger les passions, les afflictions de la vie pour nous dégoûter des vaines douceurs et étourdir le sentiment des plaisirs mortels. « *Incrassatus est dilectus, et recalcitravit*[1] : Le bien-aimé s'est engraissé, et il a regimbé contre l'éperon ; » Dieu l'a frappé, et il s'est remis dans son devoir : *Cum occideret eos quærebant eum*[2].

Ainsi Augustin[3] était assoupi dans l'amour des plaisirs du monde ; emporté par ses passions et enchanté par les maux qui plaisent, il était blessé jusqu'au cœur, et il ne sentait pas sa blessure. Dieu a appuyé sa main sur sa plaie, pour lui faire connaître son mal et lui faire tendre le bras à son médecin : *Sensum vulneris tu pungebas*[4]. Il l'a piqué jusqu'au vif par les afflictions, pour le détourner de ses convoitises et exciter ses affections endormies à la recherche du bien véritable.

Telle est la conduite de Dieu, c'est ainsi qu'il nous guérit de nos passions ; et c'est, ma Sœur, sur cette sage conduite que la vie religieuse a réglé la sienne. Peut-elle y suivre un plus grand exemple ? Peut-elle se proposer un plus beau modèle ? Elle entreprend de guérir les âmes par la méthode infaillible de ce souverain médecin. Elle châtie le corps avec saint Paul[5]. Elle réduit en servitude le corps par les saintes austérités de la [p. 16] pénitence, pour le rendre soumis à l'esprit. C'est[6] rendre l'esprit plus libre que de brider son ennemi et le tenir en prison tout couvert de chaînes. *Je ne travaille pas en vain, mais je châtie mon corps*, [dit l'Apôtre] : Ce n'est pas travailler en vain que de mettre en liberté mon esprit. J'ai, dit-il, un ennemi domestique ; voulez-vous que je le fortifie, et que je le rende invincible par ma complaisance ? Ne vaut-il pas bien mieux que j'appauvrisse mes convoi-

1. Deut., XXXII, 15. — Ms. : *Impinguatus est...*
2. Ps. LXXVII, 34.
3. Ici encore notre texte (celui du manuscrit) diffère de celui de Lachat, et de toutes les éditions.
4. *Confess.*, lib. VI, cap. VI.
5. I Cor., IX, 27.
6. Addition sans renvoi. Voyez au ms., p. 17, la fin du deuxième point. Lachat en fait bien mal à propos le début du troisième.

tises, qui sont infinies, en leur refusant ce qu'elles demandent? Tellement que la vraie liberté d'esprit, c'est de contenir nos affections déréglées par une discipline forte et rigoureuse, et non pas de les contenter par une molle condescendance. Que cette méthode est salutaire! Car, ma Sœur, je vous en conjure, jetez encore un peu les yeux sur le monde [1]. Voyez les dérèglements de ceux qui le suivent [2], voyez les excès criminels où leurs passions les emportent. Ha! je vois que le spectacle de tant de péchés fait horreur à votre innocence. Mais quelle est la cause de tous ces désordres? C'est, ma Sœur, qu'ils ne songent pas à donner des bornes à leurs passions. Au contraire, ils les traitent délicatement. Ils attisent ce feu, et ses ardeurs croissent jusqu'à l'infini [3]; ils nourrissent ces bêtes farouches, et ils n'en peuvent plus dompter la fureur; à force de complaire à leurs convoitises, ils [4] les rendent invincibles par la complaisance.

Mes Sœurs, que votre conduite est bien plus réglée! Bien loin de donner des armes à ces ennemis, vous les affaiblissez tous les jours par les veilles, par l'abstinence et par l'oraison. Vous tenez le corps sous le joug, comme un esclave rebelle et opiniâtre [5]. J'avoue que la nature souffre dans cette contrainte. Mais ne vous plaignez pas de cette conduite : cette peine, c'est un remède; cette rigueur qu'on vous tient, c'est un régime. C'est ainsi qu'il vous faut traiter, enfants de Dieu, jusqu'à ce que votre santé soit parfaite. Cette convoitise qui vous attire, [p. 17] ces maux trompeurs dont je vous parlais, qui ne vous blessent qu'en vous flattant, demandent nécessairement cette médecine. Il importe que vous ayez des maux à souffrir, tant que vous serez au milieu des biens où il est dangereux de se plaire trop. Si ces remèdes vous semblent durs, *ils s'excusent*, dit Tertullien, *du mal qu'ils vous font par l'utilité qu'ils vous apportent* [6]. Soumettez-vous, ma

1. Peut-être l'orateur aura-t-il abrégé cette fin, par compensation à l'addition qu'on vient de lire. Mais ses intentions ne sont pas indiquées dans le manuscrit.
2. Var. : qui l'aiment.
3. Var. : et il croît jusqu'à l'infini.
4. Var. : ils en deviennent enfin les esclaves. — Édit. Lachat : demeurent... Et dans le texte : « par *leur* complaisance. »
5. Var. : et indocile.
6. *De Pœnit.*, n. 10.

Sœur, puisque Dieu le veut, à ce salutaire régime ; commencez-en aujourd'hui l'épreuve, avec la bénédiction de l'Église ; embrassez de tout votre cœur ces austérités fructueuses, qui, ôtant tout le goût aux plaisirs des sens, vous feront sentir vivement les chastes voluptés de l'esprit. Subissez le joug du Sauveur, aimez toutes ces contraintes qui vous vont rendre aujourd'hui son affranchie : *Si vos Filius* [*liberaverit, vere liberi eritis*]. Mais, outre le péché et les passions, il y a encore d'autres liens à rompre, cet engagement des affaires, ce nombre infini de soins superflus. Et c'est ce qui me reste à vous dire dans cette dernière partie.

Troisième Point.

[P. 18] Jusques ici, Ames chrétiennes, nous avons disputé de la liberté contre des hommes qui nous contredisent et que nos raisonnements ne convainquent pas sur le sujet de leur servitude. Car ils ne sentent pas celle du péché, parce qu'ils n'ont fait que ce qu'ils voulaient ; ils ne s'aperçoivent pas non plus que leurs passions les contraignent, parce qu'ils ne s'opposent pas à leur cours et qu'ils en suivent la pente : si bien qu'ils n'entendent pas cette servitude que nous leur avons reprochée. Mais, dans la contrainte dont je dois parler, j'ai un avantage, mes Sœurs, que le monde est presque d'accord avec l'Évangile [1], et qu'il n'y a personne qui ne confesse que cet empressement éternel où nous jettent tant d'occupations différentes, est un joug importun et dur, qui contraint étrangement notre liberté [2]. N'employons donc pas beaucoup de discours à prouver une vérité qui ne nous est pas contestée ; nos adversaires nous donnent les mains : le monde même que nous combattons, se plaint tous les jours qu'on n'est pas à soi, qu'on ne fait ce que l'on veut qu'à demi, parce qu'on nous ôte notre meilleur temps. C'est pourquoi on ne [3] trouve jamais assez de loisir, toutes

1. Var. : avec moi.
2. Var. : est extrêmement importun et contraint étrangement notre liberté.
3. Var. : on n'y a jamais assez de loisir, toutes les heures sont trop avancées.

les heures s'écoulent trop vite, toutes les journées finissent trop tôt ; et, parmi tant d'empressement, il faut bien qu'on avoue, malgré qu'on en ait, qu'on n'est pas maître de sa liberté.

Telles plaintes sont ordinaires dans la bouche des hommes du monde ; et encore que je sache qu'elles sont très justes, je ne laisse pas de maintenir que ceux qui les font ne le sont pas. [P. 19] Car souffrez que je leur demande quelle raison ils ont de se plaindre. Si ces liens leur semblent pesants, il ne tient qu'à eux de les rompre. S'ils désirent d'être à eux-mêmes, ils n'ont qu'à le vouloir fortement, et bientôt ils s'en rendront maîtres. Mais, mes Sœurs, ils ne veulent pas. Tel se plaint qu'il travaille trop, qui, étant tiré des affaires, ne pourrait souffrir son repos. Les journées maintenant lui semblent trop courtes, et alors son loisir lui serait à charge ; il croira être sans affaires, quand il n'aura plus que les siennes, comme si c'était peu de chose qùe de se conduire soi-même !

D'où vient, mes Sœurs, cet aveuglement, si ce n'est que notre esprit inquiet ne peut goûter le repos, ni la liberté véritable? [p. 20] Et afin de le mieux entendre, remarquons, s'il vous plaît, en peu de paroles, qu'il y a de la liberté dans le repos, et qu'il y en a aussi dans le mouvement. C'est une liberté d'avoir le loisir de se reposer, et c'est aussi une liberté d'avoir la faculté de se mouvoir. Il y a de la liberté dans le repos : car quelle liberté plus solide que de se retirer en soi-même, de se faire en son cœur une solitude pour penser uniquement à la grande affaire, qui est celle de notre salut, de se séparer du tumulte où nous jette l'embarras du monde, pour faire concourir tous ses désirs à une occupation si nécessaire? [p. 20 bis] C'est, mes Sœurs, cette liberté dont jouissait cet ancien si tranquillement, lorsqu'il disait ces belles paroles : Je ne m'échauffe point dans un barreau, je ne risque rien dans la marchandise, je n'assiège pas la porte des grands, je ne me mêle pas dans leurs dangereuses intrigues ; je me suis séquestré du monde, parce que je me suis aperçu que j'ai assez d'affaires en moi-même : *In me unicum negotium mihi est ;* si bien qu'à cette heure,

mon plus grand soin, c'est de retrancher les soins superflus : *nihil aliud curo quam ne curem*[1].

Telle est la liberté véritable ; mais elle n'est pas au goût des hommes du siècle. Cette tranquillité leur est ennuyeuse[2], ce repos leur semble une léthargie ; ils exercent leur liberté d'une autre manière, par un mouvement éternel, errant dans le monde deçà et delà. Ils nomment liberté leur égarement, comme des enfants qui s'estiment libres, lorsque, s'étant échappés de la maison paternelle, où ils jouissaient d'un si doux repos, ils courent sans savoir où ils vont. Voilà la liberté des hommes du monde : une seule affaire ne leur suffit pas pour arrêter leur âme inquiète ; ils s'engagent volontairement dans une chaîne continuée de visites, de divertissements, d'occupations différentes, qui naissent perpétuellement les unes des autres ; ils ne [p. 21] se laissent pas un moment à eux, parmi tant d'heures du meilleur temps qu'ils s'obligent insensiblement à donner aux autres. Au milieu d'un tel embarras, il est vrai qu'ils se sentent quelquefois pressés : ils se plaignent de cette contrainte ; mais au fond ils aiment cette servitude, et ils ne laissent pas de se satisfaire d'une image de liberté qui les flatte. Comme un arbre que le vent semble caresser en se jouant avec ses feuilles et avec ses branches ; bien que ce vent ne le flatte qu'en l'agitant, et le pousse tantôt d'un côté et tantôt d'un autre avec une grande inconstance, vous diriez toutefois que l'arbre s'égaye par la liberté de son mouvement : ainsi, dit le grand Augustin, encore que les hommes du monde n'aient pas de liberté véritable, étant toujours contraints de céder aux divers emplois qui les pressent, toutefois ils s'imaginent jouir d'un certain air de liberté et de paix, en promenant deçà et delà leurs désirs vagues et incertains : *Tanquam olivæ pendentes in arbore, ducentibus ventis, quasi quadam libertate auræ perfruentes vago quodam desiderio suo*[3].

Quelle est, ma Sœur, cette liberté qui ne nous permet pas de penser à nous, et qui, nous dérobant tout notre temps, nous mène insensiblement à la mort,

1. Tertull., *de Pall.*, n. 5. — Ms. : *Unum illud curo ne quid curem.*

2. Var. : leur tourne en ennui.

3. *In Ps.* CXXXVI, n. 9.

[p. 22] avant que d'avoir appris comment il faut vivre? Si c'est cette liberté que vous perdez en vous jetant dans ce monastère, pouvez-vous y avoir regret? Au contraire, ne devez-vous pas rendre grâces à Dieu [1] d'une perte si fructueuse? Si vous demeurez dans le siècle, il vous arrivera ce que dit l'Apôtre : *Sollicitus est quæ sunt mundi, et divisus est* [2]. Votre liberté sera divisée au milieu des soins de la terre : une partie se perdra dans les visites, une autre dans les soins de l'économie, etc. [3] Parmi tant de trouble et d'empressement, presque toute votre liberté sera engagée ; si vous y donnez quelque temps à Dieu, il faudra le dérober aux affaires. Dans la religion, elle est toute à vous ; il n'y a heure, il n'y a moment que vous ne puissiez ménager, et le donner saintement à Dieu.

Toutefois n'entrez pas témérairement dans une profession si relevée. L'Église, qui vous y voit avancer, vous arrête dès le premier pas ; elle vous ordonne de vous éprouver et d'examiner votre vocation. Je vous ai dit, et il est très vrai, que la vie que vous embrassez a sans doute de grands avantages ; mais je ne puis vous dissimuler qu'elle a de grandes difficultés pour celles qui n'y sont pas appelées. Éprouvez-vous donc sérieusement ; et si vous ne sentez en vous-même un extrême dégoût du monde, une sainte et divine ardeur pour la perfection chrétienne, [p. 23] sortez, ma Sœur, de cette clôture, et ne profanez pas ce lieu saint. Que si Dieu, comme je le pense, vous a inspiré par sa grâce le mépris des vanités de la terre et un chaste désir d'être son épouse, que tardez-vous de vous revêtir de l'habit que votre Époux vous prépare, et pourquoi vois-je encore sur votre personne tous les vains ornements du monde, c'est-à-dire la marque de sa servitude?

Et ne vous étonnez pas, si je dis que cet habit est la marque de sa servitude. *Omnem hanc ornatus servitutem a libero capite depellite* [4]. Car qu'est-ce que la

1. Var. : louer Dieu.
2. I Cor., VII, 33.
3. Deforis amplifie ainsi cet *etc.* : [dans l'attention à un mari, l'application aux affaires de *sa* maison, l'éducation de *ses* enfants, l'établissement de *sa* famille]. — Il faudrait au moins *vos enfants*, *votre famille* : la postulante ne pouvait-elle épouser qu'un veuf?
4. Tertull., *De Cult. fem.*, lib. II, n. 7.

servitude du siècle? C'est un attachement aux soins superflus; c'est ôter le temps à la vérité pour le donner à la vanité. Et où paraît mieux cet attachement que dans cette pompe des habits du siècle? [p. 23 bis] La nécessité et la pudeur ont fait autrefois les premiers habits; la bienséance s'en étant mêlée, elle y a ajouté quelques ornements. La nécessité les avait faits simples; la pudeur les faisait modestes; la bienséance se contentait de les faire propres. Mais la curiosité s'y étant jointe, la profusion n'a plus eu de bornes; et pour orner un corps mortel, presque toute la nature travaille, presque tous les métiers suent, presque tout le temps s'y consume. Combien en a-t-on employé à ce vain ajustement qui vous environne! Combien d'heures se sont écoulées? Et n'est-ce pas une servitude? *Omnem hanc ornatus servitutem [a libero capite depellite.]*

Que dirai-je de la coiffure? etc. C'est ainsi que le monde prodigue les heures, c'est ainsi qu'il se joue du temps; il le prodigue jusqu'aux cheveux, c'est-à-dire la chose la plus nécessaire à la chose la plus inutile. La nature, qui ménage tout, jette les cheveux sur la tête avec négligence, comme un excrément [1] superflu. Ce que la nature regarde comme superflu, la curiosité en fait une affaire [2] : elle devient inventive et ingénieuse, pour se faire une étude [3] d'une bagatelle, et un emploi d'un amusement. N'ai-je donc pas raison de vous dire que ces superbes ornements du siècle, c'est l'habit de la servitude?

Venez donc, ma très chère Sœur, venez recevoir des mains de Jésus les [p. 24] ornements de la liberté. On changeait autrefois d'habit à ceux que l'on voulait affranchir; et voici qu'on vous présente humblement au divin auteur de la liberté, afin qu'il lui plaise de vous dépouiller [4] aujourd'hui de toutes les marques de votre esclavage. Qu'on ne trouble point par des pleurs une si sainte cérémonie; que la tendresse de vos parents ne s'imagine pas qu'elle vous perde, lorsque Jésus-Christ vous prend en sa garde. Quoi! ce changement d'habit vous doit-il surprendre? Si le siècle jusqu'ici

1. *Excrément*, excroissance.
2. Var. : une étude.
3. Var. : une affaire.
4. Var. : pour vous dépouiller...

vous a habillée, doit-on vous envier le bonheur que Jésus-Christ vous revête à sa mode? Quittez, quittez donc ces vains ornements et toute cette pompe étrangère! Recevez des mains de l'Église le dévot habit du grand saint Bernard; ou plutôt représentez-vous la main de Jésus invisiblement étendue : c'est lui qui vous environne de cette blancheur, pour être le symbole de votre innocence; c'est lui qui vous couvre de ce sacré voile, qui sera le rempart de votre pudeur, le sceau inviolable de votre retraite, la marque fidèle de votre obéissance.

Mais, en vous dépouillant des habits du siècle, dépouillez-vous aussi au dedans de toutes les vanités de la terre. Ne vous laissez pas éblouir au faux brillant que jette aux yeux la grandeur humaine. Songez que les soins, les inquiétudes, et encore le dépit et le chagrin ne laissent pas souvent de nous dévorer sous l'or et les pierreries; et que le monde est plein de grands [p. 25] et illustres malheureux, que tous les hommes plaindraient, si l'ignorance et l'aveuglement ne les faisaient juger dignes d'envie. Réjouissez-vous donc saintement en votre innocente simplicité, qui donnera plus de lustre à votre famille que toutes les grandeurs de la terre. Car, s'il est glorieux à votre maison d'avoir mérité tant d'honneurs, c'est un nouveau degré d'élévation de les savoir mépriser généreusement; et je la trouve bien mieux établie de s'étendre si avant par votre moyen jusque dans la maison de Dieu, que de s'être unie par ses alliances à tout ce que cette grande ville a de plus illustre. Encore[1] que l'on ait vu vos prédécesseurs remplir les places les plus importantes, ne leur enviez pas la part qu'ils ont eue au gouvernement de l'État[2]; mais tâchez de leur succéder en la grâce que Dieu leur a faite de se bien gouverner eux-mêmes. Quel honneur ferez-vous, ma Sœur, à ceux qui vous ont donné la naissance, en purifiant tous les jours

1. Ces deux dernières phrases sont une addition de la dernière heure.

2. Il reste ici une énigme, dont nous n'avons pu jusqu'à présent découvrir le mot. Nous avons déjà fait cet aveu dans notre *Histoire critique*, p. 173. Les conjectures que nous y avons jointes sont trop douteuses pour qu'il soit à propos de les reproduire ici.

par la perfection religieuse ces excellentes dispositions qu'une bonne naissance vous a transmises, qu'une sage éducation et l'exemple de la probité qui luit de toutes parts dans votre famille ont si heureusement cultivée[s] !

POUR LA FÊTE DE LA

NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.

Sermon prononcé, le 8 septembre 1659, à Paris, aux Incurables.

La date se reconnaît à l'écriture et à l'orthographe du manuscrit [1], un de ceux qui sont restés inconnus à M. Lachat. Le lieu nous a été révélé par une note de Bossuet lui-même. Dans l'*Esquisse d'un sermon pour la Compassion de la sainte Vierge*, en 1663, il se réfère à celui-ci en ces termes : « Entrez dans ces grandes salles. V. *Sermon aux Incurables*, p. 14. » Et dans un passage barré, il est plus explicite encore : « V. *Serm. de Nativ. Virginis, aux Incurables*, p. 14. » Ce sermon est indiqué aussi dans l'esquisse sur *l'Aumône*, en 1666, mais par ce simple mot : « Sainte Vierge » (ms. fr. 12822, f. 99). Il existe un sommaire, écrit comme les autres avant le Carême de 1662 [2].

Tous les éditeurs donnent, au commencement du second point, une longue variante, où ils croient voir la preuve que ce sermon, prêché une seconde fois, l'a été dans la chapelle de Versailles. Ce fut en 1665, et au Louvre, comme nous le dirons à propos de l'Avent royal de cette année, que l'auteur revint à quelques idées développées dans ce sermon. Le manuscrit ne laisse pas de doute à ce sujet. Bossuet s'inspira de ce discours pour la préparation hâtive d'une instruction solide pour la fête de l'Immaculée Conception (8 décembre 1665).

Nous donnerons à cette date le fragment curieux qu'il rédigea in-extenso. Quant aux corrections et additions de détail, apposées alors sur le manuscrit, comme elles ne peuvent se lire isolément, nous les reproduisons ici-même, mais en les distinguant des variantes contemporaines du texte. Celles-ci ne sont que des premières rédactions, remplacées par ce qu'on lit dans le corps du discours ; celles-là, au contraire, sont des améliorations, souvent remarquables, et des embellissements du texte primitif.

SOMMAIRE [3]. — *Nox præcessit.*

(Exorde.) Dieu, en faisant Marie, traçait Jésus-Christ : *Tertullien* (p. 1, 2).

[*1er point.*] Privilèges de l'innocence conservée et rétablie. Distinction : en qualité de Sauveur, plus favorable aux pécheurs :

1. Ms. au Séminaire de Saint-Sulpice (in-f°, sans marge). Il manque le premier exorde. Le sommaire est à la Bibliothèque nationale (fr. 12825, f. 4).

2. Cela seul aurait dû empêcher les éditeurs de 1870 (édit. Guérin) de placer ce sermon en 1668.

3. Ce sommaire a été donné par M. Lachat et dans les éditions plus récentes, mais avec beaucoup d'inexactitudes.

il est fait pour eux ; comme Fils de Dieu, il aime plus les justes [p. 4]. — Les apôtres pécheurs, Marie innocente : distinction entre ceux qu'il choisit pour les autres, et ceux qu'il choisit pour soi-même. Ceux-là, pécheurs, pour l'exemple : saint Paul : *Quorum primus ego sum* (p. 5, 6) ; Marie, pour Jésus-Christ : *Dilectus meus mihi...* (p 6). — La vie de Marie, un beau jour, doit avoir un matin serein : *Pierre Damien* (p. 7).

[*2e point.*] Principe de grâces est l'union avec Jésus-Christ : *Quomodo non cum illo omnia nobis donavit ?* (p. 8). — Différence de Marie et des autres mères ; celle[s]-ci portent les enfants dans le corps avant que de le[s] porter dans le cœur ; Marie *prius concepit mente quam corpore* (p. 9). — Union intérieure à proportion de celle qui est selon le corps, autrement Jésus-Christ est violenté. Exemple de l'Eucharistie (p. 10).

[*3e point.*] Marie, mère [1] des fidèles en tous les états de grâce : vocation, justification, persévérance ; parce que par elle nous avons le principe universel (p. 11, 12). — Descriptions des maladies et infirmités de nos corps (p. 14).

Nox præcessit, dies autem appropinquavit.

La nuit est passée, et le jour s'approche. (Rom., XIII, 12.)

Ni l'art, ni la nature, ni Dieu même, ne produisent pas tout à coup leurs ouvrages ; ils ne s'avancent que pas à pas. On crayonne avant que de peindre, on dessine avant que de bâtir, et les chefs-d'œuvre sont précédés par des coups d'essai. La nature agit de la même sorte ; et ceux qui sont curieux de ses secrets savent qu'il y a de ses ouvrages où il semble qu'elle se joue, ou plutôt qu'elle exerce sa main pour faire quelque chose de plus achevé. Mais ce qui est de plus admirable, c'est que Dieu observe la même conduite ; et il nous le fait paraître principalement dans le mystère de l'Incarnation : c'est le miracle de sa sagesse, c'est le grand effort de sa puissance ; aussi nous dit-il que, pour l'accomplir, il remuera le ciel et la terre : *Adhuc modicum, et ego commovebo cælum et terram* [2] ; c'est son œuvre par excellence, et son prophète l'appelle

1. Lachat : « veut des fidèles... » La phrase précédente était omise. Plus haut : « et l'union, » au lieu de : « est l'union ; » « jour » au lieu de « matin. » Cet éditeur indiquait ainsi une citation : « Saint Paul : *Quorum*... » Le ms. est plus explicite : « Saint Paul : *Quorum primus ego sum.* » Pourquoi n'avait-on pas lu ces mots? Parce que l'auteur avait écrit *1us (primus)* en abrégé.

2. Agg., II, 7.

ainsi : *Domine, opus tuum.* Mais, encore qu'il ne doive paraître qu'au milieu des temps, *in medio annorum vivifica illud*[1], il n'a pas laissé de le commencer dès l'origine du monde. Et la loi de nature, et la loi écrite, et les cérémonies, et les sacrifices, et le sacerdoce, et les prophéties n'étaient qu'une ébauche de Jésus-Christ, *Christi rudimenta*, disait un ancien[2] ; et il n'est venu à ce grand ouvrage que par un appareil infini d'images et de figures, qui lui ont servi de préparatifs. Mais, le temps étant arrivé, l'heure du mystère étant proche, il médite quelque chose de plus excellent : il forme[3] la bienheureuse Marie pour nous représenter plus au naturel Jésus-Christ, qu'il devait envoyer bientôt, et il en rassemble tous les beaux traits en celle[4] qu'il destinait pour être sa mère. Je[5] sais que cette matière est très difficile à traiter ; mais il n'est rien d'impossible à celui qui espère en Dieu : demandons-lui ses lumières par l'intercession de cette Vierge, que je saluerai avec l'Ange en disant : *Ave...*

Je commencerai ce discours par une belle méditation de Tertullien dans le livre qu'il a écrit *de la Résurrection de la chair.* Ce grave et célèbre[6] écrivain, considérant de quelle manière Dieu a formé l'homme, témoigne être assez étonné de l'attention qu'il y apporte. Représentez-vous, nous dit-il, de la terre humide dans[7] les mains de ce divin artisan ; voyez avec quel soin il la manie, comme il l'étend, comme il la prépare[8], avec quel art et quelle justesse il en tire les linéaments, en un mot, comme il s'affectionne et s'occupe tout entier à cet ouvrage : *Recogita totum illi Deum occupatum ac deditum*[9]. Il admire cette application de l'Esprit de Dieu sur une matière si méprisable, et, ne pouvant s'imaginer qu'il fallût employer tant d'art ni tant d'industrie à ramasser de la poussière[10] et à remuer de

1. Habac., III, 2.
2. L'idée se rencontre chez plusieurs Pères ; mais nous n'avons pas trouvé l'expression même.
3. Var. : il fait naître.
4. Var. : en cette Vierge naissante.
5. Var. : Voilà, Messieurs, quelque idée du mystère que j'ai à traiter : Dieu me veuille donner ses lumières pour exécuter ce dessein, par les prières...
6. Var. : illustre.
7. Var. : entre.
8. Var. : dispose.
9. *De resurr. carn.*, n. 6.
10. Var. : pour ramasser de la poudre.

la boue, il conclut que Dieu regardait plus loin, et qu'il visait à quelque œuvre plus considérable. Et afin de vous expliquer toute sa pensée : Cet œuvre, dit-il, c'était Jésus-Christ ; et Dieu, en formant le premier homme, songeait à nous tracer [1] ce Jésus qui devait un jour naître de sa race : et c'est pour cela, poursuit-il, qu'il s'affectionne [2] si sérieusement à cette besogne ; parce que (voici ses paroles) « dans cette boue qu'il ajuste, il pense [3] à nous donner une vive image de son Fils qui se doit faire homme : *Quodcumque limus exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus* [4]. »

Sur ces belles paroles de Tertullien, voici la réflexion que je fais, et que je vous prie de peser attentivement. S'il est ainsi, mes Frères, que, dès l'origine du monde, Dieu, en créant le premier Adam, pensât à tracer en lui le second ; si c'est en vue du Sauveur Jésus qu'il forme notre premier père [5] avec tant de soin, parce que son Fils en devait sortir après une si longue suite de siècles et de générations interposées : aujourd'hui que je vois naître l'heureuse Marie, qui le doit porter dans ses entrailles, n'ai-je pas plus de raison de conclure que Dieu, en créant ce divin enfant, avait sa pensée en Jésus-Christ [6], et qu'il ne travaillait que pour lui : *Christus cogitabatur?* Ainsi ne vous étonnez pas, Chrétiens, ni s'il l'a formée avec tant de soin, ni s'il l'a fait naître avec tant de grâces : c'est qu'il ne l'a formée qu'en vue du Sauveur. Pour la rendre digne de son Fils, il la tire sur son Fils même [7] ; et devant nous donner bientôt son Verbe incarné, il nous fait déjà paraître [8] aujourd'hui, en la Nativité de Marie, un Jésus-Christ ébauché, si je puis parler de la sorte, un Jésus-Christ commencé, par une expression vive et naturelle de ses perfections infinies : *Christus cogitabatur* [p. 2] *homo futurus*. C'est pourquoi j'applique à cette naissance ces beaux mots du divin apôtre : « *Nox præcessit, dies autem appropinquavit :* La nuit est passée, et le jour

1. Var. : Et en formant... il songeait à nous exprimer.
2. Var. : s'attache.
3. Var. : veut.
4. *De Resurr. Car.*, VI. Ms. : *Quidquid limus figurabatur.*
5. Var. : qu'il compose l'homme.
6. Var. : avait Jésus-Christ en sa pensée.
7. Var. : sur Jésus-Christ même.
8. Var. : il nous a donné delà par avance.

s'approche. » Oui, mes Frères, le jour approche ; et encore que le soleil ne paraisse pas, nous en voyons déjà une expression en la Nativité de Marie.

J'admire trois choses en notre Sauveur : l'exemption[1] de péché, la plénitude de grâces, une source inépuisable de charité[2] pour notre nature ; voilà les trois rayons de notre soleil, par lesquels il dissipe toutes nos ténèbres. Car il fallait que Jésus fût innocent, pour nous purifier[3] de nos crimes ; il fallait qu'il fût plein de grâces, pour enrichir notre pauvreté ; il fallait qu'il fût tout brûlant d'amour, pour entreprendre la guérison de nos maladies. Ces trois qualités excellentes sont les marques inséparables et les traits vifs et naturels par lesquels on reconnaît le Sauveur ; et Dieu, qui a formé la très sainte Vierge sur cet admirable exemplaire, nous en fait voir en elle un écoulement. Ainsi, mes Frères, réjouissons-nous, et disons avec l'Apôtre : *La nuit est passée, et le jour approche.* Il approche, ce beau, ce bienheureux, cet illustre jour qu'on promet depuis si longtemps à notre nature ; il approche, les ténèbres fuient : nous jouissons déjà de quelque lumière, le jour de Jésus-Christ se commence ; parce que, ainsi que nous avons dit, encore qu'on ne voie pas le soleil, on voit déjà ses plus clairs rayons reluire par avance en Marie naissante : je veux dire l'exemption de péché, la plénitude de grâces, une source de charité[4] incomparable pour tous les pécheurs, c'est-à-dire pour tous les hommes. Voilà, Messieurs, les trois beaux rayons que le Fils de Dieu envoie sur Marie. Ils n'ont leur force entière[5] qu'en Jésus-Christ seul : en lui seul ils font un plein jour, qui éclaire parfaitement la nature humaine ; mais ils font en la sainte Vierge une pointe du jour agréable, qui commence à la réjouir : et c'est à cette joie sainte et fructueuse que je vous invite par ce discours.

1. Ms. : l'exantion.
2. Var. : la charité ardente.
3. Var. : nettoyer. qui remplaçait ces mots barrés : faire l'expiation de nos crimes.
4. Var. : une tendresse incomparable.
5. Var. : toute leur force.

Premier Point.

[P. 3] Il n'y a rien de plus touchant dans l'Évangile que cette manière douce et charitable dont Dieu traite ses ennemis réconciliés, c'est-à-dire les pécheurs convertis. Il ne se contente pas d'effacer nos[1] taches et de laver toutes nos ordures : c'est peu à sa bonté infinie de faire que nos péchés ne nous nuisent pas, il veut même qu'ils nous profitent ; il en fait naître tant de bien pour nous, qu'il nous contraint, si je l'ose dire, de bénir nos fautes et de[2] crier avec l'Église : « O heureuse coulpe ! *O felix culpa*[3] ! » Sa grâce dispute contre nos péchés à qui emportera le dessus ; et il se plaît même, dit saint Paul[4], de faire abonder la profusion de ses dons[5] par dessus l'excès de notre malice. Bien plus, et voici ce qu'il y a de plus surprenant, il reçoit avec tant d'amour les pécheurs réconciliés, que l'innocence la plus parfaite (mon Dieu, permettez-moi de le dire) aurait en quelque sorte sujet de s'en plaindre, ou du moins d'en avoir de la jalousie[6]. Une de ses brebis s'écarte de lui, et toutes les autres qui demeurent fermes semblent lui être beaucoup moins chères qu'une seule qui s'est égarée[7] : *Grex una carior non erat*, dit Tertullien[8] ; et sa miséricorde[9] est plus attendrie sur le prodigue qu'il a retrouvé[10] que sur son aîné toujours fidèle : *Cariorem senserat quem lucrifecerat*.

S'il est ainsi, mes Frères, ne semble-t-il pas que nous devons dire que les pécheurs pénitents l'emportent pardessus les justes qui n'ont pas péché ; et la justice rétablie, par-dessus l'innocence toujours conservée? Toutefois il n'en est pas de la sorte : il n'est pas permis de douter que l'innocence ne soit toujours privilégiée.

1. Var. : leurs. — De même dans toute la phrase.
2. Var. : notre iniquité et de nous écrier : O heureuse coulpe !
3. *Sabb. sancto, in Bened. Cer. pasch.*
4. Rom., v, 20.
5. Var. : Il est si bon et si libéral qu'il se plaît même de faire abonder la profusion de ses grâces...
6. Édit. : Il les traite si doucement que, pourvu qu'on y ait regret, on n'a presque plus de sujet d'y avoir regret. — Phrase enlevée par Bossuet.
7. Var. : le troupeau tout entier, qui demeure ferme, ne lui est pas tant à cœur que cette unique brebis qui s'est égarée, — qui s'égare.
8. *De Pœnit.*, n. 8.
9. Var. : son cœur.
10. Var. : recouvert.

On[1] goûte mieux la santé quand on relève tout nouvellement d'une maladie ; mais on ne laisse pas d'estimer bien plus le repos d'une forte constitution [p. 4] que l'agrément d'une santé qui se rétablit. Il est vrai que les cœurs sont saisis d'une joie soudaine de la grâce inopinée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde ; mais on ne laisse pas d'aimer beaucoup plus la constante sérénité d'une saison plus bénigne. Ainsi, Messieurs, s'il nous est permis de juger des sentiments du Sauveur par l'exemple des sentiments humains, il caresse plus tendrement les pécheurs récemment convertis, qui sont sa nouvelle conquête ; mais il aime toujours avec plus d'ardeur les justes, qui sont ses anciens amis ; ou, si vous voulez que nous raisonnions de cette conduite de sa miséricorde[2] par des principes plus hauts, disons, mais disons en un mot, car il faut venir à notre sujet, qu'autres[3] sont les sentiments de Jésus, selon sa nature divine et en qualité de Fils de Dieu, autres sont les sentiments du même Jésus, selon sa dispensation en la chair et en qualité de Sauveur des hommes : cette distinction de deux mots nous développera tout ce mystère.

Jésus-Christ, comme Fils de Dieu, étant la sainteté essentielle, quoiqu'il se plaise de voir à ses pieds un pécheur qui retourne à la bonne voie, il aime toutefois d'un amour plus fort l'innocence qui ne s'est jamais démentie : comme elle l'approche de plus près[4], et

1. *Première rédaction, abrégée ensuite :* Et pour ne pas parler maintenant de toutes les autres prérogatives, n'est-ce pas assez pour sa gloire que Jésus-Christ l'ait choisie? Voyez en quels termes l'apôtre saint Paul publie (*var.* : relève) l'innocence de son divin Maître : *Talis decebat ut esset nobis pontifex* (Hebr., VII, 26) : « Il fallait que nous eussions un pontife saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, élevé au-dessus des cieux, et qui n'ait pas besoin d'offrir des victimes pour ses propres fautes ; » mais qui, étant la sainteté (*var.* : l'innocence) même, fasse l'expiation des péchés. Et s'il est ainsi, Chrétiens, que le Fils de Dieu ait pris l'innocence pour son partage, ne devons-nous pas confesser qu'il faut qu'elle soit sa bien-aimée?

Non, mes Frères, ne croyez pas que ces mouvements de tendresse, qu'il ressent pour les pécheurs pénitents, les préfèrent à la sainteté, qui ne se serait jamais souillée dans le crime. On goûte mieux...

2. Var. : que nous raisonnions par des principes plus hauts de cette conduite de sa miséricorde.

3. Passage souligné. De même, p. 54, l. 3, 6-11, 24-26. Et ci-après, 23-25.

4. Var. : comme elle approche de plus près de sa sainteté infinie, il...

qu'elle l'imite plus parfaitement, il l'honore d'une familiarité plus étroite ; et quelque grâce[1] qu'ai[en]t à ses yeux les larmes d'un pénitent, elles ne peuvent jamais égaler le chaste agrément d'une sainteté toujours fidèle. Tels sont les sentiments de Jésus selon sa nature divine: mais, mes Frères, il en a pris d'autres pour l'amour de nous, quand il s'est fait notre Sauveur. Ce Dieu donne la préférence aux innocents[2], mais, Chrétiens, réjouissons-nous, ce Sauveur miséricordieux est venu chercher les coupables[3] ; il ne vit que pour les pécheurs, parce que c'est pour les pécheurs qu'il est envoyé.

Écoutez comme il nous explique le sujet de sa légation : « *Non veni vocare justos*[4] : Je ne suis pas venu pour chercher les justes » ; parce que, encore qu'ils soient[5] les plus estimables et les plus dignes de mon amitié, ma commission ne s'étend pas là. Comme sauveur, je dois chercher ceux qui sont perdus ; comme médecin, ceux qui sont malades ; comme rédempteur, ceux qui sont captifs. C'est pourquoi il n'aime que leur compagnie[6], parce qu'il n'est au monde que pour eux seuls. Les anges qui ont toujours été justes, peuvent s'approcher de lui comme Fils de Dieu : ô innocence, voilà ta prérogative ; mais, en qualité de sauveur, il donne la préférence aux hommes pécheurs. [p. 5] De la même manière qu'un médecin: comme homme il se plaira davantage à converser avec les sains, et néanmoins comme médecin il aimera mieux soulager les malades. Ainsi ce médecin charitable, certainement comme Fils de Dieu il préfère les innocents ; mais, en qualité de sauveur, il recherchera plutôt les criminels. Voilà donc tout le mystère éclairci par une doctrine sainte et évangélique. Pardonnez-moi, mes Frères, si je m'y suis si fort étendu ; elle est pleine de consolation pour les pécheurs, tels que nous sommes : mais elle est très avantageuse pour la sainte et perpétuelle innocence de la divine Marie.

1. Passage souligné et effacé tout ensemble. A-t-il fini par déplaire à son auteur ? ou le trait qui souligne n'annule-t-il pas celui qui efface ? — Var.: la beauté constante et durable d'une...
2. Var. : n'aime que les innocents.
3. Var. : pécheurs.
4. Matth., IX. 13. — Ms. : *quærere*.
5. Var. : quoiqu'ils soient...
6. Var. : je n'aime..., je ne suis que pour eux seuls au monde. — La phrase précédente est soulignée ; de même, la fin de l'alinéa.

Car s'il est vrai que le Fils de Dieu aime si fortement[1] l'innocence, dites-moi, sera-t-il possible qu'il n'en trouve point sur la terre? Je sais qu'il la possède en lui-même au plus haut degré de perfection; mais n'aura-t-il pas le contentement de voir quelque chose qui lui ressemble, ou du moins qui approche un peu de sa pureté? Quoi! ce juste, cet innocent sera-t-il éternellement parmi les pécheurs, sans qu'on lui donne la consolation de rencontrer quelque âme sans tache? Et dites-moi, quelle sera-t-elle, si ce n'est sa divine mère? Oui, Messieurs[2], que ce Sauveur miséricordieux, qui a chargé sur lui tous nos crimes, coure toute sa vie après les pécheurs, qu'il les aille chercher sans relâche dans tous les coins de la Palestine; mais si tout le reste du monde ne lui donne que des criminels, ha! qu'il trouve du moins dans son domestique, sous son toit et dans sa maison, de quoi satisfaire ses yeux de la beauté constante et durable d'une sainteté incorruptible[3]!

Il est vrai que ce Sauveur charitable ne méprise pas les pécheurs; que, bien loin[4] de les rejeter de devant sa face, il ne dédaigne pas de les appeler aux plus belles charges de son royaume. Il prépose à la conduite de tout son troupeau un Pierre, qui a été infidèle[5]; il met à la tête des évangélistes un Matthieu, qui a été publicain; il fait le premier des prédicateurs d'un Paul, qui a été persécuteur[6]. Ce ne sont pas des justes et des innocents, ce sont des pécheurs convertis qu'il élève aux premières places. Mais ne croyez pas pour cela qu'il tire sa sainte mère de ce même rang. Il faut faire grande différence[7] entre elle et les autres: et quelle sera cette différence? La voici, et je vous prie de la bien entendre; elle est essentielle et fondamentale pour la vérité que je traite.

Il a choisi[8] ceux-là pour les autres, et il a choisi Marie pour lui-même. Pour les autres: *Omnia vestra*

1. Var.: si tendrement.
2. Addition sur une petite feuille (p. 5 *bis*).
3. Var.: jamais violée.
4. Souligné.
5. Var.: qui l'a renié.
6. Édit.: qui a été le premier des persécuteurs. — C'est une amphibologie que Bossuet a corrigée, et qu'on s'obstine à maintenir à son compte.
7. Var.: de la différence.
8. Nouvelle addition, au verso de la p. 5 *bis*. Avant de la tracer, Bossuet avait d'abord jeté cette indication entre les lignes: « Ceux qu'il

sunt, sive Paulus..., sive Cephas [1]; Marie pour lui : *Dilectus meus mihi et ego illi* [2]. Il est mon unique, je suis son unique [3]; il est mon fils, et je suis sa mère. Ceux qu'il appelle pour les autres, il les a tiré[s] du péché, pour pouvoir mieux annoncer sa miséricorde et la rémission des péchés. C'était tout [son] dessein [4] d'appeler à la confiance les âmes que le péché avait abattue[s]; et qui pouvait prêcher avec plus de fruit la miséricorde divine que ceux qui en étaient eux-mêmes un illustre exemple? Quel autre pouvait dire avec plus d'effet : *C'est un discours fidèle, que Jésus est venu sauver les pécheurs* [5], qu'un saint Paul, qui pouvait ajouter après, *desquels je suis le premier* [6]? N'est-ce pas de même que s'il eût dit au pécheur qu'il désirait attirer : [p. 6] Ne crains point, je connais la main du médecin auquel je t'adresse; *c'est lui qui m'envoie à toi pour te dire comme il m'a guéri, avec quelle facilité, avec quelle caresse*, et pour t'assurer du même bonheur : *Qui curavit me, misit me ad te, et dixit mihi:* [*Illi desperanti*] *vade, et dic quid habuisti, quid in te sanavi, quam cito sanavi* [7]? Est-il rien de plus fort ni de plus puissant pour encourager un malade, pour relever un cœur abattu et une conscience désespérée? C'était donc un sage conseil pour attirer à Dieu les

appelait pour les autres, celle qu'il a fait[e] pour lui-même. *Omnia vestra sunt, sive Paulus, sive Cephas. Dilectus meus mihi, et ego illi.* » — Voici, en outre, la première rédaction effacée de cette distinction « essentielle et fondamentale » : « Je dis donc qu'il était bien digne de la miséricorde divine que ceux qu'il élevait dans l'Église aux emplois les plus excellents fussent des pécheurs convertis, comme, par exemple, un saint Paul. Et la raison en est évidente. Car le grand ouvrage de l'Évangile, c'était d'annoncer par toute la terre la rémission des péchés. Et pouvait-on jamais la prêcher d'une manière plus efficace que d'en faire voir de si grands exemples dans les premières têtes de l'Église? Quel autre la pouvait publier plus certainement qu'un Paul qui l'avait expérimentée? Qui pourrait ne pas espérer, entendant saint Paul qui lui dit : « C'est un discours fidèle et digne d'être reçu avec toute sorte de soumission, que Jésus-Christ est venu sauver les pécheurs, desquels je suis le premier : *Quorum primus ego sum?* » N'est-ce [p. 6] pas de même que s'il lui disait : « Ne crains point...? »

1. I Cor., III, 22.
2. Cant., II, 16.
3. Var. : Il n'a que moi, et je n'ai que lui.
4. Ms. : tout le dessein. — Peut-être l'auteur voulait-il ajouter : « du Sauveur. »
5. I Tim., I, 15.
6. Les éditeurs donnent le texte latin (*Quorum primus ego sum*). Il est dans le brouillon, mais non dans la rédaction définitive.
7. S. Aug., *Serm.* CLXXVI, n. 4. — Ms. : *De verb. Apostoli*, X (ordre ancien.)

pécheurs, que de leur faire annoncer sa miséricorde par des hommes qui l'avaient si bien éprouvée [1]. Et saint Paul nous l'enseigne manifestement : « J'ai reçu miséricorde, dit-il, afin que Dieu découvrît en moi les richesses de sa patience, pour l'instruction des fidèles : *Ad informationem eorum qui credituri sunt* [2]. » Ainsi vous voyez pour quelle raison Dieu honore des premiers emplois [3] des pécheurs réconciliés : c'était pour l'instruction des fidèles.

Mais s'il a traité de la sorte ceux qu'il appelait pour les autres, ne croyons pas qu'il ait fait ainsi pour cette créature chérie, cette créature extraordinaire, créature unique et privilégiée, qu'il n'a faite que pour lui seul [4], c'est-à-dire qu'il a choisie pour être sa mère. Il a fait dans ses apôtres et dans ses ministres ce qui était le plus utile au salut de tous ; mais il a fait en sa sainte mère ce qui était de plus doux, de plus glorieux, de plus satisfaisant pour lui-même : par conséquent je ne doute pas qu'il n'ait fait Marie innocente. Elle est son unique, et lui son unique [5] : « *Dilectus meus mihi, et ego illi :* Mon bien-aimé est pour moi, et je suis pour lui ; » je n'ai que lui, et il n'a que moi. Je sais que le don d'innocence ne doit pas facilement être prodigué sur notre nature corrompue, mais ce n'est pas le prodiguer trop que de n'en faire part qu'à sa seule mère ; et ce serait le trop resserrer que de le refuser jusques à sa mère.

Non, mes Frères, mon Sauveur ne le fera pas : je vois déjà briller sur Marie naissante l'innocence de Jésus-Christ, qui couronne sa tête [6]. Venez honorer ce nouveau rayon que son Fils fait déjà éclater sur elle. *La nuit est passée, et le jour s'approche ;* Jésus nous doit bientôt amener ce jour par sa bienheureuse présence. O jour heureux, ô jour sans nuage, ô jour que l'innocence du divin Jésus rendra si serein et si pur,

1. Souligné. — *Item*, plus loin, ce qui accentue le privilège de la sainte Vierge.
2. Ms. : I Tim., I, 16.
3. Edit. : honore dans l'Église des premiers emplois des pécheurs... — *Dans l'Église* est effacé comme embarrassant la phrase. — Souligné.
4. Var. : que pour lui-même.
5. Cette redite est voulue : l'auteur insiste de nouveau sur cette pensée.
6. Épithète effacée : sa tête *enfantine*.

quand viendras-tu éclairer le monde? Chrétiens, il approche; réjouissons-nous : vous en voyez déjà paraître l'aurore dans la naissance de [la] sainte Vierge : *Nata Virgine,* [p. 7] *surrexit aurora,* dit le pieux Pierre Damien [1]. Après cela, vous étonnez-vous, si je dis que Marie a paru sans tache dès le premier jour de sa vie? Puisque ce grand jour de Jésus-Christ devait être si clair et si lumineux, ne vous semble-t-il pas convenable que même le commencement en soit beau, et que la sérénité du matin nous promette [2] celle de la journée? C'est pourquoi, comme dit très bien Pierre Damien [3], « Marie, commençant ce jour glorieux, en a rendu la matinée belle par sa Nativité bienheureuse [4] : *Maria, veri prævia luminis, Nativitate sua mane clarissimum serenavit* [5]. » Accourons donc avec joie, mes Frères, pour voir les commencements de ce nouveau jour : nous y verrons briller la douce lumière d'une pureté [6] qui n'a point de taches. Et ne nous persuadons pas que, pour distinguer Marie de Jésus, il faille lui ôter l'innocence, et ne la laisser qu'à son Fils. Pour distinguer le matin d'avec le plein jour, il ne faut pas remplir l'air de tempêtes, ni couvrir le ciel de nuage[s] ; c'est assez que les rayons soient plus faibles, et la lumière moins éclatante : ainsi, pour distinguer Marie de Jésus, il n'est pas nécessaire que le péché s'en mêle ; c'est assez que son innocence soit comme un rayon affaibli, à comparaison [7] : elle [8] appartient à Jésus de droit, elle n'est en Marie que par privilège ; à Jésus par nature, à Marie par grâce et par indulgence ; nous en honorons la source en Jésus, et en Marie un écoulement. Mais ce qui nous doit consoler, mes Frères, je le dis avec joie, je le dis avec sentiment de la miséricorde divine ; donc ce qui nous doit consoler, c'est que cet

1. *Serm.* XL, *in Assumpt. B.M.V.* Ms. : *Serm.* 40.

2. Var. : en ait été beau, et que la sérénité du matin promît...

3. C'est le pape Léon XII qui a étendu à toute l'Église le culte de ce personnage. Il ne faut donc pas s'étonner que Bossuet ne lui donne pas le titre de saint.

4. Var. : par sa bienheureuse naissance.

5. *Ibid.* — Ms. : *Serm.* 40.

6. Var. : sainteté, — innocence.

7. Édit. : en comparaison de celle de son Fils. — Var. : que son innocence cède à celle de son divin Fils.

8. Var. : Jésus est innocent de droit : Marie ne le sera que par privilège : Jésus est innocent par nature, Marie par grâce et par indulgence.

écoulement d'innocence ne luit qu'en faveur des pécheurs [1]. L'innocence ordinairement reproche aux criminels leur mauvaise vie, et semble prononcer leur condamnation. Mais il n'en est pas ainsi de Marie; son innocence leur est favorable : pourquoi? parce que, ainsi que nous avons dit, elle n'est qu'un écoulement de l'innocence du Sauveur Jésus. L'innocence de Jésus-Christ, c'est la vie et le salut des pécheurs : ainsi l'innocence de la sainte Vierge lui sert à obtenir pardon pour les criminels. Considérons donc, Chrétiens, cette sainte et innocente créature comme l'appui certain de notre misère : allons nettoyer nos péchés à la vive lumière de sa pureté incorruptible [2]; mais tâchons aussi de nous enrichir par la plénitude de ses grâces : c'est ma seconde partie.

Second Point.

[P. 8] Je ne trouve pas difficile de parler de l'innocence de la sainte Vierge : il suffit de considérer cette haute dignité de mère de Dieu, pour juger qu'elle a dû être exempte de tache. Mais quand il s'agit de représenter cette plénitude de grâces, l'esprit se confond dans cette pensée, et ne sait sur quoi arrêter sa vue. Donc, mes Frères, n'entreprenons pas de décrire en particulier les perfections de Marie, ce serait vouloir sonder un abîme; mais contentons-nous aujourd'hui de juger de leur étendue par le principe qui les a produites.

Le grand saint Thomas [3] nous enseigne [4] que le principe de grâces en la sainte Vierge, c'est l'union très étroite avec Jésus-Christ; et afin que vous compreniez par les Écritures divines l'effet de cette union si avantageuse, remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, une vérité importante, et qui est le fondement de tout l'Évangile : c'est que la source de toutes les grâces qui ont orné la nature humaine, c'est notre alliance avec

1. Édit. : ne luit *en la divine Marie* qu'en faveur des *pauvres* pécheurs. — Bossuet a supprimé cinq mots.
2. Var. : de son innocence.
3. Les éditeurs donnent ici en variante les quatre petites pages nouvelles écrites en 1665. Nous les réservons pour cette date (au 8 décembre).
4. III Part., Quæst. XXVII, art. V.

Jésus-Christ. Car, mes Frères, cette alliance a ouvert un sacré commerce entre le ciel et la terre, qui a infiniment enrichi les hommes; et c'est sans doute pour cette raison que l'Église, inspirée de Dieu, appelle l'Incarnation un commerce: *O admirabile commercium!* En effet, dit saint Augustin [1], n'est-ce pas un commerce admirable, où Jésus, ce charitable négociateur, étant venu [2] en ce monde pour y trafiquer dans cette nation étrangère, en prenant de nous les fruits malheureux que produit cette terre ingrate, la faiblesse, la misère, la corruption [3], nous a apporté les biens véritables que produit cette céleste patrie qui est son naturel héritage : l'innocence, la paix, l'immortalité? C'est donc cette alliance qui nous enrichit; c'est cet admirable commerce qui fait abonder en nous tous les biens. C'est pourquoi saint Paul nous assure que nous ne pouvons plus être pauvres, depuis que Jésus-Christ est à nous : « Celui qui nous donne son propre Fils, que nous pourra-t-il refuser? ne nous donne-t-il pas en lui toutes choses? *Quomodo non* [*etiam*] *cum illo* [*omnia nobis donavit*] [4]? » Et, ayant [5] pour ainsi dire épanché son cœur sur nous par cette libéralité inestimable, ne faut-il pas que ses autres dons coulent impétueusement par cette ouverture?

Que si notre alliance avec Jésus-Christ nous produit des biens si considérables, tais-toi, tais-toi, ô raison humaine, et n'entreprends pas d'expliquer les prérogatives de la sainte Vierge [6]. [p. 9] Car si c'est un

1. *In Ps.* CXLVIII, n. 8.
2. Var. : étant venu en terre.
3. Var. : La mortalité. — Les éditeurs en font le texte. Bossuet a voulu éviter la rime.
4. Rom., VIII, 32.
5. *Autres rédactions: (a)* Et après que sa divine libéralité s'est pour ainsi dire débondée sur nous par ce présent inestimable... *(b)* Et après s'être comme débondé, (cf. *Méditation sur la Félicité des saints*, 1648, t. Ier, p. 19) par cette libéralité inestimable.
6. Les hésitations qui suivent au manuscrit montrent que la phrase qu'on vient de lire n'est pas de la pure rhétorique : l'auteur ressentait toute la difficulté qu'il vient d'exprimer par cette vive apostrophe. Les voici par ordre :
(a) « Car si Dieu nous donnant son Fils comme victime... — *(b)* Quelle alliance se peut comparer à celle d'une mère avec son fils ?... — *(c)* C'est peu au Père éternel de donner son Fils à Marie en la même manière qu'il le donne aux autres, son amour pour... — *(d)* Elle tient à Jésus-Christ par deux alliances : (il est son Sauveur et son Fils) la première comme à son Sauveur, la seconde comme à son Fils ; la première lui est commune avec tous les hommes : mais il ne suffit pas au Père éternel de donner... » — Tout

avantage incompréhensible qu'on nous donne Jésus-Christ comme sauveur, que penserons-nous de Marie à qui le Père éternel le donne, non point d'une manière commune, mais comme il lui appartient à lui-même, comme fils [1], comme fils unique ; comme fils qui, pour ne point partager son cœur, et tenir tout de sa sainte mère, ne veut point avoir de père en ce monde? Est-il rien d'égal à cette alliance? Et ne vous persuadez pas qu'elle unisse seulement Marie au Sauveur par une union corporelle : l'on pourrait d'abord se l'imaginer, parce qu'elle n'est sa mère que selon la chair ; mais vous prendrez bientôt une autre pensée, si vous remarquez, Chrétiens, une différence notable entre Marie et les autres mères. Elle a donc ceci de particulier, qui la distingue de toutes les autres, qu'elle a conçu son Fils par l'esprit avant que [2] de le concevoir en son corps [3]. C'est [4] la doctrine constante de tous les saints Pères [5] : *Prius* [*concepit mente quam corpore*]. Et cela, de quelle manière? C'est que ce n'est pas la nature qui a formé en elle ce divin enfant : elle l'a conçu par la foi, elle l'a conçu par l'obéissance. C'est pourquoi sainte Élisabeth ayant humblement salué Marie comme mère de son Seigneur : *Unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me* [6]? elle s'écrie aussitôt toute transportée : *Heureuse qui avez cru!* Comme si elle eût voulu dire : Il est vrai que vous êtes mère, mais c'est votre foi qui vous rend féconde : d'où les saints Doc-

cela est effacé : la cinquième rédaction condense substantiellement toutes ces idées.

1. Var. : le donne en la *même* qualité qu'il est à lui-*même*, comme fils...

2. Var. : devant que...

3. Var. : dans le corps, — dans les entrailles.

4. *Première rédaction*, donnée comme texte définitif dans les éditions : « Et cela de quelle manière ? C'est que ce n'est pas la nature qui a formé en elle ce divin enfant : elle l'a conçu par la foi, elle l'a conçu par l'obéissance : c'est la doctrine constante de tous les saints Peres, et elle est fondée clairement sur un passage de l'Écriture que peut-être vous n'avez pas remarqué. C'est, mes Frères, qu'Élisabeth saluant humblement Marie comme mère de son Seigneur : *Unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me?* elle s'écrie aussitôt toute transportée : *Heureuse qui avez cru!* comme si elle eût voulu dire : Il est vrai que vous êtes mère, mais c'est votre foi qui vous rend féconde : d'où les saints Docteurs ont conclu, et ont tous conclu d'une même voix, qu'« elle a conçu son fils dans l'esprit, avant que de le porter en son corps : *Prius concepit mente quam corpore.* »

5. S. Aug., *Serm.* CCXV, n. 4 : S. Leo. *In Nativ. Dom.*, serm. I, c. 1.

6. Luc., I, 43.

teurs ont conclu, et ont tous conclu d'une même voix, « qu'elle a conçu son fils dans l'esprit avant que de le porter en son corps : *Prius concepit mente quam corpore.* »

Ne jugez donc pas de la sainte Vierge[1] comme vous faites des mères communes. Chrétiens, je n'ignore pas qu'elles s'unissent à leurs enfants même par l'esprit. Qui ne le voit pas? qui ne sent pas combien elles les portent au fond de leurs âmes[2]? Mais je dis que l'union se commence au corps, et se noue premièrement par le sang : au contraire, en la sainte Vierge, la première empreinte se fait dans le cœur ; son alliance avec son fils prend son origine en l'esprit, parce qu'elle l'a conçu par la foi ; et si vous voulez entendre, mes Frères, jusques où va cette alliance, jugez-en à proportion de celle du corps. Car permettez-moi, je vous prie, d'approfondir un si grand mystère, et de vous expliquer une vérité qui ne sera pas moins utile pour votre instruction qu'elle sera glorieuse à la sainte Vierge.

Cette vérité, Chrétiens, c'est que notre Sauveur Jésus-Christ ne s'unit jamais à nous par son corps que dans le dessein de s'unir plus étroitement en esprit[3]. Table mystique, banquet adorable, et vous, saints et sacrés autels, je vous appelle à témoin de la vérité que j'avance. Mais soyez-en les témoins vous-même[s], vous qui [p. 10] participez à ces saints mystères. Quand vous avez approché de cette table divine, quand vous avez vu venir Jésus-Christ à vous en son propre corps, en son propre sang ; quand on vous l'a mis dans la bouche, dites-moi, avez-vous pensé qu'il voulait s'arrêter simplement au corps? A Dieu ne plaise que vous l'ayez cru, et que vous ayez reçu seulement au corps celui qui court à vous pour chercher votre âme ! Ceux qui l'ont reçu de la sorte, qui ne se sont pas unis en esprit à celui dont ils ont reçu la chair adorable, ils ont renversé son dessein, ils ont offensé son amour. Et c'est ce qui fait dire à saint Cyprien ces belles, mais terribles paroles : « Ils font violence, dit ce saint martyr, au

1. Var. : de Marie.

2. Var. : qui ne le sent pas ? — combien elles les ont dans le cœur ?

3. Phrase soulignée. De même les idées principales de tout ce paragraphe.

corps et au sang du Sauveur : *Vis infertur corpori ejus et sanguini*[1]. » Ames saintes, âmes pieuses, vous qui savez goûter Jésus-Christ dans cet adorable mystère, vous entendez cette violence[2] : c'est que Jésus recherchait le cœur[3], et ils l'ont arrêté au corps, où il ne voulait que passer ; ils ont empêché cet époux céleste d'aller achever[4] dans l'esprit la chaste union où il aspirait ; ils l'ont contraint de retenir le cours impétueux de ses grâces, dont il voulait inonder leur âme[5]. Ainsi son amour souffre violence ; et il ne faut pas s'étonner si, étant violenté de la sorte, il se tourne en indignation et en fureur : au lieu du salut qu'il leur apportait, il opère en eux leur condamnation ; et il nous montre assez par cette colère la vérité que j'ai avancée, que, lorsqu'il s'unit corporellement, il veut que l'union de l'esprit soit proportionnée à celle du corps.

S'il est ainsi, ô divine Vierge, je conçoi[s] quelque chose de si grand de vous, que non seulement je ne puis le dire, mais encore mon esprit travaille à se l'expliquer à lui-même. Car telle est votre union au corps de Jésus, lorsque vous l'avez conçu dans vos entrailles[6], qu'on ne peut pas s'en imaginer une plus étroite ; que si[7] l'union de l'esprit n'y répondait pas, son amour[8] serait frustré de ce qu'il prétend, il souffrirait violence en vous. Il faut donc, pour le contenter, que vous lui soyez unie en esprit autant que vous le touchez de près par les liens de la nature et du sang[9]. Et puisque cette union se fait par la grâce, que peut-on penser et que peut-on dire ? où doivent s'élever nos conceptions, pour ne point faire tort à votre grandeur ? Et quand nous aurions ramassé tout ce qu'il y a de dons dans les créatures, tout cela réuni ensemble pourrait-il égaler votre plénitude ? Accourez donc avec joie, mes Frères, pour

1. *Lib. de Lapsis.*

2. Var. : Et quelle est, mes Frères, cette violence ? — Première rédaction remplacée par celle qu'on lit dans le texte. Les éditeurs ici encore les ont mêlées.

3. Var. : en voulait au cœur.

4. Var. : consommer.

5. Var. : qu'il voulait laisser inonder sur eux.

6. Phrase soulignée. — De même les propositions essentielles dans ce qui suit.

7. Var. : et si...

8. Var. : l'amour de Jésus.

9. Ces huit mots sont de 1665. Nous les introduisons cependant dans le texte, parce que la première rédaction, qu'ils remplacent : « par *la chair*, » est formellement condamnée par l'auteur.

honorer en Marie naissante cette plénitude de grâces. Car je crois qu'il est inutile de vouloir vous prouver par de longs discours qu'elle l'a apportée en venant au monde. N'entreprenons pas de donner des bornes à l'amour du Fils de Dieu pour sa sainte Mère ; et accoutumons-nous à juger d'elle, non par ce que peut prétendre une créature, mais par la dignité [1] de son fils. Que servirait-il à Marie d'avoir un fils qui est devant elle, et qui est l'auteur de sa naissance, s'il ne la faisait naître digne de lui? Ayant à se former [p. 11] une mère, la perfection d'un si grand ouvrage ni ne pouvait être portée trop loin, ni ne pouvait être commencée trop tôt : et si nous savons concevoir combien est auguste cette dignité [2], nous reconnaîtrons aisément que ce n'est pas trop de l'y préparer dès le premier moment de sa vie. Mais c'est assez arrêter nos yeux à contempler de si grands [3] mystères : ébloui d'un éclat si fort [4], je suis contraint de baisser la vue ; et pour remettre mes sens étonnés de l'avoir considérée si longtemps dans ce haut état de grandeur qui l'approche si près de Dieu, il faut, Messieurs, que je la regarde dans sa charité maternelle, qui l'approche si près de nous : c'est par où je m'en vais conclure.

Troisième Point

Ce qui me reste à vous faire entendre est d'une telle importance, qu'il mériterait un discours entier [5], et ne devrait pas être resserré dans cette dernière partie. Comme néanmoins je ne puis l'omettre sans laisser ce discours imparfait, j'en toucherai les chefs principaux, et je vous prie, Messieurs, de les bien entendre ; car c'est sur ce fonds qu'il faut établir la dévotion solide pour la sainte Vierge. Je pose donc pour premier prin-

1. Var. : qualité. — Peut-être l'expression définitive a-t-elle été ajoutée en 1665.

2. Var. : à quelle dignité elle est appelée. — Édit. : cette dignité à laquelle...

3. Var. : hauts.

4. Var. : d'un si grand éclat.

5. L'auteur est en effet revenu plus tard avec complaisance aux idées indiquées dans cette troisième partie. On en trouvera l'expression définitive dans le sermon pour la fête de la Conception. 1669. C'est apparemment à cette date que tout ce développement a été barré, jusqu'à : « Par conséquent, réjouissons-nous... »

cipe que Dieu ayant résolu dans l'éternité de nous donner Jésus-Christ par son entremise, il ne se contente pas de se servir d'elle [1], mais il veut qu'elle coopère à ce grand ouvrage par un mouvement de sa volonté. C'est pourquoi il envoie son ange pour lui proposer le mystère ; et ce grand ouvrage de l'Incarnation, qui tient depuis tant de siècles le ciel et la terre en suspens [2], cet ouvrage, dis-je, ne s'achève pas qu'après [3] le consentement de Marie [4] ; tant il a été nécessaire aux hommes qu'elle ait désiré leur salut ! Elle l'a donc désiré, Messieurs, et il a plu au Père éternel que Marie contribuât par sa charité à donner un sauveur au monde.

Comme cette vérité est connue, je ne m'étends pas à vous l'expliquer ; mais je ne puis vous en taire une conséquence que peut-être vous n'avez pas assez méditée : c'est que la sagesse divine ayant une fois résolu de nous donner Jésus-Christ par la sainte Vierge, ce décret ne se change plus ; il est et sera toujours véritable que sa charité maternelle ayant tant contribué à notre salut dans le mystère de l'Incarnation, qui est le principe universel de la grâce, elle y contribuera éternellement dans toutes les autres opérations, qui n'en sont que des dépendances. Et afin de le bien entendre, remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, trois opérations principales de la grâce de Jésus-Christ. Dieu nous appelle, Dieu nous justifie, Dieu nous donne la persévérance : la vocation, c'est le premier pas ; la justification, c'est notre progrès ; la persévérance, la fin du voyage. Vous savez qu'en ces trois états, [p. 12] l'influence de Jésus-Christ nous est nécessaire. Mais il faut vous faire voir par les Écritures que [5] la charité de Marie est associée à ces trois ouvrages ; et peut-être ne croyez-vous pas que ces vérités soient si claires dans l'Évangile que j'espère de les y montrer en peu de paroles.

1. Var : de se servir d'elle * comme d'un simple instrument (1665). — En 1659, Bossuet ayant commencé à exprimer cette idée, s'était interrompu.

2. Var. : en * attente (1665).

3. C'est-à-dire ne s'achève pas, sinon après.

4. Var. : cet ouvrage, dis-je, * demeure en suspens jusqu'à ce que la sainte Vierge y ait consenti. Elle tient donc en attente Dieu et toute la nature (1665).

5. Var. : vous faire voir manifestement que...

Pour ce qui regarde la vocation, considérez, s'il vous plaît, Messieurs, ce qui se passe en saint Jean-Baptiste enfermé dans les entrailles de sa mère, et vous y verrez une image des pécheurs que la grâce appelle. Jean y est dans l'obscurité [1] : il ne peut ni voir ni entendre [2]. Jésus vient à lui sans qu'il y pense [3] ; il s'approche, il parle à son cœur, il éveille et il attire ce cœur endormi et auparavant insensible. C'est ainsi que le Fils de Dieu [4] traite les pécheurs qu'il appelle ; mais il nous fait voir [5] en saint Jean que la charité de Marie concourt avec lui à ce grand ouvrage. Ce qui fait que Jésus approche de Jean, n'est-ce pas la charité de Marie? Si Jésus agit dans le cœur de Jean, n'est-ce pas par la voix de Marie? Voilà donc Marie, en saint Jean-Baptiste, mère de ceux que Jésus appelle : voyons maintenant ceux qu'il justifie.

Je les vois sans sortir de [6] l'Évangile : ce sont les disciples du Fils de Dieu, aux noces de Cana en Galilée. Ils sont déjà appelés, mais ils ne sont pas justifiés, parce qu'ils ne croient pas encore en leur Maître. Car, écoutez l'écrivain sacré : « Jésus fit son premier miracle, et il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui : *Et crediderunt in eum disciputi ejus* [7]. » Pouvait-il nous exprimer en termes plus clairs [8] leur justification par la foi en conséquence de ce miracle? Mais il ne pouvait non plus nous expliquer mieux la part qu'y a eu[e] [9] la divine Vierge. Car qui ne sait que ce grand miracle fut l'effet de sa charité et de ses prières? Est-ce en vain que le Fils de Dieu, qui dispose si bien de toutes choses, n'a voulu faire son premier miracle qu'en faveur

1. Addition de 1665 : * Où êtes-vous, ô pécheurs?
2. Addition inachevée (1665) : * Pécheur, etc.
3. Addition de 1665 : * Y pensiez-vous, ô pécheurs, quand [il] vous est venu troubler, et...? Vous vous cachiez, et il vous voyait; vous vous détourniez, et il vous savait bien trouver; il a parlé à votre cœur, et il vous a appelés à lui, et vous ne le cherchiez pas.
4. Var. : que Jésus-Christ nous appelle..
5. Var. : Mais ce même Jésus-Christ nous montre...
6. Il faut ici chercher sous les ratures de la dernière époque l'ancienne rédaction de 1659. Voici celle de 1665 : * Je les vois sans figures dans l'Évangile en la personne des apôtres, aux noces...
7. Joan., II, 11.
8. Var. : Pouvait-il nous exprimer en termes plus clairs * la grâce justifiante, dont la foi, comme vous savez, est le fondement? (1665).
9. Ces mots « qu'y a eue » sont soulignés seuls dans ce passage : ce qui, croyons-nous, indique un blâme. Ils ne sont pas toutefois remplacés.



de sa sainte mère? Qui n'admirera, Chrétiens, qu'elle ne se soit mêlée que de celui-ci, qui a été suivi aussitôt de[1] la justification des apôtres? Cela se fait-il par hasard? Ou plutôt ne paraît-il pas que le Saint-Esprit veut nous faire entendre, ce que remarque saint Augustin en interprétant ce mystère, que la bienheureuse Marie, « étant mère de notre chef par la chair, a dû être selon l'esprit mère de ses membres, et coopérer par sa charité à leur naissance spirituelle? *Carne mater capitis nostri, spiritu mater* [*membrorum ejus*][2]. »

Mais, mes Frères, ce n'est pas assez qu'elle contribue à les faire naître : achevons de montrer ce que fait Marie dans la sainte persévérance des enfants de Dieu. Paraissez donc, enfants d'adoption et de prédest[ination] étern[elle], enfants de miséricorde et de grâce, fidèles compagnons du Sauveur Jésus, qui persévérez[3] avec lui jusques à la fin, accourez à la sainte Vierge, et venez vous ranger avec les autres sous les ailes de sa charité maternelle. Chrétiens, je les vois paraître ; [p. 13] le disciple chéri de notre Sauveur nous les représente au Calvaire : il est la figure des persévérants[4], puisqu'il suit Jésus-Christ jusques à la croix, qu'il s'attache constamment à ce bois mystique, qu'il vient généreusement mourir avec lui. Il est donc la figure des persévérants ; et voyez que Jésus-Christ le donne à sa Mère : « Femme, lui dit-il, voilà votre Fils : *Ecce Filius tuus*[5]. » Chrétiens, j'ai tenu parole : ceux qui savent considérer combien l'Écriture est mystérieuse connaîtront, par ces trois exemples, que la charité de Marie est un instrument général des opérations de la grâce[6].

Par conséquent, réjouissons-nous de nous voir naître aujourd'hui une protectrice : *Nox præcessit :* la nuit est passée avec ses terreurs et ses épouvantes, avec ses

1. Var : * d'une image si expresse de la justification des pécheurs ? (1665). — Remplace l'ancienne rédaction, soulignée cependant.

2. *De sancta Virg.*, n. 6.

3. Var. : qui marchez.

4. *Note interlinéaire* (inédite) : Ὁ ὑπομείνας σωθήσεται (Matth., x, 24 [lisez : 22] : *perseverans. At alibi passim*, ὑπομένω, *suffero* (Jac., I, 12 : I Petr., II, 20) : ὑπομονή, *sufferentia* (Jac., v. 11). — On voit clairement ici la vraie destination du grec dans nos manuscrits. Il intervient pour justifier une interprétation. Il n'est pas question de le réciter.

5. Joan., XIX, 26.

6. Cette dernière phrase est soulignée pour son importance.

craintes et ses désespoirs ; *dies appropinquavit :* le jour approche, l'espérance vient ; nous en voyons luire un premier rayon en la protection de la sainte Vierge. Elle naît [1] sans doute pour notre secours : je ne sais si ces cris et ces larmes n'intercèdent pas déjà pour notre misère ; mais je sais qu'il n'est pas possible de choisir une meilleure avocate. Prions-la donc avec saint Bernard qu'elle parle pour nous au cœur de son Fils : *Loquatur ad cor Domini nostri Jesu Christi* [2]. Oui, certainement, ô Marie, c'est à vous qu'il appartient de parler au cœur ; vous y avez un fidèle correspondant, je veux dire l'amour filial, qui s'avancera pour recevoir l'amour maternel, et qui préviendra ses désirs. Devez-vous [3] craindre d'être refusée quand vous parlerez au Sauveur ? « Son amour intercède [4] en votre faveur ; la nature même le sollicite pour vous : *Affectus ipse pro te orat ; natura ipsa tibi postulat.* » « On cède [5] facilement aux prières, lorsqu'on est déjà vaincu [6] par son affection : *Cito adnuunt qui suo ipsi amore superantur* [7]. » C'est pour cette raison, Chrétiens, que Marie parle toujours avec efficace, parce qu'elle parle à un cœur déjà tout gagné, parce qu'elle parle à un cœur de fils. Qu'elle parle donc fortement, qu'elle parle pour nous au cœur de Jésus : *Loquatur ad cor.*

Mais quelle grâce demandera-t-elle ? Que désirons-nous par son entremise ? Quoi, mes Frères, vous hésitez ! Ce lieu de charité où vous êtes ne vous inspire-t-il pas le désir de vous fortifier dans la charité ? Charité, charité ! ô heureuse Vierge, c'est la charité que nous demandons. Sans le désir d'être charitables, que nous sert de réclamer le nom de Marie ?

Pour vous enflammer à la charité, entrez, Messieurs, dans ces grandes salles, pour y contempler attentive-

1. Var. : Elle vient (1665). — Changement nécessaire dans une autre fête que celle de la Nativité. Tout le passage est souligné : il était aisé de le modifier oralement.

2. *Ad Beat. Virg.*, inter Opera S. Bernardi.

3. Var. : Vous ne devez pas craindre.

4. Var. : parle.

5. Var. : On se rend... — *On* accorde facilement ce que *l'on* demande. — Amphibologie, que l'auteur a eu soin de corriger.

6. Var. : gagné.

7. Salv., *Epist.* IV. — Ms. : *Ep. Ypatio et Quietæ.*

ment le spectacle de l'infirmité [p. 14] humaine[1] ; là vous verrez en combien de sorte[s] la maladie se joue de nos corps. Là elle étend, là elle retire ; là elle tourne, là elle disloque ; là elle relâche, là elle engourdit ; là sur le tout, là sur la moitié ; là elle cloue un corps immobile, là elle le secoue par le tremblement. Pitoyable variété ! Chrétiens, c'est la maladie qui se joue, comme il lui plaît, de nos corps, que le péché a donné[s] en proie à ses cruelles bizarreries[2]. Et la fortune, pour être également outrageuse, ne se rend pas moins féconde en événements fâcheux.

Regarde, ô homme, le peu que tu es ; considère le peu que tu vaux : viens apprendre la liste funeste des maux dont ta faiblesse est menacée. Si tu n'en es pas encore attaqué, regarde ces misérables avec compassion. Quelque superbe distinction que tu tâches de mettre entre toi et eux, tu es tiré de la même masse, engendré des mêmes principes, formé de la même boue : respecte en eux la nature humaine si étrangement maltraitée ; adore humblement la main qui t'épargne, et, pour l'amour de celui qui te pardonne, aie pitié de ceux qu'il afflige. Va-t'en, mon Frère, dans cette pensée : c'est Marie qui te le dit par ma bouche. Cet hôpital s'élève sous sa protection ; ainsi, si tu crois mon conseil, ne sors pas aujourd'hui de sa maison sans y laisser quelque marque de ta charité. Ne dis pas que l'on [en] a soin. La charité est trop lâche, qui se repose toujours sur les autres : tu verras combien de nécessités implorent ta charité au[3] secours. Si tu le fais, mon Frère, comme je l'espère, puisse[s]-tu, au nom de Notre-Seigneur, croître en charité tous les jours ! Puisse[s]-tu ne sentir jamais ni de dureté pour les misérables, ni d'envie pour les fortunés ! Puisse[s]-tu n'avoir jamais ni d'ennemi que tu aigrisse[s] par ton indifférence, ni d'ami que tu corrompe[s] par tes flatteries ! Puisse[s]-tu t'exercer si utilement dans la charité fraternelle, que tu arrives enfin au plus haut degré de la charité divine,

1. Bossuet s'est souvent reporté plus tard à cette page navrante. Cf. le sermon sur la résurrection en 1669, second point.

2. Var. : a abandonnés à sa cruelle bizarrerie.

3. Les éditeurs ont supprimé ces deux mots, la locution leur semblant insolite.

qui, t'ayant fortifié dans ce lieu d'exil contre les attaques du monde, te couronnera dans la vie future de la bienheureuse immortalité ! Ainsi soit-il, mes Frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit !

SECOND SERMON POUR LA FÊTE

DE L'EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.

A Paris, aux Nouveaux Convertis, 14 septembre 1659.

Le manuscrit original [1] de ce sermon est encore de ceux que M. Lachat n'a pas connus. Il a été acquis en 1889 par la Bibliothèque nationale. Auparavant, la beauté de l'œuvre nous sollicitait à en retarder autant que possible la composition. Dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet* (p. 234), on a hasardé par conjecture la date de 1667. C'est seulement une reprise de ce discours qui eut lieu à Metz, le 3 mai 1667, fête de l'*Invention de la sainte Croix*, en faveur d'un asile semblable à celui de Paris. Elle est attestée par le changement du texte, en tête du sermon, et par la suppression des premières lignes, qui désignaient trop ouvertement l'*Exaltation* pour pouvoir être conservées. Quelques corrections au crayon, peu nombreuses, furent alors apportées dans le corps du discours. Telle est une expression, citée dans la Conclusion de l'*Histoire critique* (p. 373) : là, rien par conséquent à rétracter.

Le discours est complet sous sa forme primitive ; c'est celle que nous donnons ici, en avertissant en note des légères modifications dont le manuscrit a gardé la trace. Apparemment ce ne sont pas les plus importantes ; car lorsque Bossuet, vers 1667, consultait une œuvre de sa jeunesse, ce n'était guère qu'à titre de document ; et s'il lui échappait de dire : « Le fond m'en paraît excellent, » il ne manquait pas d'ajouter : « Mais il en faut changer la forme. » (Ms. fr. 12822, f. 263.)

Un sommaire inédit est joint au discours ; ce qui suffirait à prouver qu'il fut prêché avant 1662. L'étude minutieuse du manuscrit, écriture et orthographe, nous détermine pour l'année 1659.

SOMMAIRE. *Exaltation I. Souffrances. Oportet exaltari.*

[*Exorde.*] Participer à la croix. A droite et à gauche : les deux voleurs. — Justice et miséricorde à la croix.

[*1er point.*] Trois sources de douleur : 1° quand on nous refuse ce que nous aimons ; 2° quand on nous l'ôte après la possession ;

1. Ms. n. a. fr. 6246. — Partout la forme *cette*, dont il n'y a pas d'exemple avant 1659. D'autre part, *hureux* se retrouve ici deux fois, par exception ; l'autre forme s'y voit six fois (*heureux* ou *bienheureux*, etc.).

3° quand on nous laisse la possession et qu'on nous trouble par d'autres maux (p. 2, 3). Comp[araison]. — Tout cela utile.

Malheur de trouver facilité dans les mauvais désirs (p. 3, 4). — Utile de n'être pas toujours heureux dans les bons désirs. Comp[araison]. Notez (p. 4). — Utile de nous arracher ce que nous possédons (p. 5, 6). — Le cœur humain s'attache facilement (p. 5). — Nous troubler dans nos plaisirs, salutaire (p. 6).

[*2e point*]. Peine sans pénitence, c'est l'enfer de cette vie (p. 8, 9, 10, etc.). — Feu qui purge, feu qui consume. Exemples (*Ibid.*).

Exaltari oportet Filium hominis[1].
Il faut que le Fils de l'homme soit exalté. (Joan., III, 14.)

[P. 1] Toute l'Écriture nous prêche que la gloire du Fils de Dieu est dans les souffrances, et que c'est à la croix qu'il est exalté : il n'est rien de plus véritable. Jésus est exalté à la croix par les peines qu'il a endurées ; Jésus est exalté à la croix par les peines que nous endurons. C'est, mes Frères, sur ce dernier point que je m'arrêterai aujourd'hui, comme sur celui qui me semble le plus fructueux ; et je[2] me propose de vous faire voir combien le Fils de Dieu est glorifié dans les souffrances[3] qu'il nous envoie. Mais, Chrétiens, ne nous trompons pas dans la gloire qu'il tire de nos afflictions[4] : il y est glorifié en deux manières, dont l'une certainement n'est pas moins terrible que l'autre est salutaire et glorieuse.

Voici une doctrine importante ; voici un grand mystère que je vous propose ; et afin de le bien entendre, venez le méditer au Calvaire, au pied de la croix de notre Sauveur : vous y verrez deux actions opposées que le Père y exerce dans le même temps. Il y exerce sa miséricorde et sa justice ; il punit et remet les crimes ; il se venge et se réconcilie tout ensemble : il

1. Autre texte, choisi pour la reprise de ce sermon, vers 1667 : * « *Christo confixus sum cruci*. Je suis attaché à la croix avec Jésus-Christ. » (Galat., II, 19).
2. Ce qui précède a été barré au moment de la reprise.
3. Var. : afflictions.
4. Les éditeurs modernes coupent autrement la phrase : « Ne nous trompons pas : dans la gloire qu'il tire de nos afflictions, il est glorifié... » Le manuscrit ne permet pas cette ponctuation ; et Deforis ne s'y était pas trompé.

frappe son Fils innocent pour l'amour des hommes criminels, et en même temps il pardonne aux hommes criminels pour l'amour de son Fils innocent. O justice! ô miséricorde! qui vous a ainsi assemblées? C'est le mystère de Jésus-Christ; c'est le fondement de sa gloire et de son exaltation à la croix, d'avoir concilié en sa personne ces deux divins attributs, je veux dire, la miséricorde et la justice.

Mais cette union admirable nous doit faire considérer que, comme en la croix de notre Sauveur la vengeance et le pardon se trouvent ensemble, aussi pouvons-nous participer à la croix en ces deux manières différentes : ou selon la rigueur qui s'y exerce, ou selon la grâce qui s'y accorde. Et c'est ce qu'il a plu à Notre-Seigneur de nous faire voir [1] au Calvaire. « Nous y voyons, dit saint Augustin, trois hommes en croix : un qui donne le salut, un qui le reçoit [2], un qui le méprise [3] : *Tres erant in cruce : unus Salvator, alius salvandus, alius damnandus* [4]. » Au milieu, l'auteur de la grâce; d'un côté un qui en profite [5], de l'autre côté un qui la rejette [6]. Discernement terrible et diversité surprenante! Tous deux sont à la croix avec Jésus-Christ, tous deux compagnons de son supplice; mais, hélas! il n'y en a qu'un qui soit compagnon de sa gloire. Ce que le Sauveur avait réuni, je veux dire la miséricorde et la vengeance, ces deux hommes l'ont divisé. Jésus-Christ est au milieu d'eux, et chacun a pris son partage de la croix de Notre-Seigneur. L'un y a trouvé la miséricorde, l'autre les rigueurs de la justice; l'un y a opéré son salut, l'autre y a [p. 2] commencé sa damnation; la croix a élevé jusqu'au paradis la patience de l'un, la croix a précipité au fond de l'enfer l'impénitence de l'autre. Ils ont donc participé à la croix en deux manières [7] bien différentes; mais cette diversité n'empêchera pas que Jésus ne soit exalté en l'un et en l'autre, ou par sa miséricorde, ou par sa justice : *Exaltari oportet Filium hominis.*

1. Var. : paraitre.
2. Var. : un qui doit le recevoir.
3. Var. : qui le néglige, — qui doit le perdre.
4. *Enar.* II *in Psal.* XXXV, n. 1. — Ms. : *alter salvandus.*
5. Var. : qui la reçoit.
6. Var. : méprise.
7. Var. : d'une manière.

Apprenez de là, Chrétiens, de quelle sorte et en quel esprit vous devez recevoir la croix. Ce n'est pas assez de souffrir ; car qui ne souffre pas dans la vie? Ce n'est pas assez d'être sur la croix ; car plusieurs y sont [1] comme ce voleur impénitent, qui sont bien éloignés du Crucifié. La croix, dans les uns, est une grâce ; la croix, dans les autres, est une vengeance ; et toute cette diversité dépend de l'usage que nous en faisons. Avisez donc sérieusement, ô vous, âmes que Jésus afflige, ô vous que ce divin Sauveur a mis[es] sur la croix, avisez sérieusement dans lequel de ces deux états vous voulez lui appartenir [2] ; et pour faire ce choix avec connaissance, voyez ici en peu de paroles la peinture de l'un et de l'autre, qui fera le partage de ce discours.

Premier Point.

Pour parler solidement des afflictions, connaissons [3] premièrement [4] quelle est leur nature ; et disons, s'il vous plaît, Messieurs, avant toutes choses, que la cause générale de toutes nos peines, c'est le trouble qu'on nous apporte dans les choses que nous aimons. Or, il me semble que nous voyons par expérience que notre âme y peut être troublée [5] en trois différentes façons : ou lorsqu'on lui refuse ce qu'elle désire, ou lorsqu'on lui ôte ce qu'elle possède, ou lorsque, lui en laissant la possession, on l'empêche de le goûter.

Premièrement on nous inquiète quand on nous refuse ce que nous aimons : car il n'est rien de plus misérable que cette soif qui jamais n'est rassasiée, que ces désirs toujours suspendus, qui s'avancent [6] éternellement sans rien prendre, que cette fâcheuse agitation d'une âme toujours frustrée de ce qu'elle espère : on ne peut assez exprimer combien elle est travaillée par ce mouvement.

1. Var. : sont sur la croix.
2. Corrections de date postérieure: * y être attachés : [et] afin que vous fassiez un bon choix...
3. Var : il faut connaître.
4. Var. : et remarquer avant toutes choses.
5. Var. : nous pouvons y être troublés. — C'était le texte d'une première rédaction de ce développement, en 1655, *sur la Providence*, 2e point. (t. II, p. 165.)
6. Var. : qui courent.

Toutefois on l'afflige beaucoup davantage quand on la trouble dans la possession du bien qu'elle tient déjà en ses mains ; parce que, dit saint Augustin [1], *quand elle possède ce qu'elle a aimé, comme les honneurs, les richesses, ou quelque autre chose semblable, elle se l'attache à elle-même par l'aise qu'elle sent d'en jouir* [2] ; elle se l'incorpore en quelque façon, si je puis parler de la sorte ; cela devient comme une partie de nous-mêmes, ou, pour dire le mot de saint Augustin, « comme un membre de notre cœur, *velut membra animi* [3] ; » de sorte que, si l'on vient à nous l'arracher, aussitôt le cœur en gémit : il est comme déchiré et ensanglanté par la violence qu'il souffre.

La troisième espèce d'affliction, [p. 3] qui est si ordinaire dans la vie humaine, ne nous ôte pas entièrement le bien qui nous plaît ; mais elle nous traverse de tant de côtés, elle nous presse tellement d'ailleurs, qu'elle ne nous permet pas d'en jouir. Par exemple, vous avez acquis de grands biens, il semble que vous devez être heureux [4] ; mais vos continuelles infirmités vous empêchent de goûter le fruit de votre bonne fortune : est-il rien de plus importun ? C'est être au milieu d'un jardin sans avoir la liberté d'en goûter les fruits, non pas même d'en cueillir les fleurs ; c'est avoir, pour ainsi dire, le verre [5] à la main, et n'en pouvoir pas rafraîchir sa bouche, bien que vous soyez pressé d'une soif ardente ; et cela vous cause un chagrin extrême. Voilà, Messieurs, comme les trois sources qui produisent toutes nos plaintes ; voilà ce qui fait murmurer les enfants du monde [6].

Mais [7] le fidèle serviteur de Dieu ne perd pas sa tranquillité parmi ces disgrâces, de laquelle de ces trois sources que puissent naître ces afflictions ; et quand

1. *De Lib. Arbit.*, lib. I, n. 33.
2. Var. : par le contentement qu'elle a de l'avoir, — par la joie qu'elle sent d'en jouir. — Les éditeurs mêlent ici texte et variante.
3. Ms. : *quasi membrum cordis nostri.*
4. Ici, *hureux* : l'auteur avait sans doute sous les yeux le *Mundus gaudebit* (1656), qui, au même endroit, présente cette orthographe. Mais plus loin : *hureux* et *heureux*, *malheureux*, etc.
5. Correction au crayon, de date postérieure : * la coupe (1667).
6. Var. : des hommes. — Les éditeurs préfèrent cette variante, quoique moins précise.
7. A partir de cet endroit, Bossuet s'éloigne de plus en plus de son ancienne rédaction (1656).

même elles se joindraient toutes trois ensemble pour remplir son âme d'amertume, il bénit toujours la bonté divine, et il connaît que Dieu ne le frappe que pour exalter en lui sa miséricorde : *Exaltari oportet* [1] *Filium hominis*. En effet, il est véritable ; et afin de nous en convaincre, parcourons, je vous prie, en peu de paroles, ces trois sources d'afflictions ; sans doute nous y trouverons trois sources de grâces.

Et premièrement, Chrétiens, il n'est rien ordinairement de plus salutaire que de nous refuser ce que nous désirons avec ardeur, et je dis même dans les désirs les plus innocents. Car, pour les désirs criminels, qui pourrait révoquer en doute que ce ne soit un effet de miséricorde que d'en empêcher le succès ? Tu es enflammé de sales désirs, et tu crois qu'on te favorise quand on te laisse le moyen de les satisfaire. Malheureux ! c'est une vengeance par laquelle Dieu punit tes premiers désordres, en te livrant justement au sens réprouvé : car si tu étais si heureux qu'il s'élevât de toutes parts des difficultés contre tes prétentions honteuses [2], peut-être qu'au milieu de tant de traverses tes ardeurs [3] se ralentiraient ; au lieu que ces ouvertures commodes, et cette malheureuse facilité que [p. 4] tu trouve[s] précipite ton intempérance aux derniers excès ; tellement qu'à force de t'abandonner à ces funestes appétits que la fièvre excite, de fol tu deviens furieux, et une maladie dangereuse se tourne en une maladie désespérée. Reconnaissez donc, ô Enfants de Dieu, avec quelle miséricorde Dieu nous laisse dans la faiblesse et dans l'impuissance : c'est que ce souverain médecin sait guérir nos maladies de plus d'une sorte. Quelquefois il nous laisse dans un grand pouvoir, qu'il réduit à ses justes bornes par une droite volonté [4] : *Qui potuit transgredi, et non est transgressus* [5]. Quelquefois il se sert d'une autre méthode, et il réduit la volonté en restreignant le pouvoir : *Frenatur potestas, ut sanetur voluntas*, dit saint Augustin [6]. Sa

1. Ms. : *Oportet exaltari...*
2. Var. : criminelles.
3. Pour la reprise, l'auteur ajoutera : * insensées.
4. Édit. : en sorte que celui qui a été maître de transgresser le commandement ne l'a point transgressé. — Bossuet n'a rien écrit de la traduction ou du commentaire ; il a pu les ajouter oralement.
5. Eccl., XXXI, 10.
6. *Ad Maced.*, Ep. CLIII, n. 16.

miséricorde, qui nous veut guérir, oppose à nos désirs emportés des difficultés insurmontables : ainsi il nous dompte par la résistance ; et, fatiguant notre esprit, il nous accoutume à ne vouloir plus ce que nous trouvons impossible.

Mais, Messieurs, si vous trouvez juste qu'il s'oppose aux volontés[1] criminelles, peut-être aussi vous semble-t-il rude qu'il étende cette rigueur jusques aux désirs innocents[2] : toutefois ne vous plaignez pas de cette conduite. Un sage jardinier n'arrache pas seulement d'un arbre les branches pourries[3] ; mais il en retranche aussi quelquefois les accroissements superflus. Ainsi Dieu n'arrache pas seulement en nous les désirs qui sont corrompus ; mais il coupe quelquefois jusqu'aux inutiles ; et la raison de cette conduite est bien digne de sa bonté et de sa sagesse : c'est que celui qui nous a formés, qui connaît les secrets ressorts qui font mouvoir nos inclinations, sait qu'en nous abandonnant sans réserve à toutes les choses qui nous sont permises, nous nous laissons aisément tomber à celles qui sont défendues. Et n'est-ce pas ce que sentait saint Paulin, lorsqu'il se plaint familièrement au plus intime de ses amis : « Je fais, dit-il, plus que je ne dois, pendant que je ne prends aucun soin de me modérer en ce que je puis[4] : *Quod non expediebat admisi, dum non tempero quod licebat*[5] ? » La vertu en elle-même est infiniment éloignée du vice ; mais telle est la faiblesse de notre nature, que les limites s'en touchent de près dans nos esprits, et la chute en est bien aisée. Il importe que notre âme ne jouisse pas de toute la liberté qui lui est permise, de peur qu'elle ne s'emporte jusqu'à la licence, et que s'étant épanchée à l'extrémité, elle ne passe aisément au delà des bornes. C'est donc un effet de miséricorde de ne

1. Var. : désirs.
2. Var. : qu'il refuse souvent les innocents.
3. Correction de date postérieure : * gâtées.
4. Var : lorsqu'il se plaint familièrement au plus intime de ses amis que son cœur s'est laissé aller à ce qu'il ne fallait pas faire, pendant qu'il ne prenait aucun soin de modérer ce qui était permis ? — Autre var. : lorsqu'il écrit familièrement au plus intime de ses amis : *J'ai fait plus que je ne devais, pendant que je ne prends aucun soin de modérer ce que je pouvais.*
5. *Ad Sever.*, Ep. XXX, n. 3.

contenter pas toujours nos désirs, non pas même les innocents : cette croix nous est salutaire.

Mais notre Sauveur va beaucoup plus loin ; et cette même miséricorde [p. 5] qui dénie[1] à notre âme ce qu'elle poursuit, lui arrache quelquefois ce qu'elle possède. Chrétien, n'en murmure pas : il le fait par une bonté paternelle ; et nous le comprendrions aisément, si nous nous savions connaître nous-mêmes. Ne me dis pas, âme chrétienne : Pourquoi m'ôte-t-on cet ami intime ? pourquoi un fils, pourquoi un époux, qui faisait toute la douceur de ma vie ? Quel mal faisais-je en les aimant, puisque cette amitié est si légitime ? Non, je ne veux pas entendre ces plaintes dans la bouche d'un chrétien, parce qu'un chrétien ne peut ignorer combien la chair et le sang se mêle[2] dans les affections les plus légitimes, combien les intérêts temporels, combien de sorte[s] d'inclinations qui naissent en nous de l'amour du monde. Et toutes ces inclinations, ne sont-ce pas, si nous l'entendons, comme autant de petites parties de nous-mêmes, qui se détachent du Créateur pour s'attacher à la créature, et que la perte que nous faisons des personnes chères nous apprend à réunir en Dieu seul, comme des lignes écartées du centre ? Mais les hommes n'entendent pas combien cette perte leur est salutaire[3], parce qu'ils n'entendent pas combien ces attachements sont dangereux : ils ne se connaissent pas eux-mêmes, ni la pente qu'ils ont aux biens périssables.

O cœur humain ! si tu connaissais combien le monde te prend aisément, avec quelle facilité tu t'y attache[s], combien tu louerais la main charitable qui vient rompre violemment ces liens, en te troublant dans la possession des biens de la terre ! Il se fait en nous, en les possédant, certains nœuds secrets, qui nous engagent insensiblement dans l'amour[4] des choses présentes ; et cet engagement est plus dangereux en ce qu'il est ordinairement plus imperceptible. Oui, le désir se fait mieux sentir, parce qu'il a de l'agitation et du mouvement ;

1. Var. : refuse.

2. Le singulier n'est pas, je crois, une inadvertance : les mots *la chair et le sang* n'éveillent qu'une seule idée.

3. Var. : combien cette médecine est salutaire.

4. Var. : en l'amour...

mais la possession assurée, c'est un repos, c'est comme un sommeil ; on s'y endort, on ne le sent pas : c'est pourquoi le divin Apôtre dit que ceux qui amassent de grandes richesses « tombent dans de certains lacets invisibles, *Incidunt in laqueum* [1], » où le cœur se prend aisément. Il se détache du Créateur par l'amour désordonné de la créature, et à peine s'aperçoit-il de cet attachement excessif. Il faut, Chrétiens, le mettre à l'épreuve ; il faut que le feu des tribulations lui montre[2] à se connaître lui-même ; « il faut, dit saint Augustin, qu'il apprenne, [p. 6] en perdant ces biens, combien il péchait en les aimant : *Quantum hæc amando peccaverint perdendo senserunt* [3]. »

Et cela, de quelle manière? Qu'on lui dise que cette maison est brûlée, que cette somme est perdue sans ressource par la banqueroute de ce marchand, aussitôt le cœur saignera, la douleur de la plaie lui fera sentir par combien de fibres secrètes ces richesses tenaient au fond de son cœur, et combien il s'écartait de la droite voie par cet engagement vicieux : *Quantum hæc amando peccaverint perdendo senserunt.* Il connaîtra mieux par expérience la fragilité des biens de la terre, dont il ne se voulait laisser convaincre par aucuns discours : dans le débris des choses humaines il retournera les yeux aux biens éternels, qu'il commençait peut-être à oublier ; ainsi ce petit mal guérira les grands, et sa blessure sera son salut.

Mais si Dieu laisse à ses serviteurs la jouissance des biens temporels [4], ce qu'il peut faire de meilleur pour eux, c'est de leur en donner du dégoût, de répandre mille amertumes sur tous leurs plaisirs, de ne leur permettre pas de s'y reposer, de secouer et d'abattre cette fleur du monde qui leur rit trop agréablement ; de leur faire naître des difficultés, de peur que cet exil ne leur plaise, et qu'ils ne le prennent pour la patrie. Vous voyez donc, ô Enfants de Dieu, qu'en quelque partie

1. Tim., VI, 9.

2. Var. : lui apprenne. — Autre var. : il faut que le coup des afflictions lui vienne faire sentir son mal.

3. *De Civit. Dei*, lib. I, cap. X. — Ms. : *quantum amando deliquerint...* (De même plus bas.)

4. Var. : des biens de ce monde, — du siècle.

de sa croix qu'il plaise au Sauveur de vous attacher, soit qu'il vous refuse ce que vous aimiez, soit qu'il vous ôte ce que vous possédiez, soit qu'il ne vous permette pas de goûter les biens dont il vous laisse la jouissance, c'est toujours pour exercer en vous sa miséricorde et exalter sa bonté dans vos afflictions.

O Dieu, si je pouvais vous faire comprendre combien elle est glorifiée par vos souffrances, que ce discours serait fructueux, et ma peine utilement employée ! Mais si mes paroles ne le peuvent pas, venez l'apprendre de ce voleur pénitent [1] dont je vous ai d'abord proposé l'exemple. Pendant que tout le monde trahit Jésus-Christ, pendant que tous les siens l'abandonnent, il s'est réservé cet heureux [2] larron pour le glorifier à la croix : « sa foi a commencé de fleurir où la foi des disciples a été flétrie : *Tunc fides ejus de ligno floruit, quando discipulorum marcuit* [3]. » Jésus, déshonoré par tout le monde, n'est plus exalté que par lui seul [4] : venez profiter d'un si bel exemple ; voici un modèle accompli.

Il n'oublie rien, mes Frères, de ce qu'il faut faire [p. 7] dans l'affliction ; il glorifie Jésus-Christ en autant de sortes qu'il veut être glorifié sur la croix. Car voyez premièrement comme il s'humilie par la confession de ses crimes. « Pour nous, dit-il, c'est avec justice, puisque nous souffrons la peine que nos crimes ont méritée : *Et nos quidem [juste, nam] digna factis recipimus* [5] » ; comme il baise la main qui le frappe, comme il honore la justice qui le punit ! C'est là, mes Frères, l'unique moyen de la tourner en miséricorde. Mais ce saint larron [6] ne finit pas là : après s'être considéré comme un criminel, il se tourne au Juste qui souffre avec lui [7] : *Hic vero nihil mali gessit* [8]. Cette pensée adoucit ses maux : il s'estime heureux, dans ses peines, de se voir uni avec l'Innocent ; et cette société de souffrances lui donnant avec Jésus-Christ une sainte familiarité, il lui demande avec foi part en son royaume, comme il lui en

1. Var. : de l'heureux voleur.
2. Ms. : hureux.
3. S. Aug., *De anima et ejus orig.*, lib. I, n. 2.
4. Var. : qu'en lui seul.
5. Luc., XXIII, 41.
6. Var. : cet heureux criminel.
7. Les éditeurs interpolent dans le texte la traduction : *Mais celui-ci*, ajoute-t-il, *n'a fait aucun mal.*
8. Luc., XXIII, 41.

a donné en sa croix : *Domine, memento mei, cum veneris in regnum tuum* [1].

Je triomphe de joie, mes Frères, mon cœur est rempli de ravissement en voyant la foi de ce saint voleur. Un mourant voit Jésus mourant, et il lui demande la vie ; un crucifié [2] voit Jésus crucifié, et il lui parle de son royaume ; ses yeux n'aperçoivent que des croix, et sa foi ne se représente qu'un trône. Quelle foi et quelle espérance ! Si nous mourons, mes Frères, nous savons que Jésus-Christ est vivant, et notre foi chancelante a peine toutefois à s'y confier : celui-ci voit mourir Jésus avec lui [3], et il espère, et il se console et il se réjouit même dans un si cruel supplice. Imitons un si saint exemple ; et si nous ne sommes animés par celui de tant de martyrs et de tant de saints, rougissons du moins, Chrétiens, de nous laisser surpasser par un voleur [4]. Confessons nos péchés avec lui, reconnaissons avec lui l'innocence de Jésus-Christ, etc. Si nous imitons sa patience, la consolation ne manquera pas. *Aujourd'hui, aujourd'hui*, dira le Sauveur, *tu seras avec moi dans mon paradis*. Ne crains pas, ce sera bientôt ; cette vie se passe [5] bien vite : elle s'écoulera comme un jour d'hiver, le matin et le soir s'y touchent de près : ce n'est qu'un jour, ce n'est qu'un moment, que la seule infirmité fait paraître long ; quand il sera écoulé, tu t'apercevras combien il est court [6]. Aie donc patience avec ce larron, exalte cette rigueur salutaire qui te frappe par miséricorde. Mais si cet exemple ne te touche pas, voici quelque chose de plus terrible qui me reste maintenant à te proposer : c'est la justice, c'est la vengeance qui brise sur la croix les impénitents ; c'est par où je m'en vais conclure.

Second Point.

[P. 8] Nous apprenons, par les saintes Lettres, que la prospérité des impies est un effet de la vengeance de

1. Luc., XXIII, 42.
2. Première rédaction effacée : un pendu. — (Cf. le Dim. des Rameaux, 1661, *Sur les souffrances*, 2e point.)
3. Var. : le voit mourir.
4. Ces mots remplacent (combien avantageusement !) ceux-ci : « de n'imiter pas un voleur. »
5. Première rédaction : passera bien vite. — *Se* ajouté ; verbe mis au présent.
6. S. Aug., *Tract.* CI *in Joan.*, n. 6.

Dieu, et de sa colère qui les poursuit. Oui, lorsqu'il[s] nage[nt] dans les plaisirs, que tout leur rit, que tout leur succède, cette paix que nous admirons, qui, selon l'expression du Prophète, « fait sortir l'iniquité de leur graisse : *Prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum* [1], » qui les enfle, qui les enivre jusqu'à leur faire oublier la mort, c'est un commencement de vengeance que Dieu exerce sur eux : cette impunité, c'est une peine qui, les livrant aux désirs de leur cœur, leur amasse un trésor de haine en ce jour d'indignation et de fureur implacable.

Si nous voyons dans l'Écriture que Dieu sait quelquefois punir les impies par une félicité apparente, cette même Écriture, qui ne ment jamais, nous enseigne qu'il ne les punit pas toujours en cette manière, et qu'il leur fait quelquefois sentir son bras par des misères temporelles. Cet endurci Pharaon, cette prostituée Jézabel, ce maudit meurtrier Achab, et, sans sortir de notre sujet, ce larron impénitent et blasphémateur, rende[nt] témoignage à ce que je dis, et nous font bien voir, Chrétiens, que ce n'est pas assez d'être sur la croix pour être uni au Crucifié. Ainsi cette croix, que vous avez vue comme une marque de miséricorde, vous va maintenant être présentée comme un instrument de vengeance ; et afin que vous entendiez comme elle a pu si tôt changer de nature, remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, qu'encore que toutes les peines soient nées du péché, il y en a néanmoins qui lui peuvent servir de remède.

[P. 8*bis*] Je dis que toutes les peines sont nées du péché et en punissent les dérèglements, car, sous un Dieu si bon que le nôtre, l'innocence n'a rien à craindre, et elle ne peut jamais espérer qu'un traitement favorable : il est si naturel à Dieu d'être bienfaisant à ses créatures, qu'il ne ferait jamais de mal à personne, s'il n'y était forcé par les crimes. Toutefois il faut remarquer deux sortes de peines ; il y a la peine suprême, qui est la damnation éternelle ; il y a les peines de moindre importance, comme les afflictions de cette vie :

1. Ps., LXXII, 7.

Toutes deux, dit saint Augustin, *sont venues du crime, toutes deux en doivent venger les excès.* Mais il y a cette différence, que la damnation éternelle est un effet de pure vengeance, et ne peut jamais nous tourner à bien ; au lieu que les afflictions temporelles sont mêlées de miséricorde, et peuvent être employées à notre salut suivant l'usage que nous en faisons. « C'est pourquoi, dit le même saint, toutes les croix que Dieu nous envoie peuvent aisément changer de nature, selon la manière dont l'on [1] les reçoit : il faut considérer, non ce que l'on souffre, mais dans quel esprit on le souffre : *Non qualia, sed qualis quisque patiatur* [2] ». Ce qui était la peine du péché, étant sanctifié par la patience, est tourné [3] à l'usage de la vertu ; « et le supplice du criminel devient le mérite de l'homme de bien : *Fit justi meritum etiam supplicium peccatoris* [4]. »

[P. 9] S'il est ainsi, Chrétiens, permettez que je m'adresse à l'impie qui souffre sans se convertir, et que je lui fasse sentir, s'il se peut, qu'il commence son enfer dès ce monde ; afin qu'ayant horreur de lui-même, il se retourne à Dieu par la pénitence ; et afin de le presser par vives raisons (car il faut, si nous le pouvons, convaincre aujourd'hui sa dureté), disons en peu de mots qu'est-ce que l'enfer. L'enfer, Chrétiens, si nous l'entendons, c'est la peine sans la pénitence. Ne vous imaginez pas, Chrétiens, que l'enfer soit seulement ces ardeurs brûlantes, etc. [5]. Il y a deux feux dans l'Écriture, « un feu qui purge, *Opus probabit ignis* [6] ; un feu qui consume et qui dévore, *Cum igne devorante ; Ignis non extinguetur* [7]. » La peine avec la pénitence, c'est un feu qui purge ; la peine sans la pénitence, c'est un feu qui consume ; et tel est proprement le feu de l'enfer. C'est pourquoi les afflictions de la vie, c'est un feu où se purgent les âmes pénitentes :

1. Les éditeurs ont corrigé cette cacophonie, en supprimant *l'* : mais il y a bien *l'on* au manuscrit. Nous en trouverons d'autres exemples en 1660.
2. *De Civit. Dei*, lib. I, cap. VIII.
3. Var. : passe.
4. *De Civit. Dei*, lib. XII, cap. IV. — Ms. : XIII.
5. Cet *etc.* omis par les éditeurs n'est pas sans importance. Il représente les *étangs de feu et de soufre*, la *rage*, le *désespoir*, l'*horrible grincement de dents*, que Bossuet a énumérés ailleurs. (Cf. t. II, p. 75.) — Passage récrit, p. 9 *bis*.
6. I Cor., III, 13.
7. Is., XXXIII, 14 ; LXVI, 24.

Salvus erit, [sic tamen] quasi per ignem[1]. Ainsi des âmes de purgatoire[2] : elles se nettoient dans ce feu, parce que la peine y est jointe aux sentiments de la pénitence, qu'elles ont emportée en sortant du monde : *quasi per ignem*[3]. Par conséquent, concluons que la peine sanctifiée par la pénitence nous est un gage de miséricorde ; et concluons aussi, au contraire, que le caractère propre de l'enfer, c'est la peine sans la pénitence.

Si vous voulez voir, Chrétiens, des peintures de ces gouffres éternels, n'allez pas rechercher bien loin ni ces fourneaux ardents, etc., ni ces montagnes ensoufrées qui vomissent des tourbillons de flammes, et qu'un ancien appelle « des cheminées de l'enfer, *Ignis inferni fumariola*[4]. » Voulez-vous voir une vive image de l'enfer et d'une âme damnée, regardez un pécheur qui souffre et qui ne se convertit pas. Tels étaient ceux dont David parle comme d'un prodige, « que Dieu avait dissipés, nous dit ce prophète, et non touchés[5] de componction : *Dissipati sunt, nec compuncti*[6] » : serviteurs rebelles et opiniâtres, qui se révoltent même sous la verge ; abattus[7] et non corrigés, atterrés et non humiliés, châtiés et non convertis. Tel était le déloyal Pharaon, dont le cœur s'endurcissait tous les jours sous les coups incessamment redoublés de la vengeance divine. Tels sont ceux dont il est écrit, dans l'Apocalypse[8], que, Dieu les ayant frappés d'une plaie horrible, de rage ils mordaient leurs langues, et blasphémaient le Dieu du ciel, et ne faisaient point pénitence. Tels hommes ne sont-ils pas des damnés qui commencent leur enfer dès ce monde?

Et il ne faut pas dire : Nous souffrons. Il y en a que la croix précipite à la damnation, avec ce larron endurci : au lieu de se corriger par la pénitence, et de

1. I Cor., III, 15. — Ms. : *Salvabitur*.
2. Bossuet disait dans la rédaction effacée : « C'est pourquoi ces âmes choisies qui sont détenues dans le Purgatoire, elles s'y nettoient de leurs fautes... »
3. Dans la première rédaction effacée : « Mais les peines des damnés seront immortelles, parce qu'ils souffrent éternellement sans se repentir de leurs fautes.
4. Tertull., *De Pœnit.*, n. 12.
5. Var. : et qui n'étaient pas touchés...
6. Ps., XXXIV, 16.
7. Var. : frappés.
8. Apoc., XVI, 10, 11.

s'irriter contre eux-mêmes, et de faire la guerre à leurs crimes[1], ils s'irritent contre le Dieu du ciel ; [p. 10] ils se privent des biens de l'autre vie, on leur arrache ceux de celle-ci : si bien qu'étant frustrés de toutes parts, pleins de rage et de désespoir, et ne sachant à qui s'en prendre, ils élèvent contre Dieu leur langue insolente, par leurs murmures et par leurs blasphèmes ; « et il semble, dit Salvien, que, leurs fautes se multipliant avec leurs supplices, la peine même de leurs péchés soit la mère de nouveaux crimes : *Ut putares pœnam ipsorum criminum, quasi matrem esse vitiorum*[2]. »

Ha ! mes Frères, ils vous font horreur, ces damnés vivant sur la terre ; vous ne les pouvez supporter, vous détournez vos yeux de dessus leurs crimes ; mais détournez-en plutôt votre cœur, et recourez à Dieu par la pénitence. Éveillez-vous enfin, ô pécheurs ! du moins quand Dieu vous frappe par des maladies, par la perte de vos biens ou de vos amis : joignez aux peines que vous endurez la conversion de vos âmes ; et cette croix que Dieu vous envoie, qui maintenant vous est un supplice, vous deviendra un salutaire avertissement et un gage infaillible de miséricorde. Jusqu'à quand fermerez-vous vos oreilles ? jusqu'à quand endurcirez-vous vos cœurs contre la voix de Dieu qui vous parle et contre sa main qui vous frappe ? Abaissez-vous sous son bras puissant[3] ; et portez la croix qu'il vous met dessus les épaules[4], dans les sentiments[5] de la pénitence.

Vous particulièrement, mes chers Frères, sainte et bienheureuse conquête de l'Église[6], qu'elle se glorifie d'avoir retirés au centre de son unité et au sein de sa charité : je n'ignore pas les tourments que la haine irréconciliable de vos adversaires, que le cruel abandonnement et l'injuste persécution de vos proches vous font endurer ; mais soutenez tout par la patience : c'est une espèce de martyre que vous souffrez pour la foi que vous avez embrassée. Dieu veut épurer votre charité par l'épreuve des afflictions : ce ne lui est pas assez,

1. Var. : et de s'irriter contre eux-mêmes et contre leurs crimes.

2. *De Gubernat. Dei*. lib. VI, n. 13. — Ms. : *Ut crederes... non aliud quam esse matrem vitiorum*.

3. I Petr., V, 6.

4. Var. : qu'il vous impose.

5. Var. : avec l'humilité de...

6. Var. : mes chers Frères, nouveaux enfants de l'Église.

mes chers Frères, de vous avoir arraché[s] au diable par la foi, s'il ne vous en faisait triompher[1] par la constance : il ne veut pas seulement que vous échappiez, mais encore que vous surmontiez vos ennemis. Non content de vous appeler au salut par la profession de la foi, il vous invite encore à la gloire par le combat ; et il veut apporter le comble au bonheur d'être délivrés, par l'honneur d'être couronnés. C'est votre gloire devant Dieu, mes Frères, de sceller votre foi par vos souffrances ; et la pauvreté où [p. 11] vous êtes rend un témoignage honorable à l'amour que vous avez pour l'Église.

Mais, Chrétiens, ce qui fait leur gloire, c'est cela même qui fait notre honte. Il leur est glorieux de souffrir ; mais il nous est honteux de le permettre. [Leur pauvreté] rend témoignage pour eux et contre nous : l'honneur de leur foi, c'est la conviction de notre dureté. Sera-t-il dit, mes Frères, qu'ils seront venus à notre unité y chercher leurs véritables frères dans les véritables enfants de l'Église, pour être abandonnés de leur secours ; et que nos adversaires nous reprocheront qu'on a soin assez d'attirer les leurs, mais qu'on les laisse en proie à la misère? d'où jugeant de la vérité de notre foi par notre charité (ô jugement injuste, mais trop ordinaire parmi eux!) ils blasphémeront contre l'Église ; et notre insensibilité en sera la cause. Mes Frères, qu'il n'en soit pas de la sorte : pendant qu'ils souffrent pour notre foi, soutenons-les par nos charités[2].

Ceux qui ont souffert pour la foi, ce sont ceux que la sainte Église a toujours recommandés avec plus de soin. Les martyrs dans les prisons[3] : les chrétiens y accouraient en foule ; quelques gardes que l'on posât devant les prisons, la charité des fidèles pénétrait partout. Toute l'Église travaillait pour eux et croyait que, leurs souffrances honorant l'Église en sa foi, il n'y avait rien de plus nécessaire que le reste qui était libre

1. Var.: s'il ne vous en faisait les victorieux...

2. Phrase soulignée après coup, pour son importance.

3. Var.: Les prisons anciennement. — (Idée simplement indiquée.)

les honorât par la charité. Ailleurs on leur prêchait une discipline sévère ; il semblait qu'il n'y eût que dans les prisons où il fût permis de les traiter délicatement, ou du moins de relâcher quelque chose de l'austérité ordinaire. Il s'y coulait même des païens, et nous en avons des exemples dans l'antiquité : ainsi la charité des fidèles rendait les prisons délicieuses. Pourquoi tant de zèle? Ils croyaient par ce moyen professer la foi et participer au martyre[1] : *Vinctorum, tanquam simul vincti*[2] : ils croyaient s'enchaîner avec les martyrs.

C'est[3] par la croix et par les souffrances que la confession de foi doit être scellée. C'est ce qui fait dire à Tertullien « que la foi est obligée au martyre : *Debitricem martyrii fidem*[4] : » par où il veut dire, si je ne me trompe, que cette grande soumission à croire les choses incroyables ne peut être mieux confirmée qu'en se soumettant aussi à en souffrir de pénibles et de difficiles et [qu'en captivant][5] son corps pour rendre un témoignage ferme et vigoureux à ces bienheureuses chaînes par lesquel[le]s la foi captive l'esprit. C'est pourquoi, après avoir fait faire aux Nouveaux Catholiques leur profession de foi, on les met dans une maison dédiée à la Croix, etc.

Mes Frères, accourez donc en ce lieu : ceux qui y sont retirés ne se comparent [p. 12] pas aux martyrs, mais néanmoins c'est pour la foi qu'ils endurent ; ils ne sont pas liés dans des prisons, mais néanmoins ils portent leurs chaînes : *Vinctos in mendicitate et ferro*[6] ; non chargés de fer, mais liés[7] par la pauvreté. Venez leur aider à porter leur croix : car qu'attendez-vous, Chrétiens? Quoi? que la misère et le désespoir les contraigne à jeter les yeux du côté du lieu d'où ils sont sortis, et à se souvenir de l'Égypte? O Dieu, détournez de nous un si grand malheur[8] ! Ils ne le feront pas, Chrétiens ; ils sont trop fermes, ils sont trop fidèles : mais, combien

1. Deforis insère ici une traduction bien inutile, outre l'inconvénient d'imputer à Bossuet la prose de ses éditeurs.
2. Hebr., XIII, 3.
3. Ce paragraphe est une addition sans renvoi, écrite à la suite de la péroraison.
4. *Scorp.*, n. 8.
5. Ms. : et de captiver. — Incohérence due à la précipitation.
6. Ps., CVI, 10.
7. Édit. : mais bien...
8. Var. : ce malheur !

toutefois sommes-nous coupables de les exposer à ce péril !

Ouvrez donc vos cœurs, je vous en conjure par la croix que vous adorez ; ouvrez vos cœurs, et ouvrez vos mains sur les nécessités de cette maison et sur la pauvreté extrême de ceux qui l'habitent. Abandonnés des leurs, qu'ils ont quitté[s] pour le Fils de Dieu, ils n'ont plus de secours qu'en vous. Recevez-les, mes Frères, avec des entrailles de miséricorde ; honorez en eux la croix de Jésus : ils la portent avec patience, je leur rends aujourd'hui ce témoignage ; mais ils ne la portent pas néanmoins sans peine : rendez-la-leur du moins supportable par l'assistance de vos charités ; et que j'apprenne en sortant d'ici que les paroles que je vous adresse ou plutôt que toute l'Église et Jésus-Christ même vous adresse en leur faveur par mon ministère, n'auront pas été un son inutile.

O joie ! ô consolation de mon cœur ! Si vous me donnez cette joie et cette sensible consolation, je prierai ce divin Sauveur qui souffre avec eux et qui souffre en eux, qu'il répande sur vous les siennes, qu'il vous aide à porter vos croix, comme vous aurez prêté vos mains charitables pour aider ces nouveaux enfants de l'Église à porter la leur plus facilement ; et enfin que, pour les aumônes que vous aurez semées en ce monde, il vous rende en la vie future la moisson abondante qu'il nous a promise. *Amen.*

SERMON POUR

LA FÊTE DES SAINTS ANGES GARDIENS,

Prêché aux Feuillants, en 1659.

C'est à l'érudition de M. A. Floquet que l'on doit l'indication de cette date. Il raconte dans ses *Études* (t. II, p. 21-24) comment les Feuillants firent rebâtir, en 1659, l'église de leur noviciat de la rue d'Enfer. Rapprochant de ce fait les expressions de la péroraison si pathétique, où il est parlé de « ce temple abattu et relevé », il a reconnu dans notre sermon [1] le discours prononcé à l'inauguration de la nouvelle église dédiée aux Anges gardiens. C'était le 1er octobre : le sermon fut donc prêché aux premières vêpres de la fête des saints Anges [2].

Amen dico vobis, videbitis cælum apertum, et angelos Dei ascendentes et descendentes.

Je vous dis en vérité, vous verrez les cieux ouverts, et les anges de Dieu montants et descendants. (*Paroles du Fils de Dieu à Nathanaël, en saint Jean*, I, 51.)

Il paraît par les saintes Lettres que Satan et ses anges [3] montent et descendent. « Ils montent, dit saint Bernard, par l'orgueil, et ils descendent contre nous par l'envie : *Ascendit studio vanitatis, descendit livore malignitatis* [4]. » Ils ont entrepris de monter, lorsqu'ils ont suivi celui qui a dit : « *Ascendam*... Je m'élèverai et je me rendrai égal au Très-Haut. » Mais, leur audace étant repoussée, ils sont descendus, Chrétiens, pleins

1. Plus de manuscrit.

2. Avant de donner ce sermon, M. Lachat (t. XII, p. 331) a eu la plaisante idée de quereller Bossuet (cf. p. 105) au nom de la philosophie scolastique, qui n'était pas en cause. « *Oh ! non*, conclut-il avec satisfaction, *le poids de ce corps mortel n'apporte pas à la prière beaucoup de retardement, il ne l'empêche pas de s'élever vers le ciel.* » Voilà Bossuet bien réfuté : et du même coup saint Paul, qui demandait à la grâce de le délivrer « de ce corps de mort ! » (Rom., VII, 24.)

3. Var. : et les esprits malins.

4. *In Ps.* Qui habitat. *Serm.* XII, n. 2.

de rage et de désespoir, comme dit saint Jean dans l'Apocalypse : « O terre, ô mer, malheur à vous[1] ; parce que le diable descend à vous plein d'une grande colère ! *Væ terræ, et mari, quia descendit diabolus ad vos habens iram magnam*[2]. » Ainsi son élévation présomptueuse[3] est suivie d'une descente cruelle ; et quoique Dieu l'ait banni de devant sa face, n'ose-t-il pas encore s'y présenter pour se rendre notre accusateur, selon ce qu'écrit le même apôtre ? N'est-ce pas pour cela qu'il s'est appelé l'accusateur des fidèles, « qui les accuse nuit et jour en la présence de Dieu : *Accusator fratrum nostrorum, qui accusabat illos... die ac nocte*[4]. » Et en effet, ne lisons-nous pas qu'il s'est trouvé avec les saints anges[5] pour accuser le fidèle Job ? *Adfuit inter eos etiam Satan*[6]. Mais étant monté devant Dieu pour le calomnier avec artifice, il est aussi bientôt descendu pour le persécuter avec fureur : tellement que toute sa vie, c'est un mouvement éternel, par lequel il monte et descend, méditant toujours en lui-même le dessein de notre ruine.

Que si cet esprit malfaisant se remue continuellement avec ses complices pour persécuter les fidèles, Chrétiens, les saints anges ne sont pas oisifs, et ils se remuent pour les secourir : c'est pourquoi vous les voyez monter et descendre, *ascendentes et descendentes* ; et j'espère vous faire voir aisément que tout cela se fait pour notre salut, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge : *Ave*.

Si vous n'avez pas assez entendu la dignité de notre nature et la grandeur de nos espérances, vous le pourrez connaître aisément par la sainte solennité que nous célébrons en cette journée. C'est ici qu'il vous faut apprendre, par la sainte société que nous avons avec les saints anges, que notre origine est céleste, que l'homme n'est pas ce que nous voyons ; et que ces membres, que

1. Var. : malheur à la terre, malheur à la mer !
2. Apoc., XII, 12.
3. Var. : trompeuse.
4. Apoc., XII, 10.
5. Var. : avec les enfants de Dieu
6. Job., I, 6. — Édit.: *cum illis.*

cette figure, et enfin tout l'extérieur de ce corps mortel nous le cache plutôt qu'il ne nous le montre. Car, puisque nous voyons ces esprits bienheureux, destinés à notre conduite, venir converser avec les hommes et se faire leurs compagnons et leurs frères ; puisque l'amour chaste qu'ils ont pour les hommes leur fait quitter [1] le ciel pour la terre et trouver leur paradis parmi nous, ne devons-nous pas reconnaître qu'il y a quelque chose en l'homme qui l'approche de ces esprits immortels, et qui est capable de les inviter à se réjouir de notre alliance ? C'est [2] ce que le grand Augustin [3] nous explique admirablement par cette excellente doctrine, sur laquelle j'établirai ce discours : c'est qu'encore que les saints anges soient si fort au-dessus de nous par leur dignité naturelle, il ne laisse pas d'être véritable que nous sommes égaux en ce point, que ce qui rend les anges heureux fait [4] aussi le bonheur des hommes ; que nous buvons les uns et les autres à la même fontaine de vie, qui n'est autre que la Vérité éternelle ; et que nous pouvons tous chanter ensemble, par un admirable concert, ce verset du divin Psalmiste : « *Mihi autem adhærere bonum est* [5] : Tout mon bien, c'est d'être uni à mon Dieu » par de chastes embrassements, et de mettre en lui mon repos.

Sur ce fondement, Chrétiens, il est bien aisé d'établir la société de l'homme et de l'ange : car c'est une loi immuable, que les esprits qui s'unissent à Dieu se trouvent en même temps tous unis ensemble. Ceux qui pui-

1. Var. : puisque, touchés d'un pieux désir d'entrer en société avec les hommes, ils quittent...

2. Var. : *(1re rédaction.)* L'Église catholique a plus d'étendue que nous ne pensons. C'est peu pour elle d'être répandue sur toute la surface de la terre, elle remplit encore les cieux, et elle les peuple de ses citoyens, non seulement par le moyen des saints hommes qu'elle envoie de ce lieu d'exil en cette céleste patrie, mais encore par les esprits bienheureux, lesquels, quoiqu'ils ne soient pas conçus dans son sein, ne laissent pas d'être associés à son unité. C'est ce qui fait dire à saint Augustin, dans cet excellent *Manuel*, qui comprend un admirable abrégé de toute la doctrine évangélique, c'est, dis-je, Messieurs, ce qui lui fait dire (*Enchirid.*, 56) que, lorsque nous confessons, au sacré Symbole, l'universalité de l'Église, nous y comprenons les esprits célestes, qui composent avec nous cette sainte et bienheureuse cité en laquelle Dieu a mis son trône. Ce que nous enseigne le grand Augustin de la société de l'homme et de l'ange dans l'unité de l'Église, il le prouve par un beau principe sur lequel j'établirai ce discours.

3. *In Joan.* Tract. XXIII, n. 5.

4. Var. : c'est ce qui fait.

5. Ps., LXXII, 28.

sent dans les ruisseaux et qui aiment les créatures, se partagent en des soins contraires et divisent leurs affections. Mais ceux qui vont à la source même, au principe de tous les êtres, c'est-à-dire au souverain bien [1], se trouvant tous en cette unité et se rassemblant à ce centre, ils y prennent un esprit de paix et un saint amour les uns pour les autres; tellement [2] que toute leur joie, c'est d'être associés éternellement dans la possession de leur commun bien : ce qui fait, dit saint Augustin, qu'ils font tous ensemble un même royaume et une même cité de Dieu : *Habent et cum illo cui adhærent et inter se societatem sanctam, suntque una civitas Dei* [3]. D'où il est aisé de conclure que les hommes, non moins que les anges, étant faits pour jouir de Dieu, ils [4] ne composent les uns et les autres qu'un même peuple et un même empire, où l'on adore le même prince, où l'on est régi par la même loi, je veux dire par la charité, qui est la loi des esprits célestes et la loi des hommes mortels; et qui, se répandant du ciel en la terre, fait une même société des habitants de l'un et de l'autre. C'est, mes Frères, de cette alliance que j'espère vous entretenir, et vous en montrer les secrets dans le texte de mon évangile.

Car quel est ce nouveau spectacle que le Sauveur nous y représente? D'où vient que les cieux sont ouverts? et que veulent dire ces anges qui montent et descendent d'un vol si léger de la terre au ciel, du ciel en la terre? Chrétiens, ne voyez-vous pas que ces esprits pacifiques viennent rétablir le commerce que les hommes [5] avaient rompu en prenant le parti rebelle de leurs

1. Var. : Mais ceux qui s'élèvent au principe même, et s'attachent au souverain bien.

2. Var. : et c'est pourquoi, dit saint Augustin, étant associés si étroitement dans l'amour de leur commun bien, ils font tous ensemble un même royaume.

3. S. Aug., *De Civit. Dei*, lib. XII, cap. IX.

4. Var. : ils composent les uns et les autres une même Église et un peuple, dont la charité est la loi, et dont Jésus-Christ est le prince. Il est vrai que le péché, qui divise tout, avait rompu cet accord et cette alliance. Les anges nous avaient déclaré la guerre, parce que nous l'avions déclarée à Dieu en nous joignant au parti rebelle de leurs compagnons séditieux. Mais enfin le Sauveur Jésus a pacifié le ciel et la terre; il a réconcilié les esprits célestes avec les hommes mortels; et vous en voyez une preuve dans le texte de mon évangile.

5. Var. : le commerce que nous avions rompu par nos crimes et par notre désobéissance. Lorsque le commerce entre deux villes est in-

séditieux compagnons? La terre n'est plus ennemie du ciel; le ciel n'est plus contraire à la terre : le passage de l'un à l'autre est tout couvert[1] d'esprits bienheureux, dont la charité officieuse entretient une parfaite communication entre ce lieu de pèlerinage et notre céleste patrie.

C'est, Messieurs, pour cette raison que vous les voyez monter et descendre : *ascendentes et descendentes*. Ils descendent de Dieu aux hommes, ils remontent des hommes à Dieu, parce que la sainte alliance qu'ils ont renouvelée avec nous[2] les charge d'une double ambassade. Ils sont les ambassadeurs de Dieu vers les hommes, ils sont les ambassadeurs des hommes vers Dieu. Quelle merveille! nous dit saint Bernard; Chrétiens, le pourrez-vous croire? ils ne sont pas seulement les anges de Dieu, mais encore les anges des hommes : « *Illos utique spiritus tam felices, et tuos ad nos, et nostros ad te angelos facis*[3] : Oui, Seigneur, nous dit ce saint homme, ils sont vos anges, et ils sont les nôtres; » anges, c'est-à-dire envoyés : ils sont donc les anges de Dieu, parce qu'il nous les envoie pour nous assister; et ils sont les anges des hommes, parce que nous les lui renvoyons pour l'apaiser. Ils viennent à nous, chargés de ses dons; ils retournent chargés de nos vœux; ils descendent pour nous conduire, ils remontent pour porter à Dieu nos désirs et nos bonnes œuvres. Tel est l'emploi et le ministère de ces bienheureux gardiens : c'est ce qui les fait monter et descendre, *ascendentes et descendentes*. Vous voyez en ce mouvement la double assistance que nous recevons par leur entremise, et vous voyez les deux points qui partageront ce discours. Dans le texte que j'ai rapporté, la descente est précédée par l'élévation; mais permettez-moi, Chrétiens, que, pour suivre l'ordre du raisonnement, je laisse un peu l'ordre des paroles, et que je parle avant toutes choses de leur descente mystérieuse.

terdit, on ne va pas ordinairement de l'une à l'autre : le chemin n'est pas battu. Les choses vont et viennent continuellement du ciel en la terre, de la terre au ciel : le commerce est donc rétabli.

1. Var. : rempli.

2. Var. : la sainte société qu'ils ont renouée avec nous.

3. *In Ps.* Qui habitat. *Serm.* XII, n. 3.

Premier Point.

Il ne suffit pas, Chrétiens, que nous remarquions aujourd'hui que les anges descendent du ciel en la terre : si vous n'entendez rien par ce mouvement sinon qu'ils passent d'un lieu à un autre, vous n'avez pas encore compris le mystère. Il faut élever nos pensées plus haut et concevoir dans cette descente le caractère particulier de la charité des saints anges, qui la rend différente de celle des hommes. Je m'explique, et je dis, Messieurs, qu'encore que la charité soit la même dans les anges et dans les hommes, qu'elle soit dans tous les deux de même nature, qu'elle dépende d'un même principe, toutefois elle agit en eux par deux mouvements opposés. Elle élève les hommes mortels de la terre au ciel, de la créature au Créateur ; au contraire, elle pousse les esprits célestes du ciel en la terre, et du Créateur à la créature. La charité nous fait monter, la charité les fait descendre. Chrétiens, c'est ce grand mystère que vous comprendrez aisément, si vous savez faire la distinction de l'état des uns et des autres.

Où sommes-nous, et où sont les anges ? quelle est notre vie, et quelle est la leur ? Misérables bannis [1], enfants d'Ève, nous sommes ici relégués bien loin au séjour de misère et de corruption [2] : pour eux, ils se reposent dans la patrie, à la source même du bien, dans le centre même du repos qu'ils possèdent par la claire vue. Nous pleurons et nous soupirons sur les fleuves de Babylone ; ils boivent à longs traits les eaux toujours vives de ce fleuve qui réjouit la cité de Dieu.

Étant donc dans des états si divers, que ferons-nous les uns et les autres ? Les hommes demeureront-ils liés aux biens périssables dont ils sont environnés ; et les anges seront-ils toujours occupés de leur paix et de leur repos, sans penser à secourir ceux qui travaillent ? Non, mes Frères, il n'en est pas ainsi : la charité ne le permet pas. Elle nous fait monter, elle fait descendre les

1. Var. : captifs.
2. Var. : nous gémissons dans ce lieu d'exil ; ils sont attachés immuablement...

anges ; elle nous trouve au milieu [1] des biens corruptibles, elle trouve les esprits célestes unis immuablement au bien éternel : elle se met entre-deux, et tend la main aux uns et aux autres. Elle nous dit au fond de nos cœurs : Vous qui êtes parmi les créatures, gardez-vous bien [2] de vous arrêter aux créatures ; mais, dans cette bassesse où vous êtes, faites qu'elles vous conduisent au Créateur ; vous qui êtes au bord des ruisseaux, apprenez à remonter à la source. Elle dit aux anges célestes : Vous qui jouissez du Créateur, jetez aussi les yeux sur ses créatures ; vous qui êtes à la source, ne dédaignez pas les ruisseaux. Ainsi vous voyez, Chrétiens, qu'une même charité, qui remplit les anges et les hommes, meut différemment les uns et les autres.

Ce que voient les hommes mortels doit leur faire chercher ce qu'ils ne voient pas ; tel doit être le progrès de leur charité. C'est pourquoi l'apôtre saint Jean, le disciple chéri de notre Sauveur, le docteur de la charité, a dit ces beaux mots : « Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment pourra-t-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? *Qui non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt quomodo potest diligere* [3] ? » Par où il avertit l'âme chrétienne, que le mouvement naturel que le saint amour lui doit inspirer, c'est de s'exercer sur ce qu'elle voit, pour tendre à ce que les sens ne pénètrent pas. Aussi est-ce pour cela que nous avons dit que son propre, c'est de s'élever : *Ascensiones in corde suo disposuit* [4]. Comme elle se trouve en bas, mais se dispose toujours à monter plus haut, elle regarde la terre non pas comme un siège pour se reposer, mais comme un marchepied pour s'avancer : *Scabellum pedum tuorum* [5]. Le degré pour aller au trône, ce n'est pas le siège, c'est le marchepied. Élevez-vous sur le marchepied, et tâchez d'arriver au trône. Il n'en est pas ainsi des saints anges : unis à la source du bien et du beau, comme nous avons déjà dit, ils ne peuvent pas

1. Var. : elle nous trouve au milieu des créatures, elle trouve les esprits célestes unis éternellement au Créateur.

2. Var. : ne vous arrêtez pas aux créatures ; mais, dans cette bassesse où vous êtes, faites-vous en un degré pour monter plus haut.

3. I Joan., IV, 20.

4. Ps. LXXXIII, 6.

5. Ps. CIX, 1.

s'élever, parce qu'il n'y a rien au-dessus de ce qu'ils possèdent. Mais la charité officieuse, qui nous fait monter pour aller à eux, les rabaisse aussi pour venir jusqu'à nous par une miséricordieuse condescendance ; et voilà quelle est la descente dont il est parlé dans notre évangile.

Réjouissons-nous, Chrétiens, de cette descente bienheureuse, qui unit le ciel et la terre, et fait entrer les esprits célestes dans une sainte société avec les hommes. O bonheur ! ô miséricorde ! Car, mes Frères, qui le pourrait croire, que ces intelligences sublimes ne dédaignent pas de pauvres mortels ; qu'étant au séjour de la félicité et au centre même du repos, elles veulent bien se mêler parmi nos continuelles agitations, et lier une amitié si étroite avec des créatures si faibles et si peu proportionnées à leur naturelle grandeur ? O Dieu, que peuvent-elles trouver en ce monde, que peut produire cette terre ingrate, qui soit capable d'y attirer ces glorieux citoyens du paradis ? Chrétiens, ne l'ai-je pas dit ? c'est la charité qui les pousse. Mais encore n'est-ce pas assez ; qui ne sait que la charité est la fin générale de leurs actions ? Il nous faut descendre au détail des motifs particuliers qui les pressent de quitter le ciel pour la terre.

Pour bien entendre cette vérité, ce serait peut-être assez de vous dire que telle est la volonté de leur Créateur, et que c'est l'unique raison que désirent de si fidèles ministres : car ils savent que, la créature étant faite par la seule volonté de son Créateur, elle doit vivre toujours souple et toujours soumise à cette volonté souveraine. On pourrait encore ajouter que la subordination des natures créées demande que ce monde sensible et inférieur soit régi par le supérieur et intelligible, et la nature corporelle par la spirituelle. Que si on voulait pénétrer plus loin, il serait aisé de vous faire voir que, les hommes étant destinés pour réparer les ruines que l'orgueil de Satan a faites dans le ciel, c'est une sage dispensation d'envoyer les anges à notre secours, afin[1] qu'ils travaillent eux-mêmes aux recrues

1. Var. : pour être coopérateurs de notre salut.

de leurs légions[1], en ramassant cette nouvelle milice qui doit rendre leurs troupes complètes. Tous ces raisonnements sont solides et très bien appuyés sur les Écritures ; mais je laisserai à l'École cete belle théologie, pour m'attacher à une doctrine qui me semble plus capable de toucher les cœurs.

Je dis donc, et je vous prie de le bien entendre, que ce qui attire les anges[2], ce qui les fait descendre du ciel en terre, c'est le désir d'y exercer la miséricorde. Car ils savent, ces esprits célestes, que sous un Dieu si bon et si bienfaisant, dont les miséricordes n'ont point de bornes, *dont les infinies misérations éclatent magnifiquement par dessus tous ses autres ouvrages*[3] ; ils savent, dis-je, que, sous ce Dieu, il n'y a rien de plus grand ni de plus illustre que de secourir les misérables. Que feront-ils, qu'entreprendront-ils? Ils n'en trouvent point dans le ciel, ils en viennent chercher sur la terre. Là ils ne voient que des bienheureux : ils quittent ce lieu de bonheur afin de rencontrer des affligés. Apprenez ici, Chrétiens, de quel prix sont les œuvres de miséricorde. Il manque, ce semble, quelque chose au ciel, parce qu'on ne peut pas les y pratiquer. Encore qu'on y voie Dieu face à face, encore qu'il y enivre les esprits célestes du torrent de ses voluptés, toutefois leur félicité n'est pas accomplie, parce qu'il n'y a point de pauvres que l'on assiste, point d'affligés que l'on console, point de faibles que l'on soutienne, enfin point de misérables que l'on soulage. Mais ils ne découvrent autre chose en ce lieu d'exil ; c'est pourquoi vous les voyez accourir en foule. Ils pressent les cieux de s'ouvrir, et ils descendent impétueusement du ciel en la terre : *Videbitis cælos apertos ;* tant ils trouvent de

1. Var. : de leurs légions, diminuées par la désertion des anges rebelles.

2. Un fragment, que Deforis renvoie vers la fin du premier point, semble se rapporter plutôt à cet endroit :

« Comme Jésus-Christ : ils suivent les mouvements de leur Maître: *Ascendentes et descendentes*. Quelle beauté nous veulent-ils? celle qu'ils ont : la charité, car ils aiment la charité, parce que la charité vient de Dieu. Les hommes commencent par l'amour fraternel pour aller à Dieu ; les anges, par l'amour de Dieu pour aller aux hommes. Ils voient Dieu dans les âmes, quand ils y voient la charité ; ils voient le ruisseau dans la source, ils voient comment il n'en est pas séparé ; ils voient ce Dieu amour, faisant en nous l'amour : *Intus inhabitat Deus.* »

3. Ps., CXLIV, 9.

contentement à exercer les œuvres de miséricorde. Ha! mes Frères, le grand exemple pour nous, qui sommes au milieu des maux, dans le pays propre de la misère!

Mais disons encore, mes Frères, pour consoler ceux qui s'y appliquent, disons et tâchons de le bien entendre, quels charmes, quel agrément et quelle douceur trouvent ces esprits bienheureux à se mêler parmi nos faiblesses et à prendre part dans nos peines. Il en faut aujourd'hui expliquer la cause; et la voici, si je ne me trompe, autant qu'il est permis à des hommes de pénétrer de si hauts mystères. C'est qu'ils voient face à face et à découvert cette bonté infinie de Dieu [1]; ils voient ces entrailles de miséricorde et cet amour paternel par lequel il embrasse ses créatures; ils voient que de tous les titres augustes qu'il se donne lui-même dans ses Écritures, c'est celui de bon et de charitable, de père de miséricorde et de Dieu de toute consolation [2], dont il se glorifie davantage. Ils sont ravis en admiration [3], Chrétiens, de cette bonté infinie et infiniment gratuite, par laquelle il délivre les hommes pécheurs de la damnation qu'ils ont méritée. Mais en considérant ce qu'il donne aux autres, ils savent bien reconnaître ce qu'ils doivent en particulier à cette bonté. Ils se considèrent eux-mêmes comme des ouvrages de grâce, comme des miracles de miséricorde; car n'est-ce pas la bonté de Dieu qui les a tirés du néant, qui les a remplis de la lumière dès l'instant qu'il les a formés: *Simul ut facti sunt, lux facti sunt* [4]; « et qui, en créant leur nature, leur a en même temps accordé sa grâce: *simul in eis et condens naturam, et largiens gratiam* [5]. » N'est-ce pas Dieu qui les a créés avec l'amour chaste par lequel ils se sont attachés à lui; qui les a faits, et les a faits bons; qui, étant l'auteur de leur être, l'est aussi de leur sainteté, et conséquemment de leur béatitude? Ils doivent donc aussi bien que nous, ils doivent tout ce qu'ils sont à la grâce et à la miséricorde divine. Elle se montre différemment en eux et en nous; mais

1. Marc., x, 18.
2. II Cor., I, 3.
3. Var.: ils sont étonnés.
4. S. Aug., *De Civit. Dei*, lib. XI cap. XI.
5. *Ibid.*, lib. XII, cap. IX.

toujours, dit saint Fulgence[1], « c'est la même grâce : *Una est in utroque gratia operata* ; « elle nous a relevés, mais elle a empêché leur chute : *in illo, ne caderet ; in hoc, ut surgeret* ; elle nous a guéris de nos blessures ; en eux elle a prévenu le coup : *in illo, ne vulneraretur ; in isto, ut sanaretur* ; elle a remédié à nos maladies ; elle n'a pas permis qu'ils fussent malades : *ab hoc infirmitatem repulit ; illum infirmari non sivit.* » Reconnaissez donc, ô saints Anges, que vous devez tout, aussi bien que nous, à la miséricorde divine.

Ils le reconnaissent, mes Frères ; et c'est aussi pour cette raison que, désirant honorer la miséricorde qui a été exercée sur eux, ils s'empressent de l'exercer sur les autres : car le meilleur moyen de la reconnaître, Chrétiens, c'est de l'imiter et d'ouvrir nos mains sur nos frères, comme nous voyons les siennes ouvertes sur nous : « *Estote misericordes, sicut* [*et*] *Pater vester misericors est*[2] : Soyez, dit-il, miséricordieux, comme votre Père céleste est miséricordieux. Revêtez-vous comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'entrailles de miséricorde : *Induite vos, sicut electi Dei, sancti et dilecti, viscera misericordiæ*[3]. » Imitez ce que vous recevez, et prenez plaisir de donner en actions de grâces de ce qu'on vous donne. Celui-là ne sent pas un bienfait, qui ne sait ce que c'est que de bienfaire ; et il méprise la miséricorde, puisqu'il n'a pas soin de la pratiquer. C'est pourquoi les anges célestes, de peur d'être ingrats envers le Créateur, aiment à être bienfaisants envers ses créatures. La miséricorde qu'ils font glorifie celle qu'ils reçoivent : ils savent (je vous prie, remarquez ceci) que Dieu exige deux sacrifices, l'un pour honorer sa miséricorde, et l'autre pour reconnaître sa justice : l'un détruit, et l'autre conserve ; l'un est un sacrifice qui tue, l'autre un sacrifice qui sauve : *Qui facit misericordiam, offert sacrificium*[4].

D'où vient cette diversité ? Elle dépend de la différence de ces deux divins attributs. La justice divine poursuit les pécheurs ; elle lave ses mains dans leur

1. *Ad Trasimund.*, lib. II, cap. III.
2. Luc., VI, 36.
3. Coloss., III, 12.
4. Eccli., XXXV, 5.

sang, elle les perd, elle les dissipe : *Pereant peccatores a facie Dei*[1]. Au contraire, « la miséricorde ne veut pas que personne périsse, *non vult perire quemquam*[2]. Elle pense des pensées de paix, et non pas des pensées de destruction : *Ego cogito super vos cogitationes pacis, et non afflictionis*[3]. » Que ces deux attributs sont opposés ! Aussi, Messieurs, les honore-t-on par des sacrifices divers. A cette justice qui rompt et qui brise, qui renverse les montagnes et arrache les cèdres du Liban, c'est-à-dire qui extermine les pécheurs superbes, il lui faut des sacrifices sanglants et des victimes égorgées, pour marquer la peine qui est due au crime. Mais pour cette miséricorde toujours bienfaisante, qui guérit ce qui est blessé, qui affermit ce qui est faible, et qui vivifie ce qui est mort, elle veut qu'on lui offre en sacrifice, non des victimes détruites, mais des victimes conservées, c'est-à-dire des pauvres soulagés, des infirmes soutenus, des morts ressuscités, c'est-à-dire des pécheurs convertis. Tels sont, mes Frères, les sacrifices qui honorent la miséricorde divine : c'est ainsi qu'elle veut être reconnue.

Venez donc, Anges célestes, honorer cette bonté souveraine : venez tous ensemble[4] chercher sur la terre les victimes qu'elle demande ; vous ne les pouvez trouver dans le ciel. « On n'y peut exercer de miséricorde, parce qu'il n'y a point de misères : *Ibi nulla miseria est, in qua fiat misericordia*[5]. » Peut-on consoler les affligés, où toutes les larmes sont essuyées ? peut-on secourir ceux qui travaillent, où tous les travaux sont finis ? peut-on visiter les prisonniers, où tout le monde jouit de la liberté ? peut-on recueillir les étrangers, où nul n'est reçu que les citoyens ? Ici toutes les misères abondent ; c'est leur pays, c'est leur lieu natal. O mes Frères, la riche moisson pour ces esprits bienfaisants, qui cher-

1. Ps. LXVII, 3.

2. Ceci n'est pas une citation textuelle. Deforis renvoie à II Petr., III, 9, où nous lisons : *Nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti.* Saint Paul dit de son côté : *Omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire.* (I Tim., II, 4.)

3. Jer., XXIX, 11.

4. Deforis place ici la note que nous avons donnée plus haut (p.101).

5. S. Aug., *Enar. in Ps.* CXLVIII, n. 8.

chent à exercer la miséricorde! Il n'y a[1] que des misérables, parce qu'il n'y a que des hommes. Tous les hommes sont des prisonniers, chargés des liens de ce corps mortel : esprits dégagés, aidez-les à porter ce pesant fardeau; soutenez l'âme, qui doit tendre au ciel, contre le poids de la chair, qui l'entraîne en terre. Tous les hommes sont des ignorants, qui marchent dans les ténèbres : esprits qui voyez la lumière pure, dissipez les nuages qui nous environnent. Tous les hommes sont attirés par les biens sensibles : vous qui buvez à la source même des voluptés chastes et intellectuelles, rafraîchissez notre sécheresse par quelques gouttes de cette céleste rosée. Tous les hommes ont au fond de leurs âmes un malheureux germe d'envie, toujours fécond en procès, en querelles, en murmures, en médisances, en divisions : esprits charitables, esprits pacifiques, calmez la tempête de nos colères, adoucissez l'aigreur de nos haines, soyez des médiateurs invisibles pour réconcilier en Notre-Seigneur nos cœurs ulcérés.

Mais, mes Frères, quand aurai-je fait, si j'entreprends de vous raconter tout ce que font ces esprits célestes, qui descendent pour notre secours? Ils s'intéressent à tous nos besoins, ils ressentent toutes nos nécessités : à toute heure et à tous moments ils se tiennent prêts pour nous assister; gardiens toujours fervents et infatigables, sentinelles qui veillent toujours, qui sont en garde autour de nous nuit et jour[2], sans se relâcher un instant du soin qu'ils prennent de notre salut. Heureux mille et mille fois, d'avoir toujours à nos côtés de si puissants protecteurs!

Mais quelles actions de grâces leur rendrons-nous, et comment reconnaîtrons-nous leurs soins assidus? Combien s'empresse le jeune Tobie à remercier le saint ange qui l'avait conduit durant son voyage[3]! Ceux-ci nous

1. Var. : Autant d'hommes que vous voyez, autant d'infirmes et de misérables, dont l'extrême nécessité a besoin de votre secours. Ils y viennent, n'en doutez pas, et c'est pour cela qu'ils descendent : *Vidi angelos descendentes*. Et quelle œuvre de miséricorde ne pratiquent-ils pas parmi nous?

2. Dans ces redondances, on peut soupçonner quelques *variantes*, que Deforis aura prises pour des additions. Nous regrettons vivement l'absence du manuscrit : jusqu'à ce qu'il se retrouve, il y aurait péril à faire le triage, sauf dans le cas d'évidence absolue.

3. Tob., XII, 2 et seq.

gardent toute notre vie. Ces princes de la cour céleste, non contents de devenir compagnons des hommes, se rendent leurs ministres et leurs serviteurs depuis leur naissance jusqu'à leur mort [1] : et ils [2] ne rougissent pas d'être ingrats d'une telle miséricorde ! A Dieu ne plaise que nous le soyons : Chrétiens, étudions-nous à récompenser leurs services. Ha ! qu'il est aisé de les contenter ! ils descendent pour notre salut du ciel en la terre : savez-vous ce qu'ils demandent en reconnaissance ? Qu'ils ne soient pas venus inutilement, que nous ne les déshonorions pas en les renvoyant les mains vides. Ils sont venus à nous, pleins des dons célestes, dont ils ont enrichi nos âmes ; ils demandent pour récompense que nous les chargions de nos prières, et qu'ils puissent présenter à Dieu quelque fruit des grâces qu'il nous a distribuées par leur entremise. O les amis désintéressés, amis commodes et officieux, qui se croient payés de tous leurs bienfaits, quand on leur donne de nouveaux sujets d'exercer leur miséricorde ! Ils sont descendus pour l'amour de nous ; Chrétiens, les voilà prêts, ils s'en retournent pour notre service : après nous avoir

1. *Première rédaction*, ou fragment conservé, en note, par Deforis : « Les saints anges nous assistent extérieurement, en diminuant les efforts du diable, à qui ils font la guerre sans aucune trêve. Raphaël lie Asmodée, démon de l'incontinence. Ils nous secourent par une secrète intelligence qu'ils ont entre eux, pour concourir tous ensemble au salut des hommes qui leur sont commis. Deux personnes sont ennemies : leurs saints anges sont amis et concourent à les réunir ; ce sont des amis communs et des médiateurs invisibles. Ils nous assistent aussi intérieurement. Si nous avions tout à coup les yeux ouverts, et que nous vissions tous les anges de cette assemblée, quelle joie ce beau spectacle ne nous causerait-il pas ! Ils attendent ce que nous leur ordonnerons, les requêtes dont nous les chargerons pour Dieu. Ils y portent le bien et le mal. Quand ils retournent, leurs saints compagnons leur demandent de nos nouvelles. Si nous faisons pénitence, c'est pour eux le sujet d'une grande joie, *gaudium... in cælo* (Luc., XV, 7). Si nous nous endurcissons contre Dieu, ces anges de paix, qui voulaient nous procurer le salut, ressentent une douleur amère de notre état : *Angeli pacis amare flebunt*. (Is. XXXIII, 7). « Notre société envers eux est de converser avec eux : *nostra conversatio in cælis est* » (Philip., III, 20). Si un homme passe seulement d'une rue à l'autre pour nous venir voir, nous croyons être incivils, si nous ne conversons avec lui. Les anges viennent du ciel en la terre, et nous ne serions pas soigneux de converser avec eux ! Deux choses sont nécessaires pour cette conversation : il faut les écouter et leur parler. Si nous ne les écoutons, ils nous quitteront : « *Fugiamus hinc:* Fuyons d'ici. » disaient-ils autrefois dans le tabernacle. Quittons, quittons les hommes : il n'y a que dissension, qu'envie, qu'injustice parmi eux ; retournons au lieu de notre paix. »

2. *Ils*, c'est-à-dire les hommes. (Négligence.)

apporté des grâces, ils s'offrent encore à porter nos vœux pour nous en attirer de nouvelles. Usez, mes Frères, de leur amitié : il faut, s'il se peut, vous y obliger par cette seconde partie.

Second Point.

Encore que vous voyiez remonter au ciel vos fidèles et bien-aimés gardiens, n'appréhendez pas qu'ils vous abandonnent. Ils peuvent changer de lieu, mais ils ne changent pas de pensée ; et, comme ils quittent le ciel sans perdre leur gloire, ils quittent la terre sans perdre leurs soins. Quoiqu'ils descendent du ciel, lieu de félicité, ils ne laissent pas de la conserver[1] : autrement, nous dit saint Grégoire, « pourraient-ils illuminer les aveugles, si eux-mêmes perdaient leur lumière ? *Fontem lucis quem egredientes perderent, cæcis nullatenus propinarent*[2]. » Ainsi, lorsqu'ils marchent à notre secours, lorsqu'ils viennent combattre pour nous, leur béatitude les suit partout ; et c'est peut-être en vue d'un si grand mystère que Débora, glorifiant Dieu de la victoire qu'il lui a donnée, dit ces mots, au livre des Juges : « *Stellæ, manentes in ordine suo, adversus Sisaram pugnaverunt*[3] : Les étoiles, demeurant en leur ordre, ont combattu pour nous contre Sisara ; » c'est-à-dire les anges, qui brillent au ciel comme des étoiles pleines d'une lumière divine, ont combattu pour nous contre Sisara, contre l'ancien ennemi du peuple de Dieu : *adversus Sisaram pugnaverunt ;* mais en s'avançant pour nous secourir, ils sont demeurés en leur ordre : *manentes in ordine suo ;* et ils n'ont pas quitté la place que leurs mérites leur ont acquise dans la béatitude éternelle. Concluez de là, Chrétiens, qu'ils apportent, venant sur la terre, la gloire dont ils jouissent au ciel ; et qu'ils portent avec eux, retournant au ciel, les mêmes soins qu'ils ont sur la terre. Ils y vont traiter nos affaires, ils y vont représenter nos nécessités, ils y portent nos prières et nos oraisons.

1. Var. : Quand ils descendent du ciel, leur félicité les suit partout.

2. *Moral. in Job.* lib. II. cap. III.

3. Judic., v, 20.

Pour quelle raison a-t-il plu à Dieu qu'elles lui soient présentées par le ministère des anges? C'est un secret de sa providence que je n'entreprends pas de vous expliquer ; mais il me suffit de vous assurer qu'il n'est rien de mieux fondé sur les Écritures. Et afin que vous entendiez combien cette entremise des esprits célestes est utile pour notre salut, je vous dirai seulement ce mot : c'est qu'encore que les oraisons soient d'une telle nature qu'elles s'élèvent tout droit au ciel, ainsi qu'un encens agréable que le feu de l'amour divin fait monter en haut, néanmoins le poids de ce corps mortel leur apporte beaucoup de retardement. Trouvez bon ici, Chrétiens, que j'appelle le témoignage de vos consciences. Quand vous offrez à Dieu vos prières, quelle peine d'élever à lui vos esprits! au milieu de quelles tempêtes formez-vous vos vœux! combien de vaines imaginations, combien de pensées vagues et désordonnées [1], combien de soins temporels qui se jettent continuellement à la traverse pour en interrompre le cours! Étant donc ainsi empêchées, croyez-vous qu'elles puissent s'élever au ciel, et que cette prière faible et languissante, qui, parmi tant d'embarras qui l'arrêtent, à peine a pu sortir de vos cœurs, ait la force de percer les nues et de pénétrer jusqu'au haut des cieux? Chrétiens, qui pourrait le croire? Sans doute elles retomberaient de leur poids, si la bonté de Dieu n'y avait pourvu. Je sais bien que Jésus-Christ, au nom duquel nous les présentons, les fait accepter. Mais il a envoyé son ange, que Tertullien appelle l'ange d'oraison [2] : c'est pourquoi Raphaël disait à Tobie : « J'ai offert à Dieu tes prières : *Obtuli orationem tuam Domino* [3]. » Cet ange vient recueillir nos prières, et « elles montent, dit saint Jean [4], de la main de l'ange jusqu'à la face de Dieu : *Et ascendit fumus incensorum de orationibus sanctorum de manu angeli coram Deo.* » Voyez comme elles montent de la main de l'ange; admirez combien il leur sert d'être présentées d'une main si pure. Elles montent de la main de l'ange, parce que cet ange, se joignant à nous et aidant par son secours nos faibles prières, leur prête ses ailes pour les

1. Var. : frivoles. — mal digérées.
2. *De Orat.*, n. 12.
3. Tob., XII, 12.
4. Apoc., VIII, 4.

élever, sa force pour les soutenir, sa ferveur pour les animer [1].

Que nous sommes heureux, mes Frères, d'avoir des amis si officieux, des intercesseurs si fidèles, des interprètes si charitables! Mais ils ne se contentent pas de porter nos vœux ; ils offrent nos aumônes et nos bonnes œuvres : ils recueillent jusqu'à nos désirs ; ils font valoir devant Dieu jusqu'à nos pensées. Surtout qui pourrait assez exprimer combien abondante est leur joie quand ils peuvent présenter à Dieu [2] ou les larmes des pénitents, ou les travaux soufferts pour l'amour de lui en humilité et en patience? Car, pour les larmes des pénitents, Chrétiens, que puis-je dire de l'estime qu'ils font d'un si beau présent? Comme ils savent que la conversion des hommes pécheurs fait la fête et la joie des esprits célestes, ils assemblent leurs saints compagnons ; ils leur racontent les heureux succès de leurs soins et de leurs conseils : Enfin ce rebelle endurci a rendu les armes, cette tête superbe s'est humiliée, ces épaules indomptables ont subi le joug, cet aveugle a ouvert les yeux et déplore les erreurs de sa vie passée : il a rompu ces liens trop doux qui tenaient son âme captive, il renonce à tous ces trésors amassés par tant de rapines ; les pleurs du pupille ont percé [3] son cœur ; il se résout de faire justice à la veuve qu'il a opprimée. Là-dessus il s'élève un cri d'allégresse parmi les esprits bienheureux ; le ciel retentit de leur joie et de l'admirable cantique par lequel ils glorifient Dieu dans la conversion des pécheurs.

« Prends courage, âme pénitente, considère attentivement en quel lieu l'on se réjouit de ta conversion : *Heus tu, peccator ! bono animo sis : vides ubi de tuo reditu gaudeatur* [4]. » Et pour vous qui vivez dans les afflictions, ou qui languissez dans les maladies, si vous souffrez vos maux avec patience, en bénissant la main qui vous frappe, quoique vous soyez peut-être le rebut du monde, réjouissez-vous en Notre-Seigneur de ce que vous avez un ange qui tient compte de vos travaux. Mon cher

1. Var. : Il les porte, dit saint Jean, à cet autel d'or, qui nous signifie Jésus-Christ, en qui seul nos prières sont sanctifiées, et au nom duquel elles sont reçues : *ad altare aureum.*

2. Var. : porter au ciel.

3. Var. : les cris de l'orphelin ont touché.

4. Tertull., *De Pœnit.*, n. 8.

Frère, je te le veux dire pour te consoler, il regarde avec respect tes douleurs [1], comme de sacrés caractères qui te rendent semblable à un Dieu souffrant. Je dis quelque chose de plus, il les regarde avec jalousie ; et afin de le bien entendre, remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, que ce corps qui nous accable de maux, nous donne cet avantage au-dessus des anges, de pouvoir souffrir pour l'amour de Dieu, de pouvoir représenter en notre corps glorieux la vie glorieuse de Jésus, en notre corps mortel et passible la vie souffrante du même Jésus . *Ut vita Jesu manifestetur in carne nostra mortali* [2]. Ces esprits immortels peuvent être compagnons de la gloire de Notre-Seigneur ; mais ils ne peuvent pas avoir cet honneur d'être les compagnons de ses souffrances. Ils peuvent bien paraître devant Dieu avec des cœurs tout brûlants d'une charité éternelle ; mais leur nature impassible ne leur permet pas de signaler la constance d'un amour fidèle par cette généreuse épreuve des afflictions.

Si vous consultez votre sens, vous me répondrez peut-être aussitôt que ces esprits bienheureux ne doivent pas nous envier ce triste avantage. Mais eux qui jugent des choses par d'autres principes, eux qui savent qu'un Dieu immuable est descendu du ciel en la terre et s'est revêtu d'une chair mortelle, seulement pour pouvoir souffrir : ha ! ils connaissent par là le prix des souffrances ; et, si la charité le pouvait permettre, ils verraient en nous avec jalousie ces caractères sacrés qui nous rendent semblables à un Dieu souffrant. Et voyez combien ils estiment l'honneur qu'il y a de porter la croix. Ils ne peuvent présenter à Dieu leurs propres souffrances, ils empruntent les nôtres pour les lui offrir : s'il ne leur est pas permis de souffrir, ils exaltent du moins ceux qui souffrent. Et je lis avec joie dans Origène la belle description qu'il nous fait des enfants de Dieu assemblés autour de son trône, où ils louent les combats de Job, où ils admirent le courage de Job, où ils publient la constance et la foi de Job toujours ferme et inviolable dans les ruines de sa fortune et de sa santé : *Venientes ante Deum attestati sunt tolerantiæ fidei, constantiæ*

1. Var. : blessures. 2. II Cor., IV, 11.

atque dilectionis plenitudini [1]. Et d'où vient qu'ils prennent plaisir à rendre à Job ce beau témoignage? C'est qu'ils estiment ce saint homme heureux de signaler sa fidélité par cette épreuve : ils voient qu'ils ne peuvent pas avoir cet honneur, ils se satisfont en le louant, ils suivent la pompe du triomphe, et prennent part à l'honneur du combat en chantant la vaillance du victorieux.

Je vous dis ces choses, afin, mes Frères, que vous appeniez à goûter les choses célestes. Vous croyez n'être associés qu'avec les hommes ; vous ne pensez qu'à les satisfaire, comme si les anges ne vous touchaient pas. Chrétiens, désabusez-vous ; il y a un peuple invisible qui vous est uni par la charité. « Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la ville du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, d'une troupe innombrable d'anges : *Accessistis ad Sion montem Jerusalem cælestem et multorum millium angelorum frequentiam* [2]. » Un de leur compagnie bienheureuse est attaché spécialement à votre conduite ; mais tous prennent part à vos intérêts plus que vos parents les plus tendres, plus que vos amis les plus confidents. Rendez-vous dignes de leur amitié, et songez à ménager leur estime. Que si leurs bienfaits ne vous touchent pas, si vous êtes insensibles à leurs bons offices, appréhendez du moins leur indignation, et craignez la juste colère par laquelle ils puniront votre ingratitude.

Sachez donc, et je finis en vous le disant, sachez que ces mêmes habitants du ciel, que vous avez vus y porter nos vœux, sont aussi obligés d'y porter nos crimes : c'est la doctrine de l'Écriture, c'est la tradition des saints Pères. Ce sont eux qui seront un jour produits contre nous, comme des témoins irréprochables ; ce sont eux qui nous seront confrontés pour convaincre notre perfidie. On ouvrira les livres, nous dit l'Écriture [3], on nous montrera les saints anges, et on lira dans leur esprit et dans leur mémoire, comme dans des registres vivants, un journal exact de nos actions et de notre vie criminelle. C'est saint Augustin qui le dit, que « nos crimes sont écrits comme dans un livre dans la connaissance des es-

1. *In Job*, lib. II, apud Origen.
2. Hebr., XII, 22.
3. Apoc., XX, 12.

prits célestes, qui sont destinés à punir les crimes : *Reatus tanquam in chirographo scriptus, in notitia spiritualium potestatum, per quas pœna exigitur peccatorum* [1].» Jugez, jugez, mes Frères, combien nos crimes paraîtront horribles, lorsque l'on découvrira d'une même vue et la honte de notre vie, et la beauté incorruptible de ces esprits purs qui, nous reprochant leurs soins assidus, feront éclater avec tant de force l'énormité de nos crimes, que non seulement le ciel et la terre s'irriteront contre nous, mais encore que nous ne pourrons plus nous souffrir nous-mêmes : c'est ce que j'ai tiré de saint Augustin.

Pensez, mes Frères, à vos consciences, rappelez en votre mémoire vos dangereux [2] commerces, et écoutez Tertullien qui vous dit : « Prenez garde que ces lettres que vous avez écrites ne soient produites un jour contre vous, signées et paraphées de la main des anges : *Ne illæ litteræ negatrices in die judicii adversus vos proferantur, signatæ signis non jam advocatorum sed angelorum* [3]. » On paraphe les écritures, de peur qu'on ne puisse en supposer d'autres ; mais, au jugement du grand Dieu vivant, telles surprises [5] ne sont pas à craindre. Pourquoi donc ce paraphe de la main des anges, sinon pour confondre les hommes ingrats ?

Quoi ! vous aussi, mon gardien fidèle, quoi ! vous prenez aussi parti contre moi ? Là, leur âme éperdue et désespérée sentira l'abandonnement où elle est, en voyant ses meilleurs amis s'élever contre elle. Que si vous doutez, Chrétiens, que ces gardiens charitables puissent devenir vos persécuteurs, ouvrez les yeux, et reconnaissez que votre péché a tourné à votre perte tout ce qui vous était donné pour votre salut. Un Sauveur devient un juge inflexible ; son sang, répandu pour votre pardon, crie vengeance contre vos crimes. Les sacrements, ces sources de grâces, sont changés pour vous en des sources de malédictions. Le corps de Jésus-Christ, la viande d'immortalité, porte la damnation dans vos entrailles ; et si telle est la malignité de votre péché,

1. *Cont. Julian.*, lib. VI, cap. XIX, n. 62.
2. Var. : pernicieux.
3. *De Idol.*, n. 23.
4. Var. : tromperies.

qu'elle change en venin mortel et en peste les remèdes les plus salutaires, ne vous étonnez pas si je dis que les anges, vos gardiens, deviendront vos persécuteurs et vos ennemis implacables.

Ce n'est pas que je ne confesse qu'ils ont compassion des pécheurs ; mais cela va à certaines bornes, hors desquelles la miséricorde se tourne en fureur. Ils ne voient jamais une âme tombée, qu'ils ne songent à la relever. Je les entends concerter ensemble les moyens de la soulager, au chapitre LI de Jérémie. Babylone s'est enivrée, disent-ils : cette âme a bu les plaisirs du siècle ; et la tête lui ayant tourné, elle est tombée d'une grande chute, elle s'est blessée dangereusement : *Cecidit, et contrita est*. Aussitôt ils ajoutent : « Courons aux remèdes, étanchez le sang, donnez des onguents pour fermer ses plaies : *Tollite resinam ad dolorem ejus, si forte sanetur*[1]. » Admirez leur empressement pour nous secourir ; mais si nous les rendons inutiles par notre mauvais régime, nous les verrons bientôt changer de langage.

Écoutez la suite de leurs discours : « Nous avons traité Babylone, et tous nos remèdes n'ont pas profité : *Curavimus Babylonem, et non est sanata*[2]. » Représentez-vous, Chrétiens, des médecins assemblés, qui consultent sur l'état d'un homme frappé d'une maladie périlleuse. La famille pâle et tremblante attend le résultat de leur conférence : cependant ils pèsent entre eux les fâcheux symptômes qu'on a remarqués et les remèdes appliqués inutilement, pour résoudre s'ils tenteront quelque chose encore, ou s'ils abandonneront le malade désespéré. Mais pendant que l'on consulte de la vie mortelle, peut-être, mes Frères, qu'en ce même temps, des médecins invisibles consultent d'une maladie bien plus importante : c'est de la maladie mortelle de l'âme. Nous l'avons traitée avec tout notre art, disent-ils, et nous n'avons pas oublié nos secrets les plus efficaces : tout a réussi contre nos pensées, et telle est sa dépravation, qu'elle s'est empirée parmi nos remèdes : « *Derelinquamus eam, et eamus unusquisque in terram*

1. Jerem., LI, 8. 2. *Ibid.*, 9.

suam[1] : Laissons-la, » abandonnons-la. Ne voyez-vous pas sur ce front le caractère d'un réprouvé ? « Son procès lui est fait au ciel : *Pervenit usque ad cælos judicium ejus.* » Ses crimes ont percé les nues, leur cri a pénétré jusque devant Dieu ; et la miséricorde divine, accusée de le soutenir trop longtemps, se justifie envers la justice en le livrant en ses mains : c'est pourquoi les anges laissent cette âme : *Derelinquamus eam.* Ils la laissent en proie aux démons, et leur patience épuisée est contrainte enfin de l'abandonner. Non contents de l'abandonner, ils sollicitent la juste vengeance des crimes qu'elle a commis : « Aiguisez vos flèches, remplissez votre carquois : *Acuite sagittas, implete pharetras*[2] : voici la vengeance du Seigneur, et il vengera aujourd'hui la profanation de son temple : *Quoniam ultio Domini est, ultio templi sui.* »

Ainsi, mes Frères, nos saints anges gardiens, ne pouvant plus supporter nos crimes, en poursuivent enfin la vengeance. Quand arrivera ce funeste jour ? C'est un secret de la Providence ; et plût à Dieu, Chrétiens, qu'il n'arrivât jamais pour nous ! Ne contraignons pas ces esprits célestes de forcer leur naturel bienfaisant, et de devenir des anges exterminateurs, et non plus des protecteurs et des gardiens. N'éteignons pas cette charité si tendre, si vigilante, si officieuse ; et si nous les avons affligés par notre long endurcissement, réjouissons-les par nos pénitences. Oui, mes Frères, faisons ainsi, renouvelons-nous dans ce nouveau temple. Les saints anges, auxquels on l'élève, y habiteront volontiers, si nous commençons aujourd'hui à le sanctifier par nos conversions. Il nous faut quelque victime pour consacrer cette église. Quel sera cet heureux pécheur, qui deviendra la première hostie immolée à Dieu dans ce temple abattu et relevé, devant ces autels[3] ? Mais, ô Dieu, serait-il en cette audience ? N'y a-t-il point ici quelque âme attendrie, qui commence à se déplaire en soi-même, à se lasser de ses excès et de ses débauches,

1. Jerem., LI. 9.
2. *Ibid.*, LI, 11.
3. N'y aurait-il pas ici une variante introduite dans le texte ? Il semble qu'on aurait dû lire : « ... immolée à Dieu devant ces autels ? » — *Var.*: immolée à Dieu dans ce temple abattu et relevé ?

et que les soins des saints anges gardiens aient invitée de les reconnaître? O âme, quelle que tu sois, je te cherche, je ne te vois pas ; mais tu sens en ta conscience si Dieu a aujourd'hui parlé à ton cœur. Ne rejette point sa voix qui t'appelle, laisse-toi toucher par sa grâce : hâte-toi de remplir de joie [1] cette troupe invisible qui nous environne ; qui s'estimera bienheureuse, si elle peut aujourd'hui rapporter au ciel que la première solennité célébrée dans leur nouveau temple a été mémorable éternellement par la conversion d'un pécheur. Mais que dis-je, d'un pécheur? Mes Frères, si nous savions qu'il y en eût un [2], qui de nous ne voudrait pas l'être? Pressons-nous de mériter un si grand honneur ; et fasse par ce moyen la bonté divine qu'en cherchant un pécheur qui se convertisse, nous en puissions aujourd'hui rencontrer plusieurs qui s'abaissent par la pénitence, pour être relevés par la grâce et couronnés enfin par la gloire ! *Amen.*

1. « *Super uno peccatore pœnitentiam agente.* Ils n'en demandent qu'un : se seront-ils ici assemblés pour nous, sans que nous leur donnions quelque joie ? — Un pécheur ! nous n'en voulons qu'un ! — Et telle est notre dureté, nous ne pouvons pas le trouver. » — Ceci est apparemment une première esquisse, conservée par Deforis.

2. On attendrait plutôt : « Qu'il n'y en eût qu'un. »

CANEVAS D'UN SERMON

POUR LE XXIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE,

19 octobre 1659.

Un aspect assez archaïque invite à vieillir autant que possible ce court manuscrit [1]. On ne peut cependant, l'orthographe étant donnée, remonter au delà de 1659.

SOMMAIRE. — *Parabole du serviteur.*

Le péché une dette. Contrat par la loi. Pécheur mérite d'être maltraité en sa personne et dans les siens : *Jussit ipsum et uxorem ejus... venumdari*, etc.

Nous étions insolvables. Preuve : on s'est pris à la caution, Jésus-Christ ; autrement il ne restait que de croupir en prison. — Jésus-Christ contraint par corps au paiement de nos peines. Tirez la caution de la peine : il est toujours en croix jusqu'à ce [que] nous nous convertissions : *Rursum crucifigentes.* (Hebr., VI, 6.)

La parabole du serviteur à qui le maître avait quitté [dix] mille talents, qui fait exécuter son conserviteur pour cent deniers avec une rigueur effroyable [2].

Trois vérités dans cette parabole : 1° que tout pécheur contracte une dette envers la justice divine ; 2° qu'il ne peut jamais lui en faire le paiement ni en être quitte, si Dieu ne la lui remet par pure grâce ; 3° que la condition qu'il y appose, c'est que nous remettions aux autres.

Premier Point

Le péché est une dette : *Dimitte nobis debita nostra* [3]. On doit en deux façons : 1° lorsqu'on ôte à quelqu'un par injustice ; 2° lorsqu'il nous prête volontairement. Il nous a assistés dans notre nécessité, il est juste que nous lui rendions dans notre abondance. — Nous de-

1. Ms. fr. 12824, f. 254-257.
2. Matth., XVIII, 23.
3. *Ibid.*, VI, 12.

vons à Dieu en toutes les deux manières. Contrat avec lui ; si vous l'observez, bénédiction ; sinon, malédiction [1]. Le peuple l'accepte : *Amen*. Donc en observant, Dieu vous doit ; *secus*, vous lui devez : quoi? toutes les malédictions [2]. Au Deutéronome, XXVIII. Si bien que tout ce qui nous reste après le péché ne nous reste plus que par grâce. Notre évangile : *Jussit eum venumdari, et uxorem ejus, et filios, et omnia quæ habebat,* [*et*] *reddi* [3]. Mérite d'être affligé en sa personne, en ce qui lui est cher, en sa postérité : *Insuper et universos languores, et plagas, quæ non sunt scriptæ in volumine legis hujus* [4] : parce que temporelles [5]. Mais il y a un autre livre, le Nouveau Testament, qui n'a que des promesses et aussi des menaces spirituelles : plus terribles.

Second Point.

Voilà ce que nous devons. Insolvables : preuve, la croix de Jésus-Christ. Innocent, il ne devait rien : [*Princeps hujus mundi...*] *in me non habet quidquam* [6]. — Pourquoi paye-t-il? Il est caution. On ne discute la caution, que lorsque la partie principale est insolvable : Jésus est donc contraint par corps. Mais puisqu'il a payé, nous sommes donc quittes? L'application ; autrement c'est comme s'il n'était pas mort. C'est pourquoi le supplice éternel s'ensuit ; éternel, parce qu'il doit durer jusqu'à l'extinction de la dette ; or jamais elle ne peut être acquittée [7] : donc toujours pourrir dans la prison. Dette gratuitement remise par les sacrements.

Voulez-vous toujours laisser votre caution dans la peine? ne le voulez-vous pas tirer de la croix où vos péchés l'ont mis? Tant que le péché est en vous, il est toujours en croix : *Rursum crucifigentes* [*sibimetipsis Filium Dei*] [8].

1. Deuter., VII, 15.
2. *C'est-à-dire* tout ce que contiennent les malédictions stipulées, pour ainsi dire, contre les prévaricateurs.
3. Matth., XVIII, 25. — Ms. : *ipsum et uxorem ejus et filios venumdari.*
4. Deuter., XXVIII, 61. — Ms. : *et plagas universas.*
5. Entendez : « *Non sunt scriptæ*, parce qu'elles sont peines temporelles. »
6. Joan., XIV, 30.
7. Pensée profonde, où l'auteur va jusqu'au fond de la question, selon son habitude.
8. Hebr., VI, 6.

Troisième Point.

Application de la condition, pour les prisonniers. Sentiment de vengeance contre ceux qui les ont décelés [1], etc. Imprécations, souhaits. C'est vouloir rendre Dieu complice de nos vengeances : le Père de miséricorde ! etc.

1. Édit.: qui les font recéler. — Contresens.

SUR L'ÉMINENTE DIGNITÉ

DES PAUVRES DANS L'ÉGLISE.

Sermon prêché dans la chapelle des Filles de la Providence,

à Paris, en 1659.

Ce célèbre discours [1] est du nombre de ceux où la constitution du texte présentait aux éditeurs le plus de difficultés. Bossuet avait d'abord tracé précipitamment une première rédaction. Puis il trouve le loisir, inespéré peut-être, de compléter son ébauche. Il n'y efface pourtant que peu de chose, même dans les parties de son œuvre qu'il refait. De là des doubles, que nous donnerons en variante.

D'importantes rectifications ont déjà été apportées aux textes reçus, par M. Gandar (*Choix de sermons*, p. 161) et par M. Gazier (*Choix de sermons*, p. 97). Il restait cependant à retrouver l'avant-propos de ce beau sermon de charité. On le lira ici à sa place pour la première fois. C'est de là que Gandar tire l'expression *avocat des pauvres*, qu'il applique si justement à Bossuet [2]. Mais il n'a pas songé à rattacher ce premier exorde au présent discours ; il y appartient toutefois incontestablement, nous l'avons prouvé dans notre *Histoire critique...* (p. 49-51).

M. A. Floquet a bien établi (*Études*, t. II, p. 1-7) que ce sermon de charité a été donné dans la chapelle des Filles de la Providence [3]. Mais nous avons dit (*Hist. critique*, p. 168) les raisons qui nous empêchaient d'accepter la date du 9 février 1659, proposée par lui : d'une part, une sorte d'impossibilité pour Bossuet d'être présent à Paris dès ce jour ; d'autre part, les particularités qu'on rencontre dans l'écriture et l'orthographe. Ajoutons que les additions à la rédaction primitive, et l'avant-propos, rédigé, selon l'usage, après tout le reste, sont écrits (comme tous les sommaires) sur les feuilles blanches, à *grains rougeâtres*, provenant d'une circulaire imprimée, qui est datée du 12 septembre 1659. Tout nous invite donc à choisir la fin de cette année [4] de préférence au commencement.

1. Ms. fr. 12821, f. 10, et f. 379-388.
2. *Bossuet orateur*, p. 249.
3. Maison-mère de celle de la Propagation de Metz, dont Bossuet était supérieur. Cf. t. II, p. 553.
4. Peut-être le temps de la Toussaint. (Voy. l'avant-propos, fin.)

Erunt novissimi primi, et primi novissimi. (Matth., XX, 16.)

Parcet[1] *pauperi et inopi, et animas pauperum salvas faciet.*

Il pardonnera au pauvre et à l'indigent, et il sauvera les âmes des pauvres. (Ps., LXXI, 13.)

Le Prophète roi[2], Chrétiens, était entré bien profondément dans la méditation de la dureté et de l'insensibilité des hommes, lorsqu'il adresse à Dieu ces beaux mots : « *Tibi derelictus est pauper :* O Seigneur, on vous abandonne le pauvre. » En effet, il est véritable qu'on fait peu d'état des malheureux. Chacun s'empresse avec grand concours autour des fortunés de la terre ; les pauvres cependant sont délaissés, leur présence même donne du chagrin[3], et il n'y a que Dieu seul à qui leurs plaintes ne soient point à charge. Puisque tout le monde les lui abandonne, il était digne de sa bonté de les recevoir sous ses ailes et de prendre en main leur défense. Aussi s'est-il déclaré leur protecteur. Parce qu'on méprise leur condition, il relève leur dignité ; parce qu'on croit ne leur rien devoir, il impose la nécessité de les soulager ; et afin de nous y engager par notre intérêt, il ordonne que les aumônes nous soient une source infinie de grâces.

Dans cette maison des pauvres, dans cette assemblée qui se fait pour eux, on ne peut rien méditer de plus convenable que ces vérités chrétiennes ; et comme les prédicateurs de l'Évangile sont les véritables avocats des pauvres, je m'estimerai bien heureux de parler aujourd'hui en leur faveur. Tout le ciel s'intéresse dans cette cause, et je ne doute pas, Chrétiens, que je n'obtienne facilement son secours par l'intercession de la sainte Vierge... [*Ave*]

1. Bossuet ne traduit pas le premier texte : « Les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers ; » et cependant on voit par la suite que c'est à celui-là qu'il donne la préférence.

2. Début effacé : « C'est l'ordinaire des hommes de faire peu d'état des misérables, et d'être peu sensibles à leurs douleurs. Chacun étant plein de soi-même et occupé de ses propres besoins, on ne pense que légèrement à ceux des autres, et on se décharge...

3. Var. : On fait peu d'état des misérables. Chacun s'empresse à servir les grands : les pauvres sont abandonnés, leur seule présence donne du chagrin.

Encore[1] que ce qu'a dit le Sauveur Jésus, que les premiers seront[2] les derniers, et que les derniers seront les premiers, n'ait son entier accomplissement que dans la résurrection générale, où les justes, que le monde avait méprisés, rempliront[3] les premières places, pendant que les méchants et les impies, qui ont eu leur règne sur la terre, seront honteusement relégués aux ténèbres extérieures; toutefois ce renversement admirable des conditions humaines est déjà commencé[4] dès cette vie, et nous en voyons les premiers traits[5] dans l'institution de l'Église. Cette cité merveilleuse, dont Dieu même a jeté les fondements, a ses lois et sa police, par laquelle elle est gouvernée. Mais comme Jésus-Christ, son instituteur, est venu au monde pour renverser l'ordre que l'orgueil y a établi, de là vient que sa politique est directement opposée à celle du siècle : et je remarque cette opposition principalement en trois choses. Premièrement, dans le monde les riches ont tout l'avantage et tiennent les premiers rangs[6] : dans le royaume de Jésus-Christ la prééminence appartient aux pauvres, qui sont les premiers-nés de l'Église et ses véritables enfants. Secondement, dans le monde les pauvres sont soumis aux riches, et ne semblent nés que pour les servir ; au contraire dans la sainte Église: les riches n'y sont admis qu'à condition de servir les pauvres. Troisièmement, dans le monde les grâces et les privilèges sont pour les puissants et les riches ; les pauvres n'y ont de part que par leur appui, au lieu que, dans l'Église de Jésus-Christ, les grâces et les bénédictions sont pour les pauvres, et les riches n'ont de privilège que par leur moyen. Ainsi cette parole de l'Évangile, que j'ai choisie pour mon texte, s'accomplit déjà dès la vie présente : les derniers sont les premiers, et les premiers sont les derniers : puisque les pauvres, qui sont les derniers dans le monde, sont les premiers dans l'Église ; puisque les

1. Suivez sur le manuscrit, f. 379, après le texte : *Erunt novissimi*, etc.
2. Var. : seraient.
3. Var. : occuperont.
4. Var. : comme ébauché.
5. Var. : un commencement.
6. Note interlinéaire : Partage des riches : l'honneur, l'autorité, la faveur. L'honneur leur donne la préséance : l'autorité leur donne le commandement ; la faveur leur donne les privilèges. [Ces] avantages leur sont ôtés dans l'Église.

riches qui s'imaginent que tout leur est dû,et qui foulent aux pieds les pauvres, ne sont dans l'Église que pour les servir ; puisque les grâces du Nouveau Testament appartiennent de droit aux pauvres, et que les riches ne les reçoivent que par leurs mains. Vérités certainement importantes, et qui vous doivent apprendre, ô riches du siècle, ce que vous devez faire à l'égard des pauvres : c'est-à-dire honorer leur condition, soulager leurs nécessités, prendre part à leurs priviléges. C'est ce que je me propose de vous faire entendre avec le secours de la grâce.

Premier Point.

Le docte et éloquent saint Jean Chrysostome nous propose une belle idée pour connaître les avantages de la pauvreté sur les richesses. Il nous représente deux villes, dont l'une ne soit composée [1] que de riches, l'autre n'ait que des pauvres dans son enceinte ; et il examine ensuite laquelle des deux est la plus puissante. Si nous consultions la plupart des hommes sur cette proposition, je ne doute pas, Chrétiens, que les riches ne l'emportassent ; mais le grand saint Chrysostome conclut pour les pauvres [2], et il se fonde sur cette raison, que cette ville de riches aurait beaucoup d'éclat et de pompe, mais qu'elle serait sans force et sans fondement [3] assuré. L'abondance, ennemie du travail, incapable de se contraindre, et par conséquent toujours emportée dans la recherche des voluptés, corromprait tous les esprits et amollirait tous les courages par le luxe, par l'orgueil, par l'oisiveté. Ainsi les arts seraient négligés, la terre peu cultivée [4] ; les ouvrages laborieux, par lesquels le genre humain se conserve, entièrement délaissés ; et cette ville pompeuse, sans avoir besoin d'autres ennemis, tomberait enfin par elle-même, ruinée par son opulence. Au contraire, dans l'autre ville, où il n'y aurait que des pauvres, la nécessité industrieuse, féconde en inventions et mère des arts profitables, appliquerait les esprits par le besoin, les

1. Var. : dont l'une n'est composée que de riches, l'autre n'a.
2. *De div. et paup.*, Hom. XI.
3. Var. : n'aurait ni force ni fondement.
4. Var. : mal cultivée, — inculte et abandonnée.

aiguiserait par l'étude, leur inspirerait une vigueur mâle par l'exercice de la patience ; et n'épargnant pas les sueurs, elle achèverait les grands ouvrages, qui exigent nécessairement un grand travail. C'est à peu près ce que nous dit saint Jean Chrysostome au sujet de ces deux villes différentes. Il se sert de cette idée [1] pour adjuger la préférence à la pauvreté.

Mais, à parler des choses véritablement, nous savons que la distinction de ces deux villes n'est qu'une fiction agréable [2]. Les villes, qui sont des corps politiques, demandent, aussi bien que les naturels, le tempérament et le mélange : tellement que, selon la police humaine, cette ville de pauvres de saint Chrysostome ne peut subsister qu'en idée. Il n'appartenait qu'au Sauveur et à la politique du ciel de nous bâtir une ville, qui fût véritablement la ville des pauvres. Cette ville, c'est la sainte Église ; et si vous me demandez, Chrétiens, pourquoi je l'appelle la ville des pauvres, je vous en dirai la raison par cette proposition que j'avance : que l'Église, dans son premier plan, n'a été bâtie que pour les pauvres, et qu'ils sont les véritables citoyens de cette bienheureuse cité, que l'Écriture a nommée la cité de Dieu. Encore que cette doctrine vous paraisse peut-être extraordinaire, elle ne laisse pas d'être véritable ; et afin de vous en convaincre, remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, qu'il y a cette différence entre la Synagogue et l'Église, que Dieu a promis à la Synagogue des bénédictions temporelles, au lieu que, comme dit le divin Psalmiste, « toute la gloire de la sainte Église est cachée et intérieure : *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus* [3]. » *Dieu te donne,*

1. Var. : pensée.

2. Var. : Nous savons que cette ville de pauvres (*var.* : que la distinction de ces deux villes), selon la police du monde, ne peut être qu'une fiction (*var.* : idée) agréable. Il n'est pas donné (*var.* : il n'appartient pas) aux choses humaines de pouvoir se soutenir dans (*var.* : par) une égalité si mesurée ; les villes, qui sont des corps politiques, demandent, aussi bien que les naturels, le tempérament et le mélange ; si bien que la police du monde unit toujours dans un même tout le riche et le pauvre, et en compose (*var.* compose de cet assemblage) le corps de la société civile. La politique du ciel agit par d'autres principes. Chrétiens, le pourrez-vous croire ? si je vous le dis, recevrez-vous cette doctrine? Jésus-Christ est venu bâtir sur la terre une ville spirituelle, c'est-à-dire sa sainte Église, et dans (*var.* : selon) le premier dessein, dans le premier plan de cette ville, elle doit ne contenir que des pauvres.

3. Ps. XLIV, 14.

disait Isaac à son fils Jacob, *la rosée du ciel et la graisse de la terre* [1] ! C'est la bénédiction de la Synagogue. Et qui ne sait que, dans les Écritures anciennes, Dieu ne promet à ses serviteurs que de prolonger leurs jours, que d'enrichir leurs familles, que de multiplier leurs troupeaux, que de bénir leurs terres et leurs [2] héritages? Selon ces promesses, Messieurs, il est bien aisé de comprendre que les richesses et l'abondance étant le partage de la Synagogue, dans sa propre institution elle devait avoir des hommes puissants et des maisons opulentes. Mais il n'en est pas ainsi de l'Église. Dans les promesses de l'Évangile, il ne se parle plus des biens temporels, par lesquels l'on attirait ces grossiers, ou l'on amusait ces enfants. Jésus-Christ a substitué en leur place les afflictions et les croix ; et par ce merveilleux changement les derniers sont devenus les premiers, et les premiers sont devenus les derniers [3] ; parce que les riches, qui étaient les premiers dans la Synagogue, n'ont plus aucun rang dans l'Église, et que les pauvres et les indigents sont ses véritables citoyens.

Quoique ces différentes conduites de Dieu dans l'ancienne et dans la nouvelle alliance soient fondées sur de grandes raisons, qu'il serait trop long de rapporter, nous en pouvons dire ce mot en passant : que, dans le Vieux Testament, Dieu se plaisant à se faire voir avec un appareil majestueux, il était convenable que la Synagogue, son épouse, eût des marques de grandeur extérieure ; et au contraire que dans le Nouveau, dans lequel Dieu a caché toute sa puissance sous une forme servile, l'Église, son corps mystique, devait être une image de sa bassesse, et porter sur elle la marque [4] de son anéantissement volontaire. Et n'est-ce pas pour cela, mes Frères, que ce même Dieu humilié, voulant, dit-il, « remplir sa maison, *ut impleatur domus mea* [5], » ordonne à ses serviteurs de lui aller chercher tous les misérables? Voyez comme il en fait lui-même le dénombrement : « Allez-vous-en, dit-il, dans les coins des rues,

1. Genes., XXVII, 28.
2. Ms. : les (corrigé dans le reste de la phrase).
3. Var. : sont renvoyés dans les derniers.
4. Var. : porter le caractère....
5. Luc., XIV, 23.

Exi cito, » et amenez-moi promptement, qui? les pauvres et les infirmes; qui encore? « les aveugles et les impotents : *Pauperes ac debiles, cæcos et claudos introduc huc*[1]. » C'est de quoi il prétend remplir sa maison: il n'y veut rien voir qui ne soit faible, parce qu'il n'y veut rien voir qui n'y porte son caractère, c'est-à-dire la croix et l'infirmité. Donc l'Église de Jésus-Christ est véritablement la ville des pauvres. Les riches, je ne crains point de le dire, en cette qualité de riches, car il faut parler correctement, étant de la suite du monde, étant pour ainsi dire, marqués à son coin, n'y sont soufferts que par tolérance ; et c'est aux pauvres et aux indigents, qui portent la marque du Fils de Dieu, qu'il appartient proprement d'y être reçus. C'est pourquoi le divin Psalmiste les appelle « les pauvres de Dieu : *pauperes tuos*[2]. » Il les nomme ainsi en esprit, parce que[3], dans la nouvelle alliance, il lui a plu de les adopter avec une prérogative particulière.

En effet, n'est-ce pas à eux qu'a été envoyé le Sauveur? « Dieu m'a envoyé, nous dit-il, pour annoncer l'Évangile aux pauvres : *Evangelizare pauperibus misit me*[4]. » Ensuite, n'est-ce pas aux pauvres qu'il adresse la parole, lorsque, faisant son premier sermon sur cette montagne mystérieuse, où ne daignant parler aux riches sinon pour foudroyer leur orgueil, il porte la parole aux pauvres comme à ceux qu'il devait évangéliser? *O pauvres, que vous êtes heureux, parce qu'à vous appartient le royaume de Dieu*[5] ! Si donc c'est à eux qu'appartenait le ciel, qui est le royaume de Dieu dans l'éternité, c'est à eux aussi qu'appartient l'Église, qui est le royaume de Dieu dans le temps. Aussi comme c'est à eux qu'elle appartient, ce sont eux qui y sont entrés les premiers. *Voyez,* disait le divin Apôtre, *qu'il n'y a pas dans l'Église plusieurs*[6] *sages selon le monde, il n'y a pas plusieurs puissants, il n'y a pas plusieurs nobles ; mais Dieu a voulu choisir ce qu'il y avait de plus méprisable*[7] : d'où il est aisé de conclure que l'Église de Jésus-Christ

1. Luc., XIV, 21.
2. Ps. LXXI, 2.
3. Var. : Pourquoi les pauvres de Dieu? Parce qu'il les [a] adoptés avec...
4. Luc., IV, 18.
5. Luc., VI, 20.
6. Cette fois, la littéralité de la traduction paraît poussée à l'excès.
7. I Cor., I, 26, 28.

était une assemblée de pauvres. Et [1] dans sa première fondation, si les riches y étaient reçus, dès l'entrée ils se dépouillaient de leurs biens et les jetaient aux pieds des apôtres, afin de venir à l'Église, qui était la ville des pauvres, avec le caractère de la pauvreté : tant le Saint-Esprit avait résolu d'établir dans l'origine du christianisme la prérogative éminente des pauvres, membres de Jésus-Christ !

Et de là nous devons apprendre qu'il ne suffit pas de les plaindre, ni même de les assister, mais que nous devons encore concevoir pour eux de grands sentiments de respect. Saint Paul nous en donne l'exemple. Écrivant aux Romains d'une aumône qu'il allait porter aux fidèles de Jérusalem, [il] leur parle en ces termes [2] : « Je vous conjure, mes Frères, par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par la charité du Saint-Esprit, que vous m'aidiez par vos prières auprès de Dieu ; afin que les saints qui sont en Jérusalem agréent le présent que j'ai à leur faire : *Obsecro vos, fratres, per Dominum nostrum Jesum Christum, et per charitatem Sancti Spiritus, ut adjuvetis me in orationibus vestris* [*pro me*] *ad* [3] *Deum, ut... obsequii mei oblatio accepta fiat in Jerusalem sanctis* [4]. » Qui n'admirerait, Chrétiens, comme il traite les pauvres honorablement ! Il ne dit pas l'aumône que j'ai à leur faire, ni l'assistance que j'ai à leur donner, mais le service que j'ai à leur rendre. Il fait quelque chose de plus, et je vous prie de méditer ce qu'il ajoute : « Priez Dieu, dit-il, mes chers Frères, que mon service leur soit agréable.» Que veut dire le saint Apôtre, et faut-il [5] tant de précautions pour faire agréer une aumône? Ce qui le fait parler de la sorte, c'est la haute dignité des pauvres. On peut donner pour deux motifs : ou pour gagner l'affection, ou pour soulager la misère [6] ; ou par un effet [7] d'estime, ou par un sentiment de pitié : l'un est

1. On peut voir á la fin de ce sermon (p. 136) la première rédaction de ce passage.
2. Rom.. xv, 30, 31.
3. Ms. : *restris apud Deum.*
4. Bossuet note : « Le grec : Συναγωνίσασθαι... ἵνα ἡ διακονία μου ἡ εἰς Ἱερουσαλὴμ εὐπρόσδεκτος γένηται τοῖσ ἁγίοις (Rom., xv, 30, 31).
5. Var. : Quoi ! faut-il... ?
6. Var. : la nécessité. — Ce passage, et plusieurs de ceux qui suivent, sont soulignés pour l'importance.
7. Var. : par une marque, — par un sentiment.

un présent, et l'autre une aumône. Dans l'aumône, on croit ordinairement que c'est assez de donner : on apporte plus de soin dans le présent ; et il y a un certain art innocent de relever le prix de ce que l'on donne, par la manière et les circonstances [1]. C'est en cette dernière façon que saint Paul assiste les pauvres. Il ne les regarde pas seulement comme des malheureux qu'il faut assister ; mais il regarde que dans leur misère ils sont les principaux membres de Jésus-Christ et les premiers-nés de l'Église. En cette qualité glorieuse, il les considère comme des personnes auxquelles il fait la cour, si je puis parler de la sorte. C'est pourquoi il n'estime pas que ce soit assez que son présent les soulage, mais il souhaite que son service leur agrée ; et pour obtenir cette grâce, il met toute l'Église en prières. Tant les pauvres sont considérables dans l'Église de Jésus-Christ, que saint Paul semble établir sa félicité dans l'honneur de les servir et dans le bonheur de leur plaire : *Ut obsequii mei oblatio* [*accepta fiat in Jerusalem sanctis.*]

Mesdames, revêtez-vous de ces sentiments apostoliques ; et dans les soins que vous prenez de cette maison, regardez avec respect les pauvres qui la composent. Méditez [2] sérieusement, en la charité de Notre-Seigneur, que, si les honneurs du siècle vous mettent au-dessus d'eux, le caractère de Jésus-Christ, qu'ils ont l'honneur de porter, les élève au-dessus de vous. Honorez, en les servant, la mystérieuse conduite de la providence divine, qui leur donne les premiers rangs dans l'Église avec une telle prérogative, que les riches n'y sont reçus que pour les servir.

Second Point.

C'est la seconde vérité [3] que je me suis obligé de vous expliquer, et qui suit si évidemment de celle que j'ai déjà établie, qu'il ne sera pas nécessaire de m'étendre beaucoup sur la preuve. Et certainement, Chrétiens, comme il a déjà été dit, Jésus, qui ne promet dans son Évangile que des afflictions et des croix, n'a pas besoin de

1. Var. : par la manière de l'offrir. — Certains éditeurs impriment : par les circonstances de l'offrir !

2. Var : pesez.

3. Var. : proposition.

riches dans sa sainte Église ; et leur faste [1] n'ayant rien de commun avec [2] la profonde humiliation de ce Dieu anéanti jusques à la croix, il est bien aisé de juger [3], Messieurs, qu'il ne les recherche pas pour eux-mêmes. Car à quoi lui sont-ils bons dans son royaume? Quoi [4] ! pour lui ériger des temples superbes, ou pour orner ses autels d'or et de pierreries? Ne vous persuadez pas qu'il se plaise dans ces ornements : il les reçoit de la main des hommes comme des marques de leur piété, comme des hommages de leur religion. Mais, bien loin d'exiger ces grandes dépenses, ne voyez-vous pas au contraire qu'il n'est rien de plus commun ni de plus bas prix que ce qui est nécessaire à son culte? Il demande seulement de l'eau la plus simple pour régénérer ses enfants ; il ne faut qu'un peu de pain et de vin pour consacrer ses mystères, où réside la source de toutes ses grâces. Jamais il ne s'est tenu mieux servi que lorsqu'on lui sacrifiait dans des cachots, et que l'humilité et la foi faisaient tout l'ornement de ses temples. Dieu [5] n'a besoin de rien ; il veut avoir besoin des riches. Deux motifs : pour la majesté de son culte, pour la nécessité de ses pauvres. Premier besoin pour l'Ancien [Testament] : il fallait pour ses sacrifices dépeupler les troupeaux de ce qu'il y a de plus gras, donner pour parer son Tabernacle ce qu'il y avait de plus somptueux. Maintenant, dans la nouvelle alliance, il n'a plus besoin [6] de cette pompe ; il a pris d'autres besoins pour les pauvres, etc. et il implore leur secours: « *Ecce mysterium vobis dico* [7] : Voici un mystère admirable. » Jésus n'a besoin de rien, et Jésus a besoin de tout : Jésus n'a besoin de rien selon sa puissance ; mais Jésus a besoin de tout selon sa com-

1. Ms. : fast.
2. Var. : avec l'anéantissement de ce Dieu pauvre.
3. Var. : il est bien visible.
4. M. Gazier lit : « sinon pour.... » Il y a bien *Quoy*, avec une majuscule. Avec *sinon*, l'auteur n'aurait pas mis un point interrogatif après *royaume*.
5. Var. : Autrefois, dans l'ancienne loi, il voulait de la pompe dans son service ; mais cette simplicité, qu'il affecte, si je puis parler de la sorte, dans le culte de la nouvelle alliance, c'est pour faire voir aux riches du monde qu'il n'a plus besoin d'eux, ni de leurs trésors, si ce n'est pour le service de ses pauvres. Mais, pour les pauvres, Messieurs, il confesse qu'il en a besoin, et il implore leurs secours : *Ecce mysterium vobis dico*... — Ancienne rédaction, à laquelle l'auteur substitue (f. 384) celle qu'à l'exemple de M. Gazier, nous donnons dans le texte.
6. Édit. Gazier : il n'y a plus besoin.
7. I Cor., xv, 51.

passion. « *Ecce mysterium vobis dico :* Voici un grand mystère que j'ai à vous dire ; » c'est le mystère du Nouveau Testament. Cette même miséricorde qui a obligé Jésus innocent à se charger de tous les crimes, oblige encore Jésus [1], tout heureux qu'il est, à se charger de toutes les misères. Dans cette considération, il est le plus pauvre de tous les pauvres [2]. Car, comme le plus innocent est celui qui a porté le plus de péchés, aussi le plus abondant est celui qui porte le plus de besoins. Ici il a faim, et là il a soif ; là il gémit sous des chaînes, ici il est travaillé par des maladies ; il souffre en même temps le froid et le chaud, et les extrémités opposées. Pauvre véritablement, et le plus pauvre de tous les pauvres, parce que tous les autres pauvres ne souffrent que pour eux-mêmes, et « qu'il n'y a que Jésus-Christ qui pâtisse dans toute l'universalité des misérables : *Unus tantummodo Christus est qui in omnium pauperum universitate mendicet* [3]. » Ce sont donc les besoins pressants de ses pauvres membres qui l'oblige[nt] de se relâcher en faveur des riches.

Il ne voudrait voir dans son Église que ceux qui portent sa marque, que des pauvres, que des indigents, que des affligés, que des misérables. Mais, s'il n'y a que des malheureux, qui soulagera les malheureux ? Que deviendront les pauvres dans lesquels il souffre et dont il ressent tous les besoins ? Il pourrait leur envoyer ses saints anges ; mais il est plus juste qu'ils soient assistés par des hommes qui sont leurs semblables. Venez donc, ô riches, dans son Église : la porte enfin vous en est ouverte, mais elle vous est ouverte en faveur des pauvres, et à condition de les servir. C'est pour l'amour de ses enfants qu'il permet l'entrée à ces étrangers. Voyez le miracle de la pauvreté ! Les riches étaient étrangers ; mais le service des pauvres les naturalise, et leur sert à expier la contagion qu'ils contractent parmi leurs richesses. Par conséquent, ô riches du siècle, prenez tant qu'il vous plaira des titres superbes ; vous les pouvez porter

1. Var. : qui a obligé cet innocent... l'oblige encore.

2. Var. : Regardez en cette vue, mes Frères, le Sauveur Jésus, et vous le trouverez non seulement pauvre, mais le plus pauvre de tous les pauvres.

3. Salvian., *adv. Avar.*, lib. IV, n. 4.

dans le monde : dans l'Église de Jésus-Christ, vous êtes seulement serviteurs des pauvres. Ne vous offensez pas de ce titre : le patriarche Abraham l'a tenu à gloire ; lui qui avait tant de serviteurs et une si nombreuse famille [1], prenait néanmoins pour son partage le soin et l'obligation de servir les nécessiteux. Aussitôt qu'ils approchent de sa maison, lui-même s'avance pour les recevoir ; lui-même va choisir dans son troupeau ce qu'il y a de plus délicat et de plus tendre ; lui-même se donne la peine de servir leur table [2]. Ainsi, dit l'éloquent Pierre Chrysologue, « Abraham, sentant arriver les pauvres, ne se souvient plus qu'il est maître, et il fait toutes les fonctions d'un serviteur : *Abraham, viso peregrino, dominum se esse nescivit* [3]. » Mais d'où lui vient cet empressement à servir les pauvres? C'est que ce père des croyants voyait déjà en esprit le rang qu'ils devaient tenir dans l'Église : il considère déjà Jésus-Christ en eux ; il oublie sa dignité dans la vue de celle des pauvres, et il montre aux riches par son exemple l'obligation qu'ils ont de les servir [4].

Mais quel service leur devons-nous rendre? en quoi sommes-nous tenus de les assister? Vous le voyez déjà, Chrétiens, dans l'exemple du patriarche Abraham. Mais l'admirable saint Augustin vous va donner encore sur ce sujet-là une instruction plus particulière. *Le service que vous devez aux nécessiteux, c'est de porter avec eux une partie du fardeau qui les accable* [5]. L'apôtre saint Paul ordonne aux fidèles de « porter les fardeaux les uns des autres : *Alter alterius onera portate* [6]. » Les pauvres ont leur fardeau, et les riches aussi ont le leur. Les pauvres ont leur fardeau : qui ne le sait pas? Quand nous les voyons suer et gémir, pouvons-nous ne pas reconnaître que tant de misères pressantes sont un fardeau très pesant, dont leurs épaules sont accablées [7]? Mais encore que les riches marchent à leur aise et semblent n'avoir rien qui leur pèse, sachez qu'ils ont aussi leur fardeau. Et quel est ce fardeau des riches? Chrétiens,

1. Ici se termine le remaniement de la première moitié du sermon : il faut reprendre la suite dans la première rédaction, f. 387.
2. Gen., XVIII, 2.
3. *Serm.*, CXXI, *De divit. et Lazaro.*
4. Var. : de servir les pauvres.
5. *Serm.*, CLXIV, n. 9.
6. Galat., VI, 2.
7. Var. : chargées, abattues.

le pourrez-vous croire? ce sont leurs propres richesses. Quel [est] le fardeau des pauvres? c'est le besoin. Quel est le fardeau des riches? c'est l'abondance. « Le fardeau des pauvres, dit saint Augustin, c'est de n'avoir pas ce qu'il faut ; et le fardeau des riches, c'est d'avoir plus qu'il ne faut : *Onus paupertatis non habere, divitiarum onus plus quam opus est habere* [1]. » Quoi donc! est-ce un fardeau incommode que d'avoir trop de biens? Ha! que j'entends de mondains qui désirent un tel fardeau dans le secret de leurs cœurs! Mais qu'ils arrêtent ces désirs inconsidérés. Si les injustes préjugés du siècle les empêchent de concevoir en ce monde combien l'abondance pèse, quand ils viendront en ce pays où il nuira d'être trop riches, quand ils comparaîtront à ce tribunal, où il faudra rendre c[ompte] non seulement des talents dispensés, mais encore des talents enfouis, et répondre à ce juge inexorable non seulement de la dépense, mais encore de l'épargne et du ménage ; alors, Messieurs, ils reconnaîtront que les richesses sont un grand poids, et ils se repentiront vainement de ne s'en être pas déchargé[s.]

Mais n'attendons pas cette heure fatale, et pendant que le temps le permet [2], pratiquons ce conseil de saint Paul : « *Alter alterius onera portate :* Portez vos fardeaux les uns les autres. » Riches, portez le fardeau du pauvre, soulagez sa nécessité, aidez-le à soutenir les afflictions sous le poids desquelles il gémit. Mais sachez qu'en le déchargeant, vous travaillez à votre décharge ; lorsque vous lui donnez, vous diminuez son fardeau, et il diminue le vôtre : vous portez le besoin qui le presse [3], il porte l'abondance qui vous surcharge. Communiquez entre vous mutuellement vos fardeaux, « afin que les charges deviennent égales : *ut fiat æqualitas,* » dit saint Paul [4]. Car quelle injustice, mes Frères, que les pauvres porte[nt] tout le fardeau, que tout le poids des misères aille fondre sur [leurs] épaules! S'ils s'en plaignent et s'ils en murmurent contre la providence divine, Seigneur, permettez-moi de le dire, [c'est avec] quelque

1. *Ubi supra.*
2. Var. : maintenant qu'il est temps.
3. Var. : qui le serre.
4. II Cor., VIII, 14.

couleur de justice ; car étant tous pétris d'une même masse, et ne pouvant pas y avoir grande différence entre de la boue et de la boue, pourquoi verrons-nous d'un côté la joie, la faveur, l'affluence, et de l'autre la tristesse, et le désespoir, et l'extrême nécessité, et encore le mépris et la servitude? Pourquoi cet homme si fortuné vivrait-il dans une telle abondance, et pourrait-il contenter jusqu'aux désirs les plus inutiles d'une curiosité étudiée, pendant que ce misérable, homme toutefois aussi bien que lui, ne pourra soutenir sa pauvre famille, ni soulager la faim qui le presse? Dans cette étrange inégalité, pourrait-on justifier la Providence de mal ménager ses trésors [1] que Dieu met entre des égaux, si par un autre moyen elle n'avait pourvu au besoin des pauvres, et remis quelque égalité entre les hommes? C'est pour cela, Chrétiens, qu'il a établi son Église, où il reçoit les riches, mais à condition de servir les pauvres ; où il ordonne que l'abondance supplée au défaut, et donne des assignations aux nécessiteux sur le superflu des opulents. Entrez, mes Frères [2], dans cette pensée [3] : si vous ne portez le fardeau des pauvres, le vôtre vous accablera ; le poids de vos richesses mal dispensées vous fera tomber dans l'abîme : au lieu que, si vous partagez avec les pauvres le poids de leur pauvreté, en prenant part à [4] leur misère, vous mériterez tout ensemble de participer à leurs privilèges.

Troisième Point.

Sans [5] cette participation des privilèges des pauvres, il n'y a aucun salut pour les riches ; et il me sera aisé de vous en convaincre, en insistant toujours aux mêmes principes. Car s'il est vrai, comme je l'ai dit, que l'Église est la ville des pauvres, s'ils y tiennent les premiers rangs, si c'est pour eux principalement que cette cité bienheureuse a été bâtie, il est bien aisé de conclure que les privilèges leur appartiennent [6]. Dans tous les royau-

1. Var. : les faveurs.
2. Var. : Messieurs.
3. Var. : dans ce sentiment.
4. Var. : en communiquant à...
5. On lira à la fin du discours (p. 137) la première rédaction de ce troisième point.
6. Bossuet note entre les lignes l'idée d'une addition : « Voulez-vous néanmoins, Messieurs, etc. » *(Sic.)*

mes, dans tous les empires, il y a des privilégiés, c'est-à-dire des personnes éminentes qui ont des droits extraordinaires ; et la source de ces privilèges, c'est qu'ils touchent de plus près, ou par leur naissance ou par leurs emplois, à la personne du prince. Cela est de la majesté de l'État et de la grandeur [1] du souverain, que l'éclat qui rejaillit de sa couronne se répande en quelque sorte sur ceux qui l'approchent. Puisque nous apprenons par les saintes Lettres que l'Église est un royaume si bien ordonné, ne doutez pas, mes Frères, qu'elle n'ait aussi ses privilégiés. Et d'où se prendront ces privilèges, sinon de la société avec son prince, c'est-à-dire avec Jésus-Christ ? Que s'il faut être uni avec le Sauveur, Chrétiens, ne cherchons pas dans les riches les privilèges de la sainte Église. La couronne de notre monarque est une couronne d'épines : l'éclat qui en rejaillit [2], ce sont les afflictions et les souffrances. C'est dans les pauvres, c'est dans ceux qui souffrent, que réside la majesté de ce royaume spirituel. Jésus étant lui-même pauvre et indigent, il était de la bienséance qu'il liât société avec ses semblables, et qu'il répandît ses faveurs sur ses compagnons de fortune.

Qu'on ne méprise plus la Pauvreté, et qu'on ne la traite plus de roturière. Il est vrai qu'elle était de la lie du peuple ; mais le Roi de gloire l'ayant épousée, il l'a anoblie [3] par cette alliance, et en suite il accorde aux pauvres tous les privilèges de son empire. Il promet le royaume aux pauvres, la consolation à ceux qui pleurent, la nourriture à ceux qui ont faim, la joie éternelle à ceux qui souffrent. Si tous les droits, si toutes les grâces, si tous les privilèges de l'Évangile sont aux pauvres de Jésus-Christ, ô riches, que vous reste-t-il, et quelle part aurez-vous dans son royaume ? [Il] ne parle de vous dans son Évangile que pour foudroyer votre orgueil : *Væ vobis divitibus* [4] ! Qui ne tremblerait à cette sentence ? qui ne serait saisi de frayeur ? Contre cette terrible malédiction, voici votre

1. Édit. avant M. Gazier : de la majesté, de l'état et de la grandeur.
2. Var. : et ce qui nous rend ses semblables, ce sont...
3. *Ennoblie*, qu'on trouve dans quelques éditions est, selon la remarque de M. Gazier, un contresens.
4. Luc., VI, 24.

unique espérance[1]. Il est vrai, ces pivilèges sont donnés aux pauvres ; mais vous pouvez les obtenir d'eux, et les recevoir de leurs mains : c'est là que le Saint-Esprit vous renvoie pour obtenir les grâces du ciel. Voulez-vous que vos iniquités vous soient pardonnées? « Rachetez-les, dit-il, par aumônes : *Peccata tua eleemosynis redime*[2]. » Demandez-vous à Dieu sa miséricorde? Cherchez-la dans les mains des pauvres, en l'exerçant envers eux : *Beati misericordes*[3]. Enfin, voulez-vous entrer au royaume? Les portes, dit Jésus-Christ, vous seront ouvertes, pourvu que les pauvres vous introduisent : *Faites-vous*, dit-il, *des amis qui vous reçoivent dans les tabernacles éternels*[4]. Ainsi la grâce, la miséricorde, la rémission des péchés, le royaume même est entre leurs mains ; et les riches n'y peuvent entrer, si les pauvres ne les y reçoivent.

Donc, ô pauvres! que vous êtes riches! mais, ô riches! que vous êtes pauvres! Si vous vous tenez à vos propres biens, vous serez privés pour jamais des biens du Nouveau Testament ; et il ne vous restera pour votre partage que ce *Væ* terrible de l'Évangile. Ha! pour détourner[5] ce coup de foudre, pour vous mettre heureusement à couvert de cette malédiction inévitable, jetez-vous sous l'aile de la Pauvreté ; entrez en commerce avec les pauvres : donnez, et vous recevrez ; donnez les biens temporels, et recueillez les bénédictions spirituelles ; prenez part aux misères des affligés, et Dieu vous donnera part à leurs privilèges.

C'est[6] ce que j'avais à vous dire touchant les avantages de la pauvreté et la nécessité de la secourir. Après quoi il ne me reste plus autre chose à faire, sinon de m'écrier avec le Prophète : « *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem*[7]. Heureux celui qui entend sur l'indigent et sur le pauvre! » Il ne suffit pas,

1. Ce passage est une addition interlinéaire. La première rédaction portait simplement : « dans son royaume. Voici votre seule espérance. Il est vrai... »
2. Dan., IV, 24.
3. Matth., V, 7.
4. Luc., XVI, 9.
5. Var. : pour éviter...
6. Cette conclusion se trouve f. 388, v° : elle appartient à la première rédaction.
7. Ps. XL, 2.

Chrétiens, d'ouvrir sur les pauvres les yeux de la chair ; mais il faut les considérer par les yeux de l'intelligence : *Beatus qui intelligit !* Ceux qui les regardent des yeux corporels, ils n'y voient rien que de bas, et ils les méprisent. Ceux qui ouvrent sur eux l'œil intérieur, je veux dire l'intelligence guidée par la foi, ils remarquent en eux Jésus-Christ ; ils y voient les images de sa pauvreté, les citoyens de son royaume, les héritiers de ses promesses, les distributeurs de ses grâces, les enfants véritables de son Église, les premiers membres de son corps mystique. C'est ce qui les porte à les assister avec un empressement charitable. Mais encore n'est-ce pas assez de les secourir dans leurs besoins. Tel assiste le pauvre, qui n'est pas intelligent sur le pauvre. Celui qui leur distribue quelque aumône, ou contraint par leurs pressantes importunités, ou touché par quelque compassion naturelle, il soulage la misère du pauvre, mais néanmoins il est véritable qu'il n'est pas intelligent sur le pauvre. Celui-là entend véritablement le mystère de la charité, qui considère les pauvres comme les premiers enfants de l'Église ; qui, honorant cette qualité, se croit obligé de les servir ; qui n'espère de participer aux bénédictions de l'Évangile que par le moyen de la charité et de la communication fraternelle.

Donc, mes Frères, ouvrez les yeux sur cette maison indigente, et soyez intelligents sur ses pauvres. Si je demandais vos aumônes pour une seule personne, tant de grandes et importantes raisons qui vous obligent à la charité devraient émouvoir vos cœurs. Maintenant j'élève ma voix au nom d'une maison toute entière, et encore d'une maison chargée d'une multitude nombreuse de pauvres filles[1] entièrement délaissées. Faut-il vous représenter et le péril de ce sexe, et les suites dangereuses de sa pauvreté, l'écueil le plus ordinaire où sa pudeur fait naufrage? Que serviront les paroles, si la chose même ne vous touche pas? Entrez dans cette maison, prenez connaissance de ses besoins ; et si vous n'êtes touchés de l'extrémité où elle est ré-

1. Var. : de pauvres personnes.

duite, je ne sais plus, mes Frères, ce qui sera capable de vous attendrir. Il est vrai, des dames pieuses ont ouvert les yeux sur cette maison : elles ont *entendu* sur les pauvres : parce qu'elles connaissent leur dignité, elles se tiennent honorées de les servir ; parce qu'elles sont chrétiennes, elles se croient obligées de les assister ; parce qu'elles savent le poids des richesses mal employées, elles se déchargent entre leurs mains d'une partie de leur fardeau et, en répandant les biens temporels, elles viennent recevoir en échange les grâces spirituelles.

Première rédaction de la p. 126 : Que si vous voulez encore passer plus avant, voyez que ce que Jésus avait projeté, les apôtres l'ont accompli par son ordre dans la fondation de l'Église. En ce temps, les pauvres y entraient en foule; eux seuls remplissaient la maison de Dieu ; et c'est ce qui fait dire à l'Apôtre : *Il n'y a pas plusieurs riches en Jésus-Christ ; il n'y a pas plusieurs nobles; il n'y a pas plusieurs puissants, mais Dieu expressément a voulu choisir ce qui était le plus méprisable.* Ne voyez-vous pas, Chrétiens, que l'assemblée des fidèles était une assemblée de pauvres? Et si les riches y étaient reçus... (*la suite comme dans le texte (p. 126) jusqu'à :* « la prérogative éminente des pauvres, membres de Jésus-Christ ». *Puis la première rédaction reprend.*)

« Je pourrais encore, mes Frères, établir la prééminence des pauvres sur d'autres raisons convaincantes, par lesquelles vous reconnaîtriez qu'ils sont les vrais enfants de l'Église, et que c'est pour eux principalement que cette cité spirituelle (*var. :* ville mystique) a été bâtie. Mais il vaut mieux tirer quelque instruction, et recueillir quelque fruit de cette doctrine salutaire. Elle nous doit apprendre, Messieurs, à respecter les pauvres et les indigents, comme ceux qui sont nos aînés dans la famille de Jésus-Christ et que son Père céleste a choisis pour être les citoyens de son Église (*var. :* et qui, portant ses marques les plus assurées, sont aussi ses membres les plus précieux). C'est de l'apôtre saint Jacques que j'ai appris cette excellente morale. « Écoutez, nous dit-il, mes très chers Frères : *Audite, fratres mei dilectissimi* » (Jacob., II, 5) ; sans doute il a dessein de nous proposer quelque chose de bien remarquable : quelle âme assez endurcie refusera son attention, à laquelle il est excité par l'organe (*var. :* par la voix) d'un si grand apôtre, qui est honoré dans les saintes Lettres de la qualité glorieuse de frère de Notre-Seigneur? Mais entendons ce qu'il veut dire ; voici ses propres paroles : *N'est-il pas vrai que Dieu a choisi les pauvres, afin qu'ils fussent riches dans la foi, et les héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment? Et après cela,* poursuit-il, *vous osez mépriser les pauvres!* Cet apôtre, comme vous voyez, nous veut faire considérer en ce lieu l'éminente dignité des pau-

vres et cette prérogative de leur vocation que j'ai tâché de vous expliquer. *Dieu*, dit-il, *les a choisis spécialement pour être riches selon la foi, et les héritiers de son royaume* : n'est-ce pas, mes Frères, ce que j'ai prêché, qu'ils sont appelés à l'Église avec l'honneur et la préférence d'un choix particulier? Et de là que conclurons-nous, sinon ce qu'a conclu le même saint Jacques, que c'est un aveuglement déplorable que de ne pas honorer les pauvres, auxquels Dieu même a fait tant d'honneur par cette grâce de prééminence qu'il leur donne dans son Église? Chrétiens, rendez-leur respect, honorez leur condition.

— *Suit un passage barré, ancienne transition du premier au second point :* Je sais qu'ils sont le rebut du monde, mais ils sont les premiers-nés de l'Église. Ils n'ont point de part aux honneurs du siècle, mais la grâce les a appelés à ceux du royaume céleste. Ils n'ont point de retraite sur la terre, mais Dieu a bâti pour eux sa sainte cité, c'est-à-dire sa sainte Église, où ils tiennent les premiers rangs et où les riches ne sont reçus que pour les servir.

Première rédaction du troisième point (f. 388). Sans cette participation des privilèges des pauvres, il n'y a aucun salut pour les riches ; et il me sera aisé de vous en convaincre en insistant toujours aux mêmes principes. Car, s'il est vrai, comme je l'ai dit, que l'Église est la ville des pauvres, s'ils y tiennent les premiers rangs, si c'est pour eux principalement que cette cité bienheureuse a été bâtie, qui doute que les privilèges ne leur appartiennent ? En effet, le divin Sauveur a promis le royaume aux pauvres, la consolation à ceux qui pleurent, la nourriture à ceux qui ont faim, la joie éternelle à ceux qui souffrent. Et je ne m'en étonne pas : car, étant lui-même pauvre et indigent, il était de la bienséance qu'il liât société avec ses semblables, et qu'il répandît ses faveurs sur ses compagnons de fortune.

Qu'on ne méprise plus la Pauvreté. J'avoue qu'elle était dans la lie du peuple (*var. :* qu'on ne la traite plus de roturière), et que le monde la traitait de roturière. Mais le Roi de gloire l'ayant épousée, il l'a anoblie par cette alliance, et il met (*var. :* il gratifie) les pauvres de tous les privilèges de son royaume. Les riches par conséquent n'y ont nulle part ; et s'ils veulent avoir les grâces, il faut qu'ils les reçoivent par les mains des pauvres. Voulez-vous la rémission des péchés ? Le Saint-Esprit vous renvoie aux pauvres : *Rachetez vos iniquités par aumônes.* Voulez-vous la miséricorde? Vous l'aurez, dit le Fils de Dieu, pourvu que vous la fassiez à mes pauvres : *Beati misericordes* (Matth., v, 7). Voulez-vous entrer au royaume? La porte, dit Jésus-Christ, vous sera ouverte, pourvu que les pauvres vous introduisent : *Faites-vous*, dit-il, *des amis qui vous reçoivent dans les tabernacles éternels.*

Ainsi la grâce, la miséricorde, la rémission des péchés, le royaume même est entre leurs mains, et les riches n'y peuvent entrer si les pauvres ne les y reçoivent. Donc, ô pauvres, que vous êtes riches ! mais, ô riches, que vous êtes pauvres ! Si vous

vous tenez à vos propres biens, vous serez privés pour jamais des biens du Nouveau Testament, et il ne vous restera pour votre partage que ce *Væ* terrible de l'Évangile : « *Væ vobis divitibus !* Malheur à vous, riches, car vous avez reçu votre consolation ! » Pour éviter ce coup de foudre, pour vous mettre heureusement à couvert de cette malédiction inévitable, jetez-vous sous l'aile de la Pauvreté...

ESQUISSE D'UN SERMON

AUX NOUVEAUX CONVERTIS,

le IVe Dimanche de l'Avent, 1659 ou 1660.

Ce qu'on va lire faisait partie jusqu'ici d'un fouillis d'interpolations intitulé par M. Lachat : *Fragments d'un sermon pour le IIIe dimanche de l'Avent.* Rien pourtant n'était si aisé que d'y distinguer trois compositions d'origine et de destination différentes. La présente esquisse[1] a sa péroraison, qui indique nettement la conclusion d'un sermon de charité. N'importe : on passe outre, et l'on continue imperturbablement dans toutes les éditions ! Nous avons placé à la fin de l'année 1654 un fragment sur *la Pénitence*, que Deforis avait fait entrer dans cet amalgame. Nous en tirerons plus tard un sermon pour l'Avent de Saint-Thomas du Louvre (1668, IVe dimanche). L'esquisse que nous donnons ici a un sommaire, preuve qu'elle est antérieure à 1662. Bossuet y renvoie d'ailleurs, dans un passage effacé du Ier dimanche de Carême, 1661.

SOMMAIRE[2]. *Securis ad radicem arboris.*

(Exorde.) Les pécheurs s'endorment, parce qu'ils croient leur malheur bien loin : Jésus-Christ montre qu'il est proche : prêt à frapper. Deux coups : l'un ôte la vie, l'autre l'espérance.

[*Ier point.*] Péché sort de la volonté humaine contre la volonté divine. Double contrariété : à Dieu, comme mauvais ; à l'homme, comme nuisible : S. Aug[ustin] (p. 2, 3.) — Pourquoi nuisible? Ennemis impuissants montrent leur inimitié *resistendi voluntate, non potestate lædendi* (S. Aug., *de Civit.*, XII, III). — Point de prise sur Dieu qu'il attaque : laisse tout son venin dans celui qui le commet ; comme la terre, les nuages (p. 3). *Arcus eorum confringatur.* L'entreprise contre Dieu inutile. *Gladius eorum intret in corda ipsorum :* il se perce lui-même (nº 3).

Le péché est sa peine [à] soi-même. La peine ne vient pas de Dieu : *Nec putemus*, etc. S. Aug. Preuves par l'Écriture : Ezéchiel. — La séparation ; la peine du sens. La première, par le péché. La seconde : *Producam ignem de medio tui, qui comedat te.* [Ezech., XXVIII, 18.] — Les pécheurs insensés dans leur assurance, ayant le principe de ce feu en eux (p. 6).

[*2e point.*] Contrariété entre la loi et le pécheur : le pécheur détruit la loi ; la loi détruit le pécheur. Moïse, les tables. —

1. Ms. fr. 12821, f. 203.
2. *Ibid.*, f. 186. M. Lachat le rapporte à tort au sermon de 1665 sur le même texte. Il le donne du reste inexactement, omettant tout ce qu'il ne peut lire.

Sur cette loi de justice : *Quod feceris patieris.* Vous détruisez la loi ; la loi *aufert eum de hominum vita quam regit* (p. 10, 11). — La justice divine toujours armée contre le pécheur : *Jam securis*... S. Chrysost. (p. 11.)

[*Jam enim securis ad radicem arborum posita est*...
La cognée est déjà à la racine des arbres [1]. (Luc., III, 9.)]

Une voix crie dans le désert : *Préparez les voies du Seigneur, aplanissez les sentiers de notre Dieu.* Pour cela il faut *combler toutes les vallées et abattre toutes les montagnes* [2] : c'est-à-dire qu'il faut relever le courage des consciences abattues par le désespoir, et abattre sous la main de Dieu, par la pénitence, les pécheurs superbes et opiniâtres qui s'élèvent contre Dieu, etc. L'Église fera bientôt le premier, lorsqu'elle dira aux pécheurs : *Consolamini, consolamini* [3]... *Gaudium magnum*... [*quia*] *natus est vobis* [*hodie Salvator*] [4]. Mais devant que de relever leur courage, il faut premièrement abattre leur arrogance : *Jam enim securis* [*ad radicem arborum posita est*] [5]. Pour cela il faut des paroles inspirées d'en haut. *Ave.*

[P. 2] Deux coups [6] : celui du péché, celui de la justice divine. L'un ôte la vie, l'autre l'espérance : le coup du péché, la vie ; le coup de la justice, l'espérance. Chose étrange et incroyable, Messieurs ! après la perte de la vie, peut-il rester de l'espérance ? Oui, parce que Dieu est puissant pour ressusciter les morts, et qu'il *peut*, dit notre évangile, *faire naître des enfants d'Abraham de ces pierres* [7] insensibles et inanimées ; et sa miséricorde infinie lui faisant faire tous les jours de pa-

1. Outre que ce texte est dans le sommaire, il est indiqué à plusieurs reprises dans le corps du discours.
2. Luc., III, 4.
3. Is., XL, 1.
4. Luc., II, 10, 11.
5. Luc., III, 9.
6. Tout ce qui suit, jusqu'à « Le moment que Dieu a marqué, » n'est que le résumé, et quelquefois le complément, d'une autre rédaction, contenue dans un discours aujourd'hui détruit. Ces deux pages nouvelles en représentent six de l'ancien manuscrit, auxquelles elles renvoient. C'est au remaniement actuellement existant que se rapportent les chiffres du sommaire.
7. Luc., III, 8.

reils miracles, ceux qui ont perdu la vie de la grâce n'ont pas néanmoins perdu l'espérance, etc.

Faut traiter le second point, et dire par quels degrés Dieu abat l'appui et le fondement de cette espérance mal fondée. Ce coup n'est pas toujours sensible ; il dessèche l'arbre et la racine en retirant ses inspirations.

[P. 3] Deux [1] sortes d'armes dans les mains du pécheur : un arc pour tirer de loin, un glaive pour frapper de près. La première se rompt et est inutile. La seconde a son effet, mais contre lui-même. Il tire de l'arc, il tire contre Dieu, et non seulement les traits n'y arrivent pas, mais encore l'arc se rompt. Ce n'est pas assez que son arc se brise, que son entreprise demeure inutile ; il faut que son glaive lui perce le cœur, et que, pour avoir tiré de loin contre Dieu, il se donne de près un coup sans remède, si Dieu ne le guérit par miracle, etc. Ainsi tout le coup retombe sur lui ; il se met en pièces lui-même par l'effort téméraire qu'il fait contre Dieu. Et cela va si avant, Chrétiens, que saint Augustin nous enseigne que, pour faire le supplice du pécheur, il ne faut y employer que son péché même [2].

[P. 6] Ainsi je ne m'étonne pas si les pécheurs convertis regardent l'état d'où ils sont sortis avec une telle frayeur, et ne se sentent pas moins obligés à Dieu que s'il les avait tirés de l'enfer. *Posuerunt me in lacu inferiori: Eruisti animam meam ex inferno inferiori* [3]. Deux choses font l'enfer : — la peine du dam, séparation éternelle d'avec Jésus-Christ : *Nescio vos* [4]. A la sainte table, il ne nous connaît plus. Elle est éternelle de sa nature ; — le feu, la peine du sens : il n'est pas

1. Bossuet, se contente pour la première partie de quelques notes nouvelles. C'est pour la première fois qu'on pourra suivre du moins l'enchaînement des pensées de l'auteur. Le premier alinéa est supprimé dans les éditions ; bien mal à propos, puisque Bossuet y renvoie dans le sommaire.

2. Ici, renvoi à la page 4 du ms., qui n'a pas été conservée. Bossuet prenait ensuite, sans y rien changer, la page 5 ; puis ajoutait à la page 6 ce qui suit dans le texte : « Ainsi je ne m'étonne pas... » — Tout ce qui nous manque se trouvera sous la forme définitive, dans le sermon de 1665 (IVe dimanche de l'Avent), premier point.

3. Ps. LXXXVII, 7, et LXXXV, 13. Après chacun de ces textes, les éditeurs ajoutent une traduction : *Ils m'ont mis dans une fosse profonde. — Vous avez retiré mon âme de l'enfer le plus profond.*

4. Matth., XXV, 12. Les éditeurs ajoutent : *Je ne vous connais pas.*

encore allumé ; mais nous en avons en nous le principe : en effet, d'où pensez-vous, Chrétiens, que Dieu fera sortir, etc. [1] ?

Le [2] moment que Dieu a marqué [p. 7] pour donner ce coup irrémédiable qui envoiera les pécheurs au feu éternel, par une juste disposition de sa providence, ne leur doit pas être connu. C'est un secret que Dieu se réserve et qu'il nous cache soigneusement, afin que nous soyons toujours en action et que jamais nous ne cessions de veiller sur nous. Néanmoins, le pécheur s'endort [3] dans les longs délais qu'il lui donne, l'attendant à la pénitence ; et pendant qu'il dort à son aise au milieu des prospérités temporelles, il s'imagine que Dieu dort aussi [4] : *Il dit en son cœur : Dieu l'a oublié*, il ne prend pas garde à mes crimes : *Dixit enim in corde suo : Oblitus est Deus* [5] ; et parce qu'il ne songe pas à se convertir, et que Dieu ne lui fait pas sentir sa fureur, il croit que Dieu ne songe pas à le punir. Pour lui ôter de l'esprit cette opinion dangereuse, tâchons aujourd'hui de lui faire entendre une vérité chrétienne qui nous est représentée dans notre évangile et que je vous prie de comprendre : c'est que la justice divine, qui semble dormir, qui semble oublier les pécheurs, les laissant prospérer longtemps en ce monde, est toujours en armes contre eux, toujours en action, toujours vigilante, toujours prête à donner le coup qui les coupera par la racine, pour ne leur laisser aucune ressource.

Mais afin de bien comprendre cette vérité, il est nécessaire, Messieurs, de vous expliquer plus [p. 8] profondément ce que j'ai déjà touché en peu de paroles touchant la contrariété infinie qui est entre le pécheur et la justice de Dieu. Je suivrai encore le grand Augustin et les ouvertures admirables qu'il nous a données

1. Dans la page 6 du ms. perdu, Bossuet s'inspirait de cette parole de saint Augustin : *Ne putemus illam tranquillitatem, et ineffabile lumen Dei de se proferre unde peccata puniantur...* (*In Ps.* VII, n. 16). On la retrouvera dans le sermon de 1665.

2. Ce qui suit se rapporte au second point.

3. Var. : les pécheurs s'endorment.

4. Passage souligné, probablement en 1668 (à en juger par la couleur de l'encre. Cf. ci-après, p. 142 et suiv.).

5. Ps. IX, 32.

pour l'éclaircissement de cette matière en son Épître XLIX [1]. Il remarque donc en ce lieu qu'il y a cette opposition entre le pécheur et la loi, que, comme le pécheur détruit la loi autant qu'il le peut, la loi réciproquement détruit le pécheur ; tellement qu'il y a entre eux une inimitié qui jamais ne peut être réconciliée ; et quoique cette vérité soit très claire, néanmoins vous serez bien aises, Messieurs, d'entendre une belle raison par laquelle saint Augustin l'a prouvée. Elle tombera sans difficulté dans l'intelligence de tout le monde, parce qu'elle est établie sur le principe le plus connu de l'équité naturelle : « Ne fais pas ce que tu ne veux pas qu'on te fasse : *In qua mensura* [*mensi fueritis, remetietur vobis* [2]]. » Pécheur, qu'as-tu voulu faire à la loi de Dieu? N'as-tu pas voulu la détruire et anéantir son pouvoir? Oui, [p. 9] certainement, Chrétiens. « Les hommes qui ne veulent pas être justes, souhaitent qu'il n'y ait point de vérité, et par conséquent point de loi qui condamne les injustes : *Qui dum nolunt esse justi, nolunt esse veritatem, qua damnentur injusti* [3]. »

Et c'est pour cela, Chrétiens, que Moïse descendant de la montagne et [4] entendant les cris des Israélites qui adoraient le veau d'or, il laisse tomber les tables sacrées où la loi était écrite et les brise : *Vidit vitulum et choros, et projecit tabulas, et confregit eas* [5]. Et cela, pour quelle raison, si ce n'est pour représenter ce que ce peuple faisait alors? Ha! ce peuple ne mérite point d'avoir de loi, puisqu'il la détruit entière en ce moment qu'on la lui porte de la part de Dieu. Qu'a fait cette loi pour être brisée? Détruisez les pécheurs, faites-les mourir! Il le fera en son temps, mais en attendant il nous montre ce que nous [p. 10] faisons à la loi. C'est pourquoi il brise les tables où le doigt de Dieu était imprimé ; et remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, quoi? que le peuple ne pèche que contre l'article qui défendait d'adorer les idoles : *Non facies tibi sculptile* [6]. Mais qui pèche en un seul article, il détruit autant qu'il

1. Aujourd'hui, *Ep.* CII.
2. Matth., VII, 2. — Ms. : *Eadem mensura.*
3. S. Aug., *Tract.* XC *in Joan.* n. 3. — Ms. : *damnantur.*
4. Mot oublié dans les éditions. Surcharge assez difficile à apercevoir.
5. Exod., XXXII, 19.
6. Exod., XX, 4.

peut la loi toute entière. C'est pourquoi il laisse tomber et il casse ensemble toutes les deux tables, pour nous faire entendre, mes Frères, que, par une seule transgression, toute la loi divine est anéantie. Mais, comme les pécheurs détruisent la loi, il est juste aussi qu'elle les détruise ; il est juste qu'ils soient mesurés selon leur propre mesure, et qu'ils souffrent justement ce qu'ils ont voulu faire injustement. Car si cette règle de justice doit être observée entre les hommes de ne faire que ce que nous voulons qu'on nous fasse, combien plus de l'homme avec Dieu et avec sa loi éternelle? Et c'est pourquoi, dans l'histoire que j'ai racontée, le même Moïse qui brisa la loi fit aussi briser le veau d'or et mettre à mort tous les idolâtres, dont l'on fit un sanglant carnage ; nous montrant par le premier [1] ce que le pécheur veut faire à la loi, qui est de l'anéantir et de la rompre [2] effectivement ; et nous faisant voir par le second ce que fait la loi au pécheur, qui est de le perdre et le mettre en pièces [3]. « Ainsi, dit saint Augustin, ce que le pécheur a fait à la loi, à laquelle il ne laisse point de place en sa vie, la loi de son côté le fait au pécheur en lui ôtant la vie à lui-même : *Quod peccator* [4] *facit legi quam* [p. 11] *de sua vita abstulit, hoc ei facit lex ut auferat eum de hominum vita quam regit.* »

Voilà donc une éternelle opposition entre le pécheur et la loi de Dieu, c'est-à-dire, par conséquent, entre le pécheur et la justice divine. De là vient que la justice divine nous est représentée dans les Écritures toujours armée contre le pécheur. « Toutes ses flèches sont aiguisées, nous dit le prophète, tous ses arcs sont bandés et prêts à tirer : *Sagittæ ejus acutæ, et omnes arcus ejus extenti* [5]. » Que s'il retarde par miséricorde à venger les crimes, sa justice, cependant, souffre violence: « Cela m'est à charge, dit-il, et j'ai peine à le suppor-

1. *Le premier, le second*, au neutre.
2. Var. : détruire.
3. Var. : de le ruiner et de le perdre.
4. Ce texte n'est qu'une analyse ou un résumé de saint Augustin, dont voici les propres paroles : *Ut... quod peccato isto fecit legi, hoc ei lex faciat ; id est, quia legem talia prohibentem de sua vita abstulit, auferat eum etiam ipsa lex de hominum vita quam regit.* (Ep. CII, n. 2.)
5. Is., v, 28. (Ms. : I, 11.)

ter : *Facta sunt mihi molesta, laboravi sustinens*[1]. » Mais pourquoi rechercher ailleurs ce que je trouve si clairement dans mon évangile? Que ne puis-je vous représenter et vous faire appréhender vivement le tranchant épouvantable de cette cognée appliquée à la racine de l'arbre? A toute heure, à tous moments, elle veut frapper, parce qu'il n'y a heure, il n'y a moment où la justice divine irritée ne s'anime elle-même contre les pécheurs. Il est vrai qu'elle retarde à frapper, mais c'est que la miséricorde arrête son bras. Elle tâche toujours de gagner le temps; elle pousse d'un moment à l'autre, nous attendant à la pénitence. Pécheurs, ne sentez-vous pas quelquefois le tranchant de cette justice appliqué sur vous? Lorsque votre conscience vous trouble, qu'elle vous inquiète, qu'elle vous effraye, qu'elle vous réveille en sursaut, remplissant votre esprit des idées funestes de la peine qui vous suit de près, c'est que la justice divine commence à frapper votre conscience criminelle; elle crie, elle vous demande secours, elle se trouble, elle est étonnée. Mais, ô Dieu! quel sera son étonnement, lorsque la justice divine laissera aller tout à fait la main! Que si elle demeure insensible, si elle ne s'aperçoit pas du coup qui la frappe, ha! c'est qu'il a déjà donné bien avant, que l'esprit de vie ne coule plus; et de là vient que le sentiment est tout offusqué. Mais soit que vous sentiez ce tranchant, soit que vous ne sentiez pas le coup qu'il vous donne, il touche, il presse déjà la racine, et il n'y a rien entre-deux.

O pécheur[2], ne trembles-tu pas sous cette main terrible de Dieu, qui non seulement est levée, mais déjà appesantie sur ta tête? *Ad radicem arboris:* elle ne s'approche pas pour ébranler l'arbre, ni pour en faire tomber les fruits ni les feuilles : (plaisirs, richesses)[3]. Elle n'en veut pas même aux branches (à la santé, à la vie du corps) : elle le fait quelquefois, mais ce n'est

1. Is., I, 14.
2. Ce qui suit a été médité de nouveau pendant l'Avent de Saint-Thomas du Louvre; un trait marque ici l'endroit où l'auteur se reportera alors (1668).
3. Additions de 1668 : * Les biens de fortune. Il ne faut pas un si grand effort. Il ne faut pas la racine. Il ne faut que secouer l'arbre. — Biens externes qui ne tiennent pas à notre personne. Une simple secousse.

pas là maintenant où elle touche : « Elle est à la racine, dit saint Chrysostome : *Apposita est ad radicem*[1], » et après ce coup dernier qui nous menace à toute heure, il n'y a plus que le feu pour nous, et encore un feu éternel. Représentez-vous, Chrétiens, un homme à qui son ennemi a ôté les armes, qui le presse l'épée sur la gorge : *Demande la vie, demande pardon !* il commence à appuyer de la pointe sur la poitrine à l'endroit du cœur. C'est ce que Dieu fait dans notre évangile : il n'enfonce [p. 12] pas encore le coup[2], ce sont les mots de saint Chrysostome ; mais aussi ne retire-t-il pas encore la main. Il ne retire pas, de peur que tu ne te relâches[3] ; et il n'avance pas[4] tout à fait, de peur que tu ne périsses. En cet état, il te dit dans notre évangile : Ou résous-toi bientôt à la mort, ou demande promptement pardon : *Omnis arbor* [*non faciens fructum bonum excidetur*]. Ne désespère pas, ô pécheur, il n'a pas encore frappé ; tremble néanmoins, car il est tout prêt, et le coup sera sans remède. Peut-être va-t-il frapper dans ce moment même ; peut-être sera-ce la dernière fois qu'il te pressera à la pénitence.

— Mais je suis en bonne santé[5]. — Mais en un moment il renverse tout. Et puis, quand il te voudrait prolonger la vie[6], peut-être qu'il ne laissera pas de frapper en retirant pour jamais les dons de sa grâce. S'il les retire[7], le coup est donné, la racine est coupée, l'espérance est morte. Que tardons-nous donc, malheureux, à lui donner les fruits qu'il demande ? — Eh quoi ! si vite, si promptement, et si près du coup de la mort ? — Oui, mes Frères, en ce moment même, faites germer ces fruits salutaires ; ces fruits peuvent croître en toute saison, et ils n'ont pas besoin du temps[8] pour mûrir. Nathan menace David de la part de Dieu ; voilà la cognée à la racine. En même temps, sans aucun délai : *J'ai péché*, dit-il au Seigneur : voilà le fruit de la péni-

1. Addition de 1668 : * il n'y a plus rien entre-deux.
2. Var. : la main.
3. Var. : que tu ne t'enfles.
4. Var. : il ne frappe pas.
5. Addition de 1668 : * Épargne-t-il la jeunesse ? épargne-t-il la naissance ? épargne-t-il la modération, qui semble un des plus puissants appuis de la vie ?
6. Addition de 1668 : * il sait bien nous frapper d'une autre manière.
7. Addition de 1668 : * arraché ou desséché, c'est la même chose (*2 fois*).
8. Var. : de temps.

tence ; et au même instant qu'il paraît, le tranchant de la cognée se retire : *Dominus transtulit peccatum tuum*[1]. Ne demande donc pas un long temps pour accomplir un ouvrage qui ne demande jamais qu'un moment heureux. Il suffit de vouloir, dit saint Chrysostome[2], et aussitôt le germe de ce fruit paraît ; et la cognée se retirera, sitôt qu'elle verra paraître, je ne dis pas le fruit, mais la fleur ; je ne dis pas la fleur, mais le nœud, mais le moindre rejeton qui témoignera de la vie. Ha ! s'il est ainsi, Chrétiens, malheureux et mille fois malheureux celui qui sortira de ce lieu sacré sans donner à Dieu quelque fruit ! Si vous ne pouvez lui donner une entière conversion, une repentance parfaite, ha ! donnez-lui du moins quelques larmes pour déplorer votre aveuglement. Ha ! si vous ne pouvez lui donner des larmes, ha ! laissez du moins aller un soupir qui témoigne le désir de vous reconnaître. Et si la dureté de vos cœurs ne vous permet pas un soupir, battez-vous du moins la poitrine, jetez du moins un regard à Dieu pour le prier de fléchir votre obstination. Donnez quelque aumône à cette intention et pour obtenir cette grâce.

Ce n'est pas moi, mes Frères, qui vous le conseille, c'est la voix du divin Précurseur qui vous y exhorte dans notre évangile. C'est lui qui excite aujourd'hui les peuples à faire des fruits de pénitence. C'est lui qui, pour les presser vivement, leur représente la cognée terrible de la vengeance divine toute prête à décharger le dernier coup, s'ils ne produisent bientôt ces bons fruits. Là-dessus le peuple : « *Quid faciemus*[3] ? Quel fruit produirons-nous ? » — *Qui habet duas tunicas, det non habenti ; et qui habet escas, similiter faciat*[4]. C'est pour cette maison qu'il parlait. Vous dirai-je la honte de l'Église ? Non, ces pauvres catholiques n'ont pas d'habits, ils n'ont pas de nourriture ! Ne dites pas : Je l'ignorais. Je vous le déclare. Ne croyez pas que nous inventions. Ce n'est pas ici[5] un théâtre où nous puis-

1. II Reg., XII, 13.
2. *Homil.* XI. *in Matth.*
3. Luc., III, 10, 11.
4. Les anciens éditeurs traduisent : « Que celui qui a deux habits en donne à celui qui n'en a pas ; et que celui qui a de quoi manger fasse de même. »
5. Ms. : « Ce n'est pas *ainsi*... propres à *t'émouvoir*... » — Inadvertances résultant de la précipitation.

sions inventer à plaisir des sujets propres à émouvoir et à exciter les passions.

Que de profusions dans les tables ! que de vanités sur les habits ! que de somptuosité dans les meubles ! Mais quelle rage et quelle fureur dans le jeu ! Le désespoir [1]... Nous rendrons compte de ces âmes.

1. L'idée indiquée par ce mot est que le désespoir pourrait rejeter les Nouveaux Convertis dans l'hérésie.

SENTIMENTS DU CHRÉTIEN

SUR LA VIE ET LA MORT,

tirés du chapitre Ve de la IIe Épître aux Corinthiens.

Vers 1659.

Cet opuscule [1] a été rangé parmi les Œuvres pastorales de l'évêque de Meaux (Lachat, t. VII, p. 589). L'erreur est manifeste, puisque Bossuet s'y reporte dans le sommaire du sermon de la Purification, 1661, écrit antérieurement au Carême de l'année suivante. C'est un précieux spécimen des *Paraphrases* de l'Écriture sainte, que Bossuet avait rédigées en assez grand nombre, pour se nourrir de doctrine en vue de la prédication. (Cf. *Histoire critique...*, p. 39.)

Scimus enim, quoniam si terrestris domus nostra hujus habitationis dissolvatur, quod ædificationem ex Deo habemus, domum non manufactam, æternam in cælis [2]. — *Nous savons*, dit l'Apôtre, nous ne sommes pas induits à le croire par des conjectures douteuses, mais nous le savons très assurément et avec une entière certitude, *que si cette maison de terre et de boue dans laquelle nous habitons*, c'est-à-dire notre chair mortelle, *est détruite, nous avons une autre maison que Dieu nous a préparée au ciel, laquelle, n'étant point bâtie de main d'homme*, ni sur des fondements caducs, ne peut jamais être ruinée, mais *subsiste éternelle et inébranlable.*

C'est pourquoi, lorsque nous approchons de la mort, nous ne nous affligeons pas comme des personnes qui vont être chassées de leur maison ; mais nous nous réjouissons au contraire, comme étant près de passer à un palais plus magnifique ; et en attendant ce jour, « nous gémissons continuellement par le désir que nous avons d'être bientôt revêtus de cette demeure céleste : *Nam*

1. Plus de manuscrit. 2. II Cor., v, 1.

et in hoc ingemiscimus, habitationem nostram, quæ de cælo est, superindui cupientes. » Ce qui nous arrivera infailliblement, « pourvu que nous paraissions devant Dieu comme revêtus, et non pas comme dépouillés : *Si tamen vestiti, non nudi inveniamur ;* » parce qu'il est écrit *qu'on ne donne rien, sinon à celui qui a déjà quelque chose*[1], et que nul ne peut espérer d'être revêtu de cet habillement de gloire, s'il n'a eu soin de couvrir sa nudité ignominieuse par le vêtement des bonnes œuvres.

Nous donc, qui vivons dans cette espérance, *tandis que nous sommes enfermés dans cette demeure terrestre, étant appesantis par ce corps de mort*, qui est un fardeau insupportable et un fardeau étrange à l'esprit[2], « nous ne cessons de gémir : *Nam et qui sumus in hoc tabernaculo, ingemiscimus gravati ;* » comme ceux qui étant dans une prison soupirent et gémissent, quand ils rappellent en leur souvenir les beautés et les douceurs de la maison paternelle. Et la cause la plus pressante de nos gémissements, « c'est que nous ne voulons point être dépouillés : *eo quod nolumus exspoliari.* » C'est pourquoi cette vie misérable, dans laquelle les ans qui vont et qui viennent nous enlèvent continuellement quelque chose[3], nous est extrêmement à charge ; parce que, nous sentant nés pour être immortels, nous ne pouvons nous contenter d'une vie qui n'est qu'une *ombre de mort ;* mais nous soupirons de tout notre cœur après cette vie bienheureuse, qui, nous revêtant de gloire de toutes parts, « engloutira tout d'un coup ce qu'il y a en nous de mortel : *Sed supervestiri, ut absorbeatur quod mortale est a vita.* »

Ce serait véritablement une témérité bien criminelle, si nous prenions de nous-mêmes des pensées si hautes ; « mais c'est Dieu qui nous a faits pour cela : *Qui autem efficit nos in hoc ipsum, Deus ;* » parce qu'il nous a créés au commencement pour ne mourir jamais ; et, après que notre péché nous a fait déchoir de cette grâce,

1. Matth., xxv, 29.

2. Nous soupçonnons ici l'introduction d'une variante dans le texte, avec interpolation de *et*.

3. Réminiscence d'Horace (*Ep.*, II, II, 55) :
Singula de nobis anni prædantur euntes.

en laquelle Jésus-Christ nous a rétablis, afin de soutenir notre confiance dans des prétentions si relevées, il nous a donné son Saint-Esprit, Esprit de régénération et de vie, pour nous être un gage certain de notre immortalité: *qui dedit nobis pignus Spiritus*. C'est ce qui fait que, contre toute apparence humaine, nous osons espérer, sans crainte, des choses qui sont si fort au-dessus de nous : *Audentes igitur semper*. Et comme cette loi nous est imposée par un ordre supérieur et irrévocable que, tant que nous serons dans ce corps mortel, nous serons éloignés du Seigneur, nous nous excitons nous-mêmes à concevoir une volonté déterminée « de nous éloigner du corps pour être présents devant Dieu : *Scientes quoniam, dum sumus in corpore, peregrinamur a Domino ;... audemus autem et bonam voluntatem habemus magis peregrinari a corpore, et præsentes esse ad Dominum.* » Car nous sentons en effet que nous sommes bien loin de lui, parce que « nous le connaissons par la foi, et non point encore en lui-même et dans sa propre nature : *Per fidem enim ambulamus, et non per speciem :* » cette obscurité de nos connaissances est une marque trop convaincante que nous sommes fort éloignés de la source de la lumière. C'est pourquoi nous désirons ardemment que les nuages soient dissipés, que les énigmes s'évanouissent, et que nos esprits, qui ne font qu'entrevoir le jour parmi les ténèbres qui nous environnent, soient enfin réjouis par la claire vue de la vérité éternelle.

Nous devons entendre par là que nous avons à faire un double voyage : *car tant que nous sommes dans le corps, nous voyageons loin de Dieu ;* et quand nous sommes avec Dieu, nous voyageons loin du corps. L'un et l'autre n'est qu'un voyage, et non point une entière séparation, parce que nous passons dans le corps pour aller à Dieu, et que nous allons à Dieu dans l'espérance de retourner à nos corps. D'où il faut tirer cette conséquence que, lorsque nous vivons dans cette chair, nous ne devons pas nous y attacher comme si nous y devions demeurer toujours ; et que, lorsqu'il en faut sortir, nous ne devons pas nous affliger comme si nous n'y devions jamais retourner.

Ainsi, étant délivrés par ces sentiments des soins inquiets de la vie et des appréhensions de la mort, nous tournons toutes nos pensées à Celui auquel seul aboutit tout notre voyage : *et nous ne songeons qu'à lui plaire, soit que nous soyons absents ou présents* ; parce que, pendant ce temps malheureux que nous passons loin de sa présence, nous travaillons à nous rendre dignes de paraître un jour devant sa face : *Et ideo contendimus, sive absentes, sive præsentes, placere illi.*

Telle doit être la vie chrétienne ; et pour vivre comme chrétiens, il faut vivre comme voyageurs : car vivre chrétiennement, c'est vivre selon la foi ; selon ce qui est écrit : « Le juste vit de la foi : *Justus autem ex fide vivit*[1]. » Or vivre selon la foi, c'est vivre comme voyageur, *en ne contemplant pas ce qui se voit, mais ce qui ne se voit pas* ; qui est la vraie disposition d'un homme qui passe son chemin : *Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur*[2]. Que si nous vivons comme voyageurs, nous devons considérer tout ce que nous possédons sur la terre, non pas comme un bien véritable, mais comme un rafraîchissement durant le voyage : *Instrumentum peregrinationis, non irritamentum cupiditatis*, dit saint Augustin[3] ; comme un bâton pour nous soutenir dans le travail, et non pas comme un lit pour nous reposer ; comme une maison de passage où l'on se délasse, et non comme une demeure où l'on s'arrête. C'est pourquoi saint Paul appelle notre corps un tabernacle, c'est-à-dire une tente, un pavillon, une cabane, en un mot un lieu de passage, et non une demeure fixe.

Cet esprit de pèlerinage, qui est l'esprit de foi, et par conséquent l'esprit du christianisme, nous est excellemment représenté par ces beaux mots de l'Apôtre : « Je vous le dis, mes Frères, le temps est court : reste que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas ; et ceux qui s'affligent, comme ne s'affligeant pas ; et ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant pas ; et ceux qui achètent, comme ne possédant pas ; et ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant pas, parce

1. Rom., I, 17.
2. II Cor., IV, 18.
3. *In Joan.*, Tract. XL, n. 10.

que la figure de ce monde passe : *Hoc itaque dico, fratres : tempus breve est ; reliquum est ut qui habent uxores, tanquam non habentes sint ; et qui flent, tanquam non flentes ; et qui gaudent, tanquam non gaudentes ; et qui emunt, tanquam non possidentes ; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur : præterit enim figura hujus mundi*[1]. » C'est-à-dire, selon saint Augustin, « que ceux qui ont des femmes, ne doivent point y être liés par aucun attachement corporel ; que ceux qui s'affligent par le sentiment du mal présent doivent se réjouir par l'espérance du bien futur ; que la joie de ceux qui s'emportent parmi les commodités temporelles, doit être tempérée par la crainte des jugements éternels ; que ceux qui achètent doivent posséder ce qu'ils ont, sans que leur cœur y soit engagé ; enfin que ceux qui usent de ce monde doivent considérer qu'ils passent avec lui, parce que la figure de ce monde passe : *Qui habent uxores, non carnali concupiscentiæ subjugentur ; et qui flent tristitia præsentis mali, gaudeant spe futuri boni ; et qui gaudent propter temporale aliquod commodum, timeant æternum supplicium ; et qui emunt, sic habendo possideant, ut amando non hæreant ; et qui utuntur hoc mundo, transire se cogitent, non manere*[2]. »

Si nous entrons comme il faut dans cet esprit de la foi, nous prendrons les choses comme en passant ; et lorsque ceux qui nous sont chers s'en iront à Dieu devant nous, nous ne serons pas inconsolables comme si nous les avions perdus ; mais nous travaillerons à nous rendre dignes de les rejoindre au lieu où ils nous attendent. De là vient que nous ne devons pas nous laisser abattre par une douleur sans remède, comme si nous n'avions plus aucune espérance ; mais nous affliger seulement comme feraient des personnes proches, qui, ayant longtemps voyagé ensemble, seraient contraints de se séparer, lesquels[3] ayant donné quelques larmes à la tendresse naturelle, vont, continuant leur chemin, où leurs affaires les appellent, non sans quelque regret qui les

1. I Cor., VII, 29-31.
2. *De Nuptiis et concup.*, lib. I, cap. XIII, n. 15.
3. « Des personnes... lesquels. » Voy. *Remarques sur la Grammaire et le vocabulaire*, t. VII.

accompagne toujours, mais qui est notablement allégé par l'espérance de se revoir. « C'est ainsi, dit saint Augustin, qu'on permet à la tendresse des fidèles de s'attrister sur la mort de leurs amis par le mouvement d'une douleur passagère ; que les sentiments de l'humanité leur fassent répandre des larmes momentanées, qui soient aussitôt réprimées par les consolations de la foi, laquelle nous persuade que les chrétiens qui meurent s'éloignent un peu de nous pour passer à une meilleure vie : *Permittuntur itaque pia corda carorum de suorum mortibus contristari dolore sanabili, et consolabiles lacrymas fundant conditione mortali, quas cito reprimat fidei gaudium, qua creduntur fideles, quando moriuntur, paululum a nobis abire et ad meliora transire* [1]. »

Mais si, dans les pertes que nous faisons, notre cœur est abattu et désolé, cela nous doit avertir de penser à nous ; car c'est par là que nous connaissons qu'une grande partie de nous-mêmes est appuyée sur la créature, puisque, ce fondement lui ayant manqué, elle s'abat et tombe par terre, ou bien demeurant comme suspendue, elle souffre beaucoup d'inquiétude pour ne savoir plus où se reposer : ce qui nous doit faire recueillir nos forces pour retirer et réunir au Créateur cette partie de nous-mêmes qui se détachait sans que nous nous en fussions aperçus ; d'où, passant encore plus outre, nous devons apprendre à ouvrir les yeux pour reconnaître les autres liens, également imperceptibles, par lesquels notre cœur, étant captivé dans l'amour des biens qu'il possède, ne se donne pas [2] tout entier, et ne s'appuie qu'avec réserve sur Celui en qui seul il doit espérer, s'il ne veut pas être confondu.

1. *Serm.* CXLII, n. 3.

2. « Ne se donne pas.... et ne s'appuie... » à l'indicatif : l'auteur, en finissant, signale un désordre qui vicie partiellement les sentiments de piété. Il laisse deviner le remède.

SERMON POUR UNE PROFESSION,

prêché le jour de l'Épiphanie, 1660 ou 1661.

Nous n'avons pu découvrir rien de certain sur les circonstances dans lesquelles ce sermon fut prononcé : le nom de la nouvelle religieuse, la communauté où elle faisait profession, tout reste enseveli dans le mystérieux silence d'un cloître. En revanche, ayant heureusement retrouvé les divers éléments de l'œuvre, et d'une autre sur le même plan (pour le jour de la sainte Croix), nous pouvons la reconstituer en son entier. Le caractère de l'orthographe et de l'écriture, l'existence d'un sommaire, désignent avec certitude une des années 1660-1661. La première me paraît devoir être préférée. (Cf. *Histoire critique...*, p. 177.)

SOMMAIRE. *Venerunt nuptiæ Agni* [2].

(1er point.) Jésus-Christ roi par la pauvreté. Croix, trône ; degré, pauvreté. S. Augustin (p. 3, 4).

(3e point.) Jalousie [3] ; source des vengeances. *Zelotes ; ulciscens ; Deus æmulator et ulciscens Dominus.*

Devenue source de grâce : *æmula operatione.* Dieu amoureux de son image : soin de la parer. Elle se prostitue au démon : Dieu court à elle par jalousie ; jaloux de nous sauver : *Ego feci..., ego salvabo. Deus salvans non est præter me* (p. 11, 12, 13).

Pour la dégoûter des présents des autres, donne tout : son corps et son sang ; comme un amant passionné : comparaison. S. Chrysostome.

Vocation des Gentils, effet de jalousie. Comme un père qui appelle son fils : il refuse ; il appelle et embrasse un autre enfant: *Si forte ad æmulationem provocem carnem meam.* — [S.] Chrysostome.

N[otez] punition par jalousie : *Tunc fiet stridor cum viderint, etc., se autem ejici in tenebras exteriores* (p. 13, 14). — *Ne alius accipiat coronam tuam.* Dessein de Dieu : pour nous exciter par la jalousie ; ensuite nous punir par la jalousie : Que cette couronne est belle ! etc. Elle était pour moi (p. 14).

1. Ms. autrefois de la collection de M. Choussy (à Rongères, Allier); aujourd'hui, à la Bibliothèque Nationale, n. a. fr. 20596. Le premier exorde et un fragment du premier point sont à la Bibliothèque de Dijon. — Le sommaire est à Meaux.

2. Le titre porte : 2. *Épiphanie. Sainte Croix.* (Voy. l'autre sermon ci-après, au 14 septembre de cette même année 1660.)

3. Dans ce sommaire, Bossuet passe rapidement sur le premier point, qui allait jusqu'à la p. 6 du manuscrit ; il omet entièrement le second, et s'étend sur le troisième.

Venerunt nuptiæ Agni, et uxor ejus præparavit se.
Les noces de l'Agneau se vont célébrer, et son épouse s'est préparée.
(Apoc., XIX, 7.)

Il est écrit, mes Sœurs, dans le livre de la Genèse, que *l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse* [1] ; et saint Augustin nous enseigne [2] qu'on ne peut jamais bien entendre le sens véritable de ce passage, si l'on ne l'applique au Fils de Dieu. En effet, dit ce saint évêque, selon l'usage des choses humaines, il fallait dire que c'était l'épouse qui quitte la maison paternelle pour s'attacher à son époux ; et il n'y a, ce semble, que Jésus-Christ seul dont l'on puisse parler en un sens contraire. Car il est cet époux céleste qui a en quelque sorte quitté Dieu son Père qui l'engendre dans l'éternité, et sa mère la Synagogue qui l'a engendré dans le temps, pour s'attacher à son Église, que son sang et son Esprit lui ont ramassée de toutes les nations de la terre.

Si je vous disais de moi-même que c'est en cette journée que l'Église célèbre ses noces avec son cher et divin Époux, vous croiriez peut-être, Messieurs, que c'est une invention que j'aurais trouvée, pour joindre le mystère de cette fête avec la cérémonie que nous allons faire, que tous les saints Pères appellent des noces. Mais il n'en est pas de la sorte : c'est l'Église elle-même qui chante dans l'office de cette journée : « *Hodie cælesti Sponso juncta est Ecclesia :* Aujourd'hui l'Église a été unie avec son Époux ; » elle célèbre en ce mystère le jour de son mariage. Tellement, ma très chère Sœur, que, vos noces spirituelles avec Jésus-Christ se rencontrant si heureusement avec celles de la sainte Église dans une même solennité, il ne me sera pas malaisé d'accommoder le sujet que vous me donnez de parler avec celui de la fête que nous célébrons aujourd'hui ; et j'espère traiter l'un et l'autre, pourvu qu'il plaise à l'Époux céleste, dont je dois raconter les

1. Gen., II, 24.
2. *De Genes. cont. Manich.*, lib. II. n. 37.

louanges, de m'accorder le secours de son Esprit, par l'intercession de sa sainte mère : *Ave.*

[P. 1] Enfin [1], ma Sœur, elle est arrivée, cette heure désirée depuis si longtemps, en laquelle vous serez unie avec Jésus-Christ par des noces spirituelles. Certainement il n'était pas juste de vous donner d'abord ce divin Époux, encore que votre cœur languît après lui : il fallait auparavant embellir votre âme par une pratique plus exacte de la vertu, et éprouver votre foi par une longue suite de saints exercices. Maintenant que vous vous êtes ornée d'une manière digne de lui, et que votre noviciat vous a préparée à ce bienheureux mariage, il n'est pas juste de le retarder, et nous allons en commencer la cérémonie : *Venerunt nuptiæ Agni, et uxor ejus præparavit se.* En cet état, ma très chère Sœur, vous parler d'autre chose que de votre Époux, ce serait offenser votre amour ; et je n'ai garde de commettre une telle faute. Parlons donc aujourd'hui du divin Jésus ; qu'il fasse tout le sujet de cet entretien. Considérons attentivement quel est cet époux qu'on vous donne ; et, pour joindre votre fête particulière avec celle de toute l'Église, tâchons de connaître ses qualités par le mystère de cette journée. Vous y apprendrez sa grandeur, vous y découvrirez son amour, et vous y verrez aussi sa jalousie.

Il est grand, n'en doutez pas, puisque c'est un roi. Les Mages le publient hautement : *Où est né*, disent-ils *le roi des Juifs* [2] ? Et c'est pour honorer sa royauté, qu'ils lui viennent de si loin rendre leurs hommages. Ce roi vous aime d'un amour ardent, et il vous montre assez son amour par la bonté qu'il a eue de vous prévenir. Les Mages ne le connaissaient pas, et il leur envoie son étoile pour les attirer : il vous a été rechercher par la même miséricorde, et il a fait luire sur vous, ainsi qu'un astre bénin, une inspiration particulière qui vous a retirée du monde pour vous unir à lui de plus près.

1. Il y avait plusieurs corrections à faire dans le texte de ce second exorde. M. Choussy les avait signalées dans ses *Rectifications littéraires et historiques* (Paris, Palmé, 1887, in-8).

2. Matth., II, 2.

Votre époux est donc un grand roi ; votre époux vous aime avec tendresse ; mais il faut encore vous dire qu'il vous aime avec jalousie. Il appelle les Mages à lui ; mais il ne veut pas qu'ils retournent par la même voie, ni qu'ils aiment ce qu'ils aimaient auparavant. Ainsi, en lui donnant votre cœur, détachez-vous aujourd'hui de toutes choses. S'il vous chérit comme un amant, il vous observe comme un jaloux ; et le soin qu'il a pris d'avertir les Mages du chemin qu'ils doivent tenir peut vous faire entendre, ma Sœur, qu'il veille bien exactement sur votre conduite.

Apprenez de là quel est cet époux qui vous donne aujourd'hui la main. Vous voyez sa royauté par les hommages qu'on lui rend [1] ; vous voyez son amour par l'ardeur de sa recherche ; vous voyez sa jalousie par le soin qu'il prend de veiller sur vous, et de marquer si exactement toutes vos démarches. O épouse de Jésus-Christ, profitez [p. 2] de la connaissance particulière qu'on vous donne de l'époux céleste auquel vous engagez votre foi. Il est roi : apprenez, ma Sœur, qu'il faut soutenir vigoureusement cette haute dignité de son épouse. Il vous aime : prenez donc grand soin de vous rendre toujours agréable pour conserver son affection. Il est jaloux : apprenez de là quelle précaution vous devez garder pour lui justifier votre conduite. Voilà trois avis importants que j'ai à vous donner en peu de paroles ; mais, pour les rendre plus particuliers, et en suite plus fructueux, il faut en faire l'application à la vie que vous embrassez, et aux trois vœux que vous allez faire.

Je vous ai dit qu'il faut prendre soin de soutenir la dignité dont il vous honore, de conserver l'amour dont il vous prévient, et de n'offenser pas la jalousie par laquelle [2] il vous observe. Qu'il vous sera aisé d'accomplir ces choses par le secours de vos vœux ! C'est un roi, et c'est un roi pauvre, qui a pour palais une étable [3] : pour soutenir la dignité [d'épouse], il ne veut que l'amour de la pauvreté. Il aime, et ce qu'il aime,

1. Var. : qu'il reçoit.
2. Var. : dont.
3. É lit. : dont le trône est une croix. — Interpolation tirée du sermon prêché le jour de l'*Exaltation de la sainte Croix* (même année).

[ce sont] les âmes pures [1] : pour conserver son affection, l'agrément qu'il recherche, c'est la chasteté. Il est délicat et jaloux, et il veille de près sur vos actions : la précaution qu'il vous demande, c'est la fidélité de l'obéissance. Dieu soit loué, mes Sœurs, de m'avoir inspiré ces pensées, et de m'avoir donné le moyen de joindre, ainsi que je l'ai promis, l'action que vous allez faire avec le mystère que l'Église honore !

[Premier Point.]

Il est bien vrai, mes Sœurs, ce que Dieu nous dit avec tant de force par la bouche de son prophète Isaïe [2], que ses pensées ne sont pas les pensées des hommes, et que ses voies sont infiniment éloignées des nôtres. Le ciel n'est pas plus élevé par-dessus la terre que les conseils de la sagesse divine le sont par-dessus les opinions et les maximes de notre prudence. Le mystère du Verbe fait chair [3], où nous voyons un renversement de toutes les maximes du monde, en est une preuve invincible [4]. Et sans vous raconter maintenant toutes les particularités de ce grand mystère, ce que j'ai à vous prêcher aujourd'hui suffira pour vous faire voir cet éloignement infini des pensées de Dieu et des nôtres. Car, mes Sœurs, je prêche un roi pauvre, un roi que ses sujets ne connaissent pas : *Sui eum non receperunt* [5] ; qui n'a par conséquent ni provinces qui lui obéissent, ni armées qui combatte[nt] sous ses étendards. Son trône, c'est une crèche ; et son palais, une étable : c'est un monarque dans l'indigence, et un souverain dans l'opprobre. O ciel ! ô terre ! ô anges et hommes ! étonnez-vous des abaissements du monarque que nous adorons.

Mais nous voyons, Messieurs, ordinairement que les pauvres s'associent des riches pour chercher du secours à leur indigence. Il est dans l'usage des choses humaines

1. Première rédaction : Il aime, mais il aime les âmes pures. — Bossuet corrige : « et ce qu'il aime ; » il oublie d'ajouter : « ce sont. »
2. Is., LV, 8.
3. Var. : de l'Incarnation.
4. Première rédaction effacée : est une preuve invincible de cet éloignement des pensées de Dieu et des nôtres. — *Var.* : est une preuve invincible de cette vérité. — C'est le texte des éditeurs, qui n'ont pas remarqué que Bossuet avait cherché et trouvé une formule encore plus concise.
5. Joan., I, 11.

qu'un pauvre qui se marie tâche de subvenir à sa pauvreté, en prenant une femme riche dont la dot le mette à son aise. Et voici mon Sauveur Jésus, le plus [p. 3] pauvre de tous les pauvres, qui ne veut que des pauvres en sa compagnie, qui, se choisissant une épouse, ne veut pour dot que sa pauvreté, et l'oblige à renoncer hautement à l'espérance de son héritage. Entendons ces deux vérités, et voyons quel est ce mystère.

Quoiqu'il soit assez extraordinaire de venir de la misère à la royauté, et qu'il le soit beaucoup plus d'être pauvre et roi, toutefois il est véritable que nous avons des exemples de l'un et de l'autre, et que Dieu se plaît quelquefois à confondre l'arrogance humaine par de telles vicissitudes. Mais que, pour établir une royauté, il soit nécessaire de se faire pauvre ; que la nécessité et l'indigence soit le premier degré pour monter au trône, c'est ce qui est entièrement inouï dans toutes les nations de la terre ; et mon Sauveur s'était réservé de nous faire voir ce miracle. Car, mes Frères, vous le savez, ou vous êtes fort peu informés des vérités de notre créance, vous savez que le Fils de Dieu, pour s'acquérir le titre de roi, a été obligé de se faire pauvre. Son père lui promet, au psaume II, que toutes les nations de la terre reconnaîtront son autorité, et qu'il les lui donnera pour son héritage [1]. Mais qui ne sait parmi les fidèles que, pour monter sur ce trône qui lui est promis sur la terre, il a fallu qu'il descendît de celui où il régnait [2] dans le ciel ; que, pour acquérir ce nouvel héritage, il a fallu quitter celui qui lui appartenait par sa naissance, et venir parmi les hommes faible et indigent, exposé à toute sorte de misères ?

Vous le savez, Chrétiens, et les mystères que nous célébrons durant ces saints jours ne vous permettent pas d'ignorer ce fondement du christianisme. Mais, pour en savoir le secret et pénétrer les causes d'un si grand mystère sous la conduite de l'Écriture, nous remarquerons, s'il vous plaît, deux royautés en notre Sauveur. Comme Dieu, il est le roi et le souverain de toutes les créatures qui ont [été] faites par lui : *Omnia per*

1. Ps. II, 8. 2. Var. : était.

ipsum...[1]. Et outre cela, en qualité d'homme, il est roi en particulier de tout le peuple qu'il a racheté, sur lequel il s'est acquis un droit absolu, par le prix qu'il a donné pour sa délivrance. Voilà donc deux royautés dans le Fils de Dieu : la première lui est naturelle et lui appartient par sa naissance ; la seconde est acquise, et il l'a méritée par ses travaux. La première de ces royautés, qui lui appartient par la création, n'a rien que de grand et d'auguste, parce que c'est un apanage de sa naturelle grandeur, et qu'elle suit nécessairement son indépendance. Et pourquoi n'est-il pas de même de celle qui est née par la Rédemption ? Saint Augustin vous le dira mieux que je ne suis capable de vous l'expliquer. Voici la raison que j'en ai conçue par les principes de ce grand évêque. Puisque le Sauveur était né avec une telle puissance qu'il était, de droit naturel, maître absolu de tout l'univers, lorsqu'il a voulu s'acquérir les hommes par un [p. 4] titre particulier, nous devons entendre, Messieurs, qu'il ne le fait pas de la sorte dans le dessein de s'agrandir, mais dans celui de les obliger[2].

En effet, dit saint Augustin, que sert-il au roi des anges de se faire le roi des hommes, au Dieu de toute la nature de vouloir s'en acquérir une partie sur laquelle il a déjà un droit absolu ? Il n'augmente pas par là son empire[3], puisqu'en s'acquérant les fidèles, il ne s'acquiert que son propre bien, et ne se donne que des sujets qui lui appartiennent déjà : tellement que, s'il recherche cette royauté, il faut conclure, dit ce saint évêque, que ce n'est pas dans une pensée[4] d'élévation, mais par un dessein de condescendance ; ni pour augmenter son pouvoir, mais pour exercer sa miséricorde : *Dignatio est, non promotio ; miserationis indicium est, non potestatis augmentum*[5]. Ainsi ne vous étonnez pas

1. Joan., I, 3.

2. Première rédaction effacée : Il ne le fait pas pour s'agrandir, puisqu'il n'accroît pas son empire, et qu'en s'acquérant les fidèles il ne s'acquiert que son propre bien, et il ne se donne que des sujets sur lesquels il a déjà un droit souverain. Que si donc il ne se fait pas notre roi pour agrandir son autorité (*var.:* son pouvoir), il faut conclure, dit saint Augustin, que c'est pour exercer sa miséricorde.

3. Var. : il n'en accroît pas son empire.

4. Var. : un dessein.

5. *In Joan.*, Tract. LI, n. 5.

aujourd'hui, ô Mages qui venez l'adorer, si vous ne voyez en ce nouveau roi aucune marque de grandeur royale. C'est ici une royauté extraordinaire. Ce roi n'est pas roi pour s'élever, c'est pourquoi il ne cherche rien de ce qui élève : il est roi pour nous obliger, et c'est pourquoi il recherche ce qui nous oblige.

Et, mes Frères, vous savez assez combien sa pauvreté y est nécessaire, puisque tous les oracles divins nous enseignent que nous ne devons être sauvés que par ses souffrances. Mais poussons encore plus loin cette vérité chrétienne, et prouvons invinciblement que c'est par le degré de la pauvreté que notre roi doit monter au trône. Vous le comprendrez sans difficulté, si vous considérez attentivement quel est le trône que l'on lui destine. Cherchons-le dans l'histoire de son Évangile. Jetons les yeux sur toute sa vie ; ne verrons-nous point quelque part le titre de sa royauté? Sera-ce peut-être dans les synagogues, où il enseigne avec tant d'autorité? ou sera-ce point plutôt au Thabor, où il paraît avec tant d'éclat? au Jourdain, où le ciel s'ouvre sur lui? etc. Où verrons-nous écrit : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs* [1]? Ha! mes Frères, c'est sur sa croix ; et ce titre nous doit faire entendre que la croix est le trône de ce nouveau roi. Elle n'est pas seulement son trône, elle est la source de sa royauté. Car, comme nous sommes un peuple racheté, il est notre roi par la croix qui a porté [2] le prix de notre salut ; comme nous sommes un peuple conquis, *populus acquisitionis* [3], il est notre roi par la croix qui a été l'instrument de sa conquête. Il se confesse roi dans sa Passion : *Ergo rex es tu* [4]?... Et, ce qu'il n'a jamais avoué, quand il a paru comme tout-puissant par la grandeur de ses miracles, il commence à le publier, lorsqu'il paraît le plus méprisable par sa qualité de criminel. Et pourquoi cela, je vous prie, si ce n'est afin que nous entendions que c'est sa croix et sa mort ignominieuse qui font [p. 5] l'établissement de sa royauté?

S'il est ainsi, s'il est ainsi, si tel est le dessein de Dieu que mon Maître doive régner par son supplice, ha!

1. Joan., XIX, 19.
2. Var. : donné.
3. I Petr., II, 9.
4. Joan., XVIII, 37.

pauvreté, viens à son secours; pauvreté, prête-lui la main. Il ne peut être roi sans son entremise; car considérez, Ames saintes, ce bel ordre des conseils de Dieu. Afin que Jésus-Christ fût notre roi en qualité de Sauveur, il fallait qu'il nous acquît; et pour nous acquérir, il fallait qu'il nous achetât; et pour nous acheter, il devait donner notre prix; pour donner notre prix, il fallait qu'il fût mis en croix; pour être mis en croix, il fallait qu'il fût méprisé; et afin qu'il fût méprisé, ne fallait-il pas qu'il fût pauvre, qu'il fût faible, qu'il fût impuissant, abandonné aux injures, exposé à l'oppression et à l'injustice par sa condition misérable? *Ut daret pretium, pro nobis crucifixus est; ut crucifigeretur, contemptus est; ut contemneretur, humilis apparuit* [1]. S'il eût paru aux hommes avec un appareil redoutable, qui aurait osé mettre la main sur sa personne? Ses gardes, ses satellites, comme il dit lui-même [2], ne l'auraient-ils pas délivré? S'il eût eu quelque crédit dans le monde, l'aurait-on traité si indignement? Mais, comme il devait être crucifié, il a voulu être méprisé; et pour s'abandonner au mépris, il lui a plu d'être pauvre.

Regardez les degrés, mes Sœurs, par où votre époux monte dans son trône, ou plutôt par où votre époux descend à son trône: à la royauté par la croix, à la croix par l'oppression, à l'oppression par le mépris, au mépris par la pauvreté. Je ne m'étonne plus [3], Chrétiens, si le Fils de Dieu s'écarte bien loin lorsque les peuples le cherchent pour le faire roi [4]: *Cum cognovisset quia venturi essent, ut raperent eum et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus:* la royauté qu'on lui veut donner n'est pas à sa mode. Ce peuple, ébloui des grandeurs du monde, a honte de

1. S. Aug., *In Joan.* Tract. IV, n. 2.
2. Matth., XXVI, 53.
3. Addition avec renvoi à la p. 5 du ms. Cette addition, écrite sur la même feuille que l'avant-propos (aujourd'hui à Dijon), correspond exactement avec le signe qui l'appelle, dans le discours même Les premiers éditeurs qui avaient, ici comme en plusieurs endroits, renvoyé l'avant-propos après le discours, sous prétexte qu'il se trouvait sur une feuille isolée, ont imaginé de faire de l'addition une variante pour le premier sermon de la *Circoncision*, prêché à Metz sept ans avant notre discours.
4. Joan., VI, 15.

voir dans l'abjection celui qu'il reconnaît pour son Messie, et il le veut placer dans un trône, avec une magnificence royale. Une telle royauté n'est pas à son goût ; et c'est pourquoi Tertullien a raison de dire : « *Regem se fieri, conscius regni sui, refugit* [1] : Sachant, dit-il, quel est son royaume, il refuse celui que l'on lui présente. » Un roi pauvre, un roi de douleurs, qui s'est lui-même destiné un trône où il ne peut s'établir que par le mépris, n'a garde d'accepter une royauté qui tire son éclat des pompes mondaines. Donnez-lui plutôt une croix, donnez-lui un roseau fragile, donnez-lui une couronne d'épines !

O pauvreté de Jésus, que je t'adore aujourd'hui avec les Mages ! Tu es le sacré marchepied par où mon roi est allé au trône ; c'est toi qui l'as conduit à la royauté, parce que c'est toi qui l'as mené jusque sur la croix. Et vous, ô Jésus, mon roi et mon maître, ha ! que je comprends aujourd'hui tous les mystères de votre vie par la royauté dont je parle ! Je m'étonnais de vous voir dans une étable, sur de la paille et dans une crèche : mon esprit éperdu ne pouvait comprendre tant de bassesse. Mais que tout cela vous sied bien ! Il faut un tel palais à un roi pauvre, un tel berceau à un roi pauvre, un tel appareil à un roi pauvre. Que cette couronne d'épines vous est convenable ! Que ce sceptre fragile est bien dans vos mains ! Tout cela est digne d'un roi qui vient régner par la pauvreté. Et lorsque, faisant votre entrée dans la ville de Jérusalem, vous êtes monté sur une ânesse, ha ! mes Frères, qui ne rougirait d'un si ridicule équipage, si l'on n'était convaincu d'ailleurs qu'il est digne de ce roi pauvre, qui ne se fait pas roi pour s'agrandir, mais pour fouler aux pieds la grandeur mondaine ?

Chère Sœur, voilà votre époux, voilà le roi que nous vous donnons. N'ayez pas de honte de sa pauvreté ; elle abonde en biens infinis. Ce n'est pas [2] par impuissance, mais par dédain. Ce n'est pas par nécessité, mais [par] plénitude : *Il n'a pas besoin de nos biens*, et il

1. *De idolol.*, XVIII.

2. Les éditeurs ont placé plus bas, d'une façon peu heureuse, cette addition interlinéaire : deux phrases où les idées ne sont qu'indiquées.

ne lui convient pas en sa dispensation selon la chair : *Bonorum meorum non eges*[1]. *Propter vos egenus factus est, cum esset dives*[2]. Il ne méprise les biens de la terre qu'à cause de la plénitude des biens du ciel ; et sa royauté est d'autant plus grande qu'elle ne veut rien de mortel. C'est pourquoi je vous ai dit au commencement qu'il demande pour dot votre pauvreté. Pourquoi cela, âmes chrétiennes, si ce n'est, comme il nous a dit, que *son royaume n'est pas de ce monde*[3] ? Si son royaume était de ce monde, il demanderait pour dot les biens de ce monde ; mais son royaume [p. 6] n'étant pas du monde, il ne vous estimera riche qu'en perdant tous les biens que le monde donne. C'est par cette dot de la pauvreté que vous achetez son royaume[4].

Ce n'est pas sans raison qu'il ne donne la félicité, en qualité de royaume, qu'aux pauvres et à ceux qui souffrent. O Évangile, que tes mystères sont liés, et que ta doctrine est suivie ! Le trône de Jésus-Christ, c'est la croix ; le premier degré, c'est la pauvreté. Il ne parle de royaume qu'à ceux ou qui sont sur le trône de sa croix[5] par les souffrances, ou sur le premier degré par la pauvreté. Venez donc donner la main à ce roi. Et vous, recevez-la, ô Jésus, recevez-la comme votre épouse, puisqu'elle consent d'être pauvre ; donnez-lui part à votre royaume, puisqu'elle le mérite par son indigence. Nouveau mariage, mes Sœurs, où le premier article que l'époux demande, c'est que l'épouse qu'il a choisie renonce à son héritage ; où il l'oblige par son contrat à se dépouiller de tous ses biens ; où il appelle ses parents, non point pour recevoir d'eux leurs biens temporels, mais pour leur quitter à jamais ce qu'elle pourrait espérer par sa succession. C'est ainsi que Jésus-Christ se marie, parce qu'il est si grand par lui-même, que c'est se rendre indigne de lui que de ne se contenter pas de ses biens et de désirer autre chose quand on le possède[6].

1. Ps., XV, 2.
2. II Cor., VIII, 9. Ms. : *Cum dives esset, propter...*
3. Joan., XVIII, 36.
4. Ici Bossuet note un ordre de preuves par ces seuls mots : « Il faut [prouver] par l'Ecriture. » — Nous avons vu cette preuve dans le premier point du sermon de charité *sur l'Éminente dignité des pauvres dans l'Église*, p. 124.
5. Var. : sur son trône.
6. Ici, les éditeurs ajoutent la traduction du verset qui suit : *Oubliez votre peuple et la maison de votre père.*

Obliviscere populum tuum et domum patris tui[1]. Vous voyez la condition sous laquelle Jésus-Christ vous reçoit ; voyez maintenant les moyens de vous conserver son amour : c'est ma seconde partie.

Second Point.

Il est temps, ma Sœur, de vous faire voir l'amour qu'a pour vous votre époux céleste ; et comme l'amour d'un époux se fait paraître principalement dans l'ardeur de la recherche, il faut vous montrer, en peu de paroles, de quelle sorte Jésus-Christ vous a recherchée. Vous découvrirez cette vérité dans l'étoile mystérieuse qui paraît dans notre mystère, et à la faveur de sa lumière, vous verrez des marques sensibles de l'amour du divin Sauveur, et du désir qu'il a eu de vous posséder. Il y a trois choses dans cette étoile qui me paraissent fort considérables, et qui font merveilleusement pour notre sujet.

Premièrement, je remarque que cet astre ne jette pas indifféremment sa lumière, et semble faire un choix des personnes sur lesquelles il répand ses rayons. Il ne luit pas par toute la terre : on ne le voit qu'en Orient, nous dit l'Évangile ; encore n'y paraît-il qu'aux trois Mages. Et ce qui nous fait voir manifestement que cette étoile éclaire avec choix et avec discernement des personnes, c'est qu'elle se cache sur Jérusalem, et qu'elle retire ses rayons de dessus cette ville ingrate. Secondement, cette belle étoile ne choisit pas seulement ceux qu'elle illumine, mais encore elle les attire. Elle montre aux Mages un éclat si doux et je ne sais quelle lueur si bénigne que, leurs yeux en étant charmés, à peine se peuvent-ils empêcher de [p. 7] la suivre : « *Vidimus stellam ejus..., et venimus*[2] : Nous l'avons vue, disent-ils, et aussitôt nous sommes venus. » Enfin, non seulement elle les attire, mais encore elle les précède : *Stella quam viderant... antecedebat eos*[3]. Elle marche devant eux pour les conduire ; et afin de leur faire porter plus facilement les fatigues et les ennuis du voyage,

1. Ps. XLIV, 11.
2. Matth., II, 2.
3. *Ibid.*, 9. Ms. : *Stellam quam viderant Magi...*

elle remplit leurs cœurs d'une sainte joie : *Videntes autem stellam, gavisi sunt gaudio magno* [1].

Voilà, ma Sœur, les trois qualités de l'étoile qui nous apparaît : elle choisit, elle attire et elle précède. Et vous reconnaissez à ces trois marques l'inspiration favorable par laquelle Jésus-Christ vous a appelée à l'heureuse dignité d'épouse. Cette inspiration, c'est votre étoile : elle s'est levée sur votre orient, c'est-à-dire dès vos premières années ; mais elle vous a paru par un choix exprès. Cette grâce que Dieu vous a faite n'a pas été donnée à tout le monde. Le Fils de Dieu nous a dit lui-même que « tous n'entendent pas cette parole : *Non omnes capiunt verbum istud* [2]. » Qui est donc celui qui la peut entendre ? « C'est celui, dit-il, à qui Dieu le donne : *Sed quibus datum est.* » Par conséquent, il vous a choisie entre mille. Combien a-t-il laissé de vos compagnes ? Combien en a-t-on voulu appeler qui n'ont pas écouté cette voix ? Combien s'en est-il présenté qu'il ne lui a pas plu de recevoir ? « *Non hos elegit Dominus* [3] : Le Seigneur ne les a pas choisies, » ses yeux ont daigné arrêter sur vous : pouvez-vous douter de son amour après le bonheur de cette préférence ?

Ce serait peu de vous avoir choisie : jamais vous n'eussiez suivi ce choix bienheureux, s'il ne vous avait attirée. Nul ne vient à lui, qu'il ne lui donne : nul ne peut venir, qu'il ne l'attire [4]. Tâchez de rappeler en votre mémoire le moment auquel il vous a touchée. Quelle lumière vous parut tout à coup ? Quel attrait inopiné du bien éternel arracha de votre cœur l'amour du monde, et vous le fit regarder avec mépris ? C'est l'étoile qui vous paraît, c'est l'inspiration qui vous attire. Que si peut-être il est arrivé que vous n'ayez pas senti si distinctement tous ces mouvements admirables, mais, ma Sœur, connaissez votre époux, et sachez qu'il agit en nous d'une manière si délicate que souvent le cœur est gagné avant même qu'il s'en aperçoive. Et s'il ne vous avait attirée de cette manière forte et puissante, à laquelle, dit saint Augustin [5], nulle dureté ne

1. Matth., II, 10.
2. Matth., XIX, 11. Ms. : *verbum hoc.*
3. Baruch, III, 27.
4. Joan., VI, 44.
5. *De Prædest. sanct.*, cap. VIII, n. 13.

résiste, par combien de vaines délices le monde vous aurait-il amollie ? par combien d'erreurs se serait-il efforcé de vous séduire ? par combien de fausses lumières aurait-il tâché de vous éblouir ? Mais l'étoile de Jésus-Christ, je veux dire son inspiration et sa grâce, a eu un éclat plus fort et une lumière plus attirante. Vous l'avez vue ; elle vous a charmé[e] ; vous êtes venue aussitôt : *Vidimus, et venimus ;* et Jésus est prêt à vous recevoir. Heureuse d'avoir été si soigneusement recherchée, et si fortement attirée !

Toutefois l'amour du divin Époux a fait quelque chose de plus en votre faveur. En vain sa lumière et sa grâce vous eût excitée à venir : vous n'eussiez pu continuer un si grand voyage, si le même astre qui vous l'a fait entreprendre ne vous eût précédée durant votre course. Laissez les raisonnements éloignés, et jugez-en par l'expérience de votre noviciat. Autant de pas que vous avez fait[s], la grâce a toujours marché devant vous, et votre volonté n'a fait que la suivre : *Pedissequa, non prævia voluntate*, dit saint Augustin[1]. Autrement, ma très chère Sœur, parmi [p. 8] tant de tentations qui vous environnent, votre volonté chancelante serait tombée à chaque moment ; le bruit et le tumulte du monde vous eût empêché[e] de prêter l'oreille aux caresses de votre époux, qui parle en secret ; l'éclat et la pompe du monde, qui frappe les sens et les éblouit de près, aurait effacé à vos yeux la lumière modeste et tempérée de la simplicité religieuse ; la mollesse et les délices du monde vous aurai[en]t rendu trop insupportable votre vie pénitente et mortifiée. Votre époux ne l'a pas permis : son étoile, qui vous avait excitée, non seulement a voulu vous accompagner, mais encore marcher devant vous, afin que vous ne pussiez la perdre de vue : *Antecedebat eos ;* et la joie dont elle a rempli votre cœur, s'est répandue si abondamment dans toutes les puissances de votre âme[2], qu'elle a noyé et abîmé la joie de ce monde, qui s'efforçait à tout coup de lever la tête[3].

1. *Ad Paulin.*, Ep. CLXXXVI, n. 10.

2. Var. : s'est débordée sur vous si abondamment.

3. Édit : qui s'efforçait *à tout moment...* — Dans le ms. : ces mots

Ainsi, ma Sœur, ayant surmonté les difficultés du voyage, je veux dire les peines du noviciat, la conduite de cette étoile vous a enfin amenée où était l'Enfant : *Staret supra ubi erat Puer*[1]. C'est là, c'est là qu'elle vous arrête. Entrez, et vous trouverez le divin Jésus prêt à recevoir vos présents et à vous donner les siens ; c'est-à-dire à vous donner sa foi et à recevoir la vôtre, et à s'unir avec vous par un éternel mariage. Qui vit jamais un amour pareil, ni une recherche si ardente ? Il vous a choisie entre mille. De peur que vous manquassiez à le suivre, il a pris soin de vous attirer. Qui pourrait assez admirer son assiduité infatigable ? Il ne vous a pas quittée un moment ; et dans tous les pas que vous avez fait[s], il a toujours marché devant, pour vous ouvrir le chemin plus libre, marquant le sentier que vous deviez suivre, par un trait d'une lumière céleste. Combien devez-vous faire d'efforts, combien rechercher d'agréments, pour vous conserver à jamais une affection si ardente ?

C'est ici qu'il faut dire un secret de la grâce que je vous prêche, et de l'amour du Fils de Dieu que je vous annonce. C'est que son amour ne continue pas ainsi qu'il commence ; et la différence consiste en ce point que, pour commencer à nous aimer, il ne nous demande point de mérites ; mais pour le continuer, il nous en demande. Saint Augustin vous le dira mieux. « Il a aimé notre âme, dit ce saint évêque, toute laide qu'elle était par ses crimes ; mais il l'a aimée, poursuit-il, afin de l'embellir par les bonnes œuvres : *Fœdos dilexit, ut pulchros faceret*[2]. » Et ailleurs, plus élégamment : « Il nous a aimés, dit-il, dans le temps que nous lui déplaisions ; mais c'était afin de produire en nous ce qui est capable de lui plaire : *Displicentes amati sumus, ut esset in nobis unde placeremus*[3]. » Il vous a choisie, ma très chère Sœur, par un amour gratuit, par une bonté prévenante, par un pur effet de miséricorde. Comme il a voulu venir de lui-même, il n'a point fallu d'agrément

« à tout coup » sont marqués d'un trait à la sanguine, soit pour les changer, soit pour les supprimer.

1. Matth., II, 9.

2. *In Joan.*, Tract. x, n. 18.

3. *Ibid.*, Tract., CII, n. 5. Ms. : *ut fieret*.

pour l'attirer ; mais il en faut nécessairement pour le retenir. Mais quelles [1] grâces, quels agréments pourront vous conserver cet Époux céleste, qui est lui-même si accompli, et le plus [p. 9] beau [2] des enfants des hommes ?

Il faut vous dire encore en un mot que vous ne manquerez jamais d'agrément pour lui, tant que vous aurez soin de conserver pure la virginité chrétienne que vous lui vouez aujourd'hui. Si vous voulez entendre, mes Sœurs [3], combien la virginité lui est agréable, vous n'avez qu'à méditer attentivement les mystères que nous honorons durant ces saints jours. Quel est le sujet de ces fêtes ? qu'est-ce que l'Église nous y représente ? Un Dieu qui descend sur la terre : c'est la sainte virginité qui a eu la force de l'attirer. Un Dieu qui naît d'une femme, *ex muliere* [4] : mais la sainte virginité l'a purifiée, afin que le Saint-Esprit opérât sur elle. Un Dieu qui prend une chair humaine : mais il ne l'aurait pas revêtue, si cette chair n'eût été ornée de toute la pureté d'un sang virginal. Et, de peur que vous ne croyiez [5] que c'est trop flatter la virginité que de lui attribuer un si grand ouvrage, tâchons d'éclaircir cette vérité par un beau principe tiré de la doctrine des Pères.

Ils nous représentent la virginité comme une espèce de milieu entre les esprits et les corps ; et saint Augustin l'entend de la sorte, lorsqu'il parle en ces termes des vierges sacrées. « Elles ont, dit-il, en la chair quelque chose qui n'est pas de la chair, et qui tient de l'ange plutôt que de l'homme : *Habent aliquid jam non carnis in carne* [6]. » Les esprits et les corps, voilà les extrémités opposées ; la virginité, voilà le milieu qui participe de l'une et de l'autre. Elle est en la chair, dit saint Augustin ; c'est par là qu'elle tient aux hommes ; mais elle a, dit-il, dans la chair quelque chose qui n'est pas de la chair ; c'est par là qu'elle touche aux anges : tellement qu'elle est le milieu entre les esprits et les corps. C'est une perfection des hommes ; mais

1. Ms. : quels.
2. Ps. XLIV, 3.
3. Var. : ma sœur. — L'orateur a voulu généraliser la leçon.
4. Galat., IV, 4.
5. Ms. : croiez.
6. *De sancta Virginit.*, n. 12.

c'est un écoulement de la vie des anges. Et ce beau principe étant supposé, je ne m'étonne pas, Chrétiens, si la sainte virginité est intervenue pour unir, dans le mystère de l'Incarnation, la Divinité à la chair. Il y avait trop de disproportion entre la corruption de nos corps et la beauté immortelle de cet esprit pur : tellement que, pour mettre ensemble deux natures si éloignées, il fallait auparavant trouver un milieu dans lequel elles s'approchassent.

Il est tout trouvé, Chrétiens, et la sainte virginité peut faire ce grand effet par son entremise. Et s'il m'est permis aujourd'hui d'expliquer un si grand mystère par l'exemple des choses sensibles, j'en trouve quelque crayon imparfait dans la lumière qui nous éclaire. Il n'est rien de plus opposé que la lumière et les corps opaques. La lumière tombant dessus ne les peut jamais pénétre[r], parce que leur obscurité la repousse : il semble, au contraire, qu'elle s'en retire en réfléchissant ses rayons. Mais lorsqu'elle rencontre un corps transparent, elle y entre, elle s'y unit, parce qu'elle y trouve la transparence [1], qui approche de sa nature et a quelque chose de sa clarté. Ainsi nous pouvons dire, Messieurs, [p. 10] que la divinité du Fils de Dieu, voulant s'unir à un corps mortel, demandait en quelque façon que la virginité se mît entre-deux, parce qu'ayant quelque chose de spirituel, elle a pu préparer la chair à être unie à cet esprit pur.

Je ne le dis pas de moi-même : c'est un saint évêque d'Orient qui m'a donné ouverture à cette pensée ; et voici ses propres paroles, tirées fidèlement de son texte : *C'est*, dit-il [2], *la virginité qui fait que Dieu ne refuse pas de venir vivre avec les hommes ; c'est elle qui donne aux hommes des ailes pour prendre leur vol du côté du ciel ; et étant le lien sacré de la familiarité de l'homme avec Dieu, elle accorde par son entremise des choses si éloignées par nature.* S'il est ainsi, et n'en doutons pas, puisque de si grands hommes le disent, puisque

1. Édit. : l'éclat et la transparence. — Bossuet a souligné la première de ces deux expressions, ainsi que la conjonction, sans doute pour les supprimer.

2. Bossuet ajoute ici la référence : Greg. Nyss., *Orat. de Virg.*, [cap. II].

nous le voyons par tant de raisons ; ne croyez pas, ma très chère Sœur, que vous puissiez jamais manquer d'agrément pour Jésus, votre époux céleste, tant que vous porterez en vous-même ce qui l'a attiré du ciel en la terre. La bonté de Dieu est sans repentance : ce qu'il aime, il l'aime toujours ; et ayant cherché une fois avec tant d'ardeur la pureté virginale, il a toujours pour elle le même transport. Et aussi voyons-nous dans son Écriture qu'il la veut toujours avoir en sa compagnie : *Sequuntur Agnum quocumque ierit* [1]. Soyez donc vierge d'esprit et de corps, etc. Ainsi un chaste agrément vous conservera ce que la grâce de votre époux vous a accordé [2] : vous aurez toujours son affection, et vous n'offenserez pas sa jalousie. Il faut encore parler en un mot de cette jalousie de l'Époux céleste, et c'est par où je m'en vais conclure.

Troisième Point.

Que Dieu soit jaloux, Chrétiens, il s'en vante si souvent dans son Écriture, qu'il ne nous permet pas de l'ignorer. C'est une des qualités qu'il se donne dans le Décalogue : « Je suis, dit-il, le Seigneur ton Dieu, Dieu fort et jaloux : *Deus tuus, fortis, zelotes* [3]. » Et cette qualité de jaloux est si naturelle à Dieu, qu'elle fait un de ses noms, comme il est écrit en l'Exode : « *Dominus zelotes nomen ejus* [4] : Son nom est le Seigneur jaloux. » Il paraît donc assez que Dieu est jaloux, et peu de personnes l'ignorent. Mais que l'ouvrage de notre salut, que le mystère de la Rédemption, que nous honorons durant ces saints jours, soit un effet de sa jalousie, c'est ce que vous n'avez pas peut-être encore entendu, et qu'il est nécessaire que je vous explique, puisque mon sujet m'y conduit.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Dieu qui nous en assure en termes exprès par la bouche de son prophète Isaïe (XXXVII, 32) : « *De Jerusalem exibunt reliquiæ, et salvatio de monte Sion : zelus Domini exercituum*

1. Apoc., XIV, 4.
2. Var. : Vous conserverez par votre mérite ce que votre Époux vous a accordé.
3. Exod., XX, 5.
4. *Ibid.*, XXXIV, 14.

faciet istud : Dans les ruines de Jérusalem il restera un grand peuple, que Dieu délivrera de la mort ; le salut paraîtra en la montagne de Sion ; la jalousie du Dieu des armées fera cet ouvrage. » Après des paroles si claires, il n'est pas permis de douter que le mystère de notre salut ne soit un effet de jalousie ; mais de quelle sorte [p. 11] cela s'accomplit, il n'est pas fort aisé de le comprendre. Car, mes Sœurs, que la jalousie du Dieu des armées le porte à châtier ceux qui le méprisent, je le conçois sans difficulté. C'est le propre de la jalousie. Et je remarque aussi dans les saintes Lettres que Dieu n'y parle guère de sa jalousie, qu'il ne nous fasse en même temps craindre ses vengeances. « Je suis un Dieu jaloux, dit le Seigneur : *Deus fortis, zelotes ;* » et il ajoute aussitôt après : « vengeant les iniquités des pères sur les enfants : *visitans iniquitatem patrum in filios*[1]. » *Dieu est jaloux*, dit Moïse ; (Exod., XXXIV, 14), et il dit dans le même lieu que « Dieu est un feu consumant ; l'ardeur de sa jalousie brûle les pécheurs : *Dominus Deus tuus ignis consumens est, Deus æmulator*[2]. » Et le prophète Nahum (I, 2) a joint ces deux choses : « Le Seigneur est un Dieu jaloux, et le Seigneur est un Dieu vengeur : *Deus æmulator et ulciscens Dominus*, » tant ces deux qualités sont inséparables !

Que s'il est ainsi, Chrétiens, se peut-il faire que nous rencontrions le principe de notre salut dans la jalousie, qui semble être la source des vengeances ? Et après que le prophète a uni un Dieu jaloux et un Dieu vengeur, oserons-nous espérer de trouver ensemble un Dieu jaloux et un Dieu sauveur ? Néanmoins il est véritable : ce qui a sauvé le peuple fidèle, c'est la jalousie du Dieu des armées ; vous l'avez ouï de sa propre bouche : *Zelus Domini* [*exercituum faciet istud*][3]. Mais il ne vous faut plus tenir en suspens ; il est temps d'expliquer un si grand mystère. Un excellent auteur de l'antiquité nous en va donner l'ouverture. Ce grand homme (c'est Tertullien, dans le livre *De Carne Chri-*

1. Ms. : *iniquitates :* d'où le pluriel dans la traduction.
2. Deuter., IV, 24.
3. Ms. : *Zelus Domini*, etc. — *Is.*, XXXVII, 32.

sti) dit que Dieu a recouvert [1] son image, que « le diable avait enlevée, par une opération de jalousie : *Deus imaginem suam, a diabolo captam, æmula operatione recuperavit* [2]. » Voilà peu de paroles, Messieurs ; mais elles renferment un sens admirable qu'il faut tâcher de développer.

Pour cela, il est nécessaire de reprendre les choses d'un plus haut principe, et de rappeler en votre mémoire la témérité de cet ange, qui, par une audace inouïe, a voulu s'égaler à Dieu et se placer jusque dans son trône. Repoussé de sa main puissante et précipité dans l'abîme, il ne peut quitter le premier dessein de son audace démesurée, il se déclare hautement le rival de Dieu. C'est ainsi que Tertullien l'appelle [3], « *æmulus Dei :* le jaloux, le rival de Dieu. » Il se veut faire adorer en sa place ; il n'a pu occuper son trône, il lui veut enlever son bien. Il entre dans le paradis terrestre, furieux et désespéré : il y trouve l'image de Dieu, c'est-à-dire l'homme, image chérie et bien-aimée, que Dieu avait faite de sa propre main : il la séduit, il la corrompt. Surprise par ses flatteries, elle s'abandonne à lui. La parjure qu'elle est, l'ingrate et l'infidèle qu'elle est, au milieu des bienfaits de son époux, dans le lit même de son époux (pardonnez-moi la hardiesse de cette parole, que je ne trouve pas encore assez forte pour exprimer l'indignité de cette action), dans le lit même de son époux, elle se prostitue à son rival ! O insigne infidélité ! ô lâcheté sans [p. 12] [4] pareille ! Fallait-il quelque chose de plus que cette honteuse prostitution faite à la face de Dieu, pour l'exciter à jalousie ? Il s'y excite en effet. Mon épouse [5] s'est fait enlever, mon image s'est laissé corrompre, elle que j'avais faite avec tant d'amour, dont j'avais moi-même formé tous les traits, que j'avais animée d'un souffle de vie sorti de ma propre bouche !

1. *Recouvert*, recouvré. (Cf. Vaugelas, éd. Chassang, t. I, 69-72). Var. : a délivré.
2. *De Carne Christi*, n. 17.
3. *De spect.*, n. 2.
4. En tête de la page, d'une écriture un peu différente : « Ce n'était que de la boue, mais il l'aimait ; ce n'était, etc., mais il l'avait formée de ses mains. *Illa pupilla simul ac... honorat*, etc.
5. Var. : Il a enlevé mon épouse, il a corrompu mon image si chérie et si honorée, dont j'avais moi-même formé...

Que fera, mes Frères, ce Dieu fort et jaloux, irrité d'un si infâme abandonnement? que fera-t-il à cette épouse[1] qui a méprisé un si grand amour et offensé si fortement sa jalousie? Certainement il pouvait la perdre. Mais, ô jalousie miséricordieuse! il a mieux aimé la sauver. O rival! je ne veux point qu'elle soit ta proie; je ne la puis souffrir en tes mains : ce spectacle indigne irrite mon cœur et le provoque à jalousie. Piqué de ce sentiment, il court après pour la retirer : il descend du ciel en la terre, pour chercher son épouse qui s'y est perdue. Il vient nous sauver des mains de Satan, jaloux de nous voir en sa puissance. Vous l'avez vu ces jours passés naître en Bethléem; il vous a fait annoncer par ses anges qu'il était votre Sauveur : la jalousie du Dieu des armées a fait cet ouvrage. Certes, cette manière admirable dont il se sert pour nous retirer, montre assez, si nous l'entendons, que c'est la jalousie qui le fait agir. Car considérez, je vous prie, qu'il n'envoie pas ses anges pour nous délivrer; il y vient lui-même en personne : *Deus ipse veniet, et salvabit vos*[2]. Et cela, pour quelle raison? si ce n'est afin que nous comprenions que c'est à lui que nous devons tout, et que nous lui consacrions tout notre amour, comme nous tenons de lui seul tout notre salut.

C'est pourquoi nous voyons dans son Écriture qu'il n'est pas moins jaloux de sa qualité de Sauveur que de celle de Seigneur et de Dieu. Écoutez comme il en parle, Messieurs (Is., XLV, 21, 22) : *Ego Dominus, et non est ultra Deus absque me : Deus justus et salvans non est præter me*[3]. Il me semble que ce Dieu jaloux adresse sa voix, comme un amant passionné, à la nature humaine infidèle : O volage, ô prostituée! qui m'as quitté pour mon ennemi; n'est-ce pas moi qui suis le Seigneur, et il n'y a point de Dieu que moi? Regarde qu'il n'y a que moi qui te sauve; et si tu m'as oublié après t'avoir créé[e], reviens du moins quand je te délivre. Voyez, mes Frères, comme il est jaloux de la qualité de Sau-

1. Var. : à cette image.
2. Is., XXXV, 4.
3. Ici, les éditeurs ont ajouté une traduction : Je suis le Seigneur, et il n'y a point d'autre Dieu que moi; je suis le Dieu juste, et personne ne vous sauvera que moi.

veur. Et ailleurs, se glorifiant de l'ouvrage de notre salut : C'est moi, c'est moi, dit-il, qui l'ai fait ; ce ne sont ni mes anges, ni mes archanges, ni aucune des vertus célestes : « c'est moi seul qui l'ai fait, c'est moi seul qui vous porterai sur mes épaules, c'est moi seul qui vous sauverai : *Ego feci, [et] ego feram ; ego portabo, et salvabo* (Is., XLVI) [1]. » Tant il est jaloux de cette gloire, tant notre délivrance lui tient au cœur, tant [il] craint que nos affections ne se partagent !

Et [2] c'est pour cette même raison qu'il nous fait, dit saint Chrysostome [3], des présents si riches. Il voit que nous recevons à pleines mains les présents de son rival qui nous séduit (il nous amuse par une pomme ; il nous gagne par des biens trompeurs qui n'ont qu'une légère apparence). Chrétiens, il en est jaloux. Quoi ! l'on préfère des présents si vains à tant de bienfaits si considérables ! Que fera-t-il, dit saint Chrysostome ? Il fera comme un amant passionné, qui, voyant celle qu'il recherche gagnée par les présents des autres prétendants, multiplierait [4] aussi les siens sans mesure pour emporter le dessus, et la dégoûter des présents des autres : ainsi fait le Sauveur Jésus. Pour détourner nos yeux et nos cœurs des libéralités trompeuses de notre ennemi, il redouble ses dons jusqu'à l'infini : il nous donne son esprit et sa grâce, il nous donne son trône et sa gloire, il nous donne son royaume et son héritage, il nous donne sa personne et sa vie, il nous donne son corps et son sang. Et que ne nous donne-t-il pas ? Voyez, voyez, dit-il, si cet autre prétendant que vous écoutez, voyez s'il pourra égaler une telle munificence ! A quelque prix que ce soit, il est résolu de gagner nos cœurs ; et nous voudrions nous défendre d'une jalousie si obligeante ! J'en ai dit assez pour vous faire voir que le Dieu Sauveur est jaloux, et qu'il nous sauve par sa jalousie : *Æmula operatione*. Mais s'il en a l'ardeur et

1. Is., XLVI, 4. — Ms. : *ego salvabo.*

2. Ici, et en plusieurs autres endroits de ce sermon, abondent les ratures et les hésitations : on ne les retrouvera pas dans la *Profession pour le jour de la sainte Croix*, au 14 septembre de la même année. Il y a dans ce fait une confirmation de l'ordre que nous adoptons pour ces deux discours.

3. *In Epist. I ad Cor.*, Hom. XXIV, n. 2.

4. Var. : redouble.

les transports, il en a aussi les regards et la vigilance.

Il a, ma Sœur, des yeux de jaloux, toujours ouverts pour veiller sur vous, pour étudier tous vos pas, pour observer toutes vos démarches. Et sans m'engager dans de longues preuves d'une vérité si constante, considérez seulement l'état où vous êtes. Et ces grilles, et cette clôture, et tant de contraintes différentes, n'est-ce pas assez pour vous faire comprendre combien sa jalousie est délicate? Il vous renferme soigneusement, il rend de toutes parts l'abord difficile; il observe jusqu'à vos regards, et ce voile qu'il met sur votre tête montre assez qu'il est jaloux et de ceux qu'on jette sur vous et de ceux que vous jetez sur les autres. Il compte tous vos pas, il règle votre conduite jusqu'aux moindres choses : ne sont-ce pas des actions d'un amant jaloux? Il n'en fait pas ainsi à tous les fidèles; mais c'est que, s'il est jaloux de tous les autres, il l'est beaucoup plus de ses épouses. Étant donc ainsi observée de près, pour vous garantir des effets d'une jalousie si délicate, il ne vous reste, ma chère Sœur, qu'une obéissance toujours ponctuelle et un entier abandonnement de vos volontés. Marchez par la voie qu'il vous prescrit, par la règle qu'il vous a donnée, écoutez son ange qui vous avertit; ce sont vos supérieurs qui tiennent sa place. Vivant de la sorte, ma Sœur, espérez tout de son amour, et n'appréhendez [1] rien de sa jalousie.

Trop [2] long de parler de l'obéissance. [p. 14] *Ce mot suffira. Finir par une réflexion sur la jalousie.*

Sachez donc que ce Dieu jaloux veut que ses fidèles le soient aussi, et qu'une sainte jalousie nous soit comme un aiguillon [3] pour nous exciter à son service. « *Ecce venio cito ; tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam* (Apocal., III). Tenez fortement ce qui a été mis en vos mains, de peur que votre couronne ne soit donnée à un autre. » Pourquoi parle-t-il de la sorte? Pourquoi nous destiner une couronne qui doit briller sur une autre tête? Que ne la destinait-il tout d'abord à

1. Var. : ne craignez.

2. Édit. : « Il serait trop long... », et plus loin : « Il faut finir par... » Bossuet n'a point parlé ainsi en chaire. C'est pour lui seul qu'il faisait cette remarque sur son manuscrit.

3. Mot souligné. Mais si Bossuet a été tenté de le condamner, il ne l'a pas remplacé.

celui qui la devait enfin obtenir? Pour nous exciter à jalousie. C'est ainsi qu'il a fait à l'égard des Juifs[1]. *(Un mot en passant, en ce jour, de la vocation des Gentils.)* Dieu a appelé les Gentils pour exciter les Juifs à jalousie, de peur qu'ils ne perdissent la place que tant d'oracles divins leur avai[en]t promise. Saint Paul (Rom., XI) : *Illorum delicto salus est Gentibus, ut illos æmulentur* (v. 11). *Quamdiu ego sum Gentium apostolus, ministerium meum honorificabo : si quo modo ad æmulandum provocem carnem meam, ut salvos faciam aliquos ex illis*[2] (v. 13, 14). Comme un père, dit saint Chrysostome[3], qui appelle son fils pour le caresser ; ce fils mutin et opiniâtre refuse ses embrassements : il en fait approcher un autre, et il attire par la jalousie celui que l'amour n'avait pas gagné. Que tel ait été le dessein de Dieu,... *Ipsi me provocaverunt in eo qui non erat Deus, et irritaverunt in vanitatibus suis ; et ego provocabo eos in eo qui non est populus, et in gente stulta irritabo illos*[4].

Cet innocent artifice de sa bonté paternelle a été inutile aux Juifs. Dieu leur a voulu donner de la jalousie pour les enflammer à le suivre. Ils l'ont refusé. Vive Dieu! dit le Seigneur; cette jalousie sera[5] leur supplice. *Ibi erit fletus et stridor dentium... Et venient ab Oriente et Occidente, et Aquilone et Austro, et accumbent in regno Dei: et ecce sunt novissimi qui erunt primi, et sunt primi qui erunt novissimi* (Luc., XIII, 28, 29, 30). *Multi ab Oriente et Occidente venient, et recumbent*, seront assis, *cum Abraham, et Isaac, et Jacob in regno cælorum ; filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores*[6] (Matt., VIII, 11). Jalousie, et ensuite rage et désespoir : *ibi erit fletus et stridor dentium*[7]. L'un des grands supplices des damnés, de voir la place préparée pour eux : Que ce trône est auguste! que cette couronne est brillante! Elle était destinée pour moi, et je l'ai perdue par ce misérable plaisir d'un moment! — Chrétien, où est ton courage?

1. Deforis insère ici un petit développement de sa façon, pour compléter l'idée.
2. Ms. : *ex ipsis.*
3. *In Epist. ad Rom.*, hom. XVIII, n. 3.
4. Deuter., XXXII, 21.
5. Édit. : fera.
6. Ms. : *in regno Dei.*
7. Matth., VIII, 11.

Donc, ma Sœur, *tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.* La couronne de l'époux appartient en quelque sorte à l'épouse : ne la perdez pas. Songez au dédain [1] que l'on a pour une épouse répudiée, etc.

1. Var. : au mépris. — Dans toute cette péroraison, où, comme on le voit, les idées sont simplement indiquées, M. Lachat a maintenu, sans s'en douter, les traductions et les additions de Deforis, qu'il se vantait de découvrir toujours du premier coup d'œil.

SUR LA CHARITÉ FRATERNELLE.

Vendredi après les Cendres, 13 février 1660.

Avant de commencer la série de ses prédications dans l'église des Minimes, pour le Carême de 1660, Bossuet eut à fournir son tribut aux œuvres charitables, qui ne faisaient jamais en vain appel à son secours. Le vendredi après les Cendres, il prêche en faveur des Nouvelles Catholiques, et le lendemain aux Nouveaux Convertis. La date du sermon sur *la Charité fraternelle*, donnée par Floquet [1] et Gandar [2], est confirmée par l'analyse d'un auditeur inconnu, que nous avons rencontrée, avec celle d'autres sermons, dont quelques-uns de Bossuet, dans un cahier manuscrit, conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève (Ms. 1558, in-4°) [3]. Notre sermon fut prononcé aux Nouvelles Catholiques, rue Sainte-Avoye, à Paris. Nous avons montré dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet* (p. 17-21) le grand parti que l'auteur avait tiré de ses extraits de saint Augustin pour la rédaction hâtive de ce sermon. Nous reproduisons en note des *Remarques morales*, en français, qu'il avait écrites en lisant la Lettre XVIIIe de saint Augustin [4].

1. *Études*..., t. II, p. 63.— M. Floquet, entendant par *Premier vendredi de Carême* celui qui suit le premier dimanche, retardait ce sermon jusqu'au 20 février.

2. *Bossuet orateur*, p. 297.

3. Cf. *Revue Bossuet*, juin 1907, p. 23-39 : *Les prédications du carême de 1660, à Paris.*

4. (*Notez :* amour des ennemis.) « Trois sortes de personnes sont reprises par cette doctrine : — Ceux qui ne veulent pas aimer leurs ennemis. La charité est une dette à tous ; et encore qu'un homme renonce à l'amour que vous lui devez, vous n'êtes pas quitte, parce que vous lui devez comme membre, et il ne peut renoncer à ce qui lui est dû comme membre, parce que l'injure retourne sur tout le corps ; c'est donc au chef à nous en exempter, et il ne nous en exempte qu'en les retranchant du corps et en les envoyant aux ténèbres extérieures. — Ceux qui se contentent de leur avoir donné une fois ou deux quelque marque d'affection, et croient s'être acquittés de la dette. Ils ne considèrent pas quelle est la nature de la charité toujours féconde. C'est une source vive qui ne s'épuise pas, mais qui s'étend par son cours ; qui ne se perd pas, mais qui se multiplie par son action, parce qu'elle vient de Dieu au dedans de nous : *Deus caritas est.* — Ceux qui se contentant d'aimer leurs ennemis ne se veulent pas mettre en peine de gagner leur amitié. La nature de cette dette est telle, qu'il y a obligation à la demander, et qu'on perd la charité si on ne l'exige. Trésor divin de la communication des fidèles, société fraternelle qu'il faut exiger : combien il est beau et utile de recevoir la charité de ses frères. C'est Jésus-Christ qui aime et qui est aimé. On s'échauffe mutuellement, et on lie plus étroitement les membres entre eux par cette sincère correspondance. Or la perfection est dans l'unité : *Summum est ipsa beatitas, infimum quod nec beatum esse potest nec miserum. Quod vero medium, vivit inclinatione ad infimum misere, conversione ad summum beate vivit. Qui Christo credit, non superbit in medio, atque in summo inhærere fit idoneus.* »

SOMMAIRE [1]. *Diligite inimicos vestros.*

Exorde. Dette, charité. Quelle nature de dette.

[*1er point.*] C'est à Dieu [2] qu'on doit l'amour pour ses frères, et non pas aux hommes : par conséquent la dette est indispensable.

La colère se change en haine ; elle s'aigrit comme une liqueur. — Charité ne s'épuise jamais. — Se fortifie dans les rebuts : Jésus-Christ : *O generatio prava... ; adduc filium tuum.*

[*2e point.*] Lorsque notre ennemi est à nos pieds, alors c'est le temps de lui bienfaire. Exemple : David. — *Noli vinci a malo.* — *Ut sint duo boni, non ut malus contra malum.* — Se faire violence pour recevoir en son cœur son ennemi ; l'incorporer par les bienfaits. Comme un arbre enté. Comparaison ; saint Augustin.

[*3e point.*] *Plena pietatis atque misericordiæ vindicta martyrum, adversus regnum peccati* [3]. — Deux choses : 1° les venge de leurs ennemis : saint Paul, saint Étienne ; 2° fait que leurs ennemis les vengent : *Hoc utique* [4] *in se prosternebat...* Saint Augustin. — Schisme : *Qui gladio* [*percutit*], *gladio peribit.*

[*Addition* [5] *sans renvoi :*] Si la dette de la charité était simplement des hommes à l'égard des hommes, quand nos frères manqueraient à leur devoir, nous serions quittes envers eux. Mais cette dette regarde Dieu, parce qu'ils sont ses images, et Jésus-Christ, parce qu'ils sont ses membres. — *Quid prodest* [6] *inter lædentem et læsum, nisi quod ille prior est, at iste posterior? uterque tamen læsi hominis Deo reus est.*

Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos.

Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent; priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. (Matth., v, 44.)

L'homme est celui des animaux qui est le plus né pour la concorde, et l'homme est celui des animaux où l'inimitié et la haine font de plus sanglantes tragédies.

1. Ms. : f. fr. 12822, f. 24. — Le sermon, f. 17-23. Premier exorde, à la fin du ms.

2. Lachat : « C'est-à-dire. » — Nous renonçons à relever toutes les inexactitudes que cet éditeur, et tous les autres après lui, entassent ici en quelques lignes.

3. Bossuet ne donne qu'un *sommaire* de tous ces textes : pour trouver la leçon exacte, il faut se reporter au corps du discours.

4. Ms. : *enim.*

5. Deforis et ses imitateurs introduisent cette addition dans le 1er point, assez heureusement, du reste. Elle me paraît toutefois n'avoir été écrite que plus tard, avec le sommaire, pour rappeler un développement oral.

6. *Sic.* — L'offenseur et l'offensé ont tort successivement.

Nous ne pouvons vivre sans société, et nous ne pouvons aussi y durer longtemps. *Nihil est homini amicum sine homine amico* [1] : la douceur de la conversation et la nécessité du commerce nous fait désirer d'être ensemble, et nous n'y pouvons demeurer en paix : nous nous cherchons, nous nous déchirons ; et dans une telle contrariété de nos désirs, nous sommes contraints de reconnaître, avec le grand saint Augustin, qu'il n'est rien [2] de plus sociable ni de plus discordant que l'homme ; le premier, par la condition de notre nature ; le second, par le désordre de nos vices [3] : *Nihil est quam hoc genus tam discordiosum vitio, tam sociale natura* [4]. Le Fils de Dieu voulant s'opposer à cette humeur discordante, et ramener les hommes à cette unité que la nature leur demande, vient aujourd'hui lier les esprits par les nœuds d'une charité indissoluble ; et il ordonne que l'alliance par laquelle il nous unit en lui-même soit si sainte, si ferme, si inviolable, qu'elle ne puisse être ébranlée par aucune injure. *Aimez*, dit-il, *vos ennemis* [5], [*faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient.*] Une vérité si importante mérite bien, Messieurs, d'être méditée ; [invoquons l']Esprit de paix [par l'intercession de Marie], qui a porté en ses entrailles [celui] qui a terminé toutes les querelles et tué toutes les inimitiés en sa personne [6] : *Ave.*

[P. 1] La charité fraternelle est une dette par laquelle [7] nous nous sommes redevables les uns aux autres ; et non seulement c'est une dette, mais je ne crains point de vous assurer que c'est la seule dette des chrétiens, selon ce que dit l'apôtre saint Paul : « *Nemini quidquam debeatis*, [*nisi ut invicem diligatis*] [8] : Ne devez rien à personne, sinon de vous aimer mutuellement. » Comme l'évangile que je dois traiter m'oblige

1. S. Aug., *Epist. ad Prob.*, n. 4.
2. Var. : que nous sommes, de tous les animaux, et les plus sociables et les plus farouches.
3. Var. : le dérèglement de nos convoitises. — *Premier*, *second*, au neutre.
4. S. Aug., *De Civit. Dei*, lib. XII, cap. XXVII, n. 1. — Ms. *Nihil est humano genere...*
5. Ms. : ennemis, etc. — *Plus loin :* méditée, etc. *Ave.* Esprit...
6. Ephes., II, 14, 15, 16.
7. Var. : dont.
8. Rom., XIII, 8.

à vous parler de cette dette, pour ne point perdre le temps inutilement dans une matière si importante, je remarquerai d'abord trois conditions admirables de cette dette sacrée, que je trouve distinctement dans les paroles de mon texte et qui feront le partage de ce discours. Premièrement, Messieurs, cette dette a cela de propre que, quelque soin que nous prenions de la bien payer, nous ne pouvons jamais en être quittes. Et cette obligation va si loin, que celui-là même à qui nous devons ne peut pas nous en décharger, tant elle est privilégiée et indispensable. Secondement, Messieurs, ce n'est pas assez de payer fidèlement cette dette aux autres ; mais il y a encore obligation d'en exiger autant d'eux [1]. Vous devez la charité, et on vous la doit ; et telle est la nature de cette dette, que vous devez non seulement la recevoir quand on vous la paye, mais encore l'exiger quand on la refuse : et c'est la seconde condition de cette dette mystérieuse. Enfin la troisième et la dernière, c'est qu'il ne suffit pas de l'exiger simplement : si on ne veut pas la donner de bonne grâce, il faut en quelque sorte l'extorquer par force, et pour cela demander main-forte à la puissance supérieure [2].

Retenez, s'il vous plaît, Messieurs, les trois obligations de cette dette de charité, et remarquez-les clairement dans les paroles de mon texte.

Je vous ai dit avant toutes choses que nous ne pouvons jamais en être quittes, quand même ceux à qui nous devons voudraient bien nous la remettre [3]. Voyez-le dans notre évangile. Ha ! vos ennemis vous en quittent ; ils n'ont que faire, disent-ils, de votre amitié : et néanmoins, dit le Fils de Dieu, je veux que vous les aimiez : « *Diligite inimicos vestros :* Aimez vos ennemis. » Secondement j'ai dit que, non content[s] de payer toujours cette dette, vous la deviez encore exiger des autres, et qu'il y a obligation de le faire. Ha ! vos ennemis vous la refusent : exigez-la par vos bons offices [4] ; pressez-les

1. Var. : de l'exiger d'eux.

2. « S'il y a dans ce plan quelque apparence de subtilité, c'est l'inconvénient de la fréquentation de saint Augustin, tout grand homme qu'il est. Bossuet, d'ailleurs, s'y laissera de moins en moins entraîner à l'avenir. » (*Histoire critique*.... p. 19.)

3. Var. : nous en décharger.

4. Var. : services. — bienfaits. — Les éditeurs font tout entrer dans le texte.

en leur faisant du bien [1] : « *Benefacite his qui oderunt vos:* Faites du bien à ceux qui vous haïssent. » [p. 1, v°]. Enfin j'ai dit en troisième lieu, Messieurs, que, s'ils persistent toujours dans cet injuste refus, il faut, pour ainsi dire, les y contraindre par les formes, c'est-à-dire avoir recours à la puissance supérieure. Ha! vos ennemis opiniâtres sont insensibles à vos bienfaits, ils résistent à toutes ces douces contraintes que vous tâchez d'exercer sur eux pour les obliger à vous aimer : allez à la puissance suprême, donnez votre requête à celui qui seul est capable de fléchir les cœurs; qu'il vous fasse faire justice : « *Orate pro persequentibus vos :* Priez pour ceux qui vous persécutent. » Voilà les trois obligations de la charité fraternelle, que je me propose de vous expliquer avec le secours de la grâce.

Premier Point.

Dans l'obligation de payer cette dette mystérieuse de la charité fraternelle, je trouve deux erreurs très considérables, qu'il est nécessaire que nous combattions par la doctrine de l'Évangile. La première est celle des Juifs, qui voulaient bien avouer qu'ils devaient de l'amour à leurs prochains, mais qui ne pouvaient demeurer d'accord qu'ils dussent rien à leurs ennemis; au contraire, qui se croyaient bien autorisés à leur rendre le mal pour le mal et la haine pour la haine : *Dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum* [2]. La seconde est celle de quelques chrétiens, qui, ayant appris de l'Évangile l'obligation indispensable d'avoir de l'amour pour leurs ennemis, croient s'être acquittés de ce devoir quand ils leur ont donné une fois ou deux quelques marques de charité, et se lassent après de continuer ce devoir si saint, et si généreux, et [si] nécessaire [3] de la fraternité chrétienne. Contre ces deux erreurs différentes, j'entreprends de prouver en premier lieu, Messieurs, que nous devons de l'amour à nos ennemis, encore qu'ils en manquent

1. Var. : en les obligeant.
2. Matth., v. 43.
3. Première rédaction : ce devoir généreux et nécessaire. — Les éditeurs omettent *si*, devenu indispensable dans la seconde rédaction.

pour nous : secondement, et que ce n'est pas assez de leur en donner une fois, mais que nous sommes obligés, dans toutes les occasions qui se rencontrent, de leur réitérer des marques d'une dilection persévérante.

Pour ce qui regarde l'obligation de la charité fraternelle, je dis, ou plutôt c'est Jésus-Christ, Messieurs, c'est l'Évangile qui le dit, qu'aucun des chrétiens n'en est excepté, non pas même nos ennemis, parce qu'ils sont tous nos prochains. Et pour établir solidement cette vérité évangélique, proposons en peu de paroles les raisons que l'on y pourrait opposer. Voici donc ce que pensent les hommes charnels qui se flattent dans leurs passions et dans leurs haines [p. 2] injustes : Nous confessons, disent-ils, que nous devons de l'amour à nos prochains qui en usent bien avec nous ; mais moi, que je doive mon affection à cet homme qui la rejette, à cet homme qui a rompu le premier tous les liens qui nous unissaient, c'est ce qu'il m'est impossible d'entendre ; ni que la charité lui soit due, puisqu'il en méprise toutes les lois. Vous ne le comprenez pas, dites-vous ; si est-ce néanmoins qu'il le faut croire [1], et que la charité lui est due par cette obligation [2] si étroite qu'il n'y a aucun homme vivant qui puisse jamais vous en dispenser, parce que cette dette est fondée sur un titre qui ne dépend pas de la puissance des hommes. Quel est ce titre? Le voici, Messieurs, écrit de la main de l'Apôtre en la divine Épître aux Romains : « *Multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alter alterius membra* [3] : Quoique nous soyons plusieurs, nous sommes un même corps en Jésus-Christ, et nous sommes chacun en particulier les membres les uns des autres. » De ce titre si bien écrit je tire, Messieurs, cette conséquence. La liaison qui est entre nous vient de Jésus et de son esprit : ce principe de notre union est divin et surnaturel ; donc toute la nature jointe ensemble ne doit pas être capable de la dissoudre. Si votre ennemi la rompt le premier, il entreprend contre Jésus-Christ : vous ne devez pas suivre ce mauvais exemple. Quoiqu'il

1. Var. : Vous ne pouvez pas le comprendre? Et moi, je vous dis qu'il faut le croire.

2. Var. : par une obligation.

3. Rom., XII, 5.

rejette votre affection, vous ne laissez pas de la lui devoir, parce que cette dette n'est pas pour lui seul, et dépend d'un plus haut principe. — Mais il m'a fait déclarer qu'il m'en tenait quitte ! — Mais il n'est pas en son pouvoir d'y renoncer, parce que vous lui devez cette affection cordiale, sincère et inébranlable, comme membre de Jésus-Christ. Or il ne peut pas renoncer à ce qui lui convient comme membre, parce que cette qualité regarde l'honneur de Jésus-Christ même. Il est dans l'usage des choses humaines que je ne puis renoncer à un droit au préjudice d'un tiers. Jésus, comme chef, est intéressé à cette sincère charité que nous devons à ses membres. Il ne nous est pas permis d'y renoncer, parce que l'injure en retomberait sur tout le corps ; elle retournerait même contre le chef [1]. Il n'y a que Satan et les damnés qu'il nous soit permis de haïr, parce qu'ils ne sont plus du corps de l'Église, dont Jésus les a retranchés éternellement. Exercez votre haine tant qu'il vous plaira contre ces ennemis irréconciliables. Mais si nous sommes à Jésus-Christ, nous sommes toujours obligés d'aimer tout ce qui est ou peut être à lui.

Chrétiens, ne disputons pas une vérité si constante, prononcée si souvent par le Fils de Dieu, écrite si clairement dans son Évangile. Que si vous voulez savoir combien cette dette est nécessaire [2], jugez-en par ces paroles de notre Sauveur : *Si offers munus tuum..., vade prius reconciliari fratri tuo* [3]. Il semble qu'il n'y a point de devoir plus saint que celui [4] de rendre à Dieu ses hommages ; toutefois j'apprends de Jésus-Christ même qu'il y a une obligation plus pressante : « Va-t'en te réconcilier avec ton frère, *vade prius.* » O devoir de la charité ! « Dieu méprise son propre honneur, dit saint Chrysostome, pour établir l'amour envers le prochain : *Honorem suum despicit, dum in proximo charitatem requirit :* » « Il ordonne que son culte soit interrompu, afin que la charité soit rétablie ; et il nous

1. Les éditeurs intercalent ici deux phrases, que Bossuet ajouta plus tard : « Si la dette de la charité... » (Voy. ci-dessus, fin du sommaire.)

2. Var. : cette obligation est pressante.

3. Matth., v. 23. 24.

4. Ms. : que celle. — Bossuet vient d'effacer : « ni d'obligation plus pressante. »

[p. 2, v°] fait entendre par là que l'offrande qui lui plaît le plus, c'est un cœur paisible et sans fiel, et une âme saintement réconciliée. *Interrumpatur, inquit, cultus meus, ut vestra charitas integretur: sacrificium mihi est fratrum reconciliatio*[1]. » Reconnaissons donc, Chrétiens, que l'obligation de la charité est bien établie, puisque Dieu même ne veut être payé du culte que nous lui devons, qu'après que nous nous serons acquittés de l'amour qu'il nous ordonne d'avoir pour nos frères. Nous aurions trop mauvaise grâce de contester une dette si bien avérée ; et il vaut mieux que nous cherchions le terme qui nous est donné pour payer.

Saint Paul (Ephes., IV, 26) : « *Sol non occidat super iracundiam vestram :* Que le soleil ne se couche pas sur votre colère. » Ha ! mes Frères, que ce terme est court ! mais c'est que cette obligation est bien pressante ; il ne veut pas que la colère demeure longtemps dans votre cœur[2], de peur que, s'aigrissant insensiblement comme une liqueur dans un vaisseau, elle ne se tourne en haine implacable. La colère a un mouvement soudain et précipité. La charité ordinairement n'en est pas beaucoup altérée ; mais en croupissant elle s'aigrit, parce qu'elle passe dans le cœur, et ne change pas sa disposition[3]. C'est ce que craint le divin Apôtre. Ha ! quelque grande que soit votre colère, *que le soleil*, dit-il, *ne se couche pas qu'elle ne soit entièrement apaisée.* La nuit est le temps du repos, elle est destinée pour le sommeil. Saint Paul ne peut pas comprendre qu'un chrétien, enfant de paix et de charité, puisse faire un sommeil tranquille ni goûter quelque repos, ayant le cœur ulcéré[4] contre son frère. Il appréhende l'obscurité[5] de la nuit. Durant le jour, dit saint Chrysostome[6], l'esprit, diverti ailleurs, ne s'occupe pas si fortement de la pensée de cette injure ; mais la nuit, l'obscurité,

1. *Homil.* XVI. *in Matth.*

2. Var. : vous demeure longtemps dans le cœur.

3. Édit. : et change sa disposition. — On a cru qu'il s'agissait de la disposition du cœur; Bossuet veut sans doute parler de la disposition de la colère. La première rédaction montre quelle est cette disposition : « La colère a un mouvement soudain : en croupissant, elle s'aigrit *et se tourne en haine.* »

4. Var. : aigri.

5. Var. : les ténèbres.

6. *Ubi supra.*

le secret et la solitude, le laissant tout seul, rappellent [1] toutes les images fâcheuses. Il la dit, cette injure, il la dit d'un ton aigre et méprisant! Les ondes de la colère s'élèvent plus fort, et l'inflammation se met dans la plaie. Ainsi, tandis que le soleil luit, calmez ces mouvements impétueux, et ne goûtez point le sommeil que vous n'ayez donné la paix à votre âme. Voilà une dette bien établie : mais montrons encore qu'il ne suffit pas de la payer une fois, et qu'elle ne peut être acquittée que par une affection constante [2].

Saint Augustin, Messieurs, vous l'expliquera par des paroles qui ne sont pas moins belles que solides. « Nous devons toujours la charité, et c'est, dit-il, la seule chose de laquelle, encore que nous la rendions [3], nous ne laissons pas d'être redevables : *Semper debeo charitatem, quæ sola, etiam reddita, semper detinet debitorem.* Car on la rend, poursuit-il, lorsqu'on aime son prochain ; et en la rendant on la doit toujours, parce qu'on ne doit jamais cesser de l'aimer [4] : *Redditur enim cum impenditur ; debetur autem, etiamsi reddita fuerit ; quia nullum est tempus quando impendenda jam non sit* [5]. » Reconnaissez donc, Chrétiens, qu'un fidèle n'est jamais quitte du devoir de la charité : toujours prêt à le recevoir, et toujours prêt à le rendre. Si on le prévient, il doit suivre ; si on l'attend, il doit prévenir, et dire avec le même saint Augustin dans cette abondance d'un cœur chrétien : « Je reçois de vous avec joie, et je vous rends volontiers la charité mutuelle : *Mutuam tibi charitatem libens reddo, gaudensque recipio* [6]. » Mais je ne me contente pas de ce faible commencement ; « je demande encore celle que je reçois, [p. 3] et je dois encore celle que je rends : *Quam recipio adhuc repeto, quam reddo adhuc debeo.* » Ainsi, que je n'entende plus ces froides paroles : Je lui devais la charité ; hé bien! je l'ai rendue, je suis quitte : je l'ai salué en telle rencontre, et il a détourné la tête ; j'ai fait telles

1. Var. : la nuit, le laissant tout seul, rappelle.

2. Tout ce paragraphe, depuis : *Saint Paul...* est marqué d'un trait à la sanguine ; peut-être est-ce pour l'importance : le sommaire semble l'indiquer.

3. Var. : lors même que nous la rendons.

4. Var. : de le faire.

5. *Epist.* CXCII, n. 1.

6. *Ibid.*, n. 2.

avances, qu'il a méprisées ; il n'y a plus de retour. O vous qui parlez de la sorte, que vous êtes peu chrétien ! vous ne l'êtes point du tout. Que vous ignorez la force, que vous savez peu la nature de la charité toujours féconde ! C'est une source vive, qui ne s'épuise pas, mais qui s'étend par son cours ; c'est une flamme toujours agissante, qui ne se perd pas, mais qui se multiplie par son action [1]. Ha ! qu'il est aisé de juger que tout ce que vous vous vantez d'avoir fait [2] n'était qu'une froide grimace ! Si c'était la charité, elle ne s'arrêterait pas. La charité ne sait pas se donner de bornes, parce qu'elle vient d'un Esprit qui n'en a pas : *Charitas Dei diffusa est* [3]. Cent fois rejetée, cent fois elle revient à la charge : elle s'échauffe par la résistance que l'on lui fait ; plus elle voit un cœur ulcéré, plus elle tâche de le gagner par son affection [4]. Jésus-Christ aux Juifs : *O generatio incredula et perversa, quousque ero vobiscum? usquequo patiar vos? Afferte huc illum ad me* [5]. Il ne pouvait plus souffrir les Juifs, il ne pouvait s'empêcher de leur bienfaire, de [leur donner] des marques de son affection. Race infidèle et maudite, amenez ici votre fils. O Dieu ! que ces paroles semblent mal suivie[s] ! Là paraît une juste indignation, et ici une tendresse incomparable ; là l'ingratitude des Juifs, qui contraint la patience même à se plaindre ; ici la charité, qui ne peut être vaincue ni arrêtée par aucune injure. C'est ainsi qu'agit la charité. Comme elle sait l'importance de cette dette mutuelle des chrétiens, elle la rend volontiers, et elle plaint celui qui la refuse : elle l'exige de lui pour son bien [6] ; et ce qu'on ne lui donne pas de bonne grâce, elle tâche de le mériter par ses bienfaits : *Benefacite his qui oderunt vos*. C'est ma seconde partie.

1. Édit. : « parce que... » — Une ligne interpolée.
2. Var. : ce que vous avez fait.
3. Ms. : *diffusa est*, etc. Rom., V, 5.
4. Édit. : « *Benefacite his qui oderunt vos*. C'est ma seconde partie. » — Le sommaire donne la clé d'un remaniement très confus au manuscrit. M. Lachat renvoie dix lignes dans le second point.
5. Matth., XVII, 16.
6. Var. : elle tâche de les attirer comme elle peut.

Second Point.

Il ne suffit pas, Chrétiens, de payer fidèlement à nos frères, je dis même à nos frères qui nous haïssent, la charité que nous leur devons ; il faut encore l'exiger d'eux. *Aimez vos ennemis*, dit le Fils de Dieu : *Diligite ;* mais tâchez de les contraindre à vous aimer, et forcez-les-y par vos bienfaits : *Benefacite*. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin, que j'ai suivi dans tout ce discours, qu'il y a cette différence entre les dettes ordinaires et celle [1] de la charité fraternelle, que « lorsqu'on vous doit de l'argent, c'est faire grâce que de le quitter, c'est témoigner de l'affection ; au contraire, dit-il, pour la charité : jamais vous ne la donnez sincèrement, si vous n'êtes aussi soigneux de l'exiger que vous avez été fidèle à la rendre : *Pecuniam cui dederimus, tunc* [*ei*] *benevolentiores erimus, si recipere non quæramus ; non autem potest esse verus charitatis impensor, nisi fuerit benignus exactor* [2]. » Et il en rend cette raison admirable, digne certainement de son grand génie, mais digne de Jésus-Christ, et prise du fond même de son Évangile : c'est que l'argent que vous donnez « profite à celui qui le reçoit et périt pour celui qui le donne : *Accedit cui datur, recedit a quo datur ;* » au lieu que *la charité enrichit celui qui* [p. 3, v°] *la rend, plutôt que celui qui la reçoit.* Ainsi c'est faire du bien à nos frères que d'exiger d'eux cette dette dont le payement les sanctifie. Si vous les aimez, faites qu'ils vous aiment : vous ne pouvez pas les aimer que vous ne désiriez qu'ils soient bons ; et ils ne le seront pas, s'ils n'arrachent de leurs cœurs le mal de l'inimitié. Vous voyez donc manifestement que l'amour charitable que vous leur devez vous doit faire désirer les occasions qui peuvent les forcer à vous en rendre ; et cela ne se pouvant faire qu'en les servant dans leur besoin, reconnaissez que la loi de la charité vous oblige justement de leur bienfaire : *Benefacite his qui oderunt vos.*

Pour mettre en pratique ce commandement et tirer quelque utilité de cette doctrine, s'il arrive jamais que

1. Var. : la dette.

2. *Loco sup. citat.*

Dieu permette que vos ennemis aient besoin de votre secours, n'écoutez pas, mes Frères, les sentiments de vengeance ; mais croyez que cette occasion vous est donnée pour vaincre leur obstination [1]. Je [2] ne puis lire sans être touché la générosité de David au premier livre des Rois. Saül le cherchait pour le faire mourir [3] : il avait mis pour cela toute son armée en campagne : « Allez partout, disait-il ; soyez plus vigilants que jamais : *Curiosius agite ;* remarquez tous ses pas, pénétrez toutes ses retraites, *considerate locum ubi sit pes ejus ;... videte omnia latibula ejus ;* fût-il dans les entrailles de la terre, je l'y trouverai, dit Saül, cet ennemi de ma couronne ! *Quod si etiam in terram se abstruserit, perscrutabor eum in cunctis millibus Juda* [4]. Que la fureur des hommes est impuissante contre ceux que Dieu protège ! David, fugitif et abandonné, est délivré des mains de Saül ; et Saül avec toute sa puissance tombe deux fois coup sur coup entre les mains de ce fugitif. Il le rencontre seul dans une caverne, il entre une autre fois dans sa tente pendant que tous ses gardes dormaient. Le voilà maître de la vie de son ennemi ; ses gens l'excitent à s'en défaire : « Voici, voici le jour, disent-ils, que le Seigneur vous a promis, disant : Je livrerai ton ennemi dans tes mains : *Ecce dies de qua locutus est Dominus ad te : Ego tradam tibi inimicum tuum :* servez-vous de cette occasion. Dieu me garde, dit David, de le faire ! *Propitius sit mihi Dominus, ne faciam hanc rem* [5] ! » Le Seigneur, dites-vous, me l'a livré ; et c'est pour cela même que je veux le conserver soigneusement. « Le meurtre d'un homme n'est pas un don de Dieu : *Hominis interemptio Domini donum non est :* » il ne met pas nos ennemis dans nos mains afin qu'on les massacre, mais plutôt afin qu'on les sauve. C'est pourquoi « je veux répondre aux bienfaits de Dieu par des sentiments de douceur : *Beneficio Dei mea lenitate respondebo* [6] ;

1. Var. : leur dureté. — Ms. : *sa* dureté. — *son* obstination.

2. Ici se placent dans les éditions six lignes que nous transportons plus loin, d'après une indication formelle du manuscrit (f. 20). Toutefois les premiers mots n'ayant pas été repris par Bossuet ; nous les donnons ici en variante : « Enfin il a fallu passer par mes mains ! voici le temps... »

3. Var. : mettre à mort.

4. I Reg., XXIII, 22, 23.

5. I Reg., XXIV, 5, 7.

6. Ms. : *respondebo lenitate.*

et au lieu d'une victime [p. 3bis] humaine, j'offrirai à sa bonté qui me protège un sacrifice de miséricorde, qui sera une hostie plus agréable : *Pro humana victima clementiam offeram*. Je ne veux pas que la bonté de mon Dieu coûte du sang à mon ennemi : *Gratiam sanguine non cruentabo.* »

C'est saint [1] Basile de Séleucie qui paraphrase ainsi les paroles de David [2]. Non seulement il ne veut pas le tuer, mais il retient la main de ses gens. Si vous ne voulez pas le tuer vous-même, laissez-nous faire, lui disaient-ils ; c'est moi-même, dit Abisaï, qui vous en veux délivrer, et vous mettre la couronne sur la tête par la mort de cet ennemi : *je m'en vais le percer de ma lance* [3]. Non, non, dit David, je vous le défends. Vive le Seigneur [4] ! Dieu est le maître de sa vie : il en disposera à sa volonté ; mais je ne souffrirai pas qu'on mette la main sur lui. Non content de retenir ses soldats, il reproche à ceux de Saül le peu de soin qu'ils ont eu de le garder. Est-ce ainsi, leur dit-il, que vous gardez le roi votre maître ? « Vive Dieu ! vous êtes tous des enfants de mort, qui dormez auprès de sa personne, et qui avez si peu de soin de l'oint du Seigneur [5] : *Vivit Dominus ! quoniam filii mortis estis vos, qui non custodistis dominum vestrum, christum Domini* [6]. » Voilà un véritable enfant de la paix, qui rend le bien pour le mal, qui garde celui qui le persécute, qui défend celui qui le veut tuer ; si tendre et si délicat sur ce point, qu'ayant coupé un bout de sa robe pour lui montrer qu'il pouvait le faire mourir, [il] craint d'en avoir trop fait : *Percussit cor suum David, eo quod abscidisset oram chlamydis Saul* [7] : confus en sa conscience d'avoir mis seulement la main et de s'être servi de l'épée contre la robe de son ennemi. Suivez, mes Frères, un si grand exemple : lorsque votre ennemi a besoin de vous, lorsqu'il semble que Dieu le met à vos pieds par la nécessité où il est d'implorer votre secours, n'écoutez pas

1. Bossuet qualifie toujours ainsi ce personnage.

2. *Orat.* XVI, *in David.*

3. I Reg., XXVI, 8, 9.

4. Édit. : Vive le Seigneur Dieu ! Il est le maître... — Texte et variante brouillés à plaisir.

5. *Ibid.*, 15, 16.

6. Bossuet ajoute, entre les lignes, à la suite du texte latin : « Où est sa lance, etc. ? »

7. *Ibid.*, XXIV, 6.

les conseils de vengeance. — Ha! voici le temps de lui rendre ce qu'il m'a prêté. — Non, ne parlez pas de la sorte; croyez qu'il n'est en cet état que par la permission divine[1], et, Dieu ne l'ayant permis que pour vous donner le moyen de le gagner, vous offensez sa bonté, si vous laissez passer cette occasion et si vous vous prévalez de cette rencontre pour exercer votre vengeance.

C'est, Messieurs, en cette manière que Dieu nous permet de combattre nos ennemis. Nouveau genre de combat, où nous voyons aux mains, non point la fureur contre la fureur, ni la haine contre la haine (c'est un combat de bêtes farouches); mais le vrai combat qui nous est permis, c'est de combattre la haine par la douceur, les injures par les bienfaits, l'injustice par la charité : voilà le combat que Dieu aime à voir : « un bon combattant contre un mauvais pour le gagner, et non pas deux mauvais qui se déchirent l'un l'autre : *Ut sit bonus contra malum, non ut sint duo mali*[2]. » C'est ainsi, dit saint Paul, qu'il vous faut combattre : « *Noli vinci a malo :* Ne vous laissez point abattre par le mauvais, mais surmontez le mauvais par le bien : *sed vince in bono malum*[3]. » Vous vous laissez abattre lorsque vous vous abandonnez à la colère, lorsque vous vous tourmentez par le ressentiment d'une injure. *Fructus* [3*bis*, v°] *lædentis in dolore læsi est*[4]. C'est ce que prétend votre ennemi : il croit n'avoir rien fait jusqu'à ce que vous témoigniez du ressentiment. Enfin il sent le mal que je lui ai fait! Il rit de votre douleur, et votre douleur fait sa joie. *Noli vinci a malo :* ne lui donnez pas la victoire. Dites plutôt avec David : « *Exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me, nec delectasti inimicos meos super me*[5]. Vous n'avez pas donné lieu à mes ennemis de se réjouir de mes peines. » *Noli vinci a malo ;* mais ce n'est pas assez : remportez la victoire sur votre

1. C'est ici le passage repris par l'auteur dans la page précédente. Il refait seulement une ligne : au lieu de « Croyez..., » il y avait d'abord : « Songez que s'il tombe entre vos mains, c'est par la permission divine. »

2. S. Aug., *in Ps.* XXXVI, conc. II, n. 1.

3. Rom., XII, 21.

4. Tertull., *De Persec.*

5. Ps. XXIX, 2.

ennemi en le comblant de bienfaits. Peut-on voir une plus illustre supériorité?

Que prétends-tu, vengeance? me mettre au-dessus de mon ennemi? Sans doute, c'est là son dessein : *Ultionis libido, negotium curans... gloriæ superiorem se in exequenda ultione constituit*[1]. Mais, si je le surmonte par mes bienfaits, puis-je me mettre au-dessus de lui d'une manière plus glorieuse? C'est ainsi que David surmonte Saül, c'est ainsi qu'il le met à bout, si je puis parler de la sorte. Saül, tout malin qu'il est, tout plein d'envie et de fiel qu'il est, ne pouvant résister à tant de douceur, est contraint enfin d'avouer sa faute. « J'ai péché, j'ai péché; retourne à moi, mon fils David : *Peccavi; revertere, fili mi David*[2]. » Enfin la bonté est victorieuse, enfin l'iniquité rend les armes : c'est à cette victoire, mes Frères, que Jésus-Christ nous ordonne de prétendre. Faites du bien, dit-il, à vos ennemis. C'est jeter des charbons de feu sur leur tête[3] pour fondre la glace qui serre leur cœur, et les attendrir enfin par la charité.

Et ne me dites pas : Il est trop dur! Savez-vous les conseils de Dieu, et désespérez-vous de sa grâce? Vous murmurez, votre cœur résiste; mais faites-vous cette violence. Voyez, mes Frères, qu'on entr'ouvre un arbre pour enter dessus une autre plante; ce rameau étranger ne tient au commencement que par l'écorce; mais l'arbre qui a souffert cette violence, en le recevant en son sein, en lui faisant part de sa nourriture, se l'unit enfin et se l'incorpore : la séparation ne paraît plus, il n'y reste que la cicatrice; et le tronc, qui l'a porté contre sa propre inclination, se réjouit, si je le puis dire[4], de voir naître de ce rameau et des feuilles et des fruits qui lui font honneur[5]. Faites-vous violence, mes Frères; ouvrez votre cœur à vos ennemis; attirez-les par vos bienfaits : Dieu permettra peut-être que l'union se rétablira; et ainsi, les ayant gagnés à la charité, les fruits de leur conversion feront votre gloire. C'est ce qui

1. Tertull., *De Patient.*, n. 9.
2. I Reg., XXVI, 21.
3. Rom., XII, 20; Prov., XXV, 22.
4. Var. : et l'arbre se réjouit, si je puis dire...
5. Réminiscence, peut-être inconsciente, d'un passage des *Géorgiques* (II, 82) :
Miraturque novas frondes, et non sua [poma.

arrivera plus facilement, si vous joignez la prière aux bienfaits ; et c'est la troisième obligation de la charité fraternelle.

Troisième Point.

Priez pour ceux qui vous persécutent : si leur orgueil ne peut être vaincu par votre douceur, ni leur dureté fléchie par vos bienfaits, il est temps d'employer la force ; ayez recours à l'autorité suprême, plaignez-vous au tribunal de Dieu qu'on vous refuse la charité qui vous est due ; demandez-lui qu'il vous fasse faire justice, et qu'il vous venge enfin de vos ennemis[1]. Est-il donc permis, Chrétiens, de demander à Dieu la vengeance? [p. 4] Oui, n'en doutez pas, Chrétiens ; voici une vengeance qui vous est permise, et qui vous est même commandée ; et, afin de la bien entendre, apprenez de saint Augustin qu'il faut se venger non point des hommes, mais du règne du péché qui est en eux et qui est la cause de la haine injuste qu'ils ont contre vous. Il y a donc, mes Frères, un certain règne du péché qui s'oppose en nous au règne de Dieu et à sa justice. C'est ce règne dont parle l'apôtre saint Paul : *Non regnet peccatum in vestro mortali corpore*[2]. Quand le péché règne en nous, il lâche la bride à nos passions : c'est ainsi qu'il règne en nous-mêmes. Non content de régner en nous-mêmes, il veut nous faire régner sur les autres, il nous rend injustes et violents, il nous fait

1. La page 23 du ms. fr. 12822 (numérotée 4 par Bossuet) contient l'esquisse, malheureusement peu développée, d'une amplification un peu différente (découpée en *variantes* par Deforis) :

« Prier pour demander vengeance. Pour cela, non seulement changer, mais abattre l'ennemi par l'humilité, le briser par la contrition, le confondre par la pénitence, etc. Pour l'entendre : règne du péché : cause des violences, et des calomnies, et de toutes les injustes persécutions. Vice, plus entreprenant : remue toutes les passions. Vertu ne sort point de ses règles, et ne s'avance que par mesure. On abuse de son humilité pour lui faire insult, etc. De là le règne du péché. C'est contre ce règne qu'il se faut venger : *Hæc est illa plena justitiæ et misericordiæ vindicta martyrum.* Saint Étienne vengé de Saul. Non seulement Dieu le venge, mais il fait que son ennemi devient son vengeur : *Nonne tibi videtur Paulus apostolus etiam Stephanum martyrem vindicare, cum ait : Castigo corpus meum?... Hoc enim in se prosternebat, etc.* » — Peut-être ceci n'est-il qu'un premier crayon du troisième point. Quoi qu'il en soit, cette page contient quelques phrases qui ont pu venir sur les lèvres de l'orateur : elle méritait d'être conservée.

2. Rom., VI, 12. — Ms. : *mortali vestro corpore.*

opprimer les faibles et persécuter les innocents. Dieu le permet, mes Frères, pour éprouver ses serviteurs : il laisse triompher le péché et régner l'iniquité pour un temps. Durant ce règne, Messieurs, que les justes ont à souffrir ! que les serviteurs de Dieu sont tourmentés ! On abuse de leur patience pour les affliger, de leur simplicité pour les surprendre, de leur humilité pour leur faire insult. Voyez ce pécheur superbe dont parle David: *il a oublié les jugements de Dieu ;* voilà le péché qui règne en lui : *il domine tyranniquement sur tous ses ennemis ;* voilà qu'il le veut faire régner sur les autres : *Auferuntur judicia tua a facie ejus : omnium inimicorum suorum dominabitur :* « Il se cache avec les puissants dans des embûches pour faire mourir l'innocent : *sedet in insidiis ;* » *ses yeux regardent le pauvre comme sa proie ; il est comme un lion rugissant qui dévore la substance du pauvre* [1]. Dieu se tait cependant, il laisse régner l'iniquité ; et ses pauvres serviteurs gémissent accablés sous la violence ou la calomnie. Mais se vengeront-ils contre les hommes ? A Dieu ne plaise, mes Frères ! Les hommes sont l'ouvrage du Dieu qu'ils adorent, ils sont ses images, ils sont nos frères et nos semblables : il faut aux enfants de Dieu une vengeance plus juste. Allons à la source du mal et à la source de l'injure que j'ai reçue : si cet ennemi me hait et me persécute, c'est le règne du péché qui en est la cause ; si ce frénétique me frappe et me mord, c'est « la fièvre qui l'agite et qui le remue: *Febris animæ illius odit te,* » dit saint Augustin [2]. Ce n'est pas lui, dit-il, c'est sa fièvre, c'est sa maladie qui me persécute : c'est sur cette fièvre de l'âme que je veux exercer ma vengeance ; c'est ce règne du péché que je veux détruire : c'est une telle vengeance que demandent à Dieu les martyrs. « Seigneur, disent-ils, vengez notre sang : [p. 4, v°] *Vindica sanguinem [nostrum]* [3] ; » sur quoi saint Augustin a dit ces beaux mots : « *Ipsa est sincera et plena justitiæ et misericordiæ vindicta martyrum, ut evertatur regnum peccati :* Cette vengeance des martyrs est pleine de miséricorde et de justice ; car ils ne la demandent pas

1. Ps. IX, 26. 29. 30.
2. *In Epist. Joan.*, tract., VIII, n.2.
3. *Offic. Innoc.*— Cf. Apoc., VI, 10.

contre les hommes, mais contre le règne du péché, sous lequel ils ont tant souffert : *Non enim contra ipsos homines, sed contra regnum peccati... petierunt, quo regnante tanta perpessi sunt*[1]. » Cette vengeance n'est ni cruelle ni violente ; au contraire, dit saint Augustin, « elle est pleine de miséricorde et [de] justice : *Plena justitiæ et misericordiæ :* » pleine de justice, parce qu'il n'est rien de plus juste que l'iniquité soit abattue ; pleine de miséricorde, parce que c'est sauver l'homme que de détruire en lui le péché.

Priez donc pour ceux qui vous persécutent, et demandez à Dieu une vengeance qui leur est si salutaire. Seigneur, vengez-moi de mon ennemi ; vengez-moi du péché qui me persécute, de cette dureté de cœur qui s'oppose à la charité fraternelle ; renversez ce superbe, mais que ce soit par la pénitence ; rompez le cœur de cet endurci, mais que ce soit par la contrition ; abaissez la tête de ce rebelle, mais que ce soit par l'humilité. O noble et glorieuse vengeance ! Plût à Dieu que nous fussions tous vengés de la sorte ! Saul avait persécuté saint Étienne ; il l'avait lapidé, dit saint Augustin[2], par les mains de tous ses bourreaux : le sang de ce martyr n'avait fait que l'exciter au carnage ; il allait rugissant et frémissant contre l'innocent troupeau du Fils de Dieu. Vive Dieu ! dit le Seigneur ; je vengerai mes serviteurs, et une telle violence ne demeurera pas impunie. Il arrête Saul dans son voyage ; il le met à ses pieds tremblant et confus. Ne vous semble-t-il pas, Chrétiens, que saint Étienne est bien vengé de cet ennemi ? Il est vengé comme il le voulait : *Domine, ne statuas illis hoc peccatum*[3]. C'est contre le péché qu'il veut se venger, et voilà le péché détruit, et son règne renversé par terre. Saul devenu Paul ne songe plus qu'à achever cette vengeance ; tous les jours il travaille à détruire en lui le péché et ses convoitises : c'est pour cela qu'il châtie son corps et le réduit dans la servitude, et il venge par ce moyen, c'est saint Augustin qui le dit, et saint Étienne et les chrétiens qu'il avait injustement persécutés : *Nonne tibi videtur in seipso Stepha-*

1. *De Serm. Dom. in monte*, lib. I, n. 77.

2. *Serm.* CCCXV, n. 7.

3. Act., VII, 59.

num martyrem vindicare[1]? Il les venge, et de quelle sorte? C'est qu'il combat, c'est qu'il affaiblit, c'est qu'il surmonte en lui-même ce péché régnant, cette tyrannie de ses convoitises, qui l'avait porté à ses violences : *Nam hoc in se utique prosternebat, et debilitabat, et victum ordinabat, unde Stephanum cæterosque christianos fuerat persecutus*[2].

Chrétiens, prions persévéramment[3] pour obtenir de Dieu cette vengeance, qui sera le salut de nos ennemis. Si nous faisons bien cette prière, jamais [p. 5] nous ne pourrons vouloir du mal à ceux à qui nous désirons un si grand bien. Car le règne du péché ne pouvant être détruit en eux que le règne de Dieu ne leur avienne, pouvons-nous avoir de l'inimitié, si nous demandons pour eux un tel bonheur? Quoi! leur envierons-nous les biens de la terre en leur souhaitant ceux du ciel? Si [nous] ne voulons pas être avec eux, nous leur souhaitons plus de bonheur qu'à nous-mêmes; et si nous souhaitons d'en jouir dans leur compagnie, pouvons-nous avoir de la haine contre ceux que nous désirons avoir éternellement pour amis? Vous ne pouvez donc pas prier pour eux sans les aimer sincèrement; et cependant Dieu vous oblige à prier pour eux. On ne considère pas jusqu'où va cette obligation. Quand vous dites : Notre Père, délivrez-nous du mal, vous demandez à Dieu qu'il détruise en nous ce règne du péché : vous ne parlez pas pour vous seul. Quoi! excluez-vous votre ennemi? voulez-vous qu'il soit damné? Loin de la douceur chrétienne une vengeance si enragée, et digne d'un démon et non pas d'un homme! Si vous l'y comprenez, le demandez-vous sincèrement? C'est devant Dieu que vous parlez : donc, en demandant que Dieu le délivre d'un si grand mal, pouvez-vous lui désirer aucun mal, etc.?

Il n'y a que la charité qui prie : si vous n'avez la charité, votre intention dément vos paroles, et quand la bouche les nomme, le cœur les exclut.

Qu'il n'en soit pas ainsi, Chrétiens; répandons devant notre Dieu des vœux sincères pour nos ennemis, et

1. Ms. : *prædicare.* (Distraction.)
2. S. Aug., *loco sup. citat.*
3. Ms. : prions *perseverabant* pour obtenir. (Nouveau lapsus, causé par la précipitation). — Plus loin : « Si nous faisons bien *de* cette prière. »

qu'il n'y ait personne en qui nous ne souhaitions que le règne du péché se détruise [1]. Comprenons-y tous nos ennemis et tous les ennemis de l'Église. Si le péché n'eût régné en eux, ils ne se seraient pas séparés de notre unité. L'ambition, l'amour de soi-même et de ses propres opinions, c'est ce qui a causé ce schisme, c'est ce qui a fait naître cette division scandaleuse. Seigneur, vengez-nous de ces ennemis, et vengez votre Église, à qui ils ont arraché tant de ses enfants! Dieu l'a déjà fait, Chrétiens : ils se sont divisés, et il les divise : « Ils ont pris le glaive de division, et ils ont déchiré l'Église de Dieu : *Ipsi habent gladium divisionis* [2]. Mais parce que le Fils de Dieu a dit véritablement que celui qui frapperait par le glaive mourrait par le glaive, voyez ceux qui se sont retranchés de l'unité, en combien de morceaux ils sont partagés : *Sed quia verum dixerat Dominus : Qui gladio percutit gladio morietur, videte illos, fratres mei, qui se ab unitate præciderunt, in quot frusta præcisi sunt* [3]. » Luthériens, calvinistes, anabaptistes, sociniens, arminiens, et tant d'autres ; autant d'opinions que de tête[s] en Angleterre. Dieu a vengé son Église : ils n'ont pas voulu l'unité, ils seront divisés même parmi eux. Seigneur, ce n'est pas là toute la vengeance : détruisez le règne du péché en eux ; ramenez-les au règne de la charité : c'est ce que l'Église demande, c'est pourquoi [p. 5, v°] elle gémit et elle soupire.

Vous voyez des fruits de ces prières en ces nouveaux enfants, qui sont venus chercher en son sein la vie qui ne se peut trouver dans une autre source. Mes Frères, je les recommande à vos charités. Vous êtes las peut-être de les entendre si souvent recommander aux prédicateurs ; et nous pouvons vous avouer devant ces autels que nous sommes las de le faire : non pas que nous nous lassions de demander du secours pour des misérables ; car à quoi peuvent être mieux employées nos voix? Nous ne rougissons pas de quêter pour elles ; nous ne nous lassons pas de parler pour elles ; mais nous

1. Var. : soit anéanti.
2. S. Aug., *Hom.* XLIII, *de Div.*
3. *De Agon. Christ.*, n. 31.

rougissons pour vous-mêmes de ce qu'il faut encore vous le demander ; de ce qu'après qu'on a crié depuis tant d'années au secours pour ces pauvres filles qui sont venues à l'Église et qui n'y peuvent trouver du pain, qui ont couru à nous et que notre lâcheté abandonne, on crie, et on crie vainement ! Tant de prédicateurs vous l'ont dit, et le zèle ne s'échauffe pas, etc.

SAMEDI APRÈS LES CENDRES.

SERMON SUR L'ÉGLISE.

14 février 1660.

Ce beau sermon fut prononcé aux *Nouveaux Convertis* (rue de Seine-Saint-Victor). Bossuet, qui avait prêché la veille chez les *Nouvelles Catholiques*, devait le lendemain faire l'ouverture de la station de Carême dans l'église des Minimes. Ces circonstances, qui n'avaient rien d'accablant pour sa force croissante, expliquent du moins la rapidité de la rédaction. Cette esquisse, d'une rudesse tout archaïque, est en même temps d'une puissante originalité. Elle doit charmer les penseurs, sinon les délicats.

SOMMAIRE [1]. *Erat navis in medio mari.*

(1er point.) Dans l'homme, un esprit de contrariété à l'Évangile. — Église victorieuse dans les persécutions. *Sæpe expugnaverunt me.*

(2e point.) Curiosité. Ses tempêtes : *ascendunt usque ad cælos.* Ses bornes, comme à la mer. — Autorité et infaillibilité de l'Église.

(3e point.) Église diminuée en sa foi par la multiplication de ses enfants. Salvien. *Multiplicati sunt super numerum.* — Pourquoi les bons parmi les méchants. — Nulle impatience de ce mélange.

[*Addition pour le 1er point.*] [2] Persécution que souffre l'Église; la honte de bien faire répandue parmi les fidèles. Le plus dur de la persécution, la honte : *Qui me erubuerit.* — Tertullien : *Sciebat a confusione maxime formari negationem ; mentis statum in fronte consistere, priorem esse pudoris quam corporis plagam.*

Erat navis in medio mari.
Le navire était au milieu de la mer.
(Marc., VI, 47.)

Le mystère de l'Évangile, c'est l'infirmité et la force unies, la grandeur et la bassesse assemblées. Ce grand mystère [3], Messieurs, a paru premièrement en notre

1. Ms. fr. 12822, f. 28. — Sermon, f. 30-35. Nous réservons pour les *Pensées chrétiennes et morales*, annexe des sermons placée dans notre sixième volume, deux pages de notes autographes (f. 29), moitié en français, moitié en latin.

2. Bossuet reprend ici, de mot à mot, quatre lignes déjà tracées à la fin de son premier point. Peut-être les avait-il développées en chaire.

3. Var. : Ce mystere admirable.

Sauveur, où la puissance divine et la faiblesse humaine s'étant alliées composent ensemble ce tout admirable que nous appelons Jésus-Christ. Mais ce qui paraît en sa personne, il a voulu aussi le faire éclater dans l'Église, qui est son corps. Saint Léon : *Unum horum coruscat miraculis, aliud succumbit injuriis* [1].

C'est pourquoi nous voyons dans son Écriture que tantôt cette Église est représentée comme une maison bâtie sur une pierre [2] immobile, et tantôt [3] comme un navire qui flotte au milieu des ondes au gré des vents et des tempêtes : si bien qu'il paraît, Chrétiens, qu'il n'est rien de plus faible que cette Église, puisqu'elle est ainsi agitée, et qu'il n'est rien aussi de plus fort, puisqu'on ne la peut jamais renverser, et qu'elle demeure toujours immuable, malgré les efforts de l'enfer. L'évangile de cette journée nous la représente « parmi les flots : *Erat navis in medio mari* ; portée de çà et de là par un vent contraire : *erat enim ventus contrarius* [4]. » Et ce qui est de plus surprenant, c'est que Jésus, qui est son appui, semble l'abandonner à la tempête ; il s'approche, *et il veut passer*, comme si son péril ne le [5] touchait pas : *Et volebat præterire eos* [6]. Toutefois ne croyez pas qu'il l'oublie : il permettra bien que les flots l'agitent, mais non pas qu'ils la submergent [7] ni qu'ils l'engloutissent. Il commande aux vents, et « ils s'apaisent ; il entre dans le navire, et il arrive sûrement au port : *Ascendit in navim, et cessavit ventus, et applicuerunt* [8] ; » afin, Messieurs, que nous entendions qu'il n'y a rien à craindre pour l'Église, parce que le Fils de Dieu la protège.

J'entreprends aujourd'hui de vous faire voir cette vérité importante ; et afin que vous en soyez convaincus plus facilement, je laisse les raisonnements recherchés, pour l'établir solidement par expérience. Considérez en effet, Messieurs, les trois furieuses tempêtes qui ont troublé l'état de l'Église. Aussitôt qu'elle a paru sur

1. *De passion. Dom.*, serm. III, cap. II.

2. Var. : nous est représentée bâtie sur un roc..., — sur le roc...

3. Var. : et tantôt flottante au milieu.

4. Marc., VI, 48.

5. Ms. : ne la touchait pas. (Distraction.)

6. Marc., *ibid.*

7. Var. : renversent.

8. Marc., VI, 51, 53.

la terre, l'infidélité s'est élevée, et elle a excité les persécutions; après, la curiosité s'est émue, et elle a fait naître les hérésies; enfin la corruption des mœurs a suivi, qui a si étrangement soulevé les flots, « que la nacelle y a paru[1] presque enveloppée : *Ita ut navicula operiretur fluctibus*[2]. » Voilà, mes Frères, les trois tempêtes qui ont successivement tourmenté l'Église[3]. Les infidèles se sont assemblés pour la détruire par les fondements; les hérétiques en sont sortis pour lui arracher ses enfants et lui déchirer les entrailles; et si les mauvais chrétiens sont demeurés dans son sein, ce n'est que pour lui porter le venin[4] jusque dans le[5] cœur. Il faut donc bien, mes Frères, que cette Église soit bien appuyée et bien fortement établie, puisqu'au milieu de tant de traverses, malgré l'effort des persécutions, elle s'est soutenue par sa fermeté; malgré les attaques des hérésies, elle a été la colonne de la vérité; malgré la licence des mœurs dépravées, elle demeure le centre de la charité. Voilà le sujet de cet entretien, et les trois points de cette méditation.

Premier Point.

Comme l'Église n'a plus à souffrir la tempête des persécutions, je passerai légèrement sur cette matière; et néanmoins je ne laisserai pas, si Dieu le permet, de toucher des vérités assez importantes. La première sera, Chrétiens, qu'il ne faut pas s'étonner si l'Église a eu à souffrir quand elle a paru sur la terre, ni si le monde l'a combattue de toute sa force. Il était impossible qu'il ne fût ainsi; et vous en serez convaincus, si vous savez connaître ce que c'est que l'homme. Je dis donc que nous avons tous[6] dans le fond du cœur un principe d'opposition et de répugnance à toutes les vérités divines; en telle sorte que, lorsque l'homme est laissé à lui-même[7], non seulement il ne peut les entendre, mais

1. Var. : y a été...
2. Matth., VIII, 24.
3. Var. : dont l'Église a été tourmentée.
4. Var. : enfin les mauvais chrétiens ne sont demeurés dans son sein qu'afin de lui porter le venin.
5. Var. : son.
6. Var. : qu'il a.
7. Var. : de sorte que lorsqu'il est laissé à lui-même.

qu'ensuite il ne les peut souffrir ; et qu'en étant choqué au dernier point, il est comme forcé de les combattre. Ce principe de répugnance s'appelle dans l'Écriture *infidélité*[1] ; ailleurs, *esprit de défiance*[2] ; ailleurs, *esprit d'incrédulité*[3]. Il est dans tous les hommes ; et, s'il ne produit pas en nous tous ses effets, c'est la grâce de Dieu qui l'empêche.

Si vous remontez jusqu'à l'origine, vous trouverez, Messieurs, que deux choses produisent en nous cette répugnance : la première, c'est l'aveuglement ; la seconde, la présomption. L'aveuglement, Messieurs, nous est représenté dans les Écritures par une façon de parler admirable : elles disent que « les pécheurs ont oublié Dieu : *Omnes gentes quæ obliviscuntur Deum.* — *Obliti sunt verba tua inimici mei*[4]. — *Intelligite hæc, qui obliviscimini Deum*[5]. » Que veut dire cet oubli, mes Frères ? Il est bien aisé de le comprendre : c'est que Dieu, à la vérité, avait éclairé l'homme de sa connaissance, mais l'homme a fermé les yeux à cette lumière ; il s'est laissé mener par ses sens ; peu à peu il n'a plus pensé à ce qu'il ne voyait pas ; il a oublié aisément ce à quoi il ne pensait pas. Voilà Dieu dans l'oubli, voilà ses vérités effacées : ne lui en parlez pas, c'est un langage qu'il ne connaît plus : *Obliti sunt verba tua inimici mei.* C'est pourquoi la même Écriture, voulant aussi nous représenter de quelle sorte les hommes retournent à Dieu : « *Reminiscentur :* ils se souviendront ; » et ensuite qu'arrivera-t-il ? « *et convertentur ad Dominum*[6] : ha ! ils se convertiront au Seigneur. » Quoi ! ils l'avaient donc oublié, leur Dieu, leur Créateur, leur Époux, leur Père ! Oui, mes Frères, il est ainsi ; ils en ont perdu le souvenir. Cela va bien loin, si vous l'entendez : toute la connaissance de Dieu, toutes les idées de ses vérités, l'oubli, comme une éponge, a passé dessus, et les a entièrement effacées ; ou, s'il en reste encore quelques traces, elles sont si obscures qu'on n'y connaît rien. Voyez durant le règne de l'idolâtrie, durant qu'elle régnait sur toute la terre.

1. Luc., IX, 41, etc.
2. Ephes., II, 2.
3. Coloss., III, 6.
4. Ms. : *tui.* De même plus bas.
5. Ps. IX, 18 ; CXVIII, 139 ; XLIX, 22.
6. Ps. XXI, 28.

Ce serait peu que ce long oubli pour nous exciter à la résistance, si l'orgueil ne s'y était joint ; mais il est arrivé, pour notre malheur, que, quoique l'homme soit aveugle à l'extrémité, il est encore plus présomptueux. En quittant la sagesse de Dieu, il s'est fait une sagesse à sa mode : il ne sait rien, et croit tout entendre ; si bien que tout ce qu'il dit qu'il ne conçoit pas [1], il le prend pour un reproche de son ignorance ; il ne le peut souffrir, il s'irrite. Si la raison lui manque, il emploie la force ; il emprunte les armes de la fureur pour se maintenir en possession de sa profonde et superbe ignorance. Jugez où les vérités évangéliques, si hautes, si majestueuses, si impénétrables, si contraires aux sens humains et à la raison préoccupée, ont dû pousser cet aveugle présomptueux, je veux dire l'homme, et quelle résistance il fallait attendre d'une indocilité si opiniâtre. Voyez-la par expérience en la personne de notre Sauveur. Qu'aviez-vous fait, ô divin Jésus! pour exciter contre vous ce scandale horrible? Pourquoi les peuples se troublent-ils [2]? pourquoi frémissent-ils contre vous avec une rage si désespérée? Chrétiens, voici le crime du Sauveur Jésus. Il a enseigné les vérités de son Père [3] ; ce qu'il a vu dans le sein de Dieu, il est venu l'annoncer aux hommes [4] : ces aveugles ne l'ont pas compris, et ils n'ont pas pu le comprendre : *Animalis homo non percipit* [5]. Écoutez comme il leur reproche : « Pourquoi ne connaissez-vous pas mon langage? Parce que vous ne pouvez pas prêter l'oreille à mon discours : *Quare loquelam meam non cognoscitis? Quia non potestis audire sermonem meum* [6]. »

Mais peut-être, ne l'entendant pas, ils se contenteront de le mépriser? Non, mes Frères, ce sont des superbes : tout ce qu'ils n'entendent pas, ils le combattent ; *tout ce qu'ils ignorent, ils le blasphèment* [7]. C'est pourquoi Jésus-Christ leur dit : « Vous me voulez tuer, méchants que vous êtes, parce que mon discours ne prend point en vous : *Quæritis me interficere, quia sermo meus*

1. Édit. : « tout ce qu'*on lui* dit, qu'il ne conçoit pas. » — Correction plausible, mais non nécessaire.
2. Ps. II, 1.
3. Joan., VIII, 28.
4. Joan., I, 18.
5. I Cor., II, 14. — Ms. : *non potest intelligere.*
6. Joan., VIII, 43.
7. Jud., 10.

non capit in vobis[1]. » Quelle terreur, mes Frères, d'entreprendre de tuer un homme, parce qu'on n'entend pas son discours ! Mais il n'y a pas sujet de s'en étonner ; il parlait des vérités de son Père à des ignorants opiniâtres : comme ils n'entendaient pas ce divin langage, car il n'y a que les humbles qui l'entendent, ils ne pouvaient qu'être étourdis de la voix de Dieu : et c'est ce qui les excitait à[2] la résistance. Plus les vérités étaient hautes, et plus leur raison superbe était étourdie, et plus leur folle résistance était enflammée. Il ne faut donc pas trouver étrange si, Jésus leur prêchant, comme il dit lui-même, *ce qu'il avait appris au sein de son Père*[3], ils se portent à la dernière fureur, et résolvent de le mettre à mort par un[4] infâme supplice : *Quia sermo meus non capit in vobis.*

Après cela, pouvez[-vous] douter de ce principe d'opposition, qu'une ignorance altière et présomptueuse a gravé dans le cœur des hommes contre Dieu et ses vérités? Jésus-Christ l'a éprouvé le premier. Son Église, paraissant au monde pour soutenir la même doctrine par laquelle ce divin Maître avait scandalisé les superbes, pouvait-elle manquer d'ennemis? Non, mes Frères, il n'est pas possible : puisque la foi qu'elle professe vient étonner le monde par sa nouveauté, troubler les esprits par sa hauteur, effrayer les sens par sa sévérité, qu'elle se prépare à souffrir. Il faut qu'elle soit en haine à tout le monde ; et vous le savez, Chrétiens, c'est une chose incompréhensible, ce qu'a souffert l'Église de Dieu durant près de quatre cents ans, sous les empereurs infidèles. Il serait infini de le raconter. Concevez seulement ceci, qu'elle était tellement chargée et de la haine publique et des imprécations de toute la terre, qu'on l'accusait hautement de tous les désordres du monde. Si la pluie manquait aux biens de la terre, si les Barbares faisaient quelques courses et ravageaient, si le Tibre se débordait, les chrétiens en étai[en]t la cause ; et tout le monde [disait] qu'il n'y avait point de meilleure victime, pour apaiser la colère des dieux, que

1. Joan., VIII, 37.
2. Var. : c'est pourquoi ils s'animaient à...,
3. Joan., VIII, 38.
4. Ms. : une.

de leur immoler les chrétiens « par tout ce que la rage et le désespoir pouvait inventer de plus cruel : *Per atrociora ingenia pœnarum*[1]. » Qu'aviez-vous fait, Église, pour être traitée de la sorte ? J'en pourrais rapporter plusieurs causes ; mais celle-ci est la principale : elle faisait profession de la vérité, et de la vérité divine ; de là ces cris de la haine, de là ces injustes[2] persécutions. Si l'Église en a été agitée, elle n'en a pas été surprise : elle sait bien connaître la main qui l'appuie et elle se sent à l'épreuve de toute sorte d'attaques.

Et à ce propos, Chrétiens, saint Augustin se représente que les fidèles, étonnés de voir durer si longtemps la persécution, s'adressent à l'Église, leur mère, et lui en demandent la cause. — Il y a longtemps, ô Église, que l'on frappe sur vos pasteurs, et les troupeaux sont dispersés. Dieu vous a-t-il oubliée ? Si ce n'eût été qu'en passant... ; tant de siècles, etc. Les vents grondent, les flots se soulèvent ; vous flottez deçà et delà, battue des ondes et de la tempête : ne craignez-vous pas d'être abîmée ? — La réponse de l'Église dans le psaume CXXVIII. Mes enfants, je ne m'étonne pas de tant de traverses : j'y suis accoutumée dès mon enfance : « *Sæpe expugnaverunt me a juventute mea :* Ces mêmes ennemis qui m'attaquent m'ont déjà persécutée dès ma jeunesse. » L'Église a toujours été sur la terre ; dès sa plus tendre enfance, elle était représentée en Abel, et il a été tué par Caïn, son frère ; elle a été représentée en Énoch, et il a fallu le tirer du milieu des impies : *Translatus est ab iniquis*[3], sans doute parce qu'ils ne pouvaient souffrir son innocence. La famille de Noé, il a fallu la délivrer du déluge. Abraham, que n'a-t-il pas souffert des impies ? son fils Isaac, d'Ismaël ? Jacob, d'Ésaü[4] ? Celui qui était selon la chair n'a-t-il pas persécuté celui qui était selon l'esprit[5] ? Moïse ; Élie ; les prophètes ; Jésus-Christ et les apôtres ? Par conséquent, mon fils, dit l'Église, ne t'étonne pas de ces violences : *Sæpe expugnaverunt me a juventute mea : numquid ideo*

1. Tertull., *De Resur. carn.*, n. 8. — Ms. : *per omne ingenium crudelitatis.*
2. Var. : cruelles.
3. Hebr., XI, 5. — *Ab iniquis* est un commentaire.
4. La précipitation est telle chez l'auteur, qu'il écrit : « Isaac, d'Ésaü? Jacob, d'Ismaël ? »
5. Galat., IV, 29.

non perveni ad senectutem[1]? Regarde mon antiquité, considère mes cheveux gris; *ces cruelles persécutions dont on a tourmenté mon enfance, m'ont-elles empêchée de parvenir à cette vénérable vieillesse?* Si c'était la première fois, j'en serais peut-être troublée; maintenant la longue habitude fait que mon cœur ne s'en émeut pas. Je laisse faire aux pécheurs. *Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores*[2]; je ne tourne pas ma face contre eux pour m'opposer à leur violence, je ne fais que tendre le dos; ils frappent cruellement[3], et je souffre sans murmurer; c'est pourquoi ils ne donnent point de bornes à leur furie: *Prolongaverunt iniquitatem suam.* Ma patience sert de jouet à leur injustice; mais je ne me lasse pas de souffrir, et je me souviens de celui « qui a abandonné ses joues aux soufflets, et n'a pas détourné sa face des crachats: *Faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus in me*[4]. » Quoique je semble toujours flottante[5], la main toute-puissante qui me sert d'appui saura bien m'empêcher d'être submergée. Que si Dieu la soutient avec tant de force contre la violence, pourrez-vous croire, Messieurs, qu'il la laisse accabler par les hérésies? Non, Messieurs, ne le croyez pas[6].

Second Point.

La seconde tempête de l'Église, c'est la curiosité qui l'excite: curiosité, Chrétiens, qui est la peste des esprits, la ruine de la piété et la mère des hérésies. Pour bien entendre cette vérité, il faut remarquer, avant toutes choses, que la sagesse divine a donné des bornes à nos connaissances. Car comme cette Providence infinie, voyant que les eaux de la mer se répandraient par toute la terre et en couvriraient toute la surface, lui a prescrit un terme qu'il[7] ne lui permet pas de passer;

1. S.Aug., *In Ps.* CXXVIII, n. 2, 3.
2. Ps. CXXVIII, 3.
3. Var.: avec fureur.
4. Is., L, 6.
5. Var.: Ne t'étonne pas si je suis flottante.
6. Avant d'entrer dans son deuxième point, Bossuet note: « C'est une espèce de persécution que souffre l'Église, la honte de bien faire... » (Voy. ci-dessus, fin du sommaire.)
7. *Il*, c'est-à-dire, *Dieu*, dont l'idée est évoquée par les mots: « cette Providence infinie. » Cette syllepse est due à l'extrême rapidité de la rédaction.

ainsi, sachant que l'intempérance des esprits[1] s'étendrait jusqu'à l'infini[2], il lui a marqué des limites auxquelles il lui ordonne d'arrêter son cours. « Tu iras, dit-il, jusque-là, et tu ne passeras pas plus outre : *Usque huc gradieris, et non procedes amplius ; et hic confringes tumentes fluctus tuos*[3]. » C'est pourquoi Tertullien a dit sagement que le chrétien ne veut savoir que fort peu de choses, parce que, poursuit ce grand homme, « les choses certaines sont en petit nombre : *Christiano paucis ad scientiam veritatis opus est ; nam et certa semper in paucis*[4]. » Il ne se veut pas égarer dans les questions infinies qui sont défendues par l'Apôtre : *Quæstiones devita*[5] ; il se resserre humblement dans les points que Dieu a révélés à son Église ; et ce qu'il n'a pas révélé, il trouve de la sûreté à ne le savoir pas ; il déteste la vaine science que l'esprit humain usurpe, et il aime la docte ignorance que la loi divine prescrit : « C'est tout savoir, dit-il, que de n'en pas savoir davantage : *Nihil ultra scire omnia scire est*[6]. »

Quiconque se tient dans ces bornes et sait régler sa foi par ce qu'il apprend de Dieu par l'Église, ne doit pas appréhender la tempête. Mais la curiosité des esprits superbes ne peut souffrir cette modestie : « Ses flots s'élèvent, dit l'Écriture ; ils montent jusqu'aux cieux, ils descendent jusqu'aux abîmes : *Exaltati sunt fluctus ejus ; ascendunt usque ad cælos, et descendunt usque ad abyssos*[7]. » Voilà une agitation bien violente ; c'est une vive image des esprits curieux : leurs pensées vagues et agitées se poussent comme des flots les unes les autres ; elles s'enflent, elles s'élèvent démesurément : il n'y a rien de si élevé dans le ciel, ni rien de si caché dans les profondeurs de l'enfer, où ils ne s'imaginent de pouvoir atteindre : *Ascendunt usque ad cælos*... Et les conseils de sa providence et les causes de ses miracles, et la suite impénétrable de ses mystères, ils veulent tout soumettre à leur jugement : *Ascendunt*. Malheureux, qui, s'agitant de la sorte, ne voient pas qu'il leur arrive

1. Var. : que l'esprit humain.
2. Var. : jusqu'à l'infini par une curiosité démesurée.
3. Job, XXXVIII, 11.
4. *De Anima*, n. 2.
5. Tit., III, 9. — Ms.: *Infinitas*...
6. Tertull., *De Præscr. adv. hær.*, n. 14.
7. Ps. CVI, 25, 26.

comme à ceux qui sont tourmentés par la tempête : « *Turbati sunt et moti sunt sicut ebrius :* Ils sont troublés comme des ivrognes ; » la tête leur tourne dans ce mouvement : « *Et omnis sapientia eorum devorata est* [1] : Là, toute leur sagesse se dissipe ; » et ayant malheureusement perdu la route, ils se heurtent [2] contre des écueils, ils se jettent dans des abîmes, ils s'égarent dans les hérésies. Arius, Nestorius, etc., votre curiosité vous a perdus. Voilà la tempête élevée par la curiosité des hérétiques ; c'est par là qu'ils séduisent les simples, parce que, dit saint Augustin [3], « toute âme ignorante est curieuse : *Omnis anima indocta curiosa est.* » Cela est nouveau, écoutons, etc. ; la manière... Arius, etc... pourquoi cherchez-vous ce qui ne se peut pas trouver? *Amplius quærere non licet, quam quod inveniri licet* [4].

Pour empêcher les égarements de cette curiosité pernicieuse, le seul remède, mes Frères, c'est d'écouter la voix de l'Église et de soumettre son jugement à ses décisions infaillibles. Je parle à vous, enfants nouveau-nés que l'Église a engendrés, etc. ; c'est sur la fermeté de cette Église qu'il faut appuyer vos esprits, qui seraient flottants sans ce soutien. Êtes-vous curieux de la vérité? voulez-vous voir? voulez-vous entendre? Voyez et écoutez dans l'Église : « *Sicut audivimus, sic vidimus :* Nous avons ouï, et nous avons vu », dit David ; et où? « *In civitate Domini virtutum* [5] : en la cité de notre Dieu ; » c'est-à-dire en sa sainte Église. « Celui qui est hors de l'Église, dit saint Augustin, (écoutez, etc.) quelque curieux qu'il soit, de quelque science qu'il se vante, il ne voit, ni n'entend ; quiconque est dans l'Église, il n'est ni sourd, ni aveugle : *Extra illam qui est, nec audit, nec videt ; in illa qui est, nec surdus, nec cæcus est* [6]. » Donc, s'il est ainsi, Chrétiens, que notre curiosité n'aille pas plus loin. L'Église a parlé, c'est assez. Cet homme est sorti de l'Église ; il prêche, il dogmatise, il enseigne. Que dit-il? que prêche-t-il? quelle est sa doctrine? — O homme vainement curieux! Je ne m'informe pas de sa doctrine : il est impossible qu'il

1. Ps. CVI. 27.
2. Var. : ils se vont heurter.
3. *De Agon. Christ.*, n. 4.
4. Tertull., *De Anima*, n. 2.
5. Ps. XLVII. 9.
6. *In Ps.* XLVII, n. 7.

enseigne bien, puisqu'il n'enseigne pas dans l'Église. Un martyr illustre, un docteur très éclairé, saint Cyprien... Antonianus, un de ses collègues, lui avait écrit au sujet de Novatien, schismatique, pour savoir de lui par quelle hérésie il avait mérité la censure; [il] lui fait cette belle réponse[1] : « *Desiderasti ut rescriberem tibi quam hæresim Novatianus introduxisset... Quisquis ille fuerit, multum de se licet jactans, et sibi plurimum vindicans, profanus est, alienus est, foris est*[2]. Pour ce qui regarde Novatien, duquel vous désirez que je vous écrive quelle hérésie il a introduite, sachez premièrement que nous ne devons pas même être curieux de ce qu'il enseigne, puisqu'il enseigne hors de l'Église : quel qu'il soit et de quoi qu'il se vante, il n'est pas chrétien, n'étant pas en l'Église de Jésus-Christ. »

L'orgueil des hérétiques s'élève : Quoi! je croirai sur la foi d'autrui! Je veux voir, je veux entendre moi-même. — Langage superbe (reconnaissez-le, mes chers Frères : c'est celui que vous parliez autrefois). L'Église l'a dit, n'est-ce pas assez? — Mais elle se peut tromper? — Enfant, qui déshonores ta mère, en quelle Écriture as-tu lu que l'Église puisse tromper ses enfants? Tu reconnais qu'elle est mère; elle seule peut engendrer les enfants de Dieu : si elle peut les engendrer, qui doute qu'elle puisse les nourrir? Certes, la terre, qui produit les plantes, leur donne aussi leur nourriture : la nature ne fait jamais une mère, qu'elle ne fasse en même temps une nourrice. L'Église sera-t-elle seule qui engendrera des enfants et n'aura point de lait à leur donner? Le lait des fidèles, c'est la vérité, c'est la parole de vie. Enfants dénaturés, si j'ai[3] des entrailles qui vous ont portés, j'ai des mamelles pour vous allaiter : voyez, voyez le lait qui en coule, la parole de vérité qui en distille; approchez-vous, sucez et vivez, et ne buvez pas[4] à des sources empoisonnées. — Mais il faut connaître

1. Avec les Bénédictins, nous donnons le texte entier : Bossuet l'a seulement indiqué de mémoire, tout en le traduisant fidèlement : « *Quod ad Novatiani.* etc. »

2. S. Cyprian., *Ep.* LII, *ad Anton.*

3. Var. : Enfants dénaturés, qui sortez des entrailles et rejetez les mamelles, voyez... — Les éditeurs cousent bout à bout les deux rédactions. Ainsi font-ils de la *variante* suivante.

4. Var. : ne portez pas votre bouche...

quelle est cette Église ! — Ha ! qu'il est bien aisé d'exclure la vôtre. Dressée de nouveau (art. 3). O Église bâtie sur le sable ! Vous croyiez, ô divin Jésus, avoir bâti sur la pierre, c'est sur un sable mouvant : c'est la confession de foi[1]. Donc votre édifice[2] est tombé par terre : il a fallu que Luther et Calvin vinssent le dresser de nouveau ! Mes Enfants, respectez mes cheveux gris ; voyez cette antiquité vénérable : je ne vieillis pas, parce que je ne meurs jamais ; mais je suis ancienne. Pourquoi vous vantez-vous de m'avoir rétablie ? Quoi ! vous avez fait votre mère ! Mais si vous l'avez faite, d'où êtes-vous nés ? Et vous dites que je suis tombée ? Je suis sortie de tant de périls !

Laissons-les errer, mes Frères : Dieu n'a perdu pour cela pas un des siens. Ils étaient de la paille, et non du bon grain : le vent a soufflé, et la paille s'en est allée ; *ils s'en sont allés en leur lieu*[3] ; *ils étaient parmi nous, mais ils n'étaient point des nôtres*[4]. Pour nous, Enfants de l'Église, et vous que l'on avait exposés dehors comme des avortons et qui êtes enfin rentrés dans son sein, apprenez à n'être curieux qu'avec l'Église, à ne chercher la vérité qu'avec l'Église, et retenez cette doctrine : Dieu aurait pu sans doute (car que peut-on dénier à sa puissance ?), il aurait pu nous conduire à la vérité par nos connaissances particulières ; mais il a établi une autre conduite ; il a voulu que chaque particulier fît discernement de la vérité, non point seul, mais avec tout le corps et toute la communion catholique, à laquelle son jugement doit être soumis. Cette excellente police est née de l'ordre de la charité, qui est la vraie loi de l'Église. Car si quelqu'un cherchait en particulier, et si les sentiments se divisaient, les cœurs pourraient enfin être partagés. Mais, pour nous unir tous ensemble par le lien d'une charité indissoluble, pour nous faire chérir davantage la communion et la paix, il a établi cette loi : Voulez-vous entendre la vérité, allez au sein de l'unité, au centre de la charité ; c'est l'unité catholique qui sera la chaste mamelle d'où coulera[5] sur vous le lait de la

1. Confession de foi des protestants.
2. Var. : le firmament.
3. Act., I. 25.
4. 1 Joan., II. 19.
5. Var. : d'où vous prendrez.

doctrine évangélique : tellement que l'amour de [la] vérité est un nœud qui nous lie à l'unité et à la société fraternelle. Nous sommes membres d'un même corps : cherchons tous ensemble ; laissons faire les fonctions à chaque membre ; laissons voir les yeux, laissons parler la bouche. Il y a des pasteurs à qui le Saint-Esprit même a appris à dire sur toutes les contestations qui sont nées : *Il a plu au Saint-Esprit et à nous* [1]. Arrêtons-nous là, Chrétiens, et *ne soyons pas plus sages qu'il ne faut ; mais soyons sages avec retenue* [2], et selon la mesure qui nous est donnée.

[Troisième Point.]

Jusques ici, mes Frères, tout ce que j'ai dit est glorieux à l'Église : j'ai publié sa constance dans les tourments et sa victoire sur les hérésies ; tout cela est grand et auguste ; mais que ne puis-je maintenant vous cacher sa honte, je veux dire les mœurs dépravées de ceux qu'elle porte en son sein ! Mais puisqu'à ma grande douleur, cette corruption est si visible et que je suis contraint d'en parler, je commencerai à la déplorer par les éloquentes paroles d'un saint et illustre écrivain. C'est Salvien, prêtre de Marseille, qui, dans le premier livre qu'il a adressé à la sainte Église catholique, lui parle en ces termes : « Je ne sais, dit-il, ô Église ! de quelle sorte il est arrivé que, ta propre félicité combattant contre toi-même, tu as presque autant amassé de vices que tu as conquis de nouveaux peuples : *Nescio quomodo, pugnante contra temetipsam tua felicitate, quantum tibi auctum est populorum, tantum pene vitiorum* [3]. La prospérité a attiré les pertes ; la grandeur est venue, et la discipline s'est relâchée. Pendant que le nombre des fidèles s'est augmenté, l'ardeur de la foi s'est ralentie ; et l'on t'a vue, ô Église, affaiblie par ta fécondité, diminuée par ton accroissement, et presque abattue par tes propres forces : *Quantum tibi copiæ accessit, tantum disciplinæ recessit... Multiplicatis* [4] *fidei populis, fides imminuta est... ; factaque es, Ecclesia, profectu tuæ fœcunditatis infirmior, atque ac-*

1. Act., XV, 28.
2. Rom., XII, 3.
3. *Advers. Avarit.*, lib. I, n. 1.
4. Ms. : *crescentibus*.

cessu relabens, et quasi viribus minus valida[1]. » Voilà une plainte bien éloquente ; mais, mes Frères, à notre honte, elle n'est que trop véritable. L'Église n'est faite que pour les saints ; il est vrai, les enfants de Dieu y sont appelés de toutes parts ; tous ceux qui sont du nombre y sont entrés ; « mais plusieurs y sont entrés par-dessus le nombre : *Multiplicati sunt super numerum*[2]. » L'ivraie est crue avec le bon grain ; et, la charité s'étant refroidie, le scandale s'est élevé jusques dans la maison de Dieu. Voilà ce qui scandalise les faibles, voilà la tentation des infirmes. Quand vous verrez, mes Frères, l'iniquité qui lève la tête au milieu même du temple de Dieu, Satan vous dira : Est-ce là l'Église? sont-ce là les successeurs des Apôtres? et il tâchera de vous ébranler, imposant à la simplicité de votre foi.

Il faudrait peut-être un plus long discours pour vous fortifier contre ces pensées ; mais, étant pressé par le temps, je dirai seulement ce petit mot, plein de consolation et de vérité. Ne croyez pas, mes Frères, que l'homme ennemi, qui va semer la nuit dans le champ[3], puisse empêcher de croître[4] le bon grain du Père de famille, ni lui ôter sa moisson. Il peut bien la mêler, remarquez ceci, il peut bien semer par-dessus ; mais il ne peut pas ni arracher le froment, ni corrompre la bonne semence. Il y en a qui profane[nt] les sacrements ; mais il y en a toujours qu'ils sanctifient ; il y a des terres sèches et pierreuses où la parole tombe inutilement ; mais il y a des champs fertiles où elle fructifie au centuple. Il y a des gens de bien, il y a des saints : le bras de Jésus-Christ n'est pas affaibli ; l'Église n'est pas devenue stérile ; le sang de Jésus-Christ n'est pas inutile ; la parole de son Évangile n'est pas infructueuse à l'égard de tous. Déplorez donc, quand il vous plaira, la prodigieuse corruption de mœurs qui se voit même dans son sein ; je me joindrai à vous dans cette plainte : je confesserai, avec saint Bernard[5], *qu'une maladie puante infecte quasi tout son corps*. Non, non, le temple de Dieu n'en est pas exempt : Jésus-Christ en enrichit qui

1. *Advers. avarit.*, l. I, n. 2.
2. Ps. XXXIX, 6.
3. Matth., XIII, 25.
4. Var. : puisse suffoquer.
5. *In Cant. Serm.* XXXIII, n. 15.

le déshonorent ; Jésus-Christ en élève qui servent à[1] l'Antéchrist : l'iniquité est entrée comme un torrent ; on ne peut plus noter[2] les impies, on ne peut plus les fuir, on ne peut plus les retrancher, tant ils sont forts, tant ils sont puissants, tant le nombre en est infini[3] : la maison de Dieu n'en est pas exempte, etc. Mais, au milieu de tous ces désordres, sachez que *Dieu connaît ceux qui sont à lui*[4]. Jetez les yeux dans ces séminaires : combien de prêtres très charitables ! dans les cloîtres : combien de saints pénitents ! [dans le monde :] magistrats, etc. ; combien qui *possèdent comme ne possédant pas, qui usent du monde comme n'en usant pas, sachant bien que la figure de ce monde passe*[5] : les uns paraissent, les autres sont cachés, selon qu'il plaît au Père céleste, ou de les sanctifier par l'obscurité, ou de les produire par[6] le bon exemple. — Mais il y [a] aussi des méchants ; le nombre en est infini ; je ne puis vivre en leur compagnie ! — Mon Frère, où irez-vous ? Vous en trouverez par toute la terre, ils sont partout mêlés avec les bons : ils seront séparés un jour ; mais l'heure n'en est pas encore arrivée. Que faut-il faire en attendant ? Se séparer de cœur, les reprendre avec liberté afin qu'ils se corrigent[7], et, s'ils ne le font, les supporter en charité afin de les confondre. Mes Frères, nous ne savons pas les conseils de Dieu : il y a des méchants qui s'amenderont, et il les faut attendre en patience ; il y en a qui persévéreront dans leur malice, et, puisque Dieu les supporte, ne devons-nous pas les supporter ? Il y en a qui sont destinés pour exercer la vertu des uns, venger le crime des autres : on les ôtera du milieu, quand ils auront accompli leur ouvrage[8]. Dieu sait le jour de tous, il a marqué dans ses décrets éternels le jour de la conversion des uns, le jour de la damnation des autres : ne précipitez pas le discernement. *Aimez vos frères,*

1. Nous dirions aujourd'hui en ce sens : Qui servent l'Antéchrist. (Voy. *Remarques*..., t. VII.)
2. Var. : remarquer.
3. Var. : parce qu'ils se sont multipliés sans nombre.
4. II Tim., II, 19.
5. I Cor., VII, 30, 31.
6. On attendrait plutôt « *pour* le bon exemple. » Peut-être y a-t-il un lapsus.
7. Var. : qu'ils s'amendent.
8. Les éditeurs ajoutent cette phrase, qui est soulignée, c'est-à-dire, je crois, effacée au manuscrit : « Laissez accoucher cette criminelle, avant que de la faire mourir. »

dit saint Jean[1], *et vous ne souffrirez point de scandale.* Pourquoi? Parce que, dit saint Augustin[2], « celui qui aime l'unité, il souffre tout pour la charité. *Qui amat unitatem, tolerat omnia propter caritatem*[3]. »

Aimons donc, mes Frères, cette unité sainte; aimons la fraternité chrétienne, et croyons qu'il n'y a aucune raison pour laquelle elle puisse être violée. Que les scandales s'élèvent, que l'impiété [règne] dans l'Église, qu'elle paraisse, si vous voulez, jusque sur l'autel, etc. : c'est là le triomphe de la charité d'aimer l'unité catholique malgré les troubles, malgré les scandales, malgré les dérèglements de la discipline. Gémissons-en devant Dieu; reprenons-les devant les hommes, si notre vocation le permet; mais, si nous avons un bon zèle, ne crions pas vainement contre les abus; mettons la main à l'œuvre sérieusement, et commençons chacun par nous-mêmes la réformation de l'Église. Mes enfants, nous dit-elle, regardez l'état où je suis; voyez mes plaies, voyez mes ruines. Ne croyez pas que je veuille me plaindre des anciennes persécutions que j'ai souffertes, ni de celle dont je suis menacée à la fin des siècles : je jouis maintenant d'une pleine paix sous la protection de vos princes, qui sont devenus mes enfants aussi bien que vous; mais c'est cette paix qui m'a désolée : *Ecce, ecce in pace amaritudo mea amarissima*[4]. Il m'était certainement bien amer, lorsque je voyais mes enfants si cruellement massacrés; il me l'a été beaucoup davantage, lorsque les hérétiques se sont élevés et ont arraché avec eux, en se retirant avec violence, une grande partie de mes entrailles : mais les blessures des uns m'ont honorée, et quoique touchée au dernier point de la retraite des autres, enfin ils sont sortis de mon sein, comme des humeurs qui me surchargeaient. Maintenant, « maintenant mon amertume très amère[5] est dans la paix : *Ecce in pace amaritudo mea amarissima!* » C'est vous, les enfants de ma paix, c'est vous, mes enfants et mes domestiques, qui me donnez les blessures les plus

1. I Joan., II, 10.
2. *In Epist. Joan.* Tract. I, n. 12.
3. Saint Augustin: *Qui diligit fratrem, tolerat omnia propter unitatem.* Cf. *De bapt. contr. Donatistas,* l. VI, c. XXII, et *In divers. quæst. ad Simplic.*, l. II, n. 10.
4. Is., XXXVIII, 17.
5. Var. : ma grande amertume.

sensibles par vos mœurs dépravées ; c'est vous qui ternissez ma gloire, qui me portez le venin au cœur, qui couvrez de honte ce front auguste sur lequel il ne devait paraître ni tache ni ride [1]. Guérissez-moi, toi, etc.

Que reste-t-il après cela, sinon qu'elle vous parle des intérêts de ces nouveaux frères que sa charité vous a donnés ? Elle vous les recommande. Le schisme lui a enlevé tout l'Orient ; l'hérésie a gâté tout le Nord : ô France, qui étais autrefois exempte de monstre[s,] elle t'a cruellement partagée ! Parmi des ruines si épouvantables, l'Église, qui est toujours mère, tâche d'élever un petit asile [2] pour recueillir les restes d'un si grand naufrage, et ses enfants dénaturés l'abandonnent dans ce besoin. Le jeu engloutit tout ; ils jettent dans ce gouffre des sommes immenses : pour cette œuvre de piété si nécessaire, il ne se trouve rien dans la bourse. Les prédicateurs élèvent leur voix avec toute l'autorité que leur donne leur ministère, avec toute la charité que leur inspire la compassion de ces misérables ; et ils ne peuvent arracher un demi-écu ; et il faut les aller presser les uns après les autres ; et ils donnent quelque aumône chétive, faible et inutile secours ; et encore s'estiment-ils heureux d'échapper ; au lieu qu'ils devraient courir d'eux-mêmes pour apporter du moins quelque petit soulagement à une extrémité [3] si pressante. O dureté des cœurs ! ô inhumanité sans exemple ! Mes chers Frères, Dieu vous en préserve ! Ha ! si vous aimez cette Église, dont je vous ai dit de si grandes choses, laissez aujourd'hui, en ce lieu où elle rappelle ses enfants dévoyés, quelque charité considérable. Ainsi soit-il [4].

1. Ephes., v. 27.
2. Les *Nouveaux Convertis* (rue de Seine-Saint-Victor), où ce sermon a été prêché.
3. Var. : nécessité.
4. Bossuet en finissant, renvoie à saint Bernard : *Serm.*, XXXIII, *in Cantic.* Nous avons vu plus haut, p. 214, une citation, qui en est tirée.

CARÊME DES MINIMES.

PREMIER SERMON SUR LES DÉMONS.

15 février 1660.

Le Carême des Minimes [1] est la première station complète fournie par Bossuet. Nous l'avons établi dans notre *Histoire critique* [2]. Ledieu le plaçait en 1658 ; Deforis, en 1659. C'est en réalité en 1660 qu'il fut prêché. C'est ce que Floquet a solidement démontré [3] ; et Gandar a trouvé dans l'examen des manuscrits une éclatante confirmation des arguments fournis par la *Liste de tous les prédicateurs*, et par les allusions à des faits historiques, tels que la paix des Pyrénées. Nous aimons à renvoyer le lecteur à l'étude très développée qu'il consacre à cette station [4], bien qu'à notre sens il l'ait appréciée, comme presque tous les sermons de la jeunesse de Bossuet, avec une excessive sévérité. Il est vrai de dire toutefois qu'à cette date, l'orateur, qui touche au plein épanouissement de sa force, était « soutenu et quelquefois emporté par l'ardeur de sa jeunesse. » Une certaine exubérance est la caractéristique de tous ces discours, rapidement jetés sur le papier. Mais ajoutons que leur auteur s'en est bien aperçu, puisqu'il note à plusieurs reprises sur ses manuscrits : *Abrégez* [5]. Plusieurs passages formellement effacés dans l'original, mais maintenus obstinément dans le texte par les éditeurs, ont servi de prétexte aux critiques de Gandar ; il a même reproché à Bossuet un passage sur les Marcionites, dans le sermon *sur les Démons*, où lui-même reconnaît ailleurs [6] une pure interpolation de Deforis. D'ailleurs, ces discours qui, même expurgés, restent un peu longs, peuvent invoquer une excuse : c'est que cette station n'en comportait qu'un par semaine ; c'était, à ce titre, un *Petit Carême*. Nous admettons avec Gandar qu'il nous est parvenu complet.

L'enveloppe primitive du sermon *sur les Démons* [7] (II[e] des éditions), aujourd'hui déplacée (f. 35), porte cette indication de la main de Bossuet : « Car[ême] des Min[imes], 1[er] di-

1. L'église des Minimes, située place Royale, était fort à la mode auprès des élégants. C'est là que La Bruyère place la messe qui a leurs préférences. Elle était sous le vocable de saint François de Paule. Dans le panégyrique de ce saint, qui fera la clôture du Carême des Minimes, Bossuet gourmandera l'indécence de certains particuliers, dont la tenue dans le lieu saint n'était rien moins qu'édifiante.

2. Page 135.

3. Floquet, *Études*..., t. II, p. 34 et suiv.

4. *Bossuet orateur*, p. 291 et suiv.

5. Il y a bien *Abrégez*, et non *Abrogez* (Gazier, *Choix de Sermons*, p. 159).

6. *Choix de Sermons*, p. 194, n. 1.

7. Ms. fr. 12822, f. 61-68, et f. 35.

m[anche] [1]. » On trouverait une autre indication non moins décisive dans les chaleureuses acclamations qu'adresse le jeune orateur, dans sa péroraison, à la paix des Pyrénées, promulguée la veille même [2].

Deforis, n'étant pas venu à bout de fondre ce discours avec celui de 1653 (1er des éditions), se crut obligé de s'en excuser auprès du public de la fin du XVIIIe siècle : « ... Nous eussions bien désiré pouvoir ne faire des deux qu'un seul sermon, *en ajoutant au premier ce que le second renferme de plus.* Mais, après y avoir travaillé assez longtemps, la difficulté du succès et la crainte de gâter les deux pièces nous ont déterminé à les donner séparément telles que l'auteur les a produites. » Malgré cette dernière assertion, il ajoute au discours des Minimes une assez longue digression sur « les fols Marcionites, » empruntée à l'œuvre de Metz, et même à un passage condamné. Gandar a bien reconnu que le sommaire, attribué par Lachat à l'autre discours, appartenait à celui-ci ; mais il y a conservé une bizarre faute de lecture.

SOMMAIRE [3].

[*1er point.*] Ce qui est donné pour ornement aux natures intelligentes leur tourne en supplice. Opération cachée de la main de Dieu.

[*2e point.*] Envie, espèce d'orgueil, mais qui va à ses fins par des voies cachées ; parce que c'est un orgueil lâche et timide. L'orgueil naturellement se découvre, parce qu'il fait le généreux. — Jalousie des anges. Pharaon, Ezech., XXXII. Moyens imperceptibles du malin esprit ; Tertullien. Comparaison du serpent : Tertullien. [*adv.*] *Valent.* — Condescendance [4] du diable. Saint Chrysostome. Exemples.

[*3e point.*] Nos vices plus à craindre que le diable. Exemple de Saül. Envie.

Jesus ductus [5] est in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo.

Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert pour être tenté du diable.

(Matth., IV, I.)

On vit [6] dans le ciel un grand changement, lorsque les anges maintenant ennemis, autrefois enfants et domes-

1. L'auteur avait mis d'abord : *1er ser*[*mon*]. La formule n'est changée que pour faire concorder les numéros d'ordre avec la liturgie. Un renvoi, apposé l'année suivante sur un sermon du Carême des Carmélites (1er dimanche, Ms. fr. 12822, f. 90) montre que Ve dimanche et Ve sermon sont synonymes ; et l'on rencontre en effet le passage visé, si l'on se reporte au sermon *sur les Vaines excuses des pécheurs*, qui est celui du dimanche de la Passion dans notre Carême.

2. Voy. Floquet, *Études...*, t. II, p. 39, 42.

3. F. 35. Comme les deux précédents, ce sommaire ne renvoie pas aux pages.

4. Lachat, Gandar, etc.: Indépendance.

5. F. 63, en tête du 2e exorde. — Ms. : *Ductus est Jesus a Spiritu in...*

6. F. 61.

tiques, ayant quitté le bien commun de toutes les natures intelligentes pour s'arrêter à eux-mêmes et à leur propre excellence, perdirent tout à coup la justice dans laquelle Dieu les avait créés; et n'ayant plus que du faste au lieu de leur grandeur naturelle, des finesses malicieuses au lieu d'une sagesse céleste, l'esprit de division [1] dans le cœur, au lieu d'une charité très ardente, ils devinrent superbes, trompeurs et jaloux, et réduits justement par leurs péchés à une telle extrémité de misère, que [2], nonobstant l'excellence de leur nature, de pauvres mortels comme nous ne laissent pas que de leur faire envie. Changement vraiment épouvantable, lequel si nous méditons sérieusement, il en réussira cette utilité, que ces esprits malfaisants, malgré la haine qu'ils ont contre nous, profiteront néanmoins à notre salut, en nous apprenant à craindre Dieu par l'exemple de leur ruine et à veiller sur nous-mêmes par l'appréhension de leurs ruses. C'est le fruit que je me propose de ce discours, qui [3] étant de telle importance, je ne puis douter du secours d'en haut [4] dans une entreprise si salutaire. Oui, mes Frères, le Saint-Esprit descendra sur nous; Marie nous assistera par ses prières; et, s'agissant de combattre les démons, un ange nous prêtera volontiers ses paroles pour implorer son secours. [*Ave.*]

[P. 1] C'est le dessein du Fils de Dieu de tenir ses fidèles toujours en action, toujours occupés, et vigilants, et animés, jamais relâchés ni oisifs; et parce que [5], de tous les emplois, celui de la guerre est le plus actif, de là vient qu'il nous enseigne dans son Écriture, que *notre vie est une milice* [6], et que comme nous sommes toujours dans le combat, aussi ne devons-nous jamais cesser d'être sur nos gardes: *Sobrii estote et vigilate* [7]. L'évangile de ce jour nous fait bien connaître cette vérité.

1. Var.: une noire envie.
2. Var.: qu'au milieu de tant de faiblesses qui nous environnent, notre condition leur fait envie.
3. Var.: lequel. — Sur tous ces latinismes, voy. t. VII, *Remarques*...
4. Var.: du ciel.
5. Edit., et même Gandar: « parce que comme... » — Galimatias qui résulte de la fusion de la nouvelle rédaction avec la rédaction primitive, qui portait: « C'est pourquoi, comme dans tous les emplois celui de la guerre est le plus actif et qui tient l'esprit le plus occupé, de là vient... »
6. Job, VII, 1.
7. I Petr., V, 8.

Nous y voyons Jésus conduit au désert pour y être tenté du diable ; c'est-à-dire notre capitaine, qui descend au champ de bataille pour venir aux mains avec nos ennemis invisibles : *Ductus* [*est in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo.*]

Ne croyez pas, mes Frères, que nous devions être spectateurs oisifs de ce combat admirable : nous sommes engagés bien avant dans cette querelle, et le Fils de Dieu ne permet aux démons d'entreprendre aujourd'hui sur sa personne qu'afin de nous faire entendre par son exemple ce qu'ils machinent [1] tous les jours contre nous-mêmes. Que s'il est ainsi, Chrétiens, que nous soyons obligés à combattre, faisons ce que l'on fait dans la guerre ; et avant que d'entrer dans la mêlée, avançons-nous avec le Sauveur pour reconnaître ces ennemis qui marchent contre nous si résolument. Si nous sommes soigneux de les observer dans l'évangile de cette journée, nous remarquerons aisément leur puissance, qui les rend superbes et audacieux. Ils entreprennent, Messieurs, contre le Fils de Dieu même, ils tentent de le mettre à leurs pieds : peut-on voir une audace plus emportée [2] ? Ils l'enlèvent en un moment du désert sur le pinacle du temple, Jésus-Christ le permettant de la sorte pour l'instruction de ses fidèles : est-ce pas une force terrible ? S'ils sont forts et entreprenants, ils ne sont pas moins rusés ni malicieux. La haine invétérée qu'ils ont contre nous les oblige de recourir à des artifices également subtils et malins. Ils tentent Jésus-Christ de gourmandise après un jeûne de quarante jours : *Dic ut lapides isti panes fiant ;* et [p. 2] ils tâchent de le porter à la vaine gloire, après une action d'une patience héroïque : n'était-ce pas un dessein plausible et une finesse bien inventée ?

Tout cela, Chrétiens, nous doit faire peur, puisque nous avons à nous défendre dans le même temps, et de la violence et de la surprise, et de la force et des ruses. Et néanmoins ce même évangile, qui nous représente ces ennemis avec cet appareil redoutable, nous découvre aussi d'une même vue qu'il n'est rien de plus aisé que de

1. Var. : qu'afin que nous entendions ce qu'ils machinent.

2. Var. : une plus grande insolence ?

les vaincre, puisque nous voyons clairement et toutes leurs forces abattues, et toutes leurs finesses éludées [1] par une simple parole. Voilà, mes Frères, en peu de mots, ce que nous apprend l'Évangile de l'état de nos ennemis et de leur armée. Si vous regardez leur marche hardie et leur contenance fière et présomptueuse, vous verrez d'abord leur force et leur puissance ; si vous observez de plus près leur marche, vous reconnaîtrez aisément leurs ruses et leurs détours ; et enfin si vous pénétrez jusqu'au fond, vous verrez qu'avec leur mine superbe et leur appareil redoutable, ils sont déjà rompus et défaits ; et qu'étant encore tremblants et effrayés de leur déroute, il est très facile de les mettre en fuite [2]. C'est ce que je me propose de vous faire entendre ; et voilà en peu de paroles, le partage de ce discours. Commençons par leur force et par leur puissance.

Premier Point.

Pour vous faire entendre, Messieurs, quelle est la force des ennemis que nous avons à combattre, il faut nécessairement vous entretenir de la perfection de leur nature. Mais, comme ce discours serait infini si j'allais rechercher curieusement tout ce que la théologie nous en enseigne, je vous en dirai seulement ce mot, qui sera très utile pour votre instruction : c'est que la noblesse de leur être est telle, qu'à peine les théologiens peuvent-ils comprendre de quelle sorte le péché a pu trouver place dans une perfection si éminente. Il faut donc nécessairement qu'elle soit bien haute. Et, en effet, mes Frères, que des mortels comme nous, abîmés dans une profonde ignorance, accablés de cette masse de chair, agités de tant de convoitises brutales, abandonnent si souvent le chemin étroit de la loi de Dieu, bien que ce soit une extrême insolence, ce n'est pas un événement incroyable ; mais que ces intelligences pleines de lumières divines, elles dont les connaissances sont si distinctes et les mouvements si paisibles, que Dieu avait créées avec tant de

1. Mot souligné, sans doute pour être remplacé en chaire par une expression plus énergique.

2. Var. : il n'est rien de plus facile que de les vaincre et les mettre en fuite.

grâce et dans une condition si heureuse qu'elles pouvaient mériter leur béatitude par un moment de persévérance, se soient néanmoins retirées de Dieu, bien qu'elles fussent si assurées que leur souveraine félicité ne fût qu'en lui seul, c'est ce qui est surprenant et terrible. Le prophète même s'en étonne : *Quomodo cecidisti de cælo, Lucifer*[1] ? O Lucifer, astre brillant qui luisais dans le ciel avec tant d'éclat, comment es-tu tombé si soudainement ? Quelle est la cause de ta chute ? Qui a pu donner l'entrée au péché, puisqu'il ne [p. 3] pouvait y avoir ni erreur parmi tant de connaissances[2], ni surprise dans un si grand jour, ni trouble dans une si parfaite tranquillité et dans un tel dégagement de la matière ? Cependant, mes Frères, cet astre est tombé, et il a entraîné avec lui la quatrième partie des étoiles[3]. De quelle sorte cela s'est-il fait ? Ne soyons pas curieux d'un si grand secret, et reconnaissons seulement qu'en vérité, être créature, c'est bien peu de chose[4].

Non, je ne cherche point d'autres causes pourquoi les anges ont pu pécher, sinon que c'étaient des créatures : la raison, saint Augustin nous l'a enseignée (au livre XIV *de Civi*[*tate Dei*]). La créature est faite de la main de Dieu ; donc[5] il ne se peut qu'elle ne soit bonne, parce que son principe est la bonté même. Mais la créature est tirée du néant ; c'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si elle retient quelque chose de cette basse et obscure origine, ni si, étant sortie du néant, elle y retombe si facilement par le péché, qui l'y rengage de nouveau, en la séparant de la source de son être. Ainsi, Messieurs, c'est assez de voir que les anges étaient créatures, pour conclure qu'ils n'étaient pas impeccables. Cet honneur n'appartient qu'à Dieu. Ils lui sont semblables, il est vrai, mais non pas en tout : et encore que nous voyions, dit Tertullien, « qu'une image bien faite[6] représente tous les traits de l'original, elle ne peut exprimer sa vigueur, étant destituée de mouve-

1. Is., XIV, 12.
2. Var. : de lumières.
3. C'est-à-dire des anges : style figuré.
4. Les éditeurs, Gandar excepté, intercalent ici une interpolation qu'on trouvera à la fin de ce sermon.
5. Var. : et par conséquent elle est bonne.
6. Var. : qu'une excellente peinture.

ment ; ainsi, quelque ressemblance que nous voyions des perfections infinies de Dieu dans les anges et les natures spirituelles, elles ne peuvent jamais exprimer sa force, qui est le bonheur de ne pécher pas : *Imago, cum omnes lineas exprimat veritatis, vi tamen ipsa caret, non habens motum ; ita et anima, imago Spiritus, solam vim ejus exprimere non valuit, id est non peccandi felicitatem*[1]. »

Tirés du néant, et c'est assez dire : de là, Messieurs, il est arrivé que les premiers des anges[2] se sont endormis en eux-mêmes dans la complaisance de leur beauté. La douceur de leur liberté les a trop charmés, ils en ont voulu faire une épreuve malheureuse et funeste ; et, déçus par leur propre excellence, ils ont oublié la main libérale qui les avait comblé[s] de ses grâces. L'orgueil s'est emparé de leurs puissances : ils n'ont plus voulu se soumettre à Dieu, et, ayant quitté, les malheureux ! cette première bonté, qui n'était pas moins l'appui de leur bonheur que le principe de leur être, vous étonnerez-vous si tout est allé en ruine, ni s'il s'en est ensuivi[3] un changement si épouvantable? Dieu l'a permis de la sorte.

Tremblons, tremblons, mes Frères, et soyons saisis de frayeur en voyant ce tragique exemple et de la faiblesse de la créature et de la justice divine. Hélas ! on a beau nous avertir, nous courons tous les jours aux occasions du péché les plus pressantes, les plus dangereuses ; nous ne veillons non plus sur nous-mêmes que si nous étions impeccables ; et nous croyons pouvoir conserver sans peine, parmi tant de tentations, ce que des créatures si parfaites[4] ont perdu dans une telle tranquillité. Est-ce folie? est-ce [p. 4] enchantement? est-ce que nous n'entendons pas quels malheurs le péché apporte ; pendant que nous voyons à nos yeux ces esprits si nobles défigurés[5] si étrangement par un seul crime, que d'anges de lumières ils sont faits tout d'un coup anges de ténèbres, d'enfants ils sont devenus ennemis irréconciliables ; et étant ministres immortels des vo-

1. *Advers. Marcion.*, lib. II, n. 9.
2. Var. : que les anges rebelles.
3. Les éditeurs corrigent : « s'il s'en est suivi. »
4. Var. : des esprits si parfaits.
5. Var. : changés.

lontés divines [1], ils sont enfin réduits à cette extrémité de misère, qu'il n'y a plus pour eux d'occupation que dans l'infâme emploi de tromper les hommes? Quelle vengeance! quel changement! C'est le péché qui l'a fait, et nous ne le craignons pas! N'est-ce pas être bien aveugles? Mais revenons à notre sujet [2], et jugeons de la force de nos ennemis par la perfection de leur nature.

C'est le grand apôtre saint Paul qui nous y exhorte par ces excellentes [paroles :] « Revêtez-vous, dit-il, des armes de Dieu, parce que vous n'avez pas à combattre la chair ni le sang, ni aucune force visible *Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores, contra spiritualia nequitiæ in cælestibus* [3]; mais des principautés et des puissances, et des malices spirituelles : *spiritualia nequitiæ.* » Pourquoi exagère-t-il en termes si forts leur nature spirituelle? c'est à cause que dans les corps, outre la partie agissante, il y en a aussi une autre qui souffre, que nous appelons la matière: c'est pourquoi les actions des causes naturelles, si nous les comparons à celle[s] des anges, paraîtront languissantes et engourdies, à cause de la matière qui ralentit toute leur vertu. Au contraire, ces ennemis invisibles qui s'opposent à notre bonheur, ne sont pas, dit-il, de chair ni de sang : tout y est dégagé, tout y est esprit ; c'est-à-dire tout y est force, tout y est vigueur : ils sont de la nature de ceux dont il est écrit *qu'ils portent le monde* [4]. Et de là nous devons conclure que leur puissance est très redoutable.

Mais vous croirez peut-être que leur ruine les a désarmés, et qu'étant tombés de si haut, ils n'ont pu conserver leurs forces entières. Désabusez-vous, Chrétiens ; tout est entier en eux, excepté leur justice et leur sainteté, et conséquemment leur béatitude. En voici [p. 5] la raison solide, tirée des principes de saint Augustin : c'est que la félicité des esprits ne se trouve ni dans une nature excellente [5], ni dans un sublime raisonnement, ni

1. Var. : et de ministres immuables de Dieu.
2. Personne ne regrettera cette sublime digression, où perce déjà le Bossuet définitif.
3. Ephes., VI, 12. — Ms. : *adversus principatus.*
4. Job., IX, 13.
5. Var. : n'est ni dans leur nature. (Formait cacophonie.)

dans la force, ni dans la vigueur ; mais elle consiste seulement à s'unir à Dieu par un amour chaste et persévérant. Quand donc ils se séparent de lui, ne croyez pas qu'il soit nécessaire que Dieu change rien en leur nature pour punir leur égarement ; il suffit, dit saint Augustin, pour se venger d'eux, qu'il les abandonne à eux-mêmes : *Quia sua superbia sibi placuerunt, Dei justitia sibi donarentur*[1]. De cette sorte, ces anges rebelles que l'honneur de leur nature a enflés, que leurs grandes connaissances ont rendus superbes jusqu'à vouloir s'égaler à Dieu, ne perdront pas pour cela leurs dons naturels. Non, ils leur seront conservés ; il y aura[2] seulement cette différence, que ce qui leur servait d'ornement, cela même leur tournera en supplice, par une opération cachée de la main de Dieu, qui se sert comme il lui plaît de ses créatures, tantôt pour la jouissance d'une souveraine félicité, tantôt pour l'exercice de sa juste et impitoyable vengeance.

Par conséquent, Messieurs, il ne faut pas croire que leurs forces soient épuisées par leur chute. Toute l'Écriture les appelle forts. « Les forts, dit David, se sont jetés sur moi : *Irruerunt in me fortes*[3] ; » par où saint Augustin entend les démons[4]. Jésus-Christ appelle Satan « le fort armé : *fortis armatus*[5]. » Non seulement il a sa force, c'est-à-dire sa nature et ses facultés, mais encore ses armes lui sont conservées, c'est-à-dire ses inventions et ses connaissances : *fortis armatus*. Ailleurs il le nomme « le Prince du monde : *princeps hujus mundi*[6] ; » et saint Paul, « gouverneur du monde : *mundi rectores*[7]. » Et nous apprenons de Tertullien que les démons faisaient parer leurs idoles des robes dont se revêtaient les magistrats ; qu'ils faisaient porter devant eux les faisceaux et les autres marques d'autorité publique, comme étant, dit-il, « les vrais magistrats et les princes naturels du siècle : *Dæmones magistratus sunt sæculi*[8]. » Satan n'est pas seulement le prince[9], le

1. *De Civit. Dei*, lib. XIV, cap. XV.
2. Édit. : mais il y aura.
3. Ps. LVIII, 4.
4. *In Ps.* LVIII. Enarr. I. n. 6.
5. Luc., XI, 21.
6. Joan., XII, 31.
7. Ephes., VI, 12. — Ms. : *rectores mundi*.
8. *De idolol.*, n. 18.
9. Var. : n'en est pas seulement le prince...

magistrat et le gouverneur du siècle ; mais, pour ne laisser aucun doute de sa redoutable puissance, saint Paul nous enseigne qu'il « en est le dieu : *deus hujus sæculi*[1]. » En effet, il fait le dieu sur la terre, il affecte d'imiter[2] le Tout-Puissant. Il n'est pas en son pouvoir de faire[3] comme lui de nouvelles créatures, pour les opposer à son maître ; voici ce qu'invente son ambition : il corrompt celles de Dieu, dit Tertullien[4], et les tourne autant qu'il peut contre leur auteur ; enflé démesurément de ses bons succès, il se fait rendre enfin des honneurs divins ; il exige des sacrifices, il reçoit des vœux, il se fait ériger des temples, comme un sujet rebelle qui, par mépris ou par insolence, affecte la même grandeur que son souverain : *Ut Dei Domini placita cum contumelia affectans*[5].

Telle est la puissance de notre ennemi ; et ce [p. 6] qui la rend plus terrible, c'est la violente application avec laquelle il unit ses forces dans le dessein de notre ruine. Tous les esprits angéliques, comme remarque très bien saint Thomas[6], sont très arrêtés dans leurs entreprises : car, au lieu que les objets ne se présentent à nous qu'à demi, si bien que, par de secondes réflexions, nous avons de nouvelles vues qui rendent nos résolutions chancelantes, les anges, au contraire, dit saint Thomas, embrassent tout leur objet du premier regard avec toutes ses[7] circonstances, et ensuite leur résolution est fixe, déterminée et invariable. Mais s'il y a en eux quelque pensée forte, et où leur intelligence soit toute[8] appliquée, c'est sans doute celle de nous perdre. « C'est un ennemi qui ne dort jamais, jamais il ne laisse sa malice oisive : *Pervicacissimus hostis ille nunquam malitiæ suæ otium facit :* » quand même vous le surmontez, vous ne domptez pas son audace, mais vous enflammez son indignation : « *Tunc plurimum accenditur, dum extinguitur*[9] : Quand il semble tout à fait éteint, c'est

1. II Cor., IV, 4.
2. Var. : il imite.
3. Var. : il ne peut faire...
4. *De idolol.*, n. 4.
5. Tertull., *ad Uxor.*, n. 8.
6. I Part., Quæst. LVIII, art 3.
7. Ms. : leurs. (Distraction.)
8. Les éditeurs, même Gandar, corrigent mal à propos : *tout appliquée.* Le sens est : *appliquée entière.*
9. Tertull., *De Pœnit.*, n. 7. — Ms. : *cum extinguitur.*

alors qu'il se rallume avec plus de force [1]. » Ce superbe, ayant entrepris de traiter d'égal avec Dieu, pourra-t-il jamais croire qu'une créature impuissante soit capable de lui résister? Et si, renversé comme il est dans les cachots éternels, il ne cesse pas néanmoins, par une vaine opiniâtreté, de traverser autant qu'il peut les desseins de Dieu, s'il se roidit contre lui, bien qu'il sache que tous ses efforts seront inutiles, que n'osera-t-il pas contre nous, dont il a si souvent expérimenté la faiblesse?

Ainsi je vous avertis, mes chers Frères, de ne vous relâcher jamais, et de vous tenir toujours en défense. Tremblez même dans la victoire : c'est alors qu'il fait ses plus grands efforts, et qu'il remue ses machines les plus redoutables. Le voulez-vous voir clairement dans l'histoire de notre évangile? Il attaque trois fois le Fils Dieu : trois fois repoussé honteusement, il ne peut encore perdre courage. « Il le laisse, dit l'Écriture, jusqu'à un autre temps : *usque ad tempus* [2] ; » surmonté et non abattu, ni désespérant de le vaincre, mais attendant une heure plus propre et une occasion plus pressante. O Dieu! que dirons-nous ici, Chrétiens? Si une résistance si vigoureuse ne ralentit pas sa fureur, quand pourrons-nous espérer de trêve avec lui? Et si la guerre est continuelle, si un ennemi si puissant veille sans cesse contre nous avec tous ses anges, qui pourrait assez exprimer combien soigneuse, combien vigilante, combien prévoyante et inquiète doit être à tous moments la vie chrétienne? Et nous nous endormons! etc... Je ne m'étonne pas ni si nous vivons [3] sous sa tyrannie, ni si nous tombons dans ses pièges, ni si nous sommes enveloppés dans ses embûches et dans ses finesses.

Second Point. [4]

[P. 7] Puisque l'ennemi dont nous parlons est si puissant et si orgueilleux, vous croirez peut-être, Messieurs, qu'il vous attaquera par la force ouverte, et que les

1. Var. : Quand il semble tout à fait éteint, c'est alors que son feu s'allume...
2. Luc., IV, 13. — Ms. : *dimisit eum*.
3. Var. : si nous sommes.
4. Ms. : 2. partie.

finesses s'accordent mal avec tant de puissance et tant d'audace. En effet, saint Thomas remarque [1] que le superbe entreprend hautement les choses, et cela, dit ce grand docteur, parce qu'il veut [2] contrefaire le courageux, qui a coutume d'agir ouvertement dans ses desseins et qui est ennemi de la surprise et des artifices. Il serait donc malaisé d'entendre de quelle sorte Satan aime les finesses, « lui qui est le prince de tous les superbes, comme l'appelle l'Écriture sainte : *Ipse est rex super universos filios superbiæ* [3], » si cette même Écriture ne nous apprenait que c'est un superbe envieux, *Invidia diaboli* [4], et par conséquent trompeur et malin. Car, encore qu'il soit véritable que l'envie soit une espèce d'orgueil, néanmoins tout le monde sait que c'est un orgueil lâche et timide, qui se cache, qui fuit le jour, qui, ayant honte d'elle-même [5], ne parvient à ses fins que par de secrètes menées : et de là vient qu'une noire envie rongeant éternellement le cœur de Satan et le remplissant de fiel et d'amertume contre nous, elle le contraint d'avoir recours à la fraude, à la tromperie, à des artifices malicieux : il ne lui importe pas, pourvu qu'il nous perde.

D'où lui vient cette envie? C'est ce qu'il serait long de vous expliquer, et vous en êtes sans doute déjà bien instruits. Car qui ne sait, Messieurs, que cet insolent, qui avait osé attenter sur le trône de son Créateur, frappé d'un coup de foudre, chut du ciel en terre, « plein de rage et de désespoir : *Habens iram magnam* [6]? » Se sentant perdu sans ressource et ne sachant sur qui se venger, il tourne sa haine envenimée contre Dieu, contre les anges, contre les hommes, contre toutes les créatures, contre lui-même : et après une telle chute, n'étant plus capable que de cette maligne joie [7] qui revient à un méchant d'avoir des complices, et à un esprit malfaisant, des compagnons de sa misère, il conspire avec ses anges de tout perdre avec eux, d'envelopper, s'ils pouvaient, tout le monde dans leur crime. De

1. IIª IIæ, quæst. LV, art. 8.
2. Var. : parce que, dit ce grand docteur, il veut.
3. Job, XLI, 25. — Ms. : *Ipse enim dominatur in omnes...*
4. Sap., II, 24.
5. Var. : de soi-même. — Le féminin s'accorde avec *envie*.
6. Apoc., XII, 2.
7. Var. : de cette joie maligne.

là cette haine, de là cette envie qui le remplit contre nous de fiel et d'amertume.

Le voulez-vous voir, Chrétiens, voulez-vous voir cet envieux, représenté chez Ézéchiel sous le nom de Pharaon, roi d'Égypte ? Spectacle épouvantable ! Tout autour de lui sont des morts, meurtris par de cruelles blessures. *Là gît Assur*, dit le prophète, *avec toute sa multitude ; là est tombé Élam et tout le peuple qui le suivait ; là Mosoch et Thubal, les rois d'Idumée et du Nord, et leurs princes et leurs capitaines*, et tous les autres qui sont nommés, multitude immense, nombre innombrable : ils sont tout autour couchés par terre, nageant dans leur sang ; Pharaon est au milieu, « qui voit tout ce carnage, et qui se console de ses pertes et de toute sa multitude tuée par le glaive : Pharaon et toute son armée, Satan et tous ses complices : *Vidit eos Pharao, et consolatus est super universa multitudine sua quæ interfecta est gladio ; Pharao, et omnis exercitus ejus* [1]. »

Enfin, enfin, disent-ils, nous ne serons pas les seuls : ça, ça, voici des compagnons. O justice divine [2] ! tu as voulu des supplices, en voilà ! soûle ta vengeance, voilà assez de sang, assez de carnages ! Voilà, voilà ces hommes que Dieu avait voulu égaler à nous, les voilà enfin nos égaux dans les tourments ; cette égalité nous plaît : plutôt, plutôt périr, que de les voir à tes [3] côtés dans la gloire ! Malheur à nos lâches compagnons qui le souffrent [4] ! Il vaut bien mieux périr, et qu'ils périssent avec nous. Ils nous jugeront quelque jour, ces mortels ; il faudra bien l'endurer, puisque Dieu le veut. — Ha ! quelle rage pour ces superbes ! — Mais auparavant, disent-ils, combien en mourra-t-il de notre main ! Ha ! que nous allons faire de sièges vacants ! et qu'il y en aura parmi les criminels, de ceux qui pouvaient s'asseoir parmi les juges ! — Puis, se tournant aux saints anges [5] : Eh bien ! vous en avez de votre côté ? Est-ce que nous sommes seuls ? vous semblons-nous mal accompagnés au milieu de tant de peuples et de nations ?

1. Ezech., XXXII, 22-32. — Ms. : *super omni multitudine.*
2. Var. : ô Dieu.
3. Ms. : nos.
4. Var. : qui l'ont souffert.
5. Var. : du côté des saints anges.

Allez, glorifiez-vous de votre petit nombre d'élus, que vous avez à peine[1] tiré de nos mains; mais confessez du moins que notre multitude l'emporte.

Que faisons-nous, mes Frères, d'entendre parler si longtemps ces blasphémateurs? Voyez leur rage, voyez leur envie, et comme ils triomphent de la mort des hommes. C'est là leur application, « c'est tout leur ouvrage: *Operatio eorum est hominis eversio*[2]. » Que ne peuvent-ils se venger de Dieu! Sa puissance infinie ne le permet pas. Aussi, outrés d'une rage impuissante, ils déchargent tout leur fiel sur l'homme, qui est son image; ils mettent en pièces cette image, ils repaissent leur esprit envieux d'une vaine imagination de vengeance. C'est, mes Frères, cette noire envie, mère des fraudes et des tromperies, qui fait que Satan marche contre nous par une conduite cachée et impénétrable. Il ne brille pas comme un éclair, il ne gronde pas comme un tonnerre; il ressemble à une vapeur pestilente, qui se coule au milieu de l'air par une contagion insensible et imperceptible à nos sens: il inspire son venin dans le cœur; ou, pour me servir, Chrétiens, d'une autre comparaison qui lui convient mieux, il se glisse comme un serpent: c'est ainsi que l'Écriture l'appelle[3]; [p. 9] et Tertullien nous décrit ce serpent par une expression admirable: « *Abscondat se itaque serpens, totamque prudentiam suam in latebrarum ambagibus torqueat:* Il se cache autant qu'il peut, il resserre en lui-même par mille détours sa prudence malicieuse: » c'est-à-dire qu'il use de conseils cachés et de ruses profondément recherchées. C'est pourquoi Tertullien poursuit en ces mots: « Il se retire, dit-il, dans les lieux profonds, il ne craint rien tant que de paraître: quand il montre la tête, il cache la queue: il ne se remue jamais tout entier, mais il se développe par plis tortueux, bête ennemie du jour et de la clarté: *Alte habitet, in cæca detrudatur, per anfractus seriem suam evolvat, tortuose procedat, nec semel totus, lucifuga bestia*[4]. »

C'est Satan, c'est Satan, Messieurs, qui nous est représenté par ces paroles; c'est lui qui ne se déplie

1. *A peine*, à grand'peine.
2. Tertul., *Apolog.*, n. 22
3. Apoc., XII, 9.
4. *Advers. Valent.*, n. 3.

jamais tout entier : il étale la belle apparence, et il cache la suite funeste ; il rampe quand il est loin, et il mord sitôt qu'il est proche. Prenez garde à vous, mes chers Frères, crie le grand apôtre saint Paul, « prenez garde que vous ne soyez trompés [par] Satan[1], car nous n'ignorons pas ses pensées : *Ut non circumveniamur a Satana ; non enim ignoramus cogitationes ejus*[2]. » Non, non, *nous n'ignorons pas ses pensées ;* nous savons que sa malice est ingénieuse, que son esprit inventif, raffiné par un long usage, excité par sa haine invétérée, n'agit que par des artifices fins et déliés et par des machines imprévues. Ha ! mes Frères, qui pourrait vous dire toutes les *profondeurs de Satan*[3], et par quels artifices ce serpent [se] coule ?

S'il vous trouve déjà agité, il vous prend par le penchant de l'inclination. Votre cœur est-il déjà effleuré par quelque commencement d'amour, il souffle cette petite étincelle jusqu'à ce qu'elle devienne un embrasement ; il vous pousse de la haine à la rage, de l'amour au transport, et du transport à la folie. Que s'il vous trouve éloigné du crime, jouissant des saintes douceurs d'une bonne conscience, ne croyez pas qu'il vous propose d'abord l'impudicité : il n'est pas si grossier, dit saint Chrysostome : « *Multo, multo utitur condescensu ut nos ad mala præcipitet*[4]. Il use, dit-il, avec nous d'une grande condescendance. » Que veut dire cette parole ? Dieu se rabaisse, etc...[5] Satan se rabaisse aussi à sa mode. Il voudrait bien, mes Frères, vous rendre d'abord aussi méchants que lui, s'il pouvait : car, *que désire ce vieil adultère, sinon de corrompre l'intégrité des âmes innocentes*[6], et de les porter dès le premier pas à la dernière infamie ? Mais vous n'êtes pas encore capables d'une si grande action, il vous y faut mener pas à pas : c'est pourquoi il se rabaisse, dit saint Chrysostome, il s'accommode à votre faiblesse, il use avec vous de condescendance. — Ha ! ce ne sera, dit-il, qu'un regard ; après, tout au plus [p. 10] qu'une complai-

1. Var. : que Satan ne vous trompe.
2. II Cor., II, 11.
3. Apoc., II, 24.
4. *Hom.* LXXXVII. *in Matth.*
5. C'est ici une addition simplement indiquée.
6. S. Aug., *in Ps.* XXXIX, n. 1.

sance et un agrément innocent [1]. — Prenez garde, le serpent s'avance ; vous le laissez faire, il va mordre. Un feu passe de veine en veine et se répand par tout le corps. — Il faut l'avoir, il faut la gagner. — C'est un adultère ! — N'importe. — Eh bien ! je la possède. — Est-ce pas assez ? — Il faut la posséder sans trouble. Elle a un mari : qu'il meure ! — Vous ne pouvez le faire tout seul. — Engageons-en d'autres dans notre crime ; employons la fraude et la perfidie. — David, David, le malheureux David ! et qui ne sait pas son histoire ? Judas et l'avarice : [Inspirons-lui] le dessein de se porter à vendre son Maître. Le crime est horrible ! Allons par degrés : qu'il le vole premièrement ; après, qu'il le vende. Voilà l'appât ; il y a donné, il est à nous. Poussons, poussons de l'avarice au larcin, du larcin à la trahison, à la corde et au désespoir. — Mes chers Frères, éveillez-vous, et ne vous laissez pas séduire à Satan ; car vous êtes bien avertis, et vous n'ignorez pas ses pensées : *Non enim ignoramus cogitationes ejus* [2]. C'est pourquoi il vous est aisé de le vaincre : c'est par où il faut conclure en peu de paroles.

Troisième Point.

Il semble que je sois ici obligé de me contredire moi-même, et de détruire en cette dernière partie ce que j'ai établi dans les deux autres. Car, après vous avoir fait voir que notre ennemi est fort et terrible, il faut maintenant vous dire au contraire qu'il est faible et facile à vaincre. Comment concilier ces deux choses, si ce n'est en vous disant, Chrétiens, qu'il est fort contre les lâches et les timides, mais très faible et impuissant pour les courageux ? En effet, nous voyons, dans les saintes Lettres, qu'il nous y est représenté tantôt fort, tantôt faible [3], tantôt fier et tantôt tremblant ; et il n'y eut jamais une bête plus monstrueuse.

C'est un lion rugissant qui se rue sur nous ; c'est un serpent qui rampe par terre, et il n'est rien de plus aisé

1. Tout ce passage est souligné (en marge), pour son importance. De même plus haut.

2. II Cor., II, 11.

3. Var. : impuissant.

que d'en éviter les approches. « Il tourne autour de vous pour vous dévorer ; voilà qui est terrible : *Circuit quærens [quem devoret* [1]]. Mais résistez-lui seulement, et il se mettra en fuite : *Resistite diabolo, et fugiet a vobis* [2].» Écoutez comme il parle à notre Sauveur ; c'est une remarque de saint [3] Basile de Séleucie : « *Quid mihi et tibi est, Jesu, Fili Dei Altissimi* [4] : Qu'y a-t-il entre toi et moi, Jésus, Fils de Dieu? » Voilà un serviteur qui parle bien insolemment à son maître [5] ; mais il ne soutiendra pas longtemps sa fierté [6]. « Eh ! je te prie, dit-il, ne me tourmente pas : *Obsecro te, ne me torqueas.* » — *Venisti ante tempus torquere nos* [7]. Voyez comme il tremble sous les coups de fouet. Que si j'avais assez de loisir pour repasser sur toutes les choses qui nous l'ont fait paraître terrible, il me serait aisé de vous y montrer des marques visibles de faiblesse.

Il est vrai qu'il a ses forces entières ; mais celui qui les lui a laissées pour son supplice, ainsi que nous avons dit, lui a mis un frein dans les mâchoires, et ne lui lâche la bride qu'autant qu'il lui plaît, ou pour exercer [p. 11] ses serviteurs, ou pour se venger de ses ennemis. Il a une puissance fort vaste, et son empire s'étend bien loin ; mais saint Augustin nous apprend (lib. II *de Genes. cont. Manich.*) que ce commandement [8] lui tient lieu de peine : *Pœna enim ejus est ut in potestate habeat eos qui Dei præcepta contemnunt* [9]. Et en effet, s'il est véritable que d'être ennemi de Dieu, ce soit la souveraine misère, celui qui en est le chef n'est-il pas par conséquent le plus misérable? Enfin est-il rien de plus méprisable que toute cette grandeur qu'il affecte, puisque, avec cette intelligence qui le rend superbe et toutes ces qualités extraordinaires, nous lui semblons néanmoins digne[s] d'envie? et, tout impuissants que nous sommes, il désespère de nous pouvoir vaincre, s'il n'y emploie les ruses et la surprise ; de laquelle, certes,

1. I Petr., v. 8.
2. Jac., iv. 7.
3. Voy. p. 192, n. 2 ; et t. II, p. 312, 348, 470.
4. Luc., viii. 28.
5. *Orat.*, xxiii.
6. Ms. : de sa fierté. (Distraction.) — « Eh ! je... » Ms. : Et... (Voy. *Remarques*... t. VII.)
7. Matth., viii, 29.
8. Var. : cet empire.
9. *De Genes. cont. Manich.*, lib. II, n. 26. — Ms. : *Pœna ejus enim.*

Messieurs, ayant été si bien avertis, est-il rien de plus aisé que de l'éviter, « pourvu que nous marchions en plein jour comme des enfants de lumière : *Ut filii lucis ambulate*[1] ? »

Que si vous voulez savoir sa faiblesse, non plus, Messieurs, par raisonnement, mais par une expérience certaine, écoutez parler Tertullien dans son admirable *Apologétique :* voici une proposition bien hardie, et dont vous serez étonnés. Il reproche aux Gentils que toutes leurs divinités sont des esprits malfaisants[2], et pour leur faire entendre cette vérité, il leur donne le moyen de s'en éclaircir par une expérience bien convaincante. *Edatur [hic] aliquis sub tribunalibus vestris, quem dæmone agi constet*[3] : O juges qui nous tourmentez avec une telle inhumanité, c'est à vous que j'adresse ma parole : *qu'on me produise devant vos tribunaux*, je ne veux pas que ce soit en un lieu caché, mais à la face de tout le monde : qu'on y produise *un homme qui soit notoirement possédé du démon ;* je dis notoirement possédé, et que la chose soit très constante: *quem dæmone agi constet ;* alors que l'on fasse venir quelque fidèle, je ne demande pas qu'on fasse un grand choix ; que l'on prenne le premier venu, « pourvu seulement qu'il soit chrétien : *nisi jussus a quolibet christiano :* » si, en présence de ce chrétien, il n'est contraint non seulement de parler, mais encore de vous confesser ce qu'il est et d'avouer sa tromperie, « n'osant mentir à un chrétien, *christiano mentiri non audentes* » M[essieurs], rem[arquez] ces par[oles]) ; *là même*, là même, sans plus différer, sans aucune nouvelle procédure, « faites mourir ce chrétien impudent qui n'aura pu soutenir par l'effet une promesse si extraordinaire : *ibidem illius christiani procacissimi sanguinem fundite.* »

O joie, ô ravissement des fidèles, d'entendre une telle proposition, faite si hautement et avec une telle énergie par un homme si posé et si sérieux, et vraisemblablement de l'avis de toute l'Église, dont il soutenait l'innocence ! Quoi donc ! cet esprit trompeur, ce père de mensonge oublie ce qu'il est, et n'ose mentir [p. 12] à

1. Ephes., v. 8.
2. Var. : des démons.
3. *Apolog.*, n. 23.

un chrétien : *christiano mentiri non audentes!* Devant un chrétien ce front de fer s'amollit ; forcé par la parole d'un fidèle, il dépose son impudence ; et les chrétiens sont si assurés de le faire parler à leur gré, qu'ils s'y engagent au péril de leur vie, en présence de leurs propres juges ! Qui ne se rirait donc de cet impuissant ennemi, qui cache tant de faiblesse sous une apparence si fière? Non, non, mes Frères, ne le craignons pas : Jésus, notre capitaine, l'a mis en déroute ; il ne peut plus rien contre nous, si nous ne nous rendons lâchement à lui.

C'est nous-mêmes que nous devons craindre ; ce sont nos vices et nos passions, plus dangereuses que les démons mêmes. Bel exemple de l'Écriture : Saül possédé du malin esprit ; David le chassait au son de sa lyre, ou plutôt par la sainte mélodie des louanges de Dieu, qu'il faisait perpétuellement résonner dessus. Chose étrange, Messieurs ! pendant que le démon se retirait, Saül devenait plus furieux : il tâche de percer David de sa lance [1] ; tant il est véritable qu'il y a quelque chose en nous qui est pire que le démon même [2], qui nous tente de plus près et qui nous jette dans un combat plus dangereux ! Chrétiens, c'est la convoitise, *qui nous tente*, dit saint Jacques [3], *et qui nous attire.* Ha ! modérons-la par le jeûne, châtions-la par le jeûne, disciplinons-la par le jeûne.

O jeûne, tu es la terreur des démons ; tu es la nourriture de l'âme, tu lui donnes le goût des plaisirs célestes, tu désarmes le diable, tu amortis les passions : ô jeûne, médecine salutaire contre les dérèglements de nos convoitises, malheureux ceux qui te rejettent et qui t'observent en murmurant contre une précaution si nécessaire ! Loin de nous, mes Frères, de tels sentiments ! Jeûnons, jeûnons d'esprit et de corps. Comme nous retranchons pour un temps au corps sa nourriture ordinaire, ôtons aussi à l'âme les vanités dont nous la repaissons tous les jours ; retirons-nous des conversations et des divertissements mondains ; modérons nos

1. I Reg., XVI, 23 ; XIX, 10.
2. Fin de phrase soulignée pour l'importance. De même, à la phrase précédente.
3. Jac., I, 14.

ris et nos jeux; faisons succéder en leur place le soin d'écouter l'Évangile, qui retentit de toutes parts dans les chaires : c'est le son de cet Évangile qui fait trembler les démons, etc. Curiosité [1]. Sanctifions le jeûne par l'oraison; purifions l'oraison par le jeûne. L'oraison est plus pure qui vient d'un corps exténué et d'une âme dégoûtée des plaisirs sensibles.

Assez de bals [2], assez de danses, assez de jeux, assez de folies. Donnons place à des voluptés et plus chastes et plus sérieuses. Voici, mes Frères, une grande joie [3] que Dieu nous donne pour ce carême. Cette fille du ciel ne devait point être accueillie par une joie dissolue : il faut une joie digne de la paix, qui soit répandue en nos cœurs par l'Esprit pacifique.

Qui ne voit la main de Dieu dans cet ouvrage [4]? Que notre grande reine [5] ait travaillé à la paix de toute sa force, quoique ce soit une action toute divine, j'avoue que je ne m'en étonne pas : car que lui pouvait inspirer cette tendre piété qui l'embrase, et cet esprit pacifique dont elle est remplie? Nous savons, nous savons il y a longtemps, [qu'elle] a toujours imité Dieu, dont elle porte sur le front le caractère; elle a toujours *pensé des pensées de paix* [6]. » Mais n'y a-t-il pas sujet d'admirer de voir notre jeune monarque [7], toujours auguste,

1. Ce simple mot représente une réflexion à l'adresse de ceux que la curiosité seule conduit au pied des chaires. — Cette fin n'est qu'une esquisse.

2. Ms., f. 61-62, in-4. Cette péroraison a été écrite à la dernière heure sur une feuille détachée. Le discours préparé d'avance se terminait d'abord ainsi : « Ainsi nous serons terribles au diable, nous verrons cet ancien ennemi consumer sa rage par de vains efforts; et, au lieu de succomber aux attaques de tous ces esprits dévoyés, nous irons remplir dans le ciel les places que leur désertion a laissées vacantes. C'est le bonheur que je vous souhaite, au nom [du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.] *Amen.* » — On lit encore au bas de la page cette note (p. 12 et dernière, f. 68, v°) : « Il semble qu'il soit grossier : Jette-toi de haut à bas; adore-moi, je te donnerai tous les royaumes. Transporté extraordinairement, vraisemblable qu'il serait soutenu de même : que celui qui pouvait en un moment mettre toutes les monarchies devant les yeux, pouvait aussi les donner. Puissance sur le corps en le mouvant; sur l'imagination; sur le corps, combien plus les humeurs! » — Gandar a donné cette note, mais avec quelques erreurs de lecture.

3. « La paix signée aux Pyrénées le 7 novembre 1659, promulguée à Paris le samedi 16 février 1660. » (Gandar.)

4. Var. : C'est un coup de la main de Dieu.

5. « La reine mère, Anne d'Autriche. » (Gandar.)

6. Jerem., XXIX, 11.

7. « Louis XIV, alors âgé de vingt-deux ans. » (Gandar.)

s'arrêter au milieu de ses victoires, donner des bornes à son courage, pour laisser croître sans mesure l'amour qu'il a pour ses sujets, aimer mieux étendre ses bienfaits que ses conquêtes, trouver plus de gloire dans les douceurs de la paix que dans le superbe appareil des triomphes, et se plaire davantage à être le père de ses peuples qu'à être le victorieux de ses ennemis? C'est Dieu qui a inspiré ce sentiment.

Qui ne bénirait ce grand roi? Qui ne bénira tout ensemble la main [1] sage et industrieuse? etc. Parlons, parlons, et ne craignons pas. Je sais combien les prédicateurs doivent être réservés sur les louanges; mais se taire en cette rencontre, ce ne serait pas être retenu, mais en quelque sorte envieux de la félicité publique... Elle viendra, elle viendra accompagnée de toutes ses suites.

Çà, çà! peuples, qu'on se réjouisse! et s'il y a encore quelque maudit reste de la malignité passée [2], qu'elle tombe aujourd'hui devant ces autels, et qu'on célèbre hautement ce sage ministre [3] qui montre bien, en donnant la paix, qu'il fait son intérêt du bien de l'État et sa gloire du repos des peuples. Je ne brigue point de faveur, je ne fais point ma cour dans la chaire [4], à Dieu ne plaise! Je suis Français et Chrétien : je sens, je sens le [5] bonheur public, et je décharge mon cœur devant mon Dieu sur le sujet de cette paix bienheureuse, qui n'est pas moins le repos de l'Église que de l'État.

Mes Frères, c'est assez dire : il faut que nos vœux achèvent le reste. C'est nous, c'est nous qui devons commencer la réjouissance. C'est à Nathan le prophète, c'est à Sadoc le grand prêtre, c'est aux prédicateurs, c'est aux sacrificateurs du Très-Haut à sonner de la trompette devant le peuple, et de crier les premiers :

1. Mazarin. Voir la note 3.

2. Construction, qui rappelle celle de Virgile :

... *Si qua manent sceleris vestigia* [*nostri*. (Ecl. IV.]

3. « Le cardinal de Mazarin, si odieux au temps de la Fronde, qu'on avait laissé rentrer en France par lassitude, et auquel il était juste de pardonner bien des torts pour l'habileté avec laquelle il avait négocié les traités de Westphalie (1648) et celui des Pyrénées (1659). » (Gandar.)

4. Var. : Je ne demande pas qu'on le rapporte.

5. Ms. : au. (Distraction.)

« *Vivat rex Salomon*[1] : Vive le roi, vive le roi, vive Salomon le pacifique ! » Qu'il vive, Seigneur, ce grand monarque ; et qu'il jouisse longtemps, heureusement de la paix qu'il nous a donnée, pour le récompenser de cette bonté qui lui a fait aimer la gloire de la paix plutôt que celle des conquêtes[2] ; qu'il ne voie jamais son État troublé, ni sa maison divisée ; que le respect et l'amour concourant ensemble, la fidélité[3] de ses peuples soit inviolable, inébranlable ; et enfin, pour retenir longtemps la paix sur la terre, qu'il fasse régner la justice, qu'il fasse régner les lois, qu'il fasse régner Jésus-Christ, que je prie de nous donner à tous son royaume ; à qui appartient tout[4] honneur et gloire ; qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne maintenant et aux siècles des siècles !

Passage supprimé, p. 223, mais interpolé par les éditeurs :

« Les fous marcionites, et les manichéens, encore plus insensés, estimaient que la méchanceté des démons était leur condition naturelle : car de même qu'il y a un souverain bien duquel tous les biens découlent dans cet univers (*var. :* qu'y ayant plusieurs biens dans le monde, il faut qu'il y ait un souverain bien), ainsi, parce qu'il s'y rencontre diverses sortes de maux, ils inféraient de là qu'il y avait un principe commun de tout mal, un souverain mal, pour ainsi parler, un Dieu méchant, dont tout le plaisir est de nuire, ruminant toujours en soi-même quelque dessein tragique et funeste ; et ils voulaient que les diables fussent ses créatures et ses satellites ; de sorte, disaient-ils, qu'ils sont méchants par nature. Certes je m'étonnerais qu'une doctrine si monstrueuse ait pu avoir quelque vogue parmi des gens qui se disaient chrétiens, si je ne savais qu'il n'y a point d'abîme d'erreur où l'esprit humain ne se précipite, lorsque, enflé des sciences humaines et secouant le joug de la foi, il se laisse emporter à sa raison égarée.

Mais autant que leur doctrine était ridicule et impie, autant sont excellentes les vérités que les anciens Pères leur ont opposées : et surtout je ne puis assez admirer avec quelle force de raisonnement l'incomparable saint Augustin (*De Civ. Dei*, lib. XIV, cap. XIII ; Lib. *de ver. Relig.*, n. 35, 36, 37, *et alibi*), et après lui le grand saint Thomas, son disciple, ont réfuté leur extravagance. Ces grands hommes leur ont appris qu'en vain ils recherchaient les causes efficientes du mal ; que le mal n'étant qu'un défaut, il ne pouvait avoir de vraies causes ; que tous les

1. III Reg., I. 39.

2. Var. : préférer le titre de pacifique à celui de victorieux et de conquérant.

3. Var. : l'obéissance.

4. Ms. : toute. — Autre distraction, tant la rédaction est précipitée.

êtres venaient du premier et souverain Être, qui, étant très bon par essence, communiquait aussi une impression de bonté à tout ce qui sortait de ses mains ; d'où il résultait manifestement qu'il ne pouvait y avoir de nature mauvaise. Ce qui se confirme par le sentiment et le langage commun des hommes, qui appellent les choses bonnes quand elles sont dans leur constitution naturelle ; et par conséquent il est impossible qu'une chose soit tout ensemble et naturelle et mauvaise. A quoi ils ajoutaient que le mal, n'étant qu'une corruption du bien, ne pouvait agir ni travailler que sur un bon fond, qu'il n'y a que les bonnes choses qui soient capables d'être corrompues, et que les créatures ne pouvant devenir mauvaises que parce qu'elles s'éloignent de leurs vrais principes, il s'ensuivait de là que ces principes étaient très bons. Ainsi, disaient ces grands personnages, tant s'en faut que les manquements des créatures prouvent qu'il y a de mauvais principes, qu'au contraire il serait impossible qu'il y eût aucun manquement dans le monde, si les principes n'étaient excellents : par exemple, il ne pourrait y avoir de dérèglement, s'il n'y avait une règle première et invariable ; ni aucune malice dans les actions, s'il n'y avait une souveraine bonté, de laquelle les méchants se retirent par un égarement volontaire. Enfin, pour couronner leurs belles raisons par une parole expresse du Fils de Dieu, ils ont remarqué que Notre-Seigneur, en parlant du diable, en saint Jean, chapitre VIII, n'avait pas dit qu'il était né dans le mensonge, mais « qu'il n'était pas demeuré dans la vérité : *In veritate non stetit.* » Que s'il n'y est pas demeuré, il y a donc été établi ; et s'il en est tombé, ce n'est pas un vice de sa nature, mais une dépravation de sa volonté. Laissant donc à part ces vieilles erreurs, ensevelies depuis si longtemps dans l'oubli, recherchons de plus haut et par les véritables principes l'origine de ces esprits dévoyés et la cause de leurs erreurs. Suivez-moi, s'il vous plaît, Chrétiens. » — Ce passage était déjà supprimé par l'auteur dans le sermon de 1653.

CARÊME DES MINIMES. IIe DIMANCHE.

SUR LA SOUMISSION DUE A LA PAROLE DE JÉSUS-CHRIST.

22 février 1660.

Ce sermon [1] est un de ceux dont l'édition critique présente le plus de difficultés. Sur ce sujet fondamental, le jeune orateur, trop riche d'idées, s'était laissé entraîner à des développements un peu démesurés ; en se relisant, il condamne une partie de sa composition. Ailleurs il note : *Abrégez* sur des pages entières, mais sans indiquer nettement ce qu'il compte retrancher. Que faire ? Tenir compte d'abord des suppressions formulées ; puis mentionner, à l'occasion, les vagues indications du manuscrit. Aller plus loin ici, ce serait outrepasser les droits d'un éditeur.

Jusqu'à présent, on s'en est tiré à moins de frais. On a reproduit purement et simplement la rédaction primitive, sans en excepter certains passages formellement effacés. S'il semblait dur d'en priver le lecteur, que ne prenait-on le parti de les renvoyer dans les notes ? C'est ce que nous ferons.

Il faut distinguer pourtant, même dans les suppressions qui se voient au manuscrit. Ainsi, dans le premier point, nous ne craindrons pas de rétablir un curieux passage, barré par l'auteur, mais prononcé néanmoins en chaire. Le sommaire le mentionne très clairement ; et nous trouvons ici une confirmation inattendue dans un document contemporain du discours. C'est ce cahier d'analyses de sermons [2], écrit en 1660, dont nous avons parlé ci-dessus. L'auteur est inconnu, mais sa compétence est évidente ; ce doit être un ecclésiastique. Il atteste que Bossuet fit entendre tout le développement dont on ne voit pas un mot dans les éditions, mais qu'on retrouve au manuscrit sous les ratures.

Ce même document nous aidera à résoudre une autre difficulté, qui se présente dès le début du discours. Une idée, venue sous la plume de Bossuet à la fin de son premier point, lui avait semblé bonne à réserver pour l'avant-propos. Il avait jeté sur son manuscrit une indication en ce sens. Le discours achevé, il remanie, mais d'une façon énigmatique, son exorde primitif, ou second exorde. Il est évident que les éditeurs ne sont pas entrés dans ses intentions, puisqu'ils ne donnent qu'un seul exorde au sermon.

1. Ms. fr. 12822, f. 119-127, v°. — Sur l'enveloppe, f. 115 : *Car[ême] Min[imes] 2e dim.*

2. Bibliothèque Sainte-Geneviève. Ms. 1558. — Cf. ci-dessus, p. 176.

L'auditeur anonyme nous apprend qu'il y eut un *Ave Maria*, et il nous indiquera, au moins dans leurs lignes principales, les pensées qui le précédèrent et celles qui le suivirent.

SOMMAIRE [1]. *Hic est Filius meus...* [2].

(1er point.) Dieu seul nous peut conduire à la vérité. Deux moyens pour y parvenir : intelligence, autorité. Tertullien. L'un et l'autre appartient à Dieu, non aux hommes ; le dernier pour cette vie, l'autre pour la future. Mérite ; récompense. — Pourquoi Moïse et Élie disparaissent quand on dit : *Ipsum audite.* — Croire les enfants des dieux : Platon. — Deux manières de savoir : 1° par nous-mêmes ; 2° *scienti conjungi ;* yeux de la foi.

(2e point.) Foi exige les œuvres ; est fondement, donc l'édifice : *Hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare* (Luc., XIV, 30). — Fondement a deux qualités : commencement, soutien.

L'exemple de Jésus-Christ lève les difficultés. Deux choses pour cela : inspirer du courage, donner de la force. Le premier, en marchant devant; le second, *in quo [passus est ipse et] tentatus potens est... auxiliari.* — Marche devant, nous tend la main : Incarnation, infirmité de Jésus-Christ. N[otez] vérités diminuées par les enfants des hommes : *Diminutæ sunt veritates...* Chacun retranche l'Évangile à sa mode. -- Comment il faut écouter Jésus-Christ : *Non audire quod voluerit, sed... velle quod audierit.* Saint Augustin. ...

(3e point.) Différence entre le commandement et la promesse ; commandement, ce que nous devons faire à l'égard de Dieu ; promesse, ce que Dieu s'engage de faire à notre égard. — Promesse est déjà une espèce de don. Pourquoi ? Celui qui promet se dessaisit, en tant qu'il s'ôte la liberté de disposer autrement.

Dans la promesse, deux choses : ni douter, ni se lasser.

De toutes les paroles de Jésus-Christ, celle de la promesse la moins entendue. *Qui perseveraverit...* — Passage [de] Zachar[ie], VII.

Hic est Filius meus in quo mihi bene complacui : ipsum audite.

Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel je me suis plu : écoutez-le.

(Matth., XVII, 5.)

[P. 1] C'est une doctrine fondamentale de l'Évangile de Jésus-Christ, que le chrétien véritable ne se conduit point par les sens ni par la raison naturelle ; mais qu'il règle tous ses sentiments par l'autorité de la foi, sui-

1. Mis hors de sa place au f. 129, avant le sermon des Carmélites. M. Lachat a bien vu l'erreur ; mais dans le texte il a laissé échapper des inexactitudes et des omissions, à son ordinaire.

2. Le titre ajoute en abrégé : *2e dim.... 1* (c'est-à-dire 1er sermon sur ce texte).

vant [1] ce que dit l'Apôtre : « *Justus autem meus ex fide vivit :* Le juste vit par la foi. » C'est pourquoi, entre tous les sens que la nature nous a donnés, il a plu à Dieu de choisir l'ouïe pour la consacrer à son service. « Un peuple, dit-il, s'est donné à moi : il s'est soumis par la seule ouïe : *In auditu auris obedivit mihi* [2]. » Et le Sauveur nous prêche dans son Évangile, que « ses brebis écoutent sa voix, et qu'elles le suivent aussitôt qu'il parle : *Oves meæ vocem meam audiunt..., et sequuntur me* [3] ; » afin, mes Frères, que nous entendions que, dans l'école du Fils de Dieu, il ne faut point consulter les sens, ni faire discourir la raison humaine, mais seulement écouter et croire.

Je ne m'étonne donc pas aujourd'hui si Dieu fait retentir, ainsi qu'un tonnerre, aux oreilles des saints apôtres, cette parole que j'ai rapportée : « C'est ici mon Fils bien-aimé, dans lequel je me suis plu : écoutez-le : *Ipsum audite :* » c'est à dire qu'après Jésus-Christ, il n'y a plus de recherche à faire : *Nobis curiositate opus non est post Christum Jesum, nec inquisitione post Evangelium*, dit le grave Tertullien [4]. Ce divin Maître nous ayant parlé, toute la curiosité de l'esprit humain doit être à jamais arrêtée ; et il ne faut plus songer qu'à l'obéissance : « *Ipsum audite :* écoutez-le. » Mais afin que vous sachiez mieux ce que signifie cet oracle, et pourquoi le Père céleste a voulu nous le prononcer dans la glorieuse transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ, remarquez, s'il vous plaît, avant toutes choses, qu'il nous a envoyé son Fils pour nous apporter trois paroles qu'il est nécessaire que nous écoutions : la parole de sa doctrine, qui nous enseigne [5] ce qu'il faut croire ; la parole de ses préceptes, qui nous montre comme il faut agir ; la parole de ses promesses, qui nous apprend ce qu'il faut attendre [6].

1. Var. : par l'autorité de la foi : « *Justus autem meus ex fide vivit :* Le juste vit par la foi. » comme dit saint Paul après le Prophète. [Hebr., x, 38 ; Habac., II, 4.]
2. Ps. XVII, 45.
3. Joan., x, 27.
4. *De Præscr. adv. Hæret.*, n. 8.
5. Var. : pour nous enseigner.... — nous montrer...., — nous apprendre...
6. Un renvoi dans le ms. indique qu'il faut aller chercher la fin de l'exorde à la p. 121 v°.

Le vieil homme a cinq sens ; l'homme renouvelé n'a plus que l'ouïe ; il ne juge point par la vue ; Dieu lui a en quelque sorte arraché les yeux : *Non contemplantibus nobis quæ videntur* [1]. Ni le toucher ni le goût ne le règlent. Il lui est seulement permis d'écouter ; et cette liberté est restreinte à écouter Jésus-Christ tout seul, et encore doit-il l'écouter, non pour examiner sa doctrine, mais pour la croire simplement sur son témoignage. [Pour entendre ce mystère, adressons, etc. *Ave* [2].]

Comme l'esprit humain s'égarait dans ses jugements par son ignorance, dans ses mœurs par ses désirs déréglés, dans la recherche de son bonheur par ses espérances mal fondées, pour donner remède à de si grands maux il fallait que ce divin Maître entreprît de former notre jugement par la certitude de sa doctrine, de diriger nos mœurs dépravées par l'équité de ses préceptes, de régler nos prétentions par la fidélité de ses promesses [3]. C'est ce qu'il a fait, Chrétiens ; et il y a travaillé principalement dans sa glorieuse transfiguration. De quelle sorte et par quels moyens, c'est ce qu'il faut vous proposer en peu de mots.

Sachez donc et pesez attentivement que l'effet de ces trois paroles que le Fils de Dieu nous annonce est traversé par trois grands obstacles. Vous nous enseignez [4], ô Maître céleste, et rien n'est plus assuré que votre

1. II Cor., IV, 8.

2. Pour cette distribution de l'exorde unique des éditions en un avant-propos et un second exorde, nous avons suivi tout à la fois les indications du manuscrit, et celles de l'auditeur anonyme. — Ms. fr. 12822, f. 122, au bas ; 121, v°, et f. 119, en tenant compte des renvois. — *Anonyme :* « L'homme corrompu a cinq sens, l'homme innocent en a détruit quatre, et n'en conserve qu'un seul. Les yeux ne nous servent de rien : *Beati qui non viderunt*. Le goût, l'odorat et le toucher nous sont inutiles. Il n'y a que l'ouïe qui est le sens de la foi : *Fides ex auditu*. C'est ce que le Père éternel nous apprend aujourd'hui par ces paroles : « *Ipsum audite :* Écoutez-le. » Il ne dit pas : Examinez-le, disputez de ce qu'il vous dira ; mais, écoutez-le simplement, sans douter, sans débattre : *Ipsum audite*, parce qu'il est mon Fils. Pour entendre ce mystère, adressons[-nous] à Marie, qui a si bien et si fidèlement écouté, qui a cru, en écoutant, aux paroles que l'Ange lui dit. [*Ave.*] »

3. Analyse de l'*Anonyme :* « Division : Trois choses nous empêchent d'écouter le Fils de Dieu : l'ignorance de l'entendement, le dérèglement de nos mœurs, l'éloignement de ses promesses. Il faut remédier à ces trois obstacles, par la vérité de sa doctrine, par la pureté de ses préceptes, et par l'infaillibilité de sa parole... »

4. Var. : parlez.

doctrine ; mais elle est obscure et impénétrable, et l'esprit a peine à s'y soumettre. Divin législateur, vous nous commandez, et tous vos préceptes sont justes ; mais cette voie est rude et contraire aux sens, et il est malaisé de s'y ranger. Enfin vous [p. 2] nous promettez des biens éternels, et il n'y a rien de plus ferme que vos promesses ; mais que l'exécution en est éloignée ! Vous nous remettez à la vie future, et notre âme est fatiguée par cette attente. Voilà, mes Frères, trois grands obstacles qui nous empêchent d'écouter le Sauveur Jésus et de nous soumettre à sa parole : sa doctrine est certaine, mais elle est obscure ; ses préceptes sont justes, mais difficiles ; ses promesses infaillibles, mais fort éloignées. Chrétiens, allons au Thabor pour y voir Jésus-Christ transfiguré ; considérons qui l'y accompagne, de quoi il y parle, comme il [y] paraît. Moïse et Élie sont à ses côtés ; c'est à dire, si nous l'entendons, que la Loi et les Prophètes lui rendent hommage : un Maître en qui il paraît tant d'autorité, quoique sa doctrine soit obscure, mérite bien qu'on l'en croie sur sa parole : *Ipsum audite*. Mais de quoi s'entretient ce divin Sauveur avec ces deux hommes que Dieu lui envoie ? « De sa mort, dit l'évangéliste, et du supplice cruel qu'il devait souffrir en Jérusalem : *Dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem* [1]. » Chrétiens, ne parlons plus des difficultés des choses qu'il nous a commandées, après que nous voyons les travaux pénibles de celles qu'il a lui-même accomplies. Enfin il paraît, nous dit l'Écriture, plein de gloire et de majesté, et il nous donne comme un avant-goût de la félicité qu'il nous prépare : par conséquent ne nous plaignons pas que la gloire qu'il nous promet soit si éloignée, puisqu'il nous la rend déjà en quelque sorte présente. Que reste-t-il donc maintenant, sinon que nous entendions le Père éternel qui nous avertit d'écouter son Fils : *Ipsum audite?* Écoutons humblement ce divin Maître ; écoutons sa doctrine céleste, sans que l'obscurité nous arrête ; écoutons ses commandements, sans que leur difficulté nous étonne ; enfin écoutons ses promesses, sans que leur éloignement

1. Luc., IX, 31. — Ms. : XI.

nous impatiente. C'est ce que je me propose de vous faire entendre avec le secours de la grâce.

Premier Point.

[P. 3] La première chose, mes Frères, que le Père éternel exige de nous, lorsqu'il nous ordonne d'écouter son Fils, c'est que nous soyons convaincus que, sur toutes les vérités qu'il est nécessaire que nous connaissions, il s'en faut rapporter à ce qu'il en dit, et l'en croire sur sa parole sans examiner davantage. C'est ce qu'il nous faut établir comme le fondement immuable de toute la vie chrétienne. Et pour cela, supposons [1], Messieurs, une chose connue de tous, qui nous donnera de grandes lumières, si nous en savons comprendre les suites : que les hommes peuvent parvenir à la vérité en deux manières différentes : ou bien par leurs lumières, lorsqu'ils la connaissent eux-mêmes, ou par la conduite [2] des autres, lorsqu'ils en croient un rapport fidèle. C'est une chose connue, et qui n'a pas besoin d'explication ; mais les suites en sont admirables, et je vous prie de les bien entendre.

Et pour commencer, Chrétiens, à développer ce mystère, je dis qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de nous conduire à la vérité par l'une et par l'autre de ces deux voies. Non, les hommes ne le peuvent pas ; c'est folie de l'attendre d'eux. Celui qui entreprend de nous enseigner [3] doit ou nous faire entendre la vérité, ou du moins nous la faire croire. Pour nous la faire entendre, il faut nécessairement beaucoup de sagesse ; pour nous la faire croire, il faut beaucoup d'autorité : et c'est ce qui ne se trouve point parmi les hommes. C'est pourquoi Tertullien disait dans cet admirable *Apologétique :* « *Quanta est prudentia hominis ad demonstrandum quid vere bonum? quanta auctoritas ad exigendum* [4] ? La prudence des hommes est trop imparfaite pour dé-

1. *Supposons*, posons en principe.
2. *Conduite*, direction. Mot souligné, comme satisfaisant peu l'auteur : non remplacé toutefois.
3. Var. : *(1re rédaction) :* Pour être capable d'enseigner les hommes, il faut, ou leur faire entendre la vérité, ou du moins la leur faire croire. Il faut pour l'un beaucoup de sagesse, et pour l'autre beaucoup d'autorité.
4. *Apolog.*, n. 45.

couvrir le vrai bien à notre raison, et leur autorité est trop faible pour pouvoir rien exiger de notre créance. » La première, c'est la prudence, est peu assurée ; et la seconde, c'est l'autorité, peu considérable[1]. *Tam illa falli*[2] *facilis, quam ista contemni.* Par conséquent nous devons conclure qu'il ne faut pas attendre des hommes la connaissance certaine de la vérité, parce que leur autorité n'est pas assez grande pour nous la faire croire sur ce qu'ils en disent, et que leur sagesse est trop courte pour nous en donner l'intelligence.

Mais ce qui ne se trouve point parmi les hommes, il nous est aisé, Chrétiens, de le rencontrer en notre Dieu ; et vous le comprendrez aisément, si vous considérez avec attention comme il parle différemment dans son Écriture. [p. 4] Il pratique, ce grand Dieu, l'un et l'autre. Quelquefois il se fait connaître manifestement ; et alors il dit à son peuple : « Vous saurez que je suis le Seigneur : *Et scietis quia ego* [*sum*] *Dominus*[3]. » Quelquefois, sans se découvrir, il fait valoir son autorité, et il veut qu'on le croie sur sa parole, comme lorsqu'il prononce avec tant d'emphase, pour obliger tout le monde à se soumettre : « *Hæc dicit Dominus :* Voici ce que dit le Seigneur ; » et ailleurs : « Il sera ainsi, parce que j'ai parlé, dit le Seigneur : *Quia verbum ego locutus sum, dicit Dominus*[4]. » D'où vient, Messieurs, cette différence ? C'est sans doute qu'il veut que nous comprenions qu'il a le moyen de se faire entendre, mais qu'il a le droit de se faire croire. Il peut, par sa lumière infinie, nous montrer, quand il lui plaira, sa vérité à découvert ; et il peut, par son autorité souveraine, nous obliger à la révérer sans que nous en ayons l'intelligence. L'un et l'autre est digne de lui : il est digne de sa grandeur de régner sur les esprits ou en les captivant par la foi, ou en les contentant par la claire vue. L'un et l'autre est digne de lui : il fera aussi l'un et l'autre ; mais chaque chose doit avoir son temps. Tous[5] deux néanmoins sont incompatibles ; je veux

1. Var. : La première est peu assurée, et la seconde peu considérable.
2. Ms. : *labi*.
3. Ezech., VI, 7.
4. Jerem., XXXIV, 5.
5. Ms. : et que tous deux... — Restes d'une première rédaction, qui portait : « Comme tous deux sont dignes... et que... »

dire l'obscurité de la foi et la netteté de la vue. Qu'a-t-il fait? Écoutez, mes Frères ; voici le mystère du christianisme. Il a partagé ces deux choses entre la vie présente et la vie future : l'évidence dans la patrie, la foi et la soumission durant le voyage. Un jour, la vérité sera découverte ; en attendant, pour s'y préparer, il faut que l'autorité soit révérée : le dernier fera le mérite, et l'autre est réservé pour la récompense. Là, *sicut audivimus, sic vidimus* [1] ; ici, il ne se parle point de voir, et on nous ordonne seulement de prêter l'oreille et d'être attentifs à sa parole : *Ipsum audite.*

Venez donc au Thabor, mes Frères, et accourez tous ensemble à ce divin Maître que vous montre le Père céleste. Vous pouvez reconnaître son autorité en considérant les respects que lui rendent Moïse et Élie ; c'est-à-dire la Loi et les Prophètes, comme je l'ai déjà expliqué. Mais j'ajouterai maintenant une remarque sur notre évangile, que peut-être vous n'avez pas faite, et qui néanmoins est très importante pour connaître l'autorité du Sauveur Jésus. C'est, Messieurs, qu'il est remarqué qu'en même temps que fut entendue cette voix du Père éternel qui nous commande d'écouter son Fils, Moïse et Élie disparurent, et que Jésus se trouva tout seul : *Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus* [2]. Dites-moi quel est ce mystère? d'où vient que Moïse et Élie se retirent à cette parole? Chrétiens, voici le secret développé par le grand Apôtre. *Autrefois*, dit-il, *Dieu ayant parlé en différentes manières par la bouche de ses prophètes* [3]. Écoutez et comprenez ce discours : Vous avez parlé, ô prophètes, mais vous avez parlé autrefois : « maintenant, en ces derniers temps, il nous a parlé par son propre Fils : *Novissime... locutus est nobis in Filio* [4]. » C'est pourquoi, dans le même temps que Jésus-Christ paraît comme maître, Moïse et Élie se retirent ; la Loi, tout impérieuse qu'elle est, tient à gloire de lui céder ; les prophètes, tout clairvoyants qu'ils sont, se vont néanmoins cacher dans la nue : *Intrantibus illis in nubem* [5]... *Nubes obumbravit eos* [6] :

1. Ps., XLVII, 9.
2. Luc., IX, 36.
3. Hebr., I, 1.
4. Hebr., I, 2. — Ms. : *in Filio suo.*
5. Luc., IX, 34.
6. Matth., XVII, 5.

comme s'ils disaient au divin Sauveur tacitement par cette action : Nous avons parlé autrefois au nom et par l'ordre de votre Père : *Olim loquens patribus in prophetis ;* maintenant [p. 5] que vous ouvrez votre bouche pour expliquer vous-même les secrets du ciel, notre commission est expirée, notre autorité se confond dans l'autorité supérieure ; et, n'étant que les serviteurs, nous cédons humblement la parole au Fils. Par conséquent soyons attentifs, et écoutons ce Fils bien-aimé : *Hic est Filius meus dilectus.* Ne recherchons pas les raisons des vérités qu'il nous enseigne : toute la raison, c'est qu'il a parlé.

Et à ce propos, Chrétiens [1], je ne puis m'empêcher de vous rapporter une chose qui m'a surpris dans Platon. Donnez-moi cette liberté de vous alléguer aujourd'hui un auteur profane. Je [2] n'ai pas accoutumé de le faire : par la grâce de Dieu, je trouve suffisamment dans l'Écriture, etc., et c'est une source assez abondante, etc. ; mais il nous est permis quelquefois d'employer le témoignage des étrangers pour convaincre les incrédules. Donc, mes Frères, ce philosophe [3], parlant de l'obscurité des choses divines et du peu de connaissance que nous en avons, conclut qu'il s'en faut rapporter aux enfants des dieux. « Il est impossible, dit-il, de ne croire pas les enfants des dieux, encore que leur discours ne soit appuyé ni sur des raisons nécessaires, ni même sur des raisons vraisemblables : *Impossibile est deorum filiis fidem non habere, licet nec necessariis nec verisimilibus rationibus eorum oratio confirmetur.* Mais, comme ils nous parlaient, poursuit-il, de leurs affaires domestiques, la loi veut que nous ajoutions foi à leurs paroles : *Sed*

1. *Anonyme :* « Il semble que la raison autorise ce que je dis. Platon, dans son *Timée*, dit que des secrets des dieux il en faut croire les enfants des dieux. Il avait considéré que les hommes avaient tiré mille fausses conjectures des divinités, ce qui l'oblige à dire : *In hoc filiis deorum fides est adhibenda, quamvis eorum dicta nec necessariis nec verisimilibus argumentis confirmentur.* Messieurs, écoutons ce païen qui nous enseigne. Voici le Fils de Dieu qui nous vient révéler des secrets qui avaient toujours été cachés. Le faisons-nous ? Moralité. » — On ne peut donc douter que ce passage n'ait été prononcé en chaire, bien qu'il soit formellement condamné au manuscrit. Nous avons vu, d'autre part, Bossuet en tenir compte dans le sommaire (1662).

2. Addition interlinéaire. — Après « abondante, » l'auteur ajoute : « etc. »

3. Plat., *Tim.* (Cf. édit. Didot, p. 211.)

quia de rebus domesticis loqui se affirmabant, nos legem secuti fidem præstabimus. »

Tu reconnais donc, ô philosophie [1], que nous ne connaissons pas les choses divines ; ensuite tu te sens forcée à recourir à l'autorité supérieure. Afin que tu puisses fléchir sans crainte, tu confesse[s] qu'il faut qu'elle soit divine. Jusques ici, tu es chrétienne. Mais il en faut croire, dis-tu, les enfants des dieux. Laisse ces dieux : il n'y en a qu'un, tu ne l'ignores pas. Laisse-moi ces enfants des dieux, enfants de leurs adultères et témoins de leur intempérance. Voici le Fils unique du Dieu vivant. Ce Fils unique, ce Fils bien-aimé vous vient dire : *Deum nemo vidit unquam : Unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit* [2]. O hommes, nul de vous n'a encore vu Dieu ; vous ne savez ce qu'il en faut croire, ni la voie qu'il faut tenir pour aller à lui : *le Fils unique qui est en son sein*, qui pénètre tous ses secrets, « lui-même est venu vous les raconter : *ipse, ipse enarravit.* » Que recherchez-vous, ô mortels, après le témoignage de ce divin Maître? Osez-vous lui demander des raisons, ou vous plaindre de ce qu'il vous oblige de croire ce que vous n'entendez pas? — Je voudrais entendre, je voudrais savoir. — Saint Augustin vous va

1. Ms. : philosophe. — Mais dans la suite de la phrase : « Tu te sens forcée... » — On lit ici cette première rédaction effacée : « Vous vous étonnez, Chrétiens, de ce que Dieu vous oblige à croire ce que vous ne connaissez pas clairement ! Vous voyez la philosophie, qui, toute curieuse qu'elle est, étant convaincue de son ignorance, est contrainte de chercher des maîtres sous l'autorité desquels elle ploie, sans examiner leurs raisons, et, jugeant bien toutefois qu'il serait peu sûr de fléchir sous une autorité purement humaine, s'est imaginé des enfants des dieux, pour les venir instruire des secrets célestes. Voici aujourd'hui le Père éternel, qui vous montre non les enfants des faux dieux, enfants de leurs adultères et témoins de leur intempérance, mais le Fils unique du vrai Dieu vivant, né de Dieu et égal à Dieu. Il vous l'envoie du ciel en la terre pour vous conduire, pour vous enseigner. Il vous dit dans son Évangile : « *Deum nemo vidit unquam :* O hommes, nul de vous n'a encore vu Dieu : » vous ne savez ce qu'il en faut croire, ni la voie qu'il faut tenir pour aller à lui : *Deum nemo vidit unquam :* ha ! j'ai pitié de votre ignorance... »

L'auteur note sur cette page : *Abrégez.* Les éditeurs ne conservent de tout ceci que quatre lignes, elles-mêmes effacées au manuscrit (après les mots : c'est qu'il a parlé :) Écoutez comme il vous parle dans son Évangile : « Jamais personne n'a vu Dieu : le Fils unique, qui est dans le sein du Père, est venu lui-même pour vous en instruire : *Deum nemo vidit unquam : Unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit.* » O hommes, nul de vous... » — Elles font double emploi avec ce qui suit, seconde rédaction, plus pleine et plus vive.

2. Joan., I, 18.

satisfaire : « C'est être savant, vous dit-il, que d'être uni à celui qui sait : *Non parva scientia est* [p. 6] *scienti conjungi*[1]. » C'est être assez savant que d'être uni à celui qui sait ; ajoutons, pour expliquer sa pensée, à celui qui sait d'original, si l'on peut parler de la sorte, qui sait pour avoir vu et pour avoir vu jusqu'au fond, et qui nous dit avec vérité : « *Quod vidimus, testamur*[2] : Nous témoignons ce que nous avons vu. Celui-là, dit saint Augustin, a les yeux de l'intelligence ; nous avons les yeux de la foi : *Ille habet oculos agnitionis, tu credulitatis*[3]. » Je ne prétends rien davantage ; je ne me plains pas de l'obscurité des maximes de l'Évangile. Si je n'ai pas de lumières propres, j'ai celles de Jésus-Christ, qui me dirigent ; je n'ai pas la science en moi-même, mais j'ai celle du Fils de Dieu qui m'assure ; et je crois hardiment où je ne vois rien[4], parce que j'en crois celui qui voit tout[5].

1. *In Ps.* XXXVI, Serm., II, n. 2.
2. Joan., III, 11.
3. *Ubi supra.*
4. Var. : Je crois avec joie ce que je ne vois pas, parce que j'en crois...
5. Les éditeurs maintiennent ici dans le texte ce passage qu'il faut reporter en note : « Il me semble, Chrétiens auditeurs, que l'autorité de ce divin Maître est suffisamment établie, et que nous devons être très persuadés que c'est assez d'écouter sa voix pour connaître la vérité avec certitude. Mais tirons de cette doctrine importante quelque instruction pour notre conduite. Il faudrait commencer un nouveau discours pour vous dire tout le fruit qu'elle doit produire ; mais, parmi une infinité de grandes choses qui se présentent de toutes parts, voici une vérité que je vous choisis ; et je me tiendrai bien heureux, si je la puis aujourd'hui graver dans vos cœurs. Puisqu'il est ainsi, Chrétiens, que nous sommes obligés de nous rapporter à ce que nous dit le Sauveur Jésus, résolvons, et résolvons immuablement de former tous nos jugements, non sur les apparences des sens, ni sur les opinions anticipées dont la raison humaine nous préoccupe, mais sur la parole de Jésus-Christ, sur la doctrine de son Évangile. M'entendez-vous, mes Frères, comprenez-vous ce que je veux dire ? *Quis est vir sapiens qui intelligat hoc ?* (Ms. : *Quis sapiens, et intelliget hoc ?*) [Jerem., IX, 12.] Qui de nous juge selon Jésus-Christ, et selon les règles qu'il nous a données ? Ha ! si nous jugions des choses selon ses maximes, que d'illusions seraient dissipées ! que de folles pensées s'évanouiraient ! que de vaines opinions tomberaient par terre ! Quand on voit les fortunés de ce monde au milieu de la troupe qui leur applaudit, tous les sens disent : Voilà les heureux ; Jésus-Christ nous dit, au contraire : Ce ne sont pas là les heureux : « heureux, ceux dont le Seigneur est le Dieu ! *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus !* [Ps. CXLIII, 15.] » C'est ce que vous dites, ô Maître céleste ; mais que cette parole est peu écoutée ! Nous nous laissons étourdir par le bruit de ceux qui nous crient perpétuellement qu'ils sont heureux, qu'ils sont fortunés dans leur vie molle et délicieuse ; et parmi ce bruit importun la voix du Sauveur (*var.:* votre voix) demeure étouffée, et n'arrive pas jusqu'à nos oreilles. » — Bossuet a renvoyé à la fin du premier point cette *morale*, en lui donnant un autre tour.

Chrétiens, venez au Thabor : apprenez du Père céleste à écouter humblement son Fils : *Ipsum audite.* Qui pourrait vous faire comprendre toute la force de cette parole ? Cette parole du Père céleste sacrifie tous vos sentiments, et abat toutes vos raisons aux pieds de son Fils[1]. [p. 7] Mais qu'il a raison de nous reprocher que nous ne recevons point son témoignage : *Testimonium nostrum non accipitis*[2] ! Si vous le recevez, vous êtes obligés de désavouer tout ce qui s'oppose à ce qu'il témoigne ; par exemple, pour vous en convaincre, regardez ce que vous faites dans l'Eucharistie : tout est mort, il n'y a que l'ouïe qui vive, et elle ne vit que pour Jésus-Christ, et ne connaît plus que sa voix. Dans cet adorable mystère, tous vos sens vous trompent, excepté l'ouïe. La vue et le goût disent : C'est du pain ; le toucher et l'odorat se joignent à eux : il n'y a que l'ouïe qui rapporte bien, parce qu'elle vous annonce en simplicité le témoignage de Jésus-Christ ; et pour bien recevoir ce grand témoignage, vous démentez votre propre vue, vous désavouez votre goût, vous résistez à votre raison, pour abandonner tous vos sentiments à Jésus qui vous instruit par la seule ouïe. Éveillez-vous, mes Frères, et rendez partout le même respect à celui qui est toujours infaillible. Que ce mystère que vous fréquentez tous les jours, vous accoutume à juger des choses, non selon la prudence humaine, mais selon le témoignage qu'en rend le Sauveur[3]. Imaginez-vous, Chrétiens, mais que dis-je imaginez-vous ? croyez que vous avez toujours Jésus près de vous, qui vous dit à l'oreille tout ce qu'il faut croire de ce qui se présente à vos yeux. C'est l'Écriture qui vous l'enseigne, qu'il marche après vous comme un précepteur qui suit et qui conduit ses disciples, et qui ne cesse de les avertir de la voie qu'ils doivent suivre : *Et aures tuæ audient verbum post tergum monentis : Hæc est via*[4].

Soyez donc attentifs, mes Frères, à ce précepteur qui vous parle, et réglez vos jugements sur les siens.

1. Ici venait dans la 1re rédaction le paragraphe : « Le vieil homme a cinq sens, etc. » qui a passé dans l'exorde. Voir p. 244.

2. Joan., III, 11.

3. Var. : que Jésus en rend.

4. Is., XXX, 21.

Vos sens vous disent : Ce plaisir est doux ; écoutez, Jésus dit qu'il est très amer : *Amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum* [1]. Vos sens disent : Courons aux délices, et Jésus : *Malheur à vous qui riez, parce que vos ris produiront des pleurs* [2] ! Vos sens disent : Ha ! qu'il est pénible de marcher dans la voie de Dieu ! et Jésus au contraire, « que son joug est doux et que son fardeau est léger : *Jugum meum suave est, et onus meum leve* [3]. »

Morale [4]. Former nos jugements selon les maximes de l'Évangile. Jugements fermes et arrêtés [5]. Il a dit : *Qui vos audit, me audit :* point de curiosité dans la prédication, mais des sentiments de componction. Il a dit qu'il souffrait dans les pauvres : obligation de les assister ; damné pour ne le faire pas ; le juger ainsi. Si jamais cette obligation a lieu, c'est dans l'extrême nécessité : nous y sommes. Jésus-Christ meurt de faim et de froid à nos portes. Si vous en doutez sur la clameur publique, obligation de vous en informer. Sur ces jugements former ses mœurs : c'est ma seconde partie.

Second Point.

[P. 9] « *Ipsum audite :* Écoutez Jésus ; » écoutez ses commandements. Je [6] vous ai dit, Messieurs : Écoutez

1. Jerem., II, 19.
2. Luc., VI, 25.
3. Matth., XI, 30.
4. L'anonyme mentionne, lui aussi, une *moralité* à la fin de ce premier point. Les éditeurs de Versailles, M. Lachat, etc., ont donc eu tort d'omettre l'addition autographe qu'on va lire.
5. La *première rédaction* de cette fin du premier point peut aider à compléter ces phrases : « Croyez ces témoignages. Fideles, et, persuadés de leur vérité, formez-vous des maximes invariables, qui, fixant fortement à jamais votre esprit sur des jugements arrêtés, puissent aussi diriger vos mœurs par une conduite certaine. C'est ma seconde partie. » Cf. p. 250, n. 5.
6. *Première rédaction* [P. 8]. « *Ipsum audite :* Écoutez Jésus », écoutez ses commandements. Si vous avez créance à sa doctrine, venez à l'épreuve des œuvres; et « montrez votre foi par vos actions : *Ostende ex operibus fidem tuam.* » (Cf. Jacob., II, 18.) Et certainement, Chrétiens, si nous en croyons sa parole, de quelque science que soit éclairé celui qui ne garde point ses préceptes, il ne doit pas se vanter de le connaître. Le disciple bien-aimé le dit nettement en sa première épître [ch. II] : « *Qui dicit se nosse eum, et mandata ejus non custodit, mendax est, et in hoc veritas non est :* Celui qui assure (*Var.:* dit) qu'il le connait, et ne garde pas ses commandements, c'est un menteur, et la vérité n'est pas en lui. » Non, il ne connait pas Jésus-Christ, parce qu'il ne le connaît pas comme il le veut être. Il le connait comme un curieux qui se divertit de sa doctrine et ne songe pas à la pratique, ou qui en fait un

et croyez tout ce qu'il enseigne ; je vous parle maintenant d'une autre manière, et je vous dis : Écoutez et faites. Mais, pour vous le dire avec fruit, il faut tâcher de vous faire entendre la liaison qu'il doit y avoir entre la foi et les œuvres. Et pour cela, remarquez avant toutes [choses] que toute la vie chrétienne nous étant représentée dans les Écritures comme un édifice spirituel, les mêmes Écritures nous disent aussi que la foi en est le fondement. C'est pourquoi saint Paul nous enseigne que « nous sommes fondés en la foi : *In fide fundati* [1]. » Or vous savez que le fondement a deux qualités principales : il est en premier lieu le commencement, et secondement il est le soutien de l'édifice qui se prépare. Donc, pour bien connaître la foi, nous devons juger en premier lieu qu'elle n'est qu'un commencement, et secondement qu'elle est destinée pour être le soutien de quelque chose. L'une et l'autre de ces qualités exige nécessairement la suite des œuvres, parce qu'en qualité de commencement elle nous oblige à continuer, et, en qualité de soutien, elle nous invite à bâtir dessus ; et l'un et l'autre se fait par les œuvres [2].

Mais découvrons dans un plus grand jour ces deux importantes raisons. Croire [3], disons-nous, c'est commencer ; et il est aisé de l'entendre. Car tout le dessein du christianisme n'étant que de soumettre notre esprit à Dieu, la foi, dit saint Augustin, commence cet œuvre : « *Fides est prima quæ subjugat animam Deo* [4] : La foi est la première qui soumet l'âme à Dieu ; » et le concile de Trente a défini que « la foi est

sujet de spéculations agréables. Chrétiens, ce n'est pas ainsi que Jésus-Christ veut être connu : au contraire, il nous assure qu'il ne connaît pas ceux qui le connaissent de la sorte. Il veut des ouvriers fidèles et non pas des contemplateurs oisifs ; et ce n'est rien de la foi, si elle ne fructifie en bonnes œuvres. Mais, afin de vous en convaincre, remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, que toute la vie chrétienne nous étant représentée dans les Écritures comme un édifice spirituel, les mêmes Écritures nous disent aussi que la foi en est le fondement. » — Bien qu'effacé, ce début a été en grande partie souligné, plus tard, pour l'importance de la doctrine qu'il contient.

1. Coloss., I, 23.

2. Après avoir une première fois concentré ce passage, Bossuet note encore : *Abrégez.*

3. Var. : Je conclus la première en peu de paroles ; et la seconde, qui sera plus de notre sujet, aura plus d'étendue. La foi est donc un commencement, c'est la première de ses qualités. Et plût à Dieu ... !

4. *De Agon. Christ.*, n. 14.

le commencement du salut de l'homme : *Fides est humanæ salutis initium*[1]. » La foi est donc un commencement, c'est la première de ses qualités. Et plût à Dieu, Messieurs, que tous les chrétiens l'eussent bien comprise ! Car par là ils pourraient connaître que de s'en tenir à la foi sans s'avancer dans les bonnes œuvres, c'est s'arrêter[2] dès le premier pas, c'est abandonner tout l'ouvrage dès le commencement de l'entreprise, et s'attirer justement ce reproche de l'Évangile : *Hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare*[3] : Voilà ce fol et cet insensé *qui avait commencé un beau bâtiment, et qui ne l'a pas achevé ;* il a fait grand amas de matériaux, il a posé tous les fondements d'un grand et superbe édifice, et, le fondement étant mis, tout d'un coup il quitte l'ouvrage. O le fol ! ô l'extravagant ! *Hic homo cœpit ædificare...*

Mais éveillez-vous, Chrétien : c'est vous-même qui êtes cet homme insensé. Vous avez commencé un grand bâtiment ; vous avez déjà établi la foi, qui en est le fondement immuable[4]. Il a fallu s'aveugler soi-même, démentir et désavouer tous ses sens, renoncer à son jugement, se soumettre et se captiver dans la partie la plus libre, qui est la raison ; enfin que n'a-t-il pas fallu entreprendre pour poser ce fondement de la foi ! Et après de si grands efforts et tant de préparatifs extraordinaires, on laisse l'entreprise imparfaite, et l'on met de beaux fondements sur lesquels on ne bâtit rien : peut-on voir une pareille folie ? Et ne vois-tu pas, insensé, que ce fondement attend l'édifice, que ce commencement de la foi demande sa perfection par la bonne vie ; et que [p. 10] ces murailles à demi élevées, qui se

1. Sess. VI, cap. VIII.
2. Var. : que s'en tenir à la créance, c'est s'arrêter dès le premier pas.
3. Luc., XIV, 30.
4. Pour abréger, Bossuet efface encore ici ce beau passage, que les éditeurs maintiennent dans leur texte : « Pour poser ce fondement de la foi, quels efforts a-t-il fallu faire ! La place (*var. :* le lieu) destinée pour le bâtiment était plus mouvante que le sable : Chrétiens, c'est l'esprit humain, toujours chancelant dans ses pensées ; il a fallu l'affermir. Que de miracles, que de prophéties, que d'Écritures, que d'enseignements ont été nécessaires pour servir d'appui ! Il y avait d'un côté des précipices, précipices terribles et dangereux de l'erreur et de l'ignorance ; il a fallu les combler : et, de l'autre, « des hauteurs superbes qui s'élevaient, dit le saint Apôtre (II Cor., X, 5), contre la science de Dieu : » il a fallu les abattre et les aplanir. Parlons en termes plus intelligibles. Il a fallu s'aveugler... »

ruinent parce qu'on néglige de les achever, rendent hautement témoignage contre ta folle et téméraire conduite? Mais cela paraîtra bien mieux, si, après avoir regardé la foi comme le commencement de l'édifice, nous considérons maintenant qu'elle n'est pas établie pour demeurer seule, mais pour servir de soutien à quelque autre chose.

Saint Paul : *Ut sapiens architectus fundamentum posui*[1]. Un sage architecte met de la proportion dans les choses. Ne vous défiez donc pas du fondement. Car s'il est ainsi, Chrétiens, qu[e la foi][2] ne soit pas établie pour demeurer seule, mais pour servir d'appui à quelque autre chose, je vous laisse à juger en vos consciences quelle injure vous faites au divin Sauveur, si, ayant mis en vos âmes un fondement si inébranlable, vous craignez encore de bâtir dessus : n'est-ce pas lui dire manifestement que vous vous défiez du soutien qu'il vous présente, et que vous n'osez vous appuyer sur sa parole? c'est-à-dire que sa foi vous paraît douteuse; sa doctrine, mal soutenue; ses maximes, peu assurées. Mais[3] laissons ces justes reproches, pour

1. I Cor., III, 10.

2. Ms. : qu'elle. — Cette phrase se plaçait d'abord après les mots : servir de soutien à quelque autre chose.

3. Il est extrêmement difficile, sinon impossible, de reconnaître ici ce que l'auteur veut conserver, et ce qu'il sacrifie. Il a barré ce passage (p. 10), et cependant il y renvoie ensuite sur une feuille additionnelle, où il note : *P. 10, soutien.* Puis il trace l'esquisse d'un développement nouveau, sans indiquer malheureusement où il prétend l'introduire. Voici ce développement :

« *Ut sapiens architectus fundamentum posui : alius autem superædificat.* [I Cor., III, 10.] Quel fondement a-t-il mis? *Fundamentum aliud nemo potest ponere, nisi id quod positum est, quod est Christus Jesus.* Qu'est-ce à dire? Un Dieu anéanti et humilié : que peut-on bâtir dessus? Quelque chose qui ait rapport à ce fondement : *ut sapiens architectus*; s'il est sage, il y a proportion entre l'un et l'autre. En particulier : Un Dieu crucifié et anéanti : dessus, une vie pénitente et mortifiée. — Un Dieu souffrant : l'amour des souffrances. — Un Dieu pauvre, etc. — Un Dieu libéral jusqu'à donner son sang à ses ennemis : que bâtir dessus? des entrailles de charité pour nos frères. — Si les injures étaient aussi fâcheuses que vous le pensez, le Fils de Dieu n'y aurait pas été exposé. Je ne m'étonne donc plus si, au milieu de la gloire, il parle de l'ignominie de sa mort : *Ipsum audite.*

« Bâtissez l'obéissance à ses préceptes : sur quel fondement? Jésus-Christ obéissant jusques à la mort : *Usque [ad mortem...]* Après cela, plus de difficulté dans l'Évangile, etc. »

Ici, un nouveau renvoi, qui correspond à la p. 11 du manuscrit; ci-après p. 258, ligne 19.

Les éditeurs modernes ont pris le parti facile de supprimer ces modifications, que Deforis avait enregistrées en les complétant à sa manière. Mais l'Anonyme atteste en

prouver solidement par les Écritures que la foi ne nous est donnée que pour être le soutien des œuvres ; et vous en serez convaincus si vous méditez attentivement la conduite de notre Sauveur tant qu'il a été en ce monde. Il a accompli de grands mystères, il nous y a donné de grands préceptes ; mais, afin que ce qu'il faut croire nous apprît comme il faut agir, il a tellement ménagé les choses que les mystères qu'il a accomplis fussent le soutien et le fondement des préceptes qu'il a donnés.

Saint Augustin, Messieurs, vous fera entendre cette vérité ; et il nous l'explique admirablement dans le livre qu'il a écrit *De agone christiano*, où, suivant le divin Apôtre, il appuie toute la vie chrétienne et la liaison des préceptes avec les mystères sur Jésus-Christ humilié et sur le mystère de sa croix. « O hommes [1], dit-il, n'aimez pas le monde : voilà le précepte ; parce que, s'il était aimable, le Fils de Dieu l'aurait aimé ; voilà le mystère : *Nolite amare temporalia ; quia si bene amarentur, amaret ea homo quem suscepit Filius Dei* [2]. » Ne vous attachez pas aux richesses, parce que, si elles étaient nécessaires, le Fils de Dieu ne serait pas pauvre ; ne craignez ni les souffrances ni l'ignominie, parce que, si elles nuisaient à notre bonheur, un Dieu n'y serait pas exposé. Ainsi vous voyez manifestement que toutes les choses que Jésus commande ont leur fondement immuable sur celles qu'il a accomplies, et que, s'il nous prescrit dans son Évangile une vie pénitente et mortifiée, c'est à cause qu'il nous y paraît comme un Dieu anéanti et crucifié [3]. C'est pour cela que sur le Thabor, où l'on nous ordonne d'écouter sa voix, de quoi est-ce qu'il s'entretient avec Moïse et Élie ? de sa croix, dit l'évangéliste, et de la mort qu'il devait souf-

ces termes qu'elles ont fait partie du discours prononcé : « Il ne suffit pas de se soumettre à la foi, il faut être soumis à ses préceptes : *Ipsum audite*. Où remarquez que la foi est le fondement et le soutien de notre salut. Saint Paul se considère lui-même comme un architecte ; l'édifice est le salut de notre âme. »

1. Ce commentaire est à la fois souligné comme important, et barré comme devant être modifié d'après les indications de l'addition, que nous venons de donner en note.

2. Cap. XI, n. 12. — Ms. : *quia si amanda essent*...

3. Var. : c'est à cause qu'il nous y propose un Dieu anéanti et crucifié.

frir à Jérusalem [1]. Pour quelle raison, mon divin Sauveur? et qu'a de commun ce discours avec la gloire qui vous environne? C'est, mes Frères, que ce qu'il commande étant fondé sur ce qu'il fait, il nous propose ce qu'il a fait, pour disposer nos esprits à suivre humblement ce qu'il commande. « *Ipsum audite :* Écoutez Jésus; écoutez-le, croyez ce qu'il fait; mais écoutez-le, faites ce qu'il dit.

Mais permettez-moi, Chrétiens, d'étendre davantage cette vérité si solide et si importante, et de vous expliquer le dessein pour lequel le Sauveur Jésus, dans cet état auguste et majestueux où il nous paraît au Thabor, ne parle que de sa croix et de ses souffrances. Chrétien, ne le vois-tu pas? et ne l'as-tu pas encore entendu? C'est qu'il a dessein de te préparer à écouter ses préceptes : il veut lever les difficultés que tu trouves à suivre ses commandements et à marcher dans ses voies. En effet, pour ôter ces difficultés, il faut nous inspirer du courage et nous donner de [p. 11] la force. Pour [2] nous inspirer du courage, qu'y a-t-il [3] de plus efficace que de le voir marcher [4] le premier dans la carrière qu'il nous a ouverte, tout couvert de sueur et de sang, poursuivant tout ce que les hommes fuient, « méprisant tout ce qu'ils désirent, souffrant volontairement tout ce qu'ils redoutent : *Omnia contemnendo quæ pravi homines cupiunt, et omnia patiendo quæ horrescunt* [5] »; et dans cet état de souffrances, nous disant d'un ton ferme et vigoureux : « *In mundo pressuram habebitis; sed confidite, ego vici mundum* [6] : Mes disciples, je le confesse, vous aurez à souffrir au monde; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde. » Se peut-il trouver des âmes si basses qui ne soient encouragées par cet exemple [7]? Que si vous vous plaignez, Chré-

1. Luc., IX, 31. — Ms. : *Loquebantur excessum...*
2. Après avoir abrégé oralement ce qui précède, Bossuet reprenait ici, sans la modifier, sa rédaction primitive. Cf. p. 241.
3. Var. : Que peut-il faire.
4. Var. : que peut-il faire de plus efficace que de marcher... ?
5. Ce texte, remarque Deforis, ne donne que le sens de saint Augustin. Voici les paroles que l'orateur analyse : *Omnia quæ cupientes non recte vivebamus, carendo vile fecit. Omnia quæ vitare cupientes a studio deviabamus veritatis, perpetiendo dejecit* (*De vera relig.*, I, 31.)
6. Joan., XVI, 33.
7. Var. : que cet exemple n'encourage pas?

tiens, que vos forces ne suffisent pas pour suivre ce Dieu qui vous appelle (vous me faites tous cette objection, je lis dans vos cœurs), regardez que non seulement il marche devant, mais encore qu'il se tourne à vous pour vous tendre sa main charitable. Quelle preuve en avons-nous? Ses souffrances mêmes. Saint Paul, dans l'Épître aux Hébreux (II, 18) : « *In eo enim in quo passus est ipse et tentatus, potens est et eis qui tentantur auxiliari:* Par les choses qu'il a souffertes, il nous montre qu'il est puissant pour prêter secours à ceux qui souffrent. » Mystère admirable! Messieurs, il prouve sa puissance par sa faiblesse, et avec beaucoup de raison. Car il est juste que celui qui s'est fait infirme par sa bonté devienne l'appui des autres par sa puissance, et que, pour honorer la faiblesse[1] qu'il a prise volontairement, il soit le support de ceux qui sont faibles par nécessité. Ne craignons donc pas, Chrétiens, de suivre Jésus-Christ dans la voie étroite et d'écouter[2] un Dieu marchant devant, nous donnant l'exemple, se retournant, nous tendant la main.

Par conséquent écoutons la voix[3] de ce Maître si charitable : « *Ipsum audite:* Écoutons Jésus; » mais écoutons-le comme il parle, prenons ses sentiments comme il nous les donne. Car combien en voyons-nous tous les jours qui s'approchent du Fils de Dieu, non pour recevoir la loi, mais pour la donner, pour le faire parler à leur mode, selon les préjugés de leurs passions et au gré de leurs convoitises? Tels sont ceux qui consultent pour être trompés, qui ne trouvent de bons conseils que ceux qui les flattent, qui cherchent à se damner en conscience; tels sont ceux dont parle Isaïe : « Voici, dit-il, un peuple rebelle qui irrite la fureur de Dieu; ce sont des enfants menteurs, enfants rebelles et opiniâtres, qui ne veulent pas écouter la loi de Dieu : *Populus ad iracundiam provocans est, et filii mendaces*[4]. » De tels hommes disent aux voyants : « Ne

1. Var. : qu'en échange de la faiblesse...

2. Var. : d'écouter sa parole qui nous y appelle. Il ne nous appelle pas seulement, mais il marche devant nous pour nous enflammer. Il ne marche pas seulement devant, mais il nous tend la main pour nous soutenir.

3. Var. : Quoi! refuserez-vous d'écouter la voix...?

4. Is., XXX, 9.

voyez pas, aveuglez-vous pour nous plaire ; ne nous montrez [p. 12] pas la droite voie : *Nolite aspicere nobis* [*ea*] *quæ recta sunt* [1]. » Ce n'est pas ce que nous cherchons, nous voulons des détours commodes ; nous demandons des expédients pour assouvir nos vengeances, pour pallier nos usures, pour continuer nos rapines, pour contenter nos mauvais désirs : « *Loquimini nobis placentia, videte nobis errores* [2] : Dites-nous des choses qui nous plaisent, débitez-nous des erreurs agréables [3]. » Que si quelque docteur véritable, de ceux dont parle l'apôtre saint Paul, *qui traitent droitement et fidèlement la parole de vérité* [4], au lieu de cette voie large et spacieuse qui nous mène à la perdition, leur montre le chemin du salut dans une vie pénitente [5] : « Otez-nous, disent-ils, cette voie : *Auferte a me viam, declinate a me semitam* [6] : ôtez-nous cette voie, elle est trop incommode ; tirez-nous [7] de ce sentier, » il est trop étroit. S'il les presse par l'Évangile, et qu'il leur dise : C'est Jésus qui parle : Ha ! nous ne voulons point entendre sa voix, elle nous fâche et nous importune : *Cesset a facie nostra Sanctus Israel* [8] : qu'il n'y ait aucune partie de nous-mêmes qui ne fléchisse [9].

Ainsi, mes Frères, l'arrogance humaine, emportée par ses passions, ne veut point écouter le Sauveur Jésus, s'il ne parle à sa fantaisie. Et jugeons-en par nous-mêmes, mettons la main sur nos consciences. Qui de nous, s'il en était cru, n'entreprendrait pas de changer et de réformer l'Évangile en faveur de ses convoitises ? Il y a des vices que nous haïssons par une aversion naturelle ; et il n'y a point d'homme si corrompu qu'il n'y ait quelque péché qui lui déplaise. Ha ! que nous aimons l'Évangile, lorsqu'il condamne ces vices que nous détestons ! Celui-là sera d'un naturel doux, ennemi du trouble et de l'injustice : tonnez tant qu'il vous

1. *Ibid.*, 10.
2. *Ibid.*
3. Var. : trompez-nous par des erreurs agréables.
4. II Tim., II, 15.
5. Var. : mortifiée.
6. Is., XXX, 11.
7. Var. : trop fâcheuse : détournez-nous...
8. *Ibid.*
9. Édit. : qui fléchisse. — On a cru à une erreur de Bossuet : mais n'a-t-on pas méconnu sa pensée ? Ne veut-il pas dire que les pécheurs prétendent faire tout fléchir devant leurs passions, même leur conscience ? La suite autorise cette interprétation.

plaira, ô divin Sauveur, contre les rapines et les violences, il applaudira à votre doctrine ; mais si vous lui ôtez ces plaisirs si chers, que votre parole lui paraîtra rude ! Il ne pourra plus l'écouter. Un autre, naturellement libéral, entendra toujours avec joie ce qui se dira contre l'avarice ; mais qu'on ne lui défende pas la médisance, qu'on lui permette de venger cette injure, qu'on lui laisse envelopper ses ennemis ou ses concurrents[1] dans une intrigue malicieuse. O folie ! ô témérité ! Mon Sauveur, que vous êtes rude ! on ne peut s'accommoder avec vous ! « Sauvez-nous, sauvez-nous, Seigneur, disait autrefois le Prophète, parce qu'il n'y a plus de saints sur la terre, et que les vérités sont diminuées par la malice des hommes : *Diminutæ sunt veritates*[2]. » Elles ne sont pas tout à fait éteintes, il y en a qui plaisent à quelques-uns ; mais, par une audace effroyable, chacun les diminue à sa mode, chacun retranche ce qui lui déplaît. Les hommes se sont mêlés de mettre une distinction entre[3] les vices : il y en a qu'on laisse dans l'exécration, comme la cruauté et la perfidie ; il y en a qu'on veut rendre honnêtes, par exemple ces passions douces, comme l'ambition, et ainsi des autres. Malheureux, qu'entreprenez-vous ? « Jésus-Christ est-il divisé ? *Divisus est Christus*[4] ? » Celui qui commande la fidélité n'a-t-il pas commandé la tempérance[5] ? Celui qui défend la cruauté[6] n'a-t-il pas aussi défendu toutes ces douceurs criminelles ? Pourquoi partagez-vous Jésus-Christ ? Pourquoi défigurez-vous sa doctrine par cette distinction injurieuse ? Que vous a fait l'Évangile, pour le déchirer de la sorte ? *Quid dimidias mendacio Christum? totus veritas fuit*[7] ? Est-ce donc que l'Évangile de Jésus-Christ n'est qu'un assemblage monstrueux de vrai et de faux, et qu'il en faut prendre une partie et rejeter l'autre ? *Totus veritas :* Il est tout sagesse, tout lumière, et tout vérité.

1. Var. : compétiteurs. — qu'on lui laisse embarrasser cette affaire par...
2. Ps. XI, 2.
3. Var. : parmi.
4. I Cor., I, 13.
5. Var. : la modération ?
6. Var. : l'avarice. — Le mot substitué, qui fait antithèse, est bien plus heureux.
7. Tertull., *de Carn. Christ.*, n. 5.

[P. 14][1] Mais, Chrétiens, que faut-il donc faire pour écouter fidèlement ce maître céleste? Le voici en un mot de saint Augustin dans le livre de ses *Confessions :* « *Optimus minister tuus est, qui non magis intuetur hoc a te audire quod ipse voluerit, sed potius hoc velle quod a te audierit*[2] : Celui-là est votre serviteur véritable, qui s'approche de vous, ô Sauveur, non pas pour entendre ce qu'il veut, mais plutôt pour vouloir ce qu'il entend. » Parole vraiment sainte, vraiment chrétienne, et digne certainement d'être toujours présente à notre mémoire. C'est ainsi que vous devez écouter Jésus, comme un maître dont vous venez recevoir la loi, en désavouant humblement tout ce qui se trouve contraire à ses volontés. Et si vous le faites, Messieurs, ô Dieu, quelle sera votre récompense! Il fera un jour ce que vous voudrez, après que vous aurez fait ce qu'il veut ; et si vous accomplissez ses préceptes, il accomplira ses promesses. C'est ce qui me reste à vous dire, et que je conclurai en peu de paroles.

Troisième Point.

Saint Thomas (en sa IIª IIæ, q. LXXXVIII, art. I, où il traite de la nature du vœu) établit cette différence entre le commandement et la promesse, que le commandement règle et détermine ce que les autres doivent faire à notre égard ; et la promesse, au contraire, ce que nous devons faire à l'égard des autres. Ainsi, Messieurs, après avoir ouï à quoi la parole de Jésus-Christ vous oblige envers lui par des préceptes, il est juste que vous entendiez à quoi il s'oblige envers vous par ses promesses : « *Ipsum audite :* écoutez Jésus dans les promesses de son Évangile[3]. »

1. La page 13 est barrée.
2. Lib. X, cap. XXVI.
3. Passage supprimé pour abréger (indication dont les éditeurs n'ont pas tenu compte) : « Et afin que vous entendiez quelle estime vous devez faire de cette promesse, concevez, s'il vous plaît, avec attention, Messieurs, dans quel ordre et par quelle suite Dieu s'engage à vous. Premièrement, il vous promet : secondement, pour vous assurer, il confirme par serment toutes ses promesses : non content d'avoir engagé sa fidélité, il nous envoie son Fils du ciel en la terre, pour nous réitérer la même parole et nous persuader de sa bienveillance : et enfin, pour nous ôter tout scrupule, il nous donne comme un avant-goût de la félicité qu'il nous a promise dans la glorieuse transfiguration de Notre-

C'était déjà une grande grâce qu'il eût plu à notre grand Dieu de s'engager à nous par des promesses : car, comme remarque très bien le grand saint Thomas, (*ibid.*, art. v, ad 2), « celui qui promet quelque chose le donne déjà en quelque façon, en tant qu'il s'oblige à le donner : [p. 15] *Qui promittit, in quantum se obligat* [*ad dandum*], *jam quodammodo dat* [1]. » Il veut dire que celui qui nous a promis, encore qu'il ne nous mette pas par cette promesse dans une possession actuelle, néanmoins il s'est en quelque sorte dessaisi lui-même, en s'ôtant la liberté d'en disposer d'une autre manière. C'est pourquoi, dit le même saint Thomas, il paraît par l'usage des choses humaines qu'on rend grâces non seulement à celui qui donne, mais encore à celui qui promet, quand il paraît agir de bonne foi ; parce qu'encore que le bien que l'on nous promet ne soit pas encore à nous par une possession actuelle, il est déjà à nous par engagement ; et que celui qui promet quelque chose, s'est déjà en quelque sorte dessaisi lui-même, en s'ôtant la liberté d'en disposer d'une autre manière. Par conséquent il faut avouer que Dieu, se liant à nous par ses promesses, nous donnait un merveilleux avantage.

Mais il fait en notre faveur quelque chose de bien plus grand dans la glorieuse transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il connaît notre dureté et notre cœur incrédule ; il sait que la vie future ne nous touche pas : elle nous paraît éloignée ; et, cependant, nos esprits grossiers, amusés ou emportés par les biens présents, ne connaissent pas les délices de ce bienheureux avenir. Que fera ce divin Sauveur ? Écoutez un conseil de miséricorde : « En vérité, en vérité, je vous dis : il y en aura parmi vous, dit-il, qui ne goûteront point la mort qu'ils n'aient vu le Fils de Dieu dans sa gloire et dans son royaume : *Sunt... de hic stantibus qui non gustabunt mortem, donec videant Filium hominis venientem in regno suo* [2] : je veux aider vos sens, je veux soulager votre infirmité ; si cette félicité que je pro-

Seigneur Jésus-Christ. C'est cette dernière circonstance qu'il nous faut examiner en peu de paroles.

1. IIa IIæ, q. LXXXVIII, art. 5, ad 2.

2. Matth., XVI, 28.

mets vous semble trop éloignée pour vous attirer, je veux vous la rendre présente : je la ferai voir à quelques-uns de vous, qui pourront en rendre témoignage aux autres. Peu de jours après avoir dit ces mots, il mène au Thabor trois de ses disciples [1] ; et comme il était en prière (car, mes Frères, c'est dans l'oraison que la gloire [2] de Dieu éclate sur nous), comme donc il était en prière, cette lumière infinie [3] qui était cachée sous l'infirmité de sa chair, perçant tout à coup ce nuage épais avec une force incomparable, « sa face éclata comme le soleil, et une blancheur admirable se répandit sur ses vêtements [4]. »

Voilà, mes Frères, une belle idée de la gloire qui nous est promise [5]. Car combien a-t-elle d'éclat, puisqu'elle efface le soleil même ! Et combien est-elle abondante, puisque, ayant rempli tout le corps, elle passe jusqu'aux vêtements ! Aussi Pierre, ravi d'un si beau spectacle, s'écrie transporté et tout hors de soi : *O Seigneur, qu'il fait bon ici*, et que je serai bienheureux si je ne perds jamais cette belle vue ! *Bonum est nos hic esse* [6]. Que s'il est fort transporté de joie en voyant seulement la gloire du corps, que serait-ce donc, Chrétiens, si Jésus lui découvrait celle de son âme ? Mais s'il voyait la beauté incompréhensible de son essence divine sans nuage, sans mélange, sans obscurité, et telle qu'elle est en elle-même, ô Dieu ! quelle serait son extase ! Mais puisqu'il se croit si heureux de voir son Maître en sa majesté, quoiqu'il [7] n'ait point encore de part à sa gloire, quel serait son ravissement s'il s'en voyait revêtu lui-même ! O mes Frères, écoutons Jésus, et laissons-nous toucher à ses promesses, qu'il nous rend déjà si sensibles. « *Ipsum audite :* Écoutez-le, » écoutez la parole de sa promesse. Quelle est-elle ? La voici, Messieurs, telle qu'il l'a prononcée lui-même : « *Qui perseveraverit usque in finem, his salvus erit* [8] : Celui qui

1. *Ibid.*, XVII, 1.
2. Var. : la lumière.
3. Var. : cette gloire qui...
4. *Ibid.*, 2.
5. Des traits de plume indiquent l'indication d'abréger ce passage, depuis : « Il connaît la dureté... » Peut-être l'auteur n'y voulait-il conserver que la citation *Sunt de hic stantibus*... avec la phrase : « Si cette félicité... »
6. Matth., XVII, 4.
7. Var. : sans participer encore à sa gloire.
8. *Ibid.*, X, 22.

persévérera jusques à la fin, c'est celui-là qui sera sauvé. » Que veut dire cette parole? Croyez sa promesse avec certitude, attendez l'effet avec patience.

Mais, hélas! qui le fait, Messieurs? Qui se rend attentif à cette parole? [p. 16] L'entendez-vous, ô hommes du monde, qui, enivrés par les biens présents, faites une raillerie de la vie future? Oserai-je[1] répéter dans cette chaire les discours que vous en tenez? Ha! plutôt que Dieu, qui sonde les cœurs, vous mette devant les yeux vos sentiments! N'êtes-vous pas de ceux qui parlent ainsi dans le prophète Isaïe? « Ha! que le Seigneur se dépêche; qu'il nous fasse voir bientôt son ouvrage, s'il veut que nous le croyions; qu'il nous fasse expérimenter quelque chose de ses desseins, et nous n'en douterons pas : *Festinet, et cito veniat opus ejus, ut videamus; et appropiet, et veniat consilium Sancti Israel, et sciemus illud*[2]. Reconnaissez aujourd'hui vos sentiments dans la bouche de ces impies. Ne pensez-vous pas tous les jours : Ha! qui nous dira des nouvelles de cet avenir qu'on nous promet? Toujours attendre, toujours espérer, et cependant tout le présent nous échappe : *Festinet, et cito veniat opus ejus !* Le monde nous donne des plaisirs présents, et Dieu nous remet à une autre vie : *Festinet ;* ha! qu'il se dépêche, qu'il ne nous rejette pas à un si long terme : nous ne pouvons pas attendre si loin : *cito veniat opus ejus !* Ha! loin de nous ces discours profanes! loin de nous ce langage impie! « *Ipsum audite :* Écoutez Jésus dans la parole de sa promesse »; ne doutez pas, ne vous lassez pas; ha! ne doutez pas, Chrétiens : Dieu l'a dit, « vous serez sauvés : *Hic salvus erit.* »

Mais, Chrétiens, ne vous lassez pas; « il faut persévérer jusques à la fin : *Qui perseveraverit usque in finem.* » O justes, ô fidèles, ô enfants de Dieu, c'est ici la voix qu'il vous faut entendre. Où êtes-vous dans cette assemblée? Il y en a, je n'en doute pas. Ha! que nous ne soyons pas assez malheureux[3] qu'il n'y ait point

1. Var. : Puis-je...?

2. Gallicisme et latinisme réunis (*assez pour ; si que*) : d'où une locution défectueuse. — Les répétitions, surtout celle de *ha!*, sont un autre signe de précipitation.

3. Is., v. 19.

de justes dans un si grand peuple ! O justes, c'est à vous que je parle ; je vous parle sans vous connaître ; mais Dieu, que vous connaissez et qui vous connaît, saura bien porter ma voix dans vos cœurs : *Qui perseveraverit, hic salvus erit*. Oui, c'est la parole qu'il vous faut entendre : *Vox exultationis et salutis in tabernaculis justorum*[1]. C'est cette parole dont il est écrit : *Mes brebis entendent ma voix*[2]. C'est cette parole, dit saint Augustin, « que nul des étrangers n'écoute, que nul des enfants ne rejette : *Hanc vocem non negligit proprius, non audit alienus*[3]. » Plusieurs écoutent Jésus-Christ dans d'autres paroles ; mais que celle-ci est entendue de peu de personnes ! Celui-là est maintenant chaste, peut-être sera-t-il bientôt impudique ; celui-là, lassé de ses crimes, les va expier par la pénitence, il écoute parler Jésus-Christ : mais, ô voix sacrée ! ô parole de persévérance ! il ne t'entend pas ; la tentation s'élève, il succombe ; l'occasion se présente, il s'y laisse aller. O parole de persévérance ! il ne t'entend pas : néanmoins c'est le sceau de l'obéissance. Écoutez-la, ô enfants de Dieu, et ne perdez pas votre couronne. La tentation vous presse ; Ha ! « persévérez jusques à la fin, parce que la tentation ne durera pas jusques à la fin : *Persevera usque in finem, quia tentatio non perseverat usque in finem*[4]. » — Mais cet homme m'opprime par ses violences ! — *Et adhuc pusillum, et non erit peccator*[5]. — Mais que ce délai est ennuyeux ! — *Infirmitas facit diu videri quod cito est*[6]. « Il nous semble long, quand il se passe ; mais [lorsqu'il sera achevé, c'est alors que vous sentirez combien il était de peu de durée] : *Hoc modicum longum nobis videtur, quoniam adhuc agitur ; cum finitum fuerit, tunc sentiemus quam modicum fuerit*[7]. »

Que si les promesses ne vous touchent pas, écoutez la parole de ses menaces : je n'en ai point parlé, parce que l'intention de Notre-Seigneur n'est pas de nous montrer aujourd'hui rien qui soit terrible. Il n'est venu apporter

1. Ps. CXVII, 15.
2. Joan., X, 27.
3. *In Joan.* tract., XLV, n. 13.
4. S. Aug., *In Joan.* tract. XLV, n. 13. — Ms. : *non perseverabit...*
5. Ps. XXXVI, 10.
6. S. Aug., *In Ps.* XXXVI, Serm. I, n. 10.
7. *In Joan.* tract. CI, n. 6. — Ms. : *quamdiu agitur : cum factum fuerit...*

que le salut : *Non veni ut judicem [mundum]*[1] : Mais enfin, contraint par nos crimes... *Fugere a ventura ira*[2], la colère qui nous poursuit : *Jam enim securis*[3]. *Servum inutilem ejicite*[4]. O paroles terribles! *Irritam quis faciens legem Moysi*[5]... Pour éviter toutes ces menaces, mes Frères, écoutons le Sauveur Jésus : croyons humblement ce qu'il enseigne, suivons fidèlement ce qu'il commande, et nous aurons infailliblement ce qu'il promet, la félicité éternelle. *Amen*[6].

1. Joan., XII, 47. — Ms. : *judicare*.
2. Matth., III, 7.
3. *Ibid.*, 10.
4. *Ibid.*, XXV, 30.
5. Hebr., X, 28.
6. A la suite de cette *péroraison* rapidement esquissée, Bossuet a noté, mais un peu plus tard, ce semble, ce texte de Zacharie : *Et noluerunt attendere, et averterunt scapulam recedentem, et aures suas aggravaverunt ne audirent. Et cor suum posuerunt ut adamantem, ne audirent legem et verba quæ misit Dominus* (ms. : *Deus*) *exercituum in [spiritu suo per manum]* (ms. : *in manu*) *prophetarum priorum : et facta est indignatio magna a Domino* (ms. : *a Domino Deo*) *exercituum*). *Et factum est sicut locutus est, et non audierunt : sic clamabunt et non exaudiam, dicit Dominus exercituum* (Zachar., VII.)

Exhortation à recourir à la miséricorde et aux promesses. *Vile tibi est quod Deus pollicetur, contremisce quod minatur.* (S. Aug., *in Ps.* XLIX.)

CARÊME DES MINIMES. IIIe DIMANCHE.

SUR LES RECHUTES.

Il fallait ici rétablir l'avant-propos en tête du discours [1]. Aucun des éditeurs n'avait tenu compte des indications, formelles pourtant, du manuscrit. En revanche, tous ont maintenu, en guise de péroraison, la plus manifeste des interpolations, qu'il semblait impossible de ne pas apercevoir, dès qu'on jetait un regard sur l'original. Pour Deforis [2], c'était un système de compléter arbitrairement les discours avec des pièces de rapport. Il est étrange que Lachat, qui l'a tant chicané sur des détails, n'ait pas hésité à lui emprunter de semblables amalgames de textes.

SOMMAIRE. *IIIe dim*[*anche*]. *Violer la pénitence.*

[*Ier point*]. Amitié, est un traité. Après la réconciliation, plus forte : [1°] affection s'enflamme ; 2° le contrat est plus obligatoire. Application de l'un et de l'autre. Traité de la pénitence (p. 4, 5). Esdras. — Baptême et pénitence : la dernière traite sur les contraventions. Jésus-Christ caution. (Notez.) Infidélité de ceux qui violent la pénitence (p. 6, 7).

[*2e point*]. Pénitence, est une précaution. Autrement l'indulgence et la miséricorde divine l'exposerait au mépris (p. 8). Tertullien. (Notez.)

[*3e point*]. Eau du baptême, eau de la pénitence : Tertullien. Rigueur et miséricorde dans la pénitence (p. 12). Dieu se rend toujours plus rigoureux (Notez) (p. 12, 13).

Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.

Et cet homme, par ses rechutes, tombe en pire état qu'auparavant.

(Luc., XI, 26.)

Après [3] que la grâce du saint baptême, nous ayant si heureusement délivrés de la damnation du premier

1. Ms. fr. 12822, f. 233-240. — Sur l'enveloppe, f. 231, on lit de la main de Bossuet : *Car*[ême] *Min*[imes]. *3e dim.* — Les f. 242-245 v°, qu'on a annexés à ce sermon, sont de neuf ans postérieurs, et l'un d'eux l'est de vingt-et-un ans.

2. Ou ses collaborateurs : une note jointe au ms. (f. 242) porte ces mots : « Feuillets détachés de quelque sermon, que Dom Deforis m'a envoyés ce 6 mars 1759. » On ne parle pas encore de les *incorporer* à notre sermon.

3. Cet exorde est ainsi indiqué au ms. (f. 244) après le texte : « *Ave*

Adam, avait [1] si abondamment répandu sur nous les bénédictions du nouveau ; après que cette seconde naissance, qui nous a ressuscités en Notre-Seigneur, avait consacré pour toujours nos corps et nos âmes à une sainte nouveauté de vie, il fallait certainement, Chrétiens, que les hommes régénérés par une si grande bonté de leur Créateur honorassent la miséricorde divine en conservant soigneusement ses bienfaits, et gardassent éternellement l'innocence que le Saint-Esprit leur avait rendue. Car, puisque nous apprenons de l'Apôtre que cette eau salutaire et vivifiante qui nous a lavés au baptême a détruit en nous « le corps du péché, pour nous exempter à jamais de sa servitude, *ut... ultra non serviamus peccato* [2], » y avait-il rien de plus nécessaire que de nous maintenir dans la liberté que le sang de Jésus-Christ nous avait acquise? Et nous étant rengagés volontairement dans un si honteux esclavage après la sainteté du baptême, aurions-nous pas bien justement mérité que Dieu punît notre ingratitude par une entière soustraction de ses grâces !

Oui, sans doute nous méritions, ayant violé le baptême, qu'on ne nous laissât plus aucune ressource ; mais cette bonté, qui n'a point de bornes, a traité plus favorablement la faiblesse humaine : elle a regardé d'un œil de pitié l'extrême fragilité de notre nature, et voyant que notre vie n'était qu'une continuelle tentation, elle a ouvert la porte de la pénitence, comme un second asile aux pécheurs et une nouvelle espérance après le naufrage. Et encore que Dieu ait prévu que les hommes toujours ingrats abuseraient de la pénitence comme ils avaient fait du baptême, sa miséricorde ne s'est pas lassée ; Jésus-Christ, qui a voulu que la pénitence nous tînt lieu en quelque sorte d'un second baptême, a mis entre ces deux sacrements cette différence notable, que

Maria, du sermon : *Qui enim mortui sumus peccato*. De l'abus que font les hommes de la miséricorde divine. Croient qu'on leur donne le temps de pécher, parce qu'on leur en accorde pour se repentir, etc. (Ici un signe de renvoi, qui se retrouve dans le sermon indiqué, f. 3, marqué aussi 5, même volume.) Si une telle ingratitude n'anime le zèle des prédicateurs, je ne sais plus, Messieurs, quand il faut parler, etc. » — Cf. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 54.

1. Var. : avait répandu sur nous si abondamment.

2. Rom., VI, 6.

le premier, nous étant donné comme la nativité du fidèle, ne peut être reçu qu'une fois, parce qu'il n'y a qu'une naissance en esprit comme il n'y en a qu'une en la chair ; et qu'au contraire le sacrement de la pénitence est mis entre les mains de l'Église comme une clé salutaire par laquelle elle peut ouvrir le ciel aux pécheurs autant de fois qu'ils se convertissent. Je n'excepte rien, dit notre Sauveur : tout ce que vous pardonnerez sur la terre, leur sera remis devant Dieu [1] ; pour nous faire voir par cette parole que son Père n'est jamais si inexorable qu'il ne puisse être apaisé par la pénitence. Voilà comme la miséricorde divine ne cesse jamais de bienfaire aux hommes.

Mais, comme si notre malice avait entrepris d'abuser de tous ses bienfaits, nous tournons à notre ruine tout ce qu'on nous présente pour notre salut. Qui ne voit par expérience que c'est la facilité du pardon qui nous endurcit dans le crime? Le remède de la pénitence, qui devait l'arracher jusqu'à la racine, ne sert qu'à le rendre plus audacieux par l'espérance de l'impunité. Les rebelles enfants d'Adam ont cru qu'on leur prolongeait le temps de pécher, parce qu'on leur en donnait pour se repentir ; et par une insolence inouïe, nous sommes devenus plus méchants parce que Dieu s'est montré meilleur [2]. Si une telle ingratitude n'anime le zèle des prédicateurs, je ne sais plus, Messieurs, quand il faut parler, etc. [*Ave.*]

[P. 1] Il s'agit ici, Chrétiens, de faire, s'il se peut, trembler les pécheurs que la facilité du pardon endurcit dans leurs mauvaises habitudes, et de leur faire sentir combien ils aggravent leurs crimes, combien ils irritent la bonté de Dieu, combien ils avancent leur damnation par leurs rechutes continuelles. Matière certainement importante, et digne d'être traitée avec toute la force et l'autorité que donne l'Évangile aux prédicateurs. Et pour parvenir à cette fin, j'emploie trois raisons excellentes, tirées de trois qualités de la pénitence : c'est une réconciliation, c'est un remède, c'est un sacrement.

1. Matth., XVIII. 18 : Joan., XX, 23.
2. Ici s'arrête l'emprunt fait par l'auteur à sa rédaction de 1656. Cf. t. II, p. 177.

Pour entendre jusqu'au fond ces trois qualités, sur lesquel[le]s est appuyé tout ce discours, il faut remarquer avant toutes choses trois malheurs que le péché produit dans les hommes. Le premier de tous les malheurs, et qui [p. 2] est la source de tous les autres, c'est de le[s] séparer d'avec Dieu : *Vos iniquités*, dit le Seigneur, *ont mis la division entre moi et vous*[1]. Et de là naissent deux autres grands maux ; car l'âme étant séparée de Dieu, qui est le principe de force et de sainteté, de saine elle devient languissante, et de sainte elle devient profanée : *Guérissez mon âme*[2], *ô Seigneur !* dit David, *parce que j'ai péché contre vous*[3] : donc le péché le rendait malade. Mais ce n'est pas une maladie ordinaire, c'est une lèpre spirituelle, qui porte impureté et profanation, et qui non seulement affaiblit les hommes, mais les met au rang des choses immondes.

Ainsi donc le péché apportant ces trois maux, il paraît que la pénitence[4] a dû avoir trois biens opposés. Le péché nous séparant d'avec Dieu, il faut que la pénitence nous y réunisse ; et c'est la première de ses qualités, c'est une réconciliation. Le péché, en nous séparant, nous a fait[s] malades ; par conséquent, il ne suffit pas que la pénitence nous réconcilie, il faut encore qu'elle nous guérisse ; et de là vient que c'est un remède. Et enfin, comme le péché ajoute la profanation et l'immondice aux infirmités qu'il apporte, une maladie de cette nature ne peut être déracinée que par un remède sacré qui ait la force de sanctifier comme de guérir : et de là vient que la pénitence est un sacrement. D'où je tire trois raisons solides pour montrer le malheur extrême de ceux qui abusent de la pénitence en retournant à leurs premiers crimes ; et il est aisé de l'entendre. Car, s'il est vrai que la pénitence soit une réconciliation de l'homme avec Dieu, si c'est un remède qui nous rétablisse, et un sacrement qui nous sanctifie, on ne peut sans un insigne mépris rompre une amitié si saintement réconciliée, ni rendre inutile sans un grand péril un remède si efficace, ni violer sans une prodigieuse irrévé-

1. Is., LIX, 2.
2. Var. : Guérissez-moi, Seigneur.
3. Ps. XL, 4.
4. Var. : le péché apportant trois maux, la pénitence a dû...

rence un sacrement si saint et si salutaire. Et voilà trois moyens certains par lesquels j'espère conclure invinciblement ce que le Fils de Dieu a dit dans mon texte, que « l'état de ceux qui retombent devient toujours de plus en plus déplorable : *Fiunt novissima hominis [illius pejora prioribus.* »]

Qui enim mortui sumus peccato, quomodo adhuc vivemus in illo [1] ? Celui-là est bien infidèle, qui manque à une amitié si saintement réconciliée ; et celui-là est bien malheureux, qui prodigue sa santé si difficilement et si miraculeusement rétablie ; et celui-là est bien aveugle, qui ne respecte pas en lui-même la grâce de l'innocence, et la souille dans de nouvelles ordures [2].

Premier Point.

[P. 3] Pour entrer d'abord en matière, posons pour fondement de tout ce discours que, s'il y a quelque chose parmi les hommes qui demande une fermeté inébranlable, c'est une amitié réconciliée. Je sais que le nom d'amitié est saint, et ses droits toujours inviolables dans tous les sujets où elle se rencontre ; mais je soutiens que la liaison ne doit jamais être plus étroite qu'entre des amis réconciliés ; et je le prouve par cette raison que vous trouverez convaincante. Deux choses font une amitié solide, l'affection et la foi [3]. L'affection commence à unir les cœurs : Jonathas et David s'aimaient ; leurs âmes, dit l'Écriture, étaient unies : *Anima Jonathæ conglutinata est animæ David* [4] : voilà le fondement de l'amitié. Mais d'autant que l'amitié n'est pas une affection ordinaire, mais une espèce de contrat par lequel on s'engage la foi l'un à l'autre, que dit l'Écriture sainte? « *Inierunt autem David et Jonathas fœdus* [5] : David et Jonathas firent un traité : » donc la foi doit intervenir comme l'affermissement [6] du traité et de l'af-

1. Rom., VI, 2.
2. Ce paragraphe, addition au crayon, inspirée par l'avant-propos, a été récrit à la plume vers 1665. Cela fait supposer une reprise du discours.
3. Var. : fidélité. — *Foi* est une correction au crayon, postérieure peut-être.
4. Ms. : *Conglutinata est anima Jonathæ animæ David.* — I Reg., XVIII, 1.
5. *Ibid.*, 3.
6. Var. : la fidélité doit intervenir comme le sceau... — Corrigé au crayon.

fection mutuelle. Or je dis que ces deux qualités de l'amitié, dont dépendent toutes les autres, doivent se trouver principalement entre les amis réconciliés : l'affection doit être plus forte ; la fidélité est plus engagée : si l'on y manque, le crime est plus grand : *Fiunt novissima pejora prioribus.*

Que l'amitié doive être plus forte, prouvons-le solidement en un mot, pour descendre bientôt au particulier de la réconciliation de l'homme avec Dieu. Je ne veux rien laisser sans preuve évidente, parce que je prétends, si Dieu le permet, que tous les esprits seront convaincus. Ce que l'on fait avec contention, on le fait aussi avec efficace ; et les effets sont d'autant plus grands que la cause est plus appliquée. Qui ne voit donc qu'une affection qui a pu se réunir malgré les obstacles, qui a pu oublier toutes les injures, qui a pu revivre même après sa mort, a quelque chose de plus vigoureux que celle qui n'a jamais fait de pareils efforts? Oui, oui, cette amitié autrefois éteinte, maintenant refleurie et ressuscitée, se souvenant du premier malheur, jettera de plus profondes racines, de peur qu'elle ne puisse être encore une fois abattue ; les cœurs se feront eux-mêmes des nœuds plus serrés, et comme les os se rendent plus fermes dans les endroits des ruptures, à cause du secours extraordinaire d'esprits que la nature envoie aux parties blessées, de même les amis qui se réunissent envoient, pour ainsi dire, tant d'affection pour renouer l'amitié rompue qu'elle en devient à jamais mieux consolidée.

Il doit être ainsi, Chrétiens : tu le vois, la raison en est évidente ; mais, hélas ! tu le vois inutilement, et tu ne le mets pas en pratique avec ton Dieu. Il t'a fait de ses amis, il l'a dit lui-même : *Jam non dicam vos servos ;... vos autem dixi amicos* [1] : [Vous] êtes, dit-il, mes chers amis. Mais, ô amitié mal conservée ! vous l'avez rompue par vos crimes. Ha ! il n'y devrait plus avoir de retour ; il devrait punir votre ingratitude par une éternelle soustraction de ses grâces. Mais c'est un ami charitable ; il n'a pu oublier ses miséricordes, [p. 4] il s'est réconcilié avec vous dans le sacrement de péni-

1. Ms. : *Non jam dicam...* — Joan., XV, 15. — Ms. : *Non jam dicam vos servos, sed amicos meos.*

tence une fois, deux fois, cent fois. Ha! sa bonté ne s'est point lassée; il a toujours eu pitié de votre faiblesse. Où est donc ce redoublement d'affection que vous lui deviez? où est cette première condition d'une amitié réunie? De sa part, Chrétiens, il l'a observée très exactement. Je m'assure que vous prévenez déjà ce que je veux dire. Il n'y a page dans son Évangile où nous ne voyions une tendresse extraordinaire pour les pécheurs convertis, plus que pour les justes qui persévèrent : *Magisque de regressu tuo, quam de alterius sobrietate lætabitur* [1]. Qui ne sait [que] Madeleine la pénitente a été sa fidèle et sa bien-aimée; que Pierre, après l'avoir renié, est choisi pour confirmer la foi de ses frères; qu'il laisse tout le troupeau dans le désert pour courir après sa brebis perdue, et que celui de tous ses enfants qui émeut le plus sensiblement ses entrailles, c'est le prodigue qui retourne? Je ne m'en étonne pas, dit Tertullien : « il recouvre un fils qu'il avait perdu; le plaisir de l'avoir trouvé le lui rend plus cher : *Filium enim invenerat quem amiserat, cariorem senserat quem lucrifecerat* [2]. » Il redouble envers lui son affection; pourquoi? c'est qu'il s'est réconcilié; c'est qu'il veut soigneusement observer les lois de l'amitié réunie, lui qui est au-dessus des lois, lui qui est l'offensé, lui qui pardonne, lui qui se relâche; et toi, à qui l'on remet toutes tes dettes, toi dont l'on oublie toutes les injures, tu ne te crois pas obligé de redoubler ton amour! Tu le dois certainement, pécheur converti; tu dois à Jésus plus d'affection que le juste qui persévère, et Jésus-Christ s'y attend.

Écoute comme il parle dans son Évangile à Simon le Pharisien [3] : « Un homme avait deux débiteurs dont l'un lui devait cinq cents écus, et l'autre cinquante; n'ayant de quoi payer ni l'un ni l'autre, il leur remit la dette à tous deux : lequel est-ce qui le doit plus aimer? *Quis ergo eum plus diligit?* » Et le pharisien répondit : « C'est celui à qui il a quitté la plus grande somme : *Æstimo quia is cui plus donavit;* » et Jésus lui dit : « Tu as bien jugé : *Recte judicasti.* » Il est vrai; celui-là doit

1. Tertull., *De Pænit.*, n. 8.
2. *Ibid.*
3. Luc., VII. 42, 43.

beaucoup plus d'amour, à qui l'on a pardonné plus de péchés : voilà une juste sentence ; ce ne sont point les hommes qui l'ont prononcée, c'est une décision de l'Évangile. Pécheur converti, l'exécutes-tu, toi qui, en sortant de la confession, retourne[s] à tes premières ordures ; qui, au lieu de redoubler ton amour envers Jésus-Christ, redouble[s] tes affections illégitimes ; au lieu d'ouvrir largement tes mains sur les misères des pauvres, non seulement tu te resserres tes entrailles, mais tu multiplie[s] tes rapines? Ha ! tu abuses trop indignement de l'amitié réconciliée ; ton audace ne sera pas impunie : *Fiunt novissima hominis* [*illius pejora prioribus*]. Si le pécheur justifié qui retombe après la pénitence manque à l'affection qu'il doit à Dieu en vertu de cette réconciliation, son crime est beaucoup plus grand contre la fidélité qu'il lui a vouée. Je vous prie, renouvelez vos attentions pour écouter cette doctrine [1] ; elle mérite d'être entendue. Je dis donc qu'encore qu'il soit véritable que le baptême est un pacte et un traité solennel, par lequel nous engageons notre foi à Dieu, néanmoins nous entrons par la pénitence dans une alliance plus étroite [p. 5] et dans des engagements plus particuliers.

Pour établir solidement cette vérité, je remarque deux alliances que Dieu a contractées avec l'ancien peuple durant le Vieux Testament. Le premier [traité] est écrit au long dans le chapitre XXIX du Deutéronome, où, en exécution de ce qui avait été commencé en l'Exode et continué en plusieurs rencontres, Moïse assemble le peuple pour leur proposer les conditions sous lesquelles Dieu les recevait en son alliance. Le peuple déclare qu'il les accepte ; et Moïse leur déclare de la part de Dieu que, comme ils l'avaient choisi pour leur souverain, il les choisissait pour son héritage : *Dominum elegisti hodie, ut sit tibi Deus..., et Dominus elegit te hodie, ut sis ei populus* [2]. Voilà les termes du premier traité que Dieu fit avec son peuple par l'intervention de Moïse, qui était son plénipotentiaire : *Hæc sunt verba fœderis quod præcepit Dominus Moysi, ut feriret cum filiis*

1. Var. : cette vérité.

2. Deuter., XXVI, 17, 18.

Israel [3]. Le second traité d'alliance, Chrétiens, est rapporté au IXe chapitre du II livre d'Esdras, et se fait sur la rupture du premier traité après la captivité de Babylone. Les termes de ce traité et les formalités sont très remarquables. Le premier traité y est énoncé comme le traité fondamental de l'alliance. « Vous êtes descendu, ô Seigneur, sur la montagne de Sinaï, et vous avez parlé du ciel avec nos pères : *Locutus es cum eis de cælo* [1], et vous leur avez donné des jugements droits et la loi de vérité, et des cérémonies et des préceptes par la main de Moïse, votre serviteur : *Dedisti eis judicia recta et legem veritatis, cæremonias et præcepta bona... in manu Moysi servi tui* [2]. » Après avoir énoncé cette première alliance, ils racontent au long les diverses contraventions : « Ils ont, di[sent-ils], péché contre vos jugements, ils se sont endurcis contre vos paroles, et ils n'ont pas obéi : nos rois, nos princes, etc. : *Ipsi vero superbe egerunt..., et dederunt humerum recedentem, et cervicem suam induraverunt, nec audierunt* [3]. » Après les contraventions, ils rapportent les justes châtiments : « Et vous les avez, disent-ils, livrés aux mains des Gentils : *Et tradidisti eos in manu populorum* [4]. » Ils ajoutent néanmoins que « Dieu, se souvenant de ses infinies miséricordes, au milieu de ses vengeances ne les avait pas entièrement détruits : *In misericordiis autem tuis plurimus non fecisti eos in consumptionem* [5]. » C'est pourquoi ils s'humilient devant lui, ils confessent ses justices, ils adorent ses miséricordes : *Et tu justus es in omnibus quæ venerunt super nos* [6]. Ils le prient de les recevoir en sa grâce au milieu de tant de calamités ; et sur toutes ces choses ensemble, c'est-à-dire sur ce premier traité fondamental, sur les contraventions qu'ils y ont faites, sur les justes châtiments de Dieu, sur sa miséricorde qu'ils lui demandent, ils font avec lui un second traité d'alliance, et lui engagent de nouveau leur fidélité : « Sur toutes ces choses, disent-ils, nous-mêmes ici présents, nous faisons un pacte avec vous, et nous l'écrivons ; et nos princes, et nos lévites,

1. *Ibid.*, XXIX. 1.
2. II Esdr., IX. 13.
3. *Ibid.*, 14.
4. *Ibid.*, 29. — Ms. : *Ipsi autem.... cervices suas...., nec ..*
5. *Ibid.*, 30. — Ms. : *in manus...*
6. *Ibid.*, 31.
7. *Ibid.*, 33.

et nos prêtres y souscrivent : *Super omnibus ergo his nos ipsi percutimus fœdus, et scribimus ; et signant principes nostri, levitæ nostri, et sacerdotes nostri* [1]. »

Voilà donc deux traités du peuple avec Dieu énoncés formellement dans l'Écriture ; le premier essentiel et [p. 6] fondamental, le second sur la rupture de l'autre de la part du peuple. Lequel des deux, mes Frères, porte un engagement plus étroit, les jurisconsultes le décideront ; et il est clair, selon leurs maximes, que les traités les plus forts, ce sont ceux qui interviennent sur des procès, sur des contraventions aux premiers contrats, sur des difficultés qui en sont nées. Et cela est bien appuyé sur la raison, parce qu'alors la bonne foi est engagée dans des circonstances plus fortes. En effet, l'Écriture le fait bien entendre : car, au lieu que dans le premier traité le peuple se contente simplement d'accepter les conditions de vive voix, ici il les écrit et les signe. Nous, disent-ils, présents personnellement, les écrivons et les soussignons, et y obligeons nous et les nôtres ; reconnaissant sans doute que, traitant avec Dieu sur des contraventions, ils devaient s'obliger en termes plus forts. Aussi voyons-nous, par leur histoire, qu'après avoir violé le premier traité, Dieu usa encore envers eux de miséricorde ; mais, ayant contrevenu au second, il commença à les mépriser, il retira peu à peu ses grâces : ils n'eurent plus ni miracles, ni prophéties, ni aucuns témoignages divins ; et enfin a été accompli ce qu'avait prédit Jérémie : *Ils ne sont pas demeurés dans mon alliance ; et moi, je les ai rejetés, dit le Seigneur.* Tant il est vrai, mes Frères, que cette seconde espèce d'alliance devait être beaucoup plus sacrée.

Mais appliquons tout ceci à notre sujet, et raisonnons du Nouveau Testament par les figures de l'Ancien. Sachez donc et entendez, pécheurs convertis, que vous avez contracté deux sortes d'alliance avec Dieu, votre créateur, par l'entremise de Jésus-Christ, votre médiateur et son Fils : la première dans le saint baptême, la seconde dans le sacrement de la pénitence. L'alliance du saint baptême est la première et fondamentale, dans la-

1. II Esdr., IX, 38.

quelle que vous puis-je dire des biens qui vous ont été accordés? la rémission des péchés, l'adoption et la liberté des enfants de Dieu, l'espérance de l'héritage et de la gloire céleste ; aux conditions néanmoins que vous soumettriez de votre part vos entendements et vos volontés à la doctrine de l'Évangile. Vous avez manqué à votre promesse, vous avez contrevenu à l'Évangile par vos désobéissances criminel[les] ; vous avez affligé le Saint-Esprit, foulé aux pieds le sang du Sauveur, renoué votre traité avec l'enfer, qui avait été rompu par sa mort. Lâches et infidèles prévaricateurs, je vous l'ai déjà dit, vous ne méritiez plus de miséricorde. Voici néanmoins un second traité, voici [le] pacte sacré de la pénitence, qui vient au secours de la fragilité humaine. Par ce traité de la pénitence, vous rentrerez (Dieu vous le promet, car *il ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive*), vous rentrerez dans tous les droits de la première alliance, nonobstant vos contraventions ; mais aussi vous entrerez envers Dieu dans des obligations plus étroites ; et si vous manquez encore à votre parole, le Tout-Puissant s'en vengera, et vous serez en pire état qu'auparavant : *Fient* [*novissima... pejora prioribus*].

Pour vous en [p. 7] [convaincre,] mes Frères, je laisse les raisonnements recherchés, et je me contente de vous rapporter de quelle sorte a été fait ce second traité. Un pécheur, pressé en sa conscience, voit la main de Dieu armée contre lui ; la cognée est à la racine ; il voit déjà l'enfer ouvert sous ses pieds pour l'engloutir dans ses abîmes : quel spectacle ! Dans cette frayeur qui le saisit, se voyant le col [1] sous la cognée toute prête à frapper le dernier coup, il s'approche de ce trône de miséricorde qui jamais n'est fermé à la pénitence. Ha ! il n'attend pas qu'on l'accuse ; il se rend dénonciateur de ses propres crimes, il est prêt à passer condamnation pour prévenir l'arrêt de son juge. La justice divine s'élève, il prend son parti contre soi-même ; il confesse qu'il mérite d'être sa victime, et toutefois il demande grâce au nom du médiateur Jésus-Christ. On lui pro-

1. La forme moderne *cou* ferait ici une vraie cacophonie.

pose la condition de corriger sa vie déréglée, de renoncer à ses amours criminelles, à ses intelligences avec l'ennemi ; il promet, il accepte tout : Faites la loi, j'obéis.

Vous l'avez fait, mes Frères, souvenez-vous-en, où jamais vous n'avez fait pénitence, ou votre confession a été sacrilège. Vous avez fait quelque chose de plus ; vous avez donné Jésus-Christ pour caution de votre parole : car, étant le médiateur, il est aussi le dépositaire et la caution des paroles des deux parties. Il est caution de celle de Dieu, par laquelle il promet de vous pardonner ; il est caution de la vôtre, par laquelle vous promettez de vous amender. Voilà le traité qui a été fait ; et, pour plus grande confirmation, vous avez pris à témoin son corps et son sang, qui a scellé la réconciliation à la sainte table : et après la grâce obtenue, vous cassez un acte si solennel ! Vous vous êtes repenti[s] de vos péchés, et vous vous repentez de votre pénitence ; vous aviez donné des larmes à Dieu, vous les retirez de ses mains ; vous désavouez vos promesses, et Jésus-Christ qui en est garant, et son corps et son sang, mystère sacré et terrible, lequel certes ne devait pas être employé en vain. Et après avoir manqué tant de fois à cette seconde alliance, si ferme, si authentique, si inviolable, vous allez encore la tête levée. Ha ! mon Frère, j'ai pitié de vous : vous ne sentez pas votre malheur, ni le terrible redoublement de vengeance qui vous attend en la vie future : *Fiunt novissima* [*pejora prioribus*]. C'est ce que j'avais à vous dire dans ma première partie. — Mais n'y a-t-il point de remède ? — Il y en a, n'en doutez pas, un très efficace ; c'est le remède de la pénitence : mais vous en avez tant de fois abusé, que bientôt il ne sera plus remède pour vous. C'est ma seconde partie.

Second Point.

Outre le mépris que vous faites de l'amitié réconciliée, ce qui aggrave votre faute dans vos rechutes, c'est le mépris du remède : car celui qui méprise le remède, il touche de près à sa perte, et il deviendra bientôt incurable[1]. Pour vous faire sentir vivement, ô pé-

1. Var. : il est bien près d'être incurable.

nitents qui retombez, combien vous méprisez ce remède, remarquez [1], avant toutes choses, que le remède de la pénitence a deux qualités : il guérit le mal passé, il prévient le mal à venir. Ce n'est pas seulement un remède, mais c'est une précaution. Encore que cette vérité soit bien connue, néanmoins, pour vous en donner une grande idée, reprenons-la jusqu'en son principe, et disons que la police céleste avec [p. 8] laquelle Dieu régit les hommes l'oblige à leur faire connaître qu'il déteste infiniment le péché : autrement, dit Tertullien, ce serait un Dieu trop patient et « bon déraisonnablement, *irrationaliter bonum* [2], » un Dieu bon jusques au mépris, et indulgent jusqu'à la faiblesse ; « un Dieu, dit-il dans le même endroit, sous lequel les péchés seraient à leur aise, et dont on se moquerait impunément : *Deum sub quo delicta gauderent, cui diabolus illuderet* [3]. » Voilà une bonté bien méprisable : telle n'est pas la bonté de notre Dieu. « Il est bon, dit Tertullien, en tant qu'il est ennemi du mal, non en souffrant le mal : *Non [alias] plene bonus sit, nisi mali æmulus* [4]. » Pour être bon comme il faut, il exerce l'amour qu'il a pour la justice par la haine qu'il a contre le péché [5] ; il se montre défenseur [6] de la vertu en attaquant son contraire : *Uti boni amorem odio mali exerceat, et boni tutelam expugnatione mali impleat* [7].

Il s'ensuit de cette doctrine, que Dieu déteste le péché nécessairement. Mais, s'il est ainsi, Chrétiens, il est assez malaisé d'entendre de quelle sorte il le pardonne. Voici en effet un grand embarras : laisser le péché impuni, c'est témoigner peu de haine de notre injustice ; le punir toujours rigoureusement, c'est avoir peu de pitié de notre faiblesse. Mes Frères, que dirons-nous ? Dieu oubliera-t-il ses miséricordes ? Dieu oubliera-t-il ses justices ? vengera-t-il toujours le péché ? le laissera-t-il régner à son aise ? Ni l'un ni l'autre, Messieurs. Il envoie aux hommes la pénitence pour concilier ces difficultés, et il partage [8] pour cela les temps : il pardonne

1. Var. : Mais afin que vous l'entendiez, remarquez...
2. *Adv. Marcion.*, lib. II, n. 6.
3. *Ibid.*, n. 13.
4. *Ibid.*, lib. I, n. 26.
5. Var. : pour le mal.
6. Var. : protecteur de la vertu en attaquant le péché.
7. *Ibid.*
8. Var. : pour cela elle partage...

ce qui est passé, il donne des précautions pour l'avenir ; il institue un remède, qui soit tout ensemble un préservatif, qui ait la force et de guérir le mal présent et de prévenir le mal futur. Par l'un il contente sa miséricorde, il pardonne ; et par l'autre il satisfait à l'aversion qu'il a du péché, il le défend. Voilà donc deux qualités de la pénitence ; toutes deux également saintes, toutes deux également nécessaires : car, si Dieu n'use jamais de miséricorde, que ferons-nous[1], misérables ? nous périrons sans ressource ; [p. 9] et s'il pardonne sans précaution, ne semble-t-il pas approuver les crimes ?

Comme donc ces deux qualités de la pénitence sont nécessaires en même degré, il ne te sert de rien, ô pécheur, de la recevoir en la première, si tu la violes[2] dans la seconde. Tu prends quelque soin de laver tes crimes, et après tu te relâches et tu te reposes, comme si tout l'ouvrage était achevé. La pénitence se plaint de toi : J'ai, dit-elle, deux qualités : je guéris et je préserve ; je nettoie et je fortifie ; je suis également établie et pour ôter les péchés commis et pour empêcher ceux qu'on peut commettre. Tu m'honores[3] en qualité de remède, tu me méprises en qualité de préservatif. Ces deux fonctions sont inséparables (autrement elle ne ferait que flatter le vice) ; pourquoi me veux-tu diviser ? Ou prends-moi toute, ou laisse-moi toute. Chrétiens, que répondrons-nous à ce reproche ? Il est juste, il est juste, reconaissons-le ; nous avons méprisé la pénitence, parce que nous n'avons pas honoré ses deux qualités.

Mais, pour profiter de ce reproche et mettre cette doctrine en pratique, remarquons, s'il vous plaît, Messieurs, que, comme le remède[4] a deux vertus, nous devons avoir aussi deux dispositions : la disposition pour la recevoir comme guérissant le passé, c'est la douleur des fautes commises ; la disposition pour la recevoir comme prévenant l'avenir, c'est la crainte des occasions qui les ont fait naître. Qui pourrait assez exprimer combien cette crainte est salutaire ? Sans la crainte, dit saint Cyprien, on ne peut garder l'innocence, parce

1. Ms. : que ne ferons-nous.
2. Var. : négliges.
3. Var. : Tu me prends..., tu me refuses... (Ce passage était à remanier.)
4. Var. : la pénitence.

qu'elle en est la garde assurée[1] : *Timor innocentiæ custos*[2]. Sans la crainte, dit Tertullien, il n'y a point de pénitence, parce qu'on n'a pas, dit-il, cette crainte qui est son instrument nécessaire : *Nec pænitentiam adimplevit, quia instrumento pænitentiæ, id est metu caruit*[3]. Ainsi la pénitence a deux regards : elle regarde la vie passée, et elle s'afflige et elle gémit d'avoir offensé un Dieu si bon ; elle regarde les occasions où son intégrité a tant de fois fait naufrage, et elle est saisie de crainte et elle marche avec circonspection : comme un homme qui a vu dans une tempête le ciel mêlé avec la terre, à qui mille objets terribles ont rendu en tant de façons la mort présente, renonce pour jamais à la mer et à la navigation : O mer, je ne te verrai plus, ni tes flots, ni tes abîmes, ni tes écueils contre lesquels j'ai été près[4] d'échouer ; je ne te verrai plus que sur le port, encore ne sera-ce pas sans frayeur[5] : tant l'image de mon péril est demeurée présente à ma pensée : *Exinde repudium et navi et mari dicunt*[6].

C'est ce que nous devons faire, mes Frères, mais c'est ce que nous ne faisons pas. Hélas ! vaisseau fragile, battu et brisé par les vents et par les flots, et entr'ouvert de toutes parts, tu te jettes encore sur cette mer dont les eaux sont si souvent entrées au fond de ton âme. Tu sais bien ce que je veux dire : tu te rengage[s] dans cette intrigue qui t'a emporté si loin hors du port ; tu renoue[s] ce commerce qui a soulevé en ton cœur toutes ces tempêtes, et tu ne [p. 10] te défies pas d'une faiblesse trop et trop souvent expérimentée. Quand la pénitence t'aurait guéri (et j'en doute avec raison, et tes rechutes continuelles me font trembler justement pour toi que toutes tes confessions ne soient sacrilèges), mais quand elle t'aurait guéri, que te sert une santé si mal conservée ? que te sert le remède de la pénitence, dont tu méprises les précautions si nécessaires ? Tes rechutes abattent peu à peu tes forces, le mépris visible du remède te fait toucher de près à ta perte, et rendra

1. Var. : elle en est la gardienne.
2. *Epist. I ad Donat.*
3. *De Pænit.*, n. 6.
4. Ms. : prêt.
5. Var. : sans trembler.
6. Tertull., *De Pænit.*, n. 7.

enfin le mal incurable : *Fiunt novissima*[1] [*hominis illius pejora prioribus*].

Troisième Point.

La pénitence, mes Frères, n'est pas seulement un remède, c'est un remède sacré, qu'on ne peut violer sans profanation : et afin de le bien entendre, remettez en votre mémoire cette doctrine si constante des anciens Pères, qui appellent la pénitence un second baptême. Le docte Tertullien, dans le livre du Baptême, nous donne une belle ouverture pour éclaircir cette vérité, et je vous prie de le bien entendre : il dit donc dans le livre du[2] Baptême que « nous autres chrétiens, nous sommes des poissons mystiques, qui ne pouvons naître que dans l'eau, ni conserver notre vie qu'en y demeurant : *Nos pisciculi, secundum* ἰχθὺν *nostrum Jesum Christum, in aqua nascimur—, nec aliter quam in aqua permanendo salvi sumus*[3] ; » ἰχθὺς, parole de mystère parmi les fidèles, lettres capitales du nom et des qualités de Jésus-Christ ; mais laissant ces curiosités, quoiqu'elles soient saintes, expliquons le sens, prenons l'esprit de cette parole. Nous sommes donc comme des poissons qui ne naissons que dans l'eau, parce que nous ne naissons que dans le baptême ; et ensuite nous ne vivons pas, si nous ne demeurons toujours dans cette eau sacrée. C'est ce que l'antiquité appelait, « garder son baptême, *custodire baptismum suum*[4] ; » c'est-à-dire le garder saint et inviolable, et en observer les promesses. Car, si nous sortons de cette eau, nous perdons la netteté qu'elle nous donnait, c'est-à-dire notre innocence : non seulement nous perdons la netteté, mais la nourriture et la vie ; parce que nous sommes des poissons mystiques, qui ne pouvons vivre que dans l'eau : *Nec aliter quam in aqua permanendo* [*salvi sumus*].

Mais s'il est ainsi, Chrétiens, quel salut y a-t-il pour nous? Car qui de nous demeure en cette eau? qui a conservé son innocence? qui de nous *a encore son baptême*

1. Ms. : *Fient novissima.*
2. Ms. : de.
3. *De Bapt.*, n. 1.
4. S. Aug., *De Symb. ad Catech.*, n. 14.

entier? C'est encore une phrase ecclésiastique, bien commune dans les Pères et dans les conciles. Peut-être qu'étant sortis de l'eau du baptême, il nous sera permis d'y rentrer. Non, mes Frères, il est impossible : cette eau ne lave point de secondes taches, elle ne reçoit jamais ceux qui ont violé sa sainteté ; mais, de peur que nous ne périssions sans ressource, Dieu nous a ouvert une autre fontaine, Dieu nous a donné un autre bain, où il nous est permis de nous plonger : c'est le bain de la pénitence, baptême de larmes et de sueurs ; ce sont les eaux de la pénitence, eaux saintes et sacrées, [p. 11] aussi bien que celles du baptême, parce qu'elles dérivent de la même source, et qu'on ne peut souiller sans profanation : *In die illa erit fons patens domui Israel et habitantibus Jerusalem, in ablutionem peccatoris*[2] : *patens*, toujours ouvert[2].

Voilà, mes Frères, notre seul remède et notre seconde espérance. Nous ne pouvons vivre que dans l'eau, parce que nous y sommes nés. Étant donc sortis de notre eau natale, si je puis parler de la sorte, c'est-à-dire de l'eau du baptême, rentrons dans l'eau de la pénitence, et respectons-en la sainteté. Mais c'est ici notre grande infidélité ; c'est ici que l'indulgence multiplie les crimes, et que la source de miséricorde fait une source infinie de profanations sacrilèges. Car du moins, ainsi que j'ai déjà dit, l'eau du baptême ne peut être souillée qu'une fois, parce qu'elle ne reçoit plus ceux qui la quittent : c'est le bain de la pénitence, toujours ouvert aux pécheurs, toujours prêt à reprendre ceux qui retournent, c'est ce bain de miséricorde qui est exposé au mépris par sa facilité bienfaisante.

Que dirai-je ici, Chrétiens, et avec quels termes assez énergiques déplorerai-je tant de sacrilèges qui infectent les eaux de la pénitence? « Eau du baptême, que tu es heureuse, [c'est Tertullien] qui vous parle ; que tu es heureuse, eau mystique qui ne lave qu'une seule fois : *Felix aqua, quæ semel abluit* ; qui ne sert point de jouet

1. Zach., XIII, 1. — Ms. : *domui David et omnibus habitantibus.*

2. Les éditeurs, traduisant le texte précédent : « En ce temps-là, il y aura une fontaine... », impriment ensuite : « *patens*, toujours ouverte. » Bossuet a mis le masculin. Il se rapporte à : « C'est le bain de la pénitence... » Ce n'est qu'une note.

aux pécheurs : *quæ ludibrio peccatoribus non est ;* qui, n'étant point souillée de beaucoup d'ordures, ne gâte pas ceux que tu laves, *quæ non assiduitate sordium infecta, rursus quos diluit inquinat*[1] ! Ce sont les eaux de la pénitence qui reçoivent toutes sortes d'ordures, ce sont elles qui sont tous les jours souillées, parce qu'elles sont toujours ouvertes ; non seulement elles sont souvent infectées, mais elles servent, contre leur nature, à souiller les hommes : *Rursus quos diluit inquinat :* c'est notre malice qui en est cause, mais enfin il est véritable ; elles servent à nous souiller, parce que la facilité de nous y laver fait que nous ne craignons point les ordures[2]. Qui ne se plaindrait, Chrétiens, de voir cette eau si souvent[3] violée, seulement à cause qu'elle est bienfaisante ?

Que dirai-je, où me tournerai-je pour arrêter ces profanations ? Dirai-je que Dieu, pour punir les hommes de leurs sacrilèges, a résolu désormais de fermer cette fontaine à ceux qui retombent ? Mais je parlerai contre l'Évangile. Il est bien écrit qu'il n'y a qu'un baptême, et l'on n'y retourne jamais ; mais, au contraire, il est écrit de la pénitence : *Tout ce que vous remettrez sera remis, tout ce que vous délierez sera délié*[4]. Jésus-Christ n'y apportant point de limitation, qui suis-je pour restreindre ses volontés ? Non, pécheurs, je ne puis vous dire que vous êtes exclus de cette eau : l'eussiez-vous profanée cent fois, mille fois, revenez, elle est prête à vous recevoir, et vous pouvez encore y laver vos crimes. Que dirai-je donc pour vous arrêter ? Quoi ? qu'encore qu'elle soit ouverte, Dieu ne vous permettra pas d'en aborder ; qu'il vous fera mourir d'une mort [p. 12] soudaine, sans avoir le loisir de vous reconnaître, ou bien qu'il retirera tout à coup ses grâces ? Mais qui a pénétré les conseils de Dieu ? qui sait le terme où il vous attend ? Chrétiens, je n'entreprends pas de le définir.

Exhorterai-je vos confesseurs à vous refuser toujours l'absolution dans vos rechutes continuelles, pour vous

1. *De Bapt.*, n. 15. — Ms. : *quos abluit inquinat.* De même, plus bas.
2. Var. : que nous n'avons point horreur des ordures.
3. Var. : ainsi violée.
4. Matth., XVI, 19.

inspirer plus de crainte? Mais vos besoins particuliers n'étant pas de ma connaissance, c'est à eux à user dans les occasions avec charité et discrétion de cette conduite médicinale. Seulement puis-je dire généralement que[1], comme il faut craindre dans ces rencontres de favoriser[2] la présomption, il faut prendre garde et bien prendre garde de ne pas accabler la faiblesse. Mais si tous ces moyens me sont ôtés pour vous faire appréhender les rechutes, que dirai-je enfin à des hommes que la difficulté désespère et que la facilité précipite? Voici, mes Frères, ce que Dieu m'inspire ; qu'il le fasse profiter pour votre salut. Il est vrai, les eaux de la pénitence sont toujours ouvertes pour laver nos fautes : bonté de mon Dieu, est-il possible! Vous ne le savez que trop ; c'est ce qui nourrit votre impénitence ; mais sachez, pour vous retenir, qu'il se rend toujours plus difficile.

Dans le premier dessein de Dieu, la grâce ne devait être donnée qu'une fois. Les anges l'ont perdue ; il n'y aura jamais de retour ; les hommes l'ont perdue ; elle leur était ôtée pour jamais. — Mais, prédicateur, que nous dites-vous? d'où vient donc que nous l'avons recouvrée? — D'où vient? Ne le savez-vous pas? c'est que Jésus-Christ est intervenu. Est-ce donc que vous ignorez[3] que la justice du christianisme n'est pas un bien qui nous appartienne? Ce n'est pas à nous qu'on la restitue : c'est un don que le Père a fait à son Fils, et ce Fils miséricordieux nous le cède ; nous l'avons de lui par transport : ou plutôt nous ne l'avons qu'en lui seul, parce que le Saint-Esprit nous a fait[4] ses membres. Il est vrai que, l'ayant une fois rendue aux mérites infinis de son Fils, il donne son Esprit sans mesure, il ne met point de borne à ses dons ; autant de fois que vous la perdez, autant la pouvez-vous recouvrer. Mais, quoiqu'il se soit si fort relâché de la première résolution de ne la donner qu'une fois, il n'oublie pas néanmoins toute sa rigueur ; et, pour nous tenir dans la crainte, il

1. Passage souligné, à raison de son importance. — Cf. la fin du sommaire.

2. Ms. : de ne pas favoriser... (Distraction reproduite par les éditeurs.)

3. Var. : Est-ce que vous ne savez...

4. Voyez *Remarques...*, tome VII.

a trouvé ce tempérament, qu'il se rend toujours plus difficile.

Par exemple, vous avez reçu la grâce au baptême, avec quelle facilité ! nous le voyons tous les jours par expérience : nous n'y avons rien contribué du nôtre ; et Dieu s'est montré si facile qu'il a même accepté pour nous les promesses de nos parents. Si nous péchons après le baptême, cette première facilité ne se trouve plus : il n'y a plus pour nous d'espérance que [p. 13] dans les larmes, dans les travaux de la pénitence, que l'antiquité chrétienne appelle à la vérité un baptême, mais un baptême laborieux. Écoutez le concile de Trente[1]... D'où vient cette nouvelle difficulté, sinon de la loi que nous avons dite? Vous avez perdu la justice : ou jamais vous n'y rentrerez, ou ce sera toujours avec plus de peine. Et si nous profanons le mystère, non seulement du baptême, mais encore de la pénitence, ne s'ensuit-il pas, par la même suite, que Dieu se rendra toujours plus inexorable? Pourquoi? parce qu'il veut bien user de miséricorde, mais non l'abandonner au mépris. Pourquoi? parce que vous manquez à la foi donnée, et à l'amitié réunie ; parce que vous méprisez le remède ; parce que vous profanez le mystère. Enfin tout ce que j'ai dit conclut à ce point, que la difficulté s'augmente toujours ; et étant retombés mille et mille fois, jugez, pécheurs, où vous en êtes, quels obstacles, quels embarras, quel chaos étrange il y a entre vous et la grâce.

Et ne me dites pas : Je ne sens point cette peine, je me confesse toujours avec la même facilité, je dis mon *Peccavi* de même manière. C'est cette malheureuse facilité qui me donne de la défiance, qui me convainc que ta conversion est bien difficile. Je ne puis souffrir un pécheur que la pénitence n'inquiète pas, qui va réglé-

1. Bossuet ne cite pas le Concile. Deforis supplée et traduit : « *Ad quam tamen novitatem et integritatem per sacramentum pœnitentiæ sine magnis nostris fletibus et laboribus, divina id exigente justitia, pervenire non possumus : ut merito pœnitentia laboriosus quidam baptismus a sanctis Patribus dictus fuerit.* (Sess. XIV, cap. II.) Nous ne pouvons parvenir par le sacrement de pénitence à cette nouveauté et [à] cette intégrité.... sans beaucoup de larmes et de grands travaux, la justice divine l'exigeant ainsi : en sorte que c'est avec raison que la pénitence a été appelée par les saints Pères un baptême laborieux. »

ment, à ses jours marqués, sans peine, sans soin, sans travail aucun, décharger son fardeau à son confesseur, et s'en retourne dans sa maison sans songer davantage à changer sa vie. Je veux qu'un pécheur soit troublé, je veux qu'il frémisse contre soi-même ; je veux qu'il s'irrite contre ses faiblesses, qu'il se plaigne de sa langueur, qu'il se fâche de sa lâcheté. Si je te voyais troublé de la sorte, j'aurais quelque espérance de ta conversion ; je croirais que ton cœur, étant ému, pourrait peut-être changer de situation ; si je le voyais ébranlé jusqu'aux fondements, je croirais que ces habitudes corrompues en seraient peut-être déracinées par ce bienheureux renversement de toi-même, et que, comme dit saint Augustin, « la tyrannie de la coutume pourrait être enfin surmontée par les efforts violents [1] de la pénitence : *Ut violentiæ pœnitendi cedat consuetudo peccandi* [2]. » Mais cette prodigieuse facilité avec laquelle vous avalez l'iniquité comme l'eau et la pénitence de même, c'est ce qui me fait craindre pour vous que ce jeu et ce passage continuel de la grâce au crime, du crime à la grâce, ne se termine enfin par quelque événement tragique. Si je ne désespère pas, je la [3] tiens presque déplorée. N'abusez pas de ce que j'ai dit : il n'y a pas de bornes qui soient connues ; mais il y en a néanmoins, et Dieu n'a pas résolu de laisser croître vos péchés jusqu'à l'infini : *Quis novit potestatem iræ tuæ* [4], etc. [5] ?

1. Var. : par la violence de la pénitence.
2. *In Joan.* tract. XLIX, n. 19.
3. *La*, c'est-à-dire, votre conversion. — Toute cette fin est écrite avec une précipitation plus grande encore que tout le reste ; et pourtant tout le discours est comme improvisé sur le papier : Bossuet avait déjà traité ce sujet (1656, Jubilé) ; il n'avait presque qu'à se souvenir.
4. Inachevé. Tout le verso du feuillet 241 est demeuré en blanc. Les éditeurs impriment ici trois feuilles (six pages) d'un manuscrit : « Le fruit commence par être vert...., » tout à fait étrangères à ce discours. Nous les donnerons au IVe dimanche de l'Avent, 1669. Un quatrième feuillet, également annexé à ce sermon, sera restitué à celui de Pâques, 1681, auquel il appartient.
5. *Ps.* LXXXIX, 11.

CARÊME DES MINIMES, IVe DIMANCHE.

SUR NOS DISPOSITIONS À L'ÉGARD

DES NÉCESSITÉS DE LA VIE.

Ce sermon [1] est démesurément long dans les éditions. Ici, comme dans les autres parties de ce Carême, on n'a pas manqué d'en blâmer l'auteur. C'est même une des raisons principales qui ont déterminé Gandar à le déclarer « très imparfait » à certains égards [2]. Mais, puisque Bossuet lui-même, en se relisant, avait bien senti la nécessité d'abréger, puisqu'il avait opéré de nombreuses réductions, que ne tenait-on compte des indications formelles de son manuscrit ? Il va sans dire que nous allons le faire ; et le discours, allégé d'autant, se présentera avec une nouvelle force et une nouvelle beauté [3].

Afin, d'ailleurs, que personne ne regrette de voir disparaître des développements très instructifs, parfois très éloquents (car Bossuet, riche comme il est, n'hésite jamais devant un sacrifice de cette nature), nous donnerons en note les passages qu'un simple trait de plume excluait de la trame du discours, sans pour cela les condamner en eux-mêmes.

Nous ne pouvons cette fois nous appuyer sur le sommaire : il a disparu, ainsi que la feuille enveloppante, sur laquelle Bossuet avait coutume d'indiquer en abrégé la destination du sermon. Mais Gandar a eu raison de le dire, « des indices certains, le seul format du papier, plus grand que de coutume et régulièrement couvert jusqu'aux marges dans tous les sens, et puis surtout le caractère de l'écriture, une grosse écriture pleine et ferme, très facile à lire, permettent d'assigner au quatrième dimanche le sermon *sur nos Dispositions à l'égard des nécessités de la vie*, aussi sûrement que si l'enveloppe et la note de Bossuet ne s'étaient pas égarées [4]. » C'est donc bien mal à propos que Lachat place ce discours en 1662. « Les sermons du *Carême du Louvre*, dirons-nous avec Gandar, sont pourtant faciles à reconnaître [5]. »

1. Ms. fr. 12822, f. 301-309 v°.
2. *Bossuet orateur*, p. 305.
3. Une autre indication, négligée jusqu'ici, nous avertit de diviser en deux l'unique exorde des éditions.
4. *Bossuet orateur*, p. 296.
5. *Ibid.*

Cum sublevasset ergo oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum : Unde ememus panes ut manducent hi ?

Jésus, ayant élevé sa vue et découvert un grand peuple qui était venu à lui dans le désert, dit à Philippe : D'où achèterons-nous des pains pour nourrir tout ce monde qui nous a suivis ?

Joan., VI, 5

Je ne crois pas, Messieurs, que nous ayons jamais entendu ce que nous disons lorsque nous demandons à Dieu tous les jours dans l'Oraison dominicale qu'il nous donne notre pain quotidien. Vous me direz peut-être que, sous ce nom de pain quotidien, vous lui demandez les biens temporels [1] qu'il a voulu être nécessaires pour soutenir cette vie mortelle ; c'est ce que j'accorderai volontiers, et c'est pour cela, Chrétiens, que je ne crains point de vous assurer que nous n'entendons pas ce que nous disons [2] : car, si jamais nous avions compris que nous ne demandons à Dieu que le nécessaire, nous plaindrions-nous comme nous faisons lorsque nous n'avons pas le superflu ? Ne devrions-nous pas être satisfaits, lorsque l'on nous donne ce que nous demandons ? Et celui qui se réduit au pain doit-il soupirer après les délices ? Car [3], si nous avions bien mis dans notre esprit que ce peu qui nous est nécessaire, nous sommes encore obligés de le demander à Dieu tous les jours, ni nous ne le rechercherions avec cet empressement que nous sentons tous, mais nous l'attendrions de la main de Dieu [4] en humilité et en patience ; ni nous ne regarderions nos richesses comme un fruit de notre industrie, mais comme un présent de sa bonté qui a voulu bénir notre travail ; ni nous n'enflerions pas notre cœur par la vaine pensée de notre abondance, mais nous sentant réduits [5] tous les jours à lui demander notre pain, nous passerions toute notre vie dans une dépendance absolue de sa providence paternelle.

1. Var. : que vous lui demandez sous ce nom les biens temporels.
2. Var. : que vous n'entendez pas ce que vous dites.
3. Var. : D'ailleurs.
4. Var. : de sa main.
5. Var. : contraints.

D'ailleurs, si nous faisions réflexion que nous ne demandons à Dieu que le nécessaire, nous ne nous plaindrions pas, comme nous faisons lorsque nous n'avons pas le superflu. Après avoir restreint nos désirs au pain [1], nous verrions que nous n'avons aucun droit de soupirer après les délices : et contents d'avoir obtenu de Dieu ce que nous avons demandé avec tant d'instance, nous nous tiendrions trop heureux d'avoir le vêtement et la nourriture : *Habentes autem alimenta* [2] *et quibus tegamur, his contenti simus* [3]. Et comme nous sommes si fort éloignés d'une disposition si sainte et si chrétienne [4], j'ai juste sujet de conclure que nous n'entendons pas ce que nous disons quand nous prions Dieu, comme notre Père, de nous donner notre pain quotidien. C'est pourquoi il est nécessaire que nous tâchions aujourd'hui de l'apprendre, puisque l'occasion en est toute née dans l'évangile qui se présente [5]. [...*Ave*].

Pour exécuter un si grand dessein, et si fructueux au salut des âmes, il faut remarquer avant toutes choses trois degrés des biens temporels marqués distinctement dans notre évangile. Le premier état, Chrétiens, c'est celui de la subsistance, qui regarde le nécessaire ; le second naît de l'abondance, qui s'étend au délicieux et au superflu ; le troisième, c'est la grandeur, qui embrasse les fortunes extraordinaires : voyons tout cela dans notre évangile. Jésus nourrit le peuple au désert, et voilà ce qu'il faut pour la subsistance : *Accepit ergo Jesus panes, et distribuit discumbentibus* [6]. Après qu'ils [p. 2] furent rassasiés, il resta encore douze paniers pleins : *Collegerunt et impleverunt duodecim cophinos fragmentorum* [7] ; et voilà manifestement le superflu. Enfin ce peuple, étonné d'un si grand miracle, accourt au Fils de Dieu pour le faire roi : *Ut raperent eum, et facerent eum regem* [8] : où vous voyez clairement la grandeur marquée. Ainsi nous avons dans notre évangile ces trois degrés des biens temporels, le nécessaire, le su-

1. Var. : Après nous être resserrés au pain. — nous être restreints...
2. Ms. : *victum*.
3. I Tim., VI, 8.
4. Var. : de cette disposition.
5. Var. : et l'occasion....— D'après une indication du manuscrit, négligée des éditeurs, il faut placer ici la fin de l'avant-propos.
6. Joan., VI, 11.
7. *Ibid.*, 13.
8. *Ibid.*, 15.

perflu, l'extraordinaire. La subsistance, c'est le premier ; l'abondance, c'est le second ; la fortune éminente, c'est le troisième.

Mais c'est peu de les trouver dans notre évangile, si nous ne sommes soigneux d'y chercher aussi quelque instruction importante pour servir de règle à notre conduite à l'égard de ces trois états ; et en voici, Messieurs, de très importantes qu'il nous est aisé d'en tirer. Il y a trois vices à craindre : à l'égard du nécessaire, l'empressement et l'inquiétude ; à l'égard du superflu, la dissipation et le luxe ; à l'égard de la grandeur éminente, l'ambition désordonnée. Contre ces trois vices, Messieurs, trois remèdes dans notre évangile. Le peuple, suivant Jésus au désert sans aucun soin de sa nourriture, la reçoit néanmoins de sa providence ; voilà de quoi guérir notre inquiétude. Jésus-Christ ordonne à ses apôtres de ramasser soigneusement ce qui était de reste, « de peur, dit-il, qu'il ne périsse : *Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant ;* » et c'est pour empêcher la dissipation. Enfin, pour éviter qu'on le fasse roi, il se retire seul dans la montagne : *Fugit iterum in montem ipse solus ;* et voilà l'ambition modérée. Ainsi la suite de notre évangile nous avertit, Messieurs, de prendre garde de[1] rechercher avec empressement le nécessaire, de dissiper inutilement le superflu, de désirer avec ambition, de désirer démesurément l'extraordinaire ; c'est ce que contient notre évangile, et ce qui partagera ce discours.

Premier Point.

Pour vous délivrer, ô enfants de Dieu, de ces soins empressés qui vous inquiètent touchant les nécessités de la vie, écoutez le Sauveur, qui vous dit lui-même que votre Père céleste y pourvoit, et qu'il ne veut pas qu'on s'en mette en peine. « Ne soyez pas en trouble, dit-il, dans la crainte de n'avoir pas de quoi manger, ni de quoi boire, ni de quoi vous vêtir. Car il appartient aux païens de chercher ces choses ; mais, pour vous, vous

1. Trois mots soulignés : ils paraissaient sans doute équivoques. Sens négatif.

avez au ciel [1] un Père très bon et très prévoyant, qui sait le besoin que vous en avez. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu, cherchez la véritable justice ; et toutes ces choses vous seront données comme par surcroît : *Quærite [ergo primum regnum Dei et justitiam ejus : et hæc omnia adjicientur vobis]* [2]. » Comme ces paroles du Fils de Dieu règlent la conduite du chrétien pour ce qui regarde les soins de la vie, tâchons de les entendre dans le fond ; et pour cela présupposons quelques vérités qui nous en ouvriront l'intelligence.

[P. 3] Je suppose premièrement [3], et ceci, Messieurs, est très important, que ce soin paternel de la Providence ne regarde que le nécessaire, et non pas le surabondant ; je veux dire, si vous prétendez, délicats du siècle, que la Providence divine s'engage à fournir tous les jours à vos dépenses superflues, vous vous trompez, vous vous abusez, vous n'entendez pas l'Évangile. — Mais le Sauveur n'assure-t-il pas que Dieu pourvoira à nos besoins ? — Il est vrai, à vos besoins, mais non pas à vos vanités. Sa parole y est très expresse : « Votre Père céleste, dit-il, sait que vous avez besoin de ces choses : *Scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis* [4]. » Donc il se restreint dans le nécessaire, et il ne s'étend pas au superflu, et bien moins au délicat ni au somp-

1. Var. : dans le ciel.
2. Matth., VI, 31-33.
3. *Première rédaction.* [Fin p. 2]. Je suppose premièrement que le dessein de notre Sauveur n'est pas de défendre un travail honnête, ni une prévoyance modérée : lui-même avait dans sa compagnie un disciple qui gardait son petit trésor destiné pour sa subsistance. Saint Paul a travaillé de ses mains pour gagner sa vie, et n'a pas attendu que Dieu lui envoyât du pain par ses anges : et enfin tout le genre humain ayant été condamné au travail, en suite du péché du premier homme, ce n'est pas de [p. 3] cette sentence que le Sauveur nous est venu délivrer, c'est de la damnation éternelle. En effet, considérez ses paroles : « Ne vous inquiétez pas, ne vous troublez pas : *Nolite solliciti esse* (Matth., VI, 31) ; » n'ayez pas l'esprit en suspens : « *Nolite in sublime tolli* (Luc., XII, 29). » Donc il n'empêche pas le travail, mais l'empressement et l'inquiétude. Il n'empêche pas une sage et prudente économie, mais des soins qui nous troublent et qui nous tourmentent. Et la raison, en un mot, Messieurs, c'est qu'il veut bien établir la confiance, mais non pas autoriser l'oisiveté. Secondement... » — Deforis et les éditeurs de Versailles, après avoir introduit dans le texte cette première rédaction, bien qu'elle soit effacée par un trait, continuent par la seconde, et recommencent : « Je suppose premièrement. » C'est de l'incohérence. Disons cette fois, à l'honneur de M. Lachat, qu'il n'a pas maintenu la faute de ses devanciers. Par malheur, il ajoutera une interpolation nouvelle à la fin du discours.
4. *Ibid.*, 32.

tueux. Il soutient la vie, et non pas le luxe ; il promet de soulager la nécessité, mais il ne se charge pas d'entretenir la délicatesse. Dans une grande famine dont Dieu affligea les Israélites sous le règne de l'impie Achab : « Va-t'en à Sarephta, dit-il à Élie (c'était une ville des Sidoniens) ; tu y trouveras une veuve à laquelle j'ai commandé de te nourrir : *Vade in Sarephta Sidoniorum, et manebis ibi; præcepi enim ibi mulieri viduæ ut pascat te.* » Et que demandera-t-il à cette veuve? « *Da mihi paululum aquæ in vase ut bibam:* Donne-moi, dit-il, un peu d'eau ; » et ensuite : « Fais-moi cuire un petit pain sous la cendre, avec un peu de farine : *Fac de ipsa farinula subcinericium panem parvulum ;* » et après : « Voici ce qu'a dit le Dieu d'Israël: *Hæc dicit Dominus Deus Israel : Hydria farinæ non deficiet, nec lecythus olei minuetur*[1] : Je ne veux pas, dit le Seigneur, ni que la farine se diminue, ni que la mesure d'huile dépérisse », au livre III des Rois, chap. XVII. Du pain, de l'eau et de l'huile, voilà le festin du prophète. Et, au chapitre XIX, il envoie un ange au même prophète, qui lui dit : « Lève-toi, et mange ; car il te reste à faire beaucoup de chemin ; *Surge, comede ; grandis enim tibi restat via*[2]. » Le prophète regarde, et voit auprès de lui « un pain et de l'eau : *Respexit, et ecce ad caput [suum] subcinericius panis et vas aquæ*[3]. » Quoi ! fallait-il envoyer un ange pour un si pauvre banquet? Oui, mes Frères, ce banquet est digne de Dieu, parce qu'il juge digne de lui de soulager la nécessité, mais non pas d'entretenir la délicatesse, et que la première [p. 4] disposition qu'il faut apporter à sa table, c'est la sobriété et la tempérance.

Ne murmure donc pas en ton cœur en voyant les profusions de ces tables si délicates, ni la folle magnificence de ces ameublements somptueux ; ne te plains pas que Dieu te maltraite en te refusant toutes ces délices. Mon cher Frère, n'as-tu pas du pain? Il ne promet rien davantage[4]. Notre corps était fait de sa

1. III Reg., XVII, 9, 10, 12, 14.
2. *Ibid.*, XIX, 7.
3. *Ibid.*, 6.
4. Passage supprimé pour abréger, mais tous les éditeurs le maintiennent : « C'est du pain qu'il promet dans son Évangile : c'est du pain qu'il veut que l'on lui demande,

main[1], il se charge volontiers de l'entretenir. Il veut bien soutenir en nous ce qu'il y a fait, mais non pas ce que le péché y a mis : tellement qu'il donne au corps ce qui lui suffit, mais il n'entreprend pas d'assouvir cette avidité démesurée de nos convoitises[2]. Vous donc qui vous confiez en Notre-Seigneur et aux soins de sa providence, apprenez avant toutes choses à vous réduire simplement au pain, c'est-à-dire à vous contenter du nécessaire. Ha! direz-vous, que cela est dur! C'est l'Évangile; le Fils de Dieu n'a dit que cela, n'en attendez pas davantage : *Scit enim Pater vester* [*quia his omnibus indigetis*[3]].

Secondement, à qui promet-il cette subsistance nécessaire? est-ce à tout le monde indifféremment, ou particulièrement à ses fidèles? Écoutez la décision par son Évangile : *Quærite primum regnum Dei*[4]. Il veut dire : Le royaume de Dieu est le principal, les biens temporels ne sont qu'un léger accessoire[5]; et je ne promets cet accesoire qu'à celui qui recherchera ce principal : *Quærite primum*. C'est pourquoi, dans l'Oraison dominicale, il ne nous permet[6] de parler du pain qu'après avoir sanctifié son nom et demandé le royaume, pour vérifier cette parole (c'est une remarque de Tertullien)[7] : Cherchez premièrement le royaume. Et pourquoi nourrit-il soigneusement ce grand peuple qui [le] suit? Ils ont cherché le royaume, il leur a voulu ajou-

[parce que c'est la seule chose nécessaire aux vrais fidèles] : *Panem peti mandat, quod solum fidelibus necessarium est*, dit Tertullien (*De Orat.*, n. 6). Et il nous montre par là, poursuit le même auteur, *ce que les enfants doivent* attendre de leur père : (*Var.* : ce que doivent attendre les enfants de leur père). *Ostendit enim quid a patre filii expectent*. C'est-à-dire, si nous l'entendons, qu'il s'engage de leur donner, non ce qu'exige leur convoitise, mais ce qui est nécessaire pour leur subsistance. La raison, en un mot, Messieurs, c'est que le corps est l'œuvre (*Var.:* l'ouvrage) de Dieu, et la convoitise est l'œuvre du diable qui l'a introduite par le péché. »

1. Var. : Comme notre corps est un édifice qu'il a lui-même bâti de sa main. — Comme le corps est son ouvrage.

2. Autre suppression : « *Autrement*, dit saint Augustin, *au lieu de nous rendre sobres et pieux, il nous rendrait avares et délicats* : Il nous attacherait aux plaisirs du monde, desquels il est venu retirer nos cœurs : il renverserait lui-même son Évangile, en flattant l'excès de notre luxe, (*Var.* : flattant le luxe), l'intempérance de nos passions, et les autres excès : *Nec nos pios faceret talis servitus, sed cupidos et avaros* ». (*De Civ. Dei*, lib. I, cap. VIII.)

3. Matth., VI, 32.

4. *Ibid.*, 33.

5. Var. : que l'accessoire.

6. Ms. : promet.

7. *De Orat.*, n. 6.

ter le reste. Ainsi la vérité de cette promesse ne regarde que ses fidèles. Ce n'est pas que je veuille dire qu'il refuse généralement aux pécheurs [1] les biens temporels, lui *qui fait luire son soleil sur les bons et sur les mauvais, et qui pleut sur les justes et sur les injustes*[2] : mais, quoiqu'il donne beaucoup à ses ennemis, remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, qu'il ne s'engage qu'à ses serviteurs : *Quærite primum* [*regnum Dei*]... Et la raison en est évidente : parce qu'il n'y a qu'eux qui soient ses enfants et qui composent sa famille. Toi donc, mon Frère, qui te plains sans cesse [p. 5] de la ruine de ta fortune et de la pauvreté de ta maison, mets la main sur ta conscience : as-tu cherché le royaume de Dieu? as-tu fait ton affaire principale de sa vérité et de sa justice? N'as-tu pas au contraire employé tes biens ou pour opprimer l'innocent, ou pour contenter tes mauvais désirs par les voluptés défendues? Dieu a maintenant retiré sa main, et te laisse dans l'indigence; ne murmure pas contre lui, ne dispute pas contre sa justice : tu n'as point de part à sa promesse.

Troisièmement, Messieurs, et voici ce qu'il y a de plus important, ce n'est pas le dessein de notre Sauveur de donner même à ses fidèles une certitude infaillible de ne souffrir jamais aucune indigence. Lorsque Dieu irrité contre son peuple appelait la famine sur la terre, comme parle l'Écriture sainte : *Vocavit Dominus famem super terram*[3], pour désoler toutes les familles; nous ne lisons pas, Chrétiens, que les justes fussent exempts de cette affliction universelle : au contraire, vous avez vu le prophète Élie réduit à demander un morceau de pain; et saint Paul, racontant aux Corinthiens ses incroyables travaux, leur dit qu'il a souffert la faim et la soif, et le froid et la nudité : *In fame et siti..., in frigore et nuditate*[4]; et le même, parlant aux Hébreux de ces fidèles serviteurs de Dieu *dont*[5] *le monde n'était pas digne* et dont il persécuta la vertu, nous les représente affligés, dans la pauvreté et dans la misère : *Egentes, angustiati, afflicti*[6]. Par conséquent il est clair

1. Var. : à ses ennemis.
2. Matth., v, 45.
3. Ps. CIV, 16; IV Reg., VIII, 1.
4. II Cor., XI, 27.
5. Var. : desquels.
6. Hebr., XI, 39.

que Dieu ne promet pas à ses serviteurs qu'ils ne souffriront point de nécessité, puisque le contraire nous paraît par tant d'exemples. Et en effet, si nous entendons toute la suite de l'Évangile, il nous est aisé de connaître que ce n'est pas assez au Sauveur de nous détacher simplement de l'agréable[1] et du superflu, comme je vous disais tout à l'heure, mais qu'il nous veut mettre encore au-dessus de ce que le monde estime le plus nécessaire. Car il ne nous prêche pas seulement le mépris du luxe et des vanités, mais encore de la santé et de la vie. C'est pourquoi Tertullien a dit que « la foi ne connaît point de nécessité : *Non admittit status fidei necessitates*[2]. » Si elle ne craint pas la mort, combien moins la faim? « Si elle méprise la vie, combien plus le vivre? *Didicit non respicere vitam, quanto magis victum*[3]? » Il importe peu à un chrétien de mourir de faim ou de maladie, par la violence ou par la disette. « Ce genre de mort, dit Tertullien, ne lui doit pas être plus terrible que les autres : *Scit famem non minus sibi contemnendam esse propter Deum quam omne mortis genus*[4] : » pourvu qu'il meure en Notre-Seigneur, toute manière de mourir lui est glorieuse; l'épée ou la famine, tout lui est égal, et ce dernier genre de mort ne doit pas être plus terrible que tous les autres : *Scit famem*... Et[5] s'il est ainsi, Chrétiens, ce serait une erreur de croire que ce fût l'intention de Notre-Seigneur de les garantir de cette mort plutôt que des autres. Mais pourquoi donc leur a-t-il promis qu'en cherchant soigneusement son royaume, toutes les autres choses leur [p. 6] seront données? Ses paroles sont-elles douteuses? sa promesse est-elle incertaine? A Dieu ne plaise qu'il soit ainsi! Mais voici ce qu'il faut entendre[6].

1. Var. : du plaisant.
2. *De Coron.*, n. 11.
3. *De Idolol.*, n. 12. — Ms. : *quanto minus*. — Le sens est conservé. *Minus* de Bossuet, se réfère à *respicere*, *magis* de Tertullien, à *non respicere*, pris comme synonyme de *despicere*.
4. *Ibid.* Ms. : *non sibi magis timendam esse quam quodcumque mortis genus.*
5. Var. : Ne craignons donc pas d'avouer que les plus fidèles serviteurs peuvent être exposés à mourir de faim : et ce n'est pas le dessein de notre Sauveur de les garantir de cette mort non plus que des autres.
6. *Première rédaction, abrégée ensuite* (texte des éditeurs) : « Nous sommes enfin arrivés au fond de l'affaire. Donnez-moi de nouveau

Notre Père céleste, voyant dans les conseils de sa providence ce qui est utile au salut de l'âme, il est de sa bonté paternelle de nous donner ou de nous ôter les biens temporels par ordre à cette fin principale; avec la même conduite qu'un médecin sage et charitable dispense la nourriture à son malade, la donnant ou la refusant, selon que la santé le demande. Ha! si nous avions bien compris cette vérité, que nos esprits seraient en repos, et que nous aurions peu d'empressement pour ce qui nous semble le plus nécessaire [1]!

Ouvrez les yeux, ô enfants d'Adam: c'est Jésus-Christ qui vous exhorte par cet admirable discours que nous lisons en saint Matthieu, [chapitre] VI, et en saint Luc, chap[itre] XII, dont je vous vais donner une paraphrase. Ouvrez donc les yeux, ô mortels! contemplez le ciel et la terre et la sage économie de cet univers: est-il rien de mieux entendu que cet édifice? est-il rien de mieux pourvu [2] que cette famille? est-il rien de mieux gouverné que cet empire? Ce grand Dieu qui a construit le monde [3], et qui n'y a rien fait qui ne soit très bon, a fait néanmoins des créatures meilleures les unes que les autres. [Il] a fait les corps célestes, qui sont immortels; [il] a fait les terrestres, qui sont périssables. [Il] a fait des animaux admirables par leur grandeur; [il] a fait les insectes et les oiseaux, qui semblent

vos attentions. Comme il y a en l'homme deux sortes de biens, le bien de l'âme et le bien du corps, aussi il y a deux genres de promesses que je remarque dans l'Évangile: les unes essentielles et fondamentales, qui regardent le bien de l'âme, qui est le premier: les autres, accessoires et accidentelles, qui regardent le bien du corps, qui est le second. Si vous faites bien, vous aurez la vie, vous posséderez le royaume; c'est la promesse fondamentale, qui regarde le bien de l'âme, qui est le bien essentiel de l'homme. Si vous cherchez le royaume, toutes les autres choses vous seront données; c'est la promesse accidentelle, qui considère le bien du corps. Ces promesses essentielles s'accomplissent pour elles-mêmes, et l'exécution n'en manque jamais; mais le corps n'ayant été formé que pour l'âme, qui ne voit que les promesses qui lui sont faites doivent être nécessairement rapportées ailleurs? *Cherchez le royaume*, dit le Fils de Dieu, *et toutes les autres choses vous seront données*: entendez: par rapport à ce royaume, et par ordre à cette fin principale. Ainsi notre Père céleste... »

1. Édit: « Pour n'être point avare.... » douze lignes, que les anciens éditeurs interpolent dans le texte, et dont M. Lachat fait une *note marginale*. C'est une remarque intitulée *Avarice*. Bossuet l'a écrite avant le sermon, mais elle n'y a pas trouvé place. A renvoyer aux *Pensées chrétiennes et morales*.

2. Var.: conduit.

3. Var.: Cette puissance suprême (qui a fait le monde)..., elle..., elle...

méprisables par leur petitesse. [Il] a fait ces grands arbres des forêts qui subsistent des siècles entiers; [il] a fait les fleurs des champs, qui se passent du matin au soir. Il y a de l'inégalité dans ses créatures, parce que cette même bonté qui a donné l'être aux plus nobles, ne l'a pas voulu envier aux moindres. Mais, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, sa providence se répand partout; elle nourrit les petits oiseaux, qui l'invoquent dès le matin par la [p. 7] mélodie de leur chant; et ces fleurs dont la beauté est si tôt flétrie, elle les pare [1] si superbement durant ce petit moment de leur être [2], que Salomon dans toute sa gloire n'a rien de comparable à cet ornement. Si ses soins s'étendent si loin, vous, hommes qu'il a faits à son image, qu'il a éclairés de sa connaissance, qu'il a appelés à son royaume, pouvez-vous croire qu'il vous oublie? Est-ce que sa puissance n'y suffira pas? Mais son fonds est infini et inépuisable: cinq pains et deux poissons pour cinq mil[le] hommes! Est-ce que sa bonté n'y pense pas? Mais les moindres créatures sentent ses effets.

Que si vous les voulez connaître en vous-mêmes, regardez le corps qu'il vous a formé et la vie qu'il vous a donnée. Combien d'organes a-t-il fabriqués, combien de machines a-t-il inventées, combien de veines et d'artères a-t-il disposées pour porter et distribuer la nourriture aux parties du corps les plus éloignées? Et croirez-vous après cela qu'il vous la refuse? Apprenez de l'anatomie combien de défenses il a mis[es] au-devant du cœur, et combien autour du cerveau; de combien de tuniques et de pellicules il a revêtu les nerfs et les muscles; avec quel art et quelle industrie il vous a formé cette peau qui couvre si bien le dedans du corps, et qui lui sert comme d'un rempart ou comme d'un étui pour le conserver [3]. Et après une telle libéralité, vous croirez qu'il vous épargnera quatre aunes d'étoffe pour vous mettre à couvert du froid et des injures de l'air! Ne voyez-vous [pas] manifestement que, ne manquant ni de bonté ni de puissance, s'il vous laisse quelquefois souffrir, c'est pour quelque raison plus haute? C'est

1. Var.: elle les habille...
2. Var.: vie.
3. Var.: les muscles; tout cela pour les munir et les conserver.

manquer de biens temporels, il vous récompensera [p. 9] par de plus grands dons. Après cela, quel aveuglement de s'empresser pour le nécessaire ! Mais passons à l'autre partie, et parlons de l'usage du superflu.

Second Point.

Recueillez les restes, dit le Fils de Dieu, *et ne souffrez pas qu'ils se perdent ;* c'est-à-dire recueillez votre superflu, ne le dissipez pas en le prodiguant à vos convoitises ; mais soyez soigneux de le conserver, en le distribuant par vos aumônes. Il m'est bien aisé de montrer que vous dissipez vainement tout ce que vous donnez à la convoitise [1].

Il n'y a rien qui soit plus perdu que ce que vous employez à contenter une insatiable [2]. Or telle est votre convoitise : c'est un gouffre toujours ouvert, qui ne dit jamais : *C'est assez* [3] ; plus vous jetez dedans, plus il se dilate ; tout ce que vous lui donnez ne fait qu'irriter ses désirs. Il n'est donc rien qui soit plus perdu que ce que vous jetez dans cet abîme ; il n'est rien de plus perdu que ce que vous donnez pour la contenter, puisque ja-

1. *Passage supprimé* par Bossuet, maintenu par ses éditeurs : « Pour cela je pourrais vous représenter, mes Frères, que *le monde passe, et sa convoitise* (I Joan., II, 17). (*Var. :* Mes Frères, la figure de ce monde passe, le monde passe et sa convoitise.) Donc tout ce que vous lui donnez se passe avec elle, et donc tout ce grand appareil, toutes ces dépenses prodigieuses, tout cela est perdu inutilement. « Celui qui dans le temps est si opulent, viendra pauvre et vide à l'éternité : *Quem temporalitas habuit divitem, mendicum sempiternitas possidebit.* » (S. Petr. Chrysol., *Serm.* CXXV, *de Villic. iniq.*) Je pourrais encore ajouter : Sans sortir de l'ordre de la nature, il est clair que ce qu'on lui donne au delà des bornes qui lui sont prescrites non seulement ne lui sert de rien, mais encore ordinairement il lui est à charge. Un exemple de l'Écriture : Dieu avait marqué aux Israélites une certaine mesure pour prendre la manne ; tout ce que l'avidité prenait au-dessus se trouvait le matin changé en vers (Exod., XVI, 16, 19, 20) ; pour nous apprendre, mes Frères, que de se vouloir remplir par-dessus la juste mesure, ce n'est pas amasser, mais perdre et dissiper entièrement. En vain t'es-tu soûlé en cette table ; tu as pris, dit saint Chrysostome (*In Epist. ad Hebr.* Homil. XXIX), plus de pourriture, et non pas plus de substance ni plus d'aliment. La simplicité de ce logis suffisait pour te mettre à couvert ; toute cette pompe, que l'ambition y a ajoutée, ne sert plus de rien à la nature ; tout cela est perdu pour elle, ce n'est plus qu'un amusement et un vain spectacle des yeux. Je laisse, Messieurs, toutes ces pensées, et voici à quoi je m'arrête. » — Ces *pensées*, que Bossuet *laissait* de côté, on s'obstine à les réintégrer dans son discours.

2. Édit. : un insatiable.

3. Prov., XXX, 16.

mais elle ne se contente. C'est ce qu'il nous faut méditer. Je vous prie, Messieurs, de me suivre pendant que je m'en vais vous représenter la prodigieuse dissipation que fait l'excès de nos convoitises.

La première chose qui nous fait connaître son avidité infinie, c'est qu'elle compte pour rien tout le nécessaire: cela est trop commun, et par conséquent ne la touche pas. Il est venu dans le monde une certaine bienséance imaginaire, qui nous a imposé de nouvelles lois, qui nous a fait de nouvelles nécessités que la nature ne connaissait pas[1]. Il lui a plu qu'on pût être pauvre sans que la nature souffrît, et que la pauvreté fût opposée non plus à la jouissance des biens nécessaires, mais à la délicatesse et au luxe; tant le droit usage des choses est perverti parmi nous! Bien plus, elle méprise si fort la nature, et ses sentiments la touchent si peu, qu'elle la force de s'incommoder afin que la curiosité soit satisfaite. Dans ces habits superbes, que vous faites faire si étroits afin qu'on admire votre belle taille, que vous chargez de tant de richesses pour étaler aux yeux toute votre pompe, peut-on vous demander, Mesdames, *conscientiam tuam perrogabo*, « oui, je vous le demande, dit Tertullien, lequel est-ce que vous sentez le premier, que vous soyez serrée ou vêtue, que vous soyez chargée ou couverte? *Conscientiam tuam perrogabo, quid te prius in toga sentias indutum, anne onustum*[2]? » Quelle extravagance, dit le même auteur, de s'habiller d'un fardeau, *hominem sarcina vestire, et d'accabler le corps*, [de] le faire gémir sous le poids que lui impose une propreté affectée, afin de contenter la curiosité[3]! Je m'étonnerais de ces excès, si ses emportements n'allaient bien plus loin. Je vous ai dit, Messieurs, que la convoitise raffine sur la nature: cela n'est rien pour elle;

1. *Passage supprimé:* « De là, Messieurs, il est arrivé, le croirez-vous, si je vous le dis? ô dérèglement des choses humaines! de là, dis-je, il est arrivé qu'on peut [p. 10] être pauvre sans manquer de rien. Je n'ai ni faim ni soif, je suis chauffé et vêtu, et avec tout cela je puis être pauvre, parce que la prétendue bienséance a trouvé que la nature, qui d'elle-même est sobre et modeste, n'avait pas le sentiment (*var.:* goût) assez délicat: elle a raffiné par-dessus son goût (*var.:* elle). Il lui a plu... »

2. *De Pallio*, n. 5.

3. Var.: que lui impose la curiosité.

elle va tous les jours se subtilisant elle-même et raffinant sur sa propre délicatesse.

Tout ce qu'elle voit de rare, elle le désire, et n'épargne rien pour l'avoir ; aussitôt qu'elle le possède, elle le méprise et elle s'abandonne à d'autres désirs. Aussitôt que l'on voit paraître quelque rareté étrangère, tout le monde s'empresse, tout le monde y court. Quand le soin des marchands ou l'adresse des ouvriers l'a rendu commun, on n'en veut plus, parce qu'il n'est plus [p. 11] rare ; il n'est plus beau, parce qu'il n'est plus cher. C'est pourquoi, dit Tertullien (voici une belle parole), « la curiosité immodérée augmente sans mesure le prix des choses, pour s'exciter [1] elle-même : *Pretia rebus inflammavit, ut se quoque accenderet* [2]. » C'est-à-dire, elle y met la cherté par l'empressement de les avoir, parce qu'elle ne les estime que lorsqu'elles sont hors de prix, et commence à les mépriser quand on les peut avoir facilement. O gouffre de la convoitise, jamais ne seras-tu rempli ? Jusques à quand ouvriras-tu tes vastes abîmes pour engloutir tout le bien des pauvres, qui est le superflu des riches ? Mes Frères, n'attendez pas qu'elle se contente : tout ce que l'on lui donne ne fait que l'irriter davantage. Comme ceux qui aiment le vin excessivement se plaisent à exciter la soif en eux-mêmes par le sel, par le poivre et par le haut goût [3] ; ainsi nous attisons volontairement le feu toujours dévorant de la convoitise, pour faire naître sans fin de nouveaux désirs. De cette sorte [4] elle s'accroît sans mesure, c'est un gouffre qui n'a point de fond ; et j'ai eu raison de vous dire que vous dissipez inutilement tout ce que vous employez à la satisfaire.

Tels sont les excès de la convoitise, qui dissipe [5] non seulement tout le superflu, mais qui est capable d'absorber tout le nécessaire. Pour arrêter ces excès, il nous faut considérer, Chrétiens, un beau mot de Tertullien : *Castigando et castrando seculo erudimur a Domino* [6]. Dieu nous a appelés au christianisme, pourquoi ? pour modérer les excès du siècle, et retrancher ses superflui-

1. Var. : s'enflammer.
2. *De cult. fem.*, lib. I, n. 8.
3. *Le haut goût*, tout assaisonnement qui excite l'appétit.
4. Var. : Ainsi.
5. Var. : c'est ainsi qu'il dissipe.
6. *Ibid.*, lib. II, n. 9.

tés. C'est pourquoi, dès le premier pas, il nous fait renoncer aux pompes du monde [1] ; il nous apprend que nous sommes morts et ensevelis avec Jésus-Christ. Donc loin de nous tout ce qui éclate ! Dieu veut que [2] nous soyons revêtus comme d'un deuil spirituel, par la mortification chrétienne. Bien loin de nous permettre de soupirer après les délices, il nous instruit, mes Frères, à [3] ne demander que du pain, à nous réduire dans le nécessaire. C'est ainsi que les chrétiens devraient vivre ; telle est, Messieurs, leur vocation : *Castigando... seculo...*

Mais, ô désordre de nos mœurs ! ô simplicité mal observée ! qui de nous fait à Dieu cette prière dans l'esprit du christianisme : Seigneur, donnez-moi du pain, accordez-moi le nécessaire ? Les lèvres le demandent, mais cependant le cœur le dédaigne. Le nécessaire, quelle pauvreté ! sommes-nous réduits à cette misère [4] ? Eh bien ! mes Frères, je donne les mains ; ne vous contentez pas du nécessaire, joignez-y la commodité, et encore la bienséance. Mais quelle honte que vous vous teniez malheureux de vous contenir dans ces bornes, que l'excès vous soit devenu nécessaire, que vous estimiez pauvre tout ce qui n'est pas somptueux, et que vous osiez après cela demander du pain, et le demander à Dieu même, qui sait [p. 12] que les millions ne suffisent pas pour contenter votre luxe [5] ! Et vous ne rougissez pas d'une si honteuse prévarication à la sainte profession que vous avez faite ! On en rougit si peu, qu'on fait parade du luxe jusques dans l'église, et qu'on le mène en triomphe aux yeux de Dieu même.

Temple auguste, sacrés autels, et vous, hostie que l'on y immole, mystères adorables que l'on y célèbre, élevez-vous aujourd'hui contre moi, si je ne dis pas la vérité ! On profane tous les jours votre sainteté, en faisant triompher [6] la pompe du monde jusques dans la maison de Dieu. Il est vrai, la magnificence sied bien

1. Var. : du monde ; nous ensevelissant dans le baptême, comme morts avec Jésus-Christ : nous devons par conséquent être revêtus comme des morts d'une espece de deuil spirituel par la mortification chrétienne.

2. Var. : il faut que...

3. Var. : nous apprend à.

4. Var. : est-ce là où nous en sommes réduits ?

5. Var. : combien vous méprisez ce présent.

6. Var. : en introduisant.

dans les temples : *Sanctimonia et magnificentia in sanctificatione ejus*[1] : elle sied bien sur les autels, elle sied bien sur les vases et sur les ornements sacrés, elle sied bien dans la structure de l'édifice, et c'est honorer Dieu que de relever sa maison ; mais que vous veniez dans ce temple mieux parée que le temple même, *circumornatæ ut similitudo templi*[2], que vous y veniez la tête levée orgueilleusement comme l'idole qui y veut être adorée, que vous vouliez paraître avec pompe dans un lieu où Jésus-Christ se cache sous des espèces si viles, que vous y fendiez la presse avec grand bruit pour détourner sur vous et les yeux et les attentions que Jésus-Christ présent nous demande ; que, pendant que l'on y célèbre la terrible représentation du sacrifice sanglant du Calvaire, vous vouliez que l'on songe non point[3] combien son humanité a été indignement dépouillée, mais combien vous êtes richement vêtue, ni combien son sang a sauvé[4] d'âmes, mais combien vos regards en peuvent perdre, n'est-ce pas une indignité insupportable? n'est-ce pas insulter[5] tout visiblement à la sainteté, à la pureté, à la simplicité de nos mystères?

Donc, mes Frères, considérant aujourd'hui à quels débordements nous emporte la curiosité et le luxe, résolvons[6] de retrancher désormais de notre vie ces superfluités prodigieuses : *Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant*[7]. L'âme n'a de capacité pour contenir qu'autant que Dieu lui en donne : Dieu lui en donne jusqu'à une certaine mesure ; ce qui est au delà, *superfluit*, et se perd comme dans un vaisseau.

[Troisième Point.]

[P. 14] J'ai encore à vous proposer deux maximes très importantes pour régler les sentiments des chrétiens sur le sujet de la grandeur. J'en ai appris l'une de saint Augustin, et l'autre du grand pape saint Léon ; et

1. Ps. XCV. 6.
2. *Ibid.*, CXLIII. 12.
3. Var. : non pas.
4. Var. : combien il a sauvé...
5. Var. : c'est une indignité insupportable, c'est insulter...
6. Edit : avant que de sortir d'ici. — Ces mots sont retranchés.
7. Joan., VI. 12. — Bossuet, après quelque hésitation, se décide, je crois, à finir son second point sur ce beau mouvement. Voir, à la fin du sermon, la première rédaction.

toutes deux sont tirées de leurs épîtres (Aug., *Ep. ad Prob.*; Leo, *ad Anat. const.*). Pour ne vous être point ennuyeux, je vous les rapporterai simplement [1], sans ajouter que fort peu de choses aux paroles de ces deux grands hommes, seulement pour en faire entendre le sens; je laisserai à vos dévotions de le méditer à votre loisir. Saint Augustin, mes Frères, dans son épître CXXI [2], instruisant la veuve sainte Probe, cette illustre dame romaine, de quelle sorte les chrétiens pouvaient désirer pour eux ou pour leurs enfants les charges et les dignités du siècle, le décide par cette belle distinction. Si on les désire non pour elles-mêmes, mais pour faire du bien aux autres qui sont soumis à notre pouvoir, *Si ut per hoc consulant eis qui vivunt sub eis*, ce désir peut être permis. Que si c'est pour contenter leur ambition par une vaine ostentation de grandeur, cela n'est pas bienséant à des chrétiens : *Si autem propter inanem fastum elationis pompamque superfluam, vel etiam noxiam vanitatis, non decet.*

La raison [3], c'est que le christianisme va chercher ce qu'il y a de solide dans les choses, et le démêle de ce qui ne l'est pas. Deux choses à distinguer dans les dignités : la pompe et le pouvoir de faire du bien. Ce dernier, seul solide, seul bien véritable, parce que, selon le même saint Augustin (au même lieu), le vrai bien, c'est celui qui nous rend meilleurs. Or, faire du bien aux autres nous rend meilleurs; non la pompe, qui au contraire nous rend pires par la vanité; et c'est la véritable institution de la grandeur. Car, étant tous formés d'une même boue, Dieu ne permettrait pas une si grande différence parmi les hommes, si ce n'était pour le bien des choses humaines, etc. Si nous remontons jusqu'à l'origine, nous verrons que la grandeur n'est établie que pour faire du bien aux autres; elle est élevée comme les nues pour verser ses eaux sur la

1. Var. : je ne ferai presque que les rapporter.
2. *Nunc* Epist. CXXX, n. 12.
3. *Première rédaction* (sur une page in-4, en tête du sermon) : La raison, en un mot, mes Frères, c'est que c'est une règle admirable (*var.:* certaine) de la modération chrétienne (*var.:* du christianisme) de ramener toujours les choses à leur première institution, en coupant et retranchant de toutes parts ce que la vanité y ajoute. Or si nous remontons...

terre, ou bien comme les astres pour répandre bien loin ses influences. C'est pourquoi Jésus-Christ, dans notre évangile, refuse la royauté qu'on lui présente, parce que cette royauté n'était pas utile à son peuple. Un jour, il acceptera le titre de roi, et vous le verrez écrit au haut de sa croix, parce que c'est là qu'il sauve le monde ; et il ne veut point de titre d'honneur qui ne soit conjoint nécessairement avec l'utilité publique.

Apprenez de là, Chrétien, de quelle sorte il vous est permis d'aspirer aux honneurs du monde : si c'est pour vous repaître d'une vaine pompe, rougissez en vous-même de ce qu'étant disciple de la croix, il reste encore en vous tant de vanité. Que si vous recherchez dans la grandeur ce qu'elle a de grand et de solide, qui est le pouvoir et l'obligation indispensable de faire son emploi de l'utilité publique[1], allez à la bonne heure, avec la bénédiction de Dieu et des hommes ! Mais, s'il est vrai, ce que vous nous dites, que vous vous proposez une fin si noble et si chrétienne, allez-y par des degrés convenables[2] ; élevez-vous par les voies de la vertu, et non par des pratiques basses et honteuses. Que ce ne soit pas l'ambition, mais la charité qui vous mène, parce que l'ambition tourne tout à soi, et qu'il n'y a que la charité qui regarde sincèrement le bien des autres. C'est la première maxime, qui est celle de saint Augustin, de ne chercher dans les grands emplois que le bien public. Que si, [pour] le malheur du siècle, ceux qui ont cette sainte pensée ne s'élèvent pas, qu'ils apprennent de saint Léon non seulement [p. 15] à se contenir, mais à s'exercer dans leurs bornes ; c'est la seconde maxime : *Intra fines proprios atque legitimos, prout quis voluerit, in latitudine se charitatis exerceat*[3] : Que chacun, en se tenant dans ses limites, s'exerce de tout son pouvoir dans la vaste étendue de la charité. »

Ne te persuade pas, Chrétien, que pour ne pouvoir pas t'élever à ces emplois éclatants, tu demeures sans occupation et sans exercice. Il ne faut point sortir de ta condition, etc. ; ta condition a ses bornes, mais la charité n'en a point, et son étendue est infinie, où tu

1. Var. : du bien des autres, — du bien public.

2. Var. : qui lui conviennent.

3. *Ep.* LXXX *ad Anat.*, cap. IV.

peux t'exercer tant que tu voudras. Ton grand courage veut-il s'élever? élève-toi jusqu'à Dieu par la charité. Ton esprit agissant veut-il s'occuper? considère tant d'emplois de charité, tant de pauvres familles abandonnées, tant de désordres publics et particuliers ; joins-toi aux fidèles serviteurs de Dieu qui travaillent à les réformer. Demeure dans tes limites, c'est un effet de modération ; mais exerce-toi dans ces limites, dans les emplois de la charité qui sont infinis, et ne porte jamais ton ambition à une condition plus élevée qu'un plus grand bien ne t'y appelle. Exemple de Néhémias... [1]

Je ne crains pas, mes Frères [2], de vous assurer, en la vérité de Dieu que je prêche, que quiconque regarde la grandeur dans un autre esprit, ne la regarde pas en chrétien. Et cependant, ô mœurs dépravées! ô étrange désolation du christianisme! nul ne la [3] regarde en cet esprit ; on ne songe qu'à la vanité et à la pompe. Parlez, parlez, Messieurs ; démentez-moi hautement, si je ne dis pas la vérité. Quel siècle a-t-on jamais vu où l'ambition ait été si désordonnée? Quelle condition n'a pas oublié ses bornes? Quelle famille s'est contentée des titres qu'elle avait reçus de ses ancêtres? On s'est servi de l'occasion des misères publiques pour multiplier sans fin les dignités. Qui n'a pas pu avoir la grandeur, a voulu néanmoins la contrefaire ; et cette superbe ostentation de grandeur a mis une telle confusion dans tous les ordres, qu'on ne [peut] plus y faire de discernement ; et, par un juste retour, la grandeur s'est tellement étendue qu'elle s'est enfin ravilie. O siècle stérile en vertu, magnifique seulement en titres! Saint Chrysostome a dit [4], et il a dit vrai, qu'une marque que l'on n'a pas en soi la grandeur, c'est lorsqu'on la cherche hors de soi dans des ornements extérieurs. Donc, ô siècle vainement superbe, je le dis avec assurance, et la postérité le saura bien dire, que, pour connaître ton peu de valeur, et tes dais, et tes balustres, et tes couronnes, et tes manteaux, et tes titres, et tes armoiries, et les autres ornements de ta vanité sont des preuves trop convaincantes.

1. II Esdr., v, 14-18.
2. Var. : Messieurs.
3. Ms. : le.
4. *In Matth.* Hom. IV.

Mais j'entends quelqu'un qui me dit qu'il se moque de ces fantaisies et de tous ces titres chimériques ; que, pour lui, il appuie sa famille sur des fondements plus certains, sur des charges puissantes et sur des richesses immenses qui soutiendront éternellement la fortune de sa maison. Écoute, ô homme sage, homme prévoyant, qui étends si loin aux siècles futurs les précautions de ta prévoyance [1] ; voici Dieu qui va te parler et qui va confondre tes vaines pensées, sous la figure [2] d'un arbre, par la bouche de son prophète Ézéchiel. *Assur*, dit ce prophète, *s'est élevé comme un grand arbre, comme les cèdres du* [p. 16] *Liban ;* le ciel l'a nourri de sa rosée, la terre l'a engraissé de sa substance ; les puissances l'ont comblé de leurs bienfaits, et il suçait de son côté le sang du peuple. « C'est pourquoi il s'est élevé superbe en sa hauteur, beau en sa verdure, étendu en ses branches, fertile en ses rejetons : *Pulcher ramis,* [*et*] *frondibus nemorosus, excelsusque altitudine, et inter condensas frondes elevatum est cacumen ejus* [3]. » *Les oiseaux faisaient leurs nids sur ses branches* (les familles de ses domestiques) ; *les peuples se mettaient à couvert sous son ombre* (un grand nombre de créatures attaché[e]s à sa fortune). » Ni les cèdres ni les pins ne l'égalaient pas, les arbres les plus hauts du jardin portaient envie à sa grandeur (c'est-à-dire les grands de la Cour ne l'égalaient pas) : *Cedri non fuerunt altiores* [*illo*] *in paradiso Dei, abietes non adæquaverunt summitatem ejus... Æmulata sunt* [*eum*] *omnia ligna voluptatis, quæ erant in paradiso Dei... In ramis ejus fecerunt nidos omnia volatilia cæli... Sub umbraculo illius habitabat cœtus gentium plurimarum* [4]. »

Voilà une grande fortune : un siècle n'en voit pas deux de semblables ; mais voyez sa ruine et sa décadence. Parce qu'il s'est « élevé superbement, et qu'il a porté son faîte jusqu'aux nues, et que son cœur s'est enflé dans sa hauteur : *Pro eo quod... dedit summita-*

1. Var. : prudence.
2. Cette allégorie reviendra dans le sermon du Louvre *sur l'Ambition* (1662). Le second point sera tiré de cette dernière partie du présent discours. L'auteur apportera alors à son style quelques heureuses modifications de détail.
3. Ezech., XXXI, 3.
4. *Ibid.*, 6. 8, 9. — Ms. : *faciebant nidos.*

tem[1] *suam virentem atque condensam, et elevatum est cor ejus in altitudine sua* » ; pour cela, dit le Seigneur, je le couperai par la racine, je l'abattrai d'un grand coup et je le porterai par terre (il viendra une disgrâce, et il ne pourra plus se soutenir) ; il tombera d'une grande chute ; *Projicient eum super montes :* on le verra tout de son long sur une montagne, fardeau inutile de la terre. « Tous ceux qui se reposaient sous son ombre se retireront de lui, de peur d'être accablés sous sa ruine : *Recedent de umbraculo ejus omnes populi terræ, et relinquent eum*[2]. » Ou, s'il se soutient durant sa vie, il mourra au milieu de ses grands desseins, et laissera à des mineurs des affaires embrouillées qui ruineront sa famille ; ou Dieu frappera sur son fils unique, et le fruit de son travail passera en d'autres mains ; ou il lui fera succéder un dissipateur, qui, se trouvant tout d'un coup dans de si grands biens, dont l'amas ne lui a coûté[3] aucunes peines, se jouera des sueurs d'un père insensé qui se sera damné pour le laisser riche ; et devant la troisième génération, le mauvais ménage et[4] les dettes auront consumé[5] tous ses héritages. « Les branches de ce grand arbre se trouveront dans toutes les vallées : *In cunctis convallibus corruent rami ejus*[6] ; » je veux dire ces terres et ces seigneuries qu'il avait ramassées avec tant de soin, se partageront en mille mains ; et tous ceux qui verront ce grand changement, diront en levant les épaules et regardant avec étonnement le reste de cette fortune délabrée : Est-ce là que devait aboutir toute cette pompe et cette grandeur formidable ? est-ce là ce grand fleuve qui devait inonder toute la terre ? je ne vois plus qu'un peu d'écume. Ne le voyons-nous[7] pas tous les jours ?

O homme, que penses-tu faire ? Pourquoi te travailles-tu vainement[8] ? — Mais[9] je serai plus sage ; et voyant les exemples de ceux qui m'ont précédé, je pro-

1. Ms. : *altitudinem suam.*
2. *Ibid.*, 10, 12.
3. Var. : qui ne lui ont coûté.
4. Mot omis par les éditeurs.
5. Var. : consumeront.
6. Ezech., XXXI, 12.
7. Souligné. L'auteur songe à le remplacer, à cause du voisinage de : Je ne vois plus...
8. Édit. : sans savoir pour qui. — Souligné, pour être supprimé. (Cf. 1662.) La rédaction de 1662, bien que différant pour les détails, nous aide à saisir ici l'enchaînement des idées, parmi des renvois contradictoires.
9. Addition, f. 301, verso.

fiterai de leurs fautes. — Comme si ceux qui t'ont précédé n'en avaient pas vu faillir d'autres devant eux, dont les fautes ne les ont pas rendus plus sages. La ruine et la décadence entre dans les affaires humaines par trop d'endroits pour que nous soyons capables de les prévoir tous, et avec une trop grande impétuosité pour en pouvoir arrêter le cours. — Mais je jouirai de mon travail. — Et [pour] dix ans que tu as de vie! — Mais je regarde ma postérité, que je veux laisser opulente. — Peut-être que ta postérité n'en jouira pas. — Mais peut-être aussi qu'elle en jouira. — Et tant de sueurs pour un peut-être! Regarde qu'il n'y a rien d'assuré pour toi, non pas même un tombeau pour y graver dessus tes titres superbes, les seuls restes de ta grandeur abattue : l'avarice de tes héritiers le refusera à ta mémoire, tant on pensera peu à toi après ta mort! Ce qu'il y aura d'assuré, ce sera la peine de tes rapines, la vengeance éternelle de tes concussions et de ton ambition désordonnée. O les beaux restes de ta grandeur! ô les belles suites de ta fortune! O folie! ô illusion! ô étrange aveuglement des enfants des hommes [1]!...

Première rédaction de la fin du second point, p. 306. — Dieu avait marqué aux Israélites une certaine mesure pour prendre la manne. Tout ce que l'avidité entassait au-dessus des bornes (*var. :* prenait par-dessus les bornes) prescrites se trouvait le lendemain changé en vers : pour nous apprendre, Messieurs, qu'il y a une juste mesure que Dieu a établie à nos désirs ; se vouloir remplir au delà, ce n'est pas amasser, mais perdre et dissiper entièrement. Mettez-le dans les mains des pauvres, parce que c'est un lieu (*var. :* un trésor) où tout se conserve. « *Manus pauperis est gazophylacium Christi.* La main des pauvres, dit saint [Pierre] Chrysologue (Serm. VIII, *De Jejun. et eleemos.*), c'est le coffre de Dieu, » c'est où il reçoit son trésor ; ce que vous y mettez, Dieu le tient éternellement sous sa garde, et il ne se dissipe jamais. Ne laissez pas tout à vos héritiers ; héritez vous-mêmes de quelque partie de votre bien. Hors de là tout est perdu ; et plût à Dieu, mes Frères, plût à Dieu qu'il ne fût que perdu ! Il faut en rendre compte : les pauvres s'élèveront contre vous, pour [p. 13] vous demander compte de leur revenu dissipé. Vous avez aliéné le fonds sur lequel la Providence divine leur avait assigné leur vie ; ce fonds, c'était votre superflu.

1. Ici finit le discours, du moins ce que l'orateur en a écrit : tous les éditeurs l'avaient bien compris, jusqu'à ce qu'il prît fantaisie à M. Lachat de l'achever par une péroraison empruntée au sermon *sur l'Ambition* (1662).

— De quoi me parlez-vous de mon superflu ? J'ai été contraint d'emprunter, mon revenu ne suffisait pas, et toute cette dépense m'était nécessaire. J'avais la passion de bâtir, la curiosité des tableaux. — Vous me montrez fort bien tout cela nécessaire à la passion ; mais la faible justification, puisqu'elle-même sera condamnée ! La convoitise est un mauvais juge du superflu. Elle ne le connaît pas, dit saint Augustin, elle ne peut savoir les bornes de la nécessité : *Nescit cupiditas ubi finitur necesssitas (Cont. Jul.*, lib. IV, cap. XIV, n. 70), parce que l'excès même lui est nécessaire. Ainsi vous ne deviez pas suivre ses conseils ; vous deviez vous retenir dans les bornes d'une juste modération et d'une honnête bienséance. Maintenant que vous avez rompu toutes ces limites, venez répondre devant Dieu aux larmes des veuves et aux gémissements des orphelins qui crient contre vous ; rendez compte de votre dépense, qui vous sera allouée dans ce jugement, non sur le pied de vos convoitises, c'est un trop mauvais juge, etc., mais sur les règles de la modestie et de la simplicité chrétienne que vous aviez professée dans le saint baptême. — Mais ceux-ci faisaient de la sorte ! — Aussi voyez-vous qu'ils sont cités pour le même fait, et tremblent avec vous devant le Juge. Jusques à quand m'alléguerez-vous de mauvais exemples ? Ha ! qu'il est nécessaire d'y bien penser ! Prenez garde, Messieurs, à ce superflu qui vous écoule des mains si facilement.

— Mais je l'ai amassé justement. — Il fallait donc le dépenser de même, etc. — Point de rapine. — « Vous avez tué ceux que vous n'avez pas assistés, » etc. *(Tout cela n'est pas de ce discours.)* *Occidisti quia non pavisti.* » (Lact., *Divin. Inst.*, lib. VI, cap. XI.)

Mais nous reste-t-il encore assez de temps pour parler de la grandeur extraordinaire ? Tranchons ce discours en un mot, pour dégager notre parole [1]. »

Bossuet ajoute encore les lignes suivantes parmi ces pensées, « qui ne sont pas de ce discours, » mais qui auront leur utilité en d'autres circonstances, notamment dans les sermons de charité :

« Le jeu où, par un assemblage monstrueux, on voit régner dans le même excès et les dernières profusions de la prodigalité la plus déréglée et les empressements de l'avarice la plus honteuse ; le jeu où l'on consume des trésors immenses, où on engloutit les maisons (*var. :* les terres) et les héritages ; dont l'on ne peut plus soutenir les profusions que par des rapines épouvantables ; on fait crier, etc. ; mille ouvriers, etc. Et cela s'appelle jouer ! Jeu sanglant et cruel, où les pères et les mères dénaturés se jouent de la fortune (*var. :* de la vie) de leurs enfants et de la subsistance de leur famille, etc.

1. On trouve ici une note jetée rapidement par Bossuet : « Pour le 3me point, Ézéchiel, XXXI, *Arbor*, etc. » C'est l'allégorie développée en effet au troisième point, p. 310.

CARÊME DES MINIMES. DIMANCHE DE LA PASSION

VAINES EXCUSES DES PÉCHEURS.

14 mars 1660.

La date de ce discours [1] n'est pas contestée. Elle est d'ailleurs inscrite sur l'enveloppe du manuscrit : *Car. Min. 5 Dim.*

Le lecteur remarquera, au début, quelques importantes différences entre notre texte et celui des autres éditions. Aucun, parmi nos devanciers, n'a tenu suffisamment compte des indications très formelles de la dernière page du manuscrit. Là, selon son habitude, Bossuet, se préoccupant, après tout le reste, de son entrée en matière, refait le commencement du second exorde, et écrit en outre un avant-propos tout au long. Qu'avaient donc ici à faire les éditeurs, sinon de nous donner cette rédaction définitive ? Or ils lui ont préféré la première ébauche, qui avait à leurs yeux l'avantage de ressembler moins au discours suivant (celui de 1661). Nous ne croyons pas que ce soit une raison suffisante de se refuser à publier un texte tel qu'il est sorti définitivement de la main de Bossuet. On trouvera dans les *variantes* la rédaction primitive.

Sommaire [2]. *Si veritatem dico vobis.*

(Exorde.) Vérité aimée dans le ciel, appréhendée dans les enfers, méprisée seulement sur la terre.

[*Ier point.*] Possibilité des commandements. Règle. Ils ne sont pas loin. — *Évangile :* Dieu abaissé ; donc sa doctrine à notre portée. — Tempérament ; grâce ; elle peut supporter l'humeur dominante. Exemple de la Cour : *Sicut exhibuistis...* — Coutume, non à suivre : *Licet convivere, commori non licet.*

[*2e point.*] Nécessité de reprendre les superbes, S. Aug., *de Corrept. et grat.* Ceux qui ne veulent pas qu'on reprenne, comme si faire bien ou mal, c'était une chose indifférente. — On retire de ses yeux la loi. Les péchés. La loi devant, nous éclaire ; la loi après, nous charge. — Honte utile : exemple. — Fausse paix : la faut troubler. — Les pécheurs croient perdre tous leurs biens, quand on leur en ôte l'usage corrompu. — Conscience bridée ; lui rendre sa liberté. — Douleur utile. Douleur qui nous trouve ; douleur que nous devons chercher, pénitence.

[*3e point.*] Prédicateurs obligés à bien vivre. *Quæ dicunt... facite,* etc. Raisin, épines. S. Aug[ustin].

1. Ms. fr. 12823, f. 2-13.
2. F. 4. — On y voit confirmée la nécessité d'un autre exorde que celui des éditions.

Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi?
Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas?
(Joan., VIII, 46.)

Il n'y eut [1] jamais de plainte plus juste que celle que fait aujourd'hui le Sauveur des âmes, et que l'Église met dans la bouche de tous les prédicateurs de l'Évangile. On prêche la vérité, et personne ne la veut entendre; on montre aux peuples la voie du salut, et on méprise de la suivre; on élève la voix dans les chaires tout un carême pour crier hautement contre les vices, et on ne voit point de pénitence. Si l'on prêchait à des infidèles qui se moquent de Jésus-Christ et de sa doctrine, il ne faudrait pas s'étonner [2] qu'elle n'y fût pas bien reçue. Mais que ceux qui se disent chrétiens et qui font profession de la respecter, la renient néanmoins par leurs œuvres, et vivent comme si l'Évangile était une fable, *obstupescite, cæli, super hoc* [3]! qui pourrait n'être pas surpris d'un aveuglement si étrange?

Ce qui le rend plus criminel, c'est que cette vérité éternelle n'a pas fait comme le soleil, qui, demeurant toujours en sa sphère, se contente d'envoyer ses rayons aux hommes. Elle est descendue elle-même; elle, dont le ciel est le lieu natal, a voulu aussi naître dans [4] la terre: *Veritas de terra orta est* [5]; elle n'a pas envoyé

1. Cette seconde rédaction est à la page 16, fin. — *Première rédaction* (pour un exorde unique: [P. 1] « Il n'y a jamais eu de reproche plus équitable (*var.*: de plainte plus juste) que celui que nous fait aujourd'hui le Sauveur des âmes (*var.*: que celle que fait...), et que l'Eglise met aujourd'hui dans la bouche (*var.*: met à la bouche) de tous les prédicateurs de l'Évangile. On prêche la vérité, et personne ne la veut entendre: on montre à tous les peuples la voie du salut, et on méprise de la suivre; on élève la voix tout un carême pour crier hautement contre les vices, et on ne voit point de pénitence. Si on prêchait à des infidèles qui se moquent de Jésus-Christ et de sa doctrine, il ne faudrait pas trouver étrange si elle était mal reçue: mais que ceux qui se disent chrétiens, qui font profession de la respecter, la renient néanmoins par leurs œuvres et vivent comme si l'Évangile était une fable, *obstupescite, cæli, super hoc!* ô ciel, ô terre, étonnez-vous d'un aveuglement si étrange!

Chrétiens, qu'avez-vous à dire contre l'Évangile de Jésus-Christ et contre ses vérités qu'on vous annonce? Est-ce que vous n'y croyez pas? Avez-vous renoncé à votre baptême?... » — (La suite comme au second exorde.)

2. Var.: trouver étrange.

3. Jerem., II, 12.

4. Var.: de. (*Dans*, comme *sur*. Voy. *Remarques*..., t. VII.)

5. Ps. LXXXIV, 14.

de loin ses lumières, elle a voulu nous les apporter elle-même[1]; et les hommes toujours obstinés ont fermé les yeux à sa clarté. Bienheureuse Marie, vous êtes la première qui l'avez reçue, mais il fallut, pour la recevoir, que le Saint-Esprit vous ouvrît le cœur; obtenez-nous par vos prières cet Esprit qui survint en vous, après que l'ange vous eut saluée en disant : *Ave.*

On[2] a dit, il y a longtemps, qu'il n'y a rien de plus fort que la vérité, et cela se doit entendre principalement de la vérité de l'Évangile. Cette vérité, Messieurs, que la foi nous propose en énigme, comme parle l'apôtre saint Paul, paraît dans le ciel à découvert[3], révérée de tous les esprits bienheureux. Elle étend son empire jusqu'aux enfers, et quoiqu'elle n'y trouve que ses ennemis, elle les force néanmoins de la reconnaître : les démons la croient, dit saint Jacques; non seulement ils croient, mais ils tremblent : *Dæmones credunt et contremiscunt*[4]; ainsi la vérité est respectée dans le ciel et dans les enfers. La terre est au milieu, et c'est là seulement qu'elle est méprisée. Les anges l'aiment, et ils l'adorent; les démons la haïssent, mais ils ne la méprisent pas, puisqu'ils tremblent sous sa puissance; c'est vous, ô mortels, qui la méprisez, en l'écoutant froidement et comme une chose indifférente que vous voulez bien avoir[5] dans l'esprit, mais à laquelle il ne vous plaît pas de donner aucune place dans votre vie. Puisque le Fils de Dieu nous ordonne de nous plaindre aujourd'hui en son nom de ce traitement indigne que font les hommes à la vérité, un discours de cette nature doit se commencer par des reproches[6]. Je vous demande, Chrétiens, qu'avez-vous à dire contre l'Évangile? que trouvez-vous de si méprisable dans les vérités qu'on vous annonce, que vous ne daigniez vous en émouvoir non

1. Var. : elle-même nous les apporter.

2. P. 16 et dernière du manuscrit. — La moitié de la page précédente est restée en blanc. L'orateur n'a pas écrit de péroraison proprement dite.

3. Bossuet souligne, c'est-à-dire, en cette circonstance, efface les mots suivants : *elle y est assise dans un trône auguste.*

4. Jacob., II, 19.

5. Var. : vous qui l'écoutez froidement, qui voulez bien l'avoir...

6. Var. : un attentat si qualifié nous doit obliger, ce me semble, à commencer par les reproches. — par l'invective.

plus que si[1] vous n'y croyiez pas? [P. 1] Avez-vous renoncé[2] à votre baptême? Avez-vous effacé de dessus vos fronts l'auguste caractère de chrétien? A Dieu ne plaise! me direz-vous, je veux vivre et mourir enfant de l'Église. Dieu soit loué, mon Frère, de ce que le dérèglement de vos mœurs ne vous a pas fait encore oublier votre religion et votre foi! Mais si vous avez du respect pour elle, si vous croyez, comme vous le dites, que ce que nous vous enseignons, c'est la vérité, pourquoi refusez-vous de la suivre? pourquoi vois-je une telle contrariété entre votre vie et votre créance? *Si veritatem dico vobis, [quare non creditis mihi?]* Avez-vous quelque raison, ou quelque excuse, ou du moins quelque prétexte vraisemblable? Dites-le-nous franchement; nous sommes prêts de vous entendre.

Chrétiens, voici trois excuses que je trouve, sinon dans la bouche, du moins dans le cœur de tous les pécheurs; c'est là qu'il les faut aller attaquer, pour les abattre, s'il se peut, aux pieds de Jésus et de ses vérités adorables. Ils répugnent premièrement à notre doctrine, parce qu'elle leur semble trop haute; et ils disent que cette vie est au-dessus des forces humaines[3]. Ils y résistent secondement, parce qu'encore qu'elle soit possible, elle choque leurs inclinations; et ainsi il ne faut pas s'étonner si nos discours leur déplaisent. Enfin la troisième cause de leur résistance, c'est qu'ils se plaignent de nous-mêmes, ou que nous ne prêchons pas comme il faut, ou que nous ne vivons pas comme nous prêchons: et ils se croient autorisés à mal faire en déchirant notre vie. Voilà, Messieurs, les froides raisons pour lesquelles ils méprisent les enseignements que nous leur donnons de la part de Dieu: où vous verrez qu'ils mêlent ensemble le faux, le vrai, le douteux, tant ils sont obstinés à se défendre contre ceux qui ne demandent que leur salut!

Car, pour ce que vous nous reprochez que la vie que nous prêchons est trop parfaite, et que vous ne pouvez

1. Var.: comme si.

2. Ici la nouvelle rédaction se renoue à l'ancienne (p. 1). Voy. le fac-similé dans la seconde édition de l'*Histoire critique*.

3. Var.: qu'il n'est pas possible de la pratiquer.

pas y atteindre, cela est faux manifestement, [p. 2] parce que Dieu, si sage et si bon, ne commande pas l'impossible. Que si la cause pour laquelle nous vous déplaisons, c'est que nous contrarions vos désirs, pour cela nous confessons qu'il est véritable : aussi notre dessein n'est pas de vous plaire, mais de faire, si nous pouvons, que vous vous déplaisiez à vous-mêmes, afin de vous convertir à Notre-Seigneur. Enfin quand vous rejetez sur nous votre faute, et que vous dites que notre vie ou notre manière de dire en est cause, en cela peut-être que vous dites vrai, et peut-être aussi nous imposez-vous ; mais qu'il soit vrai ou faux, notre faute ne vous justifie pas ; et quoi qu'il soit de nous, qui ne sommes que faibles ministres [1], les vérités que nous annonçons doivent se soutenir par leur propre poids. C'est en peu de mots ce que j'ai à dire. Que sert de vous demander votre attention [2] ? Vous n'êtes guère chrétiens, si vous la refusez à des matières si importantes. Commençons à combattre la première excuse [3].

Premier Point.

La première raison de ceux qui, sous le nom du christianisme, mènent une vie païenne et séculière, c'est qu'il est d'une trop haute perfection de vivre selon l'Évangile, et que cette grande pureté d'esprit et de corps, cette vie pénitente et mortifiée, cet amour des amis et des ennemis passe la portée de l'esprit humain. De vouloir montrer en particulier la possibilité de chaque prétexte, ce serait une entreprise infinie : prouvons-la par une raison générale, et disons que c'est pécher contre les principes, ce n'est pas entendre le mot de commandement, que de dire que l'exécution en est impossible. En effet, le commandement, c'est la règle de l'action ; or toute règle est une mesure : « *Mensura homogena*, dit saint Thomas, *accommodabilis mensurato* [4] : C'est une mesure, dit-il, qui doit s'ajuster avec

1. Var. : qu'indignes ministres.
2. Édit. : vos attentions... si vous la refusez. — C'est une distraction dans le manuscrit : il ne faut pas hésiter à la corriger, avec nombre d'autres.
3. Deforis, Versailles : qui nous reproche que ce que nous prêchons est impossible. — Ces mots sont formellement effacés au manuscrit.
4. I Part., quæst. III, art. 5, ad 2 ; Iª IIæ, quæst. XIX, art. 4, ad 2.

la chose. » Par conséquent, si la loi de Dieu est la règle et la mesure de nos actions, il faut qu'il y ait de la proportion, afin qu'elles puissent être égalées : toute mesure est fondée sur la proportion.

Que si le commandement que Dieu nous donne était au-dessus de nous, nous aurions raison de lui dire : Seigneur, vous me donnez une règle à laquelle je ne puis me joindre, dont je ne puis pas même approcher ; cela n'est pas de votre sagesse. Aussi n'en est-il pas de la sorte ; et lui-même, en donnant sa loi, il a été soigneux de nous dire [1] : Ha ! mon peuple, ne te trompe pas ; « le précepte que je te donne aujourd'hui n'est pas au-dessus de toi, il n'est pas séparé de toi par une longue distance [2] : *Mandatum [hoc], quod ego præcipio tibi hodie, non supra te est, neque procul positum* [3] : Il ne faut point monter au ciel, il ne faut point passer les mers pour le trouver : *nec in cælo situm..., neque trans mare positum* [4]. » C'est une règle que je te donne ; et afin que [p. 3] tu puisse[s] t'ajuster à elle, je la mets au niveau, « tout auprès de toi : *Juxta te est sermo valde.* » — *Valde, valde :* Il est tout auprès, « en ta bouche, et en ton cœur pour l'accomplir : *In ore tuo et in corde tuo, ut facias illum* [5]. » Et vous direz après cela qu'il est impossible !

Mais peut-être que vous penserez que cela s'entend du Vieux Testament, qui est de beaucoup au-dessous de la perfection évangélique ? Que de choses j'aurais à répondre pour combattre [6] cette pensée ! *Erunt prava in directa* [7]. — *Legis difficultates. Evangelii facilitates...* Mais je m'arrête à cette raison ; qu'elle est solide ! qu'elle est chrétienne ! Quel est le mystère de l'Évangile ? Un Dieu homme, un Dieu abaissé : « *Et Verbum caro factum est* [8] : Le Verbe s'est fait chair. » Et pourquoi s'est-il abaissé ? Apprenez-le par la suite : *Et habitavit in nobis :* c'est afin de demeurer avec nous, dit le bien-aimé disciple ; et ailleurs : pour lier société avec

1. Var. : c'est pourquoi il a dit lui-même, en donnant la loi.
2. Var. : n'est pas éloigné de toi : *Mandatum...*
3. Deut., XXX, 11. — Ms. : *non est supra te, neque longe...*
4. *Ibid.*, 12, 13. — Ms. : *nec trans...*
5. *Ibid.*, 14.
6. Var. : à dire pour détruire
7. Luc., III, 5.
8. Joan., I, 14.

nous : *Ut... societas nostra sit cum Patre et Filio ejus Jesu Christo*[1]. Il ne pouvait y avoir de société entre sa grandeur et notre bassesse, entre sa majesté et notre néant : il s'abaisse, il s'anéantit pour s'accommoder à notre portée. Il se couvre d'un corps comme d'un nuage, non pour se cacher, dit saint Augustin, mais pour tempérer son éclat trop fort, qui aurait ébloui notre faible vue : *Nube tegitur Christus, non ut obscuretur, sed ut temperetur*[2]. Ce Dieu, qui est descendu du ciel en la terre pour se mettre en égalité avec nous, mettra-t-il au-dessus de nous ses préceptes[3] ? Et s'il veut que nous atteignions à sa personne, voudra-t-il que nous ne puissions atteindre à sa doctrine ? Ha ! mes Frères, ce n'est pas entendre le mystère d'un Dieu abaissé : une telle hauteur ne s'accorde pas avec une telle condescendance.

Ce n'est pas que je veuille rien diminuer de la perfection évangélique ; mais je suis ravi en admiration quand je considère attentivement par quels degrés Dieu nous y conduit. Il nous laisse bégayer comme des enfants dans la loi de nature ; il nous forme peu à peu dans la loi de Moïse ; il pose les fondements de la vérité par des figures ; il nous flatte, il nous attire au spirituel par des promesses temporelles[4] ; il supporte mille faiblesses, comme il dit lui-même[5], à cause de la dureté des cœurs, à laquelle il s'accommode par condescendance ; il ne nous mène au grand jour de son Évangile qu'après nous y avoir ainsi disposés par de si longues préparations ; et encore, dans cet Évangile, il y a du lait pour les enfants, il y a du solide pour les hommes faits : [*Facti estis quibus*] *lacte opus sit, non solido cibo*[6]. *Lac vobis potum dedi*[7]. Tout y est dispensé par ordre. Ce Dieu, qui nous conduit ainsi pas à pas et par un progrès insensible, ne nous montre-t-il pas manifeste-

1. I Joan., I, 3. — Ms. : *Ut et nos societatem habeamus cum eo.* — Ces mots sont un vague souvenir du texte véritable, dont nous avons rétabli, à l'exemple des autres éditeurs, les mots essentiels. Le voici entier : *Ut et vos societatem habeatis nobiscum, et societas nostra sit cum Patre et cum Filio ejus Jesu Christo.* (I Joan., I, 3.)

2. *In Joan.*, tract. XXIV, n. 4. — Ms. : *Nube tegitur Christus corpore...*

3. Var. : Ce Dieu, qui s'est rendu notre égal, ne mettra-t-il pas son précepte en égalité avec nous ?

4. Var. : par le temporel.

5. Matth., XIX, 8.

6. Heb., V, 12. — Ms. : *Lacte opus est, non...*

7. I Cor., III, 2.

ment qu'il a dessein de ménager nos forces, et non pas de les accabler par des commandements impossibles[1]? Venez, venez, et ne craignez pas, soumettez-vous à sa loi : c'est un joug, mais il est doux ; c'est un fardeau, mais il est léger : *Jugum enim* [*meum suave est, et onus meum leve*][2]. C'est lui-même qui nous en assure, et il ne dit pas qu'il est impossible[3] de le porter sur nos épaules.

Toutefois je passe plus loin, [p. 4] et je veux bien accorder, Messieurs, que les commandements de Dieu sont impossibles : oui, à l'homme abandonné à lui-même, et sans le secours de la grâce. Or c'est un article de notre foi que cette grâce ne nous quitte pas que nous ne l'ayons premièrement rejetée : *antequam deseratur, neminem deserit*[4], et si tu la perds, Chrétien, Dieu te fera connaître un jour si évidemment que tu ne l'as perdue que par ta faute, que tu demeureras éternellement confondu de ta lâcheté : *Il ne se retire point, à moins que l'on ne l'abandonne le premier. — J'ai bien lu*, dit saint Augustin, *qu'il en a ramené à la droite voie plusieurs de ceux qui l'abandonnaient ; mais qu'il nous ait jamais quittés le premier, c'est une chose entièrement inouïe.* C'est donc une extrême folie de dire que les commandements nous sont impossibles, puisque nous avons si près de nous un si grand secours : aussi tous ceux qui l'ont assuré ont senti justement le coup de foudre ; et tant que l'Église sera Église, une telle proposition sera condamnée par un anathème irrévocable.

Par ce principe solide et inébranlable que tout est possible à la grâce, se détruit facilement la vaine pensée des hommes mondains qui accusent leur tempérament de tous leurs crimes. Non, disent-ils, il n'est pas possible de se délivrer de[5] la tyrannie de l'humeur qui nous domine : je résiste quelquefois à ma colère, mais enfin à la longue ce penchant m'emporte ; pour me changer, il faut me refaire. C'est ce qu'ils disent

1. Var. : par des commandements qui nous passent. — Édit. : par des commandements impossibles qui nous passent.
2. Matth., XI, 30.
3. Var. : et il n'est donc pas impossible.
4. S. Aug., *in Ps.* CXLV, n. 9.
5. Var. : de résister à...

ordinairement ; vous reconnaissez leurs discours. Eh bien ! Chrétiens, s'il faut vous refaire, est-ce donc que vous ignorez que la grâce de Dieu nous reforme et nous régénère en hommes nouveaux[1] ? Les Apôtres, naturellement tremblants et timides, sont rendus invincibles par cette grâce ; Paul ne se plaît plus que dans les souffrances ; Cyprien, renouvelé par cette grâce[2], surmonte aisément des difficultés qui lui paraissaient insurmontables : [*Confirmare se dubia,*] *patere clausa, lucere tenebrosa... geri posse quod impossibile videbatur*[3], et le reste, qu'il explique si éloquemment dans cette belle *Épître à Donat*. Augustin, dans la plus grande vigueur de son âge, professe la continence, que dix jours auparavant il croit impossible.

Et tu appréhende[s], Fidèle, que Dieu ne puisse pas vaincre ton tempérament et le soumettre à sa grâce ! C'est entendre bien peu sa puissance ; car le propre de cette grâce, c'est de savoir changer nos inclinations et de savoir aussi s'y accommoder. C'est pourquoi saint Augustin dit qu'elle est « convenable et proportionnée : *Apta, congruens, conveniens, contemperata :* » qu'elle est *douce, accommodante et contempérée ;* permettez-moi la nouveauté de ce mot : je n'ai pu rendre d'une autre manière ce beau *contemperata* de saint Augustin ; ceux qui ont lu ses livres à Simplicien savent que tous ces mots sont de lui : « qu'elle sait nous fléchir et nous attirer de la manière qui nous est propre : *quemadmodum aptum erat*[4] ; » c'est-à-dire qu'elle remue si à propos tous les ressorts de notre âme qu'elle nous mène où il lui plaît par nos propres inclinations, ou en retranchant ce qu'il y a de trop, ou en ajoutant ce qui leur manque, ou en détournant leur cours sur d'autres objets. Ainsi l'opiniâtreté se tourne en constance, l'ambition devient un grand courage qui ne soupire qu'après les choses véritablement élevées, la colère

1. Var. : Eh ! Chrétiens, ne savez-vous pas que la grâce refait les hommes et les régénère en hommes nouveaux ?

2. Ici, les éditions ajoutent : voit ses doutes se dissiper, ce qui était auparavant scellé pour lui s'ouvrir devant lui, les choses qui ne lui représentaient que ténèbres devenir lumineuses.

3. *Epist.* I, n. 2.

4. *De div. quæst. ad Simpl.*, lib. I.

se change en zèle, et cette complexion tendre et affectueuse en une charité compatissante.

Mais à qui est-ce, mes Frères, que je dis ces choses? Ceux qui nous allèguent [p. 5] sans cesse leurs inclinations, qui se déchargent sur leur complexion de tous leurs vices, ne connaissent pas cette grâce ; ils ne croient pas que Dieu se mêle de nos actions, ni qu'il y en ait d'autre principe que la nature : autrement, au lieu de désespérer de pouvoir vaincre leur tempérament, ils auraient recours à celui qui tourne les cœurs où il lui plaît ; au lieu d'imputer leur naufrage à la violence de la tempête, ils tendraient les mains à celui dont le Psalmiste a chanté qu'il « bride la fureur de la mer et qu'il calme, quand il veut, ses flots agités : *Tu dominaris [potestati maris, motum autem fluctuum ejus tu mitigas* [1]. »

— Puis donc qu'ils ne croient pas en la grâce, montrez-leur par une autre voie que l'on peut se vaincre soi-même. — Je ne veux que la vie de la Cour pour les en convaincre par expérience : dans un si grand auditoire, il n'est pas qu'il ne s'y rencontre plusieurs courtisans. Qu'est-ce que la vie de la Cour? Faire céder toutes ses passions au désir d'avancer sa fortune [2]. Qu'est-ce que la vie de la Cour? Dissimuler tout ce qui déplaît et souffrir tout ce qui offense, pour agréer à qui nous voulons. Qu'est-ce encore que la vie de la Cour? Étudier sans cesse la volonté d'autrui, et renoncer pour cela, s'il est nécessaire, à nos plus chères pensées. Qui ne fait [3] pas cela, ne sait pas la Cour. Mes Frères, après cette expérience, saint Paul vous va proposer de la part de Dieu une condition bien équitable : « *Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem* [4] : Comme vous vous êtes rendus les esclaves de l'iniquité et des désirs séculiers, en la même sorte rendez-vous esclaves de la sainteté et de la justice. »

Mon Frère, certainement vous avez grand tort de dire que Dieu vous demande l'impossible ; bien loin

1. Ps. LXXXVIII, 10.
2. Var. : de faire sa fortune.
3. Var. : Qui ne sait pas cela. — Qui ne le sait pas. — Qui ne le sait pas faire.
4. Rom., VI, 19.

d'exiger de vous l'impossible, il ne vous demande que ce que vous faites : « *Sicut exhibuistis..., ita* [*nunc*] *exhibete*... Faites, dit-il, pour la justice ce que vous faites pour la vanité. » Vous vous contraignez pour la vanité, contraignez-vous pour la justice ; vous vous êtes tant de fois surmonté vous-même pour servir à la vanité, ha ! surmontez-vous quelquefois pour servir à la justice. C'est beaucoup se relâcher pour un Dieu de ne demander que l'égalité ; néanmoins il se réduit là : *Sicut exhibuistis..., ita* [*nunc*] *exhibete*. Encore se réduira-t-il beaucoup au-dessous ; car, quoi que vous fassiez pour son service, quand aurez-vous égalé les peines de ceux que la nécessité engage au travail, l'ambition aux intrigues de la Cour [1], l'honneur aux emplois de la guerre, l'avarice à des voyages immenses et à un exil perpétuel de leur patrie ; un amour infâme et déshonnête à des lâchetés inouïes [2], et, pour passer aux choses de nulle importance, le divertissement, la chasse, le jeu, à des veilles, à des fatigues, à des inquiétudes incroyables [3] ? Et quand je vous parle de Dieu, vous commencez à ne rien pouvoir, vous m'alléguez [p. 6] sans cesse le tempérament et cette complexion délicate : où était-elle dans ce carnaval ? où est-elle lorsque vous passez les jours et les nuits à jouer votre bien et celui des pauvres ? Elle est revenue dans le carême [4] ; il n'y a que ce qui regarde l'intérêt de Dieu que vous appelez impossible. Ha ! j'atteste le ciel et la terre que vous vous moquez de lui lorsque vous parlez de la sorte, et que, quoi que puisse dire votre lâcheté, le peu qu'il demande vous est beaucoup plus facile que ce que vous faites.

Eh bien ! mon Frère, ai-je pas bien dit que tu ne pourrais [5] maintenir longtemps ton impossibilité prétendue ? As-tu encore quelque froide excuse ? as-tu quelque vaine raison que tu puisses encore opposer à l'autorité de la loi de Dieu ? Chrétiens, écoutons encore ;

1. Var. : à la Cour.
2. Cette petite phrase est ajoutée au crayon ; elle tient la place d'une *variante* non effacée (avant : *l'honneur*...) : l'amour au service d'une maîtresse. — C'est le texte de Lachat ; Deforis avait mieux lu (sauf *l'amour* au lieu de *un amour*...)
3. Var. : inexplicables.
4. Var. : Elle ne se trouve plus.
5. Édit. : pouvais.

il a quelque chose à nous dire ; voici une raison d'un grand poids. La coutume l'entraîne, dit-il ; c'est ainsi qu'on vit dans le monde ; il faut vivre avec les vivants, il est impossible de faire autrement. Nous en sommes, Messieurs, en un triste état, et les affaires du christianisme sont bien déplorées, si nous sommes encore obligés à combattre cette faible excuse. O Église ! ô Évangile ! ô vérités chrétiennes ! où en seriez-vous, si les martyrs qui vous ont défendues s'étaient laissé emporter par le grand nombre, s'ils avaient déféré à la coutume [1], s'ils avaient voulu périr avec la multitude des infidèles ?

Mon Frère, qui que tu sois qui gémis sous la tyrannie de la coutume après que l'Église l'a désarmée, je n'ai que ce mot à te repartir [2], et je l'ai pris de Tertullien, dans le livre *de l'Idolâtrie :* Tu veux vivre avec les vivants : à la bonne heure, je te le permets ; « il nous est permis de vivre avec eux, mais non de mourir avec eux : *Licet convivere..., commori non licet* [3]. » Autre chose est la société de la vie, autre chose la corruption de la discipline. Réjouis-toi avec [4] tes égaux par la société de la nature, s'il se peut par celle de la religion ; mais que le péché ne fasse point de liaison, que la damnation n'entre pas dans le commerce. La nature doit être commune, et non pas le crime ; la vie, et non pas la mort ; nous devons participer aux mêmes biens, et non pas nous associer pour les mêmes maux. Loin de nous cette société damnable ! Il y a pour nous une autre vie et une autre société à prétendre : *Licet convivere..., commori non licet. Convivamus cum eis* [5], *conlætemur ex communione naturæ, non superstitionis. Pares anima sumus, non disciplina ; compossessores mundi, non erroris.* Chrétiens, si vous méditez sérieusement les grandes choses que je vous ai dites, jamais, jamais, j'en suis assuré, jamais vous ne répondrez que ce que nous prêchons est impossible. Mais qu'il ne soit pas impossible ; c'est assez, direz-vous, qu'il nous déplaise, pour

1. Var. : fléchi sous la coutume.
2. Var. : à dire.
3. *De Idolol.*, n. 14.
4. Var. : à la bonne heure, vis avec eux ; mais du moins ne meurs pas avec eux ; *Licet convivere..., commori non licet.* Réjouis-toi avec...
5. Tert. : *cum omnibus.*

nous le faire rejeter : voyons s'il est ainsi comme vous le dites, et entrons en notre seconde partie.

Second Point.

[P. 7] Je trouve deux causes principales pour lesquelles les chrétiens mal vivants ne peuvent écouter sans peine les vérités de l'Évangile. La première, c'est qu'elles offensent leur orgueil, et ils s'élèvent contre elles ; la seconde, c'est qu'elles troublent le repos de leur mauvaise conscience, et ils ne le peuvent souffrir. Contre cet orgueil des pécheurs, qui ne peuvent endurer qu'on les contredise, ni qu'on se mette au-dessus d'eux en censurant leurs actions, je ne puis rien dire de plus efficace que ces belles paroles de saint Augustin, dans le livre *de la Correction et de la Grâce* : [1] « Qui que tu sois, dit-il, qui, non content de désobéir à la loi de Dieu qui t'est si connue, ne veut pas encore [2] que l'on te reprenne d'une si injuste désobéissance, c'est pour cela que tu dois être repris, parce que tu ne veux pas l'être : *Propterea corripiendus es, quia corripi non vis*. C'est par ta faute que tu es mauvais ; et c'est encore une plus grande faute de ne vouloir point être repris de ce que tu es mauvais : *Tuum quippe vitium est quod malus es ; et majus vitium corripi nolle quia malus es*. Comme s'il fallait louer les pécheurs ; ou comme si faire bien ou mal, c'était une chose indifférente, sur laquelle il faille laisser agir chacun à sa mode : *quasi laudanda aut indifferenter habenda sint vitia !* »

Non, il n'en est pas de la sorte. C'est en vain que tu nous dis : Priez pour moi, mais ne me reprenez pas avec tant d'empire. Nous voulons bien prier pour toi, et Dieu sait que nous le faisons tous les jours ; mais il faut aussi te reprendre, afin que tu pries toi-même : il te faut mettre devant les yeux toute la honte de ta vie, « afin que tu te lasse[s] enfin de faire des actions honteuses, et que, confondu par nos reproches, tu te rende[s] digne de louanges : *Ut, Deo miserante..., desinat*

1. Cap. v, n. 7.
2. Var. : qui, connaissant les commandements de Dieu sans les faire, ne veux pas encore...

agere pudenda atque dolenda, et agat laudanda atque gratanda [1]. »

Et certainement, Chrétiens, quelque dur que soit le front du pécheur, il n'a pas si fort dépouillé les sentiments de la raison qu'il ne lui reste quelque honte de mal faire. « La nature, dit Tertullien, a couvert tout le mal de crainte ou de honte : *Omne malum aut timore aut pudore natura perfudit* [2] ; » mais surtout il faut avouer que la honte presse vivement les consciences. Tel pécheur, à qui l'on applaudit, se déchire lui-même en secret par mille reproches, et ne peut supporter son crime : c'est pourquoi il se le cache en lui-même, il en détourne ses yeux ; *il le met derrière son dos*, dit saint Augustin [3]. J'ai trahi lâchement mon meilleur ami, j'ai ruiné cette famille innocente, quelle honte ! mais n'y songeons pas ; songeons que j'ai établi ma fortune, ou contenté ma passion. N'y songeons pas, dites-vous ; c'est pour cela, c'est pour cela qu'il faut vous y faire songer. Oui, oui, je viendrai à vous, ô pécheurs, avec toute la force, toute la lumière, toute l'autorité de l'Évangile. Ces infâmes pratiques que vous nous cachez [4] avec tant de soin sous le masque d'une vertu empruntée, ce que vous vous cachez à vous-mêmes par tant de feintes excuses par lesquelles vous palliez vos méchan-[ce]tés (vous savez bien le traité infâme que vous avez fait de ce bénéfice) [5], c'est ce que je veux étaler à vos yeux dans toute son étendue.

[P. 8] Ces vérités évangéliques, dont la pureté incorruptible fait honte à votre vie déshonnête, vous ne voulez pas les voir, je le sais, vous ne les voulez pas devant vous, mais derrière vous ; et cependant, dit saint Augustin, quand elles sont devant vous, elles vous guident ; quand elles sont derrière, elles vous chargent. Vive Dieu ! ha ! j'ai pitié de votre aveuglement : je veux ôter de dessus votre dos ce fardeau qui vous accable, et mettre devant vos yeux cette vérité qui vous éclaire. La voilà, la voilà dans toute sa force, dans toute sa sainteté, dans toute sa sévérité ; envisagez cette beauté,

1. *Ibid.*
2. *Apolog.*, n. 1.
3. *Enar. in Ps.* c. n. 3.
4. Var. : Ce que vous nous cachez.
5. Addition interlinéaire.

et ayez confusion de vous-même ; regardez-vous dans cette glace, et voyez si votre laideur est supportable. — Otez, ôtez, vous me faites honte ! — Eh [1] ! c'est ce que je demande : que ne puis-je dompter cette impudence ! que ne puis-je amollir ce front d'airain ! Cette honte, c'est votre salut. Jésus regarde Pierre qui l'a renié et qui ne sent pas encore son crime ; il le regarde, et lui dit tacitement : O homme vaillant et intrépide, qui devais être le seul courageux dans le scandale de tous tes frères, regarde où aboutit cette vaillance : ils s'en sont fuis [2], il est vrai ; tu es le seul qui m'a suivi, mais tu es aussi le seul qui me renie [3]. C'est ce que Jésus lui reprocha par ce regard, et Pierre l'entendit de la sorte : il eut honte de sa présomption, et il pleura son infidélité : *Flevit amare* [4].

Que dirai-je du roi David [5], qui prononce sa sentence sans y penser ? Il condamne à mort celui qui a enlevé la brebis du pauvre, et il ne songe pas à celui qui a corrompu la femme et fait tuer le mari : les vérités de Dieu sont loin de ses yeux ; ou, s'il les voit, il ne se les applique pas. Vive Dieu ! dit le prophète Nathan ; cet homme ne se connaît plus [6] : il faut lui mettre son iniquité devant sa face. Laissons la brebis et la parabole : « C'est vous, ô Roi, qui êtes cet homme, c'est vous-même : *Tu es ille vir* [7]. » Il revient à lui, il se regarde ; il a honte, et il se convertit. Ainsi je ne crains pas de vous faire honte : rougissez, rougissez, tandis que la honte est salutaire, de peur qu'il ne vienne une honte qui ne servira plus pour vous corriger, mais pour vous désespérer et vous confondre. Rougissez, rougissez en voyant votre laideur, afin que vous recouriez à la grâce qui peut effacer ces taches honteuses, et qu'ayant hor-

1. Ms. : Et.

2. On dirait aujourd'hui : Ils se sont enfuis.

3. Édit. : le seul qui m'as suivi... le seul qui me renies. — On peut hésiter pour la lecture du premier verbe : le second est certainement *renie*.

4. Luc., XXII, 62.

5. Comparez à cette rédaction une première ébauche, qui venait quelques lignes plus haut, avant que l'auteur songeât à l'exemple de saint Pierre : « David n'avait point de honte, lorsque Nathan lui reprocha son crime sous le nom d'un autre ; il prononce sa sentence sans y penser ; il condamne à mort celui qui a enlevé la brebis, et il ne songe pas à celui qui a enlevé la femme et fait tuer le mari : son péché est derrière lui... »

6. Var. : ne se connaît pas.

7. II Reg., XII, 7.

reur de vous-même, vous commenciez à plaire à celui à qui rien ne déplaît que le péché seul[1] : *Confundantur et convertantur*[2]. Ha ! qu'ils soient confondus, pourvu enfin qu'ils soient convertis.

Je vous ai dit, Messieurs, que non seulement l'orgueil se fâche d'être repris, mais que la fausse paix des pécheurs se plaint d'être troublée par nos discours. Plût à Dieu qu'il fût ainsi ! cette plainte ferait notre gloire : et notre [p. 9] malheur, Chrétiens, c'est qu'elle n'est pas assez véritable. Nous savons[3], à la vérité, que nous remplissons d'amertume l'âme des pécheurs, lorsque nous les venons troubler dans leurs délices. Laban pleure, et ne se peut consoler de ce qu'on lui a enlevé ses idoles : *Cur furatus es deos meos*[4] ? Le peuple insensé s'est fait des dieux qui le précèdent, des dieux qui touchent ses sens ; et il danse, et il les admire, et il court après, et il ne peut souffrir qu'on les lui ôte.

Ainsi je ne m'étonne pas si le pécheur, voyant la parole divine venir à lui impérieusement pour détruire ces idoles pompeuses qu'il a élevées, si, voyant qu'on veut réduire à néant ce qui occupe en son cœur une place si spacieuse, ces grands palais, ces chères idées, ces attachements trop aimables, il ne peut souffrir sans impatience de voir tout d'un coup s'évanouir en fumée ce qui lui est le plus cher : car, encore que vous lui laissiez ses richesses, sa puissance, ses maisons superbes, ses jardins délicieux, néanmoins il croit qu'il perd tout quand vous voulez lui en donner[5] un[6] autre usage ; comme un homme qui est assis [devant][7] une table délicate, quoique vous lui laissiez toutes les viandes, il croit néanmoins perdre le festin, s'il perd tout à coup le goût qu'il y trouve et l'appétit qu'il y a. Ainsi les pécheurs, accoutumés à se servir de leurs biens[8] pour contenter leurs passions, se persuadent qu'ils n'ont plus rien quand vous leur défendez cet usage. Quoi ! vous me dites, ô Prédicateur, qu'il ne la faut plus voir qu'avec

1. Var. : que l'iniquité.
2. Ps. CXXVIII, 5.
3. Var. : Nous n'ignorons pas.
4. Gen., XXXI, 30. Les éditions ajoutent au texte la traduction : *Pourquoi m'avez-vous dérobé mes dieux ?*
5. Var. : apprendre.
6. Ms. : une.
7. Ms. : dans une table... — Distraction, apparemment.
8. Var. : accoutumés à un certain usage de leurs biens.

crainte, ni lui parler qu'avec réserve, ni l'aimer autrement qu'en Notre-Seigneur ! Et que deviendront toutes ces douceurs, toutes ces aimables familiarités [1] ? Il s'imaginerait avoir tout perdu, et qu'il ne saurait plus que faire en ce monde : c'est pourquoi il s'irrite contre ces conseils [2], et il ne les peut endurer.

Mais il y a encore une autre raison de l'impatience qu'il vous témoigne, c'est qu'il goûte une paix profonde dans la jouissance de ses plaisirs. Au commencement, à la vérité, sa conscience incommode venait l'importuner mal à propos ; elle l'effrayait quelquefois par la terreur des jugements de Dieu : maintenant il l'a enchaînée, et il ne lui permet plus de se remuer ; il a ôté toutes les pointes par lesquel[le]s elle piquait son cœur si vivement ; ou elle ne parle plus, ou il ne lui reste plus qu'un faible murmure, qui n'est pas capable de l'interrompre. Parce qu'il a oublié Dieu, il croit que Dieu l'a oublié et ne se souvient plus de le punir : *Dixit enim in corde suo : Oblitus est Deus* [3] ; c'est pourquoi il dort à son aise, sous l'ombre [4] des prospérités qui le flatte[nt]. Et vous venez l'éveiller ; vous venez, ô prédicateurs, avec vos exhortations et vos invectives, animer cette conscience qu'il croyait avoir désarmée : ne vous étonnez pas s'il se fâche. Comme un homme qu'on éveille en sursaut dans [p. 10] son premier somme où il est assoupi profondément, il se lève en murmurant : O l'homme fâcheux que vous êtes [5] ! qui êtes-vous, et pourquoi venez-vous troubler mon repos ? — Pourquoi ? le demandez-vous ? C'est parce que votre sommeil est une léthargie, parce que votre repos est une mort, parce que je ne puis vous voir courir à votre perte éternelle en riant, en jouant, en battant des mains, comme si vous alliez au triomphe. Je viens ici pour vous troubler dans cette paix pernicieuse. *Surge, qui dormis, et exurge a mortuis* [6] : Je viens rendre la force et la liberté à cette conscience malheureuse, dont vous avez si longtemps étouffé la voix.

1. Var. : toutes ces complaisances, toutes ces douces familiarités.
2. Var. : il ne peut souffrir ces sages conseils.
3. Ps. IX. 32.
4. Var. : à l'ombre.
5. Édit. : O homme fâcheux, quel importun vous êtes !
6. Ephes., v, 14.

Parle, parle, ô conscience captive : parle, parle, il est temps de rompre ce silence violent que l'on t'impose. Nous ne sommes point dans les bals, dans les assemblées, dans les divertissements, dans les jeux du monde : c'est la prédication que tu entends, c'est l'église de Dieu où tu es. Il t'est permis de parler devant ses autels ; je suis ici de sa part, pour te soutenir dans tes justes reproches. Raconte à cette impudique toutes ses infamies [1], à ce voleur public toutes ses rapines ; à cet hypocrite, qui trompe le monde, la honte de son ambition cachée ; à ce vieux pécheur, qui avale l'iniquité comme l'eau [2], la longue suite de ses crimes. Dis-lui que Dieu, qui l'a souffert, ne le souffrira pas toujours : « *Tacui* [*semper, silui..., sicut parturiens loquar*] [3]. Si je me suis tu, dit le Seigneur, est-ce que je me tairai éternellement...? » Dis-lui que sa justice ne permettra pas qu'il se moque toujours de sa bonté, ni qu'il brave insolemment sa miséricorde par ses ingratitudes continuelles. Dis-lui que la foi si souvent violée, les sacrements si souvent profanés, la grâce si souvent foulée aux pieds, ce long oubli de Dieu, cette résistance opiniâtre à ses volontés, ce mépris si outrageux de son saint esprit, lui amasse un trésor de haine, dont le poids est déjà si grand qu'il ne peut plus différer longtemps à tomber sur sa tête et à l'écraser ; et que si Dieu patient et bon ne précipite pas sa vengeance, c'est à cause qu'il saura bien nous faire payer au centuple un mépris si outrageux de sa clémence [4].

— Ha ! que ce discours est importun ! — Que plût à Dieu, mon Frère, qu'il te le fût encore davantage ! Plût à Dieu que tu ne pusses te souffrir toi-même ! Peut-être que ton cœur ulcéré se tournerait au médecin ; peut-être que le sentiment de ta misère te ferait gémir en ton cœur [5] et regretter les désordres de ta vie passée : au lieu de t'irriter contre celui qui t'exhorte,

1. Var. : ses ordures. — Texte de Lachat. Deforis avait bien lu.
2. Job., xv, 16.
3. Is., xlii, 14. — Ms. : *Tacui. numquid semper tacebo ?* D'où la traduction. — Deforis la corrige ainsi : « Je me ferai entendre comme une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement. »
4. Var. : de sa miséricorde.
5. Var. : en toi-même.

tu t'irriterais contre toi-même, et, ayant fait naître une douleur qui sera la cause de ta guérison, tu dirais un jour à ton Dieu dans l'épanchement de ton cœur : *Tribulationem et dolorem inveni* [1]. Enfin je l'ai trouvée, cette affliction fructueuse, cette douleur salutaire de la pénitence. *J'ai trouvé l'affliction et la douleur :* plusieurs afflictions m'ont trouvé, que je ne cherchais pas ; [p. 11] mais enfin j'ai trouvé une affliction qui méritait bien que je la cherchasse : c'est l'affliction d'un cœur contrit et attristé de ses péchés ; je l'ai trouvée, cette douleur, *et j'ai invoqué le nom de Dieu ;* je me suis affligé de mes crimes et je me suis converti à celui qui les efface : *Tribulationem* [*et dolorem inveni*], *et nomen Domini invocavi* [2]. On m'a sauvé parce qu'on m'a blessé ; on m'a donné la paix parce qu'on m'a offensé ; on m'a dit des vérités qui ont déplu premièrement à ma faiblesse, et ensuite qui l'ont guérie. Si ce sont ces vérités que nous vous prêchons, pourquoi refusez-vous de les entendre ? Et pourquoi une petite amertume que votre goût malade y trouve d'abord, vous empêche-t-elle de recevoir une médecine si salutaire [3] ? *Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi?* C'est ce que j'avais à vous dire dans ma seconde partie.

Troisième Point.

Les pécheurs superbes et opiniâtres, convaincus par tous les endroits qu'il n'y a aucune raison qui puisse autoriser leur résistance contre les prédicateurs de l'Évangile, s'imaginent faire quelque chose bien considérable [4] en alléguant de mauvais exemples, et surtout quand ils les rencontrent dans ceux qui sont destinés pour les instruire : c'est alors, Messieurs, qu'ils triomphent et qu'ils croient que désormais il n'y a plus rien par où [5] l'on puisse combattre leur impénitence. C'est pourquoi le Sauveur Jésus, prévoyant qu'ils auraient [6] encore ce méchant prétexte pour ne se rendre point à

1. Ps. CXIV, 3.
2. Ps. CXIV, 3.
3. Var. : Et pourquoi leur dureté apparente vous empêche-t-elle de les recevoir ?
4. Édit. : pour appuyer leur rébellion. — Mots effacés.
5. Var. : et qu'ils croient qu'il n'y a plus rien désormais par où...
6. Var. : allégueraient.

la vérité, a été au-devant dans son Évangile, lorsqu'il a dit ces paroles : *Super cathedram Moysi [sederunt Scribæ et Pharisæi]... Quæcumque dixerint vobis, servate et facite* [1] : O hommes curieux et diligents à rechercher les vices des autres, lâches et paresseux à corriger vos propres défauts, pourquoi examinez-vous avec tant de soin les mœurs de ceux qui vous prêchent? Considérez plutôt que ce qu'ils vous disent, c'est la vérité, et que leur mauvais exemple ne ruine pas en vos esprits leur bonne doctrine. *Quæcumque dixerint vobis, servate et facite* [2].

Ce n'est pas mon intention [3] de vous alléguer ces paroles pour autoriser les désordres ou la mauvaise vie des prédicateurs qui disent bien et font mal. [P. 12] Je sais qu'ils ne doivent pas se persuader que le bien qu'ils ont dit serve d'excuse au mal qu'ils ont fait. Au contraire, dit saint Augustin [4], *il leur sera reproché avec justice que, puisqu'ils voulaient qu'on les écoutât, ils devaient auparavant s'écouter eux-mêmes;* qu'ils devaient dire avec le prophète : « *Audiam quid loquatur in me [Dominus Deus, quoniam loquetur pacem in plebem suam]* [5] : J'écouterai ce que dira en moi le Seigneur, parce qu'il mettra en ma bouche des paroles de paix pour son peuple [6] : » ce qu'il me donne l'autorité de parler [7], je le dirai aux autres, parce que c'est ma vocation et mon ministère [8] : *Loquetur pacem in plebem suam ;* mais je serai [9] le premier des écoutants : *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus.* Et si nous manquons de le faire, je le dirai hautement, quand je me devrais ici condamner moi-même, nous trahissons lâchement notre ministère, le plus saint et le plus auguste qui soit dans l'Église ; nous détruisons notre propre ouvrage, et nous donnons sujet aux infirmes de croire que ce que nous enseignons est impossible, puisque nous-mêmes qui le prêchons, néanmoins ne le faisons pas.

1. Matth., XXIII, 2, 3.
2. Ms. : *Quæ dicunt facite.* — Ce début important est chargé de ratures.
3. Var. : Je ne parle pas ici, Chrétiens, pour autoriser la mauvaise vie.
4. *Enarrat. in Ps.* XLIX, n. 23.
5. Ps. LXXXIV, 9.
6. Var. : parce que ce seront des paroles de paix pour son peuple.
7. Var. : ce qu'il me fait dire est pour le bien de son peuple. — *Parler*, actif (Voy. *Remarques*, t. VII).
8. Var. : parce que c'est mon devoir et mon ministère.
9. Var. : mais je devais être...

Après que nous nous sommes ainsi condamné[s] nous-même[s], si nous manquons à notre devoir, nous parlons maintenant, Messieurs, en faveur de la vérité qui vous est annoncée par notre entremise ; et encore que nous puissions dire qu'il y a beaucoup de prédicateurs qui édifient l'Église de Dieu par leurs œuvres [1] et par leurs paroles, néanmoins, sans nous servir de cette défense, nous nous contentons de vous avertir en la charité de Notre-Seigneur que vous ne soyez point curieux de rechercher la vie de ceux qui vous prêchent, mais que vous receviez humblement la nourriture des enfants de Dieu, quelle que soit la main qui vous la présente, et que vous respectiez la voix du pasteur, même dans la bouche du mercenaire. Saint Augustin, Messieurs, voulant nous faire entendre cette vérité, s'objecte d'abord à lui-même ce passage de l'Écriture : « *Numquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus* [2] ? Des épines peuvent-elles produire du raisin ? » Des prédicateurs corrompus peuvent-ils porter la parole de vie éternelle ? peuvent-ils engendrer un fruit qui n'est pas de leur espèce ? Et il éclaircit cette difficulté par une excellente comparaison. Il est vrai, dit ce docteur incomparable, qu'un buisson ne produit point des raisins ; mais il les soutient quelquefois : on plante une haie auprès d'une vigne ; la vigne, étendant ses branches, en pousse quelques-unes à travers la haie ; et quand le temps de la vendange approche, vous voyez une grappe suspendue au milieu des épines : « le buisson porte un fruit qui ne lui appartient pas ; mais qui n'en est pas moins le fruit de la vigne, quoiqu'il soit appuyé sur le buisson : *Portat fructum spina non suum ; non enim spinam vitis attulit, sed spinis palmes incubuit* [3]. »

Ainsi la chaire de Moïse dont parle le Fils de Dieu dans son Évangile, et disons, pour nous appliquer cette doctrine, la chaire de Jésus-Christ et des apôtres que nous remplissons dans l'Église, c'est une vigne sacrée ; la doctrine enseignée par les mauvais, c'est la branche de cette vigne qui produit son fruit sur le buisson. Ne dédaignez pas ce raisin, sous prétexte que [4]

1. Var. : leur vie.
2. Matth., VII, 16.
3. *In Joan.*, tract. XLVI, n. 6.
4. Var. : à cause que.

vous le voyez parmi des épines ; ne rejetez pas cette doctrine, parce qu'elle est environnée de mauvaises mœurs: [p. 13] elle ne laisse pas de venir de Dieu ; et vous devez regarder de quelle racine elle est née, et non pas sur quel appui elle est soutenue [1]. « *Lege uvam inter spinas pendentem, sed de vite nascentem* [2] : Approchez, et ne craignez pas de cueillir ce raisin parmi ces épines ; » mais prenez garde, dit saint Augustin, que vous ne déchiriez votre main en le cueillant ; c'est-à-dire recevez la bonne doctrine, gardez-vous du mauvais exemple [3] ; faites ce qu'ils disent, prenez le raisin, ne faites pas ce qu'ils font, gardez-vous des épines ; et craignez, dit saint Augustin en un autre endroit, que vous ne vous priviez vous-même[s] [4] de la nourriture de la vérité, pendant que votre délicatesse vous fait toujours chercher [5] quelque nouveau sujet de dégoût, ou dans le vaisseau où l'on vous [la] présente ou dans l'assaisonnement : *Veritas tibi undelibet loquatur, esuriens accipe, ne unquam ad te perveniat panis, dum semper quod reprehendas in vasculo fastidiosus... inquiris* [6].

Cessez donc de travailler vos esprits à rechercher curieusement notre vie. Ne dites pas : J'ai découvert les intrigues de celui-là et les secrètes prétentions de cet autre ; ne dites pas que vous avez reconnu son faible, et que vous avez enfin découvert à quoi tendent tant de beaux discours. Vaine et inutile recherche : car, outre que vous imposez souvent à leur innocence, quand ce que vous leur reprochez serait véritable, quelle merveille, Messieurs, d'avoir trouvé des péchés dans des pécheurs, et dans des hommes des défauts humains? Ce n'est pas ce qui est digne de votre recherche : ce qui mérite l'application de votre esprit, c'est premièrement, Chrétiens, de vous souvenir de ce que vous êtes [7]. Fussiez-vous des souverains [8], fussiez-vous des rois, dans

1. Var. : d'où elle est née, et non pas sur quoi elle est soutenue.
2. *Serm.* XLVI, n. 22.
3. Var. : n'imitez pas le mauvais exemple.
4. Var. : que vous ne priviez vous-même votre âme...
5. Var. : que votre délicatesse et votre dégoût vous font toujours trouver...
6. *In Ps.* XXXVI, Serm. III, n. 20.
7. Var. : et de ne juger pas témérairement les oints du Seigneur, les ministres.
8. Lachat fait de ceci une *note marginale* et retranche du texte cette phrase entière. Nulle marge au manuscrit.

l'Église de Dieu, [vous êtes] le peuple et les brebis : par conséquent ne reprenez pas les oints du Seigneur, les ministres de ses sacrements et de sa parole.

Mais si le mal est si manifeste qu'il ne puisse plus se dissimuler, ne perdez pas le respect pour la vérité à cause de celui qui la prêche ; admirez au contraire, admirez en nous-mêmes l'autorité [1] de la loi de Dieu, en ce qu'elle se fait honorer même par ceux qu'elle condamne, et les contraint de déposer contre eux-mêmes en sa faveur. Enfin, ne croyez pas vous justifier en débitant par le monde les vices des autres ; songez qu'il y a un tribunal où chacun sera jugé par ses propres faits. Jésus-Christ a condamné l'aveugle qui mène, mais il n'a pas absous l'aveugle qui suit ; « ils se perdent [2] tous deux dans la même fosse : *Ambo in foveam cadunt* [3]. » Ainsi, mes Frères, la chute de ceux que vous voyez au-dessus de vous dans les fonctions ecclésiastiques, bien loin de vous porter au relâchement, vous doit inspirer de la crainte et vous faire d'autant plus trembler [4] que vous voyez tomber les colonnes mêmes : *Non sit delectatio minorum lapsus majorum, sed sit casus majorum tremor minorum* [5].

Nous avons ouï avec patience [p. 14] une partie des reproches que vous faites aux prédicateurs, et l'intérêt de votre salut nous a obligés d'y répondre par des maximes tirées de l'Évangile ; maintenant écoutez, Messieurs, les justes plaintes que nous faisons de vous : il est bien raisonnable que vous nous écoutiez à votre tour, d'autant plus que nous ne parlons pas pour nous-même[s], mais pour votre utilité. Nous nous plaignons donc, Chrétiens, et nous nous en plaignons à Dieu et aux hommes, nous nous en plaignons à vous-mêmes que vous faites peu d'état de notre travail. Ce que je veux dire, Messieurs, ce n'est pas que vous prenez mal nos pensées, que vous censurez nos actions et nos discours [6] ; tout cela est trop peu de chose pour nous émouvoir. Quoi ! cette période n'a pas ses mesures, ce raisonne-

1. Var. : Admirez la force divine, en ce...
2. Var. : Ils tombent...
3. Matth., XV, 14.
4. Var. : et vous devez d'autant plus trembler que vous voyez chanceler...
5. S. Aug., *in Ps.* L, n. 3.
6. Ces deux expressions sont à peu près synonymes ici.

ment n'est pas dans son jour, cette comparaison n'est pas bien tournée! c'est ainsi qu'on parle de nous; nous ne sommes pas exempts des mots de la mode. Dites, dites ce qu'il vous plaira [1]. Nous abandonnons de bon cœur à votre censure ces ornements étrangers, que nous sommes contraints quelquefois de rechercher pour l'amour de vous, puisque telle est votre délicatesse, que vous ne pouvez goûter Jésus-Christ tout seul dans la simplicité de son Évangile; tranchez, décidez, censurez, exercez là-dessus votre bel esprit, nous ne nous en plaignons pas. En quoi donc nous plaignons-nous justement que vous méprisez notre travail? En ce que vous nous écoutez, et que vous ne nous croyez pas; en ce qu'on ne vit jamais un si grand concours, et si peu de componction; en ce que nous recevons assez de compliments, et que nous ne voyons point de pénitence.

Saint Augustin, étant dans la chaire, a dit autrefois à ses auditeurs : Considérez, mes Frères, que *notre vie est pénible, laborieuse* [2], *accompagnée de grands périls*. Après avoir ainsi représenté ses travaux et ses périls : « Consolez-nous en bien vivant : *Vitam nostram infirmam, laboriosam, periculosam, in hoc mundo consolamini bene vivendo* [3]. » Je puis bien parler après ce grand homme, et vous représenter avec lui doucement, en simplicité de cœur, qu'en effet notre vie est laborieuse. Nous usons nos esprits à chercher dans les saintes Lettres et dans les écrivains ecclésiastiques ce qui est utile [4] [à] votre salut, à choisir les matières qui vous sont propres, à nous accommoder autant qu'il se peut à la capacité de tout le monde : il faut trouver du pain pour les forts et du lait pour les enfants. Eh! c'est assez parler de nos peines, nous ne vous les reprochons pas : après tout, c'est notre devoir; si le travail est fâcheux, l'oisiveté d'autre part n'est pas supportable.

Mais si vous avez peu d'égard à notre travail, ha! ne comptez pas pour rien notre péril. Quel péril? Nous

1. Les éditeurs placent ici une phrase effacée : « Tous ces reproches sont un jeu d'enfant qui n'est pas digne de l'attention de gens qui sont occupés à un ministère si grave et si sérieux. » L'auteur l'a remplacée par la suivante.

2. *Première rédaction :* pénible et laborieuse.

3. *In Joan.* tract. XVIII, n. 12.

4. Var. : propre.

sommes responsables devant Dieu de ce que nous vous disons ; est-ce tout? et de ce que nous vous taisons. Si nous dissimulons vos vices, si nous les déguisons, si nous les flattons, si nous désespérons les faibles, si nous flattons les présomptueux, Dieu nous en fera rendre compte. Est-ce là tout notre péril? Non, mes Frères, ne le croyez pas. Notre plus grand péril, c'est lorsque nous faisons notre devoir. J'ai quelque peine, Messieurs, à vous parler de notre emploi : ce qui m'y fait résoudre, c'est que j'en espère pour vous de l'instruction ; et ce qui me rassure, c'est que je ne parle pas de moi-même.

Saint Augustin [dit] : Nous devons souhaiter pour votre bien que vous approuviez nos discours ; car quel fruit peut-on espérer, si vous n'approuvez pas ce que nous disons? C'est donc ce que nous devons désirer le plus ; et c'est ce que nous avons le plus à craindre. Dispensez-moi, Messieurs, à vous expliquer plus au long ce que vous devez assez entendre. Ha ! cessons de parler ici de nous-mêmes. Venons à la conclusion de saint Augustin : *Consolamini bene vivendo ; nolite nos atterere malis moribus vestris*[1]. Parmi tant de travaux et tant de périls, quelle consolation nous peut-il rester, que dans l'espérance de gagner les âmes? Nous ne sommes pas si malheureux qu'il n'y en ait qui profite de notre parole ; mais voici, dit saint Augustin, ce qui rend notre condition misérable : « *In occulto est unde gaudeam, in publico est unde torquear*[2] : Ce qui nous fâche est public ; ce qui nous console est caché : » nous voyons triompher hautement le vice qui nous afflige, et nous ne voyons pas la pénitence qui nous édifie. *Luceat lux vestra coram hominibus*[3].

1. *Loco citat.* Les éditeurs mettent dans le texte une traduction : *Consolez-nous en bien vivant ; ne nous accablez pas par vos mœurs déréglées.*

2. *Serm.* CCCXCII, n. 6.

3. Matth., V, 16. Les éditions ajoutent : *Que votre lumière luise devant les hommes.*

CARÊME DES MINIMES. DIMANCHE DES RAMEAUX.

SUR L'HONNEUR DU MONDE.

Devant le prince de Condé, 21 mars 1660.

Bossuet, renvoyant plus tard à ce discours[1] (1670), le désignait ainsi[2] : *Car. Min. ser. 6.* Une allocution à Condé, écrite *après avoir dit*[3], suffirait d'ailleurs à fixer la date, si on pouvait garder quelque doute. On trouvera, à la suite du sermon, cette allocution avec ses deux parties, l'une se rapportant à l'exorde, et l'autre à la péroraison. M. Gandar (*Choix de sermons*, p. 215) remarque judicieusement que ce discours, « un des chefs-d'œuvre de la jeunesse de Bossuet[4] », fut composé très vite, et qu'après avoir improvisé, pour ainsi dire, sa rédaction sur le papier, l'orateur ne dut éprouver aucun embarras à ajouter de vive voix le compliment qu'exigeait l'usage. Nous appelons l'attention du lecteur sur les grandes leçons que contient ce double compliment, dont la pensée est si ferme et le tour si heureux.

SOMMAIRE[5] : *(Exorde.)* Honneur du monde : statue de Nabuchodonosor.

(1er point.) Vertu : modestie de la vertu chrétienne. — Désirer les louanges ; les craindre : péril ; saint Augustin. — Ne rechercher pas la gloire ; ne l'accepter pas : Évangile. — On se

1. Ms. fr.12823, f. 179-185.— Voir un autre sermon *sur l'Honneur* (1666, t. V).

2. Dans le sermon *Nunc judicium est mundi.* Ms. fr. 12823, f. 170.

3. Tout en plaçant cette note « quelques mois plus tard que le sermon », M. Gandar (*Bossuet orateur*, p. 333) croit qu'il faut la reculer jusqu'à l'époque des sommaires. (*Ibid.* et *Choix de Sermons*, p. 215). Toutefois elle ressemble plus au Carême des Minimes qu'au Carême du Louvre.

4. Bossuet lui-même avait sans doute quelque estime pour cette composition, puisqu'il la reprit en 1665 pour le Carême de Saint-Thomas du Louvre. Les quelques retouches qu'il y apporta seront indiquées à part dans les notes, ces variantes-là étant un perfectionnement du texte, au lieu d'en être l'ébauche. Fréquemment porté sur les programmes, ce sermon est entré dans presque tous les *Choix classiques.* L'édition Gazier est la plus correcte de toutes. Nous avons dû néanmoins y apporter encore quelques légers changements ; Cf. p.345, 346, 354.

5. Il ne reste plus qu'une copie de ce sommaire, faite par les éditeurs : on y reconnaît les habitudes de Bossuet.

rend indigne des louanges en les recherchant avec empressement [1].

(2e point.) Vertu du monde, quelle ? Vertu de la cour, à l'intérêt près. Saint Chrysostome. Exemple[s] : Saül, Jéhu. — Le monde se connaît peu en vertus. — Flatterie.

(3e point.) Cœur de dieu, Ézéchiel. — Il sied bien à Dieu d'être rempli de soi-même. — L'amour de soi-même restreint les créatures ; l'amour de soi-même étend, pour ainsi dire, le Créateur, parce que son être est de se communiquer. Bonté. — Bizarrerie des jugements humains en Jésus-Christ. — Jésus-Christ condamne les jugements humains par une nouvelle manière, en [se] laissant juger. — Pour détruire l'orgueil de l'homme qui se fait Dieu, Dieu se fait homme véritablement [2].

Dicite filiæ Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus.

Dites à la fille de Sion : Voici ton roi qui fait son entrée, plein de bonté et de douceur.

Paroles du prophète Zacharie, rapportées dans l'évangile de ce jour, en S. Matth., xxi, 5.

Parmi [3] toutes les grandeurs du monde, il n'y a rien de si éclatant qu'un jour de triomphe ; et j'ai appris de Tertullien que ces illustres triomphateurs de l'ancienne Rome marchaient au Capitole avec tant de gloire [4] que, de peur qu'étant éblouis d'une telle magnificence, ils ne s'élevassent enfin au-dessus de la condition humaine, un esclave qui les suivait avait charge de les avertir qu'ils étaient hommes : *Respice post te, hominem te memento* [5]. Ils ne se fâchaient pas de ce reproche : « C'était là, dit Tertullien, le plus grand sujet de leur joie [6], de se voir environnés de tant de gloire, que l'on avait sujet de craindre pour eux qu'ils n'oubliassent qu'ils étaient mortels : *Hoc magis gaudet tanta se gloria coruscare, ut illi admonitio conditionis suæ sit necessaria* [7]. »

1. Ces deux pensées sont ici interverties par rapport à l'ordre où elles se présentent dans le discours.
2. Var. : Nouvelle interversion des idées.
3. Var. : Rome, dans toute sa grandeur, n'avait rien de plus magnifique qu'un jour de triomphe.
4. Var. : de pompe.
5. Ms. : *memento te.* — La phrase suivante (renvoi au crayon) est à peine lisible.
6. Var. : Le plus grand sujet de leur joie, c'était, dit Tertullien...
7. *Apolog.*, n. 33.

Le triomphe de mon Sauveur est bien éloigné de cette pompe ; et quand je vois le malheureux [1] équipage avec lequel il entre dans Jérusalem, au lieu de l'avertir [2] qu'il est homme, je trouverais bien plus à propos [3], Chrétiens, de le faire souvenir qu'il est Dieu : il semble en effet qu'il l'a oublié. Le prophète et l'évangéliste concourent à nous montrer ce roi d'Israël, « monté, disent-ils, sur une ânesse : *Sedens super asinam* [4]. » Ha ! Chrétiens [5], qui n'en rougirait ? Est-ce là une entrée royale ? est-ce là un appareil de triomphe ? Est-ce ainsi, ô Fils de David, que vous montez au trône de vos ancêtres et prenez possession de leur couronne [6] ?

Toutefois arrêtons, mes Frères, et ne précipitons pas notre jugement. Ce roi, que tout le peuple honore aujourd'hui par des cris de réjouissance, ne vient pas pour s'élever au-dessus des hommes par l'éclat d'une vaine pompe, mais plutôt pour fouler aux pieds les grandeurs humaines ; et les sceptres rejetés, l'honneur méprisé, toute la gloire du monde anéantie [7] font le plus grand ornement de son triomphe. Donc, pour admirer [8] cette entrée, accoutumons-nous avant toutes choses à la modestie et aux abaissements glorieux [9] de l'humilité chrétienne, et tâchons de prendre ces sentiments aux pieds de la plus humble des créatures, en disant : *Ave*.

[P. 1] Aujourd'hui que notre monarque fait son entrée dans Jérusalem au milieu des applaudissements de tout le peuple, et que, parmi cette pompe de peu de durée, l'Église commence à s'occuper dans la pensée de sa Passion [10], je me sens pressé [11], Chrétiens, de mettre aux pieds de notre Sauveur quelqu'un de ses ennemis capitaux, pour honorer tout ensemble et son triomphe et sa croix. Je n'ai pas de peine à choisir celui qui doit servir à ce spectacle, et le mystère d'ignominie que nous commençons de célébrer, et cette magnificence d'un jour que nous verrons tout d'un coup chan-

1. Var. : pauvre.
2. Var. : de lui crier.
3. Var. : j'ai plutôt envie.
4. Zach., IX, 9 ; Matth., XXI, 5.
5. Var. : Messieurs.
6. Var. : royaume.
7. Var. : effacée.
8. Var. : honorer.
9. Var. : à la glorieuse bassesse.
10. Var. : de sa Passion ignominieuse (1665).
11. Var. : fortement pressé (1665).

gée [1] en un mépris si outrageux, me persuadent facilement que ce doit être l'honneur du monde.

L'honneur du monde, mes Frères, c'est cette grande statue que Nabuchodonosor veut que l'on adore. Elle est d'une hauteur prodigieuse, *altitudine cubitorum sexaginta*, parce que rien ne paraît plus élevé que l'honneur du monde. « Elle est toute d'or, dit l'Écriture [2] : *Fecit statuam auream*, » parce que rien ne semble plus éclatant [3]. « Toutes les langues et tous les peuples adorent cette statue : *Omnes tribus et linguæ adoraverunt statuam auream* [4] ; » tout le monde sacrifie à l'honneur ; et ces fifres, et ces trompettes, et ces hautbois [5], et ces tambours qui résonnent autour de la statue, n'est-ce pas le bruit de la renommée ? ne sont-ce pas les applaudissements et les cris de joie qui composent ce que les hommes appellent la gloire ? C'est donc, Messieurs, cette grande et superbe idole [6] que je veux abattre aujourd'hui aux pieds du Sauveur. Je ne me contente pas, Chrétiens, de lui refuser de l'encens avec les trois enfants de Babylone, ni de lui dénier l'adoration que tous les peuples lui rendent : je veux faire tomber sur cette idole le foudre de la vérité évangélique ; je veux l'abattre tout de son long devant la croix de mon Sauveur ; je veux la briser et la mettre en pièce[s], et en faire un sacrifice à Jésus-Christ crucifié, avec le secours de sa grâce.

Parais donc ici, ô honneur du monde, vain fantôme des ambitieux [7] et chimère des esprits superbes ; je t'appelle à un tribunal où ta condamnation est bien assurée [8]. Ce n'est pas devant les Césars et les princes, ce n'est pas devant les héros et les capitaines que je t'oblige de comparaître : comme ils ont été tes adorateurs, ils prononceraient à ton avantage. Je t'appelle à un jugement où préside un roi couronné d'épines, que l'on a revêtu de pourpre pour le tourner en ridicule, que l'on a attaché à une croix pour en faire un spectacle d'ignominie : c'est à ce tribunal que je te défère ; c'est

1. Var. : bientôt changée.
2. Dan., III, 1.
3. Var. : ne semble * ni plus riche, ni plus précieux (1665).
4. Dan., III, 7.
5. Var. : ces flûtes.
6. Var. : cette grande idole.
7. Var. : vieille chimère des ambitieux.
8. Var. : est * inévitable (1665).

devant ce roi que je t'accuse. De quels crimes l'accuserai-je? Chrétiens, je vous le vais dire. Voici trois crimes [p. 2] capitaux dont j'accuse l'honneur du monde; je vous prie de les bien entendre.

Je l'accuse premièrement de flatter la vertu et de la corrompre; secondement, de déguiser le vice et de lui donner du crédit; enfin, pour comble de ses attentats, d'attribuer aux hommes ce qui appartient à Dieu, et de les enrichir, s'il pouvait, de ses dépouilles: voilà les trois chefs principaux sur lesquels je prétends, Messieurs, qu'on fasse le procès à l'honneur du monde. Dieu me veuille aider par sa grâce à poursuivre vivement une accusation si importante, et à soutenir les opprobres et l'ignominie de la croix contre l'orgueil des hommes mondains!

Premier Point.

Donc, mes Frères, le premier crime dont j'accuse l'honneur du monde devant la croix de Jésus-Christ, c'est d'être le corrupteur de la vertu et de l'innocence. Ce n'est pas moi seul qui l'en accuse; j'ai pour témoin saint Jean Chrysostome, et, dans un crime si atroce, je suis bien aise de faire parler un si véhément accusateur. C'est dans l'homélie XVII sur la divine Épître aux Romains que ce grand prédicateur nous apprend que la vertu qui aime [1] les louanges et la vaine gloire ressemble à une femme qui se prostitue [2] à tous les passants. Ce sont les propres termes de ce saint évêque [3]; encore parle-t-il bien plus fortement dans la liberté de sa langue, mais la retenue de la nôtre ne me permet pas de traduire toutes ses paroles; tâchons néanmoins d'entendre son sens et de pénétrer sa pensée. Pour cela [4],

1. Var.: que celui qui aime... — La correction pourrait bien être de 1665.

2. Var.: qui * s'abandonne... (1665).

3. *La première rédaction*, que l'auteur efface, portait: « que je ne fais que traduire en notre langage: encore en ai-je retranché quelque expression qui est beaucoup plus forte en sa langue, mais dont il ne m'est pas permis d'user en la nôtre. » — Il a supprimé le mot *impudique*, dans la phrase précédente.

4. Var.: Car c'est une chose remarquable (1665). — Un trait de plume donne en outre ici à entendre qu'en 1665, renonçant à ce qui précède, texte et corrections, Bossuet se décide à commencer par ces mots: « C'est une chose remarquable... »

je vous prie de considérer que la pudeur et la modestie ne combattent pas seulement l'impudicité [1], mais encore la vaine gloire et l'amour désordonné des louanges; jugez-en par l'expérience. Une fille bien élevée [2] rougit d'une parole déshonnête [3], un homme sage et modéré rougit des louanges excessives [4]; en l'une et en l'autre de ces rencontres, la modestie fait baisser les yeux et monter la rougeur au front. [p. 3] Et d'où vient cela, Chrétiens, sinon par un sentiment que la nature [5] nous inspire, que, comme le corps a sa chasteté que l'impudicité corrompt, il y a aussi une certaine intégrité de l'âme, qui peut être violée par les louanges [6]?

Toutefois il faut aller encore plus avant, et rechercher jusqu'à l'origine d'où vient à une âme bien née cette honte des louanges. Je dis qu'elle est naturelle à la vertu, et je parle de la vertu chrétienne, car nous n'en connaissons point d'autre en cette chaire. Il est donc de la nature de la vertu d'appréhender les louanges; et si vous pesez attentivement avec quelles précautions le Fils de Dieu l'oblige à se cacher, vous n'aurez pas de peine à le comprendre. *Attendite ne justitiam vestram faciatis [coram hominibus, ut videamini ab eis* [7]]... Ne va point prier dans les coins des rues afin que les hommes te voient; « retire-toi dans ton cabinet, ferme la porte sur toi, et prie en secret devant ton Père: *Intra in cubiculum tuum, et clauso ostio ora Patrem tuum in abscondito* [8]. Ne sonne pas de la trompette pour donner l'aumône: je ne t'ordonne pas seulement de la cacher devant les hommes [9]; mais, « lorsque la droite la distribue, que la gauche, s'il se peut, ne le

1. Var.: ne * s'opposent pas seulement aux actions déshonnêtes, mais encore à... (1665).

2. Var.: une * personne honnête et bien élevée (1665).

3. Var.: parole * immodeste (1665).

4. Var.: * de ses propres louanges (1665).

5. Var.: * la raison (1665). — L'auteur efface même l'ancienne expression.

6. *Première rédaction effacée:* « C'est pourquoi la même nature nous donne la pudeur et la modestie pour nous défendre de ces deux corruptions, comme s'il y avait du déshonneur dans l'honneur même et de la honte dans les louanges. Ne vous étonnez pas, Chrétiens, si cette âme avide de louanges, qui les cherche et les mendie de tous côtés, est appelée par saint Chrysostome une infâme prostituée: elle mérite bien ce nom, puisqu'elle méprise la modestie et la pudeur. »

7. Matth., VI, 1.

8. Matth., VI, 6.

9. Var.: aux hommes.

sache pas. *Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua [quid faciat dextera tua* [1]]. »

C'est pourquoi, dit très bien saint Jean Chrysostome [2], toutes les vertus chrétiennes sont un grand mystère. Qu'est-ce à dire? Mystère signifie un secret sacré. Autrefois, quand on célébrait les divins mystères, comme il y avait des catéchumènes qui n'étaient pas encore initiés, c'est-à-dire qui n'étaient pas du corps de l'Église, qui n'étaient pas baptisés, on ne leur en parlait que par énigmes ; vous le savez, vous qui avez lu les homélies des saints Pères [3]. Ils étaient avec les fidèles pour entendre la prédication et le commencement des prières. Venait-on aux mystères sacrés, c'est-à-dire à l'action du sacrifice, le diacre mettait dehors les catéchumènes et fermait la porte de l'église. Pourquoi? C'était le mystère. Ainsi des vertus chrétiennes. Voulez-vous prier? fermez votre porte [4] : c'est un mystère que vous célébrez. Jeûnez-vous? « oignez votre face, de peur qu'il ne paraisse que vous jeûniez : *Unge caput tuum, et faciem tuam [lava]* [5] : » c'est un mystère entre Dieu et vous ; nul n'y doit être admis que par son ordre, ni voir votre vertu qu'autant qu'il lui plaira de la découvrir.

Selon cette doctrine de l'Évangile, je compare la vertu chrétienne à une fille chaste et pudique [6], élevée dans la maison paternelle dans une [p. 4] retenue incroyable : on ne la mène point aux théâtres, on ne la produit point dans les assemblées ; elle garde le logis, et travaille sous les yeux de son Père qui est Dieu, qui se plaît à la regarder dans le secret, charmé, ravi principalement [7] de sa

1. Matth., VI, 3.
2. *Homil. in Matth.*, XIX, n. 3 ; LXXI, n. 4.
3. Ceci s'adresse aux Minimes, non au peuple. M. Floquet (*Études*..., t. II, p. 53) cite parmi ceux qui purent entendre Bossuet en 1660 les PP. Giry, Cossart, de Saint-Gilles, Barré, Bessin, La Noue, de Coste, d'Ormesson.
4. Var. : veux-tu prier? ferme ta porte.
5. Matth., VI, 17.
6. Bossuet a dû abréger cette comparaison. Il note en effet sur son manuscrit le mot : *Abrégez*, que nous avons plusieurs fois rencontré sur des sermons de cette station. (M. Gazier a cru, mais à tort, je pense, qu'il fallait lire : *Abrogez*.) L'auteur n'ayant pas indiqué les coupures qu'il voulait faire, nous sommes forcés de nous en tenir ici à sa première rédaction.
7. Var. : charmé principalement.

retenue, *videt in abscondito* [1] ; qui, lui destinant [2] un époux (c'est Jésus-Christ), veut qu'elle [3] lui donne un cœur pur et qui n'ait point été corrompu par d'autres affections ; qui lui prépare un jour de grandes louanges, et qui ne veut pas, en attendant, qu'elle se laisse gâter par celles des hommes [4]. C'est pourquoi elle fuit leurs compagnies, elle aime son secret et sa solitude. Que si elle paraît quelquefois, comme un si grand éclat ne peut pas demeurer toujours caché, il n'y a que sa simplicité qui la rende recommandable : elle ne veut point attirer les yeux ; tous ceux qui admirent sa beauté, elle les avertit par sa modestie de « glorifier son Père céleste, *Glorificent Patrem...* [5]. » Voilà quelle est la vertu chrétienne, c'est ainsi qu'elle est élevée : y a-t-il rien de plus sage ni de plus modeste ?

Que fait ici la vaine gloire ? Cette impudente, dit saint Jean Chrysostome [6], vient, Messieurs, corrompre cette bonne éducation. Elle entreprend de prostituer sa pudeur. Au lieu qu'elle n'était faite que pour Dieu, elle la tire de sa maison, elle lui apprend à rechercher les yeux des hommes : *A thalamo paterno eam educit, cumque pater jubeat eam ne sinistræ quidem apparere, notis ignotisque et obviis quibuscumque passim... ostentat :* elle lui enseigne [7] à se farder, à se contrefaire pour arrêter les spectateurs. « Ainsi cette fille si sage est sollicitée par cette impudente à des amours déshonnêtes : *Sic a lena corruptissima ad turpes hominum amores impellitur.* » Vive Dieu ! infâme [8], cette innocente se gâterait entre tes mains. O Jésus crucifié ! voilà le crime que je vous défère : jugez aujourd'hui la vaine gloire ; condamnez aujourd'hui l'honneur du monde, qui entreprend de corrompre la vertu, qui ose bien la vouloir vendre, et encore la vendre à si vil prix, pour des louanges. Jugez, jugez, ô Seigneur, et condamnez en dernier ressort un crime si noir et si honteux.

1. Matth., VI, 18.
2. Var. : qui lui destine..., et qui veut...
3. Édit. Gazier : et qui lui donne. — Trois mots omis à l'impression.
4. *Première rédaction :* ni cajoler par leurs douceurs.
5. *Ibid.*, V, 16.
6. *Homil.* LXXI, *in Matth.*, n. 3.
7. Var. : elle lui montre.
8. Ces trois mots sont soulignés, ce qui signifie ici condamnés. Mais, avec MM. Gandar et Gazier, nous supposons qu'ils ne l'ont été qu'en 1665.

Et pour vous, mes chers Frères, vous qui, écoutant cette accusation, apprenez qu'il y a une corruptrice qui s'efforce de ruiner tout ce qu'il y a de vertu en vous, au nom de Dieu, veillez sur vous-mêmes ; au nom de Dieu, prenez garde de ne point faire votre justice devant les hommes pour en être vus et admirés. « *Attendite*, dit-il [1] : Prenez garde ! » Cet ennemi dont je vous parle ne viendra pas vous attaquer ouvertement : il se glisse comme un serpent, il se coule sous des fleurs et de la verdure, il s'avance à l'ombre de la vertu, pour faire mourir la vertu même. « *Attendite, attendite :* Prenez garde ! » Ha ! qu'il est difficile aux hommes de mépriser la louange des hommes ! Étant nés pour la société, nous sommes nés en quelque [p. 5] sorte les uns pour les autres ; et, par conséquent, qu'il est dangereux que nous ne nous laissions trop chatouiller aux louanges que nous donnent nos semblables !

Saint Augustin, Messieurs, nous représente excellemment ce péril dans le second livre qu'il a fait du sermon de Notre-Seigneur sur la montagne : *Recte vivere*, etc. [2]. *Il est très pernicieux de mal vivre. De bien vivre maintenant et ne vouloir pas que ceux qui nous voient nous en louent, c'est se déclarer leur ennemi, parce que les choses humaines ne sont jamais en un état plus pitoyable que lorsque la bonne vie n'est pas estimée* [3]. Jusques ici, Messieurs, la louange n'a rien que de beau ; mais voyez la suite de ces paroles : « Et donc [4], dit ce grand docteur, si les hommes ne vous louent pas quand vous faites bien, ils sont dans une grande erreur ; et s'ils vous louent, vous êtes vous-même dans un grand péril : *Si ergo inter quos recte vivis te recte viventem non laudaverint, illi in errore sunt ; si autem laudaverint, tu in periculo* [5]. » Vous êtes en effet dans un grand péril, parce que votre amour-propre vous fait aimer naturellement le bruit des louanges, et que votre cœur s'enfle, sans y

1. Var. : * remarquez ces termes (1665).

2. Deforis complète la citation : *Siquidem non recte vivere perniciosum est : recte autem vivere et nolle laudari, quid est aliud quam inimicum esse rebus humanis, quæ utique tanto sunt miseriores, quanto minus placet recta vita hominum ?* (De Serm. Domini in monte, II, 1.)

3. *De Serm. Domini in monte*, lib. II, n. 1.

4. Édit. : Donc... (Voy. *Remarques*, t. VII.)

5. *Ibid.*

penser, en les entendant ; mais vous êtes encore dans un grand péril, parce que non seulement l'amour de vous-même, mais encore la charité de vos frères [1] vous oblige quelquefois, dit saint Augustin, à approuver les louanges que l'on vous donne. Vous faites une grande aumône, vous obligez le public par quelque service considérable : ne vouloir pas qu'on vous loue de cette action, c'est vouloir qu'on soit aveugle ou méconnaissant ; la charité ne le permet pas. Vous devez donc souhaiter, pour l'amour des autres, qu'on loue les bonnes œuvres que Dieu fait en vous. Qui doute que vous ne le deviez, puisque vous devez désirer leur bien? Mais ce que vous devez désirer pour eux, vous devez le craindre pour vous-mêmes : et c'est là qu'est le grand péril, en ce que, devant désirer et craindre la même chose par de différents motifs, Chrétiens, qu'il est dangereux que vous ne preniez aisément le change, qu'en pensant regarder les autres, vous ne vous arrêtiez en vous-même[s] ! « *Attendite :* Prenez garde à vous! » O justes, voici votre péril ; prenez garde que, dans les œuvres de votre justice, les louanges du monde [2] ne vous plaisent trop et qu'elles ne corrompent en vous la vertu.

Et ne me dites pas que vous sentez bien en vous-même[s] que vous ne recherchez pas les louanges, que ce n'est pas l'amour de la vaine gloire qui vous a fait entreprendre cette œuvre excellente. Je veux bien le croire sur votre parole : mais sachez que ce n'est pas là tout votre péril. « Il est assez aisé, dit saint Augustin, de se passer des louanges quand on les refuse ; mais qu'il est difficile de ne s'y plaire pas quand on les donne! *Et si cuiquam facile est laude carere, cum* [p. 6] *denegatur, difficile est ea non delectari, cum offertur* [3]. » Lorsque [4] les louanges se présentent comme d'elles-mêmes, et que, venant ainsi de bonne grâce, je ne sais quoi nous dit dans le cœur que nous les méritons d'autant plus que nous les avons moins recherchées, mes Frères, qu'il est malaisé de n'être pas surpris par cet appât [5] !

1. Var. : l'amour du prochain. — (*De vos frères*, génitif d'objet.)
2. Var. : des hommes.
3. *Epist.* XXII, n. 8.
4. Tout ce beau passage, jusqu'à : *Claritatem ab hominibus non accipio*, est une addition, placée à la fin du 1er point dans le manuscrit. (Voy. f. 173, p. 7.)
5. Ms. : appas.

Mais peut-être que vous croyez[1] que ce n'est pas aussi un si grand crime que de se laisser charmer par ces douceurs innocentes. Qu'entends-je, Chrétiens? que me dites-vous? Quoi! vous n'avez pas encore compris combien l'amour des louanges est contraire à l'amour de la vertu? Si vous n'en avez pas cru l'Évangile, au moins croyez-en le monde même. Ne voyez-vous pas par expérience qu'il refuse les véritables louanges à ceux qui les recherchent avec trop d'ardeur? Pourquoi cela, Messieurs, si ce n'est par un certain sentiment que celui qui aime tant les louanges n'aime pas assez la vertu, qu'il la met au rang des biens que la seule opinion fait valoir, ou du moins qu'il n'en a pas l'estime qu'il doit, puisqu'il ne juge pas qu'elle lui suffise? Ainsi l'empressement qu'il a pour l'honneur fait croire qu'il n'aime pas la vertu, et ensuite le fait paraître indigne de l'honneur même[2]. Que si le monde même le croit de la sorte, quelle doit être la délicatesse d'un chrétien sur le plaisir des louanges? Tremblez, tremblez, Fidèles, et craignez cet ennemi qui vous flatte; ne croyez pas que ce soit assez de ne rechercher pas les louanges : le monde même en a honte, les idolâtres mêmes de l'honneur n'osent pas témoigner qu'ils le recherchent. Le chrétien, mes Frères, doit aller plus loin; c'est une vérité de l'Évangile. Le Fils de Dieu lui apprend que, bien loin de le rechercher, il ne doit pas le recevoir quand on lui offre[3]. Ce n'est pas moi qui le dit; qu'il écoute parler Jésus-Christ lui-même. Il ne se contente pas de[4] nous dire : Je ne recherche[5] pas la gloire des hommes; mais il dit :[6] « Je ne reçois pas la gloire des hommes : *Claritatem* [*ab hominibus non accipio*[7].] » Et si vous trouvez peut-être que ce passage n'est pas assez décisif, en voici un autre qui est plus pressant : « *Clarifica me tu, Pater*[8] : O Père, que ce soit vous qui me glorifiiez; » que ce soit vous, et non pas les hommes. Et s'il vous

1. Var. : direz.
2. Var. : et on croit être bien fondé de lui refuser l'honneur.
3. Plusieurs, en dépit de Vaugelas, omettaient dans ce cas le pronom complément direct.
4. Var. : Jésus, notre modèle et notre exemplaire, ne s'est pas contenté de...
5. Var. : demande.
6. Var. : il a dit.
7. Joan., v, 41.
8. Joan., XVII, 5

reste encore quelque doute, voici qui ne souffre point de réplique : « *Quomodo vos potestis credere, qui gloriam ab invicem accipitis, et gloriam quæ a solo Deo est non quæritis ?*[1] Comment pouvez-vous croire, vous qui recevez de la gloire les uns des autres, et ne recherchez pas la gloire qui est de Dieu seul ? » Ce n'est pas un crime médiocre, puisqu'il nous empêche de croire.

Mais remarquez bien cette opposition : vous recevez la gloire qui vient des hommes, vous ne recherchez pas la gloire qui vient de Dieu. N'est-ce pas[2] nous dire manifestement : Celle-ci doit[3] être désirée, celle-là ne doit pas même être reçue ; il faut rechercher celle-ci quand on ne l'a pas, et refuser l'autre quand on la donne. — Doctrine de l'Évangile, que tu es sévère ! Quoi ! il faut, au milieu des louanges, étouffer cette complaisance secrète qui flatte le cœur si doucement ! Défendez-nous, ô Seigneur, de rechercher cet encens ; mais comment le refuser quand on nous le donne ? — Non, dit-il, ne recevez pas la gloire des hommes. — Mais puis-je m'empêcher de la recevoir ? puis-je contraindre la langue de ceux[4] qui veulent parler en ma faveur ? — Laisse-les discourir à leur fantaisie[5] ; mais ne laisse pas de dire toujours avec Jésus-Christ : « *Claritatem non accipio :* Non, non, je ne reçois pas la gloire des hommes ; » c'est-à-dire je ne la reçois pas en payement, je ne me repais pas de cette fumée. « *Clarifica me tu, Pater :* Que ce soit vous, ô Père céleste [qui me glorifiiez.] » Vaine gloire, qui sollicite[s] mon cœur à écouter tes flatteries, je connais le danger où tu me veux mettre ; tu veux me donner les yeux des hommes, mais c'est pour m'ôter les yeux de Dieu ; tu feins de vouloir me récompenser, mais c'est pour me faire perdre ma récompense. Je l'attends d'un bras plus puissant et d'une main plus opulente ; corruptrice de la vertu, je ne reçois point[6] tes fausses douceurs : ni tes applaudissements, ni ta vaine pompe ne peuvent pas payer mes travaux. « *In Domino laudabitur [anima mea ; audiant*

1. *Ibid.*, v, 44.
2. Var.: C'est-à-dire celle-ci doit..
3. Ms. : celle-là. — Tous les éditeurs corrigent cette distraction.
4. Var. : des hommes.
5. En 1665, Bossuet corrige ainsi cette phrase : * « Laissons-les discourir à leur fantaisie, mais disons toujours avec Jésus-Christ... »
6. Var. : je n'écoute point.

mansueti et lætentur[1] :] Mon âme sera louée en Notre-Seigneur ; que les gens de bien l'entendent, et s'en réjouissent[2]. » Je t'ai convaincue devant Jésus-Christ d'attenter sur l'intégrité de la vertu, c'est assez pour obtenir ta condamnation ; mais je veux te convaincre encore de vouloir donner du crédit au vice : [c'est ma] seconde partie.

Second Point.

[P. 7] Le second chef de l'accusation que j'intente contre l'honneur du monde, c'est de vouloir donner du crédit au vice, en le déguisant aux yeux des hommes. Pour justifier cette accusation, je pose d'abord ce premier principe, que tous ceux qui sont dominés par l'honneur du monde sont toujours infailliblement vicieux. Il m'est bien aisé de vous en convaincre. Le vice, dit saint Thomas[3], vient d'un jugement déréglé : or je soutiens qu'il n'y a rien de plus déréglé que le jugement de ceux de qui nous parlons ; puisque, se proposant l'honneur pour leur but[4], il s'ensuit qu'ils le préfèrent à la vertu même. Et jugez quel égarement[5] ! La vertu est un don de Dieu, et c'est de tous ses dons le plus précieux ; l'honneur est un présent des hommes, encore n'est-ce pas[6] le plus grand. Et vous préférez, ô superbe aveugle, ce médiocre présent des hommes à ce que Dieu donne de plus précieux[7] ! N'est-ce pas avoir le jugement plus que déréglé ? N'y a-t-il pas du trouble et du renversement ? Premièrement, ô honneur du monde, [tu es convaincu,] et[8] tu es convaincu sans réplique, que tu ne peux engendrer que des vicieux.

Mais il faut remarquer, en second lieu, que les vicieux qu'il engendre ne sont pas de ces vicieux abandonnés à toute sorte d'infamies. Un Achab, une Jéza-

1. Ps. XXXIII, 3.
2. Une apostrophe à la vertu venait ici sous la plume de Bossuet, en regard de l'apostrophe à la vaine gloire. Il la sacrifie : « Vertu, je t'aime pour toi-même, je ne laisserai pas corrompre ton intégrité. »
3. IIa IIæ, quæst. LIII, art. 6.
4. Var. : pour leur fin dernière.
5. Var. : dérèglement !
6. Var. : et ce n'est pas.
7. Var. : de plus excellent !
8. Avant M. Gazier, les éditeurs supprimaient (ou omettaient) ce mot. Il suppose manifestement ceux que nous ajoutons entre parenthèses.

bel, dans l'histoire sainte ; un Néron, un Domitien, un Héliogabale dans la profane, c'est folie de leur vouloir donner de la gloire : honorer les vices qui ne sont que [p. 8] vices, qui montrent toute leur laideur[1] sans avoir la moindre teinture d'honnêteté, cela ne se peut[2] : les choses humaines ne sont pas encore si désespérées. Les vices que l'honneur du monde couronne, sont des vices plus honnêtes ; ou plutôt, pour parler plus correctement (car quelle honnêteté dans les vices?), ce sont des vices plus spécieux : il y a quelque apparence de la vertu ; l'honneur, qui était destiné pour la servir, sait de quelle sorte elle s'habille, et il lui dérobe quelques-uns de ses ornements pour en parer[3] le vice qu'il veut établir dans le monde. De quelle sorte cela se fait, quoiqu'il soit assez connu par expérience, je veux le rechercher jusqu'à l'origine, et développer tout au long ce mystère d'iniquité.

Pour cela, remarquez, Messieurs, qu'il y a deux sortes de vertus. L'une est la véritable et la chrétienne, sévère, constante, inflexible, toujours attachée à ses règles et incapable de s'en détourner pour quoi que ce soit. Ce n'est pas là la vertu du monde : il l'honore en passant, il lui donne quelques louanges pour la forme ; mais il ne la pousse pas dans les grands emplois. Elle n'est pas propre aux affaires : il faut quelque chose de plus souple pour ménager la faveur des hommes ; d'ailleurs, elle est trop sérieuse et trop retirée ; et si elle ne s'embarque dans le monde par quelque intrigue, veut-elle qu'on l'aille chercher dans son cabinet? Ne parlez pas au monde de cette vertu.

Il s'en fait une autre à sa mode, plus accommodante et plus douce : une vertu ajustée, non point à la règle, (elle serait trop austère), mais à l'opinion, à l'humeur des hommes. C'est une vertu de commerce : elle prendra bien garde de ne manquer pas toujours de parole, mais il y aura des occasions où elle ne sera point scrupuleuse et saura bien faire sa cour aux dépens d'autrui. C'est la vertu des sages mondains, c'est-à-dire c'est la vertu

1. Bossuet continue par le pluriel cette phrase commencée au singulier.

2. Var. : c'est une entreprise impossible.

3. Var. : couvrir.

de ceux qui n'en ont point, ou plutôt c'est le masque spécieux sous lequel ils cachent leurs vices. Saül donne sa fille Michol à David : il l'a promise à celui qui tuerait le géant Goliath, il faut satisfaire le public et dégager sa parole ; mais il saura bien, dans l'occasion, trouver des prétextes pour la lui ôter [1]. Il chasse les sorciers et les devins de toute l'étendue de son royaume ; mais lui-même, qui les bannit en public, les consultera en secret dans la nécessité de ses affaires [2]. Jéhu, ayant détruit la maison d'Achab suivant le commandement du Seigneur, fait un sacrifice au Dieu vivant de l'idole de Baal et de son temple, et de ses prêtres et de ses prophètes ; il n'en laissa, dit l'Écriture [3], pas un seul en vie. Voilà une belle action ; « mais il marcha néanmoins, dit l'Écriture, dans toutes les voies de Jéroboam ; il conserva ces veaux d'or que ce prince impie avait élevés : *A* [4] *peccatis Jeroboam...., qui peccare fecit Israel, non recessit,* [*nec dereliquit vitulos aureos* [5]] ». Pourquoi ne les détruisait-il pas aussi bien que Baal et son temple? C'est que cela nuisait à ses affaires, et il se souvenait de cette malheureuse politique de Jéroboam : *Si je laisse aller les peuples en Jérusalem pour sacrifier à Dieu dans son temple, ils retourneront aux rois de Juda, qui sont leurs légitimes seigneurs* [6]. Je leur bâtirai [7] ici un autel ; je leur donnerai [8] des dieux qu'ils adorent sans sortir de mon royaume [p. 9] et mettre ma couronne en péril.

Telle est, Messieurs, la vertu du monde ; vertu trompeuse et falsifiée, qui n'a que la couleur [9] et l'apparence. Pourquoi l'a-t-on inventée? Puisqu'on veut être vicieux, que n[e l']est-on sans restriction [10]? *C'est à cause*, dit saint Chrysostome (Hom. II sur les Actes [11],) *que le mal ne peut subsister tout seul : il est ou trop malin ou trop faible ; il faut qu'il soit soutenu par quelque bien, il faut qu'il ait quelque ornement ou quelque*

1. I Reg., XVII, 25 ; XVIII, 27 ; XXV, 44.
2. *Ibid.*, XXVIII, 3, 8.
3. IV Reg., X, 17, 25, 26, 27.
4. Ms. : *Non recessit a peccatis Jeroboam, qui peccare fecit Israel.* — Cité de mémoire, comme de coutume.
5. *Ibid.*, 29.
6. III Reg., XII, 26 et seq.
7. Var. : Faisons-leur.
8. Var. : donnons-leur.
9. Var. : mine.
10. On suit ici M. D. Couvreur (*Revue d'histoire littéraire*, t. II, année 1895, p. 418).
11. *Hom.* II, *in Act. Apost.*, n. 5.

ombre[1] *de la vertu*. Qu'un homme fasse profession de tromper, il ne trompera personne ; que ce voleur tue ses compagnons pour les voler, on le fuira comme une bête farouche. De tels vicieux[2] n'ont pas de crédit, mais il leur est bien aisé de s'en acquérir : pour cela, il n'est pas nécessaire qu'ils se couvrent du masque de la vertu, ni du fard de l'hypocrisie ; le vice peut paraître vice, et pourvu qu'il y ait un peu de mélange, c'est assez pour lui attirer l'honneur du monde. Je veux bien que vous me démentiez, si je ne dis pas la vérité.

Cet homme s'est enrichi par des concussions épouvantables, et il vit dans une avarice sordide, tout le monde le méprise ; mais il tient bonne table, a ses mimes (?)[3] à la ville et à la campagne, cela paraît libéralité, c'est un fort honnête homme, il fait belle dépense du bien d'autrui[4]. Et vous, [vous] vengez par un assassinat, c'est une action indigne et honteuse ; mais ç'a été par[5] un beau combat[6] : quoique les lois vous condamnent, quoique l'Église vous excommunie, il y a quelque montre de courage, le monde vous applaudit et vous couronne malgré les lois et l'Église. Enfin y a-t-il aucun vice que l'honneur du monde ne mette en crédit, si peu

1. Var. : quelque couleur, — quelque petite teinture.

2. Var. : de tels vices n'ont pas de crédit, mais pourvu qu'il y ait un peu de mélange, c'est assez pour attirer l'honneur du monde.

3. Ce mot ne peut guère se lire que *mines*. M. Lebarq donnait *à ses ruines*, pour *à sa ruine ;* ce qui n'est guère satisfaisant. D'après une ingénieuse conjecture de M. A. Croiset, le premier jambage du mot serait un *c* mal formé et une abréviation de la particule *con*, et il faudrait lire : *il tient bonne table, a ses convives à la ville et à la campagne.* Dans l'écriture de Bossuet, les *n*, les *u*, et les *v* se prennent facilement les uns pour les autres ; dans le même volume (f° 4 et 7), il a écrit deux fois *cuiuere* pour *convivere*, mais sans qu'il y ait lieu d'hésiter comme ici sur la nature de la première lettre; d'autre part, ici, la lettre antépénultième ne saurait être autre chose qu'un *n*. M. Rébelliau imprime : *il tient bonne table à ses mines à la ville et à la campagne*, c'est-à-dire il donne des réceptions de parade, espèces de comédies, où il joue le rôle d' « honnête homme » et de « magnifique ». Mais cette interprétation ne le satisfait pas pleinement, et il conjecture une transposition de mots, pour *il tient bonne mine à ses tables ;* et il nous apprend qu'au XVIIe siècle, *tenir bonne mine*, c'était faire beau semblant. (Cf. Ph. Monet, *Inventaire des deux langues française et latine*, 1635.) Le mot de l'autographe ne peut donner, comme on l'a conjecturé, *intimes* ou *invités*. Peut-être est-il dû à une distraction de Bossuet, et faut-il lire *mimes ?*

4. En face de cette phrase, Bossuet a commencé, sans l'achever, une addition interlinéaire : « Je ne m'étonne pas, Chrétiens, que le vice impose à la vue des hommes en prenant... »

5. Var. : vous avez fait...

6. Var. : duel.

qu'il ait de soin de se contrefaire? L'impudicité même, c'est-à-dire l'infamie et la honte[1] même, que l'on appelle brutalité quand elle court ouvertement à la débauche, si peu qu'elle s'étudie à se ménager, à se couvrir des belles couleurs de fidélité, de discrétion, de douceur, de persévérance, ne va-t-elle pas la tête levée? ne semble-t-elle pas digne des héros? ne perd-elle pas[2] son nom d'impudicité pour s'appeler politesse[3] et galanterie? Eh quoi! cette légère teinture a imposé si facilement aux yeux des hommes? Ne fallait-il que ce peu de mélange pour faire changer de nom aux choses et mériter de l'honneur à ce qui est en effet si digne d'opprobre? Non, il n'en faut pas davantage : je m'en étonnais au commencement ; mais ma surprise est bientôt cessée, après que j'ai eu médité[4] que ceux qui ne se connaissent point en pierreries sont trompés par le moindre éclat, et que le monde se connaît si peu en vertu, que la moindre apparence éblouit sa vue : de sorte qu'il n'est rien de si aisé à l'honneur du monde que de donner du crédit au vice.

Cependant le pécheur triomphe à son aise, et jouit de la réputation publique. Que s'il est troublé en sa conscience[5] par les reproches qu'elle lui fait, [et] se dénie à lui-même l'honneur que tout le monde lui donne à l'envi, voici un prompt remède à ce mal. Accourez ici, troupe de flatteurs, venez en foule à sa table, venez faire retentir à ses oreilles le bruit de sa réputation si bien établie : voici le dernier effort de l'honneur du monde [p. 10] [pour donner du] crédit au vice. Après avoir trompé tout le monde, il faut que le pécheur s'admire lui-même ; car ces flatteurs industrieux, âmes vénales et prostituées, savent qu'il y a en lui un flatteur secret qui ne cesse de lui applaudir au dedans : ces flatteurs qui sont au dehors s'accordent[6] avec celui qui parle au dedans et qui a le secret de se faire entendre à toute heure : ils étudient ses sentiments, et le pren-

1. Var. : la honte et l'infamie.
2. Var. : ne quitte-t-elle pas... ?
3. Var. : gentillesse.
4. Édit. Gazier : que j'ai su. *Var.:* médité. — *Su* est, je crois, une erreur de lecture. L'*s* appartient à un mot effacé (*surprendre*), immédiatement au-dessous.
5. Var. : Que si sa conscience le trouble.
6. Var. : Ils s'accordent avec lui, ils étudient...

nent si dextrement par son faible, qu'ils le font demeurer d'accord de tout ce qu'ils disent. Ce pécheur ne se regarde plus[1] dans sa conscience, où il voit trop clairement sa laideur ; il n'aime que ce miroir qui le flatte, et, pour parler avec saint Grégoire, « s'oubliant de ce qu'il est en lui-même, il se va chercher dans les discours des autres, et s'imagine[2] être tel que la flatterie le représente : *Oblitus sui, in voces se spargit alienas, talemque se credit qualem se foris audit*[3]. » Certainement Dieu s'en vengera, et voici quelle sera sa vengeance : il fera taire tous les flatteurs, et il abandonnera le pécheur superbe aux reproches de sa conscience.

Jugez, jugez, Seigneur, l'honneur du monde, qui fait que le vice plaît aux autres, qui fait même que le vice se plaît à lui-même. Vous le ferez, je le sais bien, et viendra le jour de son jugement. En ce jour, il arrivera ce que dit le prophète Isaïe : *Cessavit gaudium tympanorum, quievit sonitus lætantium, conticuit dulcedo citharæ*[4] : Enfin il est cessé, le bruit de ces applaudissements ; ils se sont tus, ils se sont tus et ils sont devenus muets, ceux qui semblaient si joyeux en célébrant vos louanges et dont les continuelles acclamations faisaient résonner à vos oreilles une musique si agréable. Quel sera ce changement, Chrétiens ; et combien se trouveront étonnés ces hommes accoutumés aux louanges, lorsqu'il n'y aura plus pour eux de flatteurs ! L'Époux paraîtra[5] inopinément ; les cinq vierges qui ont de l'huile viendront avec leurs lampes allumées : leurs bonnes œuvres brilleront devant Dieu et devant les hommes ; et Jésus, en qui elles[6] mettaient toute leur gloire, commencera à les louer devant son Père céleste. Que ferez-vous alors, vierges folles, qui n'avez point d'huile et qui en demandez aux autres ; à qui il n'est point dû de louanges, et qui en voulez avoir d'empruntées ? En vain vous vous écrierez : « Hé ! donnez-nous de votre huile : *Date* [*nobis de oleo vestro*][7] » ; nous désirons aussi les louanges, nous voudrions bien aussi

1. Var. : Il ne se regarde plus.
2. Var. : s'imaginant.
3. *Pastor.*, part. II, cap. VI. — Ms. : *talemque se intus credit qualem foris audit.*
4. Is., XXIV, 8.
5. Var. : viendra.
6. Ms. : ils.
7. Matth., XXV, 8.

être célébré[es] [1] par cette bouche divine qui vous loue avec tant de force. Et il vous sera répondu : Qui êtes-vous? « On ne vous connaît pas : *Nescio vos* [2]. » — Mais je suis cet homme si chéri, auquel tout le grand monde applaudissait, et qui était si bien reçu dans toutes les compagnies. — On ne sait pas ici qui vous êtes, et on se moquera de vous en disant : *Ite, ite potius ad vendentes, et emite vobis* [3] : Allez, allez-vous-en à vos flatteurs, à ces âmes [4] mercenaires qui vendent des louanges aux fous et qui vous ont autrefois tant donné d'encens : qu'ils vous en vendent encore ! Quoi ! ils ne parlent plus en votre faveur ! Au contraire, se voyant justement damnés pour avoir autorisé vos crimes, ils s'élèvent [5] maintenant contre vous.

Vous-même, qui étiez le premier de tous vos flatteurs, vous détestez votre vie, vous maudissez toutes vos actions ; toute la honte de vos perfidies, toute l'injustice de vos rapines, toute l'infamie de vos adultères sera éternellement devant vos yeux. Qu'est donc devenu cet honneur du monde qui palliait si bien tous vos crimes? Il s'en est allé en fumée. O que ton règne était court, ô honneur du monde ! Que je me moque de ta vaine pompe et de ton triomphe d'un jour ! Que tu sais mal déguiser les vices, puisque tu ne peux empêcher qu'ils ne soient bientôt reconnus à ce tribunal devant lequel je t'accuse ! [p. 11] Après avoir poursuivi mon accusation, je demande maintenant sentence : tu n'auras point de faveur en ce jugement, parce que, outre que tes crimes sont inexcusables, tu as encore entrepris sur les droits de celui qui y préside, pour en revêtir ses créatures : c'est ma dernière partie [6].

1. Ms. : célébré.
2. Matth., 12.
3. *Ibid.*, 9.
4. Var. : langues.
5. Peut-être faut-il lire : se levent.
6. Au lieu de cette énergique transition, l'orateur avait d'abord écrit ces deux phrases, dont il a eu raison de ne pas se contenter : « C'est ce que j'avais à dire touchant la seconde partie. Mais il est temps de passer au troisième [chef] de l'accusation que j'ai entreprise, et de faire voir l'attentat qu'ose faire l'honneur du monde sur la souveraineté de Dieu même ; c'est par où je m'en vais conclure. »

Troisième Point.

Comme tout le bien appartient à Dieu et que l'homme n'est rien de lui-même, il est assuré, Chrétiens, qu'on ne peut rien aussi attribuer à l'homme sans entreprendre [1] sur les droits de Dieu et sur son domaine souverain. Cette seule proposition, dont la vérité est si connue, suffit pour justifier ce que j'avance, que le plus grand attentat de l'honneur du monde, c'est de vouloir ôter à Dieu ce qui lui est dû, pour en revêtir la créature. En effet, si l'honneur du monde se contentait seulement de nous représenter nos avantages, pour nous en glorifier en Notre-Seigneur et lui en rendre nos actions de grâces, nous ne l'appellerions pas l'honneur du monde et nous ne craindrions pas de lui donner place parmi les vertus chrétiennes. Mais l'homme qui veut qu'on le flatte ne peut entrer dans ce sentiment : il croit qu'on le dépouille de ses biens quand on l'oblige de les attribuer à une autre cause ; et les louanges ne lui sont jamais assez agréables, s'il n'a de la complaisance en lui-même et s'il ne dit en son cœur : C'est moi qui l'ai fait.

Quoiqu'il ne soit pas possible d'exprimer assez combien cette entreprise est audacieuse, il nous en faut néanmoins former quelque idée par un raisonnement de saint Fulgence. Ce grand évêque nous dit que l'homme s'élève contre Dieu en deux manières : ou en faisant ce que Dieu condamne, ou en s'attribuant ce que Dieu donne. Vous faites ce que Dieu condamne, quand vous usez mal de ses créatures ; vous vous attribuez ce que Dieu donne, quand vous présumez de vous-même [2]. Sans doute ces deux entreprises sont bien criminelles ; mais il est aisé de comprendre que la dernière est sans comparaison la plus insolente : et encore qu'en quelque manière que l'homme abuse des dons de son Dieu, on ne puisse assez blâmer son audace, elle est néanmoins beaucoup plus énorme [3] lorsqu'il s'en attribue le domaine [4] que lorsqu'il en corrompt seulement l'usage.

1. Var. : qu'on n'entreprenne. (1665).
2. Var. : de vos propres forces.
3. Var. : beaucoup plus * extrême
4. Var. : * la propriété (1665).

C'est pourquoi saint Fulgence a raison de dire : « *Detestabilis est cordis humani superbia, qua facit homo quod Deus in hominibus damnat ; sed illa detestabilior, qua sibi tribuit homo quod Deus hominibus donat* [1] : A la vérité, dit ce grand docteur, c'est un orgueil détestable [2] de faire [3] ce que Dieu défend, mais c'est une audace beaucoup plus étrange [4] de s'attribuer ce que Dieu donne. » Pourquoi? Le premier est une action d'un sujet rebelle qui désobéit à son souverain, et le second est un attentat contre sa personne et une entreprise sur son trône ; et si par le premier crime on tâche de se soustraire de son empire, on s'efforce par le second à se rendre en quelque façon son égal, en s'attribuant sa puissance.

Peut-être que vous croirez qu'une entreprise si folle ne se rencontre que rarement parmi les hommes,et qu'ils ne sont pas encore si extravagants que de vouloir s'égaler à Dieu ; mais il faut aujourd'hui vous désabuser. Oui, oui, Messieurs, il le faut dire [5], que ce crime, [p. 12] à notre honte, n'est que trop commun. Depuis que nos premiers parents ont si volontiers prêté l'oreille à cette dangereuse flatterie : *Vous serez comme des dieux*[6], il n'est que trop véritable que nous voulons tous être de petits dieux, que nous nous attribuons tout à nous-mêmes, que nous tendons naturellement à l'indépendance [7]. Écoutez, en effet, mes Frères, en quels termes le Saint-Esprit parle au roi de Tyr, et en sa personne à tous les superbes. Voici ce qu'a dit le Seigneur : « Ton cœur s'est élevé, et tu as dit : Je suis un dieu : *Elevatum est cor tuum, et dixisti : Deus ego sum* [8]. » Est-il possible, Messieurs, qu'un homme s'oublie jusques à ce point, et qu'il dise en lui-même : Je suis un dieu? Non,

1. *Epist.* VI *ad Theod.*, cap. VIII. — Ms. : *longe detestabilior*...

2. Var. : * encore que ce soit un orgueil damnable (1665).

3. Var. : * de mépriser ce que Dieu commande (1665).

4. Var. : * bien plus criminelle (1065).

5. *Première rédaction* : il est véritable que ce crime...

6. Gen., III, 5.

7. En 1665, Bossuet écrit en haut de la p. 12 (f. 184, v°) ce canevas ou ce résumé : * « *3e point.* Représenter comme l'homme veut se remplir de soi-même, s'adorer soi-même, etc. *Quasi cor dei :* se faire un dieu à soi-même, et ensuite être adoré de tout le monde, applaudi, servi ; que ses pensées soi[ent] la règle de tous les autres, qu'on en passe (*Gandar:* fasse) *à son mot* de toutes choses ; nulle contradiction, etc. »

8. Ezech., XXVIII, 2.

cela ne se dit pas si ouvertement : nous voudrions bien le pouvoir dire, mais notre mortalité ne le permet pas. Comment donc disons-nous : je suis un dieu? Les paroles suivantes nous le font entendre : « C'est, dit-il, que tu as mis ton cœur comme le cœur d'un dieu : *Dedisti cor tuum quasi cor dei*[1]. » Qu'il y a de sens dans cette parole, si nous le pouvions développer !

Tâchons de le faire, et disons que comme Dieu est le principe universel et le centre commun de toutes choses, comme il est, dit un ancien, le trésor de l'être, et possède tout en lui-même dans l'infinité de sa nature, il doit être plein de lui-même, il ne doit penser qu'à lui-même, il ne doit s'occuper que de lui-même. Il vous sied bien, ô Roi des siècles ! d'avoir ainsi le cœur rempli de vous-même, ô source de toutes choses ! ô centre[2]... [ô trésor de l'être] ! Mais le cœur de la créature doit être composé[3] d'une autre sorte : elle n'est qu'un ruisseau qui doit remonter à sa source ; elle ne possède rien en elle-même, et elle n'est riche que dans sa cause ; elle n'est rien en elle-même, et elle ne se doit chercher que dans son principe. Superbe, tu ne peux entrer dans cette pensée ; tu n'es qu'une vile créature, et tu te fais le cœur d'un dieu : *Dedisti cor tuum quasi cor dei;* tu cherche[s] ton honneur en toi, tu ne te remplis que de toi-même.

En effet, jugeons-nous, Messieurs, et ne nous flattons point dans notre orgueil. Cet homme rare et éloquent, qui règne dans un conseil et ramène tous les esprits par ses discours, lorsqu'il ne remonte point à la cause et qu'il croit que son éloquence[4], et non la main de Dieu, a tourné les cœurs, ne lui dit-il pas tacitement : « Nos lèvres sont de nous-mêmes : *Labia nostra a nobis sunt*[5] ?» Et celui qui, ayant achevé de grandes affaires, au milieu des applaudissements qui l'environnent, ne rend pas à Dieu l'honneur qu'il lui doit, ne dit-il pas en son cœur : « C'est ma main, c'est ma main, et non le Seigneur,

1. Ezech., XXVIII, 2.
2. Ms. : ô centre, etc. — Ces mots, ainsi que l'exclamation qui précède sont en surcharge, entre les lignes : Bossuet n'a ni la place, ni peut-être le temps de les achever. Mais évidemment il revient aux idées énoncées dans la phrase précédente.
3. *Disposé, arrangé* (Voy. *Remarques*, t. VII).
4. Var. : son raisonnement.
5. Ps. XI, 5.

qui a fait cette œuvre : *Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit hæc omnia*[1] ? » Et celui qui, par son adresse et par son intrigue, a établi enfin sa fortune, et ne fait pas de réflexion sur la main de Dieu qui l'a conduit, ne dit-il pas avec Pharaon : « *Meus est fluvius, et ego feci memetipsum*[2] : Tout cela est à moi, c'est le fruit de mon industrie, et je me suis fait moi-même ? » Voyez donc que l'honneur du monde nous fait tout attribuer à nous-mêmes et nous érige enfin en de petits dieux.

Eh bien[3] ô superbe ! ô petit dieu ! voici, voici le grand Dieu vivant qui s'abaisse pour te confondre. L'homme se fait Dieu par orgueil, Dieu se fait homme par humilité ; l'homme s'attribue faussement ce qui est à Dieu, et Dieu, pour lui [p. 13] apprendre à s'humilier, prend véritablement ce qui est à l'homme. Voilà le remède de l'insolence, voilà la confusion de l'honneur du monde. Je l'ai accusé devant ce Dieu-Homme, devant ce Dieu humilié ; vous avez ouï l'accusation, écoutez maintenant la sentence. Il ne la prononcera point par sa parole ; c'est assez de le voir, pour juger que l'honneur du monde a perdu sa cause. Il condamne le jugement des hommes ; nouvelle manière de les condamner : Jésus-Christ ne les condamne qu'en les laissant juger de lui-même ; et ayant rendu[4] sur sa personne un jugement très inique, il a infirmé[5] à jamais toutes leurs sentences. Désabusez-vous pour toujours des hommes et de l'estime que vous faites de leur jugement, en voyant[6] ce qu'ils ont jugé de Jésus-Christ. Tout le monde généralement en a mal jugé : c'est-à-dire les grands et les petits, les Juifs et les Romains, le peuple de Dieu et les idolâtres, les savants et les ignorants, les prêtres et le peuple, ses amis et ses ennemis, ses persécuteurs et ses disciples. Tout ce qu'il peut jamais y avoir

1. Deut., XXXII, 27.
2. Ezech., XXIX, 3.
3. Ms. : Et bien.
4. *C'est-à-dire* parce qu'ils ont rendu..., il *(ce jugement)* a infirmé...
5. Édit. classiques : il a *déshonoré et* infirmé... Curieuse faute de lecture. Ce sont en effet les mots *des hommes et*, surcharge de la phrase suivante, qu'on a interprétés ainsi, et joints à la présente addition interlinéaire.
6. Var. : * le plus inique jugement qui fût jamais ; l'excès de cette iniquité a infirmé pour jamais toutes leurs sentences (1665).

de fol [1] et d'extravagant, de changeant et de variable, de malicieux et de criminel [2], de dépravé et de corrompu dans [3] les jugements les plus déréglés, Jésus-Christ l'a voulu subir ; et, pour vous désabuser à jamais de toutes les bizarreries de l'opinion, il ne s'en est épargné aucune.

Voulez-vous voir, avant toutes choses, la diversité prodigieuse des sentiments? Écoutez tous les murmures du peuple dans le seul chapitre VII de l'évangile de saint Jean [4]. C'est un prophète ; ce n'en est pas un. — C'est un homme de Dieu ; c'est un séducteur. — C'est le Christ ; il est possédé du malin esprit. — Qui est cet homme? d'où est-il venu? où a-t-il appris tout ce qu'il nous dit? « *Dissensio itaque facta est in turba propter eum :* O Jésus, Dieu de paix et de vérité, il y eut sur votre sujet une grande dissension parmi le peuple ! »

Voulez-vous voir la bizarrerie qui ne se contente de rien? Jean-Baptiste est venu, retiré du monde, menant une vie rigoureuse, et on a dit : *C'est un démoniaque* [5]. Le Fils de l'homme est venu, mangeant et conversant avec les hommes, et on a dit encore : *C'est un démoniaque* [6]. Entreprenez de contenter ces esprits mal faits !

Voulez-vous voir, Messieurs, un désir opiniâtre de le contredire? Quand il ne se dit pas le Fils de Dieu, ils le pressent violemment pour le dire : *Si tu es Christus, dic nobis palam* [7] ; et, après qu'il le leur a dit, ils prennent des pierres pour le lapider [8]. — Une malice obstinée, qui, étant convaincue, ne veut pas se rendre? Il est vrai [9], il chasse les malins esprits ; mais *c'est au nom de Béelzébub, qui en est le prince* [10]. — Une humeur fâcheuse et contrariante, qui cherche à reprendre dans les moindres choses? Quel homme est-ce ci? *ses disciples ne [se] lavent pas* [11] *les mains* [12]. — Qui tourne les plus grandes en un mauvais sens? *C'est un méchant qui*

1. Var. : d'insensé (1665, ou même plus tard).
2. Var. : * d'injuste (1665, ou plus tard).
3. Var. : * d'aveugle et de précipité (1665, ou plus tard).
4. Vers. 12 et seq.
5. Matth., XI, 18.
6. Joan., VIII, 43.
7. Joan., X, 24.
8. Var. : pour l'en accabler.
9. Var. : il est vrai, * nous ne pouvons le nier (1665).
10. Luc., XI, 15.
11. Var. : les mains * devant le repas (1665).
12. Matth., XV, 2.

ne garde pas le sabbat [1] ; il a délivré un démoniaque, il a guéri un paralytique, il a éclairé un aveugle le jour du repos !

Mais ce que je vous prie le plus de considérer dans les jugements des hommes, [c'est] ce changement soudain et précipité qui les fait passer en si peu de temps aux extrémités opposées. Ils courent au-devant du Sauveur pour le saluer par des cris de réjouissance ; ils courent après lui pour le charger d'imprécations. *Vive le Fils de David* [2] ! — *Qu'il meure ! qu'il meure !* [p. 14] *qu'on le crucifie* [3] ! — *Béni soit le roi d'Israël* [4] ! — *Nous n'avons point de roi que César* [5] ! — Donnez des palmes et des rameaux verts, qu'on cherche des fleurs de tous côtés pour les semer sur son passage. — Donnez des épines pour percer sa tête, et un bois infâme pour l'y attacher ! Tout cela se fait en moins de huit jours ; et, pour comble d'indignité, pour une marque éternelle du jugement dépravé des hommes, la [6] comparaison [6] la plus injuste, la préférence la plus aveugle : *Lequel des deux voulez-vous, Jésus ou Barabbas* [7], le Sauveur ou un voleur, l'auteur de la vie ou un meurtrier ? — et la préférence la plus injuste : *Non hunc, sed Barabbam : Qu'on l'ôte, qu'on le crucifie !* Nous voulons qu'on délivre le meurtrier, et qu'on mette à mort l'auteur de la vie !

Après cela [8], mes Frères, entendrons-nous encore des chrétiens nous battre incessamment les oreilles par cette belle raison : Que dira le monde ? que deviendra ma réputation [9] ? On me méprisera, si je ne me venge ; je veux soutenir mon honneur, il m'est plus cher que mes biens, il m'est plus cher même que ma vie. Tous ces beaux raisonnements, par lesquels vous croyez pallier vos crimes, ne sont que de vaines subtilités, et rien ne nous est plus aisé que de les détruire ; mais je ne

1. Joan., IX, 16.
2. Matth., XXI, 9.
3. Joan., XIX, 15.
4. *Ibid.*, XII, 13.
5. Joan., XIX, 15.
6. Ms. : de la comparaison. — Tous les éditeurs regardent ce *de* comme une inadvertance, et le suppriment avec raison..
7. Matth., XXVII, 17 ; Joan., XVIII, 40.
8. Cette péroraison fut remplacée en chaire par celle qui est indiquée dans l'allocution à Condé. Étant rapportée en style indirect, celle-ci ne peut être introduite dans le discours.
9. Var. : mon honneur ?

daignerais [1] seulement les écouter. Venez, venez les dire au Fils de Dieu crucifié ; venez vanter votre honneur du monde à la face de ce Dieu rassasié, soûlé d'opprobres ; osez lui soutenir qu'il a tort d'avoir pris si peu de soin de plaire aux hommes, ou qu'il a été bien malheureux de n'avoir pu mériter leur approbation ! C'est ce que nous avons à dire aux idolâtres de l'honneur du monde ; et si l'image de Jésus-Christ attaché à un bois infâme ne persuade pas leur orgueil, taisons-nous, taisons-nous, et n'espérons jamais de pouvoir persuader par nos discours ceux qui auront méprisé un si grand exemple. Que si nous croyons en Jésus-Christ, « sortons, sortons avec lui, portant sur nous-mêmes son opprobre : *Exeamus igitur ad eum extra castra, improperium [ejus portantes* [2]]. » Si le monde nous le [3] refuse, donnons-nous-le à nous-mêmes ; reprochons-nous à nous-mêmes nos dérèglements et la honte de notre vie, et participons comme nous pouvons à la honte de Jésus-Christ, pour participer à sa gloire. *Amen.*

Compliment adressé au prince de Condé [4].

Le jour que Monsieur le Prince me vint entendre, je parlais du mépris de l'honneur du monde ; et sur cela, après avoir fait ma division, je lui dis qu'à la vérité, je ne serais pas sans appréhension de condamner devant lui la gloire du monde dont je le voyais si environné, n'était que je savais qu'autant qu'il avait de grandes qualités pour la mériter, autant avait-il de lumières pour en connaître le faible : qu'il fût grand prince, grand génie, grand capitaine, digne de tous ces titres et grand par-dessus tous ces titres, je le reconnaissais avec les autres ; mais que toutes ces grandeurs, qui avaient tant d'éclat devant les hommes, devaient être anéanties devant Dieu ; que je ne pouvais cependant m'empêcher de lui dire que je voyais toute la France réjouie de recevoir tout ensemble la paix et S. A. S., parce qu'elle avait dans l'une une tranquillité assurée, et dans l'autre un rempart invincible ; et que nonobstant la surprise de sa présence imprévue, les paroles ne me manqueraient pas sur

1. Voy. *Remarques*, au t. VII (*Négatives*, 1°).
2. Hebr., XIII, 13.— Ms.: *cum illo extra*...
3. Ms. : nous *les* refuse, donnons-nous-les... — Bossuet oublie qu'il vient d'écrire *son opprobre*, au singulier, pour traduire, selon son habitude, le plus littéralement, c'est-à-dire le plus respectueusement possible.
4. Note autographe (f. 167-188) jointe par l'auteur à son discours, mais un peu plus tard.

un sujet si auguste, n'était que, me souvenant au nom de qui je parlais, j'aimais mieux abattre aux pieds de Jésus-Christ les grandeurs du monde que de les admirer plus longtemps en sa personne.

En finissant mon discours, le sujet m'ayant conduit à faire une forte réflexion sur les changements précipités de l'honneur et de la gloire du monde, je lui dis qu'encore que ces grandes révolutions menaçassent les fortunes les plus éminentes, j'osais espérer néanmoins qu'elles ne regardaient ni la personne ni la maison de S. A.; que Dieu regardait d'un œil trop propice le sang de nos rois et la postérité de saint Louis; que nous verrions ce jeune prince, son fils [1], croître avec la bénédiction de Dieu et des hommes; qu'il serait l'amour de son roi et les délices du peuple, pourvu que la piété crût avec lui et qu'il se souvînt qu'il était sorti de saint Louis, non pour se glorifier de sa naissance, mais pour imiter l'exemple de sa sainte vie. — V. A., dis-je alors à Monsieur le Prince, ne manquera pas de l'y exciter et par ses paroles et par ses exemples; et il faut qu'il apprenne d'elle que les deux appuis des grands princes sont la piété et la justice. — Je conclus enfin que, se tenant fortement lui-même à ces deux appuis, je prévoyais qu'il serait désormais le bras droit de notre monarque, et que toute l'Europe le regarderait comme l'ornement de son siècle; mais néanmoins que, méditant en moi-même la fragilité des choses humaines, qu'il était si digne de sa grande âme d'avoir toujours présente à l'esprit, je souhaitais à S. A. une gloire plus solide que celle que les hommes admirent, une grandeur plus assurée que celle qui dépend de la fortune [2], une immortalité mieux établie que celle que nous promet l'histoire [3], et enfin une espérance mieux appuyée que celle dont le monde nous flatte, qui est celle de la félicité éternelle.

1. Henri-Jules de Bourbon.

2. *Première rédaction* (en partie effacée) : *que* la fortune *donne*. — Les mots *qui dépend de* sont une correction plus récente. L'auteur s'est relu, et, ce semble, après 1665. Serait-ce avant d'écrire l'oraison funèbre de Condé (1687)? Il n'avait pas à rougir de cette page : n'y déclarait-il pas déjà que « les deux appuis des grands princes sont la piété et la justice, » comme il prononcera alors que « la piété est le tout de l'homme ? »

3. Var. : que promet l'histoire. — *Nous*, ajouté plus tard.

CARÊME DES MINIMES.

POUR LE VENDREDI SAINT.

26 mars 1660.

Voici une œuvre [1] puissante et pathétique. Les délicats la trouvent, il est vrai, entachée de rudesse et de trivialité. Pour expliquer ce caractère « suranné et juvénile, » qu'il relève dans le Carême des Minimes, M. Gandar suppose que l'auteur aurait eu sous les yeux un autre Carême autrefois composé par lui en province. Il n'est pas besoin de se reporter à cette station imaginaire. Bossuet lui-même ne la connaissait pas, puisque, à ses yeux, les expressions *Carême des Minimes* et *Premier carême* étaient synonymes [2]. Remarquons plutôt, pour réduire à sa juste valeur une imperfection dont les lecteurs chrétiens ne seront guère offusqués, que, dans une église qui n'était pas exclusivement le rendez-vous des courtisans, notre orateur aime à conserver à sa prédication une forme à la fois savante et populaire ; on l'a vue telle dans les discours précédents, et peut-être convenait-elle plus encore à ce sujet qu'à tous les autres.

Il est vrai, du reste, et nous ne faisons aucune difficulté de l'admettre, que les exigences des auditoires d'élite amèneront bientôt notre orateur à éliminer des expressions familières jusqu'à l'excès, sinon en elles-mêmes, du moins par rapport aux beaux-esprits et au beau monde, dont il ne faut pas irriter inutilement la nerveuse susceptibilité.

Le sommaire de ce discours ne nous est pas parvenu.

Posuit [3] *Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum.*

Dieu a mis en lui seul l'iniquité de nous tous. (*Is.*, LIII, 6.)

Il n'appartient [4] qu'à Dieu de nous parler de ses grandeurs ; il n'appartient qu'à Dieu de nous parler aussi de

1. Ms. fr. 12823, f. 269-279.

2. Le premier dimanche et le jour de Pâques nous présentent bien un ancien sermon, dont Bossuet s'inspire pour sa rédaction nouvelle ; mais ils ne sont pas de même date. Il est probable, néanmoins, que Bossuet ne prêchait pas la Passion pour la première fois en 1660 ; mais la composition primitive, s'il en avait une sur ce sujet, ne faisait point partie d'une station.

3. Ce texte est écrit, f. 270, en tête du second exorde : on sait que c'était par là que Bossuet commençait sa composition.

4. F. 269.

ses bassesses. Pour parler des grandeurs de Dieu, nous ne pouvons jamais avoir des conceptions assez hautes; pour parler de ses humiliations, nous n'oserions jamais en avoir des pensées assez basses[1] : et dans l'une et dans l'autre de ces deux choses, il faut que Dieu nous prescrive jusques où nous devons porter la hardiesse de nos expressions. C'est en suivant cette règle, que je considère aujourd'hui le divin Jésus comme chargé et convaincu de plus de péchés que les plus grands criminels[2] du monde. Le prophète Isaïe l'a dit dans mon texte; et c'est pourquoi, parlant du Sauveur : « Nous l'avons vu, dit-il, comme un lépreux : *Et nos putavimus eum quasi leprosum*[3] »; c'est-à-dire non seulement comme un homme tout couvert de plaies, mais encore comme un homme tout couvert de crimes, dont la lèpre était la figure. O saint et divin lépreux! ô juste et innocent accablé de crimes! je vous regarderai dans tout ce discours courbé et humilié sous ce poids honteux, dont vous n'avez été déchargé qu'en payant[4] la peine qui leur était due.

C'est sur vous, ô croix salutaire, ô arbre[5] autrefois infâme et maintenant adorable, c'est sur vous qu'il a payé toute cette dette : c'est vous qui portez le prix de notre salut[6] ; c'est vous qui nous donnez le fruit de vie. O croix ! aujourd'hui l'objet [des adorations] de toute l'Église, que ne puis-je vous imprimer dans tous les cœurs! remplissez-moi de grandes idées des humiliations de Jésus; et afin que je puisse mieux prêcher ses ignominies, souffrez auparavant que je les adore, en me prosternant devant vous et disant : *O crux* [, *ave*]...!

[P. 1] La plus douce consolation d'un homme de bien affligé, c'est la pensée de son innocence; et parmi les maux qui l'accablent, au milieu des méchants qui le persécutent, sa conscience lui est un asile. C'est, mes Frères, ce sentiment qui soutenait la constance des saints

1. Var. : nous n'en oserions avoir d'assez basses.

2. Var. : de plus de crimes que les grands malfaiteurs.

3. Is., LIII, 4. — Ms. : *Vidimus eum tanquam leprosum*.

4. Var. : portant.

5. Var. : ô croix, autrefois infâme.

6. Bossuet s'inspire de l'hymne *Vexilla regis*, où l'on dit à la croix :
Beata cujus brachiis
Pretium pependit sæculi.

martyrs; et dans ces tourments inouïs qu'une fureur ingénieuse inventait contre eux, quand ils méditaient en eux-mêmes qu'ils souffraient comme chrétiens, c'est-à-dire comme saints et comme innocents, ce souvenir[1] charmait leurs douleurs, et répandait dans leurs cœurs et sur leurs visages une sainte et divine joie.

Jésus, l'innocent Jésus, n'a pas joui de cette douceur dans sa Passion; et ce qui a été donné à tant de martyrs[2], a manqué au Roi des martyrs. Il est mort, il est mort, et on lui a, pour ainsi dire, peu à peu arraché sa vie[3] avec des violences incroyables; et, parmi tant de honte et tant de tourments, il ne lui est pas permis de se plaindre ni même de penser en sa conscience qu'on le traite[4] avec injustice. Il est vrai qu'il est innocent à l'égard des hommes; mais que lui sert de le reconnaître, puisque son Père, d'où il espérait sa consolation, le regarde lui-même comme un criminel? C'est Dieu même qui a mis sur Jésus-Christ seul les iniquités de tous les hommes. Le voilà, cet innocent, cet Agneau sans tache, devenu tout à coup ce bouc d'abomination chargé des crimes, des impiétés, des blasphèmes de tous les hommes. Ce n'est plus ce Jésus qui disait autrefois si assurément : *Qui de vous me reprendra de péché*[5]? Il n'ose plus parler de son innocence : il est tout honteux devant son Père. Il se plaint d'être abandonné; mais, au milieu de ces plaintes, il est contraint de confesser que cet abandonnement est très équitable. Vous me délaissez, ô mon Dieu! hé! mes péchés l'ont bien mérité : *Longe a salute mea verba [delictorum meorum]*[6]. C'est en vain que je vous prie de me regarder; les crimes dont je suis chargé ne permettent pas que vous m'épargniez : *Longe a salute mea*. Frappez, frappez sur ce criminel; punissez les péchés des hommes[7], qui sont véritablement devenus les miens. Ne croyez pas, mes Frères, que ce soit ici une vaine idée : non, le mystère de notre salut n'est pas une fiction; le délaissement de Jésus-Christ n'est pas une invention agréable : cet abandonnement

1. Édit. : ce *doux* souvenir... — Souligné, c'est-à-dire ici effacé.
2. Var. : à tous les martyrs.
3. Var. : la vie.
4. Var. : qu'on traite son innocence.
5. Joan., VIII, 46.
6. Ps. XXI, 1.
7. Var. : mes péchés, c'est-à-dire les péchés des...

est effectif; et si vous voulez être convaincus qu'il est traité véritablement comme un criminel, prêtez seulement l'oreille au récit de sa Passion douloureuse.

Le pécheur a mérité par son crime d'être livré aux mains de trois sortes d'ennemis. Le premier ennemi, c'est lui-même; son premier bourreau, c'est sa conscience. *Torqueatur necesse est, sibi seipso tormento*, dit saint Augustin [1]... Ce n'est pas assez de lui-même : il faut, en second lieu, Chrétiens, que les autres créatures soient employées pour venger l'injure de leur Créateur. Mais le comble de sa misère, c'est que Dieu arme contre lui sa main vengeresse, et brise une âme criminelle sous le poids intolérable de sa vengeance. O Jésus! ô Jésus! Jésus que je n'oserais plus nommer innocent, puisque je vous vois chargé de plus de crimes que les plus grands malfaiteurs, on vous va traiter selon vos mérites. Au jardin [p. 2] des Olives, votre Père vous abandonne à vous-même : vous y êtes tout seul, mais c'est assez pour votre supplice; je vous y vois suer sang et eau. De ce triste jardin, où vous vous êtes si bien tourmenté vous-même, vous tomberez dans les mains des Juifs, qui soulèveront contre vous toute la nature. Enfin vous serez attaché en croix, où Dieu, vous montrant sa face irritée, viendra lui-même contre vous avec toutes les terreurs de sa justice, et fera passer sur vous tous ses flots. Baissez, baissez la tête : vous avez voulu être caution, vous avez pris sur vous nos iniquités; vous en porterez tout le poids; vous payerez tout du long la dette, sans remise, sans miséricorde.

Il le veut bien, il[2] n'est que trop juste; mais, hélas! de son chef il ne devait rien; mais, hélas! c'est pour vous, c'est pour moi qu'il paye. Joignons-nous ensemble, mes Frères, et faisons quelque chose à la décharge de ce pleige [3] innocent et charitable. — Eh! nous n'avons rien à donner, nous sommes entièrement insolvables; c'est lui seul qui doit tout porter sur ses épaules.— Eh[4]!

1. *In Psal.* XXXVI. Serm. II. n. 10.

2. *Il* au neutre : *cela* n'est que trop juste.

3. Terme de la langue juridique, qui signifiait *caution*, et qui est employé ici pour éviter la répétition de ce mot. Il vieillit, disait déjà Deforis.

4. Édit. : Et. — Bossuet écrit ainsi l'interjection *eh!* Dans la phrase précédente, il remplace *he!* par *et* (*eh!*) (Cf. *Et* bien, pour *eh* bien ! ci-dessus, p. 361.)

du moins donnons-lui des larmes, donnons-lui du moins des soupirs ! eh ! laissons-nous du moins attendrir par une charité si bienfaisante ! Vous en allez entendre l'histoire ; et plût à Dieu, mes Frères, qu'elle soit interrompue par nos larmes, qu'elle soit entrecoupée par nos sanglots !

Premier Point.

Mes Frères, la première peine d'un homme pécheur, c'est d'être livré à lui-même ; et certainement il est bien juste. Le péché, dit saint Augustin [1], traîne son supplice avec lui ; quiconque le commet, s'en punit le premier lui-même : témoin ce ver qui ne meurt jamais, témoin ces troubles, ces inquiétudes d'une conscience agitée. Tout cela suffit pour nous faire entendre que le pécheur est lui-même son supplice ; et si nous ne sentons pas cette peine durant le cours de cette vie, Dieu nous la fera sentir un jour dans toute son étendue. Mais ne nous arrêtons pas aujourd'hui à toutes ces propositions générales, et faisons-en l'application à l'état de Jésus souffrant.

Enfin le temps étant arrivé auquel il devait paraître comme criminel, Dieu commence à lui faire sentir le poids des péchés par la peine qu'il se fait lui-même. Durant tout le cours de sa vie, il parle de sa Passion avec joie, il désire continuellement cette heure dernière ; c'est ce qu'il appelle son heure [2] par excellence, comme celle qui est la fin de sa mission, et qu'il attend par conséquent avec plus d'ardeur. Mais il ne faut pas, Chrétiens, que son esprit soit toujours tranquille : c'est une secrète [p. 3] dispensation de la providence divine qu'il aille à la mort avec tremblement, parce qu'il doit y aller comme un criminel, parce qu'il doit s'affliger, se troubler lui-même. C'est pourquoi, sentant approcher ce temps : « Maintenant, dit-il, mon âme est troublée : *Nunc anima mea turbata est* [3] ; » c'est-à-dire, jusqu'à cette heure, elle n'avait encore senti aucun trouble ; maintenant que je dois paraître comme criminel [4], il est temps qu'elle

1. *Enarr. in Ps.* XLV, n. 3.
2. Joan., XIII, 1.
3. *Ibid.*, XII, 27.
4. Var. : qu'elle soit troublée, parce que je dois paraître comme criminel.

soit troublée. Aussi est-il troublé sans mesure[1] par quatre passions différentes : par l'ennui, par la crainte, par la tristesse et par la langueur : *Cœpit tædere, et pavere*[2], *et contristari, et mæstus esse*[3].

L'ennui jette l'âme[4] [dans] un certain chagrin qui fait que la vie est insupportable, et que tous les moments en sont à charge ; la crainte ébranle l'âme[5] jusqu'aux fondements par l'image de mille tourments qui la menacent ; la tristesse la couvre d'un nuage épais qui fait que tout lui semble une mort ; et enfin cette langueur, cette défaillance, c'est une espèce d'accablement, et comme un abattement de toutes les forces. Voilà l'état du Sauveur des âmes allant au jardin des Olives, tel qu'il est représenté dans son Évangile. Ha ! qu'il commence bien à faire sa peine ! Mais en effet[6] ce n'est encore ici qu'un commencement ; et avant que de passer outre dans le récit de son histoire, pour vous faire vivement comprendre combien ce supplice est terrible, il nous faut répondre en un mot à une fausse imagination de quelques-uns, qui se persuadent que la constance inébranlable du Fils de Dieu, soutenue par cette force divine, a empêché que ses passions n'aient violemment agité son âme.

Une comparaison de l'Écriture éclaircira cette objection, qui est presque dans l'esprit de tout le monde. Elle compare souvent la douleur à une mer agitée ; et en effet la douleur a ses eaux amères, qu'elle fait entrer jusqu'au fond de l'âme ; elle a ses vagues impétueuses, qu'elle pousse avec violence ; elle s'élève par ondes, ainsi que la mer ; et lorsqu'on la croit apaisée, elle s'irrite souvent avec une nouvelle furie. Ainsi la douleur ressemble à la mer, et le prophète dit expressément de celle du Fils de Dieu dans sa Passion : « *Magna est... velut mare contritio tua*[7] : Ha ! votre douleur est comme une mer. » Comme donc sa douleur ressemble à la mer, il est en son pouvoir, Chrétiens, de réprimer la douleur

1. Ms. : mesures.
2. Marc., XIV, 33 ; le texte sacré porte : *pavere et tædere*.
3. Matth., XXVI, 37.
4. Var. : apporte à l'âme...
5. Var. : l'ébranle.
6. *C'est-à-dire* en réalité. (Voy. *Remarques*, t. VII...)
7. Thren., II, 13. — Ms. : *sicut*.

en la même sorte que je lis dans son Évangile qu'il a autrefois dompté les eaux. Quelquefois, la tempête s'étant élevée, il a commandé aux eaux et aux vents, « et il se faisait, dit l'évangéliste, une grande tranquillité : *Facta est tranquillitas magna*[1]. » Mais, d'autres fois, il en a usé d'une autre manière et plus noble et plus glorieuse : il a lâché la bride aux tempêtes, il a permis aux vents d'agiter les ondes et de pousser, s'ils pouvaient, les flots jusqu'au ciel : cependant il marchait dessus avec une merveilleuse assurance[2], et foulait aux pieds les flots irrités.

C'est [p. 4] en cette sorte, Messieurs, que Jésus traite la douleur dans sa Passion ! Il pouvait commander aux flots, et ils se seraient apaisés ; il pouvait d'un seul mot calmer la douleur, et laisser son âme sans trouble ; mais il ne lui a pas plu de le faire. Lui, qui est la sagesse éternelle, qui dispose et fait toutes choses selon le temps ordonné, se voyant arrivé aux temps[3] des douleurs, a bien voulu leur lâcher la bride, et les laisser agir dans toutes leurs forces. Il a marché dessus, il est vrai, avec une contenance assurée ; mais cependant les flots étaient soulevés ; toute son âme en était troublée, et elle sentait jusqu'au vif, jusqu'à la dernière délicatesse, si je puis parler de la sorte, tout le poids de l'ennui, toutes les secoussse[s] de la crainte, tout l'accablement de la tristesse. Ne croyez donc pas, Chrétiens, que la constance que nous adorons dans le Fils de Dieu ait rien diminué de ses douleurs : il les a toutes surmontées, mais il les a toutes ressenties ; il a bu jusqu'à la lie tout le calice de sa Passion, il n'en a pas laissé perdre une seule goutte ; non seulement il l'a bu, mais il en a senti, il en a goûté, il en a savouré goutte à goutte toute l'amertume. De là cette crainte et cet ennui, de là cet abattement et cette langueur qui le presse si violemment, qu'il est contraint de dire à ses apôtres : « Mon âme est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici, ne me quittez pas : *Sustinete hic, et vigilate mecum*[4]. » Vous reconnaissez, Chrétiens, que c'est le discours d'un homme accablé d'ennui : et d'où lui vient cet accablement? C'est le

1. Marc., IV, 39.
2. Matth., XIV, 25.
3. Édit. : au temps.
4. Matth., XXVI, 33.

poids de nos péchés qui le presse, et qui à peine lui permet [1] de respirer.

Et en effet, Chrétiens, laissons les raisonnements et les paroles étudiées, et appliquons nos esprits sérieusement sur cet étrange spectacle que le prophète nous représente. *Nous avons tous erré comme des brebis ; chacun s'est égaré en sa voie, et le Seigneur a mis en lui seul l'iniquité de nous tous* [2]. Représentez-vous ce divin Sauveur sur lequel tombent tout à coup les iniquités de toute la terre ; d'un côté, les trahisons et les perfidies ; de l'autre, les impuretés et les adultères ; de l'autre, les impiétés et les sacrilèges, les imprécations et les blasphèmes ; enfin, tout ce qu'il y a de corruption dans une nature aussi dépravée que la nôtre. Amas épouvantable ! tout cela vient inonder sur Jésus-Christ. De quelque côté qu'il tourne les yeux, il ne voit que des torrents de péchés qui viennent fondre sur sa personne [3] : *Torrentes iniquitatis conturbaverunt me* [4]. Un homme à la chute de plusieurs torrents [5] : ils le poussent, ils le renversent, ils l'accablent : *Conturbaverunt me*. Le voilà prosterné et abattu, gémissant sous ce poids honteux, n'osant seulement regarder le ciel ; tant sa tête est chargée et appesantie par la multitude [6] de [ses] crimes, c'est-à-dire des nôtres, qui sont véritablement devenus les siens. [P. 5] Pécheur superbe et rebelle [7], regarde Jésus-Christ en cette posture : parce que tu marches la tête levée, Jésus-Christ a la face contre terre ; parce que tu secoues le joug de la discipline et que tu trouves la charge du péché légère, voilà Jésus-Christ accablé sous sa pesanteur ; parce que tu te réjouis en péchant, voilà Jésus-Christ que le péché met dans l'agonie : *Et factus in agonia prolixius orabat* [8].

Il faut considérer, Chrétiens, ce que c'est que cette agonie ; et afin de le bien comprendre, en insistant toujours aux mêmes principes, disons que chaque péché at-

1. Ms. : et qui à peine lui permet-il.
2. Is., LIII, 6.
3. Var. : sur lui.
4. Ps. XVII, 5.
5. Lachat fait de cette addition succincte et simplement indiquée une *note marginale*. Les in-folio du Carême des Minimes n'ont de marge ni petite ni grande.
6. Var. : tant il est chargé et appesanti sous la multitude...
7. Var. : opiniâtre.
8. Luc., XXII, 43.

tire deux choses, la honte et la douleur, qui en sont comme les suites naturelles. La honte lui est due, parce qu'il s'est élevé déraisonnablement ; la douleur lui est due, parce qu'il s'est plu où il ne fallait pas. Et voici l'innocent Jésus, qui, transportant en lui nos péchés, a pris aussi ces deux sentiments dans toute leur véhémence : et c'est la cause de son agonie.

La honte, en premier lieu, vient couvrir sa face, la honte l'abat contre terre ; mais ce qui est le plus remarquable, la honte le rend tremblant devant son Père. Il ne lui parle plus avec cette douce familiarité, avec cette confiance d'un Fils unique qui s'assure sur la bonté de son Père. « Père, Père, s'il est possible : Eh ! qu'y a-t-il d'impossible à Dieu? *Si possibile est*[1] ! » Eh bien ! Père, tout vous est possible[2] : si vous voulez[3]... Si vous voulez? Eh ! peut-il ne pas vouloir ce que lui demande un Fils si chéri? Toutefois écoutez la suite : *Détournez de moi ce calice ; et toutefois faites, mon Père, non ma volonté, mais la vôtre.* O Jésus ! ô Jésus ! est-ce là le langage d'un Fils bien-aimé? Eh ! vous disiez autrefois si assurément : *Mon Père, tout ce qui est à vous est à moi, tout ce qui est à moi est à vous*[4] ; et lorsque vous priiez autrefois, vous commenciez par l'action de grâces : *O Père ! je vous remercie de ce que vous m'avez écouté ; et je le savais bien, que votre bonté paternelle m'écoute toujours*[5]. Pourquoi parlez-vous d'une autre manière? Pourquoi entends-je ces tristes paroles : *Non ma volonté, mais la vôtre?* Depuis quand cette opposition entre la volonté du Père et du Fils?

Ne voyez-vous pas qu'il parle en tremblant, comme chargé des péchés des hommes? La honte des crimes dont il est couvert contraint[6] cette liberté filiale. Quelle gêne ! quelle contrainte à ce Fils unique ! « *Factus in agonia prolixius orabat :* Étant en agonie, il priait longtemps. » Autrefois un mot suffisait pour être assuré de tout emporter ; il disait en un mot : « Père, je le veux : *Pater,... volo*[7]. » Il a été un temps qu'il pouvait har-

1. Matth., XXVI, 39.
2. Marc., XIV, 36.
3. Luc., XXII, 42.
4. Joan., XVII, 10.
5. *Ibid.*, XI, 41, 42.
6. Var. : combat...
7. *Ibid.*, XVII, 24. — Ms. : *Volo, Pater*, (comme au Bréviaire).

diment parler de la sorte ; maintenant que le Fils unique est couvert et enveloppé sous le pécheur, il n'ose plus en user si librement : il prie, et il prie avec tremblement ; il prie, et, priant longtemps, il boit tout seul à longs traits toute la honte d'un long refus. Taisez-vous, taisez-vous, caution des pécheurs ; il n'y a [p. 6] plus que la mort pour vous.

La seconde cause de son agonie, c'est la douleur qu'il ressent des péchés qu'il porte ; douleur si tuante et si accablante, qu'elle passe infiniment l'imagination. Nous ne sentons pas, pécheurs misérables et endormis dans nos crimes, hélas ! nous ne sentons pas combien le péché est amer. Pour vous en former quelque idée, sans sortir de l'histoire de la Passion, regardez le torrent de larmes amères qui se déborde impéteusement par[1] les yeux de Pierre[2] pour un seul crime d'infidélité. Et Jésus est couvert de tous les crimes, et du crime même de Pierre, et du crime même du traître Judas, et du crime même du lâche Pilate, et du crime même de tout ce peuple qui se rend coupable du déicide en criant furieusement : *Qu'on le crucifie*[3] ! O Jésus ! chargé[4] de tous les péchés, dussiez-vous vous fondre en eau tout entier, vous n'avez pas assez de larmes pour fournir ce qu'il en faut à tant de crimes[5].

La douleur du cœur y supplée, et c'est pourquoi elle s'augmente jusqu'à l'infini. Il regrette tous nos péchés comme s'il les avait commis lui-même, parce qu'il en est chargé devant son Père ; il les compte et les regrette tous en particulier, parce qu'il n'y en a aucun qui n'ait sa malice particulière ; il les regrette autant qu'ils le méritent, parce qu'il en doit faire le paiement, et un paiement rigoureux : or la douleur fait partie de ce paiement. Nulle consolation dans cette douleur, parce que la consolation l'eût diminuée, et elle était due toute entière. Jugez, jugez de l'accablement ! « Ha ! disait autrefois David, mes péchés m'ont saisi de toutes parts ; le nombre s'en est accru[6] par-dessus les cheveux de ma

1. Var. : sur.
2. Matth., XXVI, 75.
3. *Ibid.*, XXVII, 23.
4. Var. : parmi tant de crimes.
5. Bossuet sait bien la valeur absolue d'une seule des larmes de Jésus. L'hyperbole, ici, est amenée par l'émotion.
6. Var. : le nombre de mes péchés s'est multiplié.

tête, et mon cœur m'a abandonné : *Comprehenderunt me iniquitates meæ ;... multiplicatæ sunt super capillos capitis mei, et cor meum dereliquit me*[1]. » Que dirai-je donc maintenant de vous, ô cœur du divin Jésus, accablé par l'infinité de nos péchés? Pauvre cœur, où avez-vous pu trouver place à tant de douleurs qui vous percent, à tant de regrets qui vous déchirent?

Je ne crains point de vous assurer qu'il y avait assez de douleur pour lui donner le coup de la mort. *Mon âme est triste jusqu'à en mourir*[2] ; et il a voulu nous le faire entendre par une marque bien évidente. Cette sueur étrange et inouïe, qui[3] depuis la tête jusqu'aux pieds a fait ruisseler par tout son corps des torrents de sang, n'est-ce pas pour nous en convaincre? Je ne recherche point de cause naturelle de cette sueur : elle est divine et miraculeuse, et la nature ne peut pas faire un effet semblable[4] ; mais le Fils de Dieu l'a permise, afin que nous fussions convaincus que, sans le secours d'aucun autre instrument[5], la seule douleur de nos crimes suffisait [pour] [p. 7] verser son sang, pour épuiser sans ressource les forces du corps, en renverser l'économie, et rompre enfin tous les liens qui retiennent l'âme. Il serait donc mort, Chrétiens, il serait mort très certainement par le seul effort de cette douleur, si une puissance divine ne l'eût soutenu, pour le réserver à d'autres supplices : mais, ne devant point aller jusques à la mort, il est allé du moins jusqu'à l'agonie : *Factus in agonia.*

Et quelle a été cette agonie? Différente infiniment de celle que nous voyons dans les autres hommes. Là, une âme qui fait effort pour n'être point séparée du corps, en est arrachée par violence ; et ici, l'âme, prête à en sortir, y est retenue par autorité. L'âme combat dans les moribonds pour ne point quitter cette chair qu'elle aime : la mort ayant déjà gagné les extrémités, l'âme se retire[6] au dedans ; poussée de toutes parts, elle se re-

1. Ps. XXXIX, 13.
2. Matth., XXVI, 38.
3. Ms. : que.
4. Les commentateurs de saint Luc prétendent le contraire. Quoi qu'il en soit, il est bien permis de regarder avec Bossuet la sueur de sang comme « divine et miraculeuse, » en cette circonstance.
5. Var. : d'aucun supplice.
6. Var. : elle se retire... — (Formait amphibologie.)

tranche enfin dans le cœur ; et là, elle [se] soutient, elle se défend. Elle lutte contre la mort, qui la chasse enfin par un dernier coup. Et voici qu'au contraire dans notre Sauveur, l'harmonie du corps étant troublée, tout l'ordre déconcerté, toute la vigueur relâchée jusques à perdre [1] des fleuves de sang, l'âme est arrêtée par un ordre exprès et par une force supérieure. Vivez donc, ô pauvre Jésus ! vivez pour d'autres tourments qui vous attendent ; réservez quelque chose aux Juifs qui s'avancent et au traître Judas qui est à leur tête. C'est assez d'avoir montré aux pécheurs que le péché suffisait tout seul pour vous donner le coup de la mort.

L'eussiez-vous cru, pécheurs, eussiez-vous cru que votre péché eût une si grande et si malheureuse puissance ? Si nous ne voyions [2] défaillir le divin Jésus qu'entre les mains de ses bourreaux, nous n'accuserions de sa mort que ses supplices : maintenant que nous le voyons succomber dans le jardin des Olives, où il n'a que nos péchés pour persécuteurs, accusons-nous nous-mêmes de ce déicide : pleurons, gémissons, battons nos poitrines, tremblons jusqu'au fond de nos consciences. Et comment pouvons-nous n'être pas saisis, ayant en nous-mêmes au dedans [de] nos cœurs une cause de mort si certaine ? Le péché suffisait pour la mort d'un Dieu ; et comment pourraient subsister des hommes mortels, ayant ce poison dans les entrailles ? Non, non, nous ne vivons plus que par miracle : cette même puissance divine qui [p. 8] a retenu miraculeusement l'âme du Sauveur, c'est la même qui retient la nôtre par une semblable merveille [3] ; mais avec cette différence qu'elle nous conserve la vie pour nous épargner des tourments, et qu'elle ne la soutient en notre Sauveur que pour lui faire éprouver de nouveaux supplices, que je vai[s] vous représenter dans ma seconde partie.

Second Point.

Il est écrit, dans le livre de la Sagesse [4], que toutes les créatures s'élèveront avec Dieu contre les pécheurs ;

1. Var. : laisser couler.
2. Var. : si vous ne voyiez... vous n'accuseriez... : maintenant que vous...
3. Var. : par un semblable miracle.
4. Sap., v. 21.

et c'est le second fléau dont il menace ses ennemis. Notre saint, notre charitable, notre miséricordieux criminel a déjà essuyé la première peine : il s'est déjà tourmenté lui-même ; le voici au second degré de la vengeance divine et il va être persécuté par un concours presque universel de toutes les créatures. Où vous remarquerez, s'il vous plaît, Messieurs, que mon intention n'est pas de vous dire que toutes les créatures en particulier aient été employées contre Jésus-Christ : ce n'est pas ainsi qu'il le faut entendre ; mais voici quelle est ma pensée : je prétends considérer en Jésus-Christ un abandonnement général à toute sorte d'insults, si cruels[1] et si outrageux qu'ils puissent être, de quelque côté qu'ils puissent venir, fût-ce des mains les plus méprisables.

Pour concevoir une forte idée de ce second genre de supplice, qui a été une source de maux infinis, il faut poser, avant toutes choses, que Jésus, considérant en lui-même qu'il est juste que le pécheur, s'étant séparé de Dieu[2], qui est son appui, tombe dans la dernière faiblesse, au moment[3] qu'il a été résolu qu'il se mettrait en la place[4] de tous les pécheurs, a suspendu volontairement et a retiré en lui-même tout l'usage de sa puissance. C'est pourquoi, les Juifs s'approchant pour se saisir de sa personne, il leur dit cette mémorable parole : *Vous venez à moi comme à un voleur : j'étais tous les jours dans le Temple, et vous ne m'avez pas arrêté ; mais c'est que voici votre heure et la puissance des ténèbres*. Il veut dire, ô Juifs, si vous l'entendez, que vous ne pouviez pas l'arrêter alors, parce qu'il se servait de sa puissance ; maintenant qu'elle n'agit plus, la puissance opposée n'a plus rien qui la borne[5] : voilà Jésus livré et abandonné à quiconque voudra l'outrager : *Hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum*[6]. Cette suspension étonnante de la puissance du Fils de Dieu ne resserre pas seulement sa puissance extraordinaire et di-

1. Bossuet, en 1660, faisait encore *insulte* masculin, et l'écrivait ordinairement : *insult*. Voy. *Remarques*..., au t. VII. — Plus loin, un lapsus : « *fussent* (fût-ce) des mains les plus méprisables. » (Édit. : misérables.

2. Var. : qui se sépare de Dieu, tombe...

3. Var. : en même [temps] qu'il.

4. Var. : qu'il prendrait la place...

5. Var. : rien qui l'arrête, — rien désormais qui la contraigne.

6. Luc., XXII, 52, 53. — Ms. : *Nunc est*...

vine, elle enchaîne la puissance même naturelle, et elle en suspend tout l'usage jusqu'au point que vous allez voir.

Qui ne peut pas résister à la force, quelquefois se peut sauver par la fuite ; qui ne peut pas éviter d'être pris, peut du moins se défendre quand on l'accuse ; celui à qui on ôte cette liberté, a du moins la voix pour gémir et se plaindre de l'injustice. Jésus s'est ôté tout cela [1] ; tout est lié, jusqu'à sa langue : il ne répond pas quand on l'accuse ; [p. 9] il ne murmure pas quand on le frappe ; et jusqu'à ce cri confus que forme le gémissement et la plainte, triste et unique ressource de la faiblesse opprimée, par où elle tâche d'attendrir les cœurs et d'arrêter par la pitié ce qu'elle n'a pu empêcher par la force, Jésus ne veut pas se le permettre. Parmi toutes ces violences, on n'entend point de murmures ; mais « on n'entend pas seulement sa voix : *Non aperuit os suum* [2] ; » bien plus, il ne se permet pas seulement de détourner la tête des coups. Eh ! un ver de terre que l'on foule aux pieds fait encore quelque effort pour se retirer ; et Jésus se tient immobile, il ne tâche pas d'éluder le coup par le moindre mouvement : *Faciem meam non averti* [3].

Que fait-il donc dans sa Passion ? Le voici en un mot dans l'Écriture: « *Tradebat autem judicanti se injuste* [4]: Il se livrait, il s'abandonnait à celui qui le jugeait injustement ; » et ce qui se dit de son juge se doit entendre conséquemment de tous ceux qui entreprennent de l'insulter [5] : *Tradebat autem ;* il se donne à eux pour en faire tout ce qu'ils veulent. On le veut baiser, il donne les lèvres ; on le veut lier, il présente les mains ; on le veut souffleter, il tend les joues ; frapper à coups de bâton, il tend le dos ; flageller inhumainement, il tend les épaules ; on l'accuse devant Caïphe et devant Pilate, il se tient pour tout convaincu ; Hérode et toute sa cour se moque de lui, et on le renvoie comme un fou ; il avoue tout par son silence ; on l'abandonne aux valets

1. Var. : tout cela est ôté au Fils de Dieu. — Jésus s'est ôté toutes ces puissances.

2. Is., LIII, 7.

3. *Ibid.*, L, 6.

4. I Petr., II, 23.

5. Var. : de lui faire insulte (*sic*, cette fois) ; — de lui faire outrage

et aux soldats, et il s'abandonne encore plus lui-même ; cette face autrefois si majestueuse, qui ravissait en admiration le ciel et la terre, il la présente droite et immobile aux crachats de cette canaille ; on lui arrache les cheveux et la barbe, il ne dit mot, il ne souffle pas [1] ; c'est une pauvre brebis qui se laisse tondre. Venez, venez, camarade[s], dit cette soldatesque insolente ; voilà ce fou dans le corps de garde, qui s'imagine être roi des Juifs ; il faut lui mettre une couronne d'épines : *Tradebat autem judicanti se injuste.* Il la reçoit : eh ! elle ne tient pas assez, il faut l'enfoncer à coups de bâtons. — Frappez, voilà la tête ! Hérode l'a habillé de blanc comme un fou : apporte [2] cette vieille casaque d'écarlate pour le changer de couleurs. — Mettez, voilà les épaules ! — Donne, donne ta main, roi des Juifs, tiens ce roseau en forme de sceptre. — La voilà, faites-en ce que vous voudrez ! — Ha ! maintenant ce n'est plus un jeu, ton arrêt de mort est donné ; donne encore ta main, qu'on la cloue. — Tenez, la voilà encore ! Enfin assemblez-vous, ô Juifs et Romains, grands et petits, bourgeois et soldats ; revenez cent fois à la charge ; multipliez sans fin les coups, les injures, plaies sur plaies, douleurs sur douleurs, indignités sur indignités ; insultez à sa misère jusques sur sa croix ; qu'il devienne l'unique objet de votre risée comme un insensé ; de votre fureur [p. 10] comme un scélérat : *Tradebat autem ;* il s'abandonne à vous sans réserve ; il est prêt à soutenir tout ensemble tout ce qu'il y a de dur et d'insupportable dans une raillerie inhumaine et dans une cruauté malicieuse.

Eh bien ! Chrétiens, avez-vous bien considéré [3] cette peinture épouvantable ? Cet amas terrible de maux inouïs, que je vous ai mis tout ensemble devant les yeux, suffit-il pas pour émouvoir ? Quoi ! je vois encore vos yeux secs ? Quoi ! je n'entends point encore de sanglots ! Attendez-vous que je représente en particulier toutes les diverses circonstances de cette sanglante tragédie ? Faut-il que j'en fasse paraître successivement tous les diffé-

1. Var. : et il demeure muet. comme...
2. Var. : il le faut (lui faut) maintenant changer de couleur : donne..
3. Var. : médité.

rents personnages : un Judas qui le baise, un Pierre qui le renie, un Malchus qui le frappe, de faux témoins qui le calomnient, des prêtres qui blasphèment son nom, un juge qui reconnaît et qui condamne néanmoins son innocence? Faut-il que je vous dépeigne notre criminel gémissant à deux et trois reprises sous la grêle des coups de fouets, suant sous la pesanteur de sa croix [1], usant toutes les verges sur ses épaules, émoussant en sa tête toute la pointe des épines, lassant tous les bourreaux sur son corps [2]? Mais le jour nous aurait quittés avant que j'eusse seulement touché la moitié de ce détail épouvantable : abrégez ce discours infini par une méditation sérieuse.

Contemplez cette face, autrefois les délices, maintenant l'horreur des yeux ; regardez cet homme que Pilate vous présente. Le voilà, le voilà, cet homme ; le voilà cet homme de douleurs [3] : « *Ecce homo, ecce homo* [4] : Voilà, l'homme ! » Eh ! quoi, est-ce un homme ou un ver de terre? est-ce un homme vivant, ou bien une victime écorchée? On vous le dit ; c'est un homme : « *Ecce homo :* Voilà l'homme ! » Le voilà, l'homme de douleurs, le voilà dans le triste état où l'a mis la Synagogue sa mère ; ou plutôt le voilà dans le triste état où l'ont mis nos péchés, nos propres péchés, qui ont fait fondre sur cet innocent tout ce déluge de maux. O Jésus ! qui vous pourrait reconnaître? *Nous l'avons vu*, dit le prophète, *et il n'était plus reconnaissable :* bien loin de paraître Dieu, il avait même perdu l'apparence d'homme, et « nous l'avons cherché même en sa présence : *Et desideravimus eum* [5]. » Est-ce lui, est-ce lui? est-ce là cet homme qui nous est promis, « cet homme de la droite de Dieu, et ce Fils de l'homme sur lequel Dieu s'est arrêté : *Super virum dexteræ tuæ, et super Filium hominis quem confirmasti tibi* [6] ? » C'est lui, n'en doutez pas : voilà l'homme ! voilà l'homme qu'il nous

1. Passage difficile à établir. Les mots : *suant sous la pesanteur de sa croix*, mis dans le texte par les éditeurs, étant soulignés, devraient être considérés comme supprimés. Var. : usant sur ses épaules les verges dont on le fouette.

2. Var. : épuisant sur son corps....

3. Édit. : au haut du prétoire. — Souligné au manuscrit, c'est-à-dire ici condamné.

4. Joan., XIX, 5.

5. Is., LIII, 2.

6. Ps. LXXIX, 18.

fallait pour expier nos iniquités : il nous fallait un homme défiguré, pour reformer en nous l'image de Dieu que nos crimes avaient effacée ; il nous fallait cet homme tout couvert de plaies, afin de guérir les nôtres : « *Ipse autem vulneratus est propter* [p. 11] *iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra :* Il a été blessé pour nos péchés, il a été froissé pour nos crimes ; et nous sommes guéris par la lividité de ses plaies : *et livore ejus sanati sumus* [1]. »

O plaies, que je vous adore ! flétrissures sacrées, que je vous baise ! ô sang qui découlez soit de la tête percée, soit des yeux meurtris, soit de tout le corps déchiré, ô sang précieux, que je vous recueille ! Terre, terre, ne bois pas ce sang. « *Terra, ne operias sanguinem meum* [2]: Terre, ne couvre pas mon sang, » disait Job ; mais qu'importe du sang de Job ? Mais, ô terre, ne bois pas le sang de Jésus : ce sang nous appartient, et c'est sur nos âmes qu'il doit tomber. J'entends les Juifs qui crient : *Son sang soit sur nous et sur nos enfants* [3] ! Il y sera, race maudite, tu ne seras que trop exaucée : ce sang te poursuivra jusqu'à tes derniers rejetons ; jusqu'à ce que le Seigneur, se lassant enfin de ses vengeances, se souviendra à la fin des siècles de tes misérables restes. O ! que le sang de Jésus ne soit point sur nous [de] cette sorte, qu'il ne crie point vengeance contre notre long endurcissement ; qu'il soit sur nous pour notre salut ; que je me lave de ce sang ; que je sois tout couvert [4] de ce sang ; que le vermeil de ce beau sang empêche mes crimes de paraître devant la jutice divine !

Il n'est pas temps encore de se plonger dans ce bain salutaire ; et [5] il faut que le sang du divin Jésus coule pour cela à plus gros bouillons. Allons à la croix, Chrétiens ; c'est là où nous pourrons nous plonger dans un déluge du sang de Jésus ; c'est là que tous les ruisseaux [6] sont lâchés, et se débordent si violemment qu'ils laissent enfin la source tarie. Allons donc à la croix, mes Frères:

1. Is., LIII, 5.
2. Job., XVI, 19.
3. Matth., XXVII, 25.
4. Var. : que je me couvre tout.
5. Omis par les éditeurs.
6. Var. : où tous les ruisseaux en doivent couler, et à force de se déborder, en laisser enfin...

on y va bientôt attacher le divin Jésus, et on l'a déjà chargée sur ses épaules.

C'est en ce lieu, Chrétiens, que je ne puis vous dissimuler que je sens mon âme attendrie, quand je vois mon divin Sauveur porter lui-même sur ses épaules l'infâme instrument de son supplice. Ce qui me touche le plus vivement, c'est que de toutes les circonstances que nous avons vues, il n'y en a, ce me semble, aucune où il paraisse plus en pécheur. Être attaché à la croix, c'est souffrir le supplice des malfaiteurs ; mais porter soi-même sa croix, c'est confesser publiquement que l'on en est digne : il faut avoir bien mérité la mort, pour être contraint d'en porter soi-même au gibet le malheureux instrument, tellement que cette infamie, que l'on ajoutait au supplice des criminels, c'était une espèce d'amende honorable, et comme un aveu public de leur crime.

O Jésus, innocent Jésus, faut-il que vous confessiez que vous avez mérité ce dernier supplice ? Il le faut, il le faut, mes [p. 12] Frères. Les hommes lui imposent des crimes qu'il n'a pas commis ; mais Dieu a mis sur lui véritablement nos iniquités, et voilà qu'il en va faire amende honorable à la face du ciel et de la terre. Aussitôt qu'il voit cette croix, où il devait être bientôt attaché : O mon Père, dit-il, elle m'est bien due, non à cause des crimes que les Juifs m'impose[nt], mais à cause de ceux dont vous me chargez. Viens, ô croix, viens que je t'embrasse : il est juste que je te porte, puisque je t'ai si bien méritée. Il la charge sur ses épaules dans ce sentiment ; il ramasse toutes ses forces pour la traîner jusques au Calvaire. En la chargeant sur ses épaules, il se charge et se revêt de nouveau de tous les crimes du monde, pour les aller expier sur ce bois infâme.

Çà ! y a-t-il encore quelque crime dont Jésus ne soit point chargé ? Qu'on l'apporte et qu'on le jette sur Jésus-Christ [1], pendant qu'il va au supplice : il ne faut pas qu'aucun lui échappe. Ha ! tout y est, la charge est complète. Approchons-nous, Chrétiens ; et pendant que

1. Var. : qu'on le mette sur ses épaules.

nos continuelles désobéissances, nos ingratitudes[1] traînent Jésus-Christ au supplice et sont toutes entassées sur ses épaules, que chacun vienne reconnaître la part qu'il a dans ce fardeau. Hélas! moi misérable, de combien en ai-je augmenté le poids? ha! combien de crimes et d'ingratitudes ai-je entassés[2] sur ses épaules? Pleurons, pleurons, mes Frères, en voyant chacun de nous cette charge infâme dont nous accablons le Sauveur : tous nos péchés sont sur lui, tous lui sont à charge ; mais ceux dont le poids est insupportable, ce sont ceux dont nous ne faisons point pénitence...

Troisième Point.

[P. 13] Il fallait que tout fût divin dans ce sacrifice ; il fallait une satisfaction digne de Dieu, et il fallait qu'un Dieu la fît ; une vengeance digne de Dieu, et que ce fût aussi Dieu qui la fît. Être attaché à un bois infâme, avoir les mains et les pieds percés ; ne se soutenir que sur ses blessures, et tirer ses mains déchirées de tout le poids de son corps affaissé et abattu ; avoir tous les membres brisés et rompus par une suspension violente ; sentir cependant et sa langue et ses entrailles desséchées, et par la perte du sang, et par un travail incroyable d'esprit et de corps, et ne recevoir pour tout rafraîchissement qu'un breuvage de fiel et de vinaigre ; parmi ces douleurs inexplicables, voir de loin un peuple infini qui se moque, qui remue la tête, qui fait un sujet de risée d'une extrémité si déplorable ; avoir deux voleurs à ses côtés, dont l'un, furieux et désespéré, meurt en vomissant mille blasphèmes : c'est à peu près, mes Frères, ce que notre faible imagination peut se représenter de plus terrible en Jésus-Christ crucifié. Ce spectacle, à la vérité, est épouvantable, cet amas de maux fait horreur ; mais ni la cruauté de ce supplice, ni tous les autres tourments dont nous avons considéré la rigueur extrême, ne sont qu'un songe et une peinture, à comparaison des douleurs, de l'oppression, de l'angoisse que souffre l'âme du divin Jésus sous la main de Dieu

1. Var. : nos continuelles — honteuses désobéissances, nos crimes, nos ingratitudes.

2. Var. : amassées.

qui le frappe. Figurez-vous donc, Chrétiens, que tout ce que vous avez entendu n'est qu'un faible préparatif : le grand coup du sacrifice de Jésus-Christ, qui abat cette victime publique [1] aux pieds de la justice divine, devait être frappé sur la croix, et venir d'une plus grande puissance que de celle des créatures.

En effet, il n'appartient qu'à Dieu de venger les injures [2] ; et tant que sa main ne s'en mêle pas, les péchés ne sont punis que faiblement : à lui seul appartient de faire, comme il faut, justice aux pécheurs ; et lui seul a le bras assez puissant pour les traiter selon leur mérite. « A moi, à moi, dit-il, la vengeance : hé ! je leur saurai bien rendre ce qui leur est dû : *Mihi vindicta* [2], *et ego retribuam* [3]. » Il fallait donc, mes Frères, qu'il vînt lui-même contre son Fils avec tous ses foudres ; et puisqu'il avait mis en lui nos péchés, il y devait mettre aussi sa juste vengeance. Il l'a fait, Chrétiens ; n'en doutons pas. C'est pourquoi le même prophète [4] nous apprend que, non content de l'avoir livré à la volonté de ses ennemis, lui-même, voulant être de la partie, l'a [p. 14] rompu et froissé par les coups de sa main toute-puissante : *Et Dominus voluit conterere eum in infirmitate* [5]. Il l'a fait, dit-il, il l'a voulu faire ; *voluit conterere* ; c'est par un dessein prémédité. Jugez, Messieurs, où va ce supplice ; ni les hommes, ni les anges ne le peuvent jamais concevoir.

Saint Paul nous en donne une idée terrible, lorsque, considérant d'un côté toutes ces étranges malédictions que la loi de Dieu attache [6] justement aux pécheurs, et regardant d'autre part des yeux de la foi Jésus-Christ tenant leur place en la croix, Jésus-Christ devenu péché pour nous [7], comme il parle, il ne craint point de nous dire que *Jésus-Christ a été fait pour nous malédiction* [8] (le grec porte : *exécration* [9]), et cela de la part de Dieu : car il est écrit dans la Loi, et c'est Dieu même qui l'a

1. Édit. : de tous les pécheurs. — Supprimé au manuscrit, comme déjà exprimé dans l'épithète : « victime *publique*. »
2. Var. : ses propres injures.
3. Rom., XII. 19. — Ms. : *vindictam*. Dans sa traduction, Bossuet substitue *hé !* à *et*.
4. Var. : Et le même prophète.
5. Is., LIII. 10.
6. Var. : qui s'attachent...
7. II Cor., V, 21.
8. Gal., III, 13.
9. Le grec porte : γενόμενος ὑπὲρ ἡμῶν κατάρα.

prononcé : *Maudit de Dieu est celui qui est pendu sur le bois* [1]. Et saint Paul nous apprend, Messieurs, que cette parole était prophétique, et regardait principalement le Fils de Dieu [2], qui était la fin de la Loi [3] : c'est pourquoi il la lui applique déterminément. Le voilà donc maudit de Dieu : l'eussions-nous osé dire, l'eussions-nous seulement osé penser, si le Saint-Esprit ne nous l'apprenait? Mais, puisque cette doctrine vient de si bon lieu, tâchons de l'entendre comme nous pourrons.

Je trouve dans l'Écriture que la malédiction de Dieu contre les pécheurs les environne par le dehors : *Induit maledictionem sicut vestimentum* [4] ; qu'elle pénètre plus avant, et qu'elle entre au dedans en s'attachant aux puissances de l'âme : *Intravit sicut aqua in interiora ejus ;* et enfin qu'elle la pénètre jusques dans le fond de sa substance : « *et sicut oleum in ossibus ejus* [5] : ... jusques dans la moelle des os. » Jésus-Christ mon Sauveur, avez-vous été réduit à ce point? Oui, n'en doutons pas, Chrétiens. La malédiction l'a environné par le dehors : son Père, qui, durant le cours de sa vie, s'était plu tant de fois de donner des marques de l'amour qu'il avait pour lui, maintenant le laisse sans aucun secours, sans aucun témoignage de protection : Faites ce que vous voudrez, je l'abandonne. Eh! que faites-vous, ô Père céleste? C'est alors qu'il le fallait secourir: « *Ut quid, Domine, recessisti longe?* Pourquoi vous êtes-vous retiré si loin, » si loin que vous ne paraissez [plus] : *Despicis in opportunitatibus* [6], dans l'occasion la plus importante? Voilà les Juifs qui lui disent en termes formels que, s'il descend de la croix, ils croiront en lui [7] : c'est ici qu'il faudrait que les cieux s'ouvrissent ; c'est le temps [où il] faudrait faire résonner cette voix céleste : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé* [8]. Non, le ciel est d'airain sur sa tête ; bien loin de le reconnaître par aucun miracle, il retire jusqu'aux moindres marques [p. 15] de protection ; jusques-là que les démons mêmes, sentant bien ce prodigieux abandonnement, s'avancèrent aussi

1. Deut., XXI, 23.
2. Gal., III, 13.
3. Rom., X, 4.
4. Ps. CVIII, 18.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*, IX, 22.
7. Matth., XXVII, 42.
8. *Ibid.*, XVII, 5.

contre Jésus-Christ pour en faire le jouet de leur fureur : *Usque ad tempus*[1], les saints Pères interprètent du temps de la Passion[2], qui était en effet leur temps. Et je vous laisse à penser si, l'ayant remué si terriblement dans le désert, maintenant que voici leur jour, combien[3] ils lui auront fait sentir d'outrages !

Secondement, Messieurs, la malédiction de Dieu pénètre au dedans, et frappe Jésus-Christ dans ses puissances. Je remarque dans l'Écriture que Dieu a un visage pour les justes, et un visage pour les pécheurs. Le visage qu'il a pour les justes, est un visage serein et tranquille, qui dissipe les nuages, qui calme les troubles de la conscience, qui la remplit d'une sainte joie[4]. O Jésus crucifié ! ce visage était autrefois pour vous ; autrefois, autrefois ! mais maintenant la chose est changée. Il y a un autre visage, que Dieu tourne contre les pécheurs, un visage dont il est écrit : « *Vultus autem Domini super facientes mala*[5] : Le visage de Dieu sur ceux qui font mal : » c'est le visage de la justice. Dieu montre à son Fils ce visage, il lui montre cet œil enflammé ; il le regarde, non de ce regard[6] qui ramène la sérénité, mais de ce regard terrible « qui allume le feu devant soi : *Ignis in conspectu ejus exardescet*[7], » dont il porte l'effroi dans les consciences ; il le regarde enfin comme un pécheur, et marche contre lui avec tout l'attirail de sa justice. Mon Dieu, pourquoi vois-je contre moi ce visage dont vous étonnez les réprouvés ? Visage de mon Père, où êtes-vous ? visage doux et paternel, je ne vois plus aucun de vos traits ; je ne vois plus qu'un Dieu irrité : *Deus, Deus meus !* O bonté, ô miséricorde ! Ha ! que vous vous êtes retirée bien loin ! *Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me*[8] ? »

Troisièmement, Messieurs, la malédiction de Dieu va pénétrant dans le fond de son âme[9] : il n'appartient qu'à lui de l'aller chercher jusques dans son centre. Le

1. Luc., IV, 13.
2. S. Aug., *in Ps.* XXX, Enarr. II, n. 10.
3. Anacoluthe des plus étranges, et manifestement incorrecte. Notes rapides.
4. Édit. : *Adimplebis me lætitia cum vultu tuo.* — Supprimé au manuscrit.
5. Ps. XXXIII, 17.
6. Édit. : doux et pacifique. — Supprimé.
7. *Ibid.*, XLIX, 3.
8. Matth., XXVII, 46.
9. Var. : au fond de l'âme.

passage en est fermé aux attaques les plus violentes des créatures ; Dieu seul en la faisant se l'est réservé. Mais aussi, quand il veut, « il la renverse, dit-il, jusqu'aux fondements : *Commovebit illos a fundamentis*[1]. » Cela s'appelle, dans l'Écriture, briser les pécheurs : *(Dominus) conteret scelestos et peccatores*[2]. Et pour donner la perfection au sacrifice que devait le divin Jésus à la justice divine, il fallait qu'il fût encore froissé de ce dernier coup, et c'est ce que le prophète a voulu dire dans ce passage, qui s'entend de lui à la lettre : « *Dominus voluit conterere eum in infirmitate*[3] : Le Seigneur a voulu le briser dans son infirmité. » N'attendez pas, mes Frères, que je vous représente ce dernier supplice ; mais concevez seulement qu'il fallait que le Fils dé Dieu sentît en lui-même une oppression bien [p. 16] violente, pour s'écrier comme il fit : *Eh ! pourquoi, mon Père, m'abandonnez-vous?* Il fallait pour cela que la divinité de Jésus-Christ se fût comme retirée en elle-même ; ou que, ne faisant sentir sa présence que dans une certaine partie de l'âme[4], ce qui n'est pas impossible à Dieu, qui va aux divisions les plus délicates[5], *divisionem animæ ac spiritus*[6], elle eût abandonné tout le reste aux coups de la vengeance divine ; ou que, par quelque autre secret inconnu aux hommes, ou par un miracle[7], comme tout est extraordinaire en Jésus-Christ, elle ait trouvé le moyen d'accorder ensemble l'union très étroite de Dieu et de l'homme avec cette extrême désolation où l'homme Jésus-Christ a été plongé sous les coups redoublés et multipliés de la vengeance divine. De quelle sorte tout cela s'est fait, ne le demandez pas à des hommes. Tant y a qu'il est infaillible qu'il n'y avait que le seul effort d'une angoisse inconcevable qui pût arracher du fond de son cœur cette étrange plainte qu'il fait à son Père : *Quare me dereliquisti*[8] ? C'est le mystère.

1. Sap., IV, 19. — Ms. : *Evertam eos.*
2. Is., I, 28. — Ms. : *conteret eos.*
3. *Ibid.*, LIII, 10.
4. Var. : dans la plus haute pointe...
5. Var. : qui sait diviser l'esprit d'avec l'âme.
6. Hebr., IV, 12.
7. Var. : par un miracle extraordinaire.
8. Ps. XXI, 2. — Ms. : *dereliquisti me ?*

Pendant ce délaissement, Dieu était opérant en Christ la réconciliation du monde, ne leur imputant point leurs péchés : en même [temps] qu'il frappait, il ouvrait les bras aux hommes ; il rejetait son Fils, et il nous ouvrait ses bras ; il le regardait en colère, et il jetait sur nous un regard de miséricorde : *Pater*, pour nous, *dimitte* [1] ; *Deus*, pour lui. Sa colère se passait en se déchargeant ; il frappait son Fils innocent, etc., luttant contre la colère de Dieu. C'est ce qui se faisait à la croix ; jusqu'à tant que [2] le Fils de Dieu, lisant dans les yeux [3] de son Père qu'il était entièrement apaisé, vit enfin qu'il était temps de quitter le monde. Je pourrais ici, Chrétiens, vous faire une vive peinture d'un Jésus mourant et agonisant, défaillant peu à peu, attirant l'air avec peine d'une bouche toujours ouverte et livide, et traînant lentement les derniers soupirs par une respiration languissante, jusqu'à ce qu'enfin l'âme se retire et laisse le corps froid et immobile. Ce récit pourrait peut-être émouvoir vos cœurs ; mais il ne faut pas travailler à vous attendrir par de vaines imaginations.

Jésus n'est pas mort de la sorte. Il fait l'un après l'autre ce qu'il a à faire [4] : il parcourt toutes les prophéties, pour voir s'il reste encore quelque chose ; il se retourne à son Père, pour voir s'il est apaisé. Voyant enfin la mesure comble, et qu'il ne restait plus que sa mort pour désarmer entièrement la justice, il recommande son esprit à Dieu ; puis élevant sa voix, avec un grand cri qui épouvanta tous les assistants, il dit hautement : *Tout est consommé* [5], et remet son âme à son Père, d'une action libre et forte [6], pour accomplir ce qu'il avait dit [7], que nul ne la [p. 17] lui ôte par force, mais qu'il la donne lui-même de son plein gré [8] : et ensemble pour nous faire entendre que vraiment il ne vivait que pour nous, puisque, notre paix étant faite, il ne veut plus rester un moment au monde. Ainsi est

1. Ms. : *ignosce*. — Ces mots sont en surcharge. On les a ponctués à contresens.

2. Ms. : jusqu'à temps que. Voir *Remarques*, au t. VII.

3. Var. : dans les décrets.

4. Ms. : ce qu'il a *affaire*.

5. Joan., XIX, 30.

6. Surcharge très confuse. — Var. : remet volontairement son âme à son Père.

7. Var. : pour nous faire entendre, mes Frères, ce qu'il avait dit.

8. Joan., X, 18.

mort le divin Jésus, nous montrant combien il est véritable *qu'ayant aimé les siens, il les a aimés jusques à la fin* [1]. Ainsi est mort le divin Jésus, *pacifiant par ses souffrances le ciel et la terre* [2]. Il est mort, il est mort, et son dernier soupir a été un soupir d'amour pour les hommes.

Et je le dis, et je le répète, et vous n'êtes pas encore attendris ; et moi, pécheur, qui vous parle, plus dur et plus insensible que tous les autres, je puis vous parler encore ! Il n'en est pas ainsi de ces personnes pieuses qui assistent à la mort du Sauveur Jésus : la douleur les saisit de sorte qu'elle étouffe jusqu'aux sanglots [3].

O Marie ! divine Marie ! ô de toutes les mères la plus désolée ! qui pourrait ici exprimer de quels yeux vous vîtes cette mort cruelle ! Tous les coups de Jésus sont tombés sur vous, toutes ses douleurs vous ont abattue, toutes ses plaies vous ont déchirée : votre accablement incroyable vous ayant en quelque sorte rendue insensible, le dernier adieu qu'il vous dit renouvela toutes vos douleurs et rouvrit violemment toutes vos blessures : vous étiez en cela plus inconsolable, que, bien loin de diminuer ses afflictions, vous les redoubliez en les partageant, ô mère, etc., et que vos douleurs mutuelles s'accroissaient ainsi sans mesure et se multipliaient jusqu'à l'infini, pendant que les flots qu'elles élevaient se repoussaient les uns sur les autres par un flux et reflux continuel. Mais quand vous lui vîtes rendre le dernier soupir [4], c'est alors que vous ne pouviez plus supporter la vie, et que votre âme, le voulant suivre, laissa votre corps longtemps immobile. Ce n'est pas pour cette Vierge, ô Père éternel, qu'il faut faire éclipser votre soleil, ni éteindre tous les feux du ciel ; ils n'ont déjà plus de lumières pour elle : il n'est pas nécessaire que vous ébranliez tous les fondements de la terre, ni que vous couvriez d'horreur toute la nature, ni que vous menaciez tous les éléments de les remettre dans leur première confusion. Après la mort de son

1. *Ibid.*, XIII, 1.
2. Coloss., I, 20.
3. Var. : ne leur permet pas même les soupirs. — Les éditeurs mêlent ici texte et variantes, et complètent même la phrase. *De sorte*, pour *de telle sorte*.
4. Édit. : les derniers soupirs. — Bossuet a corrigé, et mis le singulier.

Fils, tout le monde lui paraît couvert de ténèbres ; la figure de ce monde est passée [1] pour elle, et, de [2] quelque endroit qu'elle se tourne, ses yeux ne découvrent partout qu'une ombre de mort.

Elle n'est pas la [p. 18] seule qui en est émue ; et, pour ne point parler des tombeaux qui s'ouvrent et des rochers qui se fendent, les cœurs des spectateurs, plus durs que les pierres, sont excités par cette mort à componction [3]. J'entends un centenier qui s'écrie : *Ha! vraiment cet homme était juste* [4]. « Tous ceux qui assistaient à ce spectacle s'en retournaient, dit saint Luc, battant leurs poitrines : *percutientes pectora sua revertebantur* [5]. » Qu'il ne soit pas dit, Chrétiens, que nous soyons plus durs que les Juifs. Ha! toutes nos églises sont aujourd'hui un Calvaire : qu'on nous voie sortir d'ici battant nos poitrines. Faisons résonner tout ce Calvaire de nos cris et de nos sanglots ; mais que ce ne soit pas Jésus-Christ tout seul qui [en] fasse le sujet. *Ne pleurez pas sur moi*, nous dit-il ; je n'ai que faire de vos soupirs, ni de votre tendresse inutile. Pleurez, pécheurs, pleurez sur vous-mêmes. — Et pourquoi pleurer sur nous-mêmes? — « *Quia si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet* [6]? Si on fait ceci dans le bois vert, que sera-t-il fait au bois sec? » Si le feu de la vengeance divine a pris si fortement et si tôt sur ce bois vert et fructueux ; bois aride, bois déraciné, bois qui n'attends plus que la flamme, comment pourras-tu subsister parmi ces ardeurs dévorantes? etc. [7].

1. Allusion à I Cor., VII, 31.
2. Var. : en.
3. Var. : sont attendris enfin par sa mort.
4. Luc., XXIII, 47.
5. *Ibid.*, 48.
6. Luc., XXIII, 31. — Ms. : hoc faciunt.
7. On lit à la fin du sermon : « *Vidimus eum et non erat aspectus.* [Is., LIII, 2.] Jésus-Christ défiguré, plus reconnaissable : au jardin des Olives, par la perte de son repos ; entre les mains des Juifs, par la perte de sa puissance : en la croix, par l'abandonnement de son Père. »

« Ces paroles renferment, dit Deforis, le plan d'un autre discours sur la Passion. » Peut-être est-ce simplement l'ébauche d'une récapitulation du présent discours.

Bossuet, tenté de continuer, ajoute : « *Vel alio modo :* Approch[ez]... » — Ce dernier mot est interrompu, puis effacé.

SERMON POUR LE JOUR DE PAQUES.

Ce sermon [1] est, dans son ensemble, un retour à celui de 1654, dont nous avons précédemment enrichi la collection des œuvres oratoires, (t. I, p. 498). Mais on peut voir ici même comment Bossuet refond et renouvelle une ancienne composition, dont il juge bon de conserver la disposition générale. A la fin du discours seulement, faute de loisir, sans doute, il emprunte matériellement deux feuilles à l'œuvre primitive. Elles contrastent par l'écriture et l'orthographe, et un peu par le style, avec la rédaction nouvelle du reste du discours. Mais, il n'en faut pas douter, l'orateur n'aura pas manqué d'y introduire, en chaire, les légères modifications nécessaires pour mettre ces pages en harmonie avec ce qui précède. Pour nous, nos droits d'éditeur n'allant pas jusque-là, nous devrons maintenir jusqu'à l'appellation *fidèles* de l'époque de Metz, que Bossuet n'aura certainement pas reproduite devant l'auditoire de la capitale.

On ne trouve pas d'*Ave* à mettre en tête du discours. Apparemment il ne fut autre que celui de 1654. Voici un très court sommaire, qui est inédit [2] :

SOMMAIRE : Pâques, *Consepulti.*

Combat de l'esprit et de la chair (p. 5, 6). — Baiser sa main (p. 7).

Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem, ut quomodo Christus surrexit a mortuis per gloriam Patris, ita et nos in novitate vitæ ambulemus.

Nous sommes ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, dans lequel nous participons à sa mort, afin que, comme Jésus-Christ est ressuscité des morts, aussi nous marchions en nouveauté de vie.

(Rom., VI, 4.)

[P. 1] Cette sainte nouveauté de vie dont nous parle si souvent le divin Apôtre mérite bien, Messieurs, que les fidèles s'en entretiennent, et particulièrement aujourd'hui que Jésus nous en a donné le modèle dans sa glo-

1. Ms. fr. 12824, f. 27-38.

2. F. 41, verso.

rieuse résurrection. Enfin Jésus-Christ, cet homme nouveau, a dépouillé en ce jour tout ce qu'il avait [1] de l'ancien, et nous montre, par son exemple, que nous devons commencer une vie nouvelle. Pour entendre cette nouveauté, à laquelle nous oblige le christianisme, il faut nécessairement remonter plus haut, et reprendre les choses jusques au principe.

L'homme, dans la sainteté de son origine, avait reçu de Dieu ces trois dons : l'innocence, la paix, l'immortalité. Car, étant formé selon Dieu, il était juste ; régnant sur ses passions, il était paisible ; mangeant le fruit de vie, il était immortel. La raison, dit saint Augustin [2], s'étant révoltée contre Dieu, les passions lui refusèrent leur obéissance ; et l'âme, ne buvant plus à cette source inépuisable de vie, devenue elle-même impuissante, elle laissa aussi le corps sans vigueur : de là vient que la mortalité s'en est facilement emparée [3]. Ainsi, pour la ruine totale de l'homme, le péché a détruit la justice ; la convoitise s'étant soulevée a troublé la paix ; l'immortalité a cédé à la nécessité de la mort : voilà l'ouvrage de Satan opposé à l'ouvrage de Dieu.

Or le Fils de Dieu est venu au monde *pour dissoudre l'œuvre du diable*, comme il dit lui-même [4] dans son Évangile : il est venu pour reformer l'homme selon le premier dessein de son Créateur, comme nous enseigne l'Apôtre [5] ; et pour cela, il est nécessaire que sa grâce lui [6] restitue les premiers privilèges de sa nature.

Mais ce que nous avons perdu tout à coup [7] ne nous est pas rendu tout à coup ; Dieu procède avec ordre : il ordonne certains progrès par lesquels il avance de jour en jour [ses élus] à la perfection consommée. Il y a trois dons à leur rendre : il y aura aussi trois différents âges, par lesquels, de degré en degré, ils deviendront *hommes faits*, comme dit saint Paul : *In virum perfec-*

1. Var. : tout ce qui lui restait...
2. *De Civit. Dei*, lib. XIII, cap. XIII et seq.
3. Var. : incontinent emparée. — Édit. : s'en est emparée incontinent.
4. C'est saint Jean qui dit ces mots dans sa Ire Épître, III, 8.
5. Coloss., III, 10.
6. Curieux retour à une variante, écartée autrefois, sans doute à cause de son ambiguité. (Cf. le serm. de 1654, t. I, p. 501.)
7. Var. : Mais il y faut remarquer, Messieurs, que Dieu, en renouvelant ses élus, ne veut pas qu'ils soient changés tout à coup, mais qu'il ordonne certains progrès par lesquels il les avance...

tum[1] : de sorte que dans ce monde il répare leur innocence, dans le ciel il leur donne la paix ; à la résurrection générale, il ornera leurs corps d'immortalité. Par ces trois âges, *les justes arrivent à la plénitude de Jésus-Christ*, ainsi que parle l'Apôtre : *In mensuram ætatis plenitudinis Christi*[2]. La vie présente est comme l'enfance ; celle dont les saints jouissent au ciel est semblable à la fleur de l'âge ; après suivra la maturité, dans la dernière résurrection. Au reste, cette vie n'a point de vieillesse, parce qu'étant toute divine, elle n'est point sujette au déclin.

Vous voyez[3] les divers degrés par lesquels le Saint-Eprit nous avance à cette parfaite nouveauté d'esprit et de corps. Mais il faut encore observer, et cette remarque, Messieurs, fera le fondement de ce discours, qu'encore que ce merveilleux renouvellement ne doive avoir sa perfection qu'au siècle futur, néanmoins ces [p. 2] grands changements qui nous font des hommes nouveaux en Jésus-Christ doivent se commencer dès cette vie. Car, comme je vous ai dit que la vie présente est comme l'enfance, je confesse à la vérité qu'elle ne peut avoir la perfection ; mais néanmoins tout ce qui doit suivre doit avoir son commencement, doit être comme ébauché dans ce bas âge. Jésus-Christ a trois ennemis à détruire en nous successivement, le péché, la convoitise et la mort, par ces trois dons divins, l'innocence, la paix, l'immortalité. Encore que ces trois choses ne s'accomplissent pas en cette vie, elles y doivent être du moins commencées[4].

Et voyez, en effet, Messieurs, de quelle sorte Dieu avance en nous son ouvrage pendant notre captivité dans ce corps mortel. Il abolit premièrement le péché, en nous justifiant par la grâce : la convoitise y remue encore, mais elle y est fortement combattue, et même glorieusement surmontée ; pour la mort, à la vérité, elle y exerce son empire sans résistance ; mais, outre que l'immortalité[5]

1. Ephes., IV, 13.
2. *Ibid.*
3. Dans cet alinéa, Bossuet va concentrer très heureusement son ancien exposé, qu'il n'avait guère fait que suivre jusqu'ici, toutefois avec des variantes.
4. Var. : elles y doivent du moins être commencées.
5. Var. : l'immortalité nous est assurée, et nos corps...

nous est assurée, nos corps y sont préparés en devenant les temples de l'Esprit de Dieu.

Ainsi, pour paraître en hommes nouveaux, il faut détruire en nous le péché ; et c'est notre sanctification. Non content d'avoir détruit le péché, il en faut attaquer les restes, il faut combattre les mauvais désirs ; et ce combat fait notre exercice. En mortifiant en nous[1] les mauvais désirs, nous préparons peu à peu nos corps à l'immortalité glorieuse ; et c'est ce qui entretient notre espérance. C'est par ces trois choses, mes Frères, que nous nous unissons à Jésus-Christ, afin que, comme il est ressuscité, « ainsi nous marchions devant lui dans une sainte nouveauté de vie : *Ita et nos in novitate vitæ ambulemus*[2]. »

Premier Point.

Le premier pas[3] que nous devons faire pour nous renouveler en Notre-Seigneur, c'est de détruire en nous le péché, cette rouille invétérée[4] de notre nature, qui, ayant commencé dès le principe, s'est attachée si fortement à tous les hommes que nous n'en pouvons jamais être délivrés que par une seconde naissance. Saint Paul, dont j'entreprends aujourd'hui de vous expliquer la doctrine, exhorte les chrétiens[5] à détruire le péché en eux-mêmes[6] par l'exemple de Jésus-Christ ressuscité ; et voici de quelle sorte il leur parle : *Vous devez savoir*, dit ce grand Apôtre, *que Jésus ressuscitant des morts ne meurt plus ; car il est mort une fois au péché, et maintenant il vit à Dieu ;* puis, faisant l'application aux fidèles : *ainsi vous devez estimer, mes Frères, que vous êtes morts au péché, et vivants à Dieu en Notre-Seigneur Jésus-Christ*[7].

Et la suite de mon discours et le mystère de cette journée m'obligent nécessairement à vous expliquer

1. Var. : En mortifiant nos mauvais désirs.
2. Ms. : *Ut et nos in novitate Christi ambulemus.*
3. Ce premier point a un tour tout autre que dans l'ancien sermon.
4. Var. : cette vieille rouille...
5. Rom., VII, 6.
6. Var. : à détruire en eux-mêmes le corps du péché. — Les éditeurs, mêlant texte et variante, obtiennent cette phrase curieuse : « à détruire en eux le péché, même le corps du péché ! »
7. Rom., VI, 9, 10, 11.

quelle est la pensée de l'Apôtre, lorsqu'il [dit] que Jésus-Christ[1] est mort au péché. O Jésus, ô divin Jésus, quoi! étiez-vous donc un pécheur? N'étiez-vous pas au contraire l'innocence même? Et si vous êtes l'innocence même, que veut dire votre grand Apôtre, que vous êtes mort au péché? Que n'a-t-il réservé cette mort pour nous, qui sommes des criminels? et pourquoi y a-t-il soumis le Saint et le Juste? Il est bien aisé de l'entendre. Souvenez-vous, mes Frères, en quel état nous avons vu ces jours passés le Sauveur Jésus dans l'horreur et l'infamie de son supplice : victime publique du genre humain, chargé de tous les crimes du monde[2], à peine osait-il lever la tête, tant [p. 3] il était accablé de ce poids honteux. Il n'en était pas seulement chargé à sa mort; *il était venu*, dit l'Apôtre[3], *en la ressemblance de la chair du péché*[4]. Comme les hommes naissent criminels, Jésus a commencé en naissant de porter leurs crimes; il a reçu en son corps la marque de pécheur. Durant tout le cours de sa vie mortel[le], il a toujours paru, dit saint Paul, *avec la forme d'esclave*[5]; et c'est pourquoi la forme d'esclave a caché sous ces marques serviles la forme et la dignité de Fils : *Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens*[6]. Mais ce saint et cet innocent ne devait pas éternellement paraître en pécheur; et celui qui n'avait jamais commis de péché n'en devait pas toujours être revêtu. Il était chargé des péchés des hommes[7], il s'en est déchargé en portant la peine qui leur était due; et ayant acquitté par sa mort ce qu'il devait à la justice de Dieu pour nos crimes, il rentre aujourd'hui, en ressuscitant, dans les droits de son innocence. C'est pourquoi, dit le grand Apôtre, *il est mort enfin au péché*[8] : Dieu ne le regarde plus comme un criminel qu'il abandonne; il l'avoue publiquement pour son Fils, et il l'engendre encore une fois en le ressus-

1. Var. : ce que veut dire le saint Apôtre, que Jésus-Christ.
2. Voy. le sermon précédent, que Bossuet rappelle par ces mots, p. 366.
3. Rom., VIII, 3.
4. Var. : il a apporté ce fardeau dès sa naissance.
5. Var. : en esclave; il a toujours été traité comme criminel, en esclave, et c'est pourquoi la forme d'esclave...
6. Philip., II, 7. — Ms. : *Humiliavit semetipsum, formam servi accipiens.*
7. Var. : des autres.
8. Rom., VI, 10.

citant à la gloire : *Ego hodie genui te*[1]. Assez de honte, assez d'infamie, assez la forme de Dieu a été cachée : paraissez maintenant, ô divinité ! paraissez, sainteté ! paraissez, justice ! et répandez vos lumières sur le corps incorruptible de ce nouvel homme !

C'est ainsi que le Fils de Dieu est mort au péché pour toujours ; et *vous devez*, dit saint Paul[2], *mes Frères, y mourir aussi avec lui.* Pourquoi devons-nous mourir avec lui ? C'est le mystère[3] du christianisme, que le grand pape saint Léon nous explique admirablement par cette belle doctrine : « Il y a, dit-il, cette différence entre la mort de Jésus-Christ et la mort des autres, que celle des autres hommes est singulière, et celle de Jésus-Christ est universelle : c'est-à-dire que chacun de nous en particulier est obligé à la mort, et il ne paye en mourant que sa propre dette : *Singulares quippe in singulis mortes fuerunt, nec alterius quisquam debitum suo fine persolvit*[4] ; » il n'y a que Jésus-Christ seul qui soit mort véritablement pour les autres, parce qu'il ne devait rien pour lui-même : c'est pourquoi sa mort nous regarde tous, et il est le seul, dit saint Léon[5], « en qui tous les hommes sont morts[6], en qui tous les hommes sont ensevelis, en qui tous aussi sont ressuscités : *Cum inter filios hominum solus Dominus noster Jesus extiterit..., in quo omnes mortui, omnes sepulti, omnes etiam sint suscitati.* » C'est notre salut, mes Frères, que nous soyons tous morts en celui dont la mort a été le salut des hommes ; et si nous sommes tous morts avec Jésus-Christ, « donc nous sommes morts au péché, et vivants à Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur : *Ita et* [*vos*] *existimate* [*vos mortuos quidem peccato, viventes autem Deo per Jesum Christum Dominum nostrum*][7]. »

1. Ps. II, 7.
2. Rom., VI, 8, 11.
3. Édit. : le grand mystère,... que le grand pape... — Le premier de ces adjectifs a été effacé pour introduire le second.
4. *De Passione Domini*, serm. XII, cap. III.
5. *De Passione Domini*, serm. XII, cap. III. — Ms. : *ad Flacc*[*um*].
6. Var. : crucifiés, en qui tous les hommes sont morts. — Deforis et les autres éditeurs introduisent dans le texte latin et dans la traduction : *in quo omnes crucifixi*, de l'auteur cité. Mais Bossuet l'éliminait à dessein, comme étranger à son raisonnement.
7. Rom., VI, 11. — Ms. *Ita vos existimate.*

Ce n'est pas assez, Chrétiens, de vous avoir proposé cette doctrine apostolique, il faut la rendre fructueuse [1] à votre salut ; et voici l'application que l'on en doit faire. Si, selon le sentiment de l'Apôtre, notre conversion est une mort, notre baptême une mort, notre pénitence une mort, il est bien aisé de comprendre que, pour nous renouveler en Notre-Seigneur, ce n'est pas assez qu'il se fasse en nous un changement médiocre. [P. 4] Le péché tient à nos entrailles : l'inclination au bien sensible est née avec nous, nous l'avons enracinée jusques dans nos moelles, si je puis parler de la sorte, par nos attachements criminels et nos mauvaises habitudes : nous aimons les créatures du fond du cœur ; et ce cœur le fait bien paraître par la violence qu'il souffre, lorsqu'on lui veut arracher ce qui lui est cher. Alors la douleur pousse des plaintes, la colère éclate en injures, l'indignation en menaces, souvent même le désespoir va jusqu'au blasphème. Et je ne m'en étonne pas. Cœur humain, on t'arrache ce que tu aimais et que tu tenais embrassé par tant de liens : tu te sens comme déchiré, le sang sort abondamment par cette plaie. Que si l'amour de la créature tient si fortement à nos cœurs, un changement superficiel ne suffit donc pas pour nous convertir. Donnez-moi ce couteau, que je le porte jusqu'à la racine, que je coupe jusqu'au vif, que j'aille chercher au fond, jusqu'aux moindres fibres de ces inclinations corrompues. Je veux mourir au péché, et c'est pour cela que je veux éteindre jusqu'au principe de sa vie.

C'est à quoi nous oblige, mes Frères, cette mort spirituelle au péché que nous prêche l'apôtre saint Paul ; et c'est pourquoi il nous adresse ces belles paroles : « Si vous êtes morts au péché, si vous êtes renouvelés en Notre-Seigneur, montrez-vous, montrez-vous, mes Frères, comme des hommes ressuscités de mort à vie : *Exhibete vos... tanquam ex mortuis viventes* [2]. » Je ne me contente pas, dit-il, d'un changement léger et superficiel ; il n'est pas ici question de replâtrer seulement cet édifice, je veux qu'on retouche jusqu'aux fondements. Peut-être qu'entendant parler contre le luxe,

1. Var. : utile. 2. Rom., VI, 13.

vous réformez quelque chose dans la somptuosité de vos habits ; vous croyez avoir beaucoup fait, et ce n'est qu'un faible commencement : corrigez, corrigez encore toutes ces douceurs affectées et de vos discours et de vos regards. Eh bien ! votre extérieur est modeste ; il faut encore aller plus avant [1] : portez la main jusqu'au cœur ; ce désir criminel [2] de plaire trop, cette complaisance secrète que vous en ressentez au dedans, ce triomphe caché [3] de votre cœur dans ces damnables victoires, eh ! [4] c'est ce qu'il faut arracher.

— Eh quoi ! ne sera-ce donc jamais fait ? cet ouvrage de la conversion ne sera-t-il jamais achevé ? vous ne serez donc jamais content ? — Ce n'est pas moi qui vous parle, c'est saint Paul qui vous dit par ma bouche : « *Exhibete vos* [*Deo*] *tanquam ex mortuis viventes* : Paraissez devant Dieu comme des personnes ressuscitées. » Si votre conversion est véritable, il a dû se faire en vous-même[s] un aussi grand changement que si vous étiez ressuscité[s] des morts. Et quel changement voyons-nous ? Un changement de grimaces, un changement qui dure deux jours ! Est-ce là ce que l'on appelle mourir au péché ? Je ne m'étonne pas, Chrétiens, si les prédicateurs et les confesseurs sont souvent contraints de se plaindre qu'il y a peu d'hommes renouvelés et peu de conversions véritables. Mais, quand vous auriez détruit en vous le corps du péché, ce bon succès ne suffirait pas pour vous faire un homme nouveau ; il en faudrait encore attaquer les restes, en combattant vos convoitises : et c'est ma seconde partie.

Second Point.

[P. 5] La victoire que nous obtenons sur le péché par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est pas de ces victoires pleines et entières qui terminent tout d'un coup la guerre et laissent après elles un calme éternel : l'honneur et le fruit de cette victoire doit être conservé par de longs combats ; parce qu'après avoir

1. Var. : plus loin.
2. Var. : caché.
3. Var. : secret.
4. Ms. : et. — De même plus haut : et bien (eh bien !) : et immédiatement après : Et quoi (Eh quoi !).

vaincu le péché, il faut en attaquer jusques au principe[1]. Jésus-Christ ressuscité nous y exhorte. Il y a ceci de remarquable dans sa glorieuse résurrection, qu'il ne ressuscite pas, comme le Lazare, pour mourir encore une fois : il ne dompte pas seulement la mort ; mais il va jusques au principe, et il dompte encore la mortalité : il ne jouit pas seulement d'une pleine paix, en bannissant le trouble et la crainte qui l'agitaient, ces jours passés, si violemment ; il en arrache jusqu'à[2] la racine : et son âme non seulement n'est plus agitée, mais encore n'est plus capable d'agitation. Ainsi nous voyons, Chrétiens, que le Fils de Dieu ressuscitant a attaqué la mort jusqu'à son principe, et détruit l'infirmité jusques dans sa source : c'est l'exemple que nous devons suivre.

Après avoir dompté le péché, allons à cette source des mauvais désirs, c'est-à-dire la convoitise ; et comme[3] nous ne pouvons pas l'abolir entièrement dans cette vie par une victoire parfaite, tâchons du moins de l'affaiblir par un combat continuel. Ce combat, c'est notre exercice durant notre pèlerinage[4] : c'est par ce combat, Chrétiens, que notre homme intérieur se renouvelle de jour en jour ; et afin que vous entendiez cette vérité, avant toutes choses apprenez de saint Augustin que le règne de la charité peut être considéré en deux manières. Il y a un règne de la charité où toute la convoitise est éteinte, où il n'y a plus de mauvais désirs ; il y a un règne de la charité où elle surmonte la convoitise, mais où elle est obligée de la combattre. Ce règne de la charité où la convoitise est éteinte, c'est le partage des bienheureux ; ce règne de la charité où la convoitise vaincue ne laisse pas de faire de la résistance, c'est l'exercice des hommes mortels. Là donc, on jouit d'une pleine paix, parce qu'il n'y a plus de mauvais désirs ; ici, on a la victoire, et non pas la paix, parce que, dit saint Augustin, « la chair qui convoite contre l'esprit, ne peut être vaincue sans péril, ni modérée sans contrainte, ni régie par conséquent sans inquiétude :

1. Var. : c'est-à-dire la convoitise.

2. A cette date, Bossuet écrit dans la même page *jusqu'à* et *jusques à*.

3. Var. : si.

4. Var. : durant tout le cours de notre vie.

Et illa quæ resistunt, periculoso debellantur prœlio ; et illa quæ victa sunt, nondum securo triumphantur otio, sed adhuc sollicito premuntur imperio[1]. » De sorte qu'il y a cette différence entre les saints qui sont dans le ciel et les saints qui sont sur la terre : les saints qui sont dans le ciel sont des hommes renouvelés ; les saints qui sont sur la terre sont des hommes qui se renouvellent. Là, où les hommes sont renouvelés, ce mot de saint Augustin leur convient[2] : « La convoitise est éteinte, et la charité consommée : *Cupiditate extincta, charitate completa*[3] » : voilà comme la devise des bienheureux. Ici, où les hommes se renouvellent, la convoitise se diminue, et la charité va toujours croissant : *Deficiente cupiditate, crescente charitate*. Là, par conséquent, les vertus triomphent, et ici les vertus combattent : là les vertus se reposent, et ici les vertus travaillent. [P. 6] Nous tendons à ce repos ; mais il le faut mériter par ce travail : nous aspirons à cette paix ; mais on ne peut y parvenir que par cette guerre.

C'est vous, ô enfants de Dieu, qui en êtes le sujet[4], et vous en êtes aussi le théâtre. C'est pour l'homme que se donnent tous ces combats ; c'est en lui qu'ils se donnent, et c'est lui-même qui les donne. La charité l'élève[5] aux biens éternels ; la convoitise le repousse aux biens périssables : il n'est jamais sans mauvais désirs ; toujours ou la chair l'attire[6], ou la vaine gloire le flatte : « quelque volonté qu'il ait de faire le bien, il trouve en lui-même un mal inhérent dont il ne peut pas se délivrer : *Invenio igitur legem, volenti mihi facere bonum, quoniam mihi malum adjacet*[7]. » Que fait l'homme de bien dans ce combat? La convoitise l'empêche de faire tout le bien qu'il voudrait ; réciproquement, dit saint Augustin, il empêche la convoitise de faire tout le mal[8] qu'elle désire : il ne peut s'empêcher de la ressentir, il s'empêche du moins de la suivre ; s'il ne peut pas encore

1. *De Civit. Dei*, lib. XIX, cap. XXVII. — Ms. : *Et ea quæ*... (deux fois).
2. Var. : leur sert de devise.
3. *Epist.* CLXXVII, n. 17.
4. Var. : Vous êtes le sujet de cette guerre. (Conservé dans le texte par les éditeurs.)
5. Var. : le titre (du côté du ciel).
6. Var : le flatte.
7. Rom., VII, 21.
8. Ms. : tout le *bien*. — Distraction évidente, comme le montre d'ailleurs une première rédaction effacée.

accomplir dans sa dernière perfection ce précepte : « *Non concupisces*[1] : Tu n'auras point de convoitise », il accomplit du moins celui-ci : « Tu n'iras pas après tes convoitises : *Post concupiscentias tuas non eas*[2]. » Il y a quelques reste[s] du péché en lui ; mais il ne souffre pas qu'il y règne, selon ce que dit l'apôtre saint Paul : *Non regnet [peccatum...]*[3] ; tellement que, s'il ne possède pas tout le bien, sa consolation, dans cette peine, c'est du moins qu'il ne se plaît dans aucun mal ; « de même, dit saint Augustin, que nous pouvons ne nous plaire pas dans les ténèbres, encore que nous ne puissions pas arrêter la vue sur une lumière très éclatante : *Potest oculus nullis tenebris delectari, quamvis non possit in fulgentissima luce defigi*[4]. » Tel est l'état de l'homme durant l'exil de cette vie : il lutte continuellement contre sa propre infirmité ; et c'est ainsi qu'il se renouvelle, tâchant d'effacer tous les jours quelques rides de sa vieillesse.

Grand Dieu ! sera-t-il permis à des mortels de se plaindre ici de vous à vous-même ? Eh ! pourquoi laissez-vous vos serviteurs dans cette malheureuse nécessité d'avoir toujours en eux des vices à vaincre ? Que ne leur donnez-vous tout d'un coup cette paix parfaite qui calme tous les troubles de leurs passions ? Saint Paul a fait autrefois à Dieu cette plainte : il a prié longtemps, afin qu'il plût à Dieu de le délivrer d'une tentation importune ; et que lui fut-il répondu ? *Ma grâce te suffit*[5] ; car telle est ma conduite avec mes élus, que *leur force se perfectionne dans l'infirmité.*

Mais je passe encore plus loin, et je vous demande, ô mon Dieu, quel est ce dessein, quel est ce mystère : pourquoi avez-vous ordonné que la force se perfectionne dans l'infirmité ? Saint Augustin, Messieurs, vous le va dire. C'est que c'est ici un lieu d'orgueil ; c'est que, de toutes les tentations qui nous environnent, la plus dangereuse et la plus pressante, c'est celle qui nous porte à la présomption : c'est pourquoi Dieu, en nous donnant de la force, nous a aussi laissé de la faiblesse. Si nous

1. Deut., v. 21.
2. Eccli., XVIII. 30.
3. Rom., VI. 12.
4. *De Spirit. et Lit.*, n. 65.
5. II Cor., XII. 9.

n'avions que de la faiblesse, nous serions toujours abattus ; et si nous n'avions que de la force, nous deviendrions superbes et insupportables. Dieu a trouvé ce tempérament : pour ne pas succomber sous l'infirmité, Dieu nous a donné de la force ; [p. 7] « mais, de peur qu'elle ne nous enfle, il veut qu'elle se perfectionne dans l'infirmité : [*Virtus quæ*] *hic ubi superbiri potest, ne superbiatur, in infirmitate perficitur*[1]. »

Par conséquent, ô enfants de Dieu, admirez en vous la conduite de votre Père céleste. Il sait que vous êtes superbes : c'est le vice inséparable de notre nature : contre cette enflure de l'orgueil, il fait un remède de votre infirmité. Apprenez à profiter de votre faiblesse : vous en profiterez, si elle vous enseigne à être humbles, à vous défier de vous-mêmes, à marcher toujours avec crainte ; vous en profiterez, si elle vous apprend à dire avec Job : « *Si... lætatum est in abscondito cor meum, et osculatus sum manum meam ore meo*[2] : Quand j'ai résisté à la tentation, mon cœur ne s'est point enflé[3] par cette victoire, et je n'ai pas baisé ma main de ma propre bouche. » Qu'est-ce à dire, baiser sa main de sa bouche ? C'est à dire attribuer le bon succès à sa propre force, se remercier soi-même de ses bonnes œuvres. Loin de vous, ô Fidèles, cette pensée ! Si votre main était forte, vous pourriez lui imputer votre victoire, vous pourriez la baiser sans crainte et lui rendre grâces du bien que vous faites ; mais, la sentant faible et impuissante, il faut élever plus haut votre vue et dire avec le divin Apôtre : « Rendons grâces à Dieu qui nous a donné la victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Deo gratias qui dedit* [*nobis victoriam per Dominum nostrum Jesum Christum*][4]. »

Ce n'est pas assez, Chrétiens, que votre infirmité vous rende humbles ; il faut qu'elle vous rende fervents et appliqués au travail. L'humilité chrétienne n'est pas un abattement de courage : plus elle se sent faible, plus elle est hardie et entreprenante : « *Nam virtus* [*in infirmi-*

1. *Cont. Julian.*, lib. IV, cap. II, n. 11.
2. Job., XXXI, 27.
3. Passage souligné au manuscrit, parce que le sommaire si succinct que nous avons donné s'y reporte.
4. I Cor., XV, 57. — Ms. : *Gratias Deo.*

tate perficitur] [1] : La force se perfectionne dans l'infirmité. » Plus elle se sent accablée de mauvais désirs, plus elle s'excite à les combattre ; et les restes qu'elle trouve toujours en elle-même de la vieillesse, la presse[nt] de [2] se renouveler de jour en jour. C'est le véritable sentiment que vous devez prendre dans la sainte fête de Pâques. Vous avez tous [3] songé durant ces saints jours à vous renouveler par la pénitence : je ne puis avoir de vous d'autres sentiments sans offenser votre piété. Non, le sang de Jésus-Christ n'a pas ruisselé en vain sur le Calvaire ; et ce n'est pas en vain qu'on a rouvert pour vous émouvoir toutes les blessures du Fils de Dieu. Si vous êtes renouvelé [4] par la pénitence, donc « la vieillesse est passée, et vous devez commencer une vie nouvelle : *Vetera transierunt ; ecce facta sunt omnia nova* [5]. » Adieu, adieu pour jamais à ces commerces infâmes, adieu à cette vie libertine, adieu à ces inimitiés invétérées ! « Mais ne vous persuadez pas que ce soit assez de se renouveler une seule fois : *Ne putes* [6] *quod innovatio semel facta sufficiat : ipsa... novitas innovanda est* [7]. Il faut renouveler la nouveauté même. » C'est peu de se dépouiller de ses péchés et d'en nettoyer sa [p. 8] conscience ; il faut aller maintenant aux mauvais désirs ; il faut porter la main à ces habitudes vicieuses que le péché a laissé[es] en vous en se retirant, comme un germe par lequel il espère revivre bientôt, comme un reste de racine qui fera bientôt repousser cette mauvaise herbe. Jésus ressuscité vous y exhorte : il n'a pas seulement détruit la mort, il en a ôté en lui-même jusques au principe. Mais encore n'est-ce pas assez de renouveler vos esprit[s] ; il faut encore jeter les fondements du renouvellement de vos corps ; et c'est ce qui me reste à vous expliquer dans cette troisième partie.

1. II Cor., XII, 9. — Ms. : *Virtus enim mea.*
2. Bossuet avait mis d'abord : « à se renouveler. » Il corrige.
3. Nouveau passage souligné, pour l'importance.
4. *Sic*, au singulier. Bossuet prend à part un auditeur.
5. II Cor., v. 17.
6. Deforis rectifie et complète ce texte : *Neque enim putes quod innovatio vitæ quæ dicitur semel facta sufficiat : sed semper et quotidie, si dici potest, ipsa novitas innovanda est.*
7. Origen., *In Epist. ad Rom.*, lib. V, n. 8. — Ms. : *ipsa etiam novitas...*

Troisième Point

Si je vous dis, Chrétiens, que Jésus, sortant du sépulcre, couronné d'honneur et de gloire, est un gage de notre résurrection, et que cette splendeur immortelle dont son corps est environné, est une marque infaillible de ce que doivent un jour espérer les nôtres, je vous dirai une vérité qui, nous ayant été si bien enseignée par la bouche du saint Apôtre [1], n'est ignorée d'aucun des fidèles. Mais si j'ajoute à cette doctrine que ce grand et divin ouvrage se commence dès à présent [2] dans nos corps mortels, vous en serez peut-être surpris, et vous aurez peine à comprendre que, durant ce temps de corruption, Dieu avance [3] déjà dans nos corps l'ouvrage de leur bienheureuse immortalité. Écoutez, terre et cendre, et réjouissez-vous en Notre-Seigneur. Pendant que ce corps mortel est accablé de langueurs et d'infirmité [4], Dieu jette déjà en lui les principes d'une consistance immuable; pendant qu'il vieillit, Dieu le renouvelle; pendant qu'il est tous les jours exposé en proie aux maladies les plus dangereuses et à une mort très certaine, Dieu travaille par son Esprit-Saint à sa résurrection glorieuse.

Saint Paul, pour nous faire entendre ce renouvellement de nos corps, dit qu'ils sont devenus les temples de l'Esprit de Dieu [5]; et c'est ce qui donne lieu à saint Augustin de nous expliquer ce mystère par cette belle comparaison. Il dit que nos corps sont renouvelés par la grâce du christianisme, à peu près comme on renouvelle un temple profane, où l'on aurait servi les idoles [6], pour le consacrer au Dieu vivant. On renverse premièrement les idoles; et, après qu'on a aboli toutes les marques du culte profane, on dédie ce temple au vrai Dieu, et on le sanctifie par un meilleur usage. C'est en cette sorte, dit saint Augustin, que nous [p. 9] devons renouveler notre corps mortel [7], qui a été autrefois un

1. Philip., III, 21.
2. Var. : dès maintenant. — déjà.
3. Var. : commence.
4. Édit. : d'infirmités. — Ce n'est pas le même sens.
5. I Cor., III, 17 ; VI, 19.
6. Cette similitude fournira, l'année suivante, l'inspiration générale d'un nouveau discours.
7. Var. : nos corps mortels.

temple d'idoles, et qui devient par la grâce « un saint temple dédié au Seigneur, *templum Dei sanctum,* » comme parle le saint Apôtre[1]. Il faut premièrement briser les idoles, c'est-à-dire ces passions impérieuses, qui étaient autrefois les divinités qui présidaient dans ce temple. « *Ista in nobis*, dit saint Augustin[2], *tanquam idola frangenda sunt :* C'est ce qu'il faut détruire comme les idoles. » « Ce qu'il ne faut pas détruire, mais changer seulement, dit ce grand docteur[3], à[4] un usage plus saint, ce sont les membres de ce corps, afin qu'ayant servi à l'impureté de la convoitise, ils servent maintenant à la grâce de la charité : *In usus autem meliores vertenda sunt ipsa corporis* [*nostri*] *membra ; ut quæ serviebant immunditiæ cupiditatis, serviant gratiæ charitatis.* » C'est de cette sorte, mes Frères, que nos corps, ces temples profanes, deviendront les temples de l'Esprit de Dieu et qu'il les remplira par sa présence.

Mais de quelle sorte remplit-il nos corps? comment s'en met-il en possession? Le même saint Augustin vous l'expliquera par ce beau principe. « Celui-là, dit-il, il possède le tout, qui tient la partie dominante : *Totum possidet qui principale tenet.* » « Or, en vous, poursuit ce grand homme, la partie la plus noble, c'est-à-dire l'âme, c'est celle qui tient la première place ; c'est à elle qu'appartient l'empire : *In te principatur quod melius est*[5]. » Et ces deux principes étant établis, il tire aussitôt cette conséquence : Dieu tenant cette partie principale, c'est-à-dire l'âme et l'esprit, par le moyen du meilleur il se met en possession du moindre ; par le moyen du prince, il s'acquiert aussi le sujet ; et dominant sur l'âme, il étend aussi la main sur le corps, et s'en met en possession comme de son temple. Voilà votre corps renouvelé : il change de maître heureusement et

1. Ms. : *templum sanctum Domino.* — Ce texte n'existant pas, à notre connaissance, nous rétablissons la vraie leçon du passage que Bossuet commente (I Cor., III, 17). Peut-être y a-t-il ici une vague réminiscence de l'épître aux Éphésiens, II, 21.

2. *Serm.*, CLXIII, n. 2. — Ms. : *Hæc in nobis...* — Plus bas : *servierunt immunditiæ...*

3. Var. : dit le même saint.

4. Les éditeurs donnent à tort : « pour le faire servir à... ». Bossuet a traduit littéralement.

5. *Serm.* CLXI, n. 6. — Ms. : *Serm.*, XVIII *de Verb. Apost.* (ordre ancien). — De même, plus haut : *Serm.* III *de Verb. Apost.*

passe en de meilleures mains. Par la nature il était à l'âme ; par la corruption il servait [1] au vice ; par la religion il est à Dieu. L'âme, se soumettant à Dieu, lui cède [2] tout son domaine ; et comme, dans le mariage, la femme épousant son mari le rend maître de tous ses biens [3], l'âme s'unissant à Dieu par un bienheureux mariage spirituel lui transporte aussi tous les siens, comme étant le chef et le maître de cette communauté bienheureuse : « Sa chair la suit, dit Tertullien, comme une partie de sa dot ; et au lieu qu'elle était seulement servante de l'âme, elle devient servante de l'Esprit de Dieu : *Sequitur animam nubentem Spiritui caro, ut dotale mancipium, et jam non animæ famula, sed Spiritus* [4]. »

O chair, que tu es heureuse de passer entre les mains d'un si bon maître ! C'est ce qui jette en toi les principes de l'immortalité que tu espères ; et la raison en est évidente, en insistant toujours aux mêmes principes. Dieu, avons-nous dit, remplissant nos âmes, a pris possession de nos corps. Par conséquent, ô Mort, tu ne les lui saurais enlever. Tu penses qu'ils sont ta proie ; mais ce n'est qu'un dépôt que l'on te confie et que l'on consigne en tes mains ; Dieu saura bien rentrer dans son domaine. Le Fils de Dieu a prononcé qu'on ne peut rien ôter des mains de son Père : *Nemo potest rapere de manu Patris mei* [5] ; [p. 10] parce que, ces mains étant si puissantes, nulle force ne les peut vaincre, ni leur faire lâcher leur prise. Ainsi, Dieu ayant déjà mis la main sur nos corps, son Saint-Esprit, que l'Écriture appelle son doigt, en étant entré en possession, par conséquent, ô chair des fidèles, en quelque part [6] de l'univers que la corruption t'ait jetée ou quelque partie de tes cendres, tu demeure[s] toujours sous sa main. Et toi, Terre, mère tout ensemble et sépulcre commun de tous les mortels, en quelque sombre retraite que tu aies englouti

1. Var. : il était...
2. Var. : lui transporte.
3. Édit. : « le rend maître de tous ses biens, lui transporte aussi tous les siens. » — Tautologie, qui vient de ce qu'on a imputé à cette ligne une correction qui se rapporte à la ligne suivante.
4. *De Anim.*, n. 4. — Ms. : *nec jam animæ*...
5. Joan., x, 29. Ms. : *rapere quidquam de morte* (sic)...
6. Var. : endroit.

et caché nos corps, tu les rendras un jour tout entiers; et plus tôt le ciel et la terre seront renversés qu'un seul de nos cheveux périsse [1]. Pour quelle raison, Chrétiens, si ce n'est pour celle que j'ai déjà dite : que Dieu, se rendant maître de nos corps, les doit posséder dans l'éternité, sans qu'aucune force [2] puisse l'empêcher d'achever en eux son ouvrage?

Vivez dans cette espérance; et cependant, Messieurs, regardant vos corps comme les temples de l'Esprit de Dieu, n'y faites plus régner les idoles que vous y avez abattues. Votre corps, en l'état que Dieu l'a mis, ne peut plus être violé sans sacrilège. *Ne savez-vous pas*, dit saint Paul, *que vos corps sont les temples de l'Esprit de Dieu*, et que, si quelqu'un profane son temple, Dieu, qui est jaloux de sa gloire, lui fera sentir sa vengeance? *Il le perdra sans miséricorde*, dit le saint Apôtre : *Disperdet illum Deus* [3]. Donc, mes Frères, ne violons pas le temple de Dieu [4]; et puisque nous apprenons par la foi que notre corps est un temple, *possédons en honneur ce vaisseau fragile, et non pas dans les passions d'intempérance, comme les Gentils, qui n'ont pas de Dieu : car Dieu ne nous appelle pas à l'impureté, mais à la sanctification en Jésus-Christ Notre-Seigneur* [5]. O sainte chasteté! c'est à toi de garder ce temple; c'est à toi d'en empêcher la profanation. C'est pourquoi Tertullien a dit ces beaux mots, que je vous prie d'imprimer en votre mémoire : « *Illato in nos et consecrato Spiritu Sancto, ejus templi æditua et antistita pudicitia est* [6] : Le Saint-Esprit étant descendu en nous, pour y demeurer comme dans son temple, la gardienne de ce temple, c'est la chasteté. » Elle en est, dit Tertullien, la sacristine : c'est à elle de le tenir net; c'est à elle de l'orner dedans et dehors, dedans par la tempérance, et dehors

1. Ms. : périssent.

2. Var. : il les posséderait dans l'éternité sans que nulle force...

3. I Cor., III, 17.

4. *Première rédaction* (effacée) : « Je vous conjure par la miséricorde de Dieu que vous rendiez vos corps une hostie vivante (Rom., XII, 1). Il faut qu'ils vivent, mes Frères, et il faut aussi qu'ils soient immolés : que nos corps soient vivants par la pratique des bonnes œuvres : que nos corps soient immolés par la mortification de nos appétits. Quoi! même au jour de Pâques, parlerons-nous toujours de mortification et de pénitence? Oui, mes Fre[res]... » — L'orateur cependant s'interrompt au milieu de ce mot.

5. I Thess., IV, 4, 5, 7.

6. *De Cult. fem.*, lib. II, n. 1. — Ms. : *hujus templi*.

par la modestie : c'est à elle de parer l'autel [p. 11] sur lequel doit fumer cet encens céleste, je veux dire des saintes prières, et monter comme un parfum agréable devant la face de Dieu.

Mais, ô temple, ô autel ! ô corps de l'homme, ô cœur de l'homme ! que je vois en vous de profanation[s] ! « *Fils de l'homme, approche-toi*, dit l'Esprit de Dieu à Ézéchiel [1], *et je te montrerai l'abomination. Et je m'approchai*, dit le prophète, *et je vis le temple et le sanctuaire ; et voilà, chose abominable ! voilà, dis-je, que de tous côtés chacun y érigeait son idole* [2] *: dans le propre temple du Dieu vivant, sur l'autel même du Dieu vivant, on y sacrifiait aux faux dieux* [3]. *Là, était l'idole de la jalousie ;* ambition, c'est toi qui l'élève[s] : tu veux détruire tous tes concurrents [4] : *Idolum zeli* [5]. *Là, des hommes qui tournaient le dos au sanctuaire, et adoraient le soleil levant* [6] : ils oubliaient le vrai Dieu, et ils adoraient la fortune [7] ; et des femmes, au dedans du temple, « qui pleuraient la mort d'Adonis [8], *plangentes Adonidem* » [9]. Ce spectacle vous fait horreur ; et ce qui vous fait horreur pour les autres ne vous fait pas horreur pour vous-même[s] ! O corps, que Dieu a choisi pour temple ! ô cœur, que Dieu a consacré comme son autel ! que je découvre en vous d'abominations ! que de fausses divinités ! que d'idoles que l'on y adore !

Mais peut-être qu'on les aura renversées en l'honneur de Jésus-Christ ressuscité, et que cette dévotion publique de toute l'Église vous aura fait nettoyer ce temple, et abattre toutes ces idoles. [p. 12] Que [10] j'ai sujet

1. Ezech., VIII, 9, 10, 11.

2. Var. : et voilà que de tous côtés chacun y érigeait son idole, spectacle abominable, dans...

3. Var. : aux idoles. — La correction, à la sanguine, est de date incertaine.

4. *Additions et variantes* apposées plus tard (1666) : autant que tu vois de concurrents, ce sont autant de victimes que tu voudrais immoler à cette idole.

5. *Ibid.*, 3.

6. *Dorsa habentes contra templum Domini et facies ad orientem : et adorabant ad ortum solis :* la fortune, la faveur ; ils courent au premier rayon, pour être les premiers à rendre leurs vœux : les complaisants du monde. (1666.)

7. *Note*, de date incertaine, à la sanguine : « Le soleil levant : la faveur naissante. » (Peut-être de 1660.)

8. Ne m'obligez pas à vous dire que c'est le sacrifice de l'amour profane. (1666.)

9. *Ibid.*, 14. — Ms. : *plangebant*.

10. Addition (f. 36) confuse et précipitée. Ce qui suit, jusqu'à : « Chrétien, dans ces saintes solennités... », a été interprété par Deforis avec

de croire que vous soyez sortis du tombeau comme des fantômes [1], vains simulacres de vivants, qui n'ont que la mine et l'apparence, qui n'ont ni la vie ni le cœur, qui font des mouvements et des actions qui sont tout [2] artificielles, et comme appliquées par le dehors, parce qu'elles ne partent pas du principe ! — Vains et criminels attachements, c'est en vain que vous m'appelez à ces anciennes familiarités [3] : il est arrivé en moi un grand changement qui ne me permet point de vous connaître. — Est-ce donc un changement si étrange que de s'être confessé à Pâques ? — Ce changement est une mort ; ce changement m'a fait un autre homme, et vous voulez que j'agisse de la même sorte ! Si vous êtes ressuscités, toutes vos premières liaisons sont rompues. Je ne me contente donc pas d'un changement léger. [P. 13] Chrétien [4], dans ces saintes solennités, tu as bu à la fontaine de vie dans la source des sacrements : tu as reçu la grâce, je le veux croire ; tu as repris une vie nouvelle avec Jésus-Christ ; cette vie nouvelle n'est que commencée ici-bas, et quand elle sera consommée, elle aura tous ces admirables effets que je te représentais tout à l'heure. Dans un mois, dans dix jours, dans trois jours peut-être, tes anciennes habitudes se réveilleront ; l'ivrognerie, l'impudicité, la vengeance te rappelleront à leurs faux plaisirs. Tu avais pardonné un[e] injure [5] ; le venin de la haine reprendra ses forces. Arrête, misérable, considère : eh ! que de belles espérances tu vas détruire ! que de beaux commencements tu vas arrêter ! Si c'est une malice insupportable de déraciner la première verdure des champs, parce qu'elle est l'espérance de nos moissons ; si nous tenons à très grande injure que l'on arrache dans nos jardins une jeune [6] plante, parce qu'elle nous promettait [7] de beaux fruits, quelle est

une véritable sagacité. Il a seulement eu le tort de vouloir corriger ainsi cette première phrase : « Ah ! que j'ai sujet de craindre que vous ne soyez sortis.... » et d'en déplacer une autre.

1. Var. : comme des spectres.

2. Ms. : toutes artificielles. — Voy. *Remarques*..., au t. VII.

3. Var. : Vains et criminels attachements, c'est en vain que vous m'appelez à ces premiè[res]... : je ne vous connais plus.

4. Fin empruntée matériellement au sermon de 1654.

5. Var. : tu avais pardonné à tes ennemis.

6. Var. : belle.

7. Var. : parce qu'elle devait apporter. — Édit. : promettait d'apporter...

notre folie, quelle injure nous faisons-nous à nous-mêmes, à l'Église, à l'Esprit de Dieu, de chasser cet Esprit qui commençait en nous un si grand ouvrage, de mépriser la grâce qui est une semence d'immortalité, de perdre la vie nouvelle, qui, croissant tous les jours, fût venue à cette perfection que je vous ai dite !

Par conséquent, mes Frères, comme Jésus-Christ est ressuscité, ainsi marchons en nouveauté de vie [1]. Puisque nous sommes ici-bas, en cet exil du monde, parmi tant de maux, songeons qu'il n'est rien de meilleur que cette belle, cette illustre espérance que Dieu nous présente par Jésus-Christ. Après avoir confessé nos péchés dans l'humilité de la pénitence, cessons, cessons d'aimer ce que nous avons détesté solennellement devant le ministre de la sainte Église, en présence de Dieu et de ses saints anges. N'allons point aux eaux infectées, après nous être lavés au sang de Jésus ; après avoir communiqué à son divin corps, qui est le gage de notre glorieuse résurrection, ne communiquons point à Satan, ni à sa pompe ni à ses œuvres ; que la joie sainte de l'Esprit de Dieu surmonte la fausse joie de ce monde.

Je [2] me souviens ici, Chrétiens, de la joie [3] divine et spirituelle qui était autrefois dans l'Église au saint jour de Pâques. C'était vraiment une joie divine, une joie qui honorait Jésus-Christ, parce qu'elle n'avait point d'autre objet que la gloire de son triomphe. C'était pour cela que les déserts les plus reculés et les solitudes les plus affreuses prenaient une face riante. Maintenant nous nous réjouissons, il n'est que trop vrai ; mais ce n'est pas vous, mon Sauveur, qui êtes la cause de [p. 14] notre joie. Nous nous réjouissons de ce qu'on pourra faire bonne chère en toute licence : plus de jeûnes, plus d'austérités ; si peu de soin que nous avons peut-être apporté pendant le carême à réparer les désordres de nos mœurs [4], nous nous en relâcherons tout à fait. Le saint jour de Pâques, destiné pour nous faire commencer une vie nouvelle avec le Sauveur, va ramener sur la terre les pernicieuses délices du siècle, si toutefois nous leur

1. Rom., VI, 4.
2. Souligné en marge.
3. Var. : de l'allégresse.
4. Var. : de nos appétits.

avons donné quelque trêve, et ensevelira dans l'oubli la mortification et la pénitence : tant la discipline est énervée parmi nous ! Nous croyons avoir assez fait quand nous nous sommes acquittés pour la forme d'une confession telle quelle, et d'une communion qui peut-être est un sacrilège ; mais, quand même elle serait sainte, comme je le veux présumer, vous n'avez fait que la moitié de l'ouvrage.

Fidèles[1], je vous en avertis de la part de Dieu, la principale partie reste à faire, qui est d'amender notre[2] mauvaise vie, de corriger le dérèglement de nos mœurs, et de déraciner ces habitudes invétérées qui nous sont comme passées en nature. Si vous avez été justifiés, j'avoue que vous n'avez plus à craindre la damnation éternelle ; mais ne vous imaginez pas pour cela être en sûreté. Craignez vos mauvaises inclinations ; craignez ces objets qui vous plaisent trop[3] ; craignez ces dangereuses rencontres dans lesquelles votre innocence a déjà tant de fois fait naufrage. Que votre expérience vous fasse prudents, et vous oblige à une précaution salutaire ; car la pénitence a deux qualités qui sont toutes deux également saintes et inviolables.

Retenez ceci, s'il vous plaît : la pénitence a deux qualités : elle est le remède pour le passé ; elle est une précaution pour l'avenir. La disposition pour la recevoir comme remède de nos désordres passés, c'est la douleur des péchés que nous avons commis ; la disposition pour la recevoir comme précaution de l'avenir, c'est une crainte filiale des péchés que nous pouvons commettre et des occasions qui nous entraînent. Gardons-nous bien, Fidèles, de violer la sainteté de la pénitence en l'une ou en l'autre de ses parties, de peur de faire injure à la grâce et à la libéralité du Sauveur.

Par conséquent ne perdons jamais cette crainte respectueuse qui est l'unique garde de l'innocence. Crai-

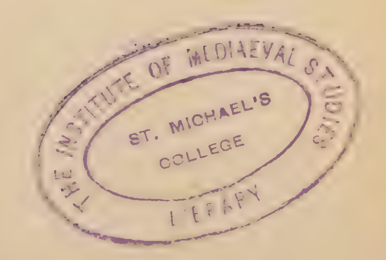
1. Ce mot, fréquent à l'époque de Metz, a dû être remplacé à Paris par *chrétiens*, ou par quelque autre appellation usitée dans la capitale.

2. *Votre*, etc., semble autorisé par ce qui suit. Je crois toutefois, après un nouvel examen de ce passage, que l'orateur a préféré au début la première personne, pour adoucir la leçon.

3. Var. : plus qu'il n'est convenable à un chrétien qui a participé au corps du Sauveur.

gnons de perdre Jésus, qui nous a gagnés par son sang. Partout où je le vois, il nous tend les bras. Jésus nous tend les bras à la croix : Venez, dit-il, mourir avec moi. Jésus-Christ sortant du tombeau, victorieux de la mort, il nous tend les bras : Venez, dit-il, ressusciter avec moi. Jésus-Christ à la dextre [1] du Père nous tend les bras : Venez, dit-il, régner avec moi ; vous serez, vous serez un jour tels que je suis en cette glorieuse demeure [2]. Vivez, consolez-vous [3] dans cette espérance. Je suis heureux, je suis immortel ; soyez immortels à la grâce : vous obtiendrez enfin dans le ciel le dernier accomplissement de la vie nouvelle, c'est-à-dire la justice parfaite, la paix assurée, l'immortalité de l'âme et du corps. *Amen.*

1. Les éditeurs corrigent : *à la droite*. . . et peut-être qu'en 1660, Bossuet aura fait comme eux.
2. Var. : en ce séjour glorieux.
3. Var. : rejouissez-vous. — On peut être tenté de regarder la surcharge *consolez-vous* comme une addition ; mais il est plus probable qu'elle est destinée à remplacer *réjouissez-vous*.



DIMANCHE DE QUASIMODO.

4 avril 1660.

L'attribution de ce sermon [1] au Carême des Minimes ne peut être l'objet d'aucun doute. Bossuet lui-même l'a indiquée sur l'enveloppe [2]. D'ailleurs, cette feuille se fût-elle perdue, la ressemblance absolue du manuscrit avec ceux de cette année 1660, la différence du format et de l'écriture avec ceux des années suivantes, auraient suffi pour trancher la question. Ajoutons que l'orthographe de l'adjectif démonstratif féminin [3] ne permettait pas de s'arrêter à la date de 1658, proposée par M. Floquet [4], et acceptée comme probable par M. Lachat.

M. Gandar n'a eu garde de tomber dans cette erreur ; mais je m'étonne qu'il n'ait trouvé que des critiques à adresser [5] à ce beau discours, un des plus touchants de cette station : les délicats sont malheureux.

On ne nous a pas conservé le sommaire.

Venit Jesus, et stetit in medio,
et dixit eis : Pax vobis.
(Joan., xx, 19.)

La [6] justice et la paix sont deux intimes amies ; elles se baisent, dit le Roi Prophète, et se tiennent si étroitement embrassées que nulle force n'est capable de les désunir : *Justitia et pax osculatæ sunt* [7]. Où la justice n'est pas reçue, il ne faut pas espérer que la paix y vienne ; et c'est pourquoi les crimes des hommes ayant chassé la justice par toute la terre, la paix aussi les avait quittés, et s'était retirée au ciel, qui est le lieu de son

1. Ms. fr. 12824, f. 109-118, in-f° sans marge.
2. F. 109 : *Car. Min. Quasimodo.* — Le chiffre 7 qui suit a été mis par distraction : il faudrait : « 8e dimanche, ou 8e semaine. »
3. *Ceste*, en 1658 ; ici, *cette*.
4. *Études...*, t. I, p. 490. Il est vrai que, dans le volume suivant, il se prononce pour 1660 (t. II, p. 56) ; il y a là une légère contradiction.
5. *Bossuet orateur*, p. 307, n. 4.
6. F. 111 du volume, sur le verso de la p. 5 du sermon (actuellement retournée).
7. Ps. LXXXIV, 11.

origine. Mais, après que[1] la mort de notre Sauveur a eu rétabli la justice par la rémission des péchés, la paix, sa fidèle compagne, a commencé de paraître aux hommes avec ce visage tranquille qui porte la joie dans le fond des cœurs. *Pax vobis*, dit le Fils de Dieu ; et saint Paul, publiant par toute la terre la paix que le Fils de Dieu nous a méritée, écrit aux Romains ces grandes paroles : *Étant donc justifiés par la foi, nous sommes en paix*[2] *avec Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ*[3] ; reconnaissant bien, Chrétiens, qu'on ne peut être en paix[4] avec Dieu [sans] être revêtu de sa justice. Cette paix accordée entre Dieu et l'homme par la médiation du Sauveur Jésus, est le principal sujet de notre évangile... [*Ave.*]

[P. 1] Le[5] déluge est passé, les cataractes du ciel se sont refermées[6] ; Jésus-Christ[7] ayant soutenu tous les flots de la colère divine, qui venaient accabler les hommes, les eaux maintenant se sont retirées, la colombe s'approche de nous avec une branche d'olive ; Jésus-Christ s'avance au milieu des siens et leur annonce que la paix est faite : *Et dixit eis : Pax vobis*. A ce mot de paix, Chrétiens, tous les cœurs sont saisis de joie, tous les troubles s'évanouissent, toutes les premières terreurs se dissipent ; les apôtres[8] épouvantés se rassurent, voyant le Seigneur, et ne se lassent [point] d'admirer celui qui, ayant été par sa grâce l'unique négociateur de cette paix, leur en vient encore lui-même donner la nouvelle : *Gavisi sunt discipuli, viso Domino*[9].

1. Var. : aussitôt que.... — Mais la mort de notre Sauveur ayant rétabli...
2. Var. : nous avons la paix...
3. Rom., v, 1.
4. Var. : que pour être en paix avec Dieu il faut...
5. F. 112, après le texte.
6. Var. : sont fermées
7. Lachat : Le Fils de Dieu... (*var.:* Jésus-Christ...). — On aperçoit clairement ici les innovations systématiques. Uniquement pour s'inscrire en faux contre ses devanciers, cet éditeur va prendre au hasard, en haut d'une page, *quatre mots effacés*, et les substitue à la vraie leçon, que Deforis donnait très fidèlement. Il n'a pas vu que Bossuet avait senti qu'il ne fallait pas exclure l'idée de la nature humaine dans Celui qui a « soutenu tous les flots de la colère divine ; » et que de là venait sa préférence pour l'expression que nous rétablissons dans le texte.
8. Var. : les disciples...
9. Joan., xx, 20.

Les apôtres ne sont pas les seuls qui doivent se réjouir en Notre-Seigneur de ce traité de paix admirable ; et comme nous y avons été compris avec eux, nous devons participer à leur joie commune [1]. Nous étions des sujets rebelles qui ne pouvions éviter la juste vengeance qui était due à notre révolte ; et enfin notre Souverain [2] nous donne la paix. O Dieu, qui nous dira le secret de cette importante négociation? de quelle sorte s'est fait ce traité? quelles conditions [3] nous a-t-on données? quels fruits recevra la nature humaine de cette sainte et divine paix? C'est ce qu'il faut tâcher de vous faire entendre ; et trois circonstances de notre évangile nous en donneront l'éclaircissement.

Je remarque, premièrement, que Jésus paraissant au milieu des siens et leur donnant le salut de paix, « il leur montre en même temps ses mains et ses pieds : *Et cum hoc dixisset, ostendit eis manus et pedes* [4] », c'est-à-dire les cicatrices de ses plaies [5] sacrées. Je vois, secondement, dans mon évangile, que les apôtres étaient retirés, que « les portes étaient fermées : *Et fores essent clausæ* [6] ». Nul n'y pouvait entrer [7] que le Fils de Dieu ; si bien que, les voyant séquestrés du monde, il vint tout à coup leur donner la paix : *Pax vobis*. Et il redouble encore une fois cette bienheureuse salutation, lorsqu'il vit [8] qu'ils le regardaient et ne s'attachaient qu'à lui seul : *Dixit ergo eis iterum : Pax vobis* [9]. Enfin la troisième chose que j'ai observée, c'est qu'il leur fait présent de ses dons célestes, il leur donne son Saint-Esprit : *Accipite Spiritum Sanctum* [10]. Il les envoie par toute la terre le porter à tous les fidèles : *Comme mon Père m'a envoyé, ainsi*, dit-il, *je vous envoie ;* allez-vous-en étendre par tous les peuples la grâce qui vous a été accordée : « Ceux dont vous remettrez les péchés, j'entends qu'ils

1. Édit. : Donc, mes Freres, réjouissons-nous, et rendons grâces au divin Jésus de la paix. — Phrase effacée dans la composition même : on aurait dû remarquer au moins qu'elle était restée inachevée.
2. Var. : notre Prince.
3. Var. : quelles conditions nous impose-t-on ?
4. Luc., XXIV, 40.
5. Var. : blessures.
6. Joan., XX, 19.
7. Var. : Nul n'y pouvait entrer (que Jésus-Christ seul), lorsqu'il vint tout à coup leur donner la paix.
8. Les éditeurs ont corrigé : « Il redoubla..., lorsqu'il vit... » Mais cette anacoluthe est assez fréquente.
9. Joan., XX, 21.
10. *Ibid.*, 22.

leur soient remis : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos ;... quorum remiseritis [peccata, remittuntur eis]*[1]. » Voilà trois circonstances de notre évangile, lesquelles, Messieurs, si nous entendons[2], nous y lirons manifestement toute l'histoire de notre paix. Vous demandez par quels moyens elle a été faite, et le Fils de Dieu vous montre ses plaies. Vous désirez en savoir les conditions : regardez dans son Évangile[3] ses disciples séquestrés du monde, qui n'ont d'attachement qu'à lui seul. Vous en voulez enfin connaître les fruits : voyez le Saint-Esprit répandu, et les dons du ciel versés sur les hommes.

Mais peut-être que ce mystère de paix ne vous paraît pas encore assez clairement ; mettons-le, s'il se peut, dans un plus grand jour, et réduisons en peu de paroles tout l'ordre de notre dessein sur le fondement de notre évangile. Ma proposition générale, c'est que le Fils de Dieu a fait notre paix ; et pour vous en expliquer le particulier, je dirai premièrement, Chrétiens, que le moyen dont il s'est servi, ç'a été sa mort, et c'est ce qu'il nous enseigne en montrant ses plaies ; secondement, je vous ferai voir que la condition qu'il nous impose, c'est de renoncer aux intelligences que nous avions avec le monde et les autres ennemis de Dieu : c'est pourquoi il ne donne sa paix qu'à ceux qu'il trouve retirés[4] du monde ; enfin je conclurai ce discours en vous proposant[5] les fruits admirables de cette sainte et divine paix par le rétablissement du commerce entre le ciel et la terre, et c'est ce que le Fils de Dieu nous fait bien entendre en donnant son Esprit[6] à ses saints apôtres, et les envoyant par tout l'univers pour y répandre de toutes parts les trésors célestes. C'est en peu de mots, Chrétiens, toute l'histoire de notre paix : la mort du Fils de Dieu en est le moyen ; renoncer aux intelligences, la condition ; le commerce rétabli, la suite et le fruit. Soyez attentifs, Chrétiens ; et s'il reste quelque obscu-

1. Joan., XX, 21-23.
2. Latinisme remarquable, aujourd'hui disparu de la langue. (Voy. *Remarques*, au tome VII.) — Aujourd'hui nous dirions : « où, si nous *les* entendons, nous lirons... »
3. Var. : il vous montre dans son Évangile.
4. Var. : séparés.
5. Var. : expliquant.
6. Var. : en répandant son Esprit.

rité, elle sera bientôt dissipée[1] avec le secours de la grâce.

Premier Point.

[P. 3] Pour vous expliquer la manière dont s'est faite la paix de Dieu et des hommes, j'avancerai d'abord une chose qui n'a d'exemple dans aucune histoire : que cette paix se devait conclure par la mort violente de l'ambassadeur qui était député pour la négocier. Voilà une proposition inouïe parmi tous les peuples du monde, mais que la doctrine de l'Évangile nous fait voir très indubitable. Que Jésus-Christ soit l'ambassadeur du Père éternel, et son ambassadeur pour traiter la paix, toute l'Écriture nous le témoigne. Il se dit toujours l'envoyé du Père, et son envoyé vers les hommes ; et qu'il soit envoyé pour traiter la paix, non seulement ses paroles, mais tout l'ordre de ses desseins le fait bien connaître. C'est pourquoi saint Paul assure qu'il est notre paix : *Ipse enim est pax nostra*[2] ; et que le sujet de sa mission, c'est la réconciliation de notre nature : *Deus erat in Christo* [*mundum reconcilians sibi*][3]. Combien devait être vénérable aux hommes ce grand et céleste envoyé du Père, outre la dignité de sa personne, nous le pouvons encore aisément juger par le titre d'ambassadeur, et d'ambassadeur de la paix.

Qu'est-il nécessaire que je rapporte ce que nul de mes auditeurs[4] ne peut ignorer, que la personne des ambassadeurs est sacrée et inviolable ? C'est comme un traité solennel où la foi publique du genre humain est intervenue, que l'on puisse députer librement pour traiter de la paix et de l'alliance ou des intérêts communs des États ; et violer cette loi consacrée par le droit des gens, et que la barbarie même n'a pas effacée dans les âmes les plus farouches, c'est se déclarer l'ennemi public de la paix, de la bonne foi, et de toute la nature humaine. Dieu même, comme protecteur de la société du genre humain, est intéressé dans cette injure ; tellement que

1. Var. : éclaircie.
2. Ephes., II, 14.
3. II Cor., V, 9.
4. Var. : ce que nul homme vivant...

celle que l'on fait aux ambassadeurs, n'est pas seulement une perfidie, mais une espèce de sacrilège.

Et voici que Jésus, Fils du Dieu vivant [1], Jésus envoyé aux hommes pour faire leur paix (ô commission sainte et vénérable!) a été maltraité par eux jusqu'à être attaché à un bois infâme. Toute la majesté de Dieu est violée manifestement par cette action, non seulement parce qu'il est son ambassadeur, mais encore parce qu'il est son Fils bien-aimé. Et néanmoins, ô prodige étrange! cette mort, qui devait rendre la guerre éternelle, c'est ce qui conclut l'alliance; ce qui a tant de fois armé les peuples a désarmé tout à coup le Père [p. 4] éternel; et la personne sacrée de son envoyé ayant été violée par un si indigne attentat, aussitôt il a fait et signé la paix. Voici un mystère incroyable [2]; Dieu est irrité justement contre la malice des hommes; et lorsque, par le meurtre de son envoyé, de son Christ, de son Fils unique, ils ont ajouté le comble à leurs crimes, c'est alors qu'il commence d'oublier les crimes.

Qui sera le sage et l'intelligent qui nous développera ce secret [3] et qui nous apprendra nettement ce que Dieu a trouvé de si agréable dans la mort de son Fils unique, qu'elle lui ait fait pardonner les péchés du monde? Ce sera, Messieurs, saint Augustin [4] qui nous en donnera le fondement. Dans les traités qu'il a faits sur la première Épître de saint Jean [5], [il] a remarqué comme trois principes de la mort de Notre-Seigneur. [p. 5] Chose étrange [6]! dit saint Augustin, nous trouvons dans le même fait le Père et le Fils, Judas et Pilate et les Juifs. Tous livrent le Fils de Dieu au supplice; tous le livrent par leur volonté; et néanmoins la volonté des uns est très bonne, et celle des autres est très criminelle : ce sont les motifs qui les distinguent. Le Père éternel a livré son

1. Var. : Et néanmoins le divin Jésus.— Les éditeurs mêlent à plaisir texte et variante.

2. Var.: admirable.

3. Allusion à Ose., XIV. 10.

4. Var. : saint Augustin qui, dans les traités qu'il a fait[s] sur la première Épitre de saint Jean, a remarqué comme trois principes de la mort de Notre-Seigneur. — Les éditeurs ont fait ici encore une phrase bizarre, en fondant en une seule les deux rédactions.

5. *Tract.* VII. n. 7.

6. Ceci est une seconde rédaction. M. Lachat la renvoie dans les notes; Deforis l'avait fondue avec la première. C'est celle que nous donnons à la fin du sermon, p. 431, qui doit être reléguée parmi les variantes.

Fils comme caution des pécheurs par un sentiment de justice ; c'est ce qui fait dire à saint Paul : *Il n'a pas pardonné à son propre Fils* [1]. Judas l'a livré par [avarice] [2], les Juifs l'ont livré par envie, Pilate par lâcheté, et lui-même par obéissance. Parmi ces motifs opposés, ne pourrons-nous pas découvrir quelle est la cause de notre paix ? Les hommes ont livré Jésus-Christ, et en le livrant avec injustice ils ont ajouté le comble à l'iniquité : ce n'est pas pour faire la paix ni pour attirer le pardon des crimes. Le Père éternel l'a livré aussi ; il l'a fait par une volonté pleine de justice : il s'est pris à la caution des pécheurs, la partie principale étant insolvable. Je ne vois rien que de juste dans cette pensée, mais je ne vois pas encore notre paix conclue : je vois au contraire un Dieu qui se venge et qui exige ce qui lui est dû de son propre Fils. Il faut [3] autre chose, mes Frères, pour la réconciliation de notre nature. Entre ces hommes [4] qui doivent et qui, multipliant leurs crimes, augmentent leur dette, et un Dieu qui exige ce qui lui est dû avec une sévérité incroyable, je découvre [5] un Fils soumis et obéissant, qui prend sur soi volontairement et tout ce que les hommes doivent et tout ce que le Père peut exiger : ce que Dieu a ordonné par justice, ce que les hommes ont accompli par envie, il l'accepte humblement par obéissance. Chrétiens, ne craignons plus, notre paix est faite : Dieu exige, Jésus-Christ le paye ; les hommes multiplient leurs dettes, mais [6] Jésus-Christ se charge encore de cette nouvelle obligation ; son mérite infini est capable de porter et de payer tout. Si tous les hommes sont dus comme des victimes à la justice divine, une victime de la dignité du Fils de Dieu peut remplir la place de toutes les autres.

Mais [7] le sang versé de son Fils irrite de nouveau sa colère ? Il est vrai, mais ce même sang peut apaiser aussi

1. Rom., VIII, 32.
2. Ms. : par lâcheté. — Distraction, comme le montre la rédaction primitive. C'est le mot de la ligne suivante qui a été anticipé.
3. Var. : Qui ne voit qu'il faut... ?
4. Var. : Au milieu des hommes, — Entre des hommes qui augmentent leurs dettes [et] un Dieu qui exige les siennes. — Entre ces hommes méchants et injustes et un Dieu juste mais sévère.
5. Bossuet se reporte ici à sa première rédaction : ce seul fait ne suffit-il pas à montrer que celle que nous adoptons est bien la dernière ?
6. Var. : et.
7. Le remaniement reprend ici. Voici quelle était la première rédaction. « Ainsi vous le voyez, Chré-

sa colère. En tant que répandu par les Juifs, ce sang de Jésus-Christ crie vengeance ; en tant que présenté par Jésus-Christ, ce même sang crie miséricorde. Mais la voix que Jésus-Christ pousse est sans doute la plus puissante : quelque grande que soit la malice d'un attentat commis contre un Dieu, il y a encore plus de dignité dans l'obéissance d'un Dieu. Ainsi la miséricorde l'emporte ; et voilà ce grand mystère du christianisme. L'ambassadeur est mort, et la paix enfin est conclue [1]. Ne parlons plus du crime des Juifs, parlons de l'obéissance du Fils de Dieu. Ceux-là ont commis un crime exécrable, celui-ci a accepté [p. 5] une mort honteuse ; et cette mort acceptée est capable d'effacer le meurtre commis. *Qu'ils viennent* [2] *seulement, ces bourreaux qui ont mis la main sur Jésus-Christ ; qu'ils viennent*, dit saint Augustin [3], *boire par la foi ce sang qu'ils ont répandu par la cruauté, et ils trouveront leur rémission même dans le sujet de leurs crimes.* Si la grâce, si le pardon, si la paix et l'alliance s'étend jusqu'à eux, eh ! que peuvent craindre les autres ?

Non, mes Frères, ne doutons plus que nous ne soyons réconciliés. Allons au Cénacle avec les apôtres recevoir de Jésus-Christ le salut de paix et adorer ses plaies qu'il

tiens, ce grand mystere du christianisme. L'ambassadeur est mort, et la paix est conclue : la mort du Fils apaise le Père. Il trouve de quoi s'irriter beaucoup dans l'attentat commis contre un Dieu : la mort acceptée est capable d'effacer le meurtre commis. Qu'ils viennent seulement... »

1. Var. : a été conclue.

2. Retour définitif à la premiere rédaction. — Bossuet a transcrit à la suite de la seconde 1° deux phrases d'un écrivain ecclésiastique ; 2°, ce qui est plus inattendu, deux extraits de César, sur le rôle du sang versé dans la religion des Gaulois. Voici ces textes :

1° (*Quasi non potuerit in uno eodemque facto displicere iniquitas malignantium, et placere pietas patientis. — Non requisirit Pater Filii sanguinem, sed tamen acceptarit oblatum, non sanguinem sitiens, sed salutem, quia salus in sanguine.* (Ep. cxc, p. 232-233). Ce renvoi de Bossuet ne correspond à aucune édition de saint Augustin. Du reste, l'auteur n'est pas indiqué.

2° *Natio est omnium Gallorum admodum dedita religionibus, atque ob eam causam qui sunt affecti gravioribus morbis, quique in prœliis periculisque versantur, aut pro victimis homines immolant, aut se immolaturos vovent ; administrisque ad ea sacrificia Druidibus utuntur ; quod pro vita hominis nisi vita hominis reddatur, non posse deorum immortalium numen placari arbitrantur ; publiceque ejus generis sunt instituta sacrificia. — Supplicia eorum qui in furto, aut latrocinio, aut aliqua noxa sunt comprehensi, gratiora diis immortalibus esse arbitrantur : sed cum ejus generis copia deficit, etiam ad innocentium supplicia descendunt.* (Cæs., *Comm. de Bell. Gall.*, lib. VI.)

3. *Serm.* LXXVII, n. 4.

leur montre. Je ne m'étonne plus si l'évangéliste remarque que le Fils de Dieu, [p. 8] leur donnant la paix, « leur découvre ses pieds et ses mains percées : *Et... ostendit eis manus et pedes*[2]. » C'est que ces blessures ont fait notre paix ; c'est qu'il veut que nous en lisions le traité, la conclusion, la ratification infaillibles, dans ces cicatrices sacrées. Il les veut porter jusque dans le ciel, afin que, si son Père s'irrite contre la malice des hommes, il puisse continuellement lui représenter dans ces divines blessures un[e] image du sacrifice qui l'a apaisé. Il nous a laissé sur la terre une image de ce sacrifice dans l'adorable Eucharistie ; il en a aussi emporté une dans le ciel, dans les empreintes de ces plaies sacrées. C'est là toute notre espérance, c'est l'unique appui des pécheurs. Cet agneau mystique de l'Apocalypse, qui paraît toujours devant le trône et y paraît toujours « comme mort, *tanquam occisum*[3], » c'est-à-dire ce divin Jésus qui se montre au Père céleste avec les marques de sa mort sanglante, avec ses cicatrices salutaires encore toutes fraîches et toutes vermeilles, toutes teintes, si je l'ose dire, de ce sang précieux et innocent qui a pacifié le ciel et la terre, c'est ce qui me fait approcher du trône de Dieu avec une pleine confiance, sachant bien que, *si j'ai péché, j'ai un avocat près du Père, Jésus-Christ le Juste*[4]. Mais que cette confiance, Messieurs, n'entretienne pas notre dureté, et ne nous endorme pas dans nos crimes. Ces plaies, qui paraissent pour nous dans le ciel, paraîtront contre nous dans le jugement : « *Videbunt in quem transfixerunt*[5] : Ils verront celui qu'ils ont percé ; » ils verront les cicatrices de ces plaies sacrées qui font maintenant notre paix, mais qui crieront alors hautement vengeance contre notre endurcissement et contre l'ingratitude de ceux qui n'auront pas accompli la condition que ce bienheureux traité nous impose. Seconde partie.

1. *Remarques*, au t. VII.
2. Luc., XXIV, 40.
3. Apoc., V, 6.
4. I Joan., II, 1.
5. Joan., XIX, 37.

Second Point.

Durant le temps de notre révolte, nous avons pris des engagements, nous avons entretenu des correspondances avec les ennemis de notre Prince ; et, comme dit le prophète Isaïe, « *Percussimus fœdus cum morte et cum inferno fecimus pactum* [1] : Nous avons fait un traité avec la mort, et lié une société avec l'enfer : » c'est-à-dire que nous sommes entrés avec le monde dans des attachements criminels. Maintenant, pour jouir du bénéfice de cette paix [2], que notre céleste médiateur a négociée, il faut renoncer à tous ces traités et rompre pour jamais ces intelligences ; c'est la condition qu'on nous impose, et elle est couchée en termes formels dans le même prophète Isaïe : « *Delebitur fœdus vestrum cum morte, et pactum vestrum cum inferno non stabit* [3] : Votre traité avec la mort sera [p. 9] cassé, votre pacte avec l'enfer ne tiendra pas. »

Pour entendre solidement cette condition [4] de notre paix, il faut remarquer avant toutes choses, avec saint Augustin, en divers endroits, mais [il] le dit admirablement sur le psaume CXXXVI, qu'il y a « deux cités diverses, mêlées de corps, séparées de cœur, qui suivent, dit-il, le courant du siècle, jusqu'à ce que le siècle finisse, *duas civitates, permixtas [sibi interim] corpore, et corde separatas, currere per ista volumina seculorum usque in finem* [5] : » l'une enferme dans son enceinte les enfants de Dieu, et se nomme Jérusalem ; l'autre contient les hommes du monde, et s'appelle Babylone. Il n'est rien de si opposé que ces deux villes. Babylone, dit saint Augustin [6], a pour sa fin la paix temporelle, et la sainte Jérusalem se propose la paix de l'éternité. Les princes en sont ennemis, les coutumes toutes dissemblables, les lois entièrement opposées. Saint Paul distingue [7] deux sortes de lois : il y a la loi de l'esprit, elle gouverne

1. Is., XXVIII, 15.
2. Var. : pour jouir de la paix.
3. Is., 18.
4. Édit. : cette *unique* condition. — Ce mot est souligné au manuscrit, ce qui indique l'intention de le supprimer ou de le remplacer. En effet, Dieu n'exige pas seulement du pécheur le bon propos pour l'avenir, il lui demande aussi le désaveu du passé.
5. *In Ps.* CXXXVI, n. 1.
6. *Ibid.*, n. 2.
7. Rom., VII, 22, 23.

dans Jérusalem ; il y a la loi de la chair, elle règne dans Babylone ; les citoyens de Jérusalem ne doivent jamais sortir [de] ses murailles ; tout commerce leur est interdit avec cette cité criminelle, de peur qu'ils ne souillent leur pureté dans ses continuelles profanations.

Mais où donc pourra-t-on bâtir cette cité innocente? quelles montagnes assez hautes, quelles mers et quel océan assez vaste sera capable de la séparer [1] de cette autre cité corrompue? Ne recherchons pas, Chrétiens, une place qui la sépare ; elle ne doit pas en être éloignée par la distance des lieux. Dessein certainement bien étrange : Jérusalem est bâtie au milieu même de Babylone ; ces peuples, dont les lois sont si différentes et les desseins si incompatibles, enfin qui ne doivent point avoir de commerce ensemble, sont néanmoins mêlés par toute la terre. D'où vient ceci, grand Dieu? Quelle étrange confusion! Vous qui avez si sagement et avec tant d'ordre rangé chaque chose [2] en sa place, pourquoi ne voulez-vous point séparer les bons de la troupe des méchants et des impies? *Ils seront*, dit saint Augustin [3], *mêlés de corps ; mais ils seront séparés de cœur.* Ce n'est pas ici le lieu, Chrétiens, de chercher la raison de ce mélange ; disons seulement, en passant, que ce même Dieu tout-puissant qui a sauvé les enfants dans la fournaise, [p. 10] et Daniel parmi les lions, qui a gardé la famille de Noé sur un bois fragile contre la fureur inévitable des eaux universellement débordées, et celle de Loth de l'embrasement et des monstrueuses voluptés de Sodome ; qui a fait luire à ses enfants une merveilleuse lumière parmi ces ténèbres épaisses [4] qui enveloppaient toute l'Égypte ; ce même Dieu a entrepris de faire éclater son pouvoir, en conservant l'innocence dans le cœur des siens au milieu de la dépravation générale. Mener une vie innocente loin de la corruption commune, ce n'est pas une épreuve assez difficile pour connaître la fidélité de ses serviteurs ; mais les laisser avec les méchants et leur faire observer la justice, leur faire respirer le même air et les préserver de la contagion, les laisser mêlés dans l'extérieur et rompre le commerce au dedans :

1. Var. : la pourrait assez séparer.
2. Var. : toutes choses.
3. *Loco supra citato.*
4. Var. : ces épaisses ténèbres.

l'œuvre est digne de sa puissance, l'épreuve est digne de ses élus.

C'est pourquoi Dieu a voulu établir cet ordre. Mais, Chrétiens, qu'il est mal suivi ! Nous qui sommes par notre baptême les citoyens de Jérusalem, que nous avons de commerce avec cette ville ennemie ! Nous nous embarquons tous les jours sur les fleuves de Babylone. Qu'est-ce à dire[1] ceci, mes Frères ? quels sont ces fleuves de Babylone ? Saint Augustin nous l'expliquera : « Les fleuves de Babylone, dit-il, c'est tout ce qu'on aime et qui passe : *Flumina Babylonis sunt omnia quæ hic amantur et transeunt*[2] », c'est-à-dire les biens périssables. Nous voyons ces fleuves passer devant nous, ces fleuves des plaisirs du monde ; nous voyons les voluptés couler devant nous : les eaux nous en semblent claires, et, dans l'ardeur de l'été, on trouve quelque douceur à s'y rafraîchir ; le cours en paraît tranquille, et on s'embarque aisément dessus, et on entre bien avant par ce moyen dans le commerce de cette cité criminelle. Mais que signifie ce commerce ? Il est bien aisé de l'entendre : ce n'est pas seulement, Messieurs, être emportés quelquefois par les fleuves de Babylone ; c'est y entretenir ses intelligences, c'est y avoir ses parties liées ; c'est être de ces intrigues malicieuses, de ces cabales de libertinage ; enfin c'est avoir le cœur attaché où Dieu ne le permet pas. Ceux qui sont du monde de cette manière n'en sont pas seulement par emportement ; ils en sont par traité exprès, par une formelle conspiration contre la profession chrétienne ; c'est ce traité avec la mort, c'est cette alliance avec l'enfer[3] : la paix de Jésus-Christ n'est pas pour eux, s'ils n'acceptent la condition de quitter aujourd'hui ses[4] intelligences.

Mais, Chrétiens, qu'il est malaisé de tirer d'eux ce consentement ! Que le cœur est violenté, lorsqu'il faut abandonner cet ancien commerce ! La solennité pascale est venue, où la voix publique de [p. 11] toute l'Église

1. *Être à dire*, signifier. *Qu'est-ce à dire ceci ?* que signifie ceci ?
2. *In Ps.* CXXXVI, n. 3.
3. Lachat rejette hors du texte cette addition si utile. Il en fait une *note marginale*. Rappelons qu'en 1660, il n'y a aucune marge dans nos manuscrits.
4. Edit. : ces. — Il s'agit des intelligences qu'on a avec le monde.

presse les pécheurs les plus endurcis à retourner à Dieu par la pénitence : combien ce cœur a-t-il combattu ! combien a-t-il eu de peine à se rendre ! Enfin il est venu à ce tribunal où Jésus-Christ accorde la paix à quiconque y vient chercher [1] sa miséricorde. Eh bien ! as-tu accepté la condition ? as-tu renoncé de bonne foi à ces intelligences secrètes où t'avait engagé ta rébellion ? C'est ce que Dieu exige de nous ; et saint Paul nous en montre la nécessité par ces paroles convaincantes : *Si nous sommes des créatures nouvelles, donc nos anciennes pensées sont évanouies ; tout doit être nouveau en nous, et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés par Jésus-Christ* [2] ; c'est-à-dire que, vous étant réconciliés, vous ne devez [3] pas vivre de la même sorte ni avoir les mêmes correspondances que lorsque vous étiez séparés de Dieu. Maintenant, que vous êtes rentrés en paix avec lui, la nouvelle obligation de ce traité demande que vous preniez d'autres liaisons : *Vetera transierunt ; ecce facta sunt omnia nova* [4].

Entrons donc, mes Frères, avec les apôtres dans cette retraite mystérieuse ; vivons désormais séparés du monde et de toutes ses vanités, et de toutes les intelligences que nous y avons contractées contre le service de Dieu. Ce sera dans cette retraite que Jésus-Christ nous viendra donner le salut de paix : si nous n'y avons pas les joies de la terre, nous aurons la joie de voir le Seigneur ; si la source des plaisirs mortels est tarie pour nous, nous y aurons les plaies de Jésus, sources inépuisables de douceurs célestes. Enfin le commerce du monde rompu ne sera pas capable de nous affliger, si nous y méditons sérieusement le commerce rétabli avec le ciel par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et c'est ce qui me reste à vous dire.

Troisième Point.

C'est notre charitable ambassadeur qui a rétabli en sa personne le commerce entre le ciel et la terre. Il est venu du ciel, qui est son pays et son naturel héritage ;

1. Var. : implorer.
2. II Cor., v, 17.
3. Var. : c'est-à-dire, si nous l'entendons, que nous étant réconciliés nous ne devons...
4. II Cor., v, 17.

il est entré en société avec les habitants de la terre, et étant dans cette nation étrangère, *il a exercé*, dit saint Augustin, *un saint et admirable trafic*. Il a pris de nous les fruits malheureux qu'a produit[s] cette terre ingrate ; et que nous a-t-il donné en échange? car c'est ce qu'il faut pour le trafic. Il nous a apporté les biens véritables [p. 12] que produit cette céleste patrie, la grâce, la miséricorde, et le Saint-Esprit : *Hæc enim mira commutatio facta est, et divina sunt peracta commercia, mutatio rerum celebrata in hoc mundo a negotiatore cœlesti. Venit accipere contumelias, dare honores ; [venit] haurire dolorem, dare salutem ; venit subire mortem, dare vitam* [1]. Je vois dans l'histoire de mon évangile qu'il le répand abondamment sur ses disciples par le souffle de sa bouche divine : *Recevez*, dit-il, *le Saint-Esprit* [2]. Il envoie ses disciples par tout l'univers, pour y publier la paix, l'amnistie, l'abolition générale de tous les péchés, et faire part à tous les croyants des grâces célestes qu'ils ont reçues. Mais je laisse toutes ces choses, afin que je vous découvre [3] une belle doctrine de notre évangile, touchant le rétablissement du commerce entre le ciel et la terre en conséquence de la paix conclue.

C'est une chose d'expérience, que, lorsque deux États sont ennemis, ils n'ont point d'ambassadeurs les uns chez les autres ; parce que, n'y ayant point de société et le commerce étant rompu entre les deux peuples, il n'y a point par conséquent d'intérêt commun qui doive être traité [4] par ambassadeurs. Mais, lorsque l'alliance et le commerce sont entièrement rétablis, une des marques les plus sensibles de réconciliation et de paix, c'est de voir de part et d'autre des ambassadeurs et des résidents, pour traiter les intérêts communs des deux peuples confédérés. La paix que Dieu fait avec les mortels est accompagnée de toutes les marques d'une parfaite réunion ; c'est pourquoi, toutes les hostilités étant cessées entre le ciel et la terre, et le commerce étant entièrement rétabli, Dieu veut avoir ici ses agents, et il nous

1. S. Aug., *In Ps.* XXX, Enarr. II, n. 3. — Ms. : *celebrata ab hoc negotiatore...*
2. Joan., XX, 22.
3. Var. : il faut que je vous découvre.
4. Var.: qui demande d'être traité.

permet aussi d'en avoir au ciel pour y ménager nos intérêts. Que Dieu ait ses agents sur la terre, vous le voyez dans notre évangile : *Comme mon Père m'a envoyé, ainsi*, dit le Fils de Dieu, *je vous envoie* [1] : *allez au nom de mon Père et au mien* [2] *annoncer par tout l'univers la rémission des péchés* [3] ; vous êtes nos ambassadeurs avec un pouvoir si peu limité, que, tout ce que vous ferez au monde, nous le ratifierons dans le ciel : *Quorum* [*remiseritis peccata, remittuntur eis*] [1].

Voilà Dieu qui établit ses agents dans la Jérusalem terrestre ; qui sera le nôtre, mes Frères, dans la céleste Jérusalem? Ce Jésus qui a fait la paix, ce Jésus qui paraît dans notre évangile glorieux et ressuscité, prêt à retourner à son Père, c'est lui-même, n'en cherchons point d'autre. C'est lui qui, étant venu de la part de Dieu pour traiter ses intérêts avec les hommes, [p. 13] remontera bientôt dans le ciel pour traiter les intérêts des hommes [5]. C'est notre agent et notre avocat auprès du Père [6]. C'est de saint Paul que je l'ai appris : « Jésus-Christ, notre avant-coureur, est rentré au ciel ; mais c'est pour nous, dit saint Paul, qu'il y est entré : *Præcursor pro nobis introivit Jesus* [7] ». Il est à la droite de la Majesté ; mais c'est, dit le même apôtre, « afin de paraître pour nous devant la face de Dieu, *ut appareat* [*nunc vultui Dei pro nobis*] [8] ». Enfin il est monté dans le ciel, chargé de toutes nos affaires, « toujours vivant, dit saint Paul, afin d'intercéder pour nous sans relâche, *semper vivens ad interpellandum* [*pro nobis*] [9]. » C'est pourquoi, voyant [10] ses apôtres qui s'affligeaient, lui entendant dire qu'il retournerait bientôt à son Père : *C'est votre avantage*, dit-il, *que je m'en retourne à mon Père* [11]. Si je demeure toujours avec vous, quel agent aurez-vous au ciel? Mais si je retourne à celui qui m'a envoyé, vous aurez auprès de lui un charitable né-

1. Joan., XX, 21.
2. Edit. : et *du* mien. — Tournure bizarre. On pourrait prétendre l'autoriser par le manuscrit même. Mais, quand le sens est si évident, qu'importe qu'un trait de plume se soit trouvé un peu trop long ?
3. Luc., XXIV, 47.
4. Joan., XX, 23.
5. Var. : des hommes auprès de Dieu. C'est de saint Paul que...
6. Var. : auprès de Dieu.
7. Hebr., VI, 20.
8. *Ibid.*, IX, 24.
9. *Ibid.*, VII, 25.
10. Var.: il disait à ses apôtres, qui s'affligeaient, lui entendant dire...
11. Joan., XVI, 7.

gociateur, chargé de traiter toutes vos affaires[1], « toujours vivant, afin d'intercéder pour vous : *Semper vivens ad [interpellandum pro nobis.]* (Saint Paul).

Après cela, mes Frères, doutons-nous que le commerce ne soit rétabli ? Nous avons des affaires au ciel ; ou plutôt nous n'avons point d'affaire en ce monde ; c'est au ciel que sont toutes nos affaires. Nous y avons Jésus-Christ, qui ne dédaigne pas d'être notre agent, *toujours vivant*, dit saint Paul, *afin d'intercéder pour nous ;* toujours vivant, sans relâche : il n'y a pas un moment[2]... la vie du ciel toute en action. Dieu aussi a des affaires parmi les hommes ; il a des âmes à gagner, des élus à rassembler par toute la terre. Il a aussi ses agents parmi les hommes, il y a ses ambassadeurs. Ces ambassadeurs, Chrétiens, ce sont les ministres de ses sacrements et les prédicateurs de son Évangile ; ce sont eux que Jésus envoie. C'est d'eux que saint Paul a dit : « Nous sommes des ambassadeurs pour Jésus-Christ : *Pro Christo ergo [legatione fungimur]* » ; « Dieu exhorte les peuples par nous : *tanquam Deo exhortante per nos*[3]. » Dieu a fait la paix avec le monde, mais *il nous a*, dit-il[4], *confié ce traité de paix :* c'est à nous de le publier par toute la terre ; c'est à nous d'exhorter les peuples à en observer les conditions ; enfin « il a mis[5] dans nos bouches la parole[6] de réconciliation : ***Posuit in nobis verbum reconciliationis***[7]. »

Nous voilà donc, mes Frères, établis ambassadeurs de la part de Dieu ; c'est saint Paul qui nous en assure ; et que reste-t-il donc maintenant, sinon que, mettant en usage cette merveilleuse qualité que Dieu nous [p. 14] donne, nous vous disions avec cet apôtre : « *Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo*[8] : Nous vous prions pour Jésus-Christ, réconciliez-vous avec Dieu ? » Oui, s'il y a encore quelque âme endurcie ; s'il y a quelque pécheur impénitent que la parole de l'Évangile, que la solennité de ces saints jours, que les ordonnances de l'Église, que le sang de Jésus-Christ n'ait pas ému ; s'il y a dans cette

1. Var. : chargé de toutes vos affaires.
2. Idée simplement indiquée.
3. II Cor., v, 20.
4. *Ibid.*, 18.
5. Ms. : dit. Distraction.
6. Var. : le ministère:
7. II Cor., v, 19.
8. *Ibid.*, 20.

audience, ha ! Dieu ne le veuille pas ! mais enfin s'il y a quelqu'un si rebelle, si opiniâtre, qu'il n'ait pas encore accepté cette paix si avantageuse que Jésus crucifié a négociée à des conditions si équitables, *Obsecramus pro Christo ;* nous pourrions lui commander de la part de Dieu ; nous le prions, nous l'exhortons, *nous le conjurons pour Jésus-Christ ;* ce n'est pas en notre nom que nous lui parlons, c'est pour Jésus-Christ, dit saint Paul. Ha ! si ce divin Sauveur était sur la terre, lui-même parlerait à cet endurci ; lui-même, par sa douceur infinie, tâcherait de surmonter son ingratitude. Mais il n'y est plus ; il est dans le ciel, où il fait nos affaires auprès de son Père, où sa qualité d'agent le demande, « afin de paraître pour nous devant la face de Dieu, *ut appareat* [*nunc vultui Dei pro nobis* [1]] » ; n'étant donc plus sur la terre pour parler lui-même aux pécheurs, il a substitué en sa place les apôtres, les pasteurs, les prédicateurs. « C'est donc pour Jésus-Christ, dit saint Paul : *Obsecramus pro Christo* », que nous vous prions ; et si les prières ne suffisent pas, nous vous conjurons de tout notre cœur par le soin de votre salut, par la paix que Jésus-Christ nous a donnée, par ses plaies encore sanglantes qu'il présente à baiser à ses disciples, par son Esprit qu'il répand sur eux, par cette charité infinie qui l'oblige à les envoyer par toute la terre pour porter à tous les croyants le repos de leur conscience dans la rémission de leurs crimes : par toutes ces grâces, mes Frères, et, s'il y a quelque chose encore qui soit plus capable de vous émouvoir, *nous vous prions pour Jésus-Christ, réconciliez-vous avec Dieu !* Hé ! que faut-il espérer de vous, si tant de fêtes, tant de mystères et cette dévotion publique n'a pas amolli votre dureté ?

Et toutefois, toutefois, mes Frères, tous les jours appartiennent au Seigneur. Venez, venez, convertissez-vous ; car enfin qu'attendez-vous, Chrétiens, pour vous repentir de vos crimes ? Quoi ? que Jésus-Christ vous parle lui-même ? Quoi ? qu'il vienne avec tous ses foudres pour ébranler votre cœur de fer ? Vaine et inutile attente : il est venu une fois, et c'est assez pour votre

1. Hebr., IX, 24.

salut. Maintenant vous ne verrez plus sa divine face, que pour entendre prononcer votre sentence. Plût à Dieu qu'elle vous soit favorable! plût à Dieu que vous soyez placés à sa droite! Mais si vous voulez entendre sa voix qui vous appellera un jour à sa gloire, entendez la voix de ses ministres qui vous appelle maintenant à la pénitence: *Posuit in nobis verbum reconciliationis.* Si vous écoutez les ambassadeurs, le Souverain viendra au-devant de vous; si vous acceptez cette paix qu'il vous présente en ce monde, il vous fera jouir de la paix qu'il nous réserve au siècle futur avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. *Amen.*

Première rédaction (p. 419) : « Il a, dit-il, été livré à la mort par trois sortes de personnes. Il a été livré par son Père ; saint Paul : *Il n'a point épargné son propre Fils, mais il l'a livré pour nous tous.* [Rom., VIII, 32.] Il a été livré par ses ennemis ; Judas l'a livré aux Juifs : *Ego vobis eum tradam* [Matth., XXVI, 15] ; les Juifs l'ont livré à Pilate : *Tradiderunt Pontio Pilato præsidi* [*Ibid.*, XXVII, 2. — Ms. : *judici*] ; Pilate l'a livré aux soldats pour le mettre en croix : *Tradidit eis ut crucifigeretur* (Ms. : *militibus ad crucifigendum.* [Ibid., 26.] Non seulement, Messieurs, il a été livré par son Père, et livré par ses ennemis, mais encore livré par lui-même. Saint Paul en est touché jusqu'au fond de l'âme, lorsqu'il écrit ainsi aux Galates : « Ce que je vis maintenant, je vis en la foi du Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi : *Et tradidit semetipsum pro me.* » [Galat., II, 20.] Voilà donc le Fils de Dieu livré à la mort par de différentes personnes et par des motifs bien opposés. Son Père l'a livré pour satisfaire à sa justice irritée : *Non pepercit*, dit saint Paul [Rom., VIII, 32] ; Judas l'a livré par avarice ; les Juifs par envie ; Pilate par lâcheté ; et lui-même par obéissance.

Dans ces volontés si diverses, il nous faut rechercher, mes Frères, ce qui a pu faire la paix des hommes ; et pour cela, il est nécessaire d'en examiner les différences. Chose admirable ! Messieurs, nous trouvons dans un même fait le Père et le Fils, Judas et les Juifs. Le Père et le Fils y ont concouru par une bonne volonté, ç'a été par l'amour de la justice ; Judas au contraire et les Juifs, par une volonté très méchante : ç'a été pour contenter leurs mauvais désirs. Voilà déjà quelque différence, mais nous ne voyons pas encore bien distinctement ce qui a produit notre paix. Il est temps enfin [de le] dire. Mettons ce mystère en plein jour, et voyons ce qui nous a réconciliés. Les Juifs ont livré Jésus-Christ, et en le livrant par envie, ils ont ajouté le comble à l'iniquité : ce n'est pas pour attirer le pardon des crimes. Le Père éternel l'a livré aussi : il l'a fait *(var. :* ç'a été) par une volonté équitable : il s'est pris à la caution, la partie principale étant insolvable ; il a exigé de la caution le paiement de la dette.

Sans doute cette pensée était juste ; mais je ne vois pas encore notre paix conclue. Je vois au contraire un Dieu qui se venge et qui exige ce qui lui est dû de son propre Fils. Il faut autre chose, mes Frères, pour la réconciliation de notre nature.

Mais, entre ces Juifs méchants et injustes et un Dieu juste mais sévère, entre ces hommes injustes, qui multipliant leurs crimes augmentent leurs dettes, et ce Père rigoureux qui exige si sévèrement ce qui lui est dû, je vois un Fils soumis et obéissant, qui prend sur soi volontairement et tout ce que les hommes doivent et tout ce que le Père peut exiger : ce que Dieu a ordonné par justice, ce que les hommes ont accompli par envie, il l'accepte humblement par obéissance. Chrétiens, ne craignons plus, notre paix est faite...

CARÊME DES MINIMES.

POUR LA FÊTE DE L'ANNONCIATION.

5 avril 1660 (lundi de Quasimodo).

La fête de l'Annonciation (25 mars), tombant cette année pendant la Semaine sainte, fut renvoyée au lundi de Quasimodo, 5 avril.

Nous avons donné dans le volume précédent (p. 1) la note naïve par laquelle Deforis se félicitait d'avoir réussi à fondre deux sermons en un seul, *pour éviter les répétitions*. Ajoutons que, sans en avertir, il y joignait encore des emprunts au manuscrit du *Scapulaire*, que nous avons publié à l'année 1653 (t. I, p. 379). Les éditeurs de Versailles d'abord, M. Lachat ensuite [1] ont donné séparément le présent discours, un de ceux qui avaient servi à cette curieuse opération. C'est le troisième dans la première de ces éditions et le quatrième dans la seconde. Le manuscrit est identique à tous ceux de 1660. Avec Gandar et Lachat, nous croyons qu'il fit partie du Carême de cette année. Ce beau sermon [2] se place au milieu d'une série de trois prédications consécutives : de là le souci de la brièveté.

SOMMAIRE [3]. *Novum fecit Dominus.*

[*Exorde.*] Amour de la nouveauté, naturel dangereux. *Ave.*

Deux nouveautés : le Souverain se fait un maître, l'Unique se donne des compagnons (p. 1, 2).

[*1er point.*] Premier acte du Fils de Dieu est un acte d'humilité (p. 4, 5). L'humilité en Marie attire le Fils de Dieu plus que la pureté : preuve par l'Évangile (p. 5).

[*2e point.*] Solitude de Dieu, Tertull[ien] (p. 7.)

Ce Dieu unique se fait des compagnons : *Semen Abrahæ apprehendit*, malgré l'éloignement (p. 7).

Tout ce qui a contribué à notre ruine employé pour notre salut : *Æmulatione* (p. 8, 9).

Ad te clamamus, exules filii Evæ (p. 10).

1. Par une confusion, sans doute involontaire, M. Lachat fait entendre (t. XI, p. 177) que les éditeurs de Versailles avaient supprimé le second point de ce discours. C'est l'autre sermon qu'ils avaient ainsi écourté, en nous en donnant loyalement avis (t. XV, p. 256).

2. Ms. fr. 12825, f. 82-89.

3. F. 67, mis par erreur en tête du sermon de 1662. Bossuet écrit en tête de ce sommaire : *Annonc. 2*, c'est-à-dire deuxième sermon pour l'Annonciation : le premier se trouve au tome II, p. 1.

Creavit Dominus novum super terram : femina circumdabit virum.

Le Seigneur a créé une nouveauté sur la terre : une femme concevra un homme.

(Jerem., XXXI, 22.)

De [1] ce grand et épouvantable débris où la raison humaine, ayant fait naufrage, a perdu tout d'un coup toutes ses richesses, et particulièrement la vérité, pour laquelle Dieu l'avait formée, il est resté dans [2] l'esprit des hommes [2] un désir vague et inquiet d'en découvrir quelque vestige, et c'est ce qui fait naître [3] dans tous les hommes un amour incroyable de la nouveauté. Cet amour de la nouveauté paraît au monde en plus d'une forme, exerce les esprits de plus d'une sorte. Il se contente de pousser les uns à ramasser dans un cabinet mille raretés [4] étrangères ; et les autres, qu'il trouve plus vifs et plus capables d'invention, il les épuise [5] par de grands efforts pour trouver ou quelque adresse inconnue [6] dans les ouvrages de l'art, ou quelque raffinement inusité dans la conduite des affaires, ou quelque secret inouï dans l'ordre de la nature ; enfin, pour n'entrer pas plus avant dans cette matière infinie, je me contenterai de vous dire du désir de la nouveauté [7] qu'il n'est point dans le monde d'appât plus trompeur, ni d'amusement plus universel, ni de curiosité moins bornée. Pour guérir cette maladie qui travaille si étrangement la nature humaine, Dieu nous présente aussi dans son Écriture des nouveautés saintes et des curiosités fructueuses [8] ; et le mystère de cette journée en est une preuve invincible.

1. F. 82.

2. Le ms. porte : dans tout l'esprit (*tout* en surcharge, placé là par distraction) des hommes. Bossuet a sans doute voulu écrire : dans l'esprit de tous les hommes.

3. Var. : et c'est ce qui a porté ensuite dans tous les cœurs des hommes... (Bossuet avait d'abord écrit : et ces grandes connaissances s'étant retirées, elles ont laissé en leur place une curiosité infinie qui ne se repaît que de nouveautés.)

4. Var.: Il pousse les uns à un grand amas de raretés...

5. Var.: fatigue.

6. Var.: quelque route inconnue.

7. Édit. : de vous dire qu'il n'est point... que celle de la nouveauté. — On n'a pas tenu compte d'une addition interlinéaire, que nous rétablissons ici.

8. Var. : des nouveautés fructueuses.

Le Prophète nous en a parlé comme d'une nouveauté surprenante : *Creavit* [*Dominus novum super terram*] ; et comme il prépare nos attentions à quelque chose d'extraordinaire, il nous oblige plus que jamais à demander par la Mère le secours du Fils, et d'ailleurs c'est aujourd'hui le jour véritable d'employer envers cette Vierge la salutation angélique et de lui dire avec Gabriel : *Ave*.

[P. 1] Dans cet empressement universel de toutes les conditions et de tous les âges pour la gloire et pour la grandeur, il faut avouer, Chrétiens, qu'une véritable modération est une nouveauté extraordinaire, et dont le monde voit si peu d'exemples [1] qu'il la pourrait justement compter parmi ses raretés les plus précieuses. Mais si c'est un spectacle si nouveau de voir les hommes se contenir dans leur naturelle bassesse, ce sera une nouveauté bien plus admirable de voir un Dieu se dépouiller de sa souveraine grandeur, et descendre du haut de son trône par un anéantissement volontaire. C'est, Messieurs, cette nouveauté que l'Église nous représente dans le mystère du Verbe fait chair, et c'est ce qui fait dire à notre prophète : « *Creavit Dominus novum super terram :* Dieu a fait dans le monde une nouveauté, » lorsqu'il y a envoyé son Fils humilié et anéanti.

Et en effet je remarque dans cet abaissement du Dieu-Homme deux choses tout à fait extraordinaires [2]. Dieu est le Seigneur des seigneurs, et ne voit rien au-dessus de lui ; Dieu est unique dans sa grandeur, et ne voit rien autour de lui qui l'égale. Et voici, ô nouveauté surprenante ! que celui qui n'a rien au-dessus de lui se fait sujet et se donne un maître, celui que rien ne peut égaler se fait homme et se donne des compagnons. Ce Fils, dans l'éternité égal à son Père, s'engage à devenir sujet de son Père ; ce Fils relevé infiniment au-dessus des hommes, se met en égalité avec les hommes. Quelle nouveauté, Chrétiens ! et n'est-ce pas avec raison que le prophète s'écrie que Dieu a fait une nouveauté [3] ? O Père

1. Var. : et qu'on voit si peu dans le monde.
2. Var.: tout à fait inouïes.
3. Var.: et (qu'elle) est digne d'admiration ? — Dans le texte définitif, la répétition est voulue.

céleste, ô hommes mortels, vous recevez aujourd'hui un honneur nouveau dont je ne puis parler sans étonnement : Père, vous n'avez jamais eu un tel sujet ; hommes, vous n'avez jamais eu un tel associé [1].

Venez, mes Frères, venez tous ensemble contempler cette nouveauté que le Seigneur a créée aujourd'hui ; mais, en admirant ce nouveau mystère [2] que nous annonce le saint prophète, n'oublions pas ce qu'il y ajoute, « qu'une femme concevra un fils, *Femina circumdabit virum* » ; et apprenant de ces paroles mystiques que la bienheureuse Marie a été appelée en société de cet ouvrage admirable, pour la comprendre dans cette fête [p. 2] à laquelle nous savons qu'elle a tant de part, disons que ce Dieu, qui se fait sujet, l'a choisie pour être le temple où il rend à son Père son premier hommage, et que ce Dieu, qui s'unit aux hommes, l'a choisie comme le canal par lequel il se donne à eux [3]. Et afin de nous expliquer en termes plus clairs, considérons attentivement combien Dieu honore cette sainte Vierge, en ce que c'est en elle qu'il s'anéantit et devient soumis à son Père, c'est ce que nous dirons dans le premier point ; en ce que c'est par elle qu'il se communique et entre en société avec les hommes, c'est ce que nous verrons dans le second. Et voilà en peu de paroles le partage de ce discours, pour lequel je vous demande vos attentions.

Premier Point.

C'est une vérité assez surprenante et néanmoins très indubitable, que, dans les moyens infinis que Dieu a d'établir sa gloire, le plus efficace de tous est [4] joint nécessairement avec la bassesse. Il peut renverser toute la nature, il peut faire voir sa puissance aux hommes par mille nouveaux miracles ; mais, par un secret merveilleux, il ne peut jamais porter sa grandeur plus haut que lorsqu'il s'abaisse et s'humilie. Voici une nouveauté bien étrange : je ne sais si tout le monde entend ma

1. Var. : un tel compagnon. — La correction est peut-être un peu plus récente.
2. Var.: cette nouveauté.— Même remarque.
3. Var.: il se communique.
4. Édit. : se trouve. — C'est la variante.

pensée ; mais la preuve de ce que j'avance paraît bien évidemment dans notre mystère. Saint Thomas a très bien prouvé que le plus grand ouvrage de Dieu, c'est de s'unir personnellement à la créature comme il a fait dans l'Incarnation [1]. Et sans m'arrêter à toutes ses preuves, qu'il vaut mieux laisser à l'École parce qu'elles nous emporteraient ici trop de temps, il n'y a personne qui n'entende assez que Dieu, dans toute l'étendue de sa puissance, ne pouvait rien faire de plus relevé que de donner au monde un Dieu-Homme. Un Dieu-Homme, un Dieu incarné, « *Domine, opus tuum* [2], c'est là, Seigneur, votre grand ouvrage ; » et je ne crains point d'assurer que vous ne pouvez rien faire de plus admirable. Que si c'est là son plus grand ouvrage, c'est aussi par conséquent sa plus grande gloire. Cette conséquence est certaine, parce que Dieu ne se glorifie que dans ses ouvrages : « *Gloriabitur Dominus in operibus suis* [3] : Le Seigneur se glorifie dans ses œuvres. » Or ce miracle si grand et si magnifique, Dieu ne le pouvait faire qu'en se rabaissant selon ce que dit l'apôtre saint Paul [4] : « Il s'est lui-même épuisé et anéanti : *Semetipsum exinanivit* », en prenant la forme d'esclave.

Disons donc avec le prophète : Dieu a fait une nouveauté. Quelle [p. 3] nouveauté a-t-il fait[e] ? Il a voulu porter sa grandeur en son plus haut point ; pour cela, il s'est rabaissé. Il a voulu nous montrer sa gloire dans sa plus grande lumière : *Vidimus gloriam ejus ;* et pour cela, il s'est revêtu de notre faiblesse [5] : *Et habitavit in nobis, et vidimus gloriam ejus* [6]. Jamais il ne s'est vu plus de gloire, parce qu'il ne s'est jamais vu plus de bassesse.

Ne croyez pas, mes Frères, que je vous prêche aujourd'hui cette nouveauté pour repaître seulement vos esprits par une méditation vaine et curieuse. Loin de cette chaire de tels sentiments ! Ce que je prétends par tout ce discours, c'est de vous faire aimer l'humilité sainte, cette vertu fondamentale du christianisme : oui,

1. III part., quæst. 1, art. 1.
2. Habac., III, 2.
3. Ps. CIII, 31.
4. Philip., II, 7. — Ms. : *Exinanivit semetipsum.*
5. Var. : bassesse.
6. Joan., I, 14.

je prétends, dis-je, vous la faire aimer en vous montrant l'amour que Dieu a pour elle. Il ne peut pas trouver l'humilité en lui-même, car sa souveraine grandeur ne lui permet pas de s'abaisser, demeurant en sa propre nature; il faut qu'il agisse toujours en Dieu, et par conséquent qu'il soit toujours grand. Mais ce qu'il ne peut pas trouver en lui-même, il le cherche dans une nature étrangère. Cette nature infiniment abondante ne refuse point d'aller à l'emprunt; pourquoi? pour s'enrichir par l'humilité. C'est ce que le Fils de Dieu vient chercher au monde; c'est pour cette raison qu'il se fait homme, afin que son Père voie en sa personne un Dieu soumis et obéissant.

Et que ce soit là son dessein, mes Frères, vous le pouvez aisément juger par le premier acte qu'il fit en venant au monde au moment de sa bienheureuse incarnation [1]. Peut-être serez-vous bien aise[s] d'apprendre aujourd'hui quel fut le premier acte de ce Dieu-Homme, quelle fut sa première pensée et le premier mouvement de sa volonté? Je réponds, et je ne crains point de vous assurer que ce fut un acte d'obéissance. Par où ai-je appris ce secret? qui m'a découvert ce mystère? C'est le grand Apôtre [2], c'est saint Paul lui-même dans la divine Épître aux Hébreux : c'est au chapitre x, où il parle ainsi du Fils de Dieu : « Entrant au monde, il a dit... *Ingrediens* ». Voilà, mes Frères, ce que nous cherchons, ce qu'a dit le Fils de Dieu en entrant au monde; et par ce qu'il a dit, nous saurons ce qu'il [a] pensé [3]. Donc, entrant au monde, il a dit : « Père, les holocaustes et les sacrifices pour le péché ne vous ont pas plu : *Holocautomata pro peccato non tibi placuerunt* »; alors j'ai dit : « J'irai moi-même. Pourquoi? pour accomplir, ô Dieu, votre volonté : *Tunc dixi : Ecce venio; in capite [libri scriptum est de me, ut faciam, Deus, voluntatem tuam]* [4]. » N'est-ce pas nous dire en termes formels que le premier acte du Fils de Dieu, c'est un acte de soumission et d'humilité, et qu'il est descendu du ciel en la

1. Var. : aussitôt qu'il descendit du ciel en la terre. — La correction est peut-être de date postérieure.

2. Var. : c'est saint Paul, c'est saint Paul lui-même....

3. Édit. : nous savons ce qu'il pense.

4. Hebr., x, 5-7.

terre pour pratiquer l'obéissance : *Ecce venio... ut faciam, Deus, voluntatem tuam ?*

Mais poussons encore plus loin, et voyons [p. 4] combien Dieu aime l'humilité. O divin acte d'obéissance par lequel Jésus-Christ commence sa vie, nouveau sacrifice d'un Dieu soumis, en quel temple serez-vous offert au Père éternel ? où est-ce qu'on verra la première fois cet auguste, cet admirable spectacle d'un Dieu humilié et obéissant ? Ha ! ce sera dans les entrailles de la sainte Vierge ; ce sera le temple, ce sera l'autel où Jésus consacrera à son Père les premiers vœux de l'obéissance. Et d'où vient, ô divin Sauveur, que vous choisissez cette Vierge [1] pour être le temple sacré où vous rendrez à votre Père céleste vos premières adorations avec une humilité si profonde ? C'est l'amour de l'humilité qui l'y oblige, c'est à cause que ce divin temple est bâti sur l'humilité, sanctifié par l'humilité. Le Verbe abaissé et humilié a voulu que l'humilité préparât son temple, et il n'y a point pour lui de demeure au monde, sinon celle que l'humilité aura consacrée.

Le voulez-vous voir par l'Écriture ? Renouvelez, Messieurs, vos attentions, pour y voir que l'humilité de Marie a mis la dernière disposition que le Fils de Dieu attendait pour établir sa demeure en ce nouveau temple. Je remarque dans l'évangile de ce jour que, dans cet admirable entretien de la sainte Vierge avec l'ange, elle ne lui parle que deux fois. Mais, ô admirables paroles ! Dieu a voulu qu'en ces deux réponses, nous vissions paraître dans un grand éclat deux vertus d'une beauté souveraine et capables de charmer le cœur de Dieu même : l'une est la pureté virginale, l'autre une humilité très profonde.

L'ange Gabriel [2] annonce à Marie qu'elle concevra le Fils du Très-Haut, le Roi et le Libérateur d'Israël. Qui pourrait s'imaginer, Chrétiens, qu'une femme pût être troublée d'une si heureuse nouvelle ? Quelle espérance plus glorieuse lui peut-on donner ? quelle promesse plus magnifique ? mais quelle assurance plus grande, puisque c'est un ange qui lui parle de la part de Dieu ? Et néan-

1. Var. : ces entrailles.
2. Voir, au t. II, p. 13, le même développement.

moins Marie est troublée : elle craint, elle hésite ; peu s'en faut qu'elle ne réponde que la chose ne se peut pas faire : « Comment cela se pourra-t-il[1] faire, puisque j'ai résolu de demeurer vierge[2]? *Quomodo [fiet istud, quoniam virum non cognosco[3]?]* » Voyez, mes Frères, qu'elle s'inquiète pour sa pureté virginale. Si je conçois le Fils du Très-Haut, ce me sera à la vérité une grande gloire ; mais, ô sainte virginité, que deviendrez-vous? Je ne puis consentir à vous perdre. O pureté admirable, qui n'est pas seulement à l'épreuve de toutes les promesses des hommes, mais encore, et voici bien plus, de toutes les promesses de Dieu ! Qu'attendez-vous, ô Verbe divin, chaste amateur des âmes pudiques? quand est-ce que vous viendrez sur la terre, si cette pureté ne vous y attire? Attendez, attendez, son heure n'est pas encore arrivée, et son temple n'a pas reçu sa dernière disposition. [P. 5] En effet, l'ange répond à Marie : « Le Saint-Esprit surviendra en vous : *Spiritus Sanctus superveniet in te*[4] ». Il surviendra, dit-il ; il n'était donc pas encore venu.

Telle est[5] la première parole de la sainte Vierge, qui a été prononcée par la pureté. Écoutez maintenant la seconde : « *Ecce ancilla [Domini]*[6] : Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon ta parole. » Vous voyez[7] assez de vous-même[s], sans qu'il soit nécessaire que je le vous die[8], que c'est l'humilité qui parle en ce lieu ; voilà le langage[9] de l'obéissance. Marie ne s'élève pas par sa nouvelle dignité de Mère de Dieu ; et, sans se laisser emporter aux transports d'une joie si juste, elle déclare seulement sa soumission. Et aussitôt les cieux sont ouverts, tous les torrents des grâces tombent sur Marie, l'inondation du Saint-Esprit la pénètre toute ; le Verbe se fait un corps de son sang très pur ; « le Père la couvre de sa vertu : *Virtus Altissimi obumb[rabit*

1. Édit. : pourrait-il...?— Bossuet préfère le futur, comme dans le texte latin.
2. Var. : puisque je ne veux point connaître d'homme. — Correction de date incertaine.
3. Luc., I, 34.
4. *Ibid.*, 35.
5. Var. : Voilà.
6. Luc., 38.
7. Var. : Vous entendez.
8. Forme archaïque, tout à fait exceptionnelle à cette époque. On trouvera un peu plus loin : « Qu'ils nous disent. »
9. Var. : vous entendez le langage.

tibi][1] » ; et ce Fils qu'il engendre toujours dans son sein, parce qu'il est si grand, si immense, si je puis parler de la sorte, qu'il n'y a que l'infinité du sein paternel qui soit capable de le contenir, il l'engendre dans le sein de la sainte Vierge. Comment s'est pu faire un si grand miracle ? C'est que l'humilité l'a rendue capable de contenir l'immensité même. C'est à cause de l'humilité, ô heureuse Vierge, que vous recevez en vous la première Celui qui est destiné pour tout le monde : *Ecce Domini mei per tanta*[2] *retro secula promissum prima suscipere mereris adventum*[3]. Vous devenez le temple d'un Dieu incarné ; et l'humilité qui vous a remplie lui rend cette demeure si agréable, que, par une grâce particulière, il veut que « vous possédiez toute seule, durant l'espace de neuf mois entiers, le bien commun de tout l'univers : *Spem terrarum, decus seculorum, commune mundi gaudium peculiari munere sola possides*[4]. » Tant il est vrai que l'humilité est la source de toutes les grâces, et qu'elle seule peut attirer Jésus-Christ en nous !

Ha ! je ne m'étonne pas, Chrétiens, si Dieu paraît si fort éloigné des hommes, ni s'il retire de nous ses miséricordes : c'est que l'humilité est bannie du monde. Un homme humble, je l'ai déjà dit, mais il faut le redire encore, un homme retenu et modeste, c'est une rareté presque inouïe. Hé bien ! néant superbe, que faut-il pour te rabaisser, si un Dieu anéanti n'y suffit pas ? Il n'a rien au-dessus de lui, et il se donne un maître en se faisant homme ; et toi, resserré[5] de toutes parts dans les chaînes de ta dépendance, tu ne peux prendre un esprit soumis ! [P. 6] Mais peut-être que vous me direz : Je suis si souple, je suis si soumis, je fais ma cour si adroitement et je sais si bien m'abaisser ! Ha ! ne croyez pas m'imposer par cette apparence modeste. Est-ce que je ne vois pas clairement que tu ne te soumets que par un principe d'orgueil ? Est-ce que je ne lis pas dans ton cœur que tu ne t'abaisse[s] sous ceux que l'on nomme les tout-puissants[6], tant la vanité est aveugle, qu'afin de

1. Luc., 35.
2. Ms. : *tot*.
3. Euseb. Emiss., *Homil. II. De Nativit. Domin.*
4. *Ibid.*
5. Var. : accablé... par...
6. Var. : sous les grandes puissances.

dominer sur les autres? Il faut que l'orgueil soit enraciné bien profondément dans vos âmes, puisque même vous ne pouvez vous humilier [1] que par un sentiment d'arrogance. Mais cette arrogance, que vous nous cachez parce qu'elle nuirait à votre fortune, s'il vient à luire sur vous un petit rayon de faveur, paraîtra bientôt dans toute sa force.

O cœur plus léger que la paille! cette prospérité inopinée t'emporte jusqu'à ne pouvoir plus te reconnaître. Et comment as-tu si tôt oublié et la boue dont tu sors peut-être, et toutes les faiblesses qui t'environnent? Rentre, ô superbe [2]! dans ton néant, et apprends de la sainte Vierge à ne pas te laisser éblouir par l'éclat et par la douceur d'une grandeur nouvelle et imprévue. Cette haute dignité de Mère de Dieu ne fait que l'abaisser davantage. Mais cet abaissement fait sa gloire : Dieu, ravi d'une humilité si profonde, vient lui-même s'humilier dans ses entrailles. Mais ce n'est pas encore toute sa grandeur. Si ce Dieu, résolu de s'anéantir, veut s'anéantir dans [3] Marie, ce même Dieu, qui veut se donner aux hommes, leur fait ce présent par Marie. C'est ce que j'ai à vous dire dans ce second point, qui finira bientôt ce discours.

Second Point.

Voici, Messieurs, une nouveauté qui n'est pas moins surprenante que la première ; et si vous avez été étonné[s] de voir un souverain qui se fait sujet, je crois que vous ne le serez pas moins de voir l'Unique et l'Incomparable qui se donne des compagnons, et qui entre en société avec les hommes : *Et habitavit in nobis*. C'est le mystère de cette journée. Pour bien entendre cette nouveauté, formez-vous en votre esprit une forte idée de cette parfaite unité de Dieu, qui le rend infini, incommunicable et unique en tout ce qu'il est. Il est le seul sage, le seul bienheureux, Roi des rois, Seigneur des seigneurs, unique en sa majesté, inaccessible en son trône, incomparable en sa puissance. Les hommes n'ont

1. Var.: dans ton cœur..., puisque tu ne t'humilies,..

2. Var. : malheureux.

3. Var. : par.

point de termes assez énergiques pour parler dignement de cette unité ; et voici néanmoins, Messieurs, des paroles de Tertullien qui nous [p. 7] en donnent, ce me semble, une grande idée, autant que le peut permettre la faiblesse humaine. Il appelle Dieu « le souverain grand, *Summum magnum* » ; mais il n'est souverain, dit-il, « qu'à cause qu'il surmonte tout le reste : *Summum victoria sua constat*[1] ». « Et ainsi, ne souffrant rien qui l'égale, il laisse tellement au-dessous de soi tout ce qu'on pourrait lui égaler[2], il se fait lui-même une solitude par la singularité de son excellence : *Atque ex defectione æmuli solitudinem quamdam de singularitate præstantiæ suæ possidens, unicum est*[3]. »

Voilà une manière de parler étrange ; mais cet homme, accoutumé aux expressions fortes, semble chercher des termes nouveaux pour parler d'une grandeur qui n'a point d'exemple. Est-il rien de plus majestueux ni de plus auguste que cette solitude de Dieu ? Pour moi, je me représente, Messieurs, cette majesté infinie toute resserrée en elle-même, cachée dans ses propres lumières, séparée de toutes choses par sa propre étendue, qui ne ressemble pas les grandeurs humaines, où il y a toujours quelque faible, où ce qui s'élève d'un côté s'abaisse de l'autre ; mais qui est de tous côtés également forte et également inaccessible. Qui ne s'étonnerait donc, Chrétiens, de voir cet Unique, cet Incomparable, qui sort de cette auguste solitude pour se faire des compagnons ? O nouveauté admirable ! Et encore quels compagnons ! Des hommes mortels et pécheurs. « *Non angelos apprehendit*[4] : Il ne s'est point arrêté[5] aux anges, » quoiqu'ils fussent pour ainsi dire les plus proches de son voisinage. Il est venu à pas de géant, *sautant*, dit l'Écriture[6], *toutes les montagnes*, c'est-à-dire passant tous les chœurs des anges ; il a cherché la nature humaine, que sa mortalité avait reléguée au plus bas étage de l'univers, et qui avait encore ajouté l'éloignement du péché à l'inégalité de la condition ; néanmoins il se l'est

1. *Advers. Marcion.*, lib. I. n. 3.
2. Var. : mettre à l'égal de lui.
3. *Advers. Marcion.*, lib. I. n. 4.
4. Hebr., II, 16.
5. *Correction inachevée:* Il n'a point pris les anges. mais la post[érité d'Abraham.] — L'orateur voulait rendre l'énergie du mot latin. Il y reviendra un peu plus bas.
6. Cant., II, 8.

unie, *apprehendit*, il l'a saisie en l'âme et au corps, il s'est fait une chair semblable à la nôtre ; enfin, ô bonté, ô miséricorde ! enfin ce Dieu en devenant homme, *ut et nos societatem...* [1], est venu traiter d'égal avec nous, et cela pour nous donner le moyen de traiter d'égal avec lui : « *Ex æquo agebat Deus cum homine, ut homo agere ex æquo cum Deo posset* [2]. Chrétiens, quelle nouveauté ! Qui a jamais ouï un pareil miracle ? *Quelle nation de la terre a des dieux qui s'approchent d'elle, comme notre Dieu s'approche de nous* [3] ? »

Une telle condescendance mériterait bien, Chrétiens, d'occuper plus longtemps nos esprits, si le mystère de cette journée ne m'obligeait [p. 8] à jeter les yeux sur la bienheureuse Marie. Vous avez vu un Dieu qui se donne à nous ; c'est un grand bonheur pour notre nature, mais quelle gloire pour la sainte Vierge qu'il se donne à nous par son entremise ! C'est par elle qu'il entre au monde, c'est par elle qu'il lie avec nous cette société bienheureuse ; non content de l'avoir choisie pour ce ministère, il envoie un des premiers de ses anges pour lui en porter la parole et comme pour demander son consentement. Chrétiens, quel est ce mystère ? Tâchons d'en découvrir le secret, et lisons-le dans l'ordre des décrets de Dieu, selon que Dieu nous l'a révélé [4].

J'ai appris par son Écriture et par le consentement unanime de tous les siècles, que dans le mystère adorable de la rédemption de notre nature, c'était une résolution déterminée de la Providence divine, de faire servir à notre salut tout ce qui avait été employé à notre ruine. Ne me demandez pas ici les raisons de ce conseil admirable, qu'il serait trop long de vous expliquer ; et contentez-vous d'entendre en un mot que, par une charitable émulation, Dieu a voulu détruire notre ennemi en lui renversant sur la tête ses propres machines, et le défaisant pour ainsi dire par ses propres armes.

C'est pourquoi la foi nous enseigne que, si un homme nous perd, un homme nous sauve ; la mort règne dans

1. Réminiscence vague de I Joan., I, 3, 6. Rien de textuel.
2. Tertull., *advers. Marcion.*, lib. II, n. 27. — Ms. : *Ex æquo egit...*
3. Deut., IV, 7.
4. Var. : nous les révèle, — nous les a révélés.

la race d'Adam, c'est de la race d'Adam que la vie est née ; Dieu fait servir de remède à notre péché la mort qui en était la punition ; l'arbre nous tue, l'arbre nous guérit ; et nous voyons dans l'Eucharistie qu'un manger salutaire répare le mal qu'un manger téméraire avait fait. Selon cette merveilleuse dispensation que Dieu a voulu marquer si visiblement dans tout l'ouvrage de notre salut, il faut conclure nécessairement que, comme les deux sexes sont intervenus dans la désolation de notre nature, ils devaient aussi concourir à sa délivrance. Tertullien l'a enseigné, dès les premiers siècles, dans le livre *de la Chair de Jésus-Christ*, où, parlant de la sainte Vierge : « Il était, dit-il [1], nécessaire que ce qui avait été perdu par ce sexe fût ramené au salut par le même sexe : *Ut quod per ejusmodi sexum abierat in perditionem, per eumdem sexum redigeretur ad salutem.* » Le martyr saint Irénée l'a dit devant lui [2], le grand saint Augustin l'a dit après [3] ; tous les saints Pères unanimement nous ont enseigné la même doctrine. D'où je tire cette conséquence, qu'il était certainement convenable que Dieu prédestinât une nouvelle Ève aussi bien qu'un nouvel Adam, [p. 9] afin de donner à la terre, au lieu de la race ancienne qui avait été condamnée, une nouvelle postérité qui fût sanctifiée par la grâce.

Et certainement, Chrétiens, si nous méditons en nous-mêmes les conseils impénétrables de la Providence dans la réparation de notre nature, et que nous conférions exactement Ève avec Marie dans le mystère de cette journée, nous serons bientôt convaincus de cette doctrine si sainte et si ancienne. Voici le rapport qu'en font les saints Pères, et je ne fais que répéter ce qu'ils en ont dit.

L'ouvrage de notre corruption commence par Ève, l'ouvrage de la réparation par Marie. La parole de mort est portée à Ève, la parole de vie à la sainte Vierge. Ève était vierge encore, et Marie est vierge. Ève encore vierge avait son époux, et Marie, la Vierge des vierges, a aussi le sien. La malédiction est donnée à Ève, la

1. *De Carne Christ.*, n. 17.
2. *Cont. Hæres.*, lib. V. cap. XIX.
3. *De Symb. ad Catech.*, serm. III. cap. IV.

bénédiction à Marie : *Benedicta tu*[1]. Un ange de ténèbres s'adresse à Ève, un ange de lumière parle à Marie. L'ange de ténèbres veut élever Ève à une fausse grandeur en lui faisant rechercher la divinité : *Vous serez*, lui dit-il, *comme des dieux*[2] ; l'ange de lumière établit Marie dans la véritable grandeur par une sainte société avec Dieu : *Le Seigneur est avec vous*, lui dit Gabriel[3]. L'ange de ténèbres parlant à Ève lui inspire un dessein de rébellion : *Pourquoi est-ce que Dieu vous a commandé de ne point manger de ce fruit si beau*[4]? l'ange de lumière parlant à Marie lui persuade l'obéissance : *Ne craignez point, Marie*, lui dit-il, et : *Rien n'est impossible au Seigneur*[5]. Ève crut au serpent, et Marie à l'ange. De cette sorte, dit Tertullien[6], une foi pieuse efface la faute d'une téméraire crédulité, et « Marie répare en croyant à Dieu ce qu'Ève avait ruiné en croyant au diable : *Quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit.* » Enfin, pour achever le mystère, Ève séduite par le démon est contrainte de fuir devant la face de Dieu, et Marie instruite par l'ange est rendue digne de porter Dieu ; Ève nous ayant présenté le fruit de mort, Marie nous présente le vrai fruit de vie : afin, dit saint Irénée (écoutez les paroles de ce grand martyr), « afin que la vierge Marie fût l'avocate de la vierge Ève : *Ut virginis Evæ virgo Maria fieret advocata*[7]. »

Un rapport si exact n'est pas une invention de l'esprit humain. Après cela on ne peut douter que Marie ne soit l'Ève bienheureuse de la nouvelle alliance ; qu'elle n'ait la même part à notre salut qu'Ève a eu[e] à notre ruine, c'est-à-dire la seconde après Jésus-Christ ; et qu'Ève étant la mère de tous les mortels, Marie ne soit la mère de tous les vivants. [p. 10] C'est Dieu même qui nous persuade une vérité si constante par l'ordre admirable de tous ses desseins, par la convenance des choses si évidemment déclarée, par le rapport nécessaire de tous ses mystères[8].

1. Luc., I, 42.
2. Gen., III, 5.
3. Luc., I, 28.
4. Gen., III, 1,
5. Luc., I, 30, 37.
6. *De Carn. Christ.*, n. 17.
7. *Cont. Hœres.*, lib. V, cap. XIX.
8. Var. : par les convenances... — Ces pensées sont reprises d'une ancienne *Méditation* proposée aux associés du Scapulaire (1653). — Cf. t. I, 381-387.

Et nos frères qui nous ont quittés ne peuvent pas endurer notre dévotion pour Marie, ni que nous la croyions, après Jésus-Christ, la principale coopératrice de notre salut! Qu'ils détruisent donc ce rapport de tous les mystères divins; qu'ils nous disent pour quelle raison Dieu envoie son ange à Marie. Ne pouvait-il pas faire son ouvrage en elle sans en avoir son consentement? Ne paraît-il pas plus clair que le jour que ç'a été un conseil du Père[1], qu'elle coopérât à notre salut et à l'inc[arnation] de son Fils par son obéissance et sa charité? Et si cette charité maternelle a tant opéré pour notre bonheur dans le mystère de l'Incarnation, sera-t-elle devenue stérile et ne produira-t-elle plus rien en notre faveur? Ha! Messieurs, qui le pourrait croire? Et si maintenant nous attendons d'elle qu'elle nous assiste de son secours, quel crime faisons-nous de le[2] demander? Est-ce pour cela, nos chers Frères, que vous avez rompu l'unité, et abandonné la communion dans laquelle vos pères sont morts en la charité de Notre-Seigneur?... Mais peut-être n'y en a-t-il pas qui nous entendent. Revenons à nous, Chrétiens.

Je ne puis plus retenir les secrets mouvements de mon cœur; je ne puis que je ne m'écrie avec toute l'Église catholique: O sainte, ô incomparable Marie, nous crions, nous gémissons après vous, misérables bannis, enfants d'Ève: *Ad te clamamus*. Car à qui auront leur recours les enfants captifs d'Ève l'exilée, sinon à la Mère des libres? Et si telle est la doctrine des anciens Pères, si telle est la foi des martyrs que vous soyez l'avocate d'Ève, ne prendrez-vous pas aussi la défense de sa postérité condamnée? Si donc Ève inconsidérée nous a présenté autrefois le fruit empoisonné qui nous tue, ô Marie, notre protectrice, que nous recevions de vos mains le fruit de vos bénites entrailles, qui nous donne la vie éternelle! *Et Jesum*, etc. O merveille des secrets de Dieu! ô convenance de notre foi! Car c'est l'accomplissement du mystère, que nous recevions Jésus-Christ des mains de Marie: elle nous le présente pour entrer

1. Var.: de sa Providence. 2. Ms.: la.

en société avec nous. Vivons comme des hommes avec qui Jésus-Christ s'est associé : *Conversabatur Deus, ut homo divine agere doceretur*[1]...

1. Tertull., *Advers. Marcion.*, lib. II, n. 27.

CARÊME DES MINIMES. SECOND PANÉGYRIQUE

DE SAINT FRANÇOIS DE PAULE.

6 avril 1660.

Ce sermon fit la clôture de la station[1]. Les premières et les dernières paroles ne laissent aucun doute sur ce point. Si Deforis lui assigne la date de 1658, c'est qu'il croyait, sur la foi de Ledieu, que le Carême des Minimes avait été prêché en cette année.

Parmi les Minimes, auditeurs de Bossuet durant ce Carême. M. Floquet mentionne « deux arrière-neveux du saint, les PP. Hilarion de Coste et Nicolas Le Febvre d'Ormesson, si dignes l'un et l'autre de cette glorieuse parenté. » *(Études...*, t. II, p. 54.)

Nous n'avons pu retrouver le manuscrit du discours, et nous avons dû nous borner à le collationner sur la première édition, celle de Deforis (1788).

Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt.

Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à vous.

(Luc., xv, 31.)

Je ne pouvais désirer, Messieurs, une rencontre plus heureuse ni plus favorable, que de faire ici mon dernier discours[2] en produisant dans cette audience le grand et admirable saint François de Paule. L'adieu que doivent dire aux fidèles les prédicateurs de l'Évangile ne doit être autre chose qu'un pieux désir, par lequel ils tâchent d'attirer sur eux les bénédictions célestes ; et c'est ce que fait l'apôtre saint Paul, lorsque, se séparant des Éphésiens, il les recommande au grand Dieu et à sa grâce toute-puissante : *Et nunc commendo vos Deo et verbo gratiæ ipsius*[3]. Je ne doute pas, Chrétiens, que

1. La Saint-François de Paule est la fête titulaire du couvent des Minimes de la Place Royale. Elle tombe le 2 avril ; mais, ce jour-là étant, en 1660, le vendredi de Pâques, elle fut renvoyée au premier jour libre.

2. Var. : de finir cet ouvrage que j'ai entrepris.

3. Act., xx, 32.

les vœux[1] de ce saint apôtre n'aient été suivis de l'exécution ; mais, ne pouvant pas espérer un pareil effet de prières comme les miennes, ce m'est une consolation particulière de vous faire paraître saint François de Paule pour vous bénir en Notre-Seigneur. Ce sera donc ce grand patriarche qui, vous trouvant assemblés dans une église qui porte son nom, étendra aujourd'hui les mains sur vous ; ce sera lui qui vous obtiendra les grâces du ciel, et qui, laissant dans vos esprits l'idée de sa sainteté et la mémoire de ses vertus[2], confirmera par ses beaux exemples les vérités évangéliques qui vous ont été prêchées[3] durant ce carême. Animé de cette pensée, je commencerai ce discours avec une bonne espérance ; et, de peur qu'elle ne soit vaine, je prie Dieu de la confirmer[4] par la grâce de son Saint-Esprit, que je lui demande humblement par l'intercession de la sainte Vierge : *Ave.*

Ne parlons pas toujours du pécheur qui fait pénitence, ni du prodigue qui retourne dans la maison paternelle. Qu'on n'entende pas toujours dans les chaires la joie de ce père miséricordieux, qui a retrouvé son cadet qu'il avait perdu. Cet aîné fidèle et obéissant, qui est toujours demeuré auprès de son père[5] avec toutes les soumissions d'un bon fils, mérite bien aussi qu'on loue quelquefois sa persévérance. Il ne faut pas laisser dans l'oubli cette partie de la parabole ; et l'innocence toujours conservée, telle que nous la voyons en François de Paule, doit aussi avoir ses panégyriques. Il est vrai que l'Évangile semble ne retentir de toutes parts que du retour de ce prodigue : il occupe, ce semble, tout l'esprit du père ; vous diriez qu'il n'y ait que lui qui le touche au cœur. Toutefois, au milieu du ravissement que lui donne son cadet retrouvé, il dit deux ou trois mots à l'aîné, qui lui témoignent une affection bien particulière[6] : *Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est à moi*

1. Var. : les souhaits.
2. Var. : vous laissant en partage l'exemple de ses vertus.
3. Var. : que j'ai tâché de vous annoncer.
4. Var. : de lui donner l'affermissement.
5. Var. : près de sa personne.
6. Var. : cordiale.

est à vous; hé![1], je vous prie, ne vous fâchez pas si je laisse aujourd'hui épancher ma joie sur votre frère que j'avais perdu, et que j'ai retrouvé contre mon attente : *Fili, tu semper mecum es*; c'est-à-dire, si nous l'entendons[2] : Mon fils, je sais bien reconnaître votre obéissance toujours constante, et elle m'inspire pour vous un fonds d'amitié, laquelle ne laisse pas d'être plus forte, encore que vous ne la voyez[3] pas accompagnée de cette émotion sensible que me donne le retour inopiné de votre frère ; « vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à vous ; nos cœurs et nos intérêts ne sont qu'un : *Tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt.* » Voilà une parole bien tendre : cet aîné a un beau partage, et garde bien sa place dans le cœur du père.

Cette parole, Messieurs, se traite rarement dans les chaires, parce que cette fidélité inviolable ne se trouve guère dans les mœurs. Qui de nous n'est jamais sorti de la maison de son père? Qui de nous n'a pas été prodigue? Qui n'a pas *dissipé sa substance* par une vie déréglée et licencieuse? Qui n'a pas repu les pourceaux, c'est-à-dire ses passions corrompues? Puisqu'il y en a si peu dans l'Église qui aient su garder sans tache l'intégrité de leur baptême, il est beaucoup plus nécessaire de rappeler les pécheurs, que de parler des avantages de l'innocence. Et toutefois, Chrétiens, comme l'Église nous montre aujourd'hui, en la personne de saint François de Paule, une sainteté extraordinaire qui s'est commencée dès l'enfance et qui s'est toujours augmentée jusqu'à son extrême vieillesse[4] ; comme nous voyons en ce grand homme un religieux accompli ; comme nous admirons, dans sa longue vie, un siècle presque tout entier d'une piété toujours également soutenue : prodigues que nous sommes, respectons cet aîné toujours fidèle, et célébrons les prérogatives de la sainteté baptismale si soigneusement conservée.

1. Édit. : et.—Cf. ci-dessus, p. 369, etc.

2. Var. : si nous le savons entendre.

3. Deforis met ainsi l'indicatif. Les exemples de cette construction sont assez fréquents. A vrai dire, Bossuet, écrivant de même façon l'indicatif et le subjonctif de ce verbe (au pluriel), n'avait pas dû indiquer quel mode il préférait ici.

4. Var. : jusqu'à la vieillesse décrépite.

Je les trouve toutes ramassées dans les paroles de mon texte. Être toujours avec Jésus-Christ, sur sa croix et dans ses souffrances, dans le mépris du monde et des vanités ; et être toujours avec Jésus-Christ par une sainte correspondance de charité et une véritable unité de cœur : voilà deux choses qui sont renfermées dans la première partie de mon texte : « *Fili, tu semper mecum es :* Mon fils, vous êtes toujours avec moi. » Mais il ajoute, pour comble de gloire : « Et tout ce qui est à moi est à vous : *Et omnia mea tua sunt* » ; c'est à dire que l'innocence a un droit acquis sur tous les biens de son Créateur. Ce sont, mes Frères, les trois avantages qu'a donnés à François de Paule l'intégrité baptismale. Nous commençons dans le saint baptême à être avec Jésus-Christ sur la croix, parce que nous y professons [1] le mépris du monde ; saint François, dès son enfance, a éternellement rompu le commerce avec lui par une vie pénitente et mortifiée [2]. Nous commençons dans le saint baptême à nous unir à Dieu par la charité ; il n'a jamais cessé d'avancer toujours dans cette bienheureuse communication. Nous acquérons dans le saint baptême un droit particulier sur les biens de Dieu ; et saint François a tellement conservé et même encore augmenté ce droit, qu'on l'a vu maître de soi-même et de toutes choses, par une puissance miraculeuse que Dieu lui avait donnée presque sur toutes les créatures. Ces trois merveilleux avantages de la sainteté baptismale, tous ramassés dans mon texte et dans la personne de François de Paule, feront le partage de ce discours et le sujet de vos attentions.

Premier Point.

C'est une fausse imagination que de croire que l'obligation de quitter le monde ne regarde que les cloîtres et les monastères. Ce qu'a dit l'apôtre saint Paul [3], que nous sommes morts et ensevelis avec Jésus-Christ, étant une dépendance de notre baptême, oblige également tous les fidèles, et leur impose une nécessité indispen-

1. Var. : c'est-à-dire à professer...
2. Var. : il a éternellement rompu le commerce avec le monde par les exercices de la pénitence.
3. Rom., VI, 3, 4.

sable de rompre tout commerce avec le monde. Et en effet, Messieurs, les liens qui nous attachent au monde, se formant en nous par la naissance, il est clair qu'ils se doivent rompre par la mort. Les morts ne sont plus de rien, ils n'ont plus de part à la société humaine; c'est pourquoi les tombeaux sont appelés des solitudes : *Ædificant sibi solitudines* [1]. Si donc nous sommes morts en Jésus-Christ par le saint baptême, nous avons par conséquent renoncé au monde.

Le grand apôtre saint Paul [2] nous a expliqué profondément ce que c'est que cette mort spirituelle, lorsqu'il a parlé en ces termes : « Le monde, dit-il, est crucifié pour moi, et moi je suis crucifié pour le monde : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* [3]. » Le docte et éloquent saint Jean Chrysostome fait une belle réflexion sur ces paroles : Ce n'est pas assez, dit-il [4], à l'Apôtre que le chrétien soit mort au monde; mais il ajoute encore : Il faut que le monde soit mort pour le chrétien; et cela, pour nous faire entendre que le commerce est rompu des deux côtés, et qu'il n'y a plus aucune alliance. Car, poursuit ce docte interprète, l'Apôtre considérait que non seulement les vivants ont quelques sentiments les uns pour les autres, mais qu'il leur reste encore quelque affection pour les morts; ils en conservent le souvenir, ils leur rendent quelques honneurs, ne serait-ce que ceux de la sépulture. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul ayant entrepris de nous faire entendre jusqu'à quelle extrémité le fidèle doit se dégager de l'amour du monde : Ce n'est pas assez, nous dit-il, que le commerce soit rompu entre le monde et le chrétien, comme il l'est entre les vivants et les morts; car il y a souvent quelque affection [5] des vivants aux morts, qui va les rechercher dans le tombeau même. Il faut une plus grande rupture; et, afin qu'il n'y reste plus aucune

1. Job., III, 14.
2. Var. : Pour garder l'intégrité baptismale, et mériter d'entendre ces belles paroles de la bouche de Jésus-Christ : « Mon fils, tu es toujours avec moi, » il faut se résoudre, avant toutes choses, de ne le quitter jamais dans ses souffrances, et de le suivre persévéramment à sa croix. L'homme baptisé, Chrétiens, est un homme crucifié avec le Sauveur, et saint Paul nous a expliqué admirablement à quoi nous oblige ce crucifiement, lorsqu'il a écrit ainsi aux Galates : *Mihi mundus*...
3. Galat., III, 14.
4. *De Compunct.*, lib. II, n. 2.
5. Var. : quelque liaison.

alliance, tel qu'est un mort à l'égard d'un mort, tel doit être le monde et le chrétien : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* Où va cela [1], Chrétiens, et où nous conduit ce raisonnement? Il faut vous en donner, en peu de paroles, une idée plus particulière.

Ce qui nous fait vivre au monde, c'est l'inclination pour le monde [2] ; ce qui fait vivre le monde pour nous, c'est un certain éclat qui nous charme [3] dans les biens du monde. La mort éteint les inclinations, la mort ternit le lustre de toutes choses : c'est pourquoi, dit saint Paul, je suis mort au monde, je n'ai plus d'inclination pour le monde ; le monde est mort pour moi, il n'a plus d'éclat pour mes yeux. Comme on voit dans le plus beau corps du monde, qu'aussitôt que l'âme s'en est retirée, encore que les linéaments soient presque les mêmes, cette fleur de beauté se passe, et cette bonne grâce s'évanouit ; ainsi le monde est mort pour le chrétien [4] : il n'a plus d'appas qui l'attirent, ni de charmes qui touchent son cœur. Voilà cette mort spirituelle, qui sépare le monde et le chrétien : telle est l'obligation du baptême. Mais si nous avons si mal observé les promesses que nous avons faites, admirons du moins aujourd'hui la sainte obstination de saint François de Paule à combattre la nature et ses sentiments ; admirons la fidélité inviolable de ce grand homme, qui a été envoyé de Dieu pour faire revivre en son siècle cet esprit de mortification et de pénitence, c'est-à-dire le véritable esprit du christianisme, presque entièrement aboli par la mollesse.

Que [5] dirai-je ici, Chrétiens, et par où commencerai-je l'éloge de sa pénitence? Qu'admirerai-je le plus, ou qu'il l'ait si tôt commencée, ou qu'il l'ait fait durer si longtemps avec une pareille vigueur? Sa tendre enfance l'a vu[e] naître en lui, sa vieillesse la plus décrépite ne l'a jamais vu[e] relâchée. Par l'une de ces entreprises, il a

1. Var.: Que veut dire cette rupture...?

2. Var.: pour les biens du monde.

3. Var.: éblouit.

4. Var.: en tant qu'il n'a plus d'attraits pour son cœur : et le chrétien est mort pour le monde, en tant qu'il n'a plus d'amour pour ses vains plaisirs, et que s'il a pour lui quelque reste d'inclination, il ne cesse de la combattre par une vie pénitente. C'est ce qui s'appelle dans l'Écriture être crucifié avec Jésus-Christ. Nous le devons être par notre baptême, où nous contractons tous l'obligation de mortifier en nous l'amour des plaisirs.

5. Voir t. II, p. 26.

imité Jean-Baptiste, et par l'autre il a égalé les Paul, les Antoine, les Hilarion. Vous allez voir, Messieurs, en ce grand homme un terrible renversement de la nature ; et, afin de le bien entendre, représentez-vous en vous-mêmes quelles sont ordinairement dans tous les hommes les deux extrémités de la vie : je veux dire l'enfance et la vieillesse. Elles ont déjà cela de commun, que la faiblesse et l'infirmité sont leur partage. L'enfance est faible, parce qu'elle ne fait que commencer ; la vieillesse, parce qu'elle approche de sa ruine [1], prête à tomber par terre. Dans l'enfance, le corps est semblable à un bâtiment encore imparfait, et il ressemble dans la vieillesse à un édifice caduc, dont les fondements sont ébranlés. Les désirs en l'une et en l'autre sont proportionnés à leur état. Avec le même empressement que l'enfance montre pour la nourriture, la vieillesse s'étudie aux précautions, parce que l'une veut acquérir ce qui lui manque, et l'autre retenir ce qui lui échappe. Ainsi l'une demande [2] des secours pour s'avancer à sa perfection, et l'autre cherche des appuis pour soutenir sa défaillance. C'est pourquoi elles sont toutes deux entièrement appliquées à ce qui touche le corps : la dernière, sollicitée par la crainte ; et la première, poussée par un secret instinct de la nature.

François de Paule, Messieurs, est un homme que Dieu a voulu envoyer au monde pour nous montrer que les lois de la nature cèdent, quand il lui plaît, aux lois de la grâce. Nous voyons en cet homme admirable, contre tout l'ordre de la nature, un enfant qui modère ses désirs, un vieillard qui n'épargne pas son peu de force. C'est ce fils fidèle et persévérant, qui est toujours avec Jésus-Christ. Jésus a toujours été dans les travaux : *In laboribus a juventute mea* [3] ; il a toujours été sur la croix ; François de Paule, enfant, commence les travaux de sa pénitence. Il n'avait que six ou sept ans, que des religieux très réformés admiraient sa vie austère et mortifiée. A treize ans, il quitte le monde et se jette dans un désert, de peur de souiller son innocence par la con-

1. Var. : parce qu'elle est prête à s'éteindre. — Peut-être les mots : « prête à tomber par terre, » sont-ils, eux aussi, une autre variante.

2. Var.: désire.

3. Ps. LXXXVII, 16.

tagion du siècle. Grâce du baptême, mort spirituelle, où as-tu jamais paru avec plus de force? Cet enfant est déjà crucifié au monde, cet enfant est déjà mort au monde, auquel il n'a jamais commencé de vivre! Cela est admirable, sans doute; mais voici qui ne l'est pas moins.

A quatre-vingt-onze ans, ni ses fatigues continuelles, ni son extrême caducité ne le peuvent obliger de modérer la sévérité de sa vie. Il fait un carême éternel, et, dans la rigueur de son jeûne, un peu de pain est sa nourriture, de l'eau toute pure étanche sa soif; à ses jours de réjouissance, il y ajoute quelques légumes : voilà les ragoûts de François de Paule. Au milieu de cette rigueur, de peur de manger pour le plaisir, il attend toujours la dernière nécessité. Il ne songe à prendre sa réfection que lorsqu'il sent que la nuit approche. Après avoir vaqué tout le jour au service de son Créateur, il croit avoir quelque droit de penser [à] pourvoir à l'infirmité de la nature. Il traite son corps comme un mercenaire, à qui il donne son pain quand il a achevé sa journée. Par une nourriture modique, il se prépare à[1] un sommeil léger, louant la munificence divine de ce qu'elle lui apprend si bien à se contenter de peu. Telle est la conduite de saint François en santé et en maladie; tel est son régime de vivre. Une vigueur spirituelle, qui se renouvelle et se fortifie de jour en jour, ne permet pas à son âme de sentir la caducité de l'âge. C'est cette jeunesse intérieure qui soutenait ses membres cassés dans sa vieillesse décrépite, et lui a fait continuer sa pénitence jusqu'à la fin de sa vie.

Voici, mes Frères, un grand exemple, pour confondre notre mollesse. O Dieu de mon cœur! quand je considère que cet homme si pur et si innocent, cet homme qui est toujours demeuré dans l'enfance et la simplicité du saint baptême, fait une pénitence si rigoureuse, je frémis jusqu'au fond de l'âme, et les continuelles mortifications de cet innocent me font trembler pour les criminels qui vivent dans les délices. Quand nous aurions toujours conservé la sainteté baptismale, la seule conformité avec

1. Cette préposition était-elle réellement dans le texte? Plus haut, Deforis l'omettait, où elle nous a paru nécessaire.

Jésus-Christ nous oblige [1] d'embrasser sa croix, en mortifiant nos mauvais désirs. Mais lorsque nous avons été assez malheureux pour perdre la sainteté et la grâce par quelque faute mortelle, il est bien aisé de juger combien alors cette obligation est redoublée. Car l'apôtre saint Paul nous enseigne que quiconque déchoit de la grâce, crucifie de nouveau Jésus-Christ [2] ; qu'il perce encore une fois ses pieds et ses mains ; que non seulement il répand, mais encore qu'il foule aux pieds son sang précieux [3]. S'il est ainsi, Chrétiens, mes Frères, pour réparer cet attentat par lequel nous crucifions Jésus-Christ, que pouvons-nous faire autre chose sinon de nous crucifier nous-mêmes, et de venger sur nos propres corps l'injure que nous avons faite à notre Sauveur ?

Tout autant que nous sommes de pécheurs, prenons aujourd'hui ces sentiments, et imprimons vivement en nos esprits cette obligation indispensable de venger Jésus-Christ en nous-mêmes. Je ne vous demande pas pour cela ni des jeûnes continuels, ni des macérations extraordinaires, quoique, hélas ! quand nous le ferions, la justice divine aurait droit d'en exiger encore beaucoup davantage, mais notre lâcheté et notre faiblesse ne permettent pas seulement que l'on nous propose une médecine si forte. Du moins, corrigeons nos mauvais désirs ; du moins, ne pensons jamais à nos crimes sans nous affliger devant Dieu de notre prodigieuse ingratitude. Ne donnons point de bornes à une si juste douleur ; et songeons qu'étant subrogée à une peine d'une éternelle durée, elle doit imiter en quelque sorte son intolérable perpétuité : faisons-la donc durer du moins [4] jusqu'à la fin de notre vie. Heureux ceux que la mort vient surprendre [5] dans les humbles sentiments de la pénitence [6] ! Je parle mal, Chrétiens ; la mort ne les surprend pas.

1. Var. : nous engage à nous crucifier avec lui en mortifiant nos mauvais désirs. Car, puisque saint Paul nous enseigne que tout autant que nous sommes de baptisés, nous avons été revêtus de Jésus-Christ, cette bienheureuse conformité que nous devons avoir avec lui suffit pour nous obliger de prendre part à sa croix.

2. Hebr., VI, 6.

3. *Ibid.*, X, 29.

4. Var. : en s'étendant du moins jusqu'à.

5. Var.: saisit.

6. Var.: Dieu a promis la rémission à la pénitence, mais il ne s'est pas engagé à donner du temps à tes remises.

La mort, pour eux, n'est pas une mort; elle n'est mort que pour ceux qui vivent enivrés de l'amour du monde.

Notre incomparable[1] François était en la cour de Louis XI, où l'on voyait tous les jours et le pouvoir de la mort, et son impuissance : son pouvoir, sur ce grand monarque ; son impuissance, sur ce pauvre ermite. Louis, resserré dans ses forteresses et environné de ses gardes, ne sait à qui confier sa vie ; et la crainte de la mort le saisit de telle sorte qu'elle lui fait méconnaître ses meilleurs amis. Vous voyez un prince, Messieurs, que la mort réduit en un triste état ; toujours tremblant, toujours inquiet, il craint généralement tout ce qui l'approche, et il n'est précaution qu'il ne cherche pour se garantir de cette ennemie, qui saura bien éluder ses soins et les vains raffinements de sa politique.

Regardez maintenant le pauvre François, et voyez si elle lui fera seulement froncer les sourcils. Il la contemple avec un visage riant ; elle ne lui est pas inconnue, et il y a déjà trop longtemps qu'il s'est familiarisé avec elle pour être étonné de ses approches. La mortification l'a accoutumé à la mort ; les jeûnes et la pénitence, dit Tertullien[2], la lui ont déjà fait voir de près et l'ont souvent avancé dans son voisinage : *Sæpe jejunans, mortem de proximo novit*. Il sortira du monde plus légèrement ; il s'est déjà déchargé lui-même d'une partie de son corps, comme d'un empêchement importun à l'âme : *Præmisso jam sanguinis succo, tanquam animæ impedimento*. C'est pourquoi, sentant[3] approcher la mort, il lui tend de bon cœur les bras ; il lui présente avec joie ce qui lui reste de corps, et, d'un visage riant, il lui désigne[4] l'endroit où elle doit frapper son dernier coup. O mort, lui dit-il, quoique le monde te nomme cruelle et inexorable, tu ne me feras aucun mal, parce que tu ne m'ôteras rien de ce que j'aime. Bien loin de rompre le cours de mes desseins, tu ne feras qu'achever l'ou-

1. Var.: C'est vous, sainte pénitence, qui avez fait mourir saint François de Paule avec cette tranquillité admirable ; c'est vous qui lui donnez un avantage par dessus le plus grand monarque du monde. Je vois trembler Louis XI au milieu de ses gardes et de ses forteresses, et l'appréhension de la mort ne lui laisse plus aucun repos. Voilà un roi en un état bien déplorable, toujours tremblant...

2. *De Jejun.*, n. 12.

3. Var. : voyant.

4. Var. : montre.

vrage que j'ai commencé, en me défaisant de toutes les choses dont je tâche de me défaire il y a longtemps. Tu me déchargeras de ce corps : ô mort, je t'en remercie ; il y a plus de quatre-vingts ans que je travaille moi-même à m'en décharger. J'ai professé, dans le baptême, que ses désirs ne me touchaient pas [1] ; j'ai tâché de les couper [2] pendant tout le cours de ma vie : ton secours, ô mort, m'était nécessaire pour en arracher la racine ; tu ne détruis pas ce que je suis, mais tu achèves ce que je fais.

Telle est la force de la pénitence. Celui qui aime ses exercices a toujours son âme en ses mains, et est prêt, à tout moment, de la rendre. L'admirable François de Paule, tout rempli de ces sentiments et nourri dès sa tendre enfance sur la croix de notre Sauveur, n'avait garde de craindre la mort. Mais nous parlons déjà de sa mort, et nous ne faisons encore que de commencer les merveilles de sa sainte vie : l'ordre des choses nous y a conduits. Mais continuons la suite de notre dessein ; et, après avoir vu notre grand saint François uni si étroitement avec Jésus-Christ dans la société de ses souffrances, voyons-le dans la bienheureuse participation de sa sainte familiarité : *Tu semper mecum es :* c'est ma seconde partie.

Second Point.

Saint Paul, écrivant aux Hébreux, a prononcé cette sentence dans le chapitre VI de cette Épître admirable : « Il est impossible, dit-il, que ceux qui ont reçu une fois dans le saint baptême les lumières de la grâce, qui ont goûté le don céleste, qui ont été faits participants du Saint-Esprit, et sont tombés volontairement de cet état bienheureux, soient jamais renouvelés par la pénitence : *Impossibile est rursum renovari ad pænitentiam* [3]. » Je m'éloignerais de la vérité [4], si je voulais conclure de ce passage, comme faisaient les Novatiens, que ceux qui sont une fois déchus de la grâce n'y peuvent jamais être rétablis ; mais je ne croirai pas me tromper si j'en tire cette conséquence [5], qu'il y a je ne sais quoi de particulier dans l'intégrité baptismale, qu'on ne retrouve jamais

1. Var.: ne me seraient rien.
2. Var.: retrancher, ou mortifier.
3. Hebr., VI, 4, 6.
4. Var. : Je ne dirais pas la vérité.
5. Var. : si je conclus de ces paroles.

quand on l'a perdue : *Impossibile est rursum renovari.* Rendez-lui sa première robe, dit ce père miséricordieux, parlant du prodigue pénitent[1] ; c'est-à-dire rendez-lui la justice[2] dont il s'était dépouillé lui-même. Cette robe lui est rendue, je le confesse. Qu'elle est belle et resplendissante ! Mais elle aurait encore un éclat plus grand, si elle n'avait jamais été souillée. Le père, je le sais bien, reçoit son fils dans sa maison, et il le fait rentrer dans ses premiers droits ; mais néanmoins il ne lui dit pas : Mon fils, tu es toujours avec moi : *Fili, tu semper mecum es ;* et il montre bien, par cette parole, que cette innocence toujours entière, cette fidélité jamais violée, sait bien conserver ses avantages.

En quoi consiste ce privilège ? C'est ce qu'il est malaisé d'entendre. La tendresse extraordinaire que Dieu témoigne dans son Écriture pour les pécheurs convertis semble nous obliger de croire qu'il n'use avec eux d'aucune réserve. Ne peut-on pas même juger qu'il les préfère aux justes en quelque façon, puisqu'il[3] quitte les justes, dit l'Évangile[4], pour aller chercher les pécheurs, et que, bien loin de diminuer pour eux son affection, il prend plaisir au contraire de la redoubler ? Et toutefois, Chrétiens, il ne nous est pas permis de douter que ce Dieu, qui est juste dans toutes ses œuvres, ne sache bien garder la prérogative qui est due naturellement à l'innocence ; et lorsqu'il semble que les saintes Lettres accordent aux pécheurs convertis quelque sorte de préférence, voici en quel sens il le faut entendre[5]. Cette décision est tirée du grand saint Thomas, qui, faisant la comparaison de l'état du juste qui persévère et du pécheur qui se convertit, dit qu'il faut considérer en l'un ce qu'il a, et en l'autre d'où il est sorti. Après cette distinction, il conclut judicieusement, à son ordinaire, que Dieu conserve au juste un plus grand don, et qu'il retire le pécheur d'un plus grand mal ; et partant, que le juste est sans doute plus avantagé, si l'on a égard

1. Var.: converti.
2. Var.: cette robe, c'est la grâce dont...
3. Var.: Il semble même qu'il les préfère aux justes, puisqu'il...
4. Luc., XV, 4.
5. Var. : Comment donc accorderons-nous ces contrariétés apparentes ? Dieu témoigne plus d'amour au juste, et il en témoigne plus au pécheur, mais en différentes manières.

à son mérite, mais que le pécheur semblera plus favorisé [1], si l'on regarde son indignité. D'où il s'ensuit que l'état du juste est toujours absolument le meilleur ; et par conséquent [2] il faut croire que ces mouvements de tendresse que ressent la bonté divine pour les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête, n'ôtent pas la prérogative [3] d'une estime particulière aux justes, qui sont ses anciens amis, et qu'enfin ce chaste amateur de la sainteté et de l'innocence trouve je ne sais quel attrait particulier dans ces âmes qui n'ont jamais rejeté sa grâce, ni affligé son Esprit ; qui [4], étant toujours fraîches et toujours nouvelles, et gardant inviolablement leur première foi, après une longue suite d'années paraissent aussi saintes, aussi innocentes qu'elles sortirent des eaux du baptême, comme a fait, par exemple, saint François de Paule.

Quelles douceurs, quelle affection, quelle familiarité particulière Dieu réserve à ces innocents, c'est un secret de sa grâce, que je n'entreprends pas de pénétrer. Je sais seulement que François de Paule, accoutumé dès sa tendre enfance à communiquer avec Dieu, ne pouvait plus vivre un moment sans lui. Semblable à ces amis empressés qui contractent une habitude si forte de converser librement ensemble que la moindre séparation ne leur paraît pas supportable, ainsi vivait saint François de Paule. O mon Dieu, disait-il avec David, du plus loin que je me souvienne, et presque « dès le ventre de ma mère, vous êtes mon Dieu : *De ventre matris meæ Deus meus es tu, ne discesseris a me* [5]. » Jamais mon cœur n'a

1. Var. : plus chéri.

2. Var.: et par conséquent le plus estimé de Dieu.

3. Var.: n'ôtent pas la préférence qui est due à la sainteté toujours fidèle. On goûte mieux la santé, quand on relève nouvellement d'une maladie ; mais on estime toujours beaucoup davantage les forces toujours égales d'une bonne constitution. Les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inopinée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde ; mais on ne laisse pas de mieux aimer la constante sérénité d'une saison plus bénigne. Ainsi, Messieurs, s'il nous est permis de juger des sentiments du Sauveur par l'exemple des sentiments humains, il caresse plus tendrement les pécheurs récemment convertis, qui sont sa nouvelle conquête : mais il aime avec plus d'ardeur les innocents, il réserve une familiarité plus particulière aux justes, qui sont ses anciens amis, qu'il a eus toujours avec lui.

4. Var.: enfin qui ne lui ont jamais donné sujet de se plaindre.

5. Ps. XXI, 11, 12.

aimé que vous; il n'a jamais brûlé d'autres flammes. Hé! mon Dieu, *ne me quittez pas : Ne discesseris a me :* je ne puis subsister un moment sans vous. Son cœur étant ainsi disposé, c'était, Messieurs, lui ôter la vie, que de le tirer de sa solitude[1]. En effet, dit le dévot saint Bernard, « c'est une espèce de mort violente, que de se sentir arracher de la douce société de Jésus-Christ par les affaires du monde : *Mori videntur sibi..., et revera mortis species est a contemplatione candidi Jesu ad has tenebras rursus avelli*[2]. » Jugez donc des douleurs de François de Paule, quand il reçut l'ordre du Pape d'aller à la cour de Louis XI, qui le demandait avec instance. O solitude, ô retraite qu'on le force d'abandonner! combien regretta-t-il de vous perdre! Mais enfin il faut obéir, et je vois qu'il vous quitte, bien résolu néanmoins de se faire une solitude dans le tumulte, au milieu de tout le bruit de la cour et de ses empressements éternels.

C'est ici, c'est ici, Chrétiens, où je vous prie de vous rendre attentifs à ce que va faire François de Paule. Voici, sans doute, son plus grand miracle, d'avoir été si solitaire et si recueilli au milieu des faveurs des rois et dans les applaudissements de toute leur cour. Je ne m'étonne plus quand je lis dans l'histoire de saint François qu'il a passé au milieu des flammes sans en avoir été offensé; ni que, domptant la fureur de ce détroit de Sicile, fameux par tant de naufrages, il ait trouvé sur son manteau la sûreté que les plus adroits pilotes ont peine à trouver dans leurs grands vaisseaux. La cour a des flammes plus dévorantes, elle a des écueils plus dangereux; et, bien que les inventions hardies des expressions poétiques n'aient pu nous représenter la mer de Sicile aussi horrible que la nature l'a faite, la cour a des vagues plus furieuses, et des abîmes plus creux, et des tempêtes plus redoutables. Comme c'est de la cour que dépendent toutes les affaires et que c'est là aussi qu'elles aboutissent, l'ennemi du genre humain y jette tous ses appâts, y étale toute sa pompe : là est l'empire

1. Var. : de le faire sortir de sa retraite.

2. *Tract. de Pass. Dom.*, cap. XXVII, *in Append. Oper. S. Bernardi.*

de l'intérêt ; là est le théâtre des passions : là elles sont les plus violentes, là elles sont les plus déguisées.

Voici donc François de Paule dans un nouveau monde, chéri et honoré par trois de nos rois [1], et après cela vous ne doutez pas que toute la cour ne lui applaudisse. Tout cela ne le touche pas : la douce méditation des choses divines et cette sainte union avec Jésus-Christ, l'ont désabusé pour jamais de tout ce qui éclate dans le monde. Doux attraits de la cour, combien avez-vous corrompu d'innocents ! Combien en a-t-on vu qui se laissent comme entraîner à la cour par force, sans dessein de s'y engager ! Enfin l'occasion s'est présentée belle, le moment fatal est venu ; la vague les a poussés et les a emportés ainsi que les autres ! Ils n'étaient venus, disaient-ils, que pour être spectateurs de la comédie ; à la fin, ils en ont trouvé l'intrigue si belle qu'ils y ont voulu jouer leur personnage. Souvent même l'on s'est servi de la piété pour s'ouvrir des entrées favorables ; et, après que l'on a bu de cette eau, l'âme est toute changée par une espèce d'enchantement. C'est un breuvage charmé, qui enivre les plus sobres ; et la plupart de ceux qui en ont goûté ne peuvent presque plus [2] goûter autre chose.

Cependant l'admirable saint François de Paule est solitaire jusque dans la cour, et toujours recueilli en Dieu parmi ce tumulte : on ne peut presque le tirer de sa cellule, où cette âme pure et innocente embrasse son Dieu en secret. L'heure de manger arrive : il goûte une nourriture plus agréable dans les douceurs de son oraison. La nuit l'invite au repos : il trouve son véritable repos à répandre son cœur devant Dieu [3]. Le roi le demande en personne avec une extrême impatience : il a affaire, il ne peut quitter, il est enfermé avec Dieu dans de secrètes communications. On frappe à sa porte avec violence : l'amour divin, qui a occupé tous ses sens par le ravissement de l'esprit, ne lui permet pas d'entendre autre chose que ce que Dieu lui dit au fond de son cœur, dans un saint et admirable silence. O homme vraiment

1. Louis XI, Charles VIII et Louis XII. — Cf. t. II, p. 32.
2. Var. : quand on en a goûté, on ne peut presque plus...
3. Var. : dans la paix et les embrassements de Dieu.

uni avec Dieu, et digne d'entendre de sa bouche : « *Fili, tu semper mecum es :* Mon fils, vous êtes toujours avec moi ! » Il est accoutumé avec Dieu, il ne connaît que lui : il est né, il est crû sous son aile ; il ne peut le quitter ni vivre sans lui un seul moment, privé des délices de son amour.

Sainte familiarité avec Jésus-Christ, oraison, prière, méditation, entretiens sacrés de l'âme avec Dieu, que ne savons-nous goûter vos douceurs ! Pour les goûter, mes Frères, il faut se retirer quelquefois du bruit et du tumulte du monde, afin d'écouter Jésus en secret. « Il est malaisé, dit saint Augustin, de trouver Jésus-Christ dans le grand monde ; il faut pour cela une solitude : *Difficile est in turba videre Jesum : solitudo quædam necessaria est* [1]. » Faisons-nous une solitude, rentrons [2] en nous-mêmes pour penser à Dieu ; ramassons tout notre esprit en cette haute partie de notre âme, pour nous exciter à louer Dieu ; ne permettons pas, Chrétiens, qu'aucune autre pensée nous vienne troubler.

Mais que les hommes du monde sont [3] éloignés de ces sentiments ! Converser avec Dieu leur paraît une rêverie : le seul mot de retraite et de solitude leur donne [4] un ennui qu'ils ne peuvent vaincre. Ils passent éternellement d'affaire en affaire, et de visite en visite. Et je ne m'en étonne pas, dit saint Bernard : ils n'ont pas [5] cette oreille intérieure pour écouter la voix de Dieu [6] dans leur conscience, ni cette bouche spirituelle pour lui parler secrètement au dedans du cœur. C'est pourquoi ils cherchent à tromper le temps par mille sortes d'occupations [7] : et, ne sachant à quoi passer les heures du jour, dont la lenteur leur est à charge, ils charment l'ennui qui les accable, par des amusements inutiles : *Longitudinem temporis, qua gravantur, inutilibus confabulationibus expendere satagunt* [8]. Regardez cet homme d'intrigues environné de la troupe de ses clients,

1. *In Joan.*, tract. XVII, n. 11.
2. Var. : retirons-nous.
3. Var.: Mais que nous sommes...
4. Var.: leur inspire.
5. Var.: ils ne savent pas converser avec Dieu.
6. Var.: pour savoir discerner sa voix : ils ne peuvent goûter les douceurs de cette conversation céleste.
7. Var. : à s'occuper dans les emplois extérieurs: *Exteriorum sensuum subsidia quærunt.*
8. *Tract. de Pass. Dom.*, cap. XXVIII. *in Append. Oper. S. Bern.*

qui se croit honoré par l'assiduité des devoirs qu'ils s'empressent de lui rendre ; il regarde comme une grande peine de se trouver vis-à-vis de lui-même : *Stipatus clientium cuneis, frequentiore comitatu officiosi agminis hic honestatus, pœnam putat esse cum solus est* [1]. Toujours ce lui est un supplice que d'être seul, comme si ce n'était pas assez de lui-même pour pouvoir s'occuper agréablement dans l'affaire de son salut. Cependant il est véritable, vous vous fuyez vous-même, vous refusez de converser avec vous-même, vous cherchez continuellement les autres, et vous ne pouvez vous souffrir vous-même. « *Usque adeo carus est hic mundus hominibus, ut sibimetipsis viluerint* [2] : Ce monde tient si fort au cœur des hommes [3] qu'ils se dédaignent eux-mêmes, » qu'ils en oublient leurs propres affaires. Désabusez-vous, ô mortels ! Que vous servent ces liaisons et ces nouvelles intrigues où vous vous jetez tous les jours ? C'est pour vous donner du crédit, pour avoir de l'autorité ? Mais unissez-vous avec Dieu, et apprenez de François de Paule que c'est par là qu'on peut acquérir la véritable puissance [4] : *Omnia mea tua sunt* ; c'est ma troisième partie.

Troisième Point.

Nous apprenons de Tertullien que l'hérétique Marcion avait l'insolence de reprocher hautement au Dieu d'Abraham qu'il ne s'accordait pas avec lui-même. Tantôt il paraissait dans son Écriture avec une majesté si terrible qu'on n'en osait approcher [5] sans crainte ; et tantôt il avait, dit-il, des faiblesses, des facilités, des bassesses et des enfances, *pusillitates et incongruentias Dei* [6], comme il avait l'audace de s'exprimer, jusqu'à [7]

1. S. Cyprian., *Epist. ad Donat.*
2. S. Aug., *Epist.* XLIII, cap. I.
3. Var. : est si cher aux hommes.
4. Var. : Cette fidélité persévérante, cette sainte familiarité d'un fils qui est toujours demeuré avec son pere, lui donne une pleine disposition de tous les biens paternels, et un droit d'en user avec empire. C'est ce que le Fils de Dieu nous exprime par les paroles de mon texte : « Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est a moi est à vous : *Et omnia mea tua sunt.*
5. Var. : qu'on ne la pouvait regarder.
6. *Advers. Marcion.*, lib. II, n. 26, 27.
7. *Première rédaction* : Dieu, étant en colere contre son peuple, avait comme resolu de le perdre ; mais il apprehende Moïse, il craint de fâcher Moïse. Pour avoir entiere liberté d'agir, il tâche auparavant de ga-

craindre de fâcher Moïse, et à le prier de le laisser faire : « *Dimitte me, ut irascatur furor meus*[1] : Laisse-moi lâcher la bride à ma colère » contre ce peuple infidèle. D'où cet hérétique concluait que le Dieu que servaient les Juifs avait une conduite irrégulière, qui se démentait elle-même.

Ce qui servait de prétexte à cette rêverie sacrilège, c'est en effet, Messieurs, que nous voyons dans les saintes Écritures que Dieu change en quelque façon de conduite selon la diversité des personnes. Quand les hommes présument d'eux-mêmes, ou qu'ils manquent à la soumission qui lui est due, ou qu'ils prennent peu de soin de se rendre dignes de s'approcher de sa majesté, il ne se relâche jamais d'aucun de ses droits, et il conserve avec eux toute sa grandeur[2]. Voyez comme il traite Achab, comme il se plaît à l'humilier. Au contraire, quand on obéit, et que l'on agit[3] avec lui en simplicité de cœur, il se dépouille en quelque sorte de sa puissance, et il n'y a aucune partie de son domaine dont il ne mette en possession ses serviteurs. « Vive le Seigneur ! dit Élie, en la présence duquel je suis : il n'y aura ni pluie ni rosée que par mon congé : *Vivit Dominus... in cujus conspectu sto, si erit annis his ros et pluvia nisi juxta oris mei verba*[4]. » Voilà un homme qui paraît bien vindicatif, et cependant voyez-en la suite. C'est un homme qui jure, et Dieu se sent lié par ce serment ; et pour délivrer la parole de son serviteur, confirmée par son jurement, il ferme le ciel durant trois années avec une rigueur inflexible.

Que veut dire ceci, Chrétiens, si ce n'est, comme dit si bien saint Augustin, que Dieu se fait servir par les hommes, et qu'il les sert aussi réciproquement ? Ses fidèles serviteurs lui disent avec le Psalmiste : « Nous voilà tout prêts, ô Seigneur, d'accomplir constamment votre volonté : *Ecce venio... ut faciam, Deus, voluntatem*

gner Moïse. « Laisse-moi, laisse-moi, dit-il, que je lâche la bride à ma colère » pour détruire ce peuple infidèle. Pour toi, ne sois pas en peine, « je te ferai le père d'un grand peuple : *Dimitte me ut irascatur furor meus, faciamque te in gentem magnam* » (Exod., XXXII, 10).

1. Exod., XXXII, 10.

2. Var. : il se tient alors sur sa grandeur.

3. Var. : que l'on traite.

4. III Reg., XVII, 1.

tuam [1]. » Vous voyez les hommes qui servent Dieu. Mais écoutez le même Psalmiste : « Dieu fera la volonté de ceux qui le craignent : *Voluntatem timentium se faciet* [2]. » Voilà Dieu qui leur rend le change, et les sert aussi à son tour. Vous servez Dieu, Dieu vous sert ; vous faites sa volonté, et il fait la vôtre : *Si ideo times Deum ut facias ejus voluntatem, ille quodammodo ministrat tibi, facit voluntatem tuam* [3]. Pour nous apprendre, Chrétiens, que Dieu est un ami sincère, qui n'a rien de réservé pour les siens, et qui, étudiant les désirs de ceux qui le craignent, leur permet d'user de ses biens avec une espèce d'empire [4] : *Voluntatem timentium se faciet.*

Mais encore que cette bonté s'étende généralement sur tous ses amis, c'est-à-dire sur tous les justes, les paroles de mon texte nous font bien connaître que ces justes persévérants [5], ces enfants qui n'ont jamais quitté sa maison ont un droit tout particulier de disposer des biens paternels ; et c'est à ceux-là qu'il dit dans son Évangile ces paroles, avec un sentiment de tendresse extraordinaire et singulier : « Mon fils, vous avez toujours été avec moi, et tout ce qui est à moi est à vous : *Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt.* » Pourquoi me reprochez-vous que je ne vous donne rien ? usez vous-même de votre droit, et disposez, comme maître, de tout ce qu'il y a dans ma maison.

C'est donc en vertu de cette innocence et de cette parole de l'Évangile, que le grand saint François de

1. Ps. XXXIX, 8, 9. Cf. Hebr., X, 7. Le Ps. dit : « *In capite libri scriptum est de me, ut facerem...* »

2. Ps. CXLIV, 19.

3. S. Aug., *Enarr in Ps.* CXLIV, n. 23.

4. Var. : avec un soin particulier de les satisfaire.

5. Var. : Particulièrement ceux dont le cœur a été droit dans leur enfance, comme le grand saint François de Paule : c'est à ceux-là, Messieurs, qu'il dit avec joie : *Tout ce qui est à moi est à vous.* Et remarquez, s'il vous plaît, quelle est l'occasion de ce discours. L'aîné se plaignait à son père du festin qu'il faisait pour son prodigue, et lui reprochait qu'il ne lui avait jamais rien donné pour régaler ses amis. A quoi le père répondit ce que vous avez entendu : *Tout ce qui est à moi est à vous* : c'est-à-dire, si vous l'entendez : Il n'est pas nécessaire, mon Fils, que je vous donne aucune part de mes biens, puisque enfin tout vous est acquis : c'est à vous à user de votre droit, etc. Voilà le privilège de l'innocence ; et encore que je confesse que cette parfaite communication des biens de Dieu regarde principalement les avantages spirituels, néanmoins il est véritable, et l'exemple de saint François de Paule le fait bien connaître, qu'il donne aussi quelquefois aux justes une puissance absolue sur toutes les créatures. De là ce nombre infini de miracles qu'il faisait tous les jours avec une facilité incroyable.

Paule n'a jamais cru rien d'impossible. Cette sainte familiarité d'un fils qui sent l'amour de son père, lui donnait la confiance de tout entreprendre : et un prélat de la cour de Rome, que le Pape lui avait envoyé pour l'examiner, lui représentant les difficultés de l'établissement de son ordre si austère, si pénitent, si mortifié, fut ravi en admiration d'entendre dire à notre grand saint, avec une ferveur d'esprit incroyable, que tout est possible quand on aime Dieu et qu'on s'étudie de lui plaire, et qu'alors les créatures les plus rebelles sont forcées, par une secrète vertu, de faire la volonté de celui qui s'applique à faire celle de son Dieu. Il n'a point été trompé dans son attente : son ordre fleurit dans toute l'Église avec cette constante régularité qu'il avait si bien établie, et qui se soutient sans relâchement depuis deux cents ans.

Ce n'est pas en cette seule rencontre que Dieu a fait connaître à son serviteur qu'il écoutait [1] ses désirs. Tous les peuples où il a passé ont ressenti mille et mille fois des effets considérables de ses prières ; et quatre de nos rois successivement lui ont rendu ce glorieux témoignage, que, dans leurs affaires très importantes, ils n'avaient point trouvé de secours plus prompt, ni de protection plus assurée. Presque toutes les créatures ont senti cette puissance si peu limitée que Dieu lui donnait sur ses biens ; et je vous raconterais avec joie les miracles presque infinis que Dieu faisait par son ministère, non seulement dans les grands besoins, mais encore, s'il se peut dire, sans nécessité, n'était que ce détail serait ennuyeux, et apporterait peu de fruit. Mais, comme de tels miracles [2] qui se font particulièrement hors des grands besoins sont le sujet le plus ordinaire de la raillerie des incrédules, il faut qu'à l'occasion du grand saint François, je tâche aujourd'hui de leur apprendre par une doctrine solide, à parler plus révéremment des œuvres de Dieu. Voici donc ce que j'ai vu dans les saintes Lettres, touchant ces sortes de miracles.

1. Var. : accomplissait.

2. Var. : Je sais, Messieurs, que de tels miracles sont le sujet de la raillerie des incrédules, et que, quand ils voient dans les vies des saints que Dieu emploie sa puissance extraordinaire dans des nécessités communes, ils s'élèvent contre ces histoires, et que la vérité leur en est suspecte.

Je trouve deux raisons principales, pour lesquelles Dieu étend son bras à des opérations miraculeuses : la première, c'est pour montrer sa grandeur, et convaincre les hommes de sa puissance ; la seconde, pour faire voir sa bonté, et combien il est indulgent à ses serviteurs. Or je remarque cette différence dans ces deux espèces de miracles, que, lorsque Dieu veut faire un miracle pour montrer seulement sa toute-puissance, il choisit des occasions extraordinaires [1]. Mais, quand il veut faire encore sentir sa bonté, il ne néglige pas les occasions les plus communes [2]. Cela vient [3] de la différence de ces deux divins attributs. La toute-puissance semble surmonter de plus grands obstacles ; la bonté descend à des soins plus particuliers. L'Écriture nous le fait voir en deux chapitres consécutifs du quatrième livre des Rois [4]. Élisée guérit Naaman le lépreux, capitaine général de la milice du roi de Syrie et chef des armes de tout son royaume : voilà une occasion extraordinaire, où Dieu veut montrer son pouvoir aux nations infidèles. « Qu'il vienne à moi, dit Élisée, et qu'il sache qu'Israël n'est point sans prophète : *Veniat ad me, et sciat esse prophetam in Israel* [5]. » Mais, au chapitre suivant, comme les enfants des prophètes travaillaient [6] sur le bord d'un fleuve, l'un d'eux laisse tomber sa cognée dans l'eau, et aussitôt crie à Élisée : « *Heu ! heu ! heu ! domine mi, et hoc ipsum mutuo acceperam* [7] : Hélas ! cette cognée n'était pas à moi ; je l'avais empruntée. » Et encore qu'une rencontre si peu importante [8] semblât ne mériter pas un miracle, néanmoins Dieu, qui se plaît à faire connaître qu'il aime [9] la simplicité de ses servi-

1. Var.: des nécessités pressantes.
2. Var.: vulgaires.
3. Var.: La raison en est évidente : c'est que la puissance paraît dans les entreprises extraordinaires, et la bonté se fait connaître en descendant aux soins les plus communs.
4. Var.: Nous lisons au quatrième livre des Rois que le roi de Syrie ayant envoyé Naaman au roi d'Israël, pour le guérir de sa lèpre, ce prince fut fort étonné d'une telle proposition : « Me prend-il pour un Dieu qui puisse donner la vie et la mort ? *Numquid Deus ego sum, ut occidere possim et vivificare ?* » Mais le prophète Élisée lui envoya dire qu'il cessât de s'inquiéter : « Que Naaman vienne à moi, et qu'il sache qu'il y a un prophète en Israël : *Veniat ad me, et sciat prophetam esse in Israel.* »
5. IV Reg., v, 8.
6. Var. : étant allés couper du bois nécessaire pour leurs logements.
7. IV Reg., vi, 5.
8. Var. : de cette nature.
9. Var.: qu'il écoute ses serviteurs dans les moindres choses, honora tellement la simplicité de ce prophète, qu'il fit...

teurs et prévient leurs désirs dans les moindres choses, fit nager miraculeusement ce fer sur les eaux, au commandement d'Élisée, et le rendit à celui qui l'avait perdu. Et [1] d'où vient cela, Chrétiens, si ce n'est que notre grand Dieu, qui n'est pas moins bon que puissant, nous montrant sa toute-puissance dans les entreprises éclatantes, veut bien aussi, quand il lui plaît, montrer dans les moindres la facilité incroyable avec laquelle il s'abandonne à ses serviteurs, pour justifier cette parole : *Omnia mea tua sunt?*

Puisque le grand saint François de Paule a été choisi de Dieu en son temps, pour faire éclater en sa personne cette merveilleuse communication qu'il donne de sa puissance à ses bons amis, je ne m'étonne pas, Chrétiens, si les fidèles de Jésus-Christ ont eu tant de confiance en lui durant sa vie, ni si elle dure encore, et a pris de nouvelles forces après sa mort. Je ne m'étonne pas de voir sa mémoire singulièrement honorée par la dévotion publique, son ordre révéré par toute l'Église, et les temples qui portent son nom et sont consacrés à sa mémoire, fréquentés avec grand concours par tous les fidèles.

1. Var.: *(première rédaction)*: Reconnaissez donc, Chrétiens, que Dieu, à qui il ne coûte rien de faire céder la nature à ses volontés, emploie quelquefois les miracles dans des occasions peu pressantes, seulement pour faire paraître la facilité incroyable avec laquelle il s'abandonne à ses serviteurs. Si quelqu'un mérite cette grâce et cette entière disposition des biens de Dieu, ce sont particulièrement ses anciens amis qui lui ont toujours gardé la fidélité. Si bien que, notre saint étant de ce nombre, je n'ai pas de peine à comprendre que Dieu, suivant ses désirs, ait fait par ses mains de si grands miracles. La source, Messieurs, n'en est point tarie, et s'il en a fait en ce monde, sa puissance n'est pas épuisée depuis qu'il est devenu citoyen du ciel. Saint Augustin a dit dans le livre XIII *de la Trinité* : « *Teneant mortales justitiam, potentia immortalibus dabitur :* Que les mortels gardent la justice : la puissance leur sera donnée dans le séjour de l'immortalité » ; c'est-à-dire : C'est ici le temps de pratiquer la justice, mais ce n'est pas encore le temps de recevoir la puissance. Nous devons apprendre en cette vie à vouloir seulement ce qu'il faut : il nous sera donné en l'autre de pouvoir tout ce que nous voulons. Ce n'est donc pas ici le lieu du pouvoir, et néanmoins Dieu se plaît, Messieurs, de donner dès ce monde à ses serviteurs une étendue de puissance qui s'avance jusqu'aux miracles. Par conséquent, qui pourrait vous dire combien elle s'accroît dans la vie future ? Accourez donc toujours dans les églises consacrées sous le nom et la mémoire du grand saint François ; accourez-y, mes Frères, mais que le concours ne s'y fasse pas au préjudice de la piété. C'est ce que j'ai à vous recommander dans ce dernier discours.

Mais ce qui m'étonne, mes Frères, ce que je ne puis vous dissimuler, ce que je voudrais pouvoir dire avec tant de force que les cœurs les plus durs en fussent touchés, c'est lorsqu'il arrive que ces mêmes temples, où la mémoire de François de Paule, où les bons exemples de ses religieux, enfin, pour abréger ce discours, où toutes choses inspirent la dévotion, deviennent le théâtre de l'irrévérence de quelques particuliers audacieux. Je n'accuse pas tout le monde, et je ne doute pas, au contraire, que cette église ne soit fréquentée par des personnes d'une piété très recommandable. Mais qui pourrait souffrir sans douleur que sa sainteté soit déshonorée par les désordres de ceux qui, ne respectant ni Dieu ni les hommes, la profanent tous les jours par leurs insolences? Que s'il y avait dans cet auditoire quelques-uns de cette troupe scandaleuse, permettez-moi [1] de leur demander que [2] leur a fait ce saint lieu qu'ils choisissent pour le profaner par leurs paroles, par leurs actions, par leurs contenances impies ; que leur ont fait ces religieux, vrais enfants et imitateurs du grand saint François de Paule ; et leur vie a-t-elle mérité, au milieu de tant de travaux que leur fait subir volontairement leur mortification et leur pénitence, qu'on leur ajoute encore cette peine, qui est la seule qui les afflige, de voir mépriser à leurs yeux le maître qu'ils servent ?

Mais laissons les hommes mortels, et parlons des intérêts du Sauveur des âmes. Que leur a fait Jésus-Christ, qu'ils viennent outrager jusque dans son temple? Pendant que le prêtre est saisi de crainte, dans une profonde considération des sacrements dont il est ministre ; pendant que le Saint-Esprit descend sur l'autel pour y opérer les sacrés mystères ; que les anges les révèrent, que les démons tremblent, que les âmes saintes et pieuses de nos frères qui sont décédés attendent leur soulagement des saints sacrifices, ces impies discourent aussi

1. Var. : trouvez bon, je vous prie. Messieurs, que je leur adresse la parole : Mes Freres, qui que vous soyez, je vous appelle encore de ce nom ; car quoique vous ayez perdu le respect pour Dieu, il ne laisse pas malgré vous d'être votre père. Que vous a fait cette église, et pourquoi la choisissez-vous pour y faire paraître vos impiétés ?

2. *Que*, quelle chose *(quid)*, latinisme.

librement, que si tout ce mystère était une fable[1]. D'où leur vient cette hardiesse devant Jésus-Christ? Est-ce qu'ils ne le connaissent pas, parce qu'il se cache, ou qu'ils le méprisent, parce qu'il se tait? Vive le Seigneur tout-puissant, en la présence duquel je parle! ce Dieu qui se tait maintenant, ne se taira pas toujours; ce Dieu qui se tient maintenant caché, saura bien quelque jour paraître pour leur confusion éternelle.

J'ai cru que je ne devais pas[2] quitter cette chaire sans leur donner ce charitable avertissement[3]. C'est honorer saint François de Paule que de travailler, comme nous pouvons, à purger son église de ces scandaleux; et je les exhorte en Notre-Seigneur de profiter de cette instruction, s'ils ne veulent être regardés comme des profanateurs publics de tous les mystères du christianisme.

Mais, après leur avoir parlé, je retourne à vous, Chrétiens, qui venez en ce temple pour adorer Dieu, et pour y écouter sa sainte parole. Que vous dirai-je aujourd'hui, et par où conclurai-je ce dernier discours? Ce sera par ces beaux mots de l'Apôtre: « *Deus autem spei repleat vos gaudio et pace in credendo, ut abundetis in spe et virtute Spiritus sancti*[4]: Que le Dieu de mon espérance vous remplisse de joie et de paix, en croyant à la parole de son Évangile, afin que vous abondiez en espérance et en la vertu du Saint-Esprit. » C'est l'adieu que j'ai à vous dire. Nos remercîments sont des vœux; nos adieux, des instructions et des prières. Que ce grand Dieu de notre espérance, pour vous récompenser de l'attention que vous avez donnée à son Évangile, vous fasse la grâce d'en profiter. C'est ce que je demande pour vous. Demandez pour moi réciproquement que je puisse tous les jours apprendre à traiter saintement et fidèlement la parole de vérité; que non seulement je la traite, mais que je m'en nourrisse et que j'en vive. Je

1. Var.: que si Jésus-Christ n'y était pas.

2. Var.: ne devoir pas.

3. Rapprocher de cette éloquente admonestation, adressée aux *libertins* du temps, dont l'attitude affligeait les religieux et toutes les âmes chrétiennes, la fin du sermon *sur la Parole de Dieu*, chez les Carmélites, en 1661 (2e dimanche), et les quelques lignes écrites en 1665 pour la fête de la Conception.

4. Rom., XV, 13.

vous quitte avec ce mot ; et ce ne sera pas néanmoins sans vous avoir désiré à tous, dans toute l'étendue de mon cœur, la félicité éternelle : au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*

TROISIÈME POINT D'UN SERMON SUR LA

VISITATION DE LA SAINTE VIERGE,

prêché à Chaillot, le 2 juillet 1660.

Ce troisième point [1], paginé 1-8 par Bossuet, fut apparemment tout ce qu'il écrivit en cette circonstance. Il reprit, pour le reste du discours, sa composition de l'année précédente [2], destinée à un autre couvent de Visitandines. La fondation de celui de Chaillot était l'œuvre de Henriette de France, reine d'Angleterre, secondée par son amie fidèle, Mme de Motteville. « La reine avait une affection particulière pour l'institut de la Visitation, en souvenir du saint évêque de Genève, fondateur de cet ordre, à qui elle avait été présentée dans sa première jeunesse, à la cour du roi son père (Henri IV), et dont elle avait reçu avec ferveur les bénédictions et les conseils [3]. » Ce fut en présence de la reine d'Angleterre que Bossuet prononça ce discours.

Troisième Point.

Encore que cette paix admirable de toutes les nations chrétiennes, paix si sagement ménagée, si glorieusement conclue et si saintement affermie [4], soit un illustre présent du ciel et un gage de la bonté de Dieu envers les hommes, néanmoins ce ne sera pas cette paix dont je vous expliquerai les douceurs ; et celle dont je dois parler est beaucoup plus relevée, et sans comparaison plus divine. Car je dois parler de la paix qui fait que l'âme de la sainte Vierge, possédant Jésus-Christ en elle-même, glorifie le saint nom de Dieu, et se réjouit de tout son esprit en Dieu son Sauveur. Qui ne voit que cette paix que Dieu donne [5] est infiniment au-dessus

1. Ms. de la collection Henri de Rothschild. 8 pag. in-4, sans marge.

2. Voy. au commencement de ce volume, p. 1-24.

3. *Oraisons funèbres*, édit. Jacquinet, p. 73, n. 2.

4. « La paix des Pyrénées, conclue entre la France et l'Espagne dans l'île des Faisans, au mois de novembre 1659, après une guerre de vingt-cinq ans. Le mariage de l'infante avec Louis XIV fut un des principaux articles de cette paix, et c'est ce qui fait dire à Bossuet qu'elle a été *saintement affermie*. » (*Edit. de Deforis.*)

5. Édit. : Cette paix toute céleste est.

de celles que les hommes négocient? Et néanmoins cette paix humaine étant un crayon et une ombre de la paix divine et spirituelle dont je dois vous entretenir, servons-nous de cette image imparfaite pour remonter jusques au principe original [1], et prendre une idée certaine de la vérité.

Je demande [2] avant toutes choses : Que concevons-nous dans la paix, et que veut dire ce mot? N'en recherchons pas, Chrétiens, des définitions éloignées ; mais que chacun de nous s'explique à lui-même ce qu'il entend par la paix. Paix, premièrement, signifie repos : dans la guerre, on s'agite et on se remue ; dans la paix, on respire et on se repose. C'est pourquoi on aime la paix ; parce que, la nature humaine étant presque toujours agitée, rien ne doit tant flatter son inquiétude que la douceur du repos, qui soulage son travail et relâche sa contention.

Mais, en disant que la paix est un repos, l'avons-nous entièrement expliquée, en avons-nous formé l'idée toute entière? Il me semble, pour moi, que ce mot de paix a encore quelque chose de plus touchant : et voici ce que c'est, si je ne me [p. 2] trompe. C'est que le repos peut être fort court, et que la paix nous fait espérer une longue tranquillité. En effet, n'avons-nous pas vu que, lorsqu'on a publié la suspension d'armes comme un préparatif à la paix, on a cru voir déjà quelque commencement de repos? Mais ce repos n'est pas une paix, parce qu'il n'est pas permanent. Après que le traité est conclu, et que l'alliance jurée établit une concorde certaine, c'est alors que la paix est faite. De sorte que, pour bien expliquer la paix et en comprendre toute l'étendue, il la faut définir un repos durable et une tranquillité permanente. Et ainsi la paix doit avoir deux choses : réjouir les cœurs par le repos, et les assurer par la consistance. C'est ce que la paix nous fait espérer, et c'est pourquoi nous l'aimons ; c'est ce que la paix de ce monde ne nous donne pas, c'est pourquoi nous devons soupirer sans cesse après une paix plus divine.

1. Var. : jusques à la source.
2. Var. : Disons avant toutes choses.

Marie nous la représente dans son cantique : elle nous montre le repos et la consistance établis sur un fondement inébranlable. Quel est ce fondement, Chrétiens? Écoutez la divine Vierge : *Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit se réjouit en Dieu mon Sauveur*. Mais quelle est la cause de cette joie, et d'où vient ce ravissement? C'est, dit-elle, que « Dieu a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante: *Quia respexit* [*humilitatem ancillæ suæ*][1]. » Arrêtons-nous là, Chrétiens ; et ne cherchons pas plus loin le principe de cette paix, qui réjouit son âme en Notre-Seigneur. Ce qui produit cette paix divine, c'est le regard de Dieu sur les justes, sa bonté qui les accompagne, sa providence qui veille sur eux[2].

Et, afin de le bien comprendre, remarquez avec moi dans les Écritures deux regards de Dieu sur les [p. 3] gens de bien : un regard de faveur et de bienveillance, c'est ce qui les met en repos ; un regard de conduite et de protection, c'est ce qui rend leur repos durable. Dieu ouvre sur les justes un œil de faveur ; il les regarde comme un bon père, toujours prêt à écouter leurs demandes. Le Roi-Prophète l'exprime en ces mots : « *Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum*[3] : Les yeux de Dieu sont sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières. » O justes, reposez-vous en celui dont la faveur et la bienveillance se déclare envers vous si ouvertement. — Mais ce repos sera-t-il durable? n'y aura-t-il rien qui le trouble et rejette nos[4] âmes dans l'agitation? — Non, ne craignez rien, ô enfants de Dieu ; car, outre ce regard de bienveillance, il y a un regard de protection, qui prend garde aux maux qui vous menacent. *Voilà*, dit le même David[5], *que les yeux de Dieu veillent continuellement sur ceux qui le craignent*[6]. Et pourquoi? *Pour délivrer leurs âmes de la mort, et les nourrir dans la faim*. Voyez

1. Luc., I, 48.

2. Ici, tous les éditeurs ajoutent : c'est ce qui leur donne le repos et la consistance.

3. Ps. XXXIII, 16.

4. Édit. : vos âmes. — On n'a pas remarqué que Bossuet donne ici la parole aux justes qu'il vient d'interpeller.

5. Ps. XXXII, 18.

6. *Addition* de date postérieure : « et qui établissent leur espérance sur sa miséricorde. » — Bossuet aura relu ce troisième point, l'allocution à la reine d'Angleterre, lorsque, en 1669, il dut composer l'oraison funèbre de cette princesse.

le regard de protection, par lequel Dieu veille sur les gens de bien, et empêche que le mal ne les approche. C'est pourquoi il ajoute aussitôt après : « Notre âme attend le Seigneur, parce qu'il est notre protecteur et notre secours : *Anima nostra sustinet Dominum, quia adjutor et protector noster est*[1]. » Une âme ainsi regardée de Dieu, que peut-elle désirer pour avoir la paix ?

C'est pourquoi l'heureuse Marie, toute pleine de [p. 4] cette paix admirable, ne s'occupe plus qu'à louer son Dieu dans les marques de sa faveur, dans les assurances de sa protection. « Le Tout-Puissant, dit-elle, a fait en moi de grandes choses : *Fecit mihi magna qui potens est* » : c'est ce qui explique la faveur ; *Fecit potentiam in brachio suo*[2] : c'est ce qui regarde la protection. Il a fait en moi de grandes choses par le témoignage de sa faveur et l'inondation de ses grâces. Mais, s'il a ouvert sur moi ses mains libérales pour combler mon âme de biens, il a pris plaisir d'étendre son bras pour en détourner tous les maux : *Fecit potentiam in brachio suo.*

Ames saintes et religieuses, ce n'est pas seulement la divine Vierge qui est honorée de ces deux regards : tous les fidèles serviteurs de Dieu se réjouissent[3] ensemble dans sa maison, à la lumière de sa faveur et sous l'ombre de sa protection toute-puissante : *Sub umbra alarum tuarum protege nos*[4]. C'est pourquoi la paix de Dieu triomphe en leurs cœurs, comme dit l'apôtre saint Paul[5]. Et la marque de cette paix, c'est que le monde ne les touche plus. Car, en effet[6], cette âme appuyée sur Dieu, qui a mis, comme dit David[7], son refuge dans le Très-Haut : *Altissimum posuisti* [*refugium tuum*], jetant ensuite les yeux sur le monde, qu'elle voit bien loin à ses pieds, ô Dieu ! qu'il lui semble petit du haut de ce refuge inébranlable ; et qu'elle le voit bien d'une autre manière que ne fait pas le commun des hommes ! Elle voit toutes les grandeurs abattues, tous les superbes portés par terre ; et dans ce

1. Ps. XXXII. 20.
2. Luc., I. 49. 51.
3. Var. : vivent ensemble..., et sous l'aile...
4. *Offic. compl.* — Cf. Ps. XVI. 8.
5. Colos., III. 15.
6. *C'est-à-dire :* en réalité. — Voyez *Remarques*, t. VII.
7. Ps. XC. 9.

grand renversement des choses humaines, rien ne lui paraît élevé que les simples et humbles de cœur : c'est pourquoi elle dit avec Marie : « *Dispersit superbos*, Dieu a dissipé les superbes ; *deposuit potentes*, il a déposé les puissants ; *et exaltavit humiles*, et il a relevé ceux qui étaient à bas. »

Voici un effet admirable de cette paix dont je parle, et il ne le faut point passer sous silence. A ce que je vois[1], Chrétiens, ce n'est pas ici une paix commune : Dieu veut qu'elle soit accompagnée de l'appareil d'un grand triomphe ; et s'il donne la paix à ses [p. 5] serviteurs, ce n'est pas en faisant leur accord avec leur ennemi abattu. Car, en effet, quel est l'ennemi de Dieu, et par conséquent de ses serviteurs, des enfants de Dieu ? Vous ne l'ignorez pas, mes très chères Sœurs ; vous savez que c'est le monde et ses pompes. Tout ce que Dieu élève, le monde se plaît à le rabaisser ; tout ce que le monde estime, Dieu se plaît de le détruire et de le confondre ; c'est pourquoi Tertullien disait si éloquemment qu'il y avait entre eux de l'émulation : *Est æmulatio divinæ rei et humanæ*[2]. Que signifie, mes Sœurs, cette émulation, si ce n'est que Dieu et le monde se contrarient éternellement, comme par un dessein prémédité ? Qui sont ceux que Dieu favorise ? Ceux qui sont modestes et retenus. Qui sont ceux que le monde avance ? Ceux qui sont hardis et entreprenants. Qui sont ceux que Dieu favorise ? Ceux qui sont simples et sincères. Qui sont ceux que le monde avance ? Ceux qui sont fins et dissimulés. L'un[3] demande un cœur ferme, droit et inflexible ; l'autre, souple[4] et accommodant. Celui-ci veut de la violence pour emporter ses faveurs ; celui-là ne donne les siennes qu'à la retenue ; et il n'est rien ni de plus puissant selon Dieu, ni de plus inutile selon le monde, que cette médiocrité tempérée en laquelle la vertu consiste.

Voilà donc une émulation nécessaire de Jésus-Christ et de ses fidèles contre le monde et ses sectateurs ; et

1. Var. : Ce n'est pas assez à notre grand Dieu de donner la paix à ses serviteurs, il veut que cette paix soit accompagnée....

2. *Apolog.*, n. 50.

3. Édit. : Le monde veut de la violence... Phrase rejetée plus loin par Bossuet, après correction.

4. Var. : l'autre a besoin de tours subtils.— C'est le texte des éditeurs.

cette guerre durera toujours, jusqu'à ce que le siècle finisse. C'est pourquoi le monde a deux faces, et il y a sur la terre deux sortes de paix : il y a la paix des pécheurs : *Pacem peccatorum videns* [1] ; il y a la paix de Dieu et de ses enfants, « qui surpasse toute intelligence : *Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum* [2]. » Chacun croit jouir de la paix, parce que chacun croit avoir gagné la victoire. D'où vient cette diversité, [p. 6] et comment arrive-t-il que deux ennemis croient sortir victorieux d'un même combat ? C'est que les uns regardent les biens présents, et les autres jettent les yeux sur la dernière décision du siècle à venir. Ceux qui considèrent les biens présents donnent précipitamment l'avantage au monde : ils s'imaginent qu'il a la victoire, parce que Dieu, qui attend son heure, le laisse jouir pour un temps d'une ombre trompeuse de félicité ; ils voient ceux qui sont dans les grandes places, ils admirent leurs délices et leur abondance : Voilà, s'écrient-ils, les seuls fortunés : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt* [3] ; c'est le cantique des enfants du monde.

Juges aveugles et précipités ! que n'attendez-vous la fin du combat, avant d'adjuger la victoire ? Viendra le revers de la main de Dieu, qui brisera comme un verre toute cette grandeur que vous admirez [4]. C'est à quoi regarde la divine Vierge, et avec elle les enfants de Dieu, qui jouissent de la douceur de sa paix. Ils voient bien que le monde combat contre Dieu ; mais ils savent que les forces ne sont pas égales. Ils ne se laissent pas éblouir de quelque avantage apparent que Dieu abandonne [5] aux enfants du siècle : ils considèrent l'événement, que sa justice enfin leur rendra funeste. C'est pourquoi ils se rient de leur gloire ; et au milieu de la pompe de leur triomphe, ils chantent déjà leur défaite. Ils ne disent pas seulement que Dieu dissipera les superbes, mais qu'il les a déjà dissipés : *Dispersit superbos ;* ils ne disent pas seulement que Dieu renversera

1. Ps. LXXII, 3.
2. Philip., IV, 7.
3. Ps. CXLIII, 15.
4. Var. : qui vous éblouit. — Édit.: que vous admirez et qui vous éblouit.
5. Var. : laisse remporter.— Édit.: que Dieu abandonne *et* laisse remporter. — On voit que c'était un système de charger le texte de redondances, empruntées aux variantes.

les puissants du monde ; ils les voient déjà à ses pieds, tremblants et étonnés de leur chute. Et pour vous, ô riches du siècle, qui vous imaginez être pleins, serrez vos trésors tant qu'il vous plaira ; ils ne laissent pas de vous reprocher que vos mains sont vides, parce que ce que vous tenez ne leur paraît rien : ils savent qu'il s'écoule à travers les doigts ainsi que de l'eau, sans que vous puissiez le retenir : *Divites dimisit inanes*. Et d'autre part, Chrétiens, pendant que [p. 7] les ennemis de Dieu tombent à ses pieds, ses humbles serviteurs lèvent la tête ; eux que le monde méprisait si fort, les voilà établis dans les grandes places : *Exaltavit humiles ;* eux que le monde croyait indigents, Dieu les a remplis de ses biens : *Esurientes implevit bonis*. Telle est la victoire du Tout-Puissant ; et le fruit de cette victoire, c'est la paix qu'il donne à ses serviteurs par la défaite infaillible de leurs [1] ennemis.

Chantez cette victoire, mes très chères Sœurs, entonnez avec Marie ce divin cantique ; publiez la défaite du monde ; chantez ses richesses dissipées, son éclat terni, sa pompe abattue, sa gloire évanouie en fumée ; moquez-vous de son triomphe d'un jour, et de sa tranquillité imaginaire. O aveuglement déplorable de ceux qui courent après la fortune, qui ne trouvent rien de grand que ce qu'elle élève, ni rien de beau que ce qu'elle pare, ni rien de plaisant que ce qu'elle donne ! Vous laissez ces sentiments aux enfants du siècle ; mais vous, ô Filles de Jérusalem, saintes héritières du ciel, vous parlez le langage de votre patrie. Quoique le monde étale avec pompe ses grandeurs et ses vanités, vous ne vous couronnez pas de ses fleurs, qui seront en un moment desséchées ; et pendant qu'il brille par un vain éclat, vous reconnaissez son faible dans son inconstance.

Madame, Votre Majesté a ces sentiments imprimés bien avant au fond de son âme, et l'exemple de sa constance en a fait des leçons à toute la terre. Le monde n'est plus capable de vous tromper ; et cette âme vraiment royale, que ses adversités n'ont pas abattue,

1. Var. : de ses ennemis.

ne se laissera non plus emporter à ses prospérités inopinées. Grande et auguste reine, en laquelle Dieu a montré à nos jours un spectacle si surprenant de toutes les révolutions [des] choses humaines[1], et qui seule n'êtes point changée au milieu de tant de changements, admirez éternellement ses secrets conseils et sa conduite impénétrable. Ceux qui raisonnent des rois [p. 8] et de leurs États selon les lois de la politique, chercheront des causes humaines de ce changement miraculeux[2] : ils diront à Votre Majesté qu'on peut être surpris pour un temps, mais qu'enfin on a horreur des mauvais exemples ; que la tyrannie tombe d'elle-même, pendant que l'autorité légitime se rétablit presque sans secours, par le seul besoin qu'on a d'elle, comme d'une pièce nécessaire, et qu'une longue et funeste épreuve ayant appris aux peuples cette vérité, ce trône injustement abattu s'affermit par sa propre chute.

Mais Votre Majesté est trop éclairée pour ne porter pas son esprit plus haut. Dieu se montre trop visiblement dans ces conjonctures imprévues ; et comme il n'y a que sa seule main qui ait pu calmer la tempête, il faut encore cette même main pour empêcher les flots de se soulever. Il le fera, Madame, nous l'espérons ; et si nos vœux sont exaucés, peut-être arrivera-t-il..., car qui sait les secrets de la Providence? Après que Dieu a rétabli le trône du roi, sa bonté disposera tellement les choses que le roi rétablira le trône de Dieu. Mais cette affaire, Madame, se doit traiter avec Dieu, non avec les hommes ; par des prières et des vœux, non par des conseils ni par des maximes humaines. Il n'y a que sa sagesse profonde qui connaisse le terme préfix qui a été ordonné devant[3] tous les temps aux malheureux progrès de l'erreur et aux souffrances de son Église. C'est à nous d'attendre avec patience l'accomplissement de son œuvre et d'en avancer l'exécution, autant qu'il

1. Dans l'Oraison funèbre de cette princesse, Bossuet dira à son auditoire : « Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines... » dira l'Oraison funèbre. — Onze ans après l'assassinat légal de Charles Ier, son mari (1649), elle venait de voir son fils Charles II monter sur le trône d'Angleterre (8 mai 1660).

2. « Un trône indignement renversé, et *miraculeusement* rétabli. »

3. Édit. : avant.

est permis à des mortels, par des prières ardentes. Votre Majesté, Madame, ne cessera jamais d'en répandre ; et quoi qu'il arrive ici-bas, Dieu lui en rendra dans le ciel une récompense éternelle. C'est le bien [1] que je lui souhaite, et à toute cette audience, etc.

1. Var. : C'est ce que je.

PRÉCIS D'UN

PANÉGYRIQUE DE SAINT JACQUES.

Vers 1660 (25 juillet).

Bossuet, parlant des *Souffrances*, le dimanche des Rameaux, 1661, note sur son manuscrit : « Prenez la médecine. La main de Dieu invisiblement étendue... V[oyez] saint Jacques. » Il est aisé de reconnaître dans le troisième point de cette esquisse le passage auquel il renvoie. Nous pouvons donc conclure, en attendant que le manuscrit se retrouve, qu'elle ne saurait être reculée plus loin qu'en 1660. Il se pourrait qu'elle fût antérieure ; mais rien ne le prouve ; la fermeté du dessein semble bien convenir à l'époque de Paris. Lachat et, après lui, tous les éditeurs modernes la placent dans l'époque de Meaux, ce qui est contraire aux données qui précèdent. Le *Journal du curé de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux* (Raveneau) mentionne bien un panégyrique de saint Jacques, au 1er mai 1684 ; mais il s'agit là de saint Jacques le Mineur, frère de saint Jude.

Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam et unus ad sinistram, in regno tuo.

Dites que mes deux fils soient assis dans votre royaume, l'un à votre droite, et l'autre à votre gauche. (Matth., XX, 21.)

Nous voyons trois choses dans l'Évangile : premièrement leur ambition réprimée : « *Nescitis quid petatis*[1] : Vous ne savez ce que vous demandez ; » secondement, leur ignorance instruite : « *Potestis bibere calicem?* Pouvez-vous boire le calice que je dois boire? » troisièmement, leur fidélité prophétisée : « *Calicem quidem meum bibetis*[2] : Vous boirez, il est vrai, mon calice. »

Premier Point.

Il est assez ordinaire aux hommes de ne savoir ce qu'ils demandent, parce qu'ils ont des désirs qui sont

1. Matth., XX, 22. 2. *Ibid.*, 23.

des désirs de malades, inspirés par la fièvre, c'est-à-dire par les passions ; et d'autres ont des désirs d'enfants, inspirés par l'imprudence. Il semble que celui de ces deux apôtres n'est pas de cette nature : ils veulent être auprès de Jésus-Christ, compagnons de sa gloire et de son triomphe ; cela est fort désirable. L'ambition n'est pas excessive : il veut que nous régnions avec lui ; et lui, qui nous promet de nous placer jusque dans son trône, ne doit pas trouver mauvais que l'on souhaite d'être à ses côtés. Néanmoins il leur répond : « Vous ne savez ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis.* »

Pour découvrir leur erreur, il faut savoir que les hommes peuvent se tromper doublement : ou en désirant comme bien ce qui ne l'est pas ; ou en désirant un bien véritable, sans considérer assez en quoi il consiste, ni les moyens pour y arriver. L'erreur des apôtres ne gît pas dans la première de ces fausses idées ; ce qu'ils désirent est un fort grand bien, puisqu'ils souhaitent d'être assis auprès de la personne du Sauveur des âmes. Mais ils le désirent avec un empressement trop humain ; et c'est là la nature de leur erreur, causée par l'ambition qui les anime. Ils s'étaient imaginé Jésus-Christ dans un trône, et ils souhaitaient d'être à ses côtés, non pas pour avoir le bonheur d'être avec lui, mais pour se montrer aux autres dans cet état de magnificence mondaine : tant il est vrai qu'on peut chercher Jésus-Christ même avec une intention mauvaise, pour paraître devant les hommes, afin qu'il fasse notre fortune. Il veut qu'on l'aime nu et dépouillé, pauvre et infirme, et non seulement glorieux et magnifique. Les apôtres avaient tout quitté pour lui, et néanmoins ils ne le cherchaient pas comme il faut, parce qu'ils ne le cherchaient pas seul. Voilà leur erreur découverte, et leur ambition réprimée : voyons maintenant, dans le deuxième point, leur ignorance instruite.

Second Point.

Il semble quelquefois que le Fils de Dieu ne réponde pas à propos aux questions qu'on lui fait. Ses apôtres disputent entre eux pour savoir quel est le plus grand,

quis... videretur esse major[1] ; et Jésus-Christ leur présente un enfant, et leur dit : « Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux : *Nisi... efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cælorum*[2]. » Si donc le divin Sauveur en quelques occasions ne satisfait pas directement aux demandes qui lui sont faites, il nous avertit alors de chercher la raison dans le fond de la réponse. Ainsi, en ce lieu, on lui parle de gloire, et il répond en représentant l'ignominie qu'il doit souffrir : c'est qu'il va à la source de l'erreur. Les deux disciples s'étaient figuré qu'à cause qu'ils touchaient de plus près au Fils de Dieu par l'alliance du sang[3], ils devaient aussi avoir les premières places dans son royaume ; c'est pourquoi, pour les désabuser, il les rappelle à sa croix : *Potestis bibere calicem?* Et, pour bien entendre cette réponse, il faut savoir qu'au lieu que les rois de la terre tirent le titre de leur royauté de leur origine et de leur naissance, Jésus-Christ tire le sien de sa mort. Sa naissance est royale, il est le fils et l'héritier de David ; et néanmoins il ne veut être roi que par sa mort. Le titre de sa royauté est sur sa croix : il ne confesse qu'il est roi qu'étant près de mourir. C'est donc comme s'il disait à ses disciples : Ne prétendez pas aux premiers honneurs parce que vous me touchez par la naissance ; voyez si vous avez le courage de m'approcher par la mort. Celui qui touche le plus à ma croix, c'est celui à qui je donne la première place ; non pour le sang qu'il a reçu dans sa naissance, mais pour celui qu'il répandra pour moi dans sa mort : voilà le bonheur des chrétiens. S'ils ne peuvent toucher Jésus-Christ par la naissance, ils le

1. Luc., XXII, 24.
2. Matth., XVIII, 4.
3. Bossuet semble ici admettre l'opinion d'après laquelle Salomé, la mère des deux disciples, aurait été sœur de la sainte Vierge. Bien que plusieurs exégètes modernes soient favorables à cette hypothèse, elle ne paraît pas suffisamment fondée. C'est à saint Jacques le Mineur et aux autres fils d'Alphée, qu'on réserve le titre de frères du Seigneur. Leur mère, appelée dans l'Évangile *Maria Jacobi*, et *Maria Cleophæ*, du nom du plus célèbre de ses enfants, et du nom de son mari (*Cleophas* ou *Clopas*, même nom qu'*Alphée*), se tenait au Calvaire à côté de la sainte Vierge, sa sœur, ou sa belle-sœur, selon d'autres. Salomé, du reste, eut, elle aussi, la gloire d'être fidèle dans la grande épreuve (Marc., XV, 40). — Peut-être l'orateur parle-t-il ainsi par simple distraction, dans cette improvisation rapide.

peuvent par la mort, et c'est là la gloire qu'ils doivent envier.

Troisième Point.

Les disciples acceptent ce parti : « Nous pouvons, disent-ils, boire votre calice, *Possumus* [1] » ; et Jésus-Christ leur prédit qu'ils le boiront. Leur promesse n'est pas téméraire. Mais admirons la dispensation de la grâce dans le martyre de ces deux frères. Ils demandaient deux places singulières dans la gloire, il leur donne deux places singulières dans sa croix. Quant à la gloire, « ce n'est pas à moi à vous la donner : *Non est meum dare vobis* » ; je ne suis distributeur que des croix, je ne puis vous donner que le calice de ma Passion ; mais, dans l'ordre des souffrances, comme vous êtes mes favoris, vous aurez deux places singulières. L'un mourra le premier, et l'autre le dernier de tous mes apôtres ; l'un souffrira plus de violences, mais la persécution plus lente de l'autre éprouvera plus longtemps sa persévérance. Jacques a l'avantage, en ce qu'il boit le calice jusqu'à la dernière goutte. Jean le porte sur le bord des lèvres : prêt à boire, on le lui ravit pour le faire souffrir plus longtemps.

Apprenons par cet exemple à boire le calice de notre Sauveur, selon qu'il lui plaît de le préparer. Il nous arrive une affliction, c'est le calice que Dieu nous présente : il est amer, mais il est salutaire. On nous fait une injure : ne regardons pas celui qui nous déchire ; que la foi nous fasse apercevoir la main de Jésus-Christ invisiblement étendue pour nous présenter ce breuvage. Figurons-nous qu'il nous dit : « *Potestis bibere ?* Avez-vous le courage de le boire ? » Mais avez-vous la hardiesse, ou serez-vous assez lâches de le refuser de ma main, d'une main si chère ? Une médecine amère devient douce, en quelque façon, quand un ami, un époux, etc., la présente : vous la buvez volontiers, malgré la répugnance de la nature. Quoi ! Jésus-Christ vous la présente, et votre main tremble, votre cœur se soulève ! Vous voudriez répandre par la vengeance la moitié de

1. Matth., xx, 22.

son amertume sur votre ennemi, sur celui qui vous a fait tort ! Ce n'est pas là ce que Jésus-Christ demande. Pouvez-vous boire, dit-il, ce calice des mauvais traitements, qu'on vous fera boire? *Potestis bibere?* Et non pas : Pouvez-vous renverser sur la tête de l'injuste qui vous vexe ce calice de la colère qui vous anime? La véritable force, c'est de boire tout jusqu'à la dernière goutte. Disons donc avec les apôtres : *Possumus ;* mais voyons Jésus-Christ qui a tout bu comme il l'avait promis : *Quem ego bibiturus sum ;* et quoiqu'il fût tout-puissant pour l'éloigner de lui, il n'a usé de son autorité que pour réprimer celui qui, par l'affection toute humaine qu'il lui portait, voulait l'empêcher de le boire : *Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum* [1] ?

1. Joan., XVIII, 11. — Deforis : ... *non vis ut bibam illum !* Sans doute d'après un lapsus du manuscrit.

POUR LA FÊTE

DE L'ASSOMPTION.

1660.

Dans ce sermon [1], composé pour une communauté de la capitale, Deforis avait introduit trois interpolations, l'une dès l'avant-propos, et les deux autres dans le premier et le troisième point. Tous les éditeurs les ont maintenues, jusqu'à ce jour, même M. Lachat, qui avait le manuscrit sous les yeux. On trouvera ici, pour la première fois, la vraie rédaction de Bossuet. Le manuscrit du sermon est à Meaux. L'écriture et l'orthographe nous interdisent de le placer avant ou après la date que nous lui assignons. Le sommaire se trouve à la Bibliothèque nationale, joint à ceux des sermons pour la fête de la *Compassion*.

SOMMAIRE [2] : *(1er point)*. Nécessité de mourir, par la loi de la nature, et par la loi de la grâce, qui ordonne qu'on subisse la mort pour quitter la mortalité (p. 2). — Amour de Marie pour Jésus-Christ, comme fils, comme Dieu. Description de cet amour (Amed. Lausan.) *Abyssus abyssum invocat.* Source de cet amour (p. 3). — Mort de Marie par amour. Enlevée sur une nuée de saints désirs (p. 4).

(2e point.) Convoitise éteinte en la sainte Vierge (p. 6). — Notre chair doit être corrompue pour être renouvelée, comme un bâtiment irrégulier (p. 7). — Jésus-Christ a pris racine en Marie. Sa résurrection anticipée.

Arbres hâtifs (p. 7).

(3e point.) Humilité. Elle s'enrichit en s'appauvrissant. *Nihil habentes, et omnia possidentes* (p. 8, 9). — Dépouillement de Marie (p. 9). — Marie perd son Fils. — Comment ? Saint Paulin.

Ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum [3].

(Cant., VIII, 5.)

Il y a un enchaînement admirable entre les mystères du christianisme ; et celui que nous célébrons a une

1. Ms. au Grand séminaire de Meaux, A, 6.

2. Ms. fr. 12823, f. 116.

3. Ce texte, qui n'est pas traduit, est écrit après l'avant-propos, à la dernière page du manuscrit. Cf. *Méditation* de 1650 : « Qui est celle-ci, qui s'élève du désert, pleine de délices, appuyée sur son bien-aimé? »

liaison particulière[1] avec l'Incarnation du Verbe éternel. Car si la divine Marie a reçu autrefois le Sauveur Jésus, il est juste que le Sauveur reçoive à son tour l'heureuse Marie ; et n'ayant pas dédaigné de descendre à elle, il doit ensuite l'élever à soi pour la faire entrer dans sa gloire. Il ne faut donc pas s'étonner, mes Sœurs, si la bienheureuse Marie ressuscite avec tant d'éclat, ni si elle triomphe avec tant de pompe. Jésus, à qui cette vierge a donné la vie, la lui rend aujourd'hui par reconnaissance ; et comme il appartient à un Dieu de se montrer toujours le plus magnifique, quoiqu'il[2] n'ait reçu qu'une vie mortelle, il est digne de sa grandeur de lui en donner en échange une glorieuse. Ainsi ces deux mystères sont liés ensemble ; et afin qu'il y ait un plus grand rapport, les anges interviennent dans l'un et dans l'autre, et se réjouissent aujourd'hui avec Marie de voir une si belle suite du mystère qu'ils ont annoncé. Que[3] reste-t-il maintenant sinon que, pour achever cette ressemblance, nous nous unissions tous ensemble, pour faire retentir le même salut qui a été ouï la première fois lorsque le Fils de Dieu s'est incarné[4], et que nous disions à Marie : *Ave?*

[P. 1] Le ciel, aussi bien que la terre, a ses solennités[5] et ses triomphes, ses cérémonies et ses jours d'entrée, ses magnificences et ses grandeurs[6], ou plutôt la terre usurpe ces noms, pour donner quelque éclat à ses vaines pompes ; mais les choses[7] ne s'en trouvent véritablement dans toute leur force que dans les fêtes augustes de notre céleste patrie, la sainte et triomphante Jérusalem. Parmi ces solennités glorieuses, qui ont réjoui les saints anges et tous les esprits bienheureux, vous n'ignorez pas[8], mes Sœurs, que celle que nous célébrons est l'une des plus illustres ; et sans doute

1. Var. : a un rapport nécessaire.
2. Var. : ayant reçu seulement...
3. Les éditeurs empruntent à un autre manuscrit, aujourd'hui perdu, une conclusion différente : « Joignons-nous... » — Cf. sermon de l'*Assomption*, 1663, dans notre t. IV.
4. Var. : qui fut ouï..., lorsque le Fils de Dieu s'incarna...
5. Var. : ses fêtes.
6. *Correction :* ses spectacles.
7. Var. : ces choses. — Plus haut : ses noms (distraction corrigée par l'auteur, sans effacer).
8. Var. : vous n'ignorez pas, saintes âmes (*var. :* âmes chrétiennes), que nous célébrons...

l'exaltation de la sainte Vierge dans le trône que lui destine son fils[1] doit faire l'un des plus beaux jours de l'éternité, si toutefois nous pouvons distinguer des jours dans cette éternité toujours permanente.

Pour vous expliquer les magnificences de cette célèbre entrée, je pourrais vous représenter le concours, les acclamations, les cantiques de réjouissances de tous les ordres des anges, et de toute la cour céleste : je pourrais encore m'élever plus haut, et vous faire voir la divine Vierge présentée par son divin fils devant le trône du Père pour y recevoir de sa main une couronne de gloire immortelle ; spectacle vraiment auguste, et qui ravit en admiration le ciel et la terre. Mais tout ce divin appareil passe de trop loin nos intelligences ; et d'ailleurs, comme le ministère que j'exerce m'oblige, en[2] vous étalant des grandeurs, de vous chercher aussi des exemples, je me propose, mes Sœurs, de vous faire paraître l'heureuse Marie suivie seulement de ses vertus, et toute resplendissante d'une suite si glorieuse. En effet, les vertus de cette princesse, c'est ce qu'il y a de plus digne d'être regardé dans son entrée. Ses vertus en ont fait les préparatifs, ses vertus en font tout l'éclat, ses vertus en font la perfection. C'est ce que ce discours vous fera connaître ; et afin que vous voyiez les choses plus distinctement[3], voici l'ordre que je me propose.

Pour faire entrer Marie dans sa gloire, il fallait[4] la dépouiller, avant toutes choses, de cette misérable mortalité, comme d'un habit étranger ; ensuite il a fallu parer son corps et son âme de l'immortalité glorieuse, comme d'un manteau royal et d'une robe triomphale[5] ; enfin, dans ce superbe appareil, il la fallait placer dans son trône, au-dessus des chérubins et des séraphins, et de toutes les créatures. C'est tout le mystère de cette journée ; et je trouve que trois vertus de cette princesse ont accompli tout ce grand ouvrage. S'il faut la tirer

1. Var. : et que l'exaltation de la sainte Vierge dans le trône que son fils lui a préparé.

2. Var. : non seulement à vous étaler des grandeurs, mais encore à vous chercher des exemples.

3. Var. : et afin de le faire plus distinctement, — et pour y procéder clairement.

4. Var. : il a fallu.

5. Édit. : d'une robe triomphante.

de ce corps de mort[1], l'amour divin fera cet office. La sainte virginité, toute pure et toute éclatante, est capable de répandre jusques sur sa chair la lumière d'immortalité, ainsi qu'une robe céleste. Et après que ces deux vertus auront fait en cette sorte les préparatifs de cette entrée [p. 2] magnifique[2], l'humilité toute-puissante achèvera la cérémonie, en la plaçant dans son trône, pour y être[3] révérée éternellement par les hommes et par les anges. C'est ce que je tâcherai de vous faire voir dans la suite de ce discours, avec le secours de la grâce.

Premier Point.

Et la nature et la grâce concourent à établir immuablement la nécessité de mourir. C'est une loi de la nature que tout ce qui est mortel doit le tribut à la mort, et la grâce n'a pas exempté les hommes de cette commune nécessité[4]; parce que le Fils de Dieu s'étant proposé de ruiner la mort par la mort même, il a posé cette loi, qu'il faut passer par ses mains pour en échapper, qu'il faut entrer au tombeau pour en renaître, et enfin qu'il faut mourir une fois pour dépouiller entièrement la mortalité. Ainsi, cette pompe sacrée que je dois aujourd'hui vous représenter a dû prendre son commencement dans[5] le trépas de la sainte Vierge. Et c'est une partie nécessaire du triomphe de cette reine[6], de subir la loi de la mort, pour laisser entre ses bras, et dans [son][7] sein même, tout ce qu'elle avait de mortel.

Mais ne nous persuadons pas qu'en subissant cette loi commune, elle ait dû aussi la subir d'une façon[8] ordinaire. Tout est surnaturel en Marie : un miracle lui a donné Jésus-Christ, un miracle lui doit rendre ce fils bien-aimé ; et sa vie, pleine de merveilles, a dû enfin être[9] terminée par une mort toute divine. Mais quel sera le principe de cette mort admirable et sur-

1. Rom., VII, 24.
2. Var. : glorieuse.—triomphante.
3. Var. : où elle sera...
4. Var. : de cette dure obligation.
5. Var.: commencer par (la mort).
6. Var. : de son triomphe. — du triomphe de la sainte Vierge.
7. Ms. : le.
8. Var. : de la façon.
9. Var. : être enfin...

naturelle? Chrétiens, ce sera l'amour maternel, l'amour divin fera cet ouvrage : c'est lui qui enlèvera [1] l'âme de Marie, et qui, rompant les liens du corps, qui l'empêchent de joindre son fils [2], réunira dans le ciel ce qui ne peut aussi bien être séparé sans une extrême violence. Pour bien entendre un si grand mystère, il nous faut concevoir, avant toutes choses, selon notre médiocrité quelle est la nature de l'amour de la sainte Vierge, quelle est sa cause, quels sont ses transports, de quels traits il se sert, et quelles blessures il imprime au cœur.

Un saint évêque [3] nous a donné une grande idée de cet amour maternel [4] lorsqu'il a dit ces beaux mots : « Pour former l'amour de Marie, deux amours se sont joints [5] en un : *Duæ dilectiones in unam convenerant, et ex duobus amoribus factus est amor unus* [6]. » Je vous prie, quel est ce mystère, et que veut dire [7] l'enchaînement de ces deux amours? Il l'explique par les paroles suivantes : « C'est, dit-il, que la sainte Vierge rendait à son fils l'amour qu'elle devait à un Dieu, et qu'elle rendait aussi à son Dieu l'amour qu'elle devait à un fils : *Cum Virgo mater Filio divinitatis amorem impenderet, et in Deo amorem nato exhiberet* [8]. » Si vous entendez ces paroles, vous verrez qu'on ne pouvait rien penser de plus grand, ni de plus fort, ni de plus sublime, pour exprimer l'amour de la sainte Vierge. [p. 3] Car ce saint évêque veut dire que la nature et la grâce concourent ensemble pour faire dans le cœur de Marie des impressions plus profondes. Il n'est rien de plus fort ni de plus pressant que l'amour que la nature donne pour un fils, et que celui que la grâce donne pour un Dieu. Ces deux amours sont deux abîmes dont l'on ne peut pénétrer le fond, ni comprendre toute l'étendue.

1. Var. : c'est lui qui rompra les liens...

2. Var. : son Fils Jésus.

3. « Amédée, évêque de Lausanne, qui vivait dans le douzième siècle et que ses vertus rendirent encore plus recommandable que son illustre naissance. » (*Note de Deforis*). — Bossuet l'indique dans son manuscrit : *Amedeus Lausanensis*. Il avait mis d'abord par distraction : « Un saint évêque d'Italie. » Il a effacé.

4. Var. : nous en a donné une grande idée.

5. Anciennes édit. : se sont jointes en un.

6. *De laudib. B. Virg.*, Homil. v.

7. Var. : quel est l'enchaînement.

8. *De laudibus B. V.*, *loc. cit.* — Ms. : *infunderet*.

Mais ici, nous pouvons dire avec le Psalmiste : « *Abyssus abyssum invocat*[1] : Un abîme appelle un autre abîme ; » puisque, pour former l'amour de la sainte Vierge, il a fallu y mêler ensemble tout ce que la nature a de plus tendre, et la grâce de plus efficace. La nature a dû s'y trouver, parce que cet amour embrassait un fils ; la grâce a dû y agir, parce que cet amour regardait un Dieu : *Abyssus*... Mais ce qui passe l'imagination, c'est que la nature et la grâce [ordinaire][2] n'y suffisent pas, parce qu'il n'appartient pas à la nature de trouver un fils dans un Dieu, et que la grâce, du moins ordinaire, ne peut faire aimer un Dieu dans un fils : il faut donc nécessairement s'élever plus haut. Permettez-moi, Chrétiens, de porter aujourd'hui mes pensées au-dessus de la nature et de la grâce, et de chercher la source de cet amour dans le sein même du Père éternel. Je m'y sens obligé par cette raison : c'est que le divin fils dont Marie est mère, lui est commun avec Dieu. *Ce qui naîtra de vous*, lui dit l'ange[3], *sera appelé Fils de Dieu.* Ainsi elle est unie avec Dieu le Père, en devenant la mère de son Fils unique, « qui ne lui est commun qu'avec le Père éternel dans la manière dont elle l'engendre : *Cum eo solo tibi est generatio ista communis*[4]. » Mais montons encore plus haut ; voyons d'où lui vient cet honneur, et comment elle a[5] engendré le vrai Fils de Dieu. Vous jugez aisément, mes Sœurs, que ce n'est pas par sa fécondité naturelle, qui ne pouvait engendrer qu'un homme : si bien que, pour la rendre capable d'engendrer un Dieu, il a fallu, dit l'Évangéliste, que le Très-Haut la couvrît de sa vertu, c'est-à-dire qu'il étendît sur elle sa fécondité : *Virtus Altissimi obumbrabit tibi*[6]. C'est en cette sorte, mes Sœurs, que Marie est associée à la génération éternelle. Mais ce Dieu, qui a bien voulu lui donner son Fils, lui communiquer sa vertu, répandre sur elle sa

1. Ps. XLI, 8.
2. Correctif ajouté au manuscrit, peut-être par Bossuet lui-même, mais à une époque beaucoup plus récente.
3. Luc., I, 35.
4. S. Bern., *Serm.* II, *in Annunt. B. M.*
5. Ms. : comment a-t-elle.... — Reste d'une première rédaction, en style direct.
6. Luc., I, 35. — Ms. : *obumbravit*, lapsus.

fécondité, pour achever son ouvrage, a dû aussi faire couler dans son chaste sein quelque rayon, ou quelque étincelle de l'amour qu'il a pour ce Fils unique, qui est la splendeur de sa gloire et la vive image de sa substance [1].

C'est de là qu'est né l'amour de Marie : il s'est fait une effusion du cœur de Dieu dans le sien ; et l'amour qu'elle a pour son fils lui est donné de la même source qui lui a donné son fils même. Après cette mystérieuse communication, que direz-vous, ô raison humaine ? Prétendrez-vous [2] pouvoir comprendre l'union de Marie avec Jésus-Christ ? Car elle tient quelque chose de cette parfaite unité qui est entre le Père et le Fils. N'entreprenez pas non plus d'expliquer quel est cet [3] amour maternel qui vient d'une source si haute, et qui n'est [4] qu'un écoulement de l'amour du Père pour son Fils unique. Que si vous n'êtes pas capable d'entendre ni sa force ni sa véhémence, croirez-vous pouvoir vous représenter ni [5] ses mouvements ni ses transports ? Chrétiens, il n'est pas possible ; et tout ce que nous pouvons entendre, c'est [6] qu'il n'y eut jamais de si grand effort que [7] celui que faisait Marie pour se réunir à Jésus, ni jamais de violence pareille à celle que souffrait son cœur dans cette désunion.

Si [8] vous m'en croyez, âmes saintes, vous ne travaillerez pas vos esprits à chercher d'autres causes de sa mort. Cet amour étant si ardent, si fort et si enflammé, il ne [p. 4] poussait pas un seul soupir qui ne dût rompre tous les liens de ce corps mortel [9] ; il ne formait pas un regret qui ne dût en troubler [10] toute l'harmonie ; il n'envoyait pas un désir au ciel qui ne dût

1. Hebr., I, 3.

2. Var. : Entreprendrez-vous de comprendre... ? Ne pensez pas. — Ne prétendez pas. — N'entreprenez pas...

3. Var. : son.

4. Var. : car ce n'est autre chose. — car c'est un écoulement...

5. Édit. : et ses mouvements et ses transports. — Il est vrai que Bossuet commençait d'abord par un tour négatif : « ne croyez pas... » Mais *ni* répété s'employait alors avec les interrogations équivalant à une négation.

6. Var. : transports ? Entendez seulement, Messieurs, car c'est tout ce que vous pouvez entendre...

7. Var.: de pareil effort à celui...

8. Ici, les éditeurs intercalent un assez long fragment, que nous avons donné à sa date, 15 août 1651. (Voy. t. Ier, p. 69 et 70.) — Var. : Ne cherchons point d'autre cause...

9. Var. : qui retiennent l'âme.

10. Var. : déconcerter. — en rompre tous les accords.

tirer avec soi l'âme de Marie. Ha! je vous[1] ai dit, Chrétiens, que la mort de Marie est miraculeuse; je change maintenant de discours: la mort n'est pas le miracle; c'en est plutôt la cessation: le miracle continuel, c'était que Marie pût vivre séparée de son bien-aimé.

Mais pourrai-je vous dire comment a fini ce miracle, et de quelle sorte il est arrivé que l'amour ait donné le coup de la mort? Est-ce quelque désir plus enflammé, est-ce quelque mouvement plus actif, est-ce quelque transport plus violent[2], qui est venu détacher cette âme? S'il m'est permis, Chrétiens, de vous dire ce que je pense, j'attribue ce dernier effet, non point à des mouvements extraordinaires, mais à la seule perfection de l'amour de la sainte Vierge. Car, comme ce divin amour régnait dans son cœur sans aucun obstacle et occupait toutes ses pensées, il allait de jour en jour s'augmentant par son action, se perfectionnant par ses désirs, se multipliant par soi-même: de sorte qu'il vint enfin, s'étendant toujours, à une telle perfection que la terre n'était plus capable de le contenir. Va, mon Fils, disait ce roi grec[3]; étends bien loin tes conquêtes: mon royaume est trop petit pour te renfermer. O amour de la sainte Vierge! ta perfection est trop éminente, tu ne peux plus tenir dans un corps mortel; ton feu pousse des flammes trop vives[4] pour être couvert sous cette cendre: va briller dans l'éternité, va brûler devant la face de Dieu: va t'étendre dans son sein immense, qui seul est capable de te contenir. Alors[5] la divine Vierge rendit son âme[6], sans peine et sans violence, entre les mains de son fils. Il ne fut pas nécessaire que son amour s'efforçât par des mouvements extraordinaires. Comme la plus légère secousse détache de l'arbre un fruit déjà mûr[7], ainsi fut cueillie cette âme bénite, pour être tout d'un coup transportée au ciel;

1. Var.: Tellement que la mort n'est pas le miracle. — Mêlée au texte dans les éditions.
2. Var.: plus efficace.
3. Philippe à Alexandre. (*Suppl. in Quint. Curt.*, lib. I.)
4. Var.: trop de flammes.
5. Var.: A ce moment.
6. Var.: sa sainte et bienheureuse âme entre les mains de son fils sans peine et sans violence.
7. Édit.: Comme une flamme s'élève et vole d'elle-même au lieu de son centre. — Phrase retranchée avec raison par l'auteur, car elle rompt la suite des idées.

ainsi mourut la divine Vierge par un élan de l'amour divin : son âme fut portée au ciel sur une nuée de désirs sacrés ; et c'est ce qui fait dire aux saints anges : « Qui est celle-ci, qui s'élève comme la[1] fumée odoriférante d'une composition de myrrhe et d'encens? *Quæ est ista, quæ ascendit... sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris*[2]? » Belle et excellente comparaison, qui nous explique admirablement la manière de cette mort heureuse et tranquille. Ce que[3] nous voyons s'élever d'une composition de parfums, n'en est pas arraché par force, ni poussé dehors avec violence : une chaleur douce et tempérée le détache délicatement, et le tourne en une vapeur subtile qui s'élève comme d'elle-même. C'est ainsi que l'âme de la sainte Vierge a été séparée du corps : on n'en a pas ébranlé tous les fondements par une secousse violente ; une divine chaleur l'a détachée doucement du corps, et l'a élevée doucement à son bien-aimé sur une nuée de [saints] désirs[4]. C'est son chariot de triomphe ; c'est l'amour, comme vous voyez, qui l'a lui-même construit de ses propres mains.

Apprenons de là, Chrétiens, à désirer Jésus-Christ, puisqu'il est infiniment désirable. Mais qui vous désire, ô Jésus! Pourrai-je bien trouver dans cette audience un cœur qui soupire après vous, et à qui ce corps soit à charge? Mes Sœurs, ces [p. 5] chastes désirs se trouvent rarement dans le monde ; et une marque bien évidente qu'on désire peu Jésus-Christ, c'est le repos que l'on sent dans la jouissance des biens de la terre. Lorsque la fortune vous[5] rit, et que vous avez tout ensemble les richesses pour fournir aux plaisirs[6], et la santé pour les goûter à votre aise, en vérité, Chrétiens, souhaitez-vous un autre paradis? vous imaginez-vous un autre bonheur? Si vous laissez parler votre cœur, il vous dira qu'il se trouve bien, et qu'il se contente d'une telle vie. Dans cette disposition, je ne crains pas de vous assurer que vous n'êtes pas chrétiens. Et si vous voulez mériter ce titre, savez-vous ce qu'il vous [faut] faire? Il faut que

1. Var. : une.
2. Cant., III, 6.
3. Var. : Cette fumée agréable. — odoriférante, — délicate.
4. Var.: et de saints désirs ont été ses ailes.
5. Var.: nous.
6. Var.: pour vous donner les plaisirs.

vous croyiez que tout vous manque, lorsque le monde croit que tout vous abonde ; il faut que vous gémissiez parmi tout ce qui plaît à la nature, et que vous n'espériez jamais de repos que lorsque vous serez avec Jésus-Christ. Autrement, voici un beau mot de saint Augustin [1] : « Si vous ne gémissez pas comme voyageur, vous ne vous réjouirez pas comme citoyen : *Qui non gemit peregrinus, non gaudebit civis ;* » c'est-à-dire que vous ne serez jamais habitant du ciel, parce que vous avez voulu l'être de la terre : refusant le travail du voyage, vous n'aurez pas le repos de la patrie, et vous arrêtant où il faut marcher, vous n'arriverez pas où il faut parvenir. C'est pourquoi Marie a toujours gémi en se souvenant de Sion : son cœur n'avait point de paix, éloigné de son bien-aimé. Enfin ses désirs l'ont conduite à lui, en lui donnant une heureuse mort. Mais elle ne demeurera pas longtemps dans son ombre, et la sainte virginité attirera bientôt sur son corps une influence de vie ; c'est le second point de ce discours.

Second Point.

[P. 6] Le corps sacré de Marie, le trône de la chasteté, le temple de la Sagesse incarnée, l'organe du Saint-Esprit et le siège de la vertu du Très-Haut, n'a pas dû demeurer dans le tombeau ; et le triomphe de Marie serait imparfait, s'il [2] s'accomplissait sans sa sainte chair qui a été comme la source de sa gloire. Venez donc, ô Vierges sacrées [3], chastes épouses du Sauveur des âmes, venez admirer les beautés de cette chair virginale, et contempler trois merveilles [4] que la sainte virginité opère sur elle [5]. La sainte virginité la préserve de corruption, et ainsi elle lui conserve l'être ; la sainte virginité lui attire une influence céleste qui la fait ressusciter devant le temps, ainsi elle lui rend la vie ; la sainte virginité répand sur elle de toutes parts une lumière

1. *In Ps.* CXLVIII, n. 4.
2. Var. : si elle était dépouillée de sa sainte chair.
3. Var.: Vierges de Jésus-Christ, chastes épouses..., venez admirer...
4. Var.: les merveilles.
5. Var. : y opère.

divine ; et ainsi elle lui donne la gloire. C'est ce qu'il nous faut expliquer par ordre.

Je dis donc, avant toutes choses, que la sainte virginité est comme un baume divin, qui préserve de corruption le corps de Marie ; et vous en serez convaincus, si vous méditez attentivement quelle a été la perfection de sa pureté virginale. Pour nous en former quelque idée, posons d'abord ce principe: que Jésus-Christ, notre Sauveur, étant uni si étroitement [1] à la sainte Vierge, cette union si particulière a dû nécessairement être accompagnée d'une entière conformité. Jésus a cherché son semblable ; et c'est pourquoi cet époux des vierges a voulu avoir une mère vierge, afin d'établir cette ressemblance comme le fondement de cette union. Cette vérité étant supposée, vous jugez bien, âmes chrétiennes, qu'il ne faut rien penser de commun de la pureté de Marie. Non, jamais vous ne vous en formerez une juste idée, jamais vous n'en comprendrez la perfection, jusqu'à ce que vous ayez entendu qu'elle a opéré dans la [2] Vierge-Mère une parfaite intégrité d'esprit et de corps. Et c'est ce qui a fait dire au [3] grand saint Thomas [4] qu'une grâce extraordinaire a répandu sur elle avec abondance une céleste rosée, qui a non seulement tempéré, comme dans les autres élus, mais éteint tout le feu de la convoitise, c'est-à-dire non seulement les mauvaises œuvres, qui sont comme l'embrasement qu'elle excite, non seulement les mauvais désirs, qui sont comme la flamme qu'elle pousse, et les mauvaises inclinations, qui sont comme l'ardeur qu'elle entretient, mais encore le brasier et le foyer même, comme parle la théologie : *fomes peccati*, c'est-à-dire, selon son langage, la racine la plus profonde et la cause la plus intime du mal. Après cela, Chrétiens, comment la chair de la sainte Vierge aurait-elle été corrompue, à laquelle la virginité d'esprit et de corps et cette parfaite conformité avec Jésus-Christ a ôté, avec le foyer de la convoitise, tout le principe de corruption?

1. Édit. : selon la chair. — Trois mots effacés (soulignés) au manuscrit. — Var. : était uni à la sainte Vierge par une liaison si étroite.

2. Var. : en cette.

3. Var.: aux théologiens.

4. III Part., quæst. XXVII, art. 3.

Car ne vous persuadez pas que nous devions considérer la corruption, selon les raisonnements de la médecine, comme une suite naturelle[1] de la composition et du mélange. Il faut élever plus haut nos pensées, et croire, selon les principes du christianisme, que ce qui engage la chair à la nécessité d'être corrompue, c'est qu'elle est un attrait au mal, une source de mauvais désirs, enfin une « chair de péché, comme parle l'apôtre saint Paul : *Caro peccati*[2]. » Une telle chair doit être détruite, je dis même dans les élus ; parce qu'en cet état de chair de péché, elle ne mérite pas d'être réunie à une âme bienheureuse, ni d'entrer dans le royaume de Dieu: *Caro et sanguis regnum Dei possidere non possunt*[3]. Il faut donc qu'elle change sa [p. 7] première forme afin d'être renouvelée, et qu'elle perde tout son premier être pour en recevoir un second de la main de Dieu. Comme un vieux bâtiment irrégulier qu'on laisse tomber pièce à pièce, afin de le dresser de nouveau dans un plus bel ordre d'architecture ; il en est de même de cette chair toute déréglée par la convoitise : Dieu la laisse tomber en ruine, afin de la refaire à sa mode et selon le premier plan de sa création. C'est ainsi qu'il faut raisonner de la corruption de la chair, selon les principes de l'Évangile : c'est de là que nous apprenons qu'il faut que notre chair soit réduite en poudre, parce qu'elle a servi au péché ; et de là aussi nous devons entendre que celle de Marie étant toute pure, elle doit par conséquent être incorruptible.

C'est aussi pour la même cause qu'elle a dû recevoir l'immortalité, par une résurrection anticipée. Car encore que[4] Dieu ait marqué un terme commun à la résurrection de tous les morts, il y a des raisons particulières qui peuvent l'obliger d'avancer le temps en faveur de la sainte Vierge. Le soleil ne produit les fruits que dans leur saison ; mais nous voyons des terres si bien cultivées qu'elles attirent une action plus efficace et plus prompte. Il y a aussi des arbres hâtifs dans le jardin de votre Époux ; et la sainte chair de Marie est une matière trop

1. Var. : nécessaire.
2. Rom., VIII, 3.
3. I Cor., XV, 50. — Ms. : *non possidebunt*.
4. Var. inachevée : Et il ne faut s'étonner...

bien préparée pour attendre le terme ordinaire à produire [1] des fruits d'immortalité. Sa pureté virginale lui attire une influence particulière ; sa conformité avec Jésus-Christ la dispose à recevoir un effet plus prompt de sa vertu vivifiante. Et certainement, Chrétiens, elle peut bien attirer sa vertu, puisqu'elle l'a attiré lui-même. Il est venu en cette chair, charmé par sa pureté ; il a aimé cette chair jusqu'à s'y renfermer durant neuf mois, jusqu'à s'incorporer avec elle, jusqu'à « prendre racine en elle, comme parle Tertullien : *In utero radicem egit* [2]. » Il ne la laissera donc pas dans le tombeau, cette chair qu'il a tant aimée ; mais il la transportera dans le ciel, ornée d'une gloire immortelle.

La sainte virginité servira encore à Marie pour lui donner cet habit de gloire ; et en voici la raison. Jésus-Christ nous représente dans son Évangile la gloire des corps ressuscités, par cette belle parole : « Ils seront comme les anges de Dieu : *Erunt sicut angeli Dei* [3]. » Et c'est pour cela que Tertullien, parlant de la chair ressuscitée, l'appelle « une chair angélisée [4], *angelificata caro* [5]. » Or, de toutes les vertus chrétiennes, celle qui peut le mieux produire un si bel effet, c'est la sainte virginité ; c'est celle qui fait des anges sur la terre ; c'est celle dont saint Augustin a dit ce beau mot : « *Habet aliquid jam non carnis in carne* [6] : Elle a au milieu de la chair quelque chose qui n'est pas de la chair, » et qui tient de l'ange plutôt que de l'homme. Celle qui fait des anges dès cette vie en pourra bien faire en la vie future ; et ainsi j'ai eu raison de vous assurer qu'elle a une vertu particulière pour contribuer dans les derniers temps à la gloire des corps ressuscités. Jugez par là, Chrétiens, de quel éclat, de quelle lumière sera environné celui [p. 8] de Marie, qui surpasse par sa pureté les séraphins mêmes ! Aussi l'Écriture sainte cherche-t-elle des expressions extraordinaires, afin de nous représenter un si grand éclat. Pour nous en tracer

1. Var. : (une terre) si bien préparée n'attendra pas le terme ordinaire pour produire.

2. *De Carne Christi*, n. 21. — Ms.: *In ipsa alvo radicem egerit.*

3. Matth., XXII, 30.

4. Ce mot était plutôt un archaïsme qu'un néologisme. (Voy. le nouveau *Dictionnaire* de Hatzfeld et Darmesteter.)

5. *De Resur. carn.*, n. 26.

6. *De sancta Virginit.*, n. 12.

quelque image, à peine trouve-t-elle dans le monde assez de rayons ; il a fallu ramasser tout ce qu'il y a de lumineux dans la nature [1]. Elle a mis la lune à ses pieds, les étoiles autour de sa tête. Au reste, le soleil la pénètre toute, et l'environne de ses rayons [2] : *Mulier amicta sole* [3] : tant il a fallu de gloire et d'éclat pour orner ce corps virginal !

Vierges de Jésus-Christ, réjouissez-vous à ce beau spectacle ; songez à quels honneurs la sainte virginité prépare vos corps : elle les purifie, elle les consacre ; elle y éteint la concupiscence, elle y mortifie les mauvais désirs, et par tant de saintes préparations, elle dispose cette chair mortelle à une lumière incorruptible. Apprenez donc, mes très chères Sœurs, à estimer ce sacré trésor que vous portez dans des vaisseaux de terre : *Habemus autem thesaurum* [*istum*] *in vasis fictilibus* [4]. Renouvelez-vous tous les jours par l'amour de la pureté ; ne souffrez pas qu'elle soit souillée par la moindre attache du corps ; et si vous êtes jalouses de la pureté de la chair, soyez-les encore beaucoup davantage de la pureté de l'esprit. Vous serez, par ce moyen [5], les dignes compagnes de la bienheureuse Marie ; et portant ses glorieuses livrées, vous suivrez de plus près son char de triomphe, dans lequel elle va monter à son trône. Avancez-vous donc pour la suivre ; elle se prépare à marcher, et elle va monter au ciel qui l'attend. Les préparatifs sont achevés : l'amour divin a fait son office, et lui a ôté sa robe mortelle ; la sainte virginité lui a mis son habit royal ; je vois l'humilité qui lui tend la main et qui s'avance pour la placer dans son trône. C'est ce qui doit finir la cérémonie, et faire le dernier point de ce discours.

Troisième Point.

Puisque c'est l'humilité seule qui a fait le triomphe de Jésus-Christ, il faut qu'elle fasse aussi celui de Marie ; et sa gloire ne lui plairait pas, si elle y entrait par une autre voie que par celle que son Fils a voulu

1. Var. : dans le ciel.
2. Var. : de sa lumière.
3. Apoc., XII, 1.
4. II Cor., IV, 7.
5. Var. : Ainsi vous serez.

choisir. Elle s'élève donc par l'humilité, et voici en quelle manière. Vous n'ignorez pas, Chrétiens, que le propre de l'humilité, c'est de s'appauvrir elle-même, si je puis parler de la sorte, et de se dépouiller de ses avantages. Mais aussi, par un retour merveilleux, elle s'enrichit en se dépouillant, parce qu'elle s'assure [1] tout ce qu'elle s'ôte ; et [2] rien ne lui convient mieux [que] cette belle parole de saint Paul : « *Tanquam nihil habentes et omnia possidentes* [3], qu'elle n'a rien et possède tout. » Je pourrais établir cette vérité sur une doctrine solide et évangélique ; mais il est plus convenable à cette journée et à l'ordre de mon discours, de vous en montrer la pratique par l'exemple de la sainte Vierge.

Elle possédait trois biens précieux : une haute dignité, une pureté admirable de corps et d'esprit [4], et, ce qui est au-dessus de tous les trésors, elle possédait Jésus-Christ ; elle avait un Fils bien-aimé, « dans lequel, dit le saint apôtre, habitait toute plénitude : [p. 9] *In ipso placuit omnem plenitudinem inhabitare* [5]. » Voilà une créature distinguée excellemment de toutes les autres ; mais son humilité très profonde la dépouillera, en quelque façon, de ces merveilleux avantages. Elle, qui est élevée au-dessus de tous par la dignité de mère de Dieu, se range dans le commun par la qualité de servante. Elle, qui est séparée de tous par sa pureté immaculée, se mêle parmi les pécheurs en se purifiant avec les autres. Voyez qu'elle se dépouille, en s'humiliant, de l'honneur de sa qualité et de la prérogative de son innocence. Mais voici quelque chose de plus : elle perd jusqu'à son Fils sur le Calvaire : et je ne dis pas seulement qu'elle perd son Fils, parce qu'elle le voit mourir d'une mort cruelle, mais elle le perd, ce Fils bien-aimé, parce qu'il cesse en quelque sorte d'être son fils, et qu'il lui en substitue un autre en sa place : *Femme*, lui dit-il, *voilà votre fils* [6].

1. Var. : en se dépouillant, elle s'assure.
2. Var. : et nous lui pouvons appliquer.
3. II Cor., VI, 10.
4. Var. : d'esprit et de corps.
5. Coloss., I, 19.
6. Joan., XIX, 26.

Méditez ceci, Chrétiens; et encore que cette pensée semble peut-être un peu extraordinaire, vous verrez néanmoins qu'elle est bien fondée. Il semble que le Sauveur ne la connaît plus pour sa mère; il l'appelle femme, et non pas sa mère : *Femme*, lui dit-il, *voilà votre fils*. Il ne parle pas ainsi sans mystère : il est dans [un] état d'humiliation, et il faut que sa sainte Mère y soit avec lui. Jésus a un Dieu pour son père, et Marie un Dieu pour son fils. Ce divin Sauveur a perdu son Père, et il ne l'appelle plus que son Dieu. Il faut que Marie perde aussi son fils : il ne l'appelle que du nom de femme[1], et ne lui donne point le nom de sa mère. Mais ce qui est le plus humiliant pour la sainte Vierge, c'est qu'il lui donne un autre fils; comme si désormais il cessait de l'être, et comme s'il rompait le nœud d'une si sainte alliance : « Voilà, dit-il, votre fils : *Ecce filius tuus.* » Et en voici la raison. Durant les jours de sa chair, c'est-à-dire pendant le temps de sa vie mortelle, il rendait à sa sainte Mère les devoirs et les services d'un fils; il était sa consolation et l'unique appui de sa vieillesse : maintenant, qu'il va entrer dans sa gloire, il prendra des sentiments plus dignes d'un Dieu, et c'est pourquoi il laisse à un autre les devoirs de la piété naturelle. Je ne le dis pas de moi-même, et j'ai appris ce mystère du grand saint Paulin : « *Jam Salvator ab humana fragilitate, qua erat natus ex femina, per crucis mortem demigrans in æternitatem Dei, delegat homini jura pietatis humanæ*[2] : Jésus étant près[3] de passer de la fragilité humaine, par laquelle il était né d'une femme, à la gloire et à l'éternité de son Père, que fait-il? *delegat*, il donne saint Jean pour fils à Marie, et *il laisse à un homme mortel les sentiments de la piété humaine.* »

Voilà donc Marie qui n'a plus son Fils[4] : Jésus, son Fils bien-aimé, a cédé ses droits à saint Jean[5]; et elle passe en ce triste état une longue suite d'années. Elle se plaint au divin Sauveur : O Jésus, ma consolation,

1. Var. : c'est pourquoi il l'appelle femme.

2. *Ad Aug.*, Epist. L, n. 17.— Ms.: *ad æternitatem Dei...*

3. Ms. : prêt.

4. Var. : plus de fils.

5. Var.: l'a laissée entre les mains de saint Jean.

pourquoi me laissez-vous si longtemps? Jésus ne l'écoute pas, et la laisse entre les mains de saint Jean. Qu'elle vive avec saint Jean, qu'elle se console avec saint Jean ; c'est le fils que Jésus lui donne [1]. Chrétiens, quel est cet échange? *O commutationem !* s'écrie saint Bernard [2] ; on lui donne Jean pour Jésus, le serviteur pour le maître, le fils de Zébédée pour le Fils de Dieu. Il plaît à son Fils de l'humilier ; saint Jean prend la liberté de la reconnaître pour mère : elle accepte humblement l'échange ; et cet amour maternel accoutumé à un Dieu ne refuse pas de se rabaisser jusqu'à se terminer à un homme. Oui, dit-elle, je veux bien cet homme, et je ne méritais pas d'être la mère d'un Dieu ; [p. 10] tant son humilité est profonde, tant sa soumission est admirable !

Reprenons tout ceci, Messieurs, et rassemblons maintenant en un tous ces actes d'humilité de la sainte Vierge. Sa dignité ne paraît plus, elle la couvre sous l'ombre de la servitude. Sa pureté se retire, cachée sous les marques du péché. Elle quitte jusqu'à son Fils, et elle consent par humilité d'en avoir un autre. Ainsi vous voyez qu'elle a tout perdu, et que son humilité l'a entièrement dépouillée : *Tanquam nihil habentes.* Mais voyons la suite, mes Sœurs, et vous verrez que cette humilité, qui la dépouille, lui rend tout avec avantage : *Et omnia possidentes.* O Mère de Jésus-Christ ! parce que vous vous êtes appelée servante, aujourd'hui l'humilité vous prépare un trône : montez en cette place éminente, et recevez l'empire absolu sur toutes les créatures. O Vierge toute sainte et toute innocente, plus pure que les rayons du soleil ! vous avez voulu vous purifier et vous mêler parmi les pécheurs ; votre humilité vous va relever : vous serez l'avocate de tous les pécheurs, vous serez leur second refuge et leur principale espérance après Jésus-Christ : *Refugium peccatorum.* Enfin vous aviez perdu votre Fils ; il semblait qu'il vous eût quittée, vous laissant gémir si longtemps dans cette terre étrangère : parce que vous avez subi avec patience

1. Var. : C'est votre fils, lui dit-il: consolez-vous avec lui.

2. *Serm. Dom. inf. Oct. Assumpt.*, n. 15. — Ms. : *Serm. de verbis Apocal. mulier amicta sole.*

une telle humiliation, ce Fils veut rentrer dans ses droits qu'il n'avait cédé[s] à Jean que pour peu de temps. Je le vois, il vous tend les bras ; et toute la cour céleste vous admire, ô heureuse Vierge, montant au ciel pleine de délices et appuyée sur ce bien-aimé : *Innixa super dilectum suum* [1].

Voilà, mes très chères Sœurs, quelle est l'entrée de la sainte Vierge : la cérémonie est conclue ; toute cette pompe sacrée est finie. Marie est placée dans son trône, entre les bras de son Fils, dans ce midi éternel, comme parle le grand saint Bernard [2] ; et la sainte humilité a fait cet ouvrage.

Que reste-t-il maintenant, sinon que nous rendions nos respects à cette auguste souveraine, et que, la voyant si près de son Fils, nous la priions de nous assister par ses intercessions toutes-puissantes? C'est à elle, dit le dévot saint Bernard, qu'il appartient véritablement de parler au cœur de Jésus : *Quis tam idoneus ut loquatur ad cor Domini nostri Jesu Christi, ut tu, felix Maria* [3]? Elle y a une fidèle correspondance, je veux dire l'amour filial, qui viendra recevoir l'amour maternel, et accomplira ses désirs. Qu'elle parle donc pour nous à ce cœur, et qu'elle nous obtienne par ses prières le don de l'humilité !

O sainte, ô bienheureuse Marie, puisque vous êtes avec Jésus-Christ, jouissant dans ce midi éternel, avec une pleine allégresse, de sa sainte et bienheureuse familiarité, parlez pour nous à son cœur ; parlez, car votre Fils vous écoute. Nous ne vous demandons pas les grandeurs humaines : impétrez-nous seulement cette humilité par laquelle vous avez été couronnée ; impétrez-la à ces saintes filles et à toute cette audience ; et faites, ô Vierge sacrée, que tous ceux qui ont célébré votre Assomption glorieuse entrent profondément dans cette pensée, qu'il n'y a aucune grandeur qui ne soit appuyée sur l'humilité, que c'est elle seule qui fait les triomphes et qui distribue les couronnes, et qu'enfin il n'est

1. Cant., VIII, 5. — Ici, nouvelle interpolation dans les éditions : « Certes, divine Vierge, vous êtes véritablement appuyée sur ce bien-aimé... » : trente lignes prises dans la *Méditation* du 14 août 1650.

2. *Serm. in Cantic.*, XXXIII, 6.

3. *Ad Beat. Virg. Serm. Panegyr.*, n. 7, *int. Oper. S. Bernardi.* — Ms. : *Quæ enim tam idonea ut...*

rien de plus véritable que cette parole de l'Évangile, que *celui qui s'abaisse* durant cette vie, *sera exalté* à jamais dans la félicité éternelle, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit ! *Amen*.

SERMON POUR LA VÊTURE DE

MLLE DE BOUILLON DE CHÂTEAU-THIERRY.

Aux Grandes Carmélites de Paris, 8 septembre 1660.

Ledieu donne la date de ce sermon dans ses *Mémoires* (p. 72); et Deforis, qui les avait à sa disposition, ne s'y est pas trompé. Grâce à la présence des deux reines, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, le discours [1] obtint une mention de l'officieuse *Gazette* [2]. Les phrases à l'adresse de ces princesses; l'allusion aux parents de la postulante, et à Turenne, encore protestant, forcément absent de cette touchante cérémonie, où une de ses nièces se vouait à une pénitence qui « allait être, avait dit Mme de Longueville, celle d'une sainte, et non pas d'une pécheresse [3] : » c'étaient autant d'indications permettant de reconnaître le discours avec une entière sûreté. Il était d'ailleurs célébré dans un mémoire des Carmélites mêmes, rédigé quelques années plus tard par la Sœur de Saint-François Bailly.

Mlle *de Château-Thierry*, Émilie-Éléonore de La Tour d'Auvergne *de Bouillon*, était un des dix enfants laissés orphelins, en 1657, par Éléonore-Fébronie de Bergh, veuve du duc de Bouillon depuis 1652. Elle s'appela dans le cloître *Sœur Émilie de la Passion*. Elle y fut suivie trois ans plus tard par une de ses sœurs, Louise-Charlotte-Hippolyte, en religion *Sœur Hippolyte de Jésus*. Un de ses cinq frères, Emmanuel-Théodose, fut fait cardinal, quand Turenne se fut enfin converti au catholicisme, en 1668. Les sentiments de ce prélat furent quelquefois au-dessous de sa haute fortune. Sa vanité allait jusqu'au ridicule : elle lui inspira à l'égard de Bossuet la plus mesquine jalousie. Faisant célébrer, en 1675, un service funèbre pour Turenne, dans cette même chapelle des Carmélites, il interdit à Mascaron, l'orateur de la cérémonie, d'attribuer à d'autres qu'à lui-même la conversion de son oncle; et cela en présence de celui qui avait eu le rôle décisif, de Bossuet, invité à officier pontificalement, tout exprès, dirait-on, pour recevoir cet affront. Dans l'affaire du Quiétisme, le cardinal de Bouillon, chargé d'affaires à Rome, n'hésitera pas un instant à prendre parti contre l'évêque de Meaux.

1. Le manuscrit appartient à M. le marquis de Flers. Il a été publié dans la *Revue Bossuet* du 25 avril 1901, par feu M. l'abbé Léon Le Monnier, curé de Saint-Ferdinand-des-Ternes.

2. « L'abbé Bossuet prêcha avec beaucoup d'applaudissement de la compagnie. » (*La Gazette*, du 11 septembre 1660.)

3. Lettre à Melle du Vigean, 1er février 1659 (une année avant la vêture proprement dite, au moment où Melle de Bouillon venait d'entrer aux Carmélites).

Bien plus, après la mort de Bossuet, il enverra de Rome au P. de La Rue l'avis, trop écouté, de soutenir dans l'oraison funèbre du grand évêque que Turenne n'avait connu qu'après sa conversion le livre de l'*Exposition de la Doctrine catholique...*, quand il était constant que ce livre lui avait été communiqué en manuscrit [1].

Tout cela était bien loin de l'élévation de caractère de « l'héroïne chrétienne », qui avait formé à la vraie foi son mari et ses enfants. Cette mère incomparable, dans sa sollicitude pour sa propre perfection et pour leur persévérance après sa fin prochaine, dont elle avait le pressentiment (elle mourut dans sa quarante-deuxième année), venait souvent aux Carmélites faire de ferventes retraites, montrant ainsi à deux de ses filles le chemin où elles trouveraient la sainteté. Elle obtint à tous les siens la grâce d'échapper aux influences protestantes dont ils étaient entourés. Mais aussi que de touchantes précautions ! De son lit de mort, elle leur avait fait signer une promesse solennelle de mourir catholiques, avec ordre de la placer entre ses doigts après son trépas, et avec menace de renier au jour du Jugement celui qui aurait « faussé la foi » à Dieu, à l'Église, à sa mère, à sa propre signature. Longtemps auparavant, elle s'était offerte pour souffrir plutôt tous les tourments du Purgatoire jusqu'à la fin du monde, que de voir un d'eux apostasier; et elle le leur rappelait à l'heure suprême, dans son testament.

Sommaire [2] : *Oportet vos nasci denuo* (Nativité de la sainte Vierge).

Vie cachée, par la pudeur.

Double pudeur : de la chasteté, de l'humilité.

Vierges toujours en crainte.

Humilité. Sa pudeur. Elle craint ses propres yeux.

Pudeur de la chasteté. *Consummata victoria est non videri.*

Pourquoi Jésus-Christ veut qu'on se cache. Parce qu'il est jaloux.

Le jaloux cache ce qu'il aime.

Jalousie du Fils de Dieu. De la complaisance qu'on a pour les autres. De celle qu'on a pour soi-même.

Nul partage dans l'amour, pas même avec vous.

Oportet vos nasci denuo.
Il faut que vous naissiez encore une fois. (Joan., III, 7.)

Ce qui doit imposer silence, et confondre éternellement ceux dont le cœur se laisse emporter à la gloire de leur extraction, c'est l'obligation de renaître ; et de

1. Floquet, *Études...*, t. II, p. 96 ; t. III, p. 244-258. — Cf. *Journal de Ledieu*, 3 août 1704.

2. Le sommaire ne porte que sur la troisième partie.

quelque grandeur qu'ils se vantent, ils seront forcés d'avouer qu'il y a toujours beaucoup de bassesse dans leur première naissance, puisqu'il n'est rien de plus nécessaire que de se renouveler par une seconde. La véritable noblesse est celle que l'on reçoit en naissant de Dieu. Aussi l'Église ne célèbre pas la Nativité de Marie à cause qu'elle a tiré son origine d'une longue suite de rois, mais à cause qu'elle a apporté la grâce en naissant en grâce, et qu'elle est née fille du Père céleste.

Mesdames, vous verrez aujourd'hui une de vos plus illustres sujettes, qui, touchée de ces sentiments, se dépouillera devant vous des honneurs que sa naissance lui donne. Ce spectacle est digne de Vos Majestés ; et après ces cérémonies magnifiques dans lesquelles on a étalé toutes les pompes du monde [1], il est juste qu'elles assistent à celles où l'on apprend à les mépriser. Elles viennent ici dans cette pensée, dans laquelle je dois les entretenir pour ne pas frustrer leur attente. Que si la loi que m'impose cette cérémonie particulière m'empêche de m'appliquer au sujet commun que l'Église traite en ce jour, qui est la Nativité de Marie, par la crainte d'envelopper des matières si vastes et si différentes, j'espère que mes auditeurs, Vos Majestés et la sainte Vierge me le pardonneront facilement ; et je me promets que la sainte Vierge ne m'en accordera pas moins son secours, que je lui demande humblement par les paroles de l'ange, en disant : *Ave, Maria.*

Enfermer dans un lieu de captivité [2] une jeune personne innocente, soumettre à des pratiques austères et à une vie rigoureuse un corps tendre et délicat, cacher dans une nuit éternelle une lumière éclatante, que la Cour aurait vue briller dans les plus hauts rangs et dans les places les plus élevées, ce sont trois choses extraordinaires, que l'Église va faire aujourd'hui, et cette illustre compagnie est assemblée en ce lieu pour ce grand spectacle.

1. « La reine régnante avait fait son entrée dans Paris le 26 août de cette année, ce qui avait occasionné beaucoup de fêtes et de réjouissances. » (*Édit. Deforis.*)

2. Var. : dans une prison.

Qui vous oblige, ma Sœur (car le ministère que j'exerce ne me permet pas de vous appeler autrement, et je dois oublier, aussi bien que vous, toutes les autres qualités qui vous sont dues), qui vous oblige donc à vous imposer un joug si pesant et à entreprendre contre vous-même, c'est-à-dire contre votre liberté, en vous rendant captive dans cette clôture ; contre le repos de votre vie, en embrassant tant d'austérités ; contre votre propre grandeur, en vous jetant pour toujours dans cette retraite profonde, si éloignée de l'éclat du siècle et de toutes les pompes de la terre? J'entends ce que répond votre cœur, et il faut que je le dise à ces grandes reines et à toute cette audience. Vous voulez vous renouveler en Notre-Seigneur dans cette bienheureuse journée de la naissance de la sainte Vierge ; vous voulez renaître par la grâce pour commencer une vie nouvelle, qui n'ait plus rien de commun avec la nature ; et pour cela, ces grands changements sont absolument nécessaires.

Et en effet, Chrétiens, nous apportons au monde, en naissant, une liberté indocile, qui affecte l'indépendance ; une molle délicatesse, qui nous fait soupirer après les plaisirs ; un vain désir de paraître, qui nous épanche au dehors et nous rend ennemis de toute retraite. Ce sont trois vices communs de notre naissance [1] ; et plus est illustre la naissance [2], plus ils sont enracinés dans le fond des cœurs. Car qui ne sait que la dignité entretient cette fantaisie [3] d'indépendance, que ce tendre amour des plaisirs est flatté par une nourriture délicate, et enfin que cet esprit de grandeur fait que le désir de paraître s'emporte ordinairement aux plus grands excès?

Il faut renaître, ma Sœur, et réformer aujourd'hui ces inclinations dangereuses : *Oportet vos nasci denuo.* Cet amour de l'indépendance, d'où naissent tous les désordres de notre vie, porte l'âme à ne suivre que ses volontés, et dans ce mouvement, elle s'égare. Cette délicatesse flatteuse la pousse à chercher le plaisir, et dans

1. Var. : Nous naissons tous avec ces trois vices : et plus la naissance est relevée...

2. Var. : plus elle est illustre.

3. Var. : nourrit cet esprit...

cette recherche, elle se corrompt. Ce vain désir de paraître la jette tout entière au dehors, et dans cet épanchement, elle se dissipe. La vie religieuse, que vous embrassez, oppose à ces trois désordres des remèdes forts et infaillibles. Il est vrai qu'elle vous contraint; mais, en vous contraignant, elle vous règle. Elle vous mortifie, je le confesse; mais, en vous mortifiant, elle vous purifie [1]. Enfin elle vous retire et vous cache; mais, en vous cachant, elle vous recueille et vous renferme avec Jésus-Christ. O contrainte, ô vie pénitente, ô sainte et bienheureuse obscurité! je ne m'étonne plus si l'on vous aime, et si l'on quitte pour l'amour de vous toutes les espérances du monde. Mais j'espère qu'on vous aimera beaucoup davantage, quand j'aurai expliqué toutes vos beautés dans la suite de ce discours, par une doctrine solide et évangélique, avec le secours de la grâce.

Premier Point.

J'entrerai d'abord en matière, pour abréger ce discours; et, afin de vous faire voir par des raisons évidentes que, pour régler notre liberté, il est nécessaire de la contraindre, je remarquerai avant toutes choses, deux sortes de liberté déréglée [2] : l'une ne se prescrit aucunes limites, et transgresse hardiment la loi; l'autre reconnaît [3] bien qu'il y a des bornes, et, quoiqu'elle ne veuille point aller au-delà, elle prétend aller jusqu'au bout et user de tout son pouvoir. C'est-à-dire, pour m'expliquer en termes plus clairs, que l'une se propose pour son objet toutes les choses permises; l'autre s'étend encore plus loin, et s'emporte jusqu'à celles qui sont défendues. Ces deux espèces de liberté sont fort usitées dans le monde, et je vois paraître dans l'une et dans l'autre un secret désir d'indépendance. Il se découvre visiblement dans celui qui passe par-dessus la loi et méprise ses ordonnances. En effet, il montre bien, ce superbe, qu'il ne peut souffrir aucun joug; et c'est pourquoi le Saint-Esprit lui parle en ces termes par la bouche de Jérémie : « *A seculo confregisti jugum meum; rupisti vincula*

1. Var. : épure.
2. Ms. : libertés déréglées. — Plus loin : de liberté.
3. Var. : voit.

mea, [*et*] *dixisti : Non serviam* [1] : Tu as brisé le joug que je t'imposais ; tu as rompu mes liens, et tu as dit en ton cœur, d'un ton de mutin et d'opiniâtre : Non, je ne servirai pas. » Qui ne voit que ce téméraire ne reconnaît plus [2] aucun souverain, et qu'il prétend manifestement à l'indépendance? Mais quoique l'autre dont j'ai parlé, qui n'exerce sa liberté qu'en usant de tous ses droits, et en la promenant généralement, si je puis parler de la sorte, dans toutes les choses permises, n'égale pas la rébellion de celui-ci, néanmoins il est véritable qu'il le suit de près [3]. Car, s'étendant aussi loin qu'il peut, s'il ne secoue pas le joug tout ouvertement, il montre qu'il le porte avec peine ; et, s'avançant ainsi à l'extrémité, où il semble ne s'arrêter qu'à regret, il donne sujet de penser qu'il n'y a plus que la seule crainte qui l'empêche de passer outre. Telles sont les deux espèces de liberté que j'avais à vous proposer ; et il m'est aisé de vous faire voir que l'une et l'autre sont fort déréglées.

Et premièrement, Chrétiens, pour ce qui regarde ce pécheur superbe, qui méprise la loi de Dieu, son désordre, trop manifeste, ne doit pas être convaincu par un long discours ; et je n'ai aussi qu'un mot à lui dire, que j'ai appris de saint Augustin. Il avait aimé autrefois cette liberté des pécheurs ; mais il sentit bientôt dans la suite qu'elle l'engageait à la servitude, parce que, nous dit-il lui-même, « en faisant ce que je voulais, j'arrivais où je ne voulais pas : *Volens, quo nollem perveneram* [4]. » Que veut dire ce saint évêque, et se peut-il faire, mes Sœurs, qu'en se laissant aller où l'on veut, l'on arrive où l'on ne veut pas? Il n'est que trop véritable, et c'est le malheureux précipice où se perdent tous les pécheurs. Ils contentent leurs mauvais désirs et leurs passions criminelles ; ils se réjouissent, ils font ce qu'ils veulent. Voilà une image de liberté qui les trompe ; mais la souveraine puissance de celui contre lequel ils se soulèvent ne leur permet pas de jouir longtemps de leur liberté licencieuse. Car, en faisant ce qu'ils aiment, ils attirent nécessairement ce qu'ils fuient,

1. Jerem., II, 20.
2. Var. : ne veut plus connaître.
3. Var. : qu'il en approche.
4. *Conf.*, lib. VIII, cap. V.

la damnation, la peine éternelle, une dure nécessité, qui les rend captifs du péché et qui les dévoue à la vengeance divine. Voilà une véritable servitude que leur aveuglement leur cache. Cesse donc, ô sujet rebelle, de te glorifier de ta liberté, que tu ne peux pas soutenir contre le souverain que tu offenses; mais reconnais, au contraire, que tu forges toi-même tes fers par l'usage de ta liberté dissolue; que tu mets un poids de fer sur ta tête, que tu ne peux plus secouer; et que tu te jettes[1] toi-même dans la servitude, pour avoir voulu étendre sans mesure[2] la folle prétention de ta vaine[3] et chimérique indépendance : telle est la condition malheureuse du pécheur.

Après avoir parlé au pécheur rebelle, qui ose faire ce qu'on lui défend, maintenant adressons-nous à celui qui s'imagine être en sûreté, en faisant tout ce qui est permis; et tâchons de lui faire entendre que, s'il n'est pas encore engagé au mal, il est bien avant dans le péril. Car, en s'abandonnant sans réserve à toutes les choses qui lui sont permises, qu'il est à craindre, mes Sœurs, qu'il ne se laisse aisément tomber à celles qui sont défendues! Et en voici la raison en peu de paroles, que je vous prie de méditer attentivement. C'est qu'encore que la vertu, prise en elle-même, soit infiniment éloignée du vice, néanmoins il faut confesser, à la honte de notre nature, que les limites s'en touchent de près dans le penchant de nos affections, et que la chute en est bien aisée. C'est pourquoi il importe, pour notre salut, que notre âme ne jouisse pas de toute la liberté qui lui est permise, de peur qu'elle ne s'emporte jusqu'à la licence, et qu'elle ne passe facilement au delà des bornes, quand il ne lui restera plus qu'une si légère démarche. L'expérience nous le fait connaître, et de là vient que nous lisons dans les saintes Lettres, que Job, voulant régler ses pensées, commence à traiter avec ses yeux : *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem...*[4]. Il arrête des regards qui pourraient être innocents, pour empêcher des pensées[5], qui apparemment

1. Var. : tu t'engages.
2. Var. : trop loin.
3. Var. : fausse.
4. Job., XXXI, 1.
5. Var. : désirs.

seraient criminelles [1], parce qu'en effet, Chrétiens, celui qui prend sa course avec tant d'ardeur [2] dans cette vaste carrière des choses licites, doit craindre qu'étant sur le bord, il ne puisse plus retenir ses pas, qu'il ne soit emporté plus loin qu'il ne pense, ou par le penchant du chemin, ou par l'impétuosité [3] de son mouvement ; et qu'enfin il ne lui arrive ce qu'a dit de lui-même le grand saint Paulin : « *Quod non expediebat admisi, dum non tempero quòd licebat* [4] : Je m'emporte au delà de ce que je dois [5], pendant que je ne prends aucun soin de me modérer en ce que je puis. »

Illustre épouse de Jésus-Christ, la vie religieuse, que vous embrassez, suit une conduite plus sûre : elle s'impose mille lois et mille contraintes dans le sentier de la loi de Dieu ; elle se fait encore de nouvelles bornes, où elle prend plaisir de se resserrer. Vous perdez, je le confesse, ma Sœur, quelque partie de votre liberté, au milieu de tant d'observances de la discipline religieuse ; mais si vous savez bien entendre quelle liberté vous perdez, vous verrez que cette perte est avantageuse. En effet, nous sommes trop libres ; trop libres à nous porter au péché, trop libres à nous jeter dans la grande voie qui mène les âmes à la perdition. Qui nous donnera que nous puissions perdre cette partie malheureuse de notre liberté, par laquelle nous nous dévoyons ? O liberté dangereuse, que ne puis-je te retrancher de mon franc arbitre, que ne puis-je m'imposer moi-même cette heureuse nécessité de ne pécher pas ! Mais il ne faut pas l'espérer durant cette vie. Cette liberté glorieuse de ne pouvoir plus servir [6] au péché, c'est la récompense des saints, c'est la félicité des bienheureux. Tant que nous vivrons dans ce lieu d'exil, nous aurons toujours à combattre cette liberté de pécher. Que faites-vous, mes très chères Sœurs, et que fait la vie religieuse ? Elle voudrait pouvoir s'arracher cette liberté de mal faire ; mais, comme elle voit qu'il est impossible, elle la bride

1. Deforis ajoute : si ses yeux n'y sont pas encore obligés assez clairement par la loi de Dieu, il les y engage par traité exprès : *Pepigi fœdus.*

2. Var. : si fortement.

3. Var. : la violence.

4. *Ad. Sever.*, Ep., XXX, n. 3.

5. Var. : Je fais plus que je ne dois.

6. Dans le sens étymologique : être esclaves du péché.

du moins autant qu'il se peut, elle la serre de près par une discipline sévère ; de peur qu'elle ne s'égare dans les choses qui sont défendues, elle entreprend de les retrancher généreusement toutes, jusqu'à celles qui sont permises, et se réduit autant qu'elle peut[1] à celles qui sont nécessaires. Telle est la vie des carmélites.

Que cette clôture est rigoureuse ! que ces grilles sont inaccessibles, et qu'elles menacent étrangement tous ceux qui approchent ! C'est une sage précaution de la vie régulière et religieuse, qui détourne bien loin les occasions, pour s'empêcher, s'il se peut, de pouvoir jamais servir au péché. Elle est bien aise d'être observée ; elle cherche des supérieurs qui la veillent ; elle veut qu'on la conduise de l'œil, qu'on la mène, pour ainsi dire, toujours par la main, afin de se laisser moins de liberté de s'écarter de la droite voie ; et elle a raison de ne craindre pas que ces salutaires contraintes soient contraires à la liberté véritable. Ce n'est pas s'opposer à un fleuve que de faire des levées, que d'élever des quais sur ses rives, pour empêcher qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne ; au contraire, c'est lui donner le moyen de couler plus doucement dans son lit. Celui-là seulement s'oppose à son cours, qui bâtit une digue au milieu, pour rompre le fil de son eau. Ainsi ce n'est pas perdre sa liberté, que de lui donner des bornes deçà et delà pour empêcher qu'elle ne s'égare ; c'est la dresser[2] plus assurément[3] à la voie qu'elle doit tenir. Par une telle précaution, on ne la gêne pas, mais on la conduit. Ceux-là la perdent, ceux-là la détruisent, qui la détournent de son cours naturel, c'est-à-dire qui l'empêchent d'aller à son Dieu : de sorte que la vie religieuse, qui travaille avec tant de soin à vous aplanir cette voie, travaille par conséquent à vous rendre libre. J'ai eu raison de vous dire que ses contraintes ne doivent pas vous être importunes, puisqu'elle ne vous contraint que pour vous régler ; et la clôture que vous embrassez n'est pas une prison où votre liberté soit opprimée, mais un asile fortifié où elle se défend avec vigueur contre les dérèglements du péché. Si ses contraintes sont

1. Var. : simplement.
2. *Dresser*, former, accoutumer.
3. Var. : plus certainement.

si fructueuses, parce qu'elles dirigent votre liberté, ses mortifications ne le sont pas moins, parce qu'elles épurent vos affections : et c'est ma seconde partie.

Second Point.

Je ne m'étonne pas, Chrétiens, si les sages instituteurs de la vie religieuse et retirée ont trouvé nécessaire [1] de l'accompagner de plusieurs pratiques sévères, pour mortifier les sens et les appétits : c'est qu'ils ont vu que nos passions et ce tendre amour des plaisirs tenaient notre âme captive par des douceurs pernicieuses, qu'ils ont voulu corriger par une amertume salutaire. Et afin que vous entendiez combien cette conduite est admirable, considérez avec moi une doctrine excellente de saint Augustin, au livre V contre Julien.

C'est là que nous apprenons qu'il y a en nous deux sortes de maux : il y a en nous des maux qui nous plaisent, et il y a des maux qui nous affligent. Qu'il y ait des maux qui nous affligent, ha ! nous l'éprouvons tous les jours. Les maladies, la perte des biens, les douleurs d'esprit et de corps, tant d'autres misères qui nous environnent, ne sont-ce pas des maux qui nous affligent ? Mais il y en a aussi qui nous plaisent, et ce sont les plus dangereux. Par exemple, l'ambition déréglée, la douceur cruelle de la vengeance, l'amour désordonné des plaisirs, ce sont des maux et de très grands maux, mais ce sont des maux qui nous plaisent, parce que ce sont des maux qui nous flattent. « Il y a donc des maux qui nous blessent, et ce sont ceux-là, dit saint Augustin, qu'il faut que la patience supporte ; et il y a des maux qui nous flattent, et ce sont ceux-là, dit le même saint, qu'il faut que la tempérance modère : *Alia mala sunt quæ per patientiam sustinemus, alia quæ per continentiam refrenamus* [2]. »

Au milieu de ces maux divers, dont nous devons supporter les uns, dont nous devons réprimer [3] les autres, et que nous devons surmonter les uns et les autres, Chrétiens, quelle misère est la nôtre ! O Dieu, permet-

1. Var. : bon.
2. *Contra Julianum*, lib. V, cap. v, n. 22.
3. Var. : modérer.

tez-moi de m'en plaindre : « *Usquequo, Domine, oblivisceris me in finem*[1] ? Jusqu'à quand, ô Seigneur, nous oublierez-vous dans cet abîme de calamités ? » Jusqu'à quand détournerez-vous votre face de dessus les enfants d'Adam, pour n'avoir point pitié de leurs maladies ? *Avertis faciem tuam in finem?* « Jusqu'à quand, jusqu'à quand, Seigneur, me sentirai-je toujours accablé de maux, qui remplissent mon cœur de douleur, et mon esprit de fâcheuses irrésolutions ? *Quamdiu ponam consilia in anima mea, dolorem in corde meo per diem*[2]*?* » Mais s'il ne vous plaît, ô mon Dieu, de me délivrer de ces maux qui me blessent et qui m'affligent, exemptez-moi du moins de ces autres maux, je veux dire des maux qui m'enchantent, des maux qui m'endorment, qui me contraignent de recourir à vous de peur de m'endormir dans la mort : *Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte*[3]. N'est-ce pas assez, ô Seigneur, que nous soyons accablés[4] de tant de misères, qui font trembler nos sens, qui donnent de l'horreur à nos esprits ? Pourquoi faut-il qu'il y ait des maux qui nous trompent par une belle apparence, des maux que nous prenions pour des biens, qui nous plaisent et que nous aimions ? Est-ce que ce n'est pas assez d'être misérables ? Faut-il, pour surcroît de malheur, que nous nous plaisions en notre misère, pour perdre à jamais l'envie d'en sortir ? « Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ? *Infelix [ego] homo ! quis me liberabit de corpore mortis hujus*[5]*?* » Écoute la réponse, homme misérable : ce sera « la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur : *Gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum*[6]. »

Mais admire l'ordre qu'il tient pour ta guérison. Il est vrai que tu éprouves deux sortes de maux : les uns qui piquent, les autres qui flattent. Mais Dieu a disposé par sa providence que les uns servissent de remède aux autres ; je veux dire que les maux qui blessent servent pour modérer ceux qui plaisent, les douleurs pour corri-

1. Ps. XII. 1. — Édit. : *Usquequo, Domine, usquequo...*
2. Ps. XII. 2.
3. *Ibid.*, 4.
4. Deforis donne ici une variante : *pressés*, empruntée par lui au sermon du 28 août 1659 (cf. p. 41.)
5. Rom., VII. 24.
6. *Ibid.*, 25.

ger les passions, les afflictions de la vie pour nous dégoûter des vaines douceurs, et étourdir le sentiment des plaisirs mortels. C'est ainsi que Dieu se conduit envers ses enfants pour purifier leurs affections. « *Incrassatus est dilectus, et recalcitravit : impinguatus*[1] : Son bien-aimé s'est engraissé, et il a regimbé contre lui » : « Dieu l'a frappé, dit l'Écriture, et il s'est remis dans son devoir, et il l'a cherché dès le matin : *Cum occideret eos, quærebant eum, et revertebantur, et diluculo veniebant ad eum*[2]. »

C'est sur cette conduite de Dieu[3] que la vie religieuse a réglé la sienne. Peut-elle suivre un plus grand exemple ? Peut-elle se proposer un plus beau modèle ? Elle entreprend de guérir les âmes par la méthode infaillible de ce souverain médecin. Elle châtie le corps avec saint Paul[4] ; elle réduit en servitude le corps par les saintes austérités de la pénitence, pour le rendre parfaitement soumis à l'esprit. Que cette méthode est salutaire ! Car, ma Sœur, je vous en conjure, jetez encore un peu les yeux sur le monde, pendant que vous y êtes encore ; voyez les dérèglements de ceux qui l'aiment ; voyez les excès criminels où leurs passions les emportent. Ha ! je vois que le spectacle de tant de péchés fait horreur à votre innocence. Mais quelle est la cause de tous ces désordres ? C'est sans doute qu'ils ne songent pas à donner des bornes à leurs passions : au contraire, ils les traitent délicatement ; ils attisent ce feu, et ses ardeurs s'accroissent jusqu'à l'infini ; ils nourrissent ces bêtes farouches, et ils n'en peuvent plus dompter la fureur ; ils flattent en eux-mêmes l'amour des plaisirs, et ils le rendent invincible par leurs complaisances.

Mes Sœurs, que votre conduite est bien plus réglée ! Bien loin de donner des armes à cet ennemi, vous l'affaiblissez tous les jours par les veilles, par l'abstinence et par l'oraison ; vous tenez le corps sous le joug, comme

1. Deut., XXXII, 15. — Ms. : *Impinguatus est dilectus*...

2. Ps. LXXVII, 34. Deforis ajoute au texte la traduction : *Lorsqu'il les faisait mourir, ils le cherchaient et se hâtaient de revenir à lui.*

3. Deforis : Telle est la conduite de Dieu : c'est ainsi qu'il nous guérit de nos passions, et c'est sur cette sage conduite que la vie religieuse, etc. (Emprunté au sermon du 28 août 1659 : cf. p. 42.)

4. I Cor., IX, 27.

un esclave rebelle et opiniâtre. La nature souffre beaucoup dans cette vie pénitente ; mais ne vous plaignez pas de cette conduite : cette peine est un remède ; cette rigueur qu'on vous tient, est un régime. C'est ainsi qu'il vous faut traiter, ô enfants de Dieu, jusqu'à ce que votre santé soit parfaite. Cette convoitise qui vous attire, ces maux trompeurs, dont je vous parlais, qui ne vous blessent qu'en vous flattant, demandent cette médecine. Il importe que vous ayez des maux à souffrir, tant que vous en aurez à corriger ; il importe que vous ayez des maux à souffrir, tant que vous serez au milieu des biens, où il est dangereux de se plaire trop. Si ces remèdes vous semblent durs, « ils s'excusent, dit Tertullien, des maux qu'ils vous font, par l'utilité qu'ils vous apportent : *Emolumento curationis offensam sui excusant*[1]. » Soumettez-vous, ma Sœur, puisqu'il plaît à Dieu de vous appeler à ce salutaire régime. Commencez-en aujourd'hui l'épreuve avec la bénédiction de l'Église ; embrassez de tout votre cœur ces austérités fructueuses, qui, ôtant tout le goût aux plaisirs des sens, purifieront votre intelligence, pour sentir plus vivement les chastes voluptés de l'esprit. En combattant ainsi votre corps, vous épurerez vos affections, vous remporterez la victoire. Mais, de peur que vous ne vous enfliez par ces grands succès, accoutumez-vous à l'humilité par l'amour de la vie cachée : c'est ma dernière partie.

Troisième Point.

Il ne sera pas dit, Chrétiens, qu'en ce jour dédié à la sainte Vierge, elle soit passée sous silence ; et la cérémonie qui nous assemble en ce lieu m'ayant fait porter ailleurs mes pensées dans le reste de ce discours, je me suis du moins réservé de vous la proposer dans ce dernier point comme le modèle de la vie cachée. Combien elle a vécu solitaire, combien elle a été soigneuse de se retirer, vous le pouvez juger aisément par le peu que nous savons de sa sainte vie ; et les actions particulières de cette Vierge incomparable ne seraient pas, comme elles sont, si fort inconnues, si l'amour de la retraite ne les avait couvertes d'un voile sacré, et n'en avait fait

1. *De Pœnit.*, IX, 17.

un mystère. Qui vous a poussée, ô divine Vierge, à vous cacher si profondément? Qui vous a inspiré un si grand amour de cette obscurité mystérieuse, dans laquelle votre vie est enveloppée? Je pense, pour moi, Chrétiens, que ç'a été sa pudeur. Et afin que vous entendiez quelle est cette merveilleuse pudeur dont la sainte Vierge nous donne l'exemple, je remarquerai en peu de paroles qu'il y en a de deux sortes. Si la chasteté a sa pudeur, l'humilité a aussi la sienne. Ces deux vertus chrétiennes ont cela de commun entre elles, que toutes deux craignent les regards ; elles croient toutes deux perdre quelque chose de leur intégrité et de leur force, quand elles s'abandonnent à la vue des hommes : et c'est pourquoi toutes deux aiment la retraite et embrassent la vie cachée.

Pour ce qui regarde la chasteté, je ne puis mieux vous exprimer combien elle y est délicate que par ces beaux mots de Tertullien : « *Vera et tota et pura virginitas nil magis timet quam semetipsam ; etiam feminarum oculos pati non vult* [1]. La virginité, nous dit-il, quand elle est entière et parfaite, *vera et tota et pura*, ne craint rien tant qu'elle-même ; telle est sa délicatesse qu'elle appréhende même les yeux des femmes, *etiam feminarum oculos pati non vult.* » C'est pourquoi elle se cache avec soin, se réservant toute entière [2] aux regards de Dieu, qui sont les seuls qu'elle ne craint pas : voilà le portrait au naturel de la pudeur virginale.

Mais celle de l'humilité n'est ni moins tendre ni moins délicate : au contraire, elle semble encore être plus timide ; elle ferme la porte sur soi pour n'être point vue, selon le précepte de l'Évangile [3] ; elle ne craint pas seulement les regards des autres, mais encore elle appréhende les siens ; elle cache à la gauche ce que fait la droite [4], et elle se retire tellement en Dieu qu'elle ne se voit pas elle-même. C'est pourquoi saint Paul nous la représente dans une posture admirable, « oubliant, dit-il, ce qui est derrière, et s'étendant au devant de toute sa force : *Quæ quidem retro sunt obliviscens, ad ea vero quæ sunt priora extendens meipsum* [5]. » C'est

1. *De Virg. veland.*, n. 15.
2. Var. : elle se garde toute entière.
3. Matth., VI, 6.
4. *Ibid.*, 3.
5. Philipp., III, 13.

la vraie posture de l'humilité, qui porte ses regards bien loin devant soi, par la crainte qu'elle a de se voir soi-même, et qui considère toujours ce qui reste à faire, pour n'être jamais flattée de ce qu'elle a fait. Puisqu'elle se cache à sa propre vue, jugez de là, Chrétiens, combien les regards des autres doivent [1] offenser sa modestie.

Mais ces vérités étant supposées, venons maintenant à la sainte Vierge. Si vous la voyez retirée, aimant le secret et la solitude, si peu accoutumée à la vue des hommes qu'elle est même troublée à l'abord d'un ange, c'est la pudeur de la chasteté qui lui donne cette retenue. Car les vierges, dit saint Bernard, qui sont vraiment vierges, ne sont jamais sans inquiétude, sachant qu'elles portent un trésor céleste dans un fragile vaisseau de terre ; ou si les corps des vierges, purifiés et anoblis par la chasteté, méritent un nom plus noble, mettons que ce soit un cristal : il est toujours une matière fragile [2]. C'est pourquoi elles se tiennent sur leurs gardes : pour éviter ce qui est à craindre, toujours elles craignent où toutes choses sont en sûreté : *Ut timenda caveant, etiam tuta pertimescunt* [3] ; et appréhendant partout des embûches, elles se font un rempart du silence, du recueillement et de la retraite. Belle et admirable leçon pour toutes les filles chrétiennes ; mais leçon peu pratiquée dans nos jours, où, bien loin d'aimer la retraite, elles ont peine à trouver des places assez éminentes pour se mettre en vue. Et là, qui pourrait raconter tous les artifices dont elles se servent pour attirer les regards ? Et encore quels sont ces regards, et puis-je bien en parler [4] dans cette chaire ? Non, c'est assez de vous dire que les regards qui leur plaisent ne sont pas des regards indifférents ; ce sont de ces regards ardents et avides qui boivent à longs traits sur leurs visages tout le poison qu'elles ont préparé pour les cœurs [5] ; ce sont ces regards qu'elles aiment.

Mais n'entrons pas plus avant dans cette matière, et contentons-nous de leur dire ce que Tertullien pense d'elles. Elles rougiront peut-être d'apprendre ce que ce

1. Var. : peuvent.
2. II Cor., IV, 7.
3. S. Bern., *sup. Missus est.* Hom. III, n. 9.
4. Var. : y penser.
5. Édit. Lachat : pour les mœurs

grand homme ne craint pas de nous assurer, et je le dirai après lui, que s'attirer de tels regards, ou même s'y exposer avec dessein, si ce n'est pas s'abandonner tout à fait, c'est du moins prostituer son visage : *Totam faciem suam prostituere*[1]. Je leur laisse à méditer cette parole, que la modestie de la chaire ne me permet pas d'exprimer dans toute sa force. Aussi bien ne touche-t-elle pas celle à qui je parle. Grâces à la miséricorde divine, la vocation qu'elle embrasse la met à couvert de cette honte ; elle se jette dans un monastère où, pour exclure les regards trop hardis, on bannit éternellement les plus modestes[2]. Courage, ma chère Sœur, fortifiez-vous dans cette pensée ; et entrez avec joie dans un monastère[3] où, selon cette belle sentence qui semble être prononcée pour les carmélites, et qu'un historien ecclésiastique a recueillie de la bouche du grand saint Martin, « le triomphe de la modestie et la dernière perfection de l'honnêteté dans votre sexe, c'est de ne se laisser jamais voir : *Plena*[4] *virtus et consummata victoria est non videri*[5]. »

Si la pudeur de la chasteté vous doit faire aimer la retraite, celle de l'humilité vous y oblige beaucoup davantage : c'est ce qu'il faut encore montrer, en un mot, par l'exemple de la sainte Vierge. Lorsque toute la Judée accourt à son Fils étonnée de ses prédications et de ses miracles, elle ne se mêle pas dans ses actions éclatantes, elle demeure renfermée dans sa maison ; et depuis le temps bienheureux de la manifestation de Jésus-Christ, à peine paraît-elle une ou deux fois dans tout l'Évangile. Au reste, durant trente années qu'elle le possède toute seule, elle ne se vante pas d'un si grand bonheur. Elle garde partout le silence, et nous voyons bien dans l'Histoire sainte qu'elle écoute attentivement ce qui se disait de son Fils, qu'elle l'admire en elle-même, qu'elle le médite en son cœur ; mais nous ne lisons pas qu'elle en parle, si ce n'est à sa cousine sainte

1. Sulp. Sev., *Dial.*, II, 12.
2. Var. : où la pudeur de votre visage ne sera jamais offensée par des regards trop hardis.
3. Var. : et sachez que vous trouverez dans ce monastère le plus haut degré de la pudeur virginale.
4. Deforis : *Prima*.
5. *De Virg. veland.*, n. 17.

Élisabeth, à laquelle elle ne pouvait se cacher, parce qu'il a plu au Saint-Esprit de lui révéler le mystère.

Ne voyez-vous pas, Chrétiens, cette pudeur de l'humilité, qui se sent comme violée par les regards et par les louanges des hommes? Imitez un si grand exemple, et croyez que, pour plaire à l'Époux céleste, vous ne pouvez jamais être trop cachée. Que si vous en demandez la raison, je vous dirai en peu de paroles qu'il est un amant jaloux [1]. Il est ordinaire aux jaloux [2] de cacher soigneusement ce qu'ils aiment, afin de le réserver tout entier pour leur cœur avide, que le moindre soupçon de partage offense à l'extrémité. Jésus, votre amant, est jaloux d'une jalousie extraordinaire ; car il n'est pas seulement jaloux si vous avez pour les autres quelque complaisance ; mais il est si sévère et si délicat, qu'il se pique si vous en avez pour vous-même. *Si la droite fait quelque bien, que la gauche*, dit-il, *ne le sache pas* [3]. Il demande tout votre amour pour lui seul, et tellement pour lui seul, que vous-même, tant il est jaloux, ne devez point entrer en ce partage. Cachez-vous avec Jésus-Christ, dans la sainte obscurité de cette clôture ; et, pour être entièrement selon son cœur, arrachez du vôtre jusqu'à la racine tout le désir de paraître et de plaire au monde.

Un auteur profane a écrit, au rapport de saint Augustin, que les grands et les puissants de la terre, et, pour user de son mot, les princes, c'est-à-dire ceux [4] de votre naissance et de votre rang, devaient être nourris par la gloire : *Principem civitatis alendum esse gloria* [5]. Et moi, au contraire, je vous dis, ma Sœur, que le mépris de la gloire doit être votre nourriture ; que vous devez effacer de votre mémoire toutes les marques de grandeur : et afin que vous commenciez à les oublier, je ne vous parlerai plus ni des titres illustres qui sont si bien dus à la grandeur de votre maison, ni des avantages glorieux de votre naissance. Je n'ignore pas néanmoins que j'en pourrais parler plus librement à une personne qui les foule aux pieds, et qu'on peut en dis-

1. Var. : que la jalousie en est la cause.
2. Var. : C'est le propre des jaloux.
3. Matth., VI, 3.
4. Var. : les personnes.
5. *De Civit. Dei.* lib. V. cap. XIII.

courir de la sorte pour en inspirer le mépris. Mais cette manière détournée d'en parler en les rabaissant, ne me semble pas encore assez pure pour la prise d'habit d'une carmélite. Il est des passions délicates que l'on réveille non seulement quand on les chatouille, mais encore quand on les pique et quand on les choque ; il faut mieux les laisser dormir éternellement, et qu'il ne s'en parle jamais, parce qu'on ne peut les rabaisser de la sorte sans en rappeler les idées : ainsi l'on imprime insensiblement ce que l'on voulait effacer, et l'on réveille quelquefois la vanité qu'on pensait détruire.

Aussi ai-je remarqué dans les saintes Lettres que l'Esprit de Dieu, qui les a dictées, parle aux épouses de Jésus-Christ des avantages de la naissance avec une précaution admirable. Il ne les avertit pas seulement de les mépriser, il veut qu'elles en perdent jusqu'au souvenir : *Écoutez, ma Fille, et voyez, et oubliez votre peuple et la maison de votre père* [1] ; nous montrant par cette parole que le remède le plus efficace contre ces douces pensées qui flattent l'ambition et la vanité dans la partie la plus délicate et la plus sensible, c'est de n'y faire plus de réflexion, et de les ensevelir, s'il se peut, dans un oubli éternel.

Pratiquez cette leçon salutaire ; et si vous jetez les yeux sur ceux dont vous tenez la naissance, que ce soit pour contempler leurs vertus ; que ce soit pour considérer cette conversion admirable, où tous les intérêts politiques cédèrent à la force de la vérité, et furent sacrifiés si visiblement à la gloire de la religion [2] ; que ce soit pour vous fortifier dans la piété [3] par l'exemple de cette héroïne chrétienne [4], qui vous a donné plus que la naissance, et qui n'aurait rien désiré avec tant d'ardeur [5] sur la terre que de vous voir aujourd'hui renaître,

1. Ps. XLIV, 11.

2. Le duc de Bouillon, père de la postulante, mort en 1652, avait abjuré le protestantisme en 1637, étant secrètement catholique depuis deux ans déjà. La principauté de Sedan, qu'il gouvernait, faillit être ensanglantée par l'irritation des protestants. Il était neveu, par sa mère, des deux princes d'Orange. Sa conversion lui faisait perdre à tout jamais leurs bonnes grâces.

3. Var. : pour vous apprendre la piété.

4. Éléonore de Bergh, sa mère (voy. la notice en tête du discours). Elle était morte en 1657.

5. Var. : et qui n'aurait pu avoir de plus grande joie...

s'il avait plu à la Providence qu'elle eût été présente à cette action. Mais que dis-je ? Elle la voit du plus haut des cieux ; et si la félicité dont elle y jouit est capable de recevoir de l'accroissement, vous la comblez d'une joie nouvelle. Suivez sa dévotion exemplaire ; et comme Dieu l'a choisie pour remettre la vraie foi dans votre maison, tâchez d'achever un si grand ouvrage. Vous savez, ma Sœur, ce que je veux dire ; et quelque illustre que soit cette assemblée, on ne s'aperçoit que trop de ce qui lui manque[1]. Dieu veuille que, l'année prochaine, la compagnie[2] soit complète ; que ce grand et invincible courage[3] se laisse vaincre une fois ; et qu'après avoir tant servi, il travaille enfin pour lui-même ! Votre exemple lui peut faire voir que le Saint-Esprit agit dans l'Église avec une efficace extraordinaire ; et du moins sera-t-il forcé d'avouer que, dans le lieu où il est, il ne se verra jamais de tel sacrifice.

Mais il est temps, ma Sœur, de vous le laisser accomplir. Votre piété s'ennuie de porter si longtemps les livrées du monde et les marques de sa vanité. J'entends que vous soupirez après cet heureux habit que l'Église va bénir pour vous. Vous aurez cet honneur extraordinaire de le recevoir par les mains de cet illustre prélat[4] qui représente ici par sa charge la majesté du Siège apostolique, et qui en soutient si bien la grandeur par ses vertus éminentes. J'ose dire qu'il vous devait cet office : il fallait que Rome, où vous êtes née, s'intéressât par ce moyen à l'exemple de piété que vous donnez à Paris. Entrez donc dans cette clôture avec la sainte bénédiction de ce très digne archevêque ; mais souvenez-vous éternellement que, dès le premier pas que vous y ferez, vous devez renoncer de tout votre cœur jusqu'au moindre désir de paraître, et prendre pour votre partage la sainte et mystérieuse obscurité en laquelle il a plu à Notre-Seigneur que sa divine Mère fût enveloppée.

1. Var. : de ce qui nous manque.
2. Var. : la cérémonie.
3. Turenne, oncle de Mademoiselle de Bouillon (et non son neveu, comme le veut M. Lachat). Il ne renonça au protestantisme qu'en 1668.
4. Le nonce Celio Piccolomini, archevêque de Césarée.

Madame[1], la grandeur qui vous environne empêche sans doute Votre Majesté de goûter cette vie cachée qui est si agréable au yeux de Dieu, et qui nous unit si saintement au Sauveur des âmes. Votre gloire, déjà élevée si haut, a reçu encore un nouvel éclat, où nos expressions ne peuvent atteindre. Car qui pourrait dire, Madame, combien il est glorieux d'avoir contribué avec tant de force à pacifier ces deux puissantes Maisons qui semblent ne se pouvoir quitter, tant elles se sont souvent embrassées ; qui semblaient ne se pouvoir joindre, tant elles se sont souvent désunies ; et que nous voyons maintenant réconciliées par cet admirable traité qui nous promet enfin la paix immuable, parce que jamais il ne s'en est fait où le présent ait été réglé par des décisions plus tranchantes, ni où l'avenir ait été prévu avec des précautions plus sages : tant a été pénétrant ce noble génie[2] que Votre Majesté nous a conservé, par une si constante et si charitable prévoyance[3], comme l'instrument nécessaire pour achever un si grand ouvrage ?

Mais, Madame[4], que dirai-je maintenant de vous, et que trouverai-je dans cet univers qui égale Votre Majesté ? Que peut-on s'imaginer de plus grand que d'être l'épouse chérie du premier monarque du monde, qui s'est arrêté pour l'amour de vous au milieu de ses victoires, et qui, vous ayant préférée à tant de conquêtes infaillibles, ne laisse pas de confesser qu'encore ne vous a-t-il pas assez achetée ?

Parmi tant de gloire, Mesdames, ce que j'appréhende pour Vos Majestés, c'est que vous n'ayez point assez de part à l'humiliation de Jésus-Christ. C'est ce qui doit vous obliger de vous retirer souvent avec Dieu, de vous dépouiller à ses pieds de toute cette magnificence royale, qui aussi bien ne paraît rien à ses yeux, et là de vous couvrir humblement la face de la sainte con-

1. Anne d'Autriche, la reine mère.

2. Mazarin. On se rappelle avec quel enthousiasme sincère Bossuet lui avait déjà rendu hommage pour ce même traité des Pyrénées, dans le sermon *sur les Démons*, 15 février 1660, p. 237.

3. Ms. : par une si constante prévoyance si charitable.

4. La nouvelle reine, Marie-Thérèse. Si les passions de Louis XIV devaient sitôt donner un honteux démenti au noble langage du prédicateur, c'est à la mémoire de ce prince d'en porter toute la responsabilité.

fusion de la pénitence. C'est trop flatter les grands que de leur persuader qu'ils sont impeccables : au contraire, il faut qu'ils entendent que leur condition relevée leur apporte ce mal nécessaire, que leurs fautes ne peuvent presque être médiocres. Dans la vue de tant de périls, Vos Majestés, Mesdames, doivent s'humilier profondément. Tous les peuples vous admireront, tous les peuples loueront vos vertus dans toute l'étendue de leurs cœurs. Vous seules, vous vous accuserez, vous seules vous confondrez devant Dieu, et vous participerez par ce moyen aux opprobres de Jésus-Christ, pour participer à sa gloire, que je vous souhaite éternelle. *Amen.*

SERMON POUR UNE PROFESSION,

Fête de l'Exaltation de la sainte Croix, 14 septembre 1660.

A comparer très attentivement les ratures et les surcharges dans ce manuscrit [1] et dans celui du sermon sur le même texte prononcé le jour de l'Épiphanie, on se convainc que le discours qu'on va lire est le plus récent. Du reste, la ressemblance des deux autographes qu'on serait tenté de prendre pour deux rédactions de la même œuvre, si la destination spéciale à chacun n'était pas nettement indiquée, prouve qu'ils se sont suivis de près.

Deforis, pour éviter le reproche de donner des redites, avait éliminé, sans en avertir cette fois, les trois quarts du second exorde. Le possesseur des deux manuscrits, M. Choussy, a lui-même le premier signalé ces suppressions dans ses *Rectifications littéraires et historiques* [2].

Bossuet avait placé sous une même enveloppe ce sermon et celui du jour de l'Épiphanie : il en traça aussi le sommaire sur une même feuille. Voici la partie qui concerne le présent discours, sans résumer toutefois le premier point.

SOMMAIRE [3]. *Virginité.*

. . . .

(Deuxième point.) Sequuntur Agnum quocumque ierit. Itinere virginali, S. Augustin.

Cœur d'une femme aime celui qui lui est donné. A erré sur la multitude. — Plus d'amour à Jésus-Christ qu'à un époux.

(Troisième point.) Dieu jaloux, quand on lui veut ressembler ; ressemblance qui ne lui donne point de jalousie : en sa justice, sainteté, miséricorde; — ressemblance en autorité est celle qui lui donne de la jalousie : vouloir faire sa règle de sa volonté.

S. Augustin [4]. Ps. LXX : *Deus, quis similis tibi?*

Venerunt nuptiæ Agni, et uxor ejus præparavit se.

Les noces de l'Agneau sont venues, et son épouse s'est préparée. (Apoc., XIX, 7.)

Le mystère de notre salut nous est proposé [5] dans les saintes Lettres sous des figures diverses, dont la plus fré-

1. Autrefois de M. Choussy, à Rongères (Allier), aujourd'hui à la Bibl. Nationale, n. a. fr. 20596. In-folio, sans marge.
2. Chez Palmé, Paris, 1887 (p. 41).
3. Ms., à Meaux. Il ne renvoie pas aux pages.
4. Cette ligne est une addition : c'est une réminiscence qui se sera présentée, quand l'auteur écrivait ce sommaire.
5. Var. : représenté.

quente, mes Sœurs, c'est de nous représenter cet ouvrage comme l'effet de plusieurs actes publics, passés authentiquement par le Fils de Dieu en faveur de notre nature. Nous y voyons premièrement l'acte d'amnistie et d'abolition générale, par lequel il nous remet nos péchés ; ensuite, nous y lisons le traité de paix, par lequel il pacifie le ciel et la terre, et le rachat qu'il a fait de nous, pour nous retirer des mains de Satan. Nous y lisons aussi en plus d'un endroit le testament mystique et spirituel par lequel il nous donne la vie éternelle et nous fait ses cohéritiers dans le royaume de Dieu son Père. Enfin, il y a le sacré contrat par lequel il épouse sa sainte Église, et la fait entrer avec lui dans une bienheureuse communauté. De ces actes, et de quelques autres qu'il serait trop long de vous rapporter, découlent toutes les grâces de la nouvelle alliance : et ce que j'y trouve le plus remarquable, c'est que notre aimable et divin Sauveur les a tous ratifiés par son sang. Dans la rémission de nos crimes, il est notre propitiateur par son sang : *Propitiatorem*[1] *per fidem in sanguine ipsius*[2]. S'il a pacifié le ciel et la terre, c'est par le sang de sa croix : *Pacificans per sanguinem crucis ejus*[3]. S'il nous a rachetés des mains de Satan, comme un bien aliéné de son domaine, les vieillards lui chantent dans l'Apocalypse que son sang a fait cet ouvrage : *Redemisti nos in sanguine tuo*[4] ; et pour ce qui regarde son Testament, c'est lui-même qui a prononcé dans sa sainte Cène : *Buvez ; ceci est*[5] *mon sang, le sang du Nouveau Testament versé pour la rémission des péchés*[6].

Ne croyez pas, âmes chrétiennes, que le contrat de son mariage, par lequel il s'unit à l'Église, lui ait moins coûté que le reste. C'est à lui que convient proprement ce mot : « Vous m'êtes un époux de sang : *Sponsus sanguinum tu mihi es*[7] » (Exod., IV) ; et ce n'est pas sans sujet que, dans le passage de l'Apocalypse que j'ai choisi pour mon texte, il est épousé comme un Agneau,

1. La Vulgate dit : *Propitiationem* : Bossuet suit une autre interprétation, autorisée par le texte grec. De là sa traduction, où il glisse un mot de latinité ecclésiastique.
2. Rom., III, 25.
3. Coloss., I, 20.
4. Apoc., V, 9.
5. Var. : c'est ici... — Première rédaction, dont l'auteur a raison de n'être pas satisfait.
6. Matth., XXVI, 28.
7. Exod., IV, 25. — Ms. : *tu es mihi*.

c'est-à-dire en qualité de victime : *Venerunt nuptiæ Agni*. Ainsi, quoique la fête de sa croix, qui comprend un mystère de douleurs, semble être fort éloigné[e] de la solennité de son mariage, qui est une cérémonie de joie, il y a néanmoins beaucoup de rapport ; et nous pouvons aisément traiter l'une et l'autre dans la suite de ce discours, après avoir imploré le secours d'en haut par l'intercession de la sainte Vierge : *Ave*.

[P. 1] Enfin, ma Sœur, elle est arrivée, cette heure désirée depuis si longtemps, en laquelle vous serez unie avec Jésus-Christ par des noces spirituelles. Certainement il n'était pas juste de vous donner d'abord ce divin Époux, encore que votre cœur languît après lui. Il fallait auparavant embellir votre âme par une pratique plus exacte de la vertu, et éprouver votre foi par une longue suite de saints exercices. Maintenant que vous vous êtes ornée d'une manière digne de lui, et que votre noviciat vous a préparée à ce bienheureux mariage, il est temps d'en achever la cérémonie : *Venerunt nuptiæ Agni, et uxor ejus præparavit se.*

En cet état, ma très chère Sœur, vous parler d'autre chose que de votre époux, ce serait offenser votre amour. Parlons donc aujourd'hui du divin Jésus ; qu'il fasse tout le sujet de cet entretien[1]. Considérons attentivement quel est cet époux qu'on vous donne ; et, pour joindre votre fête particulière avec celle de toute l'Église, tâchons de connaître ses qualités par les mystères de cette journée. Vous verrez premièrement qu'il est roi, et vous lirez le titre de sa royauté gravé en trois langues au haut de sa croix : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*[2]. Vous y apprendrez, en second lieu, que c'est un amant passionné ; et son sang, que le seul amour tire de ses veines, en sera la marque évidente. Enfin vous découvrirez que c'est un amant jaloux ; et il me sera aisé de vous faire voir par les Écritures divines que ce grand ouvrage de notre salut, accompli heureusement sur la croix, a été un effet de sa jalousie.

O Épouse de Jésus-Christ, profitez de la connaissance particulière qu'on vous donne de l'Époux céleste

1. Fin de phrase soulignée. 2. Joan., XIX, 19.

auquel vous engagez votre foi. S'il est roi, apprenez de là, ma Sœur, qu'il faut soutenir magnifiquement cette haute dignité de son épouse. S'il vous aime, prenez donc grand soin de vous rendre toujours agréable pour conserver son affection. S'il est jaloux, entendez par là quelles précautions vous devez garder pour lui justifier votre conduite. Il vous sera aisé d'accomplir ces choses par le secours de vos vœux. C'est un roi, mais c'est un roi pauvre dont le trône est une croix : pour soutenir à sa mode la grandeur royale, il ne demande que l'amour de la pauvreté. Il est passionné pour les âmes pures ; et, pour conserver son amour, l'agrément qu'il recherche, c'est la chasteté. Il est délicat et jaloux ; mais, comme il aime la soumission [1], pour se défendre de sa jalousie, la souveraine [2] précaution, c'est l'obéissance. C'est ce que j'espère de vous faire entendre avec le secours de la grâce [3].

Premier Point.

Quand je considère, mes Sœurs, cette qualité [4] de roi des Juifs que Pilate donne à Jésus-Christ, et qu'il fait écrire [5] au haut de sa croix, malgré les oppositions des pontifes, j'admire profondément la conduite de la Providence qui lui met cette pensée dans l'esprit, et je me demande à moi-même d'où vient que notre Sauveur, qui a refusé si constamment le titre de roi durant les jours de sa gloire, c'est-à-dire quand il se montrait un Dieu tout-puissant par la grandeur de ses miracles, commence de le recevoir dans le jour de ses abaissements, et lorsqu'il paraît le dernier des hommes par la honte de son supplice. [p. 2] Où est l'éclat et la majesté qui doivent suivre [6] ce grand nom de roi, et qu'a de commun la grandeur royale avec cet appareil d'ignominie? C'est ce qu'il faut vous expliquer en peu de paroles ; et, pour cela, remarquez, mes Sœurs, que Jésus-Christ

1. Var. : comme il chérit les âmes soumises.
2. Var. : l'unique.
3. A titre de variante, les éditeurs donnaient à la suite de cet exorde, ou du moins de ce qu'ils en avaient conservé, une courte esquisse, qu'on trouvera dans le volume suivant, au jour de l'Invention de la sainte Croix (3 mai 1661).
4. Var. : ce titre.
5. Var. : paraître.
6. Var. : qui suivent.

a deux royautés, dont l'une lui convient comme Dieu, et l'autre lui appartient en qualité d'homme. Comme Dieu, il est le roi et le souverain de toutes les créatures qui ont été faites par lui : *Omnia per ipsum facta sunt*[1] ; et outre cela, en qualité d'homme, il est roi en particulier de tout le peuple qu'il a racheté, sur lequel il s'est acquis un droit absolu par le prix[2] qu'il a donné pour sa délivrance. Voilà donc deux royautés dans le Fils de Dieu : la première lui est naturelle, et lui appartient par sa naissance ; la seconde est acquise, et il l'a méritée par ses travaux. La première de ces royautés, qui lui appartient par la création, n'a rien que de grand et d'auguste, parce que c'est un apanage de sa grandeur naturelle, et qu'elle suit nécessairement son indépendance. Mais il ne doit pas en être de même de celle qu'il s'est acquise par la rédemption ; et en voici la raison solide que j'ai tirée de saint Augustin.

Puisque le Fils de Dieu était né avec une telle puissance qu'il était de droit naturel maître absolu de tout l'univers, lorsqu'il a voulu s'acquérir les hommes par un titre particulier, nous devons entendre, mes Frères, qu'il ne le fait pas de la sorte dans le dessein de s'agrandir, mais dans celui de les obliger. En effet, dit saint Augustin, que sert-il au Roi des anges de se faire le roi des hommes? au Dieu de toute la nature de vouloir s'en acquérir une partie, sur laquelle il a déjà un droit souverain[3] ? Il n'accroît point par là son empire, il n'étend pas plus loin sa puissance, puisque, en s'acquérant les fidèles, il ne s'acquiert que son propre bien, et ne se donne que des sujets qui lui appartiennent déjà par le titre de la création. Tellement que, s'il recherche cette royauté, il faut conclure, dit ce saint évêque, que ce n'est pas dans un dessein[4] d'élévation, mais par un sentiment de condescendance ; ni pour augmenter son pouvoir, mais pour exercer sa miséricorde : *Dignatio est, non promotio ; miserationis indicium, non potestatis augmentum*[5].

1. Joan., I, 3.
2. Var. : par le sang.
3. Var. : absolu.
4. Var. : dans une pensée...
5. *In Joan.*, Tract. LI, n. 5.

Ainsi, nous ne devons chercher en ce nouveau roi aucune marque extérieure de grandeur royale. C'est ici une royauté extraordinaire. Jésus-Christ n'est pas roi pour s'agrandir, c'est pourquoi il ne cherche rien de ce qui l'élève aux yeux des hommes ; il est roi pour nous obliger, c'est pourquoi il recherche ce qui nous oblige, c'est-à-dire des blessures qui nous guérissent, une honte qui fait notre gloire, et une mort qui nous sauve. Telles sont les marques de sa royauté : elles sont dignes d'un roi qui ne vient pas pour s'élever au-dessus des hommes par l'éclat d'une vaine pompe, mais plutôt pour fouler aux pieds les grandeurs humaines, et qui veut que les sceptres rejetés, l'honneur méprisé, la gloire du monde anéantie fasse tout l'ornement de son triomphe.

Voilà le roi, ma très chère Sœur, que vous choisissez pour époux. S'il est pauvre, abandonné, destitué entièrement [1] des honneurs du siècle et de tous les biens de la terre, au nom de Dieu, n'en rougissez pas. Ce n'est point par impuissance, mais par dédain ; ce n'est point par nécessité, mais par abondance. Il ne méprise les avantages du monde qu'à cause de la plénitude des trésors célestes ; et ce qui rend sa royauté plus auguste, c'est qu'elle ne veut rien de mortel. C'est pourquoi, dans ce bienheureux mariage, dans lequel ce divin Époux vous associe à son trône, il demande pour dot votre pauvreté. Nouveau mariage, mes Sœurs, où le premier article que l'époux [p. 3] propose [2], c'est que l'épouse qu'il a choisie renonce à son héritage ; où il l'oblige par son contrat à se dépouiller de tous ses droits ; où il appelle ses parents, non pour recevoir d'eux les biens temporels, mais pour leur quitter à jamais ce qu'elle peut espérer par sa succession. C'est à cette condition que ce roi crucifié vous épouse : car si son royaume était de ce monde, il en pourrait peut-être demander les biens ; mais son royaume n'étant pas du monde, il a raison d'exiger cette condition nécessaire, que [3] vous y renonciez tout à fait au monde par la sainte profession de la pauvreté volontaire.

1. Var. : éloigné.
2. Var. : demande.
3. Édit. : d'exiger cette condition nécessaire : *c'est* que... — Texte défiguré. *C'est* est emprunté maladroitement à la *variante :* Ce qu'il exige de vous, *c'est*...

Le contrat qu'il vous propose, ma Sœur, les articles qu'il vous présente à signer sont compris en ces paroles du divin Apôtre : « *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo*[1] : Le monde m'est crucifié, et je suis crucifié au monde. » Où vous devez remarquer, avec le docte saint Jean Chrysostome[2], que *ce n'est pas assez à l'Apôtre que le monde soit mort pour le chrétien ; mais qu'il veut encore*, dit ce saint évêque, *que le chrétien soit mort pour le monde :* et cela, pour nous faire entendre que le commerce est rompu des deux côtés, et qu'il n'y a plus aucune alliance. *Car*, poursuit ce docte interprète, *l'Apôtre considérait que non seulement les vivants ont quelque sentiment les uns pour les autres ; mais qu'il leur reste encore quelque affection pour les morts : ils en conservent le souvenir, ils leur rendent quelques honneurs, ne seraient-ce que ceux de la sépulture. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul ayant entrepris de nous faire entendre jusqu'à quelle extrémité le fidèle doit se dégager de l'amour du monde : Ce n'est pas assez*, nous dit-il, *que le commerce soit rompu entre le monde et le chrétien, comme il l'est entre les vivants et les morts, car il reste assez ordinairement quelque affection en ceux qui survivent, qui va chercher les morts dans le tombeau même ; mais tel qu'est un mort à l'égard d'un mort, tels doivent être le monde et le chrétien.* Grande et admirable rupture[3] ! Mais donnons-en une idée plus particulière.

Ce qui nous fait vivre au monde, c'est l'inclination pour les biens du monde ; ce qui fait vivre le monde pour nous, c'est un certain éclat qui nous éblouit. La mort éteint les inclinations ; cette chaleur tempérée qui les entretient s'est entièrement exhalée : la mort ternit dans les plus beaux corps toute cette fleur de beauté et fait évanouir cette bonne grâce. Ainsi le monde est mort pour le chrétien, en tant qu'il n'a plus d'attrait pour son cœur ; et le chrétien est mort pour le monde, en tant qu'il n'a plus d'amour pour les biens qu'il donne. C'est ce qui s'appelle dans l'Écriture être crucifié avec

1. Galat., VI, 14.
2. *Lib.* II *de Compunct.*, n. 2.
3. Var. : Que veut dire cette rupture, et où nous conduit ce raisonnement ?

Jésus-Christ. C'est le traité qu'il nous fait signer [1] en nous recevant au baptême ; c'est le même qu'il vous propose dans ces noces spirituelles, ainsi qu'un sacré contrat, pour être observé par vous dans sa dernière rigueur et dans sa perfection [2] la plus éminente : contrat digne de vous être lu dans la fête de la sainte Croix, digne de vous être offert par un roi crucifié, digne d'être accepté humblement dans une profession [3] solennelle, où l'on voue devant Dieu et devant ses anges un renoncement éternel au monde.

Méditez ce sacré contrat, sous lequel Jésus-Christ vous prend pour épouse : dites hautement avec le divin Apôtre : *Mihi mundus* [*crucifixus est, et ego mundo*]. En effet, le monde ne vous est plus rien, et vous n'êtes plus rien au monde. Le monde ne vous est plus rien, puisque vous renoncez à ses espérances, et vous n'êtes plus rien au monde, puisqu'il ne vous [p. 4] comptera plus parmi les vivants. Votre famille vous perd, vous allez entrer dans un autre monde, vous ne tenez plus par aucun lien à la société civile, et cette clôture vous est un tombeau dans lequel vous allez être comme ensevelie. Que vos proches ne pleurent pas dans cette mort bienheureuse, qui vous fera vivre avec Jésus-Christ. Son affection vous est assurée ; puisque, l'ayant acquis [4] par la pauvreté, vous avez le moyen de gagner son cœur par la pureté virginale : c'est ma seconde partie.

Second Point.

Pendant que Jésus-Christ crucifié vous parle lui-même de son affection par autant de bouches qu'il a de blessures, et que son amour s'épanche sur vous avec tout son sang par ses veines cruellement déchirées, il me semble peu nécessaire de vous dire combien il vous aime ; et vos yeux attachés sur la croix vous en apprendront plus que tous mes discours. Je remarquerai [5] seulement, ma Sœur, que cet ardent amour qu'il témoigne n'est pas seulement l'amour d'un sauveur, mais encore

1. Var. : C'est le pacte qu'il fait avec nous...
2. Edit. : dans la dernière rigueur. et dans la perfection...
3. Var. : au jour d'une profession...
4. Lachat. : acquise. — C'est peut-être une faute d'impression.
5. Var. : Je vous dirai.

l'amour d'un époux ; et je l'ai appris de l'Apôtre, qui, voulant donner aux chrétiens un modèle de l'amitié conjugale, leur propose l'amour infini que Jésus-Christ montre à son Église en se livrant pour elle à la croix. « Maris, dit-il, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Église, et s'est donné lui-même pour elle : *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro ea*[1]. » Ainsi, dans cet amour du Sauveur, vous y trouverez l'amour d'un époux.

Il est bon de remarquer en passant, [qu']ainsi le Fils de Dieu a aimé les hommes en toute sorte de qualités qui peuvent donner de l'amour. Il les a aimés comme un père ; il les a aimés comme un sauveur, comme un ami, comme un frère, comme un époux ; et il nous aime sous tous ces titres, afin que nous connaissions que l'amour qui le fait mourir pour nous en la croix[2] a toutes les qualités d'un amour parfait. Il est fort comme l'amour d'un père, tendre comme l'amour d'une mère, bienfaisant comme l'amour d'un sauveur, cordial comme l'amour d'un bon frère, sincère[3] comme l'amour d'un fidèle ami, mais ardent comme l'amour d'un époux. Mais cet amour de Jésus-Christ, dont parle l'Apôtre, regarde généralement toute son Église : il faut montrer aux vierges sacrées leurs avantages particuliers, et les droits extraordinaires que leur donne leur chasteté sur le cœur de l'Époux céleste.

Un mot de l'Apocalypse nous découvrira ce secret, et je vous prie de le bien entendre : « *Hi sunt, qui cum mulieribus non sunt coinquinati ; virgines enim sunt : hi sequuntur Agnum quocumque ierit*[4] : Ceux-là, dit-il[5], sont les vierges, qui suivent l'Agneau partout où il va. » Telle est la prérogative des vierges, dont le grand et admirable saint Augustin nous expliquera le mystère. Pour cela, il remarque avant toutes choses, que suivre Jésus-Christ, c'est l'imiter, autant qu'il est permis à des hommes : *Hunc in eo quisque sequitur, in quo imitatur*[6] ; tellement que le suivre partout où il va, c'est

1. Ephes., v, 25. — Ms. : *tradidit semetipsum*.
2. Var. : qu'il ressent pour nous.
3. Var. : constant.
4. Apoc., xiv, 4.
5. *C'est-à-dire:* dit saint Jean dans l'Apocalypse. — Syllepse.
6. *De sanct. Virginit.*, n. 27.

l'imiter en tout ce qu'il fait. Ce fondement étant supposé, il est bien aisé de conclure que suivre l'Agneau partout où il va, c'est le privilège des vierges. Si[1] Jésus est doux et humble de cœur[2], si Jésus est soumis et obéissant, s'il est miséricordieux et charitable, et les vierges et les mariés peuvent le suivre dans toutes ses voies. Quoiqu'ils ne puissent pas y marcher de la même force, ils peuvent néanmoins, dit saint Augustin[3], s'attacher diligemment à tous ses pas, et insister fidèlement à tous ses vestiges ; ils ne peuvent pas les remplir, mais ils peuvent y mettre le pied : ils peuvent même le suivre jusqu'à cette noble épreuve de la charité, de laquelle lui-même a dit qu'il n'y en a point de plus grande[4], c'est-à-dire jusqu'à mourir pour signaler son amour.

Jusques ici, ô divin Sauveur ! vous pouvez être suivi de tous vos fidèles[5] ; mais après il se présente un nouveau sentier, où tous ne peuvent pas vous [p. 5] accompagner. Car, mes Frères, « cet Agneau sans tache marche par un chemin virginal ; ce sont les mots de saint Augustin[6] : *Ecce ille Agnus graditur itinere virginali.* » Ce fils de vierge est demeuré vierge ; et trouvant au-dessous de lui[7] même la sainteté nuptiale, il ne lui a voulu donner aucun rang ni dans sa naissance, ni dans sa vie. Que de saints ne le peuvent suivre dans cette route sacrée ! *Non omnes capiunt verbum istud*[8]. Toutefois il ne veut pas y demeurer seul.

Accourez ! ô troupe des vierges ! et suivez partout ce grand conducteur. Que les autres le suivent partout où ils peuvent, vous seules le pouvez suivre partout où il va, et entrer par ce moyen avec lui dans la plus intime familiarité. C'est la belle et heureuse suite de ce privilège incomparable : ces âmes pures et virginales s'étant constamment attachées à suivre Jésus-Christ partout, cette preuve inviolable de leur amitié fait que Jésus s'attache réciproquement à les avoir toujours dans sa

1. Édit. : Car si. — *Car* est supprimé au manuscrit.
2. Édit. : si Jésus est simple et pauvre d'esprit. — Effacé, sans doute à cause que les derniers mots pouvaient paraître équivoques.
3. *De sanct. Virginit.*, n. 28.
4. Joan., XV, 13.
5. Var. : tous vos fidèles peuvent vous accompagner.
6. *Ubi supra*, n. 29.
7. Édit. : de lui-même. — Contresens.
8. Matth., XIX, 11. — Ms. : *verbum hoc.*

compagnie. Il fait toujours éclater sur elles un rayon de faveur particulière : il se met en leurs mains dans sa naissance, il les pose sur sa poitrine dans sa sainte Cène, il ne les oublie pas à sa croix ; et les ayant tendrement aimées[1], « il les aime jusqu'à la fin : *In finem dilexit eos*[2] » : une mère vierge, un disciple vierge y reçoivent les dernières preuves de son amitié ; et ne voulant pas sortir de ce monde sans les honorer de quelque présent[3], comme il ne voit rien de plus grand que ce que consacre la virginité, il les laisse mutuellement l'un à l'autre : *Femme*, lui dit-il, *voilà votre fils ;* et : *Fils, voilà votre mère*[4].

Recherchons encore, mes Sœurs, pour épuiser cette matière importante, d'où vient que le Fils de Dieu fait ses plus chères délices d'un cœur virginal, et ne trouve rien de plus digne de ses chastes embrassements. C'est à cause qu'un cœur virginal se donne à lui sans aucun partage, qu'il ne brûle point d'autres flammes, et qu'il n'est point occupé par d'autres affections. Qui pourrait assez exprimer quelle grande place y tient un époux, et combien il attire d'amour après soi ? Ensuite naissent les enfants dont chacun emporte sa part, qui lui est mieux due et plus assurée que celle de son héritage. Parmi tant de désirs divers, à combien de sorte[s] d'objets le cœur est-il contraint de s'ouvrir ? L'esprit, dit l'Apôtre, en est divisé : *Sollicitus... et divisus est*[5] ; et, dans ce fâcheux partage, nous pouvons dire avec le Psalmiste : « *Sicut aqua effusus sum*[6] : Je suis répandu comme de l'eau » ; et cette vive source d'amour, qui devait tendre toute entière au ciel, multipliée et divisée en tant de ruisseaux, se va perdre deçà et delà dans la terre. Pour empêcher ce partage, la sainte virginité vient fermer[7] le cœur : *Ut signaculum super cor tuum*[8] : elle y appose comme un sceau sacré qui empê-

1. Var. : les ayant aimées tendrement.
2. Joan., XIII, 1.
3. Var. : voulant les honorer de quelque présent avant que de sortir de ce monde.
4. Joan., XIX, 26, 27. — Bossuet ajoute ici : « Son sépulcre vierge. » — C'est l'indication d'une pensée que Deforis a traduite ainsi (sans avertir que la phrase ne contenait que trois mots de Bossuet) : « Il n'est pas jusqu'à son sépulcre qu'il veut trouver vierge, tant il a d'amour pour la virginité. »
5. I Cor., VII, 33.
6. Ps. XXI, 15.
7. Var. : sceller. — Idée réservée pour la suite de la phrase.
8. Cant., VIII, 6.

che d'en ouvrir l'entrée, si bien que Jésus-Christ y règne tout seul : et c'est pourquoi il aime ce cœur virginal, parce qu'il possède en repos, sans distraction, toute l'intégrité de son amour.

C'est ainsi, ô pudique épouse, que vous devez aimer Jésus-Christ : tout l'amour que vous auriez pour un cher époux, vous le devez, dit saint Augustin, au Sauveur des âmes. Mais que dis-je ? Vous lui en devez beaucoup davantage. Car cette femme que vous voyez, qui chérit si tendrement son mari, ordinairement ne le choisit pas ; mais plutôt [1] il lui est échu [2] par des conjonctures imprévues. Elle aime celui qu'on lui a donné ; mais avant qu'on le lui donnât, son cœur a erré longtemps sur la multitude par un vague désir de plaire [3] : s'il ne s'est donné qu'à un seul, il s'est du moins offert à plusieurs ; et ne discernant pas dans la troupe cet unique qui lui était destiné, son amour est demeuré longtemps suspendu [4], tout prêt à tomber sur quelque autre. [p. 6] Il n'en est pas de la sorte de l'époux que vous embrassez : jamais vous n'avez balancé dans un si beau choix, et il a emporté d'abord vos premières inclinations. « Comme donc vous le voyez attaché en croix, attachez-le fortement à tout votre cœur : *Toto vobis figatur in corde, qui pro vobis* [5] *fixus est in cruce*. Cédez-lui dans votre esprit toute l'étendue que vous n'avez pas voulu [6] laisser occuper par le mariage : *Totum teneat in animo vestro, quidquid noluistis occupari connubio* [7]. » Cédez ; vous lui en devez beaucoup davantage [8], parce que vous devez chérir bien plus qu'un époux celui qui vous fait résoudre à ne vous donner jamais à aucun époux : et il ne vous est pas permis de l'aimer d'une affection médiocre, puisque vous renoncez pour l'amour de lui aux affections les plus grandes et tout ensemble les plus légitimes.

1. Var. : et il lui est échu...
2. Édit. : échu *en partage*. — Ces deux mots sont un commentaire inutile.
3. Ces six mots, addition interlinéaire, en restreignant l'idée, la précisent excellemment.
4. Var. (soulignée, c'est-à-dire ici effacée) : il s'est tenu en suspens.
5. Ms. : *pro te*.
6. Var. : que vous n'avez pu vous résoudre à... (Soulignée, condamnée.)
7. *De sanct. Virginit.*, n. 56.
8. Var. :Donnez-lui-en même beaucoup davantage.

Courez donc après cet amant céleste ; joignez-vous à cette troupe innocente qui le suit partout où il va, accompagnant ses pas de pieux cantiques. Les Agathes et les Céciles, les Agnès et les Luces [1] vous tendent les bras, et vous montrent la place qui vous est marquée. Pour entrer dans cette assemblée, soyez vierge d'esprit et de corps ; que cet amour de la pureté, qui se forme dans votre cœur, se répande sur tous vos sens. Conservez votre ouïe : c'est par là qu'Ève a été séduite. Gardez soigneusement votre vue, et songez que ce n'est pas en vain qu'on vous donne « un voile, comme un rempart de votre pudeur, dit le grave Tertullien [2] : *Vallum verecundiæ, quod nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos* [3] » ; etc. Surtout gardez votre cœur, et ne dédaignez pas les petits désordres, parce que c'est par là que les grands commencent, et que l'embrasement qui consume tout est excité souvent par une étincelle. Ainsi un chaste agrément vous conservera ce que la grâce de votre époux vous a accordé : ainsi vous posséderez [4] toujours son affection, et jamais vous n'offenserez sa jalousie. Il faut encore vous dire un mot de la jalousie de votre époux, et c'est par où je m'en vais conclure.

Troisième Point.

Que Dieu soit jaloux, Chrétiens, il s'en vante si souvent dans son Écriture, qu'il ne nous permet pas de l'ignorer. C'est une des qualités qu'il se donne dans le Décalogue : *Je suis*, dit-il, *le Seigneur ton Dieu*, « fort et jaloux : *Fortis, zelotes* [5] » ; et cette qualité de jaloux lui est si propre et si naturelle [6], qu'elle fait un de ses noms, comme il est écrit dans l'Exode : *Dominus, Zelotes nomen ejus* [7]. Il paraît donc assez que Dieu est jaloux, et peu de personnes l'ignorent ; mais que l'ouvrage de notre salut et la mort du Fils de Dieu à la

1. Cf. t. I, p. 265.
2. Édit. : *comme un rempart de votre pudeur, qui empêche vos yeux de s'égarer, et qui ne permette pas*, dit le grave Tertullien, *à ceux des autres de se porter sur vous.*
3. *De Virg. veland.*, n. 16.
4. Var. : vous aurez.
5. Exod., XX, 5.
6. Var. : est si naturelle à Dieu.
7. Exod., XXXIV, 14.

croix soit un effet de sa jalousie, c'est ce que vous n'avez pas peut-être encore entendu, et ce qu'il est nécessaire que je vous explique, puisque mon sujet m'y conduit.

A la vérité, Chrétiens, il n'est pas aisé de comprendre de quelle sorte s'accomplit un si grand mystère. Car que la jalousie du Dieu des armées le porte à châtier ceux qui le méprisent, je le conçois sans difficulté : c'est l'effet ordinaire de la jalousie ; et je remarque aussi dans les saintes Lettres que Dieu n'y parle guère de sa jalousie qu'il ne nous fasse en même temps craindre ses vengeances. « Je suis un Dieu jaloux, dit le Seigneur, *Deus zelotes* » ; et il ajoute aussitôt : « Visitant les iniquités des pères sur les enfants : *Visitans iniquitatem patrum in filios* [1]. » *Dieu est jaloux*, dit Moïse, et il dit dans le même lieu que « le feu de sa jalousie brûle les pécheurs : *Dominus Deus tuus ignis consumens est, Deus æmulator* [2]. » Et le prophète Nahum a joint [p. 7] ces deux choses : « Le Seigneur est un Dieu jaloux, et le Seigneur est un Dieu vengeur, *Deus æmulator, et ulciscens Dominus* [3] » ; tant ces deux qualités sont inséparables.

Que s'il est ainsi, Chrétiens, se peut-il faire que nous rencontrions le principe de notre salut dans la jalousie, qui semble être la source des vengeances ; et après que le prophète a uni le Dieu jaloux et le Dieu vengeur, oserons-nous espérer de trouver ensemble un Dieu jaloux et un Dieu sauveur ? Peut-être aurions-nous peine à le croire, si nous n'en avions appris le secret de la bouche d'un autre prophète. C'est le prophète Isaïe, dont voici des paroles remarquables (XXXVII, 32) : « *De Jerusalem exibunt reliquiæ, et salvatio de monte Sion : zelus Domini exercituum faciet istud* [4] : Dans les ruines de Jérusalem, il restera un grand peuple, que Dieu délivrera de la mort, et le salut paraîtra en la montagne de Sion : la jalousie du Dieu des armées fera cet ouvrage. » Après un oracle si clair, il n'est plus permis de douter

1. *Ibid.*, XX, 5. — Ms. : *iniquitates*, d'où la traduction
2. Deuter., IV, 24.
3. Nah., I, 2.
4. Is., XXXVII, 32. — ms. : *faciet hæc*.

que ce ne soit la jalousie du Dieu des armées qui ait sauvé le peuple fidèle.

Mais, pour pénétrer un si grand mystère, reprenons les choses d'un plus haut principe, et rappelons à notre mémoire la témérité de cet ange qui, par une audace inouïe, voulut s'égaler à Dieu et se placer jusques dans son trône. Vous savez qu'étant repoussé de sa main puissante et précipité dans l'abîme, il ne peut encore quitter le premier dessein de son audace démesurée. Il se déclare hautement le rival de Dieu ; c'est ainsi que le nomme Tertullien : « *Æmulus Dei* [1], le rival, le jaloux de Dieu » ; il se veut faire adorer en sa place ; et s'il n'a pu occuper son trône, il lui veut du moins enlever son bien. Il entre dans le paradis terrestre, furieux et désespéré : il y trouve l'image de Dieu, c'est-à-dire l'homme, image chérie et bien-aimée, que Dieu avait établi[e] [2] dans son paradis de délices, qu'il avait formée de sa main et animée de son souffle [3]. Ce n'était qu'une créature ; mais enfin elle était aimée par son Créateur. Il ne l'avait pétrie que d'un peu de boue ; mais cette boue avait été formée de sa main. Ce vieux serpent la séduit, il la corrompt. Surprise par ses flatteries, elle s'abandonne à lui : la parjure qu'elle est, l'ingrate et l'infidèle qu'elle est, au milieu des bienfaits de son époux, dans le lit même de son époux (pardonnez-moi la hardiesse de cette parole, que je ne trouve pas encore assez forte pour exprimer l'indignité de cette action), dans le lit même de son époux, elle se prostitue à son rival ! O insigne infidélité ! ô lâcheté sans exemple ! Fallait-il quelque chose de plus que cette honteuse prostitution, faite à la face de Dieu, pour l'exciter à jalousie ? Il s'y excite en effet d'une étrange sorte. Quoi ! mon épouse s'est fait enlever ; mon image s'est laissé corrompre, elle que j'avais faite avec tant d'amour, dont j'avais moi-même formé tous les traits, que j'avais animée d'un souffle de vie sorti de ma propre bouche !

1. *De Spect.*, n. 2.
2. Var. : qu'il avait établi.
3. On peut être tenté de prendre pour une variante, au manuscrit, ce second membre de phrase. Toutefois, à l'exemple des précédents éditeurs, nous avons considéré la surcharge (premier membre) comme une addition.

Que fera, mes Frères, ce Dieu fort et jaloux, irrité d'un abandonnement si infâme? que fera-t-il à cette épouse infidèle, qui a méprisé un si grand amour? Certainement il pouvait la perdre; mais, ô jalousie miséricordieuse! il a mieux aimé la sauver. O rival! il ne veut point qu'elle soit ta proie; il ne la peut souffrir en tes mains. Cet indigne spectacle irritant son cœur, il court après pour la retirer, et descend du ciel en la terre pour chercher son épouse qui s'y est perdue : *Venit... quærere... quod perierat* [1]. La manière dont il se sert pour nous délivrer montre assez, si nous l'entendons, que c'est la jalousie qui le fait agir. [p. 8] Car il n'envoie ni ses anges, ni ses archanges, qui sont les ministres ordinaires de ses volontés. Il a peur que son épouse volage, devant sa liberté à d'autre[s] qu'à lui, [2] ne partage encore son cœur, au lieu de le conserver tout entier à son époux légitime; c'est pourquoi il vient lui-même en personne : *Deus ipse veniet, et salvabit vos* [3]. S'il faut des supplices, c'est lui qui les souffre; s'il faut du sang, c'est lui qui le donne, afin que nous comprenions que c'est à lui que nous devons tout, et que nous lui consacrions tout notre amour, comme nous tenons de lui seul tout notre salut.

De là vient que nous lisons, dans son Écriture, qu'il n'est pas moins jaloux de sa qualité de Sauveur que de celle de Seigneur et de Dieu. Écoutez de quelle sorte il en parle (Is., XLV) : *Ego Dominus, et non est ultra Deus absque me : Deus justus, et salvans non est præter me* [4]. Ne vous semble-t-il [pas], Chrétiens, que ce Dieu jaloux adresse sa voix à la nature humaine infidèle, ainsi qu'un amant passionné, mais dont on a méprisé l'amour? O volage! ô prostituée! qui m'a quitté pour mon ennemi, regarde que c'est moi qui suis le Seigneur, et il n'y a point de Dieu que moi; mais considère encore, ô parjure, infidèle, qu'il n'y a que moi qui te sauve; et si tu m'as oublié après t'avoir créée, reviens du moins à moi quand je te délivre. Voyez comme il est jaloux de sa qualité de Sauveur! Et ailleurs, se glorifiant de l'ouvrage de notre salut : « C'est

1. Luc., XIX. 10.
2. Var. : à quelque autre.
3. Is., XXXV, 4.
4. *Ibid.*, XLV, 21.

moi, c'est moi, dit-il, qui l'ai fait ; ce ne sont ni mes anges, ni mes archanges, ni aucunes des vertus célestes: c'est moi seul qui l'ai fait, c'est moi seul qui vous porterai sur mes épaules ; enfin c'est moi seul qui vous sauverai : *Ego feci, [et] ego feram; ego portabo, et salvabo*[1] : tant il est jaloux de cette gloire ! et c'est, mes Sœurs, cette jalousie qui l'attache sur cette croix, dont nous célébrons aujourd'hui la fête.

Car, dit excellemment saint Jean Chrysostome[2], comme un amant passionné, voyant celle qu'il recherche avec tant de soin gagnée par les présents de quelque autre qui prétend à ses bonnes grâces, multiplie aussi sans mesure les marques de son amitié pour emporter le dessus ; de même en est-il[3] du Sauveur des âmes. Il voit que nous recevons à pleines mains les présents de son rival, qui nous amuse par une pomme, qui nous gagne par des biens trompeurs qui n'ont qu'une légère apparence : pour détourner nos yeux et nos cœurs de ses libéralités pernicieuses[4], il redouble ses dons jusqu'à l'infini ; et son amour excessif, voulant faire un dernier effort, le fait enfin monter sur la croix, où il nous donne non seulement sa gloire et son trône, mais encore son corps et son sang, et sa personne et sa vie : enfin, se donnant lui-même, que ne nous donne-t-il pas? Et nous faisant un si grand présent, il me semble qu'il nous dit à tous : Voyez si ce prétendant que vous écoutez pourra jamais égaler un tel amour et une telle munificence ! C'est ainsi qu'il parle, c'est ainsi qu'il fait ; et nous pourrions nous défendre d'une jalousie si obligeante !

Mais, ma Sœur, si l'Époux céleste a l'ardeur et les transports des jaloux, il en a les regards et la vigilance[5]. Il a des yeux de jaloux, toujours ouverts, toujours appliqués pour étudier[6] tous vos pas, pour observer toutes vos démarches. J'ai remarqué dans le saint Cantique deux regards de l'Époux céleste : il y a un regard qui admire, et c'est le regard de l'amant ; il y a un regard qui observe, et c'est le regard du jaloux. *Que*

1. Is., XLVI, 4. — Ms. : *ego salvabo.*
2. *In Epist. I ad Cor.*, Hom. XXIV, n. 2.
3. Var. : Il en est ainsi.
4. Var. : dangereuse[s].
5. Passage important, souligné plus tard. Cf. le sommaire.
6. Var. : toujours ouverts pour veiller sur vous, pour étudier.

vous êtes belle, ô fille de prince! dit l'Époux à la chaste épouse [1] : cette ardente exclamation vient d'un [p. 9] regard qui admire ; et il n'est pas indigne du divin Époux, dont il est écrit dans son Évangile qu'il admira la foi du Centenier [2]. Mais voulez-vous voir maintenant quel est le regard du jaloux? « Il est venu, dit l'Épouse, le bien-aimé de mon cœur, regardant par les fenêtres, guettant par les treillis : *Venit dilectus meus, respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos* [3]. » Il vient en cette sorte pour vous observer, et c'est le regard de la jalousie : de là naissent et ces grilles et cette clôture. Il vous renferme soigneusement, il rend de toutes parts l'abord difficile ; il compte tous vos pas, il règle votre conduite jusqu'aux moindres choses : ne sont-ce pas des actions d'un amant jaloux? Il n'en fait pas ainsi au commun des hommes ; mais c'est que, s'il est jaloux des autres fidèles, il l'est beaucoup plus de ses épouses. Étant donc ainsi observée de près, pour vous garantir des effets d'une jalousie si délicate, il ne vous reste, ma Sœur, qu'une obéissance toujours ponctuelle et un entier abandonnement de vos volontés. C'est ce que je vous recommande en finissant ce discours ; et afin que vous compreniez combien cette obéissance vous est nécessaire, je vous dirai la raison pour laquelle elle vous défend de la jalousie de votre époux.

Ce qui excite Dieu à jalousie, c'est lorsque l'homme se veut faire Dieu, et entreprend de lui ressembler. Mais il ne s'offense pas de toute sorte de ressemblance. Car il nous a faits à son image, et il y a de ses attributs dans lesquels il n'est pas jaloux que nous tâchions de lui ressembler ; au contraire, il nous le commande. Par exemple, voyez sa miséricorde, combien riche, combien éclatante : il vous est ordonné de vous conformer à cet admirable modèle : *Estote misericordes*, [*sicut et Pater vester misericors est*] [4]. Ainsi, comme il est véritable, vous pouvez l'imiter dans sa vérité ; il est juste, vous pouvez le suivre dans sa justice ; il est saint, et encore que sa sainteté semble être entièrement incommunica-

1. Cant., VII, 1, 6.
2. Matth., VIII, 10.
3. Cant., II, 9. — Ms. : *Dilectus meus venit...*
4. Luc., VI, 36. — Dans les éditions, ce texte est suivi de sa traduction : *soyez miséricordieux comme l'est votre Père céleste.*

ble, il ne se fâche pas toutefois que vous osiez porter vos prétentions[1] jusqu'à l'honneur de lui ressembler dans ce merveilleux attribut ; lui-même vous y exhorte : *Sancti estote, quia ego sanctus sum*[2].

Quelle est donc cette ressemblance qui lui cause tant de jalousie? C'est lorsque nous lui voulons ressembler dans l'autorité souveraine, lorsque nous voulons l'imiter dans l'honneur de l'indépendance, et prendre pour loi notre volonté, comme lui-même n'a point d'autre loi[3] que sa volonté absolue. C'est là le point chatouilleux, c'est là l'endroit délicat ; c'est alors que sa jalousie repousse avec violence tous ceux qui veulent s'approcher ainsi de sa majesté souveraine. Par conséquent, si sa jalousie s'irrite seulement contre notre orgueil, qui ne voit que la soumission est l'unique moyen pour nous en défendre? Il est jaloux quand vous prenez pour loi votre volonté : pour empêcher les effets de sa jalousie, abandonnez votre volonté. Soyons des dieux, il nous est permis, par l'imitation de sa justice, de sa bonté, de sa sainteté, de sa miséricorde toujours bienfaisante. Quand il s'agira de puissance et d'autorité, tenons-nous dans les bornes d'une créature, et ne portons pas nos désirs à une ressemblance si dangereuse.

Mais si nous ne pouvons ressembler à Dieu dans cette souveraine indépendance, admirons, mes Sœurs, sa bonté suprême, qui a voulu nous ressembler dans la soumission. Jetez les yeux de la foi sur [p. 10] ce Dieu obéissant jusques à la mort, et à la mort de la croix[5]. A la vue d'un abaissement si profond, qui pourrait refuser de se soumettre? Vous vivez, ma Sœur, dans un monastère, où la sage abbesse qui vous gouverne[6] vous doit faire trouver la soumission non seulement fructueuse, mais encore douce et désirable. Mais, quand vous auriez à souffrir une autre conduite, de quelle

1. Var. : prétendre ; aspirer.

2. Levit., XI, 44. — Les éditeurs ont mis d'abord la traduction de ce verset : *Soyez saints, parce que je suis saint.* — Ms. : *quoniam ego...*

3. Var. : n'en connait point d'autres.

4. Souligné. Nous retrouverons ces idées dans le *sermon pour l'Annonciation*, 1661.

5. Philip., II, 8.

6. Aucune donnée historique ne nous autorise à proposer des noms propres pour ce *monastère*, et cette *sage abbesse*. Remarquons du moins que ces expressions excluent le Carmel, la Visitation, les Nouvelles-Catholiques, etc.

obéissance vous pourriez-vous plaindre, en voyant celle du Sauveur des âmes, et à la volonté de quels hommes l'a livré et abandonné son Père céleste? Ç'a été à la volonté de Judas, à celle de Pilate et des pontifes, à celle des soldats inhumains qui, ne gardant avec lui aucune mesure, ont fait de lui tout ce qu'ils ont voulu : *Fecerunt in eo quæcumque voluerunt*[1]. Après cet exemple de soumission, vous ne sauriez descendre assez bas ; et vous devez chérir les dernières places, qui, depuis l'abaissement du Dieu-Homme, sont devenues désormais les plus honorables.

1. Matth., XVII, 12. — Ms. : *Fecerunt ei.*

PANÉGYRIQUE DE SAINTE CATHERINE.

Prêché en 1660 ; repris en 1663.

Nous resterons dans l'impossibilité de distinguer avec certitude les deux rédactions de ce beau panégyrique, tant que nous n'en aurons pas retrouvé le manuscrit original. Deux points semblent résulter de quelques variantes données par Deforis : le remaniement destiné à un séminaire (on le rattache par conjecture aux *Entretiens* que fit Bossuet à Saint-Nicolas-du-Chardonnet en 1663) avait la forme de méditation; et, du moins par endroits, il n'était qu'esquissé. Mais, en rassemblant ces fragments, on n'obtient rien de suivi. Les remaniements que Deforis indique dans les notes avaient-ils été jetés sur les marges de l'ancien manuscrit ? Ou l'éditeur n'a-t-il renvoyé au bas des pages que ce qu'il n'a pu *incorporer* au discours ? Cette dernière hypothèse est malheureusement la plus vraisemblable. Certains développements, en effet, sont trop étendus pour avoir été écrits en surcharge ; et un passage auquel renvoyait le *Panégyrique du B. François de Sales* (en 1660) est aujourd'hui relégué dans les notes [1]. Dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, nous avons comparé un autre endroit, choisi dans le 1er point, avec une argumentation analogue qui se lit dans le Carême de 1660 (2e dimanche), et nous avons cru pouvoir en conclure que le Panégyrique était postérieur. D'un autre côté, il faut le placer avant le *Panégyrique du B. François de Sales*, qui y renvoie et qui est du 28 décembre 1660 [2].

La légende de sainte Catherine, à laquelle Bossuet fait allusion en plusieurs endroits de son panégyrique, a malheureusement été défigurée à tel point qu'on ne saurait y démêler le vrai du faux. C'est sans doute pour cette raison que l'orateur se garde d'alléguer aucun autre nom propre que celui de la sainte. Les légendaires appellent Maxence le tyran qui l'envoya au supplice. Jamais ce triste personnage n'exerça son pouvoir à

1. Nous maintiendrons dans les notes toutes les doubles rédactions indiquées par Deforis ; et nous indiquerons par un astérisque celles qui nous paraîtront appartenir au recensement de 1663. Seule, la nouvelle péroraison, qui forme un morceau détaché et peut se lire à part, sera réservée pour représenter, à sa place chronologique, le second discours. Pour le surplus, nous renverrons alors à la présente rédaction. Le second recensement, qui se fit trois ans plus tard, aura place dans le quatrième volume.

2. M. Lachat proposait pour ce discours la date de 1661. Cet éditeur n'en plaçait pas moins en 1659 un sermon pour la Quinquagésime *(Ipsi nihil...)* qui renvoie à notre panégyrique. Ce n'était qu'une inconséquence parmi tant d'autres : et on n'en saurait faire une objection, car en réalité, ce sermon de la Quinquagésime (1er des éditions) n'a pas été composé avant 1667.

Alexandrie. Peut-être l'a-t-on confondu avec Maximin. Le passage de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe (lib. VIII, cap. XIV), qu'Assemani considérait comme la source probable du récit amplifié par l'imagination populaire, mentionne bien une chrétienne d'Alexandrie, noble, riche, savante, que Maximin ne put décider ni par sollicitations ni par menaces à sacrifier sa foi et sa chasteté; mais il n'est pas question d'autres supplices que de l'exil et de la confiscation des biens. D'ailleurs, cette chrétienne, qu'Eusèbe ne nomme point, Rufin, son traducteur, l'appelle Dorothée. Catherine (Hécatherine, ou Aicatherine, selon d'autres transcriptions) serait-il un surnom glorieux signifiant *la vierge pure, toujours pure*? Quelque solution que les Bollandistes donnent un jour à ces questions, et ils ne paraissent guère en espérer de satisfaisante, la valeur de notre discours n'en subsistera pas moins : elle est tout entière dans une solide et chrétienne doctrine sur l'usage que, dans l'Église de Jésus-Christ, on doit faire de la science en général, et principalement de la science sacrée.

Dedit illi scientiam sanctorum.
Il lui a donné la science des saints.
(Sap., x, 10.)

Encore que l'ennemi de notre salut ne se désiste jamais de la folle et téméraire entreprise de renverser l'Église de Dieu, toutefois nous voyons par les Écritures qu'il n'agit pas toujours par la force ouverte. Souvent il paraît en tyran, il persécute les fidèles ; mais souvent, dit saint Augustin [1], il fait le docteur, et il se mêle de les enseigner : de sorte qu'il ne suffit pas que Dieu ait opposé à ses violences la victorieuse armée des martyrs, dont le courage invincible a épuisé la cruauté [2] de tous les supplices, mais il est également nécessaire qu'il éclaire aussi des docteurs, pour combattre les dangereuses maximes par lesquelles son ennemi tâche de corrompre la simplicité de la foi et de détruire la vérité de son Évangile.

C'est un grand miracle, Messieurs, qu'une fille de dix-huit ans ait osé marcher sous les étendards de cette armée [3] laborieuse et entreprenante, dont la discipline est si dure qu'elle ne doit l'emporter sur ses ennemis qu'en les lassant par sa patience. Mais je ne crains point

1. *Enarr. in Ps.* XXXIX, n. 1.
2. Var. : dont la patience invincible a soutenu l'effort...
3. Var. : ait osé écrire son nom dans cette armée...

d'assurer que c'est quelque chose encore de plus admirable qu'elle tienne rang parmi les docteurs, et que, Dieu unissant en elle, si je puis parler de la sorte, toute la force de son Saint-Esprit, elle ait été aussi éclairée pour annoncer la vérité, qu'elle a paru déterminée à mourir pour elle. Un tel prodige, Messieurs, n'est pas proposé en vain à l'Église ; et nous en tirerons de grandes lumières pour la conduite de notre vie, si Dieu, fléchi par la sainte Vierge, dont nous implorons le secours, daigne diriger nos pensées et bénir nos intentions. Disons donc avant toutes choses : *Ave*...

Je n'ignore pas, Chrétiens, que la science ne soit un présent du ciel, et qu'elle n'apporte au monde de grands avantages : je sais qu'elle est la lumière de l'entendement, la guide de la volonté, la nourrice de la vertu, l'âme de la vérité, la compagne de la sagesse, la mère des bons conseils, en un mot, l'âme de l'esprit, et la maîtresse [1] de la vie humaine. Mais, comme il est naturel à l'homme de corrompre les meilleures choses, cette science, qui a mérité de si grands éloges, se gâte le plus souvent en nos mains par l'usage que nous en faisons. C'est elle qui s'est élevée contre la science de Dieu ; c'est elle, qui, promettant de nous éclaircir, nous aveugle plutôt par l'orgueil ; c'est elle qui nous fait adorer nos propres pensées sous le nom auguste de la vérité ; qui, sous prétexte de nourrir l'esprit, étouffe les bonnes affections, et enfin qui fait succéder à la recherche du bien véritable une curiosité vague et infinie, source inépuisable [2] d'erreurs et d'égarements très pernicieux.

Mais je n'aurais jamais fait, Messieurs, si je voulais raconter les maux que fait naître l'amour des sciences, et vous dire tous les périls dans lesquels il engage les enfants d'Adam, qu'un aveugle désir de savoir a rendus, avec sa race justement maudite, le jouet de la vanité aussi bien que le théâtre de la misère. Un docteur inspiré de Dieu, et qui a puisé sa science dans l'oraison, en réduit tous les abus à trois chefs. Trois

1. Var. : l'arbitre. — Peut-être a-t-on introduit quelque redite dans cette énumération.

2. Var. : féconde, éternelle.

sortes d'hommes, dit saint Bernard[1], recherchent la science désordonnément. « Il y en a qui veulent savoir, mais seulement pour savoir ; et c'est une mauvaise curiosité : *Quidam scire volunt ut sciant, et turpis curiositas est*. Il y en a qui veulent savoir, mais qui se proposent pour but de leurs grandes et vastes connaissances, de se faire connaître eux-mêmes et de se rendre célèbres ; et c'est une vanité dangereuse : *Quidam scire volunt ut sciantur ipsi, et turpis vanitas est*. Enfin il y en a qui veulent savoir, mais qui ne désirent avoir de science que pour en faire trafic[2] et pour amasser des richesses ; et c'est une honteuse avarice : *Quidam scire volunt ut scientiam suam vendant, et turpis quæstus est*. » Il y en a donc, comme vous voyez, à qui la science ne sert que d'un vain spectacle ; d'autres à qui elle sert pour la montre et pour l'appareil ; d'autres à qui elle ne sert que pour le trafic, si je puis parler de la sorte. Tous trois corrompent la science, tous trois sont corrompus par la science. La science étant regardée en[3] ces trois manières, qu'est-ce autre chose, mes Frères, « qu'une très mauvaise occupation qui travaille les enfants des hommes, comme parle l'Ecclésiaste : *Hanc occupationem pessimam dedit Deus filiis hominum, ut occuparentur in ea*[4] ? »

Curieux, qui vous repaissez d'une spéculation[5] stérile et oisive, sachez que cette vive lumière qui vous charme dans la science, ne lui est pas donnée seulement pour réjouir votre vue, mais pour conduire vos pas et régler vos volontés. Esprits vains, qui faites trophée de votre doctrine[6] avec tant de pompe pour attirer des louanges, sachez que ce talent glorieux ne vous a pas été confié[7] pour vous faire valoir vous-mêmes, mais pour

1. *In Cant.*, Serm. XXXVI, n. 3.
2. Var. : qui veulent savoir, pour vendre chèrement leur science, et ménager leurs intérêts. — Cette variante donnée par Deforis pourrait bien être le vrai texte de 1660. Autrement, Bossuet s'excuserait-il, quelques lignes plus bas, de la locution : « elle ne sert que pour le trafic ? »
3. Var. : considérée de...
4. Eccles., I, 13. — Édit. : *Pessimam hanc occupationem*...
5. Var. : contemplation.
6. Var. : et diriger tous vos mouvements. Vous qui étalez votre doctrine...
7. Var. : ne vous est pas donné de la main de Dieu pour...

faire triompher la vérité [1]. Ames lâches et intéressées, qui n'employez la science que pour gagner les biens de la terre, méditez sérieusement qu'un trésor si divin [2] n'est pas fait pour cet indigne trafic, et que, s'il entre dans le commerce, c'est d'une manière plus haute et pour une fin plus sublime, c'est-à-dire pour négocier le salut des âmes. C'est ainsi que la glorieuse sainte Catherine, que nous honorons, a usé de ce don du Ciel [3]. Elle a contemplé au dedans la lumière de la science, non pour contenter son esprit, mais pour diriger ses affections ; elle l'a répandue au dehors, au milieu des philosophes et des grands du monde, non pour établir sa réputation, mais pour faire triompher l'Évangile [4] ; enfin elle l'a fait profiter et l'a mise dans le commerce, non pour acquérir des biens temporels, mais pour gagner des âmes à Jésus-Christ. C'est par où je me propose de vous faire entendre qu'elle possède la science des saints, et c'est tout le sujet de ce discours [5].

Premier Point.

Je ne suis pas fort surpris que les sciences profanes soient considérées comme un divertissement de l'esprit: elles ont si peu de solidité, que l'on peut, sans grande injure, n'en faire qu'un jeu. Mais [6] que l'on regarde Jésus-Christ comme un sujet de recherches curieuses, et que tant d'hommes se persuadent d'être bien savants dans les mystères de son royaume, quand ils ont trouvé dans son Évangile de quoi exercer leur esprit par des questions délicates, ou de quoi l'amuser [7] par des méditations agréables, c'est ce qui ne se peut souffrir à des chrétiens. Parce que Jésus-Christ est une lumière, ils s'imaginent peut-être qu'il suffit de la contempler [8] et

1. Var. : pour faire régner sa vérité.
2. Var. : ce céleste trésor.
3. Var. : a mis la science en usage.
4. Var. : pour donner la victoire à la vérité.
5. Var. : * Ce sont trois effets admirables de la science des saints en sa personne : et comme cette maison se propose de s'y avancer, ce seront les trois points de cette méditation [1663].
6. Var. : * Le bien est ce qui nous rend meilleurs, comme les richesses ce qui nous rend riches. La science ne nous rend pas meilleurs, quand elle n'est que pour satisfaire la curiosité. Qu'on se serve ainsi des sciences humaines, mais... [1663].
7. Var. : le contenter.
8. Var. : * On peut regarder Jésus-Christ en deux manieres : ou

de se réjouir à sa vue ; mais ils devraient penser au contraire que cette lumière n'éclaire que ceux qui la suivent, et non simplement ceux qui la regardent. « Qui me suit, nous dit-il, et non qui me voit, ne marche point dans les ténèbres : *Qui sequitur me, non ambulat in tenebris*[1]. » Par où il nous fait entendre que qui le voit sans le suivre n'en marche pas moins dans la nuit et dans les ombres de la mort. Ainsi « celui qui se vante de le connaître, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, dit saint Jean, et la vérité n'est pas en lui : *Qui dicit se nosse eum et mandata ejus non custodit, mendax est, et in hoc veritas non est*[2]. » Pourquoi ne connaît-il point Jésus-Christ ? Parce qu'il ne le connaît point tel qu'il est : je veux dire qu'il le connaît comme la vérité, mais il ne le connaît pas comme la voie ; et Jésus-Christ, comme vous savez, est l'un et l'autre : « Je suis, dit-il, la voie et la vérité : *Ego sum via et veritas*[3] » ; vérité qui doit être méditée par une sérieuse contemplation, mais voie où il faut entrer par de pieuses pratiques[4].

C'est donc une maxime infaillible, que la science du christianisme tend à la pratique et [à] l'action, et qu'elle n'illumine la connaissance que pour échauffer les affections[5]. Mais nous l'entendrons beaucoup mieux, si nous réduisons les choses au premier principe et à la source de cette science. Cette source, ce premier principe de la science des saints, c'est la foi, de laquelle il nous importe aujourd'hui de bien entendre la nature, afin de connaître aussi son usage et celui de toutes les connaissances qui en dépendent.

comme un sujet de spéculation, ou comme une règle de vie. Des premiers il est écrit : *Qui dicit se nosse Deum, et mandata ejus non custodit, mendax est* (I Joan., II, 4). Ceux qui le connaissent de la sorte, il ne les connaît pas : *Nescio vos* (Matth., XXV, 12). C'est pourquoi, pour le bien connaître, il faut l'embrasser comme règle : et de là vient qu'en nous disant qu'il est la vérité, il dit premièrement qu'il est la voie [1663].

1. Joan., VIII, 12.

2. I Joan., II, 4. — Édit. : *nosse Deum*.

3. Joan., XIV, 6.

4. Voir p. 573, un long développement placé en note par Deforis.

5. Édit. : qu'elle n'illumine que pour échauffer la connaissance, que pour exciter les affections. — Sans doute *pour échauffer* était une surcharge dont on n'aura pas saisi la vraie place. Elle était destinée, pensons-nous, à remplacer *pour exciter*, qui devenait une *variante*.

Pour cela, nous remarquerons que, toute la vie chrétienne nous étant représentée dans les Écritures comme un édifice spirituel, ces mêmes Écritures nous disent aussi que la foi en est le fondement. Saint Pierre ne paraît dans l'Évangile comme le fondement de l'Église qu'à cause qu'en reconnaissant Jésus-Christ, il a posé la première pierre et établi le fondement de la foi. L'Apôtre enseigne aux Colossiens que « nous sommes fondés sur la foi, et que c'est la fermeté de ce fondement qui nous rend immobiles et inébranlables dans l'espérance de l'Évangile : *In fide fundati, et stabiles, et immobiles a spe Evangelii*[1]. » Et ensuite le même saint Paul définit la foi *l'appui et le fondement des choses qu'il faut espérer*[2]. C'est pourquoi le saint concile de Trente, suivant les traces de cette doctrine, nous décrit aussi la foi en ces termes : « *Humanæ salutis initium, fundamentum et radix totius justificationis*[3] : Le commencement du salut de l'homme, la racine et le fondement de toute la justice chrétienne. »

Cette qualité de fondement, attribuée à la foi[4] par le Saint-Esprit, met, ce me semble, dans un grand jour[5] la vérité que j'annonce ; et il est maintenant bien aisé d'entendre que la foi n'est pas destinée pour attirer des regards curieux, mais pour fonder une conduite constante et réglée. Car qui ne sait, Chrétiens, qu'on ne cherche pas la curiosité dans le fondement que l'on cache en terre, mais la solidité et la consistance? Ainsi la foi chrétienne n'est pas un spectacle pour les yeux, mais un appui pour les mœurs. Ce fondement est mis dans l'obscurité ; mais ce fondement est établi avec certitude. Telle est la nature de la foi, laquelle, comme vous voyez, ne pouvant avoir l'évidence qui satisfait la curiosité, mais seulement la fermeté et la certitude capable de soutenir la conduite, il est aisé de comprendre qu'elle déploie toute sa vertu à nous appliquer à l'action, et non à nous arrêter à la connaissance.

Sainte Catherine, Messieurs, surmontant par la grandeur de son génie la faiblesse ordinaire de son sexe,

1. Coloss., I. 23.
2. Hebr., XI, 1.
3. Sess. VI, cap. VIII.
4. Voir t. II, p. 611.
5. Var. : apporte une grande lumière à...

avait appris dès sa tendre enfance toutes les sciences curieuses qui peuvent ou égayer, ou polir, ou enfin illuminer un esprit bien fait. Mais le maître qui l'enseignait au dedans avait rempli son esprit de connaissances bien plus pénétrantes. Aussi le chaste amour qu'elle avait pour elles l'avait tellement touchée que, méprisant tout le reste, elle rappelait de toutes parts ses autres pensées pour les réduire à la foi, pour les appuyer sur ce fondement, pour ensuite les appliquer de toute sa force aux saintes et bienheureuses pratiques de la piété chrétienne.

Si je ne me trompe, Messieurs, souvent elle méditait ce raisonnement ; et je ne me trompe pas, car quiconque est rempli de l'esprit de Dieu, s'il ne le fait pas dans la même forme que j'ai dessein de le proposer, il ne laisse pas toutefois d'être persuadé de son efficace. Voici donc le raisonnement de la sainte que nous honorons, ou plutôt le raisonnement du vrai chrétien, que chacun de nous doit faire en soi-même : J'ai cru à la parole du Fils de Dieu ; j'ai reçu la doctrine de son Évangile ; j'ai posé par ce moyen un bon fondement, fondement assuré et inébranlable, contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront pas : c'est le fondement de la foi, capable de soutenir immuablement la conduite de la vie présente et l'espérance de la vie future. Mais qui dit fondement, dit le commencement de quelque édifice ; et qui dit fondement, dit le soutien de quelque chose. Que si la foi n'est encore qu'un commencement, il faut donc achever l'ouvrage ; et si la foi doit être un soutien, c'est une nécessité de bâtir dessus. Notre sainte voit si clairement dans une lumière céleste cette conséquence importante, qu'elle n'a point de repos jusqu'à ce qu'elle ait bâti sur la foi, et réduit sa connaissance en pratique. Mais un commencement aussi beau qu'est celui de la foi en Notre-Seigneur demande, pour y répondre, un bâtiment magnifique ; et un soutien aussi ferme, aussi solide, attend quelque structure hardie et quelque miracle d'architecture, si je puis parler de la sorte. Remplie de cette pensée, elle ne médite plus rien qui soit ordinaire ; elle n'a plus dans l'esprit que des choses qui surpassent toute la nature, le martyre, la virginité : celui-là, capable de nous faire vaincre toute la fureur des démons, de

nous élever au-dessus de la violence des hommes ; celle-ci, donnée pour nous égaler à la pureté des esprits célestes.

Et plût à Dieu, Chrétiens, que nous eussions aujourd'hui compris, à l'exemple de cette sainte, que, quelque grande que soit la foi, quelque lumineuse que soit la science qui est appuyée sur ces principes, tout cela n'est encore qu'un commencement de l'œuvre qui se prépare ! Peut-être que nous rougirions de nous arrêter dès le premier pas, et que nous craindrions de nous attirer ce reproche de l'Évangile : « *Hic homo cœpit ædificare*[1] : voilà cet homme inconsidéré, » ce fol, cet insensé, qui fait un grand amas de matériaux, et qui, ayant posé tous les fondements d'un édifice superbe et royal, tout d'un coup a quitté l'ouvrage, et laissé tous ses desseins imparfaits. Quelle légèreté, ou quelle imprudence !

Mais pensons à nous, Chrétiens : c'est nous-mêmes qui sommes cet homme insensé. Nous avons commencé un grand bâtiment, nous avons déjà établi la foi, qui en est le fondement immuable, « qui rend présentes les choses qu'on espère : *Sperandarum substantia rerum* », dit l'Apôtre[2]. Pour poser ce fondement de la foi, quel effort a-t-il fallu faire ? Le fond destiné[3] pour le bâtiment était plus mouvant que le sable : car est-il rien de moins fixe que l'esprit humain, toujours variable en ses pensées, vague en ses désirs, chancelant dans ses résolutions ? Il a fallu l'affermir : que de miracles, que de souffrances, que de prophéties, que d'enseignements, que d'inspirations, que de grâces ont été nécessaires pour servir d'appui ! Il y avait, d'un côté, des hauteurs superbes qui s'élevaient contre Dieu, l'opiniâtreté et la présomption : il a fallu les abattre et les aplanir ; de l'autre, des précipices affreux, l'erreur, l'ignorance, l'irrésolution qui menaçaient de ruine : il a fallu les combler. Enfin, que n'a-t-il pas fallu entreprendre, pour poser ce fondement de la foi ? Et après de si grands efforts et tant de préparatifs extraordinaires, on abandonne toute l'entreprise, et on met des fondements sur lesquels on ne bâtit rien ; peut-on voir une pareille folie ? Insensés,

1. Luc., XIV, 30.
2. Hebr., XI, 1.
3. Var. : La terre choisie.

ne voyons-nous pas que ce fondement attend l'édifice, que ce commencement de la foi demande sa perfection par la bonne vie, et que ces murailles à demi élevées, qui se ruinent parce qu'on néglige de les achever, rendent hautement témoignage contre notre folle et téméraire conduite? *Hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare.*

Mais poussons encore plus loin, et, par le même principe, insistons toujours[1] : Quelles choses devons-nous bâtir sur ce fondement de la foi? Quelles autres choses? Messieurs, il est bien aisé de l'entendre : des choses proportionnées au fondement même, des œuvres dignes de la foi que nous professons. Car un architecte avisé, qui conduit son entreprise avec art[2], proportionne de telle sorte le fondement avec l'édifice, qu'on mesure et qu'on découvre déjà l'étendue, l'ordre, les hauteurs de tout le palais, en voyant la profondeur, les alignements, la solidité des fondations. Ne doutez pas qu'il n'en soit de même, Messieurs, de l'édifice dont nous parlons, qui est la vie chrétienne et spirituelle. Que cet édifice est bien entendu! Que l'architecte est habile, qui en a posé le fondement! Mais, de peur que vous en doutiez, écoutez l'apôtre saint Paul : « J'ai, dit-il, établi le fondement, ainsi qu'un sage architecte : *Ut sapiens architectus, fundamentum posui*[3]. » Mais peut-être s'est-il trompé? A Dieu ne plaise, Messieurs! Car il n'agit pas, dit-il, de lui-même : « il agit selon la grâce qui lui est donnée; il bâtit suivant les lumières qu'il a reçues : *Secundum gratiam quæ data est mihi.* » Il a donc gardé toutes les mesures; et il ne pouvait se tromper, parce qu'il ne faisait que suivre le plan qui lui avait été envoyé d'en haut : *Secundum gratiam quæ data est mihi.* Que s'il a conduit toute l'entreprise suivant les instructions et les règles d'une architecture céleste, qui doute qu'il n'ait gardé toutes les mesures, et ainsi, que le bâtiment et l'ordre de l'édifice ne doivent répondre au fondement qu'a posé ce sage entrepreneur?

1. Édit. : disons, insistons toujours. — L'une de ces deux expressions était une variante.

2. Var. : régulièrement.

3. I Cor., III, 10.

C'est pour cela, Chrétiens, qu'il n'y a rien de plus grand, ni de plus magnifique que cet édifice, parce qu'il n'y a rien de plus précieux, ni de plus solide que ce fondement. Car dites-nous, ô grand Paul, quel fondement avez-vous posé? N'entendez-vous pas sa réponse? « On ne peut point, dit-il, poser d'autre fondement, sinon celui que j'ai mis, qui est Jésus-Christ : *Fundamentum aliud nemo potest ponere præter id quod positum est, quod est Christus Jesus* [1].» O ! le merveilleux fondement, qui est établi en nous par la foi ! Et que saint Paul a raison de nous avertir de « prendre garde avec soin à ce que nous aurons à bâtir dessus ! *Unusquisque videat quomodo superædificet* [2]. » Certainement, Chrétiens, sur un fondement si divin, il ne faut rien élever qui ne soit auguste : si bien que toute la science des saints consiste à connaître ce fondement, et toute la pratique de la sainteté à savoir ériger dessus des choses qui lui conviennent, des œuvres qui sentent son esprit, des mœurs tirées sur ses exemples, une vie toute formée sur sa doctrine [3].

Ainsi sainte Catherine ayant établi ce fondement, plus elle en connaissait la dignité par la science des saints, plus elle s'étudiait à bâtir dessus un édifice proportionné ; et il est aisé de l'entendre. Un Dieu s'est humilié et anéanti : voilà, Messieurs, le fondement. Qu'est-ce que notre sainte a bâti dessus? Un mépris de son rang et de sa noblesse [4], pour se couvrir tout entière des opprobres de Jésus-Christ et de la glorieuse infamie de son Évangile. Un Dieu est né d'une vierge : voilà le fondement du christianisme [5] ; et Catherine érige dessus, quoi? l'amour immortel et incorruptible de la pu-

1. I Cor., III, 11.

2. *Ibid.*, 10.

3. Édit. : sur ses préceptes, sur sa doctrine. — Encore un mélange du texte et des variantes. On pourra faire le triage avec plus de bonheur que nous : mais il faut le faire. (*Préceptes* était le mot employé en 1660, au IIe dimanche de Carême : nous supposons qu'il est venu le premier sous la plume.)

4. Var. : un dédain généreux des grandeurs du monde.

5. Var. : Jésus-Christ, fils d'une Vierge : *Fundamentum posui :* amour de la virginité : *Alius autem superædificat.* Jésus-Christ a rendu un fidèle témoignage devant Ponce-Pilate : *Fundamentum posui :* sainte Catherine va trouver le tyran : *Alius autem superædificat.* Ainsi nous devons bâtir sur notre foi, de peur qu'on ne dise : *Hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare.* [1663.]

reté virginale. Un Dieu a comparu, dit le saint Apôtre [1], devant le tribunal de Ponce Pilate pour y rendre un témoignage fidèle : voilà le fondement de la foi ; et je vois sainte Catherine, qui, pour bâtir sur ce fondement, marche au trône des empereurs, pour y rendre un témoignage semblable, et y soutient invinciblement la vérité de l'Évangile. Si Jésus est étendu sur la croix, Catherine se présente aussi pour être étendue sur une roue ; si Jésus donne tout son sang, Catherine lui rend tout le sien ; et enfin, en toute manière, il n'y a rien de plus convenable que ce fondement et cet édifice.

Chrétiens, il est véritable : le même fondement est posé en nous par la grâce du saint baptême et par la profession du christianisme. Mais que l'édifice est différent, que le reste de la structure est dissemblable ! Est-ce vous, ô divin Jésus, qui êtes le fondement de notre foi ? Pourquoi donc ce mélange indigne de nos désirs criminels avec ce divin fondement ? O foi et science des chrétiens ! ô vie et pratique des chrétiens ! est-il rien de plus opposé, ni de plus discordant que vous êtes ? Voyez la bizarrerie. Un fondement d'or et de pierres précieuses ; un bâtiment de bois et de paille. Je parle avec l'Apôtre [2], qui nous représente par là les péchés, matière vraiment combustible et propre à exciter et entretenir le feu de la vengeance divine. O foi, que vous êtes pure ! ô vie, que vous êtes corrompue ! Quels yeux ne seraient pas choqués d'une si honteuse inégalité, si on la regardait avec attention ? et faut-il autre chose que la sainteté de ce fondement pour convaincre l'extravagance criminelle de ceux qui ont élevé cet édifice ?

Éveillons-nous donc, Chrétiens ; et que ce mélange prodigieux de Jésus-Christ et du monde, commençant à offenser notre vue, nous presse à nous accorder avec nos propres connaissances. Car comment nous pouvons-nous supporter nous-mêmes, en croyant de si grands mystères et les déshonorant tout ensemble par un mépris si outrageux ? Ne porterons-nous donc le nom de chrétiens que pour déshonorer Jésus-Christ : *Dicuntur christiani ad contumeliam Christi* [3] ? Quelle crainte

1. I Tim., VI, 13.
2. I Cor., III, 12.
3. Salv., *De Gubernat. Dei*, lib. VIII, n. 2.

vous peut empêcher de bâtir sur ces fondements? Ce qu'on vous prêche est grand, je le sais: se haïr soi-même, dompter ses passions, se contraindre, se mortifier, vaincre ses plaisirs, mépriser non seulement ses biens, mais sa vie pour la gloire de Jésus-Christ; j'avoue que l'entreprise est hardie. Mais voyez aussi, Chrétiens, combien ce fondement est inébranlable. Quoi! vous n'appuyez dessus qu'en tremblant, comme s'il était douteux et mal affermi! vous marchez dessus d'un pas incertain, vous n'osez y mettre qu'un pied, et tenez l'autre posé sur la terre, comme si elle était plus ferme! Et pourquoi chancelez-vous si longtemps entre Jésus-Christ et le monde? Que vous sert de connaître les vérités saintes, si vous n'allez point après la lumière qu'elles allument devant vos yeux?

O Jésus, ô divin Jésus, nous allons changer aujourd'hui par votre grâce une conduite si déréglée; nous ne voulons plus de lumières que pour les réduire en pratique. Nous ne désirons de croître en science que pour nous affermir dans la piété : nous ferons céder au désir de faire la curiosité de connaître, et nous fortifierons notre volonté par la modération [1] de notre esprit. Ainsi, ayant appris saintement à profiter au dedans de notre science, nous pourrons la produire ensuite dans le même esprit que notre sainte, pour glorifier la vérité par un témoignage fidèle : c'est ma seconde partie.

Second Point.

La vérité est un bien commun : quiconque la possède, la doit à ses frères, selon les occasions que Dieu lui présente; et « quiconque se veut rendre propre [2] ce bien public de la nature raisonnable, mérite bien de le perdre et d'être réduit, dit saint Augustin, « à ce qui est véritablement le propre de l'esprit de l'homme, c'est-à-dire le mensonge et l'erreur : *Quisquis suum vult esse quod omnium est, a communi propellitur ad sua, id est, a veritate ad mendacium* [3]. »

1. *C'est-à-dire:* en modérant, en dirigeant notre esprit. Latinisme.
2. Var. : se veut rendre particulier ce bien universel du genre humain.
3. *Confess.*, lib. XII, cap. XXV.

Par ce principe, Messieurs, celui que Dieu a honoré [1] du don de science est obligé d'éclairer les autres. Mais comme, en faisant connaître la vérité, il se fait paraître lui-même, et que ceux qui sont instruits par son entremise lui rendent ordinairement des louanges, comme une juste reconnaissance d'un si grand bienfait, il est à craindre qu'il ne se corrompe par les marques de la faveur publique, et qu'il ne perde sa récompense par [2] un désir empressé de la recevoir [3].

Que si les têtes les plus fortes sont souvent émues d'un encens si délicat [4] et si pénétrant, combien plus celle d'une jeune fille, en qui l'opinion de science est d'autant plus applaudie qu'elle est plus extraordinaire en son sexe ! C'est ici le miracle de la main de Dieu dans la sainte que nous honorons ; et quoique ce soit un grand prodige de voir Catherine savante, c'est encore quelque chose de plus surprenant de voir Catherine modeste, et ne se servir de cette science que pour faire régner Jésus-Christ.

Les dames modestes et chrétiennes voudront bien entendre en ce lieu les vérités de leur sexe. Leur plus grand malheur, Chrétiens, c'est qu'ordinairement le désir de plaire est leur passion dominante [5] ; et comme, pour le malheur des hommes, elles n'y réussissent que trop facilement, il ne faut pas s'étonner si leur vanité est souvent extrême, étant nourrie et fortifiée par une complaisance

1. Var. : a rempli.

2. Var. : en la voulant trop tôt recevoir.

3. *Autre esquisse* (apparemment de 1663) : « Il n'est pas permis de tenir la vérité cachée : *elle ne craint rien que d'être cachée*, dit un ancien (Tertull., *Advers. Valent.*, n. 3) : et saint Augustin : *Terribiliter admonens nos ut nolimus eam habere privatam*. C'est un bien public. Mais, en la manifestant, il faut craindre la vaine gloire. Pour l'empêcher, belle distinction que fait la théologie : *Gratia gratum faciens : gratia gratis data* : celle-là, pour nous : celles-ci, toutes pour les autres. Sur cette distinction, raisonner ainsi : Ces premières grâces, par exemple la charité, nous sont données pour nous-mêmes et l'ornement intérieur de nos âmes ; et néanmoins il n'est pas permis d'en tirer de la gloire, parce qu'encore qu'elles soient données pour nous, elles ne viennent pas de nous : *Si accepisti, quid gloriaris ?* (I Cor., IV, 7). De la seconde espece il est bien moins permis de se glorifier : elle a cela de commun avec la premiere qu'elle ne vient point de nous, et cela de particulier, qu'elle n'est pas pour nous. Vous faites un double vol : vous l'ôtez à celui dont elle vient, cela lui est commun avec la premiere : mais voici un redoublement de mal : c'est que vous la ravissez à celui pour qui elle est donnée. »

4. Var. : si subtil.

5. Voir t. II, p. 603-604.

presque universelle. Qui ne voit avec quelle pompe elles étalent cette beauté qui ne fait que colorer la superficie? Que si elles se sentent dans l'esprit quelques avantages plus considérables, combien les voit-on empressées à les faire éclater dans leurs entretiens! et quel paraît leur triomphe, lorsqu'elles s'imaginent charmer tout le monde! C'est la raison principale pour laquelle, si je ne me trompe, on les exclut des sciences; parce que, quand elles pourraient les acquérir, elles auraient trop de peine à les porter : de sorte que, si on leur défend cette application, ce n'est pas tant, à mon avis, dans la crainte d'engager leur esprit à une entreprise trop haute, que dans celle d'exposer leur humilité à une épreuve trop dangereuse.

Pour guérir en elles cette maladie, l'Église leur propose sainte Catherine au milieu d'une assemblée de philosophes, également victorieuse de leurs flatteries et de leurs vaines subtilités, et se démêlant d'une même force des pièges qu'ils tendent à son esprit et des embûches qu'ils dressent à sa modestie : *A laqueo linguæ iniquæ, et a labiis operantium mendacium*[1]. C'est qu'elle sait, Chrétiens, que ce beau talent de science ne lui a pas été confié pour en tirer avantage, et, lors même que Dieu nous le donne, qu'il n'est pas à nous, pour deux raisons. Premièrement il n'est pas à nous, non plus que les autres dons de la grâce, parce qu'il nous est élargi d'en haut. Mais, outre cette raison générale, qui est que ce don ne vient pas en nous de nous-mêmes, il a ceci de particulier, qu'il ne nous est pas donné pour nous-mêmes. Car la théologie n'ignore pas, et je le dirai en passant, que la science n'est pas de ces grâces qui nous rendent plus agréables à la divine Majesté; mais de cette autre espèce de grâces qui sont communiquées pour le bien des autres, tel qu'est, comme chacun sait, le don des miracles. Comme donc nous ne sommes pas plus saints ni plus justes pour être éclairés par la science, je ne crains point de vous dire que ce n'est pas un avantage particulier : car c'est une espèce de trésor public, auquel ceux qui le possèdent peuvent bien prendre leur part pour leur instruction, comme les autres enfants de l'Église, mais

1. Eccli., LI, 3.

dont ils ne peuvent se donner la gloire, non plus que s'attribuer la propriété, sans une espèce de vol sacrilège. Car si l'on nous défend de nous glorifier de ce qui nous est donné pour nous-mêmes, combien moins le devons-nous faire de ce qui nous est donné pour toute l'Église[1] !

Ainsi la science chrétienne ne se doit jamais produire au dehors pour se faire admirer elle-même. Elle a un plus digne office, dont elle se doit tenir assez glorieuse: c'est de faire paraître Jésus-Christ. Et la raison en est évidente. Quand on présente[2] au miroir quelque beau visage, dites-le moi, Chrétiens, n'est-ce pas pour faire paraître, non la glace, mais le visage? et tout l'honneur du miroir, si je puis parler de la sorte, n'est que dans une fidèle représentation. La science du christianisme, qu'est-ce autre chose qu'un miroir fidèle et céleste, dans lequel Jésus-Christ se représente? Quand Jésus-Christ donne à ses fidèles la science de ses vérités, que fait-il autre chose en eux, sinon de poser dans leur esprit un miroir céleste de ses propres perfections? Ne vous persuadez pas, ô vous qui êtes ornés de cette science, que vous deviez la faire paraître avec soin, mais seulement Jésus-Christ, dont elle montre au naturel les perfections. C'est pourquoi, dit le saint Apôtre, nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais Jésus-Christ, notre Seigneur ; nous ne montrons le miroir que pour faire voir le visage ; nous ne produisons la science que pour faire connaître Jésus-Christ. Il est vrai qu'il a plu à Dieu de répandre sur nous ses lumières. « Le même Dieu qui a commandé que la lumière sortît des ténèbres, a fait luire sa clarté dans nos cœurs : *Qui dixit de tenebris lucem splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris*[3]. » Mais ce n'est pas pour nous donner un vain éclat, à nous qui n'étions que ténèbres ; c'est qu'il a voulu imprimer dans la science qu'il nous a donnée, comme dans une glace unie, l'image de son Fils, notre Sauveur, « afin

1. Var. : pour les autres. — Édit.: pour les autres, pour toute l'Église.

2. *Autre rédaction :* * Il se faut considérer comme un canal, ou comme un miroir. Si le miroir reluit, ce n'est que d'une lumière empruntée, qui ne vient pas de lui, mais du soleil ; et qui n'est pas destinée pour lui, mais afin de rejaillir sur les autres par son moyen. Ainsi les docteurs sont des miroirs, *ad illuminationem scientiæ claritatis Dei in facie Christi Jesu* (II Cor., IV, 6).

3. II Cor., 6. — Édit. : *lumen splendescere.*

que tout le monde admirât sa face, et fût ravi de ses beautés immortelles : *Ipse illuxit in cordibus nostris, ad illuminationem scientiæ claritatis Dei in facie Christi Jesu*[1]. »

Catherine, voyant reluire en son âme l'image de la vérité dans celle de Jésus-Christ, la trouve si belle et si accomplie, qu'elle veut l'exposer dans le plus grand jour. Elle n'emploie sa science que pour faire connaître la vérité ; mais, afin qu'elle paraisse comme triomphante, elle met à ses pieds la Philosophie, qui est son ennemie capitale. Pour confondre la Philosophie, elle s'était instruite de tous ses détours ; et afin d'assurer le triomphe de la vérité sur cette rivale, elle fait deux choses admirables : elle la désarme et la dépouille[2]. Elle la désarme, comment? Elle détruit les erreurs qu'elle a établies ; c'est ainsi qu'elle la désarme. Elle la dépouille, en quelle manière? Elle lui ôte les vérités qu'elle a usurpées ; c'est ainsi qu'elle la dépouille. Voici, Messieurs, un beau combat, et qui mérite vos attentions.

Encore que les philosophes soient les protecteurs de l'erreur, toutefois ils ont découvert quelques rayons de la vérité. « Quelquefois, dit Tertullien, ils ont frappé à sa porte : *Veritatis fores pulsant*[3]. » S'ils ne sont pas entrés dans son sanctuaire, s'ils n'ont pas eu le bonheur de la voir et de l'adorer dans son temple, ils se sont quelquefois présentés à ses portiques[4], et lui ont rendu de loin quelque hommage. Soit que, dans ce grand débris des connaissances humaines, Dieu en ait voulu conserver quelque petit reste, comme des vestiges de notre première institution ; soit[5], comme dit Tertullien, que « cette longue et terrible tempête d'opinions et d'erreurs les ait quelquefois jetés au port par aventure et par un heureux égarement : *Nonnunquam et in procella, confusis vestigiis cæli et freti, aliquis portus offenditur, prospero errore*[6] » ; soit que la providence divine ait voulu faire éclater sur eux quelque rayon de lumière pour la conviction de leurs erreurs, il est assuré, Chré-

1. II Cor., IV, 6.
2. Voir t. II, p. 608.
3. *De Testim. anim.*, n. 1.
4. Var. : ils ont paru à l'entrée.
5. Var. : « soit que, par une heureuse rencontre, cette grande tempête d'opinions les ait comme par hasard conduits au port, *cæca felicitate*.
6. *De Anima*, n. 2.

tiens, qu'au milieu de tant de ténèbres, ils ont entrevu quelque jour et reconnu confusément quelques vérités. Mais le grand Paul leur reproche [1] qu'ils les ont injustement détenues captives [2] ; et en voici la raison. C'est qu'ils voyaient le principe, et ils ne voulaient pas ouvrir les yeux pour en reconnaître les conséquences nécessaires. Par exemple, l'ordre visible du monde leur découvrait manifestement les invisibles perfections de son créateur ; et quoique la suite de cette doctrine fût de lui rendre l'hommage qu'une telle majesté exige de nous, ils refusaient de servir celui qu'ils reconnaissaient pour leur souverain. Ainsi la vérité gémissait captive sous une telle contrainte, et souffrait violence en eux, parce qu'elle n'agissait pas dans toute sa force : de sorte qu'il la fallait délivrer du pouvoir [3] de ces violents usurpateurs, et la remettre, comme une vierge honnête et pudique, entre les mains du christianisme, qui seul la conserve dans sa pureté.

C'est ce que fait aujourd'hui sainte Catherine. Elle fait paraître [4] Jésus-Christ avec tant d'éclat que les erreurs que soutenait la Philosophie sont dissipées par sa présence ; et les vérités qu'elle avait enlevées violemment viennent se rendre à lui comme à leur maître, ou plutôt se réunir en lui comme dans leur centre : ainsi la Philosophie est forcée de rendre les armes. Mais, quoiqu'elle soit vaincue et persuadée, elle a peine à déposer son premier orgueil, et elle paraît encore étonnée d'être devenue chrétienne. Mais enfin les raisonnements de Catherine l'amènent captive aux pieds de la croix ; elle ne rougit plus de ses fers ; au contraire, elle s'en trouve honorée, et il semble qu'elle prend plaisir de céder à une sagesse plus haute.

Apprenons d'un si saint exemple à rendre témoignage à la vérité [5], à la faire triompher du monde, à faire servir toutes nos lumières à un si juste devoir qu'elle

1. Var. : Mais elles étaient captives, parce qu'ils ne permettaient pas qu'on en tirât les conséquences légitimes ; si bien qu'il semblait qu'ils n'avaient la vérité que pour la falsifier et la corrompre par un indigne mélange.

2. Rom., I, 18.

3. Var. : arracher des mains.

4. Var. : Elle veut faire regner la vérité sur les philosophes ; elle apprend à ces savants orgueilleux à parler le lang ge des pauvres pécheurs.

5. Var. : à donner la victoire à la vérité, en lui rendant témoignage.

nous impose. O sainte vérité, je vous dois trois sortes de témoignages : je vous dois le témoignage de ma parole ; je vous dois le témoignage de ma vie ; je vous dois le témoignage de mon sang.

Je vous dois le témoignage de ma parole. O vérité, vous étiez cachée dans le sein du Père éternel, et vous avez daigné, par miséricorde, vous manifester à nos yeux. Pour honorer cette charitable manifestation, je vous dois manifester au dehors par le témoignage de ma parole. Périssent tous mes discours, disait le prophète [1], et que ma langue soit éternellement attachée à mon palais, si je t'oublie jamais, ô vérité, et si je ne te rends témoignage !

Mais, Chrétiens, il ne suffit pas de lui donner celui de la voix, qui n'est qu'un son inutile ; et notre zèle est trop languissant, s'il ne consacre que des paroles à la vérité, qui ne peut être assez honorée que par des effets dignes d'elle. Car sa solidité immuable n'est pas suffisamment reconnue par nos discours, qui ne sont que des ombres de nos pensées ; et il faut qu'elle soit gravée en nos mœurs par des marques effectives de notre affection. Ne donner que la parole à la vérité, c'est donner l'ombre pour le corps, et une image imparfaite pour l'original. Il faut honorer la vérité par la vérité, en la faisant paraître en nous-mêmes par des effets dignes d'elle.

Mais, outre le témoignage des œuvres, nous devons encore à la vérité le témoignage du sang. Car la vérité, c'est Dieu même. Il lui faut un sacrifice complet, pour lui rendre tout le culte qui lui est dû [2], et pour honorer dignement l'éternelle consistance de sa vérité. Nous devons nous préparer tous les jours à nous détruire pour elle, si jamais elle exige de nous ce sacrifice. Ainsi a fait Catherine, qui, étant remplie si abondamment de la science des saints, pour en rendre ses actions de grâce à la vérité, l'a glorifiée devant tout le monde par le témoignage de sa parole, qu'elle a soutenu par celui de sa vie, et enfin scellé et confirmé par celui de son sang : de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si une science si bien employée au service de la vérité a fait un si grand profit

1. Ps. CXXXVI, 6.

2. Var. : un sacrifice entier, pour l'honorer selon sa dignité.

dans ce commerce spirituel, et a gagné tant d'âmes à Jésus-Christ ; c'est ce qui me reste à vous expliquer dans la troisième partie.

Troisième Point.

C'est un indigne spectacle, que de voir les dons de l'esprit servir [1] aux intérêts temporels. Je ne vois rien de plus servile que [2] ces âmes basses, qui regrettent toutes leurs veilles, qui murmurent contre leur science, et l'appellent stérile et infructueuse, quand elle ne fait pas leur fortune. Mais que les sciences humaines s'oublient de leur dignité jusqu'à n'avoir plus d'usage que dans le commerce, ce n'est pas à moi, Chrétiens, de le déplorer dans cette chaire. Faut-il, sainte fille du Ciel, source des conseils désintéressés, auguste science du christianisme, faut-il que je vous voie en nos jours si indignement ravilie que de vous rendre esclave de l'avarice? Un tel opprobre, Messieurs, que font à Jésus-Christ et à l'Évangile les ouvriers mercenaires, mérite bien, ce me semble, que nous établissions ici des maximes fortes pour épurer les intentions : et la science de notre sainte, consacrée uniquement au salut des âmes, nous en donnera l'ouverture.

Vous croirez aisément, Messieurs, que les lumières de son esprit et la vaste étendue de ses connaissances, soutenue de l'éclat d'une jeunese florissante et de l'appui d'une race illustre dont elle était l'ornement, lui donnaient de grands avantages pour s'établir dans le monde. En effet, ses historiens nous apprennent que l'empereur et toute sa cour l'avaient regardée comme la merveille de son siècle. Mais elle n'a garde de rabaisser les lumières de l'Esprit de Dieu jusqu'à les faire servir à la fortune, surtout dans une cour infidèle : elle fait valoir ce talent dans un commerce plus haut ; elle l'emploie à négocier le salut des âmes.

Et en effet, Chrétiens, ce glorieux talent de science est destiné sans doute pour quelque commerce. Jésus-Christ, en le confiant à ses serviteurs : « Négociez, leur

1. *C'est-à-dire* être asservis aux intérêts temporels. Latinisme.

2. Var. : je ne puis souffrir que.

a-t-il dit, jusqu'à ce que je vienne : *Negotiamini, dum venio* [1]. » Mais c'est un commerce divin, où le monde ne peut avoir part ; et deux raisons invincibles nous le persuadent. La première se tire de la dignité de ce céleste dépôt ; la seconde, de celui qui nous l'a commis et qui s'en est toujours réservé le fonds. Mettons ces deux raisons dans un plus grand jour ; et premièrement, Chrétiens, pour apprendre à n'avilir pas le talent de la science chrétienne, considérons sa valeur et sa dignité.

La matière dont est composée cette céleste monnaie, c'est l'Évangile et tous ses mystères. Mais quelle image admirable y vois-je empreinte ? « *Cujus est imago hæc* [2] : quelle est cette image ? » Je l'ai déjà dit, Chrétiens, l'image qui est imprimée sur notre science, c'est l'image de Jésus-Christ, roi des rois. Oh ! que la marque d'un si grand prince rehausse le prix de ce talent, et que sa valeur est inestimable !

Que faites-vous, âmes mercenaires, lorsque vous n'avez autre but que d'en trafiquer avec le monde, pour acquérir des biens temporels ? Le commerce se fait par échange ; l'échange est fondé sur l'égalité : quelle égalité trouvez-vous entre la science de Dieu, qui comprend en elle-même les trésors célestes, et ces malheureux avantages dont la fortune dispose ?

Le premier homme, Messieurs, qui a osé [3] mettre de l'égalité entre des choses aussi dissemblables que l'argent et les dons de Dieu, c'est cet infâme Simon le Magicien, qui a mérité pour ce crime la malédiction des apôtres, et ensuite est devenu l'exécration de tous les siècles suivants. Mais je ne crains point d'assurer que ceux qui ne s'étudient à la science ecclésiastique que pour entrer dans les bénéfices, ou pour ménager par quelque autre voie leurs intérêts temporels marchent sur les pas de ce magicien, et attirent sur eux, comme un coup de foudre, cette imprécation apostolique : « *Pecunia tua tecum sit in perditionem :* Que ton argent, malheureux, soit avec toi en perdition ! »

Dirai-je ici ce que je pense ? Ils s'accordent avec Simon, en égalant les choses divines aux biens périssa-

1. Luc., XIX, 13. Édit. : *donec...*
2. Matth., XXII, 20.
3. Var. : a voulu.

bles; mais il y a cette différence honteuse pour ceux dont je parle, que, dans le marché de Simon, l'argent est le prix qu'il offre, la grâce du Saint-Esprit le bien qu'il veut acquérir; et que ceux-ci renversent l'ordre du contrat, pour le rendre plus infâme et plus mercenaire. Ils prodiguent et prostituent le présent du Ciel, pour avoir les biens de la terre. Simon donnait son argent pour le don de Dieu; et ceux-ci dispensent le don de Dieu pour mériter de l'argent. Quelle indignité! Si bien qu'au lieu que saint Pierre reproche à Simon « qu'il avait voulu acquérir le don de Dieu par argent : *Donum Dei existimasti pecunia possideri*[1] »; nous pouvons dire de ceux-ci qu'ils veulent acquérir de l'argent par le don de Dieu : en quoi ils seraient sans comparaison plus lâches et plus criminels que Simon, n'était qu'il a joint l'un et l'autre crime, et que les Pères ont sagement remarqué[2] que sans doute il ne voulait acheter que dans le dessein de vendre.

Certainement, Chrétiens, ceux qui profanent ainsi la science du christianisme n'en connaissent pas le mérite; autrement ils rougiraient de la ravilir par un usage si bas : aussi voyons-nous ordinairement que ces ouvriers mercenaires altèrent et falsifient par un mélange étranger cette divine monnaie. Ils ne débitent point ces maximes pures qui enseignent à mépriser, et non à ménager les biens de la terre. La science qu'ils étudient n'est pas la science de Dieu, victorieuse du siècle et de ses convoitises[3], mais une science flatteuse et accommodante, propre aux négoces du monde, et non au sacré commerce du ciel : « *Et in avaritia fictis verbis de vobis negotiabuntur*[4] : L'avarice les portera à vous séduire par des paroles artificieuses, pour faire de vous une espèce de trafic. »

Que si nous méditons saintement la pure science du christianisme, mettons-la aussi à son droit usage, faisons notre gain du salut des âmes; prenons un noble intérêt, et tâchons de profiter dans un commerce si honorable. Imitons sainte Catherine, qui fait valoir de telle sorte

1. Act., VIII, 20.
2. S. Aug., *in Ps.* CXXX, n. 5.
3. Var. : du monde et de ses pompes.
4. II Petr., II, 3.

ce divin talent, que les courtisans et les philosophes, ses amis et ses ennemis, enfin tous ceux qui l'approchent, et même l'impératrice, sont poussés d'un désir ardent de se donner à Jésus-Christ.

C'est ainsi qu'il fallait user de cet admirable trésor, qui avait été commis à sa foi. Car, pour venir, Chrétiens, à la seconde raison que j'ai promis de vous proposer, et avec laquelle je m'en vais conclure, la science du christianisme est un bien qui n'est pas à nous. Jésus-Christ, en le mettant en nos mains, s'en est réservé le fonds : nous l'avons de lui par emprunt, ou plutôt il nous l'a confié, ainsi qu'un dépôt duquel nous devons un jour lui rendre raison : *Negotiamini, dum venio :* Négociez, je vous le permets ; mais sachez que je viendrai vous demander compte de toute votre administration et de l'emploi que vous aurez fait de mon bien.

S'il est ainsi, Chrétiens, ne disposons pas de ce bien comme si nous en étions les propriétaires. Il est, ce me semble, assez équitable que si nous employons le bien d'autrui, ce soit dans quelque commerce dans lequel le maître puisse prendre part. Et quelle part donnerez-vous au divin Sauveur dans ces terres, dans ces revenus, dans ces bénéfices que vous accumulez sans mesure? Ne savez-vous pas « qu'il est notre Dieu, et qu'il n'a pas besoin de nos biens : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges*[1]? » Mais, s'il n'a pas besoin de nos biens, j'ose dire qu'il a besoin de nos âmes. C'est pour ces âmes chéries qu'il descendra bientôt du ciel sur la terre : pour trouver ces âmes perdues et égarées comme des brebis, il a couru tous les déserts ; pour les réunir au troupeau sacré, il les a portées sur ses épaules ; pour les laver de leurs taches, il a versé tout son sang ; pour les guérir de leurs maladies, il a répandu l'onction de son Saint-Esprit ; pour les nourrir et les fortifier, il leur a donné son propre corps.

Par conséquent, mes Frères, c'est dans ce commerce des âmes qu'il faut faire profiter ses dons ; et quand viendra le temps de rendre les comptes, ce grand économe ne rougira pas de partager avec vous un profit si honorable. Il recevra de votre main ces âmes que vous lui

1. Ps. xv, 2.

aurez amenées : et, de sa part, pour reconnaître un si beau travail : Venez, dira-t-il, serviteur fidèle, qui avez fait valoir mon dépôt en mon esprit et selon mes ordres ; il est temps que vous receviez votre récompense [1].

Quelle sera la proportion de cette glorieuse récompense ? Le prophète Daniel nous le fait entendre : « *Qui docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti ; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates* [2] : Ceux, dit-il, qui auront appris des autres la sainte doctrine brilleront comme la splendeur du firmament ; et ceux qui l'auront enseignée paraîtront comme des étoiles durant toute l'éternité. » Où vous voyez, Chrétiens, par quelle sage disposition de la justice divine ceux qui ont reçu d'ailleurs leurs instructions sont comparés au firmament, qui luit seulement par réflexion de la lumière des astres ; mais que ceux qui ont éclairé l'Église par la doctrine de vérité sont eux-mêmes des astres brillants, et sources d'une lumière vive et immortelle.

Ainsi sainte Catherine réjouit par un double éclat la céleste Jérusalem. Elle est toute lumineuse pour avoir appris humblement et fidèlement pratiqué ce qu'on enseigne de plus excellent dans l'école de Jésus-Christ ; mais cet éclat est relevé au centuple, parce qu'elle a répandu bien loin les lumières de la science de Dieu, et qu'elle a fait luire sur plusieurs âmes les vérités éternelles.

Ne croyez pas, Chrétiens, que ceux qui ont reçu dans l'Église le ministère d'enseigner les autres, soient les seuls à prétendre à cette récompense, que même une fille a pu mériter. Tous les fidèles de Jésus-Christ doivent espérer cette gloire, parce que tous doivent travailler à s'édifier mutuellement par de saintes instructions. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul avertit en général les enfants de Dieu qu'ils doivent assaisonner leurs discours du sel de la sagesse divine : « *Sermo vester semper in gratia sale sit conditus, ut sciatis quomodo oporteat vos unicuique respondere* [3] : Que votre

1. Deforis donne ici en note la seconde péroraison. On la trouvera à la date du 25 novembre 1663.

2. Dan., XII, 3.

3. Coloss., IV, 6.

entretien soit toujours édifiant et assaisonné du sel de la sagesse ; en sorte que vous sachiez comment vous devez répondre à chaque personne. »

Ô que ces conversations sont remplies de grâce, et que ce sel a de force pour faire prendre goût à la vérité ! Lorsqu'on entend les prédicateurs, je ne sais quelle accoutumance malheureuse de recevoir par leur entremise la parole de l'Évangile, fait qu'on l'écoute de leur bouche plus nonchalamment. On s'attend qu'ils reprendront les mauvaises mœurs, on dit qu'ils le font d'office ; et l'esprit humain indocile y fait moins de réflexion. Mais quand un homme que l'on croit du monde, simplement et sans affectation, propose de bonne foi ce qu'il sent de Dieu en lui-même, quand il ferme la bouche à un libertin qui fait vanité du vice ou qui raille impudemment des choses sacrées, encore une fois, Chrétiens, qu'une telle conversation, assaisonnée de ce sel de grâce, a de force pour exciter l'appétit et réveiller le goût des biens éternels !

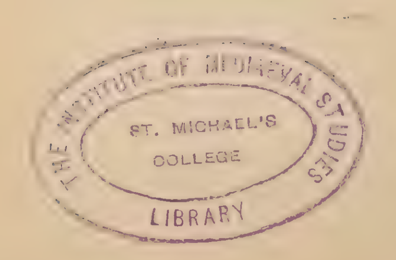
Donc, mes Frères, que tout le monde prêche l'Évangile dans sa famille, parmi ses amis, dans les conversations et les compagnies ; que chacun emploie toutes ses lumières pour gagner les âmes que le monde engage, pour faire régner sur la terre la sainte vérité de Dieu, que le monde tâche de bannir par ses illusions. Si l'erreur, si l'impiété, si tous les vices ont leurs défenseurs, ô sainte vérité ! serez-vous abandonnée de ceux qui vous servent ? Quoi ! ceux mêmes qui font profession d'être vos amis n'oseront-ils parler pour votre gloire ? Parlons, mes Frères, parlons hautement pour une cause si juste ; résistons à l'iniquité, qui, ne se contentant plus qu'on la souffre, ose encore exiger qu'on lui applaudisse. Parlons souvent de nos espérances, de la douce tranquillité d'une âme fidèle, des ennuis dévorants de la vie présente, de la paix qui nous attend en la vie future. Ainsi la vérité éternelle, que nous aurons glorifiée par nos discours, nous glorifiera par ses récompenses, dans la sainte société que je vous souhaite aux siècles des siècles avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. *Amen.*

Rédaction mise en note par Deforis, p. 553.

« Cela paraît par une belle distinction, que nous apprenons de l'Évangile. Il y a le temps de voir : alors l'esprit sera satisfait dans toutes ses curiosités raisonnables. « Nous verrons face à face : *Facie ad faciem.* » Maintenant ce n'est pas le temps ; « nous ne voyons qu'en énigme : *Speculum in ænigmate.* » (I Cor., XIII, 12). Ainsi il ne faut pas penser en cette vie à repaître la curiosité et le désir de savoir : c'est pourquoi « heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu : *Beati mundo corde, quoniam... Deum videbunt.*» (Matth., V, 8). *Videbunt*, ils verront. Alors, ce sera le temps de satisfaire l'esprit ; maintenant, c'est le temps de purifier le cœur. Aussi voyons-nous que le Fils de Dieu nous a donné des lumières, non autant qu'il en faut pour nous satisfaire, mais autant qu'il en faut pour nous conduire. Quand, au milieu de la nuit, on présente une lampe à un homme, ce n'est pas pour réjouir sa vue par la beauté de la lumière : le jour est destiné pour cela. Alors on voit le soleil qui anime toutes les couleurs, et qui réjouit par une lumière vive et éclatante toute la face de la nature. Cette petite lumière qu'on vous met en attendant devant les yeux n'est destinée que pour vous conduire. Ainsi en a-t-on fait aux hommes ; et ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'Écriture elle-même qui compare la saine doctrine « à une lampe allumée pendant la nuit : *Quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco.* » (II Petr., I, 19). Voici le temps de l'obscurité : ténèbres de toutes parts. Cependant, de peur que nous ne nous heurtions, Dieu allume devant nos yeux un petit luminaire : *Luminare minus, ut præesset nocti* (Gen., I, 16). Il y a le grand luminaire qui préside au jour : c'est la lumière de gloire que nous verrons. Il en faut maintenant un moindre pour présider à la nuit : c'est la doctrine de l'Évangile au milieu des ténèbres qui nous environnent. Un petit rayon de clarté nous trace un sentier étroit par où nous pouvons marcher sûrement, « jusqu'à ce que le jour arrive, et que le soleil se lève en nos cœurs : *Lucerna in caliginoso loco, donec dies elucescat, et lucifer oriatur in cordibus nostris.* » Ne vous arrêtez pas à cette lumière seulement pour la contempler. Si vous voulez jouir pleinement du spectacle de la lumière, attendez le jour ; « cependant marchez et avancez à la faveur de cette lumière, qui vous est donnée pour vous conduire : *Inspice et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.* » (Exod., XXV, 40). Le flambeau allumé devant vous a de la lumière, mais il a encore plus d'ardeur. Jésus-Christ dit de saint Jean, qui a commencé à faire briller la lumière de l'Évangile et la science du salut (Luc., I, 77), ces paroles importantes : *Ille erat lucerna ardens et lucens ; [vos autem] voluistis ad horam exultare in luce ejus* (Joan., V, 35). Voilà nos curieux qui veulent se réjouir à la lumière ! Pourquoi divisent-ils le flambeau, en admirant son éclat, et méprisant son ardeur ? Il fallait joindre l'un à l'autre, et se laisser plutôt embraser : car encore que ce flambeau ait de la lumière, il a beaucoup plus d'ardeur. « La lumière est comme cachée : *Thesauri scientiæ absconditi* » (Coloss., II, 3) ; « l'ardeur

de la charité s'y découvre de toutes parts : *Benignitas et humanitas apparuit.* » (Tit., III, 4. — Édit. : *Apparuit humanitas et benignitas).* Jésus-Christ nous montre quelque étincelle de la lumière de vérité à travers des nuages et des paraboles : il n'y a que la charité qui est étalée à découvert. Pour la première, quelques paroles ; pour la seconde, tout son sang. Pourquoi, sinon pour nous faire entendre qu'il veut luire, mais qu'il veut encore plus échauffer et embraser les cœurs par son saint amour ? [1660]. »

— On peut supposer avec les éditeurs de Versailles que « Bossuet a supprimé ce morceau, en revoyant son discours. » Sinon, la suppression serait le fait de Deforis. Ce passage est celui auquel l'auteur renvoie dans le *Panégyrique du B. François de Sales.* C'était, on le voit, une esquisse un peu confuse. »



PANÉGYRIQUE

DU BIENHEUREUX FRANÇOIS DE SALES.

Le 28 décembre 1660.

L'allusion, faite dans l'exorde, au jour des saints Innocents prouve que le discours [1] est antérieur à l'époque où la fête de saint François de Sales a été transférée de ce jour-là (28 décembre) au 29 janvier. Or cette translation eut lieu dans l'année 1661, le 28 décembre même, par le décret de béatification... Le premier monastère de la Visitation d'Annecy, tenu au courant des moindres détails du procès de béatification, communiquait aussitôt ses informations aux autres maisons de l'Institut. Le prédicateur de la fête, à Paris, ne pouvait donc, dans les premiers jours de décembre 1661, ignorer l'imminence du décret, ni parler, comme il fait dans le même exorde, de « ce glorieux jour, *trop éloigné* pour nos vœux [2]. » Comme, d'autre part, l'orateur, à la fin de la quatrième page de son manuscrit, fait allusion au sermon sur sainte Catherine, qui est postérieur au carême de 1660, il faut conclure que les deux discours sont de la même année.

SOMMAIRE [3]. *(Premier point)*. Piété doit être au milieu du monde et parmi les grands emplois. [p. 1].

(Deuxième point). Ambition timide et audacieuse.

Se cache aux autres et à soi-même. Comp. [p.8].

Deux effets de l'ambition contraires, en apparence.

Mépriser ce que l'on est, le faire trop valoir. [p. 8].

Mépris des grandeurs à l'heure de la mort. [p. 9, 10].

(Troisième point). Conduite des âmes par douceur, à l'exemple de Dieu. [p. 11].

Force de la charité pour adoucir les cœurs, changer les inclinations, parce qu'elle donne des sentiments maternels. Qu'est-ce que la douceur chrétienne. Fleur de la charité. [p. 11, 12].

Trois sentiments de vertu font la douceur : patience, compassion, condescendance. Patience nécessaire pour la conduite des âmes, parce que c'est une agriculture spirituelle. [p. 12].

Rappeler les hérétiques par douceur. [p. 13, 14].

1. Le manuscrit, conservé aux Archives d'État, à Turin, a été signalé et publié par Dom Mackey dans les *Études* des PP. Jésuites, 20 octobre 1899. Un tirage à part. Paris. Victor Retaux. 1899. in-8 de 30 p., avec un fac-similé.

2. D. Mackey, p. 6.

3. A la Biblioteca civica de Turin. Il a été publié dans la *Revue Bossuet*, juin 1905, par M. L. G. Pélissier. L'exorde n'est pas analysé, mais les trois points du discours sont nettement indiqués.

Ille erat lucerna ardens et lucens.
Il était une lumière [1] ardente et luisante [2]. [Joan., v, 35.]

[P. 1] Laissons un spectacle de cruauté [3], pour arrêter notre vue sur l'image de la douceur même ; laissons des petits enfants qui emportent la couronne [4] des hommes, pour contempler un homme qui a l'innocence et la simplicité des enfants ; laissons des mères désolées, qui ne veulent point recevoir de consolation dans la perte qu'elles font de leurs fils, pour contempler [5] un père toujours constant, qui a amené lui-même ses filles à Dieu, afin de [6] les immoler de ses propres mains par la mortification religieuse. Il n'est pas malaisé, ce semble, de louer un père si vénérable devant des filles si respectueuses, puisqu'elles ont le cœur si bien préparé à écouter ses louanges. Mais, à le considérer par un autre endroit, cette entreprise est fort haute [7], parce [qu']étant si justement prévenues d'une estime extraordinaire de ses vertus, il n'est rien de plus difficile que de satisfaire à leur piété, remplir leurs justes désirs, et égaler leurs grandes idées. C'est ce qui me fait désirer, mes Sœurs, pour votre entière satisfaction, que l'éloge de ce grand homme se fasse bientôt [8] en ce lieu auguste où se prononcent les oracles du christianisme [9]. Mais, en attendant ce glorieux jour, [p. 2] trop éloigné pour nos vœux, qui ouvrira la bouche des prédicateurs, pour faire retentir, par toutes les chaires, les mérites incomparables de François de Sales, votre très saint institu-

1. Correction postérieure : lampe.
2. Le texte, dans le ms., est placé après le premier exorde, que d'ordinaire Bossuet composait après avoir achevé d'écrire son discours.
3. Le massacre des Innocents, dont l'Église célèbre la fête en ce jour.
4. Var. : les couronnes.
5. Var. : regarder.
6. Var. : pour.
7. Var. : relevée.
8. Première rédaction en partie raturée : *C'est pourquoi je désirerais, âmes saintes,* pour votre entière (*particulière*) satisfaction, que l'éloge de *François de Sales, votre très saint instituteur*, eût déjà été fait. — Remarquons : « pour votre entière satisfaction. » Le panégyrique du serviteur de Dieu se faisait dans les églises de la Visitation à partir du jour anniversaire de sa mort. Mais on n'avait pas la même liberté de faire son éloge dans la chaire, que s'il eût été déclaré bienheureux. L'acte qui « ouvrira la bouche des prédicateurs, » est le décret de béatification.
9. Deforis : et que le Siège Apostolique ouvrant la bouche des prédicateurs, nous fassions retentir par toutes nos chaires les mérites de ce prélat incomparable.

teur, nous pourrons[1] nous entretenir en particulier de ses admirables vertus, et honorer avec ses enfants sa bienheureuse mémoire, qui est plus douce à tous les fidèles qu'une exhalation[2] de parfums, comme parle l'Écriture sainte[3]. Commençons donc, chères âmes, cette sainte conversation avec la bénédiction du ciel ; et pour implorer son secours, employons les prières de la sainte Vierge, en disant : *Ave.*

[P. 3] Il y a assez de fausses lumières, qui ne veulent briller dans le monde que pour attirer l'admiration par la surprise des yeux. Il est assez naturel aux hommes de vouloir s'élever aux lieux éminents, pour étaler de loin avec pompe l'éclat d'une superbe grandeur. Ce vice, si commun dans le monde, est entré bien avant dans l'Église, et a gagné jusques aux autels. Beaucoup veulent monter dans les chaires pour y charmer les esprits par l'éclat de leurs pensées délicates ; mais peu s'étudient comme il faut à se rendre capables d'échauffer les cœurs par des sentiments de piété. Beaucoup s'empressent avec ardeur de paraître dans les grandes places, pour luire sur le chandelier[4] ; peu s'appliquent sérieusement à jeter[5] dans les âmes ce feu céleste que Jésus a apporté sur la terre[6].

François de Sales, mes Sœurs, votre saint et admirable instituteur, n'a pas été de ces faux luisants, qui n'attirent que des regards curieux et des acclamations inutiles. Il avait appris de l'Évangile que les amis de l'Époux et les ministres de la sainte Église devaient être ardents et luisants ; qu'ils devaient non seulement éclairer, mais encore échauffer la maison de Dieu : *Ille erat lucerna ardens et lucens.* C'est ce qu'il a fidèlement accompli durant tout le cours de sa vie ; et il ne sera pas malaisé de vous le faire connaître fort évidemment, par cette réflexion.

Trois choses principalement lui ont donné beaucoup d'éclat dans le monde : la science, comme docteur et prédicateur ; l'autorité, comme évêque ; la conduite,

1. Deforis : pouvons, il nous est permis.
2. Var. : composition.
3. Eccl., XLIX, 1.
4. Matth., V, 15.
5. Var. : répandre
6. Luc., XII, 49.

comme directeur des âmes. La science l'a rendu un flambeau capable d'illuminer les fidèles ; la dignité épiscopale a mis ce flambeau sur le chandelier pour éclairer toute l'Église ; et le soin de la direction a appliqué cette lumière bénigne à la conduite des particuliers. Vous voyez combien reluit ce flambeau sacré ; admirez maintenant comme il échauffe. Sa science, pleine d'onction, attendrit [1] les cœurs ; sa modestie dans l'autorité [2] enflamme les hommes à la vertu ; sa douceur dans la direction les gagne à l'amour de Notre-Seigneur. Voilà donc un flambeau ardent et luisant : si sa [p. 4] science reluit, parce qu'elle est claire, elle échauffe en même temps, parce qu'elle est tendre et affective ; s'il brille aux yeux des hommes par l'éclat de sa dignité, il les édifie [3] tout ensemble par l'exemple de sa modération ; enfin, si ceux qu'il dirige se trouvent éclairés fort heureusement par ses salutaires [4] conseils, ils se sentent aussi vivement touchés par sa charmante douceur : et c'est ce que je me propose de vous expliquer dans les trois parties de ce discours.

Premier Point.

Plusieurs [5] considèrent Jésus-Christ comme un sujet de recherches curieuses, et pensent être savants dans son Écriture, quand ils y ont rencontré ou des questions inutiles, ou des rêveries agréables. François de Sales, mes Sœurs, a cherché une science qui tendît à la piété ; et afin que vous entendiez dans le fond de quelle sorte [6] Jésus-Christ veut être connu, remontez avec moi jusques au principe.

1. Var. : embrase.
2. Var. : dans la dignité.
3. Var. : enflamme, excite.
4. Var. : sages.
5. *Première rédaction* (donnée ici par Deforis) : Je commencerai ce discours en détruisant la fausse imagination de certains savants importuns, qui mettent toute la science ecclésiastique dans des connaissances stériles (*Var.* : abstraites), qui ne sont pas capables de toucher les cœurs. Notre saint et illustre évêque a rejeté bien loin cette science stérile, et a souvent averti les (*Var.* : a conseillé aux) théologiens de ne regarder pas Jésus-Christ, qui est venu nous apprendre à faire, comme un sujet de questions curieuses. Jésus-Christ, en effet, mes Sœurs, n'est pas venu sur la terre pour donner matière à nos discours, ni la science de son Évangile n'est pas destinée pour contenter nos esprits par des rêveries agréables. Mais afin que...
6. Édit. : dans le fond, et de quelle sorte...

Il y a deux temps à distinguer, qui comprennent tout le mystère du christianisme : il y a le temps des énigmes, et ensuite le temps de la claire vue ; le temps de l'obscurité, et après, celui des lumières ; enfin le temps de croire, et le temps de voir. Cette distinction étant supposée, tirons maintenant cette conséquence. Dans le temps de la claire vue, c'est alors que les esprits seront satisfaits par la manifestation de la vérité ; car « nous verrons Dieu face à face : *Videbimus*, etc.[1] » ; et là, découvrant, sans aucun nuage, la vérité dans sa source, nous trouverons de quoi contenter toutes nos curiosités raisonnables. Maintenant quelle est notre connaissance ? Connaissance obscure et enveloppée, qui nous fait entrevoir de loin quelque rayon de lumière[2], à travers mille nuages épais ; connaissance, par conséquent, qui n'a pas été destinée pour nous satisfaire, mais pour nous conduire, et qui est plutôt pour le cœur que pour l'esprit. Et c'est ce qui a fait dire au divin Sauveur : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt*[3]. *Videbunt*, ils verront, un jour, et ce sera alors le temps de satisfaire l'esprit ; maintenant, c'est le temps de travailler pour le cœur, en le purifiant par le saint amour ; et ce doit être tout l'objet de notre science.

Approfondissons davantage cette matière importante, et apprenons, par les saintes Lettres[4], quelle est la science de cette vie. L'apôtre saint Pierre la compare à un flambeau allumé parmi les ténèbres : *Lucernæ ardenti in caliginoso loco*[5]. Traduisons mot à mot ces belles paroles : C'est *une lampe*[6] *allumée dans un lieu obscur*, etc.[7]. C'est pourquoi si ce flambeau a de la lumière, il doit avoir encore beaucoup plus d'ardeur, parce qu'elle doit attirer[8].

[P. 5] C'est pourquoi notre saint évêque a étudié dans l'Évangile de Jésus-Christ une science lumineuse, à la vérité, mais encore beaucoup plus ardente ; et aussi, quoiqu'il sût convaincre, il savait bien mieux convertir.

1. I Cor., XIII, 12.
2. Ms. : de lumières.
3. Matth., V, 8.
4. Var. : par les Écritures.
5. II Petr., I, 19. — Le texte de la Vulgate est : *lucenti*. Mais l'argumentation porte sur *ardenti*.
6. Var. : Lanterne. Le mot lampe a été ajouté à la sanguine par Bossuet.
7. Bossuet renvoie ici à la p. 4 de son panégyrique de sainte Catherine.
8. Ici, il nous renvoie à la p. 5 du même discours.

Le grand cardinal du Perron en a rendu un beau témoignage. Ce rare et admirable génie, dont les ouvrages [1] sont le plus ferme rempart de l'Église contre les hérétiques modernes, a dit plusieurs fois qu'il convaincrait bien les errants, mais que, si l'on voulait qu'ils se convertissent, il fallait les conduire à notre prélat. Et en effet, il n'est pas croyable combien de brebis errantes il a ramenées au troupeau. C'est que sa science, pleine d'onction, ne brillait que pour échauffer. Des traits de flamme sortaient de sa bouche, qui allaient pénétrer dans le fond des cœurs. Il savait que la chaleur entre bien plus avant [2] que la lumière : celle-ci ne fait qu'effleurer et dorer légèrement la surface ; la chaleur pénètre jusques aux entrailles, pour en tirer des fruits merveilleux, et produire des richesses inestimables. C'est cette bénigne chaleur qui donnait une si grande efficace [3] à ses divines prédications que, dans un pays fort peuplé de son diocèse [4], où il n'y avait que cent catholiques quand il commença de prêcher, à peine y restait-il autant d'hérétiques quand il y eut répandu cette lumière ardente de l'Évangile.

Mais ne vous persuadez pas qu'il n'ait converti que les hérétiques ; cette science ardente et luisante agissait encore bien plus fortement sur les « domestiques de la foi [5] ». Je trouve, dans ces derniers siècles, deux hommes d'une sainteté extraordinaire, saint Charles Borromée [6] et François de Sales. Leurs talents étaient différents et leurs conduites diverses, car chacun a reçu son don par la distribution de l'Esprit ; mais tous deux ont travaillé avec même fruit à l'édification de l'Église, quoique par voies différentes. Saint Charles a réveillé dans le clergé cet esprit de piété ecclésiastique ; l'illustre François de Sales a rétabli la dévotion parmi les peuples. Avant saint Charles Borromée, il semblait que l'ordre ecclésiastique avait oublié sa vocation, tant il avait corrompu ses voies [7] : et l'on peut dire, mes Sœurs, qu'avant

1. Bossuet a souligné là à la suite les mots : presque divins.
2. Var. : pénètre bien plus loin.
3. Var. : une extraordinaire efficace.
4. Le Chablais.
5. Galat., VI, 10.
6. Bossuet avait fait, probablement en 1656, le panégyrique de ce saint. Deforis n'avait pu en trouver ni l'original, ni une copie. Nous avons donné, au tome II, p. 575, ce discours d'après un texte pris à l'audition.
7. Gen., VI, 12.

votre saint instituteur, l'esprit de dévotion n'était presque plus connu parmi les gens du siècle. On reléguait dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle, et on la croyait trop sauvage pour paraître dans la Cour et dans le grand monde. François de Sales a été choisi pour[1] l'aller chercher dans sa retraite[2]. Il a ramené la dévotion au milieu du monde ; mais ne croyez pas qu'il l'ait déguisée pour la rendre plus agréable aux yeux des mondains : il l'amène dans son habit naturel, avec sa croix, avec ses épines, avec son détachement et ses souffrances. En l'état que la produit ce digne prélat, [p. 6] et dans lequel elle nous paraît en son *Introduction à la vie dévote*, le religieux le plus austère la peut reconnaître, et le courtisan le plus dégoûté, s'il ne lui donne pas son affection, ne peut lui refuser son estime.

Et certainement, Chrétiens, c'est une erreur intolérable, qui a préoccupé les esprits, qu'on ne peut être dévot dans le monde. Ceux qui se plaignent sans cesse que l'on n'y peut pas faire son salut démentent Jésus-Christ et son Évangile. Jésus-Christ s'est déclaré le sauveur de tous ; et, par là, il nous fait connaître qu'il n'y a aucune condition qu'il n'ait consacrée, et à laquelle il n'ait ouvert le chemin du ciel. Car, comme dit excellemment saint Jean Chrysostome[3], la doctrine de l'Évangile est bien peu puissante, si elle ne peut policer les villes, régler les sociétés et le commerce des hommes. Si, pour vivre chrétiennement, il faut quitter sa famille et la société du genre humain, pour habiter les déserts et les lieux cachés et inaccessibles, les empires seront renversés et les villes abandonnées. Ce n'est pas le dessein du Fils de Dieu : au contraire, il commande aux siens de luire devant les hommes[4]. Il ne dit pas dans les bois, dans les solitudes, dans les montagnes seules et inhabitées ; il a dit dans les villes et parmi les hommes : c'est là que leur lumière doit luire, afin que l'on glorifie leur Père céleste. Louons donc ceux qui se retirent, mais ne décourageons[5] pas ceux qui demeurent. S'ils ne suivent pas la vertu, qu'ils n'en accusent que leur lâcheté,

1. Var. : Pour désabuser les esprits de cette créance pernicieuse.
2. Var. : solitude.
3. *In Epist. ad Romanos*. Hom. XXVI, n. 4.
4. Matth., v, 16.
5. Var. : désespérons.

et non leurs emplois, ni le monde, ni les attraits de la Cour, ni les occupations de la vie civile.

Mais que dis-je ici, Chrétiens? Les hommes abuseront de cette doctrine, et en prendront un prétexte pour s'engager dans l'amour du monde. Que dirons-nous donc, mes Frères, et où nous tournerons-nous désormais, si on change en venin tous nos discours? Prêchons qu'on ne peut se sauver dans le monde, nous désespérons nos auditeurs; disons, comme il est vrai, qu'on s'y peut sauver, ils prennent occasion de s'y embarquer trop avant. O mondains! ne vous trompez pas, et entendez ce que nous prêchons. Nous disons qu'on se peut sauver dans le monde, mais pourvu qu'on y vive dans un esprit de détachement [1]; qu'on se peut sauver dans les grands emplois, mais pourvu qu'on les exerce avec justice; qu'on se peut sauver parmi les richesses, mais pourvu qu'on les dispense avec charité; enfin qu'on se peut sauver dans les dignités, mais pourvu qu'on en use avec cette modération dont notre saint prélat nous donnera un illustre exemple dans notre seconde partie.

Second Point.

[P. 7] De toutes les passions humaines, la plus fière dans ses pensées et la plus emportée dans ses désirs, mais [2] la plus souple dans sa conduite et la plus cachée dans ses desseins [3], c'est l'ambition. Saint Grégoire nous a représenté son vrai caractère, lorsqu'il a dit ces mots, dans son *Pastoral*, qui est un chef-d'œuvre de prudence [4] : « L'ambition, dit ce grand pontife [5], est timide quand elle cherche, superbe et audacieuse quand elle a trouvé : *Pavida cum quærit, audax cum pervenerit.* » Voici [6], mes Sœurs, un étrange monstre, qui est composé du mélange de ces deux qualités contraires, la timidité et l'audace. Comme la dernière lui est naturelle et lui vient de son propre fonds, aussi la fait-elle

1. Var. : vive avec détachement.
2. Var. : désirs et tout ensemble.
3. Var. : fine.
4. Var. : qui est le plus accompli de ses ouvrages.
5. *Past.*, part. I, cap. IX.
6. Var. : Il ne pouvait pas mieux nous décrire le naturel étrange de l'ambition, que par l'union monstrueuse de ces deux qualités contraires, la timidité et l'audace.

paraître dans toute sa force, quand elle a sa liberté tout entière : *Audax cum pervenerit.* Mais, en attendant, Chrétiens, qu'elle soit arrivée au but, elle se resserre en elle-même, elle contraint ses inclinations : *Timida cum quærit.* Et voici la raison qui l'y oblige : c'est, comme dit saint Jean Chrysostome [1], que les hommes sont naturellement d'une humeur fâcheuse et contrariante : *Contentiosum hominum genus.* Soit que le venin de l'envie les empêche de voir le progrès des autres d'un œil équitable ; soit qu'une imagination de puissance qu'ils exercent, traversant leurs desseins, leur fasse ressentir un plaisir secret et malin ; soit que quelque autre inclination malfaisante les oblige à s'opposer les uns aux autres, tant y a qu'il est inévitable que l'ardeur d'impétuosité trop ouverte [2] nous attire infailliblement des concurrents et des opposants. C'est pourquoi l'ambition raffinée s'avance d'un pas timide ; et tâchant de se cacher sous son contraire, pour être plus déguisée, elle se montre au public sous le visage de la retenue.

Voyez cet ambitieux, voyez Simon le Magicien devant les apôtres [3], comme il est rampant à leurs pieds, comme il leur parle d'une voix tremblante. Le même, quand il aura acquis du crédit, en imposant aux peuples et aux empereurs par ses charmes et par ses prestiges, à quel excès d'arrogance ne se laissera-t-il pas emporter, et combien travaillera-t-il pour abattre [4] ces mêmes apôtres devant lesquels il paraissait si bassement respectueux ?

[P. 8] Mais je ne m'étonne pas, Chrétiens, que l'ambition se cache aux autres, puisqu'elle ne se découvre pas à elle-même. Ne voyons-nous pas tous les jours que cet ambitieux ne se connaît pas, et qu'il ne sent pas l'ardeur qui le presse [5] ? Dans les premières démarches de sa fortune naissante, il ne songeait qu'à se tirer de la boue ; après, il a eu dessein de servir l'Église dans quelque emploi honorable : là, d'autres désirs se sont découverts, que son cœur ne lui avait pas encore expliqués. C'est que ce feu qui se prenait par en bas, ne regardait

1. *In Epist. ad Philip.*, Hom. VII, n. 5.
2. Var. : découverte.
3. Act., VIII, 19, 24.
4. Var. : fouler aux pieds.
5. Var. : le brûle.

pas encore le sommet du toit : il gagne de degré en degré où sa matière l'attire, et ne remarque sa force qu'en s'élevant. Tel est le naturel des ambitieux, qui s'efforcent de persuader aux autres et à eux-mêmes qu'ils n'ont que des sentiments modestes. Mais quelque profonds que soient les abîmes où ils tâchent de nous recéler leurs vastes prétentions [1], quand ils seront établis dans les dignités, leur gloire, trop longtemps cachée, se produira [2] malgré eux, par ces deux effets qui ne laissent pas de s'accorder, encore qu'ils semblent contraires : l'un est de mépriser ce qu'ils sont ; l'autre, de le faire valoir avec excès.

Oui, je dis qu'ils méprisent ce qu'ils sont, puisque leur esprit n'en est pas content, qu'ils se plaignent sans cesse de leur mauvaise fortune, et qu'ils pensent n'avoir rien fait. Leur vertu, à leur avis, n'a pas encore trouvé son théâtre [3] ; leur grand génie se trouve à l'étroit dans un emploi si borné ; cette pourpre ne leur paraît pas assez brillante ; et il faudrait, pour les satisfaire, qu'elle jetât plus de feu. Dans ces hautes prétentions, ils comptent pour rien tout ce qu'ils possèdent. Mais voyez l'égarement de leur ambition [4] : pendant qu'ils méprisent eux-mêmes les honneurs dont ils sont revêtus, ils veulent que tout le monde les considère comme quelque chose d'auguste [5] ; et si peu qu'on ose entreprendre de toucher ce point délicat, vous n'entendrez sortir de leur bouche que des paroles d'autorité, pour marquer leur grandeur et leur puissance. Ainsi ce superbe Aman, tant de fois cité dans les chaires comme le modèle d'une ambition démesurée, pendant qu'il [veut] [6] que toute la terre adore sa puissance prodigieuse, il la méprise lui-même en son cœur, et il s'imagine n'avoir rien gagné, quand il regarde l'accroissement qui lui manque encore: *Hæc* [p. 9] *cum omnia habeam, nihil me habere puto* [7]. Tant l'ambition est injuste, ou de ne se contenter pas de ce qu'elle veut que le monde admire, ou d'exiger

1. Var. : leurs grandes pensées.
2. Var. : les dignités, elles reproduiront.
3. Var. : mériterait un plus grand théâtre.
4. Mais que l'ambition est aveugle !
5. Var. : ils se piquent d'être sensibles à la moindre idée du mépris.
6. Var. : quoiqu'il veuille.
7. Esth., v, 13.

qu'on respecte tant ce qui n'est pas capable de la satisfaire !

Ceux qui s'abandonnent, mes Sœurs, à ces sentiments déréglés, peuvent bien luire et briller dans le monde par des dignités éminentes ; mais ils ne luisent que pour le scandale, [ils] ne sont pas capables d'enflammer les cœurs au mépris des vanités de la terre et à l'amour de la modestie chrétienne. C'est, mes Sœurs, notre saint évêque qui a été véritablement une lumière ardente et luisante, lui qui, étant établi dans le premier ordre de la dignité [1] ecclésiastique, s'est également éloigné de ces deux effets ordinaires de l'ambition, de vouloir s'élever plus haut, ou de maintenir avec faste l'autorité de son rang [2]. Pour l'élever à l'épiscopat, il avait été nécessaire de forcer son humilité par un commandement absolu. Il remplit si dignement cette place, qu'il n'y avait aucun prélat dans l'Église que la réputation publique jugeât si digne des premiers sièges. Ce n'était pas seulement la renommée, dont le suffrage ordinairement n'est pas de grand poids ; le roi Henri le Grand le pressa souvent d'accepter les premières prélatures de ce royaume ; et sous le règne de son fils, un grand cardinal [3], qui était chef de ses conseils, le voulait faire son coadjuteur dans l'évêché de Paris, avec des avantages extraordinaires. Il était tellement respecté dans Rome, qu'il eût pu facilement s'élever jusqu'à la pourpre sacrée, si peu qu'il eût pris soin de s'attirer cet honneur. Parmi ces ouvertures favorables, il nous eût été impossible de comprendre quel était son détachement, si la Providence divine n'eût permis, pour notre instruction, qu'il s'en soit lui-même expliqué à une personne confidente, comme s'il eût été à l'article de la mort, où tout le monde ne paraît que fumée.

Que je vous demande ici, Chrétiens : Balthazar, ce grand roi des Assyriens, à la veille de cette nuit fatale en laquelle Daniel lui prédit, de la part de Dieu, la fin de sa vie et la translation de son trône, était-il encore charmé de cette pompe royale, dans les approches de la dernière heure ? Au contraire, ne vous semble-t-il pas

1. Var. : autorité, — magistrature.
2. Édit. : avec faste... par un dédain fastueux.
3. Le cardinal de Gondi.

qu'il voyait son sceptre lui tomber des mains, sa pourpre pâlir sur ses épaules, [p. 10] et l'éclat de sa couronne se ternir visiblement sur sa tête parmi les ombres de la mort, qui commençaient à l'environner? Pourrait-on encore se glorifier de la beauté d'un vaisseau, étant tout près[1] de l'écueil contre lequel on saurait qu'il se va briser? Ces aveugles adorateurs de la fortune estiment-ils beaucoup leur grandeur, quand ils voient que, dans un moment, leur gloire va passer à leur nom, leurs titres à leur tombeau, et peut-être bien leurs dignités à leurs ennemis, du moins à des indifférents? Alors, alors, mes Frères, toutes leurs vanités seront confondues; et, s'il leur reste encore quelque lumière, ils seront contraints d'avouer que tout ce qui passe est bien méprisable. Mais ces sentiments forcés leur apporteront peu d'utilité; au contraire, ce sera peut-être leur condamnation qu'il ait fallu appeler la mort au secours, pour les contraindre de reconnaître des vérités si constantes, où il semble que rien ne vive que l'ambition.

François de Sales, mes Sœurs, n'attend pas cette extrémité pour éteindre en son cœur tout l'amour du monde. Dans la plus grande vigueur de son âge, au milieu de l'applaudissement et de la faveur, il le considère des mêmes yeux qu'il ferait en ce dernier jour, où périssent toutes nos pensées; et il ne songe non plus à s'avancer que s'il était un homme mourant. Et certainement, Chrétiens, il n'est pas seulement un homme mourant; mais il est en effet de ces heureux morts dont la vie est cachée en Dieu, et qui s'ensevelissent tout vivants avec Jésus-Christ[2]. Que s'il est si sage et si tempéré à l'égard des dignités qu'il n'a pas, il use dans le même esprit de la puissance qui lui est confiée. Il en donna un illustre exemple, lorsque son *Introduction à la vie dévote*, ce chef-d'œuvre de piété et de prudence, ce trésor de sages conseils, ce livre qui conduit tant d'âmes à Dieu, dans lequel tous les esprits purs viennent goûter avec joie les saintes douceurs de la dévotion, fut déchiré publiquement, jusques dans les chaires évangéliques, avec toute l'amertume et l'emportement que peut inspirer un zèle indiscret, pour ne pas dire malin. Si

1. Var. : à la vue.

2. Coloss., III, 3.

notre saint évêque se fût élevé contre ces prédicateurs téméraires, il aurait trouvé assez de prétextes de couvrir son ressentiment de l'intérêt de l'épiscopat qui était violé en sa personne, et dont l'honneur, disait un ancien [1], établit la paix de l'Église. Mais il pensa, Chrétiens, que si c'était une plaie à l'Église de voir qu'un évêque fût outragé [2], elle serait bien plus grande encore de voir qu'un évêque parût ému en sa propre cause, et animé dans ses intérêts [3]. Ce grand homme se persuada que l'injure que l'on faisait à sa dignité serait bien mieux réparée par l'exemple de sa modestie que par le châtiment de ses envieux : c'est pourquoi on ne vit ni censures, ni apologies, ni réponses ; il dissimula cet affront, et, à voir comme il en parle en passant en un endroit de ses œuvres [4], en des termes si modestes, nous ne pourrions jamais nous imaginer l'atrocité de l'injure, si la mémoire n'en était encore toute récente.

[Troisième Point.]

[P. 11] Qui que vous soyez, Chrétiens, qui êtes appelés par le Saint-Esprit à la conduite des âmes que le Fils de Dieu a rachetées, ne vous proposez [5] pas de suivre les règles de la politique du monde. Songez que votre modèle est au ciel, et que le premier directeur des âmes, celui dont [6] vous devez imiter l'exemple, c'est ce Dieu même que nous adorons. Or [7] ce directeur souverain des âmes ne se contente pas de répandre des lumières dans l'esprit, il en veut au cœur. Quand il veut faire sentir son pouvoir aux créatures inanimées, il ne consulte pas leurs dispositions [8], mais il les contraint et les force. Il n'y a que le cœur humain qu'il semble ne régir pas tant par puissance qu'il le ménage par art, qu'il le conduit par industrie et qu'il l'engage par douceur. Les directeurs des consciences doivent agir par la même voie : et cette douceur chrétienne est le principal instru-

1. Tertull., *de Bapt.*, n. 17.
2. Var. : voir un évêque outragé.
3. Var. : voir un évêque en colère.
4. Var. : et n'en parle, en un endroit de ses œuvres, qu'en des termes... que. — *Traité de l'Amour de Dieu*, préface.
5. Var. : persuadez.
6. Var. : âmes, dont.
7. Var. : Or ce souverain moteur des cœurs n'a pas accoutumé de les gouverner comme les autres parties de la nature.
8. Correction à la sanguine. — Var. : inclinations.

ment de la conduite des âmes, parce qu'ils doivent amener à Dieu des victimes volontaires, et lui former des enfants et non des esclaves.

Pour avoir une belle idée de cette douceur évangélique, ce serait assez, ce me semble, de contempler [1] le visage de François de Sales. Toutefois, pour remonter jusques au principe, allons chercher jusques dans son cœur la source de cette douceur attirante, qui n'est autre que la charité. Ceux qui ont le plus pratiqué et le mieux connu ce grand homme, nous assurent qu'il était enclin à la colère ; c'est-à-dire qu'il était du tempérament qui est le plus opposé à la douceur. Mais il faut ici admirer [2] ce que fait la charité dans les cœurs, et de quelle manière elle les change ; et tout ensemble vous découvrir ce que c'est que la douceur chrétienne, qui semble être la vertu particulière de notre prélat. Pour bien entendre ces choses, il faut remarquer [3], s'il vous plaît, que le plus grand changement que la nature fasse [4] dans les hommes, est lorsqu'elle leur donne des enfants : c'est alors que les humeurs les plus aigres et les plus indifférentes conçoivent une nouvelle tendresse [5], et ressentent des empressements qui leur étaient auparavant inconnus. Il n'y a personne qui n'ait observé les inclinations extraordinaires qui naissent tout à coup [6] dans le cœur des mères et des nourrices, qui sont comme de secondes mères ; et j'ai appris de saint Augustin, que « la charité est une mère, et que la charité est une nourrice : *Caritas nutrix* [7], *caritas mater est* [8]. » En effet, nous lisons dans les Écritures, que la charité [p. 12] a des enfants : elle a des entrailles, où elle les porte ; elle a des mamelles qu'elle leur présente ; elle a un lait qu'elle leur donne. Il ne faut donc pas s'étonner, si elle change ceux qu'elle possède, et surtout les conducteurs des âmes ; ni si elle adoucit leur humeur, en leur inspirant [9] dans le cœur des sentiments maternels.

C'est, mes Sœurs, cette onction de la charité qui a changé votre bienheureux père ; c'est cette huile vrai-

1. Var. : il suffit de contempler...
2. Var. : remarquer.
3. Var. : Afin de le bien entendre, remarquez avant toutes choses.
4. Var. : que fasse la nature.
5. Var. : une certaine tendresse.
6. Var. : tout d'un coup.
7. *De cath. rud.*, cap. XV, n. 23.
8. *Ad Marcel.*, Ep. CXXXIX, n. 3.
9. Var. : imprimant.

ment céleste [1], c'est ce baume spirituel qui a adouci ces humeurs aigres [2] qui excitaient en lui la colère ; par où vous devez maintenant connaître ce que c'est que la douceur chrétienne. Ce n'est pas autre chose, mes Sœurs, que la fleur de la charité, qui, ayant rempli le dedans, répand ensuite sur l'extérieur une grâce simple et sans fard, et un air de liberté [3] tempérée, qui ne respire qu'une affection toute sainte : c'est par là que François de Sales commençait à gagner les cœurs.

Mais la douceur chrétienne n'agit pas seulement sur le visage ; elle porte avec soi, dans l'intérieur, ces trois vertus principales qui la composent : la patience, la compassion, la condescendance, vertus absolument nécessaires à ceux qui dirigent les âmes : la patience, pour supporter les défauts ; la compassion, pour les plaindre ; la condescendance, pour les guérir.

La conduite des âmes est une agriculture spirituelle ; et j'apprends de l'apôtre saint Jacques que la vertu des laboureurs, c'est la patience: « Voilà, dit-il, que le laboureur attend le fruit de la terre, supportant patiemment toutes choses: *Ecce agricola exspectat pretiosum fructum terræ, patienter ferens* [4]. » Et en effet, Chrétiens, pour dompter, si je puis parler de la sorte, la dureté [5] de la terre, surmonter l'inégalité des saisons, et supporter sans relâche l'assiduité d'un si long travail, qu'y a-t-il de plus nécessaire [6] que la patience ? Mais vous en avez d'autant plus besoin, ô laboureurs spirituels, que le grain que vous semez est plus délicat [7] ; le champ [8] que vous cultivez, plus stérile ; les fruits que vous attendez, ordinairement plus tardifs ; et les vicissitudes que vous craignez, sans comparaison plus dangereuses.

Pour vaincre ces difficultés, il faut une patience invincible, telle qu'était celle de François de Sales. Bien loin de se dégoûter ou de relâcher son application quand la terre qu'il cultivait ne lui donnait pas des fruits assez tôt, il augmentait son ardeur quand elle ne lui produi-

1. Var. : cette huile douce et bénigne.
2. Correction postérieure : ces esprits chauds et remuants.
3. Correction postérieure : de cordialité.
4. Jacob., v, 7.
5. Var. : l'opiniâtreté.
6. Var. : il n'est rien de plus nécessaire.
7. Var. : précieux.
8. Var. : la terre.

sait que des épines. On a vu des hommes ingrats, auxquels il avait donné tant de veilles pour les conduire par la droite [p. 13] voie, qui, au lieu de reconnaître ses soins, s'emportaient jusqu'à cet excès de lui faire mille reproches outrageux. C'était un sourd qui n'entendait pas, et un muet qui ne parlait pas : *Ego autem tanquam surdus non audiebam,* [*et sicut mutus non aperiens os suum*] [1]. Il louait Dieu dans son cœur de lui faire naître cette occasion de fléchir, par sa patience, ceux qui résistaient à ses bons conseils. Quelque étrange que fût leur emportement [2], il ne lui est jamais arrivé de se plaindre d'eux ; mais il n'a jamais cessé de les plaindre eux-mêmes : et c'est le second sentiment d'un bon directeur.

Vous le savez, ô pécheurs, lépreux spirituels que la Providence divine adressait à cet Élisée ; vous particulièrement, pauvres dévoyés de ce grand diocèse de Genève ; et vous, pasteurs des troupeaux errants, ministres d'iniquité, qui corrompez les fontaines de Jacob [3] et tâchez de détourner ses eaux vives sur [4] une terre étrangère : lorsque votre bonheur vous a fait tomber entre les mains de ce pasteur charitable, vous avez expérimenté quelles étaient ses compassions.

Et certainement, Chrétiens, il n'est rien de plus efficace pour toucher les cœurs que cette sincère démonstration d'une charité compatissante. Les larmes du père affligé, qui déplore les erreurs de son prodigue, lui font bien mieux sentir son égarement que les discours subtils et étudiés, par lesquels il aurait pu le convaincre. C'est ce qui faisait dire à saint Augustin [5] qu'il fallait rappeler les hérétiques plutôt par des témoignages de charité que par des contentions échauffées. Et la raison en est évidente. L'ardeur de celui qui dispute peut naître du désir de vaincre : la compassion est plus agréable, qui montre le désir de sauver. Un homme peut s'aigrir contre vous, quand vous choquez ses pensées ; mais il vous sera toujours obligé que vous désiriez son salut. Il craint de servir de trophée à votre orgueil ; mais il ne

1. Ps. XXXVII, 14.
2. Var. : égarement.
3. Var. : de Sion.
4. Var. : en.
5. *In Joan.*, Tract. VI. n. 15.

se fâche jamais d'être l'objet de votre charité. Entrez par cet abord favorable ; n'attaquez pas cette place du côté de cette éminence, où la présomption se retranche : ce ne sont que des hauteurs immenses et des précipices ruineux, escarpés ; approchez [1] par l'endroit le plus accessible ; et, par ce cœur qui s'ouvre à vous, tâchez de gagner l'esprit qui s'éloigne.

Jamais homme n'a mieux pratiqué cette ruse innocente et cette salutaire intelligence que le saint évêque dont nous parlons. Il ne lui était pas difficile de persuader aux pécheurs et particulièrement aux hérétiques qui conversaient avec lui, combien il déplorait leur misère : c'est pourquoi aussitôt ils étaient touchés ; et il leur semblait entendre une voix secrète, qui leur disait dans le fond du cœur ces paroles de saint Augustin : *Veni, columba te vocat, gemendo te vocat* [2] : pécheur[s], courez à la pénitence ; hérétiques, venez à l'Église : celui qui vous appelle, c'est la [p. 14] douceur même ; ce n'est pas un oiseau sauvage qui vous étourdisse par ses cris importuns, ou qui vous déchire par ses ongles ; c'est une colombe qui gémit pour vous, et qui tâche de vous attirer [3] en gémissant, par l'effort d'une compassion plus que paternelle : *Veni, columba te vocat, gemendo te vocat.*

Un homme si tendre, mes Sœurs, et si charitable, sans doute n'avait pas de peine à se rabaisser par une miséricordieuse condescendance, qui est la troisième partie de la douceur chrétienne et la qualité la plus nécessaire à un fidèle conducteur des âmes : condescendance, mes Sœurs, que l'onction de la charité produit dans les cœurs ; et voici en quelle manière.

Je vous parlais tout à l'heure de ces changements merveilleux que fait dans les cœurs l'amour des enfants, entre lesquels le plus remarquable est d'apprendre à se rabaisser. Car voyez cette mère et cette nourrice, ou ce père même, si vous voulez, comme il se rapetisse avec cet enfant, si je puis parler de la sorte. Il vient du Palais, dit saint Augustin [4], où il a prononcé des arrêts, où il a

1. Var. : n'attaquez pas cette Gabaon par ces hauteurs et ces précipices, dans lesquels la présomption se retranche. Approchez.

2. *In Joan.*, Tract. VI, n. 15.

3. Var. : qui vous invite... qui vous attire.

4. *Ibid.*

fait retentir tout le barreau du bruit de son éloquence ; retourné dans son domestique, parmi ses enfants, il vous paraît un autre homme : ce ton de voix magnifique a dégénéré [1] en un bégayement ; ce visage, naguère si grave, a pris tout à coup un air enfantin ; une troupe d'enfants l'environne, auxquels il est ravi de céder ; et ils ont tant de pouvoir sur ses volontés, qu'il ne peut leur rien refuser que ce qui leur nuit. Puisque l'amour des enfants produit ces effets, il faut bien que la charité chrétienne, qui donne des sentiments maternels [2], particulièrement aux pasteurs des âmes, inspire en même temps la condescendance : elle accorde tout, excepté ce qui est contraire au salut. Vous le savez, ô grand Paul ! qui êtes descendu tant de fois du troisième ciel pour bégayer avec les enfants ; qui paraissiez vous-même parmi les fidèles ainsi qu'un enfant : *Facti sumus parvuli in medio vestrum* [3], petit avec les petits, Gentil avec les Gentils, infirme avec les infirmes, tout à tous, afin de les sauver tous.

Que dirai-je maintenant de François de Sales?

Ipsa caritas alios parturit, cum aliis infirmatur ; alios curat ædificare, alios contremiscit offendere ; ad alios se inclinat, ad alios se erigit ; aliis blanda, aliis severa : nulli inimica, omnibus mater ;... languidulis plumis teneros fœtus operit, et susurrantes pullos contracta voce advocat ; cujus blandas alas refugientes superbi præda fiunt alitibus [4]. Elle s'élève contre les uns sans s'emporter [5], et s'abaisse devant les autres sans se démettre : sévère à ceux-là sans rigueur, et douce à ceux-ci sans flatterie : elle se plaît avec les forts, mais elle les quitte pour courir aux besoins des faibles. (Voir saint Thomas de Villeneuve [6]).

1. Var. : s'est changé.
2. Var. : ne vous étonnez pas, Chrétiens, si la charité, donnant des sentiments maternels...
3. I Thess., II. 7.
4. S. Aug., *De catech. rud.*, cap. XV. — En effet, non seulement Bossuet traduit l'extrait de saint Augustin, écrit à la fin du manuscrit (non toutefois pour être récité), mais il prépare ce développement par une seconde phrase destinée à lui servir d'introduction : « Ce sera, mes Frères, vous représenter... »
5. Var. : s'enfler.
6. Ni les recherches du premier éditeur, ni celles de ses successeurs, n'ont pu faire retrouver ce discours. Il avait été prêché à Paris, le 25 mai 1659.

CARÊME DES CARMÉLITES.

1661.

La seconde station prêchée par Bossuet fut encore un *petit Carême*, en ce sens qu'elle ne comportait qu'un sermon par semaine. En revanche, chacune des œuvres qui la composent est fort étendue. L'orateur use largement de l'attention soutenue que lui accordent à l'envi les pieuses habitantes du monastère et les auditeurs du dehors. On sait, en effet, que la chapelle du grand monastère (au faubourg Saint-Jacques) était des plus fréquentées. La prédilection que les deux reines d'origine espagnole témoignaient aux sœurs bien-aimées de leur compatriote sainte Thérèse, ne pouvait que stimuler l'affluence du grand monde. Nous verrons notre prédicateur se préoccuper sans cesse des intérêts spirituels des deux catégories de son auditoire.

Toujours très fortement pensés, souvent incomplètement rédigés, tels nous vont apparaître les sermons de ce beau Carême. Il nous manque celui du troisième dimanche.

La date de cette station a été donnée par le premier éditeur. Elle était fournie par Ledieu, dont les renseignements, bien sûrs, cette fois, s'appuyaient sur un mémoire qu'il avait reçu des Carmélites elles-mêmes. La liste des discours qu'il y faut assigner a été dressée avec exactitude par Gandar [1], d'après les indications des manuscrits. On en trouvera d'ailleurs la confirmation dans le caractère des œuvres elles-mêmes, si bien appropriées à leur destination [2], comme aussi dans certains emprunts que l'auteur en tirera plus tard, pour les faire passer dans des sermons dont la date est bien connue, par exemple dans ceux qu'il prononcera au Louvre l'année suivante *sur la Prédication évangélique*, ou *sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*.

1. *Bossuet orateur*, p. 340-344.

2. « Bossuet a dû sentir profondément la différence de l'auditoire auquel il tenait ce langage, et de cette foule confuse et bruyante qui se pressait autour de la chaire chez les Minimes de la place Royale... Et s'il parle encore de ces contenances de mépris, de ce murmure et de ce ris scandaleux qui déshonorent la présence de Jésus-Christ tandis qu'on attend la sainte parole, quelques mots suffiront pour gourmander l'insolence de ces profanes ; l'orateur, cette fois, ne craint pas qu'on l'oblige à renouveler sa réprimande. Il s'adresse à des oreilles toutes chrétiennes, et peut librement faire parler Dieu comme il pensait que Dieu doit parler dans la chaire et si près de l'autel. » (*Ibid.*, p. 346.) Cf. plus loin, p. 641.

PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.

SOMMAIRE DU SERMON DES CARMÉLITES.

1661.

M. Gandar [1] a cru que le sommaire [2] que nous allons reproduire était celui du premier sermon pour le Carême royal de 1662. Certaines divergences, notamment au commencement du second point, ne nous ont pas permis de nous ranger à son avis. D'autre part, ce savant critique pensait [3] que deux feuilles étaient passées du manuscrit des Carmélites dans celui du Louvre; et c'est encore une opinion à laquelle nous ne saurions nous rallier. Ces pages ne sont autre chose qu'une première rédaction du sermon par lequel l'orateur débutait à la Cour : on ne s'étonnera pas qu'en pareille circonstance il ait pris ses sûretés. L'écriture est sensiblement différente de celle de l'année précédente; et la marge qu'on voit ici, comme dans tout le Carême royal, n'avait pas encore fait son apparition au commencement de 1661. Le sermon de cette année, dont le plan, au témoignage de Ledieu [4], était déjà celui que nous retrouverons en 1662, n'est donc plus représenté que par le sommaire qu'on va lire. Deforis avait découpé ces pages en variantes pour certains passages du sermon du Louvre.

Sommaire : *Tulerunt illum in Jerusalem ut sisterent eum Domino.* (Luc., II, 22.)

Il faut apprendre à s'offrir avec Jésus-Christ qui s'offre. C'est pourquoi tous ceux qui lui appartiennent s'offre[nt] : Siméon veut mourir ; Anne se consume par [5] veilles et abstinences ; Marie offre Jésus, s'offre en lui : elle est comme sous le couteau du sacrificateur : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius* [6].

Trois sacrifices : Siméon immole l'amour de la vie, et c'est le sacrifice de la charité ; Anne, le repos des sens, et c'est le sacrifice de la pénitence ; Marie, la liberté de l'esprit, et c'est le sacrifice de l'obéissance.

1er point. V. in Ep. II ad Corinth. — Item paraphrase : Sentiment[s] du chrétien sur la vie et sur la mort [7].

Responsum... Qu'avait-il demandé ? Sans doute la mort. Il lui avait été répondu : Jusqu'à ce que le Messie vienne, on vous dif-

1. *Bossuet orateur*, p. 393, et *Choix de sermons*, p. 349.
2. Ms. fr. 12825, f. 100-102.
3. *Choix de sermons*, p. 348.
4. *Mémoires*, p. 73. — Cf. Floquet, *Études*..., t. II, p. 122 et 151.
5. Gandar : en.
6. Luc., II, 35. — Ms. : *gladius pertransibit.*
7. C'est l'opuscule que nous avons donné ci-dessus, p. 149.

fère. Après qu'il est venu, *Nunc dimittis*. -- On ne doit désirer d'être sur la terre que lorsque Jésus-Christ y était. Maintenant, *Quæ sursum sunt quærite*.

Douceur d'être avec ceux qu'on aime. Ruth à Noémi : *Quocumque perrexeris* [1], *pergam*. *Quæ te terra morientem susceperit* [2], etc. — Être unis dans la sépulture ; les os semblent reposer plus doucement, et les cendres même[s] être plus tranquilles : combien plus d'aller immortels à Jésus-Christ immortel [3], non dans la terre des morts, mais dans la terre des vivants, etc. ?

2e Point. Combat du corps et de l'esprit : *Caro concupiscit* [4]. Saint Grégoire de Nazianze : Ἐχθρὸς εὐμενής, φίλος ἐπίβουλος. — *Qui futurus erat etiam corpore spiritualis, factus est etiam mente carnalis*. Saint Augustin [5]. — La raison, ministre des sens, emploie toute son industrie à raffiner le goût [6] pour irriter l'appétit, ou à assaisonner les objets pour empêcher le dégoût. Venez, sainte pénitence, sacrifier à Dieu le repos des sens. Anne : pénitence prépare à la mort. Voyez saint François de Paule [7] : *Fili, tu semper...*, 1er p., page 6.

3e Point. Volonté de Dieu se fait connaître en deux sortes : commandement, règle ce qu'il faut faire ; événement, ce qu'il faut souffrir. L'un libre, l'autre inévitable. L'on s'oppose au premier par la rébellion ouverte. Quoique l'on ne puisse s'opposer à l'autre, on murmure. L'audace humaine s'imagine faire quelque chose de libre, quand, ne pouvant résister, elle murmure néanmoins et fait la mutine et l'opiniâtre.

Obéissance à la loi. Deux sortes de commandements : de père, et de maître. De père, pour rendre meilleurs ; de maître [8], pour exercer son empire et faire sentir aux esclaves leur servilité.

La loi ancienne presque tout[e] ainsi. C'est pourquoi elle est appelée joug insupportable, loi d'esclaves. Pourquoi joug, vu que les préceptes du premier genre sont multipliés dans l'Évangile? C'est que ce sont préceptes qui ne sont pas donnés [9] pour peser sur les épaules, mais pour porter à la perfection.

Le précepte de la Purification est l'un des plus serviles de tous. Marie y semblait formellement exceptée. Où sont ceux qui cherchent de vains prétextes pour s'exempter de l'obligation de la loi ? qui, s'étant fait une loi eux-mêmes de faire mille dépenses superflues, s'imaginent être exempts par là de l'obligation de faire l'aumône ?

Marie subit la volonté de Dieu [10] en souffrant. Voy. Sermon de la Compassion, 2e p[oint], sur ces paroles : *Tuam ipsius animam* [11] [*pertransibit gladius*].

1. Gandar : *perveneris*,
2. Ruth, I, 16, 17. — Ms. : *acceperit*.
3. Var. : d'aller tout vivants à Jésus-Christ vivant. — Ms. : tous vivans.
4. Galat., v, 17.
5. *De Civit. Dei*, lib. XIV, cap. XV.
6. Var. : à subtiliser les désirs.
7. Ci-dessus, p. 457-459.
8. Ms. : maîtres.
9. Sous-entendez : dans l'Évangile.
10. Gandar : la violence de Dieu. — Erreur de lecture.
11. Ci-dessus, t. II, p. 481-483.

SUR LA PÉNITENCE.

6 mars 1661.

« Pénitence. Temps : sa perte. » Ces mots, que Bossuet place en tête du sommaire autographe, résument fidèlement le sujet traité dans ce beau discours [1]. Les éditeurs l'ont altéré, comme presque tous les autres. La principale rectification qu'il y fallait opérer se rapporte à la fin du premier point et au début du second. On avait introduit en cet endroit une confusion bizarre, en plaçant en tête de la seconde partie un développement de l'esquisse de la première, que l'auteur avait reprise au dernier moment pour la compléter.

Dans le troisième point, nous avons aussi éliminé du texte une interpolation qui brouillait le fil du discours et la suite des idées. On trouvera, de plus, dans notre édition différents renvois, relevés au manuscrit.

SOMMAIRE [2]: 1er dim[anche] : *Ne in vacuum gratiam Dei...* — Pénitence. Temps, sa perte.

Exorde. Trois difficultés qui font retarder la conversion.

1er Point. Esprit de l'homme toujours extrême. De la présomption du pardon au désespoir du pardon. *Spe desperati* (p. 1, 2, 3).

A cause que la miséricorde et la justice sont infinies, elles paraissent incompatibles (p. 1, 2).

Quelle est la miséricorde divine (p. 2, 3) ; justice *(notez) ;* grâce de la rémission des péchés (p. 4).

S'accuser de bonne foi ; ne chercher point de vaines excuses [3] (p. 5). On se défend devant un juge ; on confesse devant un père ; manière différente de se défendre devant l'un et l'autre. Cicér[on] (p. 5).

2e Point. Rien moins en notre pouvoir que l'usage de notre volonté. Force 1° de l'inclination, et 2° de l'habitude. *Murus impossibilitatis.* Saint Augustin *(notez)* (p. 6).

L'un et l'autre peut être vaincu par la grâce (p. 7).

Pénitence veut de l'effort; ennemie de la mollesse, parce que c'est une sainte indignation contre soi-même. Saint Augustin (p. 7). Exemple, David. *Notez. Motiva pænitendi,* saint Augustin.

1. Ms. fr. 12822, f. 83-98, sans marge ; 87-93, in-f° max°, — le reste. in-4°.

2. F. 85.

3. Lachat : de noires excuses. — La phrase qui précède était encore plus défigurée par cet éditeur.

Pénitence avec effort, parce que c'est un enfantement (p. 7, 8). *In dolore paries.* S'enfanter soi-même *(notez)* (p. 7). Demande.

3e *Point.* Du temps. *(Notez) Dies mali sunt :* tromperie du temps (p. 9, 10, 11, etc.).

Vie paraît tantôt longue et tantôt courte (p. 13, 14). Saint Bernard.

Science des temps, un des secrets de Dieu : l'homme la veut pénétrer. *Nec Filius hominis* (p. 15).

Contre ceux qui attendent le dernier moment : temps des testaments ; saint Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze. Exhortation à une prompte pénitence.

Adjuvantes[1] *exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.*

Nous vous exhortons, en vous aidant, que vous ne receviez pas en vain la grâce de Dieu.

(II Cor., VI, I.)

[P. 1] C'est[2] avec raison, Chrétiens, que nous reprochons aux pécheurs que leur infidélité est inexcusable, car il n'y a grâce, il n'y a remède, il n'y a sorte de secours qu'ils puissent demander à Dieu pour se retirer de l'abîme, qui ne leur soit tous les jours offert par cette miséricorde infinie qui ne veut pas leur mort, mais leur conversion. Pour nous en convaincre, mes Frères, examinons, je vous prie, attentivement ce que peut désirer un homme que le remords de sa conscience presse de retourner à la droite voie. La première pensée qui lui vient est celle de ses péchés, dont l'horreur et la multitude le font douter du pardon. Sur cela, nous lui annonçons de la part de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est notre propitiateur[3] par son sang ; nous, dis-je, dans lesquels il a plu à Dieu de mettre le ministère de paix et de réconciliation, nous lui annonçons l'indulgence et la rémission de ses crimes. Il commence à respirer dans cette espérance ; mais une seconde difficulté le vient rejeter dans de nouveaux troubles : c'est l'obligation de changer sa vie ou ses inclinations corrompues ; et ses habitudes invétérées lui font sentir des empêche-

1. Ms. : *Adjurantes autem.*
2. L'avant-propos de ce discours, l'*Ave*, comme disait Bossuet, était sans doute écrit sur une feuille détachée : il ne s'est pas retrouvé.
3. Cf. p. 529.

ments qu'il ne croit pas pouvoir jamais surmonter [1]. Pour le rassurer dans cette crainte [2], nous lui découvrons dans les mains de Dieu et dans les secrets de sa puissance, des remèdes premièrement très efficaces, puisqu'ils guérissent infailliblement tous ceux qui s'en servent, et secondement très présents, puisqu'on les donne toujours à qui les demande [3]. Ainsi les plus grands pécheurs ne pouvant douter ni du pardon s'ils se convertissent, ni de leur conversion s'ils l'entreprennent, ils n'ont plus rien à désirer [4] que du temps pour accomplir cet ouvrage. Et sur ce sujet, Chrétiens, ce n'est pas à nous à leur répondre ; mais Dieu se déclare [5] assez par les effets mêmes ; car il prolonge leur vie, il dissimule leur ingratitude ; et reculant tous les jours le temps destiné à la colère, il fait connaître assez clairement qu'il veut donner du loisir [6] à la pénitence.

Par où il nous montre, mes Frères, qu'il ne refuse rien aux pécheurs de ce qui leur est nécessaire. Ils ont besoin de trois choses, de la miséricorde divine, de la puissance divine, de la patience divine : de la miséricorde pour leur pardonner, de la puissance pour les secourir, de la patience pour les attendre ; et Dieu accorde tout libéralement : la miséricorde promet le pardon, la puissance offre les secours, la patience donne le délai. Que reste-t-il maintenant, sinon que nous disions aux pécheurs avec l'Apôtre : « *Adjuvantes autem :* Nous vous exhortons, mes Frères, que vous ne receviez pas en vain la grâce de Dieu ? » Ne rejetez pas [7] la grâce de la rémission qui promet d'abolir vos crimes ; ne recevez pas en vain la grâce de la conversion du cœur qui s'offre pour corriger vos mœurs dépravées ; enfin ne recevez pas en vain cette troisième grâce si considérable, qui vous est donnée pour faire profiter [8] les deux autres, je veux dire le temps, ce temps [p. 2] précieux dont il ne s'écoule pas un seul moment qui ne puisse vous valoir une éternité. Voilà, mes Frères, trois motifs pressants pour exciter les hommes à la pénitence, et c'est le partage de ce discours.

1. Var. : pouvoir surmonter jamais.
2. Édit. : de cette crainte.
3. Var. : quand on les demande.
4. Var. : ils n'ont rien à désirer.
5. Var. : s'explique.
6. Var. : qu'il en veut donner.
7. Var. : Ne recevez pas en vain.
8. Var. : valoir.

Premier Point.

Il est assez naturel à l'homme de se laisser emporter facilement aux extrémités opposées. Le malade, pressé de la fièvre, désespère de sa guérison ; le même, étant rétabli, s'imagine qu'il est [1] immortel. Dans les horreurs de l'orage, le nautonier effrayé dit un adieu éternel aux flots ; mais aussitôt que la mer est un peu calmée [2], il se rembarque sans crainte, comme s'il avait les vents dans ses mains [3]. Cet homme qui s'est pensé perdre dans une intrigue dangereuse, renonçait de tout son cœur à la Cour ; et à peine s'est-il démêlé [4], qu'il se rengage de nouveau, comme s'il avait essuyé toute la colère de la fortune. Cette conduite inégale et désordonnée éclate principalement dans les pécheurs, mais d'une manière opposée. Car cette folle et téméraire confiance par laquelle ils se nourrissent dans leurs péchés, les conduit à la fin au désespoir : dans la chaleur de leurs crimes [5], ils ne peuvent croire que Dieu les punisse ; et puis, accablés de leur pesanteur, ils ne peuvent plus croire que Dieu leur pardonne, et « ils vont de péchés en péchés comme à une ruine certaine, désespérés par leur espérance : *Feruntur magno impetu, nullo revocante, spe desperati* [6]. »

En effet, considérez cet homme emporté : dans l'ardeur de sa passion, il ne trouve [7] aucune apparence qu'un Dieu si grand et si bon veuille tyranniser sa créature, ni exercer sa puissance pour briser un vaisseau de terre : long [p. 3] temps il s'est flatté de cette pensée, qu'il n'était pas digne de Dieu de se tenir offensé de ce que faisait un néant, ni de s'élever contre un néant [8]. Après, une seconde réflexion lui fait voir combien cette entreprise est furieuse, qu'un néant s'élève contre Dieu. Là, il se dit à lui-même ce que criait le prophète à ce capitaine des Assyriens : « Contre qui as-tu blasphémé, contre qui as-tu élevé ta voix et

1. Var. : d'être.
2. Var. : mais la mer étant apaisée.
3. Var. : s'il avait dans ses mains les vents et les tempêtes. — Cf. Horat., *Carm.*, I, I, 15-18.
4. Var. : à peine en est-il sorti.
5. *Note interlinéaire :* « Passent du désespoir à l'espérance, et au contraire. »
6. S. Aug., *Serm.* XX. n. 4.
7. Var. : il ne trouvait.
8. Var. : qu'il n'était pas digne de Dieu de s'élever contre un néant.

tourné tes regards superbes? *Quem blasphemasti, contra quem exaltasti vocem tuam, et elevasti [in excelsum] oculos tuos?* » Quoi! « c'est contre le saint d'Israël, c'est contre un Dieu tout-puissant : *Contra sanctum Israel* (Reg., IV, 19)[1]. » Son audace insensée le confond; et lui, qui ne voyait rien qui pût épuiser la miséricorde, ne voit plus rien maintenant qui puisse apaiser la justice. Mais voici la cause apparente de cet égarement prodigieux : c'est en effet, Chrétiens, que l'un[e] et l'autre de ces qualités[2] est d'une grandeur infinie, je veux dire la miséricorde et la justice : de sorte que celle que l'on envisage occupe tellement la pensée qu'elle n'y laisse presque plus de place pour l'autre; d'autant plus que, paraissant opposées, on ne comprend pas aisément qu'elles puissent subsister ensemble dans ce suprême[3] degré de perfection : ce qui fait que la grande idée de la miséricorde fait que le pécheur oublie la justice, et que la justice réciproquement détruit en son esprit la miséricorde; de sorte que l'abattement de son désespoir égale les emportements et la folle présomption de son espérance.

Il nous faut détruire, Messieurs, ces vaines idoles de la miséricorde et de la justice, que le pécheur aveuglé adore[4] en la place de la véritable justice et de la véritable miséricorde. Vous vous trompez, ô pécheurs, lorsque vous vous persuadez follement que ces deux qualités sont incompatibles, puisqu'au contraire elles sont amies[5]. Car, mes Frères, la bonté de Dieu n'est pas une bonté insensible, ni une bonté déraisonnable; le Dieu que nous adorons n'est pas le Dieu [des] Marcionites, un Dieu qui ne punit pas, souffrant jusques au mépris, et indulgent jusqu'à la faiblesse : ce n'est pas un Dieu, dit Tertullien, « sous lequel les péchés soient à leur aise, et dont l'on se puisse moquer impunément : *Sub quo delicta gauderent, cui diabolus illuderet.* » Voulez-vous savoir comment il est bon? Voici une belle réponse de Tertullien : « Il est bon, non pas en souffrant le mal, mais en se déclarant son ennemi : [*Qui*]

1. IV Reg., XIX, 22.
2. *Première rédaction* : L'un et l'autre de ses attributs.
3. Var. : souverain. — dans ce degré suprême.
4. Var. : substitue.
5. Var. : apprenez ici au contraire qu'elles sont amies.

non [alias] plene bonus [sit], nisi mali æmulus. » Sa justice fait partie de sa bonté : pour être bon comme il faut, « il exerce l'amour qu'il a pour le bien par la haine qu'il a pour le mal : *Uti boni amorem odio mali exerceat*[1]. » Ne vous persuadez donc pas que la justice soit opposée à la bonté, dont elle prend au contraire la protection, et l'empêche d'être exposée au mépris.

Mais sachez que la bonté n'est non plus[2] opposée à la justice ; car si elle lui ôte ses [p. 4] victimes, elle les lui rend d'une autre sorte : au lieu de les abattre par la vengeance, elle les abat par l'humilité ; au lieu de les briser par le châtiment, elle les brise par les douleurs de la pénitence ; et s'il faut du sang à la justice pour la satisfaire, la bonté lui présente celui d'un Dieu. Ainsi, bien loin d'être incompatibles, elles se donnent la main mutuellement. Il ne faut donc ni présumer ni désespérer. Ne présumez pas, ô pécheurs ! parce qu'il est très vrai que Dieu se venge ; mais ne vous abandonnez pas au désespoir, parce que, s'il m'est permis de le dire[3], il est encore plus vrai que Dieu pardonne.

Cette vérité étant supposée, il est temps maintenant, Messieurs, que je tâche de vous faire entendre par les Écritures cette grâce singulière de la rémission des péchés. Comme c'est le fruit principal du sang du Nouveau Testament et l'article fondamental de la prédication évangélique, le Saint-Esprit, mes Frères, a pris un soin particulier de nous en donner une vive idée, et de nous l'exprimer en plusieurs façons, afin qu'il entre en nos cœurs plus profondément. Il y en a qui regarde[nt] Dieu, qui marquent en lui comme un changement[4]. Il dit que Dieu oublie les péchés, qu'il ne les impute pas, qu'il les couvre. Il dit aussi qu'il les lave, qu'il les éloigne de nous, et qu'il les efface. Pour entendre le secret de ces expressions, et des autres que nous voyons dans les saintes Lettres, il faut remarquer attentivement l'effet du péché dans le cœur de l'homme, et l'effet du péché dans le cœur de Dieu.

1. *Adv. Marcion.*, lib. II. n. 20.
2. Les éditeurs ajoutent *pas* (n'est *pas* non plus...) Mais voy. *Remarques...*, au tome VII.
3. Var. : si je le puis dire.
4. Phrase renvoyée en note par Deforis ; supprimée par Lachat.

Le péché, dans le cœur de l'homme, est une humeur pestilente qui le dévore et une tache infâme qui le défigure. Il faut purger cette humeur maligne et l'arracher de nos entrailles : « Autant que le levant est loin du couchant, autant éloigne-t-il de nous nos iniquités : *Quantum distat* [*ortus ab occidente, longe fecit a nobis iniquitates nostras*] [1]. » Et pour cette tache honteuse, il faut passer l'éponge dessus, et qu'il n'en reste plus aucune marque : « Israël, c'est moi qui t'ai fait, ne t'oublie pas de ton Créateur ; c'est moi qui ai effacé tes iniquités comme un nuage qui s'évanouit et comme une légère vapeur, qui, étant dissipée par un tourbillon, ne laisse pas dans l'air le moindre vestige : *Delevi ut nubem iniquitates tuas, et quasi nebulam peccata tua* [2]. »

Mais, mes Sœurs, à l'égard de Dieu, le péché a des effets bien plus redoutables : il fait un cri terrible à ces [3] oreilles toujours attentives, il est un spectacle d'horreur à ces yeux toujours ouverts. Ce spectacle cause l'aversion, et ce cri demande la vengeance. Pour rassurer les pécheurs, Dieu leur déclare, par son Écriture, qu'il couvre leurs crimes pour ne les plus voir ; qu'il les met derrière son dos, de peur que, paraissant à ses yeux, ils ne fassent soulever son cœur ; enfin qu'il les oublie, qu'il n'y pense plus. Et quant à ce cri funeste, il en étouffe le son par une autre voix ; pendant que nos péchés nous accusent, il produit un avocat pour nous défendre, *Jésus-Christ le Juste, qui est la propitiation pour nos crimes* [4]. Il déclare qu'il ne veut plus qu'on nous les impute, ni que nous en soyons jamais recherchés. Le ciel et la terre s'en réjouissent, les montagnes tressaillent de joie, « *parce* [p. 5] *que le Seigneur a fait miséricorde : Laudate, cæli, quoniam misericordiam fecit Dominus ; jubilate, extrema terræ ; resonate, montes, laudationem* [5]. » Vous voyez donc, mes Frères, la rémission des péchés expliquée et autorisée en toutes les formes qu'une grâce peut être énon-

1. Ps. CII, 12.
2. Is., XLIV, 22.
3. Édit. : à ses oreilles.... à ses yeux.
4. I Joan., II, 1, 2.
5. Is., XLIV, 23. — Ms. : *Laudate, cæli : jubilate... laudationem, quoniam...*

cée : « [*Ex*] *hortamur vos*, [*ne in vacuum gratiam Dei recipiatis*[1] : Nous vous exhortons] que vous ne receviez pas en vain cette grâce. »

Mais quel en doit être l'effet ? Il[2] faut que le Saint-Esprit nous l'apprenne. Au chapitre III de Jérémie, Dieu envoie ses prédicateurs : (Voyez Jérémie[3], III, 12, 21. — V[oyez] *Extraits de l'Écriture*[4] *p. 26, 27.)* — Ézéchiel, XVIII, 31 : « *Projicite a vobis omnes prævaricationes vestras, facite vobis cor novum et spiritum novum. Et quare moriemini, domus Israël? Quia nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus, revertimini et vivite.* Pourquoi voulez-vous périr ? » pourquoi vous obstinez-vous à votre ruine ? Dieu veut vous pardonner, vous seul ne vous pardonnez pas.

Deus meus, misericordia mea[5]. Saint Aug. : *O nomen sub quo nemini desperandum est*[6]. O prodigue, retournez donc à votre père ! débauchée, retournez à votre mari ! Mais retournez en confessant votre crime : *Peccavi*[7] ; *Verumtamen scito iniquitatem tuam*[8]. Ne songez pas à vous excuser ; n'accusez pas les étoiles, le tempérament ; ne dites pas : c'est la fortune ; la rencontre m'a emporté. N'accusez pas même le diable : *Neminem quæras accusare, ne accusatorem invenias a quo non possis te defendere. — Ipse diabolus gaudet cum accusatur, vult omnino ut accuses illum, vult ut a te ferat criminationem, cum tu perdas confessionem*[9]. Ne cherchez donc pas des excuses.

Autre chose d'agir avec un père, autre chose de répondre devant un juge : *(Vid. Remarques morales*[10],

1. II Cor., VI, 1.
2. A partir de cet endroit, le manuscrit ne contient, pour la fin du 1er point, que l'indication des pensées à développer en chaire.
3. Deforis traduit ainsi dans le texte : « Allez et criez vers l'Aquilon : Revenez, rebelle Israël, dit le Seigneur, et je ne détournerai point mon visage de vous, parce que je suis saint, dit le Seigneur, et que ma colère ne durera pas éternellement. — Après cela, on a entendu des voix confuses dans les chemins, des pleurs et des hurlements des enfants d'Israël, parce qu'ils ont rendu leurs voies criminelles et qu'ils ont oublié leur Seigneur et leur Dieu. »
4. Ce recueil ne nous est pas parvenu.
5. Ps. LVIII, 11.
6. S. Aug., *In Ps.* LVIII.
7. II Reg., XII, 13.
8. Jerem., III, 13.
9. S. Aug., *Serm.* XX, n. 2.
10. Sur la nature de ces *Remarques morales*, voy. notre *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 4-22. — C'était apparemment dans le cahier auquel l'auteur renvoie, que se trouvait un extrait de Cicéron, mentionné dans le sommaire. Il ne figure nulle part dans le manuscrit du sermon.

p.9) : ici l'on se défend, et là on confesse. Quand[1] on parle devant un juge, on dit : Je ne l'ai [pas] fait, ou bien : J'ai été surpris, on m'a engagé contre mon dessein, j'ai été plus loin que je ne pensais. Mes Frères, ne nous défendons pas de la sorte ; ne cherchons pas de vaines excuses pour couvrir notre ingratitude, qui n'est toujours que trop criminelle. Devant un juge on cherche des fuites : songez que vous parlez à un père, où la principale défense, c'est d'avouer simplement sa faute : J'ai failli, j'ai mal fait, je m'en repens, j'ai recours à votre bonté, je demande pardon de ma faute. Si personne ne l'a encore obtenu de vous, je suis téméraire d'oser le prétendre ; si votre bonté au contraire a déjà fait tant de grâces, vous-même secourez-moi, qui avez voulu que j'espérasse[2].

Second Point.

[P. 6] Nous n'avons rien fait, Chrétiens, de persuader aux pécheurs que, s'ils retournent à Dieu, ils peuvent facilement obtenir leur grâce : car cette œuvre de la rémission dépendant purement de lui[3], il est aisé d'en attendre une bonne issue. Mais l'ouvrage de leur conversion, le changement de leur cœur, où nous leur demandons leur propre travail, c'est celui-là qui les désespère. Car encore que tout nous tombe des mains,

1. Seconde rédaction. — Bossuet n'avait d'abord écrit que quelques lignes. Il les a ensuite reprises en sous-œuvre. Les éditeurs ont eu ici une fantaisie assez bizarre : laissant l'ancienne rédaction à la fin du premier point, ils ont mis ensuite l'autre en tête du second. C'était tout brouiller. Le sommaire aurait pu les avertir : c'est la seconde rédaction qu'il résume. — Voici la première : « Un juge veut le châtiment, et un père la conversion. Mais ce changement est-il bien possible ? Cet Éthiopien pourra-t-il bien dépouiller sa peau ? Ce pécheur endurci pourra-t-il bien se priver de ses dangereuses pratiques ? C'est ce que nous aurons à examiner dans la seconde partie. »

2. *Correction* (vers 1670) : « Vous-même *, accordez-moi le pardon, qui m'avez commandé l'espérance. » — Addition sans renvoi (1661) : « Le prophète représente la synagogue comme une désespérée qui s'est abandonnée à des étrangers et qui, craignant le courroux de son mari, ne veut plus retourner à sa compagnie : *Desperavi, nequaquam faciam, adamavi quippe alienos, et post eos ambulabo* (Jerem., II, 25) : « Il n'y a plus de retour, je ne le ferai pas. »

3. Dans les tâtonnements, assez pénibles, qui ont précédé la rédaction définitive de ce début, on lit cette variante (effacée) : « Car cette œuvre de rémission dépendait purement de lui (de Dieu), qui le fait en nous sans nous-même[s]... » — Ces derniers mots n'ont pu trouver grâce devant l'auteur : il les a soulignés, même avant d'effacer tout le reste.

que notre extrême faiblesse ne puisse plus disposer d'aucunes choses, il n'y a rien toutefois dont nous puissions moins disposer que de nous-mêmes. Étrange maladie de notre nature! il n'y a rien qui soit moins en notre pouvoir que l'usage de notre volonté : en un mot, rien que nous puissions moins faire que ce que nous faisons quand nous le voulons : de sorte qu'il est plus aisé à l'homme d'obtenir de Dieu ce qu'il voudra qu'il ne lui est aisé de le vouloir.

Prouvons manifestement cette vérité. Deux obstacles presque invincibles nous empêchent d'être les maîtres de nos volontés, l'inclination et l'habitude. L'inclination rend le vice aimable ; l'habitude le rend nécessaire. Nous n'avons pas en notre pouvoir ni le commencement de l'inclination, ni la fin de l'habitude. L'inclination nous enchaîne et nous jette dans une prison ; l'habitude nous y enferme, et mure la porte sur nous pour ne nous laisser plus aucune sortie. *Inclusum se sentit difficultate vitiorum ; et quasi muro impossibilitatis erecto portisque clausis, qua evadat non invenit* (Aug., *in Ps.* CVI)[1]. De sorte que le misérable pécheur, [p. 7] qui ne fait que de vains efforts et retombe toujours dans l'abîme, désespérant d'en sortir, s'abandonne enfin à ses passions, et ne prend plus aucun soin de les retenir : *Desperantes, semetipsos*, etc. [*tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis*][2].

Ce que peut désirer un homme que son naturel tyrannise, c'est qu'on le change, qu'on le renouvelle, qu'on fasse de lui un autre homme. C'est ce que nous dit tous les jours cet ami colère, lorsque nous le reprenons de ses promptitudes, de ses emportements, de ses violences. Il répond qu'il n'est pas possible de se délivrer de la tyrannie[3] de l'humeur qui le domine ; qu'il y résiste quelquefois, mais qu'à la longue ce penchant l'entraîne ; que si l'on exige de lui d'autres mouvements, il faut donc nécessairement le faire un autre homme. Or ce que demande, mes Frères, la nature faible et impuissante, c'est ce que la grâce lui offre pour se refor-

1. S. Aug., *In Ps.* CVI, n. 5.
2. Ephes., IV, 19.
3. Var. : violence.

mer : car la conversion du pécheur est une nouvelle naissance. On renouvelle l'homme jusques à son principe, c'est-à-dire jusqu'à son cœur ; on brise le cœur ancien et on lui donne un cœur nouveau : *Qui finxit singillatim corda eorum*[1]. *Ut creetur cor mundum, conteratur immundum*[2]. La source étant détournée, il faut bien que le ruisseau prenne un autre cours.

Que si la grâce[3] peut vaincre l'inclination, elle surmontera aussi l'habitude : car l'habitude, qu'est-ce autre chose qu'une inclination fortifiée? Mais nulle force ne peut égaler celle de l'Esprit qui nous pousse. S'il faut fondre de la glace, Dieu fera souffler son Esprit, et d'un cœur le plus endurci sortiront les larmes de la pénitence : *Flabit spiritus ejus, et fluent aquæ*[4]. Que s'il faut faire un plus grand effort, il envoiera son « esprit de tourbillon, qui pousse violemment les murailles : *Quasi turbo impellens parietem*[5] » ; « son esprit qui renverse les montagnes, et déracine les cèdres du Liban : *Spiritus (Domini) subvertens montes*[6]. » Quand vous courriez à la mort avec une précipitation plus impétueuse que le Jourdain ne fait à la mer, il saura bien arrêter ce cours. Fussiez-vous demi-pourri dans le tombeau, il vous ressuscitera comme le Lazare. Seulement écoutez l'Apôtre, et ne recevez pas en vain la grâce de Dieu : [*Ex*]*hortamur vos*, [*ne in vacuum gratiam Dei recipiatis*].

[P. 7bis] Mais il faut avouer[7], mes Frères, qu'on voit peu d'effets de cette grâce ; on remarque peu dans le monde ces grands changements de mœurs qui puis-

1. Ps. XXXII, 15. — Ici un renvoi au Carême des Minimes. Les termes dans lesquels il est conçu supposent que Bossuet n'en comptait pas d'autre jusqu'à cette époque : « Voy. Car[ême], ser[mon] 5, p. 4. » — C'est le sermon *sur les Vaines excuses des pécheurs* (ci-dessus, p. 321).

2. S. Aug., *Serm.* XIX, n. 3.

3. Ms. : Que si elle, — et entre parenthèses : la grâce. — Ceci montre clairement que les notes qui précèdent sont tracées à titre provisoire, et que l'auteur se réserve d'en user ou non, à sa guise.

4. Ps. CXLVII, 18.

5. Is., XXV, 4.

6. III Reg., XIX, 11. — *Domini* est ajouté au texte.

7. F. 93. — *Première rédaction* (f. 90) : « Parmi les impressions de cette grâce, votre cœur pressé et violenté souffrira de grandes angoisses. Mais telle est la condition de notre nature. Il faut nécessairement que le bien nous coûte ; nous devons manger notre pain dans la sueur de notre visage ; nous ne pouvons enfanter qu'avec douleur (*var.:* qu'en notre douleur) : *In dolore paries.* C'est pourquoi la pénitence est laborieuse... » — Le reste est passé dans la rédaction définitive, ci-après, p. 608.

sent passer pour de nouvelles naissances ; et la cause d'un si grand mal, c'est que nous recevons trop mollement la grâce de la pénitence ; nous en énervons toute la vigueur par notre délicatesse. Il y a une pénitence lâche et paresseuse, qui n'entreprend rien avec effort : il ne faut pas attendre, mes Frères, qu'elle fasse jamais de grands changements, ni qu'elle gagne rien sur les habitudes. Telle est la condition de notre nature, qu'il faut nécessairement que le bien nous coûte. Nous ne pouvons manger notre pain que dans la sueur de notre visage [1] : la pénitence, pour être efficace, doit nécessairement être violente. Et d'où lui vient cette violence ? Chrétiens, en voici la cause : c'est la colère et l'indignation qui fait naître les mouvements violents : or, j'apprends de saint Augustin que « la pénitence n'est autre chose qu'une sainte indignation contre soi-même : *Quid est enim pœnitentia, nisi sua in seipsum iracundia* [2]? »

Écoutez parler ce saint pénitent : « *Afflictus sum et humiliatus sum nimis ; rugiebam a gemitu cordis mei* [3] : Je me suis affligé avec excès... » Ce n'était pas un gémissement comme celui d'une colombe, mais « un rugissement » semblable à celui d'un lion : c'était la plainte d'un homme irrité contre ses propres vices, qui ne peut souffrir sa langueur, sa lâcheté, sa faiblesse. Cette colère l'emporte jusqu'à une espèce de fureur : *Turbatus est a furore oculus meus* [4]. Car, ne pouvant souffrir ses rechutes, il prend des résolutions extrêmes contre sa lenteur et sa lâcheté : il ne songe plus qu'à se séquestrer des compagnies qui le perdent ; il cherche l'ombre et la solitude ; dirai-je le mot du prophète ? « Il est comme ces oiseaux qui fuient la lumière et le jour [5] : *Factus sum sicut nycticorax in domicilio* [6]. » Dans cette solitude, dans cette retraite, il s'indigne contre soi-même, il frémit contre soi-même ; il fait de grands et

1. Gen., III, 19.
2. *Serm.* XIX, n. 2. — Ms. : S. Aug., Iª *part. Suppl.*
3. Ps. XXXVII, 9.
4. Ps. VI, 7.
5. Var. : Comme un hibou dans sa maison. — Les éditeurs ont eu tort d'introduire dans le texte une expression que Bossuet avait remplacée par une périphrase. Le respect, qui lui faisait traduire littéralement l'Écriture, l'empêche aussi de conserver un mot que certains auditeurs n'auraient peut-être pas entendu sans un sourire.
6. Ps. VI, 7.

puissants efforts pour prendre des habitudes contraires aux siennes, « afin, dit saint Augustin, que la coutume de pécher cède à la violence de la pénitence : *Ut violentiæ pænitendi cedat consuetudo peccandi*[1]. »

C'est ainsi que l'on surmonte, mes Frères, et ses inclinations et ses habitudes. Et si vous me demandez pourquoi il faut tant de violence, il est bien aisé de répondre : c'est que la conversion du pécheur est une nouvelle naissance ; et c'est la malédiction de notre nature, « qu'on ne peut enfanter qu'avec douleur : *In dolore paries filios*[2]. » C'est pourquoi[3] la pénitence est laborieuse ; « elle a ses gémissements, elle a son travail, parce que c'est un enfantement : *Ibi dolores ut parturientis :* saint Augustin[4], *dolores pænitentis.* » Il faut enfanter un nouvel homme, [p. 8] et il faut pour cela que l'ancien pâtisse. Mais, parmi ces douleurs, parmi ces détresses, ayez toujours présente en l'esprit cette parole de l'Évangile : *La femme en enfantant a de la tristesse ; mais après qu'elle a enfanté, elle ne se souvient plus de ses maux, tant son cœur est saisi de joie, parce qu'elle a mis un enfant au monde*[5]. Parmi ces travaux de la pénitence, songez, mes Frères, que vous enfantez ; et ce que vous enfantez, c'est vous-même[s]. Si c'est une consolation si sensible d'avoir fait voir la lumière et donné la vie à un autre, qu'elle efface en un moment tous les maux passés, quel ravissement doit-on ressentir[6] de s'être éclairé soi-même, et de s'être engendré soi-même pour une vie immortelle ! Enfantez donc, ô pécheurs, et ne craignez pas les douleurs d'un enfantement si salutaire : perpétuez, non votre race, mais votre être propre ; conservez, non pas votre nom, mais le fond même de votre substance[7].

1. *In Joan.*, tract. XLIX. n. 19.
2. Gen., III. 16. — Ms. : *filios tuos.*
3. Retour à la première rédaction (f. 90).
4. *In Ps.* XLVII. n. 5.
5. Joan., XVI, 21.
6. Var. : combien plus de s'être éclairé soi-même, — ressentir, quand (Inachevé).
7. Venait ensuite dans la première rédaction cette phrase effacée : « Mais peut-être qu'ils se persuadent que leur faiblesse n'est pas capable de souffrir cette violence. » — Après avoir renvoyé au *sermon du Ve dimanche de Carême*, p. 5 (c'est-à-dire *Vaines excuses des pécheurs*. 1er point. ci-dessus, p. 323), l'auteur supprimait ce renvoi, pour rédiger ici même le développement : « Désabusons les chrétiens par une expérience sensible. » — Mais il s'interrompt dès le début.

Vierges de Jésus-Christ, voilà l'enfantement que Dieu vous ordonne : enfantez l'esprit de salut ; renouvelez-vous en Notre-Seigneur parmi les angoisses de la pénitence ; continuez à faire voir aux pécheurs qu'on peut surmonter la nature dans ses inclinations les plus fortes, et afin de les convaincre par votre exemple, déclarez au vice une sainte guerre, et particulièrement à celui qui est le plus caché, le plus délicat, et qui s'élève sur la ruine de tous les autres. Et pour nous, Chrétiens, mettons une fois la main sur nos blessures invétérées. Quoi ! pauvre blessé, vous tremblez, vous ne pouvez toucher à la plaie, ni vous faire cette violence[1] ? Hé ! ne vaut-il pas bien mieux, Chrétiens, souffrir ici-bas quelque violence ? « *Ambulate, dum lucem habetis*[2] : Marchez tandis que vous voyez encore la lumière, » et n'abusez pas du temps que Dieu vous accorde. C'est par où je m'en vais conclure.

Troisième Point.

[P. 9] Dieu, qui ne veut pas la mort des pécheurs, mais plutôt qu'ils se convertissent[3], ne se contente pas de les exciter par la bouche des prédicateurs ; mais il anime, pour ainsi dire, toute la nature pour les inviter à la pénitence : car cette suite continuée de jours et d'années, qu'ils voient si souvent revenir, est comme une voix publique de tout l'univers qui rend témoignage authe[ntique] à sa patience, et avertit les pécheurs de ne pas abuser du temps qu'il leur donne. *Ignorez-vous*, dit l'Apôtre[4], *que la miséricorde divine vous invite à vous convertir? Méprisez-vous les richesses de sa patience et de sa bonté*, qui vous donne le temps de vous repentir ? C'est principalement cette grâce[5] que l'Apôtre vous avertit de ne laisser pas écouler sans fruit ; car il ajoute aussitôt après : « Je vous ai écouté au

1. Ici, ce renvoi : « Morale. Saint Thomas d'Aquin. » C'est-à-dire que l'auteur trouvait son développement tout préparé 1° dans une dissertation morale, qui ne nous est pas parvenue ; 2° dans le *panégyrique de saint Thomas d'Aquin* (7 mars 1657), également perdu.

2. Joan., XII, 35.

3. Ezech., XXXIII, 11.

4. Rom., II, 4.

5. Var. : Au nom de Dieu, mes Frères, ne recevez pas en vain cette grâce.

temps destiné : *Tempore accepto* [*exaudivi te*] [1]. »

Pour bien comprendre [2], Messieurs, le prix et le mérite d'une telle grâce, remarquons avant toutes choses que l'on peut regarder le temps en tant qu'il se mesure en lui-même par heures, par jours, par années, ou en tant qu'il aboutit à l'éternité. Dans cette première considération, je sais que le temps n'est rien, parce qu'il n'a ni forme ni consistance, que tout son être est de s'écouler, c'est-à-dire [3] que tout son être n'est que de périr, et partant que tout son être n'est rien. Ma vie [4] est mesurée par le temps, c'est pourquoi ma substance [n'est rien], attachée au temps, qui n'est rien lui-même : *Ecce mensurabiles* [*posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te*] [5].

Chose étrange, âmes saintes, le temps n'est rien, et cependant on perd tout quand on perd le temps. Qui nous développera cette énigme? C'est parce que ce temps, qui n'est rien, a été établi de Dieu pour servir de passage à l'éternité. C'est pourquoi Tertullien a dit : « Le temps est comme un grand voile et un grand rideau qui est étendu devant l'éternité, et qui nous la couvre : *Mundi... species... temporalis, illi dispositioni æternitatis aulæi vice oppansa* [6] » (Apolog.). Pour aller à cette éternité, il faut passer par [7] ce voile. C'est le bon usage du temps qui nous donne droit à ce qui est au-dessus du temps ; et je ne m'étonne pas, âmes saintes, si vos règles ont tant de soin de vous faire ménager le temps avec une économie scrupuleuse : c'est à cause que tous ces moments, qui étant pris en eux-mêmes sont moins qu'une vapeur et qu'une ombre, en tant qu'ils aboutissent à l'éternité deviennent, dit saint Paul [8], d'un poids infini, et qu'il n'est rien par conséquent de plus criminel que de recevoir en vain une telle grâce.

1. II Cor., VI, 2.

2. *Première rédaction :* « De tous les dons de Dieu, Chrétiens, l'un des plus grands, des plus précieux, dont l'on nous demandera compte plus exactement, c'est le temps que l'on nous accorde. Nous pouvons regarder le temps en tant qu'il se mesure en lui-même, ou en tant qu'il aboutit à l'éternité. » — La première phrase est effacée.

3. Var. : et partant.

4. Addition interlinéaire, que Lachat rejette dans les notes.

5. Ps. XXXVIII, 6.

6. *Apolog.*, n. 43.

7. Var. : à travers.

8. II Cor., IV, 17.

Je ne m'arrêterai pas ici, Chrétiens, à vous représenter par un long discours combien cette grâce est peu estimée, ni combien facilement on la laisse perdre. Les hommes se font justice sur ce sujet-là ; et quand ils nous disent si ouvertement qu'ils ne songent qu'à passer le temps, ils nous découvrent assez avec quelle facilité ils le perdent. Mais d'où vient que l'humanité, qui est naturellement si avare, et qui retient son bien si avidement, laisse écouler de ses mains, sans peine, l'un de ses trésors les plus précieux[1] ? C'est ce qui mérite d'être examiné ; et j'en découvre deux causes, dont l'une vient de nous, et l'autre du temps.

[P. 10] Pour ce qui[2] nous regarde, mes Sœurs, il est bien aisé de comprendre pourquoi le temps nous échappe si facilement : c'est que nous n'en voulons pas observer la fuite. Car, soit qu'en remarquant sa durée nous sentions approcher la fin de notre être, et que nous voulions éloigner cette triste image ; soit que, par une certaine fainéantise, nous ne sachions pas employer le temps, toujours est-il véritable que nous ne craignons rien tant que de nous apercevoir de son passage. Combien nous sont à charge ces tristes journées, dont nous comptons toutes les heures et tous les moments! Ne sont-ce pas des journées dures et pesantes, dont la longueur nous accable ? Ainsi le temps nous est un fardeau que nous ne pouvons supporter quand nous le sentons sur nos épaules. C'est pourquoi nous n'oublions aucun artifice pour nous empêcher de le remarquer ; et parmi les soins que nous prenons de nous tromper nous-mêmes sur ce sujet-là, je ne m'étonne pas, Chrétiens, si nous ne voyons pas la perte du temps, puisque nous n'en trouvons point de plus agréable que celui qui coule si doucement qu'il ne nous laisse presque pas sentir sa durée.

[P. 11] Mais si nous cherchons à nous tromper, le temps aide aussi à la tromperie ; et voici en quoi consiste cette illusion. Le temps, dit saint Augustin[3], est une imitation de l'éternité. Faible imitation, je l'avoue ;

1. Var. : l'un de ses précieux trésors.

2. Les pages 10-16 appartiennent à une seconde rédaction.

3. *De musica*, lib. VI, n. 29.

néanmoins, tout volage qu'il est, il tâche d'en imiter la consistance. L'éternité est toujours la même. Ce que le temps ne peut égaler par la permanence, il tâche de l'imiter par la succession : c'est ce qui lui donne moyen de nous jouer [1]. Il ôte un jour, il en rend un autre ; il ne peut retenir cette année qui passe, il en fait couler en sa place une autre semblable, qui nous empêche de la regretter. Il impose de cette sorte à notre faible imagination, qui ne sait pas distinguer ce qui est semblable [2] : et c'est en ceci, si je ne me trompe, que consiste cette malice du temps, dont l'Apôtre nous avertit par ces mots : « *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt* [3] : Rachetez le temps, parce que les jours sont mauvais, » c'est-à-dire malins et malicieux. Il ne paraît pas qu'une année s'écoule, parce qu'elle semble ressusciter dans la suivante. Ainsi l'on ne remarque pas que le temps se passe, parce que, quoiqu'il varie éternellement, il montre presque toujours le même visage. Voilà le grand malheur, voilà le grand obstacle à la pénitence.

[P. 12] Toutefois une longue suite découvre son imposture. La faiblesse, les cheveux gris, l'altération visible du tempérament nous contraignent de remarquer quelle grande partie de notre être est déjà abîmée et anéantie. Mais prenez garde, mes Frères, à la malice du temps : voyez comme ce subtil imposteur tâche de sauver ici les apparences, comme il affecte toujours l'imitation de l'éternité. C'est le propre de l'éternité de conserver les choses dans le même état ; le temps, pour en approcher en quelque sorte, ne nous dépouille que peu à peu : il nous dérobe si subtilement, que nous ne sentons pas son larcin [4]. Ézéchias ne sent point écouler son âge, et, dans la quarantième année de sa vie, il croit qu'il ne fait que de naître : « *Dum adhuc ordirer, succidit me* [5] : Il a coupé ma trame dès le commencement de mes jours. » Ainsi la malignité trompeuse du temps fait insensiblement écouler la vie, et on ne songe point à sa conversion.

1. Var. : de se jouer de nous.
2. Var. : qu'il est aisé de tromper par la ressemblance. — Les éditeurs conservent les deux leçons dans le texte.
3. Ephes., v. 16.
4. Édit. : il nous mène si finement aux extrémités opposées, que nous y arrivons sans y penser. — Phrase inutile, que Bossuet a effacée ; peut-être aussi la jugeait-il peu satisfaisante
5. Is., XXXVIII, 12.

Nous tombons tout à coup, et sans y penser, entre les bras de la mort : nous ne sentons notre fin que quand nous y sommes. Et voici encore ce qui nous abuse : c'est que, si loin que nous [p. 13] puissions porter notre vue, nous voyons toujours du temps devant nous. Il est vrai, il est devant nous, mais peut-être que nous ne pourrons pas y atteindre.

Parmi ces illusions nous sommes tellement trompés, que nous ne [nous] connaissons pas nous-mêmes ; nous ne savons que juger de notre vie. Tantôt elle est longue, tantôt elle est courte, selon le gré de nos passions ; toujours trop courte pour les plaisirs, toujours trop longue pour la pénitence. Car, dans nos ardeurs insensées, nous pensons volontiers que la vie est courte. Écoutez parler les voluptueux (Sap., II) : « *Non prætereat nos flos temporis ; coronemus nos rosis, antequam marcescant*[1] : Ne perdons pas la fleur de notre âge ; couronnons-nous de fleurs, devant qu'elles soient flétries. » Pensez-vous[2] qu'on osât troubler leurs délices par la pensée de la mort ? et un si triste objet ne leur donnerait-il pas de chagrin ? Ils y penseront d'eux-mêmes[3], n'en doutez pas, pour se presser davantage à goûter ces plaisirs qui passent. *Mangeons et buvons*, ajoutent-ils, *parce que notre fin est proche*[4].

Eh bien ! je me réjouis de ce que vous avez enfin reconnu la brièveté de la vie : [p. 14] pensez donc enfin à la pénitence, que vous différez depuis si longtemps, et ne recevez pas en vain la grâce de Dieu. Ils vont aussitôt changer de langage ; et cette vie, qui leur semble courte pour les voluptés, devient tout d'un coup si longue, qu'ils croient pouvoir encore avec sûreté consumer une grande partie de leur âge dans leurs plaisirs illicites. « *Filii hominum, usquequo gravi corde*[5] ? Jusques à quand, ô enfants des hommes, laisserez-vous aggraver vos cœurs ? » Jusques à quand vous laisserez-vous abuser à l'illusion du temps qui vous trompe ? Quand re-

1. Sap., II, 7, 8.
2. Var. : Au milieu de leurs délices, mes Sœurs, oseront-ils penser à la mort ? — M. Lachat fait de cette variante le texte, et réciproquement. En outre, une faute de lecture. Les anciens éditeurs étaient ici plus fidèles.
3. Édit. : ils y pensent eux-mêmes. — Faute de lecture.
4. Is., XXII, 13.
5. Ps. IV, 3.

connaîtrez-vous de bonne foi que la vie est courte? Voulez-vous attendre le dernier soupir? Mais en quelque état que vous soyez, soit que votre âge soit dans sa fleur, soit qu'il soit déjà dans sa force, l'Apôtre dit à tout le monde que *le temps est proche*. Les jours se poussent les uns les autres : on recule celui de la pénitence, il ne se trouve plus [1].

— Mais nous avons encore du temps devant nous. — O Dieu ! qu'y aura-t-il désormais que les hommes ne veuillent [2] savoir? et que n'attentera pas leur témérité? Voici une chose digne [p. 15] de remarque. Le Fils de Dieu nous enseigne que la science des temps est l'un des secrets que le Père a mis en sa puissance [3]. Pour arrêter à jamais la curiosité humaine, Jésus-Christ interrogé sur l'ordre des temps dit lui-même qu'il ne le sait pas [4]. Entendons sainement cette parole. Il parle comme ambassadeur du Père céleste et son interprète envers nous : ce qui n'est pas de son instruction, etc. [5], [*il nous dit qu'il ne le sait pas*, c'est-à-dire, dit saint Augustin, *qu'il a voulu le cacher à son Église*.] Mais, de quelque sorte que nous l'entendions, toujours devons-nous conclure que la science des temps et surtout la science du dernier moment est l'un des mystères secrets que Dieu veut tenir cachés à ses fidèles : c'est par une volonté déterminée qu'il « cache le dernier jour, afin que nous observions tous les jours : *Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies* [6]. » Et cependant, encore une fois, que n'entreprendra pas l'arrogance humaine? L'homme audacieux veut philosopher sur ce temps, veut pénétrer dans cet avenir [6].

1. *Fragment de la 1re rédaction :* « O temps qu'un Dieu patient accorde aux pécheurs pour leur être un port salutaire, faut-il que tu leur serves d'écueil ! Nous avons du temps, convertissons-nous : nous avons du temps, péchons encore. Là est le port, et là est l'écueil : considère, ô pécheur, le bon usage du temps qui nous est donné, c'est le port où se sauvent les sages ; considère l'attente indiscrète de ceux qui diffèrent toujours, c'est l'écueil où se perdent les téméraires. »

2. Ms. : veulent.

3. Act., I, 7.

4. Marc., XIII, 32.

5. Les éditeurs achèvent par une phrase de leur invention. Mais *etc.* signifiait que l'auteur n'avait pas le loisir de récrire ce qui était déjà dans sa première rédaction. C'est là que nous prenons la fin de la phrase.

6. S. Aug., *Serm.* XXXIX, n. 1.

7. Les éditeurs donnent ici un paragraphe de la rédaction primitive, entièrement effacée (f. 92). Rien ne justifie cette insertion. Elle rompt même la suite des idées. Mais le pas-

Mais je veux bien t'accorder, pécheur, qu'il te reste encore du temps : pourquoi tardes-tu à te convertir ? pourquoi ne commence[s]-tu pas aujourd'hui ? Crains-tu que ta pénitence ne soit trop longue d'un jour ? Quoi ! non content d'être criminel, tu veux durer longtemps [p. 16] dans le crime ! tu veux que ta vie soit longue et mauvaise ! tu veux faire cette injure à Dieu : toujours demander du temps, et toujours le perdre ! Car tu rejettes tout au dernier moment. C'est le temps des testaments, dit saint Chrysostome[1], et non pas le temps des mystères[2]. Ne sois pas de ceux qui diffèrent à se reconnaître quand ils ont perdu la connaissance ; qui attendent presque que les médecins les aient condamnés pour se faire absoudre par les prêtres ; qui méprisent si fort leur âme qu'ils ne pensent à la sauver que lorsque le corps est désespéré.

Faites[3] pénitence, mes Frères, tandis que le médecin n'est pas encore à votre côté, vous donnant des heures qui ne sont pas en sa puissance, mesurant les moments [de] votre vie par des mouvements de tête, et tout prêt à philosopher admirablement sur le cours et la nature de la maladie, après la mort[4]. N'attendez pas, pour vous convertir, qu'il vous faille crier aux oreilles, et vous extorquer par force un oui ou un non[5] : que le prêtre ne dispute pas près de votre lit avec votre avare héritier, ou avec vos pauvres domestiques ; pendant que l'un vous presse pour les mystères, et que les autres sollicitent pour leur récompense, ou vous tourmentent

sage est beau, et il a tenté Deforis. C'était en note qu'il fallait le placer. Le voici :

« Mes paroles sont inutiles ; parlez vous-même, ô Seigneur Jésus, et confondez ces cœurs endurcis. Quand on leur parle des jugements de Dieu, « cette vision, disent-ils en Ezéchiel, ne sera pas sitôt accomplie : *In tempora longa iste prophetat* (XII, 27). » Quand on tâche de les effrayer par les terreurs de la mort, ils croient qu'on leur donne encore du temps. Jésus-Christ les veut serrer de plus près, et voici qu'il leur représente la justice divine irritée toute prête à frapper le coup : *Jam enim securis ad radicem arborum posita est.* » (Matth., III, 10.) — Bossuet ajoutait : *Vid. Serm. in hæc verba*, p. 11 (Cf. p. 145).

1. *In Act. Apost.* homil. I, n. 7.

2. Ici s'arrête la nouvelle rédaction (p. 10-16). L'auteur se reporte à l'ancienne page 11 (f. 92, in-f°).

3. En tête de ce paragraphe, Bossuet indique l'*homélie XL* de saint Grégoire de Nazianze, dont il va s'inspirer.

4. Var. : et la nature de votre mal après la mort. — Trait final à remarquer. Ces coupes de phrases intentionnelles sont fréquentes dans Bossuet.

5. Cette phrase est soulignée.

pour un testament[1]. Convertissez-vous de bonne heure ; n'attendez pas que la maladie vous donne ce conseil salutaire ; que la pensée en vienne de Dieu et non de la fièvre, de la raison et non de la nécessité, de l'autorité divine et non de la force. Donnez-vous à Dieu avec liberté, et non avec angoisse et inquiétude. Si la pénitence est un don de Dieu, célébrez ce mystère dans un temps de joie, et non dans un temps de tristesse. Puisque votre conversion doit réjouir les anges, c'est un fâcheux contretemps de la commencer quand votre famille est éplorée. Si votre corps est une hostie qu'il faut immoler à Dieu, consacrez-lui une hostie vivante ; si c'est un talent précieux[2] qui doit profiter entre ses mains, mettez-le de bonne heure dans le négoce, et n'attendez pas, pour le lui donner, qu'il faille l'enfouir en terre. Après avoir été le jouet du temps, prenez garde que vous ne soyez le jouet de la pénitence ; [qu']elle ne fasse semblant de se donner à vous, que cependant elle ne vous joue par des sentiments contrefaits, et que vous ne sortiez de cette vie après avoir fait non une pénitence chrétienne, mais une amende honorable qui ne vous délivrera pas du supplice[3]. *Ecce nunc tempus* [*acceptabile, ecce nunc dies salutis*][4]. Voilà l'écueil, et voilà le port où vous trouverez la vie éternelle. Le port : *Benignitas Dei ad pænitentiam te exspectat* ; pénitence. L'écueil, l'impénitence[5].

1. S. Greg. Naz., *Orat.* XL.
2. Dans une première rédaction, qui venait quelques lignes plus haut, Bossuet citait le texte même du saint évêque de Nazianze: Ἐπεργασθήτω τὸ τάλαντον, ἀλλὰ μὴ συγχωσθήτω.
3. Var. : qui vous envoiera au supplice.
4. II Cor., VI, 2.
5. Ces notes, jetées rapidement pour la fin du discours, indiquent que l'orateur revient en terminant aux idées signalées plus haut (p. 614, n. 1).

CARÊME DES CARMÉLITES. II[e] DIMANCHE.

SUR LA PAROLE DE DIEU.

13 mars 1661 : devant la reine.

Le manuscrit de ce beau sermon [1] est d'une confusion presque inextricable. Heureusement que deux éditions critiques ont déjà, pour ainsi dire, déblayé le terrain : l'une, de M. Gandar, en 1867 ; l'autre, de M. Gazier, en 1882. Le premier insérait dans son texte divers remaniements de date plus récente, afin de donner la dernière expression de la pensée de Bossuet. Le second, s'engageant à reproduire la vraie rédaction de 1661, éliminait, et avec raison, les retouches et les additions successives, qui détruisaient la forme primitive de l'œuvre, sans être assez explicites pour nous la présenter sous sa forme définitive. Il est évident que Bossuet n'a pas adressé aux Carmélites des phrases ajoutées neuf ans plus tard (1670) ; et il n'est pas moins évident que l'appellation : *Mes Sœurs*, qui se rencontre encore çà et là, n'a pu être conservée en cette dernière occasion, pour l'auditoire des *Nouveaux Convertis*.

Pour nous, qui avons à reconstituer ici une station entière, nous ne saurions hésiter, et nous adoptons le principe de M. Gazier. Est-ce à dire que nous tiendrons pour non avenues les modifications plus récentes ? Ce serait prendre un parti déplorable. Elles sont, en effet, des améliorations raisonnées, de véritables corrections, jugées nécessaires, sinon en elles-mêmes, du moins en raison des circonstances. Le nouvel avant-propos, qui est complet, se lira à sa date (1670). Les notes plus courtes, qui seraient inintelligibles, séparées du texte, vont être données dès maintenant, avec un astérisque qui les distinguera des variantes contemporaines de la première rédaction. En 1670, il suffira d'y renvoyer pour permettre au lecteur de compléter, par la pensée, les indications sommaires apposées sur le manuscrit. Quelques annotations sont d'une époque intermédiaire, et correspondent à une autre reprise de ce sujet, pour le Carême de Saint-Thomas du Louvre, en 1665.

SOMMAIRE [2]. *Deuxième dimanche* : Prédication : *Hic est Filius*.
(Exorde.) L'autel et la chaire : alliance.
(1er point.) Dispositions du prédicateur (p. 9, 10, 11, 12, 13). *Si habes brachium ut Deus, et [si] voce simili tonas... Non exigitur, sed donatur.* S. Chrysolog. (p. 13).

1. Ms. fr. 12822, f. 128-152.
2. F. 117, mis par erreur en tête du sermon de 1660 sur le même texte.

(2e point.) Attention, quelle [elle] doit être. — Où elle doit être. Non dans l'esprit, mais dans le cœur *(notez)* (p. 19, 20, 21).

(3e point.) Prédication comme la comédie. Mouvements artificiels, trompeurs et de peu de durée (p. 22, 23, 24).

Manière d'enseigner de Dieu : se justifie par les œuvres (p. 25, 26, 27).

Modestie devant [1] le sermon (p. 28, 29) [2].

Hic est Filius meus dilectus... ; ipsum audite.

(Matth., XVII, 5.)

Dieu [3] *ayant parlé à nos pères en plusieurs façons différentes par la bouche de ses prophètes, nous a parlé enfin* [4] *par son propre Fils, qui est l'unique héritier de son domaine et la parole immuable par laquelle il a fait les siècles* [5]. Il savait bien, ce grand Dieu, qu'il n'appartenait pas à des hommes de nous conduire à la vérité, parce que leur autorité n'est pas assez grande pour nous la faire croire sur leur parole, et que leur sagesse est trop courte pour en donner l'intelligence. Il nous a donc envoyé son Fils qui, *étant le rejaillissement de sa gloire et la figure* invisible *de sa substance* [6], s'est revêtu d'une chair humaine, afin de nous enseigner en personne les secrets célestes qu'il n'avait pas ouï[s]

1. *Devant*, avant.

2. A la suite de ce sommaire. Bossuet transcrit le texte de Zacharie, que nous avons déjà cité en note, à la fin du sermon des Minimes (p. 267) : *Et noluerunt attendere .. exercituum* (Zachar., VII). — Il sera répété sur la dernière page du sermon. — Et plus loin, après l'avant-propos : « Dieu ayant ordonné deux choses, d'écouter et d'accomplir sa sainte parole, quand aura le courage de la pratiquer celui qui n'a pas la patience de l'entendre ? Quand lui donnera-t-il sa volonté, s'il lui refuse même son attention ; et quand lui ouvrira-t-il son cœur, s'il lui ferme jusqu'à ses oreilles? » — Cf. p. 632.

3. Le premier exorde ne se trouve plus avec le corps du sermon dans le ms. 12822. M. Lebarq, après MM. Gandar et Gazier, supposait qu'il pouvait bien n'être autre que l'*ave*, transcrit à la suite du sommaire, fol. 118v° : ce serait, selon lui, une copie de l'exorde de 1661, faite par l'auteur plus tardivement, peut-être en 1665. Il n'en est rien. Nous avons trouvé le sermon en entier, d'après une copie faite à l'audition (*Revue Bossuet*, juillet 1909, p. 4). Or l'exorde se trouve être celui que M. Lebarq plaçait en 1665, après l'avoir reconnu au milieu des *Pensées chrétiennes et morales*, éditées par Deforis à la fin du t. VII de son édition. Nous en avons depuis trouvé l'autographe dans la collection de M. H. de Rothschild : il est bien du même format et de la même écriture que le sermon de 1661.

4. Var. : nous a enfin parlé.

5. Hebr., I, 1, 2.

6. *Ibid.*, 3.

par rapport, et qu'il n'avait appris par étude, mais[1] qui lui avaient été communiqués par sa naissance éternelle. Après les enseignements d'un tel maître, il ne faut plus consulter les sens, ni faire discuter la raison humaine ; il faut seulement écouter et croire. Et je ne m'étonne pas si le Père fait retentir aujourd'hui comme un éclat de tonnerre cette parole que j'ai rapportée : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le : *Ipsum audite* » ; c'est-à-dire qu'après Jésus-Christ, il n'y a plus de recherche à faire. Ce divin maître nous ayant parlé, toute la curiosité de l'esprit humain doit être à jamais arrêtée, et il ne faut plus songer qu'à l'obéissance.

Ne croyez pas, mes Frères, que l'obligation d'écouter Jésus n'ait duré que pendant les jours de sa vie mortelle. Elle est donnée à l'Église pour tous les temps, parce que ce même Jésus qui nous a perpétué sa sainte présence dans le mystère de l'Eucharistie a perpétué aussi[2] sa sainte parole dans la prédication de l'Évangile. Ainsi l'un des plus importants devoirs de la piété chrétienne, c'est d'écouter les discours sacrés ; et je m'estimerai bien heureux si je puis vous expliquer aujourd'hui les saintes dispositions qu'y doit apporter une âme fidèle[3]. Mais, dans le dessein de vous faire entendre ce que doit un chrétien véritable à la parole de Dieu, où trouverai-je un plus grand secours que dans les prières de celle qui la conçut[4] si bien dans le cœur, qu'elle mérita par sa foi de le concevoir dans ses entrailles. C'est la divine Marie, que nous saluerons avec l'Ange [*Ave*].

[P. 1] Le temple de Dieu, mes Sœurs[5], a deux places augustes et vénérables, je veux dire l'autel et la chaire[6]. Là, se présentent les requêtes ; ici, se publient les ordonnances ; là, les ministres des choses sacrées parlent à Dieu de la part du peuple ; ici, ils parlent au peuple de la part de Dieu ; là, Jésus-Christ se fait adorer dans la vérité de son corps ; il se fait reconnaître ici dans la vérité de sa doctrine[7]. Il y a une très étroite alliance

1. Var. : en personne, non pas ce qu'il avait ouï par rapport, ni ce qu'il avait appris par étude, mais ce qui lui avait été communiqué.
2. Var. : a aussi perpétué.
3. Var. : l'un des devoirs de la piété.
4. Var. : l'écouta.
5. Var. : Chrétiens (1670).
6. Note de 1670 : * on peut y ajouter le tribunal de la pénitence.
7. Var. : parole.

entre ces deux places sacrées, et les œuvres qui s'y accomplissent ont un rapport admirable. Le mystère de l'autel ouvre le cœur pour la chaire ; le ministère de la chaire apprend à s'approcher de l'autel [1]. De l'un et de l'autre de ces deux endroits est distribuée aux enfants de Dieu [2] une nourriture céleste ; Jésus-Christ prêche dans l'un et dans l'autre ; là, rappelant en notre pensée la mémoire de sa Passion et nous apprenant par même moyen à nous sacrifier avec lui, il nous prêche d'une manière muette ; ici, il nous donne des instructions animées [p. 2] par [3] la vive voix ; et [4] si vous voulez encore un plus grand rapport, là, par l'efficace du Saint-Esprit et par des paroles mystiques, auxquelles on ne doit point penser sans tremblement, se transforment les dons proposés [5] au corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ici, par le même Esprit et encore par la puissance de la parole divine, doivent être secrètement transformés [6] les fidèles de Jésus-Christ pour être faits son corps et ses membres.

[P. 3] C'est à cause [7] de ce rapport admirable entre l'autel et la chaire que quelques docteurs anciens n'ont pas craint de prêcher aux fidèles qu'ils doivent approcher de l'une et de l'autre avec une vénération semblable ; et sur ce sujet, Chrétiens, vous serez bien aises d'entendre des paroles remarquables de saint Augustin, qui sont renommées parmi les savants [8], et que je rapporterai en leur entier dès le commencement de ce discours, auquel elles doivent servir de fondement. Voici comme parle ce grand évêque [9] (*Homélie* XXVI, parmi ses *Cinquante*) : *Je vous demande, mes Frères, laquelle de ces deux choses vous semble de plus grande dignité, la parole de Dieu ou le corps de Jésus-Christ. Si vous voulez dire* [10] *la vérité, vous répondrez sans doute que*

1. Barré, puis repris : ce qu'indique un B *(bon)* en marge.
2. Var. : aux fidèles. — La correction (au crayon) pourrait être de 1665.
3. Var. : de.
4. Var. : que si.
5. Roy. *Remarques*, t. VII. Le sens est : ... les dons proposés (les pains destinés au sacrifice eucharistique) se transforment au corps...
6. Var. : consacrés.
7. Cette page et la suivante sont une seconde rédaction (f. 134).
8. Var. : connues des savants.
9. Ce sermon a été relégué par les Bénédictins dans l'*Appendice* (Serm. CCC, n. 2) : ils l'attribuent à saint Césaire d'Arles (VIe siècle).
10. Var. : répondre.

la parole de Jésus-Christ ne vous semble pas moins estimable que son corps. Ainsi donc, autant que nous apportons de précaution pour ne pas laisser tomber à terre le corps de Jésus-Christ qu'on nous présente, nous en devons autant apporter pour ne pas laisser tomber de notre cœur la parole de Jésus-Christ qu'on nous annonce[1]*; parce que celui-là n'est pas moins coupable qui écoute négligemment la sainte parole que celui qui laisse tomber par sa faute le corps même du Fils de Dieu*[2].

Voilà les propres termes de saint Augustin, qui me donnent lieu, Chrétiens, d'approfondir aujourd'hui ce secret rapport entre le mystère de l'Eucharistie et le ministère de la parole, parce que je ne trouve[3] rien de plus efficace pour attirer le respect à la sainte prédication, [p. 4] ni rien aussi de plus convenable pour expliquer les dispositions avec lesquelles il la faut entendre. Ce rapport dont nous parlons consiste en trois choses que je vous prie d'écouter attentivement.

Je dis premièrement, Chrétiens, qu'avec la même religion que vous désirez que l'on vous donne à l'autel la vérité du corps de Notre-Seigneur, vous devez désirer aussi que l'on vous prêche en la chaire la vérité de sa parole. C'est la première disposition ; mais il faut encore passer plus avant. Car, comme[4] il ne suffit pas que vous receviez au dehors la vérité de ce pain céleste, et que vous vous sentez obligés d'ouvrir la bouche du cœur plutôt même que celle du corps, ainsi, pour bien entendre la sainte parole, vous devez être attentifs au dedans et prêter l'oreille du cœur. Ce n'est pas assez, Chrétiens, et voici la perfection du rapport et la consommation[5] du mystère. Comme en recevant dans le cœur cette nourriture sacrée, vous devez tellement vous en sustenter qu'il paraisse à votre bonne disposition que vous avez été nourris à la table du Fils de Dieu ; ainsi vous devez profiter de sorte de sa parole divine qu'il paraisse par votre vie que vous avez été instruits dans son école.

1. Var. : qu'on nous enseigne.
2. Var. : de Jésus-Christ.
3. Var. : ne trouvant.
4. Var. : comme en recevant... vous vous sentez...
5. Var. : la confirmation.

Si vous vous mettez aujourd'hui dans ces saintes dispositions, vous écouterez Jésus-Christ de la manière qu'il veut qu'on l'écoute : *Ipsum audite*. Vous écouterez au dehors la vérité de sa parole ; vous écouterez au dedans sa prédication intérieure. Ainsi [1] vous apprendrez la perfection, qui est de l'écouter dans vos entreprises et de vous montrer [2] ses disciples par l'obéissance : *Ipsum audite*.

[P. 30] Madame [3], cette matière est digne de l'audience que nous donne aujourd'hui Votre Majesté. C'est principalement aux rois de la terre qu'il faut apprendre à écouter Jésus-Christ dans les saintes prédications, afin qu'ils entendent du moins en public cette vérité qu'on leur déguise en particulier par tant de sortes d'artifices, et que la parole de Dieu, qui est un ami qui ne flatte pas, les désabuse des flatteries de leurs [p. 31] courtisans. Votre Majesté, Madame, y donne peu d'attention ; et, comme elle est déjà prévenue d'un grand amour pour la vérité, elle croira facilement ce que je vais tâcher de prouver : qu'il ne faut chercher dans les chaires que la vérité éternelle.

Premier Point.

[P. 4 bis] Les chrétiens délicats qui, ne connaissant pas la croix du Sauveur, qui est le grand mystère de son royaume, cherchent partout ce qui les flatte et qui les délecte, même dans le temple de Dieu, s'imaginent être innocents de désirer dans les chaires les discours qui plaisent et non ceux qui touchent et qui édifient, et énervent par ce moyen toute l'efficace de l'Évangile. Pour les désabuser aujourd'hui de cette erreur dangereuse, voici la proposition que j'avance : que, comme il n'y a aucun homme assez insensé pour ne chercher [4] pas à l'autel la vérité du mystère, aussi aucun ne doit être assez téméraire pour ne chercher [pas] à la chaire la pureté de la parole. C'est ce que j'ai à faire voir dans

1. 1670 : * enfin, vous l'écouterez par une fidèle pratique, en vous montrant ses disciples par l'obéissance : *Ipsum audite*.

2. Var. : en vous montrant.

3. Cette allocution à la reine est écrite à la suite de la péroraison. M. Gandar a supposé qu'il s'agissait d'Anne d'Autriche, la reine mère. Mais je ne vois ici aucune parole qui ne convienne autant à la jeune et pieuse Marie-Thérèse.

4. Var. : n'exiger.

ce premier point. J'espère que la preuve sera[1] concluante.

Pour établir ce rapport, [p. 5] je pose ce fondement nécessaire que, selon le conseil de Dieu dans la dispensation [du] mystère du Verbe incarné, il devait se montrer aux hommes en deux manières différentes : premièrement, il devait paraître en la vérité de sa chair ; secondement, il devait paraître dans la vérité de sa parole. [p. 6] Et voici la raison solide de ces différentes apparitions. C'est qu'étant[2] le Sauveur du monde, il devait nécessairement se manifester par tout le monde : par conséquent il ne suffit pas qu'il se montre dans la Judée et dans un coin de la terre ; il faut qu'il paraisse par tous les endroits où la volonté de son Père lui a prédestiné des élus : si bien que ce même Jésus, qui s'est montré seulement dans la Palestine par la vérité de sa chair, a été ensuite porté par tout l'univers par la vérité de sa parole ; et c'est en cet état, Chrétiens, qu'il se découvre maintenant à nous, en attendant le jour bienheureux où nous le verrons dans sa gloire.

Ce mystère que je vous prêche paraît assez clairement dans notre saint évangile *(Transfiguration)*. Car c'est une chose digne de remarque que, dans le même moment que Pierre, admirant Jésus environné de lumière, se veut faire un domicile sur le Thabor, pour jouir éternellement de sa vue, dans le même moment, Chrétiens, *adhuc eo loquente*, la gloire de Jésus-Christ disparaît, un nuage couvre les disciples, d'où sortit cette voix du Père : *Celui-ci [est mon Fils bien-aimé...], écoutez-le.* Comme s'il eût dit à saint Pierre, ou plutôt en sa personne aux fidèles qui devaient suivre : Cette vie mortelle et caduque n'est pas le temps de voir Jésus-Christ ; un nuage le dérobera à vos yeux lorsqu'il viendra[3] prendre sa place dans la gloire du sein paternel. Mais ne croyez pas toutefois que vous en perdiez tout à fait la vue. Car, en cessant de le voir dans la vérité de son corps, vous le pourrez toujours [p. 7] contempler dans la vérité de sa doctrine[4]. Écoutez-le seulement et re-

1. Var. : Voyez si la preuve, — que la preuve en est concluante.
2. Var. : Car étant.
3. Var. : lorsqu'il ira prendre sa place en la gloire de Dieu son Père.
4. Var. : de son Évangile.

gardez ce divin Maître dans son Évangile[1] : *Ipsum audite.*

C'est ce qui a fait dire à Tertullien, dans le livre *de la Résurrection*, « que la parole de vie est comme la chair du Fils de Dieu : *Itaque sermonem constituens vivificatorem..., eumdem etiam carnem suam dixit*[2] ; et au savant Origène (*Homélie* XXXV *sur saint Matthieu)*, « que la parole qui nourrit les âmes est une espèce de corps[3] dont le Fils de Dieu s'est revêtu : *Panis quem Deus corpus suum esse fatetur*[4], *verbum est nutritorium animarum.* » Que veulent-ils dire, Messieurs, et quelle ressemblance ont-ils pu trouver entre le corps de notre Sauveur et la parole de son Évangile? Voici le fond de cette pensée : c'est que le Fils de Dieu retirant de nous cette apparence visible, et désirant néanmoins demeurer encore avec ses fidèles, il a pris comme une espèce de second corps, je veux dire la parole de son Évangile, qui est, en effet, comme un corps dont sa vérité est revêtue ; et en ce nouveau corps[5], âmes saintes, il vit et il converse encore avec nous, il agit et il travaille encore pour notre salut, il prêche et il nous donne tous les jours des enseignements de vie éternelle[6].

[P. 8] C'est pour cela que les saints docteurs ont tant de fois comparé la parole de l'Évangile avec le sacrement de l'Eucharistie ; c'est pour cela que saint Augustin a prêché sans crainte que la parole de Jésus-Christ n'est pas moins vénérable que son corps même. Vous l'avez ouï, Chrétiens ; nous pèserons[7] peut-être ces mots en un autre lieu. Maintenant, pour ne rien confondre, faisons cette réflexion sur toute la doctrine précédente. Si vous l'avez[8] assez entendue, vous devez

1. Var. : dans la parole dans laquelle il s'est renfermé lui-même. — *Corrections* de date postérieure : * ... il s'est lui-même renfermé. — il [a renfermé] pour nous toute sa doctrine (1670).
2. *De Resurr. carn.*, n. 37.
3. Var. : une espèce de * second corps (1670).
4. Ms. : *dixit.*
5. Var. : par le moyen de ce nouveau corps.
6. *Addition postérieure*, mais avant 1670 : * il renouvelle à nos yeux tous ses mystères. — Ce qu'on vient de lire est souligné pour l'importance.
7. Gandar, Gazier, etc. : Nous reverrons. — Erreur de lecture. Les anciens éditeurs omettaient ce passage, depuis le commencement de l'alinéa jusqu'à : Maintenant, pour ne rien confondre... On verra un peu plus loin que Bossuet *pèse* en effet les mots qu'il a empruntés à saint Augustin.
8. Var. : Si nous l'avons...

maintenant être convaincus que les prédicateurs de l'Évangile ne montent pas dans les chaires pour y faire de vains discours qu'il faille entendre pour se divertir. A Dieu ne plaise que nous le croyions! Ils y montent dans le même esprit qu'ils vont à l'autel ; ils y montent pour y célébrer un mystère, et un mystère semblable à celui de l'Eucharistie. Car le corps de Jésus-Christ n'est pas plus réellement dans le sacrement adorable que la vérité de Jésus-Christ est dans la prédication évangélique [1]. Dans le mystère de l'Eucharistie, les espèces que vous voyez sont des signes, mais ce qui est [2] enfermé dedans, c'est le corps même de Jésus-Christ. Et dans les discours sacrés, [p. 9] les paroles que vous entendez [3] sont des signes, mais la pensée qui les produit et celle qu'elles vous portent [4], c'est la vérité même du Fils de Dieu.

Que chacun [5] parle ici à sa conscience et s'interroge soi-même en quel esprit il écoute. Que chacun pèse devant Dieu si c'est un crime médiocre de ne faire plus, comme nous faisons, qu'un divertissement et un jeu du plus grave, du plus important, du plus nécessaire emploi de l'Église. Car c'est ainsi [que] les saints conciles nomme[nt] le ministère de la parole. Mais pensez maintenant, mes Frères, quelle est l'audace de ceux qui attendent ou exigent même des prédicateurs autre chose que l'Évangile ; qui veulent qu'on leur adoucisse les vérités chrétiennes, ou que, pour les rendre agréables, on y mêle les inventions de l'esprit humain ! Ils pourraient avec la même licence souhaiter de voir violer la sainteté de l'autel en falsifiant les mystères. Cette pensée vous fait horreur. Mais sachez qu'il y a pareille obligation de traiter en vérité la sainte parole et les mystères sacrés. D'où il faut tirer cette conséquence, qui doit faire trembler tout ensemble et les prédicateurs et les auditeurs, que, tel que serait le crime de ceux qui feraient ou exigeraient la célébration des divins mystères autrement que Jésus-Christ ne les a laissés, tel est l'at-

1. Ces trois dernières phrases soulignées pour l'importance.
2. Var. : et ce qui est...
3. Var. : ce que vous entendez.
4. Var. : celle qu'elles portent * dans vos esprits, c'est la doctrine même du Fils de Dieu (1670).
5. Addition à la p. 9 (f. 138).

tentat des prédicateurs et tel celui des [1] auditeurs, quand ceux-ci désirent et que ceux-là donnent la parole de l'Évangile autrement que ne l'a déposée entre les mains de son Église ce céleste prédicateur que le Père nous ordonne aujourd'hui d'entendre : *Ipsum audite.*

[P. 10] Car c'est suivant ces principes [2], mes Sœurs, [que] l'Apôtre enseigne aux prédicateurs qu'ils doivent s'étudier non à se faire renommer par éloquence, mais à *se rendre recommandables à la conscience des hommes par la manifestation de la vérité* [3] ; où il leur enseigne deux choses : en quel lieu et par quel moyen ils doivent se rendre recommandables. Où? Dans les consciences. Comment? Par la manifestation de la vérité [4]. Et l'un est une suite de l'autre. Car les oreilles sont flattées [5] par la cadence [6] et l'arrangement des paroles ; l'imagination, réjouie par la délicatesse des pensées ; l'esprit, persuadé [7] quelquefois par la vraisemblance du raisonnement : la conscience veut la vérité ; et comme c'est à la conscience que parlent les prédicateurs, ils doivent rechercher, mes Sœurs, non des brillants [8] qui égayent, ni une harmonie [9] qui délecte, ni des mouvements qui chatouillent, mais des éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, un foudre qui brise les cœurs. Et où trouveront-ils toutes ces grandes choses [10], s'ils ne font luire la vérité et parler Jésus-Christ lui-même? Dieu a les orages en sa main [11], il n'appartient qu'à lui de faire éclater dans les nues le son [12] du tonnerre ; il lui appartient beaucoup plus d'éclairer et de tonner [p. 11] dans les consciences et de fendre [13] les cœurs endurcis, par des coups de foudre ; et s'il y avait [14] un prédicateur assez téméraire pour attendre ces grands effets de son élo-

1. Var. : et des auditeurs.
2. Var. : C'est pourquoi l'apôtre saint Paul enseigne...
3. Bossuet remarque ici, entre parenthèses : « Notez une troisième chose : *Coram Deo.* — *Qui gloriatur, in Domino glorietur.* » [I Cor., I, 31.]
4. II Cor., IV, 2.
5. Souligné pour l'importance.
6. Deforis, Versailles, Lachat : et l'*académie* des paroles ! — C'est Gandar qui a rétabli la vraie leçon.
7. Var. : * gagné. — L'auteur, mais plus tard, a jugé sa première expression un peu excessive.
8. Var. : * un brillant et un feu d'esprit (1670).
9. Var. : une musique.
10. Var. : tous ces grands effets.
11. *Sa main,* — ou *ses mains.* — Bossuet a écrit : « sa mains. »
12. Var. : bruit.
13. Var. : briser, rompre.
14. Ceci est une seconde rédaction. (f. 138, verso).

quence, il me semble que Dieu lui dit comme à Job : « *Si habes brachium sicut Deus, et si voce simili tonas*[1]... : Si tu crois avoir un bras comme Dieu et tonner d'une voix semblable, achève et fais le Dieu tout à fait ; élève-toi dans les nues, parais en ta gloire, renverse les superbes en ta fureur, et dispose à ton gré des choses humaines : *Circumda tibi decorem, et in sublime erigere, et esto gloriosus... Disperge superbos in furore tuo*[2]. » Quoi ! avec cette faible voix imiter le tonnerre du Dieu vivant[3] !... N'affectons pas d'imiter la force toute-p[uissante] de la voix[4] de Dieu par notre faible éloquence.

Que si vous voulez savoir maintenant quelle part peut donc avoir l'éloquence dans les discours chrétiens, saint Augustin vous dira qu'il ne lui est pas permis d'y paraître qu'à la suite de la sagesse. *Sapientiam*[5] [*de domo sua, id est, pectore sapientis, procedere intelligas, et tanquam inseparabilem famulam, etiam non vocatam, sequi eloquentiam*]. Il y a ici un ordre à garder : la sagesse marche devant comme la maîtresse, l'éloquence s'avance après comme la suivante. Mais ne remarquez-vous pas, Chrétiens, la circonspection de saint Augustin, qui dit qu'elle doit suivre sans être appelée ? Il veut dire que l'éloquence, pour être digne d'avoir quelque place[6] dans les discours chrétiens, ne doit pas être recherchée avec trop d'étude. Il faut qu'elle semble venir[7] comme d'elle-même, attirée par la grandeur des choses, et pour servir d'interprète à la sagesse qui parle[8]. Mais quelle est cette sagesse, Messieurs, qui doit parler dans les chaires, sinon Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est la sagesse du Père, qu'il nous ordonne aujourd'hui d'entendre ? Ainsi le prédicateur évangélique, c'est celui qui fait parler Jésus-Christ. Mais il ne lui fait pas tenir un langage d'homme, il craint de

1. Job. XI, 4.
2. *Ibid.*, 5, 6.
3. Ms. : etc. — La premiere rédaction portait : « Et le prédicateur qui attend ces grands effets de son éloquence ressemble à ce prince audacieux qui attenta d'imiter le bruit du tonnerre et [de] lancer la foudre inévitable avec de trop faibles mains. » — L'auteur n'a pas dû songer à revenir à cette allusion au Salmonée de la Fable. (*Eneid.*, VI. 585 seq.).
4. Var. : d'imiter la voix de Dieu.
5. *De Doct. Christ.*, IV, 10.
6. Var. : de paraître dans.
7. 1670 : vienne.
8. N'est-ce pas le vrai caractere de l'éloquence de Bossuet lui-même ?

donner un corps étranger à sa vérité éternelle : c'est pourquoi il [p. 12] puise tout dans les Écritures, il en emprunte même les termes sacrés, non seulement pour fortifier, mais pour embellir son discours [1]. Dans le désir qu'il a de gagner les âmes, il ne cherche que les choses et les sentiments. Ce n'est pas, dit saint Augustin [2], qu'il néglige [3] les [4] ornements de l'élocution quand il les rencontre en passant, et qu'il les voit fleurir [5] devant lui par la force des bonnes pensées qui les poussent ; mais aussi n'affecte-t-il pas de s'en trop parer, et tout appareil lui est bon, pourvu qu'il soit un miroir où Jésus-Christ paraisse en sa vérité, un canal d'où sortent en leur pureté les eaux vives de son Évangile [6], ou, s'il faut quelque chose de plus animé, un interprète fidèle qui n'altère, ni ne détourne, ni ne mêle, ni ne diminue [7] sa sainte parole.

Vous voyez par là, Chrétiens, ce que vous devez attendre des prédicateurs. J'entends qu'on se plaint souvent qu'il s'en trouve peu de la sorte ; mais, mes Frères, s'il s'en trouve peu, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes : car c'est à vous de les faire tels [8]. Voici un grand mystère [9] que je vous annonce. Oui, mes Frères, c'est aux auditeurs de faire les [p. 13] prédicateurs. Ce ne sont pas les prédicateurs qui se font eux-mêmes. Ne vous persuadez pas qu'on attire du ciel quand on veut cette divine parole. Ce n'est ni la force du génie, ni le travail assidu, ni la véhémente [10] contention qui la font descendre. « On ne peut pas la forcer, dit un excellent prédicateur, il faut qu'elle se donne elle-même : *Non exigitur, sed donatur* [11]. » Dieu n'a pas résolu de parler toujours quand il plaira à l'homme de lui commander. *Il souffle où il veut* [12], quand il veut,

1. *Phrase effacée*, malgré sa beauté : « Il ne veut plaire que pour attirer, ni attirer que pour convertir ; la parole de l'Évangile sort de sa bouche vive, pénétrante, animée, pleine d'esprit et de feu. »
2. *De Doct. christ.*, IV, n. 42 ; cf. n. 57.
3. Var. : Il ne néglige pas, dit saint Augustin.
4. Var. : * qu'il néglige quelques... (1670).
5. Var. : comme fleurir (1670).
6. Var. : de sa doctrine. — d'où sort son Évangile en sa pureté.
7. Var. : ne falsifie, — * n'affaiblisse (1670). — Passage souligné (plus tard) par un trait en marge.
8. Var. : de les faire.
9. Var. : une chose incroyable.
10. Var. : forte. — Tout ce passage est souligné.
11. S. Petr. Chrys., *Serm.* LXXXVI.
12. Joan., III, 8.

et « la parole de vie qui commande à nos volontés ne reçoit pas la loi de [1] leurs mouvements : *Dominatur divinus sermo, non servit, et ideo non cum jubetur loquitur, sed cum jubet* [2]. » Voulez-vous savoir, Chrétiens, quand Dieu se plaît de parler? Quand les hommes sont disposés à l'entendre. Cherchez en vérité la saine doctrine, Dieu vous suscitera des prédicateurs. Que le champ soit bien préparé, ni le bon grain, ni le laboureur, ni la rosée [3] du ciel ne manqueront pas. Que si, au contraire, vous êtes de ceux qui détourne[nt] leur oreille de la vérité et qui « demandent des fables et d'agréables rêveries, *ad fabulas autem* [*convertentur* [4]], » Dieu commandera à ses nuées [5]..., il retirera la saine doctrine de la bouche des prédicateurs. Il envoie[ra] [6] en sa fureur des prophètes insensés et téméraires, qui disent : *La paix, où il n'y a point de paix* [7] ; qui disent : *Le Seigneur, le Seigneur! et le Seigneur ne leur a point donné de commission* [8]. Voilà le mystère que je promettais. Ce sont les auditeurs fidèles qui font les prédicateurs évangéliques, parce que, les prédicateurs étant [9] pour les auditeurs, « les uns [10] reçoivent d'en haut ce que méritent les autres : *Hoc doctor accipit quod meretur auditor* [11]. » Aimez donc la vérité, Chrétiens, et elle vous sera annoncée ; ayez appétit de ce pain céleste, et il vous sera présenté ; souhaitez d'entendre parler Jésus-Christ, et il fera résonner sa voix jusques aux oreilles [de] votre cœur. C'est là que vous devez vous rendre attentifs, et c'est ce que je tâcherai de vous faire voir dans ma seconde partie.

Deuxième Point.

[P. 15] Le second rapport, Chrétiens, que nous avons remarqué entre la parole de Dieu et l'Eucharistie,

1. Var. : ne dépend pas de...
2. S. Petr. Chrys., *Serm.* LXXXVI.
3. Var. : la pluie.
4. II Tim., IV, 4.
5. Is., V, 6. — Le texte d'Isaïe fournit le complément de l'idée : *Nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem.*
6. Ms. : il envoie. — Mais la phrase précédente, addition placée au bas de la page, entraîne celle-ci dans son mouvement.
7. Jerem., VIII, 11.
8. Ezech., XIII, 6.
9. *Première rédaction :* étant *faits* pour... — Le mot *faits* a été barré après coup.
10. Var. : ceux-là.
11. S. Petr. Chrysol., *loc. cit.*

c'est que l'une et l'autre doit aller au cœur, quoique par des voies différentes : l'une par la bouche, l'autre par l'oreille. C'est pourquoi, comme celui-là boit et mange son jugement qui, approchant du mystère, prépare seulement la bouche du corps et ferme à Jésus-Christ la bouche du cœur, ainsi celui-là reçoit sa condamnation, qui, écoutant parler Jésus-Christ [1], lui prête l'oreille au dehors [2] et bouche l'ouïe au dedans [3] à cet enchanteur céleste, *incantantis sapienter* [4], et n'entend pas Jésus-Christ qui parle. [p. 15bis] Que si vous me demandez ici, Chrétiens, ce que c'est que prêter l'oreille au dedans, je vous répondrai en un mot que c'est écouter attentivement. Mais l'attention dont je parle n'est pas peut-être celle que vous entendez. Et il nous faut ici [5] expliquer deux choses : combien est nécessaire l'attention, et en quelle partie de l'âme elle doit être.

Pour bien entendre, mes Sœurs, quelle doit être votre attention à la divine parole, il faut s'imprimer bien avant cette vérité chrétienne, qu'outre le son qui frappe l'oreille, il y a une voix secrète qui parle intérieurement, et que ce discours spirituel et intérieur, c'est la véritable prédication, sans laquelle tout ce que disent les hommes ne sera qu'un bruit inutile : *Intus omnes auditores sumus* [6]. Le Fils de Dieu ne nous permet pas de prendre le titre de maître : « Que personne [7], dit-il, ne s'appelle maître, car il n'y a qu'un seul maître et un seul docteur : *Unus est enim magister vester* [8]. » Si nous entendons cette parole, nous trouverons, dit saint Augustin [9], que nul ne nous peut enseigner que Dieu ; ni les hommes ni les anges n'en sont point capables : [p. 16] ils peuvent bien nous parler de la vérité, ils peuvent, pour ainsi dire, la montrer au doigt ; Dieu seul la peut enseigner, parce que lui seul nous éclaire pour discerner les objets ; ce que saint Augustin éclair-

1. Var. : écoutant la sainte parole.
2. Var. : ouvre l'oreille du corps.
3. Var. : et bouche l'oreille du cœur.
4. Ps. LVII, 6.
5. Cet adverbe est omis dans l'édition Gazier.
6. S. Aug., *Serm.* CLXXIX, n. 7.
7. *Correction inachevée :* nul ne se doit attribuer...
8. Matth., XXIII, 8.
9. *De peccat. merit. et remiss.*, lib. I, n. 37.

cit par la comparaison de la vue. [C'est] en vain que l'on nous désigne [1] avec le doigt les peintures de cette église ; en vain que l'on nous remarque la délicatesse des traits et la beauté des couleurs, où notre œil ne distingue rien, si le soleil ne répand sa clarté dessus : ainsi, parmi tant d'objets qui remplissent notre entendement, quelque soin que prenne[nt] les hommes de démêler le vrai d'avec le faux, si Celui dont il est écrit qu'il *éclaire tout homme venant au monde* [2], n'envoie une lumière invisible sur les objets et l'intelligence, jamais nous ne ferons le discernement [3]. C'est donc en sa lumière que nous découvrons la différence des choses ; c'est lui qui nous donne un certain sens qui s'appelle le *sens de Jésus-Christ* [4], par lequel nous goûtons [5] ce qui est de Dieu ; c'est lui qui ouvre le cœur et qui nous dit au dedans : C'est la vérité qu'on vous prêche. Et c'est là, comme je l'ai dit, la prédication véritable. [p. 17] C'est ce qui a fait dire à saint Augustin : « Voici, mes Frères, un grand secret : *Magnum sacramentum, fratres* [6] : » « le son de la parole frappe les oreilles, le Maître est au dedans ; on parle dans la chaire, la prédication se fait dans le cœur : *Sonus verborum* [*nostrorum*] *aures percutit, magister intus est* [7]. » Car il n'y a qu'un maître, qui est Jésus-Christ ; et lui seul enseigne les hommes. C'est pourquoi ce Maître céleste a dit tant de fois : *Qui a des oreilles pour ouïr, qu'il écoute* [8]. Certainement, Chrétiens, il ne parlait pas à des sourds ; mais il savait [9], ce divin docteur, qu'il y en a qui en voyant ne voient pas, et qui en écoutant n'écoute[nt] pas [10] ; qu'il y a des oreilles intérieures où la voix humaine ne pénètre pas et où lui seul a droit de se faire entendre. Ce sont ces oreilles [p. 18] qu'il faut ouvrir pour écouter la prédication. Ne vous con-

1. Var. : En vain nous désigne-t-on.
2. Joan., I, 19.
3. *Addition interlinéaire* : * « Je [puis] (ms. : vous) bien vous montrer au doigt (l'objet de la vue) [*mots effacés*] et adresser votre vue (*var.* : vos yeux) ; puis-je vous donner des yeux pour les regarder ? » (1670.)
4. I Cor., II, 16.
5. Var. : nous reconnaissons.
6. *In Epist. Joan.*, Tract. III, n. 13.
7. *Ibid.*
8. Matth., XIII, 9.
9. Ms. : savent (sçauent). — Distraction : l'auteur pense à la fin de sa phrase. Passage souligné.
10. *Ibid.*, 13.

tentez pas d'arrêter vos yeux sur cette chaire matérielle : *celui qui enseigne les cœurs a sa chaire au ciel*[1] ; il y est assis auprès de son Père, et c'est lui qu'il vous faut entendre : *Ipsum audite.*

Ne croyez pas, toutefois, que vous deviez mépriser cette parole sensible et extérieure que nous vous portons de sa part. Car, comme dit excellemment saint Jean Chrysostome[2], Dieu vous ayant ordonné deux choses, d'entendre et d'accomplir sa sainte parole, combien est éloigné de la pratique celui qui s'ennuie de l'explication? quand aura le courage de l'accomplir[3] celui qui n'a pas la patience de l'entendre ? [p. 18bis] quand lui donnera son cœur[4] celui qui lui refuse jusqu'à ses oreilles? C'est une loi établie pour tous les mystères du christianisme, qu'en passant à l'intelligence ils se doivent premièrement présenter aux sens ; et il l'a fallu en cette sorte[5] pour honorer celui qui, étant invisible par sa nature, a voulu paraître pour l'amour de nous sous une forme sensible. C'est pourquoi nous respectons et l'eau qui nous lave, et l'huile sacrée qui nous fortifie, et la forme sensible du pain spirituel qui nous nourrit pour la vie éternelle. Pour la même raison, Chrétiens, vous devez entendre les prédicateurs en bénissant ce grand Dieu qui a tant voulu honorer les hommes que, sans avoir besoin de leur secours, il les choisit néanmoins pour être les instruments de sa puissance. Assistez donc saintement et fidèlement à la sainte prédication.

Mais cette assistance extérieure n'est que la moindre partie de votre devoir. Il faut prendre garde que de vains discours, ou des pensées vagues, ou une imagination dissipée ne fasse tomber du cœur la sainte parole. Si, dans la dispensation des mystères, il arrive par quelque malheur que le corps de Jésus-Christ tombe à terre, toute l'église tremble, tout le monde est frappé[6] d'une sainte horreur. Et saint Augustin nous a dit que ce n'est pas un moindre mal de laisser perdre inutilement

1. *In Epist. Joan.*, Tract. III, n. 3.
2. *De Mutat. nom.*
3. Var. : de la pratiquer. — En 1670 : * pratiquer. — observer.
4. Var. : quand lui donnera-t-il son cœur, s'il lui refuse jusqu'à ses oreilles ?
5. Var. : et cela pour...
6. Var. : saisi.

la parole de vérité. Et en effet, Chrétiens, [p. 19] Jésus-Christ, qui est la vérité même, n'aime pas moins sa vérité que son propre corps ; au contraire, il a sacrifié son corps pour sceller par son propre sang la vérité de sa parole[1]. Un temps il a souffert que son corps fût infirme et mortel ; il a voulu au contraire que sa vérité fût toujours immortelle et inviolable. Par conséquent[2], il ne faut pas croire qu'il se sente moins outragé quand on écoute sa vérité avec peu d'attention que quand on manie son corps avec peu de soin. Tremblons[3] donc, Chrétiens, tremblons quand nous laissons tomber à terre la parole de vérité que l'on nous annonce ; et comme il n'y a que nos cœurs qui soient capables de la recevoir, ouvrons-lui-en toute l'étendue ; écoutons attentivement Jésus-Christ qui parle : *Ipsum* [*audite.*]

Mais il me semble que vous me dites que nous n'avons pas sujet de nous plaindre du peu d'attention de nos auditeurs. Non seulement ils sont attentifs, mais ils pèsent exactement toutes les paroles[4], et ils en savent remarquer au juste le fort ou le faible[5]. Pendant que nous parlons, dit saint Chrysostome[6], on nous compare avec les autres et avec nous-mêmes, le premier discours avec les suivants[7], le commencement avec le milieu ; comme si la chaire était un théâtre où l'on monte pour[8] disputer le prix du bien [p. 20] dire. Ainsi je confesse qu'on est attentif, mais ce n'est pas l'attention que

1. Var. : il a sacrifié son corps pour la confirmation de sa vérité. — La seconde rédaction a été ajoutée en bas de page.

2. Var. : tellement qu'il ne faut...

3. Tout ce passage a été refait ainsi qu'il suit, en 1665, sur la partie restée en blanc de la page 18 *bis :* * « Jésus-Christ, qui est la vérité même, n'aime pas moins sa vérité que son propre corps. Au contraire, c'est pour sceller de son propre sang la vérité de sa parole qu'il a bien voulu sacrifier son propre corps. Un temps il a souffert que son corps fût infirme et mortel, et c'est volontairement qu'il l'a exposé à tant d'outrages : il a voulu que sa vérité fût toujours immortelle et inviolable. Tremblons donc... » (Le reste, comme dans la rédaction de 1661, jusqu'à : *Ipsum audite.*)

Immédiatement au-dessus de ce remaniement se lit cette phrase inachevée : « Si l'on vous reproche que vous nourrissez vos passions, que la force que vous trouviez tout entière pour les divertissements du carnaval vous a manqué tout à coup, quand il a fallu pratiquer les mortifications du Carême... » (1665.)

4. Var. : Bien loin de laisser perdre les sentiments, ils pèsent exactement toutes les paroles ; non seulement ils sont attentifs, mais ils mettent tous les discours à la balance.

5. Var. : et ils en sauront dire à point nommé le fort ou le faible.

6. *De Sacerd.*, v, 1.

7. Var. : avec le second.

8. Var. : où il fallût disputer...

Jésus demande. Où doit-elle être, mes Frères? Où est ce lieu caché dans lequel Dieu parle? Où se fait cette secrète leçon dont Jésus-Christ a dit dans son Évangile : *Quiconque a ouï de mon Père et a appris vient à moi*[1]? Où se donnent ces enseignements, et où se tient cette école dans laquelle le Père céleste parle si fortement de son Fils, où le Fils enseigne réciproquement à connaître son Père céleste? Écoutez saint Augustin là-dessus dans cet ouvrage admirable *de la Prédestination des saints : « Valde remota est a sensibus carnis hæc schola, in qua Pater auditur..., ut veniatur ad Filium*[2]: Que cette école céleste dans laquelle le Père apprend à venir au Fils, est éloignée des sens de la chair ! » « Encore une fois, nous dit-il, qu'elle est éloignée des sens de la chair, cette école où Dieu est le maître ! *Valde, inquam, remota est a sensibus carnis hæc schola in qua Deus*[3] *auditur et docet !* »

Mais[4] quand Dieu même parlerait à l'entendement par la manifestation de la vérité, il faut encore aller plus avant. Tant que les lumières de Dieu demeurent simplement à l'intelligence, ce n'est pas encore la leçon de Dieu, ce n'est pas l'école du Saint-Esprit, parce qu'alors, dit saint Augustin[5], Dieu ne nous enseigne que selon la loi, et non encore selon la grâce ; selon la lettre qui tue, non [selon][6] l'esprit qui vivifie. Donc, mes Frères, pour être attentif à la parole de l'Évangile[7], il ne faut pas ramasser son attention au lieu où se mesurent les périodes, mais au lieu où se règlent les mœurs ; il ne faut pas se recueillir au lieu où l'on goûte les belles pensées, mais au lieu où se produisent les bons désirs ; ce n'est pas même assez de se retirer au lieu où se forment les jugements, il faut aller à celui où se prennent les résolutions. Enfin, s'il y a quelque endroit encore plus profond et plus retiré où se tienne le conseil du cœur, où se déterminent[8] tous ses desseins, où se

1. Joan., VI, 45.
2. *De Prædest. Sanct.*, n. 13. — Ms. : 8.
3. Ms. : *Pater.*
4. Remaniement, p. 20 *bis* (f. 145).
5. *De Grat. Christi.* n. 15.
6. Ms. : seulement. (Lapsus.)
7. Var. : *et docet.* Pour rencontrer cette école et pour écouter cette voix, il faut se retirer au plus grand secret et dans le centre du cœur. Il ne faut pas ramasser...
8. Var. : où l'on détermine..., où l'on donne... — *Corrections* plus récentes (au crayon) : * d'où (l'on détermine tous ses desseins), d'où (l'on

donne le branle à ses mouvements, c'est là qu'il faut se rendre [p. 21] attentif pour écouter parler Jésus-Christ.

Si vous[1] lui prêtez cette attention, c'est-à-dire si vous pensez à vous-mêmes, au milieu du son qui vient à l'oreille et des pensées qui naissent dans l'esprit, vous verrez partir quelquefois comme un trait de flamme[2] [qui] viendra vous percer le cœur et ira droit au principe de vos maladies[3]. Car ce n'est pas en vain que saint Paul a dit que *la parole de Dieu est vive, efficace, plus pénétrante qu'un glaive tranchant des deux côtés ; qu'elle va jusqu'à la moelle du cœur et jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit*[4] ; c'est-à-dire, comme il l'explique, qu'elle *discerne toutes les pensées et les plus secrètes intentions du cœur*. Et c'est ce qui fait dire au même apôtre que la prédication est une espèce de prophétie : *Qui prophetat, hominibus loquitur ad ædificationem, et exhortationem, et consolationem*[5] ; parce que Dieu fait dire quelquefois aux prédicateurs je ne sais quoi de tranchant qui, à travers nos[6] voies tortueuses et nos passions compliquées, va trouver ce péché que nous dérob[ons][7] et qui dort dans le fond du cœur. C'est alors, c'est alors, mes Frères, qu'il faut écouter attentivement Jésus-Christ, qui contrarie nos pensées, qui nous trouble dans nos plaisirs[8], qui va mettre la main sur nos blessures. C'est alors qu'il faut faire ce que dit l'E[cclésiastique] : *Verbum sapiens quodcumque audierit scius, laudabit et ad se adjiciet*[9].

donne le branle à ses mouvements, c'est là qu'il faut se rendre) attentif pour écouter Jésus-Christ (1665). — L'orateur reprenant cette page importante, soulignée au manuscrit, achevait ainsi une phrase qui avait primitivement un rejet sur la page 21.

1. Addition, f. 145.

2. Var. : si vous pensez à vous-même, un trait de flamme viendra quelquefois vous percer le cœur, et...

3. Cette fin de phrase est renvoyée par Gandar dans les variantes. — *Première rédaction effacée:* « La sainte parole y va pénétrer, et Jésus-Christ, qui est la parole originale, y entre avec la parole de son Évangile. Mais il y entre comme un juge pour faire une exacte perquisition et interroger toutes nos pensées. Il va tâter le pouls comme un médecin, dit saint Augustin : ou plutôt il ne se contente pas de tâter le pouls, ni de juger du cœur par le mouvement de l'artère : il sonde le cœur en lui-même pour découvrir le principe de la maladie. »

4. Hebr., IV, 12.

5. I Cor., XIV, 3.

6. Var. : vos.

7. Var. : que vous dérobez.

8. Var. : désirs.

9. Eccli., XXI, 18. — Ms. : *audierit sciens*...

Si[1] le coup ne va pas encore assez loin, prenons nous-même[s] le glaive et enfonçons-le plus avant. Que plût à Dieu que nous portassions le coup si avant que la blessure allât jusqu'au vif, que le sang coulât par les yeux, je veux dire les larmes, que saint Augustin appelle si élégamment *le sang de l'âme*[2] ! Mais encore n'est-ce pas assez ; il faut que de la componction du cœur naissent les bons désirs ; ensuite[3] que les bons désirs se tournent en résolution déterminée, que les saintes résolutions se consomment par les bonnes œuvres, et que nous écoutions Jésus-Christ par une fidèle obéissance à sa parole.

Troisième Point.

[P. 22] Le Fils de Dieu a dit dans son Évangile : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui*[4] ; c'est-à-dire que, si nous sortons de la sainte table[5] dégoûtés des plaisirs du siècle, si une sainte douceur nous attache constamment et fidèlement à Jésus-Christ et à sa doctrine, c'est une marque certaine que nous y avons goûté véritablement combien le Seigneur est doux[6]. Il en est de même, Messieurs, de la parole céleste, qui a encore ce dernier rapport avec la divine Eucharistie[7] : comme nous ne connaissons si nous avons reçu dignement le corps du Sauveur qu'en nous mettant en état qu'il paraisse qu'un Dieu nous nourrit, ainsi nous ne remarquons que nous ayons bien écouté sa sainte parole qu'en vivant de telle manière qu'il paraisse qu'un Dieu nous enseigne. Car il s'élève souvent[8] dans le cœur certaines imitations [p. 23] des sentiments véritables, par lesquelles un homme se

1. Autre addition (f. 145 au bas, et au verso).
2. *Serm.* CCCLI, n. 7.
3. Édit. : en sorte que.
4. Joan., VI, 57.
5. Bossuet continuait d'abord : «... comme des lions animés d'une ardeur divine pour faire la guerre à nos vices, si les plaisirs du siècle nous semblent amers, sa vie ennuyeuse, ses douceurs empoisonnées, c'est une marque... » — Il renonce à cette réminiscence d'un passage célèbre attribué à saint Jean Chrysostome (*Hom.* LXI) : on voit par là combien il est indépendant dans son imitation des Pères.
6. I Petr., II, 3.
7. Var. : Il en est de même, Messieurs, de la parole céleste : et comme...
8. Phrase soulignée.

trompe lui-même ; si bien qu'il n'en faut pas croire certaines ferveurs, ni quelques désirs imparfaits ; et afin de bien reconnaître si l'on est touché véritablement, il ne faut interroger que ses œuvres : *Operibus credite* [1].

J'ai observé à ce propos qu'un des plus illustres prédicateurs, et sans contredit le plus éloquent [2] qui ait jamais enseigné l'Église, je veux dire saint Jean Chrysostome [3], reproche souvent à ses auditeurs qu'ils écoutent les discours ecclésiastiques [4] de même que si [5] c'était une comédie. Comme je rencontrais [6] souvent ce reproche dans ses divines prédications, j'ai voulu rechercher attentivement quel pouvait être le fond de cette pensée, et voici ce qu'il m'a semblé. C'est qu'il y a des spectacles qui n'ont pour objet que le divertissement de l'esprit, mais qui n'excitent pas les affections, qui ne remuent pas les ressorts du cœur ; mais il n'en est pas de la sorte de ces représentations animées qu'on donne sur les théâtres : [elles] sont dangereuses en ce point qu'elles ne plaisent point si elles n'émeuvent, si elles n'intéressent le spectateur, si elles ne lui font jouer aussi son personnage, sans monter sur le théâtre, et sans être de la tragédie [7]. [p. 24] Il est donc ému, il est transporté, il se réjouit, il s'afflige de choses qui au fond sont indifférentes. Mais [8] une marque certaine que ces mouvements tiennent peu au cœur, c'est qu'ils s'évanouissent en changeant de lieu. Cette pitié qui causait des larmes, cette colère qui enflammait et les yeux et le visage, n'étaient que des images et des simulacres par lesquels le cœur se donne la comédie en lui-même, qui produisaient toutefois les mêmes effets que les passions

1. Joan., X, 38.
2. Ce grand éloge, à rendre jaloux, s'il se pouvait, un saint Augustin, est une addition interlinéaire, ce qui en accentue l'intention. L'admiration de Bossuet n'était pas exclusive ; il écrivait en 1670 : « Pour les Pères, je voudrais joindre ensemble saint Augustin et saint Chrysostome... » (*Lettre au Card. de Bouillon.*)
3. *De Sacerd.*, lib. V, n. 1.
4. Var. : la prédication.
5. Var. : comme si.
6. Var. : Comme j'ai lu souvent.
7. Var. : sans être de l'action et sans monter sur le théâtre. — (*Note ajoutée par Bossuet, entre parenthese, p. 24 bis*) : « C'est pourquoi ces spectacles sont à craindre, parce que le cœur apprend insensiblement à se remuer de bonne foi. » — Introduite par Gandar dans le texte, avec changement de *c'est pourquoi* en *c'est en quoi*.
8. Var. : Et. — La correction, au crayon, est de date incertaine.

véritables ; tant il est aisé de nous imposer, tant nous aimons à nous jouer nous-mêmes [1]...

[P. 24] Quand le docte saint Chrysostome craignait que ses auditeurs n'assistassent à ses sermons de même qu'à la comédie, c'est que souvent ils semblaient émus ; il s'élevait dans son auditoire des cris et des voix confuses qui marquaient que ses paroles excitaient les cœurs [2]. Un homme un peu moins expérimenté aurait cru que ses auditeurs étaient convertis ; mais il appréhendait, Chrétiens, que ce ne fussent des affections de théâtre, excitées par ressorts et par artifices ; il attendait à se réjouir quand il verrait les mœurs corrigées, et c'était en effet la marque assurée que Jésus-Christ était écouté [3].

[P. 25] Ne vous fiez donc pas, Chrétiens, à ces émotions sensibles, si vous en expérimentez quelquefois dans les saintes prédications. Si vous en demeurez à ces sentiments, ce n'est pas encore Jésus-Christ qui vous a prêchés ; vous n'avez encore écouté que l'homme ; sa voix peut [4] aller jusque-là ; un instrument bien touché peut bien exciter les passions. Comment saurez-vous, Chrétiens, que vous êtes véritablement enseignés de Dieu ? Vous le saurez par les œuvres. [p. 25 bis] Car il faut apprendre de saint Augustin la manière d'enseigner de Dieu, cette manière si haute, si intérieure [5]... Elle ne consiste pas seulement dans la démonstration

1. Ici une phrase inachevée, soulignée : C'est en quoi ces spectacles sont à craindre.

2. Var. : que l'âme était agitée.

3. *Additions de 1670 :* * « Saint Augustin appréhende *ne faciant* (Gandar : *fiant*) *delectabilia quæ sunt inutilia ;* combien plus que, *si periculosa !* Et on ne veut [pas] que nous disions que ces représentations sont très dangereuses ! Combien de plaisirs et de charmes imagine-t-on dans la chose dont l'imitation même est si agréable !

« Les impressions demeurent des passions du théâtre ; celles de la parole sont bien plus tôt emportées. Spirituelles : le temporel les étouffe. » (P. 24.)

« Ou nous écoutons froidement, ou il s'élève seulement en nous des affections languissantes, faibles imitations des sentiments véritables, désirs toujours stériles et infructueux. La forte émotion s'écoule bientôt ; la secrète impression demeure, qui dispose le cœur par une certaine pente. L'impression des sermons, qui ne trouve rien de sensible à quoi elle puisse se prendre, est bien plus tôt emportée. De telles émotions, faibles, imparfaites, qui se dissipent en un moment, sont dignes d'être formées dans un théâtre, où l'on ne voit que des choses feintes, plutôt que devant les chaires évang[éliques], où la sainte vérité de Dieu paraît dans sa pureté. » (P. 24 *bis*.)

4. Var. : il peut...

5. Ms. : si intérieure, etc.

de la vérité, mais dans l'infusion de la charité ; elle ne fait pas seulement que vous sachiez ce qu'il faut aimer, mais que vous aimiez ce que vous savez : *Si doctrina dicenda est..., altius et interius..., ut non ostendat tantum [modo] veritatem, verum etiam impertiat caritatem*[1]. De sorte que ceux qui sont véritablement de l'école de Jésus-Christ, le montrent bientôt par leurs œuvres. Et c'est la marque certaine que saint Paul nous donne, lorsqu'il écrit aux fidèles de Thessalonique : « *De charitate autem fraternitatis non necesse habemus scribere vobis :* Pour la charité fraternelle, vous n'avez pas besoin que l'on vous en parle. » « *Ipsi enim [vos] a Deo didicistis ut diligatis invicem :* Car vous avez vous-mêmes appris de Dieu à vous aimer les uns[2] les autres » ; et il en donne aussitôt la preuve : « En effet, vous le pratiquez fidèlement envers les frères de Macédoine : *Etenim illud facitis*[3]... » Ainsi la marque très assurée que le Fils de Dieu vous enseigne, c'est lorsque vous pratiquez ses enseignements. C'est le caractère de ce divin Maître. Les hommes qui se mêlent d'enseigner les autres leur montrent tout au plus ce qu'il faut savoir ; il n'appartient qu'à ce divin Maître que l'on nous ordonne d'entendre, [p. 26] de nous donner tout ensemble et de savoir ce qu'il faut et d'accomplir ce qu'on sait : *Simul donans et quid agant scire, et quod sciunt agere*[4]. Si donc vous voulez être de ceux qui l'écoutent, écoutez-le véritablement et obéissez à ses paroles : *Ipsum audite.* Ne soyez pas[5] de ceux dont se moque le divin Psalmiste, de ces fleurs qui trompent toujours les espérances, qui ne se nouent jamais pour donner des fruits ; ou de ces fruits qui ne mûrissent point, qui sont le jouet des vents et la proie des animaux : Dieu ne veut point de tels arbres dans son jardin de délices. Ne vous contentez pas de ces affections stériles et infructueuses qui ne se tournent jamais en résolutions déterminées : Jésus-Christ rejette de tels disciples de son école et de

1. *De Grat. Christi.* lib. I. n. 14. — Ms. : *sed etiam...*

2. Édit. Gazier : les uns *et* les autres. — *Et* est au ms., mais barré. C'était un lapsus.

3. I Thess., IV, 9, 10.

4. S. Aug., *loco mox citat.*

5. Gandar renvoyait en note cette phrase tout entière. M. Gazier l'a rétablie avec raison dans le texte, en adoptant une lecture un peu différente de celle des anciens éditeurs.

tels soldats de sa milice. Écoutez comme il s'en moque, si je l'ose dire, par la bouche du divin Psalmiste : « *Filii Ephrem intendentes et mittentes arcum, conversi sunt in die belli*[1] : Les enfants d'Éphrem qui bandaient leur arc et préparaient leurs flèches, ils ont lâché le pied[2] au jour de la bataille[3]. » En écoutant la prédication, ils semblaient aiguiser leurs armes[4] contre leurs vices ; au jour de la tentation, ils les ont rendues honteusement. Ils promettaient beaucoup[5] dans l'exercice, ils ont plié d'abord dans la bataille[6] ; ils semblaient animés quand on sonnait la trompette, ils ont tourné le dos tout à coup quand il a fallu venir aux mains : *Filii Ephrem* [*intendentes et mittentes arcum, conversi sunt in die belli*].

Mais concluons enfin ce discours, duquel vous devez apprendre que, pour écouter Jésus-Christ, il faut [p. 27] accomplir sa sainte parole. Il ne parle pas pour nous plaire, mais pour nous édifier dans nos consciences : « Je suis le Seigneur, dit-il, qui vous enseigne des choses utiles : *Ego Dominus... docens te utilia*[7]. » Il n'établit pas des prédicateurs pour être les ministres de la volupté[8] et les victimes de la curiosité publique, c'est pour affermir le règne de sa vérité ; de sorte qu'il ne veut pas voir dans son école des contemplateurs oisifs, mais de fidèles ouvriers ; enfin il y veut voir des disciples qui honorent par leur bonne vie l'autorité d'un tel maître[9]. Et afin que nous craignions désormais de sortir de son école sans être meilleurs, écoutons comme il parle à ceux qui ne profitent pas de ses saints préceptes : *Ipsum audite :* écoutez, c'est lui-même qui vous parle : « Si quelqu'un écoute mes paroles et n'est pas soigneux de les accomplir[10], je ne le juge pas, *non judico eum*, car je ne viens pas pour juger le monde, mais pour sauver le monde : *Non enim veni* [*ut judicem mundum*], *sed*

1. Ps. LXXVII, 9.
2. Var. :*ils ont été rompus et renversés... (1665 ou 1670, au crayon).
3. Var. : du combat.
4. *Addition :* aiguiser * leurs traits et préparer leurs armes (1670).
5. Var. : tout.
6. Var. : dans le combat.
7. Is., XLVIII, 17. — Complété en 1670 : * *gubernans te in via qua ambulas.*
8. Var. : * de la délicatesse (1665, au crayon).
9. Phrase importante, soulignée en entier.
10. Var. : et ne les accomplit.

ut salvificem mundum[1]. » Qu'il ne s'imagine pas toutefois qu'il doive demeurer sans être jugé : « Celui qui me méprise et ne reçoit pas mes paroles, il a un juge établi : *Habet qui judicet eum*[2]. » Quel sera ce juge ? « La parole que j'ai [p. 28] prêchée le jugera au dernier jour : *Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die*[3]. »

Ceci[4] nous manquait encore pour établir l'autorité sainte de la parole de Dieu ; il fallait encore ce nouveau rapport entre la doctrine sacrée et l'Eucharistie. Celle-ci, s'approchant des hommes, vient discerner les consciences avec une autorité et un œil de juge ; elle couronne les uns, elle condamne les autres : ainsi la divine parole, ce pain des oreilles, ce corps spirituel[5] de la vérité ; ceux qu'elle ne touche pas, elle les juge ; ceux qu'elle ne convertit pas, elle les condamne ; ceux qu'elle ne nourrit pas, elle les tue[6].

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire que je vous exhorte maintenant par un long discours. Ceux qui ont des oreilles chrétiennes préviennent par leurs sentiments ce que je puis dire ; et je m'assure que ces vérités évangéliques sont entrées bien avant dans leurs consciences. Mais si j'ai prouvé[7] quelque chose, si je vous ai fait voir aujourd'hui cette alliance [p. 29] sacrée qui est entre la chaire et l'autel, au nom de Dieu, mes Frères, n'en violez pas la sainteté. Quoi ! pendant qu'on s'assemble pour écouter Jésus-Christ, pendant que l'on attend sa sainte parole, des contenances de mépris, un murmure et quelquefois un ris scandaleux déshonore publiquement la présence de Jésus-Christ ! Temples au-

1. Joan., XII, 47.
2. *Ibid.*, 48.
3. *Ibid.*
4. Bossuet complète en 1670 la pensée précédente : « * C'est-à-dire que ni on ne recevra d'excuse, ni on ne cherchera de tempérament. *La parole*, dit-il, *vous jugera* : la loi elle-même fera la sentence, selon sa propre teneur, dans l'extrême rigueur du droit (*ms.*: de droit) ; et de là vous devez entendre que ce sera un jugement sans miséricorde. » — Ici, un renvoi : *Voy. 1er sermon du 1er Carême du Louvre*, p. 4, 5. Gandar concluait que ces surcharges avaient été écrites au moment même où l'auteur préparait le second, c'est-à-dire en 1666. Mais Bossuet continua de désigner ainsi la première station à la Cour, même après que le second Carême royal eut été transféré à Saint-Germain. Nous trouverons le passage, au 1er point du sermon *sur la Prédication évangélique*, en 1662.
5. Var. : mystique.
6. Passage souligné.
7. Édit. Lachat : si j'ai éprouvé.

gustes, sacrés autels, et vous, saints tabernacles du Dieu vivant, faut-il donc que la chaire évangélique fasse naître une occasion [1] de manquer à l'adoration qui vous est due ! Et nous, Chrétiens, à quoi pensons-nous ? Quoi ! voulons-nous commencer d'honorer la chaire par le mépris de l'autel ? Est-ce pour nous préparer à recevoir la sainte parole, que nous manquons de respect [2] à l'Eucharistie ? Si vous le faites désormais, j'ai parlé en l'air, et vous ne croyez rien de ce que j'ai dit. Mes Frères, ces mystères sont amis ; ne soyons pas assez téméraires pour en rompre la société. Adorons Jésus-Christ avant qu'il nous parle ; contemplons en respect et en silence ce Verbe divin à l'autel, avant qu'il nous enseigne dans cette chaire. Que nos cœurs seront bien ouverts à la doctrine céleste [p. 30] par cette sainte préparation ! Pratiquez-la, Chrétiens : ainsi Notre-Seigneur Jésus-Christ puisse être votre docteur ! ainsi les eaux sacrées de son Évangile puissent tellement arroser vos âmes, qu'elles y deviennent une fontaine qui jaillisse [3] à la vie éternelle, que je vous souhaite au nom du Père, etc.

1. Var. : soit une occasion.

2. Var. : que nous deshonorons l'Eucharistie ? (Plus haut, *honorer la chaire* venait d'être introduit en place de *rendre respect à*, effacé.)

3. Edit. : rejaillisse. — Bossuet, d'après M. Lebarq, aurait voulu, en effaçant la première syllabe, rendre littéralement, selon son habitude, une expression de l'Écriture : *Fons aquæ salientis in vitam æternam.* (Joan., IV, 14.) Cependant cette syllabe pourrait bien n'avoir été effacée que par accident, l'encre paraissant s'être étalée sur elle par le frottement du papier.

CARÊME DES CARMELITES.

SECOND PANÉGYRIQUE DE SAINT JOSEPH.

19 mars 1661.

On ne fait pas assez de cas de ce beau discours, parce que toute l'attention se porte d'ordinaire sur le *Depositum custodi*, plus éclatant, mais moins achevé. Dans la forme sous laquelle il nous est parvenu, il appartient incontestablement à la station des Carmélites (Cf. t. II, p. 119 et 316.) Il fut prononcé le samedi, veille du III[e] dimanche de Carême, en présence d'Anne d'Autriche, qui avait déjà entendu en 1659, dans cette même chapelle, le *Depositum custodi*. (Cf. Floquet, *Études*..., t. I, p. 398-402 ; t. II, p. 132-135.) Ce panégyrique avait été prononcé une première fois aux Feuillants en 1657, comme le rapporte Loret dans sa Gazette du 24 mars de cette année, après l'avoir entendu :

« Cet excellent prédicateur
... plus que jamais épancha
Dans les cœurs de son auditoire
Le dégoût de la fausse gloire
Et de ce grand éclat mondain
Que les sages ont à dédain...
Alléguant l'époux de Marie
Qui se plut exempt de péché
D'être un trésor toujours caché,
Et qui fut toujours si modeste... »

Voir notre tome II, p. 119.

Collationné sur l'édition originale (Deforis, t. VII, 2[me] partie, p. 50), à défaut de manuscrit.

Quæsivit sibi Dominus virum juxta cor suum.

Le Seigneur s'est cherché un homme selon son cœur.

(I Reg., XIII, 14.)

Cet homme selon le cœur de Dieu ne se montre pas au dehors, et Dieu ne le choisit pas sur les apparences, ni sur le témoignage de la voix publique. Lorsqu'il envoya Samuel dans la maison de Jessé pour y trouver

David, le premier de tous qui a mérité cet éloge, ce grand homme, que Dieu destinait à la plus auguste couronne du monde, n'était pas même connu dans sa famille. On présente, sans songer à lui, tous ses aînés au prophète ; mais Dieu, qui ne juge pas à la manière des hommes, l'avertissait en secret de ne pas regarder à leur riche taille, ni à leur contenance hardie[1] : si bien que, rejetant ceux que l'on produisait dans le monde, il fit approcher celui que l'on envoyait paître les troupeaux ; et, versant sur sa tête l'onction royale, il laissa ses parents étonnés d'avoir si peu jusqu'alors connu ce fils, que Dieu choisissait avec un avantage si extraordinaire[2].

Une semblable conduite de la providence divine me fait appliquer aujourd'hui à Joseph, le fils de David, ce qui a été dit de David lui-même. Le temps était arrivé que Dieu cherchât un homme selon son cœur, pour déposer en ses mains ce qu'il avait de plus cher : je veux dire la personne de son Fils unique, l'intégrité de sa sainte mère, le salut du genre humain, le secret le plus sacré de son conseil, le trésor du ciel et de la terre. Il laisse Jérusalem et les autres villes renommées ; il s'arrête sur Nazareth, et, dans cette bourgade inconnue, il va choisir encore un homme inconnu, un pauvre artisan, Joseph en un mot, pour lui confier un emploi dont les anges du premier ordre se seraient sentis honorés ; afin, Messieurs, que nous entendions que l'homme selon le cœur de Dieu doit être lui-même cherché dans le cœur, et que ce sont les vertus cachées qui le rendent digne de cette louange. Comme je me propose aujourd'hui de traiter ces vertus cachées, c'est-à-dire de vous découvrir le cœur du juste Joseph, j'ai besoin plus que jamais, Chrétiens, que celui qui s'appelle le Dieu de nos cœurs[3] m'éclaire par son Saint-Esprit. Mais quelle injure ferions-nous à la divine Marie, si, ayant accoutumé en d'autres sujets de lui demander son secours, maintenant qu'il s'agit de son saint époux, nous ne nous efforcions de lui dire avec une dévotion particulière : *Ave.*

1. Var. : mine guerrière. [illegible] son choix.
2. Var. : sur lequel Dieu arrêtait
3. Ps. LXXII, 26.

C'est un vice ordinaire aux hommes, de se donner entièrement au dehors, et de négliger le dedans ; de travailler à la montre et à l'apparence, et de mépriser l'effectif et le solide ; de songer souvent quels ils paraissent, et de ne penser point quels ils doivent être. C'est pourquoi les vertus qui sont estimées, ce sont celles qui se mêlent d'affaires, et qui entrent dans le commerce des hommes ; au contraire, les vertus cachées et intérieures, où le public n'a point de part, où tout se passe entre Dieu et l'homme, non seulement ne sont pas suivies, mais ne sont pas même entendues. Et toutefois, c'est dans ce secret que consiste tout le mystère de la vertu véritable. En vain pensez-vous former un bon magistrat, si vous ne faites auparavant un homme de bien ; en vain vous considérez quelle place vous pourrez remplir dans la société civile, si vous ne méditez auparavant quel homme vous êtes en particulier. Si la société civile élève un édifice, l'architecte fait tailler premièrement une pierre[1], et puis on la pose dans le bâtiment. Il faut composer un homme en lui-même, avant que de méditer quel rang on lui donnera parmi les autres ; et si l'on ne travaille[2] sur ce fonds, toutes les autres vertus, si éclatantes qu'elles puissent être, ne seront que des vertus de parade et appliquées par le dehors[3], qui n'auront point de corps ni de vérité. Elles pourront nous acquérir de l'estime et rendre nos mœurs agréables ; enfin elles pourront nous former au gré et selon le cœur des hommes ; mais il n'y a que les vertus particulières qui aient ce droit admirable, de nous composer au gré et selon le cœur de Dieu.

Ce sont ces vertus particulières, c'est cet homme de bien, cet homme au gré de Dieu et selon son cœur, que je veux vous montrer aujourd'hui en la personne du juste Joseph. Je laisse les dons et les mystères qui pourraient relever son panégyrique. Je ne vous dis plus, Chrétiens, qu'il est le dépositaire des trésors célestes, le père de Jésus-Christ, le conducteur de son enfance, le protecteur de sa vie, l'époux et le gardien de sa

1. Var. : avant que de la mettre avec les autres.

2. Var. : bâtit.

3. Var. : et artificielles.

sainte mère. Je veux taire[1] tout ce qui éclate, pour faire l'éloge d'un saint dont la principale grandeur est d'avoir été à Dieu sans éclat. Les vertus mêmes dont je parlerai ne sont ni de la société ni du commerce; tout est renfermé dans le secret de sa conscience. La simplicité, le détachement, l'amour de la vie cachée sont donc les trois vertus du juste Joseph que j'ai dessein de vous proposer. Vous me paraissez étonnés de voir l'éloge d'un si grand saint, dont la vocation est si haute, réduit à trois vertus si communes; mais sachez qu'en ces trois vertus consiste le caractère de cet homme de bien dont nous parlons; et il m'est aisé de vous faire voir que c'est aussi en ces trois vertus que consiste le caractère du juste Joseph. Car, mes Sœurs, cet homme de bien, que nous considérons, pour être selon le cœur de Dieu, il faut premièrement qu'il le cherche ; en second lieu, qu'il le trouve; en troisième lieu, qu'il en jouisse. Quiconque cherche Dieu, qu'il cherche en simplicité celui qui ne peut souffrir[2] les voies détournées. Quiconque veut trouver Dieu, qu'il se détache de toutes choses, pour trouver celui qui veut être lui seul tout notre bien. Quiconque veut jouir de Dieu, qu'il se cache[3] et qu'il se retire, pour jouir en repos, dans la solitude, de celui qui ne se communique point parmi le trouble et l'agitation du monde. C'est ce qu'a fait notre patriarche : Joseph, homme simple, a cherché Dieu[4]; Joseph, homme détaché, a trouvé Dieu; Jo-

1. Var. : Je m'attache à sa vie particulière, et, pour vous en donner le tableau, je n'irai pas chercher bien loin ni des conjectures douteuses, ni des révélations apocryphes. Le peu que nous avons dans les Écritures me suffit pour vous faire voir dans le bon Joseph l'idée et le caractère de cet homme de bien que nous cherchons, qui a réglé avec Dieu son intérieur. — (Voy. note 4).

2. Var. : qui n'aime point ..

3. Var. : il faut qu'il se retire avec lui ; il faut, pour ainsi dire, qu'il se cache en lui, afin de le goûter en repos.

4. *Première rédaction :* O Joseph, homme simple, vous cherchez Dieu en simplicité ; et il prend soin de guider vos pas, il vous envoie ses anges pour vous instruire ; tout le ciel veille à votre conduite. O Joseph, homme détaché, vous allez et vous venez comme Dieu vous mène ; partout où il vous appelle, vous y trouvez votre maison et votre patrie; votre cœur ne tient à rien sur la terre : il fallait que vous fussiez ainsi disposé pour être digne de recevoir en votre maison ce Dieu incarné qui se donne à vous. O Joseph, homme de retraite, vous savez ce que c'est que de jouir d'un Dieu ; et dans le dessein de le posséder en la paix de votre cœur, de peur que la gloire du monde ne vous détourne ou que son tracas ne vous trouble, vous vous enveloppez avec Jésus-Christ dans l'amour de la vie cachée.

seph, homme retiré, a joui de Dieu : c'est le partage de ce discours.

Premier Point.

Le[1] chemin de la vertu n'est pas de ces grandes routes dans lesquelles on peut s'étendre avec liberté : au contraire, nous apprenons par les saintes Lettres que ce n'est qu'un petit sentier, et une voie étroite et serrée, et tout ensemble extrêmement droite : *Semita justi recta est, rectus callis justi ad ambulandum*[2]. Par où nous devons apprendre qu'il faut y marcher en simplicité et dans une grande droiture. Si peu non seulement que l'on se détourne, mais même que l'on chancelle dans cette voie, on tombe dans les écueils dont elle est environnée de part et d'autre. C'est pourquoi le Saint-Esprit, voyant ce péril, nous avertit si souvent de marcher dans la voie qu'il nous a marquée, sans jamais nous détourner à droite ou à gauche : *Non declinabitis neque ad dexteram neque ad sinistram*[3] ; nous enseignant, par cette parole, que, pour tenir cette voie, il

O l'homme juste, l'homme de Dieu, et l'homme selon son cœur ! Apprenez de là, Chrétiens, que d'être un bon particulier, c'est quelque chose de grand et de vénérable, et dépouillez cette ambition qui vous ôte à Dieu et à vous-mêmes, sous prétexte de vous donner au public. Mais, pour mieux comprendre cette vérité, venez considérer avant toutes choses la simplicité de Joseph dans ma première partie. — Plusieurs de ces variantes ne seraient-elles pas des fragments du panégyrique composé sur le même plan en 1657, pour l'église des Feuillants ? Il en serait de même, croyons-nous, de plusieurs de celles qui vont suivre, à l'exception pourtant de la première.

1. *Première rédaction :* Quand je vous parle de la sainte simplicité, ne croyez pas entendre le nom d'une vertu particulière. Dans le style de l'Écriture, homme simple n'est autre chose que la définition d'un homme de bien. Jacob, dit-elle, était homme simple, c'est-à-dire était homme juste (Gen., XXV, 27); et c'est ainsi que le Saint-Esprit a accoutumé de parler. Toutefois, Chrétiens, il y a quelque chose de singulier qui nous est représenté par cette expression, et il faut tâcher de l'entendre. La simplicité, si je ne me trompe, est une certaine droiture d'un cœur qui est sincère avec Dieu ; et c'est pourquoi l'Écriture sainte joint toujours ces deux qualités dans la définition de l'homme de bien. « Job, dit-elle, était simple et droit : *Erat vir ille simplex et rectus* » (Job, I, 1). Ainsi la simplicité, c'est la droiture du cœur : et vous entendez bien, âmes saintes, que cette droiture de cœur, c'est la pureté d'intention : de sorte qu'un homme simple, c'est un homme dont le cœur est droit avec Dieu, c'est-à-dire dont les intentions sont droites et pures, qui n'aime que Dieu dans le cœur, qui marche à lui sans détour : et c'est la première qualité d'un homme de bien. Vous pouvez juger aisément combien elle est nécessaire, par cette réflexion…

2. Is., XXVI, 7.

3. Deut., V, 32 ; XVII, 11 ; Prov., IV, 27 ; Is., XXX, 21.

faut dresser tellement son intention qu'on ne lui permette jamais de se relâcher, ni de faire le moindre pas de côté ou d'autre.

C'est ce qui s'appelle dans les Écritures avoir le cœur droit avec Dieu et marcher en simplicité devant sa face. C'est le seul moyen de le chercher, et [1] la voie unique pour aller à lui ; parce que, comme dit le Sage, « Dieu conduit le juste par les voies droites : *Justum deduxit (Dominus) per vias rectas* [2]. » Car il veut qu'on le cherche avec grande ardeur ; et ainsi, que l'on prenne les voies les plus courtes, qui sont toujours les plus droites : si bien qu'il ne croit pas qu'on le cherche, lorsqu'on ne marche pas droitement à lui. C'est pourquoi il ne veut point ceux qui s'arrêtent, il ne veut point ceux qui se détournent, il ne veut point ceux qui se partagent. Quiconque prétend partager son cœur entre la terre et le ciel, ne donne rien au ciel, et tout à la terre, parce que la terre retient ce qu'il lui engage, et que le ciel n'accepte pas ce qu'il lui offre [3].

Vous devez entendre, par ce discours, que cette bienheureuse simplicité tant vantée dans les saintes Lettres, c'est une certaine droiture de cœur et une pureté d'intention ; et l'acte principal de cette vertu, c'est d'aller à Dieu de bonne foi, et sans s'en imposer à soi-même : acte nécessaire et important, qu'il faut que je vous explique. Ne vous persuadez pas, Chrétiens, que je parle ainsi sans raison : car si, dans la voie de la vertu, il y en a qui trompent les autres, beaucoup aussi se trompent eux-mêmes. Ceux qui se partagent entre les deux voies, qui veulent avoir un pied dans l'une et dans l'autre, qui se donnent tellement à Dieu qu'ils ont toujours un regard au monde, ceux-là ne marchent point en simplicité, ni devant Dieu ni devant les hommes, et n'ont point par conséquent de vertu solide. Ils ne sont

1. Var. : Car il faut encore remarquer ceci pour honorer la simplicité, qu'on ne peut chercher Dieu que par son moyen. Il conduit le juste par les voies droites ; on ne le trouve jamais qu'on ne marche droitement à lui.

2. *Offic. Eccl.* — Cf. Sap., x, 10. Mais là, *deduxit* a pour sujet *Sapientia*.

3. Il faut donc écouter le Sage, et chercher Dieu en simplicité de cœur : *In simplicitate cordis quærite illum* (Sap., I, 1), c'est-à-dire avec une intention pure et dégagée. — (Fragment d'une première rédaction donné ici par Deforis.)

pas droits avec les hommes, parce qu'ils imposent à leur vue par l'image d'une piété qui ne peut être que contrefaite, étant altérée par le mélange ; ils ne sont pas droits devant Dieu, parce que, pour plaire à ses yeux, il ne suffit pas, Chrétiens, de produire par étude et par artifice des actes de vertu empruntés et des directions d'intention forcées.

Un homme engagé dans l'amour du monde, viole tous les jours les lois les plus saintes de la bonne foi, ou de l'amitié, ou de l'équité naturelle, que nous devons aux plus étrangers, pour satisfaire à son avarice. Cependant sur une certaine inclination vague et générale qui lui reste pour la vertu, il s'imagine être homme de bien, et il en veut produire des actes : mais quels actes, ô Dieu tout-puissant ? Il a ouï dire à ses directeurs ce que c'est qu'un acte de détachement, ou un acte de contrition et de repentance : il tire de sa mémoire les paroles qui le composent, ou l'image des sentiments qui le forment. Il les applique comme il peut [1] sur sa volonté, car je ne puis dire autre chose [2], puisque son intention y est opposée ; et il s'imagine être vertueux ; mais il se trompe, il s'abuse, il se joue de lui-même.

Pour se rendre agréable à Dieu, il ne suffit pas, Chrétiens, de tirer par artifice [3] des actes de vertu forcés et des directions d'intention étudiées [4]. Les actes de piété doivent naître du fond du cœur, et non pas être empruntés de l'esprit ou de la mémoire. Mais ceux qui viennent du cœur ne souffrent point de partage. *Nul ne peut servir deux maîtres* [5] : Dieu ne peut souffrir cette intention louche, si je puis parler de la sorte, qui regarde de deux côtés en un même temps. Les regards ainsi partagés rendent l'abord d'un homme choquant et difforme ; et l'âme se défigure elle-même, quand elle tourne en deux endroits ses intentions. *Il faut*, dit le Fils de Dieu [6], *que votre œil soit simple ;* c'est-à-dire que votre regard soit unique ; et, pour

1. Var. : Il les applique pour ainsi dire.
2. Var. : je ne puis dire qu'elle les produise.
3. Var. : par étude, comme par machine.
4. Var. : artificielles. — Bossuet n'a pas dû prononcer les redites que lui prêtent ici ses éditeurs.
5. Matth., VI, 24.
6. Luc., XI, 33.

parler encore en termes plus clairs, que l'intention pure et dégagée s'appliquant tout entière à la même fin, le cœur prenne sincèrement et de bonne foi les sentiments que Dieu veut. Mais ce que j'en ai dit en général se connaîtra mieux dans l'exemple.

Dieu a ordonné au juste Joseph de recevoir la divine Vierge comme son épouse fidèle, pendant que [1] sa grossesse semble la convaincre ; de regarder comme son fils propre un enfant qui ne le touche que parce qu'il est dans sa maison ; de révérer comme son Dieu celui auquel il est obligé de servir de protecteur et de gardien. Dans ces trois choses, mes Frères, où il faut prendre des sentiments délicats et que la nature ne peut pas donner, il n'y a qu'une extrême simplicité qui puisse rendre le cœur docile et traitable. Voyons ce que fera le juste Joseph. Nous remarquerons en son lieu qu'à l'égard de sa sainte épouse, jamais le soupçon ne fut plus modeste, ni le doute plus respectueux ; mais enfin il [2] était si juste, qu'il ne pouvait pas se désabuser sans que le ciel s'en mêlât. Aussi un ange lui déclare, de la part de Dieu, qu'elle a conçu de son Saint-Esprit [3]. Si son intention eût été moins droite, s'il n'eût été à Dieu qu'à demi, il ne se serait pas rendu tout à fait ; il serait demeuré au fond de son âme quelque reste de soupçon mal guéri, et son affection pour la sainte Vierge aurait toujours été douteuse et tremblante. Mais son cœur, qui cherche Dieu en simplicité [4], ne sait point se partager avec Dieu : il n'a point de peine à connaître que la vertu incorruptible de sa sainte épouse méritait le témoignage du ciel. Il surpasse la foi d'Abraham, bien qu'il nous soit donné dans les Écritures [5] comme le modèle de la foi parfaite. Abraham est loué dans les saintes Lettres pour avoir cru l'enfantement d'une stérile [6] ; Joseph a cru celui d'une vierge, et il a reconnu en simplicité ce grand et impénétrable mystère de la virginité féconde.

Mais voici quelque chose de plus admirable. Dieu veut

1. Var. : qu'elle devient mère sans qu'il y ait part.
2. *C'est-à-dire* le soupçon, le doute. — La phrase est peu correcte.
3. Matth., I, 20.
4. Var. : son cœur simple et innocent.
5. Rom., IV, 11 et seq.
6. Gen., XV, 6.

que vous receviez comme votre fils cet enfant de la pureté de Marie. Vous ne partagerez pas avec cette Vierge l'honneur de lui donner la naissance, parce que la virginité y serait blessée ; mais vous partagerez avec elle ces soins, ces veilles, ces inquiétudes par lesquelles elle élèvera ce cher fils : vous tiendrez lieu de père à ce saint enfant, qui n'en a point sur la terre ; et quoique vous ne le soyez pas par la nature, il faut que vous le deveniez par l'affection. Mais comment s'accomplira un si grand ouvrage? Où prendra-t-il ce cœur paternel, si la nature ne le lui donne pas? Ces inclinations peuvent-elles s'acquérir par choix? et ne craindrons-nous pas en ce lieu ces mouvements empruntés et ces affections artificielles, que nous venons de reprendre tout à l'heure? Non, mes Frères ; ne le craignons pas. Un cœur qui cherche Dieu en simplicité[1] est une terre molle et humide, qui reçoit la forme qu'il lui veut donner ; ce que Dieu veut lui passe en nature. Si donc c'est la volonté du Père céleste que Joseph tienne sa place en ce monde, et qu'il serve de père à son Fils, il ressentira, n'en doutez pas, pour ce saint et divin enfant, cette inclination naturelle, toutes ces douces émotions, tous ces tendres empressements d'un cœur paternel.

En effet, durant ces trois jours que le Fils de Dieu s'était dérobé pour demeurer dans le temple avec les docteurs, il est aussi touché que la mère même, et elle le sait bien reconnaître : « *Pater tuus et ego dolentes quærebamus te*[2] : Votre père et moi étions affligés. » Voyez qu'elle le joint avec elle dans la société des douleurs. Je ne crains pas de l'appeler ici votre père, et je ne prétends pas faire tort à la pureté de votre naissance : il s'agit de soins et d'inquiétudes ; et c'est par là que je puis dire qu'il est votre père, puisqu'il a vraiment des inquiétudes paternelles. Voyez, Messieurs, comme ce saint homme prend simplement et de bonne foi les sentiments que Dieu lui ordonne.

Mais aimant Jésus-Christ comme son fils, se pourra-t-il faire, mes Sœurs, qu'il le révère comme son Dieu? Sans doute, et il n'y aurait rien de plus difficile[3], si la

1. Var. : Un cœur simple et droit avec Dieu.

2. Luc., II, 48.

3. Var. : de moins praticable.

sainte simplicité n'avait rendu son esprit docile, pour céder sans peine aux ordres divins.

Voici, Chrétiens, le dernier effort de la simplicité du juste Joseph dans la pureté de sa foi. Le grand mystère de notre foi, c'est de croire un Dieu dans la faiblesse. Mais afin de bien comprendre, mes Sœurs, combien est parfaite la foi de Joseph, il faut, s'il vous plaît, remarquer que la faiblesse de Jésus-Christ peut être considérée en deux états : ou comme étant soutenue par quelque effet de puissance, ou comme étant délaissée et abandonnée à elle-même. Dans les dernières années de la vie de notre Sauveur, quoique l'infirmité de sa chair fût visible par ses souffrances, sa toute-puissance divine ne l'était pas moins par ses [1] miracles. Il est vrai qu'il paraissait homme ; mais cet homme disait des choses qu'aucun homme n'avait jamais dites, mais cet homme faisait des choses qu'aucun homme n'avait jamais faites. Alors la faiblesse étant soutenue, je ne m'étonne pas que dans cet état Jésus ait attiré des adorateurs, les marques de sa puissance pouvant donner lieu de juger que l'infirmité était volontaire ; et la foi n'était pas d'un si grand mérite. Mais en l'état que l'a vu Joseph, j'ai quelque peine à comprendre comment il a cru si fidèlement ; parce que jamais la faiblesse n'a paru plus abandonnée, non pas même, je le dis sans crainte, dans l'ignominie de la croix. Car c'était cette heure importante pour laquelle il était venu : son Père l'avait délaissé ; il était d'accord avec lui qu'il le délaisserait en ce jour ; lui-même s'abandonnait volontairement pour être livré aux mains des bourreaux. Si durant ces jours d'abandonnement la puissance de ses ennemis a été fort grande, ils ne doivent pas s'en glorifier ; parce que, les ayant renversés d'abord par une seule de ses paroles, il leur a bien fait connaître qu'il ne leur cédait que par une faiblesse volontaire : « *Non haberes potestatem adversum me ullam, nisi tibi datum esset desuper* [2] : Vous n'auriez [3] aucun pouvoir sur moi, s'il ne vous était donné d'en haut. » Mais en l'état dont je parle, et dans lequel le voit saint Joseph, la faiblesse est

1. Deforis : les.
2. Joan., XIX, 11.
3. Certaines traductions sont peut-être du premier éditeur.

d'autant plus grande qu'elle semble en quelque sorte forcée.

Car enfin, mon divin Sauveur, quelle est en cette rencontre la conduite de votre Père céleste? Il veut sauver les Mages, qui vous sont venus adorer, et il les fait échapper par une autre voie. (Je n'invente pas, Chrétiens, je ne fais que suivre l'histoire sainte). Il veut vous sauver vous-même, et il semble qu'il ait peine à l'exécuter. Un ange vient du ciel éveiller, pour ainsi dire, Joseph en sursaut, et lui dire, comme pressé par un péril imprévu : *Fuyez vite, partez cette nuit avec la mère et l'enfant, et sauvez-vous en Égypte*[1]. *Fuyez* : ô quelle parole! Encore s'il avait dit : Retirez-vous! Mais : fuyez pendant la nuit : ô précaution de faiblesse! Quoi donc! le Dieu d'Israël ne se sauve qu'à la faveur des ténèbres! Et qui le dit? C'est un ange qui arrive soudainement à Joseph, comme un messager effrayé : « de sorte, dit un ancien[2], qu'il semble que tout le ciel soit alarmé, et que la terreur s'y soit répandue avant même de passer à la terre : *Ut videatur cælum timor ante tenuisse quam terram.* » Mais voyons la suite de cette aventure. Joseph se sauve en Égypte, et le même ange revient à lui : *Retourne*, dit-il[3], *en Judée; car ceux-là sont morts, qui cherchaient l'âme de l'enfant.* Hé quoi! s'ils étaient vivants, un Dieu ne serait pas en sûreté! O faiblesse délaissée et abandonnée! Voilà l'état du divin Jésus; et, en cet état, saint Joseph l'adore avec la même soumission que s'il avait vu ses plus grands miracles. Il reconnaît le mystère de ce miraculeux délaissement, il sait que la vertu de la foi, c'est de soutenir l'espérance sans aucun sujet d'espérance : *Contra spem in spem*[4]. Il s'abandonne à Dieu en simplicité, et exécute, sans s'enquérir, tout ce qu'il commande. En effet, l'obéissance est trop curieuse qui examine les causes du commandement : elle ne doit avoir des yeux que pour considérer son devoir, et elle doit chérir son aveuglement, qui la fait marcher en sûreté[5]. Mais cette

1. Matth., II, 13.
2. S. Petr. Chrysol., *Serm.* CLI. *Bibliot. Patr. Lugd.*, t. VII, pag. 961.
3. Matth., II, 20.
4. Rom., IV, 18. — Édit. : *In spem contra spem* : sans doute d'après le ms. Bossuet cite toujours ainsi.
5. Cf. t. II, p. 560.

obéissance de saint Joseph venait de ce qu'il croyait en simplicité, et que son esprit, ne chancelant pas entre la raison et la foi, suivait avec une intention droite les lumières qui venaient d'en haut. O foi vive, ô foi simple et droite, que le Sauveur a raison de dire qu'il ne te trouvera plus sur la terre[1] ! Car, mes Frères, comment croyons-nous? Qui nous donnera aujourd'hui de pénétrer au fond de nous-mêmes, pour voir si ces actes de foi que nous faisons quelquefois, sont véritablement dans le cœur, ou si ce n'est pas la coutume qui les y amène du dehors?

Que si nous ne pouvons pas lire dans nos cœurs, interrogeons nos œuvres, et connaissons notre peu de foi. Une marque de sa faiblesse, c'est que nous n'osons entreprendre de bâtir dessus ; nous n'osons nous y confier, ni établir sur ce fondement l'espérance de notre bonheur. Démentez-moi, Messieurs, si je ne dis pas la vérité. Lorsque nous flottons incertains entre la vie chrétienne et la vie du monde, n'est-ce pas un doute secret qui nous dit dans le fond du cœur : Mais cette immortalité[2] que l'on nous promet, est-ce une chose assurée? Et n'est-ce pas trop hasarder son repos, son bonheur[3], que de quitter ce qu'on voit pour suivre ce qu'on ne voit pas? Nous ne croyons donc pas en simplicité, nous ne sommes pas chrétiens de bonne foi.

Mais je croirais, direz-vous, si je voyais un ange comme saint Joseph. O homme, désabusez-vous : Jonas a disputé contre Dieu, quoiqu'il fût instruit de ses volontés par une vision manifeste[4] ; et Job a été fidèle, quoiqu'il n'eût point encore été confirmé par des apparitions extraordinaires. Ce ne sont pas les voies extraordinaires qui font fléchir notre cœur, mais la sainte simplicité et la pureté d'intention que produit la charité véritable, qui attache aisément notre esprit à Dieu, en le détachant des créatures. C'est, mes Sœurs, ce détachement qui fera notre seconde partie.

1. Luc., XVIII, 8.
2. Var. : ce ciel.
3. Var. : sa félicité, son plaisir.
4. Var. : Jonas n'a pas cru à la voix de Dieu, quoiqu'il l'eût entendue.

Second Point.

Dieu, qui a établi son Évangile sur des contrariétés mystérieuses, ne se donne qu'à ceux qui se contentent de lui et se détachent des autres biens. Il faut qu'Abraham quitte sa maison et tous les attachements de la terre, avant que Dieu lui dise : Je suis ton Dieu. Il faut abandonner tout ce qui se voit, pour mériter ce qui ne se voit pas ; et nul ne peut posséder ce grand tout, s'il n'est au monde comme n'ayant rien : *Tanquam nihil habentes* [1]. Si jamais il y eut un homme à qui Dieu se soit donné de bon cœur, c'est sans doute le juste Joseph, qui le tient dans sa maison et entre ses mains, et à qui il est présent à toutes les heures, beaucoup plus dans le cœur que devant les yeux. Voilà un homme qui a trouvé Dieu d'une façon bien particulière : aussi s'est-il rendu digne d'un si grand trésor par un détachement sans réserve, puisqu'il est détaché de ses passions, détaché de son intérêt et de son propre repos.

Deux sortes de passions ont accoutumé de nous émouvoir : je veux dire les passions douces et les passions violentes. Desquelles des deux, mes Sœurs, est-il plus difficile de se rendre maître ? Il n'est pas aisé de le décider [2]. J'ai appris du grand saint Thomas que celles-là sont à craindre par la durée, celles-ci par la promptitude et par l'impétuosité de leur mouvement : celles-là nous flattent, celles-ci nous poussent par force ; celles-là nous gagnent, celles-ci nous entraînent. Mais, quoique par des voies différentes, les unes et les autres renversent le sens, les unes et les autres engagent le cœur. O pauvre cœur humain ! de combien d'ennemis es-tu la proie ? de combien de tempêtes es-tu le jouet ? de combien d'illusions es-tu le théâtre ?

Mais apprenons, Chrétiens, par l'exemple de saint Joseph, à vaincre ces douceurs qui nous charment [3] et ces violences qui nous emportent. Voyez comme il est détaché de ses passions, puisqu'il a pu surmonter sans résistance [4], parmi les douces la plus flatteuse, parmi les

1. II Cor., VI, 10.
2. Var. : c'est ce qu'il n'est pas aisé de vous expliquer.
3. Var. : trompent, — séduisent.
4. Var. : sans effort.

violentes la plus farouche, je veux dire l'amour et la jalousie. Son épouse est sa sœur. Il n'est touché, si je le puis dire, que de la virginité de Marie ; mais il l'aime pour la conserver en sa chaste épouse, et ensuite pour l'imprimer en soi-même par une entière unité de cœur. La fidélité de ce mariage consiste à se garder l'un à l'autre la parfaite intégrité qu'ils se sont promise. Voilà les promesses qui les assemblent, voilà le traité qui les lie. Ce sont deux virginités qui s'unissent pour se conserver l'une l'autre éternellement par une chaste correspondance de désirs pudiques ; et il me semble que je vois deux astres qui n'entrent ensemble en conjonction qu'à cause que leurs lumières s'allient. Tel est le nœud de ce mariage, d'autant plus ferme, dit saint Augustin [1], que les promesses qu'ils se sont données doivent être plus inviolables en cela même qu'elles sont plus saintes.

Mais la jalousie, Chrétiens, a pensé rompre le sacré lien de cette amitié conjugale. Joseph, encore ignorant des mystères dont sa chère épouse était rendue digne [2], ne sait que penser de sa grossesse. Je laisse aux peintres et aux poètes de représenter à vos yeux les horreurs de la jalousie, le venin de ce serpent et les cent yeux de ce monstre : il me suffit de vous dire que c'est une espèce de complication des passions les plus furieuses. C'est là qu'un amour outragé pousse la douleur jusqu'au désespoir, et la haine jusqu'à la furie ; et c'est peut-être pour cette raison que le Saint-Esprit nous a dit : « *Dura sicut infernus æmulatio* [3] : La jalousie est dure comme l'enfer », parce qu'elle ramasse en effet les deux choses les plus cruelles que l'enfer ait, la rage et le désespoir.

Mais ce monstre si furieux ne peut rien contre le juste Joseph. Car admirez sa modération envers sa sainte et divine épouse. Il sent le mal tel qu'il ne peut la défendre ; et il ne veut pas la condamner tout à fait. Il prend un conseil tempéré. Réduit par l'autorité de la Loi à l'éloigner de sa compagnie [4], il évite du moins de la diffamer ; il demeure dans les bornes de la justice ; et, bien loin d'exiger le châtiment, il lui épargne même la

1. *De Nupt. et Concup.*, lib. I, n. 12.
2. Var. : de ce que le Saint-Esprit a fait dans Marie.
3. Cant., VIII, 6.
4. Var. : à la nécessité d'éloigner Marie.

honte. Voilà une résolution bien modérée ; mais encore ne presse-t-il pas l'exécution. Il veut attendre la nuit, cette sage conseillère dans nos ennuis, dans nos promptitudes, dans nos précipitations dangereuses. Et, en effet, cette nuit lui découvrira le mystère, un ange viendra éclaircir ses doutes ; et j'ose dire, Messieurs, que Dieu devait ce secours au juste Joseph. Car, puisque la raison humaine, soutenue de la grâce, s'était élevée à son plus haut point, il fallait que le Ciel achevât le reste ; et celui-là « était digne de savoir la vérité, qui, sans l'avoir reconnue, n'avait pas laissé néanmoins de pratiquer la justice : *Merito responsum subvenit mox divinum, cui humano deficiente consilio justitia non defecit*[1]. »

Certainement saint Jean Chrysostome a raison d'admirer ici la philosophie de Joseph[2]. C'était, dit-il, un grand philosophe, parfaitement détaché de ses passions, puisque nous lui voyons surmonter la plus tyrannique de toutes. Combien est maître de ses mouvements un homme qui, en cet état, est capable de prendre conseil, et un conseil modéré, et qui, l'ayant pris si sage, peut encore en suspendre l'exécution, et dormir, parmi ces pensées, d'un sommeil tranquille ! Si son âme n'eût été calme, croyez que les lumières d'en haut n'y seraient pas sitôt descendues. Il est donc indubitable, mes Frères, qu'il était bien détaché de ses passions, tant de celles qui charment par leur douceur, que de celles qui entraînent par leur violence.

Plusieurs jugeront peut-être qu'étant si détaché de ses passions, c'est un discours superflu[3] de vous dire qu'il l'est aussi de ses intérêts. Mais je ne sais pas, Chrétiens, si cette conséquence est bien assurée. Car cet attachement à notre intérêt est plutôt un vice qu'une passion, parce que les passions ont leur cours, et consistent dans une certaine ardeur que les emplois changent, que l'âme modère, que le temps emporte, qui se consume enfin elle-même ; au lieu que l'attachement à l'intérêt s'enracine de plus en plus par le temps[4] ; parce

1. S. Petr. Chrysol., *Serm.* CLXXV. *Bibl. Patr. Lugd.*, t. VII, p. 978.
2. *In Matth. Hom.* IV, n. 4.
3. Var. : c'est une suite infaillible.
4. Var. : avec l'âge.

que, dit saint Thomas [1], venant de faiblesse, il se fortifie tous les jours, à mesure que tout le reste se débilite et s'épuise. Mais, quoi qu'il en soit, Chrétiens, il n'est rien de plus dégagé de cet intérêt que l'âme du juste Joseph. Représentez-vous un pauvre artisan qui n'a point d'héritage que ses mains, point de fonds que sa boutique, point de ressource que son travail ; qui donne d'une main ce qu'il vient de recevoir de l'autre, et se voit tous les jours au bout de son fonds ; obligé néanmoins à de grands voyages qui lui ôtent toutes ses pratiques (car il faut parler de la sorte du père de Jésus-Christ), sans que l'ange qu'on lui envoie lui dise jamais un mot de sa subsistance. Il n'a pas eu honte de souffrir ce que nous avons honte de dire (humiliez-vous, ô grandeurs humaines !). Il va néanmoins, sans s'inquiéter, toujours errant, toujours vagabond, seulement parce qu'il est avec Jésus-Christ ; trop heureux de le posséder à ce prix. Il s'estime encore trop riche, et il fait tous les jours de nouveaux efforts pour vider son cœur, afin que Dieu y étende ses possessions et y dilate son règne ; abondant, parce qu'il n'a rien ; possédant tout, parce que tout lui manque ; heureux, tranquille, assuré, parce qu'il ne rencontre ni repos, ni demeure, ni consistance.

C'est ici le dernier effet du détachement de Joseph, et celui que nous devons remarquer avec une réflexion plus sérieuse. Car notre vice le plus commun et le plus opposé au christianisme, c'est une malheureuse inclination de nous établir sur la terre, au lieu que nous devons toujours avancer et ne nous arrêter jamais nulle part. Saint Paul, dans la divine Épître aux Hébreux, nous enseigne que Dieu nous a bâti une cité : « Et c'est pour cela, dit-il, qu'il ne rougit pas de s'appeler notre Dieu : *Ideo non confunditur Deus vocari Deus eorum : paravit enim illis civitatem* [2]. » Et en effet, Chrétiens, comme le nom de Dieu est un nom de père, il aurait honte, avec raison, de s'appeler notre Dieu, s'il ne pourvoyait à nos besoins [3]. Il a donc songé, ce bon père, à pourvoir soigneusement ses enfants : il leur a préparé

1. IIa IIæ, Quæst. CXVIII, art. I, ad 3.

2. Hebr., XI, 16.

3. Var. : s'il ne pensait à nous établir.

« une cité qui a des fondements, dit saint Paul : *Fundamenta habentem civitatem*[1] », c'est-à-dire qui est solide et inébranlable. S'il a honte de n'y pas pourvoir, quelle honte de ne l'accepter pas ! Quelle injure faites-vous à votre patrie, si vous vous trouvez bien dans l'exil ! Quel mépris faites-vous de Sion, si vous êtes à votre aise dans Babylone ! Allez et marchez toujours, et n'ayez jamais de demeure fixe. C'est ainsi qu'a vécu le juste Joseph. A-t-il jamais goûté un moment de joie depuis qu'il a eu Jésus-Christ en garde ? Cet enfant ne laisse pas les siens en repos : il les inquiète toujours dans ce qu'ils possèdent, et toujours il leur suscite quelque nouveau trouble.

Il nous veut apprendre, mes Sœurs, que c'est un conseil de la miséricorde de mêler de l'amertume dans toutes nos joies[2]. Car nous sommes des voyageurs exposés pendant le voyage à l'intempérie de l'air et à l'irrégularité des saisons. Parmi les fatigues d'un si long voyage, l'âme épuisée par le travail, cherche quelque lieu pour se délasser. L'un met son divertissement dans un emploi ; l'autre a sa consolation dans sa femme, dans son mari, dans sa famille ; l'autre, son espérance en son fils. Ainsi chacun se partage, et cherche quelque appui sur la terre. L'Évangile ne blâme pas ces affections ; mais, comme le cœur humain est précipité dans ses mouvements et qu'il lui est difficile de modérer ses désirs, ce qui lui était donné pour se relâcher, peu à peu il s'y repose, et enfin il s'y attache. Ce n'était qu'un bâton pour le soutenir pendant le travail du voyage, il s'en fait un lit pour s'y endormir ; et il demeure, il s'arrête, il ne se souvient plus de Sion. *Universum stratum ejus versasti in infirmitate ejus*[3] : Dieu lui renverse ce lit où il s'endormait parmi les félicités temporelles, et, par une plaie salutaire, il fait sentir à ce cœur combien ce repos était dangereux. Vivons donc en ce monde comme détachés. Si nous y sommes comme n'ayant rien, nous y serons en effet comme possesseurs de tout ; si

1. Hebr., XI, 10.
2. Var. : de nous troubler dans toutes nos joies. C'est ce que dit le divin Psalmiste, que Dieu renverse le lit de ses serviteurs. Parmi ces incommodités de la vie, le cœur soupire après quelque appui...
3. Ps. XL, 4.

nous nous détachons des créatures, nous y gagnerons le Créateur ; et il ne nous restera plus que de nous cacher avec Joseph, pour en jouir dans la retraite et la solitude : c'est notre dernière partie.

Troisième Point.

La justice chrétienne est une affaire particulière de Dieu avec l'homme et de l'homme avec Dieu ; c'est un mystère entre eux deux, qu'on profane quand on le divulgue, et qui ne peut être caché avec trop de religion à ceux qui ne sont pas du secret. C'est pourquoi le Fils de Dieu nous ordonne, lorsque nous avons dessein de prier (et le même doit s'entendre de toutes les vertus chrétiennes), il nous ordonne, dis-je, de nous retirer en particulier, et de fermer la porte sur nous [1] : « Fermez, dit-il, la porte sur vous, et célébrez votre mystère avec Dieu seul, sans y admettre personne que ceux qu'il lui plaira d'appeler : *Solo pectoris contentus arcano, orationem tuam fac esse mysterium* [2]. » Ainsi la vie chrétienne doit être une vie cachée, et le chrétien véritable doit désirer ardemment de [3] demeurer couvert sous l'aile de Dieu, sans avoir d'autre spectateur.

Mais ici toute la nature réclame, et ne peut souffrir cette obscurité ; dont [4] voici la raison, si je ne me trompe : c'est que la nature répugne à la mort ; et vivre caché et inconnu, c'est être comme mort dans l'esprit des hommes. Car, comme la vie est dans l'action, celui qui cesse d'agir semble avoir aussi cessé de vivre [5]. Or, mes Sœurs, les hommes du monde, accoutumés au tumulte et aux empressements, ne savent pas ce que c'est qu'une action paisible et intérieure, et ils croient qu'ils n'agissent pas s'ils ne s'agitent, et qu'ils ne se remuent pas s'ils ne font du bruit ; de sorte qu'ils considèrent la retraite et l'obscurité comme une extinction de la vie. Au contraire, ils mettent tellement la vie dans cet éclat du monde et dans ce bruit tumultueux, qu'ils osent bien

1. Matth., VI, 6.
2. S. Chrysost., *in Matth. Hom.* XIX, n. 3.
3. Var. : et celui-là n'est pas un vrai chrétien qui ne peut pas se résoudre à...
4. *Dont*, de quoi, ce dont... (*latinisme*).
5. Var. : a cessé de vivre.

se persuader qu'ils ne seront pas tout à fait morts, tant que leur nom fera du bruit sur la terre. C'est pourquoi la réputation leur paraît comme une seconde vie : ils comptent pour beaucoup de survivre dans la mémoire des hommes ; et peu s'en faut qu'ils ne croient qu'ils sortiront en secret de leurs tombeaux pour entendre ce qu'on dira d'eux : tant ils sont persuadés que vivre, c'est faire du bruit et remuer encore les choses humaines[1] ! « Voilà l'éternité que promet le siècle, éternité par les titres, immortalité par la renommée : *Qualem potest præstare sæculum de titulis æternitatem, de fama immortalitatem*[2] ». Vaine et fragile immortalité, mais dont ces anciens conquérants faisaient tant d'état ! C'est cette fausse imagination qui fait que l'obscurité semble une mort aux amateurs du monde, et même, si je l'ose dire, quelque chose de plus dur que la mort, puisque, selon leur opinion, vivre caché et inconnu, c'est s'ensevelir tout vivant et s'enterrer, pour ainsi dire, au milieu du monde.

Notre-Seigneur Jésus-Christ étant venu pour mourir et s'immoler, il a voulu mourir et s'immoler pour nous en toutes manières : de sorte qu'il ne s'est point contenté, mes Sœurs, de mourir de la mort naturelle, ni de la mort la plus cruelle et la plus violente : mais il a encore voulu y ajouter la mort civile et politique. Et comme cette mort civile vient par deux moyens, ou par l'infamie ou par l'oubli, il a voulu subir l'une et l'autre. Victime pour l'orgueil humain, il a voulu se sacrifier par tous les genres d'humiliations, et il a donné à cette mort d'oubli les trente premières années de sa vie. Pour mourir avec Jésus-Christ, il nous faut mourir de cette mort, afin de pouvoir dire avec saint Paul : « *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo*[3] : Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le monde. »

Le grand pape saint Grégoire donne à ce passage de l'Apôtre une belle interprétation : Le monde, dit-il[4], est mort pour nous, quand nous le quittons ; mais,

1. Édit. : les choses humaines, *parce qu'ils mettent la vie dans le bruit.* — Ce membre de phrase, qui fait double emploi, nous paraît être une variante introduite mal à propos dans le texte.

2. Tertull., *Scorp.*, n. 6.

3. Galat., VI, 14.

4. *Mor. in Job.* lib. V, cap. III.

ajoute-t-il, ce n'est pas assez ; il faut, pour arriver à la perfection, que nous soyons morts pour lui et qu'il nous quitte ; c'est-à-dire que nous devons nous mettre en tel état, que nous ne plaisions plus au monde, qu'il nous tienne pour morts, et qu'il ne nous compte plus pour être de ses parties et de ses intrigues, ni même de ses entretiens et de ses discours. C'est la haute perfection du christianisme, c'est là que l'on trouve la vie, parce que l'on apprend à jouir de Dieu, qui n'habite pas dans le tourbillon ni dans le tumulte du siècle, mais dans la paix de la solitude et de la retraite.

Ainsi était mort le juste Joseph : enseveli avec Jésus-Christ et la divine Marie, il ne s'ennuyait pas de cette mort, qui le faisait vivre avec le Sauveur. Au contraire, il ne craint rien tant que le bruit et la vie du siècle viennent troubler ou interrompre ce repos caché et intérieur. Mystère admirable, mes Sœurs : Joseph a dans sa maison de quoi attirer les yeux de toute la terre, et le monde ne le connaît pas ; il possède un Dieu-Homme, et il n'en dit mot ; il est témoin d'un si grand mystère, et il le goûte en secret, sans le divulguer ! Les Mages et les pasteurs viennent adorer Jésus-Christ ; Siméon et Anne publient ses grandeurs : nul autre ne pouvait rendre meilleur témoignage du mystère de Jésus-Christ que celui qui en était le dépositaire, qui savait le miracle de sa naissance, que l'ange avait si bien instruit de sa dignité et du sujet de son envoi. Quel père ne parlerait pas d'un fils si aimable ? Et cependant l'ardeur de tant d'âmes saintes qui s'épanchent devant lui avec tant de zèle pour célébrer les louanges de Jésus-Christ, n'est pas capable d'ouvrir sa bouche pour leur découvrir le secret de Dieu qui lui a été confié. *Erant mirantes*, dit l'évangéliste [1] : ils paraissaient étonnés, il semblait qu'ils ne savaient rien ; ils écoutaient parler tous les autres, et ils gardaient le silence avec tant de religion qu'on dit encore dans leur ville, au bout de trente ans : N'est-ce pas le fils de Joseph [2] ? sans qu'on ait rien appris, durant tant d'années, du mystère de sa conception virginale [3].

1. Luc., II. 33. *(Erat pater ejus et mater mirantes...)*
2. Joan., VI. 42.

3. Beau passage donné en note par Deforis, sans doute parce qu'il était effacé au manuscrit ; à moins

C'est qu'ils savaient l'un et l'autre, que, pour jouir de Dieu en vérité, il fallait se faire une solitude; qu'il fallait rappeler en soi-même tant de désirs qui errent deçà et delà et tant de pensées qui s'égarent ; qu'il fallait se retirer avec Dieu, et se contenter de sa vue.

Mais, Chrétiens, où trouverons-nous ces hommes spirituels et intérieurs dans un siècle qui donne tout à l'éclat? Quand je considère les hommes, leurs emplois, leurs occupations, leurs empressements, je trouve tous les jours plus véritable ce qu'a dit saint Jean Chrysostome [1], que, si nous rentrons en nous-mêmes, nous trouverons que nos actions se font toutes par des vues humaines. Car, pour ne point parler en ce lieu de ces âmes prostituées qui ne tâchent que de plaire au monde, combien pourrons-nous en trouver qui ne se détournent pas de la droite voie, s'ils rencontrent en leur chemin les puissances; qui ne se relâchent du moins, s'ils ne se ralentissent pas tout à fait ; qui ne tâchent de se ménager entre la justice et la faveur, entre le devoir et la complaisance? Combien en trouverons-nous à qui le préjugé des opinions, la tyrannie de la coutume, la crainte de choquer le monde ne fassent pas chercher du moins des tempéraments pour accorder Jésus-Christ avec Bélial, et l'Évangile avec le siècle? Que s'il y en a quelques-uns en qui les égards humains n'étouffent ni ne resserrent les sentiments de la vertu, y en aura-t-il quelqu'un qui ne se lasse pas d'attendre sa couronne en l'autre vie, et qui ne veuille pas en tirer toujours quelque fruit [2] par avance, dans les louanges des hommes? C'est la peste de la vertu chrétienne. Et comme j'ai l'honneur de parler en présence d'une grande reine, qui écoute tous les jours les justes applaudissements de ses peuples, il me sera permis d'appuyer un peu sur cette morale.

que ce ne soit un fragment d'un discours antérieur : « O Dieu, j'adore avec un profond respect les voies impénétrables de votre sagesse. J'admire la diversité des vocations par lesquelles votre providence daigne dispenser les emplois des hommes, ordonnant aux uns de publier ce que vous confiez à l'autre en secret et sous l'obligation du silence: sanctifiant les prédicateurs par la publication de votre mystère, et Joseph par le soin de le couvrir ; rendant la vie des uns illustre et glorieuse par tout l'univers, et donnant pour partage au juste Joseph d'être caché avec vous ! O Dieu, soyez béni éternellement. »

1. *In Matth. Hom.* XIX, n. 1.

2. Var. : quelque récompense.

La vertu est comme une plante qui peut mourir en deux sortes : quand on l'arrache, ou quand on la dessèche. Il viendra un ravage d'eaux qui la déracinera et la portera par terre ; ou bien, sans y employer tant de violence, il arrivera quelque intempérie qui la fera sécher sur son tronc : elle paraîtra encore vivante, mais elle aura cependant la mort dans le sein. Il en est de même de la vertu. Vous aimez l'équité et la justice ; quelque grand intérêt se présente à vous, ou quelque passion violente, qui pousse impétueusement dans votre cœur cet amour que vous avez pour la justice : s'il se laisse emporter à cette tempête, ce sera un ravage d'eaux qui déracinera la justice. Vous soupirez quelque temps sur l'affaiblissement que vous éprouvez ; mais enfin vous laissez arracher cet amour de votre cœur. Tout le monde est étonné de voir que vous avez perdu la justice que vous cultiviez avec tant de soin.

Mais quand vous aurez résisté à ces efforts violents, ne prétendez pas pour cela de l'avoir sauvée, si vous ne la gardez d'un autre péril : j'entends celui des louanges. Le vice contraire la déracine, l'amour des louanges la dessèche. Il semble qu'elle se tienne en état ; elle paraît se bien soutenir, et elle trompe, en quelque sorte, les yeux des hommes. Mais la racine est séchée, elle ne tire plus de nourriture, elle n'est plus bonne que pour le feu. C'est cette herbe des toits dont parle David, « qui se sèche d'elle-même avant qu'on l'arrache : *Quod, priusquam evellatur, exaruit*[1]. » Qu'il serait à désirer, Chrétiens, qu'elle ne fût pas née dans un lieu si haut, et qu'elle durât plus longtemps dans quelque vallée déserte ! Qu'il serait à désirer pour cette vertu qu'elle ne fût pas exposée dans une place si éminente, et qu'elle se nourrît dans quelque coin par l'humilité chrétienne[2] !

Que si c'est une nécessité qu'il faille mener une vie publique et entendre les louanges des hommes, voici ce qu'il faut penser. Quand ce que l'on dit n'est pas au dedans, craignons un plus grand jugement[3]. Si les

1. Ps. CXXVIII. 6.

2. Var. : (données ici par Deforis) : à l'ombre de votre clôture, dans le secret de votre retraite. Le voile que vous portez sur vos têtes, ne croyez pas, mes Sœurs, que ce soit seulement pour cacher le corps et pour couvrir le visage.

3. Var. : châtiment.

louanges sont véritables, craignons de perdre notre récompense. Pour éviter ce dernier malheur, Madame, voici un sage conseil que vous donne un grand pape : c'est saint Grégoire le Grand[1] ; il mérite que Votre Majesté lui donne audience. Ne cachez jamais la vertu comme une chose dont vous ayez honte : il faut qu'elle luise devant les hommes, afin qu'ils glorifient le Père céleste[2]. Elle doit luire principalement dans la personne des souverains, afin que les mœurs dépravées soient non seulement réprimées par l'autorité de leurs lois, mais encore confondues par la lumière de leurs exemples. Mais, pour dérober quelque chose aux hommes, je propose à Votre Majesté un artifice innocent : outre les vertus qui doivent l'exemple, *mettez toujours quelque chose dans l'intérieur, que le monde ne connaisse pas ;* faites-vous un trésor caché, que vous réserviez pour les yeux de Dieu ; ou, comme dit Tertullien : *Mentire aliquid ex his quæ intus sunt, ut soli Deo exhibeas veritatem*[3].

Madame, ce sera de là que sortira votre grande gloire. Joseph a mérité les plus grands honneurs, parce qu'il n'a jamais été touché de l'honneur : l'Église n'a rien de plus illustre, parce qu'elle n'a rien de plus caché. Je rends grâces au Roi[4] d'avoir voulu honorer sa sainte mémoire avec une nouvelle solennité. Fasse le Dieu tout-puissant que toujours il révère ainsi la vertu cachée ! Mais qu'il ne se contente pas de l'honorer dans le ciel, qu'il la chérisse aussi sur la terre ; qu'à l'exemple des rois pieux, il aille quelquefois la forcer dans sa retraite, et qu'il puisse bien entendre cette vérité, que la vertu qui s'empresse avec plus d'ardeur à paraître au grand jour que fait sa présence, n'est pas toujours le plus à l'épreuve. Si Votre Majesté, Madame, lui inspire ces sages pensées, elle aura pour sa récompense la félicité éternelle, que, etc. *Amen*.

1. *Moral.*, lib. XXII, cap. VIII.
2. Matth., v, 16.
3. *De Virg. veland.*, n. 16.
4. Louis XIV, à la sollicitation d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse, venait d'inviter les évêques (12 mars 1661) à faire chômer cette fête, et avait lui-même interdit tout commerce et tous travaux en ce jour.

POUR LA FÊTE DE L'ANNONCIATION.

Vendredi, 25 mars 1661.

Le sermon du troisième dimanche est malheureusement perdu, comme nous l'avons déjà remarqué. La date de celui-ci est connue depuis longtemps. Le format de l'autographe [1], d'une grandeur démesurée, est particulier à cette année. Nous trouverons, l'année suivante, à pareil jour, un renvoi à ce sermon, ainsi formulé : *V. 2e Carême, 6, 2e point.* On lit dans le second point quelques pensées magnifiques, qui se rencontreront de nouveau dans l'exorde du second sermon pour Noël (1667). Elles n'apparaissaient pas encore dans celui de 1656 : c'en est ici la première origine.

SOMMAIRE [2] : Annonciation. *Beatus venter* [3].

(Exorde.) Ibi accepit formam servi, ibi se pauperavit, ibi nos ditavit. (S. Augustin.)

(1er point.) Satan tombé par orgueil ; imprime le même mouvement : *Unde cecidit, inde dejecit.* Comp[araison] : un bâtiment ruineux (p. 2).

Jalousie de Dieu. En quoi nous pouvons lui être semblables (p. 3, 4). — Indépendance. — Désir d'indépendance en l'homme. S'irrite contre les lois (p. 4). Nous renversons cet ordre.

Nous ne pouvons ressembler Dieu dans son indépendance, il nous ressemble dans l'humilité. *Ut vel sic non dedignaretur humana superbia sequi humilem Deum* (S. Augustin) : (p. 4, 5).

(2e point.) L'appauvrissement du Verbe fait chair. (Notez) (p. 6, etc.) — Nous relève (p. 7, 8).

Attendez tout comme d'un Dieu ; approchez aussi librement que si ce n'était qu'un homme. Cache ses attributs (p. 7, 8, 9).

(3e point.) Admirabile commercium. Deux sortes de commerces : 1° pour emprunter ce qui manque, commerce de besoin ; 2° pour en jouir avec nos amis [4], commerce de société (p. 9).

Quomodo non omnia cum ipso nobis donavit? (p. 10.) Jésus-Christ mortel et Jésus-Christ immortel à nous. Dons de la grâce ;

1. Ms. fr. 12825, f. 56-65.
2. F. 56. Ce sommaire est donné par M. Lachat, mais d'une façon inexacte et incomplète.
3. On lit à la suite, et d'une écriture postérieure : *Euchar.* 10. et au-dessous, dans l'interligne : *2 Sic Deus dilexit* : c'est le texte du sermon de l'Annonciation prêché en 1662 au Louvre.
4. Lachat : pour se réjouir avec les âmes. — Plutôt que de lire ainsi, mieux valait encore peut-être passer outre, comme cet éditeur l'a fait *en six endroits* de ce court sommaire.

dons de la gloire. *Seipsum dabit, quia seipsum dedit* (S. Augustin.) — *De Salvatore salutem operemur* [S. Bernard] [1].

Beatus venter qui te portavit.
Bienheureuses les entrailles qui vous [ont] porté [2].
(Luc., XI, 27.)

Dans cette auguste journée [3], en laquelle le Père céleste avait résolu d'associer la divine Vierge à sa génération éternelle en la faisant mère de son Fils unique, comme il savait, Chrétiens, que la fécondité de la nature n'était pas capable d'atteindre à un ouvrage si haut, il résolut aussi tout ensemble de lui communiquer un rayon de sa fécondité infinie. Aussitôt qu'il l'eut ainsi ordonné, cette chaste et bénite créature parut tout d'un coup environnée de son Saint-Esprit et couverte de toutes parts de l'ombre [4] de sa vertu toute-puissante. Le Père éternel s'approche en personne, qui ayant engendré en elle ce même Fils tout-puissant qu'il engendre en lui-même devant tous les siècles, par un miracle surprenant, une femme devient la mère d'un Dieu, et celui qui est si grand et si infini, si je puis parler de la sorte, qu'il n'avait pu jusqu'alors être contenu que dans l'immensité du sein paternel, se trouve en un instant renfermé dans ses entrailles sacrées [5].

Cependant, comme Dieu lui-même avait entrepris la formation de ce corps dont le Verbe devait être revêtu, la nature et la convoitise [6], qui ont accoutumé de s'unir

1. Ms. : S. Aug[ustin]. — C'est une distraction évidente.

2. Var. : Bienheureux le ventre qui vous a porté.

3. *Première rédaction* (effacée) : « Dans cette auguste journée, lorsqu'il fallut produire le corps du Sauveur dans les entrailles sacrées de Marie, la nature et la convoitise, qui se trouvent toujours unies dans les conceptions ordinaires, eurent ordre de se retirer, pour laisser la place au divin Esprit qui avait entrepris cet ouvrage. La convoitise, mes Sœurs, éloignée (*var. :* bannie) depuis un long temps du corps et de l'esprit de la sainte Vierge, n'osa pas seulement (*var. :* n'eut pas même la liberté de) paraître ; et pour ce qui est de la nature, toujours respectueuse envers son auteur, elle n'avait garde de mettre la main dans une œuvre où il travaillait d'une façon si miraculeuse, mais s'arrêtant à considérer, non sans un profond étonnement, cette nouvelle manière de former un corps, elle crut que toutes ses lois allaient être pour jamais renversées. »

4. *De l'ombre :* addition interlinéaire, inspirée par l'expression évangélique : *obumbrabit*.

5. Var. : bienheureuses.

6. *Convoitise*, concupiscence.

dans les conceptions ordinaires, eurent ordre de se retirer ; ou plutôt la convoitise, déjà éloignée depuis fort longtemps du corps et de l'esprit de Marie, n'osa pas seulement paraître dans ce mystère de grâce et de sainteté ; et pour ce qui est de la nature, qui est toujours respectueuse envers son auteur, elle n'avait garde de mettre la main dans un ouvrage qu'il entreprenait d'une manière si haute ; mais s'arrêtant à considérer, non sans un profond étonnement, cette nouvelle manière de former [1] un corps, elle crut que toutes ses lois allaient être à jamais renversées. C'est à peu près, Chrétiens, ce qui s'accomplit aujourd'hui dans les entrailles de la sainte Vierge, et ce qui nous oblige de nous écrier, avec cette femme de l'Évangile, qu'elles sont vraiment bienheureuses [2]. Mais, comme le fond d'un si grand mystère est entièrement impénétrable, je n'ose pas seulement penser à vous en donner l'explication : et je me contenterai, Chrétiens, de demander humblement à Dieu qu'il lui plaise me donner ses saintes lumières, pour vous faire entendre les fruits infinis qui en reviennent à notre nature : encore cette grâce est-elle si grande que je n'ose pas espérer de l'obtenir de moi-même... [*Ave.*]

[P. 1] Ce n'est plus une femme particulière ; c'est toute l'Église catholique, qui, adorant aujourd'hui le Verbe divin incarné dans les entrailles de la sainte Vierge, s'écrie avec transport que ces entrailles sont bienheureuses, dans lesquelles s'est consommé [3] un si grand mystère. Je me propose de vous faire entendre, autant que ma médiocrité le pourra permettre, la force de cette parole ; et comme le bonheur de la sainte Vierge ne consiste pas seulement dans les grâces qui lui sont données, mais dans celles que nous recevons par son entremise, je vous expliquerai, si Dieu le permet, le miracle qui s'est fait en elle pour notre commune félicité, afin que vous compreniez avec combien de raison ses

1. *Correction de date postérieure :* * et de faire naitre un corps humain (1666).

2. Var. : de notre évangile que vraiment ses entrailles sont bienheureuses.

3. Var. : achevé, — accompli.

entrailles sont appelées bienheureuses. Je suivrai dans cette matière les traces que saint Augustin nous a marquées, et je réduirai à trois chefs ce qui s'opère aujourd'hui dans la sainte Vierge. « Regardez, dit ce saint évêque [1], cette chaste servante de Dieu, vierge et mère tout ensemble : *Attende ancillam illam castam, et virginem et matrem* » : « c'est là que le Fils de Dieu a pris la forme d'esclave, c'est là qu'il s'est appauvri, c'est là qu'il a enrichi les hommes : *ibi accepit formam servi..., ibi se pauperavit, ibi nos ditavit* [2]. » Voilà trois choses, mes Sœurs, que cette sainte journée a vu[es] s'accomplir dans les entrailles de la sainte Vierge, l'humiliation, l'appauvrissement (permettez-moi d'user de ce mot), la libéralité du Verbe fait chair. Il y a pris la forme d'esclave, voilà qui marque l'humiliation ; il y a pris notre pauvreté, vous voyez comme il s'est ainsi appauvri [3] lui-même ; il nous a communiqué ses richesses, c'est par [là qu'] il a exercé [4] sur nous sa libéralité infinie. Ce sont, mes Sœurs, les trois grands ouvrages dans lesquels saint Augustin a cru renfermer tout ce qui s'accomplit aujourd'hui [5] dans les entrailles très pures de la sainte Vierge.

Et en effet, si nous entendons l'ordre et l'économie du mystère, nous verrons que tout est compris dans ces trois paroles : car, pour remonter jusques au principe, ce Dieu qui prend une chair humaine dans le ventre sacré de Marie, ne se charge de notre nature que dans le dessein de la réparer ; et pour cela trois choses étaient nécessaires : de confondre notre orgueil, de relever notre bassesse, d'enrichir notre pauvreté. Il fallait confondre l'orgueil, qui était la plus grande plaie de notre nature et le plus grand obstacle à la guérison ; et pour cela est-il rien de plus efficace que de voir un Dieu rabaissé jusqu'à prendre la forme d'esclave? [p. 2] Mais l'ouvrage de notre salut n'est pas encore achevé, et, l'orgueil étant confondu, il faut encourager la faiblesse [6] ; de

1. Var. : dit saint Augustin.
2. *In Ps.* CI, *Serm.* I (Bossuet a écrit : *Conc.* I.)
3. Var. : c'est ainsi qu'il s'est..., — et il s'est ainsi appauvri...
4. Var. : et il a exercé.
5. Var. : les trois grands ouvrages que le Fils de Dieu accomplit...
6. Var. : la bassesse, sans quoi, — autrement la nature humaine.

peur que notre nature [1], n'étant plus occupée que de son néant, n'osât pas même s'approcher de Dieu, ni même regarder le ciel, et, au lieu qu'elle se perdait par l'orgueil, elle ne pérît encore plus par le désespoir. Un pauvre homme tremble et se confond, quand il approche d'un grand et d'un riche : « Dieu se fait pauvre [2], dit saint Augustin [3], de peur que l'homme pauvre et misérable, étant effrayé par l'éclat et la pompe de ses richesses, n'ose pas s'approcher de lui avec sa pauvreté et sa misère : *Accepit paupertatem nostram, ne divitias ejus expavesceres, et ad eum accedere cum tua paupertate non auderes.* » Ayant donc ainsi relevé notre courage abattu, que reste-t-il maintenant à faire, sinon qu'il rende le bien à ceux auxquels il a déjà rendu l'espérance? Et c'est ce qu'il a fait, se donnant à nous avec ses trésors et ses grâces par son Incarnation bienheureuse.

Par où vous découvrez maintenant la suite des paroles de saint Augustin, et tout ensemble l'ordre merveilleux du mystère qui s'accomplit en la sainte Vierge. O entrailles vraiment bienheureuses, dans lesquelles la nature humaine reçoit tant de grâces! Là, un Dieu a pris la forme d'esclave, afin de confondre notre orgueil : *Ibi accepit [formam servi]* ; là, un Dieu s'est revêtu de notre indigence, afin d'encourager [4] notre bassesse : *ibi se pauperavit ;* là, un Dieu se donne lui-même avec tous ses biens, afin d'enrichir notre pauvreté : *ibi nos ditavit.* Dieu me fasse la grâce, mes Sœurs, d'expliquer saintement ces trois vérités, qui feront le partage de ce discours!

Premier Point

Tous les saints Pères ont dit d'un commun accord que l'orgueil était le principe de notre ruine; et la raison en est évidente. Nous apprenons, par les saintes Lettres, que le genre humain est tombé par l'impulsion de Satan. Cet esprit superbe est tombé sur nous. Comme

1. Var. : car après que cette enflure est guérie, la nature commençant à voir sa bassesse, n'ose (plus s'élever à) Dieu.

2. Var. : Pour lui donner du courage. Dieu.... — c'est pourquoi Dieu se fait pauvre...

3. *Ubi supra.*

4. Var. : pour encourager..., — pour enrichir.

un grand bâtiment qu'on jette par terre, qui en accable un moindre sur lequel il tombe, ainsi cet esprit superbe, en tombant du ciel, est venu fondre sur nous, et nous [a] enveloppé[s] dans sa ruine [1]. En tombant sur nous de la sorte, il a, dit saint Augustin, imprimé en nous un mouvement semblable à celui qui le précipite lui-même : *Unde cecidit, inde dejecit* [2]. Étant donc abattu par son propre orgueil, il nous a entraînés, en nous renversant, dans le même sentiment dont il est poussé : de sorte que nous sommes superbes aussi bien que lui, et c'est le vice le plus dangereux [3] de notre nature ; je dis le plus dangereux, parce que c'est celui de tous qui s'oppose le plus au remède, qui éloigne le plus la miséricorde. Car, l'homme étant misérable, il se serait rendu aisément digne de pitié s'il n'eût été orgueilleux [4]. Il est assez naturel d'user de clémence envers un malheureux [5] qui se soumet ; « mais est-il rien de plus indigne de compassion qu'un misérable superbe, qui joint l'arrogance [6] avec la faiblesse : *Quid tam indignum misericordia quam superbus miser* [7] ? » C'était l'état où nous étions : faibles et altiers tout ensemble, impuissants et audacieux. Cette présomption fermait la porte à la clémence : ainsi, pour soulager notre misère, il fallait avant toutes choses guérir notre orgueil ; pour attirer sur nous la compassion, il fallait nous apprendre l'humilité : c'est pourquoi un Dieu s'humilie dans les entrailles de la sainte Vierge, et y prend aujourd'hui la forme d'esclave : *Ibi accepit formam servi.*

[P. 3] C'est ici qu'il faut admirer la méthode dont Dieu s'est servi pour guérir l'arrogance humaine ; et pour cela il est nécessaire de vous expliquer [8] la nature de cette maladie invétérée : je suivrai les traces de saint Augustin, qui est celui des saints Pères qui l'a mieux

1. Var. : nous [a] entraîné[s] après lui dans sa ruine. — Édit.: nous enveloppe après lui !
2. *Serm.* CLXXIII, n. 8.
3. Var. : incurable. — Bossuet ne veut point de cette épithète désespérante.
4. Var. : la misère de l'homme était certainement digne de pitié, si elle n'était accompagnée d'un orgueil étrange.
5. Var. : d'avoir compassion des malheureux.
6. Var. : l'audace.
7. S. Aug., *De liber. Arbitr.*, lib. III, n. 29. — Ms. : *Nil tam indignum clementia...*
8. Var. : il nous faut entendre, — il est nécessaire que nous pénétrions.

connue. L'orgueil, dit saint Augustin, est une fausse et pernicieuse imitation de la divine grandeur : « *Perverse te imitantur qui longe se a te faciunt, et extollunt se adversum te*[1] : Ceux qui s'élèvent contre vous, vous imitent désordonnément. » Cette parole est pleine de sens ; mais une belle distinction du même saint Augustin nous en fera entendre le fond. Il y a des choses, dit-il[2], où Dieu nous permet de l'imiter, et d'autres où il le défend. Il est vrai que ce qui l'excite à la jalousie, c'est lorsque l'homme se veut faire Dieu et entreprend de lui ressembler ; mais il ne s'offense pas de toute sorte de ressemblance[3].

Car, premièrement, Chrétiens, il nous a fait[s] son image ; nous portons empreints sur nous-mêmes les traits de sa face et les caractères de ses perfections. Il y a de ses attributs dans lesquels il n'est pas jaloux que nous tâchions de lui ressembler : au contraire, il nous le commande. Par exemple, voyez sa miséricorde, dont il est dit dans son Écriture qu'elle *éclate par-dessus ses autres ouvrages*[4] : il nous est ordonné de nous conformer à cet[5] admirable modèle : *Estote misericordes* (Luc. VI, 36) ; Dieu est patient sur les pécheurs, et, les invitant à la pénitence, il fait luire, en attendant, son soleil sur eux : il veut que nous nous montrions ses enfants, en imitant cette patience à l'égard de nos ennemis : *Ut sitis filii Patris vestri*[6]. Ainsi, comme il est véritable, vous pouvez l'imiter dans sa vérité ; il est juste, vous pouvez le suivre dans sa justice ; il est saint, et encore que sa sainteté semble être entièrement incommunicable, il ne se fâche pas néanmoins que vous osiez porter vos prétentions jusqu'à l'honneur de lui ressembler dans ce merveilleux attribut : au contraire, il vous le commande : *Sancti estote, quia ego sanctus sum*[7].

Quelle est donc cette ressemblance qui lui cause tant de jalousie? C'est lorsque nous lui voulons ressembler dans l'honneur de l'indépendance, en prenant notre

1. *Conf.*, lib. II, cap. VI. — Ms. : *qui recedunt a te.*
2. *In Ps.* LXX, *Serm.* II, n. 6.
3. Cf. p. 538, et, au t. V, le premier point du sermon pour le jour de Noël 1667.
4. Ps. CXLIV, 9.
5. Ms. : cette.
6. Matth., V, 45.
7. Levit., XIX, 2. — Ms. : *quoniam ego...*

volonté pour loi souveraine, comme lui-même n'a pas d'autre loi que sa volonté absolue. C'est sur ce point qu'il est chatouilleux, c'est en cet endroit [1] délicat ; c'est alors qu'il repousse avec violence tous ceux qui veulent ainsi attenter à la majesté de son empire. Soyons des dieux, il nous le permet, par l'imitation de sa sainteté, de sa justice, de sa patience, de sa miséricorde toujours bienfaisante : quand il s'agira de puissance, tenons-nous dans les bornes d'une créature, et ne portons pas nos désirs à une ressemblance si dangereuse.

Voilà, mes Sœurs, la règle immuable qui distingue ce que nous pouvons et ce que nous ne pouvons pas imiter en Dieu. Mais, ô voies corrompues [2] des enfants d'Adam ! ô étrange dépravation de notre cœur ! nous renversons ce bel ordre. Nous ne voulons pas l'imiter dans les choses où il se propose pour modèle : en celle où il veut être unique et inimitable, nous entreprenons [3] de le contrefaire. Car si nous l'imitions dans sa sainteté, le prophète se serait-il écrié : *Sauvez-moi, Seigneur, parce qu'il n'y a plus de saints sur la terre* [4] ? [p. 4] Si dans sa fidélité ou dans sa justice, le prophète Michée dirait-[il] : *Il n'y a plus de droiture parmi les hommes ; le grand demande, et le juge lui donne tout ce qui lui plaît : il n'y a plus de foi parmi les amis, la terre n'est pleine que de tromperie* [5] ? Ainsi nous ne voulons pas imiter Dieu dans ces excellents attributs dont il est bien aise de voir en nous une vive image ; cette souveraineté, cette indépendance où il ne nous est pas permis de prétendre, c'est à cela [6] que nous attentons, c'est ce droit sacré et inviolable que nous osons usurper [7].

Car, comme Dieu n'a personne au-dessus de lui, qui le règle et qui le gouverne, nous voulons être, dit saint Augustin [8], *les arbitres souverains de notre conduite :*

1. Var. : c'est là l'endroit.
2. Var. : dépravées.
3. Var. : Nous ne voulons pas l'imiter dans les choses où il se propose pour modèle, — en ce qu'il nous est permis de le suivre, et nous entreprenons de le contrefaire dans celles, — dans ce que nous ne pouvons pas attenter sans rébellion.
4. Ps. XI, 1.
5. Mich., VII, 2, 3, 5.
6. Var. : c'est là...
7. Var. : nous attribuer.
8. *In Ps.* LXX, *Serm.* II, n. 6.

« afin qu'en secouant le joug, *a seculo confregisti jugum meum* [1], en rompant les rênes, et rejetant le frein du commandement qui retient notre liberté égarée, nous ne relevions point d'une autre puissance, et soyons comme des dieux sur la terre. Ce désir [2] et cette fausse opinion d'indépendance... ; nous nous irritons contre les lois ; qui nous défend, nous incite ; comme si nous disions en notre cœur : Quoi ! on veut me commander ! Dépit contre la loi, comme si on nous faisait grand tort.

Et n'est-ce pas ce que Dieu lui-même reproche aux superbes sous l'image du roi de Tyr : « Ton cœur s'est élevé et tu as dit : Je suis un dieu ; et tu as mis ton cœur comme le cœur d'un dieu : *Dedisti cor tuum quasi cor dei* [3] » ; tu n'as voulu ni de règle, ni de dépendance : tu t'es rempli de toi-même et tu t'es attribué toutes choses ; lorsque tu as vu ta fortune bien établie par ton adresse et par ton intrigue, tu n'as pas fait réflexion sur la main de Dieu, et tu as dit avec Pharaon : *Ce fleuve est à moi*, tout ce grand domaine m'appartient ; c'est le fruit de mon industrie, « et je me suis fait moi-même : *Meus est fluvius, et ego feci memetipsum* [4] ? »

Aini notre orgueil aveugle nous érige en de petits dieux. Eh bien ! ô superbe, ô petit dieu, voici le grand Dieu vivant qui s'abaisse pour te confondre : un homme se fait dieu par orgueil, un Dieu se fait homme par humilité ; l'homme s'attribue faussement la grandeur de Dieu, et Dieu prend véritablement le néant de l'homme. Car considérons, Chrétiens, ce qui s'accomplit en ce jour dans les entrailles bienheureuses de la sainte Vierge : là, un Dieu s'épuise et s'anéantit, en prenant la forme d'esclave afin que l'esclave soit confondu, quand il veut faire le maître et le souverain [5].

1. Jerem., II, 20.
2. Addition (f° 64) avec renvoi (f° 60 v°). Idées simplement indiquées ; importantes d'ailleurs, car le sommaire en tient compte. Cf. p. 700.
3. Ezech., XXVIII, 2.
4. *Ibid.*, XXIX, 3.
5. Deforis ajoute ici trois lignes écrites au crayon à la suite du discours. Elles peuvent bien se rapporter au passage qu'on vient de lire ; mais, cette fois, il n'y a pas de renvoi. Voici cette indication d'idées supplémentaires : « O homme, viens apprendre à t'humilier. Homme, pécheur superbe ; humilié et honteux de son orgueil même. Homme, quoi de plus infirme ? pécheur, quoi de plus injuste ? superbe, quoi de plus insensé ? »

[P. 5] Mais voici[1] un nouveau secret de la miséricorde divine : elle ne veut pas seulement confondre l'orgueil, elle a assez de condescendance pour vouloir en quelque sorte le satisfaire. Car il a fallu donner quelque chose à cette passion indocile, qui ne se rend jamais tout à fait. L'homme avait osé aspirer à l'indépendance divine ; on ne peut le contenter en ce point : le trône ne se partage pas, la Majesté souveraine ne peut souffrir d'égal. Mais voici[2] un conseil de miséricorde qui sera capable de le satisfaire : si nous ne pouvons ressembler à Dieu dans cette souveraine indépendance, il veut nous ressembler dans l'humilité. L'homme ne peut devenir indépendant ; un Dieu, pour le contenter, deviendra soumis : sa souveraine grandeur ne souffre pas qu'il s'abaisse tant qu'il demeurera dans lui-même, cette nature infiniment abondante ne refuse pas d'aller à l'emprunt pour s'enrichir par l'humilité : « afin, dit saint Augustin, que l'homme qui méprise l'humilité, qui l'appelle simplicité et bassesse quand il la voit dans les autres hommes, ne dédaignât plus de la pratiquer en la voyant dans un Dieu : *Ut vel sic superbia generis humani non dedignaretur sequi vestigia Dei*[3]. » Voilà le conseil de notre Dieu pour guérir l'arrogance humaine : il veut arracher du fond de nos cœurs cette fierté indocile qui ne veut rien voir sur sa tête ; qui nous fait toujours regarder ceux qui sont soumis avec dédain, ceux qui dominent avec envie ; qui ne peut souffrir aucun joug ni céder à aucunes lois, pas même à celles de Dieu. C'est pourquoi il n'y a bassesse, il n'y a servitude où il ne descende ; il s'abandonne lui-même à la volonté de son Père.

Mais[4] pesons davantage sur cette parole : il a pris la forme d'esclave. Il a pris la nature humaine qui l'oblige à être sujet, lui qui était né souverain. Il descend encore un autre degré : il a pris la forme d'esclave,

1. Abandonnant pour un instant le développement qu'on trouvera plus loin : « Mais pesons davantage sur cette parole... », l'auteur va chercher (page 5 de son manuscrit) celui qu'on va lire.

2. M. Lachat rejette à tort dans les notes cette addition interlinéaire.

3. *In Ps.* XXXIII. *Enarr.* I. n. 4.

4. Cet alinéa et le suivant venaient d'abord en tête du précédent (page 4 du manuscrit, et commencement de la page 5).

parce qu'il a paru comme pécheur, qu'il s'est revêtu lui-même de la ressemblance de la chair de péché [1], qu'en cette qualité il a porté sur lui les marques d'esclave, par exemple la circonc[ision], et qu'il a mené une vie servile : *Non venit ministrari, sed ministrare* [2]. Il s'abaisse beaucoup plus bas: il a pris la forme d'esclave, parce qu'il est non seulement semblable aux pécheurs, mais qu'il est la victime publique pour tous les pécheurs. Dès le premier moment de sa conception, « en entrant au monde, dit le saint Apôtre, il s'est mis en cet état de victime ; il a dit : « Je viens, ô mon Dieu, pour faire votre volonté : *Ingrediens mundum, dicit...: ut faciam, Deus, voluntatem tuam* [3]. »

Mais peut-être qu'en se soumettant à la volonté de son Père, vous croirez qu'il veut s'exempter de dépendre de la volonté des hommes? Non, mes Frères, ne le croyez pas ; car la volonté de son Père est qu'il soit livré comme une victime à la volonté des hommes pécheurs, à la volonté de l'enfer : *Sed* [4] [*hæc est hora vestra, et*] *potestas tenebrarum* [5]. Il n'a pas attendu la croix pour faire cet acte de soumission : *Ingrediens mundum, dicit.* Marie a été l'autel où il s'est premièrement immolé [6] ; Marie a été le temple où il a rendu à Dieu ce premier hommage, où s'est vu la première fois ce grand et admirable spectacle d'un Dieu soumis et obéissant jusqu'à se dévouer à la mort, jusqu'à se livrer aux pécheurs et à l'enfer même pour faire de lui à leur volonté. Pourquoi cet abaissement? Je vous ai déjà dit, mes Sœurs, que c'est pour confondre l'orgueil [7].

A la vue d'un abaissement si profond, qui pourrait refuser de se soumettre? Vous vivez, mes Sœurs, dans une conduite [8] qui vous doit faire trouver la soumission non seulement fructueuse, mais encore douce et dési-

1. Rom., VIII, 3.
2. Matth., XX, 28. — Ms. : *Venit ministrare, non ministrari.*
3. Hebr., X, 5, 7. — Ms. : *dixit, ut facerem....*, comme au Ps. XXXIX, 9.
4. Ms. : *nunc potestas tenebrarum.* — Suivez, p. 5 du ms., après deux lignes raturées, qui se retrouveront plus loin.
5. Luc., XXII, 53.
6. Addition que M. Lachat a tort de bannir du texte.
7. Le discours parlé contient ici une pensée de saint Augustin qui se trouve en note dans le sermon écrit (p. 677) et que M. Lebarq regardait comme indûment introduite dans le texte par les éditeurs.
8. Celle de la prieure *Marie de Jésus* (née de Gourgues).

rable ; mais, quand vous auriez à souffrir un autre gouvernement, de quelle obéissance pourriez-vous vous plaindre, en voyant à la volonté de quels hommes se dévoue aujourd'hui le Sauveur des âmes : à celle du lâche Pilate [1], à celle du traître Judas, à celle des Juifs et des pontifes, à celle des soldats inhumains, qui, ne gardant avec lui aucune mesure, ont fait de lui ce [qu'ils ont voulu] ? Après cet exemple de soumission, vous ne sauriez descendre assez bas ; et vous devez chérir les dernières places qui, après les abaissements du Dieu incarné, sont devenues désormais les plus honorables.

Marie entre aujourd'hui dans ses sentiments. Quoique sa pureté angélique ait été un puissant attrait pour faire naître Jésus-Christ en elle, ce n'est pas néanmoins cette pureté qui a consommé le mystère ; ç'a été l'humilité et l'obéissance. Si Marie n'avait dit qu'elle était servante, en vain elle eût été vierge ; et nous ne nous écrierions pas aujourd'hui que ses entrailles sont bienheureuses. Vierges de Jésus-Christ, profitez de cette leçon ; et méditez attentivement cette vérité.

Mais ce n'est pas assez au Verbe fait chair d'avoir confondu l'orgueil : il faut relever l'espérance ; et c'est ce qu'il va faire en s'appauvrissant : il ne confond la présomption que pour donner place à l'espérance. C'est ma seconde partie : *Ibi se pauperavit* [2].

Second Point.

[P. 6] L'appauvrissement du Verbe fait chair est la principale partie du mystère, et celle par conséquent qu'il est le plus malaisé de bien faire entendre. Car lorsque le saint Apôtre a dit que le Fils de Dieu s'est fait pauvre, il me semble, Ames chrétiennes, qu'il ne suffit pas de comprendre [3] qu'il s'est appauvri en qualité

1. Ms. : etc. — C'est-à-dire ce qui était d'abord détaillé plus haut.

2. Deux notes sont écrites au bas de la page 5 du manuscrit : « *Itane magnum est esse parvum, ut nisi a te qui tam magnus es fieret, disci omnino non posset !* (Aug., *de sanct. Virg.*). — Le dessein du Fils de Dieu n'est pas tant de faire des vierges pudiques, que des servantes soumises, n'est pas... » (Inachevé). Pour la première note, voir p. 702. La pensée indiquée par la seconde note doit entrer, comme le montre le discours parlé (cf. p. 702) à la fin du premier point, dans le dernier alinéa.

3. Var. : Ce n'est pas assez de comprendre qu'il a pris la nature humaine, dont le partage est la pauvreté...

d'homme, en s'unissant à une nature dont le partage est la pauvreté ; en naissant de parents obscurs, dans la lie du peuple ; en vivant sur la terre sans retraite, sans lieu de repos, et sans avoir seulement un gîte assuré où il pût reposer sa tête. Cette pauvreté mystérieuse a quelque chose de plus caché, qui ne sera jamais assez entendu, jusqu'à ce que nous disions que c'est la Divinité qui s'est elle-même appauvrie.

Je ne suis point trop hardi quand je parle ainsi, et je ne fais que suivre l'Apôtre : « *Semetipsum exinanivit*[1] : Il s'est anéanti lui-même, » ou, pour traduire ce mot proprement, il s'est vidé[2] et répandu tout entier, comme un vase qui était plein, et qu'on vide en le répandant : c'est l'idée que nous donne le divin Apôtre, et c'est dans cette effusion que consiste l'appauvrissement du Verbe fait chair. Ce dépouillement est-il véritable ? Dieu a-t-il perdu quelque chose en se faisant homme ? et n'est-ce pas un article de notre foi, que la Divinité, toujours immuable, ne s'est ni altérée ni diminuée dans ce mélange ? Comment donc le Fils de Dieu s'est-il dépouillé ?

Voici le secret du mystère. On dépouille quelqu'un en deux sortes, ou quand on lui ôte la propriété[3], ou quand on le prive de l'usage : car, quoiqu'on laisse à un homme la propriété de son patrimoine, si on lui lie les mains pour l'usage, il est pauvre parmi ses richesses, dont il ne peut pas se servir. Ce principe étant supposé, il est bien aisé de comprendre l'appauvrissement du Verbe divin. Si je considère la propriété, il n'est rien de plus véritable que l'oracle du grand saint Léon dans cette célèbre épître à saint Flavien, que, *comme la forme de Dieu n'a pas détruit la forme d'esclave, aussi la forme d'esclave n'a diminué en rien la forme de Dieu*[4]. Ainsi la nature divine n'est dépouillée en Notre-Seigneur d'aucune partie de son domaine ; de sorte que son appauvrissement, c'est qu'elle y perd l'usage de la plus grande partie de ses attributs.

1. Philipp., II, 7. — Ms. : *Exinanivit semetipsum..*
2. Le grec porte : ἐκένωσεν.
3. Var. : en lui ôtant la propriété, ou lui ôtant l'usage.
4. *Epist.* XXIV, cap. III.

Mais que dis-je, de la plus grande partie? Quel de ces divins attributs voyons-nous paraître en ce Dieu enfant que le Saint-Esprit a formé dans les ent[railles] de la s[ainte] V[ierge]? Que voyons-nous qui sente le Dieu dans les trente premières années de sa vie? Mais encore, dans les trois dernières, qui sont les plus éclatantes, s'il paraît quelques rayons de sa sagesse dans sa doctrine, de sa puissance dans ses miracles, ce ne sont que des rayons affaiblis, et non pas la lumière dans son midi. La sagesse se cache sous des paraboles et sous le voile sacré de paroles simples; et en même temps que [1] la puissance étend son bras à des ouvrages miraculeux, comme si elle avait peur de paraître, en même temps [2] elle le retire : car la véritable grandeur de la puissance divine, c'est de paraître agir de son chef; et c'est ce que le Fils de Dieu n'a pas voulu faire. Il rapporte tout à son Père : *Ego non judico quemquam;... Pater in me manens ipse facit opera* [3]; et il semble qu'il n'agisse et qu'il ne parle que par [4] une autorité empruntée. Ainsi la nature divine devait être en lui [5], durant les jours de sa chair, privée de l'usage de sa puissance et de ses divines perfections. C'est pourquoi : *Dignus est... accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem* [6], comme s'il ne l'avait pas eue auparavant [7]; l'oserai-je dire? comme un homme interdit par les lois, qui a la propriété [8] de son bien, et n'en a pas la disposition. Ainsi, étant interdit en vertu de cette loi suprême qui l'envoyait sur la terre pour y être dans un état de dépouillement [9], il n'avait pas [p. 7] l'usage de son propre bien; et il n'en reçoit la pleine disposition [10] qu'après qu'il est retourné au lieu de sa gloire, c'est-à-dire au sein de son Père.

1. Var. : lorsque.
2. Répétition voulue. — *Var.* : lorsque la puissance... aussitôt.
3. Joan., VIII, 15 : XIV, 10.
4. Var. : il parait n'agir ni parler que par...
5. Var. : C'est ainsi qu'il devait être...
6. Apoc., V, 12.
7. Ici un signe de renvoi. Rien n'y correspond actuellement. Il est vrai que, dans le sommaire, on lit : *Notez*, au sujet de ce passage. Mais, en pareil cas, Bossuet se bornait à souligner un endroit important. Peut-être les idées simplement indiquées ici auront-elles été développées sur une feuille détachée, qui se sera perdue.
8. Var. : le domaine.
9. Var. : qui l'envoyait seulement pour être soumis et infirme.
10. Var. : et il ne le reçoit.

Tel est l'appauvrissement du Verbe fait chair : le Fils de Dieu s'y est engagé par sa première naissance, qu'il prend d'une mère mortelle[1]. C'est pourquoi son Père immortel, pour l'en délivrer, le ressuscite des morts ; et lui donnant de nouveau la vie, il le fait jouir de tous les droits de sa naissance éternelle : *Ego hodie genui te*[2]. O Dieu appauvri, ô Dieu dépouillé ! je vous adore : vous méritez d'autant plus nos adorations, ô Dieu interdit !

Il pourrait sembler, Chrétiens, que cette pauvreté du Verbe fait chair serait un moyen peu sûr pour relever la bassesse de notre nature[3] : car est-ce une espérance[4] pour des malheureux, qu'un Dieu en vienne augmenter le nombre ? Est-ce une ressource à notre faiblesse, que notre libérateur se dépouille de sa puissance ? Ne semble-t-il pas, au contraire, que le joug qui accable les enfants d'Adam est d'autant plus dur et inévitable qu'un Dieu même est assujetti à le supporter ? Cela serait vrai, Chrétiens, si sa pauvreté était forcée, s'il y était tombé par nécessité, et non pas descendu par miséricorde. Mais que ne devons-nous pas espérer d'un Dieu qui descend[5] pour se joindre à nous ; dont l'abaissement n'est pas une chute, mais une condescendance[6] ; qui n'a pris notre pauvreté, comme il a déjà été dit, que, de peur qu'étant si pauvres et si misérables, nous n'osassions approcher de lui avec notre misère et notre indigence[7] ?

C'est ce qui fait dire à saint Augustin que le Fils de Dieu a été porté au mystère de l'Incarnation « par une bonté populaire : *populari quadam clementia*[8]. » Comme un génie extraordinaire[9], plein de riches conceptions, pour se rendre populaire et intelligible, se rabaisse par un discours simple à la capacité des esprits communs ;

1. Var. : par sa première naissance de la très pure Marie.

2. Ps. II, 7.

3. Var. : pour le rétablissement de notre espérance.

4. Var. : car quelle ressource.

5. Var. : Mais nous devons tout espérer d'un Dieu qui s'abaisse...

6. *Note interlinéaire : « Descendit ut levaret, non cecidit ut jaceret* (S. Aug., *In Joan.*, tract. CVII, n. 7) : Il ne tombe pas pour être abattu, mais il descend pour nous relever. » Dans le discours parlé, cette note est entrée dans le texte.

7. Édit. : « *Descendit ut levaret...* nous relever. » — C'est la note précédente, placée plus haut dans le manuscrit.

8. *Contra Academ.*, lib. III, n. 42.

9. Var. : un grand et sublime orateur.

comme un grand environné d'un éclat superbe, qui étonne le pauvre peuple et ne lui permet pas d'approcher, quitte tout ce pompeux appareil, et, par une familiarité populaire, vit à la mode de la multitude, dont il se propose de gagner l'esprit : ainsi la Sagesse increéée, par un conseil de condescendance, se rabaisse en prenant un corps, et se rend sensible ; ainsi la Majesté souveraine, par une facilité populaire, se dépouille de son éclat et de ses richesses, de son immensité et de sa puissance, pour converser librement avec les hommes. Élevez votre courage, ô enfants d'Adam ! Il semble qu'il craigne de paraître Dieu. Il l'est, et vous pouvez attendre de lui tout ce que l'on peut espérer d'un Dieu. Mais il cache tous ces divins attributs ; approchez avec la même familiarité, avec la même franchise, avec la même liberté de cœur, que si ce n'était qu'un homme mortel [1].

Voilà l'effet admirable que produit le dépouillement du Verbe incarné : de sorte que nous pouvons dire qu'il ne s'appauvrit en toute autre chose, que pour être riche en amour et abondant en miséricorde. C'est le seul de ses attributs dont il se laisse l'usage ; et, dans sa pauvreté mystérieuse, rien n'est plus riche que son amour, [p. 8] qui coule sur nous de source, qui n'a même rien en nous qui l'attire, mais qui se répand sur nous de lui-même, et se déborde par sa propre abondance. Tel [2] est l'amour de notre Dieu : *Ipse prior dilexit nos* [3] : que reste-t-il maintenant, sinon que nous lui rendions amour pour amour ? Certainement le cœur est trop dur, qui, non content de ne lui donner pas [4] son amour, refuse même de le lui rendre, qui, n'allant pas à Dieu le premier, ne le suit pas du moins quand il le cherche.

Que si nous aimons ce divin Sauveur, observons ses commandements, et marchons par les voies qu'il nous a

1. Ces deux phrases, depuis : « Il semble qu'il craigne.... » sont un remaniement, f. 64. La première rédaction (f. 62) portait : « Dans la dispensation de sa chair, ne croyez pas que ce soit en vain qu'il... — Il semble qu'il appréhende de paraître Dieu, afin que vous traitiez avec lui avec la même familiarité, avec la même franchise, avec la même liberté de cœur, que s'il était seulement un homme mortel. »

2. Bien que barrées, ces trois lignes sont indispensables pour la suite des idées.

3. I Joan., IV, 10.

4. Var. : ne voulant pas lui donner.

marquées. Et ne disons pas en nos cœurs : Aimer ses ennemis, se haïr soi-même, ce commandement est trop haut, il n'y a pas moyen de l'atteindre ; la doctrine évangélique est trop relevée, et passe de trop loin la portée des hommes. Quiconque parle ainsi n'entend pas le mystère d'un Dieu abaissé. Ce Dieu facile, ce Dieu populaire, qui se dépouille et qui s'appauvrit pour se mettre en égalité avec nous, mettra-t-il au-dessus de nous ses préceptes ? Et celui qui veut que nous atteignions à sa personne voudra que nous ne puissions atteindre à sa doctrine ? Prendre une telle pensée, c'est peu connaître un Dieu appauvri ; une telle hauteur ne s'accorde pas avec une telle condescendance. Non, je ne crois plus rien d'impossible : il n'y a vertu[1] où je n'aspire, il n'y a sainteté où je ne prétende. Mais si vous y prétendez, il faut encore ajouter : Il n'y a passion que je ne combatte. Ha ! vous commencez à ne plus entendre, et à trouver la chose impossible. Un Dieu descend et vous tend la main ; il n'est que d'oser et d'entreprendre. Heureuses donc les entrailles de la sainte Vierge, où s'accomplit un si grand mystère, dans lesquelles un Dieu appauvri ouvre une si belle carrière à mes espérances ! Mais laissons les espérances, mes Sœurs, et venons aux biens véritables dont il comble notre pauvreté : c'est[2] ce qu'il faut méditer dans la dernière partie.

Troisième Point.

Ni dans l'ordre de la nature, ni dans l'ordre de la grâce, la terre pauvre et indigente ne peut s'enrichir, que par le[3] commerce avec le ciel. Dans l'ordre de la nature elle ne porte jamais de riches moissons, si le ciel ne lui envoie ses pluies, ses rosées, sa chaleur vivifiante et ses influences ; et dans l'ordre de la grâce, on n'y

1. *Première rédaction.* Il n'y a perfection où je n'aspire, il n'y a sainteté où je ne prétende ; et pour parvenir à ce haut degré, il n'y a passion que je ne combatte. Ha ! c'est le difficile... Mais ajoutons encore : Ambition, je veux t'arracher du fond de mon cœur, etc. Puisqu'un Dieu descend pour tenir ma main, il n'est que d'oser et d'entreprendre.

2. Var. : Il fait quelque chose de plus, et, après avoir relevé ma bassesse, il comble de biens ma pauvreté : c'est...

3. Var. : son.

verra jamais fleurir les vertus, ni fructifier les bonnes œuvres, si elle ne reçoit avec abondance les dons du ciel, où réside la source du bien. Jugez de là, Chrétiens, quelle devait être notre pauvreté, puisque ce sacré commerce avait été rompu depuis tant de siècles par la guerre que nous avions déclarée au ciel ; et jugez par la même raison quelles seront dorénavant nos richesses, puisqu'il se rétablit aujourd'hui par le mystère de l'Incarnation : car ce n'est pas sans raison, mes Sœurs, que l'Église, nous expliquant ce divin mystère, l'appelle « un commerce admirable : *O admirabile commercium !* »

[P. 9] Voilà un commerce admirable, dans lequel il est aisé de comprendre que tout se fait pour notre avantage. Deux sortes de commerce parmi les hommes : un commerce de besoin pour emprunter ce qui nous manque [1] (sagesse [2] de Dieu dans le partage des biens, afin que les besoins mutuels fissent l'alliance et la confédération des peuples) ; un commerce d'amitié et de bienveillance pour partager avec nos amis ce que nous avons. Dans l'un et l'autre de ces commerces [3] on trouve de l'avantage : dans le premier, on a le plaisir d'acquérir ce qu'on n'avait pas ; dans le second, le plaisir de jouir de ce qu'on possède : plaisir qui serait sans goût, si nul n'y avait part avec nous.

Mais il n'en est pas ainsi de notre Dieu, qui est « suffisant à lui-même ; parce qu'il trouve tout, dit saint Augustin [4], par [5] la grandeur abondante de son unité : *Sibi sufficit copiosa... unitatis magnitudine.* » Il n'a besoin de personne pour posséder tout le bien, parce qu'il le ramasse tout entier en sa propre essence ; il n'a besoin de personne pour le plaisir d'en jouir, qu'il goûte parfaitement en lui-même. Donc, [s']il entre en commerce avec les hommes, qui doute que ce ne soit pour notre avantage ? Quand il semble venir à l'em-

1. Var. : quand nous empruntons les uns des autres ce qui nous manque.

2. Addition avec renvoi. L'édition Lachat la relègue mal à propos dans les notes.

3. Var. : pour partager avec nos amis ce que nous avons, lorsque, possédant ce que nous voulons, nous cherchons un fidèle ami pour en partager avec lui la joie. L'on n'entre dans l'un et l'autre de ces commerces...

4. *Confes.*, lib. XIII, cap. IX.

5. Var. : dans.

prunt, c'est qu'il a dessein[1] de nous enrichir ; s'il recherche notre compagnie, c'est qu'il veut se donner à nous. C'est ce qu'il fait aujourd'hui[2] dans les entrailles de la sainte Vierge ; et saint Augustin a raison de dire : « *Ibi nos ditavit :* C'est là qu'il nous enrichit. »

Et en effet, saintes âmes, considérons, je vous prie, quel commerce le Fils de Dieu y commence, ce qu'il y reçoit et ce qu'il y donne ; épanchons ici notre cœur dans la célébration de ses bienfaits. Il est venu, ce charitable négociateur, il est venu trafiquer avec une nation étrangère. Dites-moi, qu'a-t-il pris de nous? Il a pris les fruits malheureux que produit cette terre ingrate : la faiblesse, la misère, la corruption. Et que nous a-t-il donné en échange? Il nous a apporté les véritables biens qui croissent en son royaume céleste, qui est son domaine et son patrimoine[3] : l'innocence, la paix, l'immortalité, l'honneur de l'adoption, l'assurance de l'héritage, la grâce et la communication du Saint-Esprit. Qui ne voit que tout se fait pour notre avantage dans cet admirable trafic?

Mais voyons maintenant cet autre commerce de société et d'affection. Peut-on nier que, sans sa bonté, notre compagnie lui serait à charge? Si donc il épouse la nature humaine dans les entrailles de la sainte Vierge, s'il entre dans notre alliance par le nœud sacré de ce mariage, puisqu'il n'y a pas la moindre apparence que cette société lui profite, reconnaissons plutôt qu'il veut être à nous et enrichir notre pauvreté, non seulement par la profusion de tous ses biens, mais encore en se donnant lui-même.

Ce n'est pas moi, Chrétiens, qui tire cette conséquence ; c'est le grand apôtre saint Paul, qui, considérant en lui-même cette charité infinie par laquelle Dieu aime tellement le monde qu'il lui donne[4] son Fils unique, s'écrie ensuite avec transport : *Celui qui n'a pas*[5] *épargné son Fils, mais nous l'a donné tout entier*

1. Var. : S'il emprunte ce que nous avons, c'est qu'il a dessein...

2. Var. : Telles sont les lois du sacré commerce qu'il est venu rétablir par le mystère de l'Incarnation.

3. Var. : en cette céleste patrie, qui est son naturel héritage.

4. Édit. : a aimé..., a donné.

5. Édit. : qui ne *nous* a pas épargné son Fils. — Ce *nous* est au ma-

et par [p. 10] sa naissance et par sa mort, que nous pourra-t-il refuser? et *ne nous donne-t-il pas en lui toutes choses? Quomodo*[1] *non etiam cum illo omnia nobis donavit*[2]? Quand il a donné son Fils, il nous a ouvert le fond de son cœur; tout se débonde par cette ouverture[3] : aussi cher que lui-même, son Unique, son bien-aimé, ses délices, son trésor; pesez sur cette parole qu'il nous ouvre son cœur et son sein : *Os nostrum patet ad vos, o Corinthii, cor nostrum dilatatum est*[4]. Et après que sa divine libéralité a ainsi épanché son cœur, ne faut-il pas que tout coule sur nous par cette ouverture?

Que plût à Dieu faire entendre la force de cette parole : « *Seipsum dabit, quia seipsum dedit* (S. Augustin, *in Ps.* XLII) : Il se donnera de nouveau, parce qu'il s'est déjà donné une fois[5]! » La libéralité des hommes est bientôt à sec : en Dieu, un bienfait est une promesse; une grâce, un engagement pour un nouveau don. Comme dans une chaîne d'or un anneau en attire un autre, ainsi les bienfaits de Dieu s'entresuivent par un enchaînement admirable. Celui qui s'est donné une fois ne laissera pas tarir la source infinie de sa divine miséricorde, et il fera encore à notre nature un nouveau présent de lui-même : *Seipsum dabit immortalibus immortalem, quia seipsum dedit mortalibus mortalem*[6]. En Jésus-Christ mortel, les dons de la grâce; en Jésus-

nuscrit; mais il provient d'une autre rédaction interrompue : *qui nous a do*[*nné*...]

1. Ce qui suit, jusqu'à : « Que plût à Dieu... ! » est une addition (f. 64) esquissée à plusieurs reprises successives. L'auteur insiste de plus en plus sur quelques idées de détail. Tout cela n'a guère forme de discours. Et cependant le sommaire en tient compte.

Le f. 65 contient un autre projet de conclusion : « Il nous donne. Tous les dons renfermés par sa colère. Elle fait un effort en donnant son Fils. *Quomodo non... cum illo omnia nobis donavit?* [Rom., VIII, 32.] Il nous ouvre son cœur et son sein. Son Fils; son unique. Ne faut-il pas que tout coule avec abondance...? La libéralité des hommes est bientôt à sec : en Dieu, un bienfait, c'est une promesse; une grâce, un engagement. Comme dans une chaine d'or, un anneau en attire un autre : *Seipsum dabit, quia seipsum dedit* [S. Aug., *In Ps.* XLII]. *Seipsum dabit immortalibus immortalem, quia seipsum dedit mortalibus mortalem* [*In Ps.* XIII, n. 2]. En Jésus-Christ mortel, les dons de la grâce. En Jésus-Christ immortel, les dons de la gloire. »

2. Rom., VIII, 32.

3. Ici, Bossuet renvoie au *sermon de la Nativité de la sainte Vierge*, 2e point (ci-dessus, p. 64).

4. II Cor., VI, 11.

5. Var. : Celui qui s'est donné une fois ne laissera pas tarir la source infinie de sa divine miséricorde.

6. *In Ps.* XIII, n. 2.

Christ immortel, les dons de la gloire. Il s'est donné à nous comme mortel, parce que les peines qu'il a endurées ont été la source de toutes nos grâces ; il se donnera à nous comme immortel, parce que la clarté [1] dont il est plein sera le principe de notre gloire : *Reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ* [2].

Mais faisons en ce lieu, mes Sœurs, une réflexion sérieuse sur la grandeur incompréhensible de la sainte Vierge. Car, si nous recevons tant de grâces et de bonheur parce que [3] Dieu nous donne son Fils, que pourrons-nous penser de Marie, à qui ce Fils est donné avec une prérogative si éminente? Si nous sommes si avantagés parce qu'il nous le donne comme sauveur, quel[le] sera la gloire de cette Vierge à laquelle il l'a donné comme fils, c'est-à-dire en la même qualité qu'il est à lui-même? *Beatus venter qui te portavit :* Heureuses mille et mille fois les entrailles qui ont porté Jésus-Christ ! Jésus-Christ sera donné à tout le monde ; Marie le reçoit la première, et Dieu le donne au monde par son entremise. Jésus-Christ est un bien universel ; mais Marie, durant sa grossesse, le possédera toute seule. Elle a cela de commun avec tous les hommes, que Jésus donnera sa vie pour elle ; mais elle a cela de singulier, qu'il l'a premièrement reçue d'elle. Elle a cela de commun, que son sang coulera sur elle pour la sanctifier ; mais elle a cela de particulier, qu'elle en est la source. C'est le privilège extraordinaire que lui donne le mystère de cette journée.

Mais, puisque ce mystère adorable nous donne Jésus-Christ aussi bien qu'à elle, quoique ce ne soit pas au même degré d'alliance, apprenons de cette mère divine à recevoir saintement ce Dieu qui se donne à nous. Jésus-Christ mortel est à nous, Jésus-Christ immortel est à nous encore : nous avons le gage de l'un et de l'autre dans le mystère de l'Eucharistie. Il est effectivement immortel, et il porte la marque et le caractère non seulement de sa mortalité, mais de sa mort même. Il se donne à nous en cet état, afin que nous

1. Var. : gloire.
2. Philipp., III, 21.
3. Var. : car si le principe de notre bonheur, c'est que...

entendions que tout ce qu'il mérite par sa mort, et tout ce qu'il possède dans son immortalité, est le bien de tous ses fidèles.

Quomodo nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem[1] ? Au contraire, quelle source de gloire ! quel torrent de délices ! quelle abondance de dons ! quelle inondation de félicité ! Recevons-le dans cette pensée. La disposition nécessaire pour recevoir un Dieu qui se donne à nous, est la résolution de s'en bien servir. Le fruit de ce discours dans ces paroles. Car quiconque fait cette injure à la miséricorde divine de ne recevoir pas son présent[2]...

Utamur nostro in nostram utilitatem, de Salvatore salutem operemur[3]. Sortons de cette prédication avec une sainte ardeur de travailler à notre salut. Puisque nous recevons un sauveur, nous sauver[4], etc. S'il n'y avait point de sauveur, je ne vous parlerais point de salut[5]. S'il est à nous, mes Frères, servons-nous-en pour notre profit ; et puisqu'il est le Sauveur, faisons de lui notre salut : *Utamur nostro in nostram utilitatem, de Salvatore salutem operemur*[6]. (Bernard., *Hom. 3, sup. Missus est.*)

1. Hebr., II, 3.
2. Addition inachevée.
3. S. Bern., *Homil. III sup. Missus est*, n. 14.
4. Parmi toutes ces additions du manuscrit, je ne saurais suivre de point en point l'interprétation de Deforis. Elle était par endroits trop malheureuse. Voici, par exemple, l'éloquence qu'il prête ici à Bossuet : « Sortons de cette prédication avec une sainte ardeur de travailler à notre salut, puisque nous recevons *un Sauveur* [*qui vient*] *nous sauver !* »
5. Édit. : de la sorte. — Faute de lecture.
6. On ne s'étonnera pas que l'auteur se soit borné à ces indications inachevées, si l'on se rappelle qu'il prêchait le lendemain aux Nouveaux Convertis (*Histoire critique*, p. 186), et le surlendemain pour le quatrième dimanche. Il avait prêché la semaine précédente aux Nouvelles-Catholiques (vendredi, 18 mars), ce qui, avec la Saint-Joseph et le troisième dimanche, formait une autre série de trois jours consécutifs.

APPENDICE.

I

SERMON
POUR LA VISITATION DE LA SAINTE VIERGE.

(Second Point.)

Le texte en a été publié pour la première fois par M. E. Griselle, dans ses *Documents d'Histoire*, Paris, 1910, p. 311-318, d'après l'autographe découvert par lui dans la collection de M. le baron Eugène du Passage. Il est intéressant de le comparer avec le second point d'un autre sermon, prêché en 1659, pour la même fête, et que, à défaut de l'original, nous avons donné d'après l'édition de Deforis, en tête de ce volume.

On remarquera d'abord que les quatre premiers alinéas sont identiques dans les deux sermons. (Sans doute, pour ces passages, le discours de 1659 devait simplement renvoyer au ms. de M. Griselle, qui paraît antérieur.) Quant à la suite du second point, le sermon donné dans les éditions contient les mêmes idées, mais plus développées et disposées dans un autre ordre. (Les différences seront signalées dans les notes qui accompagnent notre nouveau texte).

Un autre sermon de Bossuet, pour la même fête, avec même texte et même plan, mais beaucoup plus court, a été publié dans la *Revue Bossuet* (juillet 1903, p. 129) d'après un texte recueilli à l'audition et conservé dans le ms. 46 de la bibliothèque du Chapitre de Bayeux. Cette allocution est comme une première ébauche du sermon de 1659 [1].

2e Point. — Angeli perpetuos choros circa primam naturam agitantes. Grégoire Naz., *Orat.* 34.

1. Dans cette allocution et dans le sermon publié en tête de ce volume, on trouve même exorde. Au 1er point, les deux premiers alinéas, les seuls que contient l'allocution, sont semblables : six autres alinéas ont donc été ajoutés au sermon de 1659. Pour le second point, les quatre premiers alinéas manquent à l'allocution : pour la suite on remarque les mêmes idées, souvent exprimées dans les mêmes termes, mais moins développées et autrement distribuées. Le 3me point s'éloigne plus encore du sermon de 1659 : il paraît n'en être qu'une première esquisse.

Deus διψᾷ τὸ διψᾶσθαι · ποτίζει τοὺς πιεῖν ἐθέλοντας · εὐεργετεῖται, τὴν εὐεργεσίαν αἰτούμενος · πρόχειρός ἐστι μεγαλόδωρος · δίδωσιν ἥδιον, ἢ λαμβάνουσιν ἕτεροι. *Orat.* 40.

Ὃς νοῦν φωτίζει, καὶ διαφεύγει νοῦ τάχος καὶ ὕψος, ὑποχωρῶν ἀεὶ τοσοῦτον, ὅσον καταλαμβάνεται, καὶ ὑπάγων πρὸς τὰ ἄνω τὸν ἐραστὴν τῷ φεύγειν, καὶ τῷ οἷον κρατούμενος κλέπτεσθαι. *Orat.* [I] [1].

Ce n'est pas assez à l'âme fidèle de s'humilier devant Dieu... (La suite comme plus haut, p. 10) [2].

Ce grand homme, en son XLe discours, invite tout le monde à désirer Dieu,... (La suite comme plus haut, p. 10 et 11).

Ne diriez-vous pas, Chrétiens, qu'il vous représente une source vive,... (La suite comme à la p. 11).

Cela étant ainsi, Chrétiens, c'est faire injure à cette bonté,... (La suite comme à la p. 11) [3].

C'est [4] de là qu'il nous faut apprendre à désirer Jésus-Christ, et, à ce propos, Chrétiens, puisque nous devons parler du saint Précurseur, je me sens obligé de vous découvrir un secret de sa mission. Je dis donc qu'il est envoyé pour faire désirer le Sauveur aux hommes, et que c'est en cette matière qu'il lui devait préparer ses voies.

Car [5] c'est en ceci qu'était déplorable l'aveuglement de notre nature, que nous avions non seulement perdu la lumière, et que le soleil de justice ne nous luisait plus,

1. Le premier texte est tiré du sermon XXXIV (maintenant XXVIII, 30, P. G., t. XXXVI, col. 71). On y lit : *circa principem illam causam...* Le second texte est extrait du discours XL (maintenant XL, 27, *ibid.*, col. 397). Il est ainsi traduit dans l'ancienne version latine que cite Bossuet dans son sermon. « Sitit sitiri, bibere volentibus potum præbet : cum ab eo beneficium petitur, ipse beneficio afficitur : in promptu est ipsius munificentia ac liberalitas : jucundius dat quam alii accipiant. » Le troisième texte est tiré du Discours I (maintenant II, 76, P. G., t. XXXV, col. 484). Voici l'ancienne version latine. « Qui mentem illuminat et mentis celeritatem ac sublimitatem effugit : quantumque percipitur, tantumdem semper se subducit, amantesque sui, ex eo quod fugit ac velut jam comprehensus se proripit, ad superna illicit. » Bossuet n'utilise que le second texte dans le second point de son discours.

2. La seule différence se trouve à la vingtième ligne de cet alinéa, où l'on doit lire : *ce* (et non pas *le*) sermon.

3. Ces quatre alinéas n'existaient pas dans le discours pris à l'audition. Cf. *Revue Bossuet*, 1903, p. 133.

4. Cet alinéa correspond au début du cinquième paragraphe. Cf. p. 11.

5. Ce développement est rejeté plus loin dans le sermon de 1659. Cf. p. 13.

sol justitiæ non ortus est eis, mais que nous en avions même perdu le désir, et que nous aimions les ténèbres. C'est le Fils de l'homme qui le dit : *Dilexerunt homines magis tenebras quam lucem*. Que fallait-il faire, mes Sœurs, pour guérir ces aveugles volontaires qui se plaisaient dans l'obscurité? Sans doute le commencement de leur guérison, c'était de leur faire désirer le jour.

C'est [1] l'emploi du saint Précurseur ; c'est pourquoi il marche devant Jésus-Christ, et afin que vous en soyez convaincus, il faut qu'un autre saint Jean, disciple et bien-aimé du Sauveur, vous explique la mission de saint Jean-Baptiste. Écoutez comme il parle dans son Évangile : *Il y eut un homme envoyé de Dieu, dont le nom était Jean. Celui-là n'était pas la lumière, mais il venait sur la terre pour rendre témoignage de la lumière*, c'est-à-dire de Jésus-Christ. *Non erat ille lux*. N'êtes-vous pas étonnées, mes Sœurs, de cette façon de parler de l'Évangéliste? Jésus-Christ est la lumière, et on ne le voit pas. Jean-Baptiste n'est pas la lumière, et non seulement on le voit, mais encore il nous découvre la lumière même. Qui vit jamais un pareil prodige? Quand est-ce qu'on a ouï dire qu'il fallût montrer la lumière aux hommes et leur dire : Voilà le soleil ! N'est-ce pas la lumière qui découvre tout? N'est-ce pas elle dont le vif éclat vient ranimer toutes les couleurs et lever le voile obscur et épais qui avait enveloppé toute la nature? Et voici que l'Évangéliste [2] nous vient enseigner que la lumière était au milieu de nous sans être aperçue, et, ce qui est beaucoup plus étrange, que Jean, qui n'était pas la lumière, est envoyé néanmoins pour nous la montrer. *Non erat ille lux*.

Dans [3] cet événement extraordinaire, Chrétiens, n'accusons pas la lumière de ce que nos yeux infirmes ne la peuvent voir ; accusons-en notre aveuglement, accusons la faiblesse d'une vue tremblante qui ne peut souffrir le grand jour et [4] qui a besoin qu'on la fortifie par une lumière moins éclatante. C'est ce que le grand Au-

1. Pour tout cet alinéa, comparez p. 12.
2. Sermon de 1659, p. 12 : Évangile.
3. Voir p. 12 et 13.
4. Le membre de phrase suivant est omis dans le sermon de 1659. Cf. p. 12.

gustin nous explique admirablement par ces excellentes paroles : *Tam infirmi sumus, per lucernam quærimus diem.* Saint Jean n'était qu'un petit flambeau : *Erat lucerna ardens et fulgens*, et telle est notre infirmité qu'il nous faut un flambeau pour chercher le jour, qu'il nous faut Jean-Baptiste pour chercher Jésus, *per lucernam quærimus diem*, c'est-à-dire, mes très chères Sœurs, qu'il fallait premièrement à nos faibles yeux une lumière douce et tempérée pour nous accoutumer au jour du midi, et qu'il nous fallait montrer de petits rayons pour nous faire désirer de voir le soleil que nous avions entièrement oublié dans la longue nuit de notre ignorance.

Jésus-Christ [1] envoie donc Jean-Baptiste aux hommes, afin que, voyant sur ce grand prophète une réflexion de sa lumière, c'est-à-dire de sa vérité, ils fussent excités par son ministère à désirer la lumière même : c'est ce qu'a fait le saint Précurseur par ses divines prédications. C'est ce qu'il commence à faire aujourd'hui et dès le sein de sa mère, et les célestes transports qu'il ressent nous apprennent à désirer le Sauveur du monde.

1. C'est la variante de la p. 15, n. 2.

II

SERMON

POUR LA FÊTE DE L'ANNONCIATION.

Ce sermon pris à l'audition [1] est peut-être celui dont la comparaison avec le texte du manuscrit autographe [2] permet le mieux de se faire une idée de la méthode oratoire de Bossuet. Nous savons que d'ordinaire le grand orateur n'apprenait pas ses sermons par cœur : il voulait que rien ne gênât son action. Après avoir tracé sur le papier le plan de son discours et tout le développement, ou à peu de chose près, il était pénétré de son sujet. Si, en le débitant, il suit la même marche, si l'idée est la même, l'expression est fréquemment changée. Sans effort pour les chercher, son excellente mémoire lui ramène souvent sur les lèvres des phrases et des développements entiers, tels qu'il les avait écrits. Mais souvent aussi la chaleur de l'action lui fait trouver un autre tour, parfois plus vif et plus heureux. D'autres fois, la phrase est moins agréable à la lecture, mais, au débit, l'imperfection n'était pas aussi sensible. Dans le manuscrit de Bayeux, l'exorde et la division, où d'ordinaire Bossuet suivait de plus près son texte écrit, sont très exactement reproduits. On verra que les légères variantes qu'on y relève ne paraissent pas le fait de l'auditeur, mais bien de l'orateur. En avançant dans le discours, surtout dans le second et le troisième point, les différences sont plus sensibles. Il est facile de constater que, là encore, elles ne sont pas, en général, le fait du copiste : on remarquera, en particulier, qu'un développement donné plus haut, p. 706, d'après le manuscrit original, dans la troisième partie, a trouvé en chaire une place plus naturelle dans la seconde. Les passages inachevés dans le sermon *écrit*, ont ici la forme que Bossuet se réservait de leur donner en prononçant son discours. Les quelques mots oubliés, les légères inexactitudes de détail du copiste sont, on le verra, de minime importance, et telles qu'il en échappe aux plus attentifs.

Beatus venter qui te portavit et ubera quæ suxisti. (Luc., XI, 27.)

Dans cette auguste journée, en laquelle le Père éternel avait résolu d'associer la Vierge sainte à sa

1. Nous le donnons d'après le manuscrit du Chapitre de Bayeux qui nous a déjà fourni le sermon de saint Charles Borromée. Ces deux sermons sont de la même époque et de la même main.

2. Voir plus haut, p. 666 à 687.

génération infinie, en la rendant mère de son Fils unique, comme il savait que la fécondité de la nature n'était pas capable d'atteindre à un ouvrage si sublime, il se résolut de faire part à cette vierge de sa divine et inépuisable fécondité ; et incontinent cette chaste créature se trouva environnée du Saint-Esprit et couverte de l'ombre de la vertu toute-puissante du Très-Haut, en telle sorte que, par un miracle surprenant et jusques alors inouï, une femme devint mère d'un Dieu, et celui qui est si grand et si infini, si je puis parler de la sorte, qu'il ne peut être contenu ni par le ciel, ni par la terre, ni par les mers, se trouva renfermé tout entier avec son immensité dans les entrailles d'une petite créature.

Cependant, comme Dieu s'était réservé la formation de ce corps adorable, la nature et la convoitise, qui ont coutume de s'unir, [eurent ordre de se retirer], ou plutôt la convoitise, étonnée de ce grand prodige qui s'allait accomplir sans la coopération d'aucun homme dans les flancs de cette vierge, n'osa paraître. Et pour ce qui est de la nature, comme elle est respectueuse, elle n'avait garde de mettre la main à un ouvrage que Dieu seul s'était réservé ; mais, considérant, non sans une profonde admiration et un étrange étonnement, cette manière extraordinaire de former un corps, elle crut que ses lois allaient être entièrement renversées. C'est, Messieurs, en peu de paroles, ce qui s'accomplit aujourd'hui dans ce mystère et qui nous oblige en même temps de dire que les entrailles de Marie sont bienheureuses, puisque c'est dans son sein que s'opère un si grand et si admirable prodige : *Beatus venter !* Mais, comme le fond d'un si haut mystère est tellement caché que je n'ose pas y jeter les yeux, beaucoup moins entreprendre à vous en découvrir les merveilles, je me contenterai, si je puis obtenir de Dieu cette grâce singulière, de vous en donner quelque légère idée, autant que l'obscurité et la profondeur d'une telle matière le pourra permettre. C'est dans ce dessein que j'implore les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie, à qui nous dirons aujourd'hui comme l'ange dans cet heureux moment : *Ave.*

Ce n'est pas aujourd'hui, Messieurs, une femme particulière, mais c'est généralement toute l'Église catholique qui, adorant le Verbe divin conçu dans les entrailles de Marie, félicite cette sainte mère de son bonheur, et s'écrie avec de très grands transports : « *Beatus venter*, etc. Bienheureuses sont les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont donné du lait. » Je me propose donc aujourd'hui, conformément au dessein de l'Église, autant que ma médiocrité me le pourra permettre, de vous faire entendre la force de cette parole ; et, comme la grandeur de la Vierge ne consiste pas seulement dans les grâces qui lui ont été données, mais dans celles que nous recevons par son entremise, je tâcherai d'expliquer le miracle qui s'est fait en elle pour notre commune félicité. Mais, pour comprendre avec quelle raison ses entrailles sont bienheureuses, et pour ne pas m'engager dans une matière si haute, je m'efforcerai de suivre les traces que m'a marquées l'éminent docteur de l'Église, le grand saint Augustin. Or cet homme incomparable réduit tout l'ouvrage de l'incarnation du Verbe, et généralement tout ce qui s'accomplit aujourd'hui dans les entrailles de la Vierge, à trois choses principales, que je vous prie de bien considérer. Regardez, dit ce saint évêque, cette petite servante ; jetez les yeux sur cette chaste épouse du Saint-Esprit, sur cette humble vierge et sur cette féconde et admirable mère du Sauveur : *Respicite ancillam castam, humilem, virginem et matrem*[1]. C'est là où le Fils de Dieu a pris la forme d'un esclave, c'est là qu'il s'est appauvri, c'est là qu'il nous a enrichis : *Ibi accepit formam servi, ibi se pauperavit, ibi nos ditavit*[2]. Voilà trois grands ouvrages auxquels l'incomparable saint Augustin a réduit tout le mystère de l'Incarnation, je veux dire l'humiliation, l'appauvrissement et la libéralité du Verbe fait chair pour nous dans les entrailles de sa divine mère.

En effet, si nous entendons bien l'ordre et l'économie de ce grand prodige, nous trouverons que tout ce qu'on peut dire là-dessus est compris dans ces trois paroles :

1. *In Ps.* CI, *Serm.* I, 1 : *Attende ancillam illam, castam, et virginem et matrem.*
2. *Ibid.*

et pour cela, il faut remarquer avant toutes choses que Dieu n'a pris notre nature qu'à dessein de la réparer. Or, pour y réussir, trois choses étaient absolument nécessaires: il fallait confondre son orgueil, relever sa bassesse et enrichir sa pauvreté. Il fallait premièrement confondre l'orgueil de notre nature, parce que c'était la plus grande plaie qu'elle eût, et le plus grand obstacle à sa guérison. Et pour cela, Dieu ne pouvait trouver rien de plus efficace que de prendre la forme d'esclave : *ibi accepit formam servi.* Mais deuxièmement, après avoir confondu l'orgueil de notre nature, il fallait relever son espérance ; autrement la nature humaine ne s'occupant que de son néant et de sa bassesse, elle n'aurait pas osé s'approcher de Dieu, si bien qu'au lieu de se perdre par son orgueil, elle aurait péri par son désespoir. C'est pourquoi, pour empêcher ce malheur, le Fils de Dieu « s'est appauvri lui-même : *ibi se pauperavit.* » Un pauvre n'ose approcher d'un riche, et l'homme, dans son extrême disette, n'osait espérer la jouissance de Dieu. Mais le Sauveur s'est appauvri lui-même et est descendu jusques dans notre nature pour l'attirer, l'unir et l'allier à soi : *et ad eum accedere cum tua paupertate non auderes*[1]. Et ce n'était pas encore assez de tout cela, et pour consommer ce grand ouvrage de notre rédemption, il ne restait autre chose que celui qui nous avait donné l'espérance nous donnât du bien. C'est pourquoi Dieu infiniment riche et qui possédait en soi tous les trésors de la grâce, nous a enrichis et retirés de l'indigence : *ibi nos ditavit.*

Vous voyez donc maintenant l'ordre de saint Augustin et l'économie de ce grand mystère. Disons donc aujourd'hui avec l'Église : *Beatus venter*, bienheureuses entrailles où se sont accomplis tous ces prodiges, puisque c'est là où le Fils de Dieu, prenant la forme d'esclave, a confondu notre orgueil, *ibi accepit formam servi ;* puisque c'est là où, en s'appauvrissant, il a relevé notre bassesse, *ibi se pauperavit ;* et qu'enfin, se donnant à nous, il a enrichi notre pauvreté, *ibi nos ditavit.*

1. *In Ps.* CI, *Serm.* I, 1 : on y lit : *mendicitate* au lieu de *paupertate.*

Dieu me fasse la grâce de vous expliquer ces trois vérités, qui feront tout le partage de ce discours!

Premier Point.

Il n'y a rien de si commun que ce que nous entendons dire et nous disons tous les jours, que la ruine de notre nature est venue par notre orgueil et notre arrogance ; et, pour comprendre cette vérité, il suffit de rappeler en votre mémoire que nous sommes tombés par la suggestion du démon ; et que, comme un grand bâtiment en accable un autre par sa pesanteur quand il tombe, ainsi cet esprit précipité dans les enfers et étant venu fondre sur nous, nous a entraînés sous son poids. Mais, en nous accablant, il nous a imprimé son mouvement, dit saint Augustin, et nous a renversés par la même pesanteur dont il était tombé : *unde cecidit, inde dejecit*[1]. Voilà pourquoi, étant tombé par son orgueil et sa malheureuse présomption, il nous a laissé une forte impression, qui a été la cause de notre ruine et le principe de tout notre malheur. C'est en effet la plus grande maladie de notre nature, et qui est d'autant plus mortelle et dangereuse que c'est le plus grand obstacle à notre guérison. L'homme est malheureux de quelque côté qu'il se tourne : qu'il se regarde tant qu'il voudra, il ne trouvera dans le fond et dans la substance de son âme qu'une infinité de sujets de désespérer de la miséricorde de Dieu. Mais toutefois il est vrai de dire qu'il n'y a rien qui s'oppose davantage à notre salut que notre présomption et notre orgueil. Car, comme dit saint Augustin, il n'y a rien qui soit plus indigne de pitié et de compassion qu'un misérable qui est superbe et qui en même temps est faible et altier, indigent et orgueilleux, malheureux et superbe : *nihil tam indignum misericordia quam superbus miser*[2]. Telle est notre condition : nous sommes misérables, et néanmoins nous sommes superbes ; nous sommes accablés d'infirmités, et cependant nous demeurons enflés d'orgueil. Voilà pourquoi, pour guérir notre présomption et pour nous

1. *Serm.* CLXIII, 8.
2. *De Libero arbitrio*, lib. III, n. 29 : *Quid tam indignum*, etc.

rendre heureux, il fallait nous apprendre à être humbles, et ç'a été le premier dessein du Fils de Dieu dans le mystère de l'Incarnation, lorsque, dans les entrailles de sa divine mère, il a voulu prendre la forme de serviteur et d'esclave : *ibi accepit formam servi.*

Mais, pour entrer plus profondément dans la manière d'agir de ce divin médecin, qui est venu au monde pour nous guérir, tâchons de connaître aujourd'hui la nature de l'orgueil, d'apprendre du grand saint Augustin, qui en ce jour doit être notre docteur et notre guide, en quoi particulièrement il consiste. L'orgueil, dit ce saint évêque, n'est autre qu'une fausse et dangereuse imitation de la divine grandeur : *Perverse te imitantur, quotquot adversum te se erigunt*[1]. Voilà une imitation criminelle et malheureuse. Il y a certaines imitations de Dieu qui ne sont ni défendues, ni désordonnées ; au contraire, ce sont elles qui font la perfection du chrétien. Mais il est certain qu'il y a d'autres imitations qui excitent Dieu à jalousie : c'est quand l'homme entreprend de lui ressembler dans quelque chose qu'il veut avoir de particulier. Car pour lors il l'irrite et le provoque à la colère, *ad iram provocat*[2]. Ce n'est pas, dis-je, qu'il s'offense de toute sorte d'imitation, puisque nous portons dans nous-mêmes son image et les traits de sa face. Oui, il faut avouer que, dans ses perfections, il y a certains attributs dont il n'est pas jaloux et auxquels il veut même que ses créatures participent. Par exemple, il est miséricordieux : est-il rien de plus éclatant que sa miséricorde? n'est-ce pas celle dont il est écrit qu'elle passe les nues[3] et que c'est par son moyen qu'il attend les pécheurs à pénitence, qu'il suspend sa colère et qu'il fait luire son soleil aussi bien sur les méchants que sur les bons? Et cependant je trouve que Dieu commande expressément aux hommes de l'imiter dans cette perfection, afin que, par ce moyen, ils puissent être véritablement ses enfants, *ut sitis filii*[4]. Il en est de même de plusieurs autres attributs : sa sainteté semble être incommunicable, et il ne s'offense

1. *Conf.*, lib. II, cap. VI : *Qui... extollunt se adversum te.*
2. Is., LXV, 3.
3. Ps. LVI, 11.
4. Matth., V, 45.

pas néanmoins que les hommes soient saints ; au contraire, il les exhorte à le devenir par les mêmes raisons par lesquelles il l'est lui-même. *Sancti estote, quoniam ego sanctus sum*[1]. Que voulons-nous donc dire et quelle est cette ressemblance qui excite Dieu à colère et qui lui est injurieuse? C'est lorsque nous entreprenons de lui ressembler dans l'honneur de sa divine indépendance, en prenant notre volonté pour notre loi, comme lui n'a point d'autre loi que sa volonté absolue. Car c'est alors qu'il rejette et qu'il éloigne éternellement de soi ceux qui attentent à la participation de cette perfection incommunicable.

Mortels, Dieu vous permet bien d'imiter sa justice, sa sainteté, sa vérité et sa miséricorde ; mais, quand il s'agit de sa puissance, tenez-vous dans les bornes et songez à vous soumettre à lui, sans songer à vouloir lever la tête pour affecter son indépendance. Voilà cependant l'état déplorable des hommes. O voies tortueuses des enfants d'Adam, s'écrie saint Augustin[2], qui ne veulent pas imiter Dieu où il se propose pour modèle et qui tâchent de le contrefaire dans les perfections qui leur sont incommunicables ! Voilà quel est notre malheur : nous refusons d'imiter Dieu dans sa sainteté, dans sa libéralité et dans sa miséricorde, et au contraire, quand il s'agit de son indépendance, c'est là que nous voulons égaler sa majesté. N'est-ce pas pour cela que nous voulons être tellement les maîtres de notre volonté propre, que nous ne souffrons rien qui soit au-dessus de nous pour nous commander ? *A sæculo confregisti jugum meum, dirupisti vincula mea ; dixisti: Non serviam*[3]. Pécheur, tu l'as dit cent et cent fois, sinon de bouche, du moins dans ton cœur, je veux secouer mes liens et les chaînes qui me captivent à son service. Non, je ne servirai plus, *dixisti : Non serviam.* Tu t'es irrité et mis en colère, quand on t'a imposé une loi, et tu t'es fâché contre ce précepte, ne le voulant pas exécuter. Ainsi, il n'y a rien de plus indocile et de plus libertin que l'homme, rien de plus superbe et de plus orgueilleux. Il ne veut rien souffrir ; il prend

1. Levit., XIX, 2. La Vulgate : *quia ego...*
2. *In Ps.* LXX, *serm.* II, 6.
3. Jerem., II, 20.

le frein aux dents, je veux dire le frein du commandement qui retient sa liberté égarée [1] ; en un mot, il se fait un dieu sur la terre et se veut ériger en divinité. C'est ce qu'on lui reproche si souvent lorsqu'on lui dit: *Dedisti cor tuum sicut cor Dei* [2]. Malheureux, tu as élevé ton cœur aussi haut que celui de Dieu ; voilà, pécheur, quelle est ta superbe, voilà la nature de ta maladie et les obstacles à ta guérison.

Hé bien! présomptueux, petit ver de terre qui tranche du grand, que prétends-tu faire ? N'as-tu pas sujet aujourd'hui de te confondre et de rougir de ta présomption ? Car que peux-tu répondre, quand je te fais voir le grand Dieu vivant qui s'abaisse au-dessous des plus viles créatures, quand je te montre un Dieu qui se fait homme par humilité pour confondre un homme qui s'était fait Dieu par orgueil, un Dieu qui prend le néant du pécheur à cause que ce malheureux avait été assez insolent pour affecter l'éclat de la grandeur de Dieu ? En un mot, que peux-tu me dire quand j'expose devant tes yeux un maître esclave pour confondre l'esclave qui avait voulu faire le maître et le souverain ? Ce n'est pas encore assez, car voici un autre conseil de miséricorde ; et ce mystère qui s'accomplit aujourd'hui dans les entrailles de Marie est un artifice de ce charitable médecin qui vient au monde pour guérir notre maladie. Il savait fort bien ce que c'était que l'orgueil ; il savait que la nature de cette passion était d'être indocile et qu'elle ne se rendait jamais tout à fait, encore bien qu'on entreprît de la combattre et de la détruire. Voilà pourquoi, dans ce dessein, il lui veut satisfaire, voilà quel est ce conseil de miséricorde : ce grand Dieu confond non seulement les orgueilleux, mais même il prétend les contenter. Que prétend l'orgueilleux ? Il aspire à l'indépendance. Or le trône ne se partage pas ; par conséquent l'homme ne pouvant devenir indépendant, que fera Dieu ? Voici son conseil de miséricorde : c'est qu'il descendra de son trône et s'abaissera jusques à l'homme : *ibi accepit formam servi*. Il descendra dans les entrailles d'une vierge et

1. Le passage ici développé n'est qu'indiqué dans le sermon écrit par Bossuet et publié plus haut, p. 674.
2. Ezech., XXVIII, 2.

prendra là-dedans la forme d'un esclave. Qu'est-ce à dire, cela? Entrons, s'il vous plaît, profondément dans cet admirable mystère et disons que c'est que non seulement il prend la nature humaine qui est une nature sujette, que non seulement il commence une vie servile, selon qu'il dit lui-même : *non veni ministrari, sed ministrare*[1], non seulement qu'il se revêt de la ressemblance du péché et qu'il est semblable aux pécheurs qui se font esclaves, mais que c'est qu'il entre dans les entrailles de la Vierge dans un esprit de victime et d'hostie. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est l'apôtre saint Paul : *Ingrediens in mundum dixi*[2]. Dans le moment de l'Incarnation, et dans le point de ma conception dans les flancs de ma mère, j'ai dit à mon Père : *Holocaustum et hostiam pro peccato non postulasti*; pour expier les péchés des hommes, vous n'avez voulu ni hostie, ni holocauste ; ce sang des animaux égorgés sur vos autels vous a déplu, et incontinent je suis venu me substituer à leur place. Je suis venu, pourquoi cela? « *Ut faciam, Deus, voluntatem tuam*; c'est, mon Dieu, pour faire votre volonté. » Voilà comme il satisfait à l'orgueil ; car la volonté de Dieu ne se voulait soumettre à personne ; elle voulait être absolue et indépendante. Mais ce céleste médecin, par un conseil salutaire de miséricorde, y a apporté remède en s'anéantissant devant la grandeur de Dieu. Ha! étrange abaissement! Ha! étonnante soumission d'un Dieu fait homme! il n'attend plus que la croix. Il entre aujourd'hui dans le sein d'une vierge ; ses entrailles sont son premier autel et son premier temple, où il offre un sacrifice d'humiliation. Et pourquoi? afin d'avoir droit de dire aux hommes : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde*[3]. L'orgueil de l'homme appelait l'humilité simplicité et bassesse, mais elle n'a rien de bas et d'indigne après qu'un Dieu s'est fait esclave ; par conséquent, *discite a me*, mortels, apprenez de moi, qui suis votre maître, mais qui me suis fait esclave pour vous acquérir la véritable humilité.

1. Matth., XX, 28.
2. Hebr., X, 5, 7 : *dicit* au lieu de *dixi*. Cf. Ps. XXXIX, 7.
3. Matth., XI, 29.

Sur quoi saint Augustin [1] fait une belle réflexion sur ces paroles du Fils de Dieu : *Usque adeo magnum est esse parvum ;* c'est donc une chose bien grande d'être petit, et c'est s'élever beaucoup que de s'anéantir : *ut nisi a te qui magnus es fieret, disci non posset.* Mais, mon Dieu, on ne pourrait comprendre cette grande vérité, si vous ne l'aviez dit vous-même, et confirmé par votre exemple. Ce n'était pas assez pour notre guérison de nous rendre nous-mêmes faibles, parce que, nonobstant cette faiblesse, nous ne laissons pas d'être superbes. Il fallait donc ruiner cette fierté et cette présomption jusques à ses fondements, ce qui ne se pouvait faire que par l'exemple d'un Dieu anéanti. *Discite a me :* mortels, apprenez donc de moi d'être humbles. J'ai droit de vous enseigner, puisque je suis descendu du trône de ma gloire jusques au dernier degré de servitude. Vous vivez, mes chères Sœurs, sous cette conduite qui vous rend si agréables à Dieu [2]. Aussi à quoi ne doit pas vous obliger cet abaissement d'un Dieu, après que le Sauveur a paru sur la terre comme victime ! L'homme ne saurait jamais descendre assez bas, parce que l'humilité d'un Dieu a été dans le dernier anéantissement. Vous entrez sans doute, sainte assemblée, dans ces sentiments, et vous savez que quand Dieu choisit Marie pour être la mère de ce Verbe fait chair, elle se dit sa servante, et que ce fut cette parole qui ouvrit les cieux et fit pleuvoir ce juste dans ses entrailles. Je confesse que sa virginité avait de grands attraits pour obliger le Père éternel à la préférer à toutes les autres créatures. Mais si elle n'eût dit qu'elle était sa servante, en vain eût-elle été vierge, le Saint-Esprit ne serait jamais descendu en elle et elle n'eût reçu aucune portion de la fécondité du Père pour la production de son Fils. Et vous devez apprendre de là à vous humilier devant Dieu, Chrétiens ; voilà une grande leçon pour vous, et vous devez connaître que le dessein du Fils de Dieu venant au monde n'a pas tant été de faire des vierges que des humbles serviteurs, et que, s'il vient couronner la virginité, il récompense

1. S. Aug., *de sanct. Virg.*, 35.
2. Celle de la Mère Marie de Jésus, prieure du Carmel du faubourg Saint-Jacques.

l'humilité et confond l'orgueil. Mais disons que, dans ce mystère, en même temps qu'il confond notre orgueil, il relève notre espérance. C'est la seconde partie de ce discours.

Deuxième Point.

L'appauvrissement du Verbe incarné fait, dit saint Augustin[1], la principale partie de ce mystère. Cependant je trouve que c'est celle qui est la plus malaisée [à][2] nous faire entendre. Car, pour comprendre ce que c'est qu'un Dieu appauvri, il ne suffit pas de vous dire que c'est qu'il est né dans la lie du peuple, dans une pauvre étable, dans une misérable crèche, et avec une telle indigence qu'il n'avait pas même un lieu pour se loger, ni sur quoi reposer sa tête. Cela, dis-je, ne suffit pas, et, quand vous comprenez cet appauvrissement de la sorte, vous n'êtes pas encore entré au fond de ce mystère, et vous ne le pénétrerez jamais si vous n'apprenez que cet appauvrissement nous marque une espèce de dépouillement de la nature divine. C'est la pensée de l'Apôtre quand il dit que le Verbe éternel s'est vuidé, s'est répandu, « s'est anéanti : *exinanivit semetipsum*[3]. » Qu'est-ce que cela veut dire? N'est-ce pas un article de la foi que la Divinité, dans ce mystère, n'a été ni altérée, ni corrompue? Que signifient donc ces paroles?

Pour vous les expliquer, il faut distinguer avec moi les propriétés de la Divinité de l'usage à l'égard de la propriété. Je confesse que, comme la forme de Dieu n'a pas détruit la forme d'esclave, aussi la forme d'esclave, dit saint Léon[4], n'a en rien altéré la nature de Dieu. Mais, si nous regardons l'usage que ce Dieu dépouillé a fait de sa nature, nous trouverons aisément qu'il ne s'est laissé l'exercice d'aucun attribut divin, je veux dire, ni de sa sagesse, ni de sa puissance, ni de son immensité, ni des autres perfections qui sont inséparables de sa nature, soit que nous le considérions dans les trente années où il a de-

1. *In Ps.* CI, serm. I, 1.
2. Ms. : de.
3. Philip., II, 7. — La Vulgate porte : *semetipsum exinanivit.* Cf. p. 678.
4. *Epist.* XXIV, cap. III.

meuré caché et inconnu, soit dans les trois dernières, qui paraissent les plus éclatantes de toute sa vie. Il est bien vrai qu'il a fait paraître quelques rayons de sa sagesse et de sa puissance dans ses discours et dans ses miracles ; mais il a couvert ces deux attributs d'un nuage si épais qu'on n'y a presque pu reconnaître aucun vestige. La sagesse s'est retranchée et enveloppée sous l'ombre des paraboles. La puissance a bien étendu son bras en éclairant les aveugles, en guérissant les malades, en ressuscitant les morts, en faisant d'autres œuvres dignes de Dieu ; mais elle a retiré sa main pour ne pas paraître. Car remarquez que le caractère de la puissance divine, c'est d'agir de son chef, et cependant, ce que le Fils de Dieu a fait, il ne l'a fait que par une autorité empruntée, afin qu'il ne parût pas qu'il agît en Dieu. Par conséquent, et sa sagesse et sa puissance et ses autres attributs ont été resserrés et rétrécis dans ce mystère, et c'est en quoi consiste ce dépouillement. Aussi c'est par cette raison qu'il est dit, après sa résurrection : il recouvra sa divinité et sa force. Ce n'est pas à dire qu'il eût perdu l'une et l'autre ; mais c'est pour nous faire comprendre que, durant sa vie, il était comme un homme qui, à la vérité, a la propriété de ses biens, mais dont les lois en interdisent l'usage, en telle sorte que le Sauveur, dans le fond de sa nature, n'est pas pauvre, puisqu'il n'est pas dépouillé de ses glorieux avantages, mais, dans son Incarnation, si j'ose parler de la sorte, il est interdit et obligé à se dépouiller, s'anéantir et se couvrir de faiblesse et de disgrâces. O Dieu interdit, ô Dieu dépouillé, ô Dieu faible ! je vous adore. Et vous êtes plus digne d'adoration quand vous cachez votre sagesse et tempérez l'éclat de votre majesté que quand vous faites trembler la terre et renversez la nature sous l'effort de votre bras. Mais d'où vient qu'il a été ainsi interdit ? C'est qu'il s'est appauvri dans les entrailles d'une Vierge : *ibi se pauperavit*. C'est parce que, dans le moment de son Incarnation, le Père dit à son Fils qu'il l'a engendré et lui a donné une nouvelle vie : *Ego hodie genui te*[1].

1. Ps. II. 7.

On pourrait, ce semble, me dire là-dessus que ce mystère n'est pas efficace pour relever notre espérance, et qu'au lieu de la soutenir, il servirait plutôt à la détruire. Car quelle espérance de salut quand notre libérateur est dépouillé de toute force et de tout pouvoir ? Au contraire, son joug est d'autant plus dur qu'il est moins capable de nous secourir. Cela serait vrai, Messieurs, si Dieu avait toujours été pauvre, et si, en se destituant de toutes choses, il n'avait pas prétendu nous enrichir. Mais il n'est pas tombé pour ne se relever jamais. Au contraire, il n'est descendu dans l'infirmité et l'indigence que pour avoir un nouveau surcroît de pouvoir et de richesses : *non cecidit ut jaceret, sed descendit ut levaret* [1]. Il est descendu dans le sépulcre, mais, quand il ressuscitera, il ne nous laissera plus dans la pauvreté. Saint Augustin dit que, dans le mystère de l'Incarnation, il a fait comme ces grands orateurs qui, pour captiver leurs auditeurs, se rendent populaires et s'accommodent à leur portée, *populari quadam clementia* [2], ou comme un prince qui aimerait ses sujets jusques à un tel point que de mettre bas les marques de sa grandeur, se familiariser et converser avec eux pour gagner leurs affections. Car cette sagesse éternelle voyant que, paraissant sur la terre avec tous ses rayons, elle éblouirait les hommes par une majesté trop pompeuse et se ferait plutôt craindre qu'aimer, voulut, pour se rendre familière, se dépouiller de toute sa grandeur et de tous ses attributs infinis en se privant volontairement de leur usage. Il reste Dieu, et cependant il craint, ce semble, de paraître comme Dieu, et il fait tout cela pour nous obliger d'espérer tout ce que nous pouvons attendre de sa bonté, et nous approcher de lui avec tendresse, amour et franchise. O espérance des hommes, apprenez donc aujourd'hui à vous relever ! courage humain, concevez de grandes pensées ! Ha ! que ce n'est pas en vain qu'un Dieu se dépouille de sa grandeur, puisqu'il ne cache ses attributs que pour nous attirer à lui et qu'il ne paraît pauvre que pour nous enrichir ! Cachez-vous, justice ;

1. S. Augustin, *In Joan.*, tract. CVII, 7.

2. *Contra Academ.*, lib. III, 42.

cachez-vous, puissance ; cachez-vous, sagesse ; mais, ô amour, ô charité, ô miséricorde, paraissez ! Après cela, dit saint Paul, il n'y a plus rien que notre nature ne doive légitimement espérer ; car celui qui nous a donné son Fils, « comment est-ce qu'il ne nous donnerait pas toute chose avec lui : *quomodo non cum illo nobis omnia donabit*[1] ? » Ha ! que je voudrais de bon cœur vous faire comprendre l'énergie de ces paroles ! Mais comment le pourrais-je, puisque mon esprit se confond quand il vient à considérer ces libéralités excessives de son Dieu ? Celui qui donne son Fils peut bien donner ce qui est moindre que lui. La miséricorde s'étant débondée par un présent infini, il faut que la grâce coule impétueusement par cette ouverture. Après nous avoir donné le bien-aimé de son cœur, il nous a ouvert ses entrailles, il les a épuisées sur nous ; et après cela, pourrait-il bien nous refuser quelque chose, *quomodo non cum illo nobis omnia donabit?* Dieu, en nous donnant Jésus-Christ, nous a donné en lui toutes choses. Que pouvons-nous donc craindre ? Et si vous en voulez encore quelque idée, disons avec saint Augustin, *seipsum dabit qui seipsum dedit*[2] ; parce que le Sauveur du monde s'est donné aux hommes dans l'Incarnation, il se donnera à eux un jour dans la gloire. Car l'un est la suite de l'autre. La libéralité de l'homme se lasse de donner, ou parce qu'elle est capable de refroidissement, ou parce qu'en donnant toujours, elle s'épuise et s'appauvrit. Mais la libéralité de Dieu est exempte de ces deux défauts ; elle ne se refroidit jamais, et, comme elle est infinie, elle est intarissable. Ainsi une grâce que Dieu nous donne est une promesse pour une autre, et un premier bienfait est un engagement pour le second. *Seipsum dabit qui seipsum dedit ; se dedit mortalibus mortalem, se dabit immortalibus immortalem*[3]. Il s'est donné, par conséquent il se donnera. Mais il y a cette différence, dit saint Augustin, qu'il s'est donné mortel aux hommes

1. Rom., VIII, 32. — Dans le sermon imprimé sur le ms. de Bossuet, le développement suivant se trouve au troisième point. (Voir plus haut, p. 685.)
2. Aug., *In Ps.* XLII. 2.
3. *Ibid.*

mortels, mais il se donnera un jour à eux immortel quand ils seront une fois immortels. Cœur humain, je n'ai plus pitié de toi : tu possèdes de grandes richesses et tu enfermes dans ton sein des trésors immenses. Tout ce que Jésus-Christ a, est à toi ; tout ce qu'il a mérité est à toi ; tout ce qu'il possède est à toi. Dans l'Incarnation, il a épousé la nature, et, en s'unissant à elle, il y a versé un déluge de ses richesses. Dans l'Eucharistie, il entre dans ton cœur pour te combler de toutes sortes de grâces et s'incorporer avec toi. Qu'as-tu donc à craindre, si tout ce qu'il a et tout ce qu'il a mérité t'appartient? Au contraire, n'as-tu pas sujet de tout espérer, ayant de si grandes et de si illustres marques de sa libéralité? Mais s'il est ainsi que l'Incarnation et le mystère qui se passe aujourd'hui dans les sacrés flancs de Marie soit un principe de grâce et une source inépuisable de trésors et de bienfaits[1] [, faisons] cette réflexion que nous avons toutes les obligations de profiter de ce bienfait. Hé quoi ! est-ce que nous ne voudrons jamais élever notre cœur vers Dieu? Est-ce que nous ne penserons jamais à lui? Dirons-nous toujours que sa doctrine est trop haute, que son commandement est trop relevé et que nous ne pourrions pas y atteindre? Ha ! si nous avons cette pensée, nous n'entendons pas le mystère de notre rédemption. Il s'appauvrit pour nous enrichir ; il éclipse les rayons de sa gloire pour ne nous pas rebuter ; il s'abaisse afin que nous puissions atteindre à lui, et converse avec nous afin que nous entrions en société ; et après cela, nous croirons qu'il donne des commandements si relevés que nous ne puissions pas y atteindre, et que ses préceptes sont si sublimes et si difficiles qu'il nous est impossible de les exécuter ! Mettons bas ces détestables sentiments ; au contraire, reprenons courage et disons : il n'y a sainteté, ni perfection où je ne doive espérer, et par conséquent il n'y a point de passion que je ne doive combattre, ni de commandement que je ne doive exécuter. Car nous devons savoir que, s'il s'appauvrit dans ce mystère et se dépouille, ce n'est

1. Le copiste a oublié ici une ligne ou du moins un mot.

que pour nous enrichir : *ibi nos ditavit*. C'est mon troisième point, où nous verrons qu'en se donnant aujourd'hui à nous en personne dans les entrailles de Marie, il a ôté notre indigence et nous a communiqué une abondance inconcevable de grâces et de trésors.

Troisième Point.

Ni dans l'ordre de la grâce, ni dans l'ordre de la nature, la terre ne s'enrichit que par le commerce qu'elle a avec le ciel. Quelque travail et quelque soin opiniâtre que nous prenions de la cultiver à la sueur de notre front, jamais elle ne produira de riches moissons, si le ciel n'envoie ses pluies, ses rosées, sa chaleur et ses influences. Il en est de même dans l'ordre de la grâce : jamais on n'y verra fleurir les vertus, jamais les bonnes œuvres n'y fructifieront qu'elles ne reçoivent les influences de celui dans lequel réside la source et le principe de la fécondité. Jugez donc par là quelle était la pauvreté de la nature auparavant que Dieu se fût incarné, parce que, dans ce triste état, la guerre était déclarée entre le ciel et la terre, et ce doux commerce était entièrement rompu. Mais, en même temps, jugez quelles doivent être maintenant ses richesses, ce favorable commerce ayant été rétabli dans les entrailles de Marie : *ibi nos ditavit*. C'est pour cela que l'Église appelle ce mystère « un commerce admirable, *admirabile commercium* »[1]. Il est véritablement admirable, puisque deux natures contraires s'y unissent ; mais il est avantageux, puisque tout cela se passe à notre bonheur. Et pour entendre ceci, distinguons deux sortes de commerce qui se passent parmi les hommes : il y a un commerce de nécessité, de besoin, mais il y en a un autre d'amitié et de bienveillance. Le premier est destiné pour emprunter les uns des autres ce qui nous manque ; le second, pour partager avec les autres ce que nous avons. Dans ce commerce de besoin, c'est une providence de Dieu d'avoir donné ses biens avec tant d'inégalité, afin que chacun reçût ce

1. Paroles de l'office liturgique de la Purification.

qui lui manquerait de particulier, c'est-à-dire que les pauvres reçussent les biens des riches, et les riches reçussent le secours et l'assistance des pauvres. Mais il y a un autre commerce d'amitié, où nous n'empruntons pas ce qui nous manque, mais où nous partageons ce que nous avons avec les autres. Or il est certain que Dieu a établi ces deux commerces avec nous, mais d'une manière bien surprenante, car il n'a rien reçu de nous, mais il nous a tout donné. Il n'a rien reçu, parce qu'il n'avait besoin de rien ; il n'avait que faire, pour s'enrichir, de sortir hors de soi-même, parce qu'il ramasse dans sa divine essence tout ce qui est capable de le rendre heureux. Par conséquent, s'il a quelque commerce, il le conclura à notre avantage ; ou bien, s'il emprunte quelque chose de notre nature, ce ne sont que des faiblesses, de la pauvreté et des disgrâces. En effet considérons, en effet admirons ici sa munificence, admirons la qualité de ce commerce. Ce charitable négociateur est venu négocier dans un pays étranger. Mais qu'y a-t-il pris, sinon les fruits que produit cette terre ingrate, je veux dire les maux, les opprobres et les misères? Mais qu'y a-t-il donné, sinon l'innocence, l'immortalité, le bonheur, la gloire et la communication du Saint-Esprit? Il n'est pas malaisé de dire lequel des deux gagne dans ce commerce, ou de Dieu ou de l'homme, puisque l'un n'y reçoit que des infirmités et des malheurs, et l'autre n'y possède que du plaisir et de la joie. Ce trafic est donc bien avantageux à la créature.

Mais venons, s'il vous plaît, à cet autre commerce d'amitié. La miséricorde de Dieu lui a fait désirer un héritier de ses biens, et dans cette sainte union qu'il a faite avec notre nature, il s'est donné, a épuisé ses trésors et a voulu entrer en société avec nous. Car qu'est-ce qu'un Dieu incarné, sinon un Dieu qui se donne à nous, qui converse et qui demeure avec nous? Mais, en cela, considérez combien la Vierge a été heureuse, et que c'est à bon droit que l'Église chante : *Beatus venter qui te portavit* [1]. C'est ici un grand mys-

1. Luc., XI, 27. Cf. l'évangile et l'antienne de Magnificat du troisième Dimanche de Carême.

tère ; car, s'il nous arrive de si grands biens parce que Dieu s'est donné à nous, que dirons-nous de Marie, à qui il s'est donné, mais avec des circonstances bien plus avantageuses? Si nous sommes riches parce que nous l'avons reçu comme sauveur, que sera-ce de Marie, à qui il a été donné comme fils? Si, étant ses temples, nous sommes sanctifiés, que sera-t-elle, elle, dis-je, qui a été le premier temple où il a voulu habiter dans la vérité de sa chair, qui a fourni la matière à ce corps adorable et qui lui a donné son sang et une partie de sa substance? C'est donc à elle, qui a reçu la première le torrent de ses grâces, qui l'ont rendue la plus éminente et la plus élevée de toutes les créatures,...[1] *Beatus venter qui te portavit.*

Mais nous, Chrétiens, que dirons-nous? Ce même Dieu qui s'est donné à la sainte Vierge, se donne à nous, quoique ce ne soit pas dans les mêmes alliances. Entrons donc dans les sentiments de cette libéralité, et, après avoir reconnu une si grande grâce, tâchons d'en profiter. Je vous conjure seulement de remporter cette parole de saint Bernard : « Parce qu'un Dieu s'est donné à vous, mes Frères, servez-vous de ce Dieu : *Utamur nostro ad nostram salutem, de salvatore salutem operemur*[2]. » Si ce Dieu n'était pas à vous, je ne vous inviterais pas à vous en servir ; mais, parce qu'il vous appartient, faites-en votre usage. Il ne se donne qu'à ce dessein. Vous outragez sa miséricorde, si vous négligez de profiter de ce présent, et vous lui faites tort si vous ne fondez votre salut par la coopération des grâces qu'il vous a méritées dans le moment de sa conception : *Utamur nostro in nostram utilitatem, de salvatore salutem operemur.* Et sortons tout[3] embrasés de cette église ; allons travailler sérieusement à notre salut. Nous avons un sauveur qui nous ouvre le ciel, allons sous sa conduite pour emporter ce royaume. Tâchons de nous enrichir en justice, en piété, en reconnaissance, en charité et en bonnes œuvres. Conservons

1. Omission facile à suppléer : *que s'adressent ces paroles.*

2. *Homil.* III. *sup. Missus est.* n. 14.

3. Ms. : tous.

précieusement ce sacré dépôt, amassons quantité de vertus, afin que nous soyons un jour couronnés de gloire et enivrés de ces torrents de voluptés [1] qui nous sont promis dans le ciel [2]. Amen.

1. Ps. xxxv, 9.
2. Cette péroraison n'est qu'indiquée en quelques phrases, et encore inachevées, dans le sermon écrit par Bossuet. (Cf. plus haut, p. 687.)

TABLE DES SERMONS

CONTENUS DANS LE TROISIÈME VOLUME.

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER & Cie.
LILLE-PARIS-BRUGES. — N° 276.

